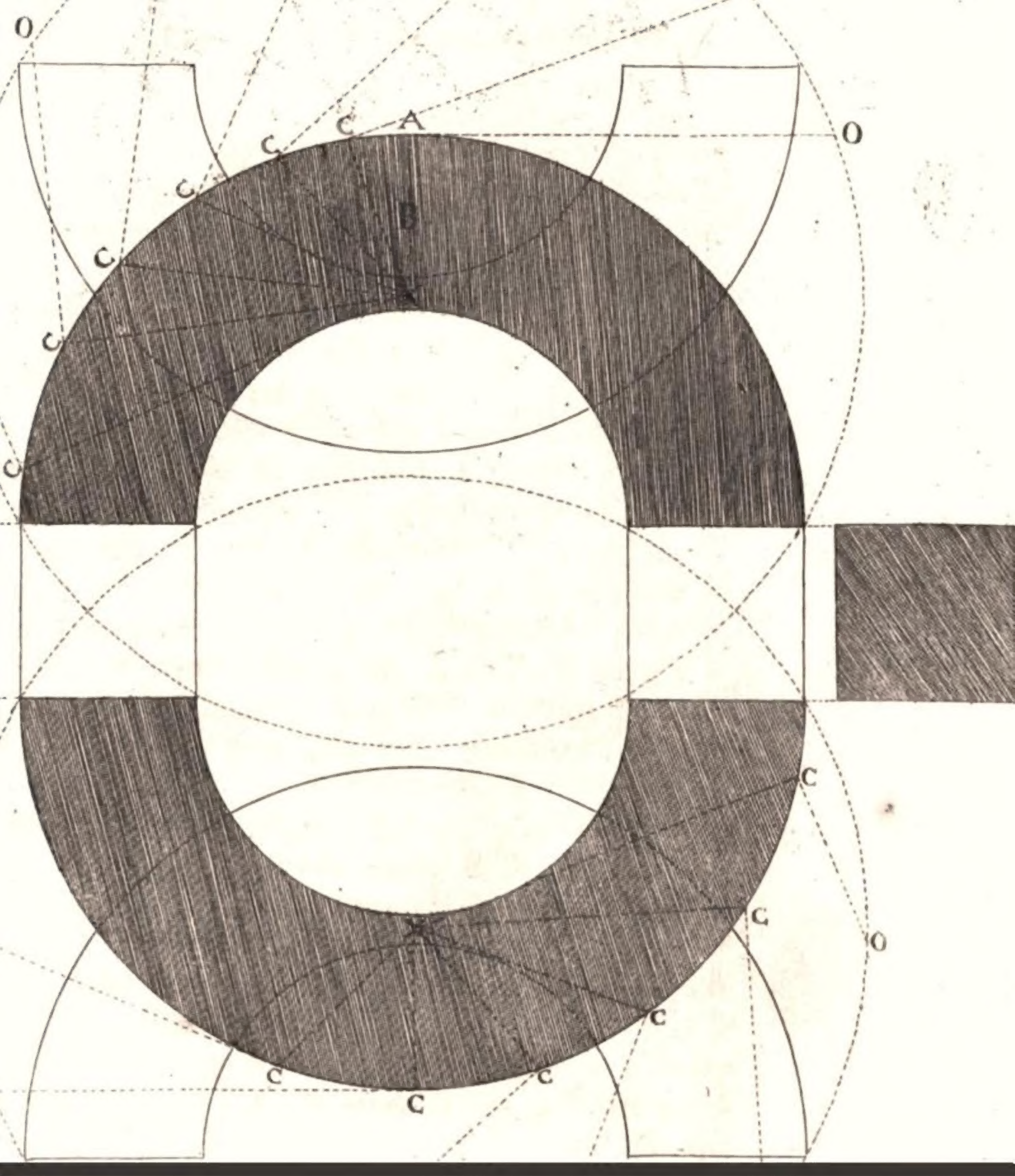


Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres,

Académie des inscriptions & belles-lettres (France), Claude Gros de Boze, Nicolas Fréret, Jean-Pierre de Bougainville, ...

HISTOIRE
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES,

AVEC

Les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCCXLIX, jusques & compris l'année M. DCCLI.

TOME VINGT-TROISIÉME.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLVI.

TABLE POUR L'HISTOIRE.

HISTOIRE

De l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1749, jusques & compris l'année 1751.

HISTOIRE

Des Ouvrages de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

TABLE.

ELOGES

Des Académiciens morts depuis l'année M. DCCXLIX, jusques & compris M. DCCLI.

TABLE
POUR
LES MÉMOIRES.

TOME VINGT-TROISIÉME.

TABLE

ADDITIONS & CORRECTIONS pour le Mémoire de M. le Comte DE CAYLUS *ſur l'Architecture ancienne.*

Page 291, ligne 12, & quand Diodore de Sicile, en parlant d'Apollon Pythien, ne diroit pas que les Egyptiens, &c. *liſez,* & quand nous ne ſerions pas aſſurés par un grand nombre d'auteurs que les Egyptiens ne ſéparoient jamais les jambes de leurs ſtatues, nous ſerions convaincus, &c.

P. 297, l. 5, trouvé; *liſez,* connu.

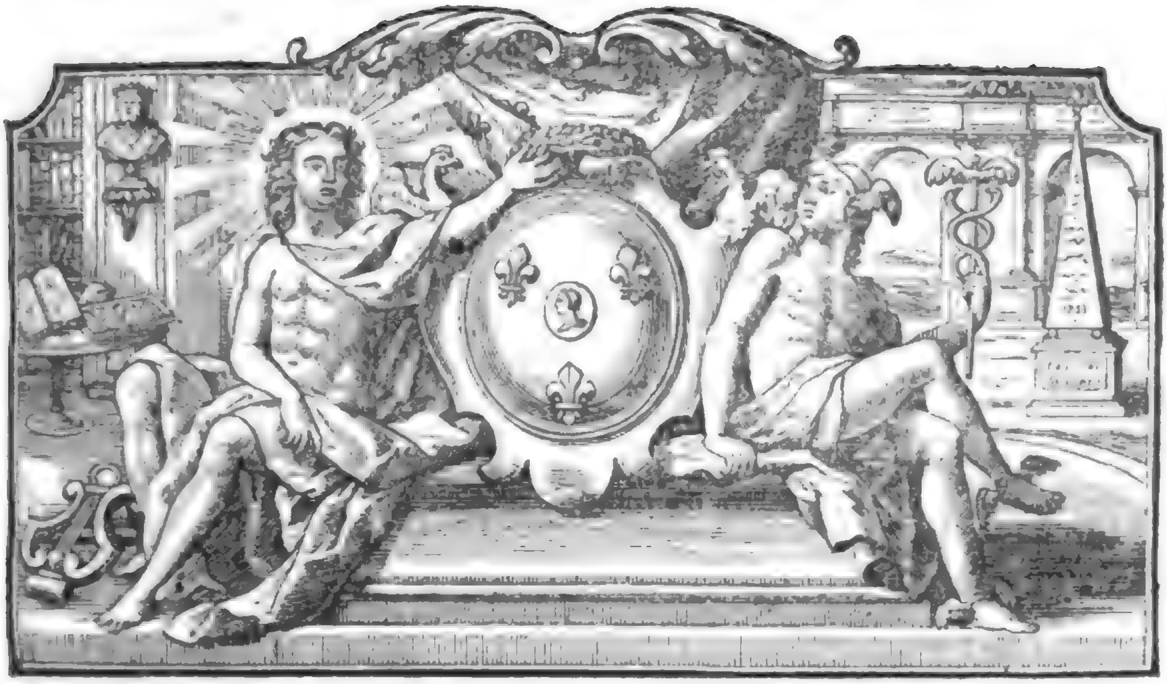
P. 299, à la fin de la 28.e ligne, ajoûtez cette note. Depuis ce temps, *le voyage de Palmyre* a paru. Les Anglois qui l'ont donné avec plus de détail, nous ont appris que les monumens ſur leſquels on pourroit établir le goût Egyptien, ſont en très-petit nombre. La plus grande magnificence de cette ville, du moins celle qui eſt aujourd'hui la plus apparente, paroît élevée ſous le règne des Antonins, pendant que cette ville étoit ſous la domination Romaine. C'eſt du moins l'idée que le goût de l'architecture autoriſe. Les Inſcriptions dans la langue du pays, dont M. l'abbé Barthélemy a ſi ingénieuſement retrouvé l'alphabet, nous en apprendont peut-être davantage.

P. 300, l. 4, dont je ne puis déterminer le temps, quoiqu'il y ait, &c. *liſez,* dont on peut déterminer le temps en ſuivant Diodore *(liv. 1.)* quoiqu'il y ait, &c.

P. 302, l. 27, voici ce que Pauſanias dit; *liſez,* voici ce que diſent Hérodote *(liv. 11.)* & Pauſanias.

Même page, l. 29, Euphormion; *liſez,* Euphorion.

HISTOIRE



HISTOIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES-LETTRES.

AVANT que d'annoncer ce qui fait la matière des volumes XXIII & XXIV, que nous publions aujourd'hui, nous devons dire un mot sur l'objet du volume XXII, qui paroît en même temps. C'est la Table alphabétique des matières contenues dans l'Histoire & les Mémoires de l'Académie, depuis le tome XII jusqu'au XXI.e inclusivement, comme le XI.e volume est la table des dix premiers. Selon ce plan, que nous

nous ferons une loi de suivre dans la suite, le corps entier de nos Mémoires se trouvera partagé naturellement en espèces de décades, & chaque XI.e volume sera toûjours la table des dix précédens. Nous nous sommes conformés dans celle-ci, autant que nous l'avons pû, au plan de la première.

Les deux volumes XXIII & XXIV répondent aux années 1749, 1750 & 1751. Dans cet intervalle il s'est passé quelques faits intéressans pour l'Académie, dont elle doit rendre compte au public.

On a vû dans notre Histoire *(vol. XVI, p. 2 & 3)* par quel enchaînement de circonstances l'impression de nos Mémoires avoit été retardée pendant plusieurs années. M. Fréret, Secrétaire perpétuel, dont les infirmités avoient été la principale cause d'un retardement involontaire de sa part, mourut le 8 de mars 1749. M. le duc de S.t Aignan, Président de l'année, reçut le 22 du même mois, de M. le comte de Maurepas, une lettre dont le duplicata fut envoyé en même temps à M. le marquis d'Argenson, Vice-président, qui le communiqua deux jours après à la Compagnie. Nous en donnerons ici ce qui concerne le détail des arrangemens pris au sujet de la place de Secrétaire perpétuel, devenue vacante.

Sur le compte que j'ai rendu au Roi, Monsieur, des sujets que l'Académie des Belles-Lettres propose pour remplacer feu M. Fréret, Sa Majesté s'est déterminée à nommer pour Secrétaire perpétuel M. de Bougainville, *en faveur de qui, malgré la différence de l'âge & de l'ancienneté, les voix se sont réunies. Je lui ai écrit, pour lui marquer ce que Sa Majesté souhaite qu'il observe dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.*

Mais comme il y a huit années de Mémoires de l'Académie à publier, & que M. de Bougainville auroit beaucoup de peine à se remettre au courant, Sa Majesté a agréé l'offre que M. de Foncemagne *a faite de se charger de la publication des Mémoires de l'année 1741 & des suivantes, jusques & compris 1745, de manière que M. de Bougainville commencera son travail par la rédaction des Mémoires de l'année 1746.*

En conséquence de cet arrangement il faut, Monsieur, que l'Académie autorise spécialement M. de Bougainville à retirer de la succession de M. Fréret, non seulement tous les titres, registres, Mémoires, livres, papiers & autres effets qui lui furent remis quand il fut nommé Secrétaire de l'Académie, & dont il donna pour lors une reconnoissance en forme, mais encore tout ce qui est entré depuis ce temps-là au dépôt du Secrétariat; dont & du tout il sera dressé un nouvel inventaire signé de lui, du Président ou Vice-président, ou, en leur absence, du directeur de l'Académie: lequel inventaire sera triple, l'un pour m'être envoyé, suivant l'usage; l'autre pour rester entre les mains de M. de Bougainville, & le troisième pour servir de décharge à la succession de M. Fréret, si ses héritiers la demandent; & M. de Bougainville remettra à M. de Foncemagne tous les Mémoires des années qu'il se charge de rédiger.

Quoique M. de Bougainville doive avoir le rang de Pensionnaire, en qualité de Secrétaire, l'intention de Sa Majesté est qu'on ne le remplace point dans l'ordre des Associés qu'Elle n'en ait autrement ordonné, &c.

M. de Foncemagne a rempli l'engagement que son zèle lui avoit fait contracter avec l'Académie, & c'est à lui qu'elle doit la rédaction des volumes XVI & XVII. Il est auteur de la partie historique qui forme les deux cens cinquante premières pages du XVI.ᵉ tome, comme M. de Boze l'est de tout ce qui porte le nom d'*Histoire* dans les quinze volumes précédens; & l'on comprend principalement sous ce nom, les extraits de toutes les Dissertations qui ne sont point imprimées dans la partie des *Mémoires*. Cette Histoire est spécialement l'ouvrage du Secrétaire de l'Académie, aussi-bien que les Eloges des Académiciens morts.

Les deux volumes donnés par M. de Foncemagne renferment les trois années 1741, 1742, 1743; il se disposoit à continuer le même travail sur les deux années suivantes, lorsqu'il fut nommé sous-gouverneur de M. le duc de Chartres. Obligé de se consacrer tout entier à ses nouvelles fonctions, & n'ayant plus le loisir de rédiger nos Mémoires, il s'est

vû dès-lors dans la néceſſité de s'arrêter au milieu de ſon entrepriſe, & de la laiſſer achever à M. de Bougainville, qui ſe faiſant un devoir de marcher ſur ſes traces, & d'imiter du moins la diligence & l'exactitude de ſon modèle, a publié, dans le cours de l'année 1753, les volumes XVIII, XIX & XX, qui renferment les années 1744, 1745, 1746. Les deux ſuivantes ſont réunies dans le tome XXI, donné au public en 1754. L'impreſſion de ces ſix volumes, en quatre ans, a rempli tout le vuide cauſé par le retardement dont nous avons parlé plus haut, & nous eſpérons que l'Académie ſera bien-tôt remiſe au courant.

L'ANNÉE 1750 eſt l'époque d'un nouveau règlement obtenu par l'Académie, & dont elle avoit beſoin pour aſſurer ſon état, & pour fixer invariablement ſa forme à l'avenir. Ce règlement, qu'elle regarde comme une nouvelle preuve des bontés du Roi, & de la protection qu'il accorde aux Lettres, eſt un ſupplément à ſes anciens Statuts. Comme elle les a publiés dans les volumes précédens, & que d'ailleurs ils ſont imprimés à la tête de ſon Hiſtoire, donnée par M. de Boze en trois volumes in-12, elle a cru devoir auſſi le faire connoître au public. Voici en peu de mots quel en eſt l'objet.

L'Académie, ſuivant ſes ſtatuts, n'eſt compoſée que de quarante Académiciens, diſtingués en trois claſſes; dix Honoraires, dix Penſionnaires & vingt Aſſociés. Juſqu'en 1715 elle n'avoit point eu d'Aſſociés-Etrangers; mais ils ſe ſont depuis introduits dans ſon corps; & le nombre s'en étoit multiplié ſous différens titres, au point d'excéder bien-tôt la proportion qui doit être entre les claſſes de l'Académie.

Cet inconvénient réſultoit de ce que la diſtribution de ces titres n'avoit jamais été faite d'après un plan fixe; mais que les places avoient été créées à meſure qu'il ſe préſentoit des ſujets. Inſenſiblement il s'étoit formé des claſſes d'*Honoraires-Etrangers, de Correſpondans-Honoraires, d'Aſſociés-Correſpondans, d'Aſſociés-Libres, de Correſpondans-Etrangers*; & rien n'étoit fixé dans chacune de ces cinq claſſes nouvelles. Le nombre de ceux qui pouvoient y être admis n'étoit pas plus limité

que leurs droits. Il devenoit essentiel de remédier à ce desordre. M. le comte d'Argenson, dans le département duquel l'Académie avoit passé en 1749, entra dans ses vûes à cet égard. Le Mémoire qu'elle lui fit présenter, après une mûre délibération, renfermoit l'exposé de ses motifs, qui déterminèrent le Roi à lui accorder le règlement dont voici la teneur. Ce fut M. le marquis d'Argenson, président de l'Académie, qui le lui communiqua par ordre de Sa Majesté, avec la lettre suivante, qu'il avoit reçûe de M. son frère à ce sujet.

LETTRE de Monsieur le comte d'Argenson à Monsieur le marquis d'Argenson, président de l'Académie.

A Versailles, le 10 Mai 1750.

J'AI, Monsieur, rendu compte au Roi de la délibération prise par l'Académie des Belles-Lettres le 17 du mois dernier, au sujet des cinq classes d'Académiciens qui se sont successivement introduites dans cette Compagnie, indépendamment des trois dont elle étoit originairement composée. Sa Majesté a parfaitement senti que comme ces nouvelles classes ont été formées sans partir d'aucun plan fixe, il ne pouvoit en résulter que des inconvéniens également contraires à l'avantage de l'Académie & au progrès des Lettres; & qu'il étoit important de les prévenir en donnant une forme invariable à l'Académie, & lui conservant cependant les moyens d'entretenir toutes les correspondances qu'elle jugera nécessaires. C'est à quoi Elle a pourvû par un règlement qui est entièrement relatif aux vûes de l'Académie, & qui doit être pour cette Compagnie une marque de la protection particulière dont Sa Majesté l'honore. J'ai l'honneur de vous envoyer ce règlement, parce qu'il convient que ce soit par vos mains que l'Académie le reçoive. Je suis avec un parfait attachement, Monsieur, votre très-humble & très-obéïssant serviteur.

Signé M. P. DE VOYER D'ARGENSON.

COPIE du Règlement énoncé dans la Lettre précédente.

DE PAR LE ROI.

SA MAJESTÉ s'étant fait rendre compte de l'état actuel de ſon Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, Elle a reconnu qu'indépendamment des trois claſſes d'Académiciens qui compoſoient le corps de cette Compagnie dans ſon inſtitution, il s'y en eſt formé cinq nouvelles, parce que la néceſſité d'établir des correſpondances, ou d'autres motifs ont engagé, dans les occaſions qui s'en ſont préſentées, à admettre, à différens titres, des regnicoles non domiciliés à Paris, ou même des Etrangers, ſans qu'il y ait eu juſqu'ici de plan fixe pour ces admiſſions, ni de règles pour en déterminer le nombre ou les prérogatives. Et Sa Majeſté voulant prévenir, ſuivant le vœu de l'Académie, les inconvéniens qui peuvent naître d'une pareille confuſion, donner une forme ſtable à l'Académie, & lui conſerver en même temps les moyens d'entretenir des correſpondances utiles aux progrès des Lettres; Elle a ordonné & ordonne ce qui ſuit.

ARTICLE I.

LE corps de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres ſera toûjours compoſé, comme par le paſſé, de quarante Académiciens diſtingués en trois claſſes, ſavoir, de dix Honoraires, de dix Penſionnaires & de vingt Aſſociés.

II.

LES cinq autres claſſes qui s'y ſont ſucceſſivement introduites, ſous les titres d'Honoraires-Etrangers, de Correſpondans-Honoraires, d'Aſſociés-Libres, d'Aſſociés-Correſpondans & de Correſpondans-Etrangers, ſeront & demeureront éteintes & ſupprimées pour l'avenir; & il leur ſera ſubſtitué une ſeule & unique claſſe de douze Académiciens libres, dont quatre ſeront regnicoles, non domiciliés à Paris, & huit Etrangers.

III.

LE rang de ces nouveaux Académiciens ſera réglé entre

eux par l'ancienneté de leur réception, ſans diſtinction d'âge, d'état, de qualité, ni de demeure.

I V.

LORSQU'ILS aſſiſteront aux aſſemblées de l'Académie, ils prendront place ſur le banc des Penſionnaires & des Aſſociés: & dans le cas où il ſe trouveroit rempli, ils pourront ſe placer dans l'intérieur, près de la table de marbre.

V.

TOUTE voix leur ſera interdite, ſoit dans les élections, ſoit dans les affaires de l'Académie, & ceux même d'entre eux qui viendront à Paris pour y fixer leur demeure, perdront dès l'inſtant de leur établiſſement la place qu'ils occupoient dans l'Académie, ſans eſpérance de retour.

V I.

L'ACADÉMIE pourra cependant, à l'exemple de ce qui s'eſt toûjours pratiqué dans l'Académie Royale des Sciences, délivrer des lettres de ſimple correſpondance, qui ne donneront à ceux qui les obtiendront, ni le titre d'Académicien, ni même le droit de ſéance dans les aſſemblées.

V I I.

LA formation de la nouvelle claſſe créée ci-deſſus, ne devant avoir lieu qu'à meſure que les autres s'éteindront, tous ceux qui ſont actuellement agrégés à l'Académie, ſous quelque titre que ce ſoit, demeureront en poſſeſſion de leurs titres, à moins qu'ils n'y renoncent volontairement pour entrer dans les vûes de l'Académie.

V I I I.

NUL d'eux ne pourra à l'avenir prétendre à donner ſa voix dans les aſſemblées de l'Académie, dans quelque cas & ſous quelque prétexte que ce ſoit. Sa Majeſté excepte toutefois de cette diſpoſition le ſieur préſident de Noinville, qui en conſervant ſa qualité d'Aſſocié-Libre, qu'il a obtenue comme fondateur du prix Littéraire, continuera de jouir de toutes les prérogatives qui y ſont attachées, & nommément du droit de ſuffrage.

I X.

VEUT & ordonne Sa Majesté que le présent Règlement soit gardé & observé dans tout son contenu, & qu'afin qu'on ne puisse en prétendre cause d'ignorance, il soit lû dans une assemblée générale de l'Académie, qui sera convoquée à cet effet, & inséré ensuite dans ses registres, pour y avoir recours toutes les fois qu'il en sera besoin. FAIT à Versailles, le neuf Mai mil sept cent cinquante. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, M. P. DE VOYER D'ARGENSON.

On voit qu'en conséquence de ce nouveau Règlement, l'Académie doit être à l'avenir composée de quatre classes, dont la dernière est également ouverte aux Etrangers & aux regnicoles, sous le titre d'Académiciens-Libres.

IL nous reste à rendre compte des sujets de Prix donnés pendant les années 1749, 1750, 1751.

Le sujet du Prix pour l'année 1749, étoit: *L'état des Sciences en France sous le règne de Louis XI.*

Le Prix fut remporté par M. l'abbé de Guasco, Membre de l'Académie de Cortone, auteur des pièces couronnées en 1746 & 1747.

L'Académie proposa, pour le sujet du Prix de l'année 1750, l'examen de la question suivante: *Quelle fut l'autorité du Sénat Romain sur les colonies Romaines, comparée avec l'autorité des métropoles Grecques sur leurs colonies!*

La pièce à laquelle le Prix fut adjugé a pour auteur M. l'abbé Carlier, Bachelier en Théologie.

Le sujet proposé pour le prix de l'année 1751, consistoit à examiner: *Quelle a été parmi les hommes l'origine de l'Astrologie judiciaire! Quels furent, chez les différens peuples de l'Antiquité, les principes de cette prétendue Science! Quels en ont été les progrès jusqu'à la mort de Jules César! Et quel rapport on lui supposoit avec les affaires publiques & particulières.*

Le Prix a encore été remporté par M. l'abbé Carlier.

CHANGEMENS

CHANGEMENS arrivés dans la Liste des Académiciens, depuis l'année 1749, jusques & compris 1751.

EN MDCCXLIX.

M. le Cardinal de Rohan, Académicien-Honoraire, mourut, & fut remplacé par M. le comte d'Argenson, qui étoit déjà surnuméraire dans cette classe.

M. Otter, mort l'année précédente, eut pour successeur, dans la classe des Associés, M. Capperonnier, Professeur en langue Grecque au collège Royal.

M. Fréret, Pensionnaire, Secrétaire perpétuel & Trésorier de l'Académie mourut; M. Bonamy fut élû Pensionnaire à sa place, & M. de Bougainville, Associé, lui succéda dans celle de Secrétaire perpétuel & de Trésorier.

La place d'Associé, vacante par la promotion de M. Bonamy, a été remplie par M. Ménard.

Le décès de M. d'Egly, Associé, fit encore vaquer une place à l'Académie; M. Bertin de Blagny, Trésorier général des parties casuelles, a été nommé pour la remplir.

Dans le cours de la même année M. le Baron de Zurlauben, M. Peyssonel, consul de France à Smyrne, M. l'abbé de Guasco & M. Askew, de la Société Royale de Londres, ont été nommés Associés-Libres de l'Académie, sous différens titres.

EN MDCCLI.

L'Académie a perdu M. Turgot, Conseiller d'Etat & l'un de ses Honoraires: il a été remplacé par M. Bignon, Bibliothécaire du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoise.

Nous terminerons cet article historique par une liste des Académiciens qui formoient la Compagnie à la fin de 1751. Comme elle nous paroît nécessaire pour renouveler de temps en temps le tableau de l'Académie, nous croyons à propos de la répéter desormais de dix en dix tomes, en la mettant à la tête du volume qui suivra immédiatement chaque volume des tables.

LISTE de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, en 1751.

ACADÉMICIENS-HONORAIRES.

Meſſieurs,

1732. PAUL-HIPPOLYTE DE BEAUVILLIERS, Duc de S.t Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

1733. RENÉ-LOUIS DE VOYER DE PAULMY, Marquis d'Argenſon, Miniſtre d'Etat, Commandeur & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S.t Louis.

1736. JEAN-FRÉDÉRIC PHELYPEAUX, Comte de Maurepas, Miniſtre d'Etat, Honoraire de l'Académie des Sciences.

1741. JEAN-FRANÇOIS BOYER, ancien Evêque de Mirepoix, ci-devant précepteur de M.gr le Dauphin, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, & Honoraire de celle des Sciences.

1741. ANNE-CLAUDE-PHILIPPE DE THUBIÈRES DE GRIMOARD DE PESTEL DE LÉVY, Comte de Caylus, Marquis de Sternay, Baron de Branſac, Conſeiller né d'honneur au Parlement de Toulouſe, Honoraire de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

1743. HENRI-CHARLES ARNAUD DE POMPONNE, Chancelier des Ordres du Roi, Doyen du Conſeil, Abbé de S.t Médard de Soiſſons.

1743. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON, Préſident à Mortier Honoraire, Commandeur & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S.t Louis.

1744. LOUIS-JULES-BARBON MAZARINI MANCINI, Duc de Nivernois & Donziois, Pair de France, Grand d'Eſpagne de la première Claſſe, Prince du S.t Empire,

Noble Vénitien, Chevalier des Ordres du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoise.

1749. MARC-PIERRE DE VOYER DE PAULMY, Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S.t Louis, Grand-Maître & Surintendant général des courriers, postes & relais de France, & Honoraire de l'Académie Royale des Sciences.

1751. ARMAND-JÉRÔME BIGNON, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Bibliothécaire du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoise.

PENSIONNAIRES.

Messieurs,

1705. CLAUDE GROS DE BOZE, garde des Médailles du cabinet du Roi, Intendant des devises des édifices Royaux, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie, & l'un des quarante de l'Académie Françoise.

1711. ELIE BLANCHARD.

1711. JACQUES HARDION, garde des livres du cabinet du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoise.

1714. LOUIS-FRANÇOIS DE FONTENU, Docteur en Théologie.

1715. CLAUDE SALLIER, l'un des quarante de l'Académie Françoise, de la Société Royale de Londres & de l'Académie de Berlin, Professeur Royal pour l'Hébreu, & garde de la Bibliothèque du Roi.

1717. CAMILLE FALCONET, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & Médecin consultant du Roi.

1722. ETIENNE LAUREAULT DE FONCEMAGNE, l'un des quarante de l'Académie Françoise.

1722. DENYS-FRANÇOIS SECOUSSE, ancien Avocat en Parlement.

1724. JEAN-BAPTISTE DE LA CURNE DE S.TE PALAYE.

1727. PIERRE-NICOLAS BONAMY, Historiographe de la ville de Paris.

1746. JEAN-PIERRE DE BOUGAINVILLE, Secrétaire perpétuel & Trésorier de l'Académie, Associé de l'Académie de Cortone.

1736. M. EDME BOUCHARDON, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, Sculpteur ordinaire du Roi, *Dessinateur de l'Académie.*

PENSIONNAIRE-VÉTERAN.

1719. M. LOUIS RACINE.

ASSOCIÉS.

Messieurs,

1727. RENÉ VATRY, Professeur Royal en langue Grecque, & Inspecteur du collège Royal.

1729. LOUIS DE LA NAUZE, de la Société Royale de Londres.

1733. JEAN-FRANÇOIS DU RESNEL, Abbé de Sept-fontaines, l'un des quarante de l'Académie Françoise.

1735. FRANÇOIS GEINOZ.

1737. GUILLAUME NICOLAY.

1738. ANICET MELOT, garde de la Bibliothèque du Roi.

1739. CHARLES DUCLOS, Historiographe de France, & l'un des quarante de l'Académie Françoise.

1740. JEAN LEBEUF, Chanoine & Sous-Chantre de la Cathédrale d'Auxerre.

1742. JEAN-PHILIPPE-RENÉ DE LA BLÉTERIE, Professeur d'éloquence au collège Royal.

1743. PIERRE-ALEXANDRE LÉVESQUE DE LA RAVALIÈRE.

1744. AUGUSTIN BELLEY, Prêtre, Licentié de la faculté de Théologie de Paris, Secrétaire ordinaire de M.gr le Duc d'Orléans.

1744. JEAN-BASILE-PASCHAL FÉNEL, Chanoine de l'églife Métropolitaine de Sens.

1746. JOSEPH-BALTHAZAR GIBERT, Avocat au Parlement.

1747. JEAN-PIERRE TERCIER, premier Commis des affaires étrangères.

1747. JEAN-JACQUES BARTHELEMY, Prieur de Courçay.

1748. CHARLES LEBEAU, Profeffeur d'éloquence en l'Univerfité de Paris & au collège Royal.

1749. JEAN CAPPERONNIER, Profeffeur Royal en langue Grecque.

1749. LÉON MÉNARD, Confeiller au Préfidial de Nîmes.

1749. AUGUSTE-LOUIS BERTIN DE BLAGNY, Tréforier général des parties cafuelles.

ASSOCIÉS-VÉTÉRANS.

Meffieurs,

1701. BERNARD DE FONTENELLE, Doyen de l'Académie Françoife, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Londres, & de l'Académie de Berlin.

1706. NICOLAS BOINDIN, Procureur du Roi au bureau des Finances de la généralité de Paris.

1728. ETIENNE DE CANAYE.

ASSOCIÉ-LIBRE.

1733. M. JACQUES-BERNARD DUREY DE NOINVILLE, ancien Maître des Requêtes, & Président-Honoraire du grand Conseil.

ASSOCIÉS-CORRESPONDANS-HONORAIRES.

Messieurs,

1736. BON, ancien premier Président de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier.

1743. VENUTI, ancien Abbé de Clérac.

1746. DE BROSSES, Président à Mortier du Parlement de Dijon.

1749. Le Baron DE ZURLAUBEN, Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses, & Brigadier des Armées du Roi.

ACADÉMICIENS-LIBRES.

Messieurs,

1729. SCHOEPFLIN, Historiographe du Roi & Professeur d'Histoire.

1749. PEYSSONEL, Consul de France à Smyrne.

1749. ASKEW, de la Société Royale de Londres.

HONORAIRES-ÉTRANGERS.

Messieurs,

1734. Le Marquis MAFFEY.

1743. Le Cardinal QUIRINI, Évêque de Brescia, & Bibliothécaire du Vatican.

1745. Le Comte DE CIANTAR.

1749. L'Abbé DE GUASCO, de l'Académie de Cortone.

HISTOIRE
DES
OUVRAGES
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES-LETTRES.

RÉFLEXIONS

RE'FLEXIONS GE'NE'RALES
SUR LA NATURE
DE LA RELIGION DES GRECS,
Et sur l'idée qu'on doit se former de leur Mythologie.

L'ETUDE de la mythologie Grecque & la connoissance au moins superficielle de ces fictions sans nombre, qu'on regarde comme l'histoire des temps héroïques, est nécessaire aux Poëtes, aux Peintres, & généralement à tous ceux dont l'objet est d'embellir la Nature & de plaire à l'imagination. La Fable est le patrimoine des Arts; c'est une source inépuisable d'idées ingénieuses, d'images riantes, de sujets intéressans, d'allégories, d'emblêmes, dont l'usage plus ou moins heureux dépend du goût & du génie. Tout agit, tout respire dans ce monde enchanté, où les êtres intellectuels ont des corps, où les êtres matériels sont animés, où les campagnes, les forêts, les fleuves, les élémens ont leurs divinités particulières. Personnages chimériques ; mais le rôle qu'ils jouent dans les ouvrages des anciens Poëtes, & les fréquentes allusions des Poëtes modernes, les ont presque réalisés pour nous. Nos yeux y sont familiarisés au point que nous avons peine à les regarder comme des êtres imaginaires. On se persuade que leur histoire est le tableau défiguré des évènemens du premier âge : on veut y trouver une suite, une liaison, une vrai-semblance qu'elle n'a pas. La Critique croit faire assez de dépouiller les faits de cette espèce d'un merveilleux souvent absurde, & d'en sacrifier les détails pour en conserver le fonds. Il lui suffit d'avoir réduit les Dieux au simple rang de héros, & les héros au rang des hommes, pour se croire en droit de défendre leur existence, quoiqu'il soit aisé de prouver que de tous les Dieux du paganisme, Hercule, Castor & Pollux sont les

ſeuls qui aient été véritablement des hommes. Evhémère, auteur de cette hypothèſe, qui ſappoit les fondemens de la religion populaire en paroiſſant l'expliquer, eut dans l'antiquité même un grand nombre de partiſans; & la foule des modernes s'eſt rangée de ſon avis. Preſque tous nos Mythologiſtes, peu d'accord entre eux à l'égard des explications de détail, ſe réuniſſent en faveur d'un principe que la pluſpart ſuppoſent comme inconteſtable. C'eſt le point commun d'où ils partent; & leurs ſyſtèmes, malgré les contrariétés qui les diſtinguent, ſont tous des édifices conſtruits ſur la même baſe, avec les mêmes matériaux combinés différemment. Par-tout on voit dominer l'Evhémériſme, commenté d'une manière plus ou moins plauſible.

Il faut avouer que cette réduction du merveilleux au naturel eſt une des clefs de la mythologie Grecque; mais cette clef n'eſt ni la ſeule, ni la plus importante. Les Grecs, dit Strabon, étoient dans l'uſage de propoſer ſous l'enveloppe des fables & des allégories, les idées qu'ils avoient, non ſeulement ſur la Phyſique & ſur les autres objets relatifs à la Nature & à la Philoſophie, mais encore ſur les faits de leur ancienne Hiſtoire.

Strab. x, 474.

Ce paſſage indique une différence eſſentielle entre les diverſes eſpèces de fictions qui formoient le corps de la Fable. Il en réſulte que les unes avoient rapport à la phyſique générale; que les autres exprimoient des idées métaphyſiques par des images ſenſibles; que pluſieurs enfin conſervoient quelques traces des premières traditions. Celles de cette troiſième claſſe étoient les ſeules hiſtoriques; & ce ſont les ſeules qu'il ſoit permis à la ſaine Critique de lier avec les faits connus des temps poſtérieurs. Elle peut & doit y rétablir l'ordre, y chercher un enchaînement conforme à ce que nous ſavons de certain ou de vrai-ſemblable ſur l'origine & le mélange des peuples, en dégager le fonds des circonſtances étrangères qui l'ont dénaturé d'âge en âge; l'enviſager, en un mot, comme une introduction à l'hiſtoire de l'antiquité. Les fictions de cette claſſe ont un caractère propre, qui les diſtingue de celles dont le

fonds eſt myſtagogique ou philoſophique. Ces dernières, aſſemblage confus de merveilles & d'abſurdités, doivent être reléguées dans le cahos d'où l'eſprit de ſyſtème a prétendu vainement les tirer. Elles peuvent de là fournir aux Poëtes des images & des allégories. D'ailleurs le ſpectacle qu'elles offrent à nos réflexions, tout étrange qu'il eſt, nous inſtruit par ſa bizarrerie même. On y ſuit la marche de l'eſprit humain; on y découvre la trempe du génie national des Grecs. Ils eurent l'art d'imaginer, le talent de peindre & le bonheur de ſentir; mais par un amour déréglé d'eux-mêmes & du merveilleux, ils abusèrent de ces heureux dons de la Nature. Vains, légers, voluptueux & crédules, ils adoptèrent aux dépens des mœurs & de la raiſon, tout ce qui pouvoit autoriſer la licence, flatter l'orgueil, & donner carrière aux ſpéculations métaphyſiques. La nature du polythéiſme, tolérant par eſſence, permettoit l'introduction des cultes étrangers; & bien-tôt ces cultes naturaliſés dans la Grèce s'incorporoient aux rites anciens. Les dogmes & les uſages confondus enſemble, formoient un tout dont les parties originairement peu d'accord entre elles, n'étoient parvenues à ſe concilier qu'à force d'explications & de changemens faits de part & d'autre. Les combinaiſons par-tout arbitraires & ſuſceptibles de variétés ſans nombre ſe diverſifioient, ſe multiplioient à l'infini ſuivant les lieux, les circonſtances & les intérêts. Les révolutions ſucceſſivement arrivées dans les différentes contrées de la Grèce, le mélange de ſes habitans, la diverſité de leur origine, leur commerce avec les Nations étrangères, l'ignorance du peuple, le fanatiſme & la fourberie des Prêtres, la ſubtilité des Métaphyſiciens, le caprice des Poëtes, les mépriſes des étymologiſtes, l'hyperbole ſi familière aux enthouſiaſtes de toute eſpèce, la ſingularité des cérémonies, le ſecret des myſtères, l'illuſion des preſtiges, tout influoit à l'envi ſur le fonds, ſur la forme, ſur toutes les branches de la Mythologie. C'étoit un champ vague, mais immenſe & fertile, ouvert indifféremment à tous, que chacun s'approprioit, où chacun prenoit à ſon gré l'eſſor, ſans ſubordination, ſans concert, ſans cette intelligence

mutuelle qui produit l'uniformité. Chaque pays, chaque territoire avoit ses Dieux, ses erreurs, ses pratiques religieuses, comme ses loix & ses coûtumes. La même divinité changeoit de noms, d'attributs, de fonctions en changeant de temple; elle perdoit dans une ville ce qu'elle avoit usurpé dans une autre. Tant d'opinions diverses en circulant de lieux en lieux, en se perpétuant de siècles en siècles, s'entre-choquoient, se mêloient, se séparoient ensuite pour se rejoindre plus loin; & tantôt alliées, tantôt contraires, elles s'arrangeoient réciproquement de mille & mille façons différentes: comme la multitude des atomes éparse dans le vuide se distribue, suivant Epicure, en corps de toute espèce, composés, organisés, détruits par le hasard.

Ce tableau, dont il seroit aisé de justifier chaque trait par une multitude d'exemples, suffit pour montrer qu'on ne doit pas, à beaucoup près, traiter la Mythologie comme l'Histoire; que prétendre y trouver par-tout des faits, & des faits liés ensemble & revêtus de circonstances vrai-semblables, ce seroit substituer un nouveau système historique à celui que nous ont transmis, sur le premier âge de la Grèce, des Écrivains tels qu'Hérodote & Thucydide, témoins plus croyables, lorsqu'ils déposent des antiquités de leur Nation, que des Mythologues modernes à leur égard, compilateurs sans critique & sans goût, ou même que des Poëtes dont le privilège est de feindre sans avoir l'intention de tromper.

La Fable n'est point un tout composé de parties correspondantes: c'est un corps informe, irrégulier, mais agréable dans les détails; c'est le mélange confus des songes de l'imagination, des rêves de la philosophie, & des débris de l'ancienne histoire. L'analyse en est impossible: du moins ne parviendra-t-on jamais à une décomposition assez savante pour être en état de démêler l'origine de chaque fiction, moins encore celle de tous les détails dont chaque fiction est l'assemblage. La Théogonie d'Hésiode & d'Homère est le fonds sur lequel ont travaillé depuis tous les Théologiens du paganisme, c'est-à-dire les Prêtres, les Poëtes & les Philosophes. Mais à force de surcharger ce fonds, & de le défigurer même en

l'embelliſſant, ils l'ont rendu méconnoiſſable; & faute de monumens, nous ne pouvons déterminer avec préciſion ce que la Fable doit à tel ou tel Poëte en particulier; ce qui en appartient à tel ou tel peuple, à telle ou telle époque.

Mais ce qu'on entreprendroit envain par rapport à ſa Mythologie entière, peut s'exécuter avec ſuccès à l'égard de quelques points où la vérité ſe trouve jointe à la fable, de manière qu'on peut encore aujourd'hui les démêler l'une de l'autre. Quelques principes ſimples, mais lumineux, nous ſervent à diſtinguer l'hiſtoire des Dieux de la Grèce d'avec leur légende. M. Fréret, qui, dans ſes recherches ſur la Mythologie, avoit pour but principal la connoiſſance des antiquités hiſtoriques, ne s'eſt jamais écarté de ces principes, dont il a fait l'application à quelques-unes des opinions religieuſes des Grecs. Tel eſt entre autres le culte de Bacchus, qui fait le ſujet d'une de ſes Diſſertations inſérées dans ce volume, p. 242 de la partie des Mémoires. Il avoit examiné dans le même eſprit tout ce qui concerne les Cyclopes, les dactyles Idéens, les Telchines, les Curètes, les Corybantes & les Cabires. Avant que d'expoſer ſes vûes ſur chacun de ces points, qui feront la matière d'autant d'articles ſéparés, dont celui-ci n'eſt que le préliminaire, nous renvoyons le lecteur à ce qu'il dit ſur le ſyſtème de la religion Grecque dans le Mémoire que nous venons de citer; & ce que nous ajoûterons ici n'en ſera que le ſupplément.

Le ſyſtème de la Religion a changé pluſieurs fois dans la Grèce. Le culte des anciennes divinités y fut comme aboli pour faire place à celui des nouveaux Dieux, qui ſe remplaçoient à l'inſu d'eux-mêmes & de leurs adorateurs, par des échanges & des uſurpations réciproques. L'hiſtoire de ces changemens, préſentée ſous des allégories, & chargée de circonſtances poëtiques, prit inſenſiblement la forme d'une hiſtoire des Dieux eux-mêmes, conſidérés comme des Rois ou comme des perſonnages réels qui ſe ſeroient enlevés tour à tour l'empire de l'Univers. Telle eſt l'idée que nous donne la Théogonie d'Héſiode, le plus ancien monument de la

tradition religieuse des Grecs, & qui fut, avec les poëmes d'Homère, la source de toutes leurs opinions théologiques; du moins c'est ainsi que l'envisageoit Hérodote, qui nous assure que les ouvrages attribués à des poëtes plus anciens qu'Homère & Hésiode, ont été composés dans des siècles postérieurs.

Hérod. l. II, c. 53.

Cet Historien établit un principe qui peut donner le dénouement d'une partie des difficultés qu'on rencontre dans l'histoire de la religion Grecque. C'est que le culte des différentes divinités ne s'étant pas établi dans un seul & même temps chez les Grecs, on a pris dans la suite les diverses époques de ces établissemens successifs pour celles de la naissance des divinités mêmes. Il est vrai qu'Hérodote attribue cette opinion aux prêtres Egyptiens: mais c'est un tour qu'il étoit obligé de prendre, parce qu'il avoit des ménagemens à garder avec ceux pour lesquels il écrivoit. On ne peut douter qu'il n'adoptât lui-même le sentiment des Prêtres qu'il faisoit parler; car il ne néglige rien pour l'établir, & sur-tout il s'attache à faire valoir une preuve qui paroît décisive.

Ibid. c. 146.

Les Grecs, dit-il en substance, adorent trois divinités dont le culte leur est venu d'Egypte; Bacchus, qui est le même qu'Osiris, Hercule & Pan. De la naissance de Bacchus au temps où j'écris on compte mille soixante ans; de celle d'Hercule neuf cens ans; & seulement huit cens de celle de Pan, qu'on place au temps de la guerre de Troie. Mais en Egypte on donne des époques toutes différentes à ces trois divinités. Pan est le plus ancien, & ce fut un des huit Dieux qui régnèrent d'abord sur l'Egypte. Hercule étoit un des douze qui succédèrent aux huit de la première classe, & il avoit précédé le règne d'Amasis de dix-sept mille ans. Bacchus ou Osiris étoit un des Dieux de la troisième classe qui régnèrent après ceux de la seconde; on le supposoit antérieur de quinze mille ans au règne d'Amasis. Comment est-il arrivé, disoient les prêtres d'Egypte, que de ces trois divinités dont nous avons transmis le culte aux Grecs, & que nous adorions long-temps avant eux, celle qu'ils regardent comme la plus ancienne soit la plus moderne pour nous? Quelle autre raison

Ibid. c. 43.

donner de ce changement, si ce n'est que les Grecs l'ont reçûe avant les autres; qu'ils ont rapporté le temps de la naissance de ces Dieux à celui de leur introduction dans la Grèce, & disposé leur généalogie relativement à l'ordre dans lequel ils commencèrent à les connoître.

Si l'on suppose, avec Hérodote & les prêtres Egyptiens, que dans le système de la religion Grecque la naissance des différentes divinités n'est que l'établissement de leur culte dans la Grèce, on pourra dire, avec beaucoup de probabilité, que la légende de ces Dieux est en grande partie l'histoire défigurée de leur établissement, & la peinture allégorique des obstacles que leurs Ministres éprouvèrent d'abord. C'est ainsi qu'on expliquera les combats d'Apollon contre Python, que plusieurs anciens ont dit n'être pas un serpent, mais un prêtre de Thémis ou de la Terre, ou même de Saturne, qui fut tué lorsqu'Apollon s'empara de *Pytho* ou de Delphes. La cérémonie qui retraçoit ces combats, ce meurtre, & l'expiation à laquelle le meurtrier avoit eu recours, s'explique dans la même hypothèse, qui n'est pas moins propre à rendre raison des combats de Bacchus contre Lycurgue, ainsi que de ses guerres avec Persée.

La religion Grecque se réduit à trois points. On y découvre 1.° un fonds théologique relatif à une cosmogonie religieuse, qui sous de bizarres allégories, renfermoit une espèce de système sur l'origine du monde, sur la matière, enfin sur les différens ordres d'Intelligences qui avoient donné l'être ou la forme à l'Univers: *système* emprunté de l'Egypte ou de la Phénicie, mais défiguré par les additions des poëtes Grecs. 2.° On y voit l'histoire de l'établissement des Dieux étrangers dans la Grèce; histoire traduite en fables, dont les auteurs prétendirent apparemment représenter en style figuré les facilités & les obstacles qu'avoient rencontrés les ministres des nouveaux Dieux, & donnèrent leurs fictions pour des aventures arrivées aux Dieux mêmes. 3.° Enfin on y retrouve une description allégorique des arts & des usages utiles portés dans la Grèce par les ministres & les propagateurs de ces nouveaux cultes, & qui se trouvoient en quelque façon liés avec ces cultes mêmes. Tels

étoient l'art de fondre & de travailler les métaux, de tiſſer les étoffes, de former & de nourrir les troupeaux, de ſemer les grains, de cultiver & de provigner l'olivier, de tailler la vigne & de faire du vin.

M. Fréret ramène à ces trois points tout ce qui ſe paſſoit dans les différens myſtères, particuliers à certains temples fameux où l'ancienne religion avoit, à l'abri du ſecret, préſervé ſa ſimplicité primitive du mélange contagieux des idées populaires. Il y rapporte auſſi tous les détails qui ſe liſent dans les anciens poëtes; & par ce nom d'anciens il ne déſigne que les pères de la poëſie: car ceux qui ſont venus depuis ont ajoûté beaucoup de fables qu'on ne peut lier ni avec la tradition primordiale, ni avec les dogmes fondamentaux.

Strab. l. x, p. 474.

Strabon remarque que les allégories imaginées dans différens pays ſur l'hiſtoire de chaque divinité, avoient un objet à peu près le même par-tout; mais qu'elles varioient tellement dans les détails, qu'elles ſembloient au premier coup d'œil ſe contredire. Il ajoûte que cette raiſon rend impoſſible l'explication de tant d'énigmes, & que le plus ſouvent on doit ſe contenter d'en rapprocher les différens détails ſans prétendre les concilier. N'eſpérons donc pas lier entre elles tant de parties hétérogènes: bornons-nous à les comparer pour ſavoir uniquement en quoi elles s'accordent, en quoi elles diffèrent.

Plus on avance dans l'étude de la Mythologie, plus on trouve d'occaſions de vérifier cette remarque. Rien n'eſt, en effet, moins ſyſtématique que la religion des Grecs. C'étoit un alliage de diverſes religions tranſplantées dans la Grèce par des colonies venues de la Phénicie, de la Phrygie, de l'Egypte & des autres parties de l'Afrique. Ces colonies étoient compoſées de marchands, de pirates, de matelots & de ſoldats, qui n'avoient eux-mêmes que des idées fauſſes & confuſes de la religion de leur pays, & qui les altérèrent encore par leur mélange avec les ſauvages de la Grèce.

Les cultes qu'ils établirent ne furent pendant long-temps confiés qu'à la tradition ſeule, dont les Prêtres conſervoient le dépôt. Ces Prêtres ne formoient point un corps: il y a plus,

plus, on ne voit nulle liaison entre les ministres des différens temples de la même divinité. Anciennement on n'avoit rien d'écrit sur la religion, si ce n'est peut-être quelques hymnes attribués à Orphée, à Musée, à Pamphos, à Olen, aux Lycomides: encore ces cantiques étoient-ils supposés. Ceux qui couroient sous le nom de ces anciens poëtes avoient été fabriqués long-temps après eux; & s'il en faut croire Hérodote, la date en est postérieure à celle des poëmes d'Homère & d'Hésiode.

Depuis ces deux auteurs la tradition, pour ainsi dire fixée dans leurs écrits, devoit dès-lors être un peu moins variable; & la nation Grecque ayant pris la forme d'un corps politique, tenoit des assemblées générales dont la religion fut toûjours un des principaux objets. Cependant malgré ces deux raisons, qui concouroient à la rendre plus stable, on voit que l'ancien systême essuya des changemens considérables, soit par l'introduction de plusieurs cultes nouveaux, soit par l'altération de quelque dogme ancien.

Jugeons par cet exemple des révolutions arrivées avant Homère, avant Hésiode & leurs contemporains, dans des siècles où rien ne pouvoit empêcher des Prêtres ignorans, intéressés ou fanatiques, de repaître à leur gré la superstition d'une populace grossière, & plus ignorante qu'eux.

Hérodote nous apprend que les Pélasges, c'est-à-dire les premiers habitans de la Grèce, n'ont connu le polythéïsme que depuis l'arivée des colonies orientales. Les Egyptiens leur apprirent à distinguer les divinités par des noms, des figures & des attributs différens. Les cultes étrangers ne furent admis que successivement, quelques-uns assez tard, comme celui de Bacchus.

La Théogonie d'Hésiode contient l'histoire de la religion Grecque rapportée sous un ordre généalogique. En y appliquant le principe d'Hérodote, M. Fréret y découvre la suite des révolutions qu'essuya cette religion, & l'ordre dans lequel se sont introduits les cultes dont elle devint l'assemblage. Il y voit trois règnes des Dieux absolument distingués, celui

d'*Ouranos* ou du Ciel, celui de *Cronos* son fils, & celui de *Jupiter* fils de *Cronos*, qui enchaîne son père, le bannit du Ciel & le relègue dans la nuit du Tartare. Cette idée des trois règnes successifs est développée dans les *Euménides* & dans le *Prométhée* d'Eschyle. Apollonius & Lycophron y font aussi des allusions frappantes, l'un dans ses *Argonautiques*, & l'autre dans sa Cassandre. Seulement ils donnent les noms d'*Ophion* & d'*Eurynomé* aux divinités qu'Hésiode appelle le Ciel & la Terre; mais Ophion & Eurynomé ne sont que des épithètes.

Apollon. Argon. I, 503. Lycoph. Cassand. 1195.

Comme le propre des fables est de se charger de nouvelles circonstances en s'éloignant de leur source, Proclus nous apprend que les Orphiques comptoient un plus grand nombre de règnes. Selon eux le premier étoit celui de Phanès, auquel avoit succédé la Nuit. Après elle regna Ouranos ou le Ciel, qui fut détrôné par Saturne, à son tour chassé par Jupiter. Le sixième règne devoit être celui de Bacchus. Ce dernier étoit désigné, par les Orphiques, sous le nom de Phanès. Ainsi le sixième règne n'étoit qu'un rétablissement de l'ancien empire de Phanès sur l'Univers. Ils annonçoient ce retour aux initiés; mais c'étoit un de ces dogmes mystérieux qu'il n'étoit pas permis de révéler aux prophanes.

Procl. l. I.

RECHERCHES

Pour ſervir à l'hiſtoire des Cyclopes, des Dactyles, des Telchines, des Curètes, des Corybantes & des Cabires.

UNE digreſſion curieuſe, inſérée par Strabon dans le dixième livre de ſa Géographie, eſt le texte que M. Fréret a commenté dans le Mémoire dont nous allons offrir le précis; Mémoire dans lequel examinant avec ſoin tout ce que l'antiquité débitoit ſur les Cyclopes, les Dactyles, les Telchines, les Curètes, les Corybantes & les Cabires, il applique ſéparément aux uns & aux autres les principes que nous avons établis, d'après lui, dans l'article précédent. Rien n'en prouve mieux l'importance en cette matière, & la néceſſité de diſtinguer, dans l'analyſe des fables, les temps, les lieux & les auteurs, que la confuſion qui règne dans les idées que les Mythologiſtes ſe forment de ces différentes eſpèces de perſonnages, en réuniſſant avec plus d'érudition que de méthode tous les détails épars à leur ſujet dans les anciens, plus ou moins d'accord entre eux, ſelon le rapport ou la contrariété des traditions qu'ils ſuivoient.

La confuſion dans les idées s'eſt étendue juſque ſur les noms, malgré la différence des étymologies & de la ſignification naturelle & primitive de chaque terme en particulier. Une eſpèce a ſouvent été priſe pour l'autre, & toutes enſemble déſignent en général ceux qu'on regardoit, dans la Grèce, comme les inventeurs des arts les plus néceſſaires, comme les pères de la médecine, comme les fondateurs du ſyſtème religieux, comme les inſtituteurs & les miniſtres des cérémonies pratiquées dans la célébration des fêtes myſtiques; enfin comme des eſpèces de divinités ſubalternes, ou de génies attachés au ſervice des divinités ſupérieures, honorées dans les myſtères. On les ſuppoſoit préſens à ces fêtes, mais

d'une manière invisible, & s'annonçans aux initiés par leurs chants, par leurs cris, & par le cliquetis des armes qu'ils agitoient dans leurs danses.

C'est à la Critique à débrouiller ce mélange d'idées & d'attributs: commençons par les Cyclopes, parce que ce sont ceux sur lesquels la tradition s'explique avec le plus de précision, & que d'ailleurs ils font assez souvent classe à part; au lieu que les autres personnages sont presque toûjours confondus ensemble. Des Cyclopes nous passerons aux Dactyles, & de ceux-ci aux suivans, en autant d'articles séparés que nous avons distingué de classes. Cet ordre nous a paru le plus propre à répandre du jour sur les points obscurs d'une Mythologie peu connue, même de la pluspart des anciens.

ARTICLE I.

Des Cyclopes.

TOUS les Auteurs n'attachoient pas à ce nom la même idée. Les Cyclopes d'Hésiode sont fils du Ciel & de la Terre, semblables aux autres immortels, si ce n'est qu'ils n'avoient qu'un œil, & que cet œil étoit rond & placé au milieu du front. Hésiode en distingue trois qu'il nomme Argès, Brontès & Stéropès, l'éclair, le tonnerre & la foudre. Ce furent eux, ajoûte le poëte, qui fournirent à Jupiter les armes avec lesquelles il détrôna Saturne & vainquit les Titans.

Hésiod. Théog. 141, 145.

Suivant Homère, les Cyclopes sont des géans Anthropophages établis dans la Sicile, uniquement occupés de la vie pastorale, & n'ayant la connoissance ni des loix de la société, ni des arts les plus nécessaires. Polyphème fils de Neptune est leur chef, & porte le même nom qu'un des héros de l'Iliade. On voit que rien ne se ressemble moins que ces deux espèces de Cyclopes. Ceux d'Hésiode sont des êtres allégoriques, des météores personnifiés, comme l'Iris ou l'arc-en-ciel, les Harpies ou les vents orageux & nuisibles. Ceux d'Homère sont des personnages poëtiques & de pure imagination, semblables à ceux de nos contes de Fées.

Odyss. l. x.

On en connoît une troisième espèce dont le souvenir s'étoit conservé dans l'Argolide, & qui avoient un temple & des sacrifices à Corinthe. Ce sont les Cyclopes auxquels une ancienne tradition, rapportée par Strabon, attribuoit la construction des forteresses de Tirynthe & de Nauplia, bâties pour Acrisius aïeul de Persée. Ils étoient sept, tous originaires de Lycie. On montroit au temps de Strabon des restes de leur ouvrage; & ces débris, qui subsistent encore, donnent l'idée des premiers essais de l'architecture naissante. M. Desmaiseaux les vit en 1688: il en a fait la description dans son voyage manuscrit que M. Fréret a lû, & son témoignage est confirmé par les détails que M. l'abbé Fourmont nous en a souvent donnés de vive voix à son retour du Levant. Il en parloit comme de quartiers de rochers élevés à force de bras, & posés les uns sur les autres: des fragmens d'autres pierres y sont entre-mêlés pour remplir les vuides; & l'on y voit des espèces de voûtes ou de grottes avec des portes cintrées en forme d'arcade. Acrisius & Prœtus, pour lesquels ces Cyclopes travailloient, doivent avoir vécu deux cens ans avant la prise de Troie *(a)*.

Pausan. l. II.

Strab. l. VIII, p. 373.

Callimaque & les poëtes postérieurs, comme Virgile & Ovide, ont imaginé une quatrième espèce de Cyclopes, dont ils font des forgerons travaillans dans l'île de Lipare. Callimaque leur donne les noms de ceux d'Hésiode, mais Virgile nomme le troisième *Pyracmon*.

Callim. hymn. in Dian.

Euripide, dans son *Alceste*, fait tuer les Cyclopes par Apollon, pour avoir forgé la foudre dont Jupiter frappa son fils Esculape. Ces Cyclopes d'Euripide sont ceux d'Hésiode, fils du Ciel & frère de Saturne: mais le poëte tragique oublioit qu'ils étoient immortels. Aussi son Scholiaste observe-t-il que selon Phérécyde Apollon ne tua pas les Cyclopes, mais leurs enfans.

(a) Cette date nous est donnée par Apollodore. La chronique de cet Auteur, dont un fragment s'est conservé dans le livre 1.er des *Stromates* de Clément d'Alexandrie, fait commencer le règne de Persée, successeur d'Acrisius, cent quatre-vingt-six ans avant la ruine de Troie. La chronique de l'astronome Thrasylle, contemporain de Tibère, donne la même époque. Ainsi, selon ce calcul, les ruines de Tirynthe, subsistantes aujourd'hui, ont près de trois mille ans.

Les Cyclopes forgerons, & donnés pour aides à Vulcain, étoient une fiction nouvelle, imaginée depuis Homère. Le Vulcain de l'Iliade a sa forge dans le Ciel : il y travaille seul, servi par des statues d'or, qui sont l'ouvrage & le chef-d'œuvre de son art.

Les Cyclopes de Callimaque sont probablement ceux qui portent le nom de Cabires sur plusieurs Médailles, où nous les voyons représentés avec des attributs relatifs à l'art de forger. L'île de Lemnos étoit consacrée à Vulcain : il y avoit des temples ; une ville y portoit son nom. Mais nous ne voyons pas que les anciens poëtes lui aient donné, dans cette île, un attelier, quoiqu'Hellanicus prétende qu'on y forgea les premières armures. Lemnos eut autrefois un volcan qui lui fit donner le nom d'*Æthalia*, mais dont il ne reste aucun vestige. Cette circonstance physique détermina, sans doute, les anciens à consacrer cette île au Dieu du feu. Ses Prêtres avoient la réputation de guérir les morsures des serpens : ce qu'ils faisoient, selon toute apparence, en appliquant la terre sigillée, dont les propriétés étoient connues dès-lors, & qui conserve encore sa célébrité dans le Levant.

Schol. Apol. 1, v. 608.
Polyb. 1, ap. Steph. in voce Αἰθαλία.
Nicander. v. 472.
Hesychius.
Eustat. Iliados A.

ARTICLE II.

Des Dactyles.

IL n'est parlé des Dactyles, du moins sous ce nom, ni dans Homère, ni dans Hésiode. Cependant ils figurent avec distinction dans la Mythologie ; & souvent pris pour les Corybantes, pour les Curètes, & même pour les Cabires, ils fournissent plus de variétés que les Cyclopes. Aussi doit-on les considérer sous différens points de vûe. 1.° Comme les inventeurs de l'art de forger le fer & de travailler les métaux, par rapport à la Grèce ; car cet art étoit beaucoup plus ancien dans l'Orient. 2.° Comme des espèces de Médecins & d'enchanteurs, qui joignoient à l'application des remèdes naturels, certaines formules magiques auxquelles on attribuoit la vertu de charmer les douleurs, & même de les dissiper. 3.° Comme

ceux qui établirent dans la Grèce le nouveau culte de Jupiter. 4.° Enfin comme les nourriciers & les gardiens de ce Dieu, & les génies attachés au service de Rhéa; qualités qu'on leur donne en les confondant avec les Curètes & les Corybantes.

Le temps de ces Dactyles, considérés comme les inventeurs de l'art de forger, remonte très-haut dans l'histoire Grecque. L'époque de cette découverte est du troisième siècle avant la prise de Troie *(b)*, mais postérieure à l'expédition de Sesostris dans l'Asie mineure & dans la Thrace. Cet évènement, l'un des plus considérables de l'ancienne histoire, influa beaucoup sur la destinée des nations Orientales. Il en résulta des révolutions & des mouvemens qui mêlèrent les peuples entre eux, & contribuèrent par ce mélange à policer des pays jusqu'alors habités par des sauvages. C'est par une suite de cette propagation de connoissances & de lumières que l'art de travailler les métaux passa dans la Phrygie, & de la Phrygie dans la Grèce. Car les Dactyles qui l'y portèrent étoient Phrygiens, suivant l'opinion la plus commune & la plus ancienne *(c)*. Il est vrai que quelques auteurs les faisoient venir de Crète, mais c'est la pluspart en supposant qu'ils avoient passé de la Phrygie dans cette île; & la méprise de ceux qui s'éloignent en ce point du sentiment ordinaire, venoit d'une équivoque causée par le surnom donné communément aux Dactyles. On les appeloit Idéens; or le nom d'Ida étoit commun à deux montagnes situées l'une en Crète, l'autre en Phrygie.

Ephor. Diod. V, 230.

Le fragment de la Phoronide nomme trois Dactyles, *Kelmis*, *Dammameneus* & *Acmon*. Ministres d'Adrastie ou de Cybèle, dit le poëte, ils découvrirent le fer dans les vallées du mont Ida, & formés par Vulcain, ils instruisirent les hommes à

Schol. Apol. I, 1129.

(b) La chronique de Thrasylle la place soixante & treize ans après le déluge de Deucalion, deux cens soixante & sept ans après la prise de Troie. Le marbre de Paros en fait aussi mention, mais la date s'en trouve effacée. On voit seulement qu'elle étoit entre celle que donne le marbre à l'établissement des deux cultes de Cybèle & de Cérès, le premier dans la Phrygie, le second dans l'Attique. Eusèbe, dans sa chronique, suppose la découverte dont nous parlons plus récente de trente ans que n'a fait Thrasylle.

(c) Voyez Sophocle & l'auteur de la Phoronide, cités par le Scholiaste d'Apollonius.

travailler ce métal par le secours du feu. Les noms que leur donne l'auteur de la Phoronide, ne sont que des épithètes relatives aux différentes pratiques de leur art: c'est, suivant la traduction littérale, le *fondeur*, le *forgeur* & le *coupeur*.

Strab. l. x, 473.

A ces trois Dactyles Strabon en joint un quatrième qu'il nomme Hercule. Il ajoûte que Sophocle en comptoit cinq, & leur attribuoit plusieurs découvertes utiles. C'est ce nombre de cinq qui, selon le même poëte, leur fit donner le nom de Dactyles ou de *doigts*. Cicéron, en parlant d'eux, les nomme simplement *Digiti*. Le Scholiaste d'Apollonius nous apprend que d'autres en comptoient onze; six mâles & cinq femelles, distingués par les noms de la droite & de la gauche. Phérécyde en comptoit cinquante-deux *(d)*, vingt de la droite & trente-deux de la gauche. Il les nomme enchanteurs, γόητες, Médecins & ouvriers en fer, Δημιουργοὶ σιδήρου; mais il paroît que cet auteur les distinguoit en deux classes. Le titre de sorcier ou de Goètes, ne convenoit proprement qu'à ceux de la gauche, espèce mal-faisante, ennemie des hommes. Ceux de la droite, qu'Hellanicus nomme Ἀναλύοντες, n'employoient leurs connoissances & leur pouvoir qu'à rompre les enchantemens, & qu'à détruire l'effet des maléfices. Comme les erreurs roulent de siècle en siècle & ne sont étrangères dans aucun pays, on ne doit pas être surpris de trouver la même distinction établie entre les Fées & les Génies des Romans de presque tous les peuples, sans que cette conformité des fictions modernes avec celles des Grecs suppose nécessairement que les unes soient dérivées des autres. Il en est de ces idées bizarres comme des usages singuliers, qu'on rencontre précisément les mêmes chez des peuples qui n'ont entre eux aucun rapport. S'ils paroissent se copier, c'est presque toûjours sans le savoir, & sans qu'on doive en inférer une origine commune.

Pauf. lib. v, p. 392.

Pausanias, qui compte cinq Dactyles ainsi que Strabon, les appelle *Hercule*, *E'pimédès*, *Idas* ou *Acésidas*, *Pæonius* & *Jasius*.

(d) Quelques-uns portoient ce nombre jusqu'à cent. *Voy. Pausan. l. v, p. 392; & Strab. l. x, p. 473.* Ils insinuent que ceux qui suivoient cette tradition, supposoient ces cent Dactyles originaires de Crète.

Jasius. Ces noms ne sont point relatifs aux arts métalliques, mais à la médecine.

Hercule Dactyle, surnommé l'Idéen, n'est pas le fils d'Alcmène, ou celui qui naquit à Thèbes; mais un ancien héros honoré à Olympie sous le nom de *Parastatès*, ou d'assistant, avec les Dactyles ses frères, & dont le culte fut établi par Clyménus, un de ses descendans *(e)*. Cet Hercule Idéen est sans doute celui dont parle Cicéron, dans le troisième livre de la nature des Dieux. Le fils d'Alcmène ne vint au monde que plus d'un siècle après Clyménus *(f)*.

Pausan. l. v, p. 392 & 393.

Ephorus, qui faisoit passer les Dactyles de la Phrygie dans l'île de Crète, & de là dans la Grèce, les donnoit pour instituteurs des premiers mystères religieux dans ce pays, & pour auteurs de ces enchantemens ou remèdes magiques, dont la vertu consistoit dans la prononciation de certaines paroles: espèce de médecine pour laquelle le peuple eut toûjours & par-tout une confiance qui n'est pas encore détruite.

(e) Clyménus régnoit à Olympie: il fut vaincu par Endymion, le douzième des ancêtres d'Oxylus, qui ramena les Héraclides dans le Péloponnèse. Ces douze générations étoient marquées sur une Inscription que Strabon, *l. x, p. 463*, rapporte d'après Ephorus, qui l'avoit vûe à Elis. Le retour des Héraclides étant postérieur de quatre-vingts ans à la guerre de Troie, le règne de Clyménus a dû précéder cette guerre d'environ deux cens soixante ans, & dès-lors est de quarante ans moins ancien que l'établissement des forges du mont Ida.

(f) Apollodore marque le règne du fils d'Alcmène à l'an 91 avant la prise de Troie. On ne le regarda long-temps que comme un héros, & il n'obtint les honneurs divins qu'après que les Héraclides, ses descendans, devenus maîtres du Péloponnèse, l'eurent confondu avec une divinité Phénicienne, qui avoit un temple dans l'île de Thasos, fondé par Cadmus plus de trois cens ans avant la prise de Troie. Hérodote parle de l'usage qu'il voyoit encore observé dans plusieurs temples, de rendre un culte différent aux deux Hercules; d'honorer l'un comme un héros, ὡς Ἥρωι ἐναγίζειν, & de sacrifier à l'autre comme à un Dieu, θύειν. Homère & Hésiode n'en parlent jamais que comme d'un mortel transporté dans les Cieux, où il partage les plaisirs, mais non le pouvoir des habitans de l'Olympe, tandis que son ombre est reléguée dans les enfers. Suivant Pausanias, *l. II, pag. 133*, l'Héraclide Phestus, qui s'établit à Sicyone, engagea les habitans à révérer Hercule comme un Dieu. Mais pour conserver l'ancien usage ils lui offroient, sur le même autel, les deux espèces de sacrifices, & cela du temps même de Pausanias, qui vivoit sous les Antonins.

Le même Auteur disoit que l'Hercule dont le nom entroit dans la pluspart des formules magiques, n'étoit pas le fils d'Alcmène, qui n'avoit jamais sû que se battre, mais l'Hercule Idéen; & qu'Orphée avoit été profondément initié dans la magie des Dactyles. Cette opinion sur Orphée étoit, sans doute, une prétention de cette branche de Pythagoriciens, qui sous le nom d'Orphiques *(g)* avoient mêlé l'Egyptianisme aux dogmes de Pythagore.

Herod. II, 81.

Les Dactyles Idéens apportèrent dans la Grèce le culte de Jupiter nommé *Zeus* ou *Dios*, & l'établirent à Olympie, selon Pausanias. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce culte étoit plus ancien dans Athènes, & si Cécrops l'y porta cent ans avant la découverte du fer par les Dactyles. Ils trouvèrent le culte de la Terre & celui de Saturne à Olympie, & les y laissèrent subsister. Mais ils construisirent en l'honneur de Jupiter un autel, également singulier par la forme & par la matière. Cet autel avoit vingt-deux pieds d'élévation sur trente-deux pieds de tour. Il étoit enfermé par une balustrade de cent vingt-cinq pieds de circuit, qui bornoit le terrein sacré; terrein placé sur une espèce de butte où l'on arrivoit par un escalier de pierre. Mais & l'autel & les deux rampes qui servoient à y monter, n'étoient composés que des cendres du foyer sur lequel on entretenoit, dans le Prytanée d'Olympie, un feu perpétuel. On n'y brûloit que du peuplier blanc: les cendres se délayoient avec de l'eau du fleuve Alphée, dont la vertu particulière donnoit de la consistance à cette espèce de mortier; du moins le croyoit-on encore du temps de Plutarque, où cette pratique superstitieuse continuoit d'être en vogue. Mais comme l'ardeur du soleil & le feu des sacrifices devoient dessécher cet autel & le réduire insensiblement en poussière, on le réparoit tous les ans, le 19 du mois Elaphius, dans lequel tomboit toûjours l'équinoxe du printemps,

Plutar. de Orac. defectu.

(g) Ceux qui voudront s'instruire à fond de ce qui concerne les Orphiques, trouveront des détails curieux sur l'histoire & les opinions de cette secte dans le Mémoire de M. Fréret sur le culte de Bacchus, imprimé dans ce volume.

& qui étoit le dernier mois de l'année Olympique. C'étoit au dehors de la balustrade qu'on égorgeoit les victimes; & les deux rampes servoient à porter sur l'autel la portion qui en revenoit aux Dieux. Ces rampes devoient être fort roides, n'ayant guère que douze pieds de pente sur vingt-deux d'élévation. On voyoit encore à Olympie d'autres autels semblables à celui que nous venons de décrire. La Terre avoit le plus ancien de tous: c'étoit, selon toute apparence, l'ouvrage des premiers habitans de ce pays; & ce fut sans doute pour se conformer au rit Pélasgique, que les Dactyles construisirent aussi leur autel avec un simple mortier de cendres.

C'est à eux que devoit son origine l'oracle de Jupiter établi à Olympie, & dont l'intendance fut confiée aux descendans d'Iamus. Nous aurons dans la suite occasion d'en parler, en traitant ce qui concerne cette famille des Iamides.

Homère suppose Saturne relégué dans le Tartare; séjour affreux, dit Hésiode, où les Titans sont ensévelis avec lui. Un rempart d'airain, fermé par des portes du même métal, environne cet abîme couvert d'une triple enceinte de ténèbres, & sur lequel sont posés les fondemens de la terre & de la mer. La révolution qui détrôna Saturne détruisit son culte; il ne lui resta qu'un autel dans la ville d'Olympie. Ses Prêtres étoient peu considérés: ils lui offroient un sacrifice anniversaire dans le mois Elaphius, le jour même de l'équinoxe du printemps *(h)*.

Iliad. Θ. *v.* 479.
Theog. v. 720.

On invoquoit dans le Prytanée d'Olympie des divinités étrangères, Jupiter Ammon, Junon Ammonienne & Parammon, que Pausanias croit être Hermès ou Mercure. Cet Ecrivain observe que de tout temps il y avoit eu beaucoup

(h) Il est vrai qu'il est parlé dans Pausanias, *l. 1*, d'un autre autel de Saturne à Athènes: on sait encore qu'un des mois de l'année Attique avoit anciennement porté le nom de *Cronios*, restraint dans la suite à l'un des jours de ce mois. Mais il n'est parlé dans les anciens ni des Prêtres de ce Dieu, ni du culte qu'on lui rendoit; & les *Cronia* n'étoient qu'une fête politique qui tomboit dans l'été. On ne doit pas les confondre avec ceux dont parlent les Ecrivains postérieurs à la conquête de la Grèce par les Romains. Ces *Cronia*, différens des premiers, tomboient dans l'hiver: c'étoient les Saturnales Romaines.

de liaisons entre les Eléens & les Ammoniens; selon lui Pélops fut le premier qui bâtit des temples à Mercure, & l'honora comme un Dieu dans le Péloponnèse. La fiction des chevaux aîlés donnés par Neptune à Pélops, pourroit faire imaginer quelque ancienne relation entre les Grecs du Péloponnèse & les Libyens. En effet, Neptune étoit une divinité originaire de Libye; & les noms des Dieux honorés dans le Prytanée d'Olympie, annoncent qu'ils avoient la même origine.

Pynd. Olymp. 1.

Il n'est plus parlé des Dactyles depuis la conquête de l'Elide par Endymion. Ce Prince, descendant de Deucalion, amena des Hellènes à Olympie; & par-tout où les Hellènes s'établissoient, le nom des anciens habitans disparoissoit bien-tôt.

Celui qu'ont porté les Dactyles ne peut pas leur avoir été donné dans le sens du mot δάκτυλος *doigt*, & nous devons en chercher une autre étymologie. Peut-être venoit-il du verbe δείκω ou δεικνύω, *montrer*, *indiquer*, *faire connoître*, d'où s'étoit formé entre autres dérivés δείκελον, *image*, *représentation*. En ce cas le nom des Dactyles auroit rapport aux différens arts dans lesquels ils initièrent les Pélasges. Stésimbrote de Thasos, auteur presque contemporain de Cimon & de Périclès, donnoit une autre origine à ce nom. Il le tiroit de la préposition διὰ suivie de l'article τὸ, & de ῥυῆναι infinitif du verbe ῥύομαι ou ῥύω, *je garde*, *je défends*. Ce seroit alors une allusion à la qualité de gardiens de Jupiter & de Rhéa, que leur attribuoit la Fable. Le nom de Dactyle, pris dans ce sens, aura dès-lors été celui que portoient en Phrygie les ministres de ces deux divinités; & par une seconde conséquence, il en faudra chercher l'origine dans la langue des Phrygiens. Elle ne subsiste plus; mais l'Arménien en est un dialecte, & comme cette dernière langue est fixée depuis le commencement du v.e siècle de l'ère Chrétienne, par la traduction de la Bible & par d'autres ouvrages, M. Fréret penche à croire qu'il est permis d'y chercher les racines des mots originairement Phrygiens. Or la grammaire de Schroeder & le dictionnaire de Rivola nous apprennent que dans

Vossius, Hist. Grec. IV, 7.

l'Arménien ancien ou littéral, *daïac* ſignifie *tuteur, curateur, nourrice*, & que du mot *di*, nourriture, ſe forme le verbe *dil*, nourrir. De ces deux mots réunis on fera *daïaćtil*, celui qui nourrit, qui élève un enfant; mot ſi reſſemblant au mot *Daćtyle*, qu'il eſt probable que Stéſimbrote l'avoit en vûe dans l'étymologie que nous avons rapportée d'après lui.

Steſimb. de Myſt.

ARTICLE III.

Des Telchines.

NOUS devons, dit M. Fréret, rejeter également les deux traditions oppoſées qui faiſoient les Telchines pères ou enfans des Daćtyles Idéens. Ces noms, comme ceux des Corybantes & des Curètes, dont nous parlerons dans la ſuite, n'étant point des noms de peuples ou de familles, mais de ſimples épithètes, il ne faut les regarder que comme ſervant à déſigner l'emploi & les occupations de ceux auxquels l'antiquité les donnoit.

On trouve des Telchines dans le Péloponnèſe ſous les premiers deſcendans d'Inachus, & long-temps avant l'arrivée des Daćtyles. On ſuppoſe qu'ils habitoient le territoire de Sicyone, qui porta d'abord le nom de Telchinie, & qu'après une guerre de quarante-ſept ans ils furent chaſſés du pays par Apis, ſucceſſeur de Phoronée. On ajoûte que du continent de la Grèce ils paſsèrent en Crète, de là dans l'île de Chypre, & de cette île dans celle de Rhodes où ils s'établirent enfin. Mais tous ces voyages ſont une fable imaginée par les Critiques du moyen âge, qui trouvant le nom de Telchines donné à des hommes de différens pays, ſuppoſèrent qu'ils avoient paſſé de l'un dans l'autre, ſans réfléchir que dans le temps où ils plaçoient ces tranſmigrations ſucceſſives, les Grecs n'avoient point de vaiſſeaux. Ces paſſages prétendus des Telchines ſont antérieurs à Cécrops, à Cadmus, à Danaüs d'environ trois cens ans, ſelon la chronologie de Caſtor, adoptée par Africain & par Euſèbe.

Euſeb. Chronic.

La plus légère attention ſur ce que ſignifioit le nom des Telchines auroit détrompé les Critiques. Ce nom, écrit

indifféremment *Telchines* ou *Telghines (h)*, se dérivoit du mot θέλγειν, *soulager, guérir, adoucir la douleur.* Cependant nous voyons, dans Hésychius & dans Strabon, que malgré sa signification primitive, ce terme étoit devenu dans la suite un mot injurieux, un synonyme des noms d'enchanteurs, de sorciers, d'empoisonneurs, de Génies ou Démons mal-faisans. On accusoit les Telchines d'avoir inventé cette magie qui donnoit le pouvoir d'exciter des orages & de jeter des sorts sur les hommes. Ils se servoient, dit-on, d'un mélange de soufre avec de l'eau du Styx pour faire périr les plantes. Ovide leur attribue même la faculté de *fasciner*, ou d'empoisonner par leur simple regard les plantes & les animaux.

Métamor. VI, 2.

Malgré ce déchaînement de la plupart des Grecs, occasionné peut-être par les invectives des anciens Ecrivains de l'histoire d'Argos, dévoués aux successeurs de Phoronée, les Telchines avoient leurs partisans, qui regardoient toutes ces imputations comme les suites de la jalousie inspirée par le mérite de leurs découvertes.

Strab. XIV, p. 654.

Les Telchines étoient, selon Diodore, fils de la mer *(i)*, & furent chargés de l'éducation de Neptune. Cette origine & cet emploi, qui les supposent des navigateurs, s'accordent avec la tradition, qui leur faisoit habiter successivement les trois îles principales de la mer Egée. On vantoit aussi leur habileté dans la métallurgie; c'étoit eux, disoit-on, qui avoient forgé la faux dont la Terre arma Saturne, & le trident de Neptune. On leur attribuoit l'art de travailler le fer & l'airain. Probablement ils l'apprirent dans l'île de Chypre, célèbre par ses mines, & dont les habitans fûrent les premiers mettre le cuivre en œuvre. L'usage de ce métal, aussi connu sous le nom d'airain, avoit précédé celui du fer, du moins dans la Grèce, & l'on en fabriquoit des armes. Le fer étoit rare dans

Strab. ibid.

Pline, XXXIV, 2.

Hesiod. Oper. & Dies, vers. 151.

Id. Theogon. 161, &c.

Homer. Passim.

(h) C'est de la même racine que sortoient le nom de Τελχινία, donné à Junon par les Ialysiens, & celui de Τελχίνιος qu'Apollon portoit dans quelques temples. *Voy. Diod. V, 226, & Strab. XIV, 634.*

(i) D'autres leur donnoient une mère nommée *Zaps*; mais *Zaps*, dans l'ancien Grec, signifioit *la mer*, si nous en croyons Euphorion & le poëte Denys, cités par Clément Alexandrin, *Stromat. V, 415.*

cette contrée. La dureté qu'il eſt capable d'acquérir par la trempe, lui faiſoit donner le nom d'*adamas*, d'*inflexible*, qu'on a donné depuis au diamant. Comme les anciens uſages conſacrés par la religion s'obſervent toûjours avec un ſoin qui les perpétue, on continua d'employer l'airain pour les inſtrumens des ſacrifices, & dans la fabrique des armes qu'on offroit aux Dieux. Il eſt même aſſez vrai-ſemblable que ces épées & ces inſtrumens de cuivre qu'on déterre de temps en temps, eurent autrefois cette deſtination excluſivement à toute autre. En effet, dès que le fer devint commun on ne continua pas, ſans doute, à ſe ſervir comme auparavant du cuivre, métal aigre, caſſant & beaucoup plus peſant que le fer. Si l'on ne découvre aujourd'hui que peu d'armes de fer, c'eſt que le fer ſe détruit par la rouille; au lieu que celle du cuivre le couvre d'un vernis qui en conſerve la ſubſtance, & dont la dureté réſiſte quelquefois au burin le mieux trempé.

Il n'eſt pas ſurprenant que les premiers ſauvages de la Grèce aient cru tout ce qu'on débitoit du pouvoir magique des Telchines. Cette crédulité régna dans les ſiècles les plus éclairés d'Athènes & de Rome. Peut-être même ce mélange du ſoufre avec l'eau du Styx, réduit au ſimple, n'eſt que l'ancienne pratique de purifier les troupeaux avec la fumée du ſoufre, avant que de les mener aux champs pour la première fois à la fin de l'hiver. Peut-être a-t-il quelque rapport à cet autre uſage, non moins ancien, d'arroſer ou de frotter les plantes avec des infuſions de drogues amères, pour les garantir des inſectes. Caton, Columelle, Pline & tous les Géoponiques ſont pleins des différentes recettes qu'on croyoit propres à compoſer ces fumigations & ces liqueurs. Lorſqu'on examine les pratiques de l'ancienne magie, on adopte l'idée que Pline s'en étoit faite. Ce judicieux & ſavant naturaliſte la regardoit comme une eſpèce de médecine ſuperſtitieuſe, qui joignoit aux remèdes naturels des formules auxquelles on croyoit de grandes propriétés. Caton nous rapporte férieuſement quelques-unes de ces formules. Nous voyons même que le préjugé vulgaire attribuoit à de ſimples remèdes, à des

Cato de re Ruſt. cap. 95, 96, 141, 142, 161.
Columel. de Arbor. 14.
Plin. VII, 28.
Ibid. XXX, 1.

fumigations, le pouvoir d'empêcher la grêle & de chasser les Démons. Végèce, dans un de ses ouvrages, termine la longue recette d'une fumigation qu'il prescrit par ces mots étranges: *Quod suffimentum, præter curam jumentorum, sanat hominum passiones, grandinem depellit, dæmones abigit & larvas. Cette fumigation, utile aux troupeaux, guérit de plus les passions des hommes, détourne la grêle, chasse les Démons & les spectres.* Quel texte à commenter pour la philosophie!

Vegece de Veterin. IV, 12.

ARTICLE IV.

Des Curètes & des Corybantes.

QUOIQUE les Curètes & les Corybantes aient été des personnages réellement distincts, la confusion que les Anciens ont presque toûjours faite des uns avec les autres, nous oblige à les réunir en un seul & même article.

I. Le nom de *Curètes* ou *Courètes* se trouve pris dans trois significations différentes. 1.° Homère désigne ainsi un peuple voisin de Calydon: ce sont les Etoliens situés à l'orient du fleuve Achéloüs *(k)*. 2.° Le nom de Curètes, pris dans le sens le plus simple, désigne seulement *des hommes dans la fleur de l'âge*. Strabon a montré qu'Homère l'employoit souvent en ce sens dans l'Iliade. 3.° Enfin, & c'est l'usage le plus fréquent de ce mot, on nomma Curètes les ministres des mystères de Jupiter dans l'île de Crète, & de ceux de Rhéa dans la Phrygie; c'est sous cette dernière acception qu'ils se trouvent assez souvent confondus avec les Corybantes.

Strab. lib. X, 465.

Les Curètes étoient, dit Strabon, les inventeurs de la danse armée, & on les nommoit ainsi parce que c'étoient les plus jeunes d'entre les Prêtres qu'on chargeoit de cette fonction dans les pompes & les marches religieuses des fêtes de Jupiter & de Rhéa. Si la danse des prêtres Saliens à Rome étoit, comme

L. X, p. 468.

(k) Ce nom, suivant Archémachus, étoit relatif à leur chevelure. On le donnoit à des hommes qui portoient leurs cheveux *courts & rasés sur le devant de la tête.* A l'occident de l'Achéloüs habitoient les Acarnaniens, ainsi nommés parce qu'ils laissoient croître leur cheveux.

le

le prétend Denys d'Halicarnasse, une imitation de celle des Curètes, celle-ci devoit être sans comparaison moins vive & moins animée que celle des Corybantes.

La danse des Saliens n'étoit qu'une marche figurée, dans laquelle ils frappoient leurs boucliers avec des espèces de *bayonnettes* dont ils étoient armés : marche entre-mêlée de petits saults, ou plustôt d'une sorte de trépignement. Du moins telle est l'idée que Sénèque nous en donne *(l)*, par l'expression qu'il emploie pour la caractériser; & c'est aussi celle qui résulte de ce qu'en dit Horace *(m)* en deux endroits différens. La danse des Corybantes étoit au contraire accompagnée de mouvemens presque convulsifs de tout le corps, & sur-tout de la tête. Strabon les compare à des forcenés qu'agitent les transports de la frénésie. Les Romains, qui toléroient ces Corybantes introduits à Rome avec le culte de Cybèle, leur donnoient le nom de *Galli*, & à leur chef celui d'*Archigallus (n)*.

(l) Sénèque voulant expliquer le *saltus saliaris*, le rend par le terme de *saltus fullonius*. Senec. ep. XV.

(m) Horace qui suppose, dans l'Ode XXXVI du premier livre, que cette danse s'exécutoit sans remuer les pieds avec vivacité, , *neu morem in Salium sit requies pedum*, dit dans la première Ode du liv. IV, que les Saliens frappoient du pied la terre ; *pede candido, in morem Salium ter quatient humum.* Aussi les anciens poëtes Latins les ont-ils souvent nommés *salisubsuli*, les *sautillans*. Vid. Pacuv. apud Scalig. in Catul. ep. XVII.

(n) Strabon dérive le nom de Corybante du mot Κορύπτειν, action que les Romains appellent dans leur langue *caput jactare.* Paulmier de Grant-Mesnil conjecture que ce nom, composé de κόρυ & de βαίνω, qu'il traduit par *capite incedo*, leur avoit été donné parce qu'en marchant ils se soûtenoient sur la tête. Mais l'antiquité ne nous a rien transmis de pareil sur les Corybantes ou les *Galli* : on ne parle que de la violente agitation de leur tête. Apulée, dans son âne d'or, *l. VIII*, les décrit en ces termes : *Capite demisso cervices lubricis intorquentes motibus, crinesque pendulos in circulum rotantes ;* termes qui expliquent le *crinem rotantes Galli* de Varron. Cet auteur avoit même employé le mot *gallare*, pour exprimer le genre de leur danse. Mais il ne paroît pas que ce mot ait fait fortune ; l'occasion de s'en servir devoit être assez rare. Celui de *Galli* étoit devenu synonyme d'*Eunuchi*, parce que ces prêtres de Cybèle devoient se rendre eunuques, pour se conformer à ce que la fable leur enseignoit d'Atys.

Quelques étymologistes ont prétendu que ces prêtres fanatiques de Cybèle avoient tiré leur nom du fleuve *Gallus*, qui passe auprès de Pessinonte; d'autres croient qu'ils le donnèrent eux-mêmes à ce fleuve. Suivant M. Fréret, il est plus naturel de le prendre pour le nom Phrygien sous lequel on les connut à Rome.

Les Curètes envisagés comme ministres de Rhéa & nourriciers de Jupiter, se confondent sous ce point de vûe avec les Dactyles aussi-bien qu'avec les Corybantes, & les anciens sont partagés sur leur origine. On les croyoit issus des Dactyles ou de Phrygie, ou de Crète, ou de Rhodes. Ces différentes traditions, rapportées par Strabon & par Diodore, justifient la remarque du premier sur la ressemblance que ces divers personnages avoient ensemble à bien des égards.

Strab. X, 472. Diod. V, 230.

Diodore suppose que ce furent les Curètes qui apprirent aux Crétois à rassembler en troupeaux les brebis & les chèvres sauvages errantes dans les campagnes, à construire des ruches, à élever des abeilles domestiques, & à leur enlever le miel & la cire sans en détruire ou même en disperser les essains. Il leur attribue encore l'art de fondre & de travailler les métaux : mais ni cet auteur, ni aucun autre ne les suppose initiés dans la connoissance de la médecine; encore moins dans cette pratique des enchantemens qu'on imputoit aux Telchines.

Ainsi les anciennes traditions de la Grèce rapprochées & comparées entre elles, s'accordent à joindre la découverte des arts avec la naissance & l'éducation des différentes divinités, c'est-à-dire avec l'établissement de leurs autels. Observons encore que les nourriciers de ces Dieux ont presque toûjours été

En supposant, ce qu'il a prouvé dans l'Article II, que l'Arménien & le Phrygien étoient la même langue, il retrouve dans le mot *Gallus* celui de *Galouts, torquens se*, dérivé de *Gheloul, volvere, tordre*. Dès-lors ce nom, comme celui de *Corybas*, sera relatif aux danses furieuses qui faisoient partie du culte de Cybèle. Nous avons vû de même que le nom des Dactyles, tiré des deux mots Arméniens *Dayak-til*, signifioit les nourriciers de Jupiter, emploi que la fable donne aux Dactyles Idéens.

Denys d'Halicarnasse observe, *l. II*, que le culte de Cybèle fut toûjours abandonné dans Rome à des Phrygiens & à des Phrygiennes. On jugea sans doute que l'enthousiasme indécent auquel les ministres de cette divinité se livroient pour l'honorer, & le sacrifice qu'elle exigeoit d'eux auroient dégradé des citoyens Romains. Les noms Romains donnés sur des Inscriptions à l'Archigalle ne doivent pas nous arrêter, parce qu'elles sont d'un temps où des esclaves mêmes portoient souvent de ces noms. Tant que duroit la fête de Cybèle, ses Prêtres avoient la permission de quêter dans Rome. Cicéron qui rapporte cet usage dans son second livre des loix, ajoûte qu'il n'est propre qu'à ruiner les familles & à répandre la superstition : *Implet superstitione animos & exhaurit domos.*

regardés comme les propagateurs de leur culte & comme les inventeurs des arts, dont la connoissance a dû précéder ou du moins accompagner la formation des premières sociétés. Que prouve la liaison réciproque de ces objets, sinon que l'idolâtrie & les arts ont dans la Grèce les mêmes époques & les mêmes auteurs? Il arriva dans ce pays ce qui doit nécessairement arriver dans toute contrée dont les naturels seront civilisés par des colonies étrangères. Tout ce que les étrangers y porteront, loix, arts, usages, cérémonies religieuses, paroîtra dans la suite leur devoir son origine: on les en croira les auteurs, quoiqu'ils n'aient fait que transporter dans leur nouveau séjour les coûtumes des lieux dont ils étoient originaires. Et comme les arts, même grossiers, devoient étonner des sauvages, les premiers Grecs, ignorans & barbares, ont dû prendre pour des hommes merveilleux, supérieurs, inspirés, ceux qui leur en ont transmis la connoissance & la pratique. Ils ont dû les croire inventeurs dans tous les genres, parce qu'ils leur dûrent à la fois les premières idées de tout; & dès-lors voilà les pilotes, les soldats, les marchands qui composoient les premières colonies débarquées en Grèce, ou du moins les principaux de ces aventuriers, transformés aux yeux des naturels en hommes de génie. Les voilà devenus artistes, législateurs, politiques, théologiens: bien-tôt je vois plusieurs d'entre eux érigés en héros par la reconnoissance ou la flatterie; je vois les Dieux dont ils répandirent le culte par-tout où ils semèrent les arts, regardés comme bienfaiteurs du pays, & les habitans, par une méprise que la superstition & le temps consacrent, leur attribuer l'origine de ces arts établis en même temps que leurs autels. Cérès devient l'inventrice & la déesse de l'agriculture, parce que le même vaisseau qui porta son culte dans l'Attique y porta du blé & des laboureurs. Ainsi furent traités Minerve, Jupiter, Bacchus, Neptune, & les autres divinités originairement étrangères à la nation Grecque.

Les découvertes & l'établissement des différens cultes se suivent dans un ordre chronologique, qui s'éloigne peu de celui dans lequel les colonies orientales vinrent s'établir en Grèce,

& de la date que l'histoire de ces colonies, conduite d'âge en âge jusqu'à la guerre de Troie, nous oblige de donner à leur fondation. Cet accord des traditions entre elles pour le fonds du récit, malgré les variétés de détail, nous autorise à leur croire un fondement historique qu'on démêle en adoptant, avec M. Fréret, les hypothèses d'Hérodote & de Strabon. Si l'on ajoûte que les époques du passage des colonies dans la Grèce se rapportent à celles de l'invasion de l'Egypte par les Pasteurs, de leur expulsion par Sésostris, & des expéditions de ce Prince dans l'Asie mineure & dans la Thrace, on reconnoîtra que la chronologie de ces temps héroïques ou même fabuleux, a dans les faits essentiels un certain degré de certitude que n'a pas, à beaucoup près, l'ancienne histoire de la pluspart des autres Nations.

II. On appeloit Curètes les prêtres de Jupiter dans l'île de Crète, les Corybantes étoient, à parler exactement, ceux de Rhéa sa mère, qui n'avoit dans cette île aucun culte ni public ni particulier, ainsi que nous l'assure Démétrius de Scepsis, cité par Strabon. *Strab. x, 472.* Il ne paroît pas que cette Déesse eût beaucoup d'adorateurs parmi les Grecs; on ne trouve aucune fête établie en son honneur: elle avoit peu de temples, & ces temples n'étoient pas fréquentés. On les nommoit *Metroa:* celui d'Athènes, le plus considérable de tous, servoit de dépôt pour les loix & pour les actes passés entre les particuliers; c'est à cet usage qu'il doit d'être connu, parce que les orateurs le nommoient souvent. *Pausan. 1, 43.* Pausanias en marque la situation; mais il ne parle ni d'autels, ni de statue, ni de sacrifice *(o)*. Il en étoit de Rhéa comme de la Terre & de quelques autres divinités anciennes. Les Grecs ne les avoient

(o) Les Anciens parlent encore de quatre autres temples de Rhéa semblables au *Metroum* d'Athènes, & désignés par le même nom. Le premier à Olympie, le second à Corinthe, le troisième à dix-huit milles environ de *Gythium* dans le Péloponnèse, & le quatrième à Sparte. *Voy. Pausan. l. V, Id. l. II, 121. III, 266, & III, 137.* Encore n'est-il pas certain que tous ces temples fussent dédiés à Rhéa: on le conclud avec vrai-semblance du nom qu'ils portoient; mais celui de *Déesse mère* n'étoit pas particulier à Rhéa, on le donnoit aussi à la Terre & à Cybèle.

pas absolument dégradées, comme Saturne & les Titans; ils en parloient avec respect; ils laissoient subsister leurs autels; mais ils négligeoient leur culte. La superstition s'étoit tournée sans réserve du côté des Dieux qui appartenoient plus particulièrement à la nouvelle religion, à celle de Jupiter, tels que Junon, Minerve, Cérès, Diane, &c.

Le culte de Rhéa ne s'étoit guère conservé que dans la Phrygie occidentale ou Troyenne: encore paroît-il avoir été mêlé dans ce pays à celui de Cybèle, qui étoit une divinité toute différente, quoique la plusspart des Mythologistes anciens & modernes les aient confondues l'une avec l'autre, parce que l'une & l'autre portoient le même nom de *mère des Dieux (p)*. La fable de cette dernière se raconte avec des variétés considérables; mais rien de ce qu'on en rapporte ne convient avec l'histoire de Rhéa, fille du Ciel & de la Terre, sœur & femme de Saturne, qui le trompa sur la naissance de Jupiter, pour préserver ce troisième fils du sort qu'avoient eu Neptune & Pluton ses aînés, qui fit élever dans le secret cet enfant sauvé par artifice, & le mit en état de ravir à son père l'empire du monde.

Telle est la légende de Rhéa dans Hésiode: nous ne pouvons qu'entrevoir ce que les Phrygiens de la Troade débitoient à son sujet; seulement nous savons qu'un jeune enfant jouoit quelque rôle dans ses mystères. C'étoit *Sabazius*, divinité Thracienne, qui selon tous les Scholiastes & les Lexiques anciens étoit la

Strab. x, 470.

(p) Un des hymnes attribués communément à Homère s'adresse à la *mère des Dieux;* mais on ne lui donne pas le nom de *Rhéa*. Elle n'est ni la femme de Saturne, ni la mère de Jupiter, & le poëte lui accorde tous les attributs qui caractérisent Cybèle dans la fable & sur les monumens; les tambours, les crotales, les lions, &c. Dans un autre hymne en l'honneur de la *Terre*, prise souvent pour *Cybèle*, on décore aussi cette ancienne Déesse du titre de *mère des Dieux*. Mais on la dit femme d'Uranus; dès-lors elle a pour fils Saturne, les Titans & Rhéa. Dans ce système Cybèle & Rhéa sont distinctes; mais l'une étant fille de l'autre, on dût aisément les confondre. Au reste la plusspart de ces hymnes, qui couroient sous les noms d'Homère & d'Orphée, sont pleins d'idées contradictoires; c'est une preuve évidente du mélange des traditions, & de l'emploi que les Poëtes en faisoient, sans se donner la peine de les décomposer suivant les règles de la critique.

même que Bacchus. La Dissertation de M. Fréret sur le culte de Bacchus, imprimée dans ce volume & déjà citée plus haut, nous dispense d'entrer là-dessus dans un plus grand détail.

Strabon applique à la célébration des mystères de Phrygie, la formule que Démosthène accusoit Eschine d'avoir chantée dans les rues d'Athènes. Elle est composée de mots dont nos Mythologistes ont cherché l'origine dans les langues orientales; mais pour la trouver ils n'avoient pas besoin de sortir de la Grèce *(q)*.

Agdestis étoit le véritable nom de Rhéa, suivant le même Strabon, qui ajoûte que souvent on la désignoit par le nom des lieux dans lesquels elle étoit singulièrement honorée. De là viennent les surnoms d'Idéenne, de Sipylène, de Dindymène, de Pessinontienne qu'elle portoit, comme Cybèle, depuis qu'on les eut confondues. Mais sous son nom propre d'Agdestis on en débitoit d'étranges histoires, qu'on peut lire dans Pausanias, dans Arnobe & dans l'extrait de Damascius.

Strab. x, 469.

Ces traditions Phrygiennes sur Rhéa & Cybèle, ne paroissent pas avoir été reçûes dans la Grèce. Le poëte Hermésianax, cité par Pausanias, se contentoit de dire que le culte de la mère des Dieux, *Matris magnæ*, devoit son institution au jeune Atys fils de Calaïs, devenu si cher à la Déesse que Jupiter

(q) Voici cette formule, avec l'explication que M. Fréret croit en pouvoir hasarder. *Euoi saboi, hues attes, attes hues.* Tous ces mots sont originairement grecs.

Euoi, formé sur celui de εὖ, étoit une espèce de formule de bénédiction, suivant un ancien cité par Harpocration, équivalente au mot εὖ σοι, *bene tibi sit.* Et de là venoit le verbe εὐάζειν, de même que le titre d'Εὐας, donné à Bacchus, & celui de Εὐαλωσια, donné à Cérès. *Saboi* étoit le titre des initiés ou des mystes de *Sabazius*; & ce nom, de même que celui qu'on donnoit au Dieu, n'étoit probablement qu'une épithète formée de la racine *sebas*, d'où le grec commun avoit dérivé *sebastos*, vénérable, adorable. On doit se souvenir qu'il s'agit ici d'une formule Thracienne, & par conséquent dans un dialecte très-ancien & très-grossier de la langue grecque. Hésychius rend le nom de *Sabazein* par celui d'*Euazein.* Pour le mot *Attes* nous savons que le mot *Atta*, synonyme de *Pappa*, étoit un terme de respect que les jeunes gens employoient en parlant à des hommes plus âgés qu'eux. Ainsi cette formule, qui étoit sans doute le commencement d'un cantique, se pouvoit traduire ainsi : *Quod faustum sit Mystis, Sabazie pater, pater Sabazie, &c.*

jaloux de ce rival le fit tuer par un ſanglier. Cybèle déſeſpérée de ſa mort, mais ne pouvant le faire revivre, cacha ſon corps dans l'antre ſacré du mont-Agdus, l'y rendit incorruptible, & voulut que tous les ans une fête ſolennelle retraçât le ſouvenir de cet évènement.

Il eſt viſible que cette fable avoit été formée ſur celle d'Adonis, comme celle d'Adonis ſur la fiction du meurtre d'Oſiris époux d'Iſis. Pour la conformité plus parfaite on terminoit le deuil par un jour de réjouiſſance. Cette fête connue ſous le nom d'*Hilaria*, tomboit à Rome au lendemain de l'équinoxe. Damaſcius, dans la vie d'Iſidore, rapportoit que celui-ci eut une viſion dans laquelle Atys lui ordonna de célébrer ces *Hilaria*, qui étoient une image de ſon retour à la vie. Racontant ailleurs la fable d'Atys & de Cybèle, ſous les noms de Sydyk & d'Aſtronoé, mais avec quelque différence dans les détails, il ſuppoſe que Cybèle ranima le corps d'Atys; comme Vénus avoit rendu celui d'Adonis à la vie.

Macrob. Satur. II. 1, 21.

Photius, cod. 242, p. 1054 & 1072.

Le nom Phrygien de la Déeſſe eſt écrit Ἄγδιστις dans Héſychius & dans les meilleurs manuſcrits de Strabon; mais ſur une Inſcription publiée par Spon, dans ſes mélanges d'antiquités, on lit ΜΗΤΡΙ ΘΕΩΝ ΑΓΓΙΣΤΕΙ. Dans l'épitome de Strabon, & dans quelques manuſcrits de cet auteur, ce nom eſt écrit Ἄκιστις, Ἄγεστις, Ἄγγιστις. C'eſt que peut-être on donnoit à la même divinité deux noms différens, & l'on peut en effet les tirer l'un & l'autre de la langue Arménienne. Agdiſtis ſera formé des racines *agdſch, puella, filia*, & *Ti domina regina*, abrégé de *tyran, rex, dominus;* d'où les Grecs, & après eux les Latins, ont fait leur *tyrannus*. Agdiſtis paſſoit, dans quelques-unes de ſes légendes, pour fille de Rhéa. Comme la pluſpart des divinités ne furent dans l'origine que des attributs de l'Être ſuprême, détachés de l'idée principale & perſonnifiés, leurs noms n'étoient que des épithètes. D'ailleurs on ſe faiſoit ſouvent un ſcrupule de prononcer les anciens noms, qui paſſoient pour ſacrés; on leur en ſubſtituoit de plus nouveaux, qui ſeuls avoient cours dans le peuple: les autres ignorés des profanes, ne ſe révéloient qu'aux initiés. C'eſt une remarque faite ſouvent par les

Spon. Miſcell. 97.

anciens, & en particulier à l'occasion du nom de Κόρη, *jeune fille*, sous lequel on désignoit communément Proserpine.

A l'égard du nom d'*Anghislis* ou *Anghestis*, tel qu'on le lit sur l'Inscription, M. Fréret croit y retrouver la dénomination Phrygienne de la mère des Dieux, qui dans les anciens monumens & sur les Médailles, est représentée assise & dans une attitude de repos. *Hanghist* en Arménien signifie *repos ;* & avec la finale *ti*, *Hanghisti* sera traduit littéralement par *quiescens regina ;* titre convenable à une Déesse qu'on supposoit avoir remis à ses enfans les rênes de l'Univers.

Lorsque les Romains adoptèrent le culte de Cybèle, ils le reçurent immédiatement des Phrygiens. Pour obéir aux ordres de la Sibylle ils envoyèrent, l'an 205 avant l'ère Chrétienne, chercher à Pessinonte sa statue, qui n'étoit qu'une simple pierre tombée, disoit-on, du Ciel, & dont la chûte est marquée par le marbre de Paros à l'an 1505 avant J. C. Tout ce qui concerne cette fameuse pierre de la mère des Dieux, est savamment approfondi dans une Dissertation de M. Falconet à laquelle nous renvoyons le lecteur; elle est insérée dans ce volume XXIII, page 213 de la partie des Mémoires.

M. Fréret n'examine pas si cette pierre étoit un pyrite lancé par un volcan, ou quelque coquillage pétrifié, du genre des Conchylites: il se contente d'observer que la mère des Dieux n'est jamais représentée sous cette forme sur les monumens & les Médailles; elle y paroît toûjours sous la figure d'une femme assise sur un trône, ou dans un char traîné par des lions. Selon toute apparence on lui donnoit à Rome une figure humaine. Nous lisons dans Zosime que Séréna, femme de Stilicon, ayant eu l'occasion d'entrer dans le temple de cette Déesse, s'empara d'un collier de perles qu'elle avoit au col.

Zosim. l. V, c. 38.

ARTICLE V.

Des Cabires.

CE qui concerne les Cabires est un des points les plus importans & les plus compliqués de la mythologie Grecque. Les

Les traditions qui les regardent sont tellement confuses, & si souvent opposées les unes aux autres, que l'analyse en paroît à peine possible. Les anciens eux-mêmes se contredisoient faute de s'entendre, & les modernes en accumulant, avec plus d'érudition que de critique, leurs différens témoignages, ont embrouillé la matière au lieu de l'éclaircir.

Strabon, dans le passage que nous avons déjà cité tant de fois, semble ne donner au nom de Cabires que les deux significations qu'il attribue à ceux de Dactyles, de Corybantes & de Curètes. Il les considère 1.° comme les ministres de certaines divinités; 2.° comme des espèces de génies, comme des divinités subalternes attachées au service de Dieux supérieurs. Mais cette division n'est pas à beaucoup près suffisante pour concilier les variétés sans nombre, & même les contradictions qui se trouvent entre les Anciens à leur sujet. On doit envisager encore les Cabires sous trois autres points de vûe; 1.° comme des Dieux adorés dans l'île de Samothrace, Dieux du premier ordre, puisqu'on les y qualifioit de *grands* & de *puissans;* 2.° comme des Dieux Égyptiens qu'on croyoit fils de Vulcain, la plus ancienne divinité de l'Égypte, & dont le temple étoit si respecté que l'entrée n'en étoit permise qu'au seul prêtre qui le déservoit; 3.° enfin dans la Grèce on donnoit ce nom à des fils de Vulcain honorés à Lemnos, & dont le culte s'étoit répandu dans les îles voisines, dans l'Asie mineure & dans la Macédoine.

Voilà donc le nom des Cabires pris par les anciens dans cinq acceptions différentes, qu'il faut bien distinguer avant que de rien conclurre des différens passages; & c'est ce que n'ont jamais fait ceux qui ont entrepris de traiter ce point de Mythologie.

Cette division générale, qui peut servir à fixer les idées vagues qu'on se fait des Cabires, est le résultat de l'examen épineux auquel s'est dévoué M. Fréret, dans un long Mémoire qui contient des recherches sur les Cabires & sur les mystères de Samothrace. L'étendue de ce morceau ne nous permet pas de l'insérer ici, même par extrait; nous le réservons pour le

volume XXV. Ce que nous venons de dire n'en eſt que l'annonce & le précis, qui nous a paru néceſſaire pour compléter cet article, que nous terminerons par une réflexion générale, applicable à toutes les diſcuſſions du genre de celles dont il eſt rempli. C'eſt que l'étude de l'hiſtoire Mythologique des anciens n'eſt digne d'occuper les eſprits ſenſés qu'autant qu'ils ſe propoſeront de perpétuer & d'enrichir la langue de la Poëſie, & de faciliter la lecture des écrivains Grecs & Romains, dont les écrits ſont une alluſion continuelle à la fable, ainſi qu'aux événemens des ſiècles héroïques. Ces faits ont à la vérité peu d'importance: mais ils étoient liés au ſyſtème religieux de deux Nations célèbres; elles en ſuppoſoient la réalité. Ils ſont par conſéquent une partie conſidérable de l'hiſtoire de l'eſprit humain; hiſtoire dans laquelle l'homme ſe méconnoîtroit lui-même, ſi elle ne lui donnoit pas le ſpectacle de ſes erreurs & de ſes égaremens.

ECLAIRCISSEMENS GENERAUX SUR LES FAMILLES SACERDOTALES DE LA GRÈCE.

QUOIQUE généralement parlant la dignité sacerdotale ne fût point héréditaire chez les Grecs, l'histoire de presque toutes les villes de la Grèce, celle d'Athènes sur-tout, offre des sacerdoces attachés à certaines familles; & le nombre en est assez considérable pour mériter une attention particulière. Nous avons examiné ce sujet en travaillant aux deux Mémoires que nous lûmes en 1746 & en 1748; le premier sur *l'état des Ministres des Dieux à Athènes;* le second sur *les mystères de Cérès E'leusine.* Ces différens objets sont liés les uns aux autres: ainsi l'on doit regarder comme un résultat des mêmes recherches, & comme une suite du même travail, les deux morceaux dont nous venons de rappeler les titres, & tout ce que nous avons à dire sur les sacerdoces héréditaires dans la Grèce.

Mém. t. XVIII, p. 60.
T. XXI, p. 63.

Nous commencerons par les familles sacerdotales d'Athènes, & ce ne sera qu'après les avoir parcourues, que nous passerons successivement & par ordre à celles des autres villes; ce qui comprendra tout ce qui portoit le nom de Grec, la Grèce proprement dite, les îles de la mer E'gée & les colonies répandues dans l'Asie mineure. Ce sera la matière de trois grandes sections subdivisées chacune en plusieurs articles, qui se suivront séparément de volumes en volumes dans la partie historique des Mémoires de l'Académie. Nous croyons entrer dans ses vûes en nous livrant à ce sujet. Elle l'a jugé digne d'être approfondi, puisqu'en 1744 elle en proposa l'examen pour le concours au Prix littéraire qu'elle distribue tous les ans dans la séance publique d'après Pâques.

PREMIÈRE *SECTION.*
ART. I.

Mais avant que de faire l'énumération des familles Athéniennes consacrées au culte des Dieux, & de donner les détails que nous avons pû recueillir sur chacune en particulier, nous

traiterons quelques points généraux, également applicables à toutes, & dont la discussion nous paroît un préliminaire essentiel.

Un droit de cette nature, remarquable dans une République dont le système proscrivoit toute distinction, trop nuisible à l'égalité des citoyens, donne lieu à plusieurs questions auxquelles il faut d'abord essayer de répondre; & c'est à quoi nous destinerons tout ce premier article de la première section.

I. La question qui s'offre d'abord à l'esprit roule sur l'origine même de ce droit, appartenant à quelques familles. Comment & dans quel temps leur étoit-il devenu propre?

La réponse est facile : un coup d'œil sur l'ancienne histoire d'Athènes suffit pour la faire entrevoir. Ce n'est qu'en remontant jusqu'aux siècles héroïques qu'on aperçoit la raison plausible de cette multitude infinie de cultes divers dont la religion des Athéniens étoit l'assemblage. Avant Thésée, qui peut à juste titre passer pour le fondateur d'Athènes, les Athéniens vivoient dans un grand nombre de bourgs & de hameaux. Chaque bourg, chaque hameau avoit son territoire distinct, ses coûtumes, ses magistrats, ses pratiques religieuses. Thésée en rassembla les habitans pour former une seule ville, & fit dans le gouvernement des innovations considérables, mais qui ne s'étendirent pas à la religion. Content d'établir un culte public & des fêtes générales en l'honneur des divinités tutélaires de l'Etat, il permit à chacun de conserver ses cérémonies & ses traditions particulières. Ainsi tous les Athéniens se trouvèrent réunis dans le culte de Minerve, mais chacun d'eux continua de célébrer séparément les fêtes instituées par ses ancêtres. Ces différens cultes, toûjours observés avec soin, se sont perpétués de siècles en siècles sans s'étendre. Leur époque est la même que celle de la pluspart des sacerdoces héréditaires, établis presque tous sous les Rois prédécesseurs de Thésée.

Plutarc. in Theseo.

Pausan. l. 1, c. 31.

Quoique l'institution de ces sacerdoces soit accompagnée de circonstances particulières, & dont la diversité dépend de celle des occasions, on peut réduire toutes ces origines à trois principales.

1.° Quelques sacerdoces, & ce sont les plus anciens, étoient regardés comme donnés par les Dieux mêmes, à des familles qu'ils s'étoient consacrées par leur propre choix. C'étoit presque toûjours la récompense de l'hospitalité qu'ils en avoient reçûe; car les Dieux descendoient souvent sur la terre: ils aimoient à converser avec les hommes; ils partageoient leurs plaisirs, ils entroient dans leurs querelles; ils étoient leurs amis, leurs défenseurs, & quelquefois leurs rivaux. Telle fut du moins l'opinion de ces siècles ignorans & grossiers, mais simples & peut-être heureux. Les fréquentes apparitions des Dieux & des Déesses, & leurs liaisons avec les héros & les bergers, étoient presque les seuls faits historiques dont se chargeassent les annales du premier âge. Les pères les apprenoient à leurs enfans; elles se transmettoient d'une génération à l'autre en devenant de plus en plus merveilleuses. Les monumens de ces *Epiphanies*, semés de toutes parts, en rappeloient le souvenir: elles étoient le sujet des entretiens & des chansons; & cette branche de la Mythologie est une de celles qui ont été les plus fécondes entre les mains des Poëtes. C'est à cette chimère que nous devons les Philémons & les Baücis. De là sont nées ces allégories ingénieuses, qui rendent le système de la fable en même temps agréable & moral. Ces descriptions intéressantes des plaisirs & des vertus champêtres, ces peintures du bonheur charment encore aujourd'hui les imaginations vives & les ames sensibles. Elles firent plus autrefois; elles influèrent sur les mœurs avec un empire que n'auroient pas eu les préceptes des législateurs & les maximes des philosophes. L'illusion est trop souvent nécessaire aux hommes: il falloit tromper les premiers Grecs pour les civiliser, pour les rendre à la fois meilleurs & plus sociables. Les siècles les plus grossiers ne furent pas les moins vertueux, parce qu'on peut être bien-faisant sans être poli. C'est que la politesse, toûjours superficielle & souvent fausse, se borne à remplir les loix de la société; loix arbitraires, que le hasard, le caprice & la mode varient sans cesse: mais la bien-faisance s'exerce sur les besoins réels de l'humanité; & pour être bien-faisant il suffit d'être homme & de réfléchir

ſur ſoi-même. Cette idée de la préſence des Dieux, de leur commerce fréquent avec les mortels, & du prix que leur reconnoiſſance toute-puiſſante attachoit à l'hoſpitalité, avoit contribué ſur-tout à rendre l'exercice de cette vertu commun; & l'on ſent combien la pratique en devoit être eſſentielle & recommandable, dans un temps où les routes étoient peu frayées, les terres en friche, les forêts immenſes, les habitations iſolées, la communication d'une contrée à l'autre difficile & ſouvent impraticable. Auſſi l'héroïſme de ces temps reculés conſiſtoit-il principalement à purger les campagnes des brigands dont elles étoient infeſtées. Ce ſont-là les travaux d'Hercule, les exploits de Théſée, de Philoctète & de leurs pareils; & tandis que ces guerriers conſacroient leur valeur & leur force au repos de l'humanité, les habitans paiſibles des hameaux & des bois offroient l'hoſpice aux voyageurs. Ils les regardoient comme des envoyés de Jupiter; pour peu même que ces étrangers euſſent un extérieur noble & majeſtueux, ils les prenoient pour des habitans de l'Olympe, ou du moins pour des héros. Pleins de reſpect pour leurs hôtes, ils leur dreſſoient ſouvent des autels auprès de ces chaumières qu'ils n'avoient pas dédaignées pour aſyles. Miniſtres nés de ces nouveaux cultes, ils les recommandoient à leurs deſcendans; l'obſervation s'en perpétuoit dans les familles: elles avoient commencé par s'en faire une loi; elles finirent par s'en faire une prérogative, une diſtinction utile, un titre inconteſtable de nobleſſe & d'ancienneté.

2.° Quelques familles étoient en poſſeſſion de certains ſacerdoces, parce qu'elles ſe prétendoient iſſues des inſtituteurs de certaines fêtes, ou de ceux qui les avoient apportées dans la Grèce.

3.° D'autres enfin poſſédèrent de tels privilèges à titre de conceſſions faites à leurs aïeux par les Rois, maîtres alors d'accorder des graces de cette nature, comme étant à la fois chefs de la Religion & de l'Etat, Pontifes & Souverains. C'eſt une vérité trop connue pour avoir beſoin d'être prouvée. Athènes en particulier conſervoit dans ſon gouvernement une trace évidente du droit qu'avoient eu ſes Rois de préſider

aux fêtes solennelles. C'est l'usage invariable où se maintinrent les trois premiers Archontes, d'offrir en personne certains sacrifices publics aux Dieux de la patrie. Le second de ces magistrats, chargé spécialement du soin de la Religion, portoit en conséquence une couronne avec le titre d'Archonte roi : sa femme s'appeloit Reine des sacrifices, & remplaçoit, dans les cérémonies les plus augustes, les Reines épouses des anciens monarques. C'est que les Rois avoient eu l'adresse de s'attribuer exclusivement certaines fonctions religieuses, comme inséparables de la royauté. On voit sans peine quels furent leurs motifs. En se rendant par-là nécessaires, ils espéroient mettre le trône à l'abri des révolutions ; & s'il fut en effet quelque moyen de défendre le pouvoir monarchique contre le génie entreprenant d'un peuple né pour la liberté, c'étoit de l'unir étroitement au culte religieux. Mais le destin d'Athènes étoit de secouer le joug des Rois. En les proscrivant néanmoins on conserva leur titre. Le peuple avoit besoin d'un personnage qui les représentât dans les cérémonies, dont il les avoit cru long-temps les ministres essentiels; & le second des Archontes fut chargé de jouer ce rôle avec toute la pompe & l'éclat de la majesté suprême. La Superstition, qui prend aisément l'alarme, mais qu'un rien rassure, auroit peut-être, sans cet accommodement fait avec elle, rompu toutes les mesures de la Politique, & maintenu les Rois. Elle les abandonna dès qu'elle crut pouvoir se passer de leur ministère; & ce jeu s'est répété depuis avec le même succès à Rome, où l'on vit, après l'expulsion des Tarquins, un roi des sacrifices figurer dans le nombre des ministres subordonnés au grand Prêtre.

Tit. Liv. l. II, c. 2.

A quelque titre que fût établie dans une famille la succession au sacerdoce, cette prérogative en supposoit l'illustration très-ancienne. En effet le sacerdoce étoit, dans les premiers temps, l'apanage de la noblesse, c'est-à-dire des citoyens les plus distingués par leur rang, soit qu'ils le dussent à leur mérite, soit qu'ils l'eussent hérité de leurs aïeux; car le terme de noblesse, appliqué précisément aux anciens dans le sens qu'il a parmi nous, seroit une faute énorme contre l'idée que l'histoire

Plutarch. in Theseo.

nous donne des mœurs Grecques. La division faite par Thésée avoit distingué différens ordres entre ses Sujets; & ce fut toûjours du premier de ces ordres que dans la suite on tira les Prêtres & les Magistrats.

Suidas in voce Εὐμολπίδαι.

Les familles sacerdotales jouissoient d'une grande considération. Leur privilège, quoique grand, quoique capable de faire des jaloux, passoit pour inviolable; on en respectoit l'origine; l'État même s'en rendoit pour ainsi dire le garant: & lorsque la République donnoit à quelques étrangers le droit de bourgeoisie, elle exceptoit les sacerdoces héréditaires du nombre de ceux auxquels elle leur donnoit part. Tous les avantages du citoyen suivoient en effet le droit de bourgeoisie; quiconque le recevoit, dès-lors pouvoit prétendre à tout, si ce n'est à la dignité d'Archonte. Nous en avons la preuve dans le decret par lequel les habitans de Platée furent déclarés citoyens d'Athènes.

Demosth. in Neæram.

II. Comme l'adoption étoit en usage chez les Athéniens, on pourroit demander si les Prêtres revêtus de sacerdoces héréditaires, avoient le droit de les transmettre à leurs enfans adoptifs. Quoiqu'aucun texte formel ne fournisse la réponse de cette question, la négative nous paroît plus vrai-semblable, parce qu'il n'est pas naturel qu'un particulier pût disposer seul d'un droit appartenant à toute une famille. Il en eût disposé si l'effet de l'adoption avoit pû s'étendre jusque-là; car l'adoption étoit un acte libre, dont la validité ne dépendoit point du concours des parens. Un simple Athénien ne pouvoit adopter un étranger, parce que c'eût été donner à la République un citoyen sans son aveu. La même raison nous porte à croire qu'en introduisant dans une famille un citoyen né dans une autre, on ne lui communiquoit pas les prérogatives données par la naissance à tous ceux qui la composoient.

Plutarc. in Lycurg. orat.

Les races sacerdotales aimoient à s'unir entre elles. On voit dans la vie de Lycurgue l'orateur, par Plutarque, l'exemple d'une double alliance entre les Eumolpides, ministres héréditaires de Cérès Eleusine en qualité de descendans d'Eumolpe, & les Etéobutades, prêtres nés de Minerve & de Neptune comme

comme iſſus de Butès, ancien Prince du ſang royal d'Athènes, & le premier Pontife qu'ait eu le temple conſacré dans la citadelle à ces deux divinités. Il arrivoit de-là que deux ſacerdoces différens ſe trouvoient quelquefois réunis dans la même perſonne. On tire encore de la vie du même Lycurgue des preuves, ou du moins des inductions très-plauſibles, que les deſcendans par femmes étoient admis aux ſacerdoces attachés à certaines familles, comme ceux de la ligne maſculine; & que dans certains cas, ces dignités étoient la dot qu'une fille recevoit de ſon père, & qu'elle tranſmettoit en propre à ſon mari.

Mais pour jouir des ſacerdoces auxquels on étoit appelé par la naiſſance, il falloit avoir rempli quelques formalités eſſentielles.

Demoſth. paſſim.

La première, tellement indiſpenſable qu'on ne paſſoit pas même pour citoyen, juſqu'à ce qu'on s'en fût acquitté; c'étoit d'être inſcrit dans le regiſtre de la *curie* à laquelle on appartenoit, & dans le rôle du *peuple* Δῆμος, c'eſt-à-dire, du bourg où l'on étoit cenſé réſident. Ceci a beſoin d'un détail où nous entrerons ſans peine, dans la vûe de répandre quelque jour ſur la forme intérieure de la république d'Athènes.

Harpocration, in voce Γεννῆται.

Les Athéniens étoient diſtribués par *tribus:* chaque tribu ſe diviſoit en trois *curies (a);* & chaque curie ſe ſubdiviſoit en trente *familles.* Ce mot ne doit pas ici ſe prendre dans ſa ſignification ordinaire; il ne s'agit pas de perſonnes unies par le ſang, & iſſues d'une tige commune. Chaque famille étoit un corps politique compoſé de pluſieurs familles différentes, qui placées dans la même curie, avoient contracté entre elles une ſorte de ſociété; l'union de ces familles particulières faiſoit de toutes enſemble comme une famille générale. Au temps de Théſée, on comptoit dans la ville quatre tribus, douze curies, trois cens ſoixante *familles.* Dans la ſuite les tribus ſe

(a) Le mot Φρατρία, dont les Grecs ſe ſervoient, nous a ſemblé ne pouvoir être mieux rendu que par celui de *curie;* parce qu'il s'agit ici d'une diviſion civile, & qu'il faut traduire pluſtôt l'idée que l'expreſſion même, que nous pourrions rendre par le terme de *confrérie*, ſi nous avions à parler d'aſſociations religieuſes.

Herodot. lib. V. c. 66.

multiplièrent : Cliſthène en fit dix ; & depuis on en compta juſqu'à *(b)* treize.

A cette première répartition s'en joint une ſeconde en *peuples* ou bourgades ; veſtige ſubſiſtant de l'ancienne diviſion de l'Attique en villes, bourgs, hameaux, dont Athènes étoit le centre. Meurſius en compte cent quatre-vingt-ſix ; & Spon en a découvert quelques-uns inconnus à cet auteur. Théſée réunit les Athéniens épars, & tâcha d'en attirer le plus grand nombre dans la capitale : mais, malgré cette réunion, les bourgades n'étoient pas reſtées deſertes ; & même les familles tranſplantées dans la ville n'avoient pas perdu la trace de leur première origine. Elles continuèrent à porter le nom du lieu dont elles étoient ſorties. Tout Athénien, même habitant de la cité, avoit ſa bourgade, dont il ajoûtoit le nom au ſien, comme un titre patronymique & diſtinctif : toutes les bourgades étoient réparties dans les différentes tribus.

Meurſius, de Pagis Atticæ.

Chaque citoyen d'Athènes faiſoit donc partie d'un *peuple* & d'une *tribu ;* & dans cette tribu il avoit ſa *curie* & ſa *famille.* Les peuples & les curies avoient des regiſtres, où l'on étoit obligé de s'inſcrire.

On commençoit par celui de la curie, où l'on ſe faiſoit enregiſtrer dès l'âge de quinze ans. Le troiſième jour des *Apaturies* étoit deſtiné pour cette formalité. Un père amenoit ſon fils au chef de la curie ; des inſpecteurs lui faiſoient ſubir l'examen ordonné par les loix. Enſuite, après un ſerment prêté devant l'autel d'Apollon, ou de quelqu'autre divinité tutélaire, le père proteſtoit que cet enfant étoit ſon fils, né d'une mère Athénienne en légitime mariage : il lui donnoit un nom, que ſur le champ on portoit ſur le regiſtre, avec le ſien même & celui de ſa bourgade. Ce regiſtre s'appeloit *regiſtre commun*, parce qu'il étoit commun à tous ceux qui compoſoient la curie.

Ariſtoph. Schol. ad Veſp.

Suidas.

Demoſth. in Bœot. & Eubulid.

(b) Les trois dernières appartiennent à des temps poſtérieurs, & doivent leur origine à l'adulation ſervile des Athéniens. Ils les établirent en l'honneur de Ptolémée, d'Attale & d'Hadrien, & leur donnèrent le nom de ces Princes.

A dix-huit ans on alloit s'inſcrire dans le rôle de la bourgade; & ce ſecond enregiſtrement donnoit, avec l'émancipation, la jouiſſance de tous les droits attachés au titre d'Athéniens.

Harpocrat.

Devenus citoyens par cette double formalité, ils entroient en poſſeſſion des priviléges de leur famille; & ſi leur famille étoit une race ſacerdotale, ils pouvoient aſpirer au ſacerdoce, pourvû que d'ailleurs ils fuſſent doués de toutes les qualités qu'on exigeoit des miniſtres ſacrés, exempts des défauts regardés comme incompatibles avec les fonctions religieuſes, & diſpoſés à ſe ſoûmettre ſoit aux privations, ſoit aux devoirs impoſés par les loix du temple où la naiſſance leur aſſignoit un rang.

Heſych. etymolog. Auct. Æſchin. in Timarch.

Après avoir fait leurs preuves & rempli toutes les formalités, ils étoient agréés, choiſis, poſſeſſeurs du titre; mais le droit d'exercer dépendoit encore de deux cérémonies indiſpenſables. La première étoit la conſécration; des prières, des vœux, des ſacrifices, en faiſoient l'eſſence. Démoſthène nous a conſervé la formule du ſerment des quatorze prêtreſſes de Bacchus, adjointes à la *Reine des ſacrifices* dans les myſtères ſecrets auxquels elle préſidoit. Cette formule peut nous donner une idée de toutes les autres. L'Archonte roi, comme ſurintendant de la religion, avoit ſans doute le droit d'en conſacrer les miniſtres, & c'eſt entre ſes mains qu'ils prêtoient ſerment. Du moins la nature de ſes autres fonctions nous autoriſe à lui attribuer celle-ci comme un droit de ſa charge: c'étoit ſa femme, Reine des ſacrifices, qui recevoit le ſerment des Prêtreſſes dont nous venons de parler; preuve indirecte qui fonde l'attribution de laquelle il s'agit ici.

Demoſth. in Nearam.

Demoſth. ibid.

La ſeconde cérémonie eſt l'inſtallation. Quand le ſacerdoce n'étoit qu'annuel ou pour un terme fixe, le Prêtre dont le temps venoit d'expirer avoit, ſelon toute apparence, le droit d'inſtaller ſon ſucceſſeur. Mais ce n'eſt point le cas des ſacerdoces héréditaires, dont la pluſpart étant perpétuels, ne vaquoient que par mort. Nous ne voyons guère que l'Archonte roi qui pût alors être chargé de l'inſtallation; ce qui néanmoins doit ſe reſtraindre & s'expliquer.

Nous ne croyons pas que l'Archonte roi fût chargé seul de consacrer aux dieux, & d'installer dans les temples tous les prêtres indistinctement; nous présumons qu'il partageoit ce soin avec les magistrats particuliers, qui sous le nom de Φιλοϐασιλέες ou de *Rois des tribus*, tenoient dans chaque tribu le même rang qu'il avoit dans l'Etat. La conformité des titres indique des fonctions pareilles. Les rois des tribus formoient un tribunal présidé par l'Archonte roi, & dont le ressort se bornoit à des objets relatifs à la religion. Ne peut-on pas inférer de-là qu'ils installoient les prêtres attachés à leur tribu, & que l'Archonte leur chef n'installoit que ceux de la République? En effet, la distinction des deux espèces de culte dans Athènes, a dû s'étendre aux ministres sacrés. Les uns étoient attachés aux dieux de la patrie, dont les fêtes se célébroient par le corps entier de l'Etat, comme Minerve-Poliade, Neptune-Erechthée, Cérès-Eleusine, Cérès-Thesmophore; les autres n'étoient prêtres que des divinités particulières à chaque tribu, à chaque curie, à chaque *famille:* car chacune de ces sous-divisions avoit ses dieux. Toutes ensemble avoient des loix communes, des magistrats & des conseils généraux; toutes ensemble assistoient aux mêmes assemblées, & prenoient une part égale à l'administration des affaires: toutes séparément avoient des juges, des chefs, des tribunaux particuliers, un culte, des traditions, des pratiques personnelles. En un mot, Athènes étoit une grande République, formée par l'assemblage de petites Républiques unies entre elles sans cesser d'être distinctes.

Pollux, l. VIII. *Hesych.* *Pauf. l. I, c. 31.* *Harpocr.* *Lysias adv. Pancleonem.*

ART. III. On peut demander enfin, & cette question est la plus difficile de toutes celles qui intéressent en général les sacerdoces attachés à certaines familles; on peut demander, si ces places se transmettoient par succession du père aux enfans, ou si elles étoient électives, c'est-à-dire, si lorsqu'elles vaquoient, tous ceux de la famille avoient également droit d'y prétendre. Dans le premier cas, la succession se régloit-elle par l'ordre de la naissance, ou le père revêtu du sacerdoce se donnoit-il à son gré un successeur parmi ses enfans? Dans le second cas, à qui

appartenoit le droit d'élire? étoit-ce à l'Archonte roi ou aux rois des tribus? au peuple aſſemblé, ou ſimplement à la tribu, à la curie, à la *famille*, en prenant ce mot dans l'acception la plus étendue? enfin étoit-ce aux parens à choiſir entre eux un Sujet?

Avant que de diſcuter la queſtion, remarquons qu'elle ne peut s'appliquer aux ſacerdoces qui exigeoient le célibat, comme la dignité d'Hiérophante à Eleuſis; & qu'ainſi l'alternative n'a lieu que pour ceux qui n'étoient pas incompatibles avec le mariage. Telle étoit entre autres la ſouveraine ſacrificature de Neptune-Erechthée.

Pluſieurs raiſons nous portent à croire que ceux mêmes de la dernière eſpèce n'ont pas été ſucceſſifs. S'ils s'étoient tranſmis en ligne directe du père aux enfans, ſans égard aux lignes collatérales, ils auroient dès-lors été conſtamment attachés à la même branche, par une ſorte de ſubſtitution qui n'eſt pas vrai-ſemblable. Quelle apparence en effet qu'une partie de la famille jouît ſeule d'une prérogative commune à la race entière? au lieu d'une diſtinction réelle, les autres n'auroient eu qu'un droit inutile. Cette réflexion eſt fortifiée par des exemples tirés de la famille de Lycurgue l'orateur, déjà citée pluſieurs fois. Ce Lycurgue étoit de la race des Etéobutades: mais il n'avoit pas exercé la ſouveraine ſacrificature de Neptune, héréditaire dans ſa maiſon; & cependant ſes deux fils furent l'un & l'autre revêtus de cette dignité. Le ſecond nommé Lycophron fut la tige d'une poſtérité nombreuſe; mais ſes deſcendans n'héritèrent point de ſa place. Après lui le ſacerdoce ſortit de ſa branche, pour n'y rentrer que deux fois à différentes repriſes, & dans un intervalle de pluſieurs générations.

Plutarch. in Lycurg. orat.

On lit dans Pauſanias, qu'Aceſtie, deſcendante de Thémiſtocle, vit tous ſes ancêtres, depuis ſon biſaïeul, *Lampadophores* de Cérès-Eleuſine, & que ſon frère, ſon mari, enfin ſon fils, remplirent auſſi les mêmes fonctions: ce que l'écrivain Grec remarque comme une ſingularité, comme un bonheur rare & même unique. Concluons de ſa ſurpriſe que ce ſacerdoce n'étoit pas héréditaire; car s'il l'eût été, ſur quoi

Pauſan. l. 1, c. 37.

Paufanias fe récrioit-il? Sur ce qu'Aceftie a vû fon bifaïeul? ce n'eft pas un bonheur fans exemple : fur ce que la même dignité paffa de fes ancêtres à fes defcendans ? rien de plus fimple, en la fuppofant fucceffive. Mais que tous ceux de fa ligne aient occupé fucceffivement une place qui n'étoit pas héréditaire, voilà le merveilleux, voilà fur quoi Paufanias félicite Aceftie; parce que Paufanias avoit ou feignoit d'avoir la plus haute idée des myftères d'Eleufis, & qu'en conféquence tout ce qui fe rapportoit à ce culte lui paroiffoit grand.

Mais fi les facerdoces attachés dans Athènes à certaines familles étoient électifs, ainfi que nous le préfumons, à qui le droit d'élire en pareil cas appartenoit-il? c'eft la feconde partie du problème. Effayons de la réfoudre comme la première.

Le peuple n'avoit point de part à ces fortes d'élections, qu'on ne regardoit pas comme affaires d'Etat. On fait en général que les Athéniens étoient fort difficiles à raffembler, & qu'il fallut même prendre le parti de les attirer à la place publique par l'appas d'une diftribution en argent: ce qui auroit rendu les élections dont il s'agit trop rares & trop coûteufes; & fi elles s'étoient faites fans intérêt, nous trouverions dans Ariftophane quelque plaifanterie fur cette différence.

D'ailleurs, il eft conftant que l'affemblée du peuple ne fe mêloit point de ce qui n'intéreffoit en particulier qu'une tribu. Les tribus feuls élifoient leurs propres magiftrats: elles fe donnoient un chef, qui fous le nom d'Epimélète *(c)*, ou administrateur, préfidoit à tout. Or fi le peuple ne s'ingéroit pas dans le gouvernement intérieur d'une tribu, à plus forte raifon n'entroit-il pas dans ce qui concernoit uniquement une famille particulière.

Demofth. in Theocrin.

Difons la même chofe de la tribu elle-même: car elle fe divifoit, comme nous l'avons obfervé ci-deffus, en trois curies,

(c) Originairement le chef d'une tribu fe nommoit Phylarque; mais depuis que ce terme eut perdu fa fignification naturelle & primitive, en devenant le titre d'une dignité militaire, on y fubftitua le nom d'Epimélète, afin d'éviter toute équivoque, & de n'être pas fans ceffe dans le rifque de confondre le commandant d'une troupe avec un magiftrat.

qui chacune avoient leur chef qu'elles seules choisissoient, & qui désigné par le nom de *Phratriarque*, étoit pour elles ce que l'Epimélète étoit pour les tribus. Ces différentes portions de la République, réciproquement libres dans le choix de leurs magistrats particuliers, jouissoient de la même indépendance dans celui des ministres du culte qui leur étoit propre; car c'étoit autant de corps distincts, en même temps civils & religieux. *Mon père*, disoit Eschine, *est de la Curie qui a des autels communs avec les Etéobutades.* De ces curies les unes adoroient Cérès-Thesmophore & Proserpine; les autres Apollon & Diane, Cybèle, Minerve, ou Vénus. On voyoit Castor & Pollux honorés d'un culte particulier par les habitans de Céphale: ceux de Phlya montroient les autels de Bacchus *Floride*, de Diane *Lucifère*, & des Nymphes Isménides: chez les Marathoniens Hercule avoit un temple; Diane Amarysie chez les Athmonéens. Or tous les ministres de ces divinités locales étoient élûs par les seuls habitans de chaque lieu. *J'ai été choisi*, dit Démosthène au nom d'un de ses cliens, *par ceux de ma curie, pour tirer au sort avec les plus distingués d'entre nous, le sacerdoce d'Hercule.* De ce que la tribu ne se mêloit pas de régir la curie, il résulte qu'elle ne prétendoit pas davantage influer sur ce qui se passoit dans une famille.

Æschin. de falsâ legat.

Pausan. l. 1, c. 31.

Demosth. in Eubulid.

Appliquons le même raisonnement à la curie dont cette famille dépendoit, & concluons que les familles sacerdotales étoient seules chargées du choix dont il s'agit. Selon toute apparence l'Archonte roi présidoit à ces élections, lorsqu'on avoit à disposer d'un sacerdoce public, tels que ceux de Minerve-Poliade & de Cérès-Eleusine. Mais ce soin, à l'égard des sacerdoces particuliers, regardoit les rois particuliers de chaque tribu.

Après tout, il étoit naturel que les dépositaires d'un culte eussent le droit d'en choisir le ministre; c'est une suite presque nécessaire de la prérogative dont ils jouissoient. Un passage d'Eschine appuie cette réflexion. Cet orateur après avoir observé, dans son discours contre Ctésiphon, que quiconque exerçoit à Athènes une fonction publique, quelle qu'en fût la

Æschin. in Ctesiph.

nature & l'objet, devoit rendre compte de ſon exercice, ajoûte *que les Prêtres ſont comptables auſſi-bien que les autres, & non ſeulement les Prêtres en particulier, mais les familles ſacerdotales en corps ; les Eumolpides, les Ceryces, &c.* Paroles remarquables, & que nous croyons pouvoir citer comme une preuve que le choix en queſtion étoit réſervé aux familles mêmes. De quoi les familles auroient-elles été comptables, ſi elles ne l'étoient pas d'un ſujet qu'elles fourniſſoient? & devoient-elles en répondre, ſi elles n'avoient eu la liberté de le choiſir?

Pollux met au nombre des fonctions de l'Archonte roi, celle de juger les différents qui s'élevoient dans les familles ſacerdotales. Ces différents nous paroiſſent ſuppoſer que les ſacerdoces dont nous parlons étoient électifs, & que l'élection étoit remiſe aux familles. Un ſacerdoce héréditaire de père en fils, ou un ſacerdoce électif, mais pour lequel le choix n'auroit pas dépendu de la famille, n'euſſent jamais été dans le cas d'occaſionner des diſputes entre ceux qui la compoſoient.

Reſte à ſavoir en quelle forme le choix ſe faiſoit : ſi c'étoit par voie de ſuffrage, ou par le ſort ; car ces deux ſortes d'élections étoient uſitées à Athènes, ſoit pour les prêtres, ſoit pour les magiſtrats. Il y avoit même des cas où l'une & l'autre s'employoient à la fois, comme pour le ſacerdoce d'Hercule dont parle Démoſthène dans un paſſage déjà cité.

Il paroît que les élections dont il s'agit ici, ſe faiſoient par ſuffrages : cette façon d'y procéder juſtifioit la rigueur de la loi qui rendoit les familles entières reſponſables du miniſtre choiſi pour les repréſenter. D'ailleurs l'exemple des ſix perſonnes de la même branche, qui de père en fils exercèrent les fonctions de Lampadophores de Cérès-Eleuſine, eſt une preuve que ce choix n'étoit pas confié à l'arbitrage inconſtant du ſort.

Pauſan. l. 1, c. 37.

Voilà tout ce que nous avons pû recueillir de général ſur les ſacerdoces attachés à des familles d'Athènes. Nous examinerons dans les articles ſuivans chaque famille ſacerdotale en particulier.

ESSAI

ESSAI
SUR LA CHRONOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ÉCRITURE.

QUOIQUE la chronologie générale de l'Hiſtoire Sacrée ſoit un des principaux objets qui, depuis le ſecond ſiècle du Chriſtianiſme, ont occupé les Critiques Juifs & Chrétiens, elle n'eſt pas à beaucoup près éclaircie comme elle mériteroit de l'être; & l'on ne s'accorde pas encore ſur les dates des événemens les plus conſidérables. Tels ſont le commencement & la fin de la captivité de Babylone, la fondation du temple par Salomon, l'Exode ou la ſortie d'Egypte, la vocation d'Abraham & le déluge. Ces époques importantes ont été des ſujets de controverſe entre les chronologiſtes qui ont le plus réfléchi ſur la matière.

M. Fréret attribue moins cette variété de ſentimens à la difficulté du ſujet qu'au défaut des méthodes ſuivies juſqu'à préſent. Il en propoſe une autre dans le Mémoire dont nous allons donner le précis, & qu'il ne nous a lû que comme l'eſſai d'un ouvrage plus étendu, dont ſa mort nous a privés.

L'Ecriture fournit deux moyens de déterminer les dates des événemens qu'elle rapporte. Le premier conſiſte à raſſembler & à lier enſemble un certain nombre de paſſages où la durée des principaux intervalles ſe trouve marquée; le ſecond à ranger le détail des faits qu'elle raconte dans un ordre chronologique d'où puiſſe réſulter une durée générale.

Ce dernier moyen, qui demande un grand travail, ne peut conduire à la certitude, parce que nous n'avons pas entre les mains les originaux des livres hiſtoriques de l'Ecriture. On ſait que les livres des Rois & les Paralipomènes ne ſont que des abrégés qui renvoient ſans ceſſe le lecteur à des chroniques plus anciennes, à des hiſtoires plus étendues. Ces abrégés peu méthodiques omettent pluſieurs faits; & pluſieurs de ceux

qu'ils contiennent étant pris de différens ouvrages, ne paroiſſent pas toûjours s'accorder enſemble. Pour former une chronologie générale de ces livres, on eſt réduit à les expliquer, à les concilier par des interprétations toûjours conjecturales, & qui n'ont par elles-mêmes aucune autorité. Auſſi voyons-nous les Critiques occupés ſans ceſſe à ſe combattre réciproquement & à détruire les hypothèſes les uns des autres, ſans qu'aucun d'eux ait encore pû former un ſyſtème auquel le plus grand nombre de gens de Lettres ait cru devoir ſouſcrire.

Suivant M. Fréret ils ont échoué dans leurs entrepriſes; parce qu'ils n'ont pas eu recours au premier moyen; c'eſt-à-dire à la réunion des paſſages où les durées principales ſont énoncées clairement. Ce moyen lui paroît en même temps le plus court, le plus facile & le plus aſſuré. C'eſt le procédé qu'il ſuit dans ce Mémoire, dont nous diviſerons l'extrait en deux articles, pour répandre plus de jour ſur les diſcuſſions dont il eſt rempli.

ARTICLE I.

Temps écoulés depuis la naiſſance d'Abraham juſqu'à la ruine du Temple de Jéruſalem.

1.° MOYSE, dans la Genèſe, nous aſſure en termes poſitifs que le ſéjour des deſcendans de Jacob en Egypte fut de *quatre cens trente ans* juſqu'au paſſage de la mer rouge. Le texte hébreu eſt formel ſur cet article; & les endroits du nouveau Teſtament que quelques auteurs emploient pour infirmer le témoignage de ce texte, ſerviront à le fortifier, s'ils ſont pris dans le ſens le plus ſimple & le plus naturel.

2.° L'auteur du ſecond livre des Rois nous apprend que l'intervalle écoulé depuis l'Exode juſqu'à la fondation du temple par Salomon, a été de *quatre cens ſoixante & dix-neuf ans* révolus, en ſorte que cette fondation ſe fit au ſecond mois de l'an 480 après la ſortie d'Egypte. Ces deux durées jointes enſemble compoſent une ſomme de neuf cens neuf ans, depuis

l'arrivée de Jacob en Egypte jufqu'à la fondation du temple. Si l'on ajoûte les *deux cens quatre-vingt-dix ans* écoulés depuis la naiffance d'Abraham jufqu'au voyage de Jacob, intervalle fur lequel tous les Critiques font d'accord, on aura *onze cens quatre-vingt-dix-neuf ans* depuis la fondation du temple en remontant jufqu'à la naiffance d'Abraham, c'eft-à-dire, jufqu'à l'époque à laquelle commence l'hiftoire de la nation Juive.

La durée des temps écoulés depuis le déluge jufqu'à la naiffance d'Abraham, ne fouffre guère d'autre difficulté que celle qui réfulte de la variété des textes : mais il faut convenir que cette variété eft très-grande. Le texte Hébreu des Mafforètes, fuivi par S.t Jérôme, ne donne à cette durée que trois cens cinquante-deux ans. Elle eft de mille deux ans felon le texte Samaritain, & de onze cens trente-deux fuivant celui des Septante. Aujourd'hui la plufpart des chronologiftes croient avoir la liberté du choix entre ces différens textes ; & prefque tous paroiffent s'être déterminés en faveur de la durée la plus étendue. Ils la préfèrent avec raifon, par égard pour les anciennes traditions hiftoriques des Egyptiens, des Chaldéens, des Indiens & des Chinois.

Effayons de lier ces dates de la naiffance d'Abraham, de l'entrée de Jacob en Egypte, de l'Exode & de la fondation du temple de Salomon avec la chronologie générale, & de les attacher à une époque dont la diftance à notre temps foit connue.

Le Prophète Jérémie, témoin de la prife de Jérufalem & de la ruine du temple par Nabuchodonofor, donne à ces événemens pour date la dix-neuvième année du règne de ce Prince. Il nous apprend que Sédécias, roi de Juda, fut arrêté après la prife de la ville, & remis entre les mains du roi de Babylone, qui le fit aveugler en punition de fes révoltes. La prife de Jérufalem, la deftruction du temple, & quelques-autres événemens relatifs à ces deux faits, font datés dans la Prophétie & dans le quatrième livre des Rois, par le mois & par le quantième du mois de l'année Juive, qui avoit commencé au mois pafchal de l'année 19 de Nabuchodonofor.

La tradition Juive ajoûte à ces dates celle du détrônement de Sédécias, ou celle du jour auquel le roi de Babylone fit aveugler ce Prince, après avoir fait égorger ses fils en sa présence.

L'année dix-neuf de Nabuchodonosor commence dans le canon astronomique au 17 janvier 586 avant l'ère chrétienne; & dans cette année 586, le septième jour de la huitième lune, jour marqué par un jeûne en mémoire de l'aveuglement de Sédécias, répondit au 25 de septembre. Par-là nous avons la date précise de la fin des règnes de Juda & du royaume de Jérusalem. Il ne s'agit plus que de la lier avec celle de la fondation du temple par Salomon: ce qui doit se faire par la durée des règnes postérieurs à cette fondation.

La durée de ces règnes dans la succession des rois de Juda, prise littéralement & telle qu'elle est exprimée, donneroit un intervalle de quatre cens trente ans cinq mois & dix jours, depuis la fondation du temple au second mois de la quatrième année de Salomon, jusqu'à la destitution de Sédécias, dont on évalue le règne à onze ans. En ôtant de cette durée de quatre cens trente ans trois mois & dix jours, les sept mois & sept jours de l'année Juive, qui commença au printemps de l'an 585, le 16 de mars, jour de la nouvelle lune Paschale; nous aurons quatre cens vingt-neuf ans dix mois & trois jours, c'est-à-dire, quatre cens vingt-neuf ans deux cens quatre-vingt-dix-huit jours, lesquels ajoûtés à cinq cens quatre-vingt-cinq ans Juliens & deux cens quatre-vingt-dix jours dont la nouvelle lune Paschale précéda l'ère vulgaire, nous feroient remonter au septième de mai de l'an 1016 avant J. C. Ce septième jour de mai doit avoir été l'un de ceux de la seconde lune de l'année Juive, & voisin de la pleine lune. Ainsi nous pourrions le donner pour époque à la fondation du temple par Salomon, si des raisons très-fortes, développées par M. Fréret dans le second article, ne l'obligeoient à croire la durée de la dynastie de Juda plus longue d'un peu plus de six ans qu'elle ne le paroît par l'addition des

règnes particuliers, & conféquemment à fuppofer d'environ quatre cens trente-fix ans l'intervalle de temps écoulé entre la fondation du temple & la ruine de Jérufalem; ce qui feroit remonter cette fondation à l'an 1023 avant J. C.

En remontant de cette année 1023 avant J. C, l'Exode tombera dans l'année 1501; l'arrivée de Jacob en Egypte dans l'année 1931; & la naiffance d'Abraham dans l'année 2221 avant cette même ère. Le déluge fe trouvera, fuivant le texte hébreu, dans l'année 2573; felon le manufcrit des Samaritains, dans l'année 3223, & fuivant celui des Septante, dans l'année 3353 à peu près. Nous difons à peu près, à caufe des variétés qu'ont entre elles les différentes copies de la verfion des Septante.

Suivant ce calcul, l'intervalle écoulé entre la naiffance d'Abraham, en 2221, & la deftruction du royaume de Juda, en 585 avant l'ère chrétienne, eft d'environ 1636 ans, qui fe partagent dans les quatre époques fuivantes déterminées avec certitude.

De la naiffance d'Abraham à l'arrivée de Jacob en Egypte . .	290.ans
De l'arrivée de Jacob en Egypte jufqu'à l'Exode	430.
De l'Exode à la fondation du Temple	480.
De la fondation du Temple à la prife de Jérufalem	436.
TOTAL	1636.ans

Dans ce calcul de la durée des règnes de Juda, évalués à 436 ans environ depuis la fondation jufqu'à la ruine du temple, M. Fréret fuppofe 1.° que les années Juives, quoique compofées de mois lunaires, revenoient aux années Juliennes par le moyen de l'intercalation d'un treizième mois faite de temps en temps. 2.° Que dans la durée des règnes particuliers, on doit prendre les années pour complètes, parce que les fractions de mois & de jours excédens qu'on a négligées peuvent, felon toute apparence, compenfer ce qui manque aux années qui n'ont pas été tout-à-fait remplies. Ces deux

ſuppoſitions, & ſur-tout la ſeconde, ont beſoin d'être examinées ſéparément.

La première ſouffre peu de difficultés, du moins depuis le temps de l'Exode; il n'eſt pas douteux qu'à compter de cette époque les Juifs n'aient connu l'intercalation d'une treizième lune. En effet, des trois grandes ſolennités annuelles qu'ils célébroient, deux étoient fixées d'une manière invariable; l'une au printemps, c'eſt la fête de Pâques; & l'autre à l'automne, c'eſt celle des Tabernacles. La première tomboit au temps de la moiſſon de l'orge, la ſeconde après la récolte des fruits. Il falloit que les deux mois, à la pleine lune deſquels on ſolenniſoit ces deux fêtes, revinſſent tous les ans à peu près dans la même ſaiſon; le premier au printemps, le ſecond dans l'automne. Ce qui n'auroit pas été poſſible, ſi l'addition d'une treizième lune intercalaire n'avoit remédié de temps en temps au dérangement cauſé par la différence de dix jours environ, qui ſe trouve entre la révolution du ſoleil & la période lunaire annuelle.

Nous n'avons pas la même raiſon à donner pour les temps antérieurs à l'Exode: il ne nous en reſte aucun fait dont la date ſoit marquée par le mois & le quantième du mois, ſi ce n'eſt dans l'hiſtoire du déluge, où le détail du récit de Moyſe nous autoriſe à penſer qu'il compte par mois lunaires; en ſorte que les douze mois & dix jours écoulés depuis le commencement de la pluie juſqu'à la ſortie de l'arche, compoſent une année ſolaire Égyptienne de trois cens ſoixante-cinq jours.

La lune équinoctiale du printemps, qui devint depuis l'Exode la première de l'année des Hébreux, n'étoit auparavant que la ſeptième, parce que leur année commençoit en automne: uſage qui continua parmi les Juifs pour les années Sabbatiques, pour celles des emphytéoſes, des baux à loyer, &c. C'eſt un fait atteſté par Joſèphe & par les plus habiles Rabbins. Ils en ſont même tellement perſuadés que dans leurs chronologies ils emploient des années qui commencent à l'équinoxe d'automne.

M. Fréret en fait la remarque: mais en même temps il

obſerve qu'on doit préſumer que Moyſe, dans la Genèſe, emploie la nouvelle année pour le calcul des temps antérieurs à l'Exode. Sans cet uſage anticipé, les dates du déluge n'auroient pû ſe comparer avec celles de l'année qui commençoit au printemps. Dans la Genèſe le déluge commence au dix-ſeptième jour du ſecond mois. Dans les fragmens de Béroſe le déluge de Xiſuthrus, qui eſt le même que celui de Noé, date du quinzième jour du mois Doëſius, le huitième de l'année Babylonienne, année qui commençoit avec la lune d'après l'équinoxe d'automne. Ainſi la date du quinzième jour du huitième mois Babylonien s'accordoit, à deux jours près, avec celle du dix-ſeptième jour du ſecond mois de l'année religieuſe de Moyſe. D'où il réſulte que les années antérieures à l'Exode depuis le déluge, peuvent être priſes pour des années complètes.

La ſeconde ſuppoſition par laquelle M. Fréret détermine la durée des règnes de Juda, donne lieu à des diſcuſſions plus embarraſſantes. La différence ſur cet article eſt aſſez grande dans les ſyſtèmes des divers chronologiſtes. Tous s'accordent à retrancher un certain nombre d'années, & donnent à cet intervalle moins de quatre cens trente ans & ſix mois. Mais ils n'appuient cette réduction que ſur des conjectures; & pour toute preuve, ils n'emploient que de ſimples hypothèſes, imaginées uniquement pour réſoudre certaines difficultés de détail qui les arrêtoient.

La durée des règnes de Juda doit être diviſée en deux portions; la première, depuis la mort de Salomon juſques & compris la ſixième année d'Ezéchias, dans laquelle arriva la priſe de Samarie par Salmanaſar, & la deſtruction du royaume d'Iſraël : la ſeconde commence à cette ſixième année d'Ezéchias, & continue juſqu'à la fin du royaume de Juda. Cette ſeconde portion ne donne pas lieu à de grandes difficultés; & la pluſpart des chronologiſtes s'accordent à lui donner à peu-près les cent trente-cinq ans exprimés dans l'Ecriture.

La ſouſtraction tombe donc preſque uniquement ſur les treize premiers règnes de Juda, dont la durée littérale eſt de deux cens quatre-vingt-quinze ans. Scaliger en ôte deux ans &

demi; Usserius & le P. Petau en retranchent six ans, Capel & Riccioli douze ans, M. Desvignoles dix-huit, les Rabbins vingt, & Marsham vingt-neuf. Nous rappelons ces systèmes entre plusieurs; une énumération complète nous mèneroit trop loin.

Le motif de ces retranchemens a été l'espérance de concilier la chronologie des rois d'Israël avec celle des rois de Juda; non pas, il est vrai, quant à la durée totale de ces deux dynasties correspondantes. La durée des règnes d'Israël, littéralement exprimée dans l'Écriture, est plus courte de douze ans que celle des règnes de Juda, & les Critiques s'accordent à reconnoître des interrègnes & des anarchies dans le royaume d'Israël, où la succession fut en effet interrompue & dérangée par de fréquentes usurpations & par des guerres civiles.

Il sembleroit d'abord que ces interrègnes paroissant suffire pour expliquer la différence de douze ans dont la durée totale des règnes d'Israël est plus courte que l'autre, les chronologistes n'étoient pas dans la nécessité de diminuer encore ces règnes comme ceux de Juda, & que la soustraction ne devoit porter que sur ces derniers. Quel motif a donc pû les engager à l'étendre aussi aux durées particulières des règnes d'Israël? C'est l'impossibilité dans laquelle ils se voyoient de ne pas assujétir au même calcul des dynasties collatérales & parallèles, qui suivoient la même forme d'années. La contradiction eût été trop grossière. En effet, dans le livre des Rois, le commencement & la fin de chaque règne de Juda se rapportent aux années du règne collatéral du royaume d'Israël, & réciproquement les règnes d'Israël sont comparés de même aux règnes de Juda.

Cette méthode, qu'on croiroit propre à éclaircir la chronologie, aussi-bien qu'à la constater, est précisément ce qui forme l'embarras dont les chronologistes ont cherché, mais en vain, à se tirer par leurs hypothèses & leurs soustractions. La preuve qu'aucun d'eux n'a pû réussir, c'est qu'aucun des systèmes imaginés dans cette vûe, n'a paru satisfaisant qu'à l'auteur qui le proposoit. Dès qu'on veut examiner la question par soi-même, on sent la nécessité de recourir à de nouvelles conjectures.

conjectures. Nous allons exposer dans le second article les nouveaux moyens de conciliation présentés par M. Fréret.

ARTICLE II.

Comparaison des dynasties collatérales de Juda & d'Israël, par rapport aux règnes particuliers & contemporains de part & d'autre.

LES règnes collatéraux de Juda & d'Israël ont dans l'Ecriture deux points communs de réunion. 1.° Le commencement de Roboam & celui de Jéroboam, que l'historien sacré marque à l'année qui suivit la mort de Salomon. 2.° Le commencement d'Athalie à Jérusalem, & celui de Jéhu à Samarie; l'un & l'autre dans l'année qui suivit celle où Ochosias roi de Juda, & Joram roi d'Israël furent tués dans un combat contre Jéhu.

Le premier intervalle est de quatre-vingt-quinze ans, exprimés pour la somme des règnes de Juda, & de quatre-vingt-dix-huit, si l'on compte par la durée particulière de chaque règne prise séparément. Cet espace doit encore être divisé, pour les règnes d'Israël, en deux portions, dont la première finit au commencement d'Amri, qui se trouve éloigné de cinquante-un ans de la mort de Salomon, soit qu'on calcule par les règnes de Juda, soit qu'on remonte par ceux d'Israël. Dans les règnes précédens d'Israël, la différence est d'un, deux, trois & quatre ans. Dans les trois règnes postérieurs à Amri, la différence renaît, & se trouve même très-considérable, puisqu'elle est de huit ans entiers dans la date du commencement de Joram, postérieure de quatre-vingt-sept ans à la mort de Salomon, par la durée des règnes d'Israël, & seulement de soixante-dix-neuf ans par celle des règnes de Juda. Mais à la fin du règne de Joram, qui n'a été que de douze ans, la différence se réduit de huit ans à trois, sans qu'on sache comment.

Dans la succession des rois de Juda, les différences suivent une autre progression. Elles vont jusqu'à quatre ans, & se réduisent à trois.

A l'égard de la seconde portion, la grande variété tombe sur Osias, dont le règne commence, suivant la durée des règnes de Juda, l'an 76.e après la mort d'Ochosias, & par celle des rois d'Israël, l'an 88.e après le même événement; c'est-à-dire, douze ans plus tard. Nous ne pousserons pas plus loin ce parallèle, dont le détail se feroit mieux sentir par une simple table que par le discours le plus diffus. Si les différens auteurs des systèmes chronologiques avoient eu soin de mettre ainsi la difficulté sous les yeux du lecteur, ils se feroient aperçûs eux-mêmes que les suppositions qu'ils imaginent pour faire évanouir la différence des sommes totales, ne peuvent effacer celle qui se trouve dans les dates particulières.

Nous avons observé plus haut que la méthode à laquelle ils ont recours, est de retrancher, tantôt de la durée des règnes de Juda, tantôt de celle des rois d'Israël, les années qui les embarrassoient. Par-là, suivant le besoin de leur système, ils rapprochoient de l'époque primordiale les années du commencement & de la fin des règnes. Toutes les fois qu'il leur a fallu alonger cette distance, ils ont supposé des interrègnes; mais bien-tôt après ils retranchoient ces années, surtout dans les règnes de Juda, afin que la durée chronologique se trouvât plus courte que la durée littérale.

Pour arriver à cette diminution ils ont employé trois moyens, dont les deux premiers sont communs à tous les chronologistes, & le troisième est particulier à M. Desvignoles.

1.° Ils ont supposé que l'historien sacré compte presque toûjours des années commencées pour des années complètes; cela peut être arrivé quelquefois, quoique nous n'en ayons aucun exemple dans l'Ecriture. Mais aussi n'est-il jamais arrivé que l'historien, en marquant la durée d'un règne, ait négligé d'exprimer une fraction excédente de plusieurs mois? Nous en avons un exemple formel dans le règne de David, auquel l'Ecriture donne seulement quarante ans, quoique dans le détail elle nous apprenne que David régna d'abord sept ans & six mois à Hébron, & ensuite trente-trois ans à Jérusalem. N'étoit-il pas naturel de supposer que les fractions négligées

devoient du moins compenser ce qui pouvoit manquer aux années prises sur le pied d'entières, quoiqu'il leur manquât quelque chose pour être complètes? Est-on jamais en droit d'avancer, sans preuve, que toutes les erreurs sont de même genre & se tournent du même côté?

2.° Nos chronologistes ont eu recours à des associations; & ils prétendent que les années pendant lesquelles les deux Rois régnèrent ensemble avoient été comptées deux fois, dans le règne du fils & dans le règne du père. Mais a-t-on quelque preuve d'une semblable association dans la dynastie des rois de Juda? Nous ne connoissons dans cette histoire qu'un seul événement qui puisse avoir l'apparence d'une association, & qui néanmoins n'en fut pas une. Azarias, autrement Osias roi de Juda, ayant été attaqué de la lèpre, fut obligé de quitter son palais, & de laisser le soin du gouvernement & l'administration de la justice à son fils Joathan. *Habitabat in domo libera seorsum: Joathan vero filius regis gubernabat palatium & judicabat populum terræ.* On ne peut douter que Joathan n'exerçât pour lors toutes les fonctions de la Royauté; cependant il n'étoit pas Roi: il ne le devint que par la mort de son père. L'Ecriture le marque par la formule suivante, employée souvent en pareil cas: *Dormivit Azarias cum patribus suis, & regnavit Joathan filius ejus pro eo.* Mais quand il y auroit eu de véritables associations en forme, est-il probable que l'écrivain d'un abrégé historique, tels que sont les livres des Rois & ceux des Paralipomènes, ait pû commettre une faute de la nature de celle qu'on lui impute? A-t-on quelque exemple qu'aucun chronologiste l'ait jamais commise? qu'il ait compté deux fois une seule & même année? Comment concilier une pareille imputation faite aux historiens sacrés, avec le juste respect qu'ont pour eux les Critiques, qui ne veulent pas que dans l'Ecriture Sainte il se rencontre même une seule faute de copiste?

Le troisième moyen, que nous avons dit être particulier à M. Desvignoles, consiste 1.° à supposer l'existence d'un usage inconnu avant le retour de la captivité. C'est celui de compter pour une année entière le temps qui avoit précédé la néoménie

du premier mois, ce temps n'eût-il duré qu'un ſeul jour; & conſéquemment de marquer la ſeconde année d'un règne à la néoménie de ce premier mois. 2.° A ſuppoſer que les écrivains des livres des Rois & des Paralipomènes n'ont pas aperçu que par une ſuite de cet uſage la dernière année d'un règne étoit réellement la même que la première du règne ſuivant, & que dès-lors on doit retrancher de la durée totale une année par règne: principe qui conduiroit même plus loin à l'égard de quelques règnes. Par exemple, ſuivant ce calcul, la dernière année de Joram ſe trouveroit la même que celle du règne d'Ochoſias, & la même encore que la première du règne d'Athalie; ainſi cette année ſeroit comptée trois fois. La même ſuppoſition réduiroit à une ſeule année les trois du règne d'Abiam fils de Roboam, la première faiſant partie du règne de ſon père, & la troiſième de celle de ſon fils Aza. Par la même raiſon, les deux années du règne d'Ammon père de Joſias, ne devroient point être comptées. Mais comme ce principe de M. Deſvignoles ne lui donnoit pas encore aſſez d'années à retrancher, parce qu'il l'abandonne en quelques occaſions, où il ſuppoſe ſans preuve que les règnes ont commencé au premier du mois Niſan, il a été contraint d'avoir recours aux aſſociations contre leſquelles il s'étoit déclaré d'abord. C'eſt ainſi qu'il parvient enfin à réduire la durée littérale des quatre cens trente ans & ſix mois, exprimée dans l'Écriture entre la fondation du temple par Salomon & la fin du règne de Juda, à quatre cens onze ans & trois mois: ce qui fait une ſouſtraction de près de dix-neuf ans.

M. Fréret s'eſt étendu ſur le ſyſtème de ce chronologiſte, parce qu'il étoit vraiment habile, homme d'eſprit, profond dans la connoiſſance des antiquités hiſtoriques, & qu'ayant écrit le dernier ſur cette matière, il l'a traitée fort au long. Toutes ces raiſons porteroient à croire qu'il a trouvé le vrai dénouement des difficultés; mais il en eſt ſi loin, que malgré toutes les ſuppoſitions qu'il donne pour des règles, il s'eſt encore cru dans la néceſſité de recourir à des corrections dans les nombres exprimés par le texte.

A la vérité, ce double emploi de la même année étoit en usage dans les actes & sur les monumens, après la captivité. Mais peut-on, sans dégrader les historiens sacrés, leur attribuer une méthode si contraire à l'exactitude historique? Les médailles Egyptiennes des empereurs Romains ont certainement suivi ce calcul; mais voit-on que la contagion ait gagné les historiens, même les moins exacts? En est-il un seul qui compte pour deux années différentes celle qui avoit été commune à deux Empereurs, & qui comme telle se trouvoit marquée séparément sur leurs médailles?

Presque toute la difficulté de cette partie de l'histoire Judaïque consiste, suivant M. Fréret, dans l'impossibilité de concilier les dates des règnes d'Israël avec celles des règnes de Juda. Scaliger, ce savant universel dont le génie audacieux n'a que trop présumé de ses propres forces, avoit senti cette impossibilité; il n'a pas craint d'en faire l'aveu. Voici ses paroles. *Initia regum Israël quæ ad aliquem annum regum Juda referuntur, longè discedunt ab eo numero annorum qui illis Regibus singillatim à Scriptura attribuuntur; ut mirari liceat, potiusquàm judicare, undè tanta discrepantia. Interregna & alia ejusmodi παρεγχειρήματα quæ ab aliis adferuntur, neque moramur neque unius æstimamus assis. Quantò simplicius erat dicere* Ἐπέχω!

Canon. Isagog. l. III, p. 335.

M. Fréret regarde ce parti, de suspendre son jugement, comme le seul raisonnable à l'égard des difficultés qui naissent de ces doubles dates des règnes d'Israël & de Juda. La chronologie, comme les autres sciences, a des problèmes insolubles. Quant à la durée des règnes de Juda, il propose un parti qui paroîtra peut-être singulier: c'est de l'augmenter de quelques années, tandis que les chronologistes s'accordent à la diminuer d'une quantité plus ou moins grande. Cette addition lui paroît une conséquence du principe qu'il a proposé d'abord, de se fixer pour le calcul aux sommes totales exprimées dans l'Ecriture, & d'assujétir à cette évaluation générale les durées particulières qui ne sont pas formellement unies les unes aux autres, & dans lesquelles il peut y avoir des fractions omises. Suivons-le dans le détail de ses preuves & de ses raisonnemens.

Le prophète Ezéchiel étant à Babylone rapporte une révélation, qu'il date du cinquième jour du quatrième mois de la cinquième année de la déportation du roi Joachim II, autrement appelé Jéchonias, dans la même ville de Babylone. Jéchonias, fils de Joachim I ou Eliacim, ne régna que trois mois & dix jours, après lesquels il fut obligé de se rendre à la discrétion des généraux de Nabuchodonosor, qui le conduisirent à ce Prince. L'Ecriture nous fournit deux dates de cet événement; la première en disant qu'il fut présenté au roi de Babylone la huitième année du règne de ce Prince: *suscepit eum rex Babylonis octavo anno regni sui.* Cette huitième année commença le 20 janvier 597, suivant le canon astronomique. La seconde date donnée par l'Ecriture est celle de la fin ou du commencement d'une année Juive: *Cumque anni circulus volveretur, misit Nabuchodonosor qui adduxerunt eum in Babylonem.* Cette date donnant le printemps de l'année 597 pour le temps de la déportation de Jéchonias, la cinquième année suivante a dû commencer dans le printemps de l'année 593. Cette même année devoit être la cinquième de Sédécias, mis sur le trône de Juda après la destitution de Jéchonias. Or dans cette année, 593 avant J. C, l'équinoxe tomba au matin du 26 mars, & la syzygie du premier mois ou du mois paschal au 29 suivant. Ainsi le cinquième du quatrième mois répondit au 30.e de juin.

Reg. lib. IV, c. 24, v. 12.

Paralip. l. II, c. 36, v. 10.

Dans cette révélation, Dieu ordonne au Prophète de se coucher pendant trois cens quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, pour figurer la durée du péché de la maison d'Israël. La suite donne un autre signe pour la durée du péché de la maison de Juda en particulier: *Ego autem dedi tibi annos iniquitatis eorum, numero dierum trecentos & nonaginta... diem pro anno, diem inquam pro anno dedi tibi.* Voilà donc une durée de trois cens quatre-vingt-dix ans, qu'il faut compter en remontant du 30.e juin de l'année 593 avant l'ère vulgaire, pour avoir la date du péché de la maison d'Israël, lequel aura par conséquent commencé dans l'année 983 avant cette même ère.

Ezéchiel. IV, 4, 5.

Mais quel étoit ce péché d'Iſraël, qui continua d'infecter les reſtes des dix tribus demeurées dans le pays, après la déportation arrivée ſous Salmanazar?

L'Ecriture elle-même nous l'apprend. Ce n'étoit pas le ſchiſme politique de Jéroboam: car ce ſchiſme, prédit à Salomon, avoit été ordonné à Jéroboam par un Prophète; & lorſque Roboam, à la tête de la tribu de Juda, ſe préparoit à marcher contre ſon rival, un autre Prophète le lui défendit de la part de Dieu. *Non bellabitis contra filios Iſraël: à me enim factum eſt verbum hoc.* Ce qui fait le péché d'Iſraël, c'eſt le ſchiſme religieux de Jéroboam; c'eſt l'établiſſement d'un culte idolatrique dans les dix tribus, & la défenſe d'aller dorénavant ſacrifier à Jéruſalem. Jéroboam, dit l'Ecriture, fit fondre deux veaux de métal doré, & dit à ſes ſujets: *N'allez plus deſormais adorer à Jéruſalem; voici vos dieux qui vous ont tirés de la terre d'Egypte.* Il en plaça un à Bethel & l'autre à Dan: *Nolite ultrà aſcendere in Jeruſalem; ecce dii tui Iſraël qui te eduxerunt de terra Ægypti .... Et factum eſt verbum hoc* in peccatum.

Reg. III, c. 11, v. 31 & ſeq.

Ibid. XII, 24.

Ibid. XII, 28.

Jéroboam établit une fête ſolennelle pour Iſraël au quinzième jour de la nouvelle lune du huitième mois, à l'imitation de la grande ſolennité qui ſe célébroit dans Juda. Les Juifs ont conſervé la date du décret de Jéroboam; & leur calendrier marque un jour de jeûne en mémoire de cet événement au 23.ᵉ de la troiſième lune.

L'équinoxe du printemps arriva dans cette année 983, le 30.ᵉ de mars au ſoir. Ce jour étant le dixième de la lune, & le mois paſchal ayant commencé le 20.ᵉ de mars, le vingt-troiſième jour de la troiſième lune, époque du décret de Jéroboam, tombera au dixième juin. La fête du huitième mois a dû par conſéquent répondre au 27 octobre. Il ne reſte plus qu'à trouver cette date du ſchiſme religieux dans le règne de Jéroboam. L'Ecriture nous la fournit encore. Elle nous apprend que les dix tribus avoient continué à venir pendant trois ans ſacrifier à Jéruſalem, malgré le ſchiſme politique; & que ce fut le motif qui engagea Jéroboam à élever autel

Paralip. l. II, c. 11, v. 16, 17.

contre autel : *De cunctis tribubus Israël . . . . . venerunt in Jerusalem ad immolandum . . . .* per tres annos : *ambulaverunt enim in viis David & Salomonis annis tantùm tribus.*

Ces trois années doivent s'entendre de trois solennités paschales postérieures à la séparation des dix tribus, c'est-à-dire, de celles des années 983, 984 & 985. Cette révolte d'Israël, qui suivit de près la mort de Salomon, sera de la fin de l'an 986, ou du commencement de l'année 985. Si nous ajoûtons les trente-sept années de son règne depuis la fondation du temple, nous remonterons à l'an 1023, dans lequel on aura célébré la quatre cent quatre-vingtième Pâque depuis l'Exode, qui sera du printemps de l'an 1502 avant J. C, douze cent quatre-vingt-unième du premier cycle caniculaire Égyptien.

Par ce calcul, il faudra augmenter la durée des règnes d'environ six ans; il se trouvera quatre cens trente-sept ans complets entre la Pâque qui précéda la fondation du temple & celle qui en a précédé la ruine. La durée littérale des règnes n'est que de quatre cens trente ans six mois & dix jours.

On ne doit pas reprocher à M. Fréret d'alléguer mal-à-propos une prophétie, en l'employant à la solution d'un problème chronologique. Pour répondre d'avance à cette objection, il observe 1.° qu'il ne s'agit pas ici de la date d'un événement futur, mais de celle d'un événement passé : 2.° que pour déterminer cette époque, Ézéchiel avoit des moyens qui nous manquent. C'étoient les chroniques originales dont nous n'avons plus que des abrégés.

On demandera sans doute sur quel règne doit tomber cet accroissement d'environ six années. Mais à cet égard on doit se contenter d'une conjecture probable, & du même genre que celles que proposent tous les autres chronologistes qui ont abrégé la durée des règnes. Rappelons-nous la remarque déjà faite sur les deux suites des dynasties collatérales de Juda & d'Israël, qui se divisent en deux parties, dont la première commence en même temps à la mort de Salomon, & finit en même temps à la mort des rois Ochosias & Joram, tués dans

dans le même combat, & à l'usurpation d'Athalie à Jérusalem, & de Jéhu à Samarie. Rappelons-nous encore que la somme totale des règnes de Juda, qui devroit du moins égaler celle des règnes correspondans d'Israël, se trouve néanmoins plus courte de trois ans.

Cette différence disparoîtra, si l'on donne avec quelques manuscrits des Septante, six ans au lieu de trois au règne d'Abia fils de Roboam. Alors la durée des règnes de Juda sera de quatre-vingt-dix-huit ans, comme celle des règnes d'Israël; & par ce moyen la durée totale de la dynastie de Juda, depuis la mort de Salomon jusqu'à la déposition de Sédécias sera de trois ans plus longue: ce qui donnera trois cens quatre-vingt-seize ans six mois & dix jours au lieu de trois cens quatre-vingt-treize. Mais cette durée n'est pas tout-à-fait suffisante; il faudroit encore quelques années.

Cherchons-les dans la seconde partie, où la dynastie d'Israël finit à la prise de Samarie, & à la déportation des dix tribus par Salmanazar; événement qui répond à la sixième année d'Ezéchias roi de Juda. La suite d'Israël est interrompue par des usurpations & par des anarchies dont la durée n'est pas marquée; en sorte que la totalité de ces règnes n'est que de cent quarante-trois ans sept mois, tandis que celle de Juda est de cent soixante-cinq ans. C'est une différence de vingt-deux ans. Les règnes d'Israël semblent s'être continués sans intervalle pendant cent trois ans depuis Jéhu jusqu'à Zacharie, fils de Jéroboam II, que l'Ecriture suppose avoir succédé à son père: *Dormivit Jeroboam cum patribus suis, & regnavit Zacharias filius ejus pro eo.* Par la comparaison des dates parallèles, la mort de Jéroboam II doit tomber à la vingt-septième année d'Osias ou Azarias roi de Juda; & cependant le livre des Rois marque la succession de Zacharie à l'an 38 de ce même Ozias. Nos interprètes ont mieux aimé supposer un interrègne, que de reconnoître en cet endroit une ancienne faute de copiste, qui avoit écrit 38 au lieu de 28, ou qui ayant trouvé un caractère effacé en partie, s'étoit mépris dans la restitution.

Cette difficulté n'est pas la seule qui se rencontre dans la

comparaiſon des règnes. Il eſt dit qu'Oſée commença la vingtième année de Joathan, fils d'Azarias & roi de Juda. Cependant le livre des Rois & celui des Paralipomènes s'accordent à ne donner que ſeize ans de règne à Joathan, ainſi cette vingtième année doit être la quatrième de ſon fils Achaz. En effet l'Ecriture, qui donne vingt ans de règne à Phacée, prédéceſſeur d'Oſée, fait commencer Achaz la dix-ſeptième année de Phacée. Mais elle joint enſuite la première année du ſucceſſeur de Phacée avec la douzième d'Achaz. On trouve encore d'autres variétés & d'autres embarras dans le parallèle des dates d'Achaz & d'Ezéchias avec celles de Phacée & d'Oſée: embarras dont on ne peut ſe tirer qu'en multipliant des conjectures arbitraires & même oppoſées. Tantôt il faut ajoûter à la durée par des interrègnes, & tantôt en retrancher par des aſſociations.

Reg. IV, c. 15. v. 27.

Une autre difficulté réſulte encore de ce qui eſt rapporté de l'âge d'Achaz & de celui d'Ezechias. Achaz, dit l'Ecriture, avoit vingt ans lorſqu'il monta ſur le trône, & il régna ſeize ans. En ſuppoſant ces deux durées, compoſées l'une & l'autre d'années entières, Achaz ſera mort âgé ſeulement de trente-ſix ans. Cependant il eſt dit qu'Ezéchias ſon fils avoit vingt-cinq ans lorſqu'il lui ſuccéda: *Viginti quinque annorum erat cum regnare cœpiſſet, & viginti novem annis regnavit in Jeruſalem.* Si Achaz n'avoit que trente-ſix ans à ſa mort, & que ſon fils eût alors vingt-cinq ans commencés, il falloit que ce dernier fût né la douzième année d'Achaz, & que ce Prince eût été marié à onze ans & père à douze. Uſſérius, & ceux qui ſuppoſent une aſſociation du fils par le père, augmentent encore la difficulté.

En conſéquence de toutes ces variétés chronologiques, dont pluſieurs n'ont leur ſource que dans les mépriſes ou les omiſſions des copiſtes, M. Fréret penche à croire que la durée du règne d'Achaz doit être augmentée d'environ trois ans, qui rempliront l'intervalle des trois cens quatre-vingt-ſeize ans que demande l'époque donnée par Ezéchiel, & répondront à la difficulté réſultante de l'âge d'Ezéchias à la mort de ſon père.

La priſe de Jéruſalem, la captivité de Sédécias & la deſtruction du temple ſont de la dix-neuvième année de Nabuchodonoſor, année qui commença le 17 de janvier 586, ſuivant le Canon. Tous ces faits ſont poſtérieurs au commencement de l'année Juive, dont le premier mois, ou le mois Niſan, commença, ſelon la règle du calendrier, le 12.e jour de mars.

La ville fut forcée & priſe le 5.e du quatrième mois, c'eſt-à-dire, le 14.e de juin. Le Roi avoit abandonné la ville: il fut arrêté dans ſa fuite. Son palais & le temple furent détruits & raſés le 7 ou le 10 du cinquième mois: ces deux jours répondent au 16.e & au 19.e de juillet. Le roi de Babylone avoit laiſſé dans la Paleſtine Godolias prince du ſang de Juda, pour y gouverner le reſte des Juifs: une faction le fit aſſaſſiner; & Nabuchodonoſor crut devoir faire périr les enfans de Sédécias & ceux de ſa famille qui pouvoient ſe joindre aux factieux. Le roi de Juda fut aveuglé le ſeptième jour du huitième mois: ce jour répond au 12 octobre 586.

La durée littérale des règnes de Juda eſt de trois cens quatre-vingt-treize ans ſix mois & dix jours. Cette durée doit ſe compter avant la priſe de Jéruſalem: car le commencement du règne de Sédécias & la déportation de Jéchonias ſont des premiers mois de l'année Judaïque. A cinq cens quatre-vingt-cinq ans deux cens jours, date de la priſe de la ville, ajoûtez trois cens quatre-vingt-treize ans cent quatre-vingt-ſept jours, ces deux ſommes réunies feront neuf cens ſoixante-dix-neuf ans vingt-deux jours. Par ce calcul, le commencement de Jéroboam & de Roboam ſera du mois de décembre de l'an 980 avant J. C.

Mais ſi l'on ajoûte trois ans au règne d'Abia & trois ans au règne d'Achaz, comme le propoſe M. Fréret, la ſomme totale ſera de neuf cens quatre-vingt-cinq ans vingt-deux jours, & le commencement des règnes de Juda & d'Iſraël tombera au mois de décembre 986, ou dans l'automne de cette même année. Les ſolennités paſchales des années 985, 984 & 983 tomberont pendant les premières années du règne de

Jéroboam: le décret par lequel ce prince établit le culte idolatrique des veaux d'or, est du 23.e du troisième mois, c'est-à-dire, du 9.e de juin; & la célébration de la première fête idolatrique tombe au 15 du huitième mois, jour répondant au 26 octobre dans cette année 983, où le mois Nisan commença le 19 mars à dix heures trente minutes du matin.

Si nous ajoûtons les trois ans commencés, la mort de Salomon & la révolte des dix tribus tomberont sur l'année 986 avant J. C. La fondation du temple, antérieure de trente-sept ans aussi commencés, répondra au printemps de l'an 1022.

La Pâque célébrée cette année étoit la quatre cens quatre-vingtième ou quatre cens quatre-vingt-unième depuis l'Exode, suivant que ces termes du livre des Rois, *factum est quadragentesimo & octogesimo anno egressionis de terrâ Ægypti, in mense zio; ipse est secundus mensis,* seront expliqués par quatre cens quatre-vingts ans révolus, ou quatre cens quatre-vingts ans commencés. Au premier cas l'Exode sera de l'an 1502 avant J. C. Au second cas, qui est le plus vrai-semblable, l'Exode sera de l'an 1501. Conséquemment l'arrivée de Jacob en Égypte remonte à l'an 1931, & l'année 2221 sera celle de la naissance d'Abraham, & l'époque radicale de l'histoire Judaïque.

Principales époques de l'histoire Juive en remontant de l'ère vulgaire.

De l'ère vulgaire.	A la naissance d'Abraham	2221.ans
	Au passage de Jacob en Égypte . . .	1931.
	A la sortie d'Égypte	1501.
	A la fondation du Temple	1022.
	Au schisme politique des dix Tribus . .	986.
	A la destruction du royaume d'Israël . .	721.
	A la destruction du royaume de Juda . .	586.

PROJET ET PLAN D'UNE HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA POËSIE,

Chez les Peuples qui l'ont cultivée avec le plus de succès.

M. RACINE, digne fils d'un de nos plus grands poëtes, regardant en quelque sorte la Poësie comme son patrimoine, ne s'est pas contenté d'exercer ses talens par une pratique presque continuelle de cet art, le premier des beaux arts; il en a fait encore l'objet principal de ses recherches & de ses réflexions. Il a voulu qu'une théorie profonde & savante éclairât ses travaux. Auteur à la fois & Critique, il lutte avec succès contre ses modèles dans quelques-uns de ses ouvrages, & dans les autres il développe avec goût les principes & les règles qui les ont guidés dans leurs efforts. L'essence de la poësie, ses genres divers, les différentes sources des beautés qui lui sont propres, ce charme impérieux qui lui soûmet la raison par le sentiment, ces impressions douces ou violentes, mais toûjours délicieuses, qu'elle nous fait éprouver; ce droit qu'elle a de modifier à son gré nos ames, de les élever, de les attendrir, d'enflammer & de calmer nos passions, de nous persuader en nous intéressant; son origine, ses avantages, ses usages véritables, les abus qui la dégradent, la fin qu'elle doit se proposer, les ressorts qu'elle emploie, les effets qu'elle produit; en un mot, tout ce qui se rapporte à cette matière, envisagée sous le point de vûe le plus général & dans ses moindres parties, est pour M. Racine un sujet inépuisable de méditation & d'étude. Ses *Réflexions sur la Poësie*, publiées en 1747 à la suite de ses œuvres, son commentaire sur les tragédies de son père, le traité qu'il y a joint sur le poëme dramatique, tous ces morceaux réunis forment un corps de Poëtique, où les préceptes sont appuyés par des exemples.

Après avoir exposé les loix de la poësie dans ses écrits précédens, qui renferment en même temps l'apologie de cet art, traité de frivole & de dangereux par quelques censeurs plus sévères qu'équitables; M. Racine entreprend d'en donner l'histoire dans celui que nous annonçons aujourd'hui, & dont il n'a communiqué à l'Académie que la première section. Elle est accompagnée de réflexions préliminaires, dans lesquelles il expose le plan de ce nouvel ouvrage, qu'il destine sans doute au Public, mais que notre extrait fera du moins connoître d'avance & desirer.

Le 29 Juin 1749.

Suivant M. Racine, les arts que nous regardons comme agréables plustôt que comme nécessaires, parce qu'ils semblent n'avoir que le plaisir pour objet, sont, aussi-bien que les arts qui ne paroissent que nécessaires, les enfans de nos besoins. Ils sont presque aussi anciens; & même on ne pourroit refuser à la musique & à la poësie une antiquité plus grande que n'est celle de l'agriculture, s'il étoit vrai que les sons d'une lyre eussent arraché les hommes à leurs forêts. Les Grecs ont imaginé cette fable ou plustôt cette allégorie: car à parler vrai c'est moins une fiction qu'une hyperbole; & le cours qu'elle a eu chez toutes les Nations polies, où le peuple & les philosophes l'ont adoptée à leur manière, prouve qu'elle avoit en même temps un sens raisonnable & un fondement historique. C'est un débris précieux de l'ancienne tradition; & cette vérité de fait, transmise jusqu'à nous sous l'apparence du mensonge, s'accorde parfaitement avec l'idée qui résulteroit d'une spéculation purement métaphysique sur la nature de l'homme. On peut assûrer que la musique & la poësie ont presque l'âge du genre humain, parce que les hommes s'abandonnant, par un instinct involontaire, aux mouvemens de la Nature, qui en certaines occasions les porte à danser & à chanter, ils furent obligés de chercher des instrumens dont les sons fussent propres non seulement à régler la cadence de leurs pas & celle de leurs paroles, mais à soûtenir leur corps, que des transports violens fatiguent, & leur voix, qui a toûjours besoin d'être relevée. Il en est de ces deux arts

comme de tous les autres. Leur origine, leur marche, leur progrès sont les mêmes. La nécessité les a tous produits; l'usage les a tous perfectionnés.

Pour se mettre à l'abri des injures de l'air & de l'ardeur excessive du soleil, les hommes ont d'abord profité des ressources qui s'offroient naturellement à leurs yeux: les antres, les cavernes & les bois furent leurs premiers asyles. Mais ensuite rassemblés par un attrait réciproque, ils apprirent à se faire des cabanes, à bâtir des maisons, à tracer des enceintes fermées par des murailles. Les chaumières réunies devinrent des hameaux; les hameaux fortifiés se changèrent en villes. De-là naquit l'architecture, qui d'essais en essais parvint à former un art; & s'élevant par le simple au sublime, vit dans la proportion les principes de ses loix & la source de ses beautés. Le desir de conserver la mémoire des faits ou des personnages fameux, donna naissance à la sculpture. Ce même desir apprit aux hommes à tracer avec des lignes les images des objets, à dessiner les surfaces; & de-là vint la peinture, qui a été la première écriture chez toutes les nations, comme l'observe le savant Warburton, en parlant des hiéroglyphes. Les Egyptiens, les Chinois, les Scythes, les Indiens peignirent d'abord au lieu d'écrire; ils parloient véritablement aux yeux & donnoient du corps à leurs pensées, au lieu que l'écriture littérale n'en donne en effet qu'aux paroles. C'étoient des livres de peintures qui chez les Mexicains conservoient la mémoire de leurs antiquités. Solis rapporte que les ambassadeurs envoyés à Cortés par Montésuma, avoient à leur suite des peintres, qui s'occupèrent, tant que dura la conférence, à tracer précipitamment sur des toiles tout ce qu'ils voyoient, vaisseaux, soldats, chevaux, artillerie. Mais leur dessein n'étoit pas seulement de rapporter à l'Empereur les images de ces objets inconnus: ils prétendoient encore lui rendre un compte fidèle, quoiqu'abrégé, de l'entretien du Général Espagnol avec ses ambassadeurs. Leurs tableaux étoient un livre, par le moyen des signes qu'ils entre-mêloient aux images.

Warbur. legat. de Moy. l. IV.

Solis, liv. II, chap. I.

Voilà donc les beaux arts nés de nos besoins; & dès-lors

voilà leur antiquité bien avérée, puisque nos besoins sont aussi anciens que nous-mêmes. Mais ils ne furent long-temps que ce qu'ils devoient être pour suffire à la nécessité, c'est-à-dire, fort simples, & bien différens de ce qu'ils sont devenus depuis chez les peuples qui en ont fait leur étude, leur plaisir & leur gloire. On songea moins d'abord à la beauté qu'à l'utilité. M. de la Condamine, qui dans son voyage au Pérou a dessiné les ruines d'un ancien château, remarque que les Péruviens n'ont connu ni portiques, ni colonnes, ni arcades, parce que leur architecture n'a guère excédé les bornes de leurs besoins, & qu'elle a pris chez eux la forme qu'exigeoit la nature de leur climat.

La musique a commencé comme l'architecture. Grossière & bruyante dans son origine, elle effraya long-temps les oreilles avant que de les charmer, avant que d'acquérir cette douceur & cette harmonie qui rendent ses accords si puissans sur les ames sensibles. C'est le bruit que font deux corps sonores quand on les frappe l'un contre l'autre, qui suggéra l'idée du sistre & des instrumens du même genre. L'imitation du son qu'une peau tendue sur un corps creux rend sous les coups, produisit les tambours & les cymbales. Celui qu'une corde pareillement tendue sur un corps creux, rend sous les doigts qui la pincent ou qui la flattent, fit imaginer la lyre & les instrumens à corde, multipliés & variés à l'infini. Enfin le son d'un chalumeau, dans lequel nous poussons l'air avec nos lèvres, fit inventer la flûte & les autres instrumens à vent. L'art n'a jamais pensé, n'a jamais travaillé que d'après la Nature, & ses premiers essais dans tous les genres n'ont d'abord été que des copies.

La première lyre fut extrêmement simple, ainsi que la première flûte, composée de quelques chalumeaux de grandeur différente, réunis entre eux, avant que les hommes eussent imaginé le moyen de tirer d'un seul chalumeau des sons différens, en perçant le même tuyau dans sa longueur de distance en distance. Cette première flûte, abandonnée depuis aux habitans des campagnes, & que Virgile suspend

au

au col de Polyphême, est pareille à celle dont se servoient les Indiens, que Garcilasso de la Véga nomme *les Collas*. Ceux qui apprenoient à jouer de cet instrument n'y réussissoient qu'avec peine: ils ne savoient pas accorder deux flûtes ensemble; leur science se bornoit à jouer sur une seule des airs dont les paroles étoient rimées. Leur musique nous donne une idée de celle des premiers hommes: & cette flûte des Indiens, composée seulement de quatre ou de cinq tuyaux de roseau, étoit plus simple encore que celle dont parle un berger de Virgile; celle-ci avoit sept tuyaux: *Disparibus septem compacta cicutis fistula.*

Garcilas. l. II, c. 26.

La peinture & la sculpture préludèrent aussi par des ébauches aux chefs-d'œuvres qu'elles ont enfantés depuis. A peine sût-on d'abord tracer des esquisses imparfaites des objets. Les figures humaines étoient roides: des attitudes mornes & muettes; des bras attachés le long du corps; des pieds collés l'un à l'autre, voilà ce que nous offrent les monumens Egyptiens. Avec le temps on apprit à séparer les membres, à donner de la mollesse aux figures. D'abord le peintre ne traça ses lignes que sur la terre ou sur une muraille; ensuite il en dessina sur de la toile avec une couleur. L'art fit des progrès; on employa deux couleurs, puis on peignit avec trois: mais leur accord & l'admirable effet du clair-obscur ont été long-temps des mystères.

L'harmonie du langage ne se devina pas plus tôt que celle des couleurs. Dans les premiers siècles les poëtes ne connurent ni l'arrangement régulier des mots, ni ce rapport que la raison demande entre l'expression & l'idée. Un discours plus figuré que le discours ordinaire fut toute la poësie de ces temps reculés.

La poësie a donc eu son enfance comme les autres arts; elle a par-tout été d'abord, ce qu'elle fut d'abord en France. On sait que malgré le goût que nos ancêtres eurent pour elle de tout temps, elle n'a fait que bégayer jusqu'au siècle de Louis XIII. Jugeons de ce que fut la poësie Romaine sous Numa, par ce qu'elle étoit encore un siècle avant Auguste;

& ne regrettons pas ces vers Saliens dont Horace ſe moquoit. Les Grecs eurent auſſi les leurs, malgré ce goût naturel qui les porta vers le beau plus promptement que les autres peuples: ils n'ont pas commencé par exceller; ils furent enfans avant que d'être hommes.

Mais pourquoi les arts ne ſont-ils jamais ſortis de l'enfance chez pluſieurs peuples? Pourquoi, perfectionnés enfin dans une Nation, ne s'y ſont-ils pas toûjours maintenus dans cette ſplendeur qui ſembloit devoir s'étendre d'un pays à l'autre, & croître au lieu de s'altérer? Pourquoi leur hiſtoire eſt-elle, comme celle des Empires, ſujète à d'étonnantes révolutions? Pourquoi ces arts, décorés du nom de beaux arts, parce qu'ils ſont une belle imitation de la Nature, qui par-tout eſt la même, ne paroiſſent-ils pas s'être formés par-tout ſur le même modèle? La ſculpture des Egyptiens, leur architecture ne reſſemblent point à celles des Grecs.

Renfermons-nous dans la Poëſie, quoiqu'il ſoit difficile d'en parler ſans faire de fréquentes alluſions aux arts qui lui ſont unis étroitement: que de problèmes n'offre-t-elle pas à réſoudre? Pourquoi chez tous les peuples, même les plus ſauvages, trouve-t-on des vers & des chants, & ne trouve-t-on chez preſque aucun ni bonne poëſie, ni bonne muſique? La poëſie s'eſt perfectionnée dans un pays; en d'autres elle n'a pû s'élever. Tel peuple l'a aimée & n'a jamais eu de bons poëtes: tel autre n'en a eu de bons que dans certains genres. Nous avons, dit M. Racine, des Euripides, des Sophocles, des Ménandres & des Horaces; nous n'avons point eu de Virgiles. L'Italie moderne ſe vante d'avoir eu les ſiens, ainſi que des Pindares; mais, de ſon propre aveu, elle n'a point d'Euripides, point de Sophocles, point de Ménandres. Les Romains, à tant d'égards imitateurs heureux des Grecs, & paſſionnés comme eux pour le théatre, n'ont jamais excellé dans le genre dramatique; & cependant Rome nourriſſoit un peuple fier & généreux, un peuple roi, qui par la hauteur de ſon caractère & la nobleſſe de ſes ſentimens ſembloit, pour nous ſervir de l'expreſſion d'Horace, *reſpirer le tragique.* Les Grecs, ſupérieurs

dans tous les genres de poësie comme dans tous les beaux arts, n'ont eu qu'un grand poëte épique, quoique féconds en bons poëtes lyriques & dramatiques. Chez eux, & à leur exemple, chez les Romains, la poësie dramatique a long-temps été, par le moyen des chœurs, unie à la poësie lyrique, à la musique & à la danse; union que les autres peuples n'ont point essayé de rétablir, quoique plus d'un peuple aujourd'hui se plaise au spectacle bizarre d'une action exécutée tout en chants. Quelqu'agréable que soit le récit d'une grande action, fait par un grand poëte; cette même action mise en dialogues, & représentée par des acteurs, doit frapper davantage les hommes. Cependant la poësie dramatique n'a jamais été goûtée, ni peut-être connue de plusieurs nations Orientales, & chez des peuples de l'Europe qui en font un de leurs plaisirs, elle a toûjours été traitée d'une manière opposée à ce vrai, qui doit être la base & l'effet de l'imitation; vrai qui frappe tellement les yeux que sans l'expérience contraire, on croiroit qu'il est plus facile de le suivre que de s'en écarter.

Toutes ces réflexions, que la poësie fait naître sur la marche & les progrès de l'esprit humain, sur la variété de ses amusemens & sur l'inconstance de ses goûts, donnent lieu à des questions intéressantes, que M. Racine a dessein de traiter & d'approfondir. Mais en matière de goût, il faut raisonner d'après celui des Nations les plus éclairées, & considérer par quel moyen on a, dans tous les temps, réuni le plus grand nombre de suffrages. C'est la seule façon de procéder avec justesse en de pareilles discussions, où les sentimens doivent toûjours être établis sur des faits. M. Racine veut suivre cette route; & conséquemment une histoire générale de la poësie chez les peuples qui, de l'aveu des autres, l'ont cultivée avec le plus de succès, lui semble un préliminaire essentiel à ses réflexions sur les différentes espèces de poësie. Ces peuples privilégiés sont, selon lui, les Hébreux, les Grecs & les Romains, parmi les anciens; & depuis la renaissance des Lettres en Europe, les Italiens & les François.

Tel est le projet de M. Racine; mais en l'annonçant il

obſerve que cette hiſtoire eſt, comme toute autre, pleine d'embarras, ſur-tout lorſqu'on veut remonter aux temps reculés. La même obſcurité couvre la naiſſance des arts, & l'origine des peuples. La Critique & l'Hiſtoire ont également beſoin de flambeau à l'entrée des carrières diverſes qu'elles parcourent. M. Racine écarte toutes les diſcuſſions que leur incertitude rend inutiles, & ſe borne à rapporter en abrégé les faits les plus certains. Il commence ſon traité hiſtorique par les Hébreux. Leur poëſie eſt le ſujet de ſa première ſection, la ſeule qu'il nous ait lûe. Nous en donnerons le précis dans l'article ſuivant.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA POËSIE CHEZ LES HÉBREUX.

LE caractère des productions de l'eſprit humain eſt de n'arriver que lentement à la perfection. La poëſie & la proſe même n'ont acquis que par degrés les beautés qui leur ſont communes & celles qui leur ſont particulières. On peut aſſurer, quand on n'en auroit pas les preuves poſitives dans les anciens monumens, que les premiers cantiques inſpirés par la reconnoiſſance, n'ont été que les tranſports de la Nature, exprimés ſans art, & que les premières hiſtoires furent des récits ſimples, des annales sèches & ſans ornement. Si ces deux genres ont eu chez tous les peuples des commencemens informes & groſſiers, quelle en dût être l'enfance chez les Hébreux, nés eux-mêmes dans l'enfance du monde?

C'eſt par cette réflexion que M. Racine débute dans ſon hiſtoire de la poëſie Hébraïque, qu'il ſe propoſe d'examiner dans ſon origine, & de ſuivre dans ſes progrès. Tout ce qu'il en dit peut ſe rapporter à quatre époques, dont la réunion nous offre les états ſucceſſifs de la poëſie chez les Hébreux. La première époque s'étend depuis Moyſe juſqu'à David; la ſeconde comprend les règnes de ce Prince & de ſon fils

Salomon; la troisième, tout le temps écoulé depuis le schisme des dix tribus jusqu'au retour des Juifs après la captivité de Babylone; la quatrième & dernière nous conduit de cet événement jusqu'au règne d'Hérode, où finit la monarchie des Juifs devenus sujets de l'empire Romain. Suivons ces quatre époques, selon l'ordre des temps.

I.re ÉPOQUE.

I. C'est sur-tout chez les Hébreux qu'on doit s'attendre à trouver l'esprit humain au berceau. Ce peuple, dont les ancêtres n'ont point eu d'habitation fixe, long-temps esclave & persécuté dans l'Egypte, contraint d'errer ensuite dans les déserts; ce peuple indifférent pour toute science, parut toûjours peu sensible aux agrémens du langage. Il semble même n'avoir jamais songé à polir sa langue. Cette langue a peu de racines, peu de mots, peu de tours; ses verbes n'ont que deux modes; c'est un idiome stérile & pauvre, qui semble suffire à peine au besoin, & se renfermer dans les bornes du nécessaire. Doit-on s'attendre à trouver des ouvrages éloquens, poëtiques, harmonieux, écrits dans une pareille langue?

Ainsi raisonneroit, dit M. Racine, un homme qui ne sauroit pas que les premiers poëtes des Hébreux furent inspirés, & qui plein de la lecture des grands écrivains d'Athènes & de Rome, mais n'ayant jamais lû les livres de Moyse, se détermineroit enfin à les ouvrir par curiosité, pour y chercher des faits, comme il en a cherché dans Hérodote. Quelle seroit sa surprise d'y trouver des beautés de style infiniment supérieures à celles qui l'ont charmé dans l'auteur Grec? M. Racine, continuant de suivre sa supposition, se représente assistant à cette première lecture des livres sacrés, y guidant le lecteur, & observant les impressions nouvelles & diverses qu'il reçoit à chaque trait qui le frappe; & le compte qu'il rend de ces observations est le précis de ce qu'il pense sur le style des écrits de Moyse.

Notre savant, dit-il, ouvre la Genèse, & lit ces mots: *au commencement, Dieu créa le ciel & la terre ...... Dieu dit: que la lumière soit, & la lumière fut.* Frappé, comme Longin, de la sublimité d'un tel exorde, il poursuit; il voit

avec étonnement dans le cours de cette hiſtoire, la grandeur des faits & la ſimplicité du récit. Si l'obſcurité des paroles de Jacob mourant le rebute, il en admire néanmoins la vivacité poëtique. Mais ſon admiration redouble, un reſpect religieux ſaiſit ſon ame, à ces paroles de l'Exode adreſſées par Dieu même à Moyſe, & par leſquelles l'Eſtre ſuprême ſe définit: *Je ſuis celui qui ſuis.* Que cette briéveté, s'écrie-t-il, eſt énergique & noble! Peut-on mieux parler en moins de mots de l'Eſtre par qui tout exiſte, & qui ſeul exiſte néceſſairement! Platon, le divin Platon, n'a rien de ſi grand; l'Inſcription de Saïs eſt moins belle.

Tranſporté de ces expreſſions fortes & vraies qui caractériſent ſi bien ou la toute-puiſſance du Créateur, ou l'eſſence de la Divinité, il arrive au cantique du légiſlateur des Juifs. Alors la variété des images, la magnificence des termes, la vivacité des figures, lui laiſſent à peine comprendre comment le même écrivain a pû réunir dans un tel degré des genres ſi différens, être à la fois le premier des poëtes & le modèle des hiſtoriens.

Comme il ne ſuppoſe pas Moyſe inſpiré, continue M. Racine, il recherchera ſans doute où l'auteur Hébreu a puiſé ce goût des belles choſes, & croira d'abord en trouver la ſource chez les Egyptiens, parmi leſquels Moyſe fut élevé. Mais les monumens que nous a laiſſés l'Egypte, pluſtôt marqués au coin de la vanité que du bon goût, dépoſent moins du progrès des Egyptiens dans les arts, que de l'orgueil de leurs Rois, & de l'abus tyrannique qu'ils firent de leur puiſſance & de leur richeſſe. Ces pyramides, ces obéliſques, ce labyrinthe, conſtruits à tant de frais, étonnent par leur maſſe & leur inutilité. M. Racine avoue que la ſageſſe des Egyptiens a de tout temps été célèbre; mais cet éloge tombe ſur leurs loix, leur police, leurs ſymboles, leurs connoiſſances aſtronomiques, & nullement ſur leurs talens dans la pratique des arts. La Grèce n'a loué ni leur éloquence, ni leur poëſie, ni leur peinture, ni leur muſique. Le ſiſtre, encore en uſage parmi eux du temps de Cléopatre, ſelon Virgile, ne prouve pas la

bonté de leur goût en fait d'inſtrumens, & ce ne peut être à leur école que ſe ſont formés les Iſraëlites.

Mais ce goût, qu'ils ne puisèrent pas en Egypte, l'avoient-ils reçu de leurs ancêtres ? Non : les premiers hommes ont ſans doute pratiqué les arts néceſſaires; nous ignorons s'ils avancèrent beaucoup dans la culture des arts agréables. L'Ecriture ſe tait ſur ce point : *Ils furent pères & moururent.* Voilà tout ce que nous apprend la Genèſe de ces hommes qui vivoient huit ou neuf cens ans. Après tout, quel que fût l'état des arts avant le déluge, enſevelis dans les eaux avec le genre humain, ils furent obligés de renaître avec lui; & c'eſt à cette époque que nous devons nous arrêter dans nos recherches ſur leur origine. Il eſt à préſumer que ni la poëſie, ni la muſique ne furent inconnues aux Patriarches. On peut en juger par les reproches que Laban fait à Jacob de l'avoir privé, par ſon évaſion, du plaiſir de le reconduire au chant des cantiques, au ſon des tambours & des cythares. Mais cette poëſie, cette muſique devoient être très-imparfaites. Les deſcendans de Jacob, accablés de travaux pendant leur eſclavage en Egypte, n'eurent ni le loiſir, ni la volonté de s'occuper des beaux arts; ainſi nous avons tout lieu de croire que Moyſe, le premier poëte des Hébreux, n'a point eu de maître.

Comme toutes les beautés de ſon premier Cantique ſont développées en détail dans le Traité des études de M. Rollin, M. Racine s'arrête au ſecond, que Moyſe avant que de mourir prononça devant le peuple.

C'eſt le teſtament prophétique d'un père irrité contre des enfans ingrats, mais dont l'ingratitude outrage principalement le Dieu dont il étoit le miniſtre. Ce peuple auquel il s'adreſſe étant celui que le maître de la Nature a ſpécialement adopté, Moyſe appelle toute la Nature à témoin.

Cieux, écoutez ma voix : terre, prête l'oreille. Il ſouhaite que ſes paroles *tombent ſur les cœurs comme la féconde roſée tombe ſur l'herbe tendre.* Il va rendre hommage à ce Dieu, qui eſt *admirable dans ſes productions, juſte dans ſes voies, vrai dans ſes promeſſes,* & qu'ont offenſé des enfans ingrats. Il les apoſtrophe;

Race corrompue, peuple insensé, est-ce là la reconnoissance que vous rendez à celui qui vous a créé! Rappelez-vous les temps passés, interrogez vos aïeux, voici ce qu'ils vous diront. Alors les ancêtres des Juifs prennent la parole; ils racontent ce que Dieu a fait pour eux. *Dieu avoit trouvé son peuple dans une terre déserte, dans une affreuse solitude: il l'en a tiré pour le conduire dans une terre où le miel couloit de la pierre, & l'huile des rochers.* Et comment l'a-t-il conduit? En le conservant comme *la prunelle de ses yeux. Tel que l'aigle voltigeant sur ses petits les excite à voler, Dieu étendoit ses aîles sur son peuple; enfin il l'a pris & l'a porté sur ses épaules.* Qu'a fait ce peuple bien-aimé dans cette terre abondante? *Il s'est engraissé, s'est nourri, a regimbé contre son maître.* Alors Dieu parle, & dit dans sa colère: *Ils ont cru exciter ma jalousie en adorant des Dieux étrangers, & moi je vais exciter la leur. Je vais aimer un peuple qui n'étoit point à moi, & je perdrai mes enfans.* Aussi-tôt aux images tendres succèdent les images les plus terribles; celle d'un feu qui brûle jusqu'au fond des enfers, qui dévore la terre & tous ses fruits, qui embrase les montagnes jusque dans leurs fondemens. Il n'est parlé que de famine, de peste, d'animaux dévorans, de glaive qui moissonne les enfans, les filles, les jeunes gens, les vieillards. La Nation a disparu; Dieu la cherche:

> *Où sont-ils, ai-je dit,... mais non: j'ai différé,*
> *Et retardant le coup qui leur est préparé,*
> *Je suspens ma vengeance, &c.*

Et pourquoi Dieu la suspend-il? *Parce que les ennemis de ce peuple mépriseront la puissance du Dieu qui ne l'a pas protégé; ils croiront en avoir triomphé par leurs forces.* En cet endroit les Juifs prennent la parole, & font une peinture de l'orgueil & de la cruauté de leurs vainqueurs. Alors le tableau change: Dieu s'écrie; *la vengeance est à moi, je la tirerai d'eux en son temps. C'est moi qui donne la vie & la mort, c'est moi qui frappe & qui guéris.... Je leverai la main & je dirai, je suis*

le Dieu

le Dieu vivant.... Pour venger mon peuple, je vais rendre mon épée plus brillante que les éclairs; j'enivrerai mes flèches de leur sang. Enfin Moyse, qui n'a parlé que dans le commencement du cantique, reprend la parole. Il l'avoit commencé en s'adressant au Ciel & à la Terre: il le termine en s'adressant à tous les peuples. *Apprenez,* leur dit-il, *que le peuple de Dieu appartient à un maître qui sait venger ceux qui le servent.* On ne s'attend pas à voir finir ainsi un discours qui débute par tant de reproches & tant de menaces. Mais c'étoit un père qui menaçoit ses enfans, & dont toute la colère s'est tournée contre leurs ennemis.

Quelle éloquence! quelle poësie! on y voit la vivacité des sentimens soûtenue par la force des images, par la hardiesse des expressions. Quelle variété ne jettent pas dans ce cantique tant d'interlocuteurs qui parlent tour à tour; Moyse, les ancêtres des Juifs, Dieu, les Juifs, Dieu qui reprend la parole, & Moyse qui finit! L'homme de Lettres, que nous avons supposé s'être mis à la lecture des livres Saints sans les croire inspirés, reconnoîtra, dit M. Racine, que la poësie des Grecs lui paroît inférieure à celle de ces Juifs, qu'il méprisoit comme ignorans & grossiers. Il ne pourra comprendre que le législateur & l'historien des Hébreux soit en même temps un si grand poëte; lui qui dans sa narration ne cherche jamais la pompe du discours; qui jamais ne parle à son peuple ni de poësie, ni de musique; & qui même n'en établit pas l'usage dans les fêtes, comme les autres législateurs. Le son de la trompette annonçoit les solennités religieuses de la nation Sainte; mais on ne voit pas que Moyse ait ordonné d'autres instrumens de musique. Cependant les Israëlites en connoissoient l'usage. Nous n'en donnerons ici d'autres preuves que l'abus qu'ils en firent dans le culte du veau d'or. Le chant des chœurs accompagnoit leurs danses autour de cette idole.

Exod. cap. 32.

Moyse est donc le premier poëte lyrique. Mais la première idée du poëme dramatique lui appartient aussi, suivant M. Racine, s'il est vrai que pour consoler les Israëlites, esclaves dans l'Egypte ou errans dans les deserts, il ait composé

le livre de Job. Plusieurs de nos Savans & presque tous nos Rabbins le lui attribuent. Il peut en avoir écrit le commencement & la fin où l'on trouve un hébreu pur, & avoir conservé dans le corps de l'ouvrage les discours mêmes de Job, mêlés de chaldaïque & d'arabe. Mais quelqu'en soit l'auteur, M. Racine ne doute pas que cet ouvrage ne soit de la plus haute antiquité. Dans cette hypothèse, il en tire des inductions sur l'état primitif de l'ancienne poësie, & considère ce poëme comme un drame. En effet, après l'exposition du sujet, la scène se passe en dialogues: Dieu paroît, il vient juger la dispute & fait le dénouement.

La poësie de ce morceau est très-figurée; & quoique plusieurs de ces figures, trop conformes au génie oriental pour ne pas étonner le nôtre, paroissent très-hardies, M. Racine, en reconnoissant cette hardiesse excessive à nos yeux, l'admire & la justifie. Avec quelle vivacité Job exprime-t-il ce sentiment si commun, que c'est un malheur de naître, & que mourir promptement est un bien! *Pourquoi celle qui m'a reçu lorsque je venois au jour m'a-t-elle mis sur ses genoux! Pourquoi m'a-t-elle présenté sa mammelle! Sans ses soins je dormirois maintenant dans le silence, je me reposerois dans le sommeil du tombeau..... Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée à un misérable, & la vie à ceux qui n'ont que l'amertume dans le cœur, qui attendent la mort qui ne vient point! Leur joie quand ils peuvent trouver le tombeau, est pareille à la joie de ceux qui creusent la terre pour y trouver un trésor, & le trouvent enfin.* Peut-on peindre par une comparaison plus vive un homme qui soupire pour le tombeau? Job, en protestant qu'il n'a jamais fait tort à personne, emploie ces images si fortes: *Si j'ai levé la main sur le pupile, que mon épaule desunie de sa jointure tombe tout à coup, & que mon bras soit brisé avec tous ses os.... Si ma terre crie contre moi, si les sillons de mon champ pleurent avec elle,* c'est-à-dire si j'ai refusé le salaire à mes laboureurs, *qu'au lieu de froment elle ne produise pour moi que des ronces & des épines.*

M. Racine conclud de ces passages, que la grande poësie

eſt très-ancienne, & que de tout temps elle a charmé les hommes. On l'aimoit alors auſſi-bien que la muſique : Job en fournit la preuve, lorſque décrivant la félicité des voluptueux, il les peint environnés de tambours & de lyres, & ſe divertiſſans au ſon des inſtrumens. *Ma lyre,* dit-il en parlant de lui-même, *ma lyre ne rend plus que des ſons plaintifs, & mes ſeuls inſtrumens aujourd'hui ſont mes cris lugubres.*

Selon le ſentiment de M.rs le Clerc & Fourmont l'aîné, la poëſie des Hébreux étoit rimée. Mais c'eſt une opinion particulière à ces deux Critiques. La pluſpart des Savans n'y remarquent que des rimes ſemées rarement & ſans deſſein. Elle ne leur paroît s'être aſſujétie à aucune meſure réglée, & n'avoir point eu de loi certaine. La hardieſſe & l'élévation des penſées faiſoient l'eſſence de cette poëſie, d'autant plus digne de ce nom, qu'elle étoit toute entière une production de l'enthouſiaſme.

L'exemple de Moyſe ne fit point naître de poëtes parmi les Iſraëlites. Du moins le paſſage du Jourdain, la chûte des murs de Jéricho, le ſoleil arrêté, tant d'autres événemens merveilleux, ſi dignes à la fois & ſi capables d'inſpirer le génie, n'ont pas été célébrés par des cantiques qui nous ſoient connus. Depuis Moyſe juſqu'à David nous ne trouvons de poëſie que dans la bouche de deux femmes ; dans celle de Débora, qui chante ſa victoire, & dans celle de la mère de Samuel, qui rend graces à Dieu de l'avoir tirée de l'opprobre de la ſtérilité. Les femmes célébrées dans la Grèce pour le talent de la poëſie, ne nous offrent rien de comparable à ces cantiques pour l'élévation des idées.

Il eſt vrai que du temps de Samuel il y eut un grand nombre de Prophètes ou de *Voyans.* C'eſt ainſi qu'on appeloit ceux qui parloient avec enthouſiaſme, chantoient, danſoient, jouoient des inſtrumens, les poëtes en un mot ; comme dans la Grèce on appelle *ſages* ceux qui s'attachoient à des connoiſſances élevées, du nombre deſquelles étoit la poëſie, toûjours unie pour lors à la muſique. Mais nous ne connoiſſons aucun cantique fait par ces Prophètes, & David

ſemble avoir fait renaître la poëſie chez les Juifs.

II.e ÉPOQUE.

II. David, nommé par l'Écriture le chantre excellent, *egregius pſaltes*, eſt le Pindare des Hébreux aux yeux de M. Racine, qui ne le conſidère que comme poëte. La muſique & la poëſie firent toûjours l'occupation & les délices de ſon loiſir. Dans ſa jeuneſſe occupé du ſoin des troupeaux de ſon père, il ſe faiſoit à lui-même ſes inſtrumens de muſique. Nous l'apprenons d'un de ſes cantiques, qui n'eſt ni dans notre canon ni dans l'hébreu, mais qu'on peut néanmoins citer comme très-ancien, puiſqu'il ſe trouve dans le ſyriaque, dans l'arabe & dans pluſieurs exemplaires grecs. *J'étois*, dit-il dans cette ode, *le plus jeune de mes frères. J'avois ſoin des troupeaux de mon père: je me fis un inſtrument de muſique, & mes doigts fabriquèrent un pſaltérion.*

Dès qu'il eut été ſacré Roi par Samuel, l'eſprit de Dieu, dit l'Écriture ſainte, fut en lui; il continua de mener la vie paſtorale, & de compoſer des cantiques dans ſa ſolitude. Son talent devint ſi célèbre que Saül, attaqué par des excès de mélancolie, le fit venir à ſa Cour dans l'idée qu'il calmeroit, par les charmes de l'harmonie, la violence de ſon mal. Il falloit que les muſiciens ne fuſſent pas alors communs chez les Iſraëlites, ou que les talens de David fuſſent ſupérieurs en ce genre, puiſqu'après d'exactes recherches on ne découvrit que ce jeune berger, qui parût capable de répondre aux eſpérances de Saül.

Perſécuté depuis par ce Roi jaloux, & contraint de fuir de deſert en deſert, il compoſa dans ſes malheurs, ainſi que ſur les principaux événemens du reſte de ſa vie, les cantiques qui forment la plus grande partie de la collection connue ſous le nom de *pſeaumes*.

Lorſqu'il ſe vit paiſible poſſeſſeur du trône, il fit ce que Moyſe n'avoit pas fait. Il releva la pompe des ſolennités par la muſique, par la poëſie, par la danſe, & donna l'exemple de tout, puiſqu'il danſoit, jouoit des inſtrumens & chantoit ſes propres cantiques. Il établit quatre mille chantres qui s'accompagnoient eux-mêmes, avec des inſtrumens qu'il avoit

1. Paralip. cap. XXIII, v. 5.

fait faire pour eux. Quelquefois il composoit lui-même la musique de ses pseaumes; quelquefois aussi il chargeoit de cette composition les plus habiles de ses musiciens. Asaph, l'un d'eux, & qui même étoit un des grands maîtres de la musique de David, joignoit à ce talent celui de la poësie. On se fonde sur un passage du second livre des Paralipomènes à le croire auteur de plusieurs pseaumes. David ordonna que tous les Lévites apprendroient desormais à jouer des instrumens. Quel progrès ne dûrent pas faire dans la musique, des hommes parmi lesquels l'étude & la pratique de cet art se transmettoient des pères aux enfans? La musique étoit devenue leur occupation héréditaire & principale.

Il paroît que David avoit aussi de la musique dans son palais. Nous en pouvons juger par la réponse du vieillard qui s'excusa de le suivre à sa Cour, sur ce qu'il n'avoit plus l'oreille assez fine pour goûter la mélodie des musiciens & des musiciennes.

Reg. l. II, cap. 19.

Ainsi tout annonce sous David le règne de la musique, & de la poësie chez les Hébreux. Salomon, héritier du goût & du talent de son père, maintint & perfectionna les établissemens de ce Prince. Quelle devoit être la magnificence des concerts exécutés dans le temple; concerts auxquels étoient destinés quatre mille chantres, vingt-quatre bandes de musiciens, & des chœurs nombreux de musiciennes? Josèphe atteste que Salomon fit faire deux cens mille trompettes & quarante mille instrumens, lyres, cinnures, & autres dont la matière étoit un métal composé d'or & d'argent. Dans la suite, ce Prince, à l'exemple des Monarques orientaux, dont il n'imita que trop le luxe & la mollesse, remplit sa Cour de musiciens & de musiciennes; c'est ce qu'il appelle *les délices des enfans des hommes.* Amateur de la poësie autant que de la musique, il composa, dit Josèphe, un nombre prodigieux d'odes. Il avoit écrit trois mille paraboles. Ce goût de présenter le vrai d'une manière énigmatique & sententieuse, venoit originairement des Egyptiens, & fut aussi celui de Pythagore & de quelques autres sages de la Grèce. De ce

Eccl. cap. II, v. 8.

qu'on a recueilli des maximes de Salomon, est composé le livre que nous nommons *les Proverbes;* livre écrit en vers, selon S.t Jérôme.

III.e ÉPOQUE.

III. L'amour de la poësie & de la musique, répandu dans la Judée par David & par Salomon, s'y conserva très-long-temps, malgré le schisme politique & religieux arrivé sous le règne de Roboam. Dix tribus séparées de celles de Juda & de Benjamin, formèrent un état particulier sous le nom de *royaume d'Israël:* mais ce royaume eut ses poëtes, ses musiciens émules de ceux de Juda. Samarie, lutta contre Jérusalem, & voulut égaler dans ses fêtes la magnificence des solennités célébrées dans le temple. Mais ces rivaux de David n'avoient pas son génie. Amos, qui prophétisoit dans Israël, les raille d'oser mettre leurs chants en parallèle avec ceux du Roi prophète. Il insulte à leur orgueil, & leur déclare en même temps que Dieu ne veut point entendre les sons d'une lyre infidèle & le tumulte de leurs cantiques.

Amos, cap. 5.

Ceux de David continuèrent long-temps d'être chantés dans le royaume de Juda. Les troupes de Josaphat en faisoient retentir les airs dans leur marche contre les Moabites. Les musiciens étoient rangés à la tête des soldats, & toute l'armée, d'une voix unanime, chantoit le CXXXV.e pseaume. Leur victoire fut suivie d'autres hymnes dans la vallée qui de-là prit le nom de *vallée de bénédiction ou de louanges.* Enfin, en rentrant à Jérusalem, les vainqueurs allèrent au temple au son des harpes, des cithares & des trompettes.

Paralip. l. II, cap. 20.

Les crimes dont Juda fut inondé dans la suite, firent cesser ces pieux concerts. Les fêtes instituées par David, ne furent plus célébrées sous Achaz, & ce Monarque irréligieux ferma le temple. Mais Ezéchias fit r'ouvrir la maison du Seigneur, il rétablit l'ordre des fêtes, il ordonna aux Lévites de répéter les pseaumes de David & d'Asaph; & lui-même doit être regardé comme un grand poëte, s'il a composé ce beau cantique qu'Isaïe lui fait chanter après sa guérison miraculeuse, mais qui peut-être aussi est l'ouvrage de ce Prophète.

On admire aussi de grandes beautés dans celui de Judith,

dont les premières paroles annoncent qu'il fut chanté par un chœur au son des tambours & des timbales. M. Racine se contente de rappeler ces deux morceaux, & s'étend davantage sur cette longue succession de grands poëtes que nous offrent les Prophètes, répandus dans les royaumes d'Israël & de Juda jusqu'au temps de la captivité de Babylone.

Ils ne mirent pas tous leurs prophéties par écrit. Elie & son disciple Elisée, si fameux par leurs miracles, ne prophétisèrent que de vive voix. Ceux qui ont écrit se divisent en deux classes; en grands & en petits Prophètes. Les grands sont ceux dont les écrits ont de l'étendue; les petits sont ceux qui n'ont laissé que des ouvrages assez courts. Mais à les juger par la nature des choses qu'ils annoncent & par leur style, tous sont grands, quoique le ton de quelques-uns soit encore plus élevé que celui des autres.

Tout est poësie dans Isaïe; & de plus il sème son ouvrage de cantiques qui terminent souvent ses prédictions; cantiques ou de joie, ou de deuil, ou de consolation, tels que celui qu'il adresse aux captifs de Babylone. L'usage en étoit très-fréquent chez les Juifs; ils en avoient sur toutes sortes de sujets, pour les festins, pour les vendanges, pour les occasions de tristesse. Lorsque le pieux Josias eut été tué dans la bataille contre le roi d'Egypte, Jérémie composa sur ce funeste événement des *lamentations* qui furent long-temps chantées par un chœur d'hommes & de femmes; il paroît même, par ce qu'en dit l'auteur des Paralipomènes, qu'on les inséra dans un recueil de chants lugubres.

Paralip. l. II, c. 35.

Après la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor, le même Jérémie aima mieux rester au milieu des ruines de la ville Sainte, que de suivre ses frères dans la captivité. Les lamentations qu'il composa sur les malheurs de sa patrie sont connues de tout le monde. Jérusalem y est représentée pleurante: assise sur le grand chemin, elle adresse ses plaintes aux passans, & ne trouve point de consolateur. Les chemins pleurent avec elle; car la poësie de Jérémie anime & personnifie tout. L'enceinte sacrée, le parvis & les murailles du temple, les

vierges, les prêtres, les enfans, les mères, la terre, l'univers; tout pleure, tout gémit. Nul arrangement dans les paroles de Jérémie; cette négligence n'en exprime que mieux la douleur.

« S'il étoit permis de régler les rangs entre tous ces pro-
» phètes, comme on les règle entre les poëtes profanes, je
» croirois, dit M. Racine, que Jérémie est le Simonide des
» Hébreux. Ses lamentations sont des larmes. Je mettrois, pour
» la noblesse des images & l'impétuosité du style, Isaïe à la tête
» des autres. Et à l'exemple de Grotius, je comparerois Ezéchiel
» à Homère, à cause de la hardiesse de son style, de la force
» de ses expressions, des richesses de ses comparaisons & de sa
» grande érudition. Mais, sans entrer dans un examen de chacun
» de ces prophètes, bornons-nous à remarquer ce qui leur est
» commun à tous; savoir, l'usage fréquent des allégories, la
» vivacité des descriptions, les images terribles sous lesquelles
» ils représentent Dieu, & cependant la liberté avec laquelle
ils parlent à ce Dieu, qu'ils peignent si redoutable ».

Que d'allégories dans Ezéchiel! avec quelle exactitude il les suit! témoin celle du crocodile, appliquée au roi d'Egypte souverain du fleuve dont cet animal infeste les bords, & celle du vaisseau, sous laquelle il prédit la chûte de Tyr, cette ville si puissante par son commerce.

Zacharie voulant faire entendre ce que les villes ont à craindre, puisque le temple même ne sera pas épargné, s'adresse aux arbres d'une forêt. *Heurlez, sapins, parce que le cèdre est tombé; ô chênes, faites retentir vos cris, &c.* Souvent le peuple bien aimé, mais ingrat, paroît dans les prophètes sous l'allégorie d'une vigne. Joël représente une nation ennemie dont Dieu délivrera son peuple, sous l'allégorie d'une armée de sauterelles. Le langage d'Isaïe n'est pas moins allégorique.

Zachar. 21.

Quelle est la véhémence du style des prophètes, en quels termes annoncent-ils les ravages dont une ville est menacée? *Malheur à toi, ville de sang, j'entends déjà le bruit des roues, le hennissement des chevaux; je vois les chars courir comme la tempête, je vois briller les épées, les lances étinceler, les hommes percés de coups tomber les uns sur les autres.*

Jérém. c. 3.

Nahum, c. 3.

Par

Par quels traits Isaïe peint-il à la fois la puissance & la majesté *de celui qui pèse les cieux & les montagnes, qui met les collines dans la balance, qui soûtient de trois doigts la terre; de celui devant qui les nations sont une goutte d'eau ou un grain de sable!* Lorsqu'Ezéchiel contemple Dieu sur son trône, ce trône, environné de lumière & de feu, est porté sur des roues qui tournent d'elles-mêmes, *parce que l'esprit de vie est en elles.* Les Chérubins étendent leurs aîles, & le Prophète ébloui de cette image de gloire, tombe le visage contre terre; *& vidi & cecidi in faciem meam.* Mais quelle image de la puissance de Dieu sur l'homme est plus expressive que celle de ce potier qui brise un vase d'argile, & de la même terre en fait un autre à son gré?

Isaïe, c. 40.

Jérém. c. 18.

Si le respect pour le Dieu dont ils sont les organes, se peint si vivement dans les écrits des Prophètes, la liberté que l'enthousiasme divin leur inspire, ne s'y fait pas sentir avec moins d'énergie. On ne soupçonnera pas Job de n'être point rempli de la crainte de Dieu. Il en est si pénétré qu'il le voit *comme un amas de flots suspendu sur sa tête, dont il ne peut supporter le poids.* Cependant il interroge Dieu, il ose disputer contre lui, il semble protester contre les malheurs auxquels Dieu l'a condamné, il ose presque taxer ses rigueurs d'injustice. Cette réflexion sur un des caractères de la poësie de Job, s'applique également à celle des autres écrivains sacrés. Reprenons le fil de leur histoire.

Nabuchodonosor, après avoir exercé sa fureur sur le temple & la ville de Jérusalem, emmena les Juifs captifs à Babylone. Tant de revers & d'humiliations sembloient devoir éteindre dans ce peuple tout esprit de poësie, & faire taire toute musique. Néanmoins le contraire arriva, parce que les Juifs n'étoient jamais si religieux que dans les malheurs. Sans parler de ce cantique, où Tobie annonce avec tant de magnificence le rétablissement de Jérusalem, nous avons beaucoup de pseaumes composés par des Lévites durant la captivité. Les poëtes musiciens se consoloient & consoloient leurs frères. Tantôt ils soûpirent vers Jérusalem, tantôt ils peignent la

barbarie de leurs vainqueurs ; quelquefois ils repréſentent à Dieu qu'il y va de ſa gloire à venger ſon peuple. Ces mêmes idées ſe répètent ſouvent, parce que ces captifs ne pouvoient s'entretenir que de leurs malheurs. Quelques Critiques ont cru devoir attribuer tous les pſeaumes à David; mais la ſeule lecture de pluſieurs de ces pſeaumes, qui paroiſſent compoſés long-temps après lui, détruit cette opinion. Et comment, dit M. Racine, peut-on lire le pſeaume CXXXVI, ſans y voir une peinture vivante des Juifs pendant la captivité? Les Babyloniens, qui avoient entendu parler de la beauté de leurs cantiques, & de la magnificence de ces concerts qui s'exécutoient dans le temple par un nombre prodigieux de muſiciens, leur diſoient quelquefois, *chantez-nous quelques-uns de vos cantiques.* Les Juiſs, qui les chantoient entre eux, ne les deſtinoient pas à l'amuſement de leurs vainqueurs. Auſſi ſe dépeignent-ils, dans ce pſeaume, aſſis ſur les bords de l'Euphrate & baignés dans leurs larmes. Leurs harpes muettes, ſont ſuſpendues aux ſaules dont le rivage de l'Euphrate étoit couvert, & ils s'écrient: *Comment chanterons-nous les cantiques du Seigneur dans une terre étrangère!*

L'édit de Cyrus rompit les fers des Hébreux, & cet heureux événement leur rendit l'allégreſſe avec la liberté. Les premiers tranſports de cette joie vive & pure éclatent dans le pſeaume CXXI. *O nouvelle*, s'écrie le Lévite auteur de ce cantique,

O nouvelle qui dans mon cœur
Ramène tout à coup la joie !
Se peut-il que je te revoie
Temple Saint, maiſon du Seigneur!

Antique objet de ma tendreſſe,
Ville ſi chère à mes aïeux,
C'eſt dans ton ſein que ma jeuneſſe
Couloit des jours délicieux.

Ce second verset, obscur dans la Vulgate, mais très-clair dans la traduction de Vatable sur l'hébreu, fait voir que le Lévite, âgé peut-être de quatre-vingts ans, avoit alors le temple de Jérusalem présent à sa mémoire. En effet, la captivité n'ayant duré que soixante & dix ans, il se trouva, dit l'Ecriture, au moment du retour plusieurs Juifs qui avoient vû le premier temple.

IV.ᵉ ÉPOQUE.

IV. *Si* plusieurs pseaumes ont été faits pendant la captivité; si quelques autres le furent dans le temps du retour à Jérusalem, il n'est pas douteux que le rétablissement du temple n'en ait fait aussi composer quelques-uns. Tous ces cantiques anciens & nouveaux, destinés aux fêtes solennelles des Juifs, furent recueillis par Esdras; & ce recueil d'hymnes, appelé depuis pseaumes par les Grecs, nous offre, de l'aveu des connoisseurs, la plus belle poësie lyrique. Mais cette beauté, que tout le monde avoue, seroit encore mieux sentie qu'elle ne l'est, si des titres certains nous apprenoient à quelle occasion chaque cantique fut composé; si du moins ils avoient été rangés dans un ordre historique.

On ne voit point de pareils cantiques depuis le temps des Machabées jusqu'à Jésus-Christ. Il n'y eut plus alors de Prophètes chez les Juifs; & plus de poësie chez eux dès qu'il n'y eut plus d'hommes inspirés. Le goût de la musique dura cependant jusqu'aux derniers temps de Jérusalem, puisque Tacite nous en dépeint les Prêtres jouant de la flûte & du tambour.

Tacit. Hist. v.

Hérode le Grand, jaloux d'augmenter la gloire de son règne, fit construire un théatre à Jérusalem, & un amphithéatre hors de la ville, pour des jeux semblables à ceux des Grecs. Il bâtit la ville de Césarée; & dans cette ville, monument fameux de sa magnificence & de sa flatterie, il rassembla tous ceux qui de son temps avoient la réputation d'exceller en musique. Mais l'amour de ce Roi pour les arts, ne fit pas renaître la poësie chez les Hébreux. Les derniers des livres canoniques ne sont point écrits dans le style majestueux & simple de la première antiquité. S.ᵗ Jérôme a cru trouver le

genre d'éloquence propre au siècle d'Alexandre dans le livre de la Sagesse, composé par un Grec : M. Racine y trouve plustôt celle de l'Egypte au temps des Ptolémées. Il porte le même jugement du style des deux livres des Machabées, & de la dernière partie de l'Ecclésiastique. L'ancienne poësie des Juifs, toûjours grande quoique toûjours simple, ne paroît plus qu'à la naissance de Jésus-Christ, dans les trois cantiques que S.t Luc nous a conservés. Le style de ces trois cantiques porte le caractère des sentimens qui les ont produits. L'humilité profonde de la mère de Dieu se peint dans la simplicité du premier : la reconnoissance de Zacharie éclate dans le second, par des figures & par l'élévation des idées : le dernier n'est qu'une effusion de cœur du saint vieillard Siméon ; la briéveté le caractérise.

M. Racine termine cette histoire de la poësie Hébraïque par deux réflexions bien honorables, l'une pour les poëtes hébreux, l'autre pour la poësie en général. La première est, que si les poëtes hébreux sont toûjours sublimes, ils sont aussi les seuls qui aient pû dire dans une exacte vérité, *Est Deus in nobis, agitante calescimus illo.* La seconde, c'est que la poësie étant un langage que Dieu a si souvent fait parler aux hommes qu'il inspiroit, elle est donc un langage divin, digne par conséquent du respect & de l'admiration des hommes. Combien, ajoûte-t-il, sont coupables ceux qui l'ont profanée! C'est ce qu'il se propose de montrer dans la suite, en faisant l'histoire de la poësie chez les autres Nations.

SUITE DES
OBSERVATIONS ET CORRECTIONS
SUR LE TEXTE ET LA VERSION
DU PREMIER LIVRE D'HÉRODOTE.

M. L'ABBÉ GEINOZ, qui se proposoit de traduire Hérodote, & de donner une nouvelle édition du texte de cet auteur, avoit entrepris d'en corriger la leçon; & ce travail, qu'il regardoit comme un préliminaire essentiel, devoit s'étendre sur les versions mêmes de Gronovius & des autres traducteurs. Nous avons publié, dans les volumes XVI & XVIII plusieurs de ces observations faites sur le premier livre, & nous en avons annoncé la suite à mesure qu'il la communiqueroit à l'Académie. Mais il n'a pas eu le temps d'achever cette entreprise utile, ni même de la pousser fort loin. Il est mort presque à l'entrée de la carrière, & ne nous a laissé, du moins en état de paroître, que quelques remarques nouvelles sur différens chapitres du premier livre. Nous allons les donner comme un supplément aux précédentes; car les chapitres sur lesquels roulent ces critiques, sont antérieurs aux remarques déjà publiées.

Quoiqu'en revenant sur nos pas, nous continuerons de procéder suivant l'ordre des chiffres suivi jusqu'à présent dans l'indication de ces remarques, en reprenant au chiffre XXII où finissoit la dernière.

XXIII.e REMARQUE.

C. 8. Dans ce chapitre & les deux précédens Hérodote commence à parler de Crésus, & fait précéder l'histoire de ce Prince, par le récit de la révolution qui fit passer entre les mains de ses aïeux le sceptre de Lydie, possédé jusqu'alors par des Rois descendus d'Hercule. Hérodote raconte en même temps le fait singulier qui, suivant la tradition reçûe

dans la Grèce & dans l'Aſie mineure, avoit occaſionné cette chûte des Héraclides, & l'élévation de la famille de Créſus. C'eſt la confidence que fit Candaule à Gygès ſon favori : confidence également dangereuſe pour tous les deux, & dont Gygès ne crut pouvoir éviter les ſuites funeſtes que par l'aſſaſſinat de Candaule. On ſait que ce Prince, paſſionnément épris des charmes de la Reine, voulut que Gygès convint qu'elle étoit la plus belle femme de ſon Royaume; & que pour l'en convaincre il lui propoſa de la lui faire voir, ſans qu'elle pût en rien ſoupçonner, dans l'état où l'on peint Vénus ſortant des flots; *parce que*, diſoit-il *les oreilles ne ſont pas des témoins auſſi ſûrs que les yeux.* Ὦτα γὰρ τυγχάνει ἀνθρώποισι ἐόντα ἀπιστότερα ὀφθαλμῶν. C'eſt ſur cette phraſe, ou du moins ſur la manière dont l'entendent les traducteurs, que tombe l'obſervation critique de M. l'abbé Geinoz. Henri Etienne & Gronovius traduiſent l'un & l'autre, *quòd magis incredulæ ſunt hominibus aures, quàm oculi;* mais ces mots *magis incredulæ*, ne ſignifient pas la même choſe qu'ἀπιστότερα. Ἄπιστος répond pluſtôt à *infidus* qu'à *incredulus.* L'intention d'Hérodote n'eſt pas de dire que les oreilles des hommes ſont plus incrédules que leurs yeux; mais ſeulement que les hommes ajoûtent moins de foi à ce qu'ils entendent qu'à ce qu'ils voient. Il ſeroit donc mieux de traduire ainſi ce paſſage; *minorem enim fidem faciunt hominibus aures quàm oculi;* ou bien *minus fidæ ſunt hominibus aures quam oculi;* ou plus clairement encore, *minus fidei apud homines obtinet id quod auribus percipitur, quàm quod oculis.* C'eſt à peu près dans le même ſens qu'Horace a dit depuis:

Horat. Art. Poët.

> *Segnius irritant animos demiſſa per aures,*
> *Quam quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus, & quæ*
> *Ipſe ſibi tradit ſpectator.*

Vers fameux qui devinrent ſans doute proverbe en naiſſant; & dont l'application n'eſt que trop juſte ici. Candaule en fit la triſte expérience.

XXIV.e *REMARQUE.*

C. 20. Périandre ayant appris la réponſe que l'oracle de Delphes avoit rendu à Alyatte roi de Lydie, dépêche un courier vers Thraſybule, tyran de Milet, qui étoit aſſiégé par l'armée d'Alyatte: Ὅκως ἄν τι προειδὼς, dit le texte, πρὸς τὸ παρὸν βουλεύηται. *Ut aliquid proſpiciendo,* diſent les interprètes, *ſibi conſuleret in præſens.* Cette traduction ne paroît pas exacte à M. l'abbé Geinoz; ſelon lui 1.° il y a une eſpèce de tautologie, en ce que *aliquid proſpicere* & *ſibi conſulere* ſignifient preſque la même choſe. 2.° Προειδὼς a une ſignification différente de *proſpicio.* Προειδὼς ſignifie la même choſe que *præſcius* ou *præmonitus,* c'eſt-à-dire *être inſtruit* ou *averti d'une choſe;* au lieu que *proſpicio* ſignifie *prévoir,* ou prendre des *meſures pour quelque choſe.* De plus, l'accuſatif τι n'eſt pas le cas de προειδὼς, comme les interprètes l'ont cru, mais du verbe βουλεύηται. Προειδὼς a déjà ſon accuſatif, ſavoir χρηστήριον, qui eſt ſous-entendu. L'intelligence de ce paſſage dépend uniquement de la manière d'arranger la conſtruction, & voici quel en doit être l'arrangement: Ὅκως ἄν προειδὼς (ſous-entendez χρηστήριον) βουλεύηται τι πρὸς τὸ παρόν. *Ut præmonitus (de oraculo) aliquid conſilii caperet in præſens.*

XXV.e *REMARQUE.*

C. 30. Solon interrogé par Créſus, qui de tous les hommes lui a paru être le plus heureux, nomme *Tellus,* Athénien; & entre autres circonſtances de ſon bonheur, il dit de lui: Τούτῳ δὲ τοῦ βίου εὖ ἥκοντι, ὡς τὰ παρ' ἡμῖν, τελευτὴ τοῦ βίου λαμπροτάτη ἐπεγένετο. Les interprètes traduiſent ainſi: *Et quum vita huic benè cederet, quantum in nobis eſt, obitus ſplendidiſſimus inſuper obtigit.* M. l'abbé Geinoz croit encore que le ſens du grec eſt manqué totalement; 1.° βίος, dit-il, joint avec εὖ ἥκω ne ſignifie pas la vie, mais les facultés & les biens qui ſont le ſoûtien de la vie. Βίος eſt pris dans le même ſens quelques lignes plus bas, où Solon dit de

Cleobis & *Biton*, τούτοισι βίος ἀρκέων ὑπῆν; c'est-à-dire que *ces deux frères avoient le nécessaire pour vivre.* Ainsi εὖ ἥκω τοῦ βίου, ne veut pas dire *ma vie se passe heureusement*, mais *je suis riche, je possède beaucoup de biens.* 2.° Le sens de ces paroles ὡς τὰ παρ' ἡμῖν, est encore plus mal rendu par cette phrase latine; *quantum in nobis est, autant qu'il est en nous.* Solon regardant *Tellus* comme l'homme du monde le plus heureux, & voulant donner à Crésus une idée du bonheur de cet Athénien, n'a pas dû se contenter de dire que Tellus a passé sa vie heureusement, autant que cela dépend de nous. S'il s'étoit servi de cette restriction, il auroit donné lieu à Crésus de penser que Tellus n'a joui précisément que du bonheur qu'il dépend de l'homme de se procurer, & qu'il auroit peut-être été exposé à tous les accidens qui, ne dépendant pas de la volonté de l'homme, peuvent néanmoins troubler le bonheur de sa vie, & le rendre en effet très-malheureux. Or un tel discours ne présente que l'idée d'un bonheur très-imparfait, & par cette raison il ne convient pas dans la bouche de Solon, qui veut représenter Tellus comme le plus heureux des hommes.

Voici le vrai sens de ce passage. Solon dit que Tellus jouissant d'une fortune considérable, par rapport aux facultés ordinaires des Athéniens, a eu le bonheur de terminer sa vie d'une manière très-glorieuse. Τούτῳ δὲ τοῦ βίου εὖ ἥκοντι ὡς τὰ παρ' ἡμῖν. *Huic cum facultates essent pro nostratium modulo satis amplæ*, τελευτὴ τοῦ βίου λαμπροτάτη ἐπεγένετο, *finis vitæ splendidissimus obtigit.* Ὡς τὰ παρ' ἡμῖν expliqué de cette façon, forme un sens très-raisonnable. Solon parlant à Crésus des richesses d'un Athénien, devoit naturellement lui faire entendre qu'il ne prétendoit faire aucune comparaison entre Athènes & la Lydie pour ce qui regarde les richesses, & qu'un Athénien pouvoit être riche, quoiqu'il jouît d'un bien fort inférieur à celui que possédoient communément les riches Lydiens.

XXVI.

XXVI.e *Remarque.*

C. 37. Il s'agit dans ce chapitre & le précédent, du desir que les Mysiens témoignèrent à Crésus, que le Prince son fils voulût bien se mettre à la tête des jeunes seigneurs de Lydie, dont ils imploroient le secours contre un sanglier qui dévastoit leurs campagnes. Crésus, dit Hérodote, leur promit un détachement de sa noblesse & son équipage de chasse, pour les délivrer de ce monstre devenu leur fléau; mais il leur refusa son fils, ne voulant pas exposer au hasard de cette entreprise l'héritier de sa Couronne. A quoi l'historien ajoûte ces mots : Ἀποχρεωμένων τούτοισι τῶν Μυσῶν, que tous les éditeurs ont traduits par ceux-ci: *Cujus verbis cum Mysi non essent contenti.* Comme si ἀποχρέομαι signifioit *n'être pas content.* C'est cette traduction qu'attaque M. l'abbé Geinoz. En effet, dit-il, Portus a fort bien remarqué, dans son lexique Ionien, que ce verbe signifie au contraire *être content;* & il a rassemblé plusieurs passages d'Hérodote où ἀποχρέομαι est toûjours pris dans cette même signification. Si Henri Étienne a suivi en cet endroit la traduction de Laurent Valle, ce n'est pas qu'il ait ignoré la vraie signification d'ἀποχρέομαι; mais il étoit persuadé, comme il le dit lui-même, que Laurent Valle avoit trouvé dans son manuscrit οὐκ ἀποχρεωμένων, & que d'ailleurs le sens demandoit qu'on admît la particule négative οὐκ. Ce qui doit le plus étonner, c'est que Gronovius, qui se fait une loi de suivre en tout le manuscrit de Florence, l'abandonne en cette occasion. Il ne disconvient pas qu'ἀποχρέομαι signifie *être content.* Il en est persuadé par tous les exemples que cite Portus, pour fixer la signification de ce verbe: mais il dit qu'il ne voit pas pourquoi le fils de Crésus prendroit la parole pour les Mysiens, si ces députés s'étoient contentés de la réponse du roi de Lydie; & c'est sur cette raison qu'il prend le parti de traduire, comme les éditeurs qui l'ont précédé, *cum Mysi non essent contenti.* Mais il se trompe, & selon toute apparence, par une suite du même raisonnement qui avoit induit en erreur les autres interprètes.

C'eſt au contraire parce que les Myſiens ſe contentoient de la réponſe du Roi, qui leur promettoit bien d'envoyer à cette chaſſe les jeunes Seigneurs de la Cour avec ſon équipage, mais qui leur refuſoit d'y laiſſer aller ſon fils; c'eſt, dis-je, parce que ces députés ſe contentoient de cette réponſe, & qu'ils ne demandoient plus rien, que le fils de Créſus prend la parole, non pas pour les Myſiens, mais pour lui-même; c'eſt-à-dire pour preſſer ſon père de lui accorder la permiſſion d'aller à cette chaſſe, où le plaiſir & l'honneur le convioient également, & où il mouroit d'envie d'aller. Auſſi voyons-nous que dans le diſcours qu'il tient à ſon père, il ne dit pas un mot en faveur des Myſiens. Il n'y eſt queſtion que du deshonneur & du mépris auquel il ſeroit expoſé, s'il n'alloit point à ces ſortes d'expéditions à la tête des ſeigneurs Lydiens. Il eſt donc indubitable, & par le ſens du diſcours, & par les leçons des manuſcrits, qui ne varient point, & qui excluent tous la particule négative, qu'il faut traduire *cujus verbis cum Myſi eſſent contenti.*

XXVII.e *REMARQUE.*

C. 47. Le texte de ce chapitre paroît, à M. l'abbé Geinoz, altéré dans un endroit difficile. Il adopte le changement que M. Bergler a propoſé de ce paſſage dans les actes de Léipſic*. Au lieu d'ἕκαστος τῇ ἡμέρῃ, leçon vicieuſe, il faut lire ἑκατοστῇ ἡμέρῃ; correction que M. l'abbé Geinoz regarde comme très-importante.

* *An. 1716, p. 421.*

XXVIII.e *REMARQUE.*

C. 50. Dans ce chapitre Hérodote fait le récit des ſacrifices offerts par Créſus pour ſe rendre propice Apollon, & des offrandes dont il enrichit le temple de Delphes. Entre autres préſens l'hiſtorien fait mention de briques d'or, dont *quatre*, dit-il, *étoient d'or affiné;* & il en marque le poids dans ces termes: Καὶ τούτων ἀπέφθου χρυσοῦ τέσσαρα, τρία ἡμιτάλαντα ἕκαστον ἕλκοντα: *Quorum quatuor erant auri excocti, ſinguli pondo duorum & dimidii talenti.* M. l'abbé Geinoz

attaque cette traduction comme vicieuse, en ce qu'elle donne aux demi-briques d'or affiné le poids d'un talent plus que le texte grec ne leur en attribue. Τρία ἡμιτάλαντα n'exprime pas la valeur de deux talens & demi, mais seulement d'un talent & demi. Ce qui a trompé les interprètes, c'est qu'ils ont confondu ces deux manières de parler, τρία ἡμιτάλαντα & τρίτον ἡμιτάλαντον. Il est vrai que τρίτον ἡμιτάλαντον signifie deux talens & demi, suivant cette façon de compter les fractions, qui est particulière aux Grecs, par laquelle l'ἡμιτάλαντον rabat toûjours un demi-talent sur le nombre qui le précède; par exemple, ἕβδομον ἡμιτάλαντον signifie six talens & demi, & τρίτον ἡμιτάλαντον deux talens & demi. Mais il est à remarquer que cette règle n'a lieu que dans les nombres ordinaux, comme τρίτος, τέταρτος, πέμπτος, &c. Il n'en est pas de même des nombres cardinaux; dans ceux-ci il n'y a rien à rabattre de tout ce qu'ils expriment: ainsi τρία ἡμιτάλαντα signifie trois demi-talens, ou un talent & demi, comme τρία ἡμίμναια une mine & demie. Cette façon de compter étoit si familière aux Grecs, que Xénophon a dit, τριακόσια ἡμίμναια, pour dire cent cinquante mines. Cette observation est tirée du sixième chapitre du IX.ᵉ livre de Julius Pollux, qui après avoir expliqué la manière de compter les fractions par les nombres ordinaux, ajoûte: Φίλον δὲ τοῖς ἀρχαίοις καὶ τὸ ἓν ἥμισυ τάλαντον τρία ἡμιτάλαντα λέγειν, ὡς καὶ τρία ἡμίμναια τὴν μίαν ἡμίσειαν μνᾶν; c'est-à-dire, *il est ordinaire aux anciens de dire trois demi-talens pour un talent & demi.* Gronovius s'est bien aperçu de l'erreur de Valla; mais il a jugé à propos de lui faire grace, & de ne rien changer dans la traduction. *Donavi Vallæ suam interpretationem*, dit-il dans une note, *etsi haud dubiè factam non ex arte.* On ne comprend pas d'où vient cette indulgence de Gronovius pour Laurent Valle. Il prodigue les notes, il relève, le plus souvent avec aigreur, les plus petites fautes des interprètes. Et ici, où il s'agit de corriger une faute grossière, & où il avoit une belle occasion d'étaler son érudition, il ne dit mot; bien plus, il adopte la faute qu'ont

faite avant lui Laurent Valle & Henri Étienne, la connoiſſant pour telle.

XXIX.ᵉ *REMARQUE.*

C. 64. C'eſt de Piſiſtrate qu'il s'agit dans ce chapitre. On y détaille les moyens dont ce politique habile ſe ſervit pour affermir ſon autorité dans Athènes, où il venoit de rentrer pour la troiſième fois. Une de ces ſûretés qu'il prit contre l'inconſtance du peuple, fut d'envoyer une partie des enfans en otage dans l'île de Naxos. Car, ajoûte l'hiſtorien, Piſiſtrate avoit ſoûmis cette île. Καὶ γὰρ ταύτην ὁ Πεισίστρατος κατεστρέψατο πολέμῳ καὶ ἐπέτρεψε Λυγδάμι, πρός γε ἔτι τούτοισι τὴν νῆσον Δῆλον καθήρας ἐκ τῶν λογίων. Gronovius traduit par ces mots: *Hanc enim inſulam ſubegerat Piſiſtratus, Lygdamique permiſerat, quum antehac etiam Delum inſulam ex oraculis expiaſſet.* Cette traduction paroît à M. l'abbé Geinoz, troubler entièrement le ſens du diſcours, en ne diſtinguant pas du fil de la narration ce qui doit être mis en parenthèſe, & en liant ce membre de conſtruction, qui commence par πρός γε ἔτι τούτοισι, aux paroles qui précèdent immédiatement, à ſavoir Δῆλον κατεστρέψατο καὶ ἐπέτρεψε Λυγδάμι, quoiqu'il ne puiſſe y avoir aucun rapport. Ce non rapport ſe ſent à la ſimple lecture. Quelle connexion y a-t-il dans ce diſcours-ci; *Car Piſiſtrate avoit conquis l'île de Naxos, & l'avoit donnée à Lygdamis, ayant auparavant purifié l'île de Délos par ordre des oracles!* La donation de l'île de Naxos a-t-elle quelque choſe de commun avec la purification de l'île de Délos? Ces deux choſes paroiſſent abſolument indépendantes l'une de l'autre. Auſſi Hérodote n'a-t-il pas prétendu les lier enſemble, comme il eſt aiſé de s'en convaincre en reprenant la narration d'un peu plus haut. Il dit: « C'eſt ainſi que Piſiſtrate s'étant rendu maître d'Athènes pour la troiſième fois, » affermit ſa tyrannie par beaucoup de troupes auxiliaires, & » par de grands amas d'argent, qu'il tiroit en partie de l'Attique & en partie du fleuve Strymon, & en prenant pour » otages les enfans des Athéniens qui avoient fait beaucoup

de résistance dans la dernière action, & qui n'avoient pas «
d'abord pris la fuite; & en plaçant ces otages dans l'île de «
Naxos. » Ἐρρίζωσε τὴν τυραννίδα.... ὁμήρους τῶν Ἀθηναίων παραμεινάντων.... παῖδας λαβὼν, καὶ καταστήσας ἐς Νάξον. A l'occasion de l'île de Naxos il dit, par parenthèse, que Pisistrate l'avoit conquise, & l'avoit livrée à Lygdamis: (Καὶ γὰρ ταύτην ὁ Πεισίστρατος κατεστρέψατο πολέμῳ καὶ ἐπέτρεψε Λυγδάμι; fermant ici la parenthèse, il ajoûte à ce qui précède; πρός γε ἔτι τούτοισι τὴν νῆσον Δῆλον καθήρας ἐκ τῶν λογίων; & outre cela en purifiant l'île de Délos, suivant l'ordre des oracles. Ce participe, ainsi séparé par une longue parenthèse du reste de la phrase, paroît être en l'air & ne tenir à rien. Il est cependant évident que la particule conjonctive πρός γε ἔτι τούτοισι, joint ce participe à ceux qui précèdent la parenthèse; savoir à λαβὼν ὁμήρους & à καταστήσας ἐς Νάξον, & le fait dépendre d'ἐρρίζωσε τὴν τυραννίδα, qui est le verbe principal de la phrase, auquel se rapportent tous ces participes. Par cet arrangement grammatical de la construction, nous apprenons la raison pourquoi Pisistrate purifia Délos, & nous voyons clairement que ce tyran n'entreprit cette purification que comme un moyen d'affermir sa tyrannie. Il falloit qu'il y eût un oracle qui eût promis une grande puissance, & beaucoup de prospérité, à quiconque entreprendroit de purifier cette île. Hérodote ne rapporte pas l'oracle, & je ne crois pas même qu'on puisse le trouver ailleurs; mais il n'est pas moins certain, par ce qu'en dit Hérodote, que Pisistrate a cru devoir l'accomplir, persuadé que de là dépendoit l'affermissement de sa puissance, & la tranquille possession de ses Etats. Ἐρρίζωσε τὴν τυραννίδα, dit Hérodote, ὁμήρους τῶν Ἀθηναίων παραμεινάντων παῖδας λαβὼν καὶ ἐς Νάξον καταστήσας, πρός γε ἔτι τούτοισι τὴν νῆσον Δῆλον καθήρας ἐκ τῶν λογίων. *Stabilivit tyrannidem filios Atheniensium, qui persliterant pro obsidibus sumens, & transferens illos in insulam Naxum; item insulam Delum, ex oraculis expians.*

XXX.e *REMARQUE.*

C. 69. Hérodote parle ici de la députation faite par les Lacédémoniens à Sardes. La remarque de M. l'abbé Geinoz tombe sur cette phrase de son récit : Πέμψαντες γὰρ οἱ Λακεδαιμόνιοι ἐς Σάρδις χρυσὸν ὠνέοντο ἐς ἄγαλμα βουλόμενοι χρήσασθαι τούτῳ τὸ νῦν τῆς Λακωνικῆς ἐν Θόρνακι ἵδρυται Ἀπόλλωνος. M. l'abbé Geinoz trouve dans les manuscrits une variante sur le mot τούτῳ, qui vient après χρήσασθαι. Τούτῳ est écrit dans toutes les éditions avec un ω & un ι souscrit, comme s'il se rapportoit à χρυσὸν, & qu'il fut à l'ablatif régi par χρήσασθαι. Mais le plus correct des manuscrits du Roi nous présente τοῦτο écrit par un ο, comme étant à l'accusatif & se rapportant à ἄγαλμα, & cette leçon paroît préférable à l'autre. Remarquons que τοῦτο est ici immédiatement suivi du relatif τὸ, & que suivant le tissu du discours ces deux noms sont nécessairement liés ensemble, & se rapportent au substantif ἄγαλμα. *Ils achetèrent de l'or, voulant s'en servir pour faire cette statue d'Apollon, qui est aujourd'hui dans un lieu de la Laconie appelé* Θόρναξ.

Voilà tout ce qui nous reste des remarques de M. l'abbé Geinoz, sur un écrivain dont il avoit fait l'étude la plus réfléchie, & sur lequel il étoit en état de nous donner bien des lumières. Il avoit tout ce qui peut assurer le succès d'une pareille entreprise ; érudition, sagacité, justesse dans l'esprit, amour du travail, zèle pour son auteur, desir ardent de se rendre utile ; mais il a manqué de temps. Nous espérons qu'il aura un continuateur.

DES EMBAUMEMENS DES EGYPTIENS.

LA Religion & la Politique avoient, de temps immémorial, concouru chez les Egyptiens à établir l'usage de conserver les corps. Persuadés de l'immortalité de l'ame, ils respectoient son ancienne demeure, & croyoient l'affliger en la laissant détruire. Un Egyptien eût été puni du dernier supplice, s'il eût fait la plus légère insulte à un corps mort. Le jugement qu'on rendoit sur la vie du mort, pour savoir s'il méritoit la sépulture, les appartemens destinés dans la maison des riches à conserver les corps embaumés, les engagemens qu'on prenoit sur ces corps, contribuoient à inspirer la paix & l'amour du pays, & entretenoient la tendresse & la vénération pour les parens. Les Egyptiens voulant procurer à leurs corps un parfait repos, leur ôtoient tout ce qui pouvoit produire la pourriture: ils regardoient leurs tombeaux comme leurs demeures éternelles, & s'embarrassoient bien moins de la solidité de leurs maisons, qu'ils appeloient des hôtelleries.

Diod. Sic. l. 1.

Les anciens Perses, les Scythes, les Hébreux embaumoient les corps: ce n'étoit qu'une imitation imparfaite des Egyptiens; il n'en reste rien aujourd'hui. Mais les corps embaumés en Egypte égaleroient en durée les pyramides, si l'avarice des Arabes ne les détruisoit tous les jours. Cependant cette opération a été répétée durant tant de siècles, que l'Egypte fournira encore long-temps à la curiosité de l'Europe.

Les Egyptiens, selon les apparences, doivent l'idée de leurs Mumies aux corps qu'ils trouvoient desséchés dans les sables brûlans qui se voient dans une partie de l'Egypte, & qui enlevés par les vents, ensevelissent les voyageurs, & conservent leurs corps, en consumant les graisses & les chairs, sans altérer le cuir. On voit un de ces cadavres dans le cabinet de S.[te] Geneviève.

M. le comte de Caylus s'eſt inſtruit à fond de tout ce que les anciens & les modernes ont dit des embaumemens des Egyptiens. Il a joint à ſes propres recherches le travail de M. Rouelle, habile Chymiſte, qui ayant fait l'analyſe des Mumies, a composé ſur ce ſujet un Mémoire qui ſe trouve entre ceux de l'Académie des Sciences. M. de Lironcourt, Conſul François au Caire, avoit envoyé à M. le comte de Caylus quelques parties d'une Mumie, & un peu d'une matière réſineuſe & balſamique, qui entroit dans l'embaumement le plus précieux. Cette matière avoit été trouvée dans un vaſe ſéparé, & par conſéquent n'avoit jamais été mêlée avec aucune graiſſe, ni aucune partie de corps humain. C'étoit ou une offrande, ou un attribut de la profeſſion de l'embaumé. Il falloit en faire l'analyſe, & la retrouver dans les différentes Mumies que nous avons à Paris, & c'eſt ce qu'a fait M. Rouelle avec beaucoup de ſagacité. Hérodote, ſoit par ſuperſtition, ſoit par crainte, n'a oſé ni ouvrir, ni emporter une Mumie; & d'ailleurs la Phyſique de ce temps-là n'étoit pas en état d'en faire l'analyſe.

Ce ſujet a fourni à M. le comte de Caylus la matière d'un Mémoire en deux parties. Dans la première, il examine les Mumies en elles-mêmes, il diſcute ſur ce point les ſentimens des anciens & des modernes. Dans la ſeconde, il conſidère les caiſſes, les ornemens des Mumies, & les autres choſes qui y ont rapport.

PREMIÈRE PARTIE.

Sur les Mumies en elles-mêmes.

Sentimens des Anciens.

MUMIE eſt un mot Arabe qui veut dire *un corps embaumé.* Les Grecs, pour exprimer la préparation des Mumies, ne ſe ſervent que du mot ταριχεύειν, qui ſignifie *ſaler.*

Entre les auteurs anciens qui nous parlent de ces embaumemens, Hérodote & Diodore de Sicile ſont les ſeuls qui ſoient entrés dans quelques détails. Leur récit à cette occaſion porte la différence qui les caractériſe par-tout ailleurs.

Hérodote

Hérodote s'y montre plus curieux & plus exact, quoiqu'il ait traité cette matière un peu trop superficiellement. Tous deux en ont parlé en voyageurs plustôt qu'en physiciens. Voici les passages parallèles de ces deux auteurs, accompagnés d'observations qui ont paru nécessaires.

Il y a des hommes en Égypte, dit Hérodote, *qui font métier d'embaumer les corps. Quand on leur apporte un mort, ils montrent au porteur des modèles de morts peints sur bois.* Cet examen avoit certainement rapport à la richesse du travail, & à la dépense de l'embaumement.

Liv. II.

On dit, ajoûte-t-il, *que la peinture ou la figure la plus recherchée, représente celui dont je me fais scrupule de dire ici le nom.* On peut conjecturer que c'étoit la figure de quelque divinité, dont Hérodote n'osoit pas dire qu'elle avoit été embaumée comme un simple mortel. Cette réserve & d'autres semblables, qui se remarquent dans plusieurs auteurs anciens, pourroient faire soupçonner qu'il y a eu non seulement en Egypte, mais dans presque tous les pays de l'antiquité, une espèce d'inquisition, dont la censure étoit dangereuse.

Ils en montrent une seconde qui est inférieure à la première, & qui ne coûte pas si cher. Ils en montrent encore une troisième, qui est au plus bas prix. Ils demandent ensuite suivant laquelle de ces peintures on veut que le mort soit embaumé. Après qu'on est convenu du modèle & du prix, les porteurs se retirent; les embaumeurs travaillent chez eux, & voici de quelle manière ils exécutent l'embaumement le plus recherché.

Diodore de Sicile dit à peu près la même chose, mais avec quelques différences. *Ils ont*, dit-il, *trois sortes de funérailles, les somptueuses, les médiocres & les simples. Les premières coûtent un talent d'argent, les secondes vingt mines; les troisièmes se font presque pour rien.* Il est indubitable que le mot de funérailles veut dire ici l'embaumement; à l'égard de la dépense, il est à observer qu'elle étoit modique, si l'on considère la quantité des différentes espèces d'hommes qui étoient employés à cette opération, l'aunage infini de bandelettes qui soûtiennent & recouvrent les Mumies; enfin les parfums,

L. I, trad. de M. l'abbé Terrasson.

les bitumes, les dissolvans, & toutes les façons pour les préparer & les employer. Hérodote ne parle point du prix, & il se peut faire que Diodore ait rapporté ces évaluations sans en être trop bien instruit. Selon son récit, le premier embaumement coûtoit environ quatre mille cinq cens livres de notre monnoie actuelle; le second environ quinze cens livres: la façon vague dont la dépense du troisième est énoncée, empêche absolument d'en faire l'évaluation; mais elle indique un prix très-médiocre.

Diodore continue en ces termes: *La fonction d'ensevelir est une profession particulière qui a été apprise, comme les autres, dès l'enfance. Ceux qui l'exercent, vont porter chez les parens un état de ce qu'on peut dépenser, & leur demandent à quoi ils jugent à propos de s'en tenir. E'tant convenus, ils prennent le corps, & le donnent aux officiers qui doivent le préparer. Le premier est le désignateur ou l'écrivain; c'est lui qui désigne sur le côté gauche du mort, le morceau de chair qu'il faut couper.* Je ne sais si on ne doit pas donner à cet écrivain encore une autre fonction, plus simple & plus nécessaire; celle de numéroter le corps, ou d'écrire le nom du mort, pour ne pas rendre aux uns ce qui appartenoit aux autres.

Après lui vient le coupeur, qui fait cet office avec une pierre d'E'thiopie; mais il s'enfuit aussi-tôt de toute sa force, parce que les assistans le poursuivent à coups de pierre, comme un homme qui a encouru la malédiction publique; car ils regardent comme un ennemi commun celui qui a fait quelque blessure, ou quelque outrage que ce soit, à un corps de même nature que le sien.

Ce dernier trait ne prouve que l'excès de la superstition de ces peuples. Reprenons la suite d'Hérodote, pour faire marcher ces deux auteurs d'un pas égal.

Premièrement, ils tirent avec un fer oblique la cervelle par les narines; ils la tirent en partie de cette manière, & en partie par le moyen des drogues qu'ils introduisent dans la tête. Ensuite ils font une incision dans le flanc avec une pierre d'E'thiopie aiguisée; ils tirent par-là le ventre & les boyaux; ils les nettoient, & les passent au vin de palmier; ils les passent encore dans des

aromates broyés; ensuite ils emplissent le ventre de myrrhe pure broyée, de casie & d'autres parfums, excepté d'encens, & ils le recousent. Dans la tête qui m'a été envoyée d'Egypte, j'ai vû réellement le crâne percé par les narines, & le fond de l'orbite ouvert du côté droit.

On connoît le vin de palmier: les aromates pilés donnent une idée trop vague, pour qu'il soit possible de la déterminer; de plus, il est certain que les poudres ne peuvent jamais avoir eu place dans les embaumemens, puisqu'elles étoient contraires à la désiccation: la myrrhe est une gomme résineuse. Hérodote nous apprend ailleurs, que la casie est un aromate qui se cueille sur un petit arbre d'Arabie, qui répand une odeur très-agréable, & qui croît dans un étang. Mais il paroît prouvé que c'est la cannelle, & que par conséquent on lui avoit fait un faux rapport. Aussi plusieurs auteurs l'ont relevé sur ce fait. L'exception de l'encens ne se pratiquoit apparemment que par respect pour la divinité. Je n'ai vû, sur aucune Mumie, rien qui pût marquer la moindre coûture; aussi n'étoit-elle pas nécessaire. L'extrême sécheresse de la peau, & la solidité qu'elle acquéroit par les bitumes, rendoient cette opération très-inutile.

L. III, c. 110.

Ayant fait ces choses, continue Hérodote, *ils salent le corps en le couvrant de natron pendant soixante & dix jours. Il n'est pas permis de le saler plus long-temps.* Cette loi, ce statut de l'art des embaumemens est fondé sur la nécessité. Le natron, en restant trop long-temps avec le corps, attaqueroit les parties solides ou fibreuses; il les dissoudroit, & ne laisseroit que le squelète, ainsi qu'il arrive à nos ouvriers, lorsqu'ils laissent les cuirs & les peaux trop long-temps exposés à l'action de la chaux. Au reste les Egyptiens employoient ce natron à un grand nombre d'usages.

M. Rouelle est persuadé qu'il y a quelque chose d'obscur dans ce passage; il croit même qu'il y a quelque détail de l'embaumement oublié ou transposé. « A quoi bon, dit-il, remplir le corps de myrrhe & d'aromates pour le saler, puisqu'en « le salant on emporte au moins une partie de ces aromates, «

» parce que le natron agit puiſſamment ſur les matières balſa-
» miques, & les met dans un état de décompoſition, en for-
» mant avec leurs huiles une matière ſavonneuſe, très-ſoluble,
» & par conſéquent très-facile à être emportée par les lotions?
» Il faudroit donc, continue-t-il, placer la ſalaiſon du corps,
& les lotions, avant l'application des aromates ».

Tous les Chymiſtes conviennent aujourd'huí que le natron des anciens eſt un vrai ſel alkali fixe, puiſqu'ils s'en ſervoient pour nettoyer, dégraiſſer & blanchir les étoffes & les toiles, & qu'ils l'employoient pour faire le verre. Notre nître eſt eſt au contraire un ſel moyen ou neutre, qui conſerve la chair des animaux d'une façon oppoſée à toute autre; il s'unit à toutes les liqueurs huileuſes, lymphatiques & autres graiſſes. Les embaumeurs Egyptiens, en ſalant les corps avec le natron pendant un temps aſſez conſidérable, en lavoient toutes les parties, & les ſéparoient des parties ſolides & fibreuſes, des tendons, des muſcles & de la peau. En un mot, ils employoient leur natron comme nous employons la chaux, pour préparer les cuirs & les tanner.

Quand ce temps de ſoixante & dix jours eſt paſſé, ils enveloppent tout le corps de bandes de toile de lin, coupées & enduites de kommi, dont les Égyptiens ſe ſervent ordinairement comme de colle. Le kommi eſt la gomme arabique, qu'on appelle aujourd'hui gomme du ſénégal, parce qu'elle nous vient par l'océan; elle ne vient plus de l'Égypte, depuis que les voyages de long cours ont changé toutes les routes du commerce. A l'égard des bandages, il y en avoit de pluſieurs façons, ſoit par la qualité des toiles, ſoit par la façon de les arranger, plus ſimple ou plus compliquée: il ſe trouvoit quelquefois juſqu'à mille aunes de ces bandes étroites ſur la même Mumie.

Les parens prennent enſuite le corps; ils font un étui de bois en forme humaine, ils y renferment le mort; & l'ayant fermé à clef, ils le dépoſent dans un appartement deſtiné à cet uſage; ils le placent tout droit contre la muraille. Telle eſt la manière la plus chère & la plus magnifique d'enſevelir les morts.

Pourſuivons le texte d'Hérodote. *Pour ceux qui ne veulent point faire de ces embaumemens ſomptueux, ils choiſiſſent la ſeconde ſorte: la voici. On remplit des ſeringues d'une liqueur onctueuſe qu'on a tirée du cèdre; on en injecte le ventre du mort ſans y faire aucune inciſion, & ſans en tirer les entrailles. Quand on a introduit l'extrait du cèdre par le fondement, on le bouche, pour empêcher l'injection de reſortir par cette voie; enſuite on ſale le corps pendant le temps preſcrit. Au dernier jour, on tire du ventre la liqueur de cèdre; elle a tant de force qu'elle entraîne avec elle le ventricule & les entrailles diſſoutes. Le nitre diſſout les chairs; & il ne reſte du corps que la peau & les os. Quand tout cela eſt fait, ils rendent le corps, ſans y faire autre choſe.*

Cette liqueur tirée du cèdre, eſt celle que l'on connoît ſous le nom de *cedria*. Cet arbre fournit trois ou quatre ſortes de ſucs différens, qui ſe trouvent confondus chez les auteurs. La première ſorte eſt une réſine épaiſſe & luiſante, d'une odeur agréable, mais forte; c'eſt la larme crue qui diſtille des jeunes cèdres, après qu'on en a levé l'écorce, & c'eſt ce qu'on appelle proprement *cedria*. On dit que les anciens frottoient de cette liqueur les couvertures & les trenches de leurs livres, pour les préſerver des vers. Pline dit que le *cedrium* a tant de force que les Egyptiens s'en ſervent pour conſerver les corps. Mais M. Rouelle fait des obſervations plus eſſentielles ſur ce paſſage; il lui paroît qu'il y a des choſes oubliées, & une tranſpoſition au ſujet des matières balſamiques. D'ailleurs il eſt impoſſible de faire une pareille injection par le fondement du mort, ſans le ſecours de quelques inciſions; elle ne peut remplir le ventre; il n'y auroit qu'une très-petite étendue des inteſtins où elle pût pénétrer, & ce peu de liqueur ne pourroit agir aſſez puiſſamment pour diſſoudre les viſcères. Il a donc fallu, pour remplir toute la capacité du bas-ventre, faire une inciſion du côté de l'anus, & même en d'autres endroits. On a déjà fait ce reproche à Hérodote. Il a encore été trompé en croyant, ſur la foi d'autrui, que la liqueur du cèdre a la force de diſſoudre les entrailles. « Comment une liqueur qui n'étoit qu'un baume ou une eſpèce de réſine molle, telle que la «

Penicher, Traité des embaumemens, p. 83.

„ térébenthine, dit M. Rouelle, pouvoit-elle consumer les „ viscères, puisque sa propriété n'est nullement corrosive? Les „ naturalistes conviennent tous que le cédria a des propriétés „ diamétralement opposées à celles que lui donne Hérodote; „ ils disent, avec Pline & d'après Dioscoride, que le cédria est „ si vif, qu'il est la mort des vivans & la vie des morts. Gro- „ novius a déjà fait cette objection par rapport à ce passage. „ Il faudra donc dire, poursuit M. Rouelle, que le cédria a été „ en usage dans les injections, qu'il y a été employé, en très- „ petite quantité, comme aromate; mais que la base principale „ de l'injection a été le natron dissous, qui a réellement la „ propriété qu'Hérodote attribue au cédria. Il faudra dire encore „ que si dans le second embaumement on n'ouvroit point le „ ventre, on injectoit d'abord le natron, pour consumer les „ viscères, & que les injections avec la liqueur du cèdre, ne se faisoient qu'après que le corps avoit été salé & lavé». Passons à la troisième manière, décrite par Hérodote.

Elle n'est employée, dit-il, *que pour les plus pauvres. Après avoir lavé le ventre avec la liqueur nommée συρμαίη, on met le corps dans le nitre pendant soixante & dix jours, & on le rend à ceux qui l'ont apporté.* Cette liqueur qu'Hérodote appelle συρμαίη, n'étoit, selon quelques-uns, que de l'eau mêlée avec du sel; selon le scholiaste d'Aristophane, c'étoit le suc d'une racine qu'on croit être le raifort, dont se servoient les Egyptiens pour se purger. La différence de cette troisième manière & de la seconde est sensible. On ne voit point ici d'injection de natron, ni de cédria.

In Pacem, v. 1253.

Il me reste à examiner ce que je n'ai point encore rapporté du passage de Diodore. Après avoir parlé de ceux qui font l'incision, il continue en ces termes: *Ceux qui salent viennent ensuite; ce sont des officiers très-respectés dans l'Égypte; ils ont commerce avec les Prêtres, & l'entrée des lieux sacrés leur est ouverte, comme à des personnes qui sont elles-mêmes sacrées. Ils s'assemblent autour du mort qu'on vient d'ouvrir, & l'un d'eux introduit, par l'incision, sa main dans le corps, & en tire tous les viscères, excepté le cœur & les reins.* Il est impossible

de faire cette réserve; il faut même n'avoir aucune notion d'anatomie pour avancer ce fait, du moins pour ce qui regarde le cœur.

Un autre, pourſuit-il, *les lave avec du vin de palmier & des liqueurs odoriférantes; ils oignent enſuite le corps pendant plus de trente jours avec de la gomme de cèdre, de la myrrhe, du cinnamome & d'autres parfums, qui non ſeulement contribuent à le conſerver dans ſon entier pendant très-long temps, mais qui lui font encore répandre une odeur très-ſuave.*

La manière vague & indéterminée dont Diodore décrit des choſes de fait, prouve le peu d'égard qu'on doit avoir pour ſon récit, en comparaiſon de celui d'Hérodote. La différence de trente jours à ſoixante & dix, ne doit point être attribuée à la diſtance des temps auxquels ces deux voyageurs ont été en Egypte. Elle ſeroit plus conſidérable que de cinq ſiècles, dont elle a été à peu près, qu'il ne faudroit y faire aucune attention. Car les Egyptiens ont été les peuples du monde les plus conſtans dans leurs uſages; ils étoient d'ailleurs trop attachés à leurs ſuperſtitions, pour rien innover ſur des choſes de ce genre.

Ils rendent alors aux parens le corps revenu en ſa première forme, de telle ſorte que les poils même des ſourcils & des paupières ſont démêlés, & que le mort conſerve l'air de ſon viſage & le port de ſa perſonne. Pluſieurs Egyptiens ayant gardé par ce moyen toute leur race, dans des cabinets faits exprès, trouvent une conſolation qu'on ne peut exprimer, à voir leurs ancêtres dans la même figure & avec la même phyſionomie que s'ils étoient encore vivans.

Toute cette partie du récit de Diodore eſt démentie par les faits qui ſubſiſtent. Les corps ne ſont jamais revenus à leur première forme; les poils n'ont pû réſiſter à tant d'opérations de la nature de celles-ci; & comment, dans une figure emmaillotée & dont le viſage, ſans doute très-altéré, étoit encore couvert de bandes de toiles & d'un maſque, l'air du viſage & le port de la perſonne ſe ſeroient-ils conſervés? Ces maſques ne portent aucun trait de reſſemblance. Dans dix ou

douze de ces masques qui me sont tombés entre les mains, dit M. le comte de Caylus, je n'ai jamais trouvé que des têtes de jeunes personnes, faites grossièrement de pratique, point du tout d'après la nature, coloriées à plat, sans aucune espèce de recherche. Je soupçonne que les Egyptiens ne peignoient point la vieillesse; du moins je n'en ai vû le caractère dans aucuns des morceaux que j'ai eu occasion de considérer, & le nombre n'en est pas médiocre. Finissons cet examen par quelques mots d'Hérodote.

Quant aux femmes de qualité, dit-il, *lorsqu'elles sont mortes on ne les donne pas sur le champ aux embaumeurs, non plus que celles qui sont très-belles; mais seulement trois ou quatre jours après leur mort.* La raison de ce ménagement est aisée à apercevoir.

A l'égard de ceux qui ont été pris par un crocodile, ou qui se sont noyés dans le fleuve, auprès de quelque ville qu'ils soient jetés, ceux de la ville sont obligés de les embaumer, de les ajuster de la manière la plus magnifique, & de les déposer dans les tombeaux sacrés. Il n'est permis à aucun, soit de leurs parens, soit de leurs amis, d'y toucher; les seuls prêtres du Nil les touchent & les ensevelissent, comme des corps qui ont quelque chose au-dessus de l'humanité. Ces tombeaux sacrés seroient-ils ceux du Dieu Apis? Il y avoit donc des lieux sacrés pour la sépulture, différens des puits & des pyramides: nous voyons encore que les prêtres du Nil faisoient une classe à part. D'ailleurs, il n'est pas étonnant que le Nil étant si bien-faisant pour eux, ils voulussent distinguer ceux qu'il paroissoit avoir pris, & qui avoient fini leurs jours dans son sein.

Outre ces trois manières d'embaumer, rapportées par Hérodote & par Diodore, on peut raisonnablement soupçonner qu'il y en avoit une quatrième & peut-être une cinquième, quoique ces deux auteurs n'en aient rien dit. Mais des faits & des probabilités qui approchent de l'évidence, sont d'une force supérieure aux témoignages des historiens.

Les particuliers apportant tant de soins, & faisant tant de dépense pour la conservation de leurs corps, les Rois devoient

en

en exiger davantage, & les proportionner à leur état. Le deuil prodigieux que les Egyptiens portoient généralement à la mort de leurs Princes, & les dépenses excessives que faisoient ces Princes pour se préparer des sépultures, persuadent, avec assez d'apparence, que les soins & les frais des embaumemens devoient répondre à un si grand appareil. Comme ces opérations n'étoient pas dans l'ordre commun, elles auront pû échapper à Hérodote, d'autant plus aisément que ceux qu'il a interrogés n'auront pû ni peut-être osé l'en instruire. Voici un fait qui peut servir de preuve.

Une portion de Mumie, que l'on conserve dans le cabinet de S.[te] Geneviève, mérite tous les éloges qu'on peut donner à une chose de ce genre. C'est le pied, la jambe & la moitié de la cuisse d'un enfant de deux ou trois ans. Le soin avec lequel on a travaillé cet embaumement, a été senti par ceux qui en ont fait présent à ce cabinet; car ils ont écrit sur la boîte qui renferme cette précieuse opération de l'art, *Mumie du petit Prince de Memphis.* Cette dénomination n'a, sans doute, aucun autre fondement que la nature du travail, & la différence sensible qui se remarque entre cette Mumie & les autres.

La superficie de la chair est noire, & si lisse qu'on peut la comparer à un beau vernis de la Chine: les chairs n'ont pas tout-à-fait conservé leur mollesse; mais on distingue toutes les épaisseurs & tout le potelé qu'on voit dans les enfans, aussi-bien que toutes les articulations & tous les petits plis des doigts. Les ongles sont parfaitement conservés & bien enchâssés; ils n'ont ni couleur, ni dorure; ils paroîtroient avoir été dorés. Les bandelettes (car on n'a découvert que le pied) ne semblent pas avoir été imbues des mêmes bitumes que les autres Mumies. La couleur qu'elles ont acquise par des matières balsamiques qui sont desséchées, comme on le peut croire, participe de celle de la canelle; quoique l'odeur, qui est agréable, n'ait aucun rapport avec cet aromate. Ces bandelettes sont fines, déliées, proportionnées à la grandeur du corps qu'elles recouvrent; elles sont arrangées avec un soin

extrême, & répétées un très-grand nombre de fois. D'ailleurs l'os de la cuiſſe, dont il y a plus de quatre doigts de découvert, a ſouffert très-peu d'altération dans ſa couleur; l'air ſeul auroit ſuffi pour lui donner celle qu'on y remarque. M. Rouelle, avec lequel M. le comte de Caylus a viſité cette Mumie, a remarqué, en perçant avec une épingle le deſſous de ce petit pied, que la peau étoit comme un parchemin tendu & vuide deſſous.

Tout cela ſemble prouver une préparation plus chère & plus recherchée, deſtinée pour les Princes; préparation toûjours exceptée, & qui ne pouvoit être miſe en ligne de compte. On peut ajoûter à cette conjecture, que les caiſſes de pierre de touche ou de baſalte, dont l'ouvrage a conſtamment beaucoup coûté, à cauſe de la dureté, caiſſes ſi rares qu'on en compte à peine trois ou quatre, pourroient bien n'avoir été faites que pour les Rois & les Princes.

Lettre VII, p. 281.

Quant à la cinquième façon de conſerver les corps, & qui ne mérite pas le nom de Mumie, Maillet dit avoir vû un grand nombre de corps couchés ſur des lits de charbons, emmaillottés ſeulement de quelques langes, couverts d'une natte ſur laquelle règne une épaiſſeur de ſept à huit pieds de ſable. Cette eſpèce d'enterrement peut avoir ſervi aux pauvres. Le ſilence d'Hérodote ſur ce dernier article n'eſt pas étonnant; les ſoins qu'on y apportoit n'avoient rien d'aſſez ſingulier pour l'engager à en parler.

Sentimens des Modernes.

Après avoir diſcuté les paſſages des anciens, il faut paſſer aux ſentimens des modernes. Les Naturaliſtes, & ſur-tout les Médecins, ſont les premiers qui ſoient entrés dans quelque détail ſur les Mumies: l'uſage qu'ils en faiſoient dans leurs remèdes, les a preſque tous engagés à en parler; ce qu'ils ont fait ſans trop les connoître.

On ne trouve pas en quel temps la Mumie a commencé à être employée par les Médecins. Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que l'on doit attribuer l'invention de ce remède aux Arabes, qui lui ont donné le nom ſous lequel il eſt connu.

Dioſcoride & les autres médecins Grecs, ont connu l'*aſphaltum* & le *piſſaſphaltum* comme remède. Les médecins Arabes voyant que ces bitumes compoſoient la Mumie, ont jugé qu'il n'y avoit aucun danger d'ordonner l'uſage de celle-ci. Les ignorans, qui ſe laiſſent toûjours éblouir par la ſingularité & par les choſes qui viennent des pays éloignés, jugèrent le remède d'autant meilleur qu'il étoit plus difficile de l'acquérir. Galien, quoiqu'il eût voyagé en Egypte, & qu'il en ait rapporté quelques détails peut-être moins intéreſſans, ne parle jamais des Mumies. Avicenne, mort en 1186, en parle; mais il ne l'annonce jamais comme remède; il ne conſidère que le mélange des bitumes, dont il eſt à propos d'expliquer la nature.

Chap. 45, 2.e Traité, liv. III, du cours de Médecine.

L'aſphalte eſt un limon viſqueux & gluant, ou une graiſſe terreſtre qui nage ſur les eaux comme une écume. Le meilleur eſt celui qu'on nomme bitume de Judée; il vient de la mer morte, du milieu de laquelle il ſort. Les vents le pouſſent ſur le rivage, où il ſe condenſe, & la chaleur du ſoleil le durcit comme la poix.

Le piſſaſphalte eſt ou naturel, ou artificiel. Le naturel, ſelon Valerius Cordus dans ſes commentaires ſur Dioſcoride, eſt un bitume charié par les torrens qui tombent de quelques montagnes de Tranſylvanie. Lorſqu'il eſt purifié de ſes ordures, il s'épaiſſit & prend la conſiſtance de la cire minérale, ou bitume des Grecs. L'artificiel, qu'on nomme bitume des Arabes, n'eſt autre choſe qu'un compoſé d'aſphalte & de poix; & c'eſt de ce bitume mixtionné que les Egyptiens faiſoient un grand uſage.

Les Génois ſont les premiers peuples de l'Europe qui aient entrepris & ſoûtenu le commerce du Levant. Les Vénitiens leur ont ſuccédé. Ils ont ſû profiter de l'ignorance & de la prévention qui régnoit alors dans l'Europe; & ils n'ont pas manqué d'ajoûter des fables à tous les contes déjà établis ſur les Mumies: les Médecins ne les contrediſoient pas. Bien-tôt on compoſa des Mumies; pour en augmenter le prix, on fit valoir la difficulté de recouvrer des corps embaumés, par

l'oppoſition des Arabes; on ſuppoſa même la néceſſité du choix, tel par exemple que celui de la Mumie d'une vierge, comme plus efficace.

Aujourd'hui on eſt revenu de toute cette charlatannerie. La Mumie n'eſt plus qu'un ſimple objet de curioſité. Les Médecins, plus éclairés & plus phyſiciens, n'en font plus aucun uſage, & ne les regardent que comme une opération de l'art, qui peut avoir quelque choſe d'intéreſſant.

Comment. ſur Dioſcoride, l. 1, chap. 85.

Mais du temps de François I.er, ce remède étoit fort accrédité en France. Mathiole dit que ce Prince en avoit toûjours un morceau pendu au col. Les Arabes avoient porté ce remède en Eſpagne, & les Eſpagnols en Italie, où François I.er le trouva établi, & en conçut apparemment une opinion avantageuſe. Ajoûtez que les médecins François alloient dans ces temps-là étudier à Padoue, d'où ils rapportoient ſans doute les opinions de cette école.

Epiſtola Martino Guidottino, Phurn.

Le même Mathiole ſe déclare contre les Mumies comme remède; il en a horreur comme de cadavres: il avance même que preſque toutes celles que nous avons en Europe ne ſont que des falſifications. C'eſt ce qui n'eſt guère croyable. Les Vénitiens & les Juifs d'Alexandrie auront bien, ſans doute, vendu des bitumes communs, en les ſuppoſant tirés des Mumies; mais ils n'auroient jamais tiré de profit à imiter les corps entiers, ni même des parties ſéparées. Ils ont ſouvent donné des parures & des ornemens à des Mumies véritables, ou pour réparer les pertes qu'elles avoient faites, ou pour s'en défaire avec plus d'avantage. Les deux Mumies que l'on conſerve dans la bibliothèque des Céleſtins, en ſont une preuve. L'une & l'autre ſont hors de leurs caiſſes. Celle de femme eſt entièrement découverte, & ne préſente preſque plus que le corps ſéché, & une grande partie de matières bitumineuſes & des reſtes de bandes. Cependant elle eſt ornée de braſſelets, de cercles aux jambes, & de morceaux placés autour du col & ſur les mains. Tout cela eſt de cuir doré, & jamais de pareils ornemens n'ont pû convenir à une Mumie. Il y a même grande apparence qu'on lui a fait un nez

avec le bitume, & qu'on lui a deſſiné les yeux avec un fer chaud. La Mumie de l'homme, du moins celle que l'on donne pour telle, eſt exactement emmaillottée, & ne paroît point avoir été ouverte: mais en examinant la nature du cuir qui fait le maſque, & qui forme l'eſpèce de chaperon qu'elle a ſur les épaules, il eſt aiſé de remarquer qu'on a voulu en impoſer; les ornemens qui ſont ſur ce chaperon ont été copiés ſur la caiſſe d'une Mumie; le cuir doré pourroit aiſément avoir été fait à Veniſe. C'eſt donc une tromperie manifeſte, mais aſſez ingénieuſe, du moins quant à la Mumie qu'on regarde comme celle d'un homme; elle a été travaillée conformément au paſſage de Diodore, qui, comme je l'ai montré, prétend que les Égyptiens imitoient parfaitement la reſſemblance ſur le viſage des Mumies.

Sans ſe donner la peine de lire tout ce que les Médecins de ce temps-là ont dit de la Mumie, on le trouve recueilli dans Libavius, compilateur exact & commode pour ceux qui voudront s'inſtruire de cette matière. On y voit que les gens les plus éclairés rejetoient la Mumie comme remède par de très-mauvaiſes raiſons, telles que l'horreur des cadavres, & le danger que les maladies dont les ſujets étoient morts, pouvoient faire courir aux vivans.

Mumiographie ou deſcript. d'une des plus curieuſes Mumies. Saxe-Gotha, in-12.

Chriſtian-Hertzog, apothicaire du duc de Saxe-Gotha, a donné la deſcription d'une Mumie qui fut ouverte avec beaucoup d'appareil. Il ne parle que peu ou point des drogues dont elle étoit compoſée, quoique ſa profeſſion eût dû l'y engager; mais il rend compte aſſez exactement de toutes les autres parties: il rapporte le deſſein de ſoixante & quatorze petites figures, eſpèces d'amulètes, qu'on trouva dans le corps mêlées avec l'embaumement; elles étoient d'agathe, de jaſpe, d'albâtre, de marbre, de lapis ou de pierre. La Mumie avoit, dit-il, les ongles dorés. Cette dorure ne ſe trouve pas dans toutes les Mumies; leurs ongles ſont le plus ſouvent peints en rouge, ſelon la coûtume qui ſubſiſte encore dans tout l'Orient, & qui s'eſt conſervée pour les femmes.

Le paſſage d'Hérodote, dans ſa briéveté, renferme en

entier tout l'art des embaumemens Egyptiens. Tous les modernes ont lû & commenté ce paſſage ſans le concevoir nettement. Clauderus eſt le ſeul qui ait entrevû le travail des Egyptiens; il a employé les mêmes moyens que M. Rouelle, mais il n'en a pas connu les effets. Le deſſéchement eſt le principal objet de cette opération. Voici les paroles de Proſper Alpin, traduites en François.

Clauderi Method. balzamandi, &c. Altenburgii, 1670, in-4.°

Opus poſthum. hiſtor. Ægypt. Natur. Lugd. Bat. 1735, in 4.° p. 36.

Nous trouvames dans un corps embaumé un grand ſcarabée de marbre, qui avoit été enfermé dans la poitrine & enveloppé de branches de romarin; ce qui paroît incroyable, c'eſt que les branches de romarin qui ſe trouvérent avec cette idole, avoient les feuilles auſſi vertes & auſſi fraîches que ſi on les avoit cueillies ce jour-là.

Ce phénomène, des plus ſinguliers, achève de démontrer que l'aridité des Mumies eſt le principe de leur durée, & que les Egyptiens ont le plus ſouvent très-bien rempli leur objet. Je dis le plus ſouvent, car une Mumie d'oiſeau, dont les bandelettes de toile de coton étoient admirablement tiſſues, ayant été mal embaumée, c'eſt-à-dire mal garantie de l'humidité dans les temps les plus reculés, n'a plus laiſſé voir qu'un bitume commun, ſans qu'il y ſoit demeuré la moindre partie des os.

Paſſons aux obſervations qui regardent les caiſſes des Mumies, & la différence des lieux dans leſquels on les conſervoit.

SECONDE PARTIE.

Sur les caiſſes des Mumies, & ſur les lieux où elles étoient conſervées.

ON trouve dans les embaumemens & dans les ornemens des Mumies quelques différences, mais peu conſidérables en elles-mêmes, & qui ne regardent point le procédé général de la Mumie, & ne changent rien à ſon objet.

Les voyageurs parlent des amulètes placées dans le corps des Mumies. Thévenot rapporte que celle qu'il a examinée

P. 260.

avoit un masque de plâtre, apparemment sous celui de la caisse. Ce plâtre, dont parlent plusieurs auteurs, n'est qu'un enduit de blanc plus ou moins épais, mais toûjours nécessaire à la dorure.

Les auteurs de l'Histoire universelle, d'une société de gens de Lettres, imprimée à Londres, parlent d'une Mumie dont la face étoit couverte d'une sorte de casque fait de linge enduit de plâtre, sur lequel le visage étoit représenté en or. Les pieds avoient une semblable couverture, semée d'hiéroglyphes & façonnée comme une pantoufle; ils ajoûtent que les bandes qui couvrent le visage n'empêchent pas de voir les yeux, le nez & la bouche. Ces sortes de Mumies sont rares, disent-ils: on pourroit dire encore plus, c'est que le dernier article est incroyable: ces ouvertures iroient directement contre l'objet des Mumies, qui est la durée.

Page 40.

On ne peut compter sur le récit de M. de Breves, qui après avoir été pendant vingt-deux ans Ambassadeur à la Porte, revint en France en 1605, & qui rapporte qu'il a vû des Mumies dont les cheveux & la barbe étoient parfaitement conservés. C'étoit, sans doute, un bon Ministre, mais un mauvais observateur. J'ai déjà remarqué que cette conservation est physiquement impossible; & M. de Breves aura été trompé par les Arabes, qui font métier d'en imposer aux Francs. Ils lui auront présenté quelques corps embaumés selon les usages qui se pratiquent aujourd'hui. Cette façon est bien différente de l'ancienne; mais toute légère qu'elle est pour le travail, elle peut assez long-temps conserver les corps dans un pays aussi sec, & sans doute ne leur ôter ni les cheveux, ni la barbe. Les petites idoles de pierre, de terre & de bois qu'il vit placées autour des Mumies, ne seront qu'une suite de la tromperie des Arabes.

Voyez Maillet, Lett. X, p. 88.

Je ne parle point des deux Mumies de Pietro della Valle, dont le P. Kirker donne le dessein, dans son ouvrage intitulé *Sphinx mystagoga.* Le dessein est mal rendu, & la description faite par Pietro della Valle est inintelligible.

Le P. Kirker représente, dans le même ouvrage, une

Mumie tirée de sa caisse, dont les bandelettes sont disposées d'une façon peu ordinaire: ce n'est pas tout; elle a, contre l'usage, les bras pendans & séparés, les pieds & les mains presque découverts. Le dessein paroît vrai & d'après nature. Peut-être est-ce une de ces Mumies que l'on trouve dans la haute Egypte, emmaillottée différemment de celles qui sont venues plus ordinairement en Europe, & qui ont été tirées de la plaine de Memphis ou de Sacara.

Lett. x, p. 87.

Maillet décrit exactement les puits où l'on trouve les Mumies. Les unes y sont couchées; ce sont celles qui n'étoient qu'emmaillottées; les autres sont debout dans les niches de ces puits: ce sont celles qui étoient enfermées dans des caisses. L'usage des portraits de famille en cire ou en marbre, que les Romains conservoient dans leur *atrium*, étoit peut-être une imitation des Egyptiens, déjà reçûe par les Etrusques.

Pietro della Valle, & d'après lui Monconys, voyageur exact, se sont trompés au sujet des sables qu'on trouve dans les puits des Mumies, & qu'ils prétendent y avoir été introduits pour leur conservation. Ce sable n'est nullement nécessaire à cet usage; il est vrai qu'il ne détruit pas les Mumies, mais il s'est de lui-même introduit dans ces puits, qui sont creusés dans la plaine de Memphis, appelée aujourd'hui *plaine de Sacara*, du nom d'un petit village. Elle est ronde, & peut avoir quatre grandes lieues de diamètre. Maillet lui donne plus de douze lieues de tour. C'est un banc de pierre assez solide, exempt de toute espèce d'humidité; il est toûjours couvert à la hauteur de cinq à six pieds, plus ou moins selon l'agitation de l'air, d'un sable très-fin, & qui s'insinue comme de l'eau par les moindres ouvertures. Ce sable est sans cesse brûlé par le soleil, & toûjours roulé par les vents. Tous ces moyens physiques répondoient parfaitement à l'intention des Egyptiens. On travaille dans ces sables pour les creuser, comme on travaille dans l'eau; c'est-à-dire qu'il faut recourir à l'usage du bâtardeau.

Lettre x.

Maillet, page 276.

Peut-être l'architecture a-t-elle emprunté l'usage des niches, de celles où l'on trouve les Mumies en caisse, placées debout dans

dans ces puits. Toutes les parties de ce grand art, quelque médiocres qu'elles paroissent, ont tiré leur origine de la Nature ou de l'usage.

Buratinus, dans une lettre au P. Kirker, parle des caisses de pierre; & Maillet en cite deux ou trois chargées d'hiéroglyphes, qu'on voit dans la ville du Caire. Elles doivent avoir été fort rares. Toutes celles que nous connoissons sont de bois de sycomore, qu'on appelle dans le pays *figuier de Pharaon*. Ce bois n'est pas incorruptible, comme bien des gens l'ont cru, mais il vient facilement, on le cultive près des eaux; c'est une espèce de figuier que les vers n'aiment point, parce qu'il est laiteux: il doit donc résister long-temps dans un pays aussi sec que l'Egypte; mais l'humidité de notre climat le pourrit. Ces arbres deviennent fort gros; un seul suffisoit pour enfermer un corps; le dessus & le dessous, chacun d'une pièce, avoient quelquefois près de trois pouces d'épaisseur, ce qui donnoit un poids très-considérable à la Mumie. On en peut juger par celle du cabinet de S.te Geneviève, dont la caisse est bien conservée. Les Egyptiens avoient été servis à souhait par la Nature, dans le goût décidé qu'ils avoient de transmettre leurs corps à la postérité. La sécheresse du climat & la nature de ces arbres favorisoient cette inclination. Ce qu'il y a de plus digne de remarque, c'est que manquant de bois, soit pour construire, soit pour brûler, ce qui les obligeoit de bâtir avec de grands quartiers de pierres, & de ne brûler pour leurs besoins, que des pailles de riz & des bouzes de vaches, ils avoient pourtant le bois le plus convenable de tous pour la conservation de leurs Mumies.

Sphinx myst. Lettre VII, p. 287.

Midleton & Bonami soûtiennent, avec raison, que ce n'est point une barbe que nous voyons au bas du menton du plus grand nombre de Mumies, de quelque taille & de quelque matière qu'elles soient; car on a donné le nom de Mumie en général aux plus petites idoles ou amulètes, qui ont la même forme que les corps embaumés. Cette barbe est la feuille d'une plante consacrée à Isis, nommée *persea* par Plutarque.

Traité d'Isis & d'Osiris.

Quoique cet auteur se serve du terme de *plante*, il paroît pourtant, par la description qu'il en fait, que c'est notre pêcher commun.

Plusieurs auteurs ont avancé qu'on trouve une pièce de monnoie d'or sous la langue des Mumies; ce fait n'a aucun fondement, & n'est prouvé par aucun témoin oculaire.

La forme de la caisse pouvoit varier. On voyoit encore du temps d'Hérodote, dans la ville de Saïs, une vache de bois qui renfermoit le corps de la fille unique de Mycerin, roi d'Egypte. Cette histoire est racontée fort au long par cet auteur.

Lettre VII, p. 257.

Maillet observe que la plus grande partie des corps qui se trouvent dans les puits, dont on a parlé ci-dessus, sont de femmes, & qu'il y a très-peu d'hommes. Peut-être faut-il attribuer cette circonstance à la superstition, toûjours moins grande dans les hommes que dans les femmes. Le même voyageur ajoûte que les Mumies des enfans sont beaucoup plus rares que toutes les autres.

Les figures peintes au dedans & au dehors des caisses, donnent occasion de dire quelque chose de la peinture des Egyptiens. On voit que ce peuple connoissoit plusieurs genres de dorure & quelques couleurs dans la peinture, mais qu'elles étoient toûjours employées à plat, & sans aucune ruption. Les desseins sont de la plus grande barbarie, & n'ont presque aucune idée de la figure humaine. Cependant ils ne sont pas dépourvûs d'une sorte d'action; mais il semble qu'ils soient tous de la même main: ce qui prouve le goût général de la Nation.

Les diverses explications que l'on a données de ces figures n'ont rien d'assuré. Les caractères & les symboles des Egyptiens ouvrent aux conjectures arbitraires un vaste champ, qui peut-être, après beaucoup de culture, ne produira jamais rien de solide.

Mais si la peinture à l'usage commun des Egyptiens étoit si barbare, ils en avoient une autre bien admirable, digne de leur goût pour la postérité, & fort supérieure aux connoissances que nous pouvons avoir.

M. de Jouville, aujourd'hui Conſul de France à Salonique, dans un voyage qu'il fit, vers l'an 1735, dans la haute Egypte, y vit pluſieurs clefs de voûte dont les ornemens, qui forment des eſpèces de cartouches, ſont encore peints & dorés, avec autant d'éclat que s'ils ſortoient de la main de l'ouvrier. Thévenot & Granger parlent avec admiration de ces mêmes ornemens, dont la fraîcheur ſe conſerve depuis tant de ſiècles. Nous connoiſſons encore cinq autres morceaux de l'ancienne peinture Egyptienne; les voici: quelques peintures à Madfourné, dans un temple que les Arabes appellent Birbé: celles qui ſont dans les tombeaux des rois de Thèbes: un plafond à Aſſena, autrefois Syené, un plafond à Dandera: un ſphinx coloſſal & renverſé dans le lieu qui paſſe aujourd'hui pour avoir été Héliopolis; la peinture dont il étoit couvert y paroît encore, ſelon l'auteur de l'hiſtoire générale de Chypre. Voilà les ſeuls ouvrages de peinture qui nous reſtent des Egyptiens, du moins qui nous ſoient connus.

Maillet, p. 6.
Id. p. 73.
Id. p. 41.
Hiſt. Univerſ. Lond. p. 359.
L. III, c. 6, p. 1274.

On nous a donné ſi peu de détail ſur toutes ces peintures, qu'elles ne peuvent nous inſtruire du degré de goût & de connoiſſance que les Egyptiens avoient dans l'art de peindre. Mais on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'invention & de l'uſage d'un mordant, capable d'incorporer une couleur ſi intimement dans un corps ſolide, qu'elle n'a ſouffert aucune altération après tant de ſiècles. Il eſt à préſumer que ce mordant, difficile à imaginer, étoit trop fort pour être employé ſur des corps moins ſolides que la pierre; car ce qu'on voit de leurs peintures & de leurs dorures ſur d'autres corps, ne montre qu'une méchanique pareille à la nôtre. Il faut convenir que nous ſommes bien éloignés de connoître un tel ſecret, & qu'il ſeroit beau de le retrouver.

RECHERCHES
SUR
LES MIROIRS DES ANCIENS.

LA Nature a fourni aux hommes les premiers miroirs. Le cryſtal des eaux ſervit leur amour propre, & c'eſt ſur cette idée qu'ils ont cherché les moyens de multiplier leur image. La vanité eſt bien ancienne; M. Ménard a ſuivi ſur ce point ſes diverſes opérations.

Les premiers miroirs artificiels furent de métal. Cicéron en attribue l'invention au premier Eſculape. Une preuve bien plus inconteſtable de leur antiquité, c'eſt l'endroit de l'Exode où il eſt dit qu'on fondit les miroirs des femmes qui ſervoient à l'entrée du tabernacle, & qu'on en fit un baſſin d'airain avec ſa baſe.

De Nat. Deor. l. III, n.° 57.

C. XXXVIII, v. 8.

Outre l'airain, on employa l'étain & le fer bruni. On en fit depuis qui étoient mêlés d'airain & d'étain; ceux qui ſe faiſoient à Brindes paſsèrent long-temps pour les meilleurs de cette dernière eſpèce: mais on donna enſuite la préférence à ceux qui étoient faits d'argent, & ce fut Praxitèle, différent du célèbre ſculpteur de ce nom, qui les inventa. Il étoit contemporain de Pompée le grand.

Plin. Hiſt. Nat. lib. XXXIII, c. 9.

Le badinage des Poëtes & la gravité des Juriſconſultes ſe réuniſſent pour donner aux miroirs une place importante dans la toilette des dames. Il falloit pourtant qu'ils n'en fuſſent pas encore, du moins en Grèce, une pièce auſſi conſidérable du temps d'Homère, puiſque ce poëte n'en parle pas dans l'admirable deſcription qu'il fait de la toilette de Junon, où il a pris plaiſir à raſſembler tout ce qui contribuoit à la parure la plus recherchée.

Ovid. de art. l. II, v. 215.
L. XXV, dig. de aur. & argent. legat.

Il. l. XIV.

Le luxe ne négligea pas d'embellir les miroirs. Il y prodigua l'or, l'argent, les pierreries, & en fit des bijoux d'un grand prix. Sénèque dit qu'on en voyoit dont la valeur

Nat. quæſt. l. I, c. 17.

surpassoit la dot que le Sénat avoit assignée des deniers publics à la fille de Cn. Scipion. Cette dot fut de onze mille as; ce qui, selon l'évaluation la plus commune, revient à cinq cens cinquante livres de notre monnoie. On ornoit de miroirs les murs des appartemens; on en incrustoit les plats ou les bassins dans lesquels on servoit les viandes sur la table, & qu'on appeloit pour cette raison *specillatæ patinæ;* on en revêtoit les tasses & les gobelets, qui multiplioient ainsi l'image des convives, ce que Pline appelle *populus imaginum.*

Val. Max. l. IV, c. 4.
Vitruv. l. VII, c. 3.
Pl. l. XXXVI, c. 26.
Vopisc. in Probo, c. 4.
Pl. l. XXXIII, c. 9.

Sans nous arrêter aux miroirs ardens, qui ne sont pas de notre sujet, passons à la forme des anciens miroirs. Il paroît qu'elle étoit ronde ou ovale. Vitruve dit que les murs des chambres étoient ornés de miroirs & d'abaques; ce qui faisoit un mélange alternatif de figures rondes & de figures quarrées. Ce qui nous reste de miroirs anciens prouve la même chose. En 1647 on découvrit à Nimègue un tombeau où se trouva, entre autres meubles, un miroir d'acier ou de fer pur, de forme orbiculaire, dont le diamètre étoit de cinq pouces romains. Le revers en étoit concave & couvert de feuilles d'argent, avec quelques ornemens.

L. VII, c. 3.
Fortunat. Licet. de lucern. antiq. l. VI, c. 92.

Il ne faut cependant pas s'y laisser tromper: la fabrication des miroirs de métal n'est pas inconnue à nos artistes. Il m'en est tombé un de cette sorte entre les mains, dit M. Ménard: il est d'un métal de composition qui approche de celui dont les anciens faisoient usage. La forme en est quarrée, & porte en cela le caractère du moderne. Il a deux pouces de hauteur, & autant de largeur.

Le métal fut long-temps la seule matière employée pour les miroirs. Il est pourtant incontestable que le verre a été connu dans les temps les plus reculés. Le hasard fit découvrir cette admirable matière environ mille ans avant l'époque chrétienne. Pline dit que des marchands de nitre, qui traversoient la Phénicie, s'étant arrêtés sur les bords du fleuve Bélus, & ayant voulu faire cuire leurs viandes, mirent, au défaut de pierres, des morceaux de nitre pour soûtenir leur vase; & que ce nitre, mêlé avec le sable, ayant été embrasé par le

L. XXXVI, c. 26.

feu, se fondit & forma une liqueur claire & transparente qui se figea, & donna la première idée de la façon du verre.

Il est d'autant plus étonnant que les anciens n'aient pas connu l'art de rendre le verre propre à conserver la représentation des objets, en appliquant l'étain derrière les glaces, que les progrès de la découverte du verre furent chez eux poussés fort loin. Quels beaux ouvrages ne fit-on pas avec cette matière? Quelle magnificence que celle du théatre de M. Scaurus, dont le second étage étoit entièrement incrusté de verre? Quoi de plus superbe, selon le récit de S.t Clément d'Alexandrie, que ces colonnes de verre d'une grandeur & d'une grosseur extraordinaire, qui ornoient le temple de l'île d'Aradus?

Recognit. l. VII.

Il n'est pas moins surprenant que les anciens connoissant l'usage du crystal, plus propre encore que le verre à être employé dans la fabrication des miroirs, ils ne s'en soient pas servis pour cet objet.

Pl. l. XXXVI, c. 26.

Nous ignorons le temps où les anciens commencèrent à faire des miroirs de verre. Nous savons seulement que ce fut des verreries de Sidon, que sortirent les premiers miroirs de cette matière. On y travailloit très-bien le verre, & on en faisoit de très-beaux ouvrages, qu'on polissoit au tour, avec des figures & des ornemens de plat & de relief, comme on auroit pû faire sur des vases d'or & d'argent.

Pl. ibid.

Les anciens avoient bien connu une sorte de miroir, qui étoit d'un verre que Pline appelle *vitrum Obsidianum*, du nom d'Obsidius, qui l'avoit découvert en Ethiopie. Mais on ne peut lui donner qu'improprement le nom de verre. La matière qu'on y employoit étoit noire comme le jayet, & ne rendoit que des représentations fort imparfaites.

Ibid.

Il ne faut pas confondre les miroirs des anciens avec la pierre spéculaire. Cette pierre étoit d'une nature toute différente, & employée à un tout autre usage. On ne lui donnoit le nom de *specularis* qu'à cause de sa transparence. C'étoit une sorte de pierre blanche & transparente, qui se coupoit par feuilles, mais qui ne résistoit point au feu. Ceci doit la faire

diſtinguer du talc, qui a bien la blancheur & la tranſparence, mais qui réſiſte à la violence des flammes.

On doit rapporter au temps de Sénèque l'origine de l'uſage des pierres ſpéculaires; ſon témoignage y eſt formel. Les Romains s'en ſervoient à garnir leurs fenêtres, comme nous nous ſervons du verre; ſur-tout dans les ſales à manger pendant l'hiver, pour ſe garantir des pluies & des orages de la ſaiſon. Ils s'en ſervoient auſſi pour les litières des Dames, comme nous mettons des glaces à nos caroſſes; pour les ruches, afin de pouvoir y conſidérer l'ingénieux travail des abeilles. L'uſage des pierres ſpéculaires étoit ſi général, qu'il y avoit des ouvriers dont la profeſſion n'avoit d'autre objet que celui de les travailler, & de les mettre en place. On les appeloit *Specularii*.

Epiſt. xc.

Mart. l. VIII, epig. 14.

Plin. l. 11, c. 14.

Outre la pierre appelée ſpéculaire, les anciens en connoiſſoient une autre appelée *phengitès*, qui ne cédoit pas à la première en tranſparence. On la tiroit de Cappadoce. Elle étoit blanche & avoit la dureté du marbre. L'uſage en commença au temps de Néron. Il s'en ſervit pour conſtruire le temple de la Fortune, renfermé dans l'enceinte immenſe de ce riche palais qu'il appela la maiſon d'or. Ces pierres répandoient une lumière éclatante dans l'intérieur du temple; il ſembloit, ſelon l'expreſſion de Pline, que le jour y étoit pluſtôt renfermé qu'introduit: *tanquam incluſâ luce, non tranſmiſſâ.*

Pl. l. XXXVI, c. 22.

Iſidor. orig. l. XVI, c. 4.

Nous n'avons pas de preuve que la pierre ſpéculaire ait été employée pour les miroirs. Mais l'hiſtoire nous apprend que Domitien, dévoré d'inquiétudes & agité de frayeurs, avoit fait garnir de carreaux de pierre phengite tous les murs de ſes portiques, pour apercevoir, lorſqu'il s'y promenoit, tout ce qui ſe faiſoit derrière lui, & ſe prémunir contre les dangers dont ſa vie étoit menacée.

Suet. in Domit.

SUR LA FE'ERIE DES ANCIENS, COMPARE'E A CELLE DES MODERNES.

DANS le Mémoire que M. le comte de Caylus a donné sur les Fabliaux, il avoit dit qu'on retrouve dans l'antiquité jusqu'aux contes dont les mères & les nourrices amusent ou épouvantent les enfans; qu'on y voit aussi la Féerie traitée comme dans nos anciens romans de Chevalerie. Il s'est proposé d'éclaircir à part ces deux points, & de montrer dans les auteurs anciens l'origine de ces deux espèces de chimères.

Platon, au commencement du premier livre de la république, fait dire par Céphale vieillard vénérable, qu'aux approches de la mort, on est saisi de crainte & d'inquiétude sur des choses auxquelles on ne pense point dans la force de l'âge; qu'on se rappelle alors ses crimes, ses injustices, & que celui qui a des remords se réveille souvent en sursaut & avec effroi, *comme les enfans.* Ce réveil plein d'horreur que Platon attribue ici aux enfans, paroît ne pouvoir être causé que par les contes qu'on leur avoit fait le jour, pour les rendre dociles, en les intimidant.

Le mot Μορμὼ signifie une femme monstrueuse dont le nom seul faisoit peur aux enfans.

Théocrite, dans sa quinzième idylle, introduit deux femmes qui conviennent d'aller voir la fête d'Adonis, qu'Arsinoé femme de Ptolémée Philadelphe célébroit dans la ville d'Alexandrie. L'une de ces deux femmes dit en souriant à son petit enfant, *je ne te menerai pas avec moi; il y a là cette grande femme qui mange les enfans; il y a des chevaux qui mordent.*

Les Lamies font un grand rôle dans l'histoire poëtique: elles étoient très-avides de chair humaine, sur-tout de celle des enfans, qu'elles déroboient dans les bras de leurs mères pour

pour les dévorer, & qu'on retiroit quelquefois de leur ventre encore vivans.

Il n'eſt pas beſoin de s'arrêter à parler des Lemures ni d'Empuſa; ce monſtre eſt décrit par Ariſtophane dans la ſixième ſcène du premier acte des Grenouilles. C'étoit des phantômes, & ce que nous appelons *des Revenans.*

Paſſons à la Féerie. Nos anciens romans nous en fourniſſent des idées qui ont leur ſource dans l'antiquité. Les auteurs de ces ouvrages ont connu ceux d'Homère: tous ont été principalement frappés de la valeur d'Achille; leurs héros ne ſont que braves comme lui, & il ſeroit aiſé d'en citer des exemples. Il eſt vrai que dans la conſtruction de leurs poëmes, ils n'ont guère profité des leçons qu'ils pouvoient puiſer dans celui du poëte Grec: peut-être en ont-ils entrevû une partie; mais ils ont manqué de goût & de diſcernement pour bien imiter, & de l'étendue d'eſprit néceſſaire pour conſtruire un tout lié dans les parties qui le compoſent. A cet égard ils ont été ſemblables aux premiers peintres, qui ont peint long-temps une tête & un portrait, avant que de s'expoſer à rendre un ſentiment & une action compoſée. Comme les forces du corps font une impreſſion plus ſenſible, plus prompte & ſur-tout plus facile à rendre que les détails & les oppoſitions de l'eſprit & du ſentiment, nos vieux auteurs n'ont penſé qu'à les exprimer. En regardant nos premiers romanciers ſous ce point de vûe, examinons l'uſage qu'ils ont fait de la Féerie, alors les citations des auteurs anciens, qui leur en ont fourni l'idée, ſe placeront de ſuite dans notre eſprit.

Un des plus anciens de nos romans eſt Triſtan. *Son cor d'yvoire* & ſon enchantement a été traveſti dans la ſuite en *court mantel*, & depuis il a fourni la matière du conte de *la coupe enchantée.* C'eſt un emploi très-marquée d'un pouvoir ſurnaturel, qui n'eſt autre choſe que la Féerie.

Le roman de Merlin eſt encore un des plus anciens, puiſque Geoffroi de Monmouth en parle, & rapporte ſes prophéties. Tout y eſt rempli de Féerie & de Fées, toûjours écrites par *ph*, la *phée du Lac*, la *phée Morguain.* On y voit

diverses métamorphoses de Merlin, l'anneau enchanté donné à Orphine, plusieurs autres anneaux de différentes vertus, & sur-tout l'enchantement que, par un motif d'amour délicat, Viviane, amie de Merlin, lui fait éprouver à lui-même.

Les Fées ont gagné notre Europe, tandis que les Génies se sont emparés de l'Orient. Le peu de commerce que les femmes ont eu de tout temps dans la société des Orientaux, a produit cette différence.

Sans aller chercher d'autres exemples que tous nos anciens romans pourroient fournir, mettons en parallèle quelques passages choisis, dans le grand nombre de ceux que nous donne l'antiquité grecque.

Au quatrième livre d'Hérodote on lit l'aventure d'Hercule avec un monstre, moitié fille & moitié serpent, appelé *Echidna.*

Les enchantemens de Circé, dans l'Odyssée, sont tout-à-fait semblables à ceux de nos romans.

Médée, dans Euripide, après avoir égorgé ses enfans, s'envole sur un char attelé de dragons: c'est un artifice de Féerie souvent imité.

Minerve, dans l'Ajax de Sophocle, ouvre la pièce avec Ulysse qu'elle protège; elle le rassure contre la crainte qu'il a de la fureur d'Ajax: c'est une Fée bien-faisante. Elle est la même à l'égard d'Ulysse dans Homère; elle change la forme de son visage, la couleur & l'arrangement de sa chevelure: elle écarte le nuage qui couvroit les yeux de Diomède, pour lui faire connoître les Dieux, & lui permet de combattre Mars & Vénus.

Vénus & les autres Déesses apparoissent souvent, dans Homère, sous des formes humaines, soit qu'elles veuillent faire du bien ou du mal. Ce sont des Fées bien ou mal-faisantes.

Les Sirènes & leurs rochers pourroient mériter un article, ainsi que le bélier à la toison d'or, sur lequel Phryxus traversa la mer noire; mais sur-tout le cheval aîlé de Bellérophon, à cause des vertus accordées à plusieurs chevaux de nos Chevaliers, & de *los Cavalleros andantes.*

Ce sont-là les originaux qui ont fait éclorre tant de chimères dans le cerveau de nos premiers romanciers; & sur ceux-ci, qui n'étoient que des copies, se sont formés les romanciers plus modernes, tels que les auteurs des Amadis, & l'Arioste lui-même, qui assurément n'a pas eu en vûe Homère & Virgile, autant que le voudroit faire croire son commentateur Jérôme Ruscelli. C'étoit un homme aimable & de bonne compagnie, qui faisoit usage de tout, & qui pille impunément nos anciens romanciers, dont il parle avec éloge.

Il y a eu une communication non interrompue entre les auteurs anciens & les nôtres. On ne peut douter que les Lettres anciennes n'aient été cultivées dans les Gaules pendant les huit premiers siècles de l'Eglise. Les fameuses écoles de Marseille, d'Autun, de Bordeaux, &c. en sont la preuve pour les quatre premiers. Nous avons encore les écrits de plusieurs savans Gaulois de ce temps-là. Sidonius Apollinaris a écrit dans le cinquième siècle: Grégoire de Tours, S.t Remi, Alcimus Avitus, & plusieurs autres dans le sixième; dans le septième & le huitième on voit des écoles s'établir en France & en Angleterre, où on enseignoit les Lettres humaines. Peut-être ne trouveroit-on pas, dans le même temps, un aussi grand nombre de Savans dans la Grèce même. Charlemagne se plaignoit de la rareté des Savans; ils existoient donc. Il trouva sans peine les trois savans hommes Alcuin, Théodulse & Léidrade, auxquels il confia son instruction particulière, & l'établissement des Lettres dans son Empire. Ces grands personnages, sur-tout le premier, connoissoient les meilleurs auteurs de l'antiquité; ils n'en parlent point comme d'une découverte nouvelle; ils les savent, ils les citent; ils les avoient lûs en Angleterre; & il sera toûjours à présumer que ce qui étoit sû de ce côté de la mer, n'étoit pas ignoré de celui-ci. Si la connoissance de l'antiquité s'est plus long-temps conservée dans l'empire d'Orient, nous voyons que le commerce, tout languissant qu'il étoit, n'a jamais été totalement interrompu de ce pays au nôtre. Les empereurs

d'Orient étoient obligés d'entretenir correſpondance avec les Princes d'Occident; ils leur envoyoient de fréquentes ambaſſades, parce qu'ils avoient ſouvent des démêlés ſur ce qui leur reſtoit de poſſeſſions en Italie. Ce n'eſt pas tout: nous avons aujourd'hui ces auteurs anciens qui ont franchi ces temps barbares; il nous en reſte pluſieurs copies. Il eſt vrai qu'elles n'ont été faites par des Moines, qu'après l'époque de Charlemagne; mais ces copies indiquent une variété qui prouve qu'elles ont été faites ſur des originaux différens.

Cette communication ne ſubſiſta à la vérité que pour un très-petit nombre de perſonnes; mais c'en étoit aſſez pour répandre & pour perpétuer des idées auſſi informes que nous les voyons dans les ouvrages de nos anciens romanciers. Depuis Charlemagne juſqu'à nous, la communication eſt ſuffiſamment établie. Ainſi depuis les anciens auteurs de la Grèce juſqu'à nos premiers romans, s'étend une chaîne plus ou moins ſerrée, mais qui n'eſt jamais interrompue; & les idées des premiers, altérées à la vérité & abâtardies, ſont pourtant parvenues juſqu'aux derniers.

SUR
LE PASSAGE DE TITE-LIVE
Qui donne l'origine des jeux Scéniques à Rome.

TITE-LIVE, au ſecond chapitre de ſon ſeptième livre, raconte l'établiſſement des jeux Scéniques à Rome. Mais ſon récit renferme des difficultés qui ont partagé les Critiques. M. Tercier s'eſt propoſé de les éclaircir par de nouvelles réflexions.

Les Romains, juſqu'au temps où parle Tite-Live, n'avoient encore eu d'autres divertiſſemens que les jeux du Cirque. Affligés de la peſte, ils ont recours à toutes les cérémonies que la ſuperſtition payenne avoit imaginées. Ils apprennent que les Toſcans, leurs voiſins, rendoient aux Dieux une eſpèce de culte ignoré encore à Rome; c'étoit celui de la danſe : ils font donc venir d'Etrurie quelques danſeurs, & leur dreſſent un théatre. Mais quelles étoient les danſes que ces Toſcans exécutèrent? c'eſt ce qui paroît nettement expliqué par ces termes de l'auteur: *Sine carmine ullo, ſine imitandorum carminum actu.*

M. l'abbé du Bos, cherchant à appuyer ſon opinion nouvelle ſur la déclamation partagée, prétend que le ſens de ces mots eſt que ces Toſcans récitoient des vers qui n'avoient encore aucune déclamation compoſée, à laquelle ils fuſſent obligés d'aſſujétir leur action; & il veut que *carmen* ſignifie ce que les Grecs appeloient *mélodie tragique.* Mais comment concilier cette explication avec tous les paſſages des anciens, qui ſont en ſi grand nombre qu'il n'eſt pas beſoin d'en citer aucun, & qui montrent évidemment que *carmen* ſignifie un poëme, ou le ſujet d'un poëme, ou des enchantemens magiques, ou des formules conçûes en des termes précis & conſacrés?

Ainſi ces paroles de Tite-Live, *ſine carmine ullo, ſine*

imitandorum carminum actu, se rendent naturellement par celles-ci; *sans aucun poëme, ni aucuns gestes qui imitassent une action suivie:* & c'est le sens que leur donne aussi M. Duclos, dans son Mémoire sur les jeux scéniques des Romains. Ces joueurs, dit Tite-Live, sans réciter aucun vers & sans aucune imitation faite par des discours, dansoient au son de la flûte, &c. Lorsqu'aux mots *imitandorum carminum* Tite-Live ajoûte le mot *actu*, il entend certainement une imitation faite par les gestes, & non par les discours. Tout ce passage ne peut s'expliquer d'un spectacle dans lequel on récitât de mémoire des vers, ou un discours suivi. Tite-Live dit, dès le commencement, que jusqu'à ce temps les Romains, peuple guerrier, n'avoient eu pour amusement public que les jeux du cirque. On voit ensuite, par son récit, que lorsque la jeunesse de Rome eut pris goût au spectacle introduit par les histrions Toscans, elle joignit à leurs danses des plaisanteries in-promptu, & qu'enfin Livius Andronicus assujétit ces plaisanteries & ces farces à des règles, & composa des pièces suivies. Les danseurs Toscans dont il s'agit dansèrent donc ou ce qu'on appelle des entrées, ou des pas de deux, ou même des branles, ou des contre-danses, semblables aux Allemandes ou aux contre-danses Angloises, ou aux danses des Polonois, qu'on nomme *masoures*. Le sujet de ces danses n'est point raisonné, & ceux qui les exécutent ne se proposent rien à imiter. Il en est de même des danses qui font ce qu'on appelle les divertissemens dans les opéra, & qui ne sont pas liées avec le sujet du poëme.

Mém. Acad. t. XVII, page 207.

Poursuivons le récit de Tite-Live. Lorsque la peste eut cessé, & que la ville eut recommencé à jouir du calme & de la tranquillité, la jeunesse de Rome imita ce qu'elle avoit vû faire à ces danseurs Toscans. Mais comme ce n'étoit que pour se divertir, & non pour s'acquitter d'un devoir de religion, elle se donna plus de liberté. A la danse elle ajoûta des plaisanteries & des railleries, qui animoient encore plus les danseurs, & mettoient dans cet exercice une variété qui le rendoit encore plus agréable. Le plaisir que les honnêtes gens

de Rome prirent à cette nouveauté, engagea quelques Romains à en faire une profession & à s'y attacher. Les arts qui sont inventés pour l'amusement se perfectionnent promptement. Ces nouvelles troupes de danseurs supprimèrent les vers grossiers, semblables aux Fescennins, mêlés à la danse des jeunes Romains, qui avoient les premiers imité les Toscans: ils substituèrent à ces vers un sujet suivi, dont la déclamation étoit soûtenue du son de la flûte, sur laquelle ils régloient tous leurs mouvemens. C'est ce que Tite-Live entend par *impletas modis saturas.* Le mot farce explique parfaitement celui de *satura*, nom que les auteurs Latins donnoient à ce divertissement. Ce que M. Dacier dit sur ce sujet, dans son discours sur la satyre, ne laisse rien à desirer. Le Crescimbeni en donne une idée, en parlant des farces Italiennes du XV.e & du XVI.e siècle: *Nelle quali*, dit-il, *quanto al materiale non v'era distinzione di favola, percioche ora erano tutte tragiche, ora tutte comiche, ora d'ambedue i caratteri mescolati insieme, e vi si accozzavano Deitadi e Principi e privati e villani e buffoni e ogni altra razza di gente e gentaglia senza riguardo alguno.*

Historia della Poësia volgare, vol. I, p. 262.

Livius Andronicus, homme de génie, sentit qu'on pouvoit tirer parti d'un spectacle aussi informe. Les usages des anciens se retrouvent en grande partie dans les nôtres. On sait que presque toutes les pièces Italiennes ne sont que des farces: les acteurs ont derrière la coulisse un carton nommé *scenario*, qui ne contient qu'un mot de ce qu'ils doivent dire ou faire; c'est à eux à suivre de génie ce que ce carton indique. Livius Andronicus supprima donc ce qu'on appelle le canevas, & donna à ses acteurs une pièce écrite, qu'ils apprenoient & récitoient de mémoire. On voit, par le peu de vers qui nous restent de ses tragédies, qu'il en avoit pris les sujets dans l'histoire Grecque. *Argumento fabulam serere*, signifie composer une pièce régulière, & qui avoit un sujet suivi. *Argumentum* est le sujet, le fond de la pièce; *fabula* est toute la composition du poëme, l'intrigue, les mœurs, les sentimens.

Tite-Live dit que Livius Andronicus jouoit dans ses

pièces; ce que faiſoient alors tous les auteurs. On trouve cet uſage dans preſque tous les théatres, lors de leur établiſſement. Nos anciens Troubadours repréſentoient dans les pièces de leur compoſition.

Andronicus avoit mis dans une de ſes tragédies, un récit ou un monologue frappant: le peuple le lui redemanda plusieurs fois. Livius s'enroua à force de le répéter; il demanda permiſſion de le faire réciter pour lui par un eſclave, & ſe contenta d'en faire les geſtes. La queſtion eſt de ſavoir où il plaça cet eſclave. Tite-Live dit, *ante tibicinem,* devant le joueur de flûte, devant la ſymphonie. M. Boindin, dans ſa Diſſertation ſur les théatres des Romains, nous a marqué préciſément le lieu de la ſymphonie: elle étoit, chez les Grecs & chez les Romains, au pied du théatre, dans le lieu appelé ὑποσκήνιον, à peu près où eſt placée la nôtre. Livius y fit donc mettre un eſclave, à qui il avoit fait apprendre ce monologue, & qui le récita, étant ſoûtenu de l'accompagnement de la flûte, pendant que Livius, attentif à le ſuivre, en faiſoient les geſtes ſur la ſcène. Le ſpectateur ſe prêtoit à l'illuſion. Nous avons pluſieurs pièces de théatre où quelques paſſages de ſymphonie, tels que des échos, des ramages d'oiſeaux & autres, qui devroient être exécutés ſur le théatre, le ſont par des muſiciens de l'orcheſtre: pour peu que l'on ſoit éloigné du théatre, on croit que ce que l'on entend en vient. On dit que lors du ſacre du Roi, preſque tous les acteurs de l'Opéra étant employés aux fêtes qu'on devoit donner à Villers-Cotterets & à Chantilly, les chœurs qui paroiſſoient ſur le théatre à Paris, n'étoient compoſés que d'acteurs poſtiches, qui figuroient ſans chanter; pendant que des muſiciens, qui ne pouvoient ou ne vouloient pas paroître en public, chantoient dans les couliſſes. La flûte ne faiſoit pas, ſelon les apparences, un accompagnement continu; elle ne donnoit que de temps en temps le ton pour ſoûtenir la voix, qui ſans ce ſecours auroit ſûrement baiſſé, & pour la relever dans les endroits où il falloit rendre le rôle avec plus de force. Elle faiſoit le même effet que l'eſclave à qui Caïus Gracchus

Quint. l. III.

Gracchus avoit ordonné de se tenir derrière lui lorsqu'il haranguoit, & qui lui donnoit le ton avec un flageolet.

Cet expédient, de faire réciter les monologues par un esclave, reposoit les acteurs Romains, qui étoient obligés, par la grandeur du théatre, de forcer leur voix. Quand après le monologue un second acteur entrant sur le théatre faisoit une nouvelle scène, ils pouvoient lui répondre, & dialoguer sans perdre haleine: c'est le sens de la phrase *diverbia voci eorum relicta.*

C'est, à ce qu'il semble, ce qu'on peut dire de plus simple & de plus vrai-semblable sur cette fameuse question de la déclamation partagée, qui ne pouvoit certainement avoir lieu de la manière que M. l'abbé du Bos le prétend. En supposant, ainsi qu'il le fait, que de deux acteurs l'un récitoit les paroles & l'autre faisoit les gestes, il étoit naturel qu'il en inférât que cette déclamation étoit notée, parce qu'autrement il n'auroit pas été possible que ces deux acteurs fussent toûjours d'accord entre eux & avec l'accompagnement. Si quelque chose paroît favoriser son opinion, c'est que les Latins, quand ils parlent de la déclamation du théatre, emploient les mots *canere* & *canticum.* On en conclud que *canere* signifie *chanter,* dans le sens précis que nous donnons à ce mot. Il est facile de répondre à cette objection. Toutes les langues ont le défaut d'avoir quelques mots qui signifient plusieurs choses différentes; *canere* est de ce nombre: il veut dire également *chanter* & *réciter* ou *déclamer. Canere,* dans Virgile, ne présente pas d'autre idée qu'*ἀείδειν*, dans le premier vers de l'Iliade: il n'y est question ni de chant, ni de mélodie. Il en est de même des langues Orientales: *neschédé,* en Arabe, se dit de quelqu'un qui chante, qui récite, qui déclame.

Un passage de Quintilien paroît prouver sans replique, que la déclamation théatrale des Romains n'étoit point chantée. Ce Rhéteur traite des premières leçons qu'on doit donner, sur la prononciation & sur le geste, aux jeunes gens qui se destinent à parler en public. Voici ses termes: *Debet etiam docere comœdus quomodo narrandum, qua sit auctoritate*

L. 1, c. 11.

ſuadendum, qua concitatione conſurgat ira, qui flexus deceat miſerationem: quod ita optimè faciet, ſi certos ex comœdiis elegerit locos, & ad hoc maximè idoneos, id eſt actionibus ſimiles. Iidem autem non ad pronuntiandum modò utiliſſimi, verum ad augendam quoque eloquentiam maximè accommodati erunt. Si les acteurs Romains euſſent chanté leurs rôles, en ſuppoſant même que leur chant n'eût eu qu'une modulation ſimple, telle que celle des récitatifs des opéra Italiens, quelle utilité les jeunes orateurs auroient-ils pû tirer de leurs leçons?

Si les pièces de théatre, perfectionnées par Livius, perdirent du côté de la liberté que les auteurs ſe donnoient, elles gagnèrent du côté de la régularité. Ce ſpectacle devint ainſi ſoûmis aux règles de l'art: *ludus in artem verterat.* C'eſt le ſens du mot *ars* en cet endroit; il ne ſignifie pas ici *métier, profeſſion.* Ces pièces, aſſujéties aux règles, devinrent trop ſérieuſes. La jeuneſſe Romaine crut devoir les faire ſuivre de quelque choſe qui effaçât les impreſſions triſtes que le ſpectateur auroit emportées du théatre: en un mot, après ces tragédies, on jouoit ce que nous appelons des petites pièces, auxquelles on donnoit le nom d'*exodia*, parce qu'elles terminoient le ſpectacle. Le ſcholiaſte de Juvénal le dit expreſſément: *Exodiarius in fine ludorum intrabat, ut quidquid lacrymarum ac triſtitiæ coegiſſent ex tragicis affectibus, hujus ſpectaculi viſus detergeret.* Les ſujets de ces petites pièces étoient tirés des fables Atellanes. Comme elles n'étoient repréſentées que par des jeunes gens d'honnêtes familles, qui ne vouloient pas admettre les hiſtrions à jouer avec eux, on ne les mit pas au rang de ces bâteleurs qui n'exerçoient cette profeſſion que pour vivre; on ne les fit point ſortir de leur tribu pour entrer dans une inférieure; on les reçut dans les armées; on ne les priva d'aucun des droits dont ils jouiſſoient.

Ce ſeroit confondre les temps, que d'appliquer à ces commencemens informes du théatre Romain, ce que l'on trouve dans les auteurs ſur les talens des pantomimes. C'eſt au ſiècle des Empereurs qu'il faut rapporter ce que les hiſtoriens nous en diſent. Les ballets de la comédie Italienne nous en donnent

une idée. Plusieurs acteurs imitent, par des gestes réglés, suivis & assortis, une action complète que le spectateur comprend par le secours seul des yeux. Sous Auguste, Pylade & Bathylle excellèrent en ce genre : leur succès produisit une foule d'imitateurs. C'est de ce temps que parlent tous les passages cités par M. l'abbé du Bos; & en les examinant avec attention, on ne voit rien qui établisse la déclamation partagée. La profonde connoissance de l'antiquité que Lucien, dans son traité de la danse, demande aux danseurs, ne regarde que les pantomimes. Il est certain que la symphonie en faisoit partie, soit parce qu'un spectacle où les yeux seuls sont occupés, devient bien-tôt froid & ennuyeux; soit parce qu'elle servoit à régler les mouvemens des danseurs; comme nous le voyons dans nos pantomimes, & dans celles qu'on représente quelquefois, avec tant de dépense, sur les théatres de Londres.

La manière dont on vient d'expliquer ce fameux passage de Tite-Live, n'a rien qui ne soit vrai-semblable, & qui ne réponde à ce que nous voyons actuellement : comparaison toûjours nécessaire dans l'examen des usages des anciens, que nous conservons sous des formes différentes.

VUES GENERALES

Sur le temps où les Arts s'introduisirent chez les Volces; *& Précis des révolutions que les mœurs, les coutûmes & la Religion de ces peuples ont éprouvées.*

LE précis que nous allons faire d'un long traité historique composé par M. l'abbé de Guasco *sur l'état des Sciences chez les Volces*, traité que l'auteur se propose de faire imprimer séparément, est le résultat de l'idée que nous avons prise de cet ouvrage sur les lectures qu'il en a faites en 1751 à l'Académie. Mais cette idée superficielle n'auroit pas suffi pour nous mettre en état d'en tracer une esquisse, même légère, si M. Gibert ne nous avoit communiqué l'extrait qu'il en fit dans le temps pour la relation du sémestre académique dont il étoit alors chargé. Nous faisons ici d'autant plus volontiers cet aveu, que c'est pour nous une occasion de mettre nos lecteurs au fait d'un de nos usages peu connu du Public, quoiqu'observé religieusement par les deux Académies depuis leur institution; c'est-à-dire, du compte qu'elles se rendent deux fois l'année de leurs travaux, pour entretenir la correspondance que les règlemens du Roi leur fondateur établissent entre elles. L'Académie des Belles-Lettres & l'Académie des Sciences, instituées en même temps, pour perpétuer dans la Nation le goût de deux études également importantes, celle de l'Histoire & celle de la Nature, ont chacune un ressort presque immense, différent à bien des égards, circonscrit dans des limites distinctes, mais qui cependant se touchent l'un & l'autre en plusieurs points de leur étendue, & sont unis par une dépendance réciproque; dépendance réelle, mais de plus très-utile, & dont il résulte des avantages incontestables. Nous renvoyons ceux pour lesquels cette utilité ne seroit pas

évidente, à la lecture des *Réflexions sur l'utilité des Belles-Lettres*, par lesquelles débute la partie historique du *volume XVI* de nos Mémoires. Dans la vûe de ces fruits que devoit produire une communication réglée de lumières entre deux Sociétés savantes, les statuts des deux Compagnies ordonnent que deux fois l'an, à l'ouverture de chaque sémestre académique, c'est-à-dire, après les rentrées de Pâques & de la Saint-Martin, elles se rapporteront l'une à l'autre tout ce qui, de part & d'autre, s'est passé d'intéressant, soit pour les Sciences, soit pour les Lettres. Cette relation consiste dans le précis ou l'extrait de la plusspart des Mémoires lûs aux deux Académies de six mois en six mois; extraits dont les deux Secrétaires perpétuels furent chargés dans l'origine, & qu'ils alloient lire accompagnés chacun par des députés de leur corps. Mais dans la suite, un usage à la fois introduit & reçû des deux côtés, leur a permis de confier cette partie de leurs fonctions au zèle & aux talens de quelques Académiciens, qui s'offroient d'eux-mêmes à les seconder, en prenant sur eux le soin de cette correspondance particulière, d'un corps à l'autre, afin de les laisser plus libres vis-à-vis du Public, auquel ils doivent le compte des travaux de leur compagnie. Ainsi M. de Fontenelle & M. de Boze ont d'abord fait les relations des sémestres : ensuite nous avons entendu celles de l'Académie des Sciences par M. l'abbé Terrasson, & par M. de Fouchy aujourd'hui Secrétaire perpétuel de cette Compagnie; & c'est à présent M. de Montigny, Associé dans la classe de Géométrie, qui remplit avec l'approbation unanime des deux Académies, cette fonction dont il s'est chargé depuis plus de dix ans. De la part de l'Académie des Belles-Lettres, M. de Valois, M. Fréret, M. de Foncemagne, M. l'abbé du Resnel & M. l'abbé de la Bleterie se sont succédés pour la correspondance. Ensuite on nous l'a confiée pendant quelque temps; & c'est le degré qui nous conduisit en 1749 à l'honneur de tenir la plume dans l'Académie. M. Gibert nous a remplacés dans cet emploi; & M. l'abbé du Resnel, qui l'a repris après lui, continue maintenant de l'exercer.

Après ce détail, que nous avons cru pouvoir nous permettre comme un moyen d'informer le Public d'un travail qu'il ignore, mais dont il doit peut-être par cette raison même savoir plus de gré à ceux qui s'y consacrent, revenons au traité de M. l'abbé de Guasco qui a occasionné la digression.

Dans cet ouvrage sur les *Volces*, c'est-à-dire, sur les habitans de cette partie de la Gaule que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *Languedoc*, l'auteur examine plusieurs points différens, & rassemble sur chaque point en particulier, tout ce que pouvoient lui fournir de conjectures ou de lumières, les écrits des anciens, l'étude des monumens, les remarques des Savans modernes, & ses propres réflexions.

Les peuples dont nous parlons se divisoient en Volces Tectosages & en Volces Arécomiques. Souvent on les désignoit sous leur nom générique, sous celui de Celtes, dont ils formoient une des principales cités. Leur histoire fournit trois époques, auxquelles on peut rapporter toutes les recherches sur ce qui les concerne; & c'est le plan qu'a suivi M. l'abbé de Guasco. De ces époques, la première remonte aux temps les plus reculés: la seconde commence à la fondation de Marseille; événement dont l'influence sur les mœurs Gauloises est une des preuves les plus remarquables du pouvoir qu'exerce sur les hommes la communication des idées, & de la promptitude avec laquelle l'action des esprits les uns sur les autres les modifie réciproquement. A l'égard de la troisième, elle part du temps où les Volces furent réduits sous la puissance des Romains.

I. Suivant quelques écrivains, compilateurs crédules, en qui le goût des fables prévaloit sur la force des raisonnemens les plus simples, les Gaulois dûrent le germe des Sciences & leurs premières idées à ces Rois prétendus qui n'ont jamais existé que dans l'imagination d'Annius de Viterbe. Selon d'autres auteurs, ils en ont été redevables à Mercure qui régna, dit-on, dans leur pays. Quelques-uns supposent que les ancêtres des Gaulois, enfans de Japhet, leur transmirent les connoissances qu'ils avoient héritées de leur père. Plusieurs enfin cherchent

l'origine de leurs connoiſſances chez les Bretons, dans l'iſle deſquels les Gaulois alloient encore s'inſtruire au temps de Céſar.

M. l'abbé de Guaſco pencheroit à croire que c'eſt de Phénicie que les habitans de la Gaule reçûrent originairement les notions élémentaires qu'ils avoient de l'Aſtronomie uſuelle, & les principes de leur Théologie, ſi l'on peut donner ce nom aux dogmes inhumains d'une ſuperſtition barbare, qui ſe repréſentoit les Dieux comme des monſtres, altérés du ſang des hommes. Un fait inconteſtable & l'un des plus célèbres de l'antiquité ſembleroit autoriſer ce ſentiment, qu'on ne nous donne ici que comme une induction naturelle. C'eſt l'ancienneté des voyages des navigateurs Phéniciens; ceſt l'étendue de leur commerce, qui leur fit parcourir, connoître & peupler en partie les côtes de la Méditerranée; ce ſont, enfin, leurs nombreuſes & floriſſantes colonies, établies en Afrique, en Eſpagne, en Italie, même avant la guerre de Troie. Ces conſidérations générales, jointes à la tradition du ſéjour de l'Hercule Tyrien dans les Gaules, atteſté par Timagène, déterminent M. l'abbé de Guaſco à penſer que les Phéniciens abordèrent auſſi chez les Volces, & qu'ils leur communiquèrent leurs connoiſſances, leurs arts & leurs erreurs. Les rapports du ſyſtème religieux des deux Nations, ſoit dans la théorie, ſoit dans la pratique, l'identité des Sciences cultivées chez l'une & chez l'autre, l'analogie de leurs langues dans un grand nombre d'expreſſions, lui paroiſſent concourir à l'appui de ſa conjecture.

Mais les connoiſſances que les Gaulois ont pû recevoir des Phéniciens, réſervées aux ſeuls d'entre eux qui ſe conſacroient au Druidiſme, & enſevelis dans le ſilence des forêts habitées par les Druides, laiſſoient le gros de la Nation dans l'ignorance & la férocité. Fortifiés dans le mépris de la mort par le dogme de l'immortalité de l'ame, le point eſſentiel de leur croyance religieuſe, accoutûmés au ſang par celui des victimes humaines, qu'ils faiſoient couler ſans horreur ſur les autels de leurs divinités barbares, à peine connoiſſant

l'agriculture, qu'ils dédaignoient comme une occupation servile, ou qu'ils fuyoient comme un travail, ils n'avoient de métier que la guerre, ni de ressource contre le besoin & l'ennui, que la chasse & la pêche.

II. Des mœurs si farouches ne s'adoucirent pas d'elles-mêmes; & la Gaule, ignorante à la fois & superstitieuse, seroit long-temps restée sauvage, sans l'arrivée des Phocéens, qui s'y réfugièrent en quittant l'Ionie. Ces Républicains, originairement venus de la Phocide, dans l'Asie mineure où ils avoient bâti une ville de leur nom, se voyant à la veille d'être subjugués par les Perses, préférèrent l'exil à la servitude, & prirent le parti de s'embarquer, pour mettre, par une fuite généreuse, leurs personnes & leurs loix à l'abri des tyrans. Malgré la stérilité du sol & la sécheresse du climat, ils choisirent pour asyle les rivages de la Gaule, où ils jetèrent les fondemens de Marseille, vers l'an 600 avant J. C. Bien-tôt l'éclat de leurs victoires, leur politique & leur intelligence dans le commerce, multiplièrent leurs établissemens. Leur capitale devint florissante, & forma sur les côtes voisines des bourgs, des comptoirs, des forteresses, dont elle tiroit également avantage dans la guerre & dans la paix. Marseille doit être mise au rang des premières métropoles Grecques, soit pour le nombre, soit pour la splendeur de ses colonies, parmi lesquelles nous en trouvons dans le pays des Volces. Telles étoient les villes d'Agde, de Rhode, d'Héraclée; telle fut Nîmes, si l'on en croit Parthénius.

Le commerce qu'ils lièrent avec les Volces, porta chez ces peuples l'usage de la langue grecque. Elle devint si familière aux Gaulois, qu'au rapport de Strabon, ils l'employoient dans leurs actes publics. Une foule d'expressions grecques conservées encore aujourd'hui dans le langage vulgaire de nos provinces méridionales, pourroit au besoin en fournir la preuve, ou du moins donner à cette opinion un grand air de vrai-semblance.

Les Phocéens de Marseille communiquèrent aux Volces, & leur langue & l'usage de leurs caractères. C'est sans aucune preuve,

preuve, c'eſt même ſans aucune probabilité, que quelques auteurs ont prétendu qu'avant l'arrivée des Phocéens les Celtes avoient des caractères particuliers. On veut qu'ils les aient reçûs des Phéniciens ; mais cette aſſertion, formellement contraire au témoignage exprès de toute l'antiquité, eſt détruite par la vûe ſeule des caractères mêmes dont les Celtes ſe ſervoient dans leurs inſcriptions. La forme de ces caractères, qu'on qualifie de Phéniciens, eſt purement grecque.

L'accès facile des écoles de Marſeille décrédita bien-tôt les forêts preſque impénétrables des Druides, & répandit le goût des Lettres & des Arts chez les Volces, avec un tel ſuccès, qu'ils en ouvrirent eux-mêmes dans leur pays des écoles où ſe formèrent des orateurs, des hiſtoriens, des poëtes, des aſtronomes, des philoſophes. A leurs chaumières éparſes, à leurs hameaux iſolés, ſuccédèrent des maiſons & des villes. La rudeſſe & la férocité s'adoucirent, les mœurs s'humanisèrent, & l'humanité produiſit la politeſſe. On connut les avantages de la culture des terres; on en eſtima le travail. On donna des ſoins à l'olivier, dont le plan venu d'Egypte en Grèce avoit été porté dans la Gaule méridionale par les Grecs. « Enfin, dit M. l'abbé de Guaſco, la religion même des Volces ſe ſentit du voiſinage des Phocéens. Au culte de « Mercure, que la Gaule avoit juſqu'alors adoré ſous le nom « de *Teutatès*, elle ajoûta celui de Diane & d'Apollon, & « joignit à ſes rites ſacrés ceux qu'elle vit obſerver à ſes hôtes ».

III. La liaiſon que les Romains formèrent, d'abord par politique, avec les habitans de Marſeille, & que dans la ſuite ils cultivèrent par eſtime, ne leur eut pas pluſtôt ouvert l'entrée des Gaules, dont cette ville étoit une des clefs du côté de l'Italie, qu'ils en méditèrent la conquête. Le prétéxte que leur ambition fit valoir fut la néceſſité de ſecourir Marſeille leur alliée, dans ſes guerres fréquentes avec les Gaulois. Dès que cette raiſon ſpécieuſe les eut introduits, les armes à la main, dans les contrées voiſines du territoire de cette République, ils ne tardèrent pas à ſe les aſſujétir. Dès l'an 125 avant J. C. ils avoient ſoûmis les Saliens; & bien-tôt après les légions

victorieuſes portèrent la domination Romaine au-delà du Rhône. M. l'abbé de Guaſco préſume que les Romains paſſèrent dans la Narbonnoiſe vers l'an 122, & qu'ils en avoient fait une province dès l'an 118, auquel il place la fondation de Narbonne, une de leurs colonies militaires, ainſi que l'atteſte le nom de *Narbo Martius*, qu'elle reçut. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'auſſi-tôt que Rome eut conquis cette partie de la Gaule, elle en changea le gouvernement & les loix, y envoya des magiſtrats pour l'adminiſtrer, & y ſema des colonies.

La politique ordinaire aux Romains, & qui ſeconda ſi bien leur valeur, commença par rendre dans ce pays leur langue dominante; en ſorte que le plaiſir de la parler avec une ſorte de pureté, devint un objet d'émulation pour les premiers d'entre les Volces. L'artifice réuſſit, & la nobleſſe Gauloiſe alloit à Rome étudier le langage de ſes nouveaux maîtres. L'ancien Celtique, dont le peuple conſerva long-temps l'uſage, altéré déjà par l'adoption d'un grand nombre de termes grecs, le fut encore plus par les mots latins qui s'y mêlèrent; mélange qui fit donner quelquefois aux Gaulois un nom par lequel on prétendoit leur reprocher de parler à la fois trois langues, confondues dans un ſeul idiome.

Avec la langue des Romains, leurs caractères s'introduiſirent chez les Volces, où ils uſurpèrent inſenſiblement la place des caractères grecs. Admis d'abord à titre d'étrangers dans l'écriture de ces peuples, ils y devinrent bien-tôt dominans, & finirent par s'en emparer à l'excluſion des autres.

La correſpondance aſſidue de Rome avec ſes colonies, le ſéjour des magiſtrats & des armées de la République, l'affluence continuelle & ſucceſſive des Romains, de tout ordre & de toute condition, que le commerce ou des raiſons particulières attiroient dans les Gaules; enfin les conceſſions faites à pluſieurs villes des Volces du droit Italique, du droit Latin, même du droit de bourgeoiſie, droits importans, qui donnoient à des Gaulois l'eſpérance d'être admis un jour aux dignités de la République, ne naturaliſèrent pas ſeulement

dans les provinces conquifes la langue des vainqueurs, mais obligèrent encore les naturels à cultiver les études & les arts, qu'ils voyoient fleurir chez leurs maîtres.

Les Orateurs & les Jurifconfultes nés parmi les Volces, & Volces d'origine, firent admirer dans Rome même leurs talens & leur favoir. On vit des architectes Volces tranfporter dans leur pays les beautés & la magnificence de la capitale de l'Empire, par les cirques, les thermes, les palais & les temples dont ils décorèrent leurs villes, & dont les veftiges fubfiftent encore à Nîmes, à Touloufe, à Narbonne, malgré les outrages du temps, la barbarie des Gots & la fuperftition des Sarrafins. Pline ne connoiffoit point de fon temps d'artiftes fupérieurs à ceux des Gaulois pour la fculpture; & les Romains les employèrent pour la fabrication du célèbre coloffe, qui, deftiné d'abord à repréfenter Néron, fut confacré depuis au foleil.

Enfin les Volces devenus en quelque forte Romains dans leur gouvernement, dans leur langage, dans leurs mœurs, dans leur goût, le devinrent auffi en grande partie dans leur religion. Les Pontifes, les Flamines, les Augures prirent la place des Druides, & fubftituèrent leurs cérémonies & leurs folennités à celles des prêtres Gaulois.

Cette révolution fut l'ouvrage des années. L'attachement des peuples à leurs anciennes idées ne céda qu'avec peine à ces principes étrangers d'un culte nouveau, qui n'étoit pas plus conforme à la raifon; & l'on vit même, à la honte de l'humanité, l'ufage des facrifices humains fe perpétuer dans les Gaules jufque fous les Empereurs, malgré le cri de la Nature & l'autorité des loix. « Les règlemens les plus févères furent inutiles, dit M. l'abbé de Guafco, jufqu'à ce qu'une « religion donnée aux hommes, pour les rappeler aux devoirs « de la Nature, triompha, par le feul éclat de fa lumière, d'une « religion contraire à la Nature même, & apporta aux Volces « le goût de la vérité ».

REMARQUE

Sur le mot Barritus *ou* Barditus, *dont il est parlé dans Tacite (a).*

LE mot *Barditus* est pris par quelques-uns, dans ce passage, pour une espèce de chanson militaire, par laquelle les Germains excitoient leur courage avant le combat : selon M. Fréret, ce n'étoit qu'un cri de guerre, une clameur confuse & inarticulée.

Juste Lipse[a], Cluvier[b] & Vossius[c] prétendent qu'il faut lire *Barritus*, comme on le lit en effet dans Végèce & dans Ammien Marcellin. Végèce[d] s'en sert en parlant des Romains, qui ne doivent, dit-il, pousser ce cri que dans le moment même où ils chargent l'ennemi. Ammien le compare au mugissement des vagues qui se brisent contre les rochers. Dans le livre XXI il l'emploie en parlant des Romains : Constantius assure ses soldats, que les Barbares ne soûtiendront pas même leur cri; & au livre XXXI, Ammien reconnoît que les Romains ont emprunté des Barbares le mot *Barritus*.

[a] *Lips. de milit. Rom. IV, 11, & ad Tac. Germ.*
[b] *Cluver. German. I, c. 51, p. 386.*
[c] *Vossius, etymolog. Barditus & Barritus.*
[d] *L. III, c. 18.*

Ces différentes descriptions montrent que ce cri de guerre ne pouvoit être nommé ni *Cantus* ni *Carmen* au sens propre de ces deux mots. Juste Lipse & Cluvier ont rejeté l'origine de ce mot, prise du nom Gaulois de *Bardes.* Vossius qui est de leur avis, prouve par quelques exemples, que ces deux mots, *Barditus* & *Barritus*, ont été confondus par les Copistes: il cite le glossaire de Cyrille, où le mot *Bardit* a pris la place de *Barrit* en parlant du cri de l'éléphant. Ces trois Critiques, qui avoient joint à l'étude des langues savantes celle des anciennes langues du Nord, dérivent *Barritus* du

(a) Tacit. de morib. Germ. c. III, *Sunt illis hæc quoque carmina, quorum relatu quem Barditum vocant, accendunt animos, futuræque pugnæ fortunam ipso cantu augurantur.*

mot *Beren* ou *Baeren*, *crier*, *élever la voix.* Rien n'eſt plus ſimple ni plus naturel que cette étymologie : & dans le paſſage de Tacite les mots *relatus carminum* & *cantus* ne ſignifient que la manière de prononcer ce cri que les Germains nommoient *Barritus.*

Les Romains avoient dans leur langue les termes de *Barrire* & *Barritus ;* mais ces mots deſtinés à exprimer le cri de l'éléphant, ſont formés ſur le mot *Barrus* donné en latin à cet animal. On le trouve rarement, parce que les Ecrivains ont mieux aimé ſe ſervir de celui d'*Elephas* emprunté des Grecs chez qui il étoit ancien, puiſqu'il ſe trouve employé dans Homère pour ſignifier l'ivoire.

Il. I, v. 141.

Pluſieurs Grammairiens voient, entre *Ebur* & *Barrus*, une reſſemblance qui leur fait croire qu'ils venoient d'une racine commune. Mais quelle étoit cette racine ? Iſidore aſſure que c'eſt le mot Indien *Barro :* on a peine à concevoir qu'un mot Indien ait pû paſſer dans la langue latine autrement que par le canal des Grecs, chez qui on ne voit aucun veſtige du mot *Barrus.*

Orig. XII, 2.

Réland a ſoupçonné qu'on avoit pris pour un nom Indien le mot Perſan *Barou*, qu'il prétend ſignifier une *tour*, un *château*, & déſigner les tours que portoient les éléphans en guerre. Il ne ſeroit pas impoſſible que les Macédoniens euſſent emprunté ce nom des Perſans, & que les ſoldats de Pyrrhus l'euſſent appris aux grecs d'Italie. Peut-être les Romains avoient-ils pris l'uſage du mot *Barrus* dans leurs guerres de Sicile, & venoit-il des Grecs de cette iſle, qui pouvoient l'avoir reçû des Carthaginois. Il ſeroit poſſible que *Barro* fût le nom Africain de l'éléphant. Quoi qu'il en ſoit de ces conjectures qu'il eſt tout au plus permis de propoſer, il eſt ſûr que dans les différentes langues Indiennes dont nous avons des vocabulaires, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits, on donne à l'éléphant des noms qui n'ont aucune reſſemblance même éloignée avec le mot *Barrus.*

Diſſert. miſcell. vol. I, diſſert. IV, de Ophir.

Peut-être pourroit-on, en conſéquence de l'idée de Réland, dériver ce nom du mot Indien *Baharo* ou *Bahro*,

qui, dans la langue vulgaire des Indiens, signifie une montagne, à ce que dit Bayer.

Histor. regni Bactriani, pag. 11.

EN QUELLE ANNÉE

Le titre de Pater Patriæ *fut donné à Auguste.*

DE tous les titres dont Auguste fut honoré, il n'en est point de plus doux, de plus solide & de plus réellement glorieux, que celui de *Père de la Patrie.* L'époque en est contestée entre les Savans. Les uns, comme Onuphre [a], la rapportent à l'année 758; le cardinal Noris [b] la fixe à l'an 752, & Salien [c] à l'an 742.

Le cardinal Noris a fort bien détruit les deux autres opinions. Il appuie principalement la sienne sur le fragment du calendrier de Préneste, rapporté par Gruter [d], où il est dit qu'aux nones de février, selon la leçon de Lazius & de Gudius, l'empereur Auguste étant en la vingt-unième année de sa puissance Tribunitienne, & en son treizième Consulat, fut appelé *Père de la Patrie* par le Sénat & par le peuple. Le treizième consulat d'Auguste marque l'année 752.

M. Mesnard, dans le Mémoire qu'il a lû à l'Académie sur l'époque du titre de *Pater Patriæ*, remarque que ce ne fut que par un renouvellement d'honneurs & de titres, que le Sénat & le peuple Romain donnèrent à Auguste cette glorieuse qualité en 752, & que c'est en ce sens qu'il faut expliquer le calendrier de Préneste. Il le prouve en montrant que ce Prince portoit déjà ce titre plusieurs années auparavant.

Si le nom de *Pater* qu'Horace donne à Auguste dans la dernière strophe de l'ode *jam satis terris*, signifie *Père de la Patrie*, ainsi que plusieurs l'expliquent, il faudra dire que ce Prince avoit déjà ce titre en 727; c'est l'année où cette ode a été composée, comme le prouve très-bien le P. Sanadon dans son commentaire.

[a] L. II, Fast. p. 290.
[b] Cenot. Pis. p. 178.
[c] Annal. Eccl. t. VI, ad ann. 4068. Scol. 2.
[d] Thes. Inscript. CXXXVI, 2.

Le témoignage d'Ovide combat encore l'époque de 752, fixée par le cardinal Noris. Ce Poëte, dans le second livre des Fastes, s'adresse à Auguste en ces termes.

Sancte Pater Patriæ, tibi Plebs, tibi Curia nomen
Hoc dedit, hoc dedimus nos tibi nomen Eques.

Ovide, né à Sulmone en 711, fut exilé en 752; or il avoit composé ses Fastes avant son exil.

Les médailles ne sont pas moins contraires au cardinal Noris. Occo rapporte une médaille d'or, où est d'un côté la tête d'Octavien avec le *lituus*, & cette légende, IMP. CÆSAR DIVI F.; & de l'autre le capricorne avec ces mots, PATER PATRIÆ. Le duc d'Arschot nous donne une médaille semblable. Quoique ces deux médailles ne portent point de date, il paroît évident qu'elles furent frappées dans le temps qu'Octavien n'avoit point encore le titre d'Auguste; elles sont donc antérieures à l'an 727, où ce titre lui fut donné.

P. 51.

Goltzius, dans ses Fastes, donne une médaille d'or avec la tête d'Octavien & cette légende, IMP. CÆSARI. DIVI. F. COS. V. P. P. IMP. VII. S. P. Q. R. ce qui marque l'an 725. Nous voyons en effet que les médailles frappées dans les Consulats subséquens, portent le P. P. Nous n'en citerons que deux entre autres: CÆSAR DIVI F. AVGVSTVS COS. VIII. P. P. IMP. VII. c'est l'an 728. AVGVSTVS P. P. COS. X. c'est l'an 730.

P. 202.

Occo, p. 53.

Id. p. 54.

Suétone rapporte qu'Auguste reçut ce titre du Sénat par la bouche de Valerius Messala; d'où Onuphre conclud que ce fut en 758, parce que les Fastes nous donnent un L. Valerius Messala pour un des deux Consuls de cette année. Mais 1.° Suétone ne donne point le titre de Consul au Messala qui fut chargé par le Sénat de déférer ce nom à Auguste. 2.° S'il étoit besoin d'un Consul pour cette fonction, nous voyons un Valerius Messala Consul avec Octavien lui-même dès l'an 723.

In Aug. c. 58.

Enfin le cardinal Noris tire sur-tout une grande preuve

du silence de Dion sur cet article: mais cette omission ne fournit qu'une preuve négative, qui ne sauroit contre-balancer l'autorité des médailles dont je viens de faire mention, & qui prouvent que déjà sous le cinquième consulat d'Auguste, c'est-à-dire l'an de Rome 725, on donnoit à ce Prince, sur les monumens publics, le titre de *Père de la Patrie.*

OBSERVATIONS

Sur l'Inscription ROMAE FEL*ici, qu'on lit au revers de quelques Médailles; & sur le temps où le titre de* NOBILISSIMUS CAESAR *commence à paroître sur les monumens.*

LE comte Mezzabarbe, en publiant des médailles qui présentent à leurs revers le type de la louve & des deux jumeaux, avec l'inscription ROMÆ FEL*ici*, les a rangées au nombre des médailles latines Romaines. Tous les Antiquaires ont cru que le titre de NOBILISSIMVS CÆSAR, donné aux Princes destinés à l'Empire, paroît pour la première fois sur les médailles de Philippe le Jeune. Mais quelques médailles nouvellement découvertes, ou qui sont entrées dans nos cabinets de France, nous instruisent plus parfaitement sur ces deux points Numismatiques. Ces monumens expliqués par M. l'abbé Belley, montrent 1.° que les médailles qui portent l'inscription ROMÆ FEL*ici*, ne sont point Romaines ou de fabrique d'Italie, mais qu'elles ont été frappées par quelque colonie Romaine dans une Province. 2.° Que le titre de NOBILISSIMVS CÆSAR paroît dès le règne de Macrin sur les médailles de Diaduménien. L'examen & l'éclaircissement de ces deux points, partagent en deux articles le Mémoire de M. l'abbé Belley.

Lû le 18 Novembre 1749.

I. Les Romains, pour s'assûrer de la fidélité des pays conquis, ou pour donner une retraite & une récompense honorable

honorable aux ſoldats légionnaires, établirent des colonies dans les différentes provinces de leur Empire. La Syrie en particulier & la Phénicie virent former ces établiſſemens dans pluſieurs de leurs villes: Antioche, Laodicée, Emèſe, Héliopolis, Béryte, Tyr, Sidon, Ptolémaïde, reçûrent des colonies Romaines, & mirent ſur leurs monnoies & ſur les monumens publics le nom de *Colonie*, au rang des titres honorables dont elles étoient décorées.

A la première inſpection des médailles, dont les revers préſentent l'inſcription ROMÆ FEL*ici*, & le type de Romulus & de Remus allaités par une louve, on reconnoît, dit M. l'abbé Belley, au goût du deſſein, à la gravûre & à la fabrique, qu'elles ont été frappées par quelqu'une des colonies Romaines de Syrie ou de Phénicie; mais comme le nom de la ville n'eſt pas expreſſément marqué ſur ces médailles, il eſt difficile de déterminer la colonie à laquelle on doit les attribuer. Cependant, en comparant entre elles pluſieurs de ces médailles, on y remarque différens caractères qui montrent qu'elles ont été frappées par les habitans de la colonie de Laodicée de Syrie *(a)*.

La ville d'Antioche avoit pris le parti de Peſcennius Niger, & lui reſta fidèle même après la défaite de ce Prince; Laodicée, rivale d'Antioche, ſe déclara hautement en faveur de Septime-Sévère, & fut une des premières villes de Syrie qui le proclamèrent Auguſte. Septime, après la mort de ſon ennemi, traita rigoureuſement Antioche, la dépouilla de tous ſes droits, de tous ſes priviléges & du titre de Métropole qu'il tranſmit à Laodicée. Il établit dans cette dernière une colonie *(b)* Romaine, & lui donna le droit Italique, privilége diſtingué que le Gouvernement accordoit rarement

Herodian.

(a) Cette ville étoit appelée Laodicée *ſur mer*, ΠΡΟΣ ΘΑΛΑΣΣΑΝ, pour la diſtinguer de la ville de Laodicée *du Liban*, ΠΡΟC ΛΙΒΑΝΩΝ. Elle étoit ſituée ſur un promontoire, & avoit un bon port. Elle ſubſiſte encore ſous le nom de *Ladikia*.

(b) Eſt & Laodicena Colonia in Syria Cœle, cui divus Severus jus Italicum ob belli civilis merita conceſſit. Ulpian. l. 1, de Cenſib.

aux villes des Provinces *(c)*. Laodicée, par reconnoiſſance envers ſon bienfaiteur, quitta le nom de *Julia* dont elle s'étoit décorée juſqu'alors, & prit celui de *Septimia* qu'on lit encore ſur quelques-unes de ſes médailles.

M. Pellerin a raſſemblé dans ſon riche cabinet un grand nombre de médailles de la colonie de Laodicée, dont pluſieurs ont été inconnues à M. Vaillant. M. l'abbé Belley ne parle ici que de celles qui ſont relatives à l'objet de ce Mémoire, & qu'il nous donne ici gravées. Il ſe fait en même temps un plaiſir de reconnoître qu'il doit une partie de ſes réflexions & de ſes vûes ſur ce point à l'intelligence & à la ſagacité de M. Pellerin.

M. Vaillant, dans ſon grand ouvrage des colonies, n'a donné aucune médaille frappée par celle de Laodicée en l'honneur de Septime Sévère ; M. Pellerin en a raſſemblé quatre de moyen bronze, ſur leſquelles on voit d'un côté la tête de Septime Sévère, & au revers Caracalla & Geta qui ſe donnent la main, avec l'inſcription ANT*oninus* AVG*uſtus* GET*a* CÆS*ar*, ſur l'une *Colonia Septimia Laodicea*, &

(c) Le droit Italique eſt le droit de bourgeoiſie Romaine, que le Sénat fut forcé d'accorder aux peuples d'Italie, qui s'étoient ligués pour la guerre ſociale. Ces peuples furent attachés à une Tribu, obtinrent le droit de ſuffrage dans les Comices, & celui de parvenir aux emplois & aux honneurs réſervés juſqu'alors aux citoyens Romains. Ce droit fut étendu, dans la ſuite, à tous les peuples d'Italie ; & Auguſte leur accorda l'exemption des tributs qui ſe levoient tant par tête que ſur les biens ; *à cenſu capitis & ſoli. (Donat. ad Suet. Aug. XI.)* Les Empereurs accordèrent le droit Italique, ou le plein droit de bourgeoiſie Romaine à pluſieurs peuples & villes des provinces (hors de l'Italie) : mais ce droit n'emportoit pas l'exemption des tributs, comme l'a prétendu M. de la Baſtie. (*Scien. des Méd. t. II, p. 85*) Les auteurs *(Dio. l. XLIII, p. 433)* ont diſtingué l'exemption des tributs, le plein droit de bourgeoiſie Romaine, & le ſimple droit des colonies Romaines. Pline, *(Lib. III, c. 21.)* parlant des peuples qui avoient obtenu le droit Italique, obſerve que quelques-uns d'entre eux étoient, par un privilége ſpécial, exempts des tributs *(immunes)*. Le droit Romain diſtingue *(L. VIII, Digeſt. de cenſib.)* entre les peuples d'Eſpagne qui avoient le *jus Italicum*, les habitans de Barcelone, qui étoient exempts des impoſitions; *Barcinonenſes quoque ibidem immunes ſunt.* Cette importante matière mériteroit d'être traitée dans une diſſertation particulière.

ſur les autres *Colonia* Metropolis *Laodicea.* Une médaille de Julia Domna, auſſi de moyen bronze, donne au revers le même type & la même inſcription.

Mais on voit dans ce Cabinet ſept médailles de grand bronze de la même colonie, frappées en l'honneur de Caracalla, & toutes de même fabrique. La première préſente la tête de Caracalla, & la légende M*arcus* AVR*elius* ANTONINVS PIVS AV*guſtus* GER*manicus. Colonia Metropolis Syriæ;* au revers, un Silène avec l'inſcription Colonia SEP*timia* AVR*elia* LAO*dicea Syriæ* MATR. (METR*opolis).* Sur la ſeconde, on voit d'un côté la tête de Caracalla & la légende M*arcus* AVREL*ius* ANTONINUS P*ius* P*arthicus*, B*ritannicus*, G*ermanicus* MAX*imus;* & au revers, deux Centaures qui ſoûtiennent une urne pour les jeux. On lit cette inſcription ANTONINIANA PVTI*a* LAV*dicea* COL*onia* ET METROP*olis.* La troiſième médaille eſt à peu près ſemblable à celle-ci, pour le revers & l'inſcription, excepté que du côté de la tête on voit, comme ſur la première les trois lettres initiales C. M. Ç. que M. l'abbé Belley explique par *Colonia Metropolis Syriæ.* La quatrième préſente autour de la tête de Caracalla, la légende M*arcus* AVR*elius* ANTONINVS PIVS AVG*uſtus* GER*manicus* C*olonia* M*etropolis* S*yriæ;* au revers, on voit la fortune avec ſes attributs, un Silène avec l'inſcription C*olonia* SEP*timia* AVG*uſta* LAOD*icea* MATR. (METRopolis). On voit ſur la cinquième la même tête & la même légende; au revers, la louve qui allaite les deux jumeaux, avec l'inſcription ROMAE FEL*ici.* La ſixième donne au revers le même type & l'inſcription ROMAE FEL*ici*, mais on lit autour de la tête de Caracalla M*arcus* AVR*elius* ANTONINVS PIVS AVG*uſtus* GER*manicus*, & les trois lettres initiales C. M. Ç. comme ſur la première, la troiſième & la quatrième médailles. On voit ſur la ſeptième médaille, autour de la tête de Caracalla, la légende M*arcus* AVREL*ius* ANTONINVS PIVS AVG*uſtus* P*arthicus*, B*ritannicus*, G*ermanicus* MAX*imus;* au revers, un vaſe à deux anſes rempli d'épis, avec l'inſcription AETERNVM BENEFICIVM.

Voyez la planche. N.° 1.
N.° 2.
N.° 3.
N.° 4.
N.° 5.
N.° 6.
N.° 7.

La description de ces médailles suffit pour prouver que les médailles qui portent l'inscription ROMAE FEL*ici*, ont été frappées en l'honneur de Caracalla par la colonie de Laodicée; car indépendamment de la gravûre & de la fabrique de ces médailles, qu'on reconnoît au premier coup d'œil être la même, M. l'abbé Belley remarque sur l'une des deux médailles qui ont l'inscription ROMAE FEL*ici*, les trois lettres initiales C. M. Ç. qui se trouvent sur la première, la troisième & la quatrième médailles, au revers desquelles on lit le nom de la colonie de Laodicée, COL*onia* SEP*timia* AVR*elia* LAO*dicea Syriæ* METR*opolis*, d'où il conclud que ces médailles qui donnent, avec le type de la louve & des jumeaux, l'inscription ROMAE FEL*ici*, ont été frappées par la même colonie.

On sait que la louve qui allaite les deux jumeaux est un symbole de la ville de Rome. Tite-Live rapporte que l'an 459 de la fondation de cette ville, Q. & Cn. Ogulnius Ediles Curules firent poser dans le *Forum* un monument qui représentoit les deux jumeaux allaités par la louve, *ad Ficum Ruminalem simulacra infantium conditorum Urbis sub uberibus lupæ posuerunt.* On voit, par l'histoire des antiquités de Rome, que la représentation de la louve & des jumeaux s'offroit de tous côtés dans la ville; on la voit gravée sur plusieurs médailles consulaires. Les colonies Romaines établies dans les provinces, pour perpétuer la gloire de leur origine, firent graver le même type sur les monumens & sur les monnoies. M. l'abbé Belley a vû ce type sur les médailles de Patras en Achaïe, de Philippes dans la Macédoine, de Deultum, de Cœlos dans la Thrace, d'Alexandrie de Troade, de Parium en Mysie, d'Apamée en Bithynie, de Germé en Galatie, d'Antioche de Pisidie, de Néapolis dans la Palestine, de Damas en Syrie. Laodicée de Syrie ayant reçû tant de graces & de faveurs de la part de l'Empereur, aura fait graver sur ses monumens & sur ses monnoies le type de la louve & des jumeaux, pour marquer l'origine de la colonie, avec l'inscription ROMÆ FEL*ici*, qui est une inscription

L. x, c. 23.

votive ou même d'action de graces, comme celles de ROMÆ ÆTERNÆ, GENIO POPVLI ROMANI, & plusieurs autres semblables.

La colonie de Laodicée fit graver le même type sur les monnoies de Macrin & de Diaduménien son fils. M. l'abbé Belley cite du cabinet de M. Pellerin deux médailles de grand bronze, dont l'une gravée dans la planche, représente la tête de Macrin avec la légende IMP*erator* Cæsar *Marcus* OP*elius* SEV*Erus* MACRINOS AVG*ustus*, & au revers la louve allaitant les deux enfans, avec l'inscription ROMÆ FEL*ici;* l'autre médaille est semblable, mais avec quelque différence dans la légende qui est autour de la tête. Le même Cabinet conserve une médaille de grand bronze de Diaduménien, encore plus rare & plus singulière: le revers est le même que sur les deux médailles de Macrin; mais on lit autour de la tête du jeune Prince, *Marcus* OP*elius* ANTONINOS NOB*ilissimus* CÆS*ar:* il sera question de ce titre dans l'article second.

N.° 8.

N.° 9.

M. l'abbé Belley termine le premier par de nouvelles observations sur les médailles de Caracalla, qu'il vient de décrire du cabinet de M. Pellerin. On voit sur quatre de ces médailles les lettres P. B. G. MAX. qu'on ne trouve point sur les médailles de ce Prince frappées à Rome; Caracalla étant à la tête des armées avec Septime Sévère son père avoit remporté des victoires sur les Parthes, sur les peuples de la Grande-Bretagne, & depuis la mort de Septime sur quelques nations de la Germanie. En considération de ces victoires Caracalla reçut les titres de Par*thicus*, de *Britannicus* & de *Germanicus* MAX*imus*, qui sont gravés sur les médailles.

On voit sur trois autres médailles du même Cabinet, du côté de la tête de Caracalla, les lettres C. M. Ç. que M. l'abbé Belley croit être les lettres initiales des mots *Colonia Metropolis Syriæ*. Les deux premières lettres ne font pas de difficulté; on les voit sur les médailles de Septime Sévère & de Julia Domna, C. M. L. *Colonia Metropolis*

Laodicea. La dernière lettre, Ç, doit être un S; les monétaires de Laodicée, accoûtumés à graver le sigma grec C, ont cru rendre l'S des Latins en changeant un peu le C, & lui substituant Ç. Cette leçon est assûrée par une médaille d'Elagabale, sur laquelle on lit COL. LAO. P. Ç. METROPOLEO, *Colonia Laodicea Provinciæ (ou Prima) Syriæ Metropolis*; & encore plus certainement par une autre médaille du même Empereur, au revers de laquelle on voit un Quadrige qui porte une pierre taillée en forme de cone, ou le *simulacre* du Dieu Elagabale, avec l'inscription COL. ÇEP. L......, l'S du mot SEP*timia* est la lettre Ç.

N.° 10. Æ. 2. Peller.

N.° 11. Æ. 2. Peller.

La ville de Laodicée avoit reçû des empereurs Septime Sévère, & Caracalla son fils, les honneurs & les priviléges les plus distingués; car outre le titre de Métropole *(d)* dont elle fut décorée, sa colonie avoit obtenu tous les droits de citoyens Romains, dont jouissoient les habitans de Rome. L'on voit par les médailles, que Caracalla lui accorda des dons en blés & en grains, dont on devoit lui délivrer tous les ans, ou tous les mois, une certaine quantité. La ville fit graver sur ses monnoies une grande mesure à deux anses remplie d'épis, avec l'inscription AETERNVM BENEFICIVM, qui exprimoit la libéralité du Prince & la reconnoissance des habitans. Dans la suite, l'empereur Elagabale accorda un

(d) Une Médaille singulière d'Elagabale, représente les honneurs qui étoient rendus à la ville de Laodicée, comme métropole, par quatre autres villes de Syrie. Une femme assise, (symbole de Laodicée) la tête couronnée de tours, tient de la droite un gouvernail, & de la gauche une corne d'abondance: à ses pieds l'image d'un fleuve. Quatre autres femmes, couronnées de tours, sont debout, & tournées vers la femme assise. On lit autour LAOD*icea* METROPO*lis*. Haym *(Tesor. Britann. t. II. Tab. XXI, n.° 3.)* a publié une médaille de Laodicée, frappée sous Philippe, avec le même type, & la légende COL. LAODI. METROPOLEOS, à l'exergue Δ E. Il l'attribue à Laodicée *du Liban*, qui n'étoit point métropole sous l'empire Romain. Nous avons vû que Laodicée *sur mer* fut élevée, par Septime Sévère, à la dignité de métropole; suivant les Médailles, elle continua d'en avoir les honneurs sous Elagabale & sous Philippe. Justinien la fit métropole de la province *Théodosiade*, & lui soûmit les villes de Paltus, de Balanée, de Gabala, qui, selon M. l'abbé Belley, sont représentées sur les deux Médailles avec une quatrième ville.

ſemblable bienfait à la colonie de Sidon, & Sidon lui marqua ſa reconnoiſſance, en faiſant graver ſur ſes monnoies le même type & la même inſcription AVR*elia* PIA SID*on* COL*onia* METROP*olis;* un muid plein d'épis, & au deſſous AETER. B. FI. c'eſt-à-dire, AETERNVM BENEFICIVM.

Æ. 1. Peller.

La colonie de Laodicée, pour marquer d'une manière encore plus particulière ſon reſpect & ſa reconnoiſſance envers les empereurs Septime Sévère & Caracalla, prit les noms de SEPTIMIA & d'AVRELIA, qu'on lit ſur une des médailles de grand bronze de Caracalla, décrites ci-deſſus par M. l'abbé Belley. COL*onia* SEP*timia* AVR*elia* LAO*dicea Syriæ* MATR *(Metropolis)*. M. Vaillant n'a publié aucune médaille qui donne ces deux titres. La colonie établit même des jeux publics, & fit célébrer les jeux Pythiques en l'honneur de Caracalla. On voit au revers d'une des médailles du cabinet de M. Pellerin, deux Centaures qui ſoûtiennent une urne remplie de pommes, & au deſſous un vaſe avec l'inſcription ANTONINIANA PVTI*a* LAU*dicea* CO*Lonia* ET METROP*olis*. Nous n'avions point encore vû ſur les médailles Latines le nom PY*thia*. M. l'abbé Belley ne s'arrête point à expliquer la nature & l'eſpèce des jeux Pythiques dont pluſieurs ſavans antiquaires ont parlé. On ſait auſſi que les prix des vainqueurs aux jeux Pythiques conſiſtoient en urnes, en vaſes, en fruits ΜΗΛΑ; mais on doit remarquer ici que la colonie de Laodicée célébra en l'honneur de Caracalle les jeux Pythiques, ANTONINIANA PVTIA, établis originairement à Delphes en l'honneur d'Apollon Pythien. L'urne des jeux eſt portée par deux Centaures. Ces perſonnages fabuleux ont été quelquefois gravés ſur les monumens comme ſymboles d'Apollon. On voit ſur des médailles de Gallien l'inſcription APOLLINI CONS AVG. avec le type d'un Centaure.

Æ. 1. Peller.

Morel. Specim. rei Num.

Spanh. epiſt V, ad Morell.

Buonarr. num. Muſ. Carp. p. 150.

Anth. lib. I. Epig. 1. Lucian. in Anacharſi, nov. edit. t. II, p. 917.

Spanh. de Uſu & Praſt. Numiſ. t. I, p. 280.

Paſſons à la médaille frappée par la colonie de Laodicée, en l'honneur de Diaduménien, avec le titre de NOB*iliſſimus* CAES*ar*. Elle eſt beaucoup plus intéreſſante pour l'hiſtoire, comme on va le voir dans l'article ſuivant.

II. Le nom de César, qui n'étoit qu'un surnom de la famille *Julia*, devint célèbre chez les Romains par les entreprises & les succès de Jule César. Cet usurpateur adopta le jeune Octavius qui prit le nom de César. Celui-ci marcha sur les traces de son père adoptif, acheva de renverser la république, & parvint à l'empire sous le titre d'*Auguste*. En adoptant ses petits-fils Lucius & Caius, & ensuite Tibère son beau-fils, Auguste leur transmit le nom de César & l'espérance de l'empire. Tibère, en même temps, adopta par ses ordres son neveu Germanicus, en sorte que par la naissance ou par les adoptions, le nom de César devint héréditaire dans la maison d'Auguste, & le temps en fit bien-tôt le titre des Empereurs & des héritiers présomptifs de l'Empire. Claude, fils de Néron Drusus Germanicus, n'avoit point été adopté dans la famille *Julia;* cependant, comme il étoit petit-fils de Livie, qui avoit été adoptée par Auguste dans la famille & au nom de *Julia*, il prit aussi-tôt qu'il fut élevé à l'empire, le nom de César qu'il transmit à Britannicus son fils & à Néron qu'il adopta. Néron fut le dernier de la maison d'Auguste, le dernier de cette famille qui sembloit s'être approprié le rang suprême; *qui unus superesset è familia ad summum fastigium genita*. En sa personne finit la race des Césars, *deficiente in Nerone Cæsarum progenie*. Après sa mort, le nom de *César* ne fut plus un nom de famille, ni héréditaire; il fut pris par les Empereurs, & donné aux Princes destinés à l'empire, comme un titre d'honneur & de dignité. Le P. Hardouin a prétendu que Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, les Empereurs suivans, & même les Antonins ne prirent le nom de *César* que parce qu'ils descendoient d'Auguste ou de sa sœur Julie; mais ces conjectures hasardées ont été rejetées par les Savans, comme contraires à l'histoire & aux monumens.

Dio, l. LVI, p. 589. Tacit. Annal. XIII, c. 7.

Suet. in Galba, cap. 1.

Select. oper. p. 683 & 878.

Galba qui régna le premier après l'extinction de la famille d'Auguste μετὰ τὸ Αὐγούστου γένος, quoiqu'il n'appartînt point à la famille des Césars, *nullo gradu contingens Cæsarum domum*, prit le nom de César, à cause de la majesté de ce nom, qui étoit devenu respectable dans l'empire pendant le règne de six Empereurs.

Dio, l. LVI, p. 589. Suet. in Galba, c. 11.

Empereurs. Galba ayant choisi Pison pour lui succéder, l'adopta & le nomma aussi César. Othon suivit l'exemple de Galba, il fut nommé César. Vitellius étoit bien éloigné de regarder le nom de César comme héréditaire pour les Empereurs: d'abord il le rejeta, & se contenta du titre d'*Imperator;* il ne prit même le titre d'Auguste qu'à son entrée dans Rome, & malgré lui; & s'il accepta le nom de César, ce ne fut que par crainte & par superstition, *quin & Cæsarem se dici voluit adspernatus antea, sed tunc superstitione nominis, & quia in metu consilia prudentum & vulgi rumor juxtà audiuntur.* Vespasien, pour relever sa famille qui étoit obscure, accepta aussi-tôt après son élévation à l'empire, le nom de César qui fut donné à Tite & à Domitien ses enfans. Nerva, en adoptant Trajan pour lui succéder à l'empire, le fit en même temps César, *simul filius, simul Cæsar.* Hadrien adopta de même Elius & ensuite Antonin. Le même titre fut donné aux autres Empereurs & aux Princes destinés à l'empire, soit à cause de la *majesté* d'un nom que les Romains respectoient depuis long-temps, soit par *superstition.* On croyoit que ce nom égaleroit en durée l'éternité de l'empire.

Tacit. Annal. l. III & IV, Hist. l. I, c. 29 & 30.

Tacit. Hist. l. III, c. 58.

Plin. Panegyr. c. 8.

Spartian. in Ælio Vero, c. 1.

Le nom de César, ainsi consacré par l'usage, étoit un titre d'honneur suprême, & pour en relever l'éclat, on y joignit l'épithète de NOBILISSIMVS, qui étoit donnée aux Empereurs mêmes. Nous lisons, sur les médailles de Commode & de plusieurs Empereurs, NOBILITAS AVG. NOBILITAS AVGG. & sur une médaille très-rare de Julia Domna, femme de Septime Sévère, NOBILITAS. Commode étant déjà Empereur est nommé, sur un marbre, NOBILISSIMVS PRINCEPS. Le titre de NOBILISSIMVS fut aussi donné aux Césars, avant qu'ils fussent élevés à l'Empire. L'inscription NOBILITAS se trouve sur les médailles de Géta encore César, qui est nommé NOBILISSIMVS CAESAR dans les actes du martyre des S.[tes] Perpétue & Félicité. Maxime, fils de Maximin, est qualifié du même titre sur les marbres, C. JVLIVS VERVS MAXIMVS NOBILISSIMVS CAESAR.

Tesor. Britan. t. I, p. 260.

Grut. CCLXII.

Grut. p. CCI, 5. CCLVIII, 6.

De Præst. & Usu Numism. Diss. XII, t. II, p. 357.

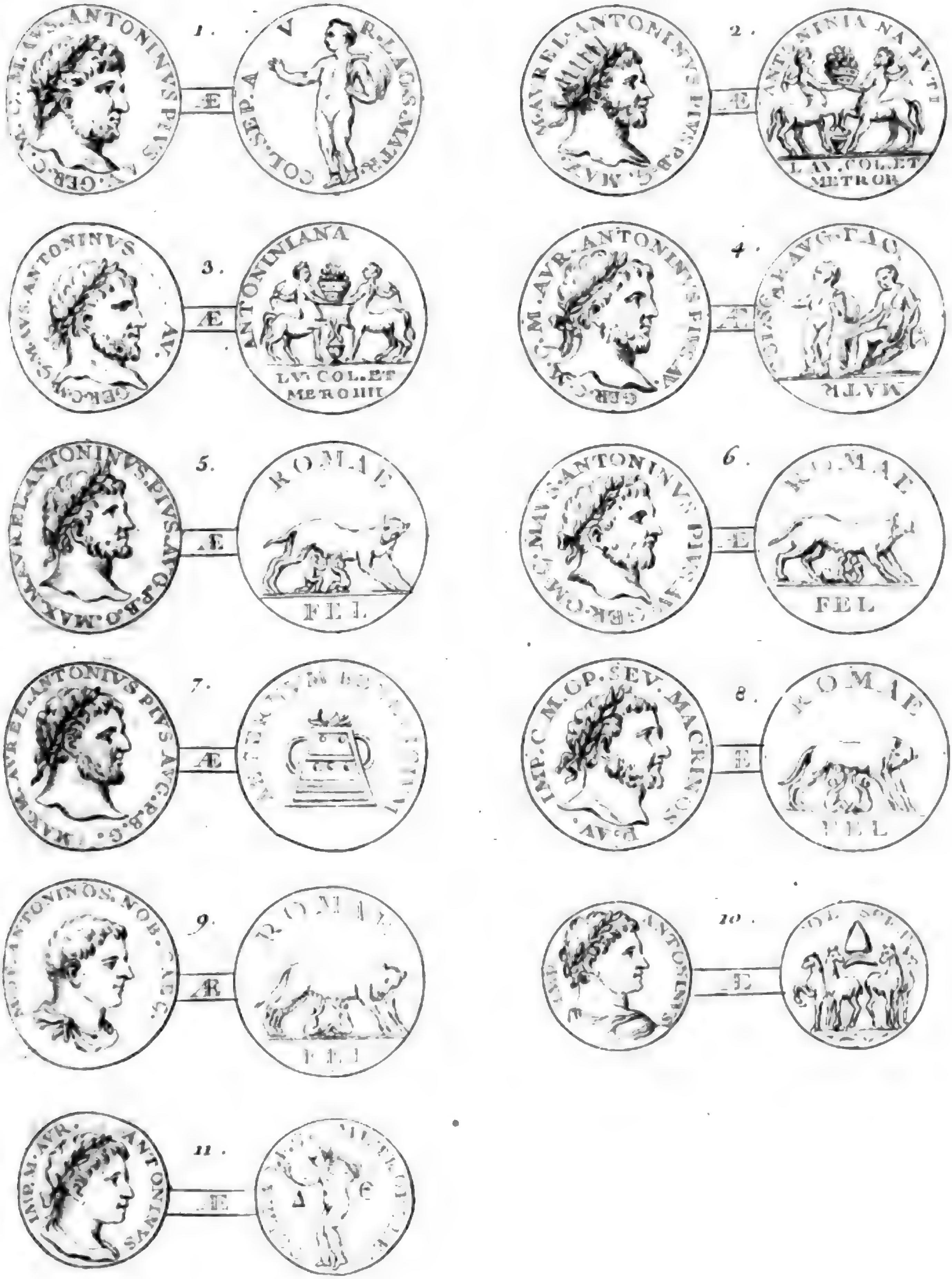
Harduin. hist. Aug. p. 832.

Le baron de Spanheim & les autres Antiquaires ont crû que ce titre n'avoit commencé à paroître sur les médailles que sous le règne de Philippe, sur les médailles de Philippe le Jeune son fils encore César. Le P. Hardouin ajoûte à cette idée qu'il adopte, une opinion particulière sur la raison de cette épithète: *Nunc primùm*, dit-il, *Nobilissimi titulus Cæsari datus occurrit; quoniam esset Philippus nimirùm è gente Julia, Antonia, Pompeia & Marcia. Nobilissimus Cæsar appellatur is, qui præter Cæsaream, habet à majoribus aliam etiam nobilitatem insignem. Neque enim Nobilissimus dicitur, quia Cæsar; sed Nobilissimus priùs quàm Cæsar: hoc est nobilitatis inclytæ jam dudum à majoribus, priùs quàm hi cum Cæsaribus affinitate jungerentur.* M. l'abbé Belley n'attaque pas ici ces idées chimériques du P. Hardouin sur l'affinité prétendue des empereurs Romains avec la famille *Julia;* content de renvoyer à l'ouvrage de M. Spanheim, qui a démontré l'opposition de ce système imaginaire avec le témoignage unanime des historiens & des monumens, il s'arrête à ce qui regarde directement l'objet qu'il examine.

Le P. Hardouin prétend 1.° que le titre de *Nobilissimus Cæsar* n'a commencé qu'au jeune Philippe; 2.° que ce titre lui a été donné à cause de sa naissance illustre, parce qu'il sortoit des familles *Julia*, *Antonia*, *Pompeia* & *Marcia*. Mais nous avons vû que Géta César & Maxime ont le titre de *Nobilissimus Cæsar* dans des actes authentiques & dans les inscriptions; la médaille de Diaduménien, décrite dans le premier article, donne à ce Prince le titre de NOB*ilissimus* CÆS*ar*, & renverse les conjectures & les raisonnemens du P. Hardouin qui veut que ce titre ait commencé à Philippe à cause de sa naissance & de la noblesse de son extraction. Le titre est gravé sur une médaille de Diaduménien fils de l'empereur Macrin, à qui le P. Hardouin lui-même ne donne pas une naissance distinguée, & qui, au rapport de Dion, historien contemporain, étoit Maure de nation & de la plus basse extraction, γονέων ἀδοξοτάτων.

L. LXXVIII, p. 892.

Maximin, père de Maxime, étoit d'un village de Thrace,


1.
2.
M. AVREL. ANTONINVS PIVS
ANTONINIA
L. AV. COL. ET
METROB
3.
ANTONINVS
ANTONINIANA
LV. COL. ET
METROIIII
4.
M. AVR. ANTONINVS PIVS
MATR
5.
M. AVREL. ANTONINVS. PIVS. AVG.
ROMAE
FEL
6.
ANTONINVS PIVS
ROMAE
FEL
7.
M. AVREL. ANTONIVS PIVS AVG.
8.
IMP. C. M. OP. SEV. MACRINVS
ROMAE
FEL
9.
ANTONINVS. NOB.
ROMAE
10.
ANTONINVS
11.
IMP. M. AVR. ANTONINVS

fils d'un père & d'une mère Barbares, *Barbaro patre & matre genitus ;* & pour cacher la bassesse de son extraction, *propter humilitatem generis, ignobilitatis tegendæ causâ*, il fit tuer tous ceux qui en avoient connoissance. Enfin Philippe étoit Arabe & sans aïeux, *humillimo ortus loco ;* son père, suivant le jeune Victor, étoit un chef de brigands : d'où M. l'abbé Belley conclud que le titre de *Nobilissimus* étoit donné aux Césars, non à cause de leur naissance illustre, mais pour exprimer l'éclat & l'excellence de la dignité de César dont ils étoient décorés ; en effet, le nom de *Nobilissimus* étoit rendu chez les Grecs par celui d'Ἐπιφανέστατος, qui est relatif à la dignité. Ce titre continua d'être donné aux Césars jusqu'au temps de Jovien ; dans la suite on fit une distinction entre les enfans des Empereurs. L'aîné étoit nommé simplement *César ;* les puînés eurent le titre de *Nobilissimes*, qui fut étendu encore aux frères, aux filles, aux parens des Empereurs, & à des personnes illustres qui n'étoient pas de la famille Impériale. Le savant M. du Cange en a rassemblé plusieurs exemples.

Capitol. in vita, c. 8 & 9.

Capitol. Vit. trium Gordian. c. 29 & 30.

Philostorg. hist. Eccles. l. VIII, c. 8.

Gloss. med. Græc. t. II, p. 1010.

Au reste, la médaille de Diaduménien, du cabinet de M. Pellerin, est un monument précieux. M. Vaillant observe que les médailles de colonies avec la tête de Diaduménien sont rares, & qu'on n'en trouve aucune de grand bronze : celle-ci est de grand bronze & de la plus belle conservation. L'inscription ROMÆ FEL. qu'on n'avoit point encore vûe sur les médailles de ce Prince, enfin le titre de NOB*ilissimus* CÆS*ar* augmentent encore le mérite de cette médaille, qui jusqu'à présent est unique.

REMARQUES
SUR
UNE INSCRIPTION D'ATHÈNES,
Contenant quelques particularités relatives au Gymnaſe public de cette ville.

LE principal mérite des Inſcriptions n'eſt pas de tranſmettre à la poſtérité des noms obſcurs, & ſouvent peu dignes de ſurvivre à ceux qui les ont portés. C'eſt d'être les dépoſitaires d'un grand nombre d'uſages établis chez les différens peuples, & dont le détail, curieux par lui-même, peut répandre du jour ſur l'hiſtoire de leurs mœurs; hiſtoire vraiment inſtructive par l'étendue de la carrière qu'elle ouvre à nos regards, par la nature & la variété des objets qu'elle préſente à nos réflexions, & par l'utilité des vûes qu'elle nous ſuggère. Combien de coûtumes ſingulières, dont le ſpectacle amuſe notre imagination, & nous rappelle à nous-mêmes par leur contraſte avec les nôtres! Leur bizarrerie nous plaît par ſa nouveauté; le retour qu'elle occaſionne ſur nos propres uſages, nous en rend l'application perſonnellement utile. Tel eſt l'avantage de cette étude; tel eſt par conſéquent le prix de tous les monumens qui nous y conduiſent, ou qui peuvent y ſeconder nos recherches & nos ſpéculations par les lumières qu'ils renferment. Des débris méconnoiſſables & muets tant qu'ils reſtent iſolés, deviennent des matériaux importans, lorſque l'érudition ſait les réunir, les employer & les entendre.

Outre cet avantage général, les inſcriptions d'Athènes en ont un particulier, celui de nous renouveler le ſouvenir d'une ville immortelle dans les faſtes de la Littérature, & que tous les gens de Lettres regardent comme leur patrie. Les monumens d'Athènes ſont pour eux des monumens domeſtiques, & pour ainſi dire des titres de famille. Son

hiſtoire, liée néceſſairement à celle des arts, des ſciences, de la politique, de la philoſophie, n'eſt & ne ſera jamais nulle part une hiſtoire étrangère: ſon nom ſeul eſt le germe fécond d'une foule d'idées, de réflexions & d'images; & la vûe de ſes ruines ſuffiroit pour inſpirer le génie. Depuis deux ſiècles plus d'un Savant a fait le voyage de la Grèce, pour voir cette Cité fameuſe, pour en admirer les temples, les édifices publics, en rechercher les monumens divers, ou du moins pour en contempler les veſtiges, & pour éterniſer par des deſſeins fidèles ces ouvrages admirables qui ſe détruiſent de jour en jour, moins encore par l'injure du temps que par l'ignorance des habitans, & la jalouſe indifférence des Turcs, qui maîtres aujourd'hui de ces lieux où Socrate a penſé, que Thémiſtocle & Démoſthène ont défendus, foulent d'un pied barbare les cendres de Phidias & le tombeau de Périclès.

Qu'on nous pardonne ces réflexions, auxquelles nous n'avons pû nous refuſer. Quelque vagues qu'on les ſuppoſe, les amateurs des Lettres leur feront grace en faveur d'Athènes; & c'eſt pour eux ſeuls que nous écrivons. Cependant elles ne ſont pas totalement étrangères aux objets que nous allons examiner dans cet article de notre Hiſtoire & dans le ſuivant, puiſqu'ils auront pour but d'expliquer deux inſcriptions d'Athènes. La première relative au Gymnaſe, où la jeuneſſe Athénienne faiſoit ſes exercices. La ſeconde au rétabliſſement de l'*Odeum*, autre édifice public de cette ville.

Elles furent découvertes toutes deux en 1743. M. Gaſpari, Conſul de France, en fit faire ſur le champ des copies, qu'il a envoyées, en 1744, à M. le comte de Maurepas; & c'eſt par ordre de ce Miniſtre qu'elles ont été communiquées à l'Académie. M. l'abbé Belley ſe chargea de les examiner, & ſes recherches ont produit deux Mémoires, qu'il nous a lûs ſucceſſivement, & dont nous allons rendre un compte étendu, en ſuivant l'ordre de leur date. Le premier, fait en 1750, ſera la matière de cet article. L'article ſuivant eſt réſervé pour le ſecond, que l'auteur nous lut en 1751, dans l'aſſemblée publique du 12 novembre.

M. l'abbé Belley a commencé par celle des deux Inſcriptions qui renferme quelques traits relatifs au gymnaſe Athénien. Quoique plus moderne que l'autre, comme on en jugera par la comparaiſon de leurs époques, elle a été découverte la première.

Ce n'eſt qu'un fragment, mais qui conſerve des détails intéreſſans pour l'hiſtoire d'Athènes. Le ſieur Léon Beninzéla, qui l'a trouvée dans les ſoûterrains de cette ville, l'a fait poſer dans une maiſon qu'il ſe bâtiſſoit alors, rue du Bazar; & c'eſt-là que le Conſul François en a fait tirer, ſur le marbre, une copie exacte, à deux mots près. Le Mémoire de M. l'abbé Belley commence par cette copie même, & par la traduction du fragment.

ΠΑΡΑ ΑΡΕΟΠΑΓΕΙΤΩΝ
ΑΙΤΗΣΑΜΕΝΟΙ ΟΙ ΕΠΙ ΛΥ
ΚΟΜΗΔΟΥΣ ΑΡΧΟΝΤΟΣ
ΕΦΗΒΟΙ ΔΙΑ ΤΟΥ ΚΟΣΜΗ
ΤΟΥ ΑΥΤΩΝ Π. ΑΙΛΙΟΥ ΘΕ
ΟΦΙΛΟΥ ΠΑΡΑΔΟΞΟΥ ΣΟ [a]
ΝΙΕΟΣ ΤΟΝ ΔΙΑ ΒΙΟΥ ΠΑΙ
ΔΟΤΡΙΒΗΝ ΤΩΝ ΕΦΗΒΩΝ
ΑΒΑΣΚΑΝΤΟΝ ΕΥΛΠΟΥ [b]
ΚΗΦΕΙΣΙΕΑ.

[a] *Liſez* ΣΟΥ.

[b] *Liſez* ΕΥΜΟΛΠΟΥ.

Voici la verſion littérale de ces dix lignes, qui ne ſont que le début d'une phraſe dont le reſte eſt perdu. *Les Ephèbes de l'archontat de Lycomède ayant demandé à l'Aréopage, par Publius Ælius Theophile Paradoxus de Sunium, leur Coſmète, (qu'on leur donnât) pour Pédotribe perpétuel des Ephèbes Abaſcante, fils d'Eumolpe, de Cephiſia. . . . .*

Les remarques de M. l'abbé Belley ſur ce fragment ſe rapportent à deux chefs, & forment deux ſections ſéparées. Dans la première, il éclaircit tout ce qui a rapport au monument même; il en examine l'époque dans la ſeconde.

Nous ſuivrons la même diviſion dans cet extrait de ſon Mémoire.

I.ere SECTION.

Les légiſlateurs Athéniens s'étoient fait un point capital de l'éducation de la jeuneſſe, dont ils avoient ſenti toute l'influence ſur le bonheur & la gloire d'un Etat républicain. Les enfans des citoyens de la plus vile extraction, étoient réſervés pour la pratique des arts méchaniques : on inſtruiſoit tous les autres, conformément aux loix de Solon, dans les Lettres, la Philoſophie, la Muſique; & tandis qu'on s'étudioit à leur former l'eſprit, on ne s'attachoit pas moins à les rendre adroits & vigoureux, en les aſſujétiſſant à tous les exercices du gymnaſe. Ils apprenoient à monter à cheval, à chaſſer, à nager. Pour mettre plus d'ordre & de ſuite dans cette éducation publique, on les diſtribuoit, ſuivant leur âge, en claſſes différentes.

Plutarch. in Solon.

La première étoit celle des enfans ΠΑΙΔΕΣ. A l'âge de ſept ans on les inſcrivoit ſur le rôle de cette claſſe, qui avoit ſes maîtres, ſes officiers, ſes inſpecteurs; & ils y reſtoient juſqu'à ce qu'ils euſſent achevé leur dix-huitième année. A dix-huit ans accomplis, ils montoient à celle des *jeunes gens* ou des *Ephèbes*, ΕΦΗΒΟΙ, ſur le rôle deſquels on les inſcrivoit avec cérémonie. C'étoit pour l'eſpace de deux ans, pendant leſquels ils achevoient leur cours des exercices du gymnaſe: ils préludoient auſſi dès-lors au ſervice militaire. Armés de la lance & du bouclier dans une aſſemblée du peuple, après un ferment ſolennel de courage & de fidélité, ils montoient alternativement la garde dans la ville & dans les poſtes de l'Attique. On ne ſe contentoit pas de les exercer à l'ombre du gymnaſe, on eſſayoit leur force & leur adreſſe dans les jeux publics; ils y diſputoient le Prix: nous l'apprenons de pluſieurs inſcriptions.

Arrian. in Epictet. l. III. Pollux, l. VIII, c. 9.

Les Ephèbes étoient ſubordonnés à des officiers qui veilloient ſur leurs mœurs & ſur leurs exercices, tels que les Coſmètes, les Sophroniſtes, les Gymnaſiarques, les Pédotribes. Entre ces officiers, dont nous rencontrons les différens noms dans les auteurs ou ſur les marbres, M. l'abbé Belley s'attache particulièrement à faire connoître les *Coſmètes* & les

Pédotribes, qui sont ceux dont il est parlé dans l'inscription qu'il explique.

Le Cosmète, ΚΟΣΜΗΤΗΣ, étoit comme le gouverneur des Ephèbes; il veilloit sur leur instruction, & maintenoit l'ordre & la décence parmi eux. Son nom indique assez la nature de ses fonctions, dans lesquelles il étoit aidé par des officiers subalternes, que les monumens désignent par ceux d'Hypocosmètes & d'Anticosmètes.

Plato, de Legib. l. VI.

Lexicon Harpocrationis.

Le Pédotribe, ΠΑΙΔΟΤΡΙΒΗΣ, formoit les jeunes gens aux exercices gymnastiques, sous les ordres du Gymnasiarque, qui en étoit le premier maître. C'étoient deux offices très-différens l'un de l'autre, quoique le savant Prideaux les ait confondus. Nous les voyons expressément distingués par les auteurs & sur les marbres. Ce n'est donc pas une question, mais la matière fournit des détails curieux, recueillis par Van-Dale. Le Gymnasiarque, surintendant du gymnase, n'étoit en charge que pour un an; dans quelques endroits même, on en changeoit tous les mois. Le Pédotribe lui étoit subordonné; c'étoit un officier subalterne: mais sa charge étoit à vie, ΔΙΑ ΒΙΟΥ. Il tient toûjours sur les marbres un des derniers rangs parmi les ministres du gymnase. Quoiqu'attaché particulièrement aux Ephèbes, le Pédotribe étendoit aussi ses fonctions sur la classe des enfans; son nom seul en fournit la preuve. Mais on trouve le fait nettement prononcé dans plusieurs passages formels, entre autres dans un traité d'Aristote, & dans l'*Axiochus*, dialogue communément attribué à Platon.

Marmor. Oxoniens. p. 88.

Van-Dale, Dissert. VIII, c. 7.

Aristot. Politic. l. VIII, c. 3.

Platon, page 1305. C.

A l'âge de vingt ans accomplis, les Ephèbes étoient inscrits sur le rôle des soldats, & de ce moment engagés au service militaire pour la défense & l'honneur de la république. Excepté quelques cas où la loi générale pouvoit souffrir exception, cet engagement étoit pour eux un lien indissoluble jusqu'à ce qu'ils eussent soixante ans. Harpocration en fait la remarque d'après le traité d'Aristote sur la république d'Athènes.

De ces observations préliminaires, M. l'abbé Belley revient à celle

à celle que présente en particulier le fragment dont il s'agit.

1.° Les Ephèbes y sont désignés par l'archontat sous lequel ils avoient été enregistrés sur le rôle de leur classe: ΟΙ ΕΠΙ ΛΥΚΟΜΗΔΟΥΣ ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΕΦΗΒΟΙ. M. l'abbé Belley reconnoît en cela l'usage attesté par Harpocration, de les inscrire sur des tablettes blanchies, avec le nom de l'archonte Eponyme, dans l'année duquel ils avoient été enrôlés; c'étoit une façon d'assurer l'époque de leur premier engagement avec la république.

2.° Ils s'adressent à l'Aréopage pour obtenir de ce tribunal la nomination d'un Pédotribe perpétuel qu'ils désignent. C'étoit donc à l'Aréopage, chargé spécialement par les loix de Solon, de veiller sur les mœurs de la jeunesse d'Athènes, qu'étoit réservé le choix des officiers auxquels l'éducation de cette jeunesse étoit confiée. Nous le savions déjà par le témoignage de quelques anciens, sur-tout par l'auteur du dialogue *Axiochus* déjà cité, qui le dit en termes formels; mais jusqu'à présent le suffrage d'aucune Inscription n'avoit confirmé sur ce point le rapport des écrivains. Celle-ci est la première, & ce trait seul la rendroit précieuse.

3.° C'est par leur *Cosmète* que les Ephèbes font cette demande à l'Aréopage. « Cet Officier, dit M. l'abbé Belley, tenoit le premier rang entre ceux du Gymnase; ensuite venoient l'Anti-cosmète, le Sophroniste, le Gymnasiarque, le Pédotribe, comme on peut le voir dans une Inscription rapportée par Spon. » Le Cosmète de celle-ci s'y nomme *Publius Ælius Theophilus Paradoxus;* soit que ce dernier mot doive être pris pour un nom propre, soit qu'il faille le regarder comme une épithète honorifique, donnée par les Ephèbes à leur gouverneur.

Spon, Voyag. t. III, p. 761.

4.° Ce Cosmète étoit citoyen d'Athènes & du bourg de *Sunium*, ΣΟΥΝΙΕΥΣ. Sur quoi M. l'abbé Belley remarque que *Sunium* étoit un bourg ou ΔΗΜΟΣ de l'Attique, situé sur le cap du même nom, & réparti d'abord dans la tribu Léontide, ensuite dans la tribu Attalide. Ce fut un lieu célèbre autrefois par le magnifique temple de Minerve

Suniade, bâti ſur le modèle de celui que cette Déeſſe avoit dans l'enceinte même d'Athènes : l'ordre de l'architecture en étoit dorique ; on en voit encore aujourd'hui quatorze colonnes, ſur la pointe du cap, qui en a pris le nom moderne de *Capo-colonne.*

5.° L'Officier qu'ils propoſent pour être leur *Pédotribe* eſt auſſi un citoyen d'Athènes, mais d'un autre bourg que le précédent, du bourg de *Cephiſia*, ΚΗΦΕΙΣΙΕΑ. *Cephiſia,* l'un des *peuples* ou Δῆμοι de l'Attique, étoit de la tribu Erecthéide, ſuivant Harpocration & les marbres. Cette petite ville, ſituée à cinq ou ſix milles d'Athènes, ſur le chemin qui conduiſoit à Marathon, devint par la ſuite une bourgade. Elle ſe réduiſit enfin à n'être plus qu'une maiſon de campagne, appartenante au fameux Hérodès Atticus, ſi connu ſous le règne de Marc-Aurèle. Aujourd'hui c'eſt un hameau, nommé *Céſiſia*, où l'on voit des reſtes d'anciennes murailles de marbre, & quelques inſcriptions.

6.° Abaſcante de Céphiſia, fils d'Eumolpe, qu'on propoſe ici pour Pédotride, étoit déjà connu par des monumens de cette eſpèce. On le trouve dans la liſte des enfans inſcrits ſur un des côtés de ce beau marbre du Gymnaſe, cité par Spon, & qui donne les noms des officiers Athéniens, & celui des mois de l'année Attique. On le retrouve une ſeconde fois ſur un autre marbre, tranſporté d'Athènes à Oxford, ſur lequel on lit: ΠΑΙΔΟΤΡΙΒΟΥΝΤΟΣ ΑΒΑΣΚΑΝΤΟΥ ΤΟΥ ΕΥΜΟΛΠΟΥ ΚΗΦΕΙΣΙΕΩΣ ΕΤΟΣ ΚΓ. *Abaſcante, fils d'Eumolpe, de Cephiſia, étant Pédotribe depuis vingt-trois ans....* Le voilà trois fois mentionné ſur les marbres. Notre Inſcription, dans l'ordre chronologique, tient, comme il eſt aiſé de le voir, le milieu entre les deux qui ont été déjà publiées. Il nous reſte à ſuivre M. l'abbé Belley, dans les diſcuſſions par leſquelles il fixe l'époque de ce monument. C'eſt l'objet de la ſeconde ſection.

Spon, Voyag. t. III, p. 76.
Ibid. p. 166.

II.e SECTION.

Les trois marbres ſur leſquels le nom d'Abaſcante eſt inſcrit, ne donnent aucune époque préciſe. Si nous avions la ſuite des faſtes d'Athènes, le nom de Lycomède, archonte

Eponyme de notre Inſcription, leveroit bien-tôt la difficulté. Au défaut de monumens précis, nous ne pouvons déterminer les temps que par approximation, & c'eſt le parti que prend M. l'abbé Belley.

Le marbre ſur lequel Abaſcante eſt inſcrit au nombre des *enfans*, porte le nom de Caius Julius Caſius, archonte Eponyme, & place au nombre des Gymnaſiarques Titus Flavius Alypus. Celui-ci fait mention de Publius Ælius Théophile, *Coſmète* des Ephèbes. Ces noms Romains démontrent que ces Inſcriptions ſont du temps de la domination Romaine à Athènes. Les citoyens d'Athènes, dans la vûe de marquer leur attachement ou leur reconnoiſſance pour les Empereurs, ont ſouvent pris les noms de ces Princes. Par-là ils ſe déclaroient en quelque manière leurs affranchis. Les Rois même & les Princes étrangers ſe livrèrent à cet eſprit de flatterie & de ſervitude. M. l'abbé Belley en a rapporté ailleurs pluſieurs exemples, en particulier dans ſon Mémoire ſur les médailles de Polémon, prince d'Olba.

Mém. de l'Académ. t. XXI, page 424.

Le Titus Flavius du premier marbre, en fait remonter l'Inſcription au temps de Veſpaſien ou de ſes enfans. Le Publius Ælius de notre marbre, prouve que l'Inſcription peut être du temps de l'empereur Hadrien, ou d'Antonin Pie, qui portoient le nom d'Ælius. On ſait que ces deux Princes ont comblé de biens & d'honneurs la ville & les habitans d'Athènes. La beauté des caractères & la forme des lettres ne permettent pas de reculer la date en deçà du règne de Commode. Ainſi le temps de l'Inſcription peut ſe rapporter au règne d'Antonin Pie ou de Marc-Aurèle.

On voit, par ce monument, que l'archonte Eponyme étoit encore alors le premier magiſtrat d'Athènes.

Hadrien avoit été archonte d'Athènes la quatrième année de la 222.e Olympiade, de Rome 865, & 112 de l'ère Chrétienne; & c'eſt en cette qualité qu'il y préſida aux fêtes de Bacchus. L'empereur Gallien, ſuivant le témoignage de Trebellius Pollion, avoit été nommé à la même charge avant ſon élévation à l'Empire. La dignité d'Archonte ayant perdu

Dion. l. LXIX, p. 795. A. Phlegon. Mirabil. c. 25.

dans la ſuite ſon éclat & ſon autorité, fut ſupprimée au commencement du IV.e ſiècle de l'ère Chrétienne, ſous l'empire de Conſtantin, qui changea la forme du gouvernement dans les provinces & dans les villes de l'Orient; le *Stratège* ou Préteur devint alors le premier magiſtrat de la ville d'Athènes.

On ſait que le nom du premier des Archontes, qualifié par cette raiſon d'archonte Eponyme, ſervoit à déſigner l'année chez les Athéniens, comme les noms des Conſuls déſignoient l'année Romaine. Une ſuite exacte des Archontes répandroit autant de lumière dans l'hiſtoire Grecque, que la ſuite des Conſuls en jette ſur l'hiſtoire de Rome. Elle en fixeroit la chronologie, en attachant les faits à des époques préciſes.

Des auteurs célèbres dans l'antiquité, Démétrius de Phalère, Philochore, Apollodore, Ctéſiclide, & pluſieurs autres écrivains avoient donné les faſtes Attiques, & la ſuite des archontes Eponymes; mais ces ouvrages ſe ſont perdus. On n'en trouve que quelques fragmens dans Diodore de Sicile, dans Denys d'Halicarnaſſe & dans quelques autres auteurs. Depuis la renaiſſance des Lettres, pluſieurs Savans ont tâché de rétablir la ſuite des Archontes, d'après les auteurs & les monumens; Sigonius, Meurſius, Selden, Lydiat, Prideaux & Dodwel ont compoſé, ſur ces faſtes, des ouvrages remplis de recherches & de critiques. Enfin M. Edouard Corſini a publié à Florence, depuis quelques années, deux volumes du grand ouvrage, qu'il avoit annoncé ſous le titre de *faſti Attici.* Ce ſavant Italien a diſcuté les ouvrages des anciens, & tous les monumens d'Athènes qu'il a pû recouvrer. Notre Inſcription donne le nom & à peu près le temps d'un Archonte Eponyme qui étoit inconnu; c'eſt un nouveau ſupplément à ajoûter aux *faſtes Attiques.*

Une autre obſervation qu'on peut faire ſur cette Inſcription, c'eſt que les Athéniens, quoique ſoûmis à l'empire Romain, conſervoient leurs anciens uſages, & cette diſcipline qui dans les beaux jours de leur République les avoit élevés au deſſus de leurs voiſins, & qui jointe à leur goût pour les arts, leur conſerva, même au défaut de la puiſſance, une

ſupériorité plus flatteuſe que celle qu'on ne doit qu'à la force des armes. La ville d'Athènes, au ſecond ſiècle de J. C, faiſoit encore élever la jeuneſſe dans les Sciences & dans les exercices laborieux du gymnaſe; elle formoit des Soldats pour la défenſe de l'Empire, & des Athlètes qui dans les jeux publics remportoient des couronnes, également glorieuſes pour les vainqueurs & pour la ville qui leur avoit donné naiſſance.

EXPLICATION

D'UNE INSCRIPTION ANTIQUE,

*Sur le rétabliſſement de l'*Odeum *d'Athènes, par un roi de Cappadoce.*

ON peut mettre au rang des découvertes intéreſſantes en fait d'antiquités cette ſeconde inſcription Grecque, dont nous annonçons le ſujet à la tête de cet article. Elle a été trouvée, comme la précédente, à Athènes, & envoyée ici par la même voie. Un Turc la découvrit le 15 août 1743, dans les fondations d'une maiſon qu'il faiſoit rebâtir. Voici la copie & la traduction, faite par M. l'abbé Belley, de cette Inſcription, gravée en ſix lignes, ſur un marbre qui probablement étoit la baſe d'une ſtatue. Chaque lettre a dix lignes de hauteur, & le caractère en eſt très-beau.

ΒΑΣΙΛΕΑ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΗΝ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΑ ΤΟΝ ΕΚ ΒΑΣΙΛΕΩΣ

ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΥ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ

ΑΘΗΝΑΙΔΟΣ ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΥ ΟΙ ΚΑΤΑΣΤΑΘΕΝΤΕΣ

ΥΠ ΑΥΤΟΥ ΕΠΙ ΤΗΝ ΤΟΥ ΩΙΔΕΟΥ (*Sic*) ΚΑΤΑΣΚΕΥΗΝ

ΓΑΙΟΣ ΚΑΙ ΜΑΡΚΟΣ ΣΤΑΛΛΙΟΙ ΓΑΙΟΥ ΥΙΟΙ ΚΑΙ

ΜΕΝΑΛΙΠΠΟΣ ΕΑΥΤΩΝ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ.

C'est-à-dire, *Caïus & Marcus Stallius, fils de Caïus, & Ménalippe* (ont élevé ce monument à) *leur bienfaiteur le roi Ariobarzane* Philopator, *fils du roi Ariobarzane* Philoromæus, *& de la reine Athénaïs* Philostorge, *ayant été chargés par ce Prince de la construction de l'*Odeum.

On sait, dit M. l'abbé Belley, que les inscriptions Grecques sont beaucoup plus rares que les Latines, & que parmi les premières, celles qui font mention des Rois étrangers, sont de la plus grande rareté. Celle-ci a le double avantage de nous apprendre la filiation & la suite des derniers rois de Cappadoce, qui étoit inconnue, & de nous faire connoître le Prince qui fit réparer dans la ville d'Athènes un des édifices les plus magnifiques. Ces deux objets, l'un & l'autre intéressans pour l'histoire, sont le sujet de deux sections, qui partagent le Mémoire dont nous faisons le précis.

I.ere SECTION. *Diod. Sic. Excerpt. l. XXXI.*

Les anciens rois de Cappadoce se prétendoient issus de Cyrus, & possédoient en Asie un état puissant. Leur suite est peu connue jusqu'au temps d'Alexandre le Grand; alors l'histoire commence à parler de ces Rois, qui portoient ordinairement le nom d'Ariarathe. Les Romains, depuis la défaite d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, étendirent leur système politique; ils se mêlèrent des affaires de l'Asie, & firent alliance avec les princes d'Orient. Ils accordoient l'honneur τὴν τιμὴν ταύτην, de leur amitié & de leur alliance aux autres Rois; les traités d'alliances avec les rois de Cappadoce comprenoient non seulement leur personne, mais encore toute la Nation. La race Royale s'étant éteinte, les Romains, en considération des traités, permirent aux Cappadociens de vivre en liberté, suivant leurs propres loix; mais cette Nation, accoutûmée au pouvoir monarchique, rejeta la liberté qui lui étoit offerte, & se choisit pour monarque Ariobarzane. Ce Prince, qui tenoit le sceptre du consentement des Romains, en reçut de nouveaux bienfaits. Chassé deux fois de ses États, par les intrigues ou par les armes de Mithridate, deux fois il fut rétabli *(a)* par la puissance de

Strab. l. XII, p. 540.

L'an 91 avant J. C, 663 de Rome. *Strab. ibid. Justin. lib. XXXVIII, c. 2.*

(a) Il fut rétabli par Sylla l'an 668 de Rome, & par Pompée l'an 688.

Rome. Le Sénat lui déféra même les honneurs les plus éclatans, & lui envoya la chaiſe curule; diſtinction qui n'étoit accordée qu'aux Princes amis, qui avoient rendu à la République les plus grands ſervices. Ariobarzane fit graver ces marques d'honneur ſur quelques-unes de ſes monnoies, & prit, ſur la pluſpart des autres, le titre d'*ami des Romains*, ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΣ. Ce n'eſt pas ici le lieu de montrer que les Rois & les peuples affectionnés aux Romains prenoient ordinairement ce titre, le baron de Spanheim en rapporte des exemples dans ſon grand ouvrage. Les Princes portèrent encore plus loin la reconnoiſſance ou la flatterie envers les empereurs Romains; ils ſe diſoient en quelque manière leurs affranchis, en prenant leur nom de famille, ΙΟΥΛΙΟΣ, ΤΙΒΕΡΙΟΣ, ΣΕΠΤΙΜΙΟΣ, comme M. l'abbé Belley l'a prouvé, d'après pluſieurs Médailles, dans un autre Mémoire déjà publié.

De Præſtant. & Uſu Numiſm. t. I, p. 475.

Mém. de l'Academ. t. XXI, p. 421.

Le règne d'Ariobarzane *Philoromæus* fut de longue durée; on lit ſur ſes Médailles, conſervées en différens cabinets, les dates de ſon règne juſqu'à l'année trente-troiſième, ΓΛ. Ce Prince ayant été élû roi de Cappadoce par la Nation l'an 663 de Rome, la trente-troiſième année de ſon règne concourt avec l'année 695 de Rome. Appien rapporte qu'en mourant il laiſſa tous ſes Etats à ſon fils. L'Inſcription nous apprend qu'il avoit épouſé Athénaïs; aucun hiſtorien n'a fait mention de ce mariage. Ariobarzane, quelques années avant ſa mort, aſſocia au trône ſon fils en préſence de Pompée, qui venoit de finir ſon expédition contre Tigrane & contre Mithridate.

Le jeune Roi eſt nommé dans l'Inſcription *Ariobarzane Philopator, fils d'Ariobarzane Philoromæus & de la reine Athénaïs Philoſtorge.* Un paſſage de Valère Maxime explique parfaitement le titre ou ſurnom de *Philopator.* « Le roi Ariobarzane, dit cet auteur, monté ſur une eſtrade, & aſſis « ſur une chaiſe curule à côté de Pompée, voyoit avec peine « ſon fils à ſes pieds & dans une place qui étoit au deſſous « de ſa fortune; il deſcendit, lui mit le diadème ſur la tête, « l'exhorta à monter & à prendre ſa place. Le jeune Prince «

L. V, c. 7.

» verſa des larmes, friſſonna de tout le corps, laiſſa tomber le
» diadème, & ne put monter ſur l'eſtrade; & choſe preſque
» incroyable, continue l'auteur, le père étoit comblé de joie, &
» le fils accablé de triſteſſe. Ce combat glorieux ne finit que
» lorſque l'autorité de Pompée appuya la volonté du père; il
» proclama roi le jeune Prince, lui ordonna de prendre le
diadème, & de s'aſſeoir ſur la chaiſe curule. » La réſiſtance du jeune Ariobarzane fait aſſez connoître ſon reſpect & ſa tendreſſe pour ſon père, & montre qu'il mérita le titre de *Philopator,* qui lui eſt donné dans l'Inſcription, & que lui-même a pris ſur ſes Médailles. M. l'abbé Belley cite deux Médailles de ce Prince, l'une du cabinet de Wilde, & l'autre du cabinet de Pembrock; on voit d'un côté la tête du jeune Prince ceinte du diadème, & de l'autre la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ, avec le type de Minerve, type commun ſur les Médailles des rois de Cappadoce. Il régna quelque temps avec ſon père, qui l'avoit aſſocié au trône, & qui en mourant lui laiſſa la Cappadoce entière, deux cantons d'Arménie (la Sophène & la Gordène) & quelques villes de Cilicie, que Pompée avoit jointes à ſes Etats. Nous ignorons la durée préciſe du règne de ce Prince; mais elle fut environ de treize ans, puiſqu'aſſocié par ſon père vers l'an 689 de Rome, il avoit péri d'une mort violente peu avant l'année 703, lorſque Cicéron paſſa en Aſie pour prendre le gouvernement de la Cilicie. Philopator laiſſa deux enfans encore jeunes, nommés l'un Ariobarzane, & l'autre Ariarathe.

Appian. Mithrid. p. 243, 244.

Le Sénat ayant appris la mort du roi de Cappadoce (Ariobarzane Philopator) déféra la couronne à Ariobarzane ſon fils, qui fut ſurnommé *Euſébès* & *Philoromæus,* & chargea Cicéron, qui partoit pour la Cilicie, d'en prendre la tutèle & la défenſe. A peine le Proconſul fut-il arrivé en Cappadoce, que le roi Ariobarzane, accompagné d'Ariarathe ſon frère & des amis de ſon père, ſe rendit au camp, repréſenta qu'il s'étoit formé une conſpiration contre ſa perſonne, & demanda des troupes pour ſa garde & ſa défenſe. Cicéron recommanda

Cic. l. XV, ep. 2, ad Fam.

Cic. ad Attic. l. VI, ep. 2.

recommanda aux fidèles sujets, instruits par le malheur, *acerbissimo casu,* du dernier Roi, de veiller à la conservation de leur Prince. Il exhorta Ariobarzane à signaler les commencemens de son règne par des actes de sévérité contre les traîtres, & lui promit tous les secours dont il auroit besoin. La reine Athénaïs avoit fait exiler deux personnes de considération, *Mithram & Athenæum ab Ariobarzane importunitate Athenaïdis exilio mulctatos*, Cicéron les fit rappeler, & les rétablit en crédit & en autorité auprès du Roi; & par sa sagesse il dissipa les troubles, affermit l'autorité royale, & sauva, sans avoir recours aux armes, le Roi & son Etat. On ne doit pas s'attendre à trouver ici l'histoire complète de ce Prince, qui dans la guerre civile prit le parti de Pompée, fut défendu par Jule César contre les entreprises de Pharnace, & fut tué l'an 712 de Rome par Cassius, pour avoir favorisé le parti du Triumvirat. Après sa mort Ariarathe son frère recouvra les Etats de sa maison, dont il fut dépouillé par Marc-Antoine, en 718.

Cic. ad Fam. l. XV, ep. 4.

Cic. ad Fam. l. XV, ep. 5. Ad Attic. l. V, ep. 20. Plut. in Cic.

Appian. de Bell. civ. l. IV.

Mais une observation importante que fait M. l'abbé Belley, c'est qu'Ariobarzane *Eusébès-Philoromæus* n'étoit pas le second du nom roi de Cappadoce, comme l'ont cru le cardinal Noris, le baron de Spanheim, Haym & les autres antiquaires; cet Ariobazarne étoit le troisième du nom: le concours des dates & des circonstances prouve qu'il étoit fils du roi Ariobarzane Philopator, qui périt malheureusement peu de temps avant l'arrivée de Cicéron dans son gouvernement de Cilicie. Par l'inscription d'Athènes, il est constant que ce *Philopator* étoit fils d'Ariobarzane surnommé *Philoromæus* & de la reine Athénaïs. Ainsi l'on doit compter trois Ariobarzanes successivement rois de Cappadoce, le premier surnommé *Philoromæus*, le second appelé *Philopator*, & le troisième qui prit les noms d'*Eusébès-Philoromæus* sur ses Médailles, & que Cicéron désigne par ces deux titres d'honneur, *Regem Ariobarzanem Euseben Philoromæum.* Les Savans modernes, qui n'ont distingué que deux Ariobarzanes, n'ont pas fait attention à un passage formel de Strabon, écrivain exact & presque contemporain,

Ad Fam. lib. XV, ep. 2.

Lib. XII, p. 540.

qui en parlant de l'élection d'Ariobarzane I.er au trône de Cappadoce, dit que cette race finit à la troisième génération; *εἰς τριγενείαν δὲ περιελθόντος τοῦ γένους ἐξέλιπε.* Cette seconde race a donné quatre Rois, les trois Ariobarzanes en ligne directe, & Ariarathe surnommé *Eusébès-Philadelphe*, frère du dernier Ariobarzane.

Il faut encore observer que l'Inscription d'Athènes nous apprend qu'Athénaïs étoit femme d'Ariobarzane I.er, & mère du roi Philopator. Cicéron, dans une de ses lettres, parle d'une Athénaïs qui troubla la Cour du jeune roi Ariobarzane III.e, & qui par ses violences, *importunitate*, avoit fait exiler deux personnes considérables. Les interprètes ont été fort embarrassés sur l'explication de ce passage; quelques-uns ont cru qu'Athénaïs étoit un nom de ville: Muret a jugé avec raison que ce devoit être plustôt le nom d'une femme, qui, selon lui, étoit la femme ou la mère du Roi. L'Inscription justifie sa conjecture; elle fait mention de la reine Athénaïs, femme du roi Ariobarzane *Philoromæus*, mère du roi Ariobarzane *Philopator*, qui périt dans une conspiration, & aïeule d'Ariobarzane *Eusébès-Philoromæus*. Cette Princesse étoit surnommée ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΣ, *Philostorge*, titre qui lui étoit donné à cause de son tendre amour pour ses enfans *(b)*. C'est la signification du mot grec; ce titre répond en partie au PIVS des Latins, qui a un sens plus étendu. PIETAS signifie l'amour, non seulement envers les parens & les enfans, mais encore envers la patrie & les Princes, le respect religieux dû à la divinité, & quelquefois la douceur & la clémence. On sait que plusieurs Rois & Empereurs ont porté le titre d'ΕΥΣΕΒΗΣ, de PIVS, que

Ad Famil. l. XV, epist. 4.

(b) Ce nom signifie proprement l'affection naturelle des parens pour leurs enfans; on dit en ce sens, *Φιλοστόργως ἐπιμελεῖσθαι τῶν τέκνων.* On le dit même des animaux, à l'égard de leurs petits; *Ἵππων γένος φιλόστοργον φύσει.* *Aristot. hist. Animal. lib. IX.* Mais ce nom est aussi employé pour marquer l'affection & l'amour des enfans envers leurs parens; Xénophon, en parlant de Cyrus, dit: *Παῖς φιλόστοργος φύσει.* M. l'abbé Belley rapporte, dans ce même morceau, des exemples dans lesquels on voit que les monumens & les écrivains ont appliqué aux Rois le nom de *Philostorge* dans la double acception.

Julie, femme de Septime Sévère, est nommée dans plusieurs monumens JVLIA PIA, qu'Arsinoé, reine d'Egypte, & Jotapé, reine de Comagène, ont sur les Médailles le titre de *Philadelphe*. L'inscription d'Athènes donne à la reine Athénaïs le nom de ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΣ, *Philostorge*. On lit sur les marbres d'Oxfort que Séleucus Callinicus avoit été *Philostorge* à l'égard de ses parens; διακείμενος καὶ ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΩΣ τὰ πρὸς τοὺς γονεῖς. M. l'abbé Belley pense qu'Athénaïs fut décorée de ce titre à cause de son amour pour ses enfans. L'histoire a comblé d'éloges la reine Apollonias, femme d'Attale roi de Pergame, & mère d'Eumène, de ce qu'ayant eu quatre fils, elle conserva pour eux un amour tendre & constant : πρὸς πάντας τούτους ἀνυπέρβλητον διεφύλαξε τὴν εὔνοιαν καὶ ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΙΑΝ.

Part. I, p. I:

Polyb. Exc. Vales. p. 112.

II.e SECTION.

L'Inscription a eu pour époque & pour occasion le rétablissement de l'*Odeum;* M. l'abbé Belley fait en peu de mots l'histoire de cet illustre monument de la ville d'Athènes, sur lequel il a rassemblé presque tous les passages des auteurs Grecs & Latins.

Meursius, Lect. Attic. lib. IV, c. 28.

Ces écrivains ont célébré la grandeur & la magnificence de l'*Odeum*, espèce de théatre que Périclès fit construire. L'intérieur en étoit orné de colonnes & garni de siéges; il étoit construit des mâts & des antennes qui avoient été enlevés aux Perses, & se terminoit en cone, sous la forme d'une tente ou d'un pavillon royal. Avant la construction du grand théatre, les Musiciens & les Poëtes s'assembloient dans l'*Odeum* pour y jouer & représenter leurs pièces; d'où le lieu fut surnommé *Odeum*, Ὠδεῖον *(c)*. On avoit placé à l'entrée une belle statue de Bacchus, pour rappeler l'origine de la Tragédie, qui commença chez les Grecs par des hymnes en l'honneur de ce Dieu. On continua de réciter dans l'*Odeum* les nouvelles pièces, avant que de les représenter sur le théatre. Comme l'édifice étoit vaste & commode, les Archontes y

Vitruv. l. V, c. 9. Scholiast. Aristoph. ad Vespas. Plutarch. in Pericle.

Hesychius.

Suidas.

(c) ΩΙΔΕΟΝ, l'iota à côté de l'Ω (comme dans les anciennes Inscriptions où il n'est pas souscrit) du mot Ὠιδὴ, *Cantus*, pour Ἀοιδὴ, qui est dérivé du verbe Ἀείδω.

tenoient quelquefois leur tribunal, & l'on y faisoit au peuple la distribution des blés & des farines.

Ce bâtiment fut brûlé l'an de Rome 668, 86 avant l'ère Chrétienne, pendant le siége d'Athènes par Sylla: Aristion, qui défendoit la ville pour Mithridate, craignant que le général Romain ne se servît des bois & autres matériaux de l'*Odeum* pour attaquer l'*Acropole*, ou le château, y fit mettre le feu. Le roi Ariobarzane, dans la suite, le fit rebâtir; *Odeum incensum bello Mithridatico rex Ariobarzanes restituit.* Vitruve, qui rapporte le fait, ne dit point lequel des Rois du nom d'Ariobarzane fit faire le rétablissement; l'Inscription nous apprend encore que ce fut Ariobarzane Philopator, le second du nom, qui régna en Cappadoce depuis l'an 690 de Rome, jusque vers l'an 703. Ce Prince n'épargna aucune dépense pour rendre à cet édifice sa première splendeur. Strabon, Plutarque, Pausanias, qui ont écrit depuis le rétablissement, le mettent au nombre des plus magnifiques monumens d'Athènes. Le rhéteur Hérodès Atticus, qui vivoit sous les Antonins, ajoûta de nouveaux ornemens à l'*Odeum.* On sait que plusieurs autres Rois & Princes contribuèrent à la décoration de cette ville célèbre. Athènes n'étoit plus la souveraine de la Grèce, mais elle conservoit sur toutes les Nations un empire d'un ordre différent: elle excelloit dans les Sciences & les Arts; à ce titre elle mérita l'amour, le respect & la bienveillance des Princes & des peuples étrangers.

Appian. de Bell. Mithrid.

Vitruv. l. v, c. 9.

Pausan. l. VII.

Le roi Ariobarzane avoit chargé de l'exécution de l'ouvrage trois architectes habiles, qui sont nommés dans l'Inscription; les deux premiers étoient Romains; la famille *Stallia* étoit déjà connue par une inscription Latine: le troisième étoit probablement Grec. Ce Prince leur donna des récompenses dignes d'un Roi. M. l'abbé Belley présume que, suivant un usage très-ordinaire en ces temps-là, ils érigèrent une statue en son honneur; & que l'Inscription, qui marque leur reconnoissance envers le Prince leur bienfaiteur, étoit gravée sur la base de la statue.

Murator. pag. CXLVII, 1.

Au reste le nouvel édifice étoit d'une grande solidité, si l'on en juge par les vestiges qui subsistent encore après dix-huit siècles. Voici la description que Whéler en a donnée, dans son voyage d'Athènes: « Les fondemens en sont de prodigieux quartiers de roche, taillés en pointe de diamans, « & bâtis en demi-cercle, dont le diamètre peut être de cent « quarante pas ordinaires; mais ses deux extrémités se terminent « en angle obtus sur le derrière, qui est entièrement taillé dans « le rocher: il y a au milieu de ces extrémités une tribune « taillée dans le roc, élevée de cinq à six pieds, sur laquelle « on monte par des degrés; à chaque côté sont des bancs « ciselés, pour s'asseoir le long des deux branches du demi- « cercle. » Ainsi l'édifice, de forme *semi-circulaire*, pouvoit avoir dans son diamètre, suivant notre mesure, trois cens cinquante pieds, ou cinquante-huit toises. Whéler prouve, d'après le témoignage de Pausanias, & par les circonstances locales, que ce monument, dont il donne le plan, est l'ancien *Odeum*, & qu'on ne doit pas le confondre avec le théâtre, qui s'appelle encore le *théatre de Bacchus*, & dont il fait la description.

E'dit. Franç. t. II, p. 165.

P. 139.

Cette explication suffit pour faire connoître tout le prix de l'Inscription. Le monument nous donne la filiation & la suite des rois de Cappadoce de la seconde race, explique leurs Médailles, indique le nom & le surnom d'une reine qui étoit inconnue, il éclaircit enfin plusieurs passages des anciens auteurs.

Depuis la lecture de ce Mémoire, & la publication de l'extrait qui en a été donné dans le Mercure de France, M. E'douard Corsini, connu par son excellent ouvrage des *fastes Attiques*, & par ses *dissertations Agonistiques*, a publié à Florence, en 1752, plusieurs Inscriptions de la ville d'Athènes: voici la dixième.

II. Vol. Déc. 1751, p. 73.

In-4.° 64 pages.

Ο ΔΗΜΟΣ
ΒΑΣΙΛΕΑ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΗΝ ΕΥΣΕΒΗ
ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΝ ΤΟΝ ΕΚ ΒΑΣΙΛΕΩΣ

ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙ
ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΑΘΗΝΑΙΔΟΣ
ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΥ ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ
ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

C'eſt-à-dire, *Populus regem Ariobarzanem Euſeben Philoromæum regis Ariobarzanis Philopatoris & reginæ Athenaïdis Philoſtorgi filium, ſuum benefactorem dicavit.*

Cette Inſcription confirme l'explication donnée par M. l'abbé Belley au texte de Strabon, qui aſſure que la ſeconde race des rois de Cappadoce finit à la *troiſième génération, εἰς τριγονείαν.* Strabon, auteur très-exact, devoit être bien inſtruit du fait; il étoit né & avoit été élevé à Amaſie, ville du Pont, pays voiſin de la Cappadoce; il écrivoit environ cinquante ans après l'expulſion d'Ariarathe, dernier Roi de cette ſeconde race. Pour trouver trois générations juſqu'à cet Ariarathe, qui étoit indubitablement frère d'Ariobarzane Euſébès Philoromæus, il faut remonter au père commun de ces deux Princes & à leur aïeul, en ſorte que cet aïeul ſoit la première génération, ſon fils la ſeconde, & ſes petits-fils la troiſième. Or il eſt conſtant, par l'hiſtoire & par les monumens, que le premier Roi de cette ſeconde race a été Ariobarzane, élû par la Nation après l'extinction de la première race, qui eſt nommé ſur les monumens *Philoromæus*, & qui céda ſon royaume, *Cappadociæ regno ceſſit*, à ſon fils. Ariobarzane I.er, ſurnommé Philoromæus ſuivant la première Inſcription, eut pour fils Ariobarzane *Philopator*, que M. l'abbé Belley appelle Ariobarzane II. Suivant la ſeconde Inſcription Ariobarzane Philopator fut père d'Ariobarzane III, *Euſébès-Philoromæus*, frère d'Ariarathe dernier roi de la ſeconde race. Ainſi les trois générations de cette race Royale ſont évidemment prouvées par les deux Inſcriptions. On diſtingue clairement ſur les Médailles les trois têtes différentes des trois rois Ariobarzanes. La tête d'Ariobarzane I.er du nom, ſurnommé *Philoromæus*, avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΥ;

Valer. Max. l. V, c. 7.

Æ. è Var. Cimel.

la tête d'Ariobarzane *Philopator*, II du nom, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ; & la tête d'Ariobarzane III, furnommé *Eufébès Philoromæus*, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΕΥΣΕΒΟΥΣ ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΥ. Celui-ci étoit frère d'Ariarathe *Eufébès Philadelphe*, dernier roi de la feconde race, dont on voit auffi la tête fur les Médailles, avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΑΡΑΘΟΥ ΕΥΣΕΒΟΥΣ ΚΑΙ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ. On ne pourroit rejeter l'autorité de Strabon, ou changer fon texte, fans attaquer le témoignage authentique des Médailles & des Infcriptions, ou fans en altérer les expreffions.

Æ. Wild. Pemb.

Æ. Peller.

Æ. Thef. Brandeb.

La feule difficulté qu'on peut oppofer, c'eft que la femme d'Ariobarzane I eft nommée *Athénaïs Philoftorge*, dans la première Infcription; & la femme d'Ariobarzane Philopator eft auffi appelée *Athénaïs Philoftorge*, dans la feconde Infcription. Mais il faut obferver que le titre de *Philoftorge* n'eft point ici un nom propre & perfonnel, mais un nom appellatif, & un titre d'honneur qui peut être appliqué à différentes perfonnes, comme les titres de *Philopator*, de *Philometor*, de *Philadelphe*, d'*Eufébès*, &c. Le nom d'Athénaïs a pû être donné fucceffivement à deux reines de Cappadoce. Sans vouloir accumuler les exemples, M. l'abbé Belley renvoie feulement à la fuite des rois Séleucides; on y verra quatre Laodices, fucceffivement reines de Syrie, & trois autres Princeffes du nom de Cléopatre, occuper enfuite le même trône fans interruption. Il n'eft donc pas extraordinaire que deux reines de Cappadoce aient porté le nom d'Athénaïs, & même le titre de *Philoftorge*, à caufe de leur tendreffe & de leur amour conftant pour leurs enfans; fentimens naturels & dignes des plus grands éloges, quand ils font actifs & perfévérans. Nous avons vû que la reine Apollonias, femme d'Attale roi de Pergame, s'acquit une grande eftime par fon amour pour fes quatre fils, ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΙΑ. On ne doit pas craindre que les noms des deux reines *Athénaïs Philoftorges* faffent une équivoque, ou une confufion dans l'hiftoire; elles font clairement diftinguées par les noms de leur mari & de leurs enfans. La

Polyb. Excerpt. Valef.

première, par la première Inscription, étoit femme du roi *Ariobarzane Philoromæus*, & mère du roi *Ariobarzane Philopator*. La seconde, suivant la seconde Inscription, étoit femme du roi *Ariobarzane Philopator*, & mère du roi *Ariobarzane Eusébès Philoromæus*. Au reste, M. l'abbé Belley pense, d'après la seconde Inscription, que l'Athénaïs dont parle Cicéron dans ses lettres, étoit la Reine veuve d'Ariobarzane *Philopator*, mère du roi Ariobarzane *Eusébès Philoromæus*, & de son frère *Ariarathe*. Cette Princesse, ambitieuse & violente, après la mort funeste de son mari, voulut s'emparer du gouvernement, & fit exiler de la Cour des personnes de la plus grande considération. Cicéron, suivant les ordres du Sénat, réprima les entreprises de la Reine, fit rappeler les exilés, donna des avis salutaires au jeune roi Ariobarzane, & rétablit l'ordre & la tranquillité dans le Royaume.

Ad Famil. l. XV, ep. 4.

SUR

MEDAILLES des Rois de Cappadoce de la Seconde Race.

ARIOBARZANE I

Philoromæus.

1 

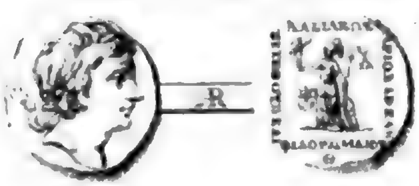
ARIOBARZANE II

Philopator.

2 

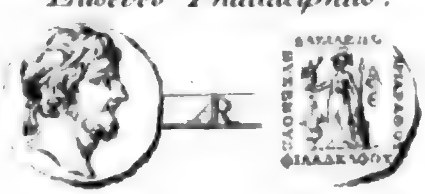
ARIOBARZANE III

Eusebès et Philoromæus.

3 

ARIARATHE.

Eusebès Philadelphus.

4 

SUR

QUELQUES ANTIQUITÉS DE PÉRIGUEUX.

IL seroit à souhaiter pour la Littérature, que les pays qui ont conservé quelques restes de l'antiquité, en eussent aussi conservé le goût, & qu'ils eussent produit dans les derniers siècles des Savans capables d'expliquer ces précieux monumens. C'est un avantage qui a manqué à la ville de Périgueux. M. l'abbé Lebeuf s'est proposé d'y suppléer, dans le Mémoire dont nous allons rendre compte.

Cette ville est aujourd'hui divisée en deux enceintes. L'ancienne, qui est du temps du bas Empire, est dans la plaine. Sur la première assise des murs, formée de grosses pierres brutes, s'élèvent des couches de petites pierres entre-mêlées d'autres couches de briques. Cette bâtisse est celle du palais des Thermes à Paris, & des murs d'un grand nombre d'autres cités Romaines qui subsistent encore dans le Royaume. Tous ces murs ont cela de commun, que la première assise est mêlée de fragmens de colonnes, de chapiteaux & de statues, placés confusément dans la maçonnerie, parce qu'ils ont été construits des débris de l'Idolâtrie, dont on détruisoit alors tous les monumens. La cité Payenne, nommée *Augusta Vesunna Petrocoriorum*, s'étendoit dans la plaine l'espace d'une demi-lieue. La cité Chrétienne, dont l'enceinte est celle que nous décrivons, fut bâtie de figure à peu près ronde; elle n'avoit que trois portes, dont l'une se nommoit *la porte de Rome.* On continue d'appeler du nom de Cité cette ancienne clôture, quoiqu'il n'y reste plus que quelques maisons de jardiniers & de fermiers; le palais épiscopal & les maisons des chanoines ayant été détruites dans le temps des guerres de religion. L'ancienne cathédrale, du titre de S.t Étienne, y subsiste encore, avec un reste de cloître. Cette église a

été réparée, & sert à présent de paroisse pour ce quartier-là.

Au dehors de cette Cité, du côté du couchant, est le couvent des Religieuses de la Visitation, bâti dans le dernier siècle. C'est-là qu'on voit les superbes restes de l'amphithéatre dont quelques auteurs ont parlé. Il ressemble assez à celui de Nîmes; mais il n'est construit que de petites pierres quarrées de cinq ou six pouces. Il est ruiné en plusieurs endroits; toute la partie supérieure est abattue; on y a même planté de la vigne. Les soûterrains voûtés subsistent; les religieuses en ont fait des chapelles, ou les emploient à d'autres usages. Mais de crainte qu'elles ne fussent tentées de détruire ces restes d'antiquité, les Magistrats de la ville, en leur abandonnant ce terrein, convinrent que chaque année quelques députés de leur corps iroient en faire la visite; ce qui s'exécute le jour de S.t Louis: & cette précaution mérite un remercîment de la part de la république des Lettres.

A quelque distance de la Cité, vers le midi, est une grosse tour ronde, qu'on appelle *la Vésune.* Elle est construite de petites pierres, comme certains temples d'Autun. Ce n'est que dans le haut qu'on aperçoit quelques ornemens de briques. Elle n'est accompagnée d'aucun édifice; on n'y voit aucun vestige de couverture. Environ le tiers de cet édifice étant tombé en dedans, en a couvert le fond. On n'y aperçoit aucune figure, ni aucune inscription. Ce n'est que dans des jardins voisins, & sur-tout dans les casernes nouvellement bâties, qu'on en retrouve en assez grand nombre.

La nouvelle enceinte de Périgueux est au levant de la Cité, sur une éminence, & à la distance de deux portées de fusil. Les murs paroissent anciens de quatre ou cinq cens ans. Comme ce lieu étoit éloigné de la demeure des citoyens, les Evêques y choisirent leur sépulture. Il y eut, dès le VII.e siècle, une église du titre de S.t Front, dont on regarde comme un reste le bas d'une tour quarrée, sur laquelle on éleva au IX.e siècle un clocher qui subsiste, & à la suite duquel l'évêque Frotaire, dans le siècle suivant, commença le vaste édifice qui fait aujourd'hui la cathédrale, l'une des plus anciennes

de toute l'Aquitaine. C'est un assemblage de cinq dômes disposés en forme de croix.

Pour trouver des antiquités profanes, il faut redescendre dans la Cité. Gruter donne, dans son Trésor, deux inscriptions de Périgueux : M. l'abbé Lebeuf n'a pû retrouver la première; mais il a reconnu la seconde, placée dans le mur de la cour des casernes. La voici comme Gruter l'a publiée.

XXII, 2. CV. 1.

TVTELAE AVG
VESVNNAE
SECVNDVS
SOTTI. L. D. S. D.

M. de Valois, qui la rapporte dans sa notice des Gaules, à l'article de Périgueux, a lû dans la dernière ligne SOTER. D. S. D. M. l'abbé Lebeuf remarque 1.° que VESVNAE est ainsi gravé, avec une seule N. 2.° Que la quatrième ligne lui a paru ainsi;

SOTƎ F DIC.

De treize ou quatorze autres Inscriptions, encastrées dans les murs des casernes, voici les mieux conservées.

1\. D. M.
ET MEMORIAE
POMPEIAE
MAMMIOLAE

2\. TARELIAE SABI
NAE AVRELIVS
FELICIANVS
FILIVS PRO
CVRAVIT.

3\. D. M.
C. IVL. C. IVL. AD
IVTORIS. FIL.

4\. D. M.
MARVILA
ESE NOCAR
V^T VMPT
VS. P.

Cette quatrième épitaphe est gravée entre la figure d'un homme & celle d'une femme.

5. DEO TELO
SILVANIFI
CATEMPIX

7. SILANVS
TERETNA
NTES IT.

6. ΛNTI
OPES
ΛNTI
MVS
D. N.

Ce nom de *Silanus* n'étoit pas ſingulier à Périgueux : c'eſt celui qu'a porté un martyr de cette ville, & ſans doute de la même famille. Il y a eu, depuis plus de douze cens ans, un oratoire élevé ſur ſon tombeau ; & c'eſt aujourd'hui l'une des deux paroiſſes de la ville, où on l'appelle S.t Silain.

Voici une épitaphe qu'on voit très-bien conſervée dans un jardin, près la tour de Véſune, du côté méridional.

8. D. M.
POMP.
PHOEBI.

Le nom de la famille *Pompeia* a déjà paru dans une des Inſcriptions précédentes.

Le ſieur de la Borie écrivoit, ſous Charles IX, qu'il avoit trouvé à Périgueux des inſcriptions Grecques. S'il y en a eu, elles ne ſont point parvenues juſqu'à notre temps.

En voici une Latine qui mérite attention ; c'eſt une colonne milliaire. Il n'en reſte que le fût ; mais on voit au deſſus & au deſſous la marque des crampons qui joignoient le fût avec le chapiteau & la baſe. Ce fût a quatre pieds & demi de hauteur, vingt pouces de diamètre par le bas, & ſeize par le haut. Voici l'Inſcription telle qu'elle y eſt gravée.

9. DOMIN. ORBIS
ET. PACIS. IMP. C.
M. ANNIO. FLO
RIANO. P. F.

INV. AVG. P. M.
T. P. P. P. PROCOS.
P. L.

Cette colonne avoit été dressée pour marquer la première lieue Gauloise qu'il y avoit depuis la capitale de ce pays-là, jusqu'à l'endroit où elle étoit placée. C'est l'unique Inscription que l'on connoisse aujourd'hui qui porte le nom de l'empereur Florien, & elle ne se trouve dans aucune collection.

Cette extrême rareté des monumens de cet Empereur, vient de la briéveté de son règne, qui ne fut au plus que de deux mois & demi. Il ne fut reconnu que dans une partie de l'Empire, le reste étant soûmis à Probus son concurrent.

Zos. Aur. Vict. Vopis.

Florien étoit frère de mère de Tacite, successeur d'Aurélien. Son frère n'ayant pû le faire Consul, le fit Préfet du Prétoire. Il le chargea d'aller, avec une partie des troupes, repousser les barbares Scythes ou Goths, qui venoient des Palus Méotides par la Colchide. Tacite, qui partit aussi pour la même expédition, y fut assassiné.

Florien, qui prétendoit à l'Empire par droit de succession, fut reconnu Empereur par les soldats dans l'Asie, l'Italie, les Gaules, l'Espagne, les îles Britanniques & l'Afrique; pendant que la Syrie, la Palestine, la Phénicie, l'Egypte obéissoient à Probus.

Il continua son entreprise contre les Barbares, & il y réussissoit quand Probus vint l'attaquer, & le vainquit apparemment dans quelque combat. Florien réduit à demander le partage de l'Empire, ne l'ayant pû obtenir, se fit ouvrir les veines par desespoir, selon Zozime: selon Vopisque & Aurèle Victor, il fut tué par ses soldats, à Tarse en Cilicie.

On dressa à la mémoire de cet Empereur, comme à celle de Tacite, un cénotaphe à Terni en Italie, dont ils étoient originaires. On érigea aussi à chacun d'eux une statue de marbre de la hauteur de trente pieds; mais la foudre mit ces statues en pièces, & Vopisque dit que de son temps les fragmens en étoient encore épars sur la terre. Personne n'a

eu le ſoin de conſerver à la poſtérité l'Inſcription qui étoit, ſans doute, gravée ſur la baſe de ces ſtatues.

Le titre de *Dominus orbis & pacis*, eſt ſingulier quant à la première partie. Pour la ſeconde, il s'accorde avec les Médailles de ce Prince, dans leſquelles on lit, *Pacator orbis, pax æterna, pax Auguſti.* Ces légendes ont rapport aux victoires que Florien remporta ſur les Barbares, qui troubloient la paix de l'Empire.

Il eſt difficile que dans l'eſpace de deux mois & demi que régna ce Prince, on ait appris à Périgueux ſon élévation à l'Empire, & qu'on lui ait dreſſé cette colonne de ſon vivant. Mais il ſuffit qu'elle ait été érigée avant qu'on y eût connoiſſance de ſa mort. Il mourut vers la fin de juin 276, & peut-être la colonne ne fut-elle gravée qu'au mois de juillet ſuivant.

Les deux lettres P. L. nous apprennent l'uſage de cette colonne; & nous pouvons deviner le lieu où elle étoit placée. Ces deux lettres ſignifient *prima leuga*, comme L. I. dans la fameuſe colonne de Tétricus. Nous ne connoiſſons, par l'itinéraire d'Antonin, qu'une ſeule route Romaine qui ſe terminât à Périgueux; c'eſt celle qui partoit d'Agen, ſitué au midi de cette ville: mais les tables Théodoſiennes font mention de trois autres routes, apparemment plus nouvelles, qui conduiſoient de Périgueux à Sainſes, à Bordeaux, à Limoges. La maiſon du ſéminaire de Périgueux, où la colonne a été autrefois tranſportée, eſt à l'extrémité de la Cité, ſur la route du nord-oueſt qui conduit à Saintes. Il eſt probable que cette colonne étoit placée preſque au bout de la plaine, vers la ſource du ruiſſeau de Toulon, à demi-lieue de la Cité, ſelon notre manière de compter aujourd'hui, qui eſt d'évaluer une lieue Gauloiſe à une de nos demi-lieues.

A l'occaſion de la célèbre colonne de Tétricus, M. l'abbé Lebeuf fait une remarque qui mérite d'être recueillie. M. Moreau de Mautour, dans un Mémoire lû en 1715, avoit prétendu que cette colonne avoit été tranſportée autrefois de France en Italie; puis rapportée d'Italie en France en 1657.

Mém. de l'Académ. vol. III, p. 255. Hiſt.

M. Fréret, dans un autre Mémoire lû en 1739, avoit prouvé qu'elle n'étoit jamais sortie de France. M. l'abbé Lebeuf ajoûte une nouvelle preuve à celles de M. Fréret; c'est le témoignage de du Cange, dans son Glossaire, au mot *nobilissimus:* l'Inscription de cette colonne y est nommée ainsi, *Vetus inscriptio Bajocensis;* comme ayant été trouvée dans le pays Bessin. Le Glossaire de du Cange parut en 1678, & on ne peut supposer que ce Savant eût ignoré que cette colonne auroit été apportée d'Italie vingt ans auparavant; d'autant plus qu'il étoit en relation avec M. Petitte, chanoine & official de Bayeux, qui avoit entrepris une histoire de ce diocèse, dont il a publié la carte, & qui par conséquent en avoit soigneusement observé les antiquités. Il est important pour l'histoire de détruire tout ce qui pourroit donner lieu de croire que cette colonne eût été trouvée en Italie, où jamais les Tétricus père & fils n'ont été reconnus.

Vol. XIV, p. 154. Hist.

M. l'abbé Lebeuf croit même trouver, dans l'Inscription de cette colonne, le lieu où elle a été dressée. Dans ces mots *C. Pesubio Tetrico nobilissimo Cæsari. P. F. AVG. L. I.* il explique l'abréviation AVG. non pas par *Augusto*, qui ne peut subsister avec le titre de *nobilissimus Cæsar*, donné ici au jeune Tétricus, mais par *Augustoduro*, par où passoit une grande voie Romaine, comme il est marqué dans la table de Peutinger. Soit que cet *Augustodurum* soit *Vieux*, proche Caen, soit que ce fût une ville située vers l'embouchûre de la rivière de Vire, la colonne aura été placée sur un terrein qui est aujourd'hui du diocèse de Bayeux.

Comme l'Académie embrasse toutes les matières chronologiques, tant sacrées que profanes, M. l'abbé Lebeuf finit son Mémoire par l'explication d'une table Paschale, gravée sur le mur du chœur de l'ancienne cathédrale de Périgueux. Scaliger en parle dans son livre *de emendatione temporum*, mais il s'est trompé & sur la nature & sur l'âge de ce monument.

L'ancienne cathédrale de Périgueux est un quarré oblong qui n'a ni aîles, ni piliers, & qui paroît d'une structure

d'environ l'an 1100. C'eſt ſur le mur du chœur, au côté méridional, que l'Inſcription eſt gravée, à la hauteur d'environ deux toiſes. Elle avoit été originairement un peu plus haut, mais comme on fut obligé, dans le ſiècle dernier, de réparer ce mur qui menaçoit ruine, on en détacha les pierres avec ſoin, & on les replaça dans le même ordre, mais un peu plus bas.

Cette Inſcription forme huit grandes lignes, longues de cinq pieds quatre pouces & demi, & trois lignes courtes, de la longueur d'un pied quatre pouces. Les lignes ſont diſtantes les unes des autres de près de deux pouces, & les lettres de la hauteur d'environ un pouce & demi. Il y a quelques endroits où la pierre s'eſt écaillée. Nous avons fait graver les trois premiers mots, pour mettre ſous les yeux la forme de l'H, de l'E & de l'A, tels qu'ils ſont figurés dans ces mots, & dans quatre ou cinq autres endroits de l'Inſcription.

Voyez la Table ci-jointe.

Dès la première ligne, qui ſert à indiquer l'uſage des ſuivantes, on remarque que pour la ſéparation des mots il y a toûjours trois points mis perpendiculairement les uns ſur les autres. Cette manière étoit fort uſitée dans le XII.e & le XIII.e ſiècle, & même pluſtôt, mais non pas au VI.e C'eſt déjà une preuve contre le ſentiment de Scaliger, qui a cru que cette gravûre n'étoit pas d'un temps fort éloigné de celui de Juſtinien, qui vivoit, comme on ſait, au milieu du VI.e ſiècle. De plus, ſi cette Inſcription étoit du VII ou VIII.e ſiècle, ce ne ſeroit pas les caractères Romains bien formés qui y domineroient; on y verroit un plus grand nombre d'A, d'E & d'M; & la lettre U y paroîtroit ainſi figurée.

A l'égard du IX.e & du X.e ſiècle, j'avoue que le caractère en approche aſſez: mais ce n'eſt pas dans ces deux ſiècles que la fête de Pâques a pû ſe trouver le 24 mars, avec une ſuite de quatre-vingt-dix ans, reſſemblante entièrement à la ſuite des quatre-vingt-dix ans qui ont commencé l'an 631 de J. C; parce que cette ſuite ne revenoit que tous les cinq cens trente-deux ans.

Ainſi l'âge où je penſe qu'on pourroit faire remonter cette Inſcription,

FINIERIT : A : CAPITE : REINCIPE :

I | AP : XX | AP : V | MR : XXVIII | APRILIS : XVI

MR : XXVIII | AP : XVII | AP : I | AP : XXI | AP : XIII

X | AP : II | APRILIS : XXI | AP : VI | MARCIVS

AP : II | AP : XXII | AP : VI | MARCIVS : XXVIIII

: XXVI | AP : XV | AP : VII | MR : XXVIII | AP : XI

: VII | MR : XXV | APR : XI | AP : III | AP : XXIII

: XX | AP : XII | AP : III | AP : XVI | APRILIS : VIII

MR : XXXI | AP : XVIIII | AP : IIII

MR : XXVII | AP : XVI | MR : XXXI

APRILIS : XX

Inſcription, eſt le milieu du XII.e ſiècle ; ce fut alors qu'on vit commencer par un 24.e de mars une ſuite de quatre-vingt-dix ans du cycle Paſchal, parfaitement ſemblable à celle qui avoit commencé l'an 631 de l'ère Chrétienne. La première année dût être la quatre-vingt-dix-neuvième de la répétition des cinq cens trente-deux du cycle de Victorius. Or c'eſt ce qui quadre parfaitement avec l'année 1163 de J. C. Il eſt certain, par une infinité d'exemples, qu'alors on obſervoit encore aſſez exactement dans les gravûres ſur la pierre l'uſage des lettres Romaines capitales, telles que Charlemagne les avoit fait rétablir dans l'écriture, avec quelques lettres un peu différentes, mais placées rarement.

Cette même raiſon doit empêcher de croire, avec Scaliger, qu'on ait eu intention de marquer ſur ce mur le cycle Paſchal de S.t Cyrille d'Alexandrie, & de Théophile ſon neveu, lequel n'étoit que de quatre-vingt-quinze ans, après leſquels on recommençoit. « Je rejette ce ſentiment, dit M. l'abbé Lebeuf, parce qu'il n'eſt aucunement probable que ce cycle « ait été gravé ſur le mur de l'égliſe de Périgueux, pour aucun « autre uſage que pour apprendre aux fidèles quel jour on devoit « ſolenniſer la fête de Pâques, & en quel temps commencer « le carême. Or comme dans toute la France, ce cycle de « Théophile n'étoit reçû qu'autant qu'il avoit été accommodé, « par Denys le Petit, à la période de Victorius, qui étoit de « cinq cens trente-deux ans ; le diocèſe de Périgueux, en uſant « du calcul des Alexandrins tel qu'il étoit dans cette période de « quatre-vingt-quinze ans, auroit été expoſé à faire très-ſouvent « la fête de Pâques dans un autre jour que le reſte de la France « & de l'Occident : ce qui ne peut ſe ſuppoſer en aucune « manière ».

Ce qui a jeté Scaliger dans l'erreur, c'eſt qu'au lieu de trouver ſur cette muraille la viciſſitude des cinq cens trente-deux années du cycle de Victorius, il n'y en a vû que quatre-vingt-dix, & qu'il a bien voulu ſe perſuader que les cinq autres, néceſſaires pour compléter le cycle des Alexandrins, avoient été effacées de vétuſté. Il s'eſt trompé dans cette

conjecture: cette table Paſchale, commencée à une année où Pâques tomboit au 24 de mars, n'a jamais été achevée, ainſi qu'il eſt viſible, & le graveur a fini à la quatre-vingt-onzième caſe; ce qu'il n'eût pas fait, s'il eût été chargé de graver le cycle des Alexandrins, puiſqu'il ne lui reſtoit plus que cinq nombres pour atteindre la fin de la période.

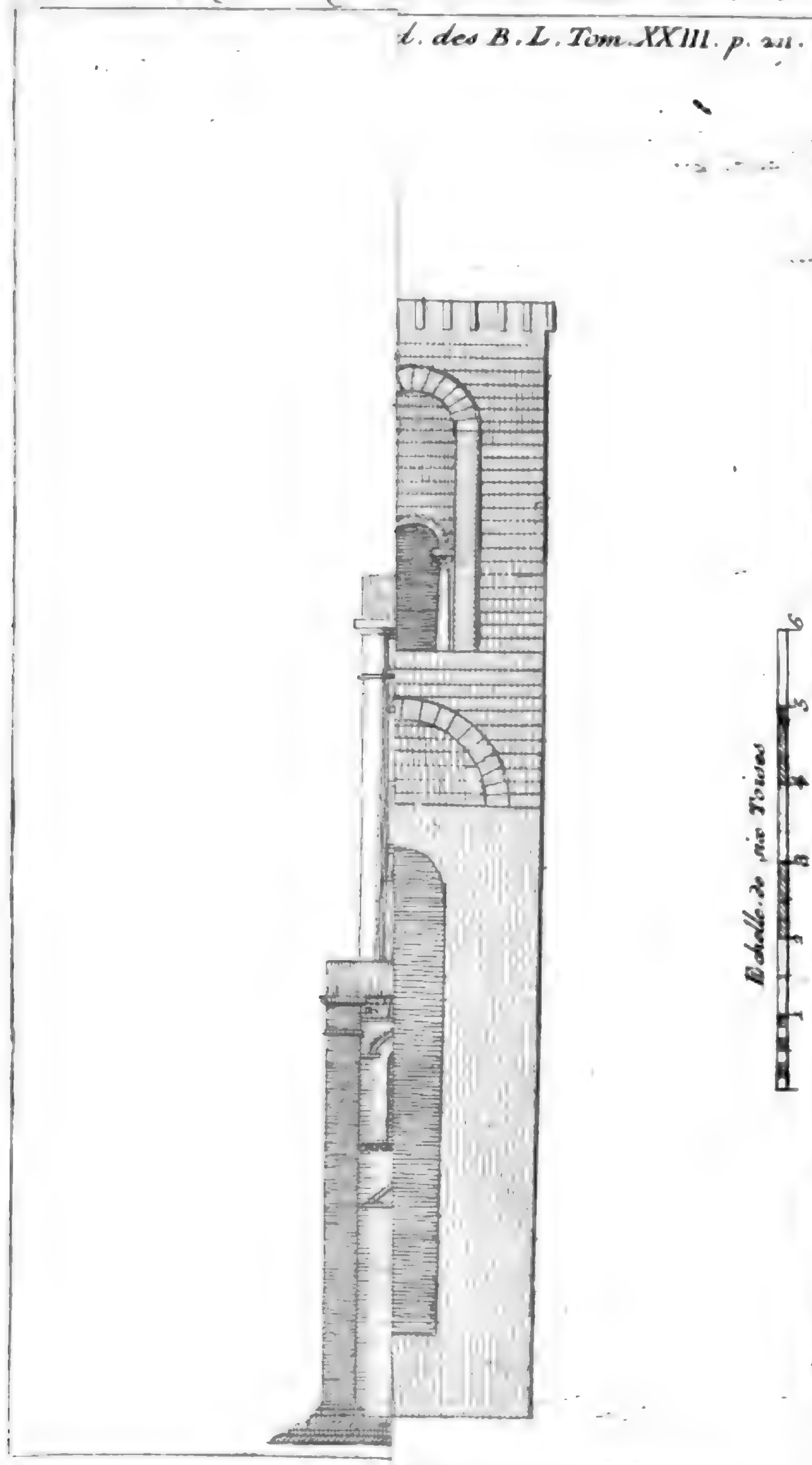
Il doit donc paſſer pour conſtant que c'eſt ici la période communément uſitée dans les Gaules & ailleurs, depuis plus de douze cens ans, dont le premier auteur fut Victorius d'Aquitaine; & qui fut preſcrite par le premier concile d'Orléans, en 511; que l'Évêque de Périgueux ou le Chapitre avoient commencé à la faire graver dans la cathédrale, & qu'elle n'a pas été achevée pour quelque raiſon inconnue. Ce ne ſeroit pas l'unique exemple d'un ouvrage chronologique commencé & demeuré imparfait: peut-être n'alla-t-on pas plus loin, parce qu'on fit réflexion que ces quatre-vingt-dix années étoient ſuffiſantes pour tous ceux qui vivoient alors. « Je » conjecture même, dit M. l'abbé Lebeuf, que lorſqu'on chan- » gea le deſſein de graver entièrement ſur ce mur la période » entière des cinq cens trente-deux années, on ſe donna de » garde d'aller même juſqu'à la quatre-vingt-quinzième année, » de crainte de jeter dans l'erreur ceux qui, en conſéquence de » ces mots marqués dans la première ligne, CVM FINIE- » RIT, A CAPITE REINCIPE, auroient voulu, après » ce quatre-vingt-quinzième chiffre, recommencer au premier » de la table; ce qui eût été préciſément renouveler le cycle » Paſchal de S.t Cyrille ou de Théophile, qu'on avoit reconnu ſujet à des fautes ».

Cette Inſcription fut donc gravée en 1162 ou 1163 avant Pâques. Jean d'Aſſida étoit alors depuis deux ans évêque de Périgueux; il mourut en 1169, & fut le premier Prélat inhumé dans cette égliſe. Son épitaphe, placée vis-à-vis de la table Paſchale, eſt d'un caractère un peu moins régulier, mais avec les trois points perpendiculaires après chaque mot, comme dans la table. Elle eſt gravée ſur un des pilaſtres, qu'un nommé Conſtantin de Jarnac avoit commencés pour

Gall. Chriſt. t. II, col. 1468 & 1470.

Clocher qui fait le [illegible] au X.e siecle de J.C.

[illegible]d. des B. L. Tom. XXIII. p. 211.



l'ornement de cette ſépulture, mais qui n'ont pas été achevés, non plus que la table Paſchale.

Dans un ſiècle où les livres étoient très-rares, les Curés de la campagne étoient obligés de venir apprendre à la cathédrale le temps de la fête de Pâques, qui règle preſque toutes les autres ſolennités principales du Chriſtianiſme. Le temps de cette fête, & celui du jeune quadragéſimal, étoit marqué communément dans les livres de l'office, & peut-être auſſi quelquefois ſur la muraille, comme à Périgueux. Il eſt ſurprenant, au reſte, que Scaliger ait ignoré ou feint d'ignorer l'antiquité de ces pratiques.

Ce ne ſont pas ſeulement ces tables qui ſont à remarquer dans l'ancienne cathédrale de Périgueux, dite anciennement de S.t Front, & ſituée dans la nouvelle ville, appelée il y a quelques ſiècles le Puy-S.t-Front, c'eſt-à-dire le mont S.t Front. L'égliſe entière eſt digne de l'attention de ceux qui ſont curieux de connoître les bâtimens du temps de la ſeconde race de nos Rois. « J'aurois ſouhaité, dit M. l'abbé Lebeuf, pouvoir repréſenter ici les cinq dômes contigus, diſpoſés en « forme de croix, qui donnent à cette égliſe, du nord au midi, « autant d'étendue qu'en a Notre-Dame de Paris; mais je me « ſuis borné à donner le deſſein du clocher, ſous lequel eſt le « paſſage du veſtibule pour entrer dans cette Baſilique. Le voici « tel que M. de Macheco, évêque de Périgueux, a eu la bonté de « me l'envoyer, après l'avoir fait graver très-ſoigneuſement ».

RECHERCHES SUR LES MONNOIES BRACTÉATES.

LES antiquaires désignent sous le nom de *Bractéates* une espèce de monnoie du moyen âge dont la fabrique offre des singularités remarquables à certains égards, malgré la légèreté du poids & les défauts du travail. Ce sont des pièces ou plustôt de simples feuilles de métal, chargées d'une empreinte grossière. La pluspart sont d'argent, presque toutes, frappées en creux & par conséquent sur un seul côté; plusieurs ne paroissent l'avoir été que sur des coins de bois. L'origine n'en remonte point au-delà des siècles barbares. Communes en Suède, en Danemarck, & dans les diverses provinces de l'Allemagne, où l'usage s'en est perpétué long-temps, elles sont très-peu connues dans les autres pays de l'Europe.

Par-tout où ces monnoies eurent cours, on doit les y regarder comme une production de l'art ou naissant ou dégénéré. Ce sont des ébauches qui suffiroient seules à caractériser le mauvais goût & l'ignorance des temps écoulés entre la chûte & la renaissance des Lettres. Mais il n'est point d'objet indifférent pour la vanité des hommes. L'origine des monnoies bractéates se trouve revendiquée par tous les peuples qui s'en sont servis, sans doute comme le monument d'une antiquité respectable, dont ils croient tirer quelqu'avantage sur leurs rivaux & leurs voisins. Cette diversité de sentimens a fait de l'époque de ces monnoies un problème, dont la solution demande un examen épineux.

Le hasard a fait naître à M. Schœpflin l'idée d'approfondir la question, & de communiquer à l'Académie ses recherches & ses vûes sur cette matière. En 1736 on découvrit un dépôt de monnoies bractéates dans le monastère de Guengenbach, abbaye située dans le diocèse de Strasbourg, au-delà

22 Juin 1751.

du Rhin par rapport à nous, & l'une des plus anciennes de l'ordre de S.t Benoît. On y trouva deux petites urnes grises de terre cuite, posées l'une auprès de l'autre, dans un mur qui paroît avoir fait partie d'un tombeau. De ces vases, l'un ne contenoit que des charbons, l'autre renfermoit plusieurs monnoies bractéates. Chaque vase avoit pour couvercle un morceau de brique. La forme de ces urnes est exactement représentée sur la planche que nous donnons ici, d'après le dessein de M. Schœpflin, qui en évalue, par estime, la capacité à la mesure d'une pinte de liqueur à peu près.

Les monnoies bractéates sont assez rares. Elles avoient trop peu de solidité pour être durables. Toutes celles qui n'ont pas été renfermées dans des vases se sont détruites, parce qu'elles n'étoient point en état de se préserver par elles-mêmes d'un déchet prompt dans la matière, & d'une altération plus prompte encore dans la forme. Quoique plus communément répandues en Allemagne qu'ailleurs, ce n'est pourtant point en Allemagne que l'usage s'en est d'abord établi.

Ce n'est que par une interprétation forcée de quelques termes obscurs qu'on leur assigneroit, avec Tilemann Frise, une origine antérieure à l'ère Chrétienne. D'autres écrivains la placent au VII.e siècle depuis J. C; leur opinion est plus vrai-semblable, mais sans être mieux fondée. Les loix des Saliens, des Ripuaires, des Visigots, des Bavarois & des Lombards, loix dépositaires de leurs usages, fournissent par leur silence une preuve sans replique, que ces peuples n'ont point connu les bractéates, dont la forme n'a nul rapport avec celle des sols & des deniers mentionnés dans ces loix, ainsi que dans les capitulaires. Elle n'en a pas davantage avec la forme de ces pièces, dont Justinien parle dans sa Novelle cent cinq, sous le nom de *Caucii*, auquel les auteurs de la basse latinité paroissent attacher la même idée qu'au mot *scyphati*. Cette monnoie Grecque n'étoit pas toûjours mince, & lors même qu'elle l'étoit le plus, elle ne le fut jamais autant que les bractéates.

Miroir de la Monnoie, écrit en Allemand, l. III.

Novella CV, c. 2.

Le sentiment le plus commun attribue l'origine de ces

dernières aux Allemands, & la fixe au temps des empereurs Othons, ce qui donneroit le x.e siècle pour époque aux bractéates. Plusieurs inductions, tirées de faits incontestables, semblent d'abord favoriser ce système, adopté par Oléarius, par Ludewig, par Doéderlin & plusieurs autres Savans. Ce fut sous l'empire des Othons que les mines d'argent se découvrirent en Allemagne. Au temps de Tacite, la Germanie intérieure ne connoissoit point l'argent; si l'usage en a pénétré depuis dans cette contrée, c'est par les François, conquérans des Gaules, qu'il y fut introduit: mais les monnoies d'argent que ceux-ci répandirent de leurs nouvelles habitations dans leurs anciennes demeures, n'étoient point des bractéates. Elles étoient de l'espèce qui sous les rois Carlovingiens s'appeloit monnoie Palatine, *moneta Palatina;* parce que ces Princes la faisoient fabriquer dans leur palais même. Leurs monétaires les suivoient par-tout; ils alloient avec la Cour d'une résidence à l'autre, tantôt en deçà, tantôt au-delà du Rhin, & par-tout ils frappoient, au coin du Monarque, des pièces dont le poids & la solidité suffisent pour nous empêcher de les confondre avec les bractéates, plus minces sans comparaison. Ce n'est donc qu'après l'extinction de la race Carlovingienne, que l'Allemagne a fait usage de cette monnoie légère; c'est donc aux règnes des Othons qu'il faut en placer l'origine: ainsi raisonnent Oléarius & ses partisans.

Cette conséquence seroit bonne, si les bractéates avoient en effet pris naissance en Allemagne: mais si elles sont venues d'ailleurs, elles peuvent avoir été plus anciennes que le x.e siècle; & c'est ce que pense M. Schœpflin, qui ne donne son opinion que pour une conjecture, mais qui fonde cette conjecture sur des monumens.

Les cabinets de Suède & de Danemarck, lui ont présenté des bractéates d'un temps plus reculé que celles d'Allemagne; il en conclud que l'usage en a commencé dans le Danemarck & dans la Suède: selon lui, c'est la Suède qui la première a fabriqué ces sortes de monnoies. Elias Brenner, fameux antiquaire Suédois, a produit une bractéate du roi *Biorno I,*

Thesaur. nummor. Sueco-Gothicor.

contemporain de Charlemagne, avec le nom de ce Prince pour légende. Brenner rapporte que de son temps on découvrit à Stockholm des deniers de Charlemagne avec lesquels ces monnoies de Biorno paroissent avoir quelque trait de ressemblance. D'où M. Schœpflin conclud que ces deniers ont servi de modèle aux bractéates Suédoises pour l'empreinte, non pour l'épaisseur, car la rareté de l'argent dans tout le Nord y fit réduire les sols à une feuille très-mince.

De la Suède l'usage des bractéates se transmit en Danemarck, & par la suite aux provinces de l'empire Germanique. Birckérod, évêque d'Aalbourg, & Sperlingius après lui, nous apprennent qu'en 1696 on découvrit en Danemarck une urne qui contenoit des bractéates marquées au coin du roi Harald. Biorno, roi de Suède, vivoit à la fin du VIII.e & au commencement du IX.e siècle. Harald, roi de Danemarck, vivoit au X.e siècle. C'est à ces deux Princes que ces deux royaumes du Nord ont dû la connoissance & la propagation du Christianisme. L'antériorité de Biorno sur Harald, donne aux bractéates de Suède le pas sur celles de Danemarck, qui l'ont à leur tour sur les bractéates Germaniques, moulées sur les unes & les autres, comme les Suédoises l'ont été sur les deniers de Charlemagne. On voit par-là combien Sperlingius est mal fondé, lorsqu'il avance que l'usage des bractéates passa de l'Angleterre en Danemarck au XII.e siècle. Les cabinets n'offrent aucune monnoie Angloise qui soit frappée en creux, par conséquent aucune qui soit uni-latérale & bractéate. Le chevalier Fontaine n'en cite point dans sa Dissertation sur les monnoies des Anglo-Saxons & des Danois qui ont régné dans la Grande-Bretagne. Ce qu'il dit dans cet ouvrage, il l'a répété plusieurs fois à M. Schœpflin, dans les entretiens qu'ils eurent ensemble à Londres, en 1728. Speed & Spelmann, autres écrivains Anglois, sont du même avis.

Sperling. de Numm. non cusis, p. 130.

Il résulte de cet exposé, fait d'après M. Schœpflin, que les monnoies bractéates sont originairement Suédoises, & que l'époque en doit être fixée à la fin du VIII.e siècle; & qu'ainsi on se trompoit à la fois sur le lieu & sur le temps de leur

origine, placée par les uns trop haut, & trop bas par les autres.

Nous avons déjà remarqué que les bractéates sont plus communes en Allemagne qu'ailleurs; la raison en est simple, c'est une suite de la constitution même de l'Etat Germanique, composé d'un nombre infini de Souverains, & de plusieurs Cités libres, qui sous différens titres ont joui du droit de battre monnoie, prodigué par les successeurs de Charlemagne, avec tant d'autres droits régaliens.

C'est au x.e siècle que l'usage des bractéates est devenu commun dans la Germanie; du moins l'époque de celles qu'on a découvertes ne remonte point au-delà. Ni le cabinet du duc de Saxe-Gotha, ni celui de l'abbaye de Gottian, en basse Autriche, les deux plus riches dans ce genre que connoisse M. Schœpflin, n'offrent point de bractéates plus anciennes. Les mines d'argent découvertes alors en basse Saxe, n'empêchèrent point l'usage de cette monnoie foible de s'introduire dans le pays & de s'y perpétuer. D'autres provinces d'Allemagne ont aussi leurs mines d'argent, trouvées peu après celles de la basse Saxe; l'Alsace a les siennes. Cependant ces provinces & l'Alsace ont fabriqué long-temps des bractéates. Strasbourg a continué jusqu'au XVI.e siècle, & la ville de Basle persévère encore aujourd'hui dans cet usage, qui atteste peut-être moins l'indigence des siècles barbares que la méfiance des anciens Allemands, en garde alors, comme au temps de Tacite, contre les monnoies fourrées. C'est la conjecture de quelques Savans, & M. Schœpflin, qui la rapporte, ne s'en éloigne pas.

Tilemann Frise & Doéderlin prétendent que les premières bractéates sont les plus fines, & qu'insensiblement le titre s'en est altéré de plus en plus. C'est une erreur; les bractéates trouvées dans le dépôt qui donne lieu à ces recherches, & dont plusieurs ont passé dans le cabinet de M. Schœpflin, sont presque toutes de différent titre, quoique toutes soient du même âge. Ce sont les Italiens qui portèrent en Allemagne l'art des alliages; par la suite le cuivre a tellement prévalu dans

dans quelques pièces de cette monnoie, que les antiquaires ont cru trouver des bractéates de bronze. M. Schœpflin en a vû quelques-unes en or, mais elles ne sont pas fort anciennes. Il en connoît aussi quelques-unes de bi-latérales, mais elles sont si rares, que cette exception n'empêche pas qu'on ne doive, généralement parlant, définir les bractéates des monnoies d'argent frappées en creux, sur un seul côté.

La forme en est communément ronde; mais souvent cette feuille de métal est coupée avec tant de négligence, qu'on la prendroit pour un quarré très-irrégulier. La grandeur a beaucoup varié; on en distingue jusqu'à douze modules différens, dont le plus grand excède la circonférence des contorniates des Empereurs, & le plus petit est égal au petit bronze du bas Empire. Ni ces divers modules, ni ces divers allois ne sont spécialement affectés à certains Etats de l'Empire plustôt qu'à d'autres. Les Empereurs, les Princes ecclésiastiques & séculiers, les villes Impériales en ont frappé de grandes & de petites indifféremment. Les premières n'ayant point une épaisseur proportionnée à leur diamètre, étoient encore moins propres que les secondes au commerce. Aussi pourroit-on croire que c'étoit des médailles plustôt que des monnoies. A dire vrai, ni les unes ni les autres ne pouvoient long-temps se conserver, ni par conséquent être d'un grand usage. Mais nous savons qu'alors les sommes un peu considérables, se payoient en argent non monnoyé, par marcs & par livres.

De ce que tous les souverains d'Allemagne, Empereurs, Rois, Ducs, Evêques, Abbés, Margraves, Landgraves, Marquis, Comtes, villes libres, ont à l'envi fait frapper des bractéates, il en résulte, sans que nous ayons besoin d'insister sur cette conséquence, que les types en sont extrêmement variés. On y trouve des figures d'hommes, d'animaux, des symboles, des armoiries, des édifices, des marques de dignité de toute espèce. Mais les plus communes, selon M. Schœpflin, sont les bractéates Ecclésiastiques.

Entre celles qui, du dépôt de l'abbaye de Guengenbach,

ont passé dans son cabinet, il en a choisi trois, deux impériales & une épiscopale, dont il nous a donné la description. Elles sont gravées dans la planche d'après son dessein. Des deux impériales, l'une représente l'empereur S.t Henri, tenant le sceptre de la main droite, & de la gauche un globe sommé d'une croix; près de lui est l'Impératrice Cunigonde. L'autre nous offre Conrard II, successeur de Henri. Ces deux pièces sont uni-latérales; elles ont assez de relief, & l'empreinte en est assez bonne pour du gothique.

La bractéate épiscopale porte le type de Werner, évêque de Strasbourg; elle est frappée sur les deux côtés, ce qui la rend singulière & presque unique. Quelques lettres du nom de ce prélat se lisent encore autour de la tête; les autres n'ont jamais été bien exprimées, par la faute du coin ou du marteau. La même défectuosité se répète au revers où les trois premières lettres d'*Argentina*, nom latin de Strasbourg, n'ont jamais existé.

La blancheur de cette pièce, & des autres monnoies épiscopales contenues dans le vase dont il s'agit, font juger qu'elles ont été renfermées presque au sortir des mains de l'ouvrier: les impériales paroissent au contraire avoir roulé dans le commerce. Ce sont les monnoies de cette espèce qu'on trouve désignées dans les chartes d'Allemagne, sous le nom de *panningi*, dérivé du mot Tudesque *pfenning*. Les impériales trouvées dans l'urne, sont de quelques grains moindres que celles de Werner, quoiqu'elles aient un plus grand diamètre.

Werner I, l'un des plus fameux évêques de Strasbourg, étoit contemporain des empereurs Henri & Conrard II; il mourut en 1029 à Constantinople, où Conrard l'avoit envoyé résider en qualité de son ambassadeur. De cette date de la mort de Werner en 1029, combinée avec celle de l'avénement de Conrard en 1024, il résulte que le dépôt qui renferme des monnoies de l'un & de l'autre, a dû se faire dans l'intervalle des cinq années qui s'écoulèrent entre ces deux faits.

C'est Werner qui jeta les fondemens de la cathédrale de Strasbourg, en 1015. Il a fait construire pour son frère, dans

Monnoyes Bracteates d'Argent trouvées dans un Pot de Terre a l'Abbaye de Guenguenbac en 1730



Monnoye de Werner.



Pot de terre grise



S. Henry et S. Cunigonde.



Conrad 2 l'Emp.

la Bourgogne Transjurane, le célèbre château de Habſbourg, d'où les Comtes, Landgraves d'Alſace & Archiducs d'Autriche ont pris leur nom. Il eſt auſſi fondateur de l'abbaye de Muri dans l'Ergan.

Charlemagne, Louis le Débonnaire & Lothaire le Jeune ont fait battre monnoie à Straſbourg: il nous reſte pluſieurs deniers inſcrits du nom de ces Princes. Par le traité de partage conclu entre les enfans de Louis le Débonnaire, en 870, l'Alſace échut à Louis le Germanique, qui trois ans après conféra le droit de battre monnoie à l'évêque de Straſbourg. Ce ſiége eſt donc un de ceux de la monarchie Françoiſe que nous voyons les premiers décorés de cette prérogative; l'évêque de Langres ne l'obtint de Charles le Chauve que l'année ſuivante, c'eſt-à-dire en 874, quoi qu'en diſe Pérard, qui voudroit avancer de dix ou onze ans la date de cette conceſſion. Trithème produit une charte du roi Dagobert en faveur de l'abbaye de Weiſſembourg en Alſace. Si ce titre étoit véritable, elle auroit joui dès le VII.e ſiècle du droit de battre monnoie, dont les Souverains étoient alors les ſeuls poſſeſſeurs; mais la pièce eſt viſiblement fauſſe & ſuppoſée. M. Schœpflin obſerve que les évêques de Straſbourg, prédéceſſeurs de Werner, ont dû jouir de leur privilége dès le moment même où il leur fut accordé; il ne doute pas qu'ils ne l'aient exercé ſans interruption, mais il n'a pû recouvrer aucune pièce antérieure à celle de Werner: ce qui rend cette monnoie plus précieuſe, comme étant juſqu'à préſent le plus ancien monument d'un droit honorifique, accordé par le petit-fils de Charlemagne au ſiége de Straſbourg.

EXAMEN CRITIQUE DE L'HISTOIRE DE MARIE D'ARRAGON, FEMME D'OTHON III.

LES fiècles d'ignorance, au défaut des fecours & des lumières néceffaires pour découvrir le vrai des faits hiftoriques, fe font étudiés à y jeter du merveilleux. Ils ont chargé l'hiftoire d'événemens fabuleux; ils ont prétendu en augmenter le prix, en groffiffant le volume par le moyen de l'alliage. C'eft à la critique à l'épurer, à lui rendre fon véritable titre, en la féparant de tout ce mélange qui ne fert qu'à l'altérer. La mort de Marie d'Arragon, femme de l'empereur Othon III, eft un de ces faits que la fingularité accrédite auprès de l'ignorance, & rend fufpects à une critique éclairée.

On voit à Louvain, dans l'Hôtel de ville, deux tableaux du célèbre Holben de Bâle, où la mort de cette Princeffe eft repréfentée. Ils font accompagnés d'anciens vers Flamands qui en expliquent toute l'hiftoire, tirée, comme dit l'infcription, du CCLXXVI.e chapitre de la légende dorée. Une pareille autorité donna de la défiance à M. le baron de Zurlauben; après avoir examiné ce trait hiftorique, il a rendu compte à l'Académie de fes recherches.

Les preuves qu'il apporte pour rejeter ce récit au rang des fables font de quatre fortes: 1.° les circonftances mêmes de l'hiftoire, qui en décèlent la fauffeté; 2.° le filence des auteurs contemporains; 3.° le caractère des hiftoriens qui rapportent cet événement; 4.° les inductions contraires que fourniffent des écrivains plus dignes de foi.

1.° Othon III fuccéda, âgé de deux ans, à fon père Othon II en 984, il mourut en 1002 le 24 de janvier, dans la dix-feptième année de fon règne & la vingtième de fon âge. Godefroi de Viterbe, qui vivoit en 1190, eft

le premier qui ait rapporté le ſupplice de Marie d'Arragon. Voici comme il le raconte.

« Il y avoit, dit-il, près de Modène en Italie un palais appelé *Amula*, qui appartenoit à un Comte. Othon avoit déjà « ſouvent habité cette maiſon. La Reine ſa femme, épriſe de la « beauté du Comte, conçut pour lui une paſſion criminelle. « Un jour voulant l'engager à y répondre, elle l'arrêta par ſon « manteau; il s'enfuit, lui laiſſant le manteau entre les mains. « Outrée de ce mépris, elle perſuada à ſon mari que ce Comte « lui avoit parlé d'amour, & demanda ſa tête en punition de « ſon audace. Le crédule Othon condamna auſſi-tôt le Comte « à la mort ſans vouloir l'entendre. Cet infortuné raconta toute « l'aventure à ſa femme; *j'aime mieux mourir*, lui dit-il, *que de* « *bleſſer l'honneur du Roi: tu me juſtifieras après ma mort. Si ton* « *témoignage ne trouve pas croyance, tu en prouveras la vérité par le* « *fer rouge; la gloire couronnera mon ſupplice.* En vain la Comteſſe « l'exhorte à prendre la fuite; *j'aime mieux expirer*, répondit-il, « *que de paſſer pour coupable; qui fuit, traîne après lui de plus* « *grands ſoupçons.* Il marche au ſupplice, & eſt décapité. «

Apud Piſtor. inter ſcriptores rerum Germanic. t. II, p. 1, & ſeq. Hanov. 1613, in-fol.

La Comteſſe, qui avoit ſuivi ſon mari, garda ſa tête; elle « prit le temps qu'Othon rendoit la juſtice aux veuves, pour « demander la punition du meurtrier de ſon mari. Prince, « s'écria-t-elle, quelle peine mérite celui qui fait mourir un « innocent? la mort, répondit Othon. Céſar, reprit-elle, ta « ſentence te condamne, je vais te prouver que tu as fait mourir « injuſtement mon mari; ſi tu veux qu'on reſpecte la juſtice, « il convient que tu ſubiſſe la mort pour cette action. Othon « étonné demanda quel témoin elle produiroit: voici la tête « du Comte lui-même, repliqua-t-elle, il a péri par ton injuſtice, « reconnois ton crime & ſubis l'arrêt que tu viens de porter « contre toi-même. Le Roi répondit que le Comte avoit mérité « le ſupplice par ſon attentat criminel. La veuve s'offrit de juſtifier ſon innocence par l'épreuve du feu. Ses offres furent « acceptées; on apporta un fer tout rouge, elle le prit & le tint « ſans ſe brûler. Othon, dont le caractère étoit la bonté, ſe « voyant convaincu, ſe livra comme un criminel entre les mains «

» de la Comtesse. Elle lui accorda plusieurs délais pour pro-
» longer sa vie. Othon avoit d'abord demandé un terme fort
» court; enfin, à la prière de toute sa Cour, sa vie fut prolongée
» de dix jours. Le terme fatal étant prêt d'expirer, il obtint
» encore un délai de huit jours; enfin un autre de six. La
» Comtesse n'accorda ce dernier délai, de l'avis du Clergé, qu'à
» condition que le Roi lui promettroit de faire auparavant brûler
» la Reine; Othon y souscrivit, la Reine fut brûlée, & la veuve
» fit grace à Othon, qui lui donna trois châteaux en récompense
des trois délais, & la combla de bienfaits.» Godefroi termine ce récit en disant qu'il sait le nom de ces châteaux, qu'ils sont situés en Toscane, & qu'il les avoit souvent vûs.

Ce n'est pas l'épreuve du fer rouge qui rend suspect le narré de ce chroniqueur; on sait pourtant que le pape Etienne VI avoit condamné, plus de cent ans auparavant, cet usage barbare, & qu'Agobard, archevêque de Lyon, qui fleurissoit en 837, avoit composé un traité contre cette pratique ridicule. Nous n'examinerons pas non plus si on trouve dans aucun historien, contemporain d'Othon, que ce Prince ait jamais été dans un palais dit *Amula*, près de Modène; il reste dans le détail de l'histoire assez d'autres circonstances qui portent les traits du mensonge. La fuite du Comte & l'abandon du manteau, manifestement copié d'après l'Ecriture Sainte; cette tête gardée, on ne dit pas combien de temps; ce partage de justice qu'Othon rendoit aux différens états, dont aucun auteur ancien ne parle, & qu'un écrivain moderne adopte uniquement sur la foi de cette histoire; la simplicité d'Othon, qui se livre entre les mains de la Comtesse pour un crime dont sa femme seule est coupable; la stupidité de sa Cour qui le laisse faire, & qui s'emploie même pour demander seulement des délais de peu de jours, l'avis du Clergé, le supplice de la Reine, qu'Othon ne sacrifie que pour obtenir encore six jours de vie, & non pas pour s'exempter lui-même de la mort; enfin la donation des trois châteaux à cause des trois délais: tout cela porte un caractère si ridicule & si romanesque, qu'il est étonnant que des auteurs graves aient pû s'y méprendre.

Heda, hist. Ultraject. p. 96.

2.° Le silence des auteurs contemporains d'Othon, & de ceux qui l'ont immédiatement suivi, prouve encore la fausseté. Hermannus Contractus, moine de Richenaw, qui écrivoit en 1040, Glaber ou Radulphe de Cluni, Arnulphe de Milan, Lambert de Schasfnaburg, Landulfe l'ancien, tous auteurs du XI.e siècle; Sigebert de Gemblours, & le judicieux Othon de Friesingen, qui écrivoient dans le XII.e, ne disent pas un mot du procès que l'Empereur fit faire à sa femme: cette fable n'avoit donc pas été encore imaginée.

3.° Le premier qui ait rapporté ce fait est Godefroi de Viterbe, qui vivoit en 1190. On a de lui une chronique universelle, partie en prose, partie en vers, qui comprend l'histoire de tous les Princes, sous le nom de Panthéon; elle finit à l'an 1186. L'Empereur Othon étoit mort en 1002; Godefroi étoit donc postérieur à ce Prince de près de deux cens ans. Martin, de l'ordre des frères Mineurs, qui vivoit en 1290, est le second qui ait parlé de ce procès. Ricobalde de Ferrare, qui nous a laissé une chronique remplie de fables depuis Charlemagne jusqu'en 1298, est le troisième. Sifride ou Sifroi de Misnie, en Saxe, moine du XIV.e siècle, est le quatrième. Voilà les seuls garants d'un événement si peu croyable. Ce sont des auteurs crédules, des poëtes tels que ceux de ce temps-là, qui ne connoissoient de la poësie que la fiction & le mensonge, des gens sans critique & sans jugement. Et cependant des modernes, illustres par leur érudition, se sont laissés éblouir par la singularité d'un fait si peu fondé. Albert Krantz, Jean Cuspinien, Sébastien Munster, Charles Sigonius, Héda, Bellarmin, Baronius, le P. Noël Alexandre, Baile, &c. ont adopté cette fable sur la parole de Godefroi de Viterbe. Quelques modernes même ont commenté l'exposé de Godefroi, & pour le rendre plus vrai-semblable, ils ont donné à la reine le nom de *Marie d'Arragon*. Les quatre premiers auteurs de ce conte omettent le nom de la Princesse, qu'ils appellent seulement *Regina* ou *Imperatrix*. Nous verrons, dans l'observation suivante, que cette Marie d'Arragon est aussi fabuleuse que son histoire. Ces mêmes modernes ont

encore donné des noms à ces trois châteaux dont parle Godefroi, ils les appellent *Decendium*, *Octodium*, *Sextidium*, noms forgés sur les trois délais accordés par la Comtesse; ils ajoûtent qu'ils sont situés dans l'évêché de Lucques. Tout cela n'est fondé que sur ce que dit Sifride, que ces châteaux, qu'il met au nombre de quatre, sont situés dans l'évêché de Luna en Etrurie. L'auteur de la grande chronique Belgique, écrite en 1474, a le premier interprété par évêché de Lucques celui de Luna. Il détaille la même histoire, & cite pour garant la chronique de Gobelinus, qui vivoit en 1418; mais il n'est pas fait mention d'évêché de Lucques dans cet ouvrage.

Apud Pistorium, t. I, p. 88 & 89.

P. 253.

4.° Les inductions qui se tirent des historiens du XI.e siècle, détruisent absolument cette histoire. Premièrement de tous ces auteurs il n'y en a qu'un seul qui donne une femme à Othon III. Selon les annales d'Hildesheim, qui s'étendent depuis l'an 714 jusqu'à 1138, Jean & Bernward, évêques de Plaisance & de Wirzbourg, furent envoyés en 995 à Constantinople par l'Empereur Othon, pour y faire la demande d'une épouse pour ce Prince; cette même année le Pape, les Romains & les Lombards invitèrent Othon à venir à Rome. L'évêque Bernward mourut de maladie sur mer durant le trajet, en allant à Constantinople. En 997 le pape Grégoire couronna Othon Empereur à Rome le jour de la Pentecôte, & bien-tôt après l'évêque de Plaisance, qui revenoit de Constantinople, fut introduit dans Rome, & s'empara du S.t Siége par le conseil de Crescent. Une chronique manuscrite de Magdebourg, citée par le P. Pagi, ajoûte que l'évêque Jean, de retour à Rome avec les ambassadeurs Grecs, les traita avec indignité, & les fit emprisonner par Crescent. Ditmar, évêque de Mersbourg, nous apprend qu'une Princesse Grecque, appelée Hélène, avoit été fiancée à Othon III; mais qu'elle fut enlevée dans le voyage par Vludomir, roi des Russiens. Il résulte de tout cela qu'en 995 Othon n'étoit pas encore marié, & que l'histoire ne nous apprend point que l'ambassade des évêques Jean & Bernward ait eu le succès desiré. Ce Prince n'étoit pas non plus encore marié en 997, lorsque l'évêque

T. I, p. 720 & 721, inter Script. Brunsv. collectore Leibn.

Critic. Baron. t. IV, p. 74.

Apud Leibnitz, t. I. Script. Brunsv. p. 354.

l'évêque Jean, à son retour de Constantinople, usurpa le S.t Siége. Voyons s'il le fut depuis, ou si le P. Pagi & le savant Leibnitz ont eu raison d'avancer qu'il ne l'a jamais été.

Critic. Baron. t. IV, p. 80, 81.

L'ecrivain anonyme de la chronique de la Novalèse, qui vivoit en 1060, & Arnoul de Milan, qui écrivoit sous Henri III & Henri IV, nous apprennent qu'Othon III voulant épouser une Princesse de la maison de sa mère Théophanie, consulta Arnoul, archevêque de Milan, & l'envoya à Constantinople pour en faire la demande à l'empereur Basile; que ce Prélat fut magnifiquement traité par l'empereur Grec, qui lui accorda sa demande; mais que durant son retour l'empereur Othon mourut, en la première fleur de sa jeunesse, & qu'en lui s'éteignit la maison des Othons. Ce récit est confirmé par Landulphe l'ancien, qui vivoit vers la fin du XI.e siècle. Othon mourut le 24 janvier 1002, ainsi cette seconde ambassade doit être placée en 1001. Voilà deux projets de mariage formés par Othon, & sans succès l'un & l'autre.

T. III, script. Brunsv. introduct. p. 27. P. 764, inter script. Italic. collectore Muratorio, t. II, p. 2. Ibid. t. IV, Arnulph. hist. Mediol. l. I, c. 13, & 14, p. 12.

Secondement, le seul historien qui donne une femme à Othon III, ne nous dit pas un mot de la mort tragique de cette épouse; au contraire il la rapporte dans des termes simples, qui supposent une mort naturelle. Cet historien est Landulphe l'ancien, qui vivoit en 1090; il dit, dans son histoire de Milan, que l'empereur Othon III avoit eu en horreur le mariage depuis la mort de sa femme, dont il n'avoit pas eu d'enfans; que dans la suite il changea de pensée, & que pour éviter l'incontinence il envoya à Constantinople Arnoul, archevêque de Milan. C'est la seconde ambassade dont nous venons de parler. Il est à observer que selon le récit de Landulphe, la femme d'Othon étoit morte de mort naturelle, *mortuâ conjuge;* qu'il ne nous apprend ni le nom de cette femme, ni aucun détail de sa vie, & qu'il est le seul écrivain qui ait dit, avant Godefroi de Viterbe, qu'Othon ait été marié.

L. II, c. 18; p. 80, 81, inter script. Ital. collect. Muratorio, t. IV.

De plus, aucun écrivain, avant le XV.e siècle, n'avoit donné le nom de Marie d'Arragon à l'Impératrice condamnée au

feu. Théodore d'Engelhusen, contemporain de Gobelinus, qui vivoit en 1418, est le premier qui ait désigné la Princesse sous ce nom. Conrard Botton, auteur fabuleux, qui écrivoit vers la fin du XV.e siècle, place à l'an 983 le mariage d'Othon III *avec Marie, fille du roi d'Arragon, en Grèce*, dit-il; il rapporte le supplice de la Princesse à l'an 987, lorsqu'Othon n'avoit encore que six ans: quelle autorité! D'ailleurs plusieurs Savans ne font commencer le royaume d'Arragon qu'après l'an 1000; & il est très-facile de prouver, par la généalogie des Princes qui ont gouverné ce Royaume dans le X.e siècle, qu'ils n'ont eu aucune fille ou sœur du nom de Marie, qui ait été reine ou impératrice d'Allemagne.

Pag. 1079 & 1080, apud Leibnitz, inter Script. Brunsv. t. II.

Ibid. t. III, p. 314.

Il n'est pas besoin d'insister ici sur l'incertitude de l'année en laquelle on place cette histoire tragique, ni de rapporter les nouveaux épisodes inventés par les modernes, pour l'embellissement de cette histoire. Le mensonge va toûjours en grossissant, & chaque auteur a autant de droit d'y mettre du sien que le premier inventeur. Voici pourtant une anecdote qui mérite de n'être pas oubliée. On prétend que la maison royale de Savoie descend du célèbre Vitikind de Saxe; divers généalogistes lui donnent pour tige Bérald de Saxe, neveu de l'empereur Othon III. L'un d'eux avance que ce Prince ayant surpris en flagrant délit Marie d'Arragon, femme de l'Empereur son oncle, il la tua avec son amant; que René comte de Mons, cousin de Marie, déclara la guerre aux Saxons pour venger cette mort; qu'on ne put l'obliger à faire la paix, qu'à condition que Bérald s'absenteroit de toute l'Allemagne pendant dix ans, & que Bérald alla se former un établissement dans les Alpes. Laissons cette histoire au roman intitulé *Béralde*, ou *l'Amour sans foiblesse*.

Lambert Vander Burch. H. Sabaud, p. 2 & seq.

Les circonstances mêmes du récit d'un fait si extraordinaire, le silence unanime des auteurs contemporains, le peu de fond qu'on doit faire sur l'autorité de Godefroi, & de ceux qui l'ont copié & embelli, l'incertitude du mariage d'Othon III, la certitude que nous avons que s'il a été marié on ignore le nom de sa femme, & qu'elle est morte d'une mort naturelle,

tout cela joint aux contradictions qui se trouvent dans les auteurs, sur les dates & les circonstances de cette mort, forme une démonstration historique contre la fable de Marie d'Arragon.

CONJECTURES
SUR
LA REINE PÉDAUQUE,

Où l'on recherche quelle pouvoit être cette Reine, & à cette occasion, ce qu'on doit penser de plusieurs figures anciennes, prises jusqu'à présent pour des statues de Princes ou de Princesses de France.

ON compte en France quatre Eglises anciennes, au portail desquelles on voit, avec d'autres figures, celle d'une Reine, dont l'un des pieds finit en forme de pied d'oie. Ces Eglises sont celles du prieuré de S.t Pourçain en Auvergne, de l'abbaye de S.t Bénigne de Dijon, de l'abbaye de Nesle, transférée à Villenoce en Champagne, & de S.t Pierre de Nevers. Il peut y en avoir quelques autres semblables, soit dans le Royaume, soit ailleurs; mais M. l'abbé Lebeuf, auteur du Mémoire dont nous donnons ici l'abrégé, ne connoît & n'a vû que les quatre que nous venons de nommer.

Lû dans notre assemblée publique du 30 Avril 1751.

Dans ce Mémoire, l'auteur observe d'abord que jusque vers le milieu du dernier siècle, aucun écrivain n'avoit ou remarqué ou daigné relever cette singularité. Le P. Mabillon est un des premiers qui paroisse y avoir fait attention, & ce savant Religieux a pensé que la Reine au pied d'oie, qui des deux mots latins *pes ancæ**, a été nommée *reine Pédauque*, pourroit être S.te Clotilde, femme de Clovis I; mais ne trouvant rien dans les monumens historiques qui donne lieu de juger que Clotilde ait eu le défaut corporel qu'indique la statue, il conjectura que ce devoit être un emblême employé

* *Anca*, dans la basse latinité signifie *une oie*.

par les ſculpteurs pour marquer la prudence de cette Princeſſe. Les oies du Capitole ont en effet acquis à leur eſpèce le privilége d'être regardée comme le ſymbole de la vigilance.

Quelques remarques ſur les quatre Egliſes ci-deſſus nommées, mettront le Public en état de décider ſi la conjecture du P. Mabillon eſt fondée.

Au portail du prieuré de S.t Pourçain, que M. l'abbé Lebeuf croit du X.e ſiècle, & le plus ancien des quatre, on voit, à gauche en entrant, la ſtatue de S.t Pierre, qui ſe reconnoît à ſes clefs, & celles de deux Apôtres, caractériſées par le livre qu'elles tiennent à la main; à droite ſont repréſentés un Prêtre, un Roi & une Reine: celle-ci a le pied droit en forme de patte d'oie. Or cette Reine ne ſauroit être S.te Clotilde; 1.° parce que le Roi qui eſt auprès d'elle, & qui, dans la ſuppoſition du P. Mabillon, devroit naturellement être Clovis, eſt repréſenté, contre l'uſage des princes Mérovingiens, avec une longue chevelure. 2.° Parce qu'il n'y a nulle raiſon de préſumer que Clotilde ait été honorée d'une ſtatue dans l'Auvergne, province qui lui fut abſolument étrangère. L'Auvergne étoit dans le partage de Thiéri, fils aîné de Clovis, né d'une femme inconnue; & Théodebert, fils & ſucceſſeur de Thiéri, n'eut jamais avec Clotilde plus de relation que ſon père. Dira-t-on qu'elle avoit pû faire conſtruire un oratoire ſur le tombeau de S.t Pourçain, & qu'en mémoire de ſa dévotion au S.t Abbé, on plaça dans la ſuite ſa ſtatue au portail de l'Egliſe qu'on y bâtit? mais Clotilde mourut avant l'abbé Pourçain.

Au portail de S.t Bénigne de Dijon, qui, ſelon l'hiſtorien Glaber, a été conſtruit un peu avant le milieu du XI.e ſiècle, on voit d'un côté Moïſe avec les rayons de lumière autour de ſa tête, S.t Pierre avec des clefs, S.t Paul avec une épée, enfin un Evêque; de l'autre côté les ſtatues de trois Rois & celle d'une Reine ayant le pied d'une oie. Ce ſeroit encore ſans fondement qu'on croiroit trouver ici la reine Clotilde, qui n'ayant été ni fondatrice, ni bienfaitrice de l'abbaye de S.t Bénigne, ne peut avoir mérité qu'on lui décernât un

honneur réſervé particulièrement aux fondateurs ou bienfaiteurs des Egliſes. Gontran, roi de Bourgogne, ſon petit-fils, fonda le monaſtère; Charles le Chauve, dans la ſeconde race, & Robert, au commencement de la troiſième, en ont été les reſtaurateurs.

Au portail de l'abbaye de Neſle, on voit à droite un Prêtre ayant un bonnet ſemblable à celui du Grand-prêtre Aaron, la Reine au pied d'oie, & un Roi tenant un livre; à gauche, S.t Pierre avec ſes clefs, & deux Rois dont les ſceptres ſont rompus. M. l'abbé Lebeuf applique ici la même réflexion qu'il vient de faire au ſujet de S.t Bénigne de Dijon. Quoique des Guerroys, hiſtorien du diocèſe de Troies, dont l'ouvrage a été imprimé en 1632, aſſure que ce qu'il a vû de l'ancienne égliſe de Neſle, étoit d'une bâtiſſe toute ſemblable à celle de S.te Geneviève de Paris, & que de là on puiſſe abſolument conjecturer que S.te Clotilde ou Clovis, qui certainement fondèrent cette dernière Abbaye, ont auſſi fondé la première, cependant il n'exiſte aucun monument, aucun titre qui attribue la fondation de celle-ci à l'un ou à l'autre.

Le Portail de S.t Pierre de Nevers, le plus nouveau des quatre dont il s'agit, nous donne encore une Reine au pied d'oie, qui pareillement ne ſauroit être S.te Clotilde; parce que la draperie de la ſtatue & de celle des deux Rois qui l'accompagnent, eſt viſiblement du XII.e ſiècle. Les titres de la province atteſtent d'ailleurs que l'égliſe de S.t Pierre n'a été bâtie que ſur la fin de ce ſiècle.

A ces remarques particulières, M. l'abbé Lebeuf ajoûte une obſervation générale. S'il étoit vrai que la reine Clotilde eût été figurée quelque part avec un pied d'oie, il ſeroit du moins vrai-ſemblable qu'on lui auroit conſervé par-tout une marque ſi ſingulière & ſi propre à la faire reconnoître. Cependant au portail de S.t Germain-des-Prés, où l'on croit, avec quelque fondement, qu'elle eſt réellement repréſentée, elle a les deux pieds formés & chauſſés à l'ordinaire. D'où viendroit cette différence?

Antiquités de la Monarchie Françoise.

Le P. de Montfaucon a senti l'insuffisance de la conjecture de son confrère, mais il n'a pas levé la difficulté. Puis-je me flatter, dit M. l'abbé Lebeuf, d'être plus heureux que ces deux savans hommes, en prenant une autre route que celle qu'ils ont suivie, c'est-à-dire en cherchant la reine Pédauque, ailleurs que parmi les Princesses de notre monarchie?

Deux passages, l'un de Rabelais, l'autre des contes d'Eutrapel, imprimés en 1587, semblent nous dire que c'est à Toulouse qu'il faut la chercher. Le premier, en parlant de certaines personnes qui avoient le pied large, *elles étoient*, dit-il, *largement pattées, comme sont les oies, & comme jadis à Toulouse les portoit la reine Pédauque.* Le second nous apprend que de son temps on juroit à Toulouse *par la quenouille de la reine Pédauque.*

Ces deux écrivains parloient ainsi d'après les traditions Toulousaines, qui devoient avoir déjà quelque ancienneté du temps de Nicolas Bertrand, auteur d'une histoire latine de Toulouse, imprimée en 1515. Bertrand raconte que le Roi à qui Toulouse obéissoit, lorsque S.t Martial y vint prêcher l'Evangile, avoit une fille dangereusement malade, qui fut guérie & baptisée par le S.t Evêque; que ce roi, qu'il nomme *Marcel,* prévoyant que sa fille succéderoit à sa Couronne, lui fit bâtir, dans le quartier dit à présent *la Peyralade,* un magnifique palais, où il y avoit une salle dans laquelle un aqueduc construit sur la Garonne portoit les eaux d'une fontaine, & qui pour cette raison s'appeloit *les bains de la Reine.* L'historien ajoûte que suivant quelques-uns cette Reine étoit la reine Pédauque; *quam Reginam aliqui fuisse la regina Pedauca volunt:* expression qui suppose que ce nom devroit être connu depuis long-temps dans le Languedoc.

Antoine Noguier, qui publia, en 1559, une histoire Françoise de la même ville, adopta le récit de Nicolas Bertrand, & y joignit une description détaillée, tant des bains de la Princesse que du pont de brique qui y conduisoit les eaux. Il remarqua de plus que la reine Pédauque se trouve représentée

au portail occidental de l'églife de S.t Sernin, où l'on voit, dans les fculptures dont ce portail eft orné, la fille du roi de Touloufe plongée dans l'eau jufqu'au milieu du corps, en mémoire, dit-il, du baptême par immerfion, que lui avoient conféré S.t Saturnin & S.t Martial.

Il eft affez probable que le goût de la Princeffe pour le bain, donna lieu de dire qu'elle tenoit du naturel des oies, & que ce fut là le fondement du furnom ou fobriquet de Reine au pied d'oie, *de reine Pédauque.*

Chabanel, de qui nous avons une hiftoire de l'églife de la Daurade, imprimée en 1621, eft allé plus loin que Bertrand & Noguier: il a prétendu que la Reine qu'on a furnommée *Pédauque,* n'étoit autre que Ragnachilde, femme d'Euric roi des Vifigoths, qui avoit été, felon lui, appelée Ragnachilde à caufe de fa paffion pour le bain; ce mot fignifiant, dit-il, *inclination de grenouille:* Chabanel dérivoit le terme barbare *ragna* du latin *rana.* En admettant cette étymologie, *Ragnachilde* & *Pédauque,* fans être abfolument le même nom, expriment précifément la même chofe.

Tout ce qui réfulte des fables que racontent les trois auteurs Touloufains, c'eft que le nom de la *reine Pédauque* eft connu depuis long-temps en Languedoc, ainfi que nous l'avons déjà dit. Ce que M. l'abbé Lebeuf a rapporté d'après eux, ne peut fervir à nous indiquer ni quelle étoit originairement cette Reine, ni pourquoi elle fe trouve repréfentée au portail de plufieurs de nos Églifes. Mais Nicolas Bertrand, le plus ancien des trois, nous apprend ailleurs que le vrai nom de la Princeffe étoit *Auftris.* Arrêtons-nous à ce mot, que notre Académicien croit être la clef de tout le myftère de la *reine Pédauque.*

Il penfe donc que la reine *Auftris* des Touloufains, eft la *reine de Saba* des livres facrés. On fait que J. C. lui-même la nomme dans l'évangile *regina Auftri.* On fait encore qu'elle a été regardée par les Pères de l'Églife, & par les anciens commentateurs de l'Écriture, comme une figure de l'Églife dont J. C. eft le Salomon. De-là vint, dans le moyen âge, la coutûme de la repréfenter aux portiques des Églifes,

avec le père & la mère de celui qu'elle étoit venue consulter & admirer; c'est-à-dire avec David & Bethsabée, autre figure de l'Eglise, & avec Salomon même. Les sculpteurs y joignirent quelquefois Moïse, Aaron, Melchisédec & Samuel; & pour retracer à l'esprit les rapports de la nouvelle loi avec l'ancienne, ils ajoûtèrent souvent J. C, S.t Pierre & S.t Paul. « Ce sont-là, si je ne me trompe, dit M. l'abbé Lebeuf, les » Rois, les Reines & les Evêques que les critiques modernes » ont cru voir au portail de plusieurs églises du Royaume; & » tel est, ajoûte-t-il, le dénouement général de plus d'un pro- » blême en ce genre, dont les plus savans d'entre eux ont manqué » la solution. Tous partoient du principe vrai dans quelque cas, » mais presque toûjours faux, que les figures des Rois & des » Reines, représentées autour des portiques de nos Eglises an- » ciennes, ne pouvoient être que celles des Princes fondateurs » ou bienfaiteurs de ces Basiliques ou de ces Monastères; & » d'après cette idée ils cherchoient à reconnoître nos Princes » anciens, en s'attachant à tous les traits qu'ils croyoient devoir » les caractériser. Leurs conjectures sont presque toûjours ingé- » nieuses & savantes, mais rarement sont-ils parvenus, même » à leur propre gré, à déterminer quelque nom avec certitude. » De combien de critiques les statues du portail de S.t Germain- » des-Prés, celles du portail de l'église de Paris, n'ont-elles pas » exercé vainement la sagacité? Dom Mabillon, Dom Rui- » nart, Dom Bernard de Montfaucon, M. l'abbé des Thuille- » ries, Dom Bouillard. Nous ne citons que les plus célèbres. » Aucun d'eux ne s'accorde avec les autres, & tous ont fait » des recherches infructueuses, qu'ils se seroient épargnées s'ils » avoient appliqué à ce sujet ce qu'ils savoient tous si bien, de » l'usage constant auquel servoient autrefois les portiques & les » vestibules de nos Eglises. Ils auroient vû que ces figures, qu'ils » prenoient pour des statues, n'étoient dans l'idée des sculpteurs » que des symboles; & cette vûe générale les auroit conduits » à des explications particulières, plus naturelles & plus vraies, » de ces monumens grossiers, mais nécessaires à l'histoire des arts & de l'esprit humain parmi nous ».

Celle

Celle que propose M. l'abbé Lebeuf s'accorde parfaitement avec cet usage qu'on faisoit des portiques des Eglises. Sans entrer sur ce point dans un détail qui seroit étranger au sujet, il se contente d'observer que c'étoit-là que se prononçoient les jugemens ecclésiastiques; l'innocent calomnié y entendoit la sentence qui le déchargeoit de l'accusation, & le coupable y recevoit l'imposition des peines dûes à son crime. La préface que l'Eglise chante à la Messe de la Dédicace, contient une allusion à cette coutûme : *Inveniat apud te Domine, locum veniæ, quicumque satisfaciens huc confugerit; hinc pietas absoluta redeat; hinc iniquitas emendata discedat.* Deux singularités que M. l'abbé Lebeuf a remarquées au portail de plusieurs Eglises, nous en rappellent encore le souvenir. A quelques-unes on voit deux lions de pierre, un de chaque côté. Ces deux lions servoient de base au siége des juges ecclésiastiques, qui avoient voulu imiter ceux du trône de Salomon; & c'est pour cela qu'on trouve des sentences d'Officiaux, de Doyens, d'Archiprêtres avec cette formule; *datum* ou *actum inter duos leones.* A la porte de quelques autres, & principalement du côté le plus fréquenté, on aperçoit de gros anneaux de fer, dont on ignore communément l'usage. Ils servoient, selon un passage formel d'Héric, moine d'Auxerre, à passer le bras ou la main de ceux qui faisoient des sermens; ce que le chroniqueur, qui vivoit sous le règne de Charles le Chauve, appelle *in armillâ januæ jusjurandum explere.* Et le peuple avoit une telle vénération pour ces anneaux, que c'étoit la première chose que saisissoit celui qui recouroit à l'asyle de l'Eglise, annonçant par cette action qu'il étoit prêt à prouver son innocence par le serment. On lit dans les registres, *olim,* du Parlement de Paris, qu'en 1304 Jean le Coquetier, sous-diacre du diocèse de Sens, ayant été arrêté & battu par les bourgeois de la garde de cette ville, pendant qu'il tenoit fortement l'anneau de la porte de la cathédrale, *ipsius Ecclesiæ januis & annulo inhærens;* le Parlement condamna les bourgeois en une amende envers le Clergé & envers le Roi.

Or nul ornement ne convenoit mieux au lieu où se

rendoient les jugemens eccléfiaftiques, que la repréfentation des perfonnages qui fe voient, felon la penfée de M. l'abbé Lebeuf, au portail de nos Eglifes; Moyfe, légiflateur des Hébreux; leur grand-prêtre Aaron; Melchifédec, qui unit le facerdoce à la royauté; Salomon, que la fageffe de fes jugemens a rendu fi célèbre; J. C, auteur d'une nouvelle loi dont l'ancienne n'étoit que la figure; S.t Pierre & S.t Paul, qui furent les deux principaux inftrumens de fon divin miniftère; enfin, pour ne les pas nommer tous, & me renfermer dans l'objet de ce Mémoire, la reine de Saba, qui n'eft guère moins célèbre par le voyage qu'elle fit pour admirer de près Salomon, que ce Prince lui-même le fut par la fageffe de fes oracles, & de qui l'Evangile a dit qu'elle eft affife pour juger; *Regina auftri fedet in judicio.* « Je ne ferois, » ajoûte-t-il, nulle difficulté de penfer que c'eft peut-être à » ce paffage même qu'elle doit l'honneur d'être placée dans le portail de nos Eglifes ».

Il refte à favoir pourquoi elle y eft avec un pied d'oie; M. l'abbé Lebeuf croit encore avoir trouvé le fondement de cette bizarrerie dans les traditions Judaïques, qui nous ont été confervées par le fecond paraphrafte Chaldéen. Cet écrivain dit dans un endroit que, felon l'opinion des Juifs, la reine de Saba aimoit tellement le bain qu'elle fe plongeoit tous les jours dans la mer. La chaleur du climat fous lequel étoient fitués fes Etats, rendoit cette idée fort vrai-femblable. Ailleurs il décrit ainfi l'entrée de la Princeffe à Jérufalem: « Bénajam, » fils de Jéhoïada, la conduifit auprès du roi Salomon. Lorf- » que le Roi fut informé de fon arrivée, il alla auffi-tôt » l'attendre dans un appartement tout de cryftal. La reine de » Saba en y entrant, s'imagina que le Prince étoit dans l'eau, » & pour fe mettre en état de paffer, elle leva fa robe. Alors, » continue le Paraphrafte, le Roi voyant fes pieds, qui étoient » hideux, *votre vifage*, lui dit-il, *a la beauté des plus belles femmes, mais vos jambes & vos pieds n'y répondent guère* ».

Il eft aifé de concevoir que la première de ces traditions a pû donner naiffance à la feconde; la paffion de la Princeffe

pour le bain, fit naturellement imaginer de la comparer aux animaux terrestres qui passent leur vie dans l'eau; bien-tôt on ajoûta qu'elle en avoit les pieds: en effet, la membrane cartilagineuse qui forme leur patte, est leur caractère le plus marqué. Les sculpteurs qui sont venus depuis le conservèrent religieusement à la reine de Saba, comme un signe qui devoit la distinguer des autres personnages qu'ils lui associoient; & cette attention leur parut d'autant plus nécessaire, qu'autrement on eût pû la confondre avec Bethsabée, qui d'ordinaire se trouve auprès de David, comme la reine de Saba auprès de Salomon.

Oserions-nous remarquer qu'il se trouve, dans la circonstance où David, selon l'Ecriture, vit Bethsabée pour la première fois, & celle où la reine de Saba, selon la tradition Judaïque, s'offrit à Salomon, un rapport & en même temps un contraste que les sculpteurs ont peut-être voulu faire sentir. Bethsabée se baignoit: *viditque mulierem se lavantem.* La reine de Saba prenant l'appartement de crystal pour un lac, se mit dans l'état d'une personne qui se baigne: voilà le rapport. Mais Bethsabée dans le bain n'en parut que plus belle; *erat autem mulier pulchra valde.* Au lieu que la reine de Saba, en levant sa robe détruisit, par la difformité de ses pieds, l'effet qu'avoit pû faire la beauté de son visage: voilà le contraste.

Reg. lib. II, c. XI, v. 2.

Ibid.

Au reste, la reine de Saba & Bethsabée ne sont pas les seules femmes que les sculpteurs ont représentées au portail des Eglises: Esther s'y rencontre souvent, sur-tout aux Eglises qui sont sous l'invocation de la S.te Vierge. On la voit, par exemple, au côté septentrional de la cathédrale de Paris, à côté d'Assuérus; & leurs noms écrits au bas, en caractères gothiques, sont encore très-lisibles.

M. l'abbé Lebeuf ne prétend pas conclurre des observations précédentes, que jamais aucun Roi, ni aucune Reine de France n'ont été représentés aux portails des Eglises: il pense seulement qu'on ne doit les y voir qu'autant que leurs noms se trouvent écrits au bas de la figure, ainsi qu'ils le sont à deux statues du portail de S.t Germain-des-Prés.

SUR L'ORIGINE DE L'ANCIENNE CHEVALERIE ET DES ANCIENS ROMANS.

CEUX qui étudient l'origine des établiſſemens célèbres, ſont ordinairement ſaiſis du même eſprit que les généalogiſtes. Ils en cherchent le berceau, comme celui des familles illuſtres, dans les ténèbres de la plus haute antiquité; ils croient ennoblir leur travail; un trait, une légère reſſemblance leur paroît une conformité entière, & leur ſuffit pour remonter au-delà de pluſieurs ſiècles. C'eſt ainſi que Fauchet trouve les Chevaliers déjà formés dans les Ambactes & les Soldu-riers des Gaulois.

Page 5.

M. le comte de Caylus ayant remonté depuis les romans des XIII & XIV.e ſiècles, juſqu'aux hiſtoriens du VI.e, a reconnu que le règne brillant de Charlemagne eſt la ſource de tous les romans de Chevalerie & de la Chevalerie elle-même. C'eſt ce qu'il a prouvé dans un Mémoire dont nous allons donner le précis.

Ce que l'hiſtoire nous a conſervé de Charlemagne, donne une grande idée de ſon activité, de ſa force, de ſon courage, de ſes conquêtes, de l'étendue de ſon Empire; mais on n'y voit pas encore, comme dans les ſiècles ſuivans, la valeur des Chevaliers décider preſque ſeule du ſort des combats: ce ſont de grandes armées, diviſées par peuples, marchant avec aſſez de diſcipline, & faiſant leurs mouvemens proportionnés à la grandeur de leurs corps. On y remarque à la vérité des faits d'armes particuliers; mais ceux-ci devoient être plus fréquens qu'ils ne ſont aujourd'hui, lorſque les armes blanches étoient ſeules en uſage.

Le roman de Turpin, archevêque de Reims, ce roman qu'on peut regarder comme le père de tous les romans de Chevalerie, n'a guère été compoſé, ſelon l'opinion commune,

que ſur la fin du XI.e ſiècle, environ deux cens cinquante ans après la mort de Charlemagne. Gryphiandes dit qu'un moine nommé Robert eſt auteur de cette chronique, & qu'elle fut écrite pendant le concile de Clermont, aſſemblé par Urbain II en l'année 1095. Pierre l'Hermite prêchoit alors la première Croiſade, & l'objet de ce roman a conſtamment été d'échauffer les eſprits, & de les animer à la guerre contre les Infidèles. Le nom de Turpin eſt ſuppoſé, & le Moine fort mauvais hiſtorien. Les victoires que Charlemagne remporta, la dixième année de ſon règne, ſur les Arabes Mahométans établis en Eſpagne, ont perſuadé à ce légendaire ignorant, que ce Prince avoit porté ſes armes juſque dans la Paleſtine.

De Weichbildis Saxonicis, p. 35.

L'original latin ne nomme en aucun endroit ni la Chevalerie, ni les Chevaliers; il ne parle que de Comtes, de Généraux & de Soldats; & le mot *Miles*, qu'il emploie pour déſigner ces derniers, ne peut ici ſignifier *Chevalier*, puiſqu'il en met trente-ſix mille d'un côté & vingt mille d'un autre; nombre que n'auroient pû fournir tous les Chevaliers de l'Europe entière. Mais la traduction, qui n'a été imprimée qu'en 1527, non contente d'ajoûter au texte beaucoup de moralités & de miracles, ne ſe fait faute d'habiller en Chevaliers tous les grands Seigneurs de l'armée.

Les Géans, dont nous voyons tant d'exemples dans les romans, ont tiré leur origine de Goliath. Les hiſtoires de l'ancien & du nouveau Teſtament étoient la ſeule érudition de nos pères; auſſi voit-on dans cette chronique les murailles de pluſieurs villes tomber, pour le beſoin de l'auteur, comme celles de Jéricho tombèrent par la volonté de Dieu; on y voit les jours s'alonger, même juſqu'à la durée de trois jours. Il n'eſt donc pas douteux que l'abus des légendes n'ait accoûtumé les eſprits aux idées romaneſques.

La valeur de Charlemagne, ſes hauts faits d'armes, égaux à ceux des Chevaliers les plus renommés, la force & l'intrépidité de ſon neveu Roland, ſont bien marqués au coin de la Chevalerie, qui s'étoit introduite depuis ſon règne. Durandal eſt une épée que tous les romanciers ont eu en vûe dans la

ſuite; elle coupe un rocher en deux parts, & fait cette grande opération entre les mains de Roland, affoibli par la perte de ſon ſang. Ce héros mourant ſonne de ſon corps d'ivoire, & ſon dernier ſoupir eſt ſi violent & ſi terrible, que le cor en eſt briſé. Ces prodiges de force, rapportés par l'auteur ſans aucune néceſſité, & inutiles à ſon objet, donnent à entendre qu'ils étoient reçûs dans le temps que la chronique a été compoſée, & que l'auteur a ſeulement voulu parler la langue de ſon temps.

De treize manuſcrits de Turpin qui ſont dans la bibliothèque du Roi, il y en a un cotté n.° 5943 B, dans lequel il n'eſt fait aucune mention ni de la bataille de Roncevaux, ni de la mort de Roland. Le récit des deux guerrres de Charlemagne en Eſpagne ne contient que quatorze pages à deux colonnes, petit in-folio. Sans entrer dans aucun détail de la vie de ce Prince, il finit par ſon retour en France. Cependant comme il rapporte la mort du duc Milon, père de Roland, il auroit également rapporté celle de ſon fils, ſi l'auteur eût été prévenu de toutes ces aventures. Ce qui mérite d'être remarqué, c'eſt que ce manuſcrit paroît être le plus ancien de tous ceux de Turpin qui ſe trouvent à la bibliothèque du Roi. Ne pourroit-on pas en conclurre que celui-ci eſt l'original; que les autres n'en ſont que des amplifications, & que la mort de Roland & toutes ſes circonſtances romaneſques ne ſe ſont établies que dans l'intervalle de ce premier manuſcrit aux autres?

Il paroît donc, par la lecture de Turpin, que les Chevaliers n'étoient connus ni de nom, ni d'effet, avant le règne de Charlemagne, ni même durant ſon règne: ce que prouve encore le ſilence des hiſtoriens contemporains de ce Prince, ou qui ont écrit peu après ſa mort. Ainſi c'eſt dans l'intervalle de la vie de ce grand Roi, & de celle du prétendu Turpin, qu'il faut placer les premières idées de la Chevalerie, & de tous les romans qu'elle a fait compoſer.

La Chevalerie a donc tiré ſon origine de l'abus des légendes; le caractère de l'eſprit humain, avide du merveilleux, en a

augmenté la considération; & les Rois l'ont autorisée en soûmettant à quelques espèces de formes, d'usages & de loix des Nobles qui enivrés de leur propre valeur, étoient portés à s'ériger en tyrans de leurs vassaux. On ne négligea rien, dans ces premiers temps, de ce qui pouvoit inspirer à ces hommes féroces l'honneur, la justice, la défense de la veuve & de l'orphelin, enfin l'amour des Dames. La réunion de tous ces points a produit successivement des usages & des loix qui servirent de frein à ces hommes, qui n'en avoient aucun, & que leur indépendance, jointe à la plus profonde ignorance, rendoit fort à craindre.

Nous venons de voir que les hauts faits de Charlemagne produisirent chez nous les idées romanesques; ils les engendrèrent aussi chez nos voisins. Les Anglois, jaloux & fâchés de voir leur histoire dénuée d'un si grand ornement, voulurent se donner un Roi comparable à ce grand Prince; & pour le former à leur gré, ils choisirent dans les temps ignorés un Monarque qui peut avoir eu de belles qualités, & auquel ils étoient les maîtres d'en prêter autant qu'il leur plairoit. Voilà ce qui nous a procuré les histoires du roi Artus. La date de son règne rendoit celui de Charlemagne une copie du sien; aucune vérité historique ne contraignoit l'imagination des romanciers; ils étoient les maîtres de lui donner l'essor.

Les Anglois répandus, depuis Guillaume le Conquérant, dans le continent de la France, habitant des provinces enclavées, parlant la même langue que nos pères (ce qui dura jusqu'en 1360, qu'Edouard défendit que les actes fussent écrits en François) avoient avec nous une étroite communication. Plus on lit l'histoire de ces temps, plus on s'aperçoit de leur empressement à nous imiter. Philippe I n'eut pas plustôt établi en France l'usage des communes, & celui des compagnies d'ordonnance, qu'il fut pratiqué en Angleterre.

Cet esprit d'imitation se fait connoître évidemment dans les origines fabuleuses & dans les anciens romans des Anglois qui sont visiblement calqués sur les nôtres. On sait que dans les temps d'ignorance nos historiens voulant égaler

notre nation à la nation Romaine, faisoient venir de Troie nos premiers ancêtres. Dès le temps de César les Auvergnats, au rapport de Lucain, se disoient frères des Romains, & se prétendoient, comme eux, sortis des princes de Troie,

Arvernique ausi Latio se fingere fratres
Sanguine ab Iliaco.

Paul Diacre, autrement Paul Varnefrid, qui écrivoit sous le règne de Charlemagne, ou peu après, a bien osé pour complaire au Prince régnant, avancer qu'Anchise, père d'Enée, étoit un des ancêtres d'Anségise fils d'Arnulphe évêque de Metz, & duquel les princes Carlovingiens descendent. Par une suite de ces idées, les François ont prétendu descendre de Francus qu'ils disent fils d'Hector & petit-fils de Priam; & les Bretons ont voulu descendre de Brutus fils d'Ascagne & petit-fils d'Enée. Cette chimère a subsisté plus de six cens ans, & l'on en voit encore des traces dans des histoires générales écrites au XV.e siècle. On en peut voir le détail dans l'histoire d'Aimoin[a] & dans Fauchet[b].

[a] *Gesta Francor.*
[b] *Page 29.*

Ce ridicule a été copié par les Anglois; l'original nous appartient, comme on le peut prouver par tout ce qu'on appelle historiens dans ces temps barbares. Les anciens historiens Anglois, dont Thomas Galle nous a donné un recueil, sont remplis de ces fables imitées des nôtres. Gildas, non pas l'ancien surnommé *Sapiens*, & qui vivoit au VI.e siècle, mais un autre plus moderne, qui écrivoit en 857, comme il le dit lui-même dans deux manuscrits de la bibliothèque du Roi, fait descendre les Bretons de Brutus, & Brutus d'Enée. Nannius dit la même chose; celui-ci vivoit, selon l'apparence, vers 860.

N.° 5232 & 6274, p. 15 & 26.

L'ouvrage de Geoffroi de Monmouth est l'original de celui que nous connoissons sous le nom du *Brut.* Il fait remonter à Brutus les rois de la Grande-Bretagne. Il décrit une espèce de Tournoi, fait en présence du roi Artus, à dessein peut-être d'attribuer aux Anglois l'origine de ces divertissemens. En effet, on dit communément que Geoffroi de

Bib. du Roi, n.° 5233, mss.

de Preuilli inventa les Tournois vers l'an 1036. Mais il ne faut pas croire que celui-ci fut l'inventeur des Tournois; il fit feulement des réglemens qu'on y obferva dans la fuite. On voit des Tournois long-temps avant lui dans notre hiftoire; il y en eut une efpèce en 842, à l'entrevûe de Charles le Chauve & de Louis fon frère à Strafbourg. Maître Huiftaces, auteur du *Brut*, n'eft que le copifte & l'amplificateur de Geoffroi de Monmouth.

Duchefne, l. II, p. 375.

Le roman du *Sangraal*, poftérieur au *Brut*, comme le dit l'auteur lui-même, qui eft Robert de Borron, eft plus chargé d'amour & de galanterie que les précédens; les idées romanefques gagnoient de plus en plus. C'eft ce roman qui a donné lieu aux principales aventures de la cour du roi Artus. Ce n'eft pour le fond qu'une légende, mais des plus bizarres; les voyages de Jofeph d'Arimathie, Evêque & vaillant Chevalier, qui porte dans un *vaiffiel* ou *graal* le fang de J. C. recueilli fur la croix, fes miracles & fes hauts faits d'armes, la colonie de Chrétiens qu'il conduit avec fon frère Bron, comme Moyfe & Aaron conduifoient les Ifraëlites, fon arrivée en Angleterre, &c. tout cela n'eft qu'une imitation du voyage de Lazare de Béthanie à Marfeille, dont on prétend qu'il fut le premier Evêque. Sans entrer ici en difcuffion fur la vérité de cette hiftoire de Lazare, il eft certain que c'eft une tradition fi ancienne en France, qu'on ne peut en fixer l'époque. C'en eft affez pour être en droit d'avancer que les Anglois, en faifant voyager chez eux Jofeph d'Arimathie, ont voulu par ce parallèle flatter leur vanité du côté de la Religion; comme en oppofant Artus à Charlemagne, ils ont cru rendre leur hiftoire recommandable par l'éclat d'un règne qui pût égaler celui de ce fameux conquérant. Si l'on veut voir une réfutation complète de la fable du *Sangraal*, on la trouvera au premier chapitre des *Origines Britannicæ* de Stillingflet.

Les rapports entre Charlemagne & Artus font fenfibles, & les auteurs des romans du dernier n'ont pas fû voiler le myftère de cette imitation; ils l'ont traitée affez groffièrement: en voici les preuves.

Artus & Charlemagne ont eu chacun un neveu très-brave, qu'ils ont aimé uniquement; Roland & Gauvain ont joué le même rôle. Perſonne n'ignore la quantité de guerres que Charlemagne a eu à ſoûtenir: Artus, auſſi grand *guerroyeur*, en a ſoûtenu douze. Ils ont tous deux combattu les Payens; tous deux ont eu affaire aux Saxons; tous deux ont fait grand nombre de voyages. La générosité à donner le butin à leurs Capitaines, eſt la même dans l'un & dans l'autre.

Charlemagne étoit ſobre, ſa table étoit frugale; il n'y admettoit ſes amis & les Grands de ſes Royaumes que les jours de fêtes ſolennelles; alors la magnificence des feſtins répondoit à la puiſſance du Monarque. Artus a tenu exactement la même conduite: il célébroit, comme Charlemagne, les quatre grandes fêtes de l'année, & tenoit les Cours plénières, qui n'ont fini que ſous Charles VII. Nous les voyons même établies bien anciennement dans notre Gaule, puiſque Poſidonius, cité par Athénée, dit que Luëre prince des Auvergnats, père de Bituite qui fit la guerre aux Romains, tenant Cour plénière & table ouverte, fit préſent d'un ſac d'or à un Poëte étranger, qui étoit venu honorer ſa fête.

Les Capitulaires de Charlemagne, qui peuvent avoir été le fondement des loix de la Chevalerie, recommandent ſans ceſſe aux Comtes la juſtice, les droits de la veuve & de l'orphelin, l'oppoſition aux vols, enfin le bon ordre. Ces règles ſont en action dans la conduite d'Artus: on voit de plus dans celui-ci le reſpect & l'amour des Dames; mais outre que la Chevalerie n'étoit pas encore née du temps de Charlemagne, quelle figure auroient fait des loix de galanterie dans de graves Capitulaires?

Les douze Pairs de l'un répondent aux Chevaliers de la table ronde de l'autre; mais ce point demanderoit une diſcuſſion particulière. L'abbé le Gendre prétend, avec aſſez de vrai-ſemblance, que l'établiſſement de la table ronde n'étoit qu'un moyen d'éviter toute diſpute ſur les rangs. Il eſt vrai qu'on croit communément que la condamnation de Jean ſans Terre, ſous Philippe Auguſte, eſt le premier endroit de notre

histoire où il soit parlé des Pairs de France. M. de Chalons ajoûte, *nous ne savons par qui ni en quel temps les Pairs de France ont été établis.* Cependant l'histoire de Charlemagne & Fauchet, rapportant ce qui s'est passé à l'occasion de Tassillon, disent qu'il fut condamné par les Pairs, sous le règne de Charlemagne. L'établissement de la Table ronde ne se trouve nulle part, & l'auteur du *Brut* convient lui-même que toute cette histoire est pleine de fables.

Page 276.

Fist Artus la Reonde Table,
Dont Bretons dient mainte fable.
Iluec séoient li vassal
Tuit chevalement & tuit igal.

L'auteur, en parlant du roi Artus, dit que ce qu'on en rapporte n'est ni tout-à-fait vrai, ni tout-à-fait faux; mais qu'on a fait beaucoup de contes, auxquels son courage & ses grandes qualités ont donné lieu :

Ne tot mançonge, ne tot voir,
Ne tot folie, ne tot savoir.
Tant ont li conteor conté,
Et li fableor fablé
Par lor contes anbeletes,
Qui tot ont fait fables sanbletes;
Par la bonté de son corage
Et par le los de son barnage
Et par la grant Chevalerie
Qui lot affaitice & norie.

Il est donc très-vrai-semblable que toute l'histoire d'Artus s'est formée sur celle de Charlemagne; que le règne de ce dernier Prince a été la source de toutes les idées romanesques qui ont germé dans les siècles suivans, & qu'avant les romans qui nous restent, il y en avoit de plus abrégés, qui ont servi de canevas à tant d'imaginations bizarres.

SUR LA
LANGUE VULGAIRE DE LA GAULE
Depuis César jusqu'au règne de Philippe Auguste.

UNE des principales études des peuples polis, est celle de leur langue. C'est même une marque de leur politesse: à mesure que nos idées s'étendent, s'épurent, se perfectionnent, les signes de nos idées doivent naturellement passer par les mêmes degrés d'accroissement, de finesse, de perfection. Il appartient à l'Académie Françoise de manier notre langue, de la polir, d'en fixer l'usage; un des objets de la nôtre est d'en faire l'histoire.

T. XV, p. 565. T. XVII, pag. 171, 709, 729.

M. Duclos & M. l'abbé Lebeuf avoient donné chacun deux Mémoires, dans lesquels ils prouvoient que la langue Celtique ayant subsisté dans la Gaule jusqu'à la conquête de Jules César, avoit ensuite cédé à la langue Latine; que du mélange de ces deux langues s'étoit formé le Roman, ou langue Romane, qui fut d'abord celle du peuple & des gens de la campagne: qu'enfin la langue Latine s'étant tout-à-fait corrompue, le Roman, mêlé de quelques mots & de quelques tours Tudesques apportés par les Francs, a fait le fond de la langue que nous parlons aujourd'hui, & qui est devenue si belle & si élégante.

M. Bonami a de plus éclairci cette matière, en faisant voir comment de la langue Latine s'est peu à peu & par degrés formée la langue Françoise.

M. Levesque de la Ravalière ne veut point que notre langue ait aucune obligation à la langue Latine. Jaloux de son indépendance, comme nos Rois le sont de celle de leur Couronne, il craint cette origine comme un titre de vasselage & de redevance. Il prétend que le langage Celtique des anciens Gaulois s'est conservé jusqu'à nous, que nous parlons aujourd'hui Celtique, & que la langue Latine n'a rien à

redemander à la nôtre. Voici ses preuves. « Personne ne contestera, dit M. Levesque de la Ravalière, que la langue « vulgaire du règne de Philippe Auguste ne fût la même que « celle d'aujourd'hui. Il suffit donc de prouver que la langue « Celtique, qui subsistoit dans la Gaule quand César en fit la « conquête, fut en usage jusqu'à Philippe Auguste ».

Ce fut depuis César & sous les premiers Empereurs, que la partie de la Gaule qui est comprise entre la Loire & le Rhin commença à connoître deux langues. Les professeurs Latins vinrent occuper dans les colléges de Chartres & d'Autun les chaires que les Druides y avoient remplies jusqu'alors. La langue Latine devint la langue savante de la Gaule; mais la vulgaire se soûtint toûjours. Entre les peuples dont Auguste avoit triomphé, étoient les Morins, peuples de la Gaule Belgique:

Extremique hominum Morini. *Æn. l. VIII.*

Or toutes ces Nations avoient leur langue particulière, comme leur habillement & leur armure:

Quàm variæ linguis, habitu tam vestis & armis.

Les Romains même empruntèrent alors plusieurs mots de la langue Gauloise, tels que ceux de *urus*[a], *rheda*[b], *petorritum*[c].

Tacite dit[d] que les Gothiniens, peuple de Germanie, parloient la langue Gauloise: il donne à la même langue les mots *bardi*[e], *bracca*[f], *crupellarius*[g]. *Casnar*[h], selon Quintilien, étoit un mot Gaulois. Pline, en vingt endroits de son histoire, distingue des termes de la langue Gauloise; & Suétone[i] cite le mot *bec*, dans le même sens que nous le prenons encore, comme étant alors en usage à Toulouse.

[a] *Virg. Georg.*
[b] *Cæs. Cic.*
[c] *Hor. Quint. l. 1, c. 5.*
[d] *De Mor. Germ.*
[e] *Ibid.*
[f] *Hist. l. II.*
[g] *Annal. l. II.*
[h] *L. 1, c. 5.*
[i] *Vitell. c. 18.*

Quand la Gaule sortit des ténèbres du paganisme, le Latin, déjà employé pour les Sciences & les Lettres, le fut encore pour les matières de Religion; mais il ne s'établit pas dans l'usage ordinaire, dont la langue Gauloise resta en possession. S.t Irénée, évêque de Lyon, qui fut martyrisé sous l'empire de Sévère, écrivoit à un de ses amis, en lui envoyant ses livres

contre les héréfies, *depuis que je vis parmi les Gaulois, j'ai été obligé d'apprendre leur langue.*

Lamp. Alex.

Une devinereſſe Gauloiſe parle en ſa langue à l'empereur Alexandre Sévère. Ulpien, dans le Digeſte, décide qu'un fidéicommis écrit non ſeulement en langue Latine ou Grecque, mais auſſi en langue Punique & Gauloiſe, eſt valable. Ammien Marcellin[a], Auſone[b], Claudien[c] ſuppoſent la langue Gauloiſe encore ſubſiſtante.

[a] L. XV.
[b] De urb. Clar.
[c] Epigr. de mulabus Gallicis.

Sulpice Sévère, auteur du V.e ſiècle, dans ſes dialogues ſur la vie de S.t Martin, introduit un Gaulois qui ſe défend pendant quelque temps de parler Latin. Poſthumien, qui eſt l'autre interlocuteur, le preſſe & lui dit: « Si vous craignez de parler Latin, parlez Gaulois. » C'eſt que la langue Latine étoit la langue polie, celle des écrivains; auſſi mépriſoient-ils la Celtique, qu'ils appeloient ruſtique, barbare, laïque, parce que c'étoit la langue vulgaire.

A l'arrivée des Francs, les Gaulois étoient tellement accoûtumés à la domination Romaine, que preſque tous les Gaulois avoient pris le nom de Romains. C'eſt ſous ce nom que nos premiers hiſtoriens & nos plus anciens monumens les déſignent. Salvien, Sidoine Apollinaire, les loix Salique & Ripuaire, Grégoire de Tours, les deux Codes, les ordonnances des rois Clotaire & Childebert en fourniſſent des preuves. De-là le nom de Romane donné quelquefois à la langue Gauloiſe.

Les Francs apportèrent dans la Gaule la langue Germanique ou Tudeſque; mais loin d'abolir la langue du pays, ils l'empruntèrent eux-mêmes, comme les Pélaſges avoient pris autrefois la langue des Hellènes, & les Troyens celle des Aborigènes. C'eſt l'ordinaire que les colonies qui ne conſervent plus de liaiſon avec leur patrie primitive, prennent la langue des peuples avec leſquelles elles ſe confondent. La même choſe arriva aux Normands, ſelon nos hiſtoriens. Les François, à leur arrivée, étoient en trop petit nombre, comparés à la multitude des naturels du pays, pour faire dominer leur langue. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait eu quelque famille,

Hérodote, l. I.
Sall. Catil.
Virg. Æneid. l. XII.

Hiſt. Norman. l. III, p. 112.

entre autres celle des Rois, qui ait conservé l'usage de la langue Tudesque; mais la nation Gauloise, devenue Françoise, maintint constamment sa langue primitive & originaire. Agathias, parlant des Romains de l'Italie, dit qu'il n'y avoit de différence entre les François & eux que dans les habits & la langue. Les François avoient donc leur langue vulgaire, comme les Latins avoient la Latine.

L. 1.

Sous la seconde race de nos Rois, on voit subsister entre la langue du pays & la Latine la même différence qui s'étoit établie dès le temps de César. Eginard dit que Charlemagne ne se contenta pas de sa langue maternelle, qu'il apprit aussi les langues étrangères, & particulièrement la Latine. Le concile de Tours, assemblé l'an 813, ordonne, qu'afin que les peuples de la France & de la Germanie comprissent les homélies qu'on leur faisoit en latin, on les traduiroit en langue rustique Romane & en Tudesque. Thégan & l'auteur des annales de Metz, louent Louis le Débonnaire de ce qu'il parloit la langue Latine aussi-bien que sa langue naturelle. Je ne parlerai point ici du serment fameux de Louis le Germanique, dit M. de la Ravalière; si les Savans, à force de réductions étymologiques, y trouvent dans plusieurs mots quelque conformité avec le latin, cette observation ne fait rien contre mon sentiment, puisque je conviens que même avant César il pouvoit se rencontrer plusieurs termes semblables dans les langues Celtique & Latine.

C. 23.

Ces noms, *langue Celtique*, *Gauloise*, *Romane*, *Françoise*, étoient devenus synonymes; & sous la troisième race on voit encore une langue vulgaire, autre que la Latine. Aimoin évêque de Verdun, harangua en Gaulois le Concile assemblé à Mouzon en l'année 995. Le roi Robert aima beaucoup les Savans; il cultiva les Belles-lettres latines; elles ne lui firent pas mépriser la langue vulgaire de son Royaume; lorsqu'on lui envoyoit des Ambassadeurs, on choisissoit pour lui plaire ceux qui parloient le mieux françois, dit la chronique de S.t Mihel.

En suivant la chaîne des auteurs de siècle en siècle, nous

voilà arrivés au temps auquel tous les Savans conviennent que les François commencèrent d'écrire plus communément en leur langue vulgaire. Les Ecclésiastiques seuls en possession d'écrire, n'avoient écrit jusqu'alors qu'en latin. Quelques-uns d'eux touchés des mêmes vûes que le concile de Tours, se mirent à faire en langue vulgaire des livres de piété; le premier que l'on connoisse est une vie de S.te Foi d'Agen; elle est du temps du roi Robert, en langage Gascon & en vers.

Fauchet, l. I, c. 7.

Après avoir parlé de plusieurs autres livres écrits en François, M. de la Ravalière cite, comme le premier Laïc qui ait fait un ouvrage en langue vulgaire, un Chevalier nommé *Bechada*, seigneur du château des Tours: il fit un poëme en langage Limosin vers l'an 1140. Dans le siècle suivant, on vit éclorre grand nombre de romans ou livres écrits en François, tels que le livre des Bretons, le Rou de Normandie, le Chevalier au Lyon, & quantité d'autres. Ce fut alors que le nom de langue Gauloise & Romane, en usage depuis tant de siècles, se changea en celui de langue Françoise; on la trouve ainsi nommée dans plusieurs endroits de ces livres. La réunion de la Normandie à la Couronne, sous Philippe Auguste, fit passer à Paris le goût de composer en François, déjà établi à la Cour des ducs de Normandie. Alexandre, né à Bernai, fit à Paris son poëme d'Alexandre le Grand, & montra que la langue Françoise étoit capable de rendre de belles images. Elinand de Beauvais parut avec distinction à la Cour de Philippe Auguste; on a imprimé ses stances Françoises sur la mort.

Chron. de Geoffroy de Vigeois, bibliot. nov. Labbe, t. II, p. 296.

Mémoires de Beauvais, page 203.

Après avoir ainsi montré l'existence continue de notre langue, depuis César jusqu'au règne de Philippe Auguste, sous les noms différens de Celtique, de Gauloise, de Romane, de Françoise, M. Lévesque de la Ravalière conclud que les Celtes n'eurent qu'une langue pour tous les actes de leur vie; ils avoient l'écriture, mais ils la regardoient comme inutile dans les Sciences; la mémoire leur suffisoit. Les Romains leur apportèrent une seconde langue; le charme de la

la nouveauté, l'élégance de cette langue, les emplois & les honneurs distribués à ceux qui la surent, les bons livres latins que Rome présenta aux Gaulois, engagèrent ceux-ci à s'instruire de la langue Latine: ils s'en servirent pour écrire dans les sujets de science; mais leur langue originaire continua d'être en usage dans le commerce & la société de la vie.

Les Celtes ou Gaulois eurent donc alors deux langues. La ressemblance qui se trouve entre plusieurs mots de l'une & de l'autre, est aussi ancienne que le sont ces langues mêmes. Elles ont reçû leurs traits de conformité des premiers habitans qui peuplèrent, les uns la Gaule, les autres l'Italie. C'est donc dans la langue Celtique que les Grammairiens & les Etymologistes auroient dû chercher l'origine de la langue Françoise, tant par rapport à la syntaxe que par rapport au vocabulaire dont elle est composée.

M. de la Ravalière convient en finissant, que les siècles y ont causé des mutations, inévitables dans les langues vivantes, & que la langue Latine avoit éprouvées elle-même, avant que de devenir une langue immortelle.

OBSERVATION

Sur la conformité du Grec vulgaire avec notre Langue.

M. BONAMY ayant lû sa Dissertation sur les causes de la cessation de la langue Tudesque en France, il avança non seulement que la langue Françoise s'étoit introduite à Constantinople & dans les provinces de la Grèce Européenne, où les princes François dominèrent long-temps; mais il prétendit de plus que l'on retrouvoit encore dans le grec vulgaire d'aujourd'hui plusieurs expressions qui ne pouvoient venir que de la langue Françoise: on fit à ce sujet plusieurs objections à M. Bonamy qui l'obligèrent de s'étendre davantage pour soûtenir son sentiment en citant ces expressions.

Il est certain que la langue Françoise a été en usage à Constantinople & dans les provinces de la Grèce. *In Græcia ipsa seu Orientali imperio*, dit M. du Cange, *dum Francorum fuit, lingua pariter Francica obtinuit, non Constantinopoli duntaxat, sed & in cæteris quæ à primâ istâ urbe pendebant provinciis.*

Præfat. Gloss. p. 17.

Quant à ce que M. Bonamy a dit du grec moderne, & de la conformité de plusieurs expressions de ce grec avec nos expressions françoises, il l'appuya de l'autorité de Portus & de celle de M.rs du Cange & Simon, qui assurément savoient bien la langue Grecque, ancienne & moderne, & qui citent des auteurs Grecs qui ont avancé qu'il se trouvoit effectivement dans le grec moderne des expressions Françoises. Les empereurs François qui ne parloient que la langue Françoise, aussi-bien que les seigneurs de leur Cour, ayant régné pendant plus de soixante ans à Constantinople, & d'autres princes François ayant eu en partage les provinces de la Grèce où ils ont dominé l'espace de deux siècles, il n'est pas plus étonnant de voir les Grecs, leurs sujets, emprunter des

mots & des expreſſions de la langue Françoiſe, que de voir le grec moderne rempli de mots Turcs, depuis que la puiſſance Ottomane a établi le ſiége de ſon Empire à Conſtantinople. Ceux qui voudront avoir quelque détail à ce ſujet, n'ont qu'à conſulter les auteurs qu'on vient de citer, & en particulier la préface de M. du Cange, qui eſt à la tête de ſon gloſſaire de la baſſe Grécité.

C'eſt d'après M. Simon en particulier que M. Bonamy a rapporté quatre exemples de la conformité du génie & de la tournure du grec moderne avec nos expreſſions Francoiſes. Comme c'eſt ſur ces exemples qu'on a fait des objections, & qu'on a même nié que quelques mots euſſent la ſignification qu'on leur donnoit, M. Bonamy a repris ces exemples l'un après l'autre, & a remarqué d'abord qu'il ſeroit aiſé, ſelon ce Critique, de montrer par pluſieurs autres expreſſions du grec vulgaire, que cette langue a été premièrement formée ſur le François & ſur l'Italien, pendant que ces deux nations ont occupé une partie de la Grèce: ce qu'il y a de ſurprenant, eſt que la ville d'Athènes, ſi renommée autrefois par la pureté du langage, eſt celle où l'on parle maintenant un grec ſi barbare & ſi corrompu, que les autres Grecs ont peine à l'entendre; & cela eſt venu, ſelon deux auteurs Grecs, Siméon Cabaſilas & Théodoſe Zygomalas, cités par M. du Cange, de ce qu'après la priſe de Conſtantinople les François s'étant rendus maîtres d'Athènes, en 1205, il y étoit venu des habitans ramaſſés de tous côtés s'y établir. *Per trecentos annos. . ex collectitiâ hominum fæce . . . eò undiquè confluentium ſub Francorum dominatu urbe identidem frequentatâ.*

Gloſſ. infimæ Græcitat. p. 8. & 9.

Le premier exemple que rapporte M. Simon eſt 1.° que notre article *le, la, les*, gouverné par un verbe, eſt exprimé dans le grec vulgaire par τὸ, τοὺς, τὸν, τὴν, τὰ, non ſeulement lorſque ces pronoms regardent les perſonnes, πρῶτος τῶν, *le premier d'entre eux*, mais encore les choſes, ἐγὼ τὺς ἔδειξα, *je les montrai.* 2.° Que les Grecs modernes joignent ces pronoms aux verbes, à la manière des affixes hébreux, ἀφανίζωτο, *je l'efface.*

Sur ce qu'on a objecté à M. Bonamy que les anciens Grecs avoient aussi employé, dans le premier cas & de la même façon, le pronom dont il s'agit, il avoue qu'il n'y a en effet qu'à ouvrir le premier livre de l'Iliade d'Homère, pour en trouver des exemples, lorsqu'il s'agit des personnes. Mais il laisse à décider, à ceux qui sont plus versés que lui dans la lecture des auteurs Grecs, si la manière de mettre ces pronoms en affixes après les verbes, comme ἀγαπῶ τα, *amo illa*, ἀγαπῶ τους, *amo illos*, étoit usité chez les anciens. Au moins Portus reconnoît-il dans sa Grammaire & dans son Dictionnaire, que c'est une élégance dans le grec moderne, & il regarde cette expression comme particulière au grec vulgaire.

Le second exemple est notre participe absolu *écrivant, parlant, recevant*, que les Grecs modernes expriment par leur participe absolu & indéclinable γράφοντας, λαλοῦντας, δέχοντας, qui est comme le nôtre de tout genre. On ne trouvera assurément pas dans l'ancienne langue grecque une pareille manière de s'exprimer, & elle ne peut venir que de la langue Françoise.

Le troisième exemple, & qui a été le plus contredit, regarde notre *que*, dans les conjonctions *quoique, bien que*, que le grec moderne exprime par καλὰ καὶ. Le mot καὶ se prononce comme le *che* des Italiens; aussi M. Simon prétend-il que cette expression καλὰ καὶ n'est autre chose que le *benche* des Italiens, & le *bien que* des François. Ainsi le mot καὶ répond à notre *que*. On trouve même assez souvent καὶ pour l'ancien ὅτι, *quòd*, qui est manifestement, dit M. Simon, le *che* Italien ou le *que* François. C'est pour cela que lorsqu'ils veulent rendre ces mots François, *il faut que je le fasse*, ils disent πρέπει καὶ κάμωτο. Ce *que* néanmoins est exprimé le plus souvent par νὰ, qui est un abrégé d'ἵνα, mais les Grecs l'expriment d'une manière qui est toute Françoise ou Italienne, comme quand ils disent πρέπει νὰ κάμωτο, *il faut que je le fasse*. Il paroît même que dans le grec moderne on joint quelquefois les deux mots καὶ & νὰ, comme dans cette

expreſſion, que Portus rapporte dans ſa Grammaire, ἔδοντας χαὶ νὰ γελάσω. Page 74.

Quoi qu'il en ſoit du ſentiment de M. Simon ſur l'emploi du mot χαὶ, il faudroit conſulter les livres écrits en langue grecque vulgaire, pour en tirer des exemples; mais en attendant, le préjugé doit être en ſa faveur. Car on ne doit point le ſoupçonner d'avoir avancé ſans autorité que notre relatif françois *que*, après un verbe, étoit ſouvent exprimé par χαί.

Pour ce qui eſt de νὰ, abrégé d'ἵνα, M. Bonamy renvoie à la grammaire de Portus, Grec d'origine, & qui poſſédoit bien l'ancienne langue grecque. Il dit que νὰ eſt abrégé d'ἵνα, & que la conjonction νὰ demande toûjours après elle le ſubjonctif, comme ἵνα, dont elle eſt dérivée. On en trouvera par-tout des exemples, dans les dictionnaires de Portus & du P. Thomas de Paris; M. Bonamy s'eſt contenté d'en rapporter un, tiré d'une lettre en langue vulgaire, écrite par Jean Monomaque à Catherine, Impératrice de Conſtantinople, où il la prie de faire en ſorte que l'Empereur expédie promptement une affaire: δέομαι σοῦ δουλικῶς... τὴν βασιλείαν σου... νὰ εὐεργετήσης τὸν αὐθέντην τὸν βασιλέα, &c. Cette lettre eſt dans le recueil des chartres que M. du Cange a mis à la fin de l'hiſtoire de Villehardouin. Page 158. Page 50.

Enfin le quatrième exemple que M. Simon rapporte, pour prouver la conformité de notre François avec le grec vulgaire, eſt la manière dont cette dernière langue exprime les pronoms relatifs: ὁποῖος, par exemple, dit-il, ne peut être autre choſe que le *il quale* des Italiens, ou *lequel* des François; & c'eſt ainſi qu'ils diſent, τὰ λόγια τὰ ὁποῖα, *le parole le quali*, les paroles leſquelles. Ils ne connoiſſent point, ſelon Portus, l'ancien relatif ὅς, ἥ, ὅ, à la place duquel ils ſe ſervent toûjours d'ὁποῖος, ὁποῖα, ὁποῖον: ainſi pour dire, *j'ai vû Pierre à qui j'ai parlé*, ils ne diſent point εἶδα τὸν Πέτρον ὃν ἐμίλησα, mais τοῦ ὁποίου ἐμίλησα.

M. Bonamy, au reſte, laiſſe à ceux qui ſont habiles dans la langue grecque, à décider ſi M. Simon a bien choiſi ſes exemples, pour prouver non ſeulement la conformité du grec

vulgaire avec notre François; mais encore sa dissemblance avec le génie de l'ancienne langue grecque.

NOTICE

D'un manuscrit François conservé dans la bibliothèque de Sorbonne.

DANS le nombre des manuscrits donnés à la maison de Sorbonne par le cardinal de Richelieu, on trouve ceux de plusieurs ouvrages anciennement composés ou traduits en langue Françoise. Un des plus anciens & des plus singuliers, indépendamment de la date, est celui dont nous allons donner la notice abrégée d'après un Mémoire de M. Lévesque de la Ravalière. C'est un in-folio écrit sur vélin, couvert de maroquin rouge, aux armes du Cardinal, ayant pour date l'an M. CC. qui se lit à la fin de la dernière page. Ce qu'il contient n'est pas un seul & même ouvrage, mais un recueil de pièces, six desquelles sont en vers & les autres en prose: elles sont originairement latines pour la pluspart, mais traduites depuis en françois, composées en différens temps par différens auteurs, dont quelques-uns sont connus & les autres ignorés. Telle est l'idée qu'on prend de cet assemblage au premier coup d'œil. Entrons dans le détail.

Lû le 1.er août 1749.

Ce recueil est du nombre de ceux où les continuateurs de Bollandus trouveroient abondamment de quoi puiser, & peut-être encore plus de quoi exercer la sévérité de leur critique. Ce sont des vies de Saints, composées dans des siècles où la légende étoit prise pour l'histoire. Jugeons par ce seul titre de l'esprit dans lequel on doit les lire, & du choix que la saine érudition peut y faire. Mais tels que sont ces monumens historiques, altérés par des fables & défigurés par les traits d'une ignorance superstitieuse, ils ont néanmoins un mérite réel pour quiconque les envisageant sous leur véritable point de vûe, s'attache à la peinture fidèle que les hagiographes tracent ordinairement, sans le vouloir, des

mœurs de leur pays, & des uſages de leur propre ſiècle, & par ce moyen fait y recueillir une infinité de faits anecdotes, mais étrangers à l'objet de ces écrivains, & conſervés par eux à leur inſu, dans la foule de ceux dont ils ſongeoient uniquement à tranſmettre le ſouvenir. Avec ce diſcernement éclairé, qui néglige les détails frivoles & rejette les menſonges, un critique impartial a ſouvent fait dans ces volumineuſes compilations, des découvertes auſſi intéreſſantes dans leur genre, que Virgile en faiſoit dans les chroniques des annaliſtes Romains. Combien de traits appartenans ou relatifs à l'hiſtoire, mais dont elle ne s'étoit pas chargée, nous ont été tranſmis par les Légendaires & les Romanciers, deux claſſes d'auteurs comparables à bien des égards en bien & en mal! Mais en vain ſeroient-ils dépoſés dans ces ténébreuſes archives, ſi l'intrépide curioſité de quelques Savans ne les arrachoit à l'oubli, & ne les rendoit pour ainſi dire au jour, en les dégageant de cet alliage qui les offuſque & les déguiſe même quelquefois. En jouiſſant du fruit de leurs veilles, du moins ſachons-leur gré de leur courage & de la patience avec laquelle ils ont prodigué leurs jours à des recherches obſcures, mais utiles, & pour leſquelles à peine daigne-t-on ſouvent entendre leur apologie, loin de leur accorder les éloges qu'ils méritent. Mais le ſens eſt rare, & l'eſprit commun; & le moyen qu'un bel eſprit ſuperficiel ſe refuſe un mot qu'il croit plaiſant? C'eſt ainſi néanmoins qu'on parvient inſenſiblement à décréditer des études ſérieuſes, & à jeter un ridicule apparent ſur les ouvrages recommandables & précieux à la république des Lettres. Eſt-il donc ſi difficile d'être équitable, & prendrons-nous toûjours le goût particulier pour la règle commune? N'eſt-il point de milieu entre l'enthouſiaſme ou le mépris, & faut-il dédaigner tout ce qu'on n'admire pas? Dans les genres brillans, il eſt juſte d'apprécier les ouvrages par ce qu'ils valent, beaucoup plus que par ce qu'ils ont coûté; c'eſt la meſure des talens. Mais en tout autre cas, jugeons moins du mérite des entrepriſes par le ſuccès que par le but; calculons les efforts; & nous croirons devoir

ſouvent notre ſuffrage à des travaux dont l'objet peut, s'il eſt bon, avoir droit à notre eſtime, quand il ne ſeroit pas de nature à nous intéreſſer.

Après cette digreſſion, ſi néanmoins c'en eſt une dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres, où la Raiſon peut & doit proteſter ſans ceſſe en faveur de l'érudition, revenons à la notice du manuſcrit de Sorbonne, qui nous a ſervi d'occaſion, ou, ſi l'on veut, d'un prétexte que cependant nous ne cherchions pas.

Ce manuſcrit eſt donc un recueil de cinquante-neuf vies de Saints & Saintes qui, dans les différens ſiècles de l'Egliſe, ont ſignalé, les uns leur doctrine par l'apoſtolat, les autres leur foi par le martyre, d'autres enfin leur vertu, ſoit dans le monde, ſoit dans la retraite par la pratique de tous les préceptes & les conſeils du Chriſtianiſme. A la tête des Apôtres ſont S.t Pierre & S.t Paul; les autres, à l'exception de S.t Matthieu, paroiſſent ſucceſſivement, avec pluſieurs des prédicateurs de l'Evangile, comme S.t Ignace, S.t Denys, S.t Grégoire, S.t Martin de Tours, S.t Martial de Limoges, S.t Hilaire de Poitiers; des Vierges, comme S.te Agnès & S.te Cécile; des Solitaires, comme S.t Paul hermite & S.t Antoine, des Papes, des Abbés, des Prélats. Toutes ces différentes vies ſe trouvent entre-mêlées ſans méthode, & ſans égard ſoit à la ſuite des dates, ſoit au rang de divers ordres de Saints: Apôtres, Evangéliſtes, Martyrs, Confeſſeurs, Vierges, Femmes, Moines, tous s'entreſuivent indiſtinctement; S.t Jacques eſt auprès de S.t Laurent, S.te Bathilde Reine paſſe avant S.t Arnould. Plus bas on revient à S.t André, puis à S.t Denys; S.t George eſt avec S.t Barthelemi, S.t Etienne avec S.te Cécile; enfin cette liſte nombreuſe & confuſe eſt fermée par les noms de S.te Catherine & de S.te Marie Egyptienne.

Mais ce deſordre n'eſt pas la ſeule ſingularité de la compilation dont il s'agit. S'attendroit-on à trouver au milieu de tous ces actes de Saints, trois pièces de vers, qui, quoique morales, n'ont avec le reſte qu'un rapport indirect.

La

La première est une suite de quarante-huit stances sur la mort, placées dans le volume, entre la vie de S.t Martial *Apôtre*, & celle de S.t George *Martyr*. Elle a pour titre, *Chest li livre de le mort.*

La seconde est le roman des amours & de la conversion d'un Chevalier: elle est intitulée, *Chest de l'aventure au Chevalier.*

La troisième, dans le même goût que la précédente, est encore une histoire pieusement galante, ayant pour titre: *Chest li miracle du Clers de Roen.*

Ces deux dernières rejetées à la fin du manuscrit, y précèdent les vies des deux Saintes par lesquelles nous avons dit que le recueil se terminoit.

Observons encore que dans le nombre des vies de Saints & de Saintes, il s'en trouve trois écrites en vers, savoir, les deux dernières que nous venons de nommer, & celle de S.te Thasie. Le reste est en prose.

Au bas de la dernière page, on lit en caractères du même temps & de la même main que le corps entier du livre, ces mots qui en donnent l'époque, *explicit iste liber ann. M. CC.*

M. Lévesque ne doute pas que la plupart de ces vies ne soient des traductions d'actes des mêmes Saints, précédemment écrits en latin. Le plus moderne d'entre eux est, selon lui, S.t Gilles Abbé qui vivoit dans le IX.e siècle. Ni tous les originaux ensemble, ni toutes les traductions à la fois ne sont séparément des ouvrages d'un seul & même auteur: on y reconnoît aisément différentes mains par la différence du style & du langage. Vainement chercheroit-on à donner une liste de tant d'auteurs anonymes, & à leur assigner à chacun ce qui leur appartient; ce seroit une entreprise impossible, & dont le succès même, au cas qu'on pût l'espérer, compenseroit mal la peine & l'ennui. Mais ce que la critique ne doit ni desirer ni prétendre à l'égard de tous ces écrivains, elle peut l'essayer utilement sur quelques-uns que M. Lévesque croit reconnoître dans la foule des autres. Il en distingue quatre, Alfrius, Lambert de Liége, Hélinan moine

de Froidmont, & Thibaut de Vernon chanoine de Rouen.

1.° Alfrius, le premier de ces quatre écrivains, est cité dans l'histoire de la maison de Guines, d'après la chronique de Lambert d'Ardres, comme ayant traduit, dans le XII.e siècle, une vie de S.t Antoine, que M. Lévesque pense être celle du recueil dont il s'agit.

2.° Lambert de Liége est, selon toute apparence, le traducteur de la vie de la reine S.te Batilde épouse de Clovis II fils de Dagobert, insérée dans le même recueil. M. Lévesque adopte en ce point le sentiment de M. l'abbé Lebeuf qui, dans son Mémoire *sur les plus anciennes traductions Françoises*, attribue à Lambert de Liége cette traduction de la même vie, dont il cite un autre exemplaire séparé, faisant aussi partie des manuscrits de Sorbonne. Remarquons en passant que l'auteur de cette vie de S.te Batilde, originairement écrite en latin, se dit presque contemporain des faits qu'il rapporte; car après avoir cité quelques traits de l'histoire de S.te Clotilde épouse de Clovis I, & de S.te Radegonde femme de Clotaire, il ajoûte qu'il parlera plus au long de S.te *Baltet, parce quele fut plus à notre tems, & que nous veismes & oismes plus de se vie que des vies des aultres :* ce sont ses termes, tels que les a rendus le traducteur. Cependant, quoique cet historien ne fût pas éloigné du temps qu'il décrit, nous ne lui devons pas, dit M. Lévesque, une confiance à beaucoup près sans réserve, du moins pour ce qui concerne le règne de Dagobert, dont il a supposé, sans preuve & contre l'autorité de tous les monumens, un pélerinage à Jérusalem.

Mém. de l'Acad. t. XVIII, p. 727.

3.° Hélinan, moine de Froidmont, est sans contredit l'auteur des quarante-huit stances citées sous le nom de *li livre de le mort.* C'est lui dont Loysel a parlé fort au long dans un de ses ouvrages. « Du temps des rois Louis VII & » Philippe Auguste, dit cet écrivain, Hélinan, natif du pays » de Beauvais, fut un poëte instruit en poësie latine & fran- » çoise. Vincent de Beauvais, son compatriote & contempo- » rain, a dit qu'il avoit été également pieux & éloquent, qu'il

Loysel, Mém. de Beauvais, p. 196.

avoit composé dans la langue vulgaire avec autant d'utilité «
que d'élégance, *les vers sur la mort*, qu'on lisoit publique- «
ment ». Il a marqué son décès à l'an 1209.

Loysel fit imprimer en 1594 ces stances d'Hélinan sur la mort, avec une lettre au président Fauchet.

4.° Thibaut de Vernon chanoine de Rouen, qui écrivoit vers le milieu du XII.ᵉ siècle, est le quatrième que nomme ici M. Lévesque. Fondé sur ce qu'un auteur contemporain de ce Thibaut a dit de lui, *qu'il avoit traduit en langue vulgaire, avec élégance, les vies latines de plusieurs Saints*, il lui attribue la traduction d'une partie de celles du recueil. Si ce panégyriste du style de Thibault de Vernon avoit nommé quelques-uns des Saints dont il avoit traduit la vie, nous pourrions substituer l'assertion à la conjecture, en comparant les titres donnés par cet écrivain avec ceux des vies du recueil. Mais il s'exprime d'une façon vague; ce qui nous laisse dans l'incertitude, & nous empêche de rien assurer en général sur toutes ensemble, & plus encore d'en désigner aucune en particulier. Seulement il est vrai-semblable que Thibaut de Vernon ayant fait dans le XII.ᵉ siècle un ouvrage en langue vulgaire, pareil à celui que nous offre ce recueil, dont l'époque est la même, le plus grand nombre de ces vies de Saints est de celles qu'il traduisit.

Act. Benedict. sæcul. III, P. I, p. 339.
Hist. Littér. de France, t. VII, p. 512.

Une seconde raison fortifie l'induction que M. Lévesque tire de la ressemblance des deux ouvrages en faveur de leur identité; c'est la rencontre qu'il a faite dans le même manuscrit, de la pièce intitulée, *Li miracle du Clers de Roen*, qui s'y trouve confondue, sans doute parce qu'elle est de la même main. Ce Clerc ne seroit-il pas Thibaut de Vernon lui-même? M. Lévesque le soupçonne; il pense que le Chanoine auroit fort bien pû faire allusion à sa propre histoire dans ce petit roman, & s'y peindre sous le nom emprunté d'un Clerc. Ce Clerc, suivant le conte, s'étoit voué pour toûjours à la Vierge; mais épris d'un amour subit pour une jeune Demoiselle, il oublie ses vœux & songe à l'épouser. Là-dessus soudaine apparition de la Vierge, qui lui reproche

ſon infidélité. Le Clerc, pénétré d'un humble repentir, s'engage par un nouveau ſerment au ſervice de la mère de Dieu.

Le conte de l'*aventure au Chevalier* eſt du même genre, & pourroit bien avoir le même auteur que le précédent. Un Chevalier, amant paſſionné d'une Dame inflexible, eſt payé par des rigueurs; rebuté d'une maîtreſſe ingrate, il porte ſes ſoupirs & ſes vœux aux pieds de la Vierge, qui daigne les accepter, reçoit ſon hommage, & le guérit de ſa paſſion malheureuſe. Cette pièce eſt en vers de huit ſyllabes: M. Léveſque en cite cinq pour donner une idée des autres, ſur-tout par rapport à la verſification de ce temps-là.

Pour ce vous vüel dire & conter
Un bien, que j'ois raconter,
D'un Chevalier qui étoit pris
D'amors, & ſi fort entrepris
Qu'il n'en povoit être livrés [a].

[a] Délivré.

A la ſuite de ces vers il en tranſcrit huit autres, tirés du même recueil. C'eſt de la vie de S.[te] Thaſie, écrite en vers de douze ſyllabes, diviſés par ſtrophes de quatre, dont les rimes ſont maſculines, & toûjours les mêmes dans chaque ſtrophe.

Qui dex done droit ſens, certes moult peut hair
Ices oevres qui ſont l'ame du corps partir.
C'eſt dure departie, qui l'ame fait morir
Et tormens en enfer, ſans nule fin norir.

Qui des peines d'enfer ſcet ances [b] *ſermoner,*
Il puet les devoiés à voie ramener:
Si com vous puis dire, ſel voler eſcouter,
Dame entendez-moi, je veul à vos parler.

[b] Ainſi.

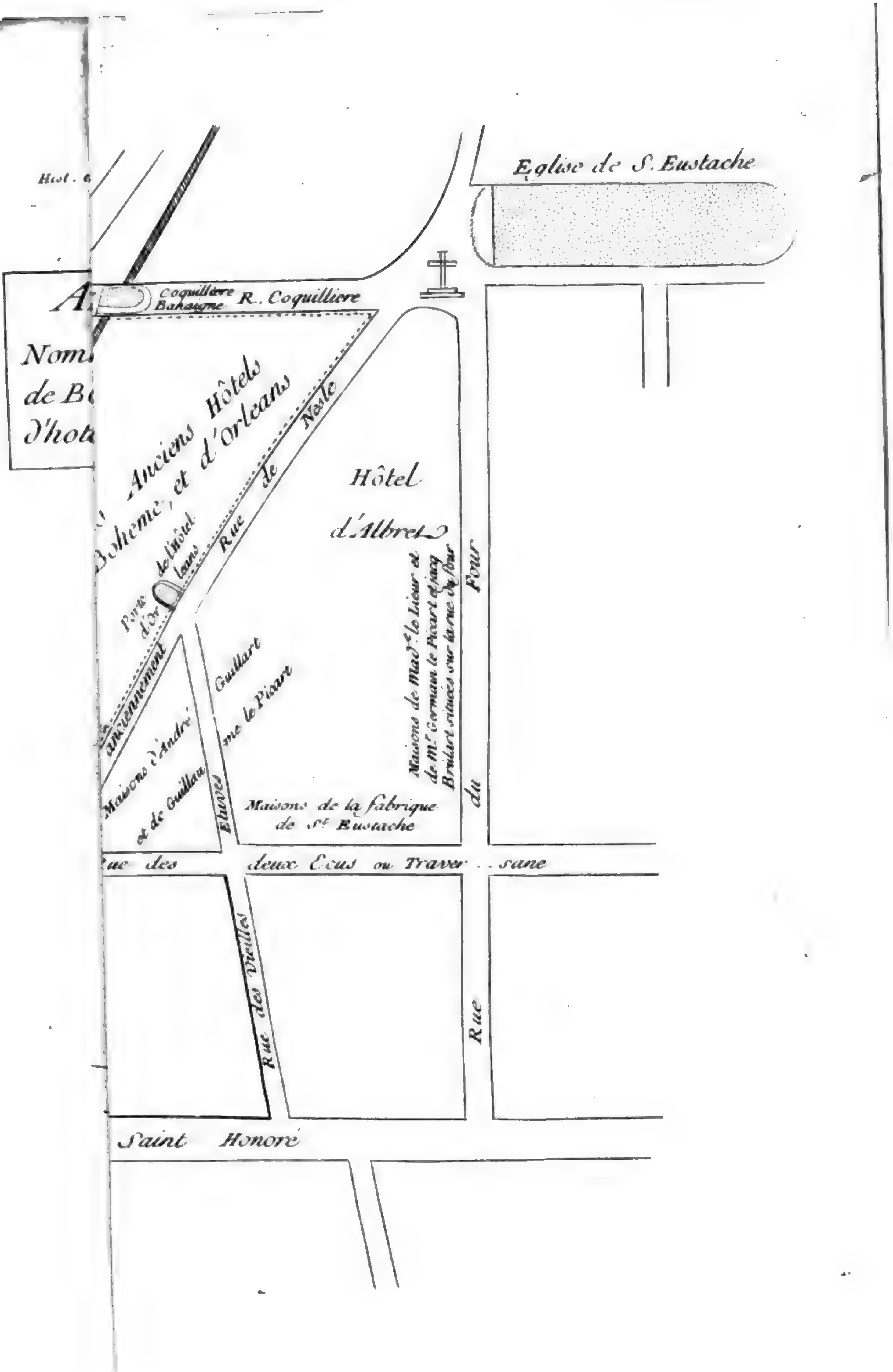
Pour peu qu'on ait les premières notions des règles que notre poëſie Françoiſe ſe preſcrit aujourd'hui pour la rime, la

mesure, les élisions, les rencontres des voyelles & la chûte des hémistiches, on apercevra d'un coup d'œil toutes les différences de cette ancienne versification, aussi libre, aussi irrégulière, mais en même temps aussi dépourvûe d'harmonie que la moderne est harmonieuse & réglée.

M. Lévesque termine sa notice par une réflexion générale, applicable à toutes les parties de ce recueil. La plusspart de ces traductions, faites sous le règne de Philippe Auguste, paroissent écrites dans un langage moins barbare, & s'il l'ose dire, plus françois que l'histoire de la prise de Constantinople, composée vers l'an 1207, par Geoffroi de Villehardouin. D'où peut venir cette différence? pourquoi la langue de Villehardouin étoit-elle plus grossière que celle d'auteurs ses contemporains, ou même un peu plus anciens que lui? C'est, répond M. Lévesque, que Villehardouin faisoit depuis long-temps son séjour dans un pays étranger, loin de la France & de la Capitale, où l'on commençoit à faire des efforts pour écrire plus correctement. Cet historien avoit passé sept ans à la Cour des empereurs de Constantinople; & ce fut à Venise qu'il composa son ouvrage.

DESCRIPTION HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DE L'HÔTEL DE SOISSONS.

LES gens de Lettres ſont curieux de connoître les anciennes villes de l'Aſie, de la Grèce, de l'Italie : ils font des recherches ſur leur ſituation, leur étendue, leurs places publiques, leurs temples & les édifices qui les ont rendues célèbres dans l'antiquité. M. Bonamy lui-même, auteur du Mémoire dont nous allons donner l'extrait, a donné un plan particulier de la ville d'Alexandrie, de ſes rues, de ſes ports & de ſes principaux quartiers, pour faciliter l'intelligence des attaques par mer & par terre, que Céſar eut à ſoûtenir pendant qu'il y étoit aſſiégé par les Egyptiens. Pourquoi, dit-il, n'aurions-nous pas la même curioſité pour la ville de Paris, qui nous intéreſſe bien plus que toutes les autres villes de l'Univers ? Elle ſubſiſte à la vérité ; mais elle a éprouvé des changemens ſi conſidérables, non ſeulement par rapport aux agrandiſſemens ſucceſſifs de ſes différentes enceintes, mais encore dans l'intérieur de ſes quartiers, que l'on a ſouvent bien de la peine à retrouver l'ancien Paris dans le nouveau. Ce ſeroit donc un ouvrage intéreſſant & utile de marquer ſur un plan moderne de Paris, tous les changemens qui s'y ſont faits. On en pourroit compoſer trois qui repréſenteroient Paris tel qu'il étoit ſous le règne de S.t Louis & de Philippe le Bel, ſous Charles VI & Charles VII & ſous Louis XIII. Les plans du Commiſſaire de la Mare ne peuvent faire illuſion qu'aux perſonnes qui n'ont point fait une étude particulière de la topographie de Paris. Ils ſont en général remplis de fautes, & tous peu exacts dans les détails. Celui qui a été gravé ſous Charles IX eſt le ſeul qui puiſſe nous faire reconnoître l'ancien état de notre Capitale. Nous y voyons Paris tel qu'il étoit ſous



Eglise de S. Eustache
Coquilliere
Banaigne
R. Coquilliere
Anciens Hôtels
Boheme, et d'Orleans
Rue de Nesle
Hôtel
d'Albret
Porte de l'Hôtel d'Orleans
anciennement
Maisons d'André
et de Guillau
Guillart
me le Picart
Etuves
Maisons de Mad.e le Lieur et de M.r Germain le Picart et Jacq Bruliart situées sur la rue du four
Rue du Four
Maisons de la fabrique
de S.t Eustache
Rue des deux Ecus ou Traversane
Rue des Vieilles
Rue
Saint Honoré

François I.er mais cette ville n'avoit pas beaucoup changé depuis Charles V; & en remontant aux siècles précédens, il ne seroit pas difficile de découvrir les lieux dont il est fait mention dans un grand nombre de titres qui nous restent du règne de S.t Louis.

La destruction totale de l'hôtel de Soissons va bien-tôt nous dépayser dans notre propre ville par les rues nouvelles & les bâtimens qui en couvriront le terrein. Dans quelques siècles on cherchera l'emplacement de cette maison célèbre, qui a fait autrefois un des embellissemens de Paris, qui a subsisté depuis le XII.e siècle, & qui a été la demeure des plus grands Princes, soit François, soit étrangers. M. Bonamy, pour épargner à la postérité des recherches fatigantes & souvent infructueuses, a voulu fixer dans ce Mémoire le plan de cet Hôtel, & faire connoître en détail les vicissitudes par lesquelles il a passé. Il en donne deux plans; l'un nous retrace la figure du terrein que cet Hôtel occupoit sous Charles V & Charles VI; l'autre est celui de Gomboust, devenu rare, & dont l'exactitude fait le mérite: il fut dessiné en 1650; c'est l'état où cette maison étoit depuis que Catherine de Médicis en eut fait l'acquisition.

Cet hôtel a été connu sous différens noms; 1.° sous celui d'hôtel de Nesle; 2.° de Bahaigne, Behaigne ou Bohême; 3.° sous le nom d'Orléans; 4.° sous celui d'hôtel de la Reine, depuis Catherine de Médicis; 5.° enfin sous celui d'hôtel de Soissons, depuis que Charles de Bourbon, comte de Soissons, l'eut acquis en 1604 pour la somme de cent mille francs.

Pour avoir une connoissance exacte de ce canton de Paris, il faut remarquer 1.° que l'enceinte de Philippe Auguste passoit sur le jardin de l'hôtel de Soissons, tout au long de la rue de Grenelle, & venoit aboutir à une porte de la ville, qu'on appela dans les premiers temps *Porte S.t Honoré*, & qui étoit précisément vis-à-vis de l'endroit où est maintenant le portail de l'église des Pères de l'Oratoire: cette porte étoit accompagnée de deux tours que Philippe Auguste donna en

1217 à Foulques de Compiegne son Sergent, à condition de les conserver en bon état.

2.° Il faut faire attention que la rue d'Orléans qui aboutit aujourd'hui à la rue des Deux-écus, traversoit le jardin de l'hôtel de Soissons, & s'étendoit jusqu'à la rue Coquillière.

3.° Enfin que la rue des Vieilles-étuves qui se termine à présent à la rue des Deux-écus, passoit au-delà & aboutissoit à la rue d'Orléans ou plustôt de Nesle; car jusqu'en 1388 cette rue n'est connue que sous ce dernier nom dans tous les titres.

Venons maintenant au détail de ce qui concerne l'hôtel de Soissons. Son premier nom est celui de Nesle, il appartenoit sous le règne de Louis VIII à Jean II seigneur de Nesle & châtelain de Bruges, l'un des plus puissans seigneurs du Royaume, dont l'oncle Raoul de Nesle fut comte de Soissons, & le neveu Jean comte de Ponthieu. Ce fut ce Jean II qui donna occasion au fameux Arrêt de l'an 1224, qui adjugea aux premiers Officiers de la maison du Roi, savoir, le Chancelier, le Connétable, le Bouteiller & le Chambrier, le droit de siéger avec les pairs de France dans les affaires concernant les Pairies. Comme Jean de Nesle n'eut point d'enfans de sa femme Eustache de Saint-Paul fille de Hugues Camp-d'Avènes comte de Saint-Paul, il céda, conjointement avec elle, son hôtel de Nesle à S.t Louis & à la reine Blanche par des Lettres de l'an 1232, qui sont dans le trésor des chartres. Elles sont intitulées ainsi: *Litteræ Johannis domini Nigellæ, & uxoris ejus de quitatione domûs Parif. quæ dicitur Nigella;* mais dans le corps de la lettre ils ne l'appellent que leur maison de Paris. S.t Louis, par des lettres datées de Melun au mois de novembre de la même année, céda tout le droit qu'il pouvoit avoir sur cette maison à la reine Blanche sa mère qui y mourut en 1252. Le Roi dit dans ses lettres de donation, que cet Hôtel étoit situé dans la censive de l'évêque de Paris. Le P. Simplicien, d'après André du Chesne, a confondu l'hôtel de Nesle de la rue Coquillière, avec celui du même nom si célèbre

célèbre dans notre hiſtoire, & ſitué où eſt maintenant l'hôtel de Conti. Ce dernier a toûjours retenu ſon ancien nom de Neſle, juſqu'à ce que Louis de Gonſague, duc de Nevers, le fit abattre pour conſtruire un nouvel hôtel qu'il appela l'*hôtel de Nevers*, & qui ſubſiſte en grande partie dans l'hôtel de Conti.

Quant à l'hôtel de Neſle de la rue Coquillière, il ne conſerva pas ſon nom ſi long-temps. Tandis qu'il l'eut, on nomma toûjours la rue qui y conduiſoit la rue de Neſle; elle ne prit celui d'Orléans que lorſque les ducs d'Orléans furent propriétaires de l'hôtel de Neſle. Il appartint à nos Rois juſqu'en $\frac{1296}{1297}$ que Philippe le Bel en fit don à ſon frère Charles comte de Valois, d'Anjou & d'Alençon par ſes lettres du 5 janvier. Il paſſa enſuite à Philippe de Valois ſon fils, & ce fut au commencement de ſa régence qu'il le donna à Jean de Luxembourg roi de Bohème, fils de l'empereur Henri VII, par des lettres données au Louvre lez-Paris, au mois de février $\frac{1327}{1328}$. Ces lettres qui ne ſont imprimées nulle part, ſe voient au tréſor des chartres. Elles ſont curieuſes, en ce qu'on y voit un régent de France traiter un roi de Bohème comme s'il avoit été ſon vaſſal.

« Philippe Cuens de Valois & d'Anjou, régens les royaumes de France & de Navarre, faiſons ſçavoir à tous « préſent & avenir, que nous, de notre propre libéralité, avons « donné & donnons à noble Prince notre très-chier & féal « Jehan roi de Bahaigne, & à ſes hoirs nez & à neſtre, deſ- « cendans de droite ligne de ſon propre cors, héréditablement « & perpétuellement, notre meſon qui eſt dicte Néelle, ſeent « à Paris entre la porte S.t Honoré & la porte de Mont- « martre, enſemble tous nos jardins & les appartenances tenans « à ladicte maiſon, ſans riens retenir à nous en poſſeſſion ne « en propriété, excepté la juſtice de la Souveraineté, laquelle « nous réſervons & retenons par-devers nous; & pour que ce « ſoit ferme choſe & eſtable, nous avons fait mettre en ces « préſentes lettres notre ſcel, duquel nous uſions avant que le « gouvernement deſdicts Royaumes nous veniſt, &c. »

Ce fut alors, pour la première fois, que cet hôtel changea de nom, & qu'on ne l'appela plus que l'hôtel de Bahaigne, Behaigne ou Bohème; & comme l'on avoit ouvert environ dans ce temps-là une porte dans l'enceinte de Philippe Auguste, au bout de la rue Coquillière, à peu près dans l'endroit où nous avons vû la chapelle de la Reine, on nomma cette nouvelle porte la porte de Bahaigne.

Jean roi de Bohème, qui épousa en secondes nôces Beatrix de Bourbon, fut toûjours fort attaché à la France; & pendant d'assez longs séjours qu'il fit à Paris, il n'y eut pas d'autre demeure que son hôtel de Bohème. On sait qu'il fut tué en 1346 à la bataille de Creci où il combattit vaillamment, quoiqu'il eût presque perdu la vûe d'un reste de poison qu'on lui avoit donné autrefois en Italie, lorsqu'il y faisoit la guerre avec son père.

Sa fille Bonne de Luxembourg avoit épousé Jean duc de Normandie, & ce fut par son mariage avec ce Prince que l'hôtel de Bohème revint à la Couronne. Jusqu'alors il n'avoit pas occupé un aussi grand emplacement qu'il fit dans la suite: le principal corps-de-logis étoit situé dans la rue de Nesle, vers la rue Coquillière; les cours & les jardins étoient renfermés entre l'enceinte de Philippe Auguste à l'occident, la rue de Nesle ou d'Orléans à l'orient, & la rue Coquillière au nord. Mais cet hôtel n'occupoit pas tout ce terrein; car, sans parler de quelques maisons du côté de la rue des Deux-écus, il y en avoit encore d'autres du côté de la rue Coquillière, qui n'en firent partie que quelque temps après. De l'autre côté de la rue d'Orléans étoit l'hôtel d'Albret, où demeura le Connétable de ce nom, & qui subsista jusqu'à ce que Catherine de Médicis l'acquit en 1574. L'hôtel de Bohème étoit dans cet état, lorsque le roi Jean le céda en pur don à Amédée VI comte de Savoie, en augmentation du vicomté de Maulevrier que les prédécesseurs de ce Prince avoient possédé à condition d'en faire hommage lige au Roi, & c'étoit à la même condition qu'on lui donna l'hôtel de Bohème; c'est ce que nous apprenons du traité fait le 5

janvier $\frac{1355}{1356}$ entre le roi Jean, Charles ſon fils Dauphin, & Amédée VI. Ce traité eſt imprimé parmi les preuves de l'hiſtoire généalogique de la maiſon de Savoie, par Guichenon, & dans le corps diplomatique de Dumont.

L'hôtel de Bohème ne paſſa pas au ſucceſſeur d'Amédée VI, conformément au traité; & M. Bonamy avoue qu'il n'en ſait pas la raiſon. Louis duc d'Anjou fils du roi Jean, étoit en poſſeſſion de l'hôtel de Bohème, lorſqu'il mourut en 1384, & ce fut de ſa veuve Marie de Châtillon, dite de Blois, que Charles VI l'acheta moyennant douze mille francs, & qu'il en fit préſent en 1388 à ſon frère Louis duc de Touraine & depuis duc d'Orléans. Il ordonna en même temps qu'on donnât cinq cens francs à l'évêque de Paris pour les lods & ventes de cet hôtel qui étoit dans ſa cenſive.

Ce fut alors qu'il quitta le nom d'hôtel de Bahaigne ou de Bohème, pour prendre celui d'Orléans. La rue de Neſle prit auſſi le même nom. Juſqu'à ce temps-là l'hôtel de Bohème avoit été renfermé entre la rue de Neſle, & l'enceinte de Philippe Auguſte du côté de la rue de Grenelle, & ce fut auſſi dans cet emplacement que les principaux bâtimens reſtèrent. Ce Prince s'y trouvant trop reſſerré, réſolut d'acquérir des maiſons ſituées du côté de la rue Coquillière, & à l'oppoſite vers la rue des Deux-écus: il obtint de Charles VI un ordre pour la deſtruction de l'enceinte de Philippe Auguſte, qui fut abattue, à la réſerve d'une partie qui tenoit à la porte de Bahaigne ou Coquillière, & de deux tours du côté de la rue S.t Honoré. Il y joignit encore l'hôtel du Grand-maître des Arbalêtriers, ſitué ſur la rue de Grenelle; de ſorte que cette portion de l'hôtel d'Orléans s'étendoit en largeur depuis la rue d'Orléans juſqu'à la rue de Grenelle; & en longueur, depuis la rue Coquillière juſqu'au derrière des maiſons qui bordoient la rue S.t Honoré; car la partie de la rue des Deux-écus qui aboutit à la rue de Grenelle, n'étoit pas encore ouverte. Ce fut donc ſur cet emplacement que le duc d'Orléans fit conſtruire de nouveaux appartemens & de grandes

galeries accompagnées de cours & de jardins; c'étoit auſſi de ce côté qu'étoient l'échanſonnerie, la fruiterie, la panneterie & les cuiſines de ce Prince.

Juſqu'au règne de Louis XII, cet hôtel fut toûjours la maiſon que les ducs d'Orléans affectionnèrent davantage pendant leur ſéjour à Paris. Ce fut dans cet hôtel que Valentine de Milan reçut les Seigneurs attachés à la maiſon d'Orléans, qui vinrent lui faire offre de leur ſervice pour tirer vengeance du cruel aſſaſſinat de ſon mari. Son fils Charles & ſon petit-fils Louis duc d'Orléans, depuis roi de France, furent ſucceſſivement propriétaires de cet hôtel dans l'état où il étoit ſous Charles VI; mais Louis duc d'Orléans, avant que d'être parvenu à la Couronne, en fit quelques démembremens.

Un Cordelier nommé Jean Tiſſerand, dont les auteurs de ce temps relèvent l'éloquence, avoit converti, par ſes prédications pathétiques, un grand nombre de femmes débauchées: il leur fallut une retraite qui les mît à l'abri des tentations & de la rechûte. Le duc d'Orléans, touché de la ferveur de leur converſion, crut devoir leur ouvrir ſon hôtel pour contribuer à cette bonne œuvre; ce fut par ce motif qu'il leur céda en 1492 la partie qui étoit ſituée entre la rue d'Orléans & la rue S.t Honoré. On y bâtit un monaſtère où ces femmes furent renfermées au nombre de deux cens. C'eſt cette maiſon que pendant quatre-vingts ans on a connue à Paris ſous le nom de filles repenties ou filles pénitentes. Le duc d'Orléans, devenu roi, céda encore à Pierre le Brun ſon valet de chambre, & à Robert de Framezelles Chevalier, ſon Chambellan, quelque portion du terrein de ſon hôtel.

Quelque temps après, Catherine de Médicis fit oublier les noms de Neſle, de Bohème, d'Orléans que cet hôtel avoit ſucceſſivement portés, pour lui donner celui d'hôtel de la Reine. Elle fit changer de face à tout ce qui étoit ſur cet emplacement. Elle acheta en 1574 l'hôtel d'Albret ſitué antre la rue d'Orléans & la rue du Four. Elle fit pluſieurs eutres acquiſitions ſur cette dernière rue, ſur celles de Grenelle, des Deux-écus, d'Orléans & des Vieilles-étuves.

Plusieurs auteurs ont dit qu'on avoit prédit à Catherine de Médicis, Princesse superstitieuse, qu'elle mourroit auprès de S.t Germain sous les ruines d'une grande maison; & que comme elle apprit que le palais des Tuileries qu'elle faisoit alors construire, étoit de la paroisse de S.t Germain-l'Auxerrois, il ne lui en fallut pas davantage pour faire cesser cet ouvrage déjà fort avancé: qu'elle chercha donc un autre emplacement, & que l'hôtel d'Orléans, situé sur la paroisse S.t Eustache, lui parut un lieu plus sûr pour éviter l'effet de cette prédiction funeste.

Ce qui peut rendre ce récit suspect, c'est que nous apprenons par les registres du Parlement, que dans le même temps que Catherine de Médicis achetoit des maisons pour bâtir son hôtel de la Reine, elle en acquéroit aussi pour agrandir son palais des Tuileries, & qu'en 1574 elle acheta entre autres deux maisons où il y avoit des tuileries.

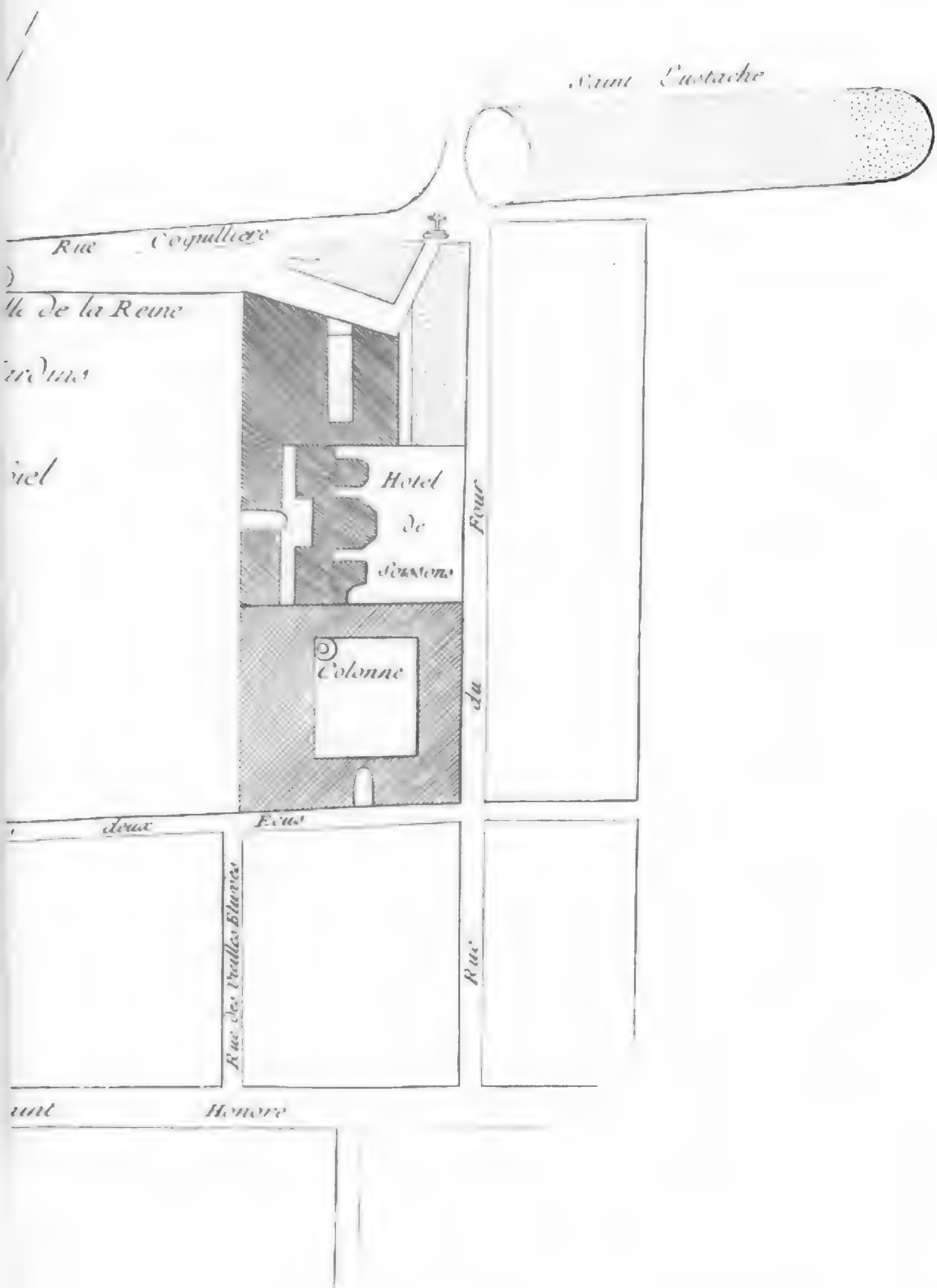
Cette Princesse ne se contenta pas des acquisitions de l'hôtel d'Albret & de plusieurs autres maisons pour étendre son terrein, elle s'empara du monastère des filles pénitentes, fit abattre toutes les maisons qui les environnoient, supprima les portions des rues d'Orléans & des Vieilles-étuves, qui passoient au-delà de la rue des Deux-écus, afin que son hôtel fût borné par cette dernière rue & par celles du Four, Coquillière & de Grenelle. Selon Corrozet, dans ses antiquités de Paris, augmentées par Bonsfons en 1586, ce fut en 1572 que les filles pénitentes sortirent de leur monastère pour aller habiter celui de S.t Magloire, rue S.t Denys, occupé alors par des Bénédictins qui furent transférés à l'hôpital de S.t Jacques du Haut-pas, maintenant occupé par le séminaire des Pères de l'Oratoire. Cette époque donnée par un auteur contemporain, qui demeuroit alors à Paris, est bien plus sûre que celle de Sauval & du P. Félibien.

Dès l'année suivante 1573, Catherine de Médicis fit démolir le monastère, & fit construire sous la conduite de Jean Bullant fameux Architecte, ce superbe hôtel, qu'on n'appela plus que l'hôtel de la Reine; & pour dédommager

le public de la commodité qu'il avoit d'aller à la rue Coquillière par la rue d'Orléans, dont on supprimoit toute la partie depuis la rue des Deux-écus jusqu'à la rue Coquillière, on continua la rue des Deux-écus sur le terrein de l'ancien couvent des filles pénitentes, & on la prolongea jusqu'à la rue de Grenelle, où elle aboutit aujourd'hui.

Tel a toûjours été depuis ce temps-là l'espace du terrein occupé par l'hôtel de la Reine ou de Soissons: son isle étoit formée par les rues du Four, Coquillière, de Grenelle & des Deux-écus. Ce fut toûjours la maison favorite de Catherine de Médicis, où se rendoient souvent ses enfans avec leurs Cours. A sa mort cette Princesse la légua par son testament à sa petite-fille Christine de Lorraine femme de Ferdinand I.er grand duc de Toscane. Mais comme Catherine avoit laissé beaucoup de dettes, on fut obligé de vendre cet hôtel en 1601 à Catherine de Bourbon sœur de Henri IV, & l'une des créancières de la Reine. Après sa mort, arrivée en 1604, Charles de Bourbon comte de Soissons l'acheta, selon Sauval, cent mille livres, & lui donna le nom d'hôtel de Soissons, qu'il a conservé jusqu'à sa destruction, quoiqu'il eût passé dans la maison de Savoie par le mariage de Marie de Bourbon fille de Charles, avec Thomas prince de Carignan & Grand-maître de France.

Je ne dois pas oublier de parler de cette colonne fameuse, bâtie par Jean Bullant, dans un des angles d'une cour de quinze toises en quarré, dont l'entrée étoit sur la rue des Deux-écus. On y montoit par un escalier pratiqué dans l'intérieur de cette colonne. Le haut est terminé par un dôme ou belvédère formé par des cercles ou des barreaux de fer, que la plupart des auteurs ont pris mal-à-propos pour une sphère armillaire, quoique cet assemblage de cercles & de balustrades n'ait rien qui y ressemble. C'étoit-là, dit-on, que Catherine de Médicis se rendoit pour y observer les astres avec ses Astrologues; mais c'est, selon l'apparence, un bruit fondé sur le caractère superstitieux & crédule de cette Princesse, qui n'écoutoit qu'avec trop d'avidité toutes les prédictions



Saint Eustache
Rue Coquilliere
de la Reine
Hotel de Soissons
Colonne
Rue du Four
deux Ecus
Rue des Vieilles Etuves
Saint Honore

des Devins, dont elle avoit toûjours un bon nombre à sa suite.

Les particuliers qui avoient acheté la totalité du terrein de l'hôtel de Soissons pour en démolir les édifices & vendre les matériaux, n'étoient pas dans la disposition d'épargner la colonne: mais le zèle de nos Magistrats municipaux pour la décoration de la Capitale, n'a pû souffrir cette démolition. Le Bureau de la ville, sous la prevôté de M. de Bernage, a fait l'acquisition d'un monument qui, s'il n'est pas comparable aux colonnes Trajane & Antonine, est au moins estimé des connoisseurs, & unique à Paris dans son espèce. Il servira à constater à la postérité l'emplacement d'un ancien hôtel de nos Rois, & des plus grands Princes, qui l'ont habité pendant près de cinq siècles.

NOTICE

D'un livre singulier & rare, intitulé, Dicæarchiæ Henrici regis Christianissimi progymnasmata.

M. SECOUSSE, chargé par ordre du Roi de travailler au recueil des ordonnances de nos Souverains, ne pouvoit manquer de rechercher avec empressement un livre dont le titre annonce, quoiqu'assez obscurément, un essai de législation du roi Henri II. Il l'a trouvé, malgré son extrême rareté; & après une lecture attentive, il a été fort étonné de reconnoître que ce n'est que l'ouvrage bizarre d'un particulier, sans caractère & sans autorité, qui entreprend de faire des loix sous le nom, mais sans l'ordre de son Souverain; & qui établit dans son cabinet une manufacture d'arrêts, dans lesquels il embrasse presque toutes les matières qui sont l'objet de la législation.

Cependant la forme extérieure de cet ouvrage en a imposé à quelques écrivains. M. Brillon, Avocat au Parlement de Paris, a fondu dans son Dictionnaire des Arrêts, comme des

pièces sérieuses & authentiques, toutes celles qui composent ce recueil. Plusieurs autres s'y sont trompés, & entre autres Abel de S.te Marthe, dans un ouvrage intitulé, *Discours au Roi sur le rétablissement de la bibliothèque de Fontainebleau.* Les lettres de Henri II, qu'il donne sous ce titre imposant mais trompeur, *Extrait des ordonnances de Henri II, de l'an 1556, fol. 10*, sont entièrement de la fabrique de l'auteur du *Progymnasmata*, où on les lit en effet au fol. 10. Elles ne se trouvent point dans les registres des ordonnances de Henri II, qui sont au dépôt du Parlement de Paris.

Page 9.

Pour couper la racine à une erreur qui pourroit produire quelques inconvéniens, il suffira de faire connoître l'auteur & le livre, c'est ce que M. Secousse a exécuté, dans un Mémoire dont nous allons donner l'extrait.

Raoul Spifame, Avocat au Parlement de Paris, est l'auteur de cette production singulière. Il tiroit son origine de Barthélemi Spifame, qui ayant quitté Lucques sa patrie vers le milieu du XIV.e siècle, pour venir s'établir en France, laissa de grands biens qu'il avoit acquis par le commerce. Les descendans de ce Barthélemi possédèrent des charges considérables dans la robe & dans la finance. Cette famille a fini dans la personne de Jean Spifame Chevalier, seigneur des Granges, mort en 1643.

Blanchard, généalog. des Maîtres des Requêtes, p. 296.

Notre auteur étoit fils de Jean Spifame seigneur de Passy & de Bisseaux, notaire & secrétaire du Roi & trésorier de l'Extraordinaire des guerres. Il étoit frère de ce Jacques Spifame évêque de Nevers, trop connu par son apostasie & par le dernier supplice qu'il subit dans la ville de Genève.

On ne peut disconvenir que Raoul Spifame n'eût de l'esprit & des connoissances assez étendues; mais l'imagination, qui dominoit en lui, l'a souvent égaré. Ses vûes sont pour l'ordinaire trop hardies, & même extravagantes; elles décèlent une altération d'esprit qui donna lieu à la sentence d'interdiction que les Juges prononcèrent contre lui. De ce cahos informe s'échappent cependant des traits de lumière. Entre les différens projets qu'il a proposés & même réalisés, autant qu'il

V. Progymnasmata.

qu'il étoit en lui, par des arrêts imaginaires, il y en a qui ont été exécutés dans la suite. L'utilité qu'on peut retirer de cet ouvrage, n'est pas entièrement épuisée, & les personnes en place pourroient encore le lire avec quelque fruit; & c'est en cette occasion qu'on peut dire à la lettre qu'*un fou avise quelquefois un sage.*

Donnons quelques exemples, 1.° des arrêts extravagans dont Raoul a rempli son recueil; 2.° de ceux où il se rencontre des vûes utiles, qui ont été réalisées dans la suite par l'autorité publique.

1.° Comme il étoit en procès avec ses frères, il les déchire par-tout, & forge contre eux des arrêts infamans. Il n'épargne pas sa propre fille qu'il deshonore par un autre arrêt supposé. Il se piquoit d'éloquence & de poësie: si l'on peut s'en rapporter à lui, le Parlement rendit un arrêt qui lui défendoit de faire imprimer ses ouvrages de droit & de poësie. Le Roi, de l'autorité duquel Raoul dispose au gré de son imagination, casse l'arrêt du Parlement, permet à Raoul de faire imprimer *ses œuvres oratoires & ses poësies; & pour avoir par lui réparation de ce qu'il se prétend par ledit jugement injurié & scandalisé*, le Roi ordonne que Gilles le Maître (depuis premier Président) qui avoit présidé lorsque cet arrêt du Parlement avoit été rendu, sera ajourné devant lui à certain jour auquel Spifame donnera ses conclusions, & le Maître ses défenses au contraire.

Le Roi, dans d'autres arrêts, le comble de louanges & de faveurs; il le prend sous sa protection & sa sauve-garde; il l'adopte pour son fils par *arrogation civile.* Les Juges du Châtelet & ceux du Parlement, sont par Lettres patentes punis rigoureusement pour les jugemens iniques rendus par eux contre Spifame; il est ordonné que les Lieutenans criminel & particulier seront arrêtés prisonniers, que le Lieutenant civil sera ajourné à comparoître personnellement, pour leur être fait leur procès criminel & extraordinaire. Les Présidens & Conseillers du Parlement ne sont pas mieux traités.

Par d'autres arrêts, la mémoire de son frère aîné Gaillard

Spifame est flétrie; il y est condamné comme un concussionnaire qui, par des rapines soûtenues des falsifications les plus criminelles, a fait périr M. de Lautrec & perdre à la France le royaume de Naples.

Voy. Loysel, opusc. p. 524.

Le discrédit dans lequel Spifame étoit tombé au Palais, & la jalousie contre ses confrères, sur qui il croyoit avoir une grande supériorité du côté des talens & de la science, excitèrent sa bile contre les Avocats. Le vingt-unième arrêt, qui est très-long, est un réglement où le nouveau Législateur s'élève contre leur luxe & contre celui de leurs femmes, & par occasion il fait le même reproche aux Médecins & à leurs épouses. L'arrêt porte enfin que dans le cas où les Avocats ne voudroient pas se soûmettre aux réglemens qui y sont contenus, le Roi abolit l'*état d'Avocat comme superflu & non nécessaire, mais dommageable & pernicieux à sa république & justice, de même que les Médecins furent autrefois chassés de Rome au grand heur & félicité de cette ville, d'autant que ses habitans ne jouirent jamais d'une meilleure santé que depuis l'expulsion des Médecins.*

Si on peut s'en croire sur sa parole, le Parlement lui fit faire défense de venir au Palais, sur peine de prison. Il a inséré dans son recueil un procès-verbal qui contient la signification qui lui en fut faite par l'Huissier en son étude, avec sa réponse en ces propres termes: *La solitude & fuitte du monde ne lui est à rebours, car il a été nourry en ce désert toute sa vie, & y prend grand plaisir & proffit spirituel qui vaut mieux que la fréquentation des compagnies des Praticiens, qui sçavent mieux qu'ils ne font, & convertissent tout leur esprit à questuosité, en quoy il ne les voulsist ressembler. L'on verra que ceux qui lui ont procuré & lui font faire les deffenses susdittes, sont plustôt bannis de sa conversation & compagnie, où ilz se pourroient amender & corriger, que lui de la leur: il entend fuir & contemner ladite assemblée, si elle ne s'estudie de mieulx faire son devoir à la décharge de la conscience du Roy qui s'en attend à eulx.* Il ajoûte qu'*il a assez longuement fréquenté cette Compagnie pour la connoître parfaitement; mesmement*

que la plusspart d'entre eux ont esté ses disciples, ayant mal retenu sa doctrine, & leur servit honneur de se recuire sous son érudition; & pour ce ils perdront beaucoup à sa solitude, les délaissant par faute de le vouloir croire, & déjà errent & n'entendent ce qu'ils font, lui faisant faire les dictes deffenses par ordonnance verbale, sans connoissance de cause, à laquelle il proteste d'y vouloir obéir, nunquam minus solus quàm cùm solus. *Aussi il a pleu au Roy lui dire ce mot, que lorsque tout le monde sera contre lui en cette mauvaise querelle, il sera pour lui contre tous.*

2.° Passons maintenant à quelques exemples où l'on voit que l'esprit égaré de Spifame, en courant après des chimères, a quelquefois rencontré le germe de plusieurs loix & de plusieurs établissemens utiles à la société. Les différentes époques auxquelles l'année commençoit dans les différens États, & quelquefois dans le même, étoient une source d'embarras & de confusion. En France, lorsque dans le Languedoc l'année commençoit au premier janvier, dans les autres provinces du Royaume elle commençoit au jour de Pâques, ou, pour parler avec plus de précision, après les Vêpres du samedi Saint. Un des arrêts de notre recueil, porte que dans la suite l'année commencera au premier de janvier; & cette sage disposition devint peu après une loi générale du Royaume par l'art. XXXIX de l'Ordonnance donnée à Paris au mois de janvier 1563, & confirmée par celle qui fut donnée à Roussillon le 9 d'août 1564. Il n'est pas impossible que le chancelier de l'Hôpital, à qui l'on est redevable de ces deux Ordonnances, n'eût puisé l'idée de cette loi dans l'ouvrage de Spifame.

Fol. 255, v.°

Cet auteur avoit senti les inconvéniens, ou plustôt, selon les termes de Loyseau, les abus de nos justices Seigneuriales, principalement dans les grandes villes, & il a eu dessein d'y remédier par un de ses arrêts. On a enchéri sur ses vûes, du moins par rapport à Paris, où Louis XIV a aboli toutes les justices des Seigneurs.

Discours de l'abus des justices de Village.

Fol. 103.

Spifame, dans plusieurs de ses arrêts, & principalement dans

Fol. 258, v.° le deux cens quatre-vingt-onzième a proposé différens projets pour la sûreté, la propreté & la décoration de la capitale du Royaume, & quelques-uns ont été exécutés dans la suite. Anciennement, à la pointe occidentale de l'isle du Palais, il y en avoit deux autres. L'intervalle qui les séparoit de la grande isle, a été comblé; & c'est sur ce terrein qui se termine à l'esplanade, sur laquelle est élevée la statue d'Henri IV, qu'a été bâtie la place Dauphine par l'ordre de ce Prince. Les deux parties du Pont-neuf, auquel Henri III mit la première pierre en 1578, aboutissent à ce terrein. Les deux côtés de cette partie occidentale de l'isle du Palais, sont revêtus de quais. C'est peut-être Spifame qui a donné la première idée de ces travaux qui ont beaucoup contribué à l'embellissement & à la commodité de la ville de Paris.

Piganiol de la Force, Descript. de Paris, t. I, p. 589 & suiv.

V. Fol. 68.

Fol. 104, v.° Un autre arrêt ordonne qu'il sera fait une porte sur le quai des Bernardins, & que vers cet endroit il sera construit un pont nouveau : c'est dans cette position qu'ont été bâtis depuis la porte S.t Bernard & le pont de la Tournelle. Ce pont, projeté par Spifame, devoit conduire à l'isle Notre-Dame, qui au commencement du dernier siècle étoit encore *Fol. 360.* un terrein vague & inculte. Un arrêt du recueil porte que cette isle sera environnée de quais de pierre de taille, & qu'il y sera bâti un pont de pierre du côté de la terrasse du terrein qui est au bout du cloître Notre-Dame. Un pont de bois fait aujourd'hui la communication de l'isle au cloître; mais il y a long-temps qu'on parle d'en construire un de pierre.

Fol. 386, v.° Spifame a fait valoir dans un endroit les puissans motifs qui devoient engager à décorer du titre d'Archevêché l'église Cathédrale de la première ville du Royaume. Cette prééminence lui a été accordée en 1622.

Il songea aussi à enrichir la bibliothèque du Roi, qui est un dépôt public & un trésor où les gens de Lettres doivent trouver réunies toutes les richesses littéraires. Dans cette vûe *Fol. 10.* il dresse un arrêt par lequel le Roi ordonne que *pour l'accroissement des bonnes lettres*, ceux qui auront obtenu un privilége pour l'impression d'un livre, ne pourront le mettre en

vente *qu'après lui en avoir présenté un exemplaire en parchemin velin, relié & couvert comme il appartient lui être présenté, pour être mis en sa Bibliothèque & Librairie, &c.*

C'est ce qui a eu son exécution en 1617 par les lettres de Louis XIII qui exigea deux exemplaires en blanc.

On pourroit encore tirer du recueil de Spifame plusieurs autres établissemens ou réglemens utiles à l'État & à la Société, qu'il a pour ainsi dire annoncés dans son ouvrage, & qui, en tout ou en partie, ont été exécutés dans la suite, soit par des ordres publics, soit par un usage qui s'est insensiblement établi : par exemple, il a dressé des arrêts pour ordonner qu'il sera créé un Parlement à Metz; que le nombre des Fêtes sera diminué; que les Prédicateurs seront approuvés par les Evêques; qu'il n'y aura plus qu'un parrain & une marraine, &c.

Fol. 100, v.° *Fol. 78.* *Fol. 57, v.°* *Fol. 107, v.°*

Ce recueil présentera une riche moisson à ceux qui s'appliquent à rechercher des faits singuliers & anecdotes sur nos antiquités. Ces petits faits fugitifs trouvent souvent leur place dans les plus grands ouvrages, & peuvent quelquefois décider des questions très-importantes : ceux qui les négligent, se trouvent trop souvent dans la nécessité d'avoir recours aux lumières de ceux dont ils méprisent peut-être le travail & l'exactitude.

Raoul Spifame Dictateur & garde du sceau Dictatoire & Impérial, dignité nouvelle qu'il fait créer & donner à sa personne par un de ses arrêts, après avoir consacré ses veilles à la composition d'un ouvrage qui peut avoir son utilité, mais dans lequel on découvre encore plus d'humeur & d'altération d'esprit que de zèle pour le bien public, mourut à Melun dans le mois de novembre 1563, & y fut enterré dans l'église de S.t Etienne. C'est apparemment sa mort qui a privé le public d'un second tome qu'il avoit annoncé à la fin du premier. Celui-ci contient trois cens neuf arrêts Royaux rendus en l'année 1556.

RÉFLEXIONS
SUR LA
VÉNALITÉ DES CHARGES EN FRANCE.

M. BERTIN nous lut en 1750, sur la vénalité des charges en France, une Dissertation dont nous croyons devoir donner le précis. Quoique le sujet paroisse s'écarter du ressort de nos travaux, il y rentre néanmoins, & par le point de vûe sous lequel l'auteur l'envisage, & par les recherches historiques dont il accompagne & fortifie ses réflexions. Au reste, s'il attaque une opinion que le nombre de ses partisans & les apparences du bien public sur lequel elle se fonde, semblent avoir mise hors de toute atteinte, il s'y croit autorisé par l'exèmple respectable d'un des plus habiles Ministres què la France ait produits, & par le desir de justifier la mémoire de deux de nos plus grands & de nos meilleurs Rois.

C'est Louis XII, c'est François I.er qui ont introduit en France la vénalité des charges. Louis XI avoit en quelque sorte préparé cette innovation, lorsqu'en 1467 il rendit les offices perpétuels. Ce n'avoit été jusque-là que de simples commissions, révocables au gré du Prince; & dès-lors l'incertitude de la possession ne permettoit guère de les acheter; outre qu'on eût honteusement destitué tout officier convaincu de tenir le sien à prix d'argent.

C'est ainsi que Jean Blanchet, par arrêt de la Chambre des Comptes, dont il étoit Auditeur, perdit sa charge en 1372. M. Bertin ajoûte à cet exemple celui de deux Trésoriers de France, dont les offices avoient été supprimés en 1403, & qui l'année suivante ayant été rétablis moyennant cinq mille livres, qu'ils fournirent au Roi dans les besoins pressans de l'Etat, ne purent obtenir d'être reçûs à la Chambre, qui crut même devoir faire au Roi des remontrances à ce sujet.

Charles VIII, successeur de Louis XI, avoit encore

défendu, en 1493, de vendre les offices de judicature. Mais enfin Louis XII, obligé d'acquitter les dettes de l'Etat & de trouver des ressources, fit ce qu'avoient fait les Vénitiens, dont le conseil si renommé pour sa sagesse, avoit rempli le trésor, épuisé par les frais d'une longue guerre, en vendant les offices de la République. A leur exemple Louis XII vendit ceux de son Royaume, persuadé qu'il valoit mieux recourir à cet expédient, que de surcharger ses Sujets par de nouvelles impositions. François I.er permit ensuite aux particuliers titulaires de les vendre entre eux, en lui payant le quart denier de chaque office vendu.

A ne considérer que la manière dont la vénalité s'est établie en France, il est facile de reconnoître que l'Etat dut à cet établissement des secours essentiels, dans les conjonctures les plus importantes, & que les peuples y gagnèrent un soulagement considérable, en ne payant pas alors des subsides onéreux, que cette ressource rendit inutiles. Si l'on joint à cette première considération la conséquence qui résulte d'un coup d'oeil général jeté de bonne foi sur la suite de notre histoire, en ce qui concerne les charges, dans les différens temps de la Monarchie, on sera contraint d'avouer que les desordres attachés aux diverses manières de les obtenir avant la vénalité, suffisent à l'apologie, même à l'éloge de cette révolution; que les avantages en sont réels, & supérieurs sans comparaison à ceux de l'ancien systême; que cet ancien systême a des inconvéniens bien plus considérables: en un mot, que les remèdes apportés par la vénalité des charges, à des abus pernicieux, doivent la faire envisager comme un bien, ou du moins, si par un reste de préjugé l'on s'obstine à la reléguer dans la classe des maux, comme un mal nécessaire, & qui nous préserve de maux plus grands.

En effet, ouvrons les annales de notre histoire; consultons Grégoire de Tours, Flodoart, Marculse, Hincmar, Loup de Ferrières & tous les monumens de la Monarchie: nous y verrons des traces sensibles & fréquentes des inconvéniens attachés à la non-vénalité des charges.

Sous la première race de nos Rois, l'argent & les présens ouvroient seuls la carrière des honneurs & la porte des dignités; on rachetoit à ce prix les fraudes les plus odieuses employées pour y parvenir. Entre les exemples nombreux que M. Bertin en rapporte, d'après nos anciens chroniqueurs, nous ne citerons que celui d'un Mummol, fils de Poénius comte d'Auxerre, qui s'étant chargé de porter au roi Gontran les présens que son père envoyoit à ce Prince, pour en obtenir la prorogation de son emploi, les offrit en son propre nom, & le supplanta par cette bassesse. Hincmar donne un témoignage précis de la vogue où de pareilles intrigues étoient aussi sous la seconde race, & du succès honteux qui les multiplioit alors, lorsqu'il nous assure que les ministres de Charles le Chauve n'avoient aucun égard aux services, ni à la vertu; qu'on n'obtenoit d'eux aucune place, aucune charge qu'à force d'argent, & que cette façon d'y parvenir, étoit en même temps la seule qu'on eût de s'y conserver.

Grég. de Tours, IV, 42.

Hincmar, ep. V, c. 15.

Ce n'étoit que dans les rapines & les concussions que des Officiers ainsi pourvûs, trouvoient le moyen de suffire à ces rétributions indéterminées & à ces présens qui n'avoient point de bornes. Ajoûtons que la crainte de n'être pas long-temps en place, les excitoit à profiter du moment pour se dédommager avec usure sur le peuple de ce qu'il leur en coûtoit envers le Roi. Voilà dès-lors une source nécessaire de vexations & de brigandages : voilà même une semence éternelle de révoltes; parce que dans la vûe de se maintenir dans des postes dont ils avoient abusé, ou d'en abuser encore impunément, des Officiers puissans se liguoient ensemble contre le Souverain, & le forçoient à main armée de leur laisser leurs offices à titre d'héritage & de patrimoine. Quelle étoit alors la situation malheureuse des peuples livrés à cette foule de tyrans avares & subalternes? Ne regrettons pas ces temps qu'une imagination romanesque se plaît quelquefois à nous représenter comme préférables aux nôtres: temps grossiers où cette barbarie, qu'on honore faussement du beau nom de simplicité,

ſimplicité, prenoit pour force l'abus du pouvoir & la férocité pour le courage; où les mœurs, ſans être plus polies, étoient plus vicieuſes; où les paſſions s'exerçoient avec plus de violence ſur des objets ſouvent moins capables d'en excuſer l'emportement; où la foibleſſe du Souverain faiſoit le malheur des ſujets, en les laiſſant accablés par des vaſſaux trop indépendans pour n'être pas injuſtes.

De ces exemples & de tant d'autres, on peut conclurre, avec M. Bertin, que cet uſage fut une des cauſes de la puiſſance exceſſive des Maires du Palais, qui renverſa du trône les Mérovingiens, & des diviſions qui déchirèrent la monarchie Françoiſe ſous les deſcendans de Charlemagne.

Des abus d'un autre genre, mais auſſi dangereux que ceux dont nous venons de tracer l'eſquiſſe, régnèrent également ſous la troiſième race de nos Rois. La mode s'établit d'affermer les offices, & de les adjuger par voie d'enchère à ceux qui offroient d'en rendre davantage tous les ans, c'eſt-à-dire, à ceux qui oſoient annoncer, par la témérité de leurs offres, qu'ils abuſeroient plus que les autres de leur miniſtère & du dépôt de l'autorité. Ce ne pouvoit être en effet que par des monopoles qu'ils pouvoient eſpérer de ſe racheter des prix exceſſifs auxquels ils portoient leurs baux, ſans parler du prix qu'ils mettoient à leurs ſervices & à leurs talens, évalués toûjours au gré de leur avarice & de leurs intérêts.

Voilà une légère idée des maux auxquels la non-vénalité des charges avoit donné cours pendant plus de dix ſiècles. La vénalité les arrêta, les fit même ceſſer; & l'obligation que nous lui avons à cet égard devroit au moins rendre nos ſpéculatifs plus circonſpects dans les invectives par leſquelles ils s'efforcent de la décrier, comme ſi des déclamations étoient des raiſonnemens. M. Bertin oppoſe à leurs traits la raiſon & l'expérience. Il prouve d'abord que la vénalité eſt moins onéreuſe à l'Etat que le ſyſtème contraire; parce que dans le dernier ſyſtème, il faudroit attacher aux charges un revenu beaucoup plus conſidérable, & qui pût ſuffire à la ſubſiſtance honnête de ceux qui, avec leur mérite,

n'auroient point de fortune, & qu'il ne suffiroit pas pour leur former cette augmentation de revenu, de réduire le nombre actuel des Officiers aussi bas qu'il puisse être. En effet, un calcul aisé démontre que ce qui suffit aux gages honorifiques du plus nombreux tribunal, ne suffiroit pas aux gages nécessaires de ceux qui resteroient après la réduction. Ainsi, comme il faudroit ou grossir les frais de justice ou lever de nouveaux impôts pour établir le fonds de l'augmentation dont il s'agit, la non-vénalité tourneroit toûjours à la charge des peuples & des particuliers.

M. Bertin montre ensuite que les frais excessifs attachés aux procès, & qui ruinent presque aussi souvent ceux qui les gagnent que ceux qui les perdent, ne naissent point de la vénalité des charges, mais de ce labyrinthe de chicanes où d'avides Praticiens égarent ceux qui ont le malheur de les prendre pour guides. Il est absurde de penser qu'en acquérant une charge à prix d'argent, on achète, ou le droit de s'écarter de ses devoirs, ou l'impunité lorsqu'on s'en écarte; puisqu'une des conditions essentielles mises par le Souverain à la vente des charges, est toûjours que les titulaires en rempliront inviolablement les devoirs, dont la base commune est la probité: condition qu'ils ne peuvent enfreindre sans encourir des peines griéves, & à laquelle ils se soûmettent par leur traité même, & par un serment solennel.

La médiocrité des fortunes des officiers de judicature, n'annonce pas que la vénalité de leurs charges donne lieu au trafic de la justice. La plupart y voient dépérir leur bien au lieu de l'augmenter; & si parmi ceux dont les noms sont depuis plusieurs générations consacrés dans les fastes de la magistrature, il s'en trouve qui jouissent encore de quelque opulence, ils n'ont point communément à en rougir. Non que dans le nombre des magistrats, comme dans toutes les classes entre lesquelles la Société se partage, on ne rencontre des hommes dont l'avarice fait la loi; mais c'est un vice dont la racine est dans le cœur humain, & qui n'eut jamais son principe dans la vénalité des charges. M. Bertin prouve, par

les témoignages de toute l'antiquité, qu'on avoit également à redouter ce fléau dans les Républiques où la vénalité fut le moins connue, à Rome, à Carthage & dans la Grèce.

Qu'on ne dise pas enfin que la vénalité ferme les charges au mérite, & qu'elle éteint l'amour de l'étude, en la rendant infructueuse. Premièrement, la vénalité ne fait pas au mérite un obstacle plus grand que celui qu'opposoient à ses efforts la brigue & la faveur, lorsque les charges n'étoient point vénales. Secondement, le soin qu'on prend de l'éducation de ceux que leur naissance ou leur fortune appelle à certaines charges, est presque toûjours un gage infaillible du mérite qu'ils y apportent. Enfin il est encore, & il y aura toûjours des emplois & des professions lucratives & honorables, où le mérite seul est en droit de prétendre, & dont la vûe peut entretenir l'émulation nécessaire au progrès des Etudes & des Lettres.

Au reste, le grand Ministre que M. Bertin désigne dans son Mémoire, comme partisan de la vénalité des charges, est le cardinal de Richelieu, qui se déclare ouvertement pour ce système dans son testament politique. Il est vrai que depuis quelques années, un homme célèbre a voulu prouver qu'il n'étoit pas l'auteur de cet ouvrage, & que cette opinion, malgré sa nouveauté, a pris quelque faveur. Mais M. de Foncemagne, dans un écrit anonyme, servant de réponse à celui de M. de Voltaire, & que nous croyons pouvoir citer comme un modèle dans le genre critique, a répondu aux objections de cet ingénieux écrivain, & le testament politique nous paroît incontestablement l'ouvrage de celui dont il porte le nom.

SUR L'EPOQUE

Et les circonstances de la découverte du Café, débitées par les Orientaux.

M. DE LA ROQUE a donné en 1715, à la suite de la relation d'un voyage en Arabie, entrepris par des négocians François pour le commerce du Café, un Mémoire sur cet arbre digne, à tant d'égards, d'intéresser la curiosité. Tout ce qui a rapport à la description, à la culture & à l'usage du café, est rassemblé dans ce morceau. On y trouve les noms de ceux qui jusqu'à présent l'ont examiné, comme Physiciens, comme Naturalistes, comme Médecins, même comme Théologiens; car l'introduction de cette liqueur excita de violentes disputes entre les docteurs Musulmans, & fut presque l'occasion d'un schisme à la Mecque, au Caire, à Constantinople. L'étymologie & la signification propre du nom de cette plante, y sont scrupuleusement approfondies. L'auteur du Mémoire n'a pas même oublié les contes débités par les Orientaux sur la découverte du café; découverte qu'ils attribuent la plusport à un Superieur de Dervischs, qui voyant que des chèvres, après en avoir broûté, sautoient tout le jour, en fit prendre une infusion légère à ses compagnons pour les défendre contre le sommeil, & leur tenir l'esprit libre pendant la prière & la méditation. La place qu'il accorde dans son histoire à ces détails, feroit croire qu'il n'a rien omis d'essentiel au fond de la matière; & que pour être pleinement instruit là-dessus, il suffit de lire cet ouvrage & d'en saisir le résultat. Cependant M. Tercier a cru pouvoir ajoûter quelque chose au Mémoire publié par M. de la Roque. Il a pensé que les gens amis de l'exactitude historique & les amateurs du café, à la mode aujourd'hui plus que jamais, lui sauroient gré de leur apprendre ce que les Orientaux en disent eux-mêmes; d'autant plus que la

description qu'ils donnent de cet arbre, diffère un peu de celle que M. de la Roque a insérée dans son livre, & que la fable de la découverte du café, bien plus merveilleuse que celle du Mémoire de cet auteur, ne s'y rapporte en aucun point.

Said Pacha, dernier ambassadeur du Grand Seigneur en France, étant venu voir la Bibliothèque du Roi, y laissa un livre imprimé à Constantinople l'an 1145 de l'hégire, 1731 de l'ère Chrétienne, & orné de figures & de cartes lavées avec la dernière propreté. Ce livre intitulé *Dgihan numa*, ou *Description du monde*, composé en langue Turque par Kiatib Chelebi, & corrigé par Ibrahim Effendi, directeur de l'Imprimerie du Grand Seigneur, contient, après des prolégomènes ordinaires de sphère & de géographie, une description géographique, historique & physique de l'Orient, & principalement des Etats du Grand Seigneur, en Asie; l'auteur promettant de donner un second volume où il traitera des trois autres parties du monde. A l'article de Gedda, port d'Arabie où la Porte a un Pacha, on trouve le passage suivant, dont nous allons rapporter ici la traduction donnée par M. Tercier.

« Nous rapporterons, dit l'auteur Turc, la description que « le docteur Hassan Effendi a faite du café. Le café vient « dans deux endroits; le premier, sur les montagnes de Zébid, « qui sont sur la route de Béïl & Fagui, on l'appelle *le Pays* « *de terre ferme;* & l'autre, dans le *Pays des rivières*, près du « port de Gezan. Cet arbre, dont les habitans de ces deux « endroits alignent les plants, ressemble au cerisier; mais il est « d'un verd plus foncé, & a les feuilles plus épaisses; sa hau- « teur est d'environ huit aunes; il dure vingt ou trente ans; « la fleur est blanche; les branches sont deux à deux ou trois « à trois, & plus longues que les branches de cerisier; le fruit « approche beaucoup de la cerise; il est aigre pendant qu'il est « verd; ensuite il devient rouge & il est un peu sur; lorsqu'il « est parvenu à sa maturité, il est d'un rouge foncé, comme « les griotes, & fort doux; si on le greffoit sur le cerisier, «

» on ne le connoîtroit plus peu de temps après: on le cueille
» avant qu'il ſoit mûr, & on l'écraſe ſous des meules placées
» ſur les terraſſes des maiſons, ſur leſquelles on l'étend enſuite.
» Comme celui qui n'eſt pas mûr noircit en ſéchant, on
» l'appelle le café verd & ſec: enſuite on le met ſous la
» meule; on en ôte la peau & la fève reſte, après quoi on
» le vanne pour le nettoyer. C'eſt ce café que l'on porte en
» Grèce & dans les autres pays; mais on ne met pas ſous la
» meule celui qui eſt mûr; on en tire la fève à la main. Les
» habitans de l'Arabie prennent la peau qu'ils préparent comme
» du raiſin, & ils en font une boiſſon pour ſe rafraîchir pen-
» dant l'été: cette boiſſon eſt auſſi douce que du ſorbec ſucré;
» cette peau, dont la qualité eſt d'être très-chaude, ne ſe
» tranſporte point en Europe, parce qu'on la vend plus cher
» que le café, en Arabie, où elle eſt beaucoup plus eſtimée,
» étant plus verte. Lorſqu'on en boit pendant l'été, on ſent
» tout auſſi-tôt qu'elle réjouit le cœur, anime la converſation,
» & y répand la joie; le café a auſſi la vertu de délaſſer. La
» feuille du café a les mêmes propriétés que la chicorée. Il
» ne faut pas trop faire cuire le café, parce qu'il perd ſa qua-
» lité. Si l'on en prend une heure après avoir mangé, il eſt
» très-bon contre les crudités qui ſont dans l'eſtomac, contre
» la migraine & contre les rhumes du cerveau, ainſi que pour
» procurer le ſommeil. Il en ſort toutes les années quatre-vingts
» mille balles; la moitié va à Gedda, & l'autre moitié ſe diſ-
» tribue à Baſra & dans d'autres endroits. Chaque balle eſt
» de trois quintaux; quatre quintaux de ce pays & dix bé-
» thamans, ſont égaux à un quintal de Syrie. On n'a com-
» mencé à connoître le café en Europe, & à établir des
» *maiſons de café* à Conſtantinople, qu'en l'année 962 de
» l'hégire, (1554 de J. C.): alors un Syrien, venant de
» Damas, ouvrit un café ſous la forteresse de Karbi. La
» pluſpart des Docteurs, des gens de Loi, des beaux eſprits,
» des Nouvelliſtes & des Derviſchs s'aſſembloient dans cette
» maiſon pour y paſſer le temps & s'amuſer; & chacun en
» ſortant payoit ſelon ſon pouvoir. Cette nouveauté ſe répandit

bien-tôt, au point qu'on nomma la maison de ce Syrien le « lieu d'assemblée des Savans, & que les principaux du pays, « les Officiers, les Grands, & ceux qui sont dans les plus « hautes dignités, alloient au café. «

Voici ce qui a produit la découverte du café. Le Scheik « Abouhasan Schazali, en l'année 656 de l'hégire, (1257 de « J. C.) étant en chemin pour aller de l'occident en péle- « rinage à la Mecque, à six journées au-delà de la montagne « de Zemrud, trouva la montagne Ebrek, & encore à six « journées au-delà celle de Hadgin. Passant entre ces deux mon- « tagnes, il dit au Scheik Omar, *Je sens que je vais mourir ici,* « *je vous confie ma dernière volonté; la voici: quand il viendra* « *ici une personne qui aura le visage couvert, faites tout ce qu'elle* « *dira & tout ce qu'elle exigera de vous.* Le Scheik Schazali « étant mort, cette personne qui devoit avoir le visage cou- « vert, vint; elle creusa un peu la terre dans cet endroit; « aussi-tôt il parut de l'eau dont on se servit pour faire l'ablu- « tion du corps du Scheick Schazali, que l'on enterra ensuite. « Cette personne se retirant & voulant s'en aller, Omar la « retint par le bas de sa robe, & la pria instamment de lui « dire qui elle étoit. L'inconnu leva les yeux au ciel, & l'on « vit que c'étoit le Scheick Schazali. Ce Scheick donna ensuite « à Omar une boule de bois, en lui disant qu'il observât de « s'arrêter où cette boule s'arrêteroit. Omar s'en alla à Sewa- « kin; la boule étant toûjours en mouvement, il n'y resta « point; il n'en fut pas de même à Machaia où elle n'en fit « aucun; ce qui fit qu'il s'y établit dans une petite cabane de « jonc où il creusa un puits qui donna de l'eau aussi douce « qu'agréable. Cet endroit auparavant n'avoit point d'eau; on « l'y apportoit de fort loin. Les habitans de Machaia, lors- « qu'ils étoient attaqués de quelque maladie, se faisoient porter « au Scheik Omar qui, après quelques prières qu'il faisoit sur « eux, les guérissoit. Le Roi, qui régnoit alors dans ce pays, « avoit une fille parfaitement belle; elle tomba malade, & on « la porta au Scheik Omar. Elle resta chez lui quelques jours, « pendant lesquels il récita des prières; il fut aussi attaqué d'une «

» maladie dont il guérit. Le peuple commençant à murmurer
» de ce qu'on laissoit cette Princesse chez le Scheik aussi long-
» temps qu'il le souhaitoit, ces discours qui intéressoient l'hon-
» neur du Roi, vinrent jusqu'à lui ; il donna ordre qu'on
» transportât le Scheik avec quelques scélerats sur une montagne
» fort avant dans les terres ; ce que l'on fit. Lorsqu'Omar y fut
» arrivé avec ceux que l'on y avoit conduits en même temps,
» ils n'y trouvèrent absolument rien que des arbres de café;
» ils en cueillirent le fruit dont ils mangèrent; ils en mirent
» dans un pot de terre où ils le firent cuire & en bûrent
» l'eau. Pendant ce temps, les habitans de Machaia étant tour-
» mentés d'une sorte de lèpre, quelques amis d'Omar vinrent
» de Machaia à la montagne pour le voir; ils y burent de
» cette eau de café, & leur maladie cessa. A leur retour les
» habitans de Machaia leur demandèrent comment ils avoient
» été guéris, ils répondirent, *Nous avons été chez le Scheik;*
» *nous y avons bû d'une certaine eau, & nous avons été guéris.*
» Cette nouvelle s'étant répandue parmi le peuple, le Roi se
» repentit de son injustice à l'égard du Scheik, & le fit revenir
» à la ville. Il le combla d'honneurs, & lui fit bâtir un grand
» Palais, que l'on voit encore, ainsi que la boule qui lui avoit
» été donnée. Le Scheik s'étant marié, eut un fils à qui il
» donna le nom d'Abou el Fatorach. Cet enfant étant devenu
» grand, son père lui conseilla d'aller à Sewakin, où il s'étoit
» reposé dans son pélerinage. Il y a présentement un grand
» monastère, & ce fils du Scheik Omar est l'instituteur des
» Dervischs qui y sont établis ».

Tel est le conte que les Orientaux font sur la découverte du café, conte dont tous les détails ont le caractère d'une fable adoptée par la superstition; mais d'où l'on peut au moins conclurre qu'on a connu le café tard & sans le chercher : c'est un exemple de plus en faveur de ceux qui prétendent qu'à la honte de nos efforts & de nos soins, presque toutes les découvertes, utiles ou agréables, sont un pur effet du hasard.

Les voyageurs les plus célèbres, parlent à peu près des maisons

maisons de café dans les mêmes termes que l'auteur Turc. Pietro della Valle, après une longue description de la manière de faire bouillir le café, des qualités de cette liqueur & des effets qu'elle produit, se promet d'en rapporter avec lui, afin de montrer, dit-il, à l'Italie, ce simple qui lui étoit peut-être inconnu. Texeira * & Thevenot disent les mêmes choses sur les endroits où le café rassemble les habitans oisifs des grandes villes. L'auteur des mille & une nuits parle en deux endroits de *l'histoire de la Lampe merveilleuse*, des maisons où l'on s'assembloit pour boire d'une certaine eau chaude, & où l'on pouvoit même passer la nuit si l'on vouloit. Mais comme il ne spécifie point cette boisson; que même il établit de ces sortes de maisons dans des villes de la Chine où se passe une partie de l'histoire qu'il raconte, on ne peut juger, dit M. Tercier, s'il a voulu parler du café ou de quelqu'autre espèce de boisson. Tavernier, dans son voyage des Indes, attribue le premier usage du café au Scheik Siadeli qui en écrivit le premier, *il y a*, dit-il, *environ cent vingt ans;* la date que le géographe Turc, traduit par M. Tercier, donne à la découverte du café, d'après le docteur Hassan Effendi, la fait remonter à une époque beaucoup plus ancienne, puisqu'elle la porte environ vers l'an 656 de l'hégire, 1257 de J. C.

Lib. II, ch. 12.

* *Hay otra manera de benida muy vrada por toda Turquia, Arabia, Persia, y Surya dicha Kaoàh. Es una semiente, muy semejante à pequenas havillas sequas, trahese de Arabia, cuezese en casas para ello deputadas, el cosimiento es espesso sobre negro, y incipido, y si algun gusto o sabor tiene es declinante à amargo, pero poquissimo y en estas casas se junctan todos los que quieren y por unas escodillas de porcelana de China q̃ llevaran hasta quatro o cinco unças, van dando à los que piden, que tomadas en la mano bien calliéntes estan soplando y serviẽdo: dizen los que la suelen bever; q̃ es de prouechopara el estomago, para las ṽetosidades y almorranas y q, despierta el apetito.*

CONJECTURE

Sur ce qu'on appeloit Galère ſubtile *du temps de Charles IX.*

LA navigation des Anciens étant, à ce qu'il ſemble; ſuffiſamment expliquée, il eſt étonnant qu'un terme de marine, employé du temps de Charles IX, puiſſe déjà nous embarraſſer. M. le Comte de Caylus, après s'être inſtruit par ſes lectures, & plus encore par les réflexions faites dans ſes voyages, de tout ce qui regarde la marine des Grecs & des Romains, s'eſt trouvé arrêté par une difficulté nouvelle, attachée à une expreſſion qui ſe trouve dans les réglemens de Charles IX. Il y eſt dit qu'il devoit être payé quatre cens écus ſol par mois aux Capitaines des galères *ſubtiles*, & cinq cens à ceux des galères à quatre rames. Il eſt queſtion de déterminer ce qu'on entendoit par le terme de *Galère ſubtile*, oppoſé à celui de *Galère à quatre rames.*

On peut conjecturer, dit M. le Comte de Caylus, que la galère ſubtile étoit une galère plus légère, qui avoit moins de rames que les autres, ou qui les ayant plus courtes & plus légères, avoit beſoin de moins de rameurs à chaque rame, à peu près comme ſeroit aujourd'hui un double brigantin. La galère dite à quatre rames, pouvoit avoir quatre rames de plus qu'une galère ſubtile ou ordinaire, ou quatre rameurs à chaque rame, tandis que les autres n'en avoient peut-être que trois, c'eſt-à-dire que c'étoit une groſſe galère de ce temps-là. Car il ſeroit ridicule de dire que ſous le règne de Charles IX il y avoit des galères qui n'avoient que quatre rangs de rames; il eſt conſtant que les galères ordinaires en avoient dix-huit ou vingt de chaque côté ; & puiſque le Roi payoit cent écus de plus pour l'entretien de celles qui étoient à quatre rames, il falloit qu'elles fuſſent, & par le corps de la galère & par le nombre des hommes, plus fortes

que celles qu'on appeloit *ſubtiles.* Il ſe pourroit faire auſſi qu'il y eût faute d'impreſſion dans ce réglement & dans les copies manuſcrites qu'on en connoît; & qu'au lieu de quatre rames, il fallût lire *à quatre à la rame* ou *à quatre rameurs:* & c'eſt ce qui paroît le plus vrai-ſemblable à M. le Comte de Caylus, qui ne propoſe cette conjecture que comme un avis à ceux qui voudront chercher dans les auteurs contemporains de quoi réſoudre pleinement la difficulté.

DEVISES

FAITES PAR L'ACADÉMIE.

PENDANT les années 1749, 1750 & 1751, l'Académie a continué de fournir les Deviſes pour les jettons des départemens Royaux.

Le ſoin de conſacrer par des monumens les faits glorieux de nos Rois, eſt un des principaux objets de l'Académie. Ce fut le premier motif de ſon inſtitution; & quoique dans la ſuite le réglement qui l'a renouvelée ait donné plus d'étendue à ſes travaux, elle n'a jamais perdu de vûe cette occupation, ſi noble & ſi digne de l'exercer.

La première édition de l'hiſtoire Métallique de Louis XIV eſt ſon ouvrage: la ſeconde eſt dûe à M. de Boze, Secrétaire perpétuel de la Compagnie; & ce n'étoit pas ſans impatience qu'elle attendoit des ordres pour commencer celle du Roi.

Les types & les légendes de toutes les Médailles déjà frappées ſous le règne de Sa Majeſté, avoient été fournis par l'Académie à meſure que les événemens les avoient fait demander. Mais ces différentes Médailles n'avoient point encore été réunies ni expliquées: elles ne formoient pas une ſuite, qui pût ſervir de continuation à celle des Médailles du feu Roi.

La paix donnée à l'Europe par la modération & par la juſtice du Roi, paroiſſoit offrir une occaſion favorable pour la compoſition de ſon hiſtoire Métallique. Cet événement

heureux sembloit plus propre qu'aucun autre à terminer la première partie d'un règne, qui ne peut être trop long pour le bonheur de la France.

M. le Comte d'Argenson, Ministre d'Etat, conçut le projet de faire enfin commencer cette histoire. Après avoir demandé l'agrément du Roi, il vint, le jeudi 14 août 1749, apporter à l'Académie les ordres de Sa Majesté. En proposant ce travail, il insista sur la nécessité de prendre des mesures assez justes pour exécuter promptement cette entreprise, & pour y réussir.

Les expressions les plus fortes ne peindroient que foiblement l'ardeur avec laquelle l'Académie s'est hâtée de remplir les vûes d'un Ministre zélé pour la gloire du Monarque & de la Nation. Elle a vû ses efforts récompensés par l'approbation du Roi; & les nouveaux sujets agréés par Sa Majesté, ont augmenté considérablement la suite de ses Médailles.

M. le Comte d'Argenson voulant que cette histoire Métallique du Roi, soit en même temps un monument de la grandeur du Souverain, & de l'état florissant des arts pendant son règne, a résolu de ne rien épargner pour rendre l'exécution de cet ouvrage aussi magnifique que le sujet en est noble. Chaque Médaille, gravée sur une planche séparée, doit être accompagnée d'ornemens, qui se rapportant au sujet de la Médaille, formeront avec elle une estampe historique. A chaque estampe sera joint le récit de l'événement qui a donné lieu à la Médaille; récit plus ou moins étendu, suivant l'importance de l'objet, & toûjours suivi de l'explication de la Médaille même & de l'estampe.

M. Cochin, graveur ordinaire du Roi, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & Garde du cabinet de desseins de Sa Majesté, a été chargé du dessein & de la gravûre des planches. A l'égard de l'histoire, M. le Comte d'Argenson a proposé au Roi d'en remettre la composition à M. de Bougainville seul; & Sa Majesté l'en a chargé nommément, avec ordre d'y travailler en particulier sous les yeux du Ministre.

En exécution de ces ordres, les deux aſſociés ont commencé de concert cet ouvrage dès l'année 1751, & l'année ſuivante ils ont eu l'honneur de préſenter au Roi les débuts de leur travail, conſiſtant dans les premières planches de l'hiſtoire Métallique, deſſinées & gravées par M. Cochin, avec le récit hiſtorique compoſé par M. de Bougainville, & imprimé au Louvre. Les autres planches doivent être ainſi ſucceſſivement préſentées par les auteurs, qui le ſont eux-mêmes par M. le Comte d'Argenſon, dans des audiences particulières.

Cet ouvrage doit former un in-folio d'environ cent vingt eſtampes, & de trois cens pages au moins. L'édition s'en fait au Louvre, à l'Imprimerie Royale, conformément aux ordres de Sa Majeſté.

ÉLOGES
DES
ACADÉMICIENS
MORTS
DEPUIS L'ANNÉE M. DCCXLIX,

JUSQUES ET COMPRIS M. DCCLI.

ELOGE

E'LOGE*

DE M. OTTER.

Assemblée publique du 15 Avril 1749.

JEAN OTTER naquit le 23 octobre 1707 à Christienstadt en Suède, dans la province de Scanie. Ses parens jouissoient d'une fortune honnête, fondée sur le commerce, que la situation de cette ville auprès de la mer Baltique peut y rendre florissant. Mais le commerce languissoit alors dans toute la Suède, sous un Roi belliqueux; & bien-tôt après il y fut presque détruit par les ravages qui suivirent la bataille de Pultowa. En 1710 les Danois firent une descente dans la Scanie, & s'emparèrent de Christienstadt, qui ne se racheta du pillage que par des contributions excessives. Malgré ces désastres, dont se ressentit la famille du jeune Otter, il reçut une éducation propre à seconder en lui les dons de la Nature. Au milieu des horreurs de la guerre, s'élevoit pour les Lettres un homme qui devoit faire honneur à sa patrie. Un attrait invincible le portoit à l'étude des langues; & dès sa jeunesse il apprit la pluspart de celles du Nord.

La paix de Neustadt fit respirer la Suède. M. Otter en profita pour aller, en 1724, prendre des leçons dans l'Université de Lund. La Physique & la Théologie l'occupèrent pendant les trois années suivantes, sous les yeux du savant Evêque de cette ville, André Rhydélius. Ce fut alors que de secrètes liaisons avec les Catholiques, & ses propres lectures, firent naître en lui quelques soupçons sur la réforme de Luther. Il alla chercher à Stockolm l'éclaircissement de ses doutes, & quelques mois après son arrivée dans la Capitale, il abjura le Luthéranisme. M. le comte de Cereste-Brancas résidoit alors à la Cour de Suède, en qualité d'ambassadeur du Roi : il se hâta de faire passer en France le nouveau Catholique.

* Cet E'loge & les trois qui suivent sont de M. de Bougainville.

M. Otter débarqua dans le port de Dieppe, & prit la route de Rouen, où l'un des Vicaires généraux de ce diocèse le reçut par ordre de la Cour. On examina les motifs de sa conversion : elle parut éclairée, sincère & solide. Cette démarche, la régularité de sa conduite, son goût décidé pour l'étude, le progrès qu'il avoit déjà fait en Théologie, tout sembloit annoncer une vocation marquée pour l'état Ecclésiastique. On le mit donc au séminaire de Rouen. Il y vécut trois ans, avec l'estime de ses supérieurs. Toutefois quoiqu'il eût les mœurs & l'esprit de cet état, il ne se sentoit pas né pour le suivre. Avec moins de délicatesse, il auroit pû l'envisager comme une route aisée vers la fortune. Mais il respectoit trop la Religion pour la servir par intérêt; & trop vrai pour dissimuler ses sentimens, au risque d'être taxé d'inconstance, il en instruisit M. le cardinal de Fleuri.

Ce Ministre le fit venir à Paris, & le plaça dans les Postes. La grande connoissance qu'il avoit de presque toutes les langues de l'Europe, le mettoit à portée d'être utile dans un emploi de cette nature. Dès-lors il parloit avec facilité non seulement sa langue & la nôtre, mais encore le Danois, l'Allemand & ses dialectes, l'Anglois, l'Espagnol & l'Italien. Cette facilité, remarquable sur-tout à l'égard des trois dernières langues, qu'il avoit apprises dans le cabinet & sans autres maîtres que ses livres, peut donner une juste idée de son talent singulier pour ce genre d'étude. Et ce talent si rare, que ne suppose-t-il point dans ceux qui le portent à un degré supérieur? Une conception vive, une mémoire heureuse, une constance à l'épreuve, ne sont pas les seules qualités essentielles. Il faut y joindre le jugement; l'art de combiner une multitude de rapports, d'autant plus difficiles à démêler qu'ils sont tous arbitraires; assez de pénétration pour connoître le génie de chaque langue; assez de justesse pour en saisir les règles; assez de raisonnement pour les rapprocher des principes de la grammaire générale, qu'on doit regarder comme une métaphysique très-déliée. Il faut, en chargeant sa mémoire d'une infinité de termes différens, les y distribuer sans confusion, les y retenir sans contrainte,

les aſſujétir tellement à ſes idées que toûjours prêts à ſe montrer, ils ne ſe montrent jamais qu'au beſoin: eſpèce de police à laquelle un eſprit méthodique eſt ſeul capable de ſoûmettre une multitude. Enfin on ne peut avoir une parfaite intelligence des langues, ſi l'on n'eſt inſtruit de leur origine; ſi l'on ne connoît la manière dont elles ſe ſont formées, leurs révolutions, leurs mélanges, & l'affinité qui règne entre celles dont la tige eſt la même; ſi l'on ne ſait diſtinguer les mots propres à chacune, de ceux qu'elle a ſucceſſivement adoptés; toutes connoiſſances dépendantes d'une étude au moins générale de l'hiſtoire. Quiconque a vû de près M. Otter, lui fera ſans peine l'application de tout ce que je dis ici.

Cet avantage qu'il avoit d'exceller dans un genre utile, lui mérita les bontés d'un Miniſtre protecteur des Lettres, qui le revendiqua, pour ainſi dire, en leur nom; & c'eſt de ce moment que l'hiſtoire de ſa vie devient plus intéreſſante pour nous. Les Lettres pouvoient tirer de grands ſecours du talent de M. Otter pour les langues. D'ailleurs ſon intelligence & ſon zèle le rendoient propre à ſervir l'Etat en même temps que la Littérature. M. le comte de Maurepas ſe détermina, par ce double motif, à l'envoyer en Orient. L'objet de ſon voyage devoit être d'étudier à fond les langues Orientales, dont la connoiſſance influe beaucoup ſur celle de l'hiſtoire moderne, & de voir quelles meſures on pourroit prendre pour rétablir le commerce des François dans la Perſe. M. Otter reçut les ordres de la Cour au mois de janvier 1734. Il s'embarqua ſans délai dans le port de Marſeille, qui quelques années auparavant avoit vû partir ſous les mêmes auſpices deux de nos Académiciens *, pour aller faire ſur les Turcs des conquêtes littéraires. Après avoir eſſuyé ſur la route une violente tempête, il arriva le 10 mars à Conſtantinople.

Son premier ſoin fut de ſe préſenter à M. le marquis de Villeneuve, ambaſſadeur de France, qui le logea dans ſon palais. Quelques jours furent donnés à la curioſité. Dès qu'il

* M. l'abbé Sevin & M. l'abbé Fourmont.

eut pris une idée générale du pays & des habitans, il se livra sans relâche à l'étude de la langue Turque & de la langue Arabe. En remplissant par-là son devoir, il avoit la satisfaction de suivre son goût; ainsi ses progrès furent rapides. La lecture n'étoit pas le seul moyen qu'il employât pour réussir: il y joignit le commerce des hommes, plus capable encore que les livres, de familiariser en peu de temps avec une langue vivante. Il vit des Arméniens, des Turcs, & sur-tout Ibrahim Effendi, géographe habile, connu par ses ouvrages & par l'établissement de l'Imprimerie à Constantinople. M. Otter sut bien-tôt l'entendre & lui répondre. Au bout de quelque temps, initié dans la langue des Arabes & savant dans celle des Turcs, il se voyoit en état de prendre la route de Perse, pour exécuter les ordres dont il étoit chargé. Mais la guerre que les Persans faisoient alors aux Turcs, le força de différer son départ. Elle fut terminée par un traité que le fameux Ahmed, pacha de Bagdad, eut l'adresse de négocier entre les deux Puissances, & dont un ambassadeur de Perse vint apporter au Sultan la ratification de la part de son maître.

Ce Ministre, après quelque séjour à Constantinople, reprit le chemin d'Hispaham. C'étoit au mois de novembre 1736. En conséquence des mesures prises avec lui par M. le marquis de Villeneuve, M. Otter l'accompagna dans ce voyage. Sans entrer dans un détail qui nous meneroit trop loin, je me contenterai de dire qu'après une marche d'environ huit mois, à travers des pays vastes, où l'on trouve aujourd'hui moins de hameaux qu'on y comptoit autrefois de villes florissantes, il arriva vers le mois de juillet de l'année 1737 à Hispaham. Ce qu'il avoit vû sur la route, le préparoit à l'affreuse situation dans laquelle il trouva cette Capitale. C'étoit un désert, où les yeux ne rencontroient que des ruines. Le peu d'habitans qui restoient, accablés d'impôts, n'avoient plus la ressource du commerce, anéanti par les dernières révolutions. La plufpart des négocians étrangers, retirés à Bender-abassi, attendoient dans cet asyle un temps plus favorable. Le reste du Royaume avoit

encore plus souffert de l'invasion des Afgans. Tandis que ces rebelles portoient le fer & le feu dans les provinces méridionales, les Turcs, les Moscovites, les Lesguis, tous les peuples voisins de la Perse avoient profité de ses malheurs pour la ravager ou la démembrer. Il est vrai que la valeur de Nadir-Chah rendit bien-tôt à la Monarchie ses anciennes limites; mais cet homme fameux, si connu dans l'Europe sous le nom de Thamas-kouli-kan, n'avoit été le libérateur de sa patrie, que pour en devenir le fléau. Avide de carnage, de trésors & de conquêtes, ennemi de ses Sujets, ne connoissant de sûreté pour un usurpateur qu'au milieu de son camp, il dépeuploit la Perse pour soûmettre à son Empire les Nations voisines. La prise de Candehar, en 1738, ouvrit la route de l'Inde à son insatiable avidité.

Le caractère du Souverain & la situation du Royaume, firent renoncer M. Otter à toutes les vûes qu'il pouvoit avoir pour le rétablissement de notre commerce en ce pays. Sans perdre en démarches inutiles un temps précieux, il eut la sagesse de se borner au second objet de son voyage, à l'étude de la langue Persanne. Ses liaisons avec les principaux Savans de la Capitale abrégèrent ce travail. Il s'y livroit avec ardeur, mais sans négliger la langue Arabe, qu'il regardoit comme absolument nécessaire pour la parfaite intelligence des deux autres, & sur-tout de la langue Persanne. Cette dernière est en effet un dialecte, & peut-être même une corruption de l'Arabe.

Après avoir demeuré vingt mois à Hispaham, M. Otter en sortit, au mois d'avril 1739, pour aller à Basra, ville importante située près du golfe Persique, & dont le commerce, déjà considérable par lui-même, s'étoit beaucoup augmenté depuis la décadence de celui de la Perse. Elle dépendoit alors d'Ahmed, qui quoique sujet du grand Seigneur, gouvernoit la province de Bagdad avec l'autorité d'un Souverain. On pouvoit se flatter que ce Pacha, l'un des plus grands politiques de notre siècle, se prêteroit à des propositions que le tyran de la Perse n'eût pas même écoutées. Pour le sonder à cet égard, M. Otter prit sa route par Bagdad. Il fut se

procurer un accès facile auprès d'Ahmed, l'entretint des avantages qui résulteroient de l'accroissement de notre commerce à Basra, & le trouvant prêt à seconder les vûes de la Cour, il en rendit compte à M. de Villeneuve, qui conduisit habilement l'affaire. Cette négociation terminée, M. Otter s'embarqua sur le Tigre pour achever son voyage, & le 19 juin 1739 il se vit enfin à Basra.

Pendant un séjour de près de quatre ans qu'il fit en ce lieu, d'abord sans caractère, ensuite avec le titre de Consul, il rendit à la nation Françoise tous les services qu'elle pouvoit attendre d'un homme intelligent, plein de zèle, & que le Pacha de Bagdad estimoit. Mais le territoire de Basra se ressentit enfin des troubles que les intrigues d'Ahmed & l'ambition de Nadir-Chah fomentoient dans toutes ces contrées. En 1741 la révolte de presque toutes les tribus Arabes, répandues dans le voisinage de cette ville, y porta la terreur & le désordre. Les rebelles la tinrent bloquée pendant plus de deux mois, pillèrent les Négocians, & commirent aux environs les plus grands excès. M. Otter, renfermé pour lors dans les murs de Basra, partagea les alarmes des habitans. Ces troubles ne diminuèrent rien toutefois de l'application qu'il donnoit depuis son arrivée à la langue Arabe, sous les yeux des plus habiles maîtres. Il les payoit chèrement, quoiqu'il eût alors besoin d'une grande économie. Mais les passions étendent leurs droits sur le nécessaire, & M. Otter aimoit passionnément l'étude des langues.

Il ne pouvoit trop s'attacher à celle des Arabes, la plus étendue peut-être & la plus riche des langues connues. Elle offre à notre curiosité un grand nombre d'ouvrages, écrits dans tous les genres. Aucune Nation n'a produit tant de poëtes & d'orateurs. On reproche à leur grammaire d'être extrêmement difficile. Elle renferme toutes les finesses dont cet art est susceptible. Les Arabes les ont poussées jusqu'à l'excès. Mais les difficultés, loin de décourager le génie, l'irritent & l'enflamment. Celles de la grammaire Arabe étoient moins des obstacles que des appas pour M. Otter. Il

en triompha par un travail opiniâtre, dont le ſuccès fut tel qu'avant que de quitter Baſra, il parloit Arabe auſſi facilement que les naturels du pays.

Cette occupation n'avoit pas néanmoins rempli tout ſon loiſir. Il en donnoit une partie à la langue Turque, dans laquelle il ſe perfectionna par ſes propres études, & par ſes liaiſons avec un Derviche, que ſon eſprit & ſes connoiſſances rendoient célèbre dans tout le canton. Il entreprit même avec lui de traduire en Turc le Nouveau Teſtament. C'étoit dans la vûe d'en faciliter l'intelligence aux Chrétiens de ces contrées, dont la pluſpart ne ſavent pas aſſez l'Arabe pour lire les excellentes traductions faites en cette langue par les Maronites. L'ouvrage étoit preſque fini lorſque le 6 de mai 1743, il reçut ordre de retourner en France.

L'exactitude & la ponctualité dont il ſe piquoit ne lui permirent pas de différer ſon départ, malgré les raiſons qui ſembloient autoriſer un retardement que tous ſes amis jugeoient néceſſaire. Dès le 9 mai il reprit la route de Conſtantinople, où il arriva vers la fin du mois d'août. Tous ceux qu'il avoit connus pendant ſon premier ſéjour, le prirent à ſon langage pour un Arabe. La Critique n'attaquoit dans ſes expreſſions qu'un puriſme trop rigoureux: défaut qui ſuppoſe des lumières & du goût. Six ſemaines de repos parurent trop longues à ſon impatience. Il mit à la voile le 3 octobre, arriva le 11 janvier 1744 à Marſeille, & le 28 février ſuivant on le vit de retour à Paris. Il y rapportoit, après une abſence de dix années, cette ſorte de richeſſes que les anciens Philoſophes alloient chercher ſi loin de leur patrie, un grand nombre de connoiſſances utiles. La Géographie, la Politique & l'Hiſtoire avoient en effet partagé ſon loiſir, avec l'étude des langues Orientales. Capable d'obſerver & de réfléchir, il s'étoit fait une juſte idée de tous les pays qu'il avoit parcourus. Il connoiſſoit les mœurs des habitans, leur génie, leurs loix, la forme de leur gouvernement, les productions des différentes contrées, & ſur-tout les intérêts de leurs Princes. Le tableau de l'Orient étoit, pour ainſi dire, devant ſes yeux.

Pendant ſon voyage, M. Otter avoit eu ſoin de tenir un regiſtre exact de ſes routes. En joignant à ce journal tout ce que ſes propres obſervations, & des entretiens particuliers lui avoient appris d'intéreſſant, il en a compoſé depuis ſon retour un ouvrage curieux, qu'il fit imprimer l'année dernière, ſous les auſpices de M. le comte de Maurepas. Les lecteurs qui ſentent le prix du vrai, & qui ſavent ſe contenter de l'utile, donnèrent à cette relation de grands éloges. Indépendamment des traits perſonnels à l'auteur, & qui doivent nous intéreſſer, puiſqu'ils regardent un homme de Lettres, vraiment citoyen, elle méritoit à bien des titres un accueil favorable. Il eſt peu de genres d'étude qui ne puiſſent en profiter. Elle offre au Géographe une infinité de poſitions fixées par des Aſtronomes Arabes, qui nous ſont peu connus; des cours de rivières tracés avec juſteſſe; des notions exactes ſur l'étendue, les dépendances & les bornes des différens diſtricts. Le Grammairien y trouve une orthographe qui réforme un grand nombre de mots défigurés par l'ignorance; l'Antiquaire, des monumens curieux, indiqués ou décrits; le Phyſicien, pluſieurs détails relatifs à l'Hiſtoire Naturelle; le Philoſophe, une peinture ſimple & vraie de mœurs ſingulières, ou du moins très-différentes des nôtres; le Politique, une juſte idée des affaires de l'Orient, que l'intérêt de notre commerce ne nous permet pas de regarder comme étrangères. Enfin l'amateur de l'Hiſtoire y trouve un morceau précieux; c'eſt le récit abrégé des dernières révolutions arrivées en Perſe, de la vie de Thamas-kouli-kan, des exploits de ce moderne Attila, & de ſon expédition dans l'Inde. Cette partie de l'ouvrage eſt d'autant plus intéreſſante, que l'auteur étoit ſur les lieux; qu'il a vû quelques-uns des événemens rapportés dans ſon livre, & qu'il a conſulté ſur les autres des relations authentiques, ou des témoins dignes de foi. Le ſtyle même de ſon récit doit contribuer à lui donner toute l'autorité que peuvent avoir des Mémoires originaux. Il eſt ſimple, ſans ornement, ſans art, ſans enthouſiaſme, quoique le ſujet parût ouvrir une libre carrière à l'imagination. L'auteur ſemble avoir été ſans ceſſe

en

en garde contre la sienne. Convaincu que la verité fait le mérite de l'histoire, & qu'en l'ornant on court risque de l'altérer, il s'est renfermé dans les bornes de la plus scrupuleuse exactitude. Il est vrai qu'un attachement superstitieux à cette loi fondamentale desséche la narration. On n'y rencontre alors ni descriptions brillantes, ni tableaux ingénieux: mais les traits qui doivent en former de véritables s'y trouvent dispersés; & le lecteur qui pense, a la satisfaction de les réunir, & de jouir par conséquent d'un spectacle qu'il se doit en partie à soi-même. Au reste si la sécheresse du récit de M. Otter en diminue l'agrément, ce défaut est compensé par la pureté de son langage: qualité qui feroit honneur même à des François, parce qu'elle est rare; mais qu'on ne peut trop remarquer dans un Etranger, venu tard en France, absent dix années, & qui de plus savoit un grand nombre de langues.

A son arrivée dans cette Capitale, une pension qu'il ne demandoit point fut la première récompense de ses services. M. le comte de Maurepas l'attacha peu de temps après à la Bibliothèque du Roi, en qualité d'Interprète pour les langues Orientales. Cette place, en le mettant à portée de cultiver, d'augmenter même dans le loisir du cabinet, des connoissances acquises par ses longs voyages, lui procuroit un moyen sûr de les rendre utiles au public. La Bibliothèque du Roi renferme une suite nombreuse d'ouvrages composés dans les différens genres de Littérature par des Turcs, par des Persans, & sur-tout par des Arabes. Plusieurs de ces traités roulent sur l'Astronomie, l'Algèbre & les autres Sciences, cultivées avec succès sous quelques Califes, qui ont eu la gloire de protéger les Lettres. Mais la plupart des manuscrits Orientaux sont historiques, & contiennent l'histoire même des Musulmans; histoire intéressante par elle-même, & par la liaison que les entreprises des Sarrasins sur l'Italie, l'Espagne & la France, & nos expéditions dans l'Asie, mettent entre elle & celle des peuples de l'Occident. Si nous ne consultons que nos historiens sur ces événemens, nous aurons de la plupart une

idée fausse. Quel fonds peut faire la saine critique sur des récits que la partialité, l'ignorance de la langue & des mœurs, l'éloignement, le défaut de Mémoires ont remplis d'erreurs grossières! Ce n'est que dans les écrivains d'une Nation, qu'on doit en étudier l'histoire. En comparant les ouvrages des Arabes avec ceux des Occidentaux, nous corrigerions les uns par les autres; & de cet examen résulteroit la connoissance exacte de faits curieux; sur-tout celle des Croisades, ces guerres fameuses où la noblesse Françoise acquit tant de gloire.

Mais les manuscrits Orientaux sont pour la pluspart des gens de Lettres des trésors enfouis. Personne n'étoit plus en état de puiser dans ces mines fécondes que M. Otter. Il avoit sû s'en frayer la route; & fort éloigné de cette basse avarice, qui craint de partager les richesses littéraires, il comptoit ne jouir du fruit de ses recherches qu'en les communiquant au public.

Dès qu'il se vit donc en quelque sorte possesseur de tant d'ouvrages inconnus, il entreprit la lecture & l'examen de tous ceux qui concernent l'histoire. Son but étoit de nous donner, d'après les Orientaux, une suite complète des révolutions arrivées depuis la naissance du Mahométisme jusqu'à présent. Il comparoit les différens auteurs, discutoit leurs témoignages, & recueilloit avec soin ce qu'ils pouvoient offrir d'utile & de curieux. Mais il avoit, par un choix éclairé, pris pour la base & le fondement de son ouvrage, les écrits du célèbre Novairi, historien du XIV.e siècle. Cet auteur, le plus exact de tous, au jugement de M. l'abbé de Longuerue, a fait une histoire générale des Arabes. En le suivant pas à pas, en éclaircissant son texte par des notes souvent nécessaires, en incorporant à ce texte tout ce que d'autres sources pouvoient fournir, M. Otter se dévouoit à des travaux aussi longs que pénibles. Mais les hommes de génie le sentent; d'un coup d'œil ils mesurent toute l'étendue de la route qui s'ouvre devant eux, & le succès ne les flatte qu'autant qu'il est difficile.

M. Otter avoit déjà fait quelques progrès dans sa carrière,

lorſqu'au mois de février 1746, il fut nommé Profeſſeur Royal en langue Arabe; & deux ans après il y marchoit à grands pas, quand l'Académie, qui depuis long-temps avoit les yeux ſur lui, l'élut par un choix unanime pour un de ſes Aſſociés. C'étoit le 19 mars de l'année dernière. Peu de jours après, pour donner un eſſai de ſon travail, il nous lut ſur la conquête de l'Afrique par les Arabes, un long Mémoire, enrichi de notes curieuſes. Ce Mémoire devoit être ſuivi d'un autre ſur celle de l'Eſpagne. Mais une mort trop prompte ne lui a pas donné le temps d'achever ce dernier ouvrage. Il eſt reſté imparfait, avec pluſieurs autres auxquels l'auteur ſe livroit à la fois.

Telle eſt en particulier la traduction d'une hiſtoire générale de Suède, écrite en Suédois, & publiée depuis quelques années en pluſieurs volumes in-folio. Il l'avoit entrepriſe par l'ordre de M. le comte de Maurepas; & quoiqu'il l'eût commencée depuis peu de temps, le premier volume ſe trouve fini. On fait toûjours des progrès rapides, lorſque le cœur anime les efforts de l'eſprit. M. Otter, en s'occupant de la Suède qui l'avoit vû naître, jouiſſoit du plaiſir de travailler pour la France, qu'il regardoit comme une autre patrie.

Il comptoit revoir & corriger ce volume pendant l'automne dernier. Mais au bout d'un mois de ſéjour à la campagne, il ſe ſentit attaqué de la fièvre. Il la prit d'abord pour une de ces fièvres paſſagères, qui l'avoient tourmenté dans le cours de ſes voyages; & croyant la diſſiper par l'exercice, il reprit le chemin de Paris. Il ſe trompoit: c'étoit une fièvre maligne, occaſionnée par l'altération de la maſſe du ſang, qu'avoient inſenſiblement deſſéché des travaux trop aſſidus, continués aux dépens du ſommeil. Quand il arriva, le mal avoit fait de tels progrès, que tout l'art de la Médecine ne put en arrêter la violence. M. Otter vit approcher ſes derniers inſtans avec la tranquillité d'un Chrétien, dont les mœurs avoient toûjours eu la Religion pour principe. Il reçut les Sacremens de l'Egliſe, verſa des larmes ſur le ſort d'une mère âgée, qu'il laiſſoit ſans fortune au fond de la Suède, &

mourut avec constance le 26 septembre dernier, dans la quarante-unième année de son âge.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent peut donner une idée de son caractère : quelques traits acheveront de le représenter. M. Otter avoit autant de douceur que de droiture. Réservé, quoique sincère; sensible à l'amitié, mais incapable de haine; attaché religieusement à ses devoirs; plein de la plus vive reconnoissance pour ses protecteurs, il allioit la politesse avec la franchise, le savoir avec la modestie. Malgré les dangers qu'il avoit courus dans ses voyages, il souhaitoit de revoir l'Orient. Dix années de séjour en ces contrées avoient fait une telle révolution dans son tempérament que, quoique né sous le climat rigoureux de la Suède, il étoit presque tenté de se plaindre ici du froid au milieu des chaleurs de la canicule. Ce séjour avoit même influé sur sa façon de penser. Il chérissoit les Orientaux au point d'excuser quelquefois en eux des usages condamnables. Le despotisme que les Musulmans exercent sur les femmes l'avoit choqué d'abord : mais on se familiarise insensiblement avec les abus, à force de les voir. A son retour il faisoit presque l'apologie de cette usurpation, qui ne peut même contribuer au bonheur de ceux qu'elle rend injustes, puisqu'elle anéantit le sentiment, sans lequel la société n'a point de charmes. M. Otter auroit sans doute repris ses premières idées. Au reste il n'est pas étrange que celles des Orientaux sur ce point, aient pû séduire pour un temps un homme dont la sagesse redoutoit jusqu'à l'ombre du danger. Un fait rapporté dans sa relation, & l'exactitude de sa conduite, nous autorisent à croire que s'il eût été dans les circonstances où se trouva Scipion, il auroit donné le même exemple de vertu.

ÉLOGE
DE M. D'ÉGLY.

Assemblée publique du 14 Novemb. 1749.

CHARLES-PHILIPPE DE MONTHENAULT D'ÉGLY naquit à Paris le 28 mai 1696. Sa famille, connue depuis plus de trois cens ans, mérite à tous égards d'être comptée parmi celles qui forment l'ancienne Bourgeoisie de cette Capitale. Une éducation simple, mais bonne & suivie, cultiva dès l'enfance ses talens naturels. Il avoit commencé ses études au collége Mazarin: il en acheva le cours au collége de Beauvais. La lecture des écrivains de l'antiquité fortifia son goût pour les Lettres; & dès-lors il s'y seroit entièrement livré, si ce goût, qui presque toûjours annonce d'heureuses dispositions, n'eût pas été contrarié par la fortune. Un bien très-médiocre, dont la plus grande partie consistoit en des créances mal assurées, ne lui laissoit pas la liberté de choisir un état. Contraint de se partager entre le commerce des Muses, & des occupations moins stériles, M. d'Égly suivit le Barreau pendant quelques années.

En 1728 il entra dans une route un peu différente, qui pouvoit le conduire à quelque établissement. Feu M. de Baussan, Maître des Requêtes, se l'attacha comme un homme qui joignoit à beaucoup d'intelligence dans les affaires, un esprit & des talens aimables. M. d'Égly le suivit à Poitiers, dont il eut d'abord l'Intendance; & depuis à Orléans, où quelque temps après il alla résider avec le même titre. Mais quoique chargé, dans le poste qu'il remplissoit auprès de ce Magistrat, d'un détail considérable & qui se renouveloit chaque jour, il sut trouver assez de loisir pour cultiver les Lettres avec succès.

Quelques pièces fugitives en prose, répandues dans les différens Journaux, firent dès-lors connoître son érudition. Il

composoit des vers avec une facilité singulière. La plusspart de ceux qui lui sont échappés ont de la finesse, de l'élégance, un tour aisé, quelquefois même de l'enthousiasme. C'étoit le fruit de quelques momens: il employoit à des ouvrages plus étendus les heures qu'il pouvoit se ménager, sans nuire à ses fonctions.

Le premier qu'il ait donné au public est la traduction des *Amours de Clitophon & de Leucippe:* roman Grec, qui méritoit de paroître en notre langue, quoique fort inférieur à l'idée qu'en ont eue Photius & Léon le Philosophe. Malgré le jugement avantageux que le premier porte du style de cet ouvrage, & le second de sa morale, on y trouve plus d'esprit que de sentiment, plus d'affectation que d'art, plus de digressions que d'épisodes, peu de naturel, des aventures moins intéressantes que singulières, & des images qui blessent la décence. M. d'Egly, loin de dissimuler les défauts de son auteur, entreprend de le corriger. La réforme tombe principalement sur les traits qui choquent les mœurs. Il se borne à de légers changemens lorsqu'ils suffisent; mais il se permet la suppression de plusieurs pages, quand la bienséance le demande.

Cette traduction, qui parut en 1734, fut précédée de quelques mois par une autre du même Roman, imprimée en Hollande, & dont l'auteur* s'est fait un nom dans la république des Lettres. Il est aisé de se convaincre, en comparant les deux versions, que la première n'a point servi de modèle à la seconde, & qu'elles ont été composées en même temps, quoique l'une ait vû le jour avant l'autre. Elles ne se ressemblent ni pour le style, ni pour les changemens faits au texte. Comme nos Eloges ne sont pas des panégyriques, j'avouerai que la traduction de M. d'Egly le cède à sa rivale du côté du style, qui moins poëtique, moins coulant, moins élevé, se ressent plus de la contrainte inséparable de ces sortes d'écrits. A l'égard des changemens faits au texte, elle est préférable, parce qu'ils sont plus fréquens, & que la proscription s'étend sur quelques endroits épargnés par le premier traducteur,

* M. Duperron de Castera.

quoique dignes de la plus rigoureuse censure. Peut-on craindre de pousser trop loin le respect pour les mœurs? La superstition sur ce point seul est une vertu.

On doit à M. d'Egly une seconde traduction, celle de *la Callipédie de Quillet*, qui vient de paroître sans nom d'auteur. Comme il n'a pris aucune part à l'édition de cet ouvrage, dont le manuscrit étoit depuis long-temps sorti de ses mains, nous présumons que ce fut un essai de ses premières années, qu'il négligea dans la suite, & qu'il auroit sans doute revû, s'il l'avoit destiné depuis à l'impression.

Au reste en traduisant, M. d'Egly sortoit de sa sphère; il avoit plus de talent pour composer: sa plume semble avoir été sur-tout propre à l'histoire. La Nature l'appeloit à ce genre d'écrire, & jamais la Nature ne parle inutilement à l'esprit: tôt ou tard elle le ramène vers l'objet dont ses écarts, forcés ou volontaires, l'avoient détourné d'abord. Résolu de suivre enfin son penchant, M. d'Egly parcourut toutes les parties du tableau que présentent à nos yeux les siècles modernes. L'histoire des deux Siciles fixa ses regards. Curieuse par la grandeur & par la multitude des événemens, elle nous intéresse encore par son étroite liaison avec celle de France. Mais pour traiter un sujet de cette étendue, il falloit se livrer à des recherches peu compatibles avec d'autres occupations, & se trouver à portée des sources. Ce motif & quelques affaires domestiques ramenèrent à Paris M. d'Egly. La lecture qu'il y fit de tous les auteurs François, Espagnols, Italiens qui pouvoient lui donner quelques lumières, jointe à celle d'une infinité d'actes manuscrits conservés à la bibliothèque du Roi, le mit bien-tôt en état de réussir. Il étoit sans biens, mais libre, philosophe, plein de son objet; & par je ne sais quel charme attaché aux Lettres, il trouvoit dans l'étude, sinon des ressources, au moins ces agréables & fortes distractions, qui diminuent presque les besoins en les faisant perdre de vûe.

Une marche rapide & soûtenue le conduisit en quelques années au terme qu'il se proposoit: son ouvrage parut en 1741, sous le titre d'*Histoire des Rois des deux Siciles de la*

maison de France. Il renferme, soit en abrégé, soit en détail, tout ce que cette Monarchie offre d'intéressant depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Le style en est pur; la narration claire, suivie, naturelle. L'historien ne s'y borne pas au récit des événemens; il en développe les causes; il peint les principaux acteurs des grandes scènes; il remarque avec soin les loix & les usages dont la connoissance pouvoit influer sur celle des faits.

Cette histoire fut accueillie comme elle le méritoit. Tous les Journaux en rendirent compte avec éloge; les Savans de Naples s'étonnèrent qu'un Etranger fût si bien instruit de ce qui concernoit leur patrie. Le feu roi d'Espagne la lut deux fois, & deux fois il chargea M. l'ambassadeur de France de témoigner sa satisfaction à l'auteur.

La mort de M. l'abbé Banier fit, vers la fin de la même année, vaquer une place dans l'Académie. M. d'Egly l'obtint: on crut pouvoir remplacer un savant Mythologiste par un Historien estimable; & d'ailleurs son ouvrage méritoit cette marque authentique d'approbation, de la part d'une Compagnie dont les travaux ont l'histoire pour objet. Il avoit assez de connoissances pour justifier dans la suite un choix déjà fondé sur de pareils titres. Mais sa situation ne lui permettoit pas de se borner à des études infructueuses; & son temps étoit alors presque rempli par un Journal périodique, qu'il continuoit avec succès depuis la mort de M. de la Barre. De plus, sa santé, naturellement foible, s'étoit beaucoup altérée depuis plusieurs années, & de jour en jour elle devenoit plus mauvaise. Ces deux raisons frustrèrent l'Académie de l'assiduité qu'elle avoit droit d'attendre de lui. Cependant malgré de si légitimes excuses, il nous a donné plusieurs ouvrages; entre autres une Dissertation sur le culte d'Esculape; un Mémoire sur les adoptions par les armes, & des Recherches sur les Scythes, qui par elles-mêmes assez curieuses, ont été l'occasion d'un savant traité de M. Fréret, sur les nations Scythiques & Sarmatiques. En effet, les Sociétés littéraires ont cet avantage, que souvent un simple essai risqué par son auteur,

auteur, une idée vague hasardée sans dessein, peuvent engager un homme plus instruit du sujet à l'approfondir, & par-là font éclorre bien des connoissances qui sans ce motif, n'auroient peut-être jamais été mises au jour.

A ces infirmités dont M. d'Egly étoit depuis long-temps accablé, se joignit en 1745 un nouvel accident, qui mit sa constance à la plus forte épreuve : il perdit la vûe. Cet aveuglement ajoûtoit à ses malheurs celui d'être condamné, peut-être sans ressource, à l'ennui d'une oisiveté continuelle : situation terrible pour un homme de Lettres qui a des devoirs & des talens. M. d'Egly n'y succomba point. Sa fermeté naturelle, fortifiée par la réflexion & par une longue habitude avec la douleur & les chagrins, sembloit lutter sans effort contre un état si triste. Il oublioit quelquefois ses maux : il en parloit toûjours de sang froid ; & sans recourir à des remèdes souvent inutiles, mais qui du moins soûtiennent le courage en nourrissant l'espérance, il attendit le moment tardif d'une opération qui seule pouvoit dissiper les nuages épaissis sur ses yeux. Ce moment n'arriva pas. Une maladie longue & cruelle le prévint. Elle termina le 2 mai dernier, dans les douleurs les plus aigues, le cours infortuné d'une vie languissante.

É L O G E
DE M. FRÉRET.

Assemblée publique du 14 Novemb. 1749.

NICOLAS FRÉRET, Pensionnaire & Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, Associé-libre de celle de Peinture, Membre de celles de Bordeaux & de Cortone, naquit à Paris le 15 février 1688, de Charles-Antoine Fréret, Procureur au Parlement, & d'Anne-Antoinette Améline. Dès sa plus tendre enfance il montra pour la lecture un goût presque incroyable. Elle fut le seul amusement de ses premières années. Son caractère sérieux, ennemi du frivole, indifférent aux plaisirs, se développoit de jour en jour; & l'on prévit sans peine que l'étude seroit son unique passion. Il fit de rapides progrès sous les auspices de M. Rollin, qui donna tous ses soins à cultiver le génie naissant d'un élève si digne de lui. Le professeur de Philosophie dont il prit ensuite les leçons, au collége du Plessis, s'aperçut bien-tôt par ses réponses, & plus encore par ses fréquentes objections, qu'il avoit un disciple à qui Platon, Descartes & Mallebranche n'étoient pas inconnus. Incapable en effet de se contenter d'un examen superficiel, il approfondissoit tout, il puisoit dans toutes les sources; & dès-lors il aimoit les vérités, même indifférentes, avec une chaleur qui ne lui permettoit pas de ménager des opinions qu'il auroit cru fausses.

Les actes publics que M. Fréret soûtint, eurent tout le succès que méritoit son application. Cependant, quelque charme que la Métaphysique & les Sciences exactes dussent avoir pour un esprit de cette trempe, elles ne l'avoient pas empêché de se livrer à d'autres objets, pendant les deux années que dura son cours. La Philosophie occupoit toutes les heures consacrées à l'étude; mais les heures de loisir étoient pour l'Histoire. A l'âge de seize ans il avoit lû & même extrait

les principaux ouvrages de Scaliger, de Dodwel, d'Uſſérius, du ſavant père Pétau, & des autres grands Chronologiſtes. Il avoit commencé, pour ſon uſage, un dictionnaire mythologique qui ſe trouve encore parmi ſes papiers.

Le goût des conférences Littéraires étoit alors plus commun qu'il ne l'eſt aujourd'hui. L'établiſſement des Académies avoit fait ſentir les avantages du commerce entre les eſprits; & de toutes parts on voyoit naître des Sociétés particulières qui les prenoient pour modèles. Il s'en forma, vers la fin de l'année 1707, une aſſez nombreuſe, qui s'étant d'abord propoſé pour objet l'étude de l'Ecriture, embraſſa dans la ſuite l'Hiſtoire Univerſelle. M. Fréret y fut admis; & quoiqu'il n'eût encore que dix-neuf ans, il y parut avec éclat. J'ai retrouvé, dans le nombre de ſes manuſcrits, neuf Mémoires lûs dans les ſéances de cette Société. Ils roulent preſque tous ſur la religion Grecque: l'auteur en examine quelques points; entre autres les cultes de Bacchus, de Cérès, de Cybèle & d'Apollon. Ces ouvrages de ſa jeuneſſe, quoique fort inférieurs à ceux qu'il a compoſés dans un âge plus mûr, portent viſiblement ſon empreinte. Ce ſont les eſſais d'un génie prêt à prendre l'eſſor.

L'état d'homme de Lettres étoit le ſeul pour lequel il ſe ſentit des attraits; mais ſa famille avoit ſur lui des vûes différentes. Elle regardoit le Barreau comme une profeſſion auſſi noble, plus utile, & dans laquelle ſes talens pourroient ſe déployer avec un ſuccès égal. M. Fréret crut devoir ſacrifier ſon goût à la volonté d'un père qu'il aimoit. Par obéiſſance il fit quelques pas dans cette carrière: il plaida deux cauſes; & plein d'eſtime pour la Juriſprudence, il voulut l'aimer. Des commentaires de ſa compoſition ſur la coutûme de Paris, ſont une preuve inconteſtable de la ſincérité de ſes efforts. Mais il luttoit en vain contre la Nature. Laſſé d'une conſtance infructueuſe, il ſupplia ſa famille de ne plus contraindre ſon inclination.

Cette démarche le rendit à lui-même. Il profita de ſa liberté, pour ſe dévouer ſans réſerve à des travaux dont il

ne s'étoit privé qu'à regret. Des desagrémens continuels lui faisoient acheter chaque jour une tolérance qu'il avoit plustôt arrachée qu'obtenue. Mais la contrariété donne de nouveaux charmes aux objets de nos passions. Quoique sensible, il la supportoit avec une indifférence stoïque. Bien-tôt il n'eut d'autre société que ses livres. Son cabinet devint une retraite inaccessible, dans laquelle il passoit délicieusement ses jours à lire, à méditer, à composer. On ne l'en voyoit sortir que pour converser avec quelques gens de Lettres, entre autres avec le fameux comte de Boulainvilliers, dont il étoit ami, malgré la différence de l'âge; & qui dès-lors étonné de son érudition, pronostiqua qu'il seroit un des plus savans hommes de son siècle.

Un pareil horoscope ne paroîtra pas sans doute hasardé: le présent répondoit de l'avenir. On juge sans peine quels devoient être les progrès d'un solitaire avide de connoissances, toûjours maître de son loisir, jamais oisif, & qui trouvoit dans l'étude une source de plaisirs inépuisable. En peu d'années il acheva la lecture réfléchie de presque tous les écrivains de l'antiquité, de tous les Journaux littéraires sans exception, & d'un nombre prodigieux d'auteurs modernes dans tous les genres. Ce fut aussi dans le même temps qu'il jeta les fondemens de son systême chronologique; & lorsque les instances de ses amis l'arrachèrent à sa solitude, il étoit décidé sur presque toutes les questions qu'il a discutées depuis.

M. l'abbé Sevin le fit connoître, vers la fin de l'année 1713, à M. l'abbé Bignon, qui charmé de l'étendue de ses connoissances & de la solidité de son jugement, le regarda comme un sujet que l'Académie ne pouvoit trop se hâter d'acquérir. M. Fréret y fut reçu le 23 mars 1714, en qualité d'Elève; titre assez fait pour son âge, mais peu convenable à son érudition, & moins encore à son caractère. L'ouvrage par lequel il débuta, fut un Discours sur l'*Origine des François*, qu'il lut dans la séance publique du 13 novembre suivant. Depuis long-temps il étudioit notre Histoire; & si dans la suite il a paru sacrifier ce genre de recherches à d'autres

objets, ce fut moins par légèreté, que par les conſeils d'une prudence peut-être exceſſive; mais dont l'excès ſembloit autoriſé par l'événement qui ſuivit la lecture de ce Diſcours. Je n'en rappellerai ni la cauſe, ni les circonſtances. Ce ſeroit un détail inutile à la mémoire de M. Fréret, qui fut aſſez juſtifié par la voix publique & par un prompt élargiſſement.

M. Fréret, trop ſûr de voir l'orage ſe diſſiper pour en concevoir de vives alarmes, tira de cette ſolitude forcée le même parti que ſi elle eût été volontaire. Il fit des extraits, compoſa des vocabulaires de diverſes langues, & relut la pluſpart des auteurs Grecs & Latins, pour ſoûmettre à ſa propre cenſure les premiers jugemens qu'il en avoit portés. Xénophon fut un de ceux auxquels il s'attacha le plus; & nous devons à l'examen qu'il en fit alors, ſon excellent Mémoire *ſur la Cyropédie.*

Le réglement de 1716, qui ſupprima la claſſe des Elèves, fit paſſer M. Fréret dans celle des Aſſociés. Cette même année & les trois ſuivantes ſont les époques de pluſieurs de ſes Diſſertations, toutes également curieuſes; mais dont la plus remarquable eſt celle qu'il compoſa *ſur l'origine du jeu des Echecs.* Elle l'eſt par la ſingularité du ſujet, & de la circonſtance dans laquelle l'auteur en fit la lecture. Ce fut dans une aſſemblée tenue le 24 juillet 1719, en préſence du Roi, qui voulut, en préſidant cette fois à nos exercices, nous donner un gage de ſa protection, au commencement d'un règne dont la ſuite glorieuſe devoit offrir de ſi nobles ſujets aux travaux de l'Académie.

M. le maréchal de Noailles, dont l'eſtime eſt un éloge flatteur, donna vers le même temps à M. Fréret une marque éclatante de confiance, en le priant de préſider à l'éducation de ſes enfans. Il ſe montra digne de ce choix par ſon zèle, ſans néanmoins que l'Académie eût à réclamer les droits qu'elle avoit acquis ſur ſes talens. Les ſoins qu'il devoit à des Elèves ſi capables d'y répondre, ne nuiſirent point à ſes travaux littéraires. Mais les efforts qu'il fit pour concilier ces deux engagemens dérangèrent ſa ſanté. Elle s'altéra de plus en

plus, & le repos devint néceſſaire pour la rétablir. M. Fréret alla chercher, dans une maiſon de l'Oratoire voiſine de Paris, cette tranquillité dont il avoit beſoin. Après ſix mois de retraite, il revint dans la maiſon paternelle au commencement de l'année 1723.

Depuis cette époque, ſa vie n'offre aucun événement particulier. C'eſt celle d'un homme de Lettres, qui partage ſon temps entre ſes livres & quelques amis. Tel eſt le ſort de la pluſpart de ceux qui ſe ſont diſtingués par la beauté du génie, ou par la profondeur du ſavoir. Uniquement occupés de l'étude, & renfermés dans la ſphère étroite d'une ſociété peu nombreuſe, ils ont à peine été connus des hommes que leurs ouvrages éclairent. Tous leurs jours ſe reſſemblent : il en réſulte un tout ſimple, uniforme, & qui préſente une ample matière à l'éloquence d'un panégyriſte, ſans fournir le moindre détail au récit d'un hiſtorien. Cette uniformité, ſoûtenue pendant un grand nombre d'années, mérite peut-être autant de fixer nos regards, que cette ſuite faſtueuſe de faits éblouiſſans, qui jettent tant de variété dans la vie d'un politique ou d'un guerrier. Le ſpectacle eſt moins brillant ; mais il ſatisfait davantage des obſervateurs capables d'apprécier les objets. Au reſte l'éloge d'un Savant, d'un Philoſophe, d'un grand Ecrivain, n'eſt proprement que l'hiſtoire de ſon eſprit. Des problèmes réſolus, des vérités découvertes, des écrits ingénieux & ſolides ; voilà les exploits & les monumens des héros de la Littérature. C'eſt parler d'eux que de faire connoître leurs ouvrages.

Ceux de M. Fréret ont tous la forme de Diſſertations. Il aimoit l'Académie comme un Spartiate aimoit Lacédémone. Toûjours occupé d'elle, lors même qu'il a paru négliger ſes intérêts, il n'a lû, médité, travaillé que pour elle. Il lui conſacra, dès qu'il y fut admis, cette plume féconde, qui pouvoit l'immortaliſer par des écrits d'un autre genre ; & renonçant dès-lors à tout eſprit de propriété, il a toûjours voulu que l'honneur de ſes productions réjaillît ſur le corps auquel il appartenoit : eſpèce de déſintéreſſement qui ſeul autoriſeroit

l'étendue que nous donnons à ſon Eloge. Mais ces morceaux divers, dont la pluſpart ſont encore manuſcrits *, quoique détachés en apparence, ont enſemble une véritable liaiſon. C'eſt un corps dont toutes les parties ſe tiennent, par un enchaînement qui ſe découvre aux yeux d'un lecteur attentif. Par-tout on voit le même eſprit: ce ſont par-tout les mêmes principes, les mêmes ſuppoſitions, les mêmes calculs, & l'analyſe formeroit de leurs réſultats un ouvrage ſyſtématique, & peut-être complet, ſur l'Hiſtoire ancienne.

Elle fut le principal objet des recherches de M. Fréret. Mais la Chronologie & la Géographie ſont les yeux de l'Hiſtoire: ſans elles on s'égare bien-tôt dans les ténèbres de l'antiquité. La connoiſſance générale des Langues n'eſt pas moins néceſſaire. Elle offre un moyen de débrouiller l'origine des Nations, & d'autres points également obſcurs. Enfin l'Hiſtoire n'eſt pas un ſimple amas de faits rangés par ordre. Outre les révolutions, qui tant de fois ont changé la ſcène du monde, elle offre à nos yeux le ſpectacle intéreſſant & varié des mœurs, des Religions, des ſyſtèmes philoſophiques de tous les peuples de l'Univers; celui de la naiſſance des arts & des progrès de l'eſprit humain. Ce ſont donc autant de branches de cette étude; branches dont chacune en porte d'autres à l'infini. M. Fréret les embraſſa toutes; & s'attachant à chacune d'elles comme ſi elle eût été ſeule, il fut à la fois Chronologiſte, Géographe, Philoſophe, Mythologiſte & Grammairien. Nous allons l'enviſager ſous ces différens regards.

La Chronologie ne plaît pas au premier coup d'œil. Son abord rebute les eſprits ſuperficiels, qui ne jugent les objets que ſur l'apparence. Elle a pour eux la ſéchereſſe de l'algèbre; & parce que la certitude n'en eſt pas la même, ils la regardent comme une ſcience frivole ſans agrément, & difficile ſans utilité. Les détails dans leſquels l'entraîne ſouvent la diſcuſſion d'un point particulier, paroiſſent autoriſer cette cenſure. Ils

* Ils ont preſque tous paru ſucceſſivement depuis la lecture de cet Eloge, dans les Mémoires de l'Académie, où nous les avons publiés les uns entiers, les autres par extrait. *Voy. les vol. XVI, XVII, XVIII & ſuiv. juſqu'au XXIV.e*

en reconnoîtroient l'injuſtice, s'ils daignoient obſerver que ces détails, peu curieux en eux-mêmes, ſont quelquefois partie d'un tout intéreſſant; que tous les corps ſont des composés de corpuſcules, & que dans la combinaiſon de ces atomes brille un eſprit philoſophique d'autant plus juſte, qu'elle ſemble plus arbitraire. Quel tableau que celui des faſtes de l'Univers! une ſucceſſion rapide y préſente à nos regards les principaux événemens dont l'Hiſtoire ait conſervé le ſouvenir. L'œil qui parcourt à la fois ces nombreuſes ſuites de faits contemporains, en aperçoit mieux la liaiſon & la correſpondance. Mais ſi ce tableau nous inſtruit & nous plaît, les travaux dont il eſt le fruit ne ſont pas mépriſables. Ces diſcuſſions pénibles, ces immenſes calculs, dont s'effraient ceux qui n'aiment qu'à cueillir les fleurs de la Littérature, peuvent donc avoir des charmes pour certains eſprits ſolides, patiens, capables d'efforts, & dont la vigueur redouble à la vûe des difficultés. Tel étoit le génie de M. Fréret. Les épines dont la Chronologie eſt hériſſée, n'en dérobèrent point les avantages réels aux yeux de ſa raiſon. Il perça cette écorce; & frappé de l'utilité d'une ſcience eſſentielle à la perfection de l'Hiſtoire, il la crut digne d'occuper une partie de ſon loiſir.

Les écrits des plus célèbres Chronologiſtes du ſiècle dernier avoient déjà répandu tant de lumière ſur les temps poſtérieurs à Cyrus, qu'il étoit difficile de rien ajoûter à leurs découvertes. Mais le jour ne s'étendoit point au de-là de cette époque. Une nuit obſcure couvroit encore les temps plus anciens. La haute antiquité parut à M. Fréret un vaſte champ preſque inculte.

Ce n'eſt pas que ces Savans n'euſſent entrepris de le défricher. Mais le défaut de leur méthode avoit rendu leurs efforts infructueux. La pluſpart décidés d'avance pour une hypothèſe particulière, ſemblent n'avoir ſongé qu'à l'établir; & leurs yeux prévenus ne voyoient dans les anciens que ce qu'ils avoient intérêt d'y voir. De-là tant de ſyſtèmes élevés avec art ſur des fondemens peu ſolides: monumens curieux,

curieux, mais presque inutiles de l'érudition & du génie de leurs auteurs.

Il étoit néanmoins essentiel de fixer nos idées sur cette matière. Quoique les premiers âges du monde paroissent intéresser moins la curiosité que les siècles modernes, ce sont, à certains égards, des objets d'étude très-importans. La connoissance de l'origine des nations influe beaucoup sur celle du reste de leur histoire. On ne peut s'en former une idée juste, si les ténèbres en dérobent une partie; si la chaîne des faits, au lieu d'être attachée fermement à quelque point fixe, flotte par son extrémité dans un espace obscur & vague. De plus, quelques Nations célèbres dans l'Orient s'attribuoient une antiquité qu'on ne peut accorder avec le récit de l'Ecriture; & de nos jours le Pyrrhonisme historique d'une part, l'irréligion de l'autre, abusent également de ces chimériques prétentions. Ainsi, débrouiller l'origine des Peuples, en dégageant leur histoire d'avec leurs fables, c'est à la fois jeter un nouveau jour sur les temps postérieurs, arracher à l'incrédulité des armes foibles, mais spécieuses, que lui prêtent ces fictions, & dissiper les nuages qu'elles répandent sur la certitude historique.

L'entreprise étoit grande, & digne d'un savant Philosophe. M. Fréret s'y dévoua. Né dans un siècle où l'estime dûe aux grands hommes ne se confond pas avec un servile respect pour leurs sentimens, & de lui-même capable de cette distinction, quand son siècle ne l'eût pas faite, il osa parcourir de nouveau des routes, où les pas des Scaligers, des Marshams & de tant d'autres étoient encore imprimés. Plein de leur génie, en se proposant le même but, il suivit une méthode toute différente. Sans préjugé, sans projet formé d'avance, il recueillit avec soin les citations, les passages, les vestiges de traditions, en un mot, tous les fragmens des annales du monde, épars dans les auteurs anciens. Il les sépara des gloses ajoûtées depuis, pesa ces différens témoignages, & les rapprochant ensuite les uns des autres, il eut le plaisir d'y remarquer un accord dont il fut étonné lui-même.

Ce premier examen lui fit entrevoir que les traditions de tous les peuples étoient composées de deux parties, qu'on ne pouvoit trop distinguer. En remontant, on trouve toûjours une époque au-delà de laquelle ces traditions ne renferment rien d'historique. Les habitans de la terre ne sont plus des hommes: ce sont des génies, des monstres, des géans. La Nature suit des loix d'un ordre différent; tous les événemens sont des prodiges. Dans l'histoire de certains peuples, en particulier dans celle des Grecs, ces fictions ne sont liées entre elles par aucune chronologie. Elles ont au contraire cette espèce de liaison chez les Chaldéens, chez les Egyptiens, chez les peuples de l'Inde Orientale; & de plus elles forment une sorte de système. C'est l'exposition allégorique des idées de leurs Philosophes sur la naissance de l'Univers, & sur les révolutions d'un monde qu'ils supposoient avoir précédé celui-ci. L'énorme durée qu'ils donnoient à ces temps fabuleux semble presque toûjours avoir été réglée sur quelque période astronomique multipliée par elle-même. En descendant de cette époque les traditions deviennent historiques. Ce sont les seules qui méritent d'être discutées par un Chronologiste, & comparées avec ce que Moyse nous apprend.

M. Fréret, dont j'expose ici les idées, s'attacha donc à séparer dans l'histoire de chaque peuple les traditions historiques d'avec celles du genre opposé. Cette distinction fut suivie d'un examen attentif de tous les passages qui renfermoient les premières. Il en conclut que ces passages disposés dans leur ordre naturel, mettoient entre les événemens des siècles reculés la suite & la liaison qui caractérisent l'histoire véritable; mais qu'aucun d'eux ne remontoit jusqu'au temps vers lequel la chronologie du manuscrit Samaritain & celle des Septante placent le repeuplement de la terre par la famille de Noé.

Personne n'a mis ces vérités dans un si grand jour que M. Fréret. Ce sont deux conséquences nécessaires des Dissertations qu'il a composées sur l'histoire *des Assyriens de Ninive*, sur la chronologie *des Chaldéens, des Egyptiens, des peuples de*

l'Inde, & sur l'origine des premiers habitans de la Grèce: morceaux importans, dont le premier est le seul qui jusqu'à présent ait vû le jour. Il en résulte que l'histoire d'Egypte, la plus ancienne de toutes, ne commence qu'à l'an 2900 avant Jésus-Christ. Elle est donc postérieure de plusieurs siècles à la dispersion des hommes, marquée dans les livres sacrés comme l'époque & la cause de la formation des diverses sociétés.

Si l'objet & le résultat des recherches chronologiques de M. Fréret en font sentir l'importance; la méthode & les principes qu'il a constamment suivis dans ses discussions, donnent l'idée la plus avantageuse de son système. Pour connoître à fond cette méthode, il suffit de lire *ses réflexions sur l'étude des anciennes histoires, & sur le degré de certitude de leurs preuves.* Ce discours, imprimé dans le VI.ᵉ volume de nos Mémoires, est comme la préface de tout ce qu'il a fait sur la haute antiquité. La lecture de cet ouvrage vraiment philosophique, & que Descartes eût composé, si Descartes avoit réfléchi sur ces sortes d'objets, doit inspirer une grande confiance pour les opinions d'un homme capable d'avoir des vûes si justes. La chronologie ancienne est un labyrinthe; mais on le parcourt avec succès, lorsque l'Erudition a reçû des mains de la Critique le fil qui doit y conduire ses pas.

Cependant malgré tant de travaux entrepris pour la conciliation de l'histoire profane & du texte sacré, ce grand ouvrage n'étoit pas encore terminé. Il restoit un obstacle plus difficile à lever que tous ceux dont avoient triomphé les efforts de M. Fréret. Un Empire contemporain des plus anciennes Monarchies, & tel aujourd'hui qu'il étoit du vivant de Sésostris, l'Empire Chinois opposoit au témoignage de l'Ecriture des annales qui placent sa fondation au-delà du déluge universel. L'examen de ces annales étoit d'autant plus nécessaire, que les Chinois sont un peuple lettré, curieux de sa propre histoire, & qui paroissoit plus en état qu'aucun autre de la préserver de toute altération.

L'importance & la grandeur de la difficulté frappèrent

M. Fréret : mais il comprit en même temps que la solution de ce problème dépendoit d'une étude approfondie de l'histoire Chinoise. Et comme à ses yeux tout devoit céder au plaisir d'augmenter le nombre & la certitude de ses connoissances, il avoit presque résolu de faire en 1714 le voyage de la Chine, uniquement pour étudier cette histoire dans les sources mêmes. Les liens qui l'attachoient à sa famille empêchèrent l'exécution de ce projet, dont il m'a plusieurs fois entretenu. Il y suppléa, du moins autant qu'il le pouvoit, par ses liaisons avec Arcadio Hoangh, Chinois lettré, que M. de Lionne, évêque de Rosalie avoit amené ici en 1712, & par ses correspondances avec les plus habiles de nos Missionnaires. Aux éclaircissemens qu'il tira de leurs réponses, sur-tout de celles du savant Pere Gaubil, il joignit ses propres recherches, avec une ardeur digne de l'objet. Le succès passa ses espérances. A force de calculs & de combinaisons, il parvint à découvrir le véritable système de la chronologie Chinoise; système fort différent de celui qu'on adopte à la Chine. Le résultat de ses études fut un Traité curieux, dans lequel il démontre que l'Histoire Chinoise ne remonte point au-delà de l'an 2575 avant Jésus-Christ, & que dès-lors elle quadre parfaitement avec le récit de Moyse. Les quatre premiers articles de ce traité, sont insérés dans le XV.e volume de nos Mémoires: il en reste six autres encore manuscrits*.

En s'occupant à détruire la chimérique antiquité de certains peuples, quelques Chronologistes semblent être tombés dans l'excès opposé, par la réduction trop forte qu'ils prétendent faire à la durée de ces Monarchies. M. Fréret, dans la fixation des premières époques, s'éloignoit également de ces deux extrémités; & le juste milieu sur ce point comme sur tout autre, lui paroissoit le seul parti raisonnable, lorsqu'il vit avec surprise M. Newton se déclarer hautement pour le calcul abrégé. Ce grand homme est auteur d'un nouveau système, qui diminue d'environ cinq cens ans la durée des temps

* Ils ne le sont plus maintenant. Nous les avons publiés depuis, dans le volume XVIII de nos Mémoires.

hiſtoriques. Son hypothèſe roule ſur deux points fondamentaux; ſur une évaluation nouvelle des générations, & ſur l'époque de Chiron, rapprochée par une méthode aſtronomique du ſiècle des Ptolémées. On ſait qu'après avoir expoſé, dans un ouvrage fort étendu, les preuves de ce ſyſtème ſingulier, M. Newton en fit lui-même un abrégé pour la princeſſe de Galles; qu'une copie de cet abrégé tomba quelque temps après entre les mains de M. Fréret, qui le traduiſit & le fit imprimer avec des obſervations générales contre la Chronologie qu'il renfermoit; que M. Newton repliqua par une lettre fort vive; qu'après ſa mort M. Halley ſe déclara ſon partiſan; enfin que le célèbre Whiſton, aſtronome Anglois, & le P. Souciet l'attaquèrent, le premier par un traité ſous le titre de réfutation; le ſecond par cinq lettres, auxquelles a répondu M. de la Nauze. Tous ces faits ſont connus; mais le véritable détail des principaux eſt encore ignoré. Je le ſupprime ici, parce qu'il faut abréger; & je me contente d'ajoûter que M. Fréret a compoſé, pour défendre ſes premières obſervations, un grand ouvrage dont les trois parties forment un traité complet ſur la Chronologie ancienne; que ce morceau, fini dès l'an 1728, & deſtiné dès-lors à l'impreſſion par l'auteur, n'a point encore vû le jour; & qu'il eſt d'une étendue aſſez conſidérable pour former un volume ſéparé, que j'eſpère être bien-tôt en état de publier, comme une ſuite de nos Mémoires.

Cet ouvrage & le traité ſur la chronologie Chinoiſe, remplis l'un & l'autre de calculs effrayans, mais néceſſaires, ſuppoſent dans M. Fréret une connoiſſance peu commune de l'Aſtronomie ancienne & moderne. Elle ne brille pas moins dans la pluſpart de ſes diſſertations Chronologiques, que je ne puis même indiquer ici, ſur-tout dans celles qu'il a compoſées ſur *les Calendriers des Chaldéens, des Perſes, des Romains* & de quelques autres Nations. Les différentes eſpèces d'années parviennent toutes, par différens moyens, au même but; à celui de meſurer la durée du temps par les révolutions de la Lune ou du Soleil, ou par la réunion de ces aſtres avec certaines étoiles fixes, dans des points déterminés de leur

écliptique. Pour avoir une juste idée de ces diverses périodes, il faut être profondément versé dans cette astronomie usuelle, qui servoit à leur donner une forme stable & régulière.

Les connoissances astronomiques influent beaucoup aussi sur une autre science, que M. Fréret n'a pas moins cultivée que la science des temps, sur la Géographie. Il s'y livroit avec une ardeur inexprimable; & si nous n'avions des monumens nombreux de ses autres études, ce qui nous reste de ses travaux géographiques, feroit croire que ce genre de recherches a rempli tous les instans d'une vie longue & laborieuse.

Le détail en seroit infini. C'est en donner une idée superficielle, que de dire qu'il a tiré d'une multitude d'auteurs, soit anciens, soit du moyen âge, tout ce qu'ils contenoient de relatif à la Géographie; qu'aux extraits de la plusparт des voyageurs, des journaux d'un grand nombre de Pilotes, de plusieurs Portulans, de tous les itinéraires connus, il a joint des recueils d'observations astronomiques, & des tables de presque toutes les longitudes & latitudes fixées avec précision. Tout ce que M. de Fontenelle observe, dans l'Éloge de M. Delisle, sur les difficultés de la Géographie, sur la quantité, le choix & la combinaison des matériaux nécessaires pour la construction d'une carte, peut s'appliquer à M. Fréret. Le nombre prodigieux de cartes qu'il a composées justifiera cette application: il s'en est trouvé parmi ses papiers treize cens cinquante-sept, toutes de sa main, dont une partie considérable m'a été remise. Ce sont les suites de morceaux concernant la Gaule, l'Italie, la Grèce & les îles de l'Archipel, l'Asie mineure, l'Arménie, la Perse & l'Afrique. M. Buache, gendre de M. Delisle & premier Géographe du Roi, les a mis en ordre pour m'en faciliter l'examen; & la notice qu'il en a dressée donne une grande idée du mérite de la plusparт. Tous ces morceaux peuvent se ranger sous trois classes.

On en trouve plusieurs qui paroissent au premier coup d'œil se répéter. Ce sont des Cartes différentes des mêmes pays, dressées sur les relations des différens auteurs. Elles

peuvent servir à les entendre; mais il ne faut pas y chercher le systême de M. Fréret.

D'autres renferment le détail & la discussion des points particuliers qui devoient, en se réunissant, former des Cartes plus générales, dont la pluspart ne sont pas encore exécutées.

Enfin la troisième classe, beaucoup moins nombreuse que les deux autres, offre quelques-unes de ces Cartes générales, qu'on doit considérer comme le résultat d'un nombre infini de recherches & de combinaisons.

M. Buache ne doute pas que ce recueil ne puisse être d'une grande utilité pour la Géographie. En l'examinant avec soin, il a remarqué des vûes nouvelles en très grand nombre, des détails inconnus & curieux, plusieurs découvertes intéressantes. Dans les Cartes du détroit des Dardanelles, on voit toutes les mesures anciennes assujéties aux observations des Astronomes, & au plan géométrique de M. le Chevalier de Clérac. L'Asie mineure n'avoit pas encore été décrite exactement. Toutes les Cartes * défigurent cette contrée, dont la connoissance est importante pour l'histoire ancienne, & pour celle du moyen âge. M. Fréret a donné tous ses soins à réformer cette partie; & ses Cartes, au nombre de cent cinquante, donnent un détail absolument neuf. Elles suivent toutes les côtes de l'Asie mineure, depuis Trébisonde sur la mer noire, jusqu'à Seyde & Tripoli sur la Méditerranée. On pourroit en former une Carte générale, où la configuration extérieure de cette vaste étendue s'offriroit avec des changemens assez considérables pour influer sur l'intérieur du pays.

Une autre remarque à faire sur les Cartes de M. Fréret, c'est qu'on y trouve un nombre infini de routes tracées, avec la représentation sensible des montagnes, des défilés, des passages qui s'y rencontrent. Il s'étoit appliqué sur-tout à connoître la structure, &, pour ainsi dire, l'organisation du globe terrestre. La Géographie, telle qu'il l'a toûjours étudiée, ne tenoit pas moins à la Physique qu'à l'Astronomie. On

* La carte de l'Asie, par M. Danville, n'avoit point encore paru quand j'ai composé cet Éloge.

pourra s'en convaincre en lisant sa description de la Grèce qui fait un des articles du Traité sur l'origine des Grecs, & son Mémoire *sur la prétendue élévation du sol de l'Égypte par les débordemens du Nil.*

Les Cartes que je viens d'annoncer ne sont pas les seuls ouvrages Géographiques de M. Fréret. Il a composé plusieurs écrits en ce genre; mais le plus curieux est encore manuscrit. Il a pour titre : *Observations générales sur la Géographie ancienne.* C'est un traité qui renferme en trois articles tout ce qu'on peut dire d'essentiel sur cette matière importante. Dans le premier, l'auteur examine la forme des Cartes construites par les anciens, & fixe l'époque des premières. Dans le second, il fait l'histoire de leurs connoissances géographiques, depuis Homère jusqu'au temps de Plutarque & de Ptolémée. Le troisième est une comparaison de leur Géographie astronomique avec la nôtre. Ce parallèle fait voir que les Anciens savoient déterminer les longitudes & les latitudes avec plus de précision qu'on ne le croit communément.

Cette justesse des Anciens dans leurs calculs avoit fait concevoir à M. Fréret une haute idée de leur mérite Philosophique; & c'est principalement sous ce point de vûe qu'il les estimoit. Convaincu que cette différence qu'on a prétendu mettre entre les hommes, tombe plustôt sur les siècles que sur les esprits; que les anciens & les modernes sont égaux; que pour apprécier leurs talens on doit moins considérer le progrès qu'ils ont fait, que le point d'où ils sont partis, il avoit pour principe que le nombre de nos idées est trop borné, pour ne pas s'être épuisé de bonne heure; & que par conséquent il est aujourd'hui peu d'opinions nouvelles, peu de découvertes qui méritent ce nom pris à la rigueur. La réflexion seule l'avoit conduit à ce raisonnement; & si ce fut d'abord un préjugé de sa part, ce préjugé ne peut être que celui d'un Philosophe. Mais ses études l'y confirmèrent bien-tôt. La preuve de ce sentiment si raisonnable se trouvoit dans tous les ouvrages des Anciens. Il s'étoit attaché dans ses lectures à recueillir tout ce qui nous reste de leurs opinions philosophiques,

philoſophiques, à rapprocher les débris de leurs hypothèſes, à les examiner avec attention. Auſſi perſonne n'a-t-il mieux connu la Philoſophie ancienne: elle avoit peu de myſtères dont ſes yeux n'euſſent percé la profondeur. Preſque tous les ſyſtèmes de Métaphyſique ou de Phyſique, imaginés par les différentes ſectes, étoient nettement arrangés dans ſon eſprit; & la facilité, la préciſion, la méthode avec laquelle il les développoit, annonçoient un homme ſupérieur à ſa matière, & qui l'a ſouvent enviſagée ſous toutes ſes faces. Les vûes neuves & lumineuſes qu'il laiſſoit échapper dans ſes entretiens, firent deſirer plus d'une fois qu'il voulût travailler à l'hiſtoire de la Philoſophie. Ses amis l'exhortoient à l'entreprendre; mais d'autres travaux l'en empêchèrent, & nous avons de lui peu de morceaux philoſophiques. Cependant le Mémoire qu'il a compoſé ſur la Philoſophie ancienne, ſous le titre d'*Obſervations générales,* eſt un monument de ſes connoiſſances en ce genre. D'ailleurs elles ſont éparſes dans la pluſpart de ſes Diſſertations. Il avoit ſur-tout étudié les hypothèſes des Anciens, ſur la formation de l'Univers, parce qu'il les regardoit comme la ſource de tous les ſyſtèmes philoſophiques adoptés dans les temps poſtérieurs. Nous trouvons dans ſes ouvrages l'expoſition des principales de ces coſmogonies, de celles des Phéniciens, des Chaldéens, des Egyptiens & des peuples de l'Inde.

Si les ſyſtèmes philoſophiques des hommes offrent à la Raiſon un ſpectacle utile & curieux, celui que préſentent les diverſes religions ne l'eſt pas moins. Quelque humiliante que ſoit pour l'amour propre la vûe des égaremens de nos ſemblables, c'eſt peut-être la plus inſtructive portion de l'hiſtoire de l'eſprit humain. Plus le Paganiſme paroît abſurde, plus on doit examiner avec ſoin comment des idées ſi groſſières ſe ſont accréditées parmi des êtres raiſonnables. Remonter à la ſource de l'Idolâtrie, en conſidérer les progrès, en parcourir toutes les branches chez les différens peuples, découvrir la naiſſance de tant de cultes divers, &, ſi je l'oſe dire, le berceau des Dieux, ſuivre leurs établiſſemens chez des Nations

étrangères, leurs conquêtes, leurs uſurpations réciproques; diſtinguer ce qui fit d'abord l'eſſence de leur culte, & ce qui dans la ſuite y fut ajoûté par une multitude ſuperſtitieuſe; reconnoître une même Divinité ſous les différens noms qu'elle portoit en Egypte, en Phénicie, dans la Grèce; percer le voile des myſtères, expliquer les fables, & ne pas confondre celles qui renfermoient ou des idées phyſiques, ou de ſimples allégories, avec celles dont le fond eſt hiſtorique; en un mot porter le jour dans cet amas obſcur de traditions & de menſonges, c'eſt étudier la Mythologie en Philoſophe, & comme a fait M. Fréret.

Elle fut un des principaux objets de ſes réflexions. Tous ſes ouvrages ſemblent l'annoncer à l'envi. Dans ſon Mémoire *ſur l'année Perſanne*, il expoſe les dogmes des partiſans de Zoroaſtre. Dans celui *ſur les antiquités de Babylone*, il explique la théogonie Chaldéenne. Ailleurs, on trouve un précis de celle des Indiens. Son traité *de l'origine des Grecs* eſt rempli d'un détail curieux ſur la Religion de ce peuple. Dans celui contre la chronologie de M. Newton, les lecteurs le verront combattre l'hypothèſe d'Evhémère, & développer le ſyſtème religieux des Egyptiens, dont la connoiſſance influe ſur celle de ce paganiſme moins groſſier, que les nouveaux Platoniciens voulurent oppoſer aux progrès de la religion Chrétienne. Je ne parle ni de ſon Mémoire *ſur le culte de Bacchus*, ni de celui qu'il a compoſé *ſur la religion des Gaulois & des Germains*. Tous ces morceaux, en montrant l'érudition de M. Fréret, contribueront à prouver qu'il n'eſt point de genres de recherches, auquel on ne puiſſe appliquer avec ſuccès l'eſprit philoſophique.

Il n'en a pas fait un uſage moins fréquent, ni moins heureux dans l'étude des langues; étude dont il ſentoit l'importance, & qui l'a mis pluſieurs fois en état de réſoudre des queſtions difficiles. Les réflexions & les remarques qui ſe trouvent preſque toûjours jointes à plus de trente-deux vocabulaires différens, qu'il avoit tirés de pluſieurs écrivains, ou compoſés lui-même, montreroient ſeules à quel point il poſſédoit les

principes de la grammaire générale. Cette confusion que le mélange des peuples a mise entre leurs langues, ne l'empêchoit pas d'en démêler l'origine & le fond. La plufpart ne se sont enrichies que par un alliage qui les défigure, & le nombre des termes adoptifs étouffe presque celui des racines & de leurs dérivés. Pour les ramener à leur simplicité primitive, il faut les décomposer par de savantes analyses; & le seul moyen d'y réussir, c'est de les renfermer sous certaines classes, de les diviser, comme les Botanistes divisent les plantes, en différens genres, subdivisés chacun en plusieurs espèces, qui convenant toutes dans les caractères essentiels, ajoûtent des variétés spécifiques, à ces caractères communs. Tel étoit le procédé de M. Fréret. Il rapportoit tous les idiomes connus à quelques langues mères; & s'attachant à l'essence de ces langues primitives, il observoit dans chacune d'elles ce génie grammatical qui lui est propre, & qui commun à tous ses dialectes, leur donne en quelque sorte un air de famille qui les décèle, malgré la différence des traits.

Une méthode si simple le faisoit marcher d'un pas sûr dans les routes incertaines de l'étymologie. Cet art ingénieux, mais téméraire, hardi, prodigue de conjectures, & si souvent accusé de prendre de légères probabilités pour des démonstrations, étoit soûmis par M. Fréret aux loix d'une critique éclairée. Libre sans licence, circonspect sans timidité, difficile sur le choix des preuves, il n'hasardoit qu'avec retenue, & ne donnoit ses découvertes que pour des vrai-semblances.

La science de M. Fréret ne se bornoit pas aux règles fondamentales des langues. S'il s'étoit contenté d'apprendre la grammaire & les racines de presque toutes celles du Nord & de l'Orient, quelques autres avoient été l'objet particulier de ses études. Il possédoit les langues savantes, l'Anglois, l'Italien, & sur-tout l'Espagnol, auquel il s'étoit singulièrement appliqué. Ses entretiens avec Arcadio Hoangh lui frayèrent dès 1713 la connoissance du Chinois. Il y fit de grands progrès; & l'on ne peut douter qu'il n'en eût pénétré tous les mystères, s'il avoit pû s'y livrer sans réserve. La simple inspection de

quelques pages d'un Dictionnaire Chinois, le conduisit à l'importante découverte du système général de l'écriture Chinoise. Il comprit qu'on doit l'envisager comme une langue véritable, absolument indépendante de l'autre, & qui ne parle qu'aux yeux; que ses caractères sont les signes immédiats des idées; que leur nombre prodigieux se réduit à deux cens quatorze caractères radicaux, & que tous les autres ne se forment que par différentes combinaisons de ces élémens. Cette théorie, jusqu'alors inconnue en Europe, parut pour la première fois dans une Dissertation qu'il lut au mois de novembre 1718, *sur les principes géneraux de l'art d'écrire, & particulièrement sur ceux de l'écriture Chinoise.* En lisant ce discours, imprimé dans le VI.e volume de nos Mémoires, ainsi que ses réflexions sur la langue des Chinois, & sur celle des Grecs, on sera pleinement convaincu qu'il a joint dans l'étude des langues le savoir d'un Grammairien habile, aux vûes d'un Métaphysicien profond.

Peut-être aura-t-on peine à croire que le même homme ait pû réunir à la fois tant de genres de connoissances, & les porter au plus haut degré. Cependant les divers points de vûe sous lesquels je viens de présenter M. Fréret, ne donnent pas, à beaucoup près, une idée complette de son mérite litteraire. Dans ce qui me reste à dire on trouveroit encore de quoi former plusieurs Savans. Tous ceux qu'une liaison plus intime a mis à portée de l'approfondir, savent qu'il a fait une étude particulière de la Tactique des anciens; qu'il s'occupoit avec plaisir de l'Histoire Naturelle, & du détail des Arts; qu'il avoit assez de Géométrie pour devenir Physicien; qu'il auroit pû comparer entr'elles les mœurs & les loix de toutes les nations; qu'il étoit très-versé dans l'Histoire & dans la Littérature moderne; enfin qu'il connoissoit tous les romans & les théatres de presque tous les peuples, comme si ses lectures n'avoient jamais eu d'autre objet. Tous les ouvrages dramatiques, anciens, modernes, François, Italiens, Anglois, Espagnols, étoient présens à sa mémoire. Il faisoit sur le champ l'analyse d'une pièce de Lopès de Véga, comme il auroit fait celle d'une

tragédie de Corneille; & l'on étoit ſurpris de s'entendre raconter les anecdotes littéraires & politiques du temps, par un homme que les Grecs, les Romains, les Celtes, les Chinois, les Péruviens auroient pris pour leur compatriote & leur contemporain.

Des connoiſſances ſi variées formoient dans ſon eſprit un tout ſyſtématique, dont les parties les plus éloignées avoient une correſpondance qui les mettoit à portée de ſe ſervir mutuellement. Parce qu'il avoit étudié la grammaire, il ſavoit mieux la Géographie, que s'il n'eut été que Géographe; & l'on doit en dire autant des autres Sciences qu'il a cultivées. Dans un de ſes Mémoires imprimés, il propoſe de regarder un phénomène céleſte, arrivé du temps d'Ogygès, comme une ancienne apparition de la fameuſe comète de 1680. Qu'on examine les motifs ſur leſquels eſt appuyée cette ingénieuſe conjecture, on verra, ſans avoir beſoin d'autres preuves, avec quel art il faiſoit contribuer pluſieurs Sciences à l'éclairciſſement d'une queſtion qui ſembloit n'être du reſſort que d'une ſeule.

On prétend, & ſans doute avec raiſon, qu'il s'eſt trompé ſur quelques points particuliers; que le nombre des objets qu'il embraſſoit, a nui plus d'une fois à ſon exactitude; qu'à force de s'étendre, ſoit dans ſes écrits, ſoit dans les diſſertations qu'il faiſoit ſouvent de vive voix, il perdoit le fil de la matière. Mais malgré ces écarts, on ſera toûjours forcé de reconnoître qu'il avoit l'eſprit d'analyſe; qu'écrivain méthodique, & profond diſſertateur, il poſſédoit l'art de diſcuter une queſtion, de la développer avec clarté, d'en élaguer les branches; & que s'il a quelquefois négligé de mettre un certain ordre dans ſes idées, il l'a fait avec ſuccès quand il l'a voulu. Les erreurs dans leſquelles il a pû tomber ſur quelques détails peu importans, n'empêcheront pas qu'on ne puiſſe avancer, qu'il ſut réunir au même degré des qualités preſque incompatibles, la profondeur & la variété, la préciſion & l'étendue des connoiſſances.

En effet, perſonne n'a plus mérité que lui de ſavoir beaucoup

& de favoir bien. Il avoit reçû de la Nature tous les talens nécessaires; & pour seconder la Nature, il faisoit plus qu'un autre n'eût fait pour en dompter la résistance. A beaucoup d'esprit, il a joint un travail infatigable & continuel; aux avantages de la plus heureuse mémoire, ceux d'une méthode, qui seule y pourroit suppléer, & dont l'exemple de Leibnitz & le sien montrent l'utilité. Il faisoit des extraits raisonnés de tout ce qu'il lisoit, en les arrangeant selon l'ordre des matières & la nature des objets. C'étoit entre ses mains un amas immense de matériaux de toute espèce; & de-là vient cette facilité qu'il avoit de composer d'un jour à l'autre, & même sur le champ, de longues Dissertations. Tous ces extraits m'ont été remis. Ils forment un recueil prodigieux, qui pourra servir à convaincre les incrédules, s'il en est quelqu'un, de l'exactitude presque superstitieuse qu'il portoit dans ses recherches.

On peut juger par tout ce qui précède, que M. Fréret a peu connu les plaisirs de la société. Il étoit presque toûjours seul, & ne sortoit que pour aller à l'Académie, ou dans des assemblées de gens de Lettres, où la conversation rouloit toûjours sur des matières sérieuses. Dès sa jeunesse il avoit pris l'habitude de ne mettre pour le travail aucune différence entre la nuit & le jour. Il dormoit peu; & pour se défendre contre l'affaissement qui suit une application trop longue, il prenoit du café quatre ou cinq fois en vingt-quatre heures.

Une pareille conduite eut le double effet qu'elle devoit produire. En peu de temps il acquit un savoir peu commun, & perdit la santé. Son tempérament succomba, malgré sa force, à ce genre d'excès aussi dangereux qu'il est rare. Il devint sujet à toutes les infirmités qu'entraîne l'altération du sang. Le lait auquel il se réduisit, pendant un grand nombre d'années, le soûtint, & l'eût peut-être rétabli. Mais pour rendre le régime efficace, il auroit fallu l'étendre sur le travail, & c'est à quoi M. Fréret n'eut jamais la force de consentir. Son esprit toûjours actif, toûjours sérieux, ne pouvoit

ſe réſoudre à faire trève pour un inſtant avec l'étude ou la méditation.

Cette langueur habituelle eſt une des cauſes qui l'ont empêché de remplir, comme il auroit dû, les fonctions de Secrétaire de l'Académie. Il s'en chargea au commencement de l'année 1743, & nous ſommes contraints d'avouer que depuis cette époque * la publication de nos Mémoires eſt interrompue, quoique le travail ne ſe ſoit jamais rallenti. Le Public, accoûtumé depuis long-temps à l'exactitude de M. de Boze, s'eſt étonné d'un ſilence ſi ſubit, & d'autant plus ſingulier que le nouvel Interprète de l'Académie étoit zélé pour ſa gloire, capable de la ſoûtenir par ſes talens, poſſédé de l'amour du travail, & qu'il avoit de plus un modèle dans ſon prédéceſſeur. Un Panégyriſte qui doit s'attacher à juſtifier tout ce qui ne peut pas être un ſujet d'éloge, ſe rejetteroit ſur les infirmités de M. Fréret. Il diroit que trop plein de ſes idées il avoit peine à s'occuper de celles des autres; que d'immenſes travaux, utiles en eux-mêmes, lui cauſoient une diſtraction continuelle, & peut-être excuſable; que ſon génie trop libre, & juſque-là trop maître de tous ſes inſtans, ſecouoit malgré lui-même le joug d'une occupation forcée; que par tempérament, par principe, par habitude, il remettoit toûjours au lendemain. Pour nous, qui ſommes Hiſtoriens, nous dirons ſimplement qu'il eut tort; & ſi nous entrons dans le détail de ſes raiſons, c'eſt moins pour faire ſon apologie, que pour expliquer comment il eſt poſſible qu'un homme qui reſpectoit en tout ſes devoirs, leur ait manqué préciſément ſur cet article. Au reſte, vers la fin de ſes jours il ſongeoit ſérieuſement à réparer les ſuites d'une négligence preſqu'involontaire; & quoiqu'elle cauſe un retard de huit ans, nous oſons nous flatter de faire bien-tôt oublier ce délai. M. de Foncemagne, qui s'eſt offert volontairement, & par zèle pour l'Académie, à partager avec nous le travail de la rédaction

* On prie le Lecteur de ſe rappeler que cet Eloge a été lû en 1749.

des Mémoires, eſt ſur le point d'en donner deux volumes à l'impreſſion *.

Les genres d'étude auxquels M. Fréret s'eſt livré par préférence, ont un mérite réel, mais revêtu de dehors ſauvages. Son caractère leur ſembloit aſſorti. Né ſérieux, il avoit contracté dans la ſolitude du cabinet une rudeſſe extérieure, qui pouvoit rebuter d'abord. Quoique ſenſible à la contradiction, il n'avoit pas ſur lui-même aſſez d'empire pour l'épargner aux autres. Il eſt vrai que quoique les hoſtilités paruſſent toûjours commencer de ſa part, il étoit le plus ſouvent ſur la défenſive, lors même qu'il ſembloit attaquer. Comme il avoit réfléchi ſur tout, il avoit un parti pris ſur tout; & c'étoit moins pour combattre les idées d'autrui, que pour défendre les ſiennes, qu'il diſcutoit des opinions haſardées en ſa préſence. Il ne ſe fioit pas aſſez à la ſupériorité de ſon mérite, & le croyoit trop dépendant du ſort d'une hypothèſe particulière. L'intérêt qu'il y prenoit, preſque toûjours trop vif, pour l'importance apparente de la queſtion, venoit auſſi quelquefois de ce qu'il en apercevoit la liaiſon avec des parties eſſentielles de ſon ſyſtème. Un homme d'eſprit a dit de lui, *qu'il avoit toûjours raiſon, quand il parloit le premier.* C'eſt aſſez faire entendre que la diſpute l'emportoit ſouvent trop loin. Mais ne ſavons-nous pas que l'amour de nos opinions eſt une des branches les plus délicates de l'amour propre? Au reſte, s'il ſoûtenoit les ſiennes, c'étoit moins par opiniâtreté, que par conviction. Il avoit pour le vrai un zèle intolérant, mais ſincère. Toûjours armé pour la querelle, il s'en croyoit l'avocat & le champion; rôle difficile à ſoûtenir, & qui ſouvent expoſe à déplaire : mais

* M. de Foncemagne a rempli ſes engagemens, par la publication des tomes XVI & XVII; les volumes ſuivans, y compris les trois nouveaux que nous donnons aujourd'hui, font monter à vingt-quatre volumes la ſuite des Mémoires de l'Académie, qui n'en avoit que quinze à la mort de M. Fréret. Ainſi voilà neuf volumes publiés dans l'intervalle de 1749 à 1756, écoulé entre la lecture & l'impreſſion de ſon Éloge. Ses torts n'ont été que paſſagers; l'honneur que ſes ouvrages feront à la Compagnie, durera autant que le goût des Lettres.

cette

cette façon de déplaire n'eſt pas à la portée du commun des hommes; elle ſuppoſe trop de connoiſſances & de jugement. Ce goût de M. Fréret pour la diſpute, cet air ſombre, cet éloignement des plaiſirs le faiſoient paſſer pour un Philoſophe, à prendre ce terme dans le ſens impropre que lui donne le langage de la ſociété.

Ce Philoſophe avoit néanmoins des amis, & méritoit d'en avoir. Cet extérieur ſtoïque cachoit une ame ſenſible, généreuſe & déſintéreſſée. Fils tendre & reſpectueux, homme & citoyen, juſte eſtimateur du mérite, vertueux par principe, quoique ſans effort, ami ſûr, bienfaiſant, fidèle; il chériſſoit les occaſions de rendre ſervice, au point d'avoir de la reconnoiſſance pour ceux qu'il obligeoit. Il étoit tout ce que tant d'autres affectent de paroître. Les tréſors de ſon érudition s'ouvroient à quiconque le conſultoit. Charmé de contribuer aux progrès des gens de Lettres, il leur communiquoit avec plaiſir ſes propres idées, ſans ſe réſerver le moindre hommage ſur ce qu'il avoit une fois donné. Ces ſortes de ſecours n'étoient pas les ſeuls qu'il leur prodiguât. Sa mort a fait perdre un bienfaiteur à plus d'une famille, qui trouvoit en lui des reſſources auſſi promptes que ſecrètes.

Cette mort, qui prive la république des Lettres d'un de ſes plus illuſtres citoyens, arriva le 8 mars dernier, après une maladie longue & douloureuſe, dont M. Fréret ne connut jamais le danger. Il venoit d'entrer dans la ſoixante-deuxième année de ſon âge. Si c'eſt vivre que de penſer, perſonne n'a vécu plus long-temps que lui.

ÉLOGE
DE M. LE CARDINAL DE ROHAN.

Aſſemblée publique du 14 Novemb. 1749.

ARMAND-GASTON-MAXIMILIEN DE ROHAN, Cardinal-Prêtre de la Sainte Égliſe Romaine du titre de la Trinité du Mont, Évêque & Prince de Straſbourg, Landgrave d'Alſace, Prince du Saint-Empire, Grand-Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Proviſeur de Sorbonne, Abbé de Saint Waſt d'Arras, de la Chaiſe-Dieu & de Foigny, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe & Honoraire de celle des Belles-Lettres, naquit à Paris le 26 juin 1674. Il étoit le quatrième fils de François prince de Rohan-Soubiſe, & d'Anne de Chabot, fille aînée d'Henri de Chabot duc de Rohan.

Une figure noble, & dont les traits heureux ſembloient formés par les Graces, fut le moindre des préſens qu'il reçut de la Nature. Elle lui prodigua ſes dons les plus précieux. Aux ſaillies d'une imagination brillante, aux agrémens d'un eſprit vif & juſte ſe joignit tout ce qui peut annoncer un cœur ſenſible, vertueux, bienfaiſant; & le germe de ces qualités aimables, qui devoient le rendre ſi cher à la ſociété, ſe développa rapidement avec l'âge. Son enfance fut l'aurore d'un beau jour.

L'éducation ſeconda ſes talens naturels. Ses études eurent un ſuccès dont l'éclat n'eſt point effacé par celui qui couvre le reſte de ſa vie. La ville de Bourges, où il les commença ſous les yeux du prince de Soubiſe ſon père, Gouverneur de Berri, en partage la gloire avec le collége d'Harcourt, où il vint les achever. Les charmes de cette Littérature agréable, dont nous cueillons les prémices dans le cours des Humanités, ne l'empêchèrent pas de ſentir le mérite réel de la Philoſophie. Cependant il falloit alors une grande pénétration pour le

reconnoître, au travers des ronces dont cette Science étoit hériſſée. Il l'enviſagea comme une introduction à la Théologie, vers laquelle il tournoit toutes ſes vûes, pour ſe diſpoſer à l'état Eccléſiaſtique.

Son rang, qui le mettoit en droit d'aſpirer avec ſuccès aux plus hautes dignités de l'Egliſe, ne lui parut pas une diſpenſe des qualités néceſſaires pour les remplir. Quoique pouvant ſe repoſer ſur ſa naiſſance, l'abbé de Soubiſe voulût ne rien devoir au nom qu'il portoit; & ſûr en quelque ſorte de tout obtenir, il eut la noble prétention de tout mériter. L'eſtime générale qu'il s'étoit acquiſe dans ſes premières études le ſuivit en Sorbonne. Tous ceux qui couroient avec lui cette longue & laborieuſe carrière, charmés de ſa politeſſe, admiroient ſon application. Il étoit en même temps leurs délices & leur modèle.

La Théologie, de toutes les Sciences la plus noble & la plus importante, eſt peut-être auſſi la plus difficile. Mais que ne peut l'opiniâtreté du travail, ſoûtenue par un jugement ſolide, une mémoire heureuſe, un génie élevé? Les progrès de M. l'abbé de Soubiſe furent rapides & brillans. Sa première thèſe eſt du mois de mars 1696. Il la ſoûtint couvert, avec tous les honneurs qu'on ne défère qu'aux Princes iſſus de maiſons Souveraines. Cet acte, où ſon érudition eut ſes maîtres eux-mêmes pour admirateurs, mit dans un nouveau jour le talent ſingulier qu'il avoit pour la parole.

Il en donna des preuves encore plus frappantes deux ans après, dans le panégyrique de Louis XIV, qu'il prononça comme Prieur de Sorbonne: panégyrique comparable à celui de Trajan; mais dont l'auteur connoiſſoit mieux que Pline la véritable éloquence. La ſienne avoit cette noble ſimplicité, qui fait en tout genre le caractère eſſentiel du beau. Ce diſcours enleva tous les ſuffrages; & la traduction françoiſe qu'on en fit ſur le champ, multiplia les éloges: le talent de l'Orateur parut égaler la grandeur du Sujet.

La Renommée porta dans l'Europe ſavante le nom de M. l'abbé de Soubiſe. Ces traits de ſa jeuneſſe ſont d'autant plus remarquables, que l'idée qu'ils donnoient de ſon caractère,

contribua beaucoup à son élévation. Ce fut autant son mérite que sa naissance qui le fit élire, en 1701, Coadjuteur de Strasbourg.

Cette ville importante étoit alors une nouvelle conquête pour la France & pour la Religion. Loüis XIV, en la réunissant à sa Couronne, venoit de la faire rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine. Sous les auspices de ce Prince, les Catholiques avoient, en 1681, repris possession de la cathédrale, usurpée depuis plus d'un siècle par les Protestans. Mais quoique la réforme eût cessé d'être dominante dans ses murs, elle y conservoit toûjours un parti considérable. L'Université tenoit hautement pour elle, avec la moitié des citoyens. Cette division formoit comme deux villes dans l'enceinte d'une seule. L'établissement du Luthéranisme, & les guerres dont l'Alsace étoit depuis long-temps le theatre, avoient de plus introduit des abus sans nombre dans la discipline & dans les mœurs. Enfin les évêques de Strasbourg, souverains au-delà du Rhin, faisoient partie du corps Germanique. Ils avoient séance dans la Diette générale; & tirés presque tous des plus grandes Maisons de l'Empire, ils étoient à la tête du Chapitre le plus noble de l'Allemagne.

Pour occuper une telle place dans de pareilles circonstances, il falloit un homme dont l'extraction répondît à celle de ses prédécesseurs; qui, sans rien devoir à son titre, pût tenir par lui-même un rang distingué dans une république de Souverains; qui, joignant au don de représenter toutes les vertus solides, soûtînt par sa magnificence l'éclat du nom François, & le fît chérir par son affabilité: il falloit un Prélat dont le zèle pour la Religion & la discipline Ecclésiastique fût réglé par la prudence; qui se regardant moins comme le chef d'un parti, que comme le père d'enfans divisés, protégeât les uns, sans blesser la tolérance qu'il devoit aux autres, & sût, au défaut de l'unanimité, maintenir la paix; qui sensible au plaisir d'être aimé, fût persuadé que le vrai, pour subjuguer utilement les esprits, doit triompher des cœurs.

On vit ce Prélat dans M. l'abbé de Soubise. Toutes les

qualités qu'il réunissoit firent tomber sur lui le choix du Roi, de l'Evêque, & du Chapitre. Le cardinal de Furstemberg, en l'adoptant, le sacra dans l'église abbatiale de S.t Germain-des-Prés. L'Alsace applaudit à cette élection. Elle vit avec plaisir un Siége, souvent occupé par des archiducs, par des princes de Lorraine, de Brandebourg & de Bavière, à la veille d'être rempli par un évêque de la maison de Rohan; de cette ancienne maison, l'une des premières du Royaume, & qui, depuis tant de siècles, joint à sa propre grandeur celle que donnent les alliances les plus augustes.

L'événement justifia les espérances que la Province avoit conçûes. Le Coadjuteur, devenu Titulaire en 1704, sut se montrer à la fois Evêque & Prince. On le vit soûtenir la dignité de son Siége, avec une noblesse qui lui mérita l'estime & la considération de toute l'Allemagne; corriger les abus, rendre au Service divin la majestueuse décence qui le caractérise, rétablir dans son diocèse l'ordre & la tranquillité, ménager les prétentions de la réforme, en conservant avec vigueur les droits de la Religion Catholique. Le nombre des Protestans est à présent beaucoup moindre, & diminue de jour en jour. Pour les ramener, il n'employa jamais que la douceur, les libéralités, la raison, & cet heureux don qu'il eut toûjours de plaire & de persuader. Je ne dois qu'indiquer ici ces faits intéressans: le détail en appartient à l'Histoire Ecclésiastique d'Alsace.

Ce seroit encore attenter aux droits des Historiens de l'Eglise, que de m'étendre sur la part importante qu'il eut en France aux affaires de la Religion sur la fin du dernier règne, & sous la minorité du Roi. On sait que sur la nomination de Louis XIV, Clément XI le créa cardinal en 1712; que Grand-Aumônier de France en 1713, il fut un des Présidens de l'assemblée extraordinaire convoquée pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus;* qu'en qualité de chef de la commission il se chargea du rapport, & que le corps respectable auquel il rendit compte, en louant son zèle, admira son éloquence.

La mort de Clément XI ouvrit en 1721 une brillante carrière aux talens politiques de M. le cardinal de Rohan. Il étoit en chemin pour Rome, où il alloit résider au nom du Roi. Cette nouvelle lui fit hâter sa marche. Il entra au Conclave le 2 avril, & le 8 mai suivant Innocent XIII fut élû. La part qu'eut à cette élection le cardinal de Rohan, son mérite personnel, sa réputation, sa magnificence fixèrent sur lui tous les yeux dans la capitale du monde chrétien. On s'y rappelle encore les pieuses largesses qu'il fit à l'occasion de la convalescence du Roi. L'éclat qui l'environnoit fut un spectacle pour une ville où les grands spectacles sont si communs, & qui les aime encore comme elle les aimoit sous le règne d'Auguste. Mais en même temps que ces dehors pompeux repaissoient l'avide curiosité des habitans de Rome, son affabilité, les charmes de son esprit, la protection qu'il accordoit au mérite, & l'usage qu'il fit pendant son séjour de la confiance du souverain Pontife, lui concilioient tous les cœurs.

Le Sacré Collége, qui dans le conclave avoit vû briller sa pénétration & son habileté, eut souvent depuis occasion d'admirer ses connoissances & la justesse de son esprit. Il en donna particulièrement des preuves dans une affaire importante, dont l'examen étoit du ressort d'une congrégation où le Pape l'avoit fait entrer. M. le cardinal de Rohan, s'étant aperçu qu'on s'écartoit du point de la question, prit la parole, & son avis forma celui du tribunal. Comme l'Italien ne lui étoit pas encore familier, il eut recours dans cette rencontre à la langue Latine, & charma ses auditeurs par la facilité de l'expression, en même temps qu'il les persuada par la force du raisonnement. Les Cardinaux étrangers, que la vacance du Saint Siége avoit attirés en grand nombre à Rome, reçurent le chapeau dans un Consistoire solemnel, où M. le cardinal de Rohan, qui se trouvoit à leur tête, fit au nom de tous un discours, hautement applaudi de cette auguste Assemblée. Celui par lequel il prit congé du Pape au mois de décembre, reçut & mérita les mêmes éloges. Il étoit

devenu le ſujet des entretiens de Rome, & l'on s'aperçut long-temps du vuide qu'y laiſſa ſon départ.

Tous les Princes d'Italie, dont il traverſa les Etats en reprenant la route de France, ſe félicitèrent d'être ſur ſon paſſage. Le duc de Parme alla au devant de lui : le Roi de Sardaigne le reçut en Prince; & dans les honneurs dont par-tout on le combla, il eut le plaiſir ſenſible de voir ſa perſonne diſtinguée de ſon rang.

Cette réputation, qu'il s'étoit acquiſe pendant ſon premier ſéjour, il l'a ſoûtenue, & même augmentée, dans les trois voyages qu'il a faits depuis, pour l'élection de Benoît XIII, de Clement XII, & du Pape aujourd'hui régnant. Son entrée dans Rome étoit une eſpèce de triomphe, où la joie de le revoir éclatoit par mille applaudiſſemens. A ces marques de ſatisfaction ſuccédoient bien-tôt les regrets de le perdre. Mais en s'éloignant il étoit ſûr de n'être pas oublié. Son nom ſera long-temps cher aux citoyens de Rome.

Ce nom ne l'eſt pas moins aux amateurs des Lettres. M. le cardinal de Rohan les a chéris, protégés, encouragés par ſes bienfaits. Il leur faiſoit un accueil d'autant plus ſatisfaiſant pour eux, que ſon goût leur étoit connu. Quoique le torrent des affaires parût l'entraîner, il avoit ſû dérober à ſes occupations aſſez de temps, pour acquérir de nouvelles connoiſſances, & pour cultiver les genres d'étude auxquels ſa jeuneſſe s'étoit conſacrée. Les Savans même de profeſſion trouvoient à profiter auprès de lui. Toûjours aſſez inſtruit pour les entendre, il l'étoit ſouvent aſſez pour leur faire des objections, pour leur donner des vûes fines & lumineuſes, pour propoſer à leurs recherches des objets curieux & nouveaux. La politeſſe & le ton d'égalité, qui régnoient ſans affectation dans ces entretiens, faiſoient preſque perdre de vûe le Cardinal Evêque de Straſbourg, pour ne montrer que l'Académicien.

Ce titre, dont ſe paroit un homme revêtu des plus éminentes dignités, étoit moins un hommage qu'une juſtice que la république des Lettres avoit cru lui devoir. Nous avons déjà cité pluſieurs occaſions où ſon éloquence parut avec

éclat. Elles ne ſont pas les ſeules ; & nous pouvons également citer tous les diſcours qu'il a prononcés dans l'exercice de ſes diverſes fonctions ; entre autres ceux dont il accompagna la célébration du mariage du Roi, qu'il fit à Straſbourg, & dont il renouvela la cérémonie à Fontainebleau, comme Grand-Aumônier de France.

Cet art de manier la parole, d'aſſujétir au ton du ſujet un ſtyle toûjours noble & pur, eſt un des traits qui caractériſent M. le Cardinal de Rohan. Il étoit, à ce titre ſeul, un des principaux ornemens de l'Académie Françoiſe, dans laquelle il prit ſéance le 31 janvier 1704 : jour heureux & brillant pour cette Compagnie, où ſon entrée rétablit le calme, troublé depuis quelque temps par un de ces orages, que les paſſions excitent dans les Sociétés Littéraires comme dans les autres.

Dès 1701 le Roi l'avoit mis au nombre des Honoraires qu'il donnoit à l'Académie des Belles-Lettres par le Réglement, qui la renouvela, pour ainſi dire, en lui faiſant prendre une forme plus ſtable & plus régulière. Il en fut nommé Préſident en 1712, & continué l'année ſuivante. Nos regiſtres parlent ſouvent alors de l'ardeur & de l'émulation, qu'entretenoient dans nos Aſſemblées ſa préſence & le goût qu'il marquoit pour les objets de nos travaux. Quoique l'eſtime ſoit un tribut, dont le ſavoir & les talens ne peuvent être fruſtrés ſans injuſtice; c'eſt un tribut flatteur, que reçoivent toûjours avec reconnoiſſance ceux qui ſeroient le plus en droit de l'exiger. Mais il les flatte ſur-tout de la part d'un homme qu'ils admirent eux-mêmes, & qui, fait pour fixer leurs regards, paroît s'occuper d'eux. C'eſt alors une véritable récompenſe, dont leur amour propre ſent tout le prix ; & le deſir de la mériter, en animant leurs efforts, eſt une des ſources de leurs ſuccès.

M. le cardinal de Rohan, prodigue de cette eſtime ſi capable d'encourager les gens de Lettres, en a ſouvent aidé pluſieurs à l'obtenir, par les ſecours qu'ils puiſoient dans ſa bibliothèque, l'une des plus nombreuſes & des mieux choiſies qui

qui ſoient en Europe. Celle de M. de Thou, poſſédée depuis par M. le Préſident de Menars, en compoſe le fonds. Elle étoit prête à ſe diſperſer en 1701; & la France auroit vû paſſer dans des mains étrangères une partie de ce tréſor amaſſé par un de ſes plus grands hommes, ſi le goût de M. l'évêque de Straſbourg pour les Lettres ne nous l'eût conſervé. Il l'acheta dans le fort d'une guerre opiniâtre & ruineuſe. Les ſollicitations de M. l'abbé de Boiſſy, qu'il s'étoit attaché dès le temps de ſa Licence, & qui fut depuis Aſſocié de l'Académie, contribuèrent à le déterminer.

Ce recueil étoit renommé pour les belles reliures, pour les excellentes éditions, & ſur-tout pour les livres en grand papier, que M. de Thou poſſédoit ſeul. Il avoit ſû ſe les procurer par un moyen, qui ſuppoſe la curioſité d'un Amateur, & le crédit d'un Magiſtrat généralement eſtimé. Il envoyoit aux Miniſtres du Roi dans les différentes Cours le plus beau papier qu'on eût alors, pour faire tirer un, ou quelquefois deux exemplaires des meilleurs ouvrages qui s'imprimoient chez les Etrangers. Ses vûes ne ſe bornoient pas à cet objet, qui n'eſt après tout qu'une ſingularité plus remarquable qu'utile. Il s'étoit propoſé de former une Bibliothèque univerſelle.

M. le cardinal de Rohan ſuivit principalement ſur cet article le plan du fondateur. Malgré les dépenſes néceſſaires & continuelles qu'il faiſoit dans ſon diocèſe, & par-tout où l'exigeoit ſon état, il n'a ceſſé d'augmenter cette collection, déjà très-nombreuſe. L'accroiſſement qu'elle a reçû par ſes ſoins eſt ſi conſidérable, que l'ancien fonds en fait aujourdhui la moindre portion. Entre autres articles importans, elle offre une ſuite des meilleurs ouvrages compoſés ſur le Droit public, dont l'étude eſt très-floriſſante en Allemagne. Le nombre, la condition, la rareté des livres qui forment cette Bibliothèque, l'ordre même dans lequel ils ſont diſpoſés, tout annonce le goût de celui qui la poſſédoit; & c'eſt moins pour lui que pour elle qu'il ſembloit avoir conſtruit le palais dont elle occupe une partie.

Peu de temps après son retour de Rome, en 1722, M. le cardinal de Rohan ouvrit sa Bibliothèque à des conférences où régnoient, sous ses auspices, la politesse, l'esprit & l'érudition. Dom Calmet, Dom Bernard de Montfaucon, le père de Tournemine & plusieurs autres de nos plus célèbres Littérateurs s'y trouvoient à des jours marqués, pour s'entretenir sur des matières de Critique ou d'Histoire. Il présidoit quelquefois lui-même à ces savantes assemblées, où chacun obligé de remplir à son tour une séance entière, choisissoit à son gré le sujet de sa dissertation.

Mais ce que nous ne pouvons trop remarquer dans un éloge littéraire, c'est l'accès que les Savans de tout état & principalement les Ecclésiastiques ont toûjours eu dans cette Bibliothèque. Elle s'ouvroit pour eux à toute heure: ils y trouvoient, outre les livres dont ils avoient besoin, toutes les facilités nécessaires pour le travail. M. le cardinal de Rohan, qui pendant son séjour à Paris venoit de temps en temps la visiter, étoit charmé d'y rencontrer des lecteurs. Il se faisoit un plaisir de les questionner sur l'objet de leurs études, & de les encourager par l'intérêt qu'il paroissoit y prendre. Les gens de Lettres n'avoient pas seulement la liberté d'emprunter les livres & de les garder à loisir; s'ils en demandoient quelques-uns qui ne fussent pas dans la Bibliothèque, on les achetoit sur le champ, pour leur en procurer la lecture. Le zèle du Bibliothéquaire secondoit de si louables dispositions. M. l'abbé Oliva satisfaisoit en les suivant son goût pour les Lettres.

C'est à ses soins & à la libéralité de M. le cardinal de Rohan, que le Public doit l'édition de plusieurs Lettres du Pogge Florentin, & de son traité *sur les vicissitudes de la Fortune:* ouvrage curieux, dont le manuscrit appartenoit au cardinal Ottoboni. L'Italie recèle peut-être encore un grand nombre d'écrits de ses plus illustres Savans, dont la connoissance jetteroit un nouveau jour sur l'histoire des derniers siècles, si l'exemple de M. le cardinal de Rohan trouvoit beaucoup d'imitateurs.

Ce morceau du Pogge, qu'il fit imprimer à ſes frais, parut en 1723, ſous ſes auſpices. C'eſt une ſorte d'hommage qu'il a reçû plus d'une fois, & dont il fut toûjours redevable à la réputation qu'il s'étoit acquiſe dans l'Europe. De tous les ouvrages qui lui furent dédiés, je ne citerai que le Tréſor des anecdotes du P. Martenne, les Antiquités de l'égliſe d'Eſpagne, & la traduction Italienne de nos Mémoires, dont le premier volume parut à Veniſe en 1730. La flatterie n'eut aucune part à ces témoignages publics d'une juſte reconnoiſſance. Les gens de Lettres pouvoient-ils en avoir trop pour un amateur illuſtre, qui s'attachoit à former une Bibliothèque immenſe pour leur uſage, autant que pour le ſien? Il en avoit deux autres dont il étoit plus ſouvent à portée de jouir, l'une à Straſbourg, & l'autre à Saverne.

En effet, Straſbourg & Saverne ont été les lieux de ſa réſidence ordinaire; & c'eſt-là ſur-tout qu'il étoit grand, ſi c'eſt mériter ce nom que d'être affable avec dignité, magnifique avec économie, zélé ſans intolérance, modéré ſans foibleſſe, ferme & prudent, ami de la paix & conſervateur de l'ordre. Nous avons déjà parlé de ce qu'il a fait dans ſon Diocèſe, où ſes ſoins ont rétabli la régularité. Son départ y répandoit la triſteſſe: on l'eût regardé comme un malheur public, ſans l'eſpérance d'un retour prochain. Il rentroit au bruit des acclamations, & la joie qu'inſpiroit ſa préſence étoit peinte dans tous les yeux. Son Palais toûjours ouvert, étoit toûjours rempli. Au milieu de cette affluence, M. le cardinal de Rohan s'occupoit comme s'il eût été dans une profonde ſolitude. Ce concours le charmoit ſans le diſtraire. Ceux qui l'abordoient, au lieu d'une audience, trouvoient un entretien plein de bonté. Il s'intéreſſoit à leur ſituation; il accommodoit leurs différens. L'air obligeant dont il accordoit une grace en relevoit le prix; & la peine qu'il témoignoit à refuſer conſoloit de ſes refus: il étoit le lien & l'arbitre des familles, des corps, des différens partis. Quoiqu'il ait ſû défendre ſes prérogatives avec vigueur, ſon Chapitre conſerva toûjours avec lui l'union la plus parfaite.

Dans la discussion des matières les plus épineuses, on admiroit sa douceur, sa pénétration, la justesse de ses idées. D'un coup d'œil il saisissoit le point de la question; & sans s'arrêter aux branches, il s'attachoit aux difficultés essentielles. La Raison, qui pour convaincre les hommes a besoin de les séduire, ne fut jamais si séduisante que dans sa bouche. Les graces de sa personne, la noblesse de sa diction, l'élégance toûjours naturelle des tours qu'il employoit, cette politesse qui proportionnoit son langage au rang, au mérite, aux circonstances, tout concouroit à lui donner sur les esprits un empire, dont il ne se servoit souvent que pour faire goûter des conseils utiles, ou des partis avantageux. C'étoit un enchanteur aimable, qui n'abusoit point de ses charmes; & c'est à ce caractère, à cette conduite qu'il a dû l'estime & l'amour des peuples confiés à ses soins, tandis que sa magnificence attiroit sur lui les regards des Etrangers.

M. le cardinal de Rohan placé sur la plus importante de nos Frontières entre deux Peuples puissans & rivaux, sembloit être chargé de représenter la France auprès de l'Allemagne. Personne n'étoit plus fait pour réussir dans cette brillante fonction. La beauté de ses Jardins & de ses Palais ornés par tous les Arts, donnoit une haute idée de notre goût: ses manières faisoient aimer nos mœurs; & la grandeur du Sujet annonçoit la majesté du Souverain. Ses correspondances continuelles avec les Princes de l'Empire, les ont souvent mis à portée de lui donner des marques des sentimens qu'ils avoient pour lui. Il étoit dans l'habitude de leur faire des présens & d'en recevoir d'eux. Les Princes de Waldeck, de Bade, de Darmstad, & des Deux-ponts venoient de temps en temps passer plusieurs jours avec lui. L'Electeur de Cologne lui rendit visite en 1739, & trouva Saverne au dessus de sa réputation.

Cette estime, dont jouissoit M. le cardinal de Rohan, ne se bornoit point à des démonstrations vagues & passagères. Il en a sû tirer en plusieurs rencontres des avantages réels; mais sur-tout s'en servir pour remettre son Siége en

possession de ses plus beaux droits. En 1721, il obtint de l'Empereur l'Investiture des Etats que l'Evêché de Strasbourg posède en Allemagne; & reconnu par cette cérémonie Membre de l'Empire, il reprit dans la Diète générale une séance dont les deux Evêques précédens n'avoient pas joui.

Si la splendeur dans laquelle il vivoit n'eût été qu'une vaine décoration, faite uniquement pour les yeux, ce ne seroit pas un sujet d'éloge. Mais sa magnificence n'étoit point un abus des richesses. Ce n'étoit ni cette pompe frivole dont l'éclat est inutile à ceux qu'il éblouit, ni ce faste odieux que le sage méprise, & que le vulgaire contemple en murmurant. Bienfaisante & libérale, elle allioit les dehors de la représentation avec le soulagement des malheureux; elle entretenoit les arts & l'industrie; elle répandoit dans l'Alsace l'abondance & la joie. Les Ecclésiastiques, les Militaires, les Gens de Lettres étoient admis à sa table, & logés dans son Palais, lorsqu'ils vouloient y faire quelque séjour. Il suffisoit de lui être présenté, pour y demeurer aussi long-temps que la nécessité des affaires, les charmes du lieu, ceux de la société pouvoient y retenir; & l'on en sortoit plein de reconnoissance, pour faire place à d'autres qui devoient y trouver les mêmes agrémens. Les soldats ennemis retenus prisonniers pendant la guerre aux environs de Strasbourg ont ressenti les effets de sa généreuse compassion. Hommes, femmes, enfans, il les a fait venir dans son Palais, & les a consolés dans leur misère par des secours de toute espèce. Saverne étoit un Temple consacré par la Grandeur à l'Hospitalité.

François & Guillaume de Furstemberg avoient construit ce superbe Edifice; mais il doit tous ses embellissemens à M. le cardinal de Rohan. Le Palais épiscopal de Strasbourg est son ouvrage. Il l'a commencé en 1730, & tous les Connoisseurs en admirent l'élégance & la noblesse.

Cependant malgré tant de dépenses, les revenus de l'Evêché sont augmentés considérablement. Il avoit trouvé son Diocèse dans cet état de desordre que devoit produire l'anarchie dans laquelle il avoit long-temps gémi, l'absence

de ses Evêques, & le mélange des Religions. Il le laisse réglé, tranquille, rétabli dans son ancien lustre, embelli de bâtimens somptueux. Ne pouvoit-il pas à quelques égards s'approprier la réflexion que fit Auguste sur l'état où Rome étoit lorsqu'il prit les rênes de l'Empire, & sur celui dans lequel à sa mort il laissa cette Capitale du monde? Mais plus heureux que ce Prince, il a, ce qu'Auguste ne put ou ne voulut pas avoir, un Successeur digne de lui, formé par ses soins, héritier de son nom, de ses qualités aimables, de son goût pour la Littérature, & dont les vertus consoleront l'Alsace.

Quoique M. le cardinal de Rohan fût sujet à de fréquentes attaques de goutte, la bonté de son tempérament sembloit lui promettre des jours plus longs. Une maladie, que d'abord on ne crut pas mortelle, l'emporta presque subitement au mois de juillet dernier, dans la soixante-seizième année de son âge. Il est mort pleuré de sa Famille, d'un grand nombre d'Amis illustres, d'un peuple nombreux dont il fut les délices, & regretté d'un Souverain digne de régner sur les plus grands hommes.

MÉMOIRES
DE LITTÉRATURE,
TIRÉS DES REGISTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

DEPUIS L'ANNÉE M. DCCXLIX; JUSQUES ET COMPRIS M. DCCLI.

MEMOIRES



MÉMOIRES DE LITTÉRATURE,

Tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

PREMIER MÉMOIRE

Dans lequel on essaie de concilier Hérodote avec Ctésias au sujet de la monarchie des Mèdes.

Par M. DE BOUGAINVILLE.

23 Juin 1750.

L'HISTOIRE des Monarchies, successivement élevées sur les ruines de l'empire Assyrien, est pour nous dans le même cas que celle de cet Empire si célèbre & si peu connu. Elle offre un grand nombre de problèmes, dont les

meilleurs Chronologistes & les Savans les plus distingués ont à l'envi tenté la solution. Le temps nous a dérobé la pluspart des ouvrages que les anciens avoient composés sur cette matière : nous en connoissons plusieurs par des citations ou par des extraits, qui n'ont presque toûjours, ni l'étendue, ni l'exactitude, ni la clarté nécessaires. Enfin les auteurs dont les écrits subsistent encore, se contredisent souvent, ou du moins ils mettent dans leurs récits des variétés que nous prenons pour des contradictions, parce que nous n'avons pas assez de lumière sur ces temps reculés, pour entendre parfaitement ceux qui nous en parlent. Ces raisons, jointes à plusieurs autres, dont le détail est inutile ici, causent & peuvent en quelque sorte justifier la contrariété des explications données par les Modernes à la pluspart des difficultés que présentent les siècles antérieurs à l'époque de Cyrus. Le peu de liaison qui règne à nos yeux entre des faits dont la chaîne est rompue, la différence des points de vûe sous lesquels un même objet peut s'envisager, & la variété des combinaisons presque innombrables, dont une multitude de fragmens épars est susceptible, ont fait naître sur l'histoire d'une seule Nation des systèmes absolument opposés. Quoiqu'également formés de débris des monumens anciens, tous ces édifices se ressemblent si peu, qu'on auroit peine à les regarder comme divers assemblages des mêmes matériaux, si l'on ne savoit à quel point la forme peut déguiser le fonds.

Ce que je dis en général des antiquités de différens peuples de l'Asie, peut s'appliquer particulièrement à celles des Mèdes. L'histoire de cette Nation est pleine d'obscurités; & malgré les efforts qu'une Critique aussi patiente qu'ingénieuse a faits depuis long-temps pour dissiper ces nuages, les points essentiels n'en sont pas encore fixés d'une manière incontestable.

Tous les auteurs conviennent que les Mèdes, soûmis pendant plusieurs siècles aux rois Assyriens, successeurs de Ninus & de Sémiramis, se révoltèrent sous le règne de Sardanapale; que de sujets devenus conquérans, ils étendirent leur

domination ſur de vaſtes contrées, & qu'enfin leur Empire ſut détruit vers l'an 560 avant l'ère Chrétienne par Cyrus, ſondateur de celui des Perſes. Mais ces articles ſont les ſeuls qui réuniſſent l'unanimité: les ſentimens ſe partagent ſur tout le reſte. L'époque de l'affranchiſſement des Mèdes, la durée de leur Monarchie, les noms de leurs Souverains, le nombre de ces Princes, les évènemens de leurs règnes, en un mot tous les détails de leur hiſtoire ſont ſujets à des diſcuſſions ſans nombre; & la pluſpart de ces diſcuſſions naiſſent de la contrariété, peut-être réelle, peut-être ſimplement apparente, des récits d'Hérodote & de Ctéſias.

Cette contrariété, trop forte pour n'être pas aperçue par les lecteurs les moins attentifs, arrête néceſſairement dans leur marche ceux qui font une étude approfondie des monumens de l'ancienne hiſtoire. Des raiſons particulières m'ayant obligé de les examiner avec ſoin, j'ai ſenti, comme les autres, la difficulté réſultante de cette contradiction entre deux écrivains, dont les ouvrages ſont les principales ſources de nos connoiſſances ſur la haute antiquité. J'ai d'abord cherché des éclairciſſemens chez les auteurs modernes; mais peu ſatisfait de ce qu'on a juſqu'à préſent imaginé là-deſſus, j'ai pris enfin le parti de travailler par moi-même à réſoudre la queſtion. Dans les recherches que j'ai faites en conſéquence, j'ai cru découvrir un moyen de concilier les deux textes. Le peu de rapport qui ſe trouve entre mes idées ſur ce point & les ſyſtèmes adoptés par tant de Savans illuſtres doit prévenir contre elles; & j'avoue qu'il a d'abord produit cet effet ſur moi-même. On eſt en droit de ſe défier d'un ſentiment nouveau ſur une matière ſouvent diſcutée par des gens habiles. Cependant comme la ſaine Critique pèſe moins les autorités que les raiſons, je me détermine d'autant plus volontiers à propoſer mon opinion, qu'après tout il y a plus de gloire à rencontrer juſte que de honte à ſe tromper ſur des queſtions qui furent tant de fois l'écueil de l'érudition & de la ſagacité.

Je diviſe ce Mémoire en quatre articles. Le premier offrira

l'abrégé des narrations d'Hérodote & de Ctésias : le précis des différens systèmes qu'elles ont occasionnés formera les deux suivans; j'exposerai mes conjectures dans le quatrième.

ARTICLE I.

Exposition abrégée des récits d'Hérodote & de Ctésias.

SUIVANT Hérodote les rois de Ninive régnoient depuis cinq cens vingt ans sur la haute Asie, lorsque les Mèdes arborèrent l'étendard de la révolte. Leur exemple fut suivi par quelques peuples voisins; & la défection de ces provinces, en réduisant l'empire Assyrien dans des bornes plus étroites, l'affoiblit sans le détruire. L'amour de l'indépendance, qui porta les Mèdes à secouer le joug, leur fit préférer d'abord au gouvernement Monarchique l'état Républicain. Divisés en tribus & distribués dans des hameaux, sans avoir ni forteresse ni capitale, ils jouirent quelque temps d'une pleine liberté dans un pays fortifié par sa situation même, & dont l'entrée pouvoit se défendre aisément. Ils se donnoient des juges pendant la paix & des chefs pendant la guerre: la Nation s'assembloit pour décider des affaires importantes. Cet heureux état ne fut que passager. L'anarchie dans laquelle il dégénéra produisit des desordres, dont un des principaux d'entre eux profita pour s'emparer de l'autorité souveraine. Déjocès, assez vertueux pour se faire estimer de ses compatriotes, assez habile pour leur rendre ses qualités & ses talens nécessaires, eut l'ambition d'aspirer au trône & l'adresse de s'y faire élever par les mains d'un peuple libre. Soit politique, soit orgueil, il joignit à l'exercice rigoureux d'une puissance despotique, & cependant équitable, l'appareil & la pompe qui relèvent en Orient la majesté des Rois. Il bâtit & fortifia la ville d'Ecbatanes, & pendant un règne de cinquante-trois ans, il gouverna paisiblement les Mèdes, sans faire de conquêtes sur les Assyriens.

Herodot. l. 1, c. 96 & seq.

Phraorte son fils & son successeur, ne suivit point ses

traces à cet égard. Ce prince ne ſongea qu'à s'agrandir, & les plus brillans ſuccès couronnèrent d'abord ſes entrepriſes. Il ſubjugua les Perſes & les Nations voiſines, porta ſes armes dans la haute Aſie, & conquit, ſur les Aſſyriens, une partie de ce qu'ils poſſédoient au-delà du fleuve Halys. Mais ſa témérité, long-temps heureuſe, échoua contre la puiſſance du roi de Ninive. Le courage fougueux de ſes montagnards ne put tenir contre la diſcipline des troupes Aſſyriennes. Après vingt-deux ans de règne, il fut tué dans une bataille où ſon armée périt preſque toute entière.

Cyaxare ſon fils en rallia les débris; & plein du deſir de réparer ſes pertes, il fit de toutes parts de nouvelles levées. Mais convaincu, par le malheur de ſon père, que le ſuccès d'une action dépendoit autant de l'ordre que de la valeur des ſoldats, il s'attacha d'abord à diſcipliner ſes troupes. Juſqu'alors elles avoient combattu ſans aucune méthode. C'étoit moins une armée qu'une multitude de volontaires qui ne ſavoient, ni garder leurs rangs, ni former des bataillons. Cyaxare diſtingua ces milices en différens corps, & les aſſujétit aux loix de la Tactique: art nouveau pour cette Nation belliqueuſe; mais que l'ardeur de la vengeance lui rendit aiſément familier. Il recueillit bien-tôt le fruit de ſes ſoins, dans une guerre que les Mèdes eurent à ſoûtenir contre le roi de Lydie. Leurs eſſais furent des victoires ſuivies de conquêtes qui les rendirent aſſez puiſſans pour diſputer de nouveau l'Empire aux Aſſyriens. Cyaxare envahit les terres du roi de Ninive, & le défit en bataille rangée. Il ſe préparoit à mettre le ſiège devant la capitale, lorſque l'invaſion des Scythes le força de ne ſonger qu'à ſa propre défenſe. Ces barbares ſe répandirent comme un torrent par toute l'Aſie, & la ravagèrent pendant vingt-huit années. Ce ne fut qu'au bout de ce temps que Cyaxare en ayant exterminé les chefs & repouſſé le reſte vers les bords du Tanaïs, recouvra tout ce qu'il avoit perdu, & rétablit l'empire des Mèdes. Ces exploits le mirent en état de reprendre ſon ancien projet. Il attaqua Ninive; & par la ruine de cette capitale, il porta le

dernier coup à l'une des plus anciennes monarchies de l'Univers. Les Mèdes profitèrent de ses dépouilles : leur Empire s'agrandissoit de toutes parts ; mais il ne devoit pas subsister. Les vainqueurs des Assyriens étoient à la veille d'éprouver le sort de leurs ennemis. Cyaxare, après avoir régné quarante ans, laissa la couronne à son fils Astyage qui, détrôné dans la trente-cinquième année de son règne par Cyrus son petit-fils, eut la douleur de voir les Perses, depuis long-temps vassaux des Mèdes, devenir leurs Souverains ; & cette Nation, jusqu'alors inconnue dans l'Orient, donner des loix à l'Asie.

Par ce précis de la narration d'Hérodote, on voit que cet historien fait d'abord vivre les Mèdes dans une espèce d'autonomie dont il ne fixe pas la durée, & qu'il leur donne ensuite quatre Rois dont les règnes réunis remplissent l'espace de cent cinquante ans. Je passe au récit de Ctésias. Nous le connoissons par l'extrait que Diodore de Sicile en a donné dans le second livre de son histoire universelle.

Ctésias attribuoit, dans son ouvrage, l'affranchissement des Mèdes à la révolte d'Arbace, gouverneur de Médie & commandant des troupes que cette province fournissoit à l'armée de l'Empire. Ce général, indigné de la mollesse du roi de Ninive, & rougissant d'avoir un tel Maître, se lia secrètement avec Bélesis gouverneur de Babylone. A force d'intrigues, de promesses & de présens, ils formèrent un parti redoutable & firent révolter contre Sardanapale, les Mèdes, les Perses, les Babyloniens & les Arabes. La guerre fut beaucoup plus longue que les rebelles ne l'avoient cru. Ils perdirent d'abord trois batailles ; mais vainqueurs dans une quatrième, ils mirent enfin le siège devant Ninive dont ils ne s'emparèrent qu'au bout de trois ans. Je réserve pour un autre Mémoire le récit abrégé de cette guerre, dont les principaux évènemens sont détaillés par Diodore qui paroît avoir puisé dans les écrits de Ctésias la plupart des circonstances.

Diodor. l. II, n. 34.

Le même auteur fait dire à Ctésias, qu'Arbace, maître de l'Asie par la défaite & la mort de Sardanapale, fut

proclamé Roi; & qu'après un règne de vingt-huit ans ſur les Mèdes, il laiſſa le trône à ſon fils Mandaucès. Il ne nous reſte aucun détail ſur ce Prince, ni ſur la pluſpart de ſes ſucceſſeurs. Soit que Ctéſias n'en eut rien dit, ſoit que Diodore ait négligé, comme je le préſume, cette partie de ſa narration, l'extrait qu'il fait nomme ſeulement quelques-uns de ces rois Mèdes, en marquant avec peu d'exactitude la durée de leur règne & quelques faits arrivés ſous deux de ces Princes. Je dis quelques-uns de ces rois Mèdes; car il y a grande apparence que la liſte donnée par Diodore, n'eſt pas complète à beaucoup près. On verra dans la ſuite les raiſons qui fondent ce ſentiment. J'ajoûte qu'il ne marque pas exactement la durée de leur règne. Il fait régner Mandaucès & Artycas chacun cinquante ans, au lieu que Jules Africain, cité par Euſèbe, & George le Syncelle ne donnent que vingt ans au règne du premier, & réduiſent à trente celui du ſecond: calcul qui me paroît devoir être préféré. En effet il eſt, ſelon toute apparence, tiré de Ctéſias lui-même dont l'ouvrage ſubſiſtoit encore au temps de Jules Africain & du Syncelle, puiſque ce dernier eſt plus ancien que Photius. Or Jules Africain & le Syncelle étoient des chronologiſtes, plus attentifs par conſéquent à recueillir des dates que Diodore de Sicile, dont l'inexactitude à cet égard eſt prouvée par plus d'un exemple, & qui de plus annonce dans ſa préface, qu'il ne s'attache point à la chronologie pour les faits antérieurs au règne de Cyrus. D'ailleurs quand ſon autorité ſeroit plus grande ſur ce point, il ſuffiroit, pour décider en faveur de Jules Africain & du Syncelle, du moins par rapport au règne de Mandaucès, de conſidérer qu'Arbace, père de ce Prince, a régné vingt-huit ans; que, né loin du trône, artiſan de ſa propre grandeur, il la devoit à la révolution dont il fut l'auteur, & que, ſelon toutes les apparences, il étoit déjà dans la force de ſon âge quand il porta les Mèdes à la révolte. En effet, Diodore lui-même repréſente Arbace comme un guerrier, à qui ſes ſervices militaires avoient fait obtenir le gouvernement de la Médie. Eſt-il vrai-ſemblable

Canon. Chronic. l. 1, p. 45.

que son fils devenu par sa mort roi des Mèdes, ait pû régner après lui cinquante ans? Toutes les listes de Souverains que nous connoissons, ne fourniroient peut-être pas un exemple pareil.

Au reste, ceux des rois Mèdes que Diodore nomme d'après Ctésias, sont au nombre de neuf: Arbace, Mandaucès, Sosarme, Artycas, Arbianès, Artéus, Artynès, Astybaras, Aspadas. Il ne marque point combien de temps ce dernier a régné: nouvelle preuve de sa négligence à recueillir les dates des temps reculés. La somme totale des huit autres règnes, en adoptant pour ceux de Mandaucès & d'Artycas, le calcul de Jules Africain & du Syncelle, est de deux cens trente-deux ans, dont voici la distribution.

	ans.
ARBACE.	28.
MANDAUCÈS.	20.
SOSARME.	30.
ARTYCAS.	30.
ARBIANÈS.	22.
ARTÉUS.	40.
ARTYNÈS.	22.
ASTYBARAS.	40.
Somme totale	232.

En faisant remonter, avec les meilleurs chronologistes, la révolte, & par conséquent le règne d'Arbace, à l'an 900 avant l'ère Chrétienne, on aura l'an 668 pour la fin du règne d'Astybaras. De l'an 668 à l'an 560 que tous les auteurs s'accordent à regarder comme l'époque du commencement de Cyrus, il reste cent huit ans que Diodore ne remplit point. Ce vuide est une des raisons qui me font croire qu'il n'a pas donné la liste complète des rois Mèdes de Ctésias.

De toute l'histoire de ces Princes, Diodore ne nous a conservé que deux évènemens. L'un est la révolte de Parsondas &

& des Cadusiens sous le règne d'Artéus; l'autre est la guerre d'Astybaras contre Zarine reine des Saces. Encore passe-t-il légèrement sur ces deux faits, dont le détail méritoit néanmoins de l'arrêter. J'en parlerai plus au long dans mon second Mémoire, en joignant au récit de Diodore les circonstances rapportées par d'autres écrivains, & sur-tout par Nicolas de Damas, dont les fragmens ont été donnés au public par Henri de Valois.

En comparant les deux narrations que je viens d'abréger, on en apercevra la différence au premier coup d'œil. Le nom des Princes, leur nombre, la durée de leurs règnes n'ont pas plus de rapport que les circonstances de leur histoire: les deux récits n'ont pas un seul trait qui leur soit commun. De cette diversité naît un embarras, dont on ne peut sortir qu'en prenant un des quatre partis suivans. Pour former un système sur les Mèdes, il faut, ou préférer Hérodote à Ctésias, ou suivre Ctésias sans égard pour Hérodote, ou combiner ensemble les deux témoignages en confondant les rois Mèdes de l'un avec ceux de l'autre, ou chercher une explication qui concilie les deux textes sans confondre des listes aussi opposées que celles des deux historiens. De ces quatre différens partis, le second & le dernier n'ont été pris par aucun écrivain, soit ancien, soit moderne. Préférer le récit de Ctésias à celui d'Hérodote, c'eût été, suivant la pluspart des auteurs, compromettre son jugement & deshonorer sa critique. A l'égard du dernier moyen, on n'a pas même eu la pensée d'y recourir. Comment supposer que deux récits qui se contredisent à ce point, puissent être également véritables?

Ainsi tous ceux qui ont examiné cette matière n'ont connu que deux façons de résoudre le problème. Les uns, partisans déclarés d'Hérodote, ne daignent pas même faire mention de Ctésias, qu'ils relèguent dans la classe des écrivains fabuleux. Persuadés que, confondre les deux récits, c'eût été faire un alliage de vérités & de fictions, ils rejettent toute espèce d'accommodement. Les autres, moins exclusifs, joignant le

témoignage de Ctésias à celui d'Hérodote, ont formé, des deux listes différentes, une seule liste de Rois.

Voilà donc, au sujet de la dynastie des Mèdes, deux opinions qui partagent tous les Savans. Je vais faire l'énumération de ceux qui se sont déterminés pour l'une ou pour l'autre. Au reste je dois avertir que je ne prétends ni donner un dénombrement exact de tous les écrivains qui ont parlé des Mèdes, ni faire l'analyse de chaque opinion particulière. Ce seroit me jeter dans un labyrinthe que de vouloir suivre à la fois tant d'hypothèses dans tous les détails qui les différencient. Comme chacun des auteurs dont je dois rapporter les sentimens, en parlant des Mèdes fait entrer leur Monarchie dans le système général qu'il avoit formé sur l'ancienne histoire, & que tous ces systèmes sont différens les uns des autres, chacun d'eux a fait, au récit qu'il adopte, les altérations qu'il a cru nécessaires. L'art conjectural s'est attribué sur les anciens textes, sur-tout quand ce ne sont que des fragmens, un droit dont il abuse quelquefois. On les traite comme les oracles dont le style obscur se prêtoit à toutes sortes d'interprétations. Quelques auteurs, en adoptant les Rois d'Hérodote, s'éloignent de ses calculs : ils assignent des durées différentes au règne, ou de Déjocès, ou de Phraorte, ou de Cyaxare. Plusieurs, en joignant Hérodote & Ctésias, varient dans le mélange qu'ils font des deux récits, proscrivent à leur gré tel ou tel Roi, imaginent entre tel ou tel Prince, une identité que d'autres rejettent, font entrer dans la liste de leurs rois Mèdes des Princes qui ne sont, ni dans le catalogue d'Hérodote, ni dans celui de Ctésias, changent l'ordre, altèrent plus ou moins la durée des règnes ; en un mot se permettent tout ce qui convient à leur système.

L'analyse de tant de combinaisons arbitraires me jeteroit dans des écarts, qui ne produiroient que de la confusion & de l'obscurité. Je joindrai donc ensemble tous les systèmes qui se rapportent pour le fonds, sans m'arrêter aux variétés de détail. Tous ceux dont la base commune est le récit d'Hérodote, quelque différens qu'ils soient d'ailleurs, forment la

première classe. Je mets dans la seconde ceux où l'on fait entrer à la fois les deux récits d'Hérodote & de Ctésias. Par-là cette multitude d'écrivains, de commentateurs & de Critiques, se trouve divisée en deux partis. Je ne citerai que les chefs, ou du moins ceux qui figurent dans l'un ou dans l'autre par leur érudition ou leur célébrité. A l'exposition de leurs hypothèses, je joindrai celle des motifs qui me portent à rejeter également les deux systèmes. Ce sera, comme nous l'avons annoncé, la matière des deux articles suivans.

ARTICLE II.

Enumération des auteurs qui n'admettent que le récit d'Hérodote sur la monarchie des Mèdes.

ON peut mettre à leur tête Denys d'Halicarnasse; il paroît embrasser sans réserve le sentiment d'Hérodote, lorsque dans le premier livre de ses antiquités Romaines, il dit, en termes formels, que la durée de la monarchie des Mèdes ne s'étendit point au-delà de quatre règnes ou générations.

Antiq. Rom. l. 1, c. 2.

Usserius, un des modernes qui a le mieux débrouillé le cahos de l'ancienne chronologie; Conringius, un des plus savans hommes de l'Allemagne, Cellarius, Marsham, Prideaux, Newton, M. Bossuet, M. le Président Bouhier, le P. de Montfaucon, le P. de Tournemine, Dom Calmet, enfin les auteurs de la nouvelle histoire universelle imprimée depuis quelques années à Amsterdam, se rangent tous du côté d'Hérodote, en faisant néanmoins presque tous à son récit, les changemens qu'exigent leurs hypothèses particulières.

Aux quatre Rois marqués par l'historien Grec, Usserius en ajoûte un cinquième emprunté de Xénophon: c'est Cyaxare II qu'il fait régner quelques mois avant Cyrus. Cette addition est adoptée par Dom Calmet, à cela près qu'il donne à Cyaxare II vingt-trois ans de règne. Comme il fait commencer Déjocès vingt-deux ans plus tôt que la pluspart des chronologistes, c'est-à-dire en 732, il avoit besoin d'augmenter

Table Chronol. à la tête de l'hist. de l'Anc. & du Nouv. Testam.

d'un pareil nombre d'années le règne de quelqu'un de ses successeurs, afin d'atteindre à l'an 560, date du commencement de Cyrus.

Le Père de Tournemine qui, plus fidèle encore au texte d'Hérodote, n'admet point ce second Cyaxare, se trouvoit dans le même embarras pour faire précisément finir le règne d'Astyage, le dernier de ses rois Mèdes, à l'an 560. En plaçant, comme il fait, le commencement de Déjocès à l'an 744, il laissoit entre Astyage & Cyrus, un intervalle de trente-quatre ans. Pour le remplir, il suppose un interrègne de six ans entre Phraorte & Cyaxare; & contre le texte précis d'Hérodote qui donne quarante ans de règne au second de ces Princes, il le fait régner soixante-huit ans. Une altération si forte ne pouvoit être facilement justifiée: pour la rendre plausible, le P. de Tournemine hasarde toutes sortes de suppositions; il avance des conjectures ingénieuses; mais il n'a point recours à Ctésias. Il aime mieux faire tomber ses corrections sur la durée des règnes marqués par Hérodote, que sur le nombre & la suite de ses rois Mèdes.

Canon Chronol.

Vossius, Prideaux, Newton, M. Bossuet, & d'après eux M. Rollin, adoptant les idées d'Ussérius, terminent la liste des rois d'Hérodote par le Cyaxare de Xénophon qu'ils prennent pour le Darius Mède de l'Ecriture. Le détail des raisons sur lesquelles ils se fondent, n'est pas de mon sujet. On peut les voir, ou semées dans leurs écrits, ou recueillies & combattues par M. Fréret dans son excellent Mémoire sur la Cyropédie de Xénophon.

Mémoires de l'Acad. t. VII, p. 460 & suiv.

Dom Bernard de Montfaucon dans sa défense de l'histoire de Judith, & M. le Président Bouhier dans ses Dissertations sur Hérodote, s'en tiennent, comme le P. de Tournemine, aux quatre Rois marqués par l'historien, sans faire à la durée de leur règne des changemens aussi considérables que ce savant chronologiste. Aussi leurs systèmes sont-ils exposés à toutes les difficultés qu'on peut opposer au calcul d'Hérodote; & ce calcul en souffre plusieurs. Le texte de cet écrivain renferme des contradictions qui doivent embarrasser ses partisans.

Comment accorder en effet ce qu'il dit de la modération de Déjocès, content de régner en Médie, sans reculer les frontières de cet État, avec la durée de cent vingt-huit ans qu'il donne à l'empire des Mèdes sur la haute Asie? Si Déjocès a régné cinquante-trois ans, & que Phraorte son fils soit le premier des rois Mèdes qui ait fait des conquêtes, comme Hérodote l'assure, l'erreur est de trente-un ans au moins. Quand on supposeroit, contre toute apparence, que les conquêtes de Phraorte commencèrent avec son règne, de sa première année à la dernière d'Astyage, Hérodote lui-même ne compte que quatre-vingt-dix-sept ans. D'ailleurs est-il vrai-semblable que Déjocès, qui n'étoit dans l'origine qu'un simple particulier, que ses vertus & sa politique avoient par des degrés insensibles élevé jusqu'au trône, & qui n'étoit plus jeune alors, ait pû régner cinquante-trois ans?

Au reste ces difficultés & quelques autres que l'on peut faire contre le récit d'Hérodote, ne tombent que sur les détails des faits, & non sur l'essentiel de la narration, que je crois incontestable. Les partisans d'Hérodote les ont senties comme moi: tous ont essayé de les résoudre; & leurs efforts, toûjours subordonnés à leurs systèmes particuliers, ont produit plus d'une explication que je ne dois point rapporter ici. Mais quelque différens que puissent être les moyens auxquels ils se sont arrêtés pour concilier Hérodote avec lui-même sur les points en question, ils se réunissent tous à défendre le fonds du récit; & c'est avec raison. Ce récit ne renferme rien de contraire à la vrai-semblance; les principaux détails en sont liés, soit entre eux, soit avec l'histoire des Nations voisines. Hérodote avoit été très-à portée de s'en instruire: il en parle du ton dont il rapporte les faits qu'il avoit approfondis par lui-même, ton fort différent de celui qu'il prend à l'égard de ceux qu'il ne raconte que sur le témoignage d'autrui. En un mot tout ce qui peut établir la certitude historique se réunit en faveur de la narration d'Hérodote.

Je suis donc bien éloigné de blâmer tant de Savans illustres

d'avoir adopté ce qu'il dit de la monarchie des Mèdes; je me fais une loi de ſuivre en ce point leur exemple. Mais devoient-ils proſcrire abſolument le récit de Ctéſias? Je ſais combien Ctéſias eſt généralement décrié. Ma diſſertation excéderoit bien-tôt les bornes que je me ſuis preſcrites, ſi je voulois accumuler ici tous les reproches, dont la pluſpart des auteurs anciens & modernes ont chargé cet hiſtorien. Cependant quelque fondés que puiſſent être ces reproches à l'égard de certains articles, comme ſur l'Hiſtoire Naturelle, la Phyſique & les circonſtances merveilleuſes dont Ctéſias défigure quelques-uns de ſes récits en croyant les embellir, il eſt d'autres articles auxquels on ne doit pas les appliquer.

La ſaine Critique & l'équité ſavent faire cette diſtinction. Qu'on liſe ſans préjugé le diſcours de M. Fréret ſur l'étude de l'ancienne hiſtoire, & ſa Diſſertation ſur la chronologie des Aſſyriens de Ninive, on ſera, je crois, convaincu par les raiſons qu'il allègue en faveur de Ctéſias, qu'on ne peut, en certain cas, récuſer ſon témoignage; & c'eſt ici le cas ou jamais. En effet, quelque oppoſés que ſe montrent Hérodote & Ctéſias au ſujet des Médes, ſi le récit du premier paroît vrai, celui du ſecond eſt vrai-ſemblable. Sa narration eſt ſimple: la liſte de ſes Rois, dont Diodore n'a conſervé qu'une partie, ſe ſuivoit ſans interruption, & rempliſſoit parfaitement l'eſpace écoulé depuis Sardanapale juſqu'à Cyrus. Preſque tous les anciens attribuent, comme lui, l'affranchiſſement des Mèdes à la révolte d'Arbace. Il le fait régner après ſa victoire & la priſe de Ninive; rien ne ſemble plus naturel. Quelle apparence en effet qu'un guerrier plein de cette ambition qui fait les chefs de parti, accoutumé depuis long-temps à commander, chef d'une armée nombreuſe, ait, pendant pluſieurs années, couru les riſques d'une révolte, & forcé, par ſa conſtance, la fortune à ſeconder enfin ſes projets, pour ne pas jouir du fruit de tant de courage, d'intrigues & de périls; qu'un général du roi de Ninive n'ait combattu que pour l'honneur de donner la liberté à des peuples depuis long-temps gouvernés par des Rois, & qui n'avoient peut-être nulle

Mémoires de l'Acad. vol. VI, page 197.

Ibid. vol. V, p. 350.

idée de l'état Républicain? Pour peu qu'on ait lû l'hiſtoire, on ſait que cette forme de gouvernement n'a jamais été du goût des peuples de l'Aſie; & c'eſt une remarque déjà faite par pluſieurs écrivains. Arbace, avec ce deſintéreſſement dont ceux mêmes auxquels il auroit ſacrifié ſes droits, auroient pû lui ſavoir peu de gré, dont ils n'auroient peut-être pas profité long-temps, couroit riſque de ſe voir enlever le fruit de ſa victoire par quelque rival plus ambitieux & moins digne de régner que lui. Ce que Ctéſias rapporte de ce Général eſt donc abſolument conforme à l'idée que nous donnent de lui ſes actions. Auſſi M. Prideaux, quoique proſcrivant les rois Mèdes de cet hiſtorien, prétend-il qu'Arbace eſt le Téglatphalaſar de l'Ecriture: ſentiment que je crois mal fondé, que d'habiles Critiques ont combattu; mais qui prouve que ce ſavant Anglois n'avoit point aperçû dans Arbace un Brutus.

Enfin les différens faits arrivés, ſelon Ctéſias, ſous deux de ſes ſucceſſeurs, & que Diodore de Sicile & Nicolas de Damas rapportent d'après lui, ſont auſſi croyables qu'intéreſſans; le détail dans lequel il entre offre un tableau curieux & vrai des mœurs de ces anciens Orientaux. Tout ce qu'on ſait d'ailleurs concourt à le juſtifier; & l'on ne peut, en le liſant, méconnoître un écrivain fort inſtruit des uſages de l'Orient, & qui pendant un long ſéjour en Perſe avoit eu communication des archives des Rois. Scaliger, peu favorable à Ctéſias, qu'il traite fort mal dans ſes écrits, avance, en propres termes, qu'il y auroit de la folie à ſuivre, ſur la monarchie des Mèdes, un ſyſtème où celui de cet auteur ne pût entrer. Pour moi, ſans taxer ſi durement les opinions différentes de la mienne, je regarde le récit de Ctéſias, comme auſſi vrai que celui d'Hérodote, & je crois qu'on ne peut proſcrire ni l'un ni l'autre. C'eſt le ſentiment de ceux qui ont eſſayé de les accorder, en combinant les deux récits.

Scalig. l. III. canon. Iſag. part. II, p. 34.

ARTICLE III.

E'numération des E'crivains qui font un mélange des écrits d'Hérodote & de Ctésias.

CE parti, quoique moins nombreux que le précédent, est composé d'auteurs célèbres & de savans chronologistes. Parmi les Anciens, je compte d'abord Diodore de Sicile. Quoique plus porté pour le récit de Ctésias que pour celui d'Hérodote, il les rapporte également, & paroît les confondre en prenant *Aspadas* pour *Astyage*. Ce qui prouve encore mieux qu'il les mêloit ensemble, soit par négligence, soit par système, c'est qu'il fait mourir à Ecbatanes le prédécesseur d'*Aspadas*, quoiqu'Ecbatanes fût la demeure des rois Mèdes d'Hérodote: que ceux de Ctésias n'en aient jamais été les maîtres, & qu'il soit aisé de prouver que cette ville étoit à peine bâtie lorsqu'Astybaras mourut. En effet la mort de ce Prince & le commencement du règne d'Aspadas son successeur, sont de l'année 668 *(a)* avant J. C. la quarante-deuxième du règne de Déjocès fondateur d'Ecbatanes, & que personne n'a confondu jusqu'à présent avec Astybaras. Cette identité ne feroit soûtenable dans aucun système.

Trogue Pompée, du moins autant que nous pouvons en juger par l'abrégé de Justin, donne, suivant le calcul de

Justin, l. 1, c. 4 & 6.

(a) Il est vrai que par la réduction faite aux règnes de Mandaucès & d'Artycas, j'ai retranché cinquante ans à la somme totale des règnes marqués par Diodore, & que, suivant le calcul de cet historien, Astybaras mourut en 618. Mais si l'on en doit conclurre que Diodore ne prend point Astybaras pour Déjocès, il ne s'ensuit pas qu'Astybaras ait pû mourir à Ecbatanes. Cyaxare y régnoit alors; & quoique Diodore paroisse confondre Astybaras & Cyaxare, en prenant Aspadas, successeur de l'un, pour Astyage, fils de l'autre, cette identité n'est pas moins insoûtenable que le feroit celle d'Astybaras & de Déjocès. La Chronologie ne peut s'ajuster avec elle. Suivant le calcul de Diodore, Astybaras mourut en 618, & le Cyaxare d'Hérodote est mort incontestablement en 595. C'est une différence de vingt-trois ans; elle sera de soixante-treize ans, si l'on adopte le calcul du Syncelle, que je crois le meilleur, comme je me flatte de l'avoir prouvé.

Ctésias,

Ctésias, 350 ans de durée à la monarchie des Mèdes. Leur premier Souverain, selon lui, fut Arbace. Il ajoûte qu'Astyage, sous le règne duquel cette monarchie fut détruite, régnoit par droit héréditaire après une longue suite de Monarques, *post multos Reges;* expression que Justin n'eût pas employée pour désigner uniquement les trois prédécesseurs qu'Hérodote donne à ce Prince : on ne peut refuser de l'entendre d'un nombre plus considérable.

Nicolas de Damas, historien & philosophe de la Cour d'Auguste, est du même sentiment. Quoique, faute d'avoir son ouvrage entier, nous ne puissions nous former une juste idée de son système, cependant ce qu'il dit d'Arbace & les traits qu'il rapporte sous les règnes d'Artéus & d'Astybaras, sont une preuve qu'en adoptant les principes d'Hérodote, il n'avoit pas rejeté la liste & le calcul de Ctésias.

Vales. Except. p. 425.

Eusèbe, regardé par les chronologistes comme un de leurs auteurs élémentaires, a suivi l'exemple des trois historiens que je viens de nommer. Cet écrivain compte huit rois Mèdes, dont le premier est Arbace; c'est un point sur lequel il s'accorde avec Ctésias. On voit aussi, dans son catalogue, Sosarme, mais immédiatement après Arbace. A Sosarme succèdent deux Rois inconnus à Ctésias & qu'Eusèbe fait suivre par les quatre Rois d'Hérodote, dont les règnes n'ont pas, selon lui, la même durée que dans l'historien. Il seroit difficile de deviner les motifs de cet alliage.

Canon. chron. l. II, 147.

Le mélange que font Jules Africain & George le Syncelle, est moins compliqué. Pour faire une suite de huit rois Mèdes, ils joignent aux quatre premiers de Ctésias les quatre d'Hérodote; & quoiqu'ils ne présentent que confusément leur système sur cette Monarchie, cependant on voit, en l'étudiant avec soin, qu'ils ne reconnoissent pas l'autonomie des Mèdes dont Hérodote a parlé.

Afric. apud Eus. loco cit. Georg. Syncel. Chronog. pag. 197.

Parmi les Modernes, les plus célèbres de ceux qui ont prétendu allier les deux historiens, sont Jules Scaliger, le P. Pétau & le P. Pezron.

Scaliger, adoptant la liste entière de Ctésias, suppose

qu'Aftéus, cinquième roi des Mèdes felon cet auteur, eft le Déjocès d'Hérodote, qu'Artynès eft Phraorte, qu'Aftybaras eft Cyaxare, enfin qu'Afpadas eft le même qu'Aftyage : au refte, il raccourcit de treize ans le règne de Déjocès, & donne cinq ans de plus à celui d'Aftyage. Je rapporte ces différences fans prétendre en juger ici.

Le P. Pétau donnant plus de trois cens ans de durée à la monarchie des Mèdes, eft fur ce point d'accord avec Ctéfias. A la tête de fon catalogue des rois Mèdes, il met Arbace & fes fucceffeurs, jufques & compris Arbianès; enfuite abandonnant Ctéfias, il fait fuivre Arbianès par Déjocès & par les autres Rois que nomme Hérodote.

Petav. Tab. chronol.

Le P. Pezron, dans fon canon chronologique de l'Écriture, rédigé felon la verfion des Septante, adopte les fix premiers Rois de Ctéfias; à leur fuite il place les quatre Rois d'Hérodote & termine fa lifte par le Cyaxare de Xénophon.

En rapportant à la fin de l'article précédent les raifons qui nous obligent à donner une égale croyance aux deux narrations d'Hérodote & de Ctéfias, j'ai d'avance expofé les motifs fur lefquels fe fondent les auteurs nommés dans ce troifième article, pour allier ainfi des textes fi différens l'un de l'autre. S'ils ont regardé le récit d'Hérodote comme inconteftable, ils ont eu la même idée de celui de Ctéfias; & quelque prévenus qu'ils puffent être contre cet auteur, ils ont eu l'équité de convenir que les reproches qu'il mérite communément ne pouvoient avoir ici leur application.

Mais il me femble que, trop frappés de la néceffité d'admettre à la fois deux récits oppofés, ils n'ont pas affez fenti que l'union qu'ils vouloient ménager étoit impoffible, & que ces deux narrations fe détruifoient en fe confondant, quoique chacune, confidérée féparément, pût être véritable. En effet, elles font incompatibles, & la première ne préfente aucun trait qu'on puiffe accorder avec les faits rapportés dans la feconde.

1.° Hérodote affure formellement que les Mèdes, après s'être fouftraits au joug des Affyriens, formèrent quelque

temps une espèce de République, & que Déjocès qui fut, selon lui, leur premier Roi, s'étoit élevé de la condition privée jusqu'au trône; ce qui ne peut quadrer avec les Rois que l'on donne pour prédécesseurs à Déjocès dans les systèmes rapportés ci-dessus. Si les Mèdes furent des Républicains jusqu'au règne de ce Prince, ils n'eurent point de Monarques avant lui.

Peut-être dira-t-on que les premiers Rois de Ctésias ne sont que ces Juges qui gouvernèrent les Mèdes jusqu'au temps de Déjocès, & de l'administration desquels Hérodote a parlé. C'est le moyen de conciliation imaginé par quelques écrivains, & même adopté depuis peu par le savant auteur d'une Dissertation sur l'histoire de Judith, imprimée dans la nouvelle édition de la Bible. Mais cette explication est plus spécieuse que solide. Je demande à ceux qui la donnent ou qui s'en contentent, pourquoi ces Juges, simples Magistrats élûs par un peuple libre & sans doute jaloux des prémices de sa liberté, pourquoi ces chefs dépendans de la Nation, n'ayant qu'une autorité précaire, un pouvoir amovible, sont appelés Rois par Ctésias, comme les véritables souverains des Mèdes. Je demande comment ils ont possédé leurs dignités des trente, des quarante ans de suite. On dira qu'elles n'étoient pas annuelles comme le Consulat chez les Romains, mais conférées pour un plus long espace; que les archontes d'Athènes furent d'abord perpétuels, ensuite décennaux. Mais je ne vois, entre ces Magistrats & les Juges dont nous parlons, aucune parité. Les Archontes succédoient à des Rois: voilà pourquoi ils ont d'abord été perpétuels. Le peuple, accoûtumé depuis long-temps au gouvernement monarchique, ne fit que changer le nom de ses Souverains, moins par haine de la royauté que par respect pour la mémoire de Codrus. Si dans la suite ils furent décennaux, quoique le peuple, commençant pour lors à sentir le prix de sa liberté, pût prendre ombrage d'un pouvoir de dix ans, ils ne le furent que parce qu'ils étoient dix Archontes à la fois, & que l'abus d'une autorité partagée entre plusieurs n'est pas facile. Mais les Juges qu'on

Vol. V, p. 293.

donne aux Mèdes, & dont on prétend retrouver les noms dans la liste de Ctésias, ces Juges n'auroient point eu de collègues, par conséquent point de rivaux, & peu d'obstacles à leurs desseins ambitieux : ainsi nulle apparence qu'ils aient été perpétuels.

D'ailleurs Hérodote fait assez entendre qu'ils ne l'étoient pas. Enfin, sans répéter ici ce que j'ai dit d'Arbace, le détail d'un évènement arrivé sous Artéus le sixième des Rois de Ctésias, & qui ne seroit qu'un simple Juge dans l'hypothèse que je combats, ce détail la détruit également. On verra par ce que j'en dois rapporter ailleurs d'après Nicolas de Damas, que l'autorité dont jouissoit Artéus, sa magnificence, l'éclat de sa Cour ne sont nullement compatibles avec la vie modeste d'un Juge & la simplicité d'un Républicain. Ce récit montrera qu'Artéus étoit un Monarque & un Monarque oriental. C'est donc en vain qu'on cherche les Juges d'Hérodote dans les premiers Rois de Ctésias. Première raison qui rend les deux récits incompatibles.

2.° Il n'est pas possible de placer sous aucun des Rois nommés par Hérodote, la révolte de Parsondas & la guerre contre la reine Zarine dont il étoit parlé dans Ctésias. De tels faits ne quadrent point avec l'histoire connue de ces quatre Princes.

3.° Les dates mêmes ne peuvent se concilier. L'Artéus de Ctésias a commencé dès l'an 770, soixante ans par conséquent avant le Déjocès d'Hérodote : donc Déjocès ne peut être Artéus, comme le prétendent Scaliger & le P. Pétau ; il est encore moins Arbianès prédécesseur d'Artéus, ainsi que le supposent Eusèbe & le Syncelle. On doit appliquer aux autres Rois des deux listes le même raisonnement.

Je pourrois en ajoûter d'autres qui mettroient dans un nouveau jour l'incompatibilité des deux récits ; mais je crois en avoir assez dit pour la démontrer. Elle est établie sur des preuves qui n'ont pas besoin d'être soûtenues. Il est temps d'exposer mes conjectures & de présenter mon hypothèse à la place de celles que je crois avoir détruites. C'est ce que

je vais faire dans le quatrième & dernier article de cette Dissertation.

ARTICLE IV.

Nouvelle hypothèse dans laquelle les deux explications se concilient sans se confondre.

CE que j'ai dit dans les articles précédens a dû faire entrevoir quel est mon système sur la question que j'examine. Ce système est une conséquence nécessaire du parti que j'ai pris de rejeter tous les autres. Je pense, avec les partisans d'Hérodote, que la narration de cet historien est véritable dans le fonds & dans la pluspart des circonstances; mais je me flatte d'avoir prouvé contre eux que celle de Ctésias, quoiqu'absolument différente, n'est pas moins conforme à la vérité. D'accord avec les défenseurs de Ctésias sur l'idée qu'on doit avoir de son récit, j'ai montré, contre leur sentiment, que ce récit ne doit pas être confondu avec celui d'Hérodote. Ainsi je crois d'une part les deux narrations également vraies, & de l'autre je les crois incompatibles. Il en résulte que je dois les soûtenir toutes deux en même temps par une explication qui les concilie sans les confondre; & c'est un avantage particulier, selon moi, à l'hypothèse que je vais développer le plus clairement qu'il me sera possible *(b)*.

(b) Le savant M. Desvignoles paroît avoir entrevû le moyen de conciliation que je présente ici, ou du moins ce qu'il hasarde dans un endroit de *sa chronique de l'Histoire Sainte*, peut y conduire. *Prenons un autre chemin*, dit-il, *& sans renoncer aux remarques précédentes, voyons si notre première conjecture pourra s'accommoder à ces Catalogues. Artée & Déjocès ont été tous deux rois des Mèdes: mais ils ont régné en divers quartiers, ou dans diverses provinces; Artée à Suses, capitale de la Susiane, & Déjocès à Ecbatanes, capitale de la grande Médie. . . . c'étoient des capitales d'Etats différens; Ecbatanes étoit la résidence de Déjocès qui y avoit son Palais, comme l'assure Hérodote, & suivant Nicolas de Damas, Artée demeuroit à Suses.* (Desvignoles, chronol. de l'Hist. Sainte, *tome II, l. IV, c. 5, page 237, Berlin, 1738*). Lorsque je composai cette Dissertation je ne connoissois, ni l'ouvrage ni le système de M. Desvignoles, si toutefois

Hérodote & Ctésias paroissent se contredire au sujet de la monarchie des Mèdes; leurs narrations opposées pour le fonds ne se rencontrent dans aucun détail, & néanmoins ces deux narrations méritent une égale croyance: j'en conclus qu'Hérodote & Ctésias ne parlent pas de la même monarchie des Mèdes; mais de deux dynasties absolument différentes, qui subsistoient en même temps, & qu'on ne peut trop distinguer l'une de l'autre. Ce n'est pas que je considère les Mèdes d'Hérodote & ceux de Ctésias comme deux portions du même peuple, comme deux branches de la même tige. On connoît assez quelles furent les bornes *(c)* de la Médie proprement dite: c'est des habitans de cette contrée que parle Hérodote, & Ctésias n'en parle pas. Les Mèdes de ce dernier ne portent, selon moi, ce nom qu'improprement, & par une extension qui peut-être a sa source dans la méprise de l'historien. Comme l'auteur de l'affranchissement des Mèdes, Arbace étoit Mède lui-même, & qu'avec le secours des troupes de Médie qu'il commandoit, il sut se faire une souveraineté

on peut appeler *système* une conjecture avancée sans preuves, une idée incidente, qui n'est ni développée ni soûtenue. M. Gibert, à la première lecture de ce morceau, m'avertit de ce rapport que j'avois, sans le savoir, avec un chronologiste dont l'érudition & le mérite sont si connus; il m'indiqua même le passage que je viens de transcrire. Je crois qu'en comparant avec mon hypothèse celle qui résulte de ce passage, on en apercevra la différence. Je me rencontre en quelque chose avec M. Desvignoles: nos idées ont quelques traits de ressemblance; mais elles ne sont pas les mêmes. Au reste, quoique je n'aie rien emprunté de cet écrivain, dont j'avoue n'avoir connu jusque-là que le nom, il me seroit toûjours flatteur d'être regardé simplement comme son interprète. Je ne tiens pas assez à mes vûes pour être fâché que mon Mémoire soit au premier coup d'œil traité de commentaire du texte de M. Desvignoles; il me suffit d'exposer le fait tel qu'il est.

(c) Suivant Pline & Strabon, la Médie étoit bornée au nord par l'Arménie & le pays des Cadusiens; au midi par la Sitacène & la Susiane; à l'orient par le pays des Parthes & les régions situées le long des côtes méridionales de la mer Caspienne; à l'occident par l'Adiabène & la Gordienne. Cette vaste étendue de pays, qui du temps de Strabon se divisoit en deux parties, la *grande Médie*, ayant pour capitale Ecbatanes, & l'*Atropatène*, étoit, lors de la révolte d'Arbace, habitée par six Nations, ou pour mieux dire, par six tribus différentes, dont Hérodote nous a conservé les noms. *Voy. Pline, liv. VI, chap. 26. Strab. liv. XI, page 523.*

dans les pays voisins, Ctésias aura donné le nom de Mèdes aux peuples sur lesquels ce Prince & ses successeurs régnèrent. Ce qui doit surprendre d'autant moins que ces peuples avoient pris part à la révolte; & que cette révolte passoit néanmoins pour celle des Mèdes, par la seule raison qu'ils furent les chefs de la Ligue. Quoique plusieurs provinces eussent à la fois secoué le joug des rois d'Assyrie, cependant on parloit sur-tout des Mèdes: on leur attribuoit la principale gloire de l'entreprise, parce que les peuples ligués avoient combattu sous leurs enseignes & sous les ordres d'un Général de leur Nation. La Monarchie qui se forma pour lors des débris de l'empire Assyrien, fut celle des Mèdes, quoique par cette révolution les Mèdes eussent recouvré leur liberté, & qu'Arbace n'ait jamais été Souverain en Médie.

Les Nations sur lesquelles il régna, quoique distinguées des Mèdes, ont donc pû dans la suite être confondues avec eux, & recevoir improprement de quelque écrivain le nom de Mèdes. Ainsi, quoiqu'il n'ait existé qu'un seul peuple de Mèdes, il sera toûjours vrai de dire qu'il y aura eu deux dynasties de rois Mèdes qui doivent l'une & l'autre leur origine à la révolte d'Arbace, mais dont l'antiquité n'est pas égale. Celle de Ctésias fondée par Arbace même, remonte à l'an 900; & par une suite de Rois d'abord très-puissans, dans la suite vassaux des souverains de Babylone, remplit l'intervalle écoulé depuis cette époque jusqu'à Cyrus. La dynastie des Mèdes d'Hérodote ayant été précédée, suivant les termes de cet auteur, d'une espèce d'autonomie qui fut détruite par Déjocès, ne commence qu'avec ce Prince en 710, & continue, comme celle de Ctésias, jusqu'à Cyrus qui fit passer le sceptre entre les mains des Perses. Mais devenue, sous les successeurs de Déjocès, plus puissante que la dynastie collatérale dont les beaux jours étoient passés, & qui pour lors, affoiblie par différens échecs, ne figuroit plus dans l'Orient, elle l'éclipsa par sa grandeur & sa célébrité.

Je ne crois pas qu'on puisse rien opposer à cette distinction des deux dynasties que je regarde comme la seule façon de

résoudre le problème. Elle me paroît établie d'une manière incontestable par tout ce que j'ai dit ci-dessus, pour montrer d'une part la vérité des deux récits, & de l'autre leur incompatibilité. Si les deux historiens ont tous deux raison en paroissant se contredire, & qu'on ne puisse les reconcilier par aucune espèce de mélange ou de combinaison, il faut, par une suite nécessaire, qu'ils aient parlé de deux peuples différens.

Mais ce qui achève de le prouver, c'est qu'Hérodote & Ctésias, si peu d'accord entre eux sur les rois Mèdes prédécesseurs de Cyrus, conviennent parfaitement au sujet des noms & de la suite des rois de Perse successeurs de ce Prince. Tous deux nomment Cambyse, le Mage, Darius & Xerxès. Le règne de Cyrus dont les conquêtes formèrent un vaste Empire de l'assemblage de plusieurs Royaumes, est le point de réunion des deux historiens. Ils commencent alors à parler le même langage: c'est qu'ils parlent du même peuple & des mêmes Souverains. Jusqu'à ce temps ils écrivoient l'histoire de deux dynasties différentes.

Il paroîtra sans doute singulier que chaque historien n'ait parlé que d'une seule de ces dynasties, en ne faisant de l'autre aucune mention, même indirecte; & je sens qu'on ne manquera pas de me faire cette objection: mais la réponse est facile & contribuera même à fortifier mon hypothèse. Je ne crois pas d'abord qu'on puisse rien conclurre du silence de Ctésias au sujet des Mèdes d'Hérodote. Il est possible que cet auteur, au lieu de distinguer nettement les deux dynasties, les ait confondues ensemble, & par une de ces méprises ordinaires à des écrivains étrangers, n'ait regardé leurs histoires particulières que comme deux traditions différentes entre lesquelles il pouvoit choisir. Mais indépendamment de cette considération, nous connoissons trop peu ses ouvrages pour en avoir une juste idée. D'après les extraits qui nous en restent, nous ne sommes pas en état d'assurer ou de nier qu'ils aient renfermé tel ou tel récit. A l'égard d'Hérodote, son silence est encore moins concluant. Il ne dit rien des Mèdes de Ctésias, parce que son plan n'étoit pas d'en parler. On en conviendra

conviendra pour peu qu'on examine avec attention les différens récits dont son premier livre est l'assemblage. La liaison que des guerres sanglantes avoient mise entre l'histoire des Grecs & celle des Perses, l'engageoit à s'étendre sur l'origine des Perses, à remonter au commencement de leur Empire, afin de faire connoître aux Grecs, pour lesquels il écrivoit, une Nation rivale, toûjours armée pour les combattre, & qu'ils avoient déjà vaincue tant de fois. Dans cette vûe Hérodote parle des peuples auxquels les Perses ont succédé dans l'Asie; & comme les rois Mèdes, successeurs de Déjocès, étoient ceux dont Cyrus avoit détruit l'Empire, il rapporte avec quelque détail ce qui les concerne. Mais ceux de Ctésias n'avoient eu presque rien à démêler avec les Perses. Leur histoire étoit pluftôt une portion de celle des Assyriens; comme leur Monarchie en étoit un démembrement. Hérodote n'a donc pas cru devoir en parler, quoiqu'il pût fort bien les connoître. Il auroit parlé d'eux s'il eût été question des Assyriens dans cet endroit de son histoire; & je présume qu'il l'avoit fait dans un de ses ouvrages, dans lequel il exposoit fort au long les antiquités des Assyriens de Babylone & de ceux de Ninive. Ce sont ses *Assyriaques* que nous n'avons plus, & qu'Aristote cite dans son histoire des animaux. Hérodote, en composant ainsi sur les Assyriens un ouvrage particulier auquel il renvoie ses Lecteurs, s'étoit cru dispensé de faire entrer ce qui les regardoit dans celui qui nous reste: & voilà pourquoi, si je ne me trompe, il ne dit presque rien d'eux & rien des rois Mèdes connus de Ctésias. Il n'en a point parlé dans son histoire, parce qu'il en parloit ailleurs.

Hist. anim. l. VII, c. 18.

Mais quels sont ces Mèdes de Ctésias, ou, pour parler plus juste, quelle est cette dynastie de rois Mèdes différens de ceux d'Hérodote, & dont Ctésias avoit écrit l'histoire? Quelles étoient les contrées soûmises à la domination de ces Princes? Quel fut le siège de leur Empire?

Avant que de répondre directement à ces questions, qu'il me soit permis de présenter ici le tableau des principales Monarchies qui subsistoient en Orient vers le milieu du règne de

Déjocès, c'est-à-dire vers l'an 680 avant l'ère Chrétienne, & dont la réunion forma dans la suite la plus grande partie de l'empire de Cyrus.

Cette portion de l'Asie étoit alors soûmise à la domination de six principaux Souverains, qui partageoient entre eux tout ce qui n'étoit pas occupé par les colonies Grecques établies sur les côtes de l'Asie mineure, ou par les Scythes & par d'autres peuples encore barbares, que la situation de leurs pays & la férocité de leurs mœurs avoient préservés de la dépendance.

Les rois de Ninive, successeurs du Prince détrôné par Arbace vers l'an 900, quoique très-affoiblis par la révolte de la plusparte des Provinces qui composoient autrefois l'empire Assyrien, & par la défaite encore récente de Sennachérib, régnoient néanmoins alors sur un Etat très-puissant. Ils possédoient, outre l'Assyrie dont Ninive étoit la capitale, la Syrie, la Célésyrie, une portion de la Mésopotamie & de la Palestine, l'Arménie & la Cappadoce.

La Lydie obéissoit à des Rois particuliers célèbres dans l'antiquité par leurs richesses. La domination de ces Princes ne se bornoit pas à la seule contrée dont leur Monarchie portoit le nom; elle s'étendoit sur quelques provinces voisines.

Les rois de Juda héritiers du sceptre de David, sans l'être de sa puissance, régnoient avec plus de pompe que de gloire; & contraints de chercher des protecteurs chez les peuples voisins, ils se soûtenoient moins par leurs propres forces que par la division de leurs ennemis.

Les Mèdes, soustraits par Arbace au joug des Assyriens, après avoir long-temps joui d'une parfaite autonomie, s'étoient depuis trente ans soûmis à Déjocès; & ce Prince habile, plus attentif à se fortifier au dedans que jaloux de s'étendre au dehors, jetoit alors les fondemens d'une Monarchie qui devint redoutable sous ses successeurs.

Babylone, cette ville ancienne & fameuse, soûmise d'abord à des rois Chaldéens, conquise ensuite par des princes Arabes, puis enlevée à ces conquérans par les Assyriens de Ninive,

appartenoit alors à des Souverains successeurs de Nabonassar; & sous ces Princes elle étoit devenue la capitale d'un Empire dont le célèbre Nabuchodonosor devoit bien-tôt reculer les frontières jusqu'aux extrémités de l'Asie.

Enfin l'Orient mettoit encore au nombre de ses Souverains les rois de l'Elymaïde ou de la Susiane. Ces Monarques, dont les écrivains profanes ne font presque pas mention, mais que l'Ecriture a connus, & qu'elle désigne toûjours sous le nom de rois d'Elam, tenoient même alors un rang distingué dans l'Asie, quoiqu'affoiblis depuis plusieurs années par des échecs dont je rendrai compte ailleurs. Les Prophètes nous parlent d'Elam comme d'un peuple puissant & redoutable, qui avoit fait de grandes conquêtes sur les Assyriens. Je sais qu'on a coûtume d'entendre les Perses sous ce nom d'Elam. Mais l'Ecriture donne aux Perses de Cyrus le nom de *Paras;* & elle parle de la puissance des Elamites dans un temps où les Perses étoient à peine connus, où renfermés dans les montagnes stériles de la Perside, ignorés, mais libres & vertueux, ils devoient sur-tout à leur pauvreté, ces mœurs simples & respectables qui les ont fait considérer par les Anciens comme les Spartiates de l'Orient: état qui, selon le témoignage de toute l'antiquité, dura jusqu'au règne de Cyrus.

La domination des rois de l'Elymaïde s'étendoit sur-tout du côté de l'Orient où ils comptoient les Perses au nombre de leurs vassaux, & pour sujets les Parthes, les Carmaniens & tous les peuples de la Bactriane, jusqu'aux frontières des Massagètes & des Saques voisins de l'Arachosie. Bornés au couchant par les Etats du roi de Babylone, ils l'étoient au nord par les Mèdes d'Hérodote. Mais la Susiane étoit le siège de leur Empire. Daniel nous apprend que le pays d'Elam avoit Suses pour capitale. En effet, cette ville qui fut dans la suite si célèbre sous les rois de Perse, étoit déjà très-considérable avant le règne de Cyrus au temps de Daniel: sa force & sa magnificence sont célèbres dans l'antiquité. Strabon compare son étendue de cent vingt stades à celle de Babylone. Il en attribue la fondation au célèbre Titon si connu par les

Strab. l. XV.

amours de l'Aurore & père de Memnon : origine fabuleuse, mais qui prouve l'ancienneté de cette ville. Suivant Hérodote, elle portoit, sans doute à cause de cette origine, le nom de *Memnonium* que Strabon donne au château seul, & Pausanias aux remparts de la ville. On appeloit aussi *chemin de Memnon*, la grande route qui conduisoit de la mer occidentale à Suses, à travers l'Asie mineure, l'Assyrie, l'Arménie & la Matiène. Enfin Daniel parle souvent de cette ville qu'il place sur l'*Euléus*.

Hérod. l. V. c. 54.

Pausanias, Messen. 31.

Daniel. c. 8, v. 2.

Cette grandeur & cette magnificence à laquelle Suses étoit parvenue dès le temps de Cyrus, démontre qu'avant le règne de ce Prince elle avoit été la capitale d'un Etat puissant pendant un temps considérable. Or ce temps ne peut être que celui qui s'est écoulé depuis la défaite de Sardanapale I.er par Arbace, jusqu'à l'agrandissement des successeurs de Déjocès & des rois de Babylone. En effet, on ne peut attribuer l'embellissement de Suses aux Babyloniens : ils étoient trop occupés de leur ville, & de plus, leur puissance n'a guère commencé qu'à Nabuchodonosor. Suses ne s'accrut pas non plus sous les Assyriens de Ninive : ils devoient craindre d'agrandir une ville située dans un pays riche, sur une rivière considérable, & que sa position avantageuse auroit mise en état d'attirer tout le commerce de l'Orient, parce que le canal de l'Euléus étoit plus navigable que le Tigre qui arrosoit les murs de Ninive, & qu'il est impossible de remonter.

Or cet intervalle écoulé depuis la révolte d'Arbace, qui porta le premier coup à l'empire de Ninive jusqu'au règne de Nabuchodonosor dont les conquêtes augmentèrent celui de Babylone, est au moins de trois cens ans. En plaçant sous ces trois siècles la dynastie des rois de l'Elymaïde ou de la Susiane, nous serons parfaitement d'accord avec l'Ecriture qui les représente comme très-puissans alors. Le prophète Jérémie en prédisant vers l'an 581 la ruine d'Elam, parle de la puissance de ses Rois vaincus par Nabuchodonosor. *Confringam arcum Elam, & summam fortitudinem eorum.*

Jérémie. c. 49. v. 35.

Cet exposé des différentes Monarchies qui subsistoient vers

le temps de Déjocès, me diſpenſe preſque de faire, aux queſtions propoſées, la réponſe que j'ai différée juſqu'à préſent. On voit aſſez que ces Souverains qui régnoient à Suſes, ces rois de l'Elymaïde ſont les rois Mèdes de Ctéſias. Rien n'eſt plus naturel en effet; & j'oſe avancer que cette identité bien établie entre ces rois Mèdes dont on nioit l'exiſtence, & des Souverains auxquels on n'avoit pas fait juſqu'à préſent aſſez d'attention, jette un grand jour ſur l'hiſtoire des temps reculés, en tirant une Monarchie trop peu connue de l'obſcurité qu'elle ne méritoit pas.

Cette hypothèſe éclaircit de plus, comme on le verra dans le Mémoire ſuivant, l'origine du royaume de Babylone, fondé par Nabonaſſar, & donne une raiſon plauſible de l'établiſſement d'une nouvelle ère par ce Prince dont le règne eſt une époque célèbre dans l'antiquité. Avec de tels avantages on ne pourroit refuſer de l'admettre quand elle ne ſeroit que vrai-ſemblable: mais elle eſt ſimple & dégagée de tout embarras, de toute ſuppoſition; elle ne ſe fonde ni ſur des interprétations forcées, ni ſur des corrections arbitraires de textes obſcurs; elle concilie parfaitement deux auteurs qui paroiſſoient ſe contredire: enfin elle eſt autoriſée par le texte même de Nicolas de Damas qui n'a fait que copier Ctéſias en cette occaſion. Il dit en propres termes qu'Artéus, auquel il donne le titre de roi des Mèdes, réſidoit à Suſes *(d)*.

(d) Le récit de Nicolas de Damas commence en ces termes: Ὅτι ἐπὶ Ἀρταίου τοῦ βασιλέως Μήδων. *Regnante apud Medos Artæo ſucceſſore Arbacis.* Dans le cours de ſa narration il nomme pluſieurs fois les Mèdes & la Médie; il ajoûte enſuite que Parſondas fut reconduit *à Suſes, où le Roi faiſoit ſa réſidence,* εἰς Σοῦσα ἔνθα ἦν βασιλεύς.

Ces deux paſſages rapprochés démontrent qu'il y avoit des rois Mèdes ſucceſſeurs d'Arbace réſidens à Suſes: ce ne peut être que ceux de Ctéſias, du nombre deſquels étoit Artéus, d'autant plus qu'aucun des rois Mèdes d'Hérodote n'a fait ſon ſéjour en cette ville. Ils avoient Ecbatanes pour capitale, & jamais il n'eſt dit que Cyaxare lui-même, dont les conquêtes étendirent la domination des Mèdes, ait été Souverain à Suſes.

Valeſ. Excerpt. p. 426 & 431.

Il eſt vrai, car je ne dois ni ne veux rien diſſimuler, que ſi Nicolas de Damas fait réſider Artéus à Suſes, Diodore fait mourir Aſtybaras à Ecbatanes, & qu'Aſtybaras étoit, comme Artéus, un des rois Mèdes

Je crois avoir établi mon hypothèse sur des fondemens assez solides : elle s'ajuste d'ailleurs avec le caractère d'Arbace. Ce Général non seulement sut vaincre les Assyriens, mais il sut conserver au milieu de ses victoires, une modération qui lui fit remplir tous ses engagemens avec fidélité. Il accorda la Satrapie héréditaire de Babylone à Bélesis, en exécution du traité fait avec lui. On peut conjecturer avec vrai-semblance, que, pour engager de même dans son parti les Mèdes, nation brave, mais qui souffroit impatiemment le joug, il leur aura promis de les rendre libres après sa victoire, & qu'il acquitta sa parole à leur égard. En effet Ctésias le représente, comme s'étant, depuis la prise de Ninive, acquis l'estime générale par son équité, par la sagesse de ses mesures, & par le soin qu'il eut de satisfaire ceux qui avoient embrassé sa querelle, & d'assurer l'état des provinces.

de Ctésias; d'où il semble qu'on pourroit conclurre qu'Ecbatanes & Suses étoient également les deux siéges des rois Mèdes de la même dynastie, avec d'autant plus de fondement, qu'Aspadas, fils d'Astybaras, est, selon Diodore, l'Astyage des Grecs. On dira que ces Princes résidoient à Suses pendant l'hiver, à Ecbatanes pendant l'été, comme ont fait depuis les rois de Perse.

Voilà, si je ne me trompe, l'objection dans toute sa force; on ne m'accusera pas de l'avoir altérée.

Mais pour y répondre, il suffiroit de répéter ce que je crois avoir démontré dans une note sur le III.e article, qu'Astybaras n'est point mort à Ecbatanes, parce que Cyaxare y régnoit alors, & qu'Astybaras ne peut se confondre avec Cyaxare. D'ailleurs pour défendre l'induction que l'on tire ici du passage de Diodore, il faudroit établir entre les Rois des deux listes une identité que tout démontre impossible, même en adoptant les calculs de Diodore, au sujet des rois Mèdes de Ctésias. On seroit réduit à prouver qu'Artéus est Déjocès, quoiqu'Artéus ait, au plus tard, commencé, selon Diodore lui-même, vers l'an 720, & fini en 680, au lieu que le commencement de Déjocès est de 710, & sa fin de 657. De plus il n'est pas possible de concilier ce que dit Hérodote de la conduite de Déjocès, avec le trait arrivé sous Artéus, selon Ctésias.

Diodore n'est donc pas mieux fondé, lorsqu'il fait mourir Astybaras à Ecbatanes, que lorsqu'il nous assure qu'Arbace transporta les dépouilles de Sardanapale dans cette ville, qui ne subsistoit pas de son temps, n'ayant été bâtie que plus de deux siècles après par Déjocès.

Mais d'où peut venir la méprise de Diodore! Elle est à mes yeux une suite ou de son système ou de sa négligence; j'en accuserois même sa négligence plustôt que son système. Nous avons cité dans le cours de ce Mémoire plusieurs exemples de l'inexactitude avec laquelle il extrait

Ainsi la révolution qui enlevoit aux Assyriens une partie de leurs Etats, fit naître différentes sortes de gouvernemens dans les contrées qui s'étoient soustraites à leur joug sous les auspices d'Arbace. Les Mèdes formèrent une République; & Babylone devint, avec ses environs une Satrapie héréditaire. Mais en affranchissant les Mèdes, en récompensant Bélesis, Arbace se réserva l'autorité sur les autres provinces, & composa de leur réunion une Monarchie puissante dont il fut le premier Souverain, & dont le siège fut la ville de Suses. Les Princes qui lui succédèrent, quoique rois de l'Elymaïde, sont les rois Mèdes de Ctésias, parce que l'auteur de cette Dynastie étoit Mède, & qu'elle devoit sa naissance à la révolte des Mèdes.

Pour achever de traiter à fonds cette matière, il ne me reste plus qu'à faire l'histoire de ces rois Mèdes de Suses: histoire

ou copie Ctésias. Ctésias aura dit qu'Arbace transporta dans la capitale de ses nouveaux Etats les richesses de Ninive, & qu'Astybaras, l'un de ses successeurs, mourut dans cette même capitale. En se servant de cette expression, il aura cru désigner la ville de Suses, & Diodore, à qui le nom de Mèdes rappeloit naturellement celui d'Ecbatanes, aura substitué cette ville dans son récit à celle de Suses.

Quoique nous ne soyons pas en état de confronter le texte de Ctésias avec celui de Diodore, & par conséquent de relever toutes les fautes de ce dernier, cependant nous sommes en droit de l'accuser d'avoir défiguré son auteur; & c'est lui-même qui nous donne ce droit, par la façon dont il altère le récit d'Hérodote au sujet des Mèdes; récit que nous avons sous les yeux, & que nous pouvons comparer avec l'extrait peu fidèle qu'il en a laissé.

Diodore fait dire à Hérodote, 1.° que les Assyriens furent maîtres de la haute Asie *pendant cinq cens ans;* Hérodote avoit dit *pendant cinq cens vingt ans.*

2.° Que les Mèdes furent Autonomes *pendant plusieurs générations;* Hérodote ne fixe point ainsi la durée de cette autonomie.

3.° Que *Cyaxare fut leur premier Roi, & qu'il fit de grandes conquêtes;* Hérodote donne aux Mèdes pour leur *premier* Roi, *Déjocès, qui ne fit point de conquêtes.*

4.° Que Cyaxare fut élû la deuxième année de la 17.e olympiade; Hérodote ne dit rien de semblable.

Reconnoîtra-t-on le récit de cet auteur dans l'extrait de Diodore! La saine Critique ne tirera donc, contre mon hypothèse, aucun argument d'un mot échappé par négligence à un écrivain peu exact, qui peut n'avoir pas mieux traité la narration de Ctésias que celle d'Hérodote.

dont les détails intéreſſans fourniront de nouvelles preuves à mon hypothèſe. Ce ſera le ſujet d'un ſecond Mémoire qui ſuivra de près celui-ci. J'y rapporterai, autant qu'il me ſera poſſible, toutes les révolutions de cette Monarchie fondée par Arbace. On la verra puiſſante ſous ce Prince & ſous ſes premiers ſucceſſeurs, affoiblie ſous Artéus, enſuite devenue tributaire des ſouverains de Babylone, ſe détruire enfin du temps de Cyrus qui réunit à ſon Empire les Etats dont elle avoit été compoſée.

DISSERTATION
SUR
L'EPOQUE DE LA MORT DE DARIUS, FILS D'HYSTASPE,

Et sur le commencement & la durée de son règne.

Par M. Gibert.

10 Janvier 1749.

On n'est pas toûjours bien fondé à blâmer quelqu'un de ce que les opinions qu'il embrasse s'écartent des sentimens ordinaires & choquent les idées communes. Il y a des opinions qui paroissent singulières & paradoxes lorsqu'on les compare avec quelques autres, & qui ne laissent pas d'être puisées dans les sources de l'antiquité les plus connues & les plus approuvées. Il n'est arrivé que trop souvent que les Critiques les plus éclairés ont, par un suffrage précipité, donné du crédit à des opinions au moins douteuses, qu'ils n'avoient pas assez approfondies; & leur autorité entraîne d'autant plus, qu'elles ont l'apparence de la vérité. Je ne craindrai point de le d[illegible] prévenir contre un sentiment, par la seule raison qu[illegible] pas à présent le plus suivi, se refuser à la discussion [illegible] autre uniquement parce qu'il n'est pas généralement [illegible]é, ce seroit, non seulement mettre obstacle à d'heureuses [illegible]couvertes, mais encore perdre les moyens les plus sûrs que la raison nous ait donnés pour nous éloigner des routes de l'erreur. La seule règle du jugement que nous devons porter d'une opinion, c'est sa vérité ou sa fausseté; & cette vérité ou cette fausseté, c'est à une Critique saine & réfléchie, toûjours autant en garde contre le préjugé que contre l'erreur, à nous les découvrir.

Quels que soient au reste les sentimens que j'embrasse & que je propose à l'Académie, je ne les embrasse & je ne

les propose que parce que je les crois vrais. Les raisons sur lesquelles je les fonde, sont celles qui m'ont déterminé & convaincu moi-même; & je les présente sans aucun artifice, aussi éloigné de vouloir subjuguer les opinions des autres, que prêt à renoncer aux miennes dès qu'on me fera connoître que je me suis égaré.

L'époque de la mort de Darius, fils d'Hystaspe, est le principal objet de cette Dissertation. J'entreprends d'y établir que Darius mourut huit ans avant que Xerxès son fils & son successeur passât en Europe; je l'entreprends, dis-je, contre le sentiment de la plupart des Chronologistes, qui mettent cette mort trois ans entiers plus tard, c'est-à-dire, cinq ans seulement avant le passage de Xerxès.

Pour cela je commencerai par exposer les preuves qui établissent mon sentiment; je discuterai ensuite les raisons qui ont donné ou pû donner lieu à l'opinion contraire.

Le sentiment que je soûtiens a d'abord pour fondement une autorité d'autant plus considérable, qu'elle est tout à la fois plus ancienne & plus à l'abri de tout soupçon d'altération. Cette autorité est celle de la chronique de Paros, qui étant, comme dit Marsham, un monument original & des plus anciens, est d'un très-grand poids dans la décision des questions, & d'une très-grande utilité dans la correction de la Chronologie.

Suivant cette chronique, la mort de Darius est de l'an 225 avant l'archontat d'Astyanax à Paros, qui est le terme commun de ses époques; le passage de Xerxès y est daté de l'an 217. De 217 à 225 il y a huit ans: Darius est donc mort huit ans avant le passage de Xerxès.

On pourroit cependant avoir quelques scrupules sur la véritable manière de lire l'inscription de Paros sous cette époque, & il est important ici de les lever avant toutes choses.

Personne n'ignore que chaque époque de la chronique de Paros a deux caractères, savoir, 1.° un certain nombre d'années qui forment sa date; 2.° l'archonte Athénien, sous lequel

les évènemens rapportés ſont arrivés: on ſait auſſi qu'un ſeul de ces caractères, lorſqu'il eſt conſtant, ſuffit pour aſſurer l'époque, & ſuppléer à l'autre s'il eſt défectueux.

Dans l'époque dont il s'agit il eſt vrai que la leçon de la date peut, abſolument parlant, varier entre 225 & 226, c'eſt-à-dire, on peut douter ſi le chronographe avoit écrit 225 ou 226; ce qui reſte des chiffres ne permettant pas de s'en aſſurer mieux, au rapport de Selden, premier éditeur de la chronique de Paros. Mais en premier lieu la variation de leçon ne peut rouler qu'entre 225 & 226, ΗΗΔΔΠ & ΗΗΔΔΠΙ, & il eſt clair que le Π étant eſſentiel dans les deux leçons, la défectuoſité qui avoit embarraſſé Selden, ne tomboit point ſur cette lettre qu'il conſerve dans l'une & dans l'autre, & ſur laquelle il n'avoit par conſéquent aucun doute, mais ſur l'I ſeul, ſur lequel il n'oſe aſſurer s'il a exiſté ou non, parce que cette lettre pourroit y avoir été & être effacée, ſi l'on fait attention à l'intervalle des caractères ſubſiſtans. Il eſt donc bien étrange après cela qu'on ait prétendu qu'on devoit y lire 222, & il l'eſt d'autant plus, que l'année 222 étant indubitablement la date de l'époque ſuivante 51.e elle ne pourroit pas avoir été déjà employée dans celle dont il s'agit, qui eſt la 50.e, puiſque la méthode conſtante du chronographe eſt de ne jamais répéter deux fois la même date.

En ſecond lieu, l'autre caractère de l'époque dont il s'agit, ne ſouffre aucune difficulté: c'eſt l'archontat d'Ariſtide qui eſt écrit bien liſiblement, ſans lacune, ſans défectuoſité, ſans embarras. Or, d'un côté, Plutarque nous apprend que, dans les regiſtres publics d'Athènes, cet archontat ſe trouvoit immédiatement après celui de Phénippe, ſous lequel, ajoûte le même auteur, ſe livra la bataille de Marathon. D'un autre côté l'archontat de Phénippe & la bataille de Marathon ſont joints dans le marbre de Paros ſous la date de l'année 227, date contre laquelle on ne peut élever le moindre nuage. Donc par une conſéquence néceſſaire, il faut qu'un évènement placé dans ces marbres ſous l'archontat d'Ariſtide, ſoit

In Ariſtide.

daté aussi des années Pariennes *(a)* 226 ou 225, de chacune desquelles l'archontat d'Aristide a occupé une partie. Mais quelle que soit celle de ces deux dates qui se trouve employée, puisqu'il faudra toûjours qu'elle concoure avec l'archontat d'Aristide, ce sera toûjours aussi uniquement dans le cours de l'année Athénienne qui a suivi immédiatement celle où s'est livrée la bataille de Marathon, que pourra tomber son époque; & ainsi l'époque de la mort de Darius étant attachée dans les marbres à l'archontat d'Aristide, y est déterminée & fixée à une année certaine, invariable & bien connue, quoique les notes numérales qui désignoient cette année, soient effacées ou moins distinctes.

A l'autorité des marbres je joins celle d'Hérodote. Je crois en effet incontestable que cet historien compte au moins sept ans entiers entre la mort de Darius & le passage de l'Hellespont: car, suivant lui, Xerxès, après avoir employé quatre ans entiers depuis la réduction de l'Egypte à faire ses préparatifs, mit toute la cinquième année à conduire ses troupes au bord de l'Hellespont *(b)*; obligé de s'arrêter à cause de la rupture de ses ponts, il passa l'hiver à Sardes & ne traversa l'Hellespont qu'au commencement de l'année suivante: d'où il résulte que, suivant Hérodote, il ne passa en Europe que la sixième année après la réduction de l'Egypte. Or ce fut seulement la seconde année après la mort de Darius que Xerxès, comme le dit encore expressément l'historien Grec *(c)*, entreprit la réduction de l'Egypte qui dut lui coûter nécessairement une campagne: par conséquent la sixième année après la réduction de l'Egypte, c'est-à-dire celle où Xerxès entra en Europe, étoit au moins la huitième depuis la mort de Darius. Je dis au moins; car si, comme j'ai lieu de penser, Xerxès mit deux ans à faire rentrer les Egyptiens sous son

(a) Voyez mes observations sur la chronique de Paros à la suite de cette Dissertation.

(b) Ἀπὸ γὰρ Αἰγύπτου ἁλώσιος, ἐπὶ μὲν τέσσερα ἔτεα πλήρεα παραρτέετο στρατιήν τε καὶ τὰ πρόσφορα τῇ στρατιῇ; πέμπτῳ δὲ ἔτεϊ ἀνομένῳ ἐστρατηλάτεε. *Herod. l. VII, c. 20.*

(c) Δευτέρῳ μὲν ἔτεϊ μετὰ τὸν θάνατον Δαρείου πρῶτα στρατιὴν ποιέεται ἐπὶ τοὺς ἀπεστεῶτας. *Herod. l. VII, c. 7.*

obéïssance, le passage de Xerxès en Europe, ne sera que du commencement de la neuvième année après la mort de Darius, comme l'indique le marbre.

Je n'ignore point les efforts que l'on fait pour se débarrasser du calcul d'Hérodote, quoique si clairement & si disertement exprimé. Dodwel, entre autres, suppose que les quatre années qu'Hérodote attribue aux préparatifs de Xerxès, n'étoient pas complètes, qu'il n'y avoit que trois ans entiers, & que le quatrième fait partie & doit se confondre avec celui de l'expédition d'Egypte. Pour établir que ces quatre ans ne sont pas complets, il se fonde sur un passage (d) où Hérodote parle de trois ans seulement employés aux préparatifs; d'où il conclud que lorsque cet historien en met ailleurs quatre, c'est qu'il y comprend une partie de l'année de la réduction de l'Egypte.

Pour détruire ce système, il suffit du texte même d'Hérodote. Dodwel prétend que les quatre années des préparatifs de Xerxès, n'étoient pas complètes; & Hérodote dit expressément qu'elles l'étoient, ἐπὶ τέσσερα ἔτεα πλήρεα. Dodwel fait partir Xerxès dès le commencement de la cinquième année; mais il a été apparemment trompé par la traduction de Laurent Valle: car le texte porte que Xerxès employa toute la durée de la cinquième à sa marche. πέμπτῳ δὲ ἔτει ἀνομένῳ ἐστρατηλάτεε; ce qui confirme de plus en plus que les quatre années précédentes étoient complètes. Dodwel suppose qu'on en doit confondre une avec celle de l'expédition contre l'Egypte: mais l'expression d'Hérodote qui dit que depuis la réduction de l'Egypte, ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου ἁλώσιος, Xerxès employa quatre ans entiers à ses préparatifs, ne permet pas de confondre ce que l'historien a si clairement

(d) *Postea numerat Herodotus annos quatuor apparatus ipsius Xerxis, l. VI, 20, quos tamen ternario numero mox concludit, c. 21; vel indè intelligimus tres annos tantummodo fuisse completos. Horum annorum primo, altero post Darii mortem, Xerxis expeditionem contra Ægyptios statuit Herodotus...... indè ineunte anno quinto Sardes movisse tradit, ibique hyemasse..... Ita expeditio ipsa sequentis anni vere contigerit.*

distingué. Enfin, quant au passage du chapitre 21 où il n'est question que de trois ans de préparatifs, il est étonnant que Dodwel n'ait pas pris garde qu'il ne s'agissoit-là dans Hérodote *(e)* d'autre chose que des préparatifs particuliers faits par rapport au mont Athos : *Et comme la première flotte*, dit Hérodote, *étoit périe en doublant le mont Athos, voici les apprêts qu'on faisoit depuis trois ans par rapport à cette montagne.* Il explique ensuite quels furent ces apprêts. Il est sans doute évident que ce passage n'est en aucune façon contraire au précédent, où il a dit que Xerxès employa quatre ans entiers à ses préparatifs, & qu'il ne peut en altérer le poids.

Les raisonnemens de Dodwel ainsi écartés, j'ai encore à répondre à quelques observations nouvelles dont on a voulu les étayer. On a prétendu, & l'on a posé comme un principe indubitable, qu'il n'étoit pas possible d'argumenter sûrement des calculs partiaux d'un auteur, & de tirer de leur addition, des sommes certaines qui déterminent avec précision des intervalles & des époques; & cela par le doute où l'on est de savoir si les deux termes, d'où & jusques auquel ils sont comptés, y sont compris, ou s'il n'y en a qu'un, ou même si aucun des deux y est renfermé. Je ne doute pas que ce principe ne puisse être utile en bien des occasions, & sauver dans quelques systèmes de grandes difficultés. Que dans la thèse générale il ait un certain degré de vérité, c'est ce que je ne prétends ici ni établir ni refuter ; ma proposition est que, dans le cas particulier dont il s'agit, il ne peut être d'aucun usage ni avoir aucune application.

Hérodote en effet ne dit pas qu'il s'est écoulé tant de temps depuis l'expédition d'Egypte jusqu'à la marche de Xerxès, & tant depuis la marche de Xerxès jusqu'à son entrée en Grèce; ce qui pourroit faire naître des doutes sur l'exclusion ou l'inclusion des termes dans les calculs partiaux : mais il indique la durée absolue des préparatifs de Xerxès contre la

(e) Καὶ τοῦτο μὲν, ὡς προσπταισάντων τῶν πρώτων περιπλεόντων περὶ τὸν Ἄθων, προετοιμάζετο ἐκ τριῶν ἐτέων, ϗ μάλιστα ἐς τὸν Ἄθων. Ἐν γὰρ Ἐλαιοῦντι, &c. *Herod. l. VII, c. 21.*

Grèce, depuis la réduction de l'Egypte ſous ſa puiſſance; & il y ajoûte la durée de ſa marche juſqu'à ſon paſſage en Europe, de cette façon: *Depuis la réduction de l'E'gypte ſous ſa puiſſance, Xerxès fit des préparatifs pendant quatre ans complets, & il employa une cinquième année entière à ſa marche.* Or 1.° il ne peut y avoir de difficulté ſur l'addition du temps des préparatifs à celui de la marche, ni ſur la ſomme des cinq années qui en réſulte, puiſque c'eſt Hérodote lui-même qui fait cette addition & qui en donne la ſomme. 2.° La durée de ces préparatifs & de cette marche, ne peut comprendre ni la durée de l'évènement qui les a précédés, ni celle de l'évènement qui les a ſuivis, qui n'en ſont inconteſtablement pas partie; & elle pourroit d'autant moins comprendre le temps que Xerxès mit à réduire l'Egypte, que l'hiſtorien dit poſitivement que les préparatifs ne commencèrent, & même ne furent réſolus qu'après l'expédition d'Egypte terminée *(f)*.

D'ailleurs il faut mettre une grande différence entre cette expreſſion, *depuis l'expédition d'E'gypte*, & celle-ci, *depuis la réduction de l'E'gypte* *; il en faut mettre, dis-je, autant qu'on en mettroit entre celles-ci, *depuis la guerre de Troie* & *depuis la priſe de Troie* *. La première, *depuis l'expédition d'E'gypte*, peut s'étendre à tout le temps qu'a duré cette expédition, comme celle-ci, *depuis la guerre de Troie*, peut s'étendre à tout le temps qu'a duré cette guerre: mais la ſeconde, *depuis la réduction de l'E'gypte*, ne déſigne que le point qui a terminé l'expédition d'Egypte; comme celle, *depuis la priſe de Troie*, ne marque que le point qui a terminé la guerre de Troie. Ainſi lorſqu'on dit, *le temps depuis l'expédition d'E'gypte*, on peut bien comprendre dans ce temps celui qu'a duré cette expédition; mais lorſqu'on dit, *le temps depuis la réduction d'E'gypte*, il ſeroit contraire à l'uſage & au ſens

* Ἀπὸ Αἰγύπτου ἁλώσιος.

* Ἀπὸ Τροίης ἁλώσιος.

(f) Μετὰ Αἰγύπτου ἅλωσιν...... σύλλογον ἐπίκλητον Περσέων τῶν ἀρίστων ἐποιέετο ἵνα γνώμας τε πύθηταί σφεων καὶ αὐτὸς ἐν πᾶσι εἴπῃ τὰ θέλει...... κρινάντων δὲ ταύτῃ τῶν Μάγων, Περσέων τε τῶν συλλεχθέντων, αὐτίκα πᾶς ἀνὴρ ἐς τὴν ἀρχὴν τὴν ἑωυτοῦ ἀπελάσας εἶχε προθυμίην πᾶσαν ἐπὶ τοῖσι εἰρημένοισι.

naturel de cette expreſſion, d'y comprendre le temps qu'on a mis à la réduire. Il n'eſt donc en aucune façon poſſible de confondre avec les cinq ans qu'Hérodote donne aux préparatifs & à la marche de Xerxès contre la Grèce, le temps qu'il put mettre à faire rentrer les Egyptiens ſous ſon obéiſſance.

L'on a voulu auſſi défendre le ſens que Dodwel donne à ces mots d'Hérodote, *πέμπτῳ ἔτει ἀνομένῳ*, que le ſavant Irlandois traduit, après Laurent Valle, *anno quinto ineunte*, & qui ſignifient, ſelon moi, *tout le cours d'une cinquième année.* Mais le ſens véritable de ces mots devoit d'autant moins ſouffrir de difficulté, que Xénophon & Cornelius Nepos ont eu ſoin de nous les expliquer. Le premier les rend par ceux-ci qui ne ſont pas, ce me ſemble, équivoques, *ἐνιαυσίαν ὁδὸν ὁ βάρβαρος ἐποιήσατο. Xerxès fit une marche d'un an.* Cornelius Nepos, en s'aſſujétiſſant davantage aux expreſſions d'Hérodote, ne les a pas traduites moins clairement en latin par celles-ci, *anno vertente iter confecit Xerxes, Xerxès employa un an entier à ſa marche:* car, comme dit Cenſorin, *annus vertens eſt natura dum ſol percurrens duodecim ſigna eodem unde profectus eſt redit.*

Mais quand même la véritable interprétation de ce paſſage d'Hérodote pourroit être douteuſe, quand même il n'auroit pas donné expreſſément une cinquième année toute entière à la marche de Xerxès; enfin quand Xénophon & Cornelius Nepos ne ſe ſeroient pas expliqués comme lui ſur la durée de cette marche, les faits ſeuls nous obligeroient de mettre au moins un an d'intervalle depuis le départ de Xerxès juſqu'à ſon paſſage en Europe.

Herod. l. VII, n. 26.

Xerxès avoit marqué le rendez-vous général de ſon armée, à Critales en Cappadoce: c'eſt de-là qu'il partit, & qu'ayant traverſé l'Aſie mineure dans preſque toute ſa longueur, il arriva à Sardes. Cette traverſée à laquelle Xénophon donne cent quatre-vingt-dix-ſept paraſanges qui ſont, ſuivant la moindre eſtime, plus de cent ſoixante-dix de nos lieues, n'a pû être faite par une armée auſſi nombreuſe que celle de Xerxès,

Xerxès, en moins de trois mois. On en peut juger par le temps qu'elle mit à ſe rendre de l'Helleſpont à Athènes; car la diſtance eſt à peu de choſe près la même, & pluſtôt moindre que plus grande. Or Hérodote dit expreſſément que Xerxès y employa trois mois, ἐν τρισὶ μησί. On ſait d'ailleurs qu'avec une fort petite armée, le jeune Cyrus ne laiſſa pas de mettre ſoixante-dix-ſept jours, ou deux mois & demi, à faire le même chemin dont il eſt ici queſtion. Ce n'eſt donc pas trop que les trois mois que l'on donnera à la marche de Xerxès depuis Critales juſqu'à Sardes.

Etant arrivé à Sardes, Xerxès envoya d'abord des hérauts chez tous les peuples de la Grèce, hors les Athéniens & les Lacédémoniens, pour leur demander de nouveau, ſuivant l'uſage des Perſes, *la terre & l'eau*, dans l'eſpérance que le bruit de ſa marche les auroit effrayés, & les engageroit à ſe ſoûmettre volontairement à lui. Cependant il fit conſtruire des ponts ſur l'Helleſpont afin d'y faire paſſer ſon armée. Ces ponts étant achevés, comme il étoit ſur le point de s'y rendre pour paſſer en Europe, une violente tempête les rompit: il fallut les rétablir; l'hiver ſurvint, & il s'arrêta à Sardes juſqu'au printemps ſuivant, ἐνθαῦτα χειμερίσας.

Herod. l. VII, c. 32, 33.

Herod. eod. lib. c. 37.

Si l'on joint cet hiver avec les trois mois employés à venir de Critales, il y aura déjà bien certainement neuf mois à compter entre le départ de Xerxès & ſon paſſage en Europe. Or pourroit-on raiſonnablement nier que le temps qu'il fallut en outre pour conſtruire les ponts, peut-être pour les rétablir, n'ait dû conſommer au moins les trois mois qui manquent pour compléter l'année?

Enfin j'accorderai, ſi l'on veut, que ces mots πέμπτῳ ἔτει ἀνιομένῳ, peuvent ſignifier, *au commencement de la cinquième année;* que s'enſuivra-t-il? Que Xerxès partit & ſe mit en marche au commencement de la cinquième année: mais comme depuis il employa tout le reſte de cette cinquième année, partie en route, en traverſant toute l'Aſie, partie en quartier d'hiver, en s'arrêtant à Sardes pendant la mauvaiſe ſaiſon, en ſorte qu'il ne paſſa l'Helleſpont qu'au printemps

ou commencement de l'année ſuivante; il eſt évident qu'il y aura toûjours le cours d'une année entre ſon départ & le paſſage de l'Helleſpont: par conſéquent cette année étant la cinquième, πέμπτῳ ἔτει, depuis la réduction de l'Egypte, il y aura toûjours cinq ans complets, à compter depuis la réduction de l'Egypte juſqu'au paſſage de l'Helleſpont.

Ce n'eſt pas avec plus de fondement & de ſuccès qu'on a tâché de réduire à un an, ou même à neuf mois, le temps qui s'eſt écoulé depuis la mort de Darius juſqu'à la réduction de l'Egypte. Hérodote, comme j'ai déjà dit, ne fait expreſſément commencer l'expédition contre l'Egypte, que la ſeconde année après la mort de Darius, δευτέρῳ ἔτει μετὰ τὸν θάνατον Δαρείου; d'où il réſulte néceſſairement qu'il faut compter au moins un an entre la mort de Darius & l'expédition d'Egypte, indépendamment du temps qu'a duré cette expédition. Et en effet, il eſt clair & certain, d'un côté, que ces mots, *la ſeconde année*, ſuppoſent une première année écoulée & une ſeconde au moins commencée; & d'un autre côté, que cette propoſition *après* eſt une expreſſion excluſive, qui ne permet pas de comprendre un temps antérieur au terme auquel elle eſt attachée, dans celui que l'on compte comme poſtérieur à ce terme. Ainſi la ſeconde année après la mort de Darius n'a jamais pû ſe compter que du treizième mois après cette mort. Si donc à douze mois écoulés depuis cette mort on ajoûte encore le temps qu'a duré l'expédition d'Egypte, à laquelle je donne deux ans, & à laquelle on n'en peut raiſonnablement donner moins d'un, s'agiſſant de la réduction d'un pays auſſi grand, & d'un peuple auſſi nombreux que ceux d'Egypte, il me paroît qu'on ne pourra compter moins de deux ans pour l'intervalle qui s'eſt écoulé depuis la mort de Darius juſqu'à la réduction de l'Egypte, & qu'il ſera alors très-naturel & très-conſéquent à la narration d'Hérodote de lui en donner trois.

Quand même après cela, à force de faire violence aux termes d'Hérodote, & de lui faire dire, tant bien que mal, ce qu'on veut qu'il diſe, on pourroit réuſſir à reſſerrer cet

intervalle dans des bornes aussi étroites que celles auxquelles on voudroit le réduire, il resteroit encore que, suivant un autre sens qui se présente plus naturellement à l'esprit, & qui est fondé sur la valeur réelle des expressions & sur l'exigence raisonnable des faits, ce même intervalle paroîtroit avoir eu une durée beaucoup plus longue. Or je laisse à juger si n'y ayant aucune nécessité, comme en effet il n'y en a aucune, d'abréger l'intervalle en question, tous les principes de la critique & du raisonnement ne veulent pas qu'on admette la durée qui résulte le plus naturellement du texte & du récit d'Hérodote, comme le véritable sentiment de cet historien.

Ainsi je ne crois pas qu'on soit beaucoup mieux fondé à trouver dans Hérodote moins de trois ans entre la mort de Darius & la réduction de l'Égypte, qu'on ne l'est à en trouver moins de cinq entre cette même réduction & le passage de Xerxès en Europe, ni, en un mot, qu'on puisse raisonnablement douter que cet historien ne mette huit ans, comme le chronographe de Paros, depuis la mort de Darius jusqu'au passage de Xerxès.

Les inductions qui me restent à tirer de la narration des autres anciens écrivains pour appuyer d'autant plus mon opinion, ces inductions, dis-je, quoique moins précises & moins directes que l'époque du marbre de Paros & le récit d'Hérodote, ne laissent pas d'être d'une grande importance, en ce qu'elles prouvent que mon opinion, bien loin d'être contredite par ces écrivains, les seuls dont on pût m'opposer l'autorité, est au contraire celle qui résulte de leurs narrations.

L'exactitude & la précision de Thucydide dans l'arrangement & la distinction des temps, méritent sans doute une confiance particulière dans les difficultés de chronologie, & sur-tout pour des époques dont il étoit si voisin. Cet historien place le commencement du règne d'Artaxerxès Longue-main vers le temps de la retraite de Thémistocle en Perse, & vers celui où les Athéniens assiégèrent Naxe. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si son sentiment est mieux fondé que

celui de quelques autres écrivains qui mettoient la retraite de Thémistocle sous le règne de Xerxès, & il nous suffit, puisque nous ne voulons argumenter ici que de son sentiment, d'être assurés qu'il suppose Artaxerxès récemment monté sur le trône lorsque Thémistocle passa en Perse. Il suppose aussi que les Athéniens étoient alors occupés au siège de Naxe, puisqu'il dit que le vaisseau sur lequel se sauvoit Thémistocle tomba dans la flotte qu'ils y employoient. Comme il est donc certain que le siège de Naxe est de la seconde année de la LXXVIII.e Olympiade, il s'ensuit que, suivant Thucydide, Artaxerxès monta sur le trône la première ou la seconde année de la LXXVIII.e Olympiade. Xerxès ayant donc régné vingt à vingt-un ans, suivant le témoignage unanime de tous les anciens (je dis vingt à vingt-un ans, parce que les uns disent absolument vingt-un, & les autres seulement plus de vingt), la première année de son règne, & par conséquent la mort de Darius, auront dû, dans la chronologie de Thucydide, tomber à la première année de la LXXIII.e Olympiade, & précisément huit ans avant le passage de l'Hellespont.

On peut encore observer que Thucydide, parlant expressément de la mort de Darius, la réunit presque en une seule époque avec la bataille de Marathon, qui, selon lui, ne doit l'avoir précédée que d'un an & quelques mois. *Fort peu de temps*, dit-il, *avant la défaite des Perses & la mort de Darius, successeur de Cambyse, les tyrans de Sicile & les Corcyréens équipèrent un grand nombre de galères (g).* Autant, ce me semble, qu'il est naturel de conclurre de-là que la défaite des Perses & la mort de Darius s'étoient suivies de fort près, autant il est difficile de penser que Thucydide eût presque confondu deux évènemens séparés par près de cinq ans; aussi Lidiat n'a-t-il pas balancé à en inférer que la chronologie de Thucydide étoit conforme en ce point à celle des marbres.

In redinteg. annot. ad Chr. n. marm. Epoch. 50.

(g) Ὀλίγον τε πρὸ τῶν Μηδικῶν καὶ τοῦ Δαρείου θανάτου ὃς μετὰ Καμβύσην Περσῶν ἐβασίλευσε, τριήρεις περί τε Σικελίαν τοῖς τυράννοις ἐς πλῆθος ἐγένοντο καὶ Κερκυραίοις. *Thucyd. l. 1. c. 14.*

Ctésias n'est pas moins favorable à mon opinion que Thucydide. 1.° Cet historien paroît exactement d'accord avec les marbres pour la durée du règne de Darius; il ne la fait que de trente-un ans, & c'est aussi l'intervalle que les marbres mettent entre l'avènement de Darius au trône & sa mort. Or il est bien probable au moins qu'étant d'accord quant à la durée du règne, ils doivent l'être aussi quant aux termes de son commencement & de sa fin.

2.° Outre qu'il est bien difficile de pouvoir conduire les trente-un ans que Ctésias donne à Darius plus d'un an ou deux au plus après la bataille de Marathon, cet historien semble faire succéder la mort de Darius presque immédiatement à cette fameuse défaite des Perses. Voici comme Photius nous présente dans son extrait ce que Ctésias disoit à ce sujet. *Miltiade combat contre Datis à Marathon & défait les Barbares: Datis lui-même est tué; son corps, que les Perses redemandoient, ne leur fut point rendu; cependant Darius étant de retour à Suses, après avoir sacrifié à ses Dieux, tombe malade & meurt au bout de trente jours.*

Cod. LXXII, pag. 116.

A quoi il faut ajoûter que les évènemens que Ctésias raconte depuis la mort de Darius jusqu'au passage de Xerxès, remplissent bien les huit ans que nous croyons qu'il donnoit à cet intervalle. En effet Darius meurt à Suses: ce fut, avec assez de vrai-semblance, dans le printemps; car c'étoit l'usage des rois de Perse de tenir leur Cour à Suses les trois mois du printemps. Xerxès va passer ensuite quelque temps à Babylone, c'est-à-dire, en raisonnant du même usage, l'hiver suivant; étant allé depuis à Ecbatanes, ce qui, par le même principe encore de l'usage des rois de Perse, désigne l'été de la seconde année après la mort de Darius, il y apprend la révolte des Babyloniens: il assiège donc Babylone, & le siège de cette ville dure vingt mois, ce qui remplit au moins trois ans depuis la mort de son père. Il fait ensuite ses préparatifs contre la Grèce, auxquels tous les anciens donnent cinq ans: cinq & trois font huit; par conséquent Ctésias devoit compter au moins huit ans entre la mort de Darius & le passage de Xerxès en Europe.

Xenophon. c. 8.

Herod. l. VII, c. 20. Just. l. II, c. 10.

Je crois qu'il est suffisanment établi que les marbres, Hérodote, Thucydide & Ctésias se réunissent également en faveur du sentiment que j'ai embrassé & que je défends; & leurs autorités sont les preuves que j'avois à en donner. Voyons maintenant les raisons que l'on propose pour s'en écarter & adopter une opinion différente.

Hérodote, dit-on, & c'est ici le premier fondement de cette opinion, compte quatre ans entre la bataille de Marathon & la mort de Darius. Or la bataille de Marathon n'a précédé que de neuf ans l'expédition de Xerxès; donc Darius ne peut être mort que cinq ans avant cette expédition.

Je réponds qu'Hérodote compte à la vérité quatre ans entiers entre la bataille de Marathon & la mort de Darius; mais qu'il en compte également huit, comme je l'ai prouvé plus haut, entre la mort de Darius & l'expédition de Xerxès. Tout ce qui résulte de-là, c'est qu'Hérodote compte douze ans entre la bataille de Marathon & l'expédition de Xerxès, où d'autres n'en comptent que neuf. Mais en premier lieu on trouve dans les Anciens réellement deux opinions sur l'époque de la bataille de Marathon; ceux-ci la mettant trois ans plus tôt, ceux-là trois ans plus tard. Ainsi Denys d'Halicarnasse met la bataille de Marathon dans la seizième année depuis la mort de Brutus: or il date la mort de Brutus de la première année de la LXVIII.ᵉ Olympiade; en sorte que la seizième année depuis est la quatrième de la LXXI.ᵉ Olympiade, douze ans entiers avant l'expédition de Xerxès. Afin même qu'il ne reste à cet égard aucun scrupule, j'ajoûterai ici que Denys d'Halicarnasse, parlant de la première année de la LXXII.ᵉ Olympiade commençante, dit qu'elle est la dix-septième depuis l'expulsion des Rois, & par conséquent depuis la mort de Brutus qui fut tué deux ou trois mois au plus après les Rois chassés; donc la seizième année depuis la mort de Brutus, dans la chronologie de Denys d'Halicarnasse, sera la quatrième de la LXXI.ᵉ Olympiade.

Dyon. Halic. lib. V.

Secondement, qu'Hérodote même ait donné trois ans de trop à cet intervalle, cela peut être: mais la question est encore

de ſavoir s'il a ajoûté ces trois ans entre la bataille de Marathon & la mort de Darius, ou entre la mort de Darius & l'expédition de Xerxès; & la durée que cet hiſtorien met d'un côté, ne ſuffit pas ſeule, ſans aucune autre raiſon, pour les faire retrancher de l'autre. On n'allègue cependant ici rien de plus qui engage à retrancher dans l'intervalle qu'il met entre la mort de Darius & l'expédition de Xerxès, ces trois ans, & il y a au contraire bien des raiſons qui déterminent à les retrancher pluſtôt dans celui qu'il ſuppoſe, entre la bataille de Marathon & la mort de Darius; les voici.

Il n'eſt guère poſſible d'abord de réſiſter au conſentement des autres hiſtoriens qui comptent tous réellement huit ans entre la mort de Darius & l'expédition de Xerxès, tandis que pluſieurs au contraire font ſuccéder la mort de Darius de fort près à la bataille de Marathon. J'ai rapporté à ce ſujet un paſſage de Thucydide: j'en ai cité un de Ctéſias; il faut y joindre encore celui d'un autre auteur qui dit, dans le Syncelle, que Darius ne put ſupporter la perte de ſon armée à Marathon, & qu'il en mourut de chagrin; de ſorte qu'en retranchant les trois ans ſur l'intervalle qui ſuivit la mort de Darius, il faut contredire tous les hiſtoriens qui en parlent, au lieu qu'en les retranchant ſur l'intervalle qui la précède, on eſt du moins d'accord avec la pluſpart.

En ſecond lieu, Hérodote ſuppoſe que les quatre ans qu'il donne à cet intervalle, furent employés par Darius en préparatifs contre la Grèce: mais outre qu'il eſt aſſez peu vraiſemblable que, ſi Darius eût fait pendant quatre ans des préparatifs immenſes, Xerxès eût eu beſoin de les recommencer deux ou trois ans après, & y eût encore employé cinq ans; il y a un fait dans la vie de Thémiſtocle qui détruit tous ces prétendus préparatifs faits par Darius. Thémiſtocle, un an après la bataille de Marathon, conſeilloit aux Athéniens de fortifier leur marine *(h); & cela*, diſent les

(h) ὃ καὶ ῥᾷον Θεμιστοκλῆς συνέπεισεν, οὐ Δαρεῖον οὐδὲ Πέρσας (μακρὰν γὰρ ἦσαν οὗτοι καὶ δέος οὐ πάνυ βέβαιον ὡς ἀφιξόμενοι παρεῖχον) ἐπισείων. *Plutar. in Themiſt.*

historiens, *non par la crainte de Darius ou des Perses, car on ne pensoit pas alors qu'ils dussent revenir.* Je dis que cela arriva un an après la bataille de Marathon : la preuve s'en tire de ce que Miltiade vivoit encore, puisqu'il s'y opposa fortement, mais sans succès *(i)*; or Miltiade, comme on sait, ne survécut pas plus d'un an à la bataille de Marathon. Cela posé, s'il étoit vrai que Darius eût alors mis toute l'Asie en mouvement, comme le veut Hérodote, pour l'expédition qu'il méditoit, comment les Grecs pouvoient-ils l'ignorer au point d'être à cet égard dans une entière sécurité, & de se flatter que les Perses ne pensoient pas à revenir? Rien n'est, ce me semble, plus contradictoire.

Herod. l. VI, c. 136.

Mais il y a, si je ne me trompe, quelque chose encore de plus fort. Hérodote dit bien que Darius employa trois ans à faire des préparatifs, que la quatrième année l'Egypte se révolta; qu'à la veille de son départ pour aller soûmettre & l'Egypte & la Grèce, il s'éleva une dispute entre ses enfans : mais oubliant presque aussi-tôt tout ce détail d'années, il réduit l'intervalle d'entre la bataille de Marathon & la dispute des enfans de Darius, presque au seul temps qu'il falloit pour se rendre de Lacédémone à Suses, c'est-à-dire au plus à quatre ou cinq mois. En effet il dit, en termes exprès, que Démarate ayant été dépouillé de la dignité Royale & s'étant sauvé de Lacédémone, arriva à Suses au temps même de cette dispute des enfans de Darius *(k)*. Or c'est peu avant la bataille de Marathon que Démarate fut déposé, & c'est dans le courant, au plus tard, de l'année qui la suivit, qu'il se retira en Perse; je dis dans le courant de l'année qui la suivit : l'ordre & les circonstances de la narration d'Hérodote pourroient donner lieu de croire qu'il s'enfuit avant cette bataille même; mais comme cet historien remarque que ce fut pendant l'exercice de la magistrature annuelle qu'on lui conféra

(i) Ἔπραξε δὲ ταῦτα Μιλτιάδου κρατήσας ἀντιλέγοντος. *Plut. in Them.*

(k) Δαρείου δὲ οὐκ ἀποδεικνυμένου κω γνώμην ἐτύγχανε κατὰ τὠυτὸ τούτοισι καὶ Δημάρητος ὁ Ἀρίστωνος ἀναβεβηκὼς ἐς Σοῦσα, ἐστερημένος τε τῆς ἐν Σπάρτῃ βασιληίης καὶ φυγὴν ἐπιβαλὼν ἑωυτῷ ἐκ Λακεδαίμονος. *l. VII, c. 3.*

après

après l'avoir dépouillé de la royauté ; & que la première élection aux magistratures annuelles de Lacédémone depuis sa déposition, ne dut se faire qu'au mois ménuactérion, quelques jours après la bataille de Marathon. Il en résulte que ce ne fut que dans le courant de l'année qui s'écoula depuis cette bataille, que Démarate quitta Lacédémone.

L. VI, c. 71

Si donc Démarate, partant de Lacédémone quelques mois seulement après la bataille de Marathon, est arrivé à Suses au temps de la dispute des enfans de Darius, loin qu'il puisse s'être écoulé quatre ans entre cette bataille & cette dispute, à peine y pourra-t-on compter un an entier; & par conséquent la supposition de trois ans dans cet intervalle par Hérodote, sera manifeste, & résultera évidemment des circonstances mêmes de sa propre narration, à moins que l'on n'aime mieux dire que Démarate a mis près de quatre ans à faire un voyage de trois ou quatre mois.

Ainsi, pour reprendre en peu de mots toute cette discussion, 1.° il est vrai qu'Hérodote ne met la mort de Darius que quatre ans après la bataille de Marathon : mais ce n'est pas qu'il recule cette mort & qu'il la rapproche de l'expédition de Xerxès, au contraire, c'est qu'il reporte la bataille de Marathon trois ans plus loin que l'opinion commune, douze ans avant le passage de Xerxès en Europe; en sorte que, selon lui-même comme suivant tous les autres, il reste toûjours également huit ans entre la mort de Darius & ce même passage. 2.° S'il a compté de trop & s'il faut retrancher trois ans de ces douze qu'il compte depuis la bataille de Marathon jusqu'à l'expédition de Xerxès, il n'y a aucune raison qui porte à les retrancher dans les huit ans qu'il met entre la mort de Darius & le passage de Xerxès; & au contraire, soit que l'on consulte l'autorité des historiens, soit que l'on discute les circonstances de l'histoire & la narration d'Hérodote lui-même, tout concourt & détermine à les retrancher entre la bataille de Marathon & la mort de Darius.

Je passe à une seconde preuve sur laquelle on fonde l'opinion que je combats. Cette seconde preuve est tirée du canon

astronomique de Ptolémée qui donne trente-six ans de règne à Darius, & le fait commencer trente-deux ans avant la bataille de Marathon, ainsi qu'il résulte des éclipses que Ptolémée rapporte sous les vinguième & trente-unième années de ce même règne.

Pour détruire cette preuve, j'observerai d'abord en général que si l'autorité du canon est inviolable pour la durée des grands intervalles dont il est composé, il n'est pas d'un même poids pour la durée des règnes particuliers qui entrent dans ces grands intervalles. Les différentes éditions qui ont paru de ce canon, où ces règnes souffrent plusieurs variations dans leur durée & quelquefois dans leur arrangement même, en sont une preuve peu équivoque, & qui a fait dire à Scaliger, *qui hos Reges collegerunt, intervalla de quibus inter omnes constabat diligenter retulerunt; in singulorum autem Regum annis digerendis, quia exploratos non habebant, à conjecturâ subsidium petierunt.* Le P. Pétau parle de même que Scaliger, & reconnoît des erreurs dans le canon, *in aliis quibusdam mendosus est canon.* Je pourrois encore citer plusieurs chronologistes qui ont pensé comme ces deux Savans.

Isag. Can. lib. III, p. 2.

De doctr. temp. l. IX, c. 52.

A cette observation générale, je joindrai une preuve claire & précise, & j'ose le dire, une démonstration que la date des observations célestes n'est constante & invariable que relativement à l'ère de Nabonassar, & non par rapport au règne du Prince où elle est placée par Ptolémée.

On sait que les anciens Astronomes avoient une ère ou une manière particulière de compter les années, suivant laquelle ils calculoient & datoient leurs observations ; que cette ère presque aussi utile aux Chronologistes qu'aux Astronomes, par les secours que la science des temps tire des phénomènes célestes, est l'ère que nous venons de nommer ère de Nabonassar.

On sait encore que le canon appelé vulgairement *canon astronomique*, est une liste des règnes des rois de Babylone, de Perse & d'Egypte depuis celui de Nabonassar, dont on a réduit les années à la forme de celle des Astronomes.

En quel temps & par qui cette réduction a-t-elle été faite? C'est ce qui est encore assez problématique parmi les Savans, dont les uns attribuent le canon en partie à Bérose au temps d'Alexandre le Grand & en partie à Ptolémée sous Adrien, les autres à Ptolémée seul. Mais quel qu'ait été son auteur, il est certain que la position des observations astronomiques sous telle ou telle année de tel Prince, a été une conséquence de cette réduction, n'a eu pour auteur que l'auteur même du canon; en un mot, que les observations n'ont pas été originairement datées de l'année du Prince où Ptolémée les rapporte.

Et en effet il faut bien prendre garde, 1.° qu'en quelque mois de l'année que les Rois du canon aient réellement commencé à régner, les années de leurs règnes commencent ou finissent toûjours avec les années Égyptiennes qui leur répondent. 2.° Que le canon commence toûjours la première année de chaque Roi avec le commencement de l'année Egyptienne, dans le courant de laquelle il suppose qu'il devint Roi, quoiqu'une partie considérable en pût déjà être écoulée; or dès-lors la date de l'observation sous telle ou telle année de tel Prince, n'a pû être l'ouvrage de l'observateur originaire: car supposons, par exemple, qu'un phénomène soit arrivé au mois thot de la vingt-septième année de Nabonassar, quelques mois avant la mort de Jugéus, il est bien évident dans cette hypothèse, que l'observateur originaire n'a pû dater ce phénomène que du règne de Jugéus, puisque ce Prince vivoit encore, & que l'observateur ne pouvoit deviner ni sa mort ni son successeur. Cependant Jugéus meurt au bout de quelques mois: Mardokempad lui succède; & par un canon systématique où l'on réduit après coup les années des Rois à celles de l'ère de Nabonassar, le commencement du règne de Mardokempad remonte au premier jour précédent de l'année Egyptienne. Si donc le phénomène se trouve daté de la première année de Mardokempad, ce n'est que postérieurement & relativement au canon qu'on a pû lui donner cette date, & elle ne peut être attribuée à l'observateur originaire qui observoit sous Jugéus, qui ne

devinoit pas ſans doute la mort de ce Prince ; enfin qui ne connoiſſoit pas encore Mardokempad. Mais puiſqu'il eſt certain que la date des obſervations ſous telle année d'un tel Prince, eſt une conſéquence de la réduction du canon, qu'elle n'a pour auteur que l'auteur même de ce canon, qu'elle ne peut être l'ouvrage de l'obſervateur originaire ; qu'enfin celui-ci avoit daté, avoit calculé ſon obſervation tout autrement, il s'enſuit que ces obſervations conſtatent bien les années de l'ère de Nabonaſſar, mais non pas celles des Princes où Ptolémée les rapporte, ou, pour mieux dire, elles conſtatent bien de quelle manière les années du Prince d'où elles ſont datées, ont été liées à celles de Nabonaſſar dans le ſyſtème chronologique particulier de l'auteur du canon ; mais elles ne conſtatent pas la vérité & la certitude de ce ſyſtème en lui-même : par conſéquent que Ptolémée ait dit qu'en la vingtième, en la trente-unième année de Darius il arriva des éclipſes, le calcul de ces éclipſes ne me donnera, avec certitude, que l'année de Nabonaſſar où elles ſont arrivées ; & quant aux années de Darius, je ne pourrai en conclurre autre choſe ſinon que telle année de Nabonaſſar eſt celle avec laquelle, ſuivant un certain canon chronologique, adopté par Ptolémée, concourt telle année de Darius ; en ſorte que l'autorité de ce canon en lui-même, n'en ſera pas plus forte & mieux établie.

Quelle eſt après cela l'autorité de ce canon en lui-même ! Cela dépend de celui qui l'aura rédigé : ſi c'eſt Béroſe il en peut avoir davantage ; ſi c'eſt Ptolémée, il en doit avoir moins. Mais quelque inſtruit que pût être Béroſe même de l'hiſtoire de Babylone, oppoſera-t-on ſon autorité ſeule à celle de tous les hiſtoriens contemporains ou preſque contemporains, & à la foi que peuvent mériter les marbres ? C'eſt ce qu'il me paroît difficile d'admettre. Voudroit-on, par exemple, ſur la foi de ce canon, reculer d'un an la mort d'Artaxerxès Longue-main, & avancer d'autant le règne de Darius Nothus contre le témoignage exprès de Thucydide contemporain de ces deux Princes, qui marque juſqu'à la ſaiſon de l'année

de la mort du premier, & qui nous fournit un monument public daté des années du ſecond? Mais pluſtôt n'eſt-il pas évident par ce ſeul exemple même, que ſon autorité peut être extrêmement affoiblie par la contradiction de témoins contemporains, ou de preuves naiſſantes des circonſtances de l'hiſtoire? Je les ai ici toutes réunies en faveur du ſentiment que je défends, & je ne prévois pas qu'on puiſſe y oppoſer aucune objection ſolide.

Je ne m'étois d'abord propoſé que de fixer l'époque de la mort de Darius; mais il me ſemble que les conſéquences qui naiſſent de la diſcuſſion que j'ai faite des autorités & des preuves dont je me ſuis ſervi, me conduiſent à rétablir encore ici, avant de finir, l'époque du commencement de ſon règne. Hérodote lui donne trente-ſix ans; il n'eſt pas poſſible de faire fond ſur cette durée, après qu'il a été prouvé qu'il compte trois ans de plus qu'il ne doit dans un des intervalles de ce règne. L'auteur du canon aſtronomique a probablement pris d'Hérodote les trente-ſix ans qu'il donne comme lui à ce Prince: cependant ſon calcul pour le terme de ces trente-ſix ans, ne s'accorde point avec celui de l'hiſtorien Grec. Suivant les calculs de celui-ci, les trente-ſix ans de Darius remonteroient quarante-quatre ans avant le paſſage de Xerxès; ſuivant ceux du canon, ils doivent ſe dater de quarante-un ans avant ce même paſſage. Au reſte il y a, ſelon moi, & comme je l'ai montré, peu de fond à faire ſur un canon ſyſtématique où l'on a néceſſairement retranché ou ajoûté à pluſieurs règnes.

Ctéſias donne trente-un ans au règne dont il s'agit *(l)*: les marbres datent de même ſon avènement au trône & la mort du Mage de trente-un ans plus tôt que ſa mort *(m)*;

(l) In Perſicis apud Photium & ad calcem Herodoti. Toutes les éditions de ces extraits, & ſingulièrement celle de Hollande & de Gronovius à la fin de ſon Hérodote, portent 31.

(m) Epoch. 45 & 50. La leçon des marbres ſous l'époque 45 portoit l'an 253, ΗΗΓΔΙΙΙ, ſuivant Selden, Prideaux veut qu'on liſe 256 ΗΗΓΔΠΙ. N'y ayant point en cet endroit d'Archontat ou d'autre caractère qui puiſſe décider entre ces deux leçons, j'ai préféré celle de Prideaux, parce que

& c'eſt d'après le ſentiment de Ctéſias & des marbres que je crois devoir dater le commencement du règne de Darius de trente-neuf ans avant le paſſage de Xerxès en Europe.

J'oſerai même ſoûtenir qu'Hérodote, à le bien prendre, eſt plus favorable que contraire à ce ſentiment. En effet, outre les trois ans qu'il a inſérés de trop entre la mort de Darius & la bataille de Marathon, ſa narration nous fournit encore la preuve d'une autre addition également fauſſe de deux ans dans un précédent intervalle du même règne; en ſorte qu'en retranchant de ce règne trois ans d'une part, & deux d'une autre, ce qui fait en tout cinq ans, les trente-ſix qu'il a donnés au règne dont il s'agit, ſe réduiront véritablement aux trente-un que lui donnent Ctéſias & les marbres.

Cette autre addition de deux ans que je prétends être auſſi contraire à la vérité que la première, eſt dans l'intervalle que cet hiſtorien met depuis la révolte d'Ariſtagoras juſqu'à la priſe de Milet. Milet fut priſe, ſelon lui, en la ſixième année depuis la révolte d'Ariſtagoras *(n)*, & il ſemble, par les évènemens qu'il rapporte enſuite, que c'eſt le commencement de cette ſixième année qu'il veut déſigner.

Je ſoûtiens donc, & j'ai à montrer que cette révolte n'a duré que trois ans avant la priſe de Milet, & qu'ainſi il compte de trop les deux ans qu'il faut pour aller de la fin de la troiſième année au commencement de la ſixième. Je puis n'employer, pour l'établir, que la propre narration d'Hérodote.

L'entrepriſe d'Ariſtagoras ſur l'île de Naxe, ayant échoué, Ariſtagoras ſe révolta dans le temps que l'armée des Perſes étoit encore à Myus au retour de cette entrepriſe. De cette première circonſtance il réſulte que le commencement de la révolte tombe vers le milieu de l'année où l'on fit cette entrepriſe, c'eſt-à-dire au mois de ſeptembre ou d'octobre; car il faut donner les ſix mois précédens à l'entrepriſe de

Herod. l. V, c. 36.

dans celle de Selden les marbres s'éloignent également du ſentiment de Ctéſias & de celui d'Hérodote ſur la durée du règne de Darius, au lieu que dans celle de Prideaux ils ſe rapportent du moins à celui de Ctéſias.

(n) Ἕκτῳ ἔτει ἀπὸ τῆς ἀποστάσιος τῆς Ἀρισταγόρεω. *l. VI, c. 18.*

Naxe dont le siège seul avoit rempli quatre mois : les deux qui restent seront pour le voyage & le retour. Depuis le mois de septembre jusqu'au printemps Aristagoras prit les mesures qu'il crut nécessaires pour assurer le succès de ses vûes ; après quoi, à l'entrée de la campagne, secouru par les Athéniens, il marcha à Sardes qui fut prise & brûlée.

Herod. l. V, c. 34.

Ibid. à cap. 36, ad cap. 105.

L'intervalle du commencement de la révolte jusqu'à la prise de Sardes, ne peut avoir été plus long que je le fais ; c'est ce qui résulte de ce que Darius apprit aussi-tôt l'un que l'autre. Pendant le siège d'Amathus, dit Hérodote, Darius reçut la nouvelle que Sardes avoit été brûlée par les Athéniens & les Ioniens, & qu'Aristagoras étoit le chef de cette ligue ; sur quoi ce Prince faisant des reproches à Histiée beau-père d'Aristagoras : *J'apprends*, lui fait dire Hérodote, *qu'Aristagoras a soulevé l'Ionie contre moi (o).* Il est bien évident par ces paroles, que la révolte d'Aristagoras ne faisoit que de commencer, & que la ruine de Sardes étoit le premier coup qu'elle frappoit. Sur les reproches que Darius fit à Histiée, celui-ci partit de Suses & se rendit en Ionie, sous prétexte de faire rentrer son gendre dans son devoir ; mais lorsqu'il y arriva, Aristagoras étoit déjà mort, n'ayant guère survécu qu'un an & demi au plus à sa révolte. Au printemps qui suivit sa mort qui tomboit dans le milieu de la seconde année de la révolte, les Ioniens ayant équipé une flotte, tentèrent d'empêcher les Perses d'assiéger Milet. Cette flotte fut assez nombreuse pour donner de l'inquiétude aux Perses. Ils prirent donc le parti, avant que de la combattre, d'y semer la division ; & l'ayant considérablement affoiblie par ceux qu'ils en détachèrent, ils l'attaquèrent & la dissipèrent aisément : après cette victoire ils réunirent toutes leurs forces & vinrent mettre le siège devant Milet. Hérodote fait entendre que ce siège fut long, que les Perses en minèrent les murailles & y employèrent toutes sortes de machines *(p)*.

Ibid. c. 105.

Ibid. à cap. 108 ad finem, & lib. VI init.

Ibid. l. VI, c. 6 & 7.

(o) Πυνθάνομαι, Ἱστιαῖε, ἐπίτροπον τὸν σὸν, τῷ σὺ Μίλητον ἐπέτρεψας, νεώτερα ἐς ἐμὲ πεποιηκέναι πρήγματα. *l. V, c. 106.*

(p) Ὑπορύσσοντες τὰ τείχεα καὶ παντοίας μηχανὰς προσφέροντες. *l. VI, c. 18.*

Herod. l. VI, c. 26 & 28.

Comme donc Milet fut priſe avant le temps de la moiſſon, & qu'il ne ſeroit pas poſſible de placer dans les trois ou quatre premiers mois de la campagne dont il s'agit, qui s'étendent juſqu'à la moiſſon, tant le combat naval des Perſes & des Ioniens avec toutes les manœuvres qui le précédèrent, que le ſiège de Milet qu'ils n'entreprirent qu'après le combat, & qui fut long, je penſe que Milet ne fut priſe que l'année ſuivante, un peu avant le mois de juillet, ſur la fin de la troiſième année depuis la révolte; & il me paroît impoſſible, dans les circonſtances de la narration d'Hérodote, de compter une ſeule année de plus que je fais depuis cette révolte juſqu'à la priſe de cette ville: elle fut aſſiégée auſſi-tôt après la défaite de la flotte Ionienne; la flotte Ionienne fut vaincue dans l'année qui ſuivit immédiatement l'arrivée d'Hiſtiée en Ionie; Hiſtiée arriva en Ionie ſept ou huit mois au plus après la ruine de Sardes: enfin la ruine de Sardes fut preſque le ſignal de la révolte, & ne fut précédée que du temps qu'il fallut à Ariſtagoras pour former ſon projet & y faire entrer les Athéniens. Il eſt impoſſible, je le répète, de donner plus de trois ans à ces évènemens, juſque-là qu'Hérodote lui-même ſemble avoir affecté de les rapprocher & de faire ſentir combien ils ſe ſuivoient de près. S'il parle de la priſe de Sardes, il remarque que Darius apprit en même temps la révolte d'Ariſtagoras [a]: ailleurs il obſerve expreſſément que la révolte de Cypre qui commença preſque auſſi-tôt que celle d'Ionie, & au premier bruit qui s'en répandit [b], fut éteinte au bout d'un an [c], & cinq ou ſix mois au plus après la priſe de Sardes [d]. Plus bas, dans le combat des deux flottes, il a ſoin d'avertir que les Cypriens qui étoient dans celle des Perſes, avoient été nouvellement ſoûmis [e].

[a] Ibid. l. V, cap. 105.
[b] Ibid. c. 104.
[c] Ibid. c. 116.
[d] Ibid. c. 108 & 115.
[e] Ibid. l. VI, c. 7.

Ainſi la ſuite des évènemens de la révolte, leurs circonſtances & la manière même dont Hérodote les rapporte, ne permettent pas de compter plus de trois ans entre le temps où elle commença & celui où Milet fut priſe; & par conſéquent lorſqu'Hérodote dit que Milet fut priſe en la ſixième année depuis qu'Ariſtagoras s'étoit révolté, ſi l'on ne veut pas effacer toute ſa narration, il faut avouer que cette date

eſt

eſt enflée, & qu'il y compte deux ans de trop, comme je l'ai annoncé.

Et après tout, indépendamment de la narration d'Hérodote, la durée de l'intervalle dont il s'agit, pourroit être encore conſtatée d'une autre manière qui le réduiroit toûjours à trois ans. Nous avons en effet, dans Thucydide, la date de la mort d'Ariſtagoras, ſavoir, trente-deux ans avant la défaite des Athéniens auprès du Drabeſcus. Diodore nous apprend que cette défaite arriva ſous l'archontat d'Archidémidas, la première année de la LXXIX.e Olympiade; la mort d'Ariſtagoras ſera donc de la première année de la LXXI.e Olympiade? Il a été prouvé qu'Ariſtagoras ne ſurvécut pas plus d'un an & demi à ſa révolte; donc le commencement de cette révolte tombe en la quatrième année de la LXX.e Olympiade, huit ans avant la bataille de Marathon. Or Hérodote compte diſertement cinq ans depuis la priſe de Milet juſqu'à la bataille de Marathon; par conſéquent la révolte d'Ariſtagoras n'avoit commencé que trois ans avant la priſe de Milet, & par conſéquent le calcul d'Hérodote qui porte la priſe de cette ville à la ſixième année de la révolte, eſt évidemment groſſi & ne peut ſubſiſter.

Il me paroît donc certain qu'Hérodote, dans deux intervalles du règne de Darius, insère, une fois trois ans, une autre deux; en tout cinq ans de trop: or ces cinq ans ſont juſtement le temps dont les trente-ſix ans qu'il donne à ce règne excèdent les trente-un que lui donnent Ctéſias & les marbres; & par-là non ſeulement j'ai pour mon ſentiment l'autorité de Ctéſias & celle des marbres; mais la découverte d'une ſuppoſition de cinq ans dans la durée qu'Hérodote donne à ce règne, me fournit encore la preuve que même les trente-ſix ans d'Hérodote ſe doivent réduire aux trente-un de Ctéſias & des marbres.

Il ne me reſte plus ici qu'à montrer en peu de mots que ce ſentiment ne dérange point toute la chronologie, ni les époques les plus conſtantes de l'ancienne hiſtoire dans les règnes qui ont précédé ou ſuivi celui de Darius,

& je n'aurai pas beaucoup de peine à vous en convaincre.

Je donne, après Dinon & Ctésias, trente ans au règne de Cyrus que je fais commencer, avec toute l'antiquité, à la première année de la LV.e Olympiade; & suivant l'opinion des plus savans Modernes, à la fin de cette année Olympique, c'est-à-dire au printemps de l'an 559 avant J. C.

Cambyse succéda à Cyrus. Nous ne savons d'autre époque certaine de son règne, sinon que la cinquième année tomboit, suivant Diodore, dans la troisième année de la LXIII.e Olympiade. Cela se rencontre très-exactement dans le sentiment que je défends. A la vérité, au lieu que, dans l'opinion ordinaire, Cambyse n'a régné que huit ans, y compris la domination des Mages, je le fais régner dix ans; mais en cela je suis les mêmes auteurs que Jules l'Africain & Sulpice Sévère qui donnent neuf ans à son règne outre les sept mois des Mages. Après tout la fin de ce règne que je retarde par-là de deux ans, n'étant fixée d'ailleurs par aucune autorité, par aucune preuve constante, n'a point de place déterminée & ne peut paroître dérangée, soit qu'on la mette deux ans plus tôt ou deux ans plus tard.

Je donne, avec Ctésias & les marbres, trente-un ans de durée au règne de Darius; je dis du point où je les fais commencer, ce que j'ai dit de celui où j'ai fait finir le règne de Cambyse. Ce point ne dérange aucune époque qui ait été déterminée avec certitude & invariablement : ainsi la différence qu'il peut y avoir à cet égard entre mon opinion & celle des autres Chronologistes, ne tombe encore ici sur aucune des bornes de la chronologie qu'il n'est pas permis de remuer. Quant au point où ces mêmes trente-un ans finissent, il s'accorde non seulement avec l'époque que les chronographes de Paros donnent expressément à ce terme, mais avec l'intervalle que la plupart des Anciens, aussi-bien que le marbre, ont mis entre la mort de Darius & le passage de l'Hellespont dont la date est incontestable.

Darius étant donc mort, suivant moi, au printemps de l'an 488 avant J. C, & son fils Xerxès ayant régné vingt-un

ans, de l'aveu unanime des Anciens, le commencement du règne d'Artaxerxès est porté à l'an 467 avant J. C, qui répond à la seconde année de la LXXVIII.e Olympiade; & c'est précisément la date que lui donnent deux historiens contemporains, savoir, Charon de Lampsaque qui écrivoit dans ce temps-là même, & Thucydide qui naquit la seconde année de la LXXVII.e Olympiade.

Plut. in Themist.

De l'an 467 avant J. C, jusque vers le milieu de l'an 425 où la mort d'Artaxerxès est fixée invariablement par Thucydide, il y a quarante-deux ans & peut-être quelques mois; c'est aussi la durée que les extraits de Ctésias donnent au règne de ce Prince. Il est vrai que le canon astronomique fait commencer le règne d'Artaxerxès à l'an 465 au 17 décembre, qu'il ne lui donne que quarante-un ans, & qu'enfin il le fait finir l'an 424 au 6 du même mois de décembre; mais tout ce qu'on peut conclurre de-là, c'est que le canon est en contradiction avec des auteurs contemporains, & même avec des monumens publics, tels qu'est le traité de Darius Nothus successeur d'Artaxerxès: car ce traité daté de la treizième année de Darius, fut fait la vingtième année de la guerre du Péloponnèse, c'est-à-dire l'an 412 avant J. C; d'où il suit que la première année de Darius étoit l'an 424, & qu'ainsi y ayant eu neuf mois entre le commencement de Darius & la fin d'Artaxerxès, la dernière année d'Artaxerxès ne peut s'étendre plus tard que l'an 425: & certainement cette opposition du canon à des auteurs & à des monumens de ce genre, ne fortifie pas son autorité dans la fixation des règnes qu'on a voulu y représenter.

Par toutes ces observations sur l'époque & la durée des règnes qui ont précédé ou suivi celui de Darius, il est aisé de voir que l'opinion que je propose sur l'époque & la durée du sien, loin de déranger les points assurés de la chronologie, y conserve exactement toutes les dates que le consentement unanime des Anciens y a consacrées, & ne s'écarte que de celles qui sont encore incertaines ou même suspectes. Soit donc que l'on considère cette opinion par rapport aux preuves

dont elle eſt ſoûtenue & qu'elle trouve dans le marbre de Paros, dans Hérodote, dans Thucydide & dans Ctéſias, ſoit qu'on faſſe attention aux raiſons qui paroiſſent la combattre, & qui ne conſiſtent qu'en des préſomptions ou dans des autorités obſcures & équivoques; ſoit enfin qu'on la compare aux époques les plus conſtantes qui l'environnent, & avec leſquelles elle ſe concilie parfaitement, il me paroît difficile d'en citer une autre qui réuniſſe en ſa faveur plus de caractères capables de la faire adopter, quelque préjugé que ſa nouveauté ait pû élever contre elle à la première vûe.

OBSERVATIONS SUR LA CHRONIQUE DE PAROS.

Par M. GIBERT.

LA chronique de Paros, gravée ſur le marbre il y a deux mille neuf ans, & conſervée ſur ce même marbre preſque juſqu'à notre temps, eſt un monument dont l'autorité mérite la plus grande conſidération, non ſeulement à cauſe de ſon antiquité, qui n'eſt que de cent cinquante ans moins reculée que celle du plus ancien des hiſtoriens dont les ouvrages ſoient parvenus juſqu'à nous, mais encore parce que c'eſt un original auquel on ne peut reprocher les altérations & les vices qui ſe rencontrent dans tous les autres ouvrages d'hiſtoire & de chronologie, qui ne nous ont été tranſmis que par une ſucceſſion de copies toûjours d'autant plus ſuſpectes, qu'elles ſont plus éloignées de la ſource d'où elles ont parti.

24 Janvier 1749.

Je n'ai pas beſoin de répéter ici ce que Gaſſendi, & Prideaux après lui, nous apprennent ſur la manière dont ce marbre, & pluſieurs autres conſervés à Oxford, furent apportés il y a cent vingt ans de Smyrne à Londres: je ne parlerai pas non plus de l'application avec laquelle ils furent preſque auſſi-tôt lûs & examinés par trois des plus ſavans hommes qui fuſſent alors en Angleterre. Selden lui-même, un d'entre eux, s'exprime ainſi ſur l'attention particulière qu'ils donnèrent à celui qui eſt l'objet de ces réflexions. « Pluſieurs jours ont été employés à lever l'inſcription des époques qui eſt plus difficile, parce que quelquefois les caractères en ſont entièrement effacés, & que ſouvent ils échappent à la vûe; cependant, avec le ſecours des loupes & à l'aide de M. Joung mon ami, qui y a donné toute ſon application

In vitâ Peireſc.

In præf. marmor. Oxon.

» & sa sagacité, j'ai, après bien des opérations réitérées, rétabli la leçon de ce marbre autant qu'il étoit possible de le faire *(a)*. » C'est ce qu'on lit dans la préface de l'édition que Selden donna des marbres dont il s'agit, dès 1628, l'année d'après celle où ils étoient arrivés en Angleterre.

En 1676 le célèbre Prideaux, qui n'avoit alors guère plus de vingt-six ans, entreprit, par les ordres de ses supérieurs, une nouvelle édition de ces marbres, donnés alors depuis peu à l'université d'Oxford, & placés dans ses archives.

Dans la préface, qui n'annonce pas moins d'érudition que de piété & de candeur, il nous apprend qu'afin que cette édition répondît à la confiance qu'on avoit eue en lui, il relut & recopia avec la plus grande application, & jusqu'à risquer de perdre la vûe *(b)*, toutes les inscriptions qui étoient échappées aux desordres qui venoient de désoler l'Angleterre; malheureusement la chronique de Paros ne fut pas de ce nombre, la moitié en avoit été employée à la construction d'une cheminée dans le palais des comtes d'Arondel, l'autre moitié étoit si défigurée & si effacée, qu'à peine y pouvoit-on encore lire la moindre lettre *(c)*; « c'est pourquoi, ajoûte-t-il, » il a fallu s'en tenir à la première édition, & s'en rapporter à la manière dont Selden a lû cette inscription. »

Il est vrai qu'en cet endroit le nouvel éditeur ne désigne pas le marbre des époques autrement que par la place qu'il lui donne dans son recueil. « J'ai lû, dit-il, avec la plus » grande attention tous ces marbres, hors un seul, qui est celui par lequel commence la seconde partie *(d)*. »

Mais outre que cette désignation n'a rien d'obscur ni d'équivoque en elle-même, ce savant Anglois l'explique

(a) In illâ autem epocharum describendâ (stelâ) opera complurium dierum collocata est: obscurior nempè est elementis sæpius omnino detritis, fugientibus sæpius. Has tamen & perspicillorum usu adjutus & assiduo acumine & judicio suavissimi amici Patricii Junii, post bene multas iterationes, in quantum fieri potuit, revocavi.

(b) Magno sæpe oculorum periculo.

(c) Ita totam erasam, ut vix una litterula in illâ jam legi possit.

(d) Eo scilicet à quo incipit pars secunda.

encore dans la même page d'une manière qui doit le mettre à cet égard à l'abri de tout soupçon de dissimulation ou d'affectation.

« La seconde partie, dit-il, commence par la chronique de Paros, qui est extrêmement digne de remarque; tous ceux « qui ont vû l'ouvrage de Selden savent combien ce monument « est précieux par la chronologie des temps les plus reculés « qu'il nous a conservée *(e)*. »

Il s'en faut, ce me semble, de beaucoup que ce que Mill a lû depuis de cette inscription au temps de la dissertation de Bentley sur les épitres de Phalaris (en 1699), détruise l'assertion de Prideaux sur l'état où se trouvoit le marbre lorsqu'il en entreprit l'édition (en 1676): en effet d'un côté la manière dont Prideaux s'exprime ne contient pas une exclusion absolue & une impossibilité totale d'y rien lire, elle indiqueroit plustôt au contraire qu'il y avoit bien encore des caractères qui pouvoient se reconnoître, mais en si petit nombre & si épars, qu'ils ne valoient pas la peine & le temps qu'il eût fallu prendre pour les chercher & les déchiffrer; d'un autre côté, de plusieurs lignes sur lesquelles Mill avoit été consulté par Bentley, il n'y a que sept ou huit mots qu'il ait pû lire dans une seule, & il reconnoît que les autres ne sont entièrement plus lisibles, ce qui ne fait sans doute que confirmer que cette inscription, à quelques mots près, est toute effacée, comme l'avoit annoncé Prideaux.

On ne peut disconvenir que, malgré l'attention & le savoir de Selden & de ceux qui l'ont secondé dans la lecture du marbre, il ne se soit glissé quelques-unes de ces fautes légères, que la foible humanité rend, pour ainsi dire, aussi nécessaires dans les ouvrages des hommes qu'elles y sont excusables; mais ces fautes ne sont, ni en si grand nombre, ni telles qu'elles puissent diminuer l'avantage que je ne crains pas de donner à l'autorité du marbre, sur celle des auteurs postérieurs,

(e) Secunda pars incipit ab insignissimo chronico Pario. Quanti pretii sit hoc monumentum ob antiquissima tempora quæ in eo explicantur, quicumque Seldeni librum inspexerunt, satis cognoscunt.

inconteſtablement plus éloignés, & très-probablement moins inſtruits des temps qu'ils ont entrepris de décrire, ſur celle même de pluſieurs écrivains antérieurs qui ne ſe ſont pas occupés de la préciſion des détails chronologiques, qui ont fait l'unique objet de notre chronographe; enfin ſur celle de tous les manuſcrits que leur nature même & l'ignorance d'une longue ſuite de copiſtes me rendront toûjours bien plus ſuſpects qu'une inſcription originale, dont la copie nous a été fournie par un des plus ſavans hommes du dernier ſiècle.

La défectuoſité des premières lignes eſt cauſe que nous ignorons par qui, à quelle occaſion & dans quelle vûe elle a été gravée; outre que les évènemens qui y ſont datés, où ſont les principaux de l'hiſtoire d'Athènes, ou y ont quelque rapport plus ou moins éloigné, on y trouve pluſieurs traits de l'hiſtoire générale de la Grèce: il eſt vrai qu'à conſidérer l'attention que l'on a eu de marquer quelques-uns des progrès les plus remarquables de la muſique, & l'âge des Poëtes les plus renommés, on ſoupçonneroit volontiers que le chronographe a eu de la prédilection pour ce genre; mais encore une fois le fond de la pluſpart des époques roule beaucoup moins ſur cette partie que ſur les points les plus célèbres de l'hiſtoire politique d'Athènes & de la Grèce, tels que ſont le règne de Cécrops, l'origine de l'Aréopage, le déluge de Deucalion & ſa fuite à Athènes, l'établiſſement des Amphictyons, l'époque du nom d'*Hellènes* donné aux Grecs, l'inſtitution des Panathénées, l'arrivée des colonies Phéniciennes & Égyptiennes en Grèce ſous la conduite de Cadmus & de Danaüs, celle de Cérès à Athènes, le règne de Théſée, la réunion des douze villes de l'Attique en une ſeule, la guerre & la priſe de Troie, la migration Ionique, l'établiſſement de l'Archontat annuel, la tyrannie de Piſiſtrate, l'expulſion des Piſiſtratides, la bataille de Marathon, celles de Salamine, de Platée, de Leuctres, &c.

On ſait que la date des époques y eſt comptée du temps même où l'on croit que cette inſcription a été gravée, & qu'elle eſt formée de la ſomme des années qui ſe ſont écoulées en

en remontant depuis ce temps jufqu'à celui de l'évènement qui eft rapporté dans cette forme : *Depuis que Cécrops régna à Athènes, & que la contrée qui s'appeloit auparavant Actique, du nom d'Actée l'Autochthone fut appelée Cécropie, il y a 1318 ans.* On y ajoûte auffi fous quel règne de ceux des rois d'Athènes, ou fous quel Archontat, foit perpétuel, foit annuel, chaque évènement eft arrivé; ainfi il eft évident que pour faire ufage de ces époques, il eft néceffaire de favoir le temps où elles ont été dreffées, & auquel fe rapportent & aboutiffent, pour ainfi dire, toutes leurs dates; & c'eft un point que je crois devoir difcuter ici avant toutes chofes.

En général le temps dont il s'agit ne peut faire la matière d'aucun doute, & doit être inconteftablement fixé avec Selden, Lydiat, Prideaux & tous les autres Chronologiftes poftérieurs à l'année où la CXXIX.e Olympiade avoit été célébrée; mais il n'eft pas auffi facile de déterminer quel eft le point ou le terme précis d'où le chronographe eft parti, & d'où il compte le commencement & la fin des années qu'il calcule. On verra, par les conféquences qui réfulteront de l'éclairciffement de cette queftion, combien il étoit important de la bien décider avant que de faire aucune application des dates du chronographe, & de les comparer avec celles qui réfultent des autres monumens de l'antiquité.

Selden a cru que les années employées dans la chronique de Paros, devoient fe compter du folftice d'été: cette opinion, qui a été adoptée par tous les commentateurs des marbres, eft fondée fur ce que le chronographe ayant, dit-on, pris pour terme de fes calculs la magiftrature d'Aftyanax à Paros & de Diognète à Athènes, c'eft du point où a commencé cette Magiftrature, & par conféquent du commencement de l'année Athénienne, qui fe prenoit en effet du folftice d'été, que le chronographe a compté fes années. Ce raifonnement eft fondé fur deux fuppofitions; la première, que le chronographe a pris également pour terme de fes calculs la magiftrature d'Aftyanax à Paros & celle de Diognète à Athènes; la feconde, que l'année des Magiftrats avoit le

même commencement à Paros & à Athènes. On tire la première de ces suppositions des expressions du chronographe, & en l'admettant on ne peut guère se dispenser d'avouer la seconde, quoiqu'elle ne soit soûtenue d'aucun témoignage, d'aucune autorité précise; mais les expressions du chronographe, où Selden croit trouver la première, sont susceptibles d'un sens fort différent de celui qu'il leur donne, & qui ne favorise point cette supposition. En effet, au lieu de faire dire au chronographe, comme fait Selden *(f), j'ai décrit les temps depuis le règne de Cécrops jusqu'aux archontats d'Astyanax à Paros & de Diognète à Athènes,* je crois qu'on doit traduire ainsi ses paroles, *j'ai décrit les temps depuis le règne de Cécrops jusqu'à l'archontat d'Astyanax à Paros, Diognète étant aussi archonte à Athènes.* Or en traduisant de la sorte, le seul archontat d'Astyanax à Paros est le terme que le chronographe donne à ses calculs, & celui de Diognète ne sert qu'à désigner, suivant la méthode observée dans toutes les époques qui vont suivre, la magistrature Athénienne sous laquelle ce terme est tombé, ou sous laquelle le chronographe écrivoit. Deux choses me paroissent concourir à soûtenir cette explication; 1.° la magistrature Athénienne étant la principale, & d'ailleurs celle par laquelle le chronographe caractérise toutes ses époques, s'il eût pris cette Magistrature pour le terme de ses calculs, aussi-bien que celle de Paros, il auroit dû la nommer la première, au lieu que c'est celle de Paros qu'il désigne d'abord. 2.° Comme le point d'où part le chronographe, qui est le règne de Cécrops, ne concerne que la ville d'Athènes, si une magistrature Athénienne eût été également le terme où il vouloit faire aboutir ses calculs, il seroit d'autant plus singulier de trouver ici une magistrature de Paros jointe à celle d'Athènes, & même nommée auparavant, qu'il n'est question nulle autre part de Paros dans tout le reste du marbre.

Il est donc possible, ou plustôt il y a tout lieu de croire que le chronographe doit être entendu comme je l'explique,

(f) Ἀρξάμενος ἀπὸ Κέκροπος τοῦ πρώτου βασιλεύσαντος Ἀθηνῶν, ἕως ἄρχοντος ἐν Πάρῳ Ἀστυάνακτος, Ἀθήνησι δὲ Διογνήτου. *Lin.* 2 & 3.

& par conféquent qu'il n'a pris que la magiftrature d'Aftyanax à Paros pour le terme de fes calculs; or quelle étoit l'année des magiftrats de cette Ifle? commençoit-elle au folftice d'été comme celle d'Athènes, ou fe prenoit-elle du folftice d'hiver comme celle de Samos & de la plufpart des autres villes de Grèce? C'eft fur quoi il nous refte à chercher quelque lumière dans les marbres mêmes, car je ne fache pas qu'on en trouve ailleurs aucun indice.

Vid. Scalig. de emendat. Temp. l. I.

Pour y parvenir, il faut obferver d'abord que l'année commençant au folftice d'été, que j'appellerai Athénienne, comprend les faifons dans cette ordre, l'été, l'automne, l'hiver & le printemps, & que l'année commençant au folftice d'hiver, que j'appellerai dès à préfent Parienne pour éviter les équivoques & la confufion, par la même raifon comprend les faifons dans cet ordre, l'hiver, le printemps, l'été & l'automne; d'où il réfulte que l'hiver & le printemps, qui finiffent une année Athénienne, commencent une année Parienne, & réciproquement que l'hiver & le printemps, qui commencent une année Parienne, finiffent une année Athénienne. Si donc on trouvoit que l'auteur des marbres eût renfermé fous une même année deux évènemens arrivés, le premier dans l'été & dans l'automne, & l'autre dans l'hiver ou le printemps fuivant, ce feroit fans difficulté une preuve que l'année dont il fe fert eft l'année Athénienne: mais fi on trouve au contraire qu'il renferme fous une même année deux évènemens, dont le premier foit de l'hiver ou du printemps, & le fecond de l'une des deux faifons fuivantes, il s'enfuivra qu'il a employé l'année Parienne dans fes calculs.

On a cru trouver dans l'époque foixante-fept un exemple de la première efpèce, c'eft-à-dire, un exemple de deux évènemens rapportés à une même année, dont le premier étoit de l'automne & le fecond du printemps fuivant, & par conféquent une preuve que les calculs du marbre étoient réglés fur des années Athéniennes; mais cette époque ne préfente en aucune façon l'exemple qu'on y a cherché, & à tout bien confidérer, elle en offriroit pluftôt un tout contraire.

Il étoit parlé dans cette époque de ceux qui avoient ſuivi Cyrus le jeune dans ſon expédition contre ſon frère, & en même temps de la mort de Socrate; mais les premiers mots en ſont entièrement effacés, en ſorte qu'on ne ſait point avec certitude ce qui y étoit rapporté des partiſans de Cyrus le jeune. Les éditeurs ont penſé qu'il pouvoit y être queſtion du retour des dix mille Grecs qui avoient ſecondé l'entrepriſe de ce Prince, & cette conjecture eſt extrêmement probable, mais cependant ce n'eſt qu'une conjecture à laquelle il en faut joindre deux autres pour faire naître, ſi l'on peut parler ainſi, l'exemple dont on veut argumenter ici: l'une eſt que ce retour tomba dans l'automne; l'autre eſt que la mort de Socrate arriva dans le printemps ſuivant. Ces deux nouvelles conjectures ne ſont pas, à beaucoup près, ſi heureuſes que la précédente; & il faut, pour les ſoûtenir, combattre des faits bien poſitifs & bien autoriſés: ainſi, quant à celle qui concerne le retour des Grecs, peut-on ſuppoſer qu'il ſoit tombé en automne, lorſque la narration de Xénophon le fixe néceſſairement au printemps. En effet, cet hiſtorien qui étoit lui-même le chef de ces Grecs, nous apprend que, ne pouvant repaſſer chez eux (οὔτε οἴκαδε ἀποπλεῖν τῷ βουλομένῳ δυνατὸν εἴη) à cauſe de l'hiver (χειμὼν γὰρ εἴη), ils entrèrent à la ſolde de Seuthès, qu'ils le ſervirent pendant deux mois au fort de l'hiver (τὸν δεινὸν χειμῶνα στρατευόμενοι), au bout deſquels ils paſsèrent au ſervice des Lacédémoniens, & joignirent, en moins de quinze jours, leur armée commandée par Thimbron; jonction qui eſt, ſuivant le même hiſtorien, l'époque de leur retour. Il eſt évident, ſans doute, que puiſque leur jonction avec Thymbron, ou pour mieux dire, puiſque leur retour ne fut poſtérieur aux rigueurs de l'hiver que de deux à trois mois au plus, il tombe inconteſtablement à la fin de l'hiver ou dans le printemps, & non dans l'automne.

Xenoph. de expedit. Cyr. lib. VII, p. 404, edit. Leunclavii Francof. 1594. Et à la p. 415, μέσος χειμὼν ἦν.

Ibid. p. 412 in fine, & 414 init.

La conjecture qui regarde la mort de Socrate ne paroît pas s'accorder mieux avec la ſeule circonſtance de cette mort qui puiſſe nous faire connoître la ſaiſon de l'année où elle

eſt arrivée. Cette circonſtance eſt que Socrate fut condamné dans le temps où ſe célébroient les fêtes Déliaques *(g)*, cette fête fameuſe dans laquelle les Athéniens envoyoient à Délos ce qu'on appeloit la *Théorie*. On ne pouvoit faire mourir aucun coupable pendant que le vaiſſeau qui portoit cette théorie, alloit & revenoit; en ſorte que Socrate ne prit le poiſon auquel il avoit été condamné, que trente jours après ſa condamnation, comme le rapportent Xénophon & Platon. C'eſt donc fort près du temps de la fête des Délies qu'il faut placer celui de la mort de Socrate. A la vérité aucun Ancien ne nous a appris poſitivement en quelle ſaiſon on célébroit les Délies; mais il eſt difficile de ne pas préſumer que c'étoit en automne: en tout cas rien ne prouve que ce fût dans le printemps. Je dis qu'il eſt difficile de ne pas préſumer que c'étoit en automne, car 1.° ſi l'on en juge par l'occaſion de ſon inſtitution qui fut l'heureux retour de Théſée à Athènes, il faut ſe décider pour l'automne, puiſque, comme on lit dans Plutarque au commencement de la vie de Théſée, ce fut en automne au temps de la recolte des fruits, au 7 du mois Pyanepſion, que Théſée arriva à Athènes; & ce qui confirmeroit d'autant plus cette préſomption, c'eſt ce que Plutarque rapporte encore au même endroit, ſavoir, que ce fut dans ce temps-là même que Théſée s'acquitta des vœux qu'il avoit faits à Apollon; or la fête des Délies étoit la mémoire annuelle de l'exécution de ces vœux. 2.° On eſt également ramené à l'automne lorſque l'on fait attention que le rétabliſſement de cette fête eſt raconté par Thucydide parmi les faits de l'automne de la ſixième année de la guerre du Péloponnèſe. Il ſemble en effet que cet hiſtorien n'eût pas rapporté à l'automne le rétabliſſement d'une fête dont la célébration eût été réſervée au printemps: ainſi la ſeule ſaiſon où l'on puiſſe, avec quelque fondement, placer la fête des Délies *(h)*, c'eſt l'automne; & par conſéquent, ſi par le temps

(g) Διὰ τὸ Δήλια μὲν ἐκείνου τοῦ μηνὸς εἶναι, τὸν δὲ νόμον μηδένα ἐᾶν δημοσίᾳ ἀποθνήσκειν ἕως ἂν ἡ θεωρία ἐκ Δήλου ἐπανέλθῃ. *Mem. l. IV, p. 816.*

(h) Pour écarter en un mot toutes les autorités dont on s'eſt ſervi

où se célébroit cette fête il y a lieu de déterminer la saison où arriva la mort de Socrate, c'est l'automne seule qui pourra convenir à cette mort.

Que reste-t-il donc après cela dans l'époque 67? Précisément tout le contraire de ce que l'on a cru y découvrir. On vouloit que l'évènement que l'on conjecture y avoir été écrit, fût de l'automne; & un historien contemporain, qui y a eu la plus grande part, le place dans le printemps. On présumoit que la mort de Socrate qui est ensuite rapportée, fut du printemps, & ses circonstances la fixent à l'automne. Dès-lors bien loin de trouver dans cette époque l'exemple d'une année Athénienne, où l'automne précède le printemps, on n'y rencontre que l'exemple d'une année Parienne, dans laquelle le printemps a précédé l'automne: exemple par conséquent qui établit que les années employées dans le marbre sont de ce dernier genre.

Mais, sans nous arrêter à cet exemple seul qui aussi-bien dépendroit peut-être de trop de conjectures pour ne laisser aucun doute dans l'esprit, il s'en présente un autre que j'avois proposé dans la première lecture de ma Dissertation; celui-ci ne peut, ce me semble, souffrir de difficulté, & il n'a point été contredit.

Cet exemple est celui de l'époque 52: aucune lacune n'en rend la leçon douteuse ou équivoque; il s'y agit d'abord

pour établir que les fêtes *Delia* se célébroient au printemps, il suffira d'observer ici que, de toutes ces autorités, il n'y en a aucune où les fêtes *Delia* soient nommées, ni même, j'ose le dire, où il en soit question: & l'on n'a donné quelque couleur à l'opinion que l'on m'oppose, qu'en confondant les *Delia* avec les *Pythia*, les *Thargelia* & avec d'autres fêtes d'Apollon qui se solemnisoient au printemps. Pour ne point parler des autres, les *Pythia* avoient pour objet la défaite de Python: les *Thargelia* se célébroient pour la naissance d'Apollon. Platon, Callimaque & Plutarque nous assurent expressément que les fêtes *Delia* avoient été instituées en mémoire de l'heureux retour de Thésée dont ce Prince se crut redevable à Apollon. Des objets si différens ne distinguent pas moins ces fêtes que la différence de leurs noms.

Le passage de Denys le Périégète a été appliqué jusqu'à présent par les Savans, aux fêtes *Pythia;* personne n'y avoit encore trouvé les fêtes *Delia,* & rien ne les y caractérise.

du passage de Xerxès sur le pont qu'il avoit jeté sur l'Hellespont. Je ne crois pas que personne puisse contester que ce passage se soit exécuté au printemps, comme le marque positivement Hérodote. Le chronographe rapporte ensuite à la même année la bataille des Thermopyles & celle de Salamine, arrivées, l'une au commencement, & l'autre à la fin de l'été qui suivit le passage de Xerxès. La disposition de ces faits n'est certainement point arbitraire ni hasardée; elle est même, j'ose le dire, d'une telle notoriété, que ce seroit perdre le temps que d'entreprendre de la prouver.

Ainsi cette époque fournit un exemple bien précis & bien constant d'une année où les faits du printemps sont compris avec ceux des autres saisons suivantes, où par conséquent le printemps précède l'été & l'automne, & qui est, par une suite nécessaire, du genre de celles que j'ai appelées *Pariennes*.

Il est, si je ne me trompe, difficile après cela de ne pas reconnoître que le chronographe s'est servi de ce genre d'années dans ses calculs.

Ce point étant donc ainsi déterminé, il en résultera une première conséquence bien remarquable dans l'application & l'usage des époques: c'est que la différence que l'on y rencontroit entre la date de quelques archontats, connue par Diodore de Sicile ou d'autres historiens; cette différence, dis-je, s'efface & disparoît entièrement.

Selden & les chronologistes postérieurs sont arrêtés à chaque pas par cette différence prétendue. Des vingt époques ou environ qui suivent l'archontat de Callias, il y en a huit ou neuf dans lesquelles le chronographe se trouve avancer ou reculer d'un an la situation connue des archontats; ce qui ne vient que de ce que ces Savans se sont trompés sur la nature des années dont se sert le chronographe, & qu'ils les ont prises pour des années Athéniennes, au lieu qu'elles sont Pariennes.

En effet on doit observer 1.° que chaque archontat Athénien concourt avec deux années Pariennes, & occupe

l'été & l'automne de l'une, & l'hiver & le printemps de l'autre: d'où il arrive que les évènemens qui se sont passés sous un seul & même archontat Athénien, peuvent cependant être datés de deux années Pariennes différentes, savoir, d'une année antérieure lorsqu'ils sont de l'été & de l'automne; & d'une année postérieure lorsqu'ils sont de l'hiver & du printemps.

2.° Il faut faire attention que deux archontats Athéniens qui se suivent immédiatement, n'occupent à la vérité que deux ans ou vingt-quatre mois; mais que ces vingt-quatre mois se répartissent entre trois années Pariennes : car il y en a d'abord six mois qui terminent l'année Parienne dans laquelle l'archontat a commencé. Les douze mois suivans qui partent de l'hiver, remplissent une seconde année Parienne, & les six derniers mois en commencent une troisième: d'où il arrive qu'entre deux évènemens qui appartiennent à deux archontats Athéniens immédiats, il peut y avoir une année Parienne toute entière intermédiaire; & que l'un étant daté d'une première année, l'autre ne l'est que de la troisième.

Si on vérifie, d'après ces observations, les époques du marbre, on trouvera que les huit ou neuf archontats dans lesquels on croyoit que ce monument s'écartoit de la situation que leur donnent les listes ordinaires, sont placés dans l'une des deux années Pariennes auxquelles cette situation les attache; & que l'année d'intervalle qui se trouve quelquefois entre les dates des évènemens de deux archontats, n'empêchent pas que ces archontats se soient succédés l'un à l'autre: mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que s'il y a des évènemens que l'on sache d'ailleurs se rapporter à une certaine saison de l'année, on verra que c'est précisément à cette saison qu'ils sont fixés par cette manière de calculer & de résoudre les époques du marbre.

Parcourons ces époques. La première qui se présente est la cinquante-sixième qui joint l'an 208 à l'archontat de Charès. Cet archontat commença à l'été de l'année Parienne 209; mais

mais il occupa aussi l'hiver & le printemps de l'année Parienne 208 ; il s'y agit du règne d'Hiéron à Syracuse.

La seconde est la soixante-huitième qui joint l'an 135 à l'archontat d'Aristocrate. Le chronographe venoit de dater de l'an 137 l'archontat de Lachès, qui, dans les listes ordinaires, précède immédiatement celui d'Aristocrate. Ainsi, dans l'opinion de Selden, non seulement il reculeroit d'un an l'archontat d'Aristocrate; mais il en supposeroit un intermédiaire entre les deux pour l'an 136. Dans mon opinion ces deux archontats se suivent immédiatement comme dans les listes ordinaires. L'archontat de Lachès a occupé les six derniers mois de l'année Parienne 137, & les six premiers de l'année 136; l'archontat d'Aristocrate a occupé les six mois restans de l'année 136, & les six mois qui commençoient l'année 135. L'évènement rapporté à l'archontat de Lachès avec la date de l'an 137, étoit des six premiers mois de cet archontat, c'est-à-dire, de l'été ou de l'automne. C'est la mort de Socrate que j'ai montré plus haut être en effet arrivée dans l'automne. L'évènement rapporté à l'archontat d'Aristocrate, n'étant apparemment arrivé que dans les six derniers mois de cet archontat, a été justement daté de l'année Parienne 135, dans laquelle tombent ces six mois.

La troisième époque où le chronographe ne paroissoit pas s'accorder avec nos listes des archontes d'Athènes, est la soixante-dixième, où la mort de Philoxène, Poëte dithyrambique, est datée de l'an 116 & de l'archontat de Pythéas: l'archontat de Pythéas commença à l'été de l'année Parienne 117, & comprit l'hiver & le printemps de l'année 116, auxquels on doit par conséquent rapporter la mort de ce Poëte.

La soixante-douzième époque date une victoire du poëte Astydamas, & l'apparition d'une comète de l'an 109 & de l'archontat d'Aréius. L'archontat d'Aréius avoit commencé à l'été de l'an 110, & comprit encore l'hiver & le printemps de l'an 109: c'est donc dans cet hiver ou dans ce printemps que la date du marbre nous oblige de placer cette comète. Or Aristote, qui vivoit alors, nous assure formellement

qu'elle fut vûe dans le fort de l'hiver & pendant une gelée des plus âpres.

La soixante-treizième époque date la bataille de Leuctres de l'an 107, sous l'archontat de Phrasiclidès. Phrasiclidès fut fait archonte dans l'été de l'année Parienne 108, & exerçoit les trois derniers mois de sa magistrature pendant le printemps de l'an 107. C'est à la fin de ce printemps que fut donnée la bataille *(i)* de Leuctres, comme l'enseigne Scaliger, & comme il résulte des soixante-un ans qu'Eratosthène comptoit depuis le commencement de la guerre du Péloponnèse jusqu'à cette bataille; car ces soixante-un ans ne se trouvent accomplis qu'au printemps dont il s'agit.

L'époque soixante-quinzième date la mort de Denys de Sicile & l'avènement de son fils au trône, de l'an 104 & de l'archontat de Nausigène. Cet archontat commencé à l'été de l'année Parienne 105, ne finit qu'avec le printemps de l'année 104; & l'époque sera exacte si Denys est mort dans l'hiver ou au printemps. Or on lit dans Diodore de Sicile, sous l'archontat de Nausigène, que l'hiver étant venu, Denys le père fit une trève avec les Carthaginois; & que peu de temps après, étant tombé malade, il mourut & laissa la Couronne à son fils: or il est évident que la mort de Denys & le commencement de son fils tombent dans l'hiver ou dans le printemps.

L'époque soixante-dix-septième qui joint l'archontat d'Agathoclès avec l'an 93, & l'époque soixante-dix-huitième qui joint l'archontat de Callistrate avec l'an 91, s'accordent, par le même moyen, avec les listes ordinaires. Les évènemens marqués dans ces époques, & que la défectuosité des marbres a fait disparoître, étoient de l'hiver ou du printemps, & sont datés de l'année Parienne où tombent les six derniers mois de ces archontats qui avoient l'un & l'autre commencé à l'été de l'année Parienne précédente.

(i) Selden montre aussi, par d'autres raisons qu'on peut voir dans ses notes sur cette époque, que la bataille de Leuctres est de la fin de l'archontat de Phrasiclidès.

Il eſt vrai, & je ne deſavoue pas qu'il y a deux ou trois archontats qui ſont hors de la place que les autres écrivains leur aſſignent; & cela peut venir, ou d'une faute qui ſe ſera gliſſée dans l'inſcription, ou de la diverſité d'opinions qu'il y aura eue entre les Anciens ſur la poſition de quelques archontats: ainſi je crois qu'il y a une faute dans l'époque cinquante-neuvième, dans laquelle il s'agit du règne de Perdiccas en Macédoine; l'archonte y eſt Euthippe, la date numérale l'an 199: cette date remonte l'archontat d'Euthippe néceſſairement d'un an plus tôt qu'il ne devroit être. M. Paulmier de Grantesménil, indépendamment de toute hypothèſe de chronologie, a penſé qu'il falloit lire, dans la date numérale, 198, & qu'il y avoit un iota de trop dans les quatre qui terminent le chifre grec. Sa raiſon eſt tirée de la date & de la diſtance des archontes antérieurs & poſtérieurs les plus voiſins, indiqués dans le marbre. Lydiat fait la même correction, & il argumente d'une autre raiſon; c'eſt qu'en ſuivant la leçon ordinaire, il ſe trouvera que le chronographe fait régner Perdiccas quarante-deux ans entiers. Or Athénée, rapportant les différentes opinions des Anciens ſur la durée du règne de ce Prince, nous aſſure que ceux qui le faiſoient durer le plus long-temps, ne lui donnoient que quarante-un ans. Il ſemble donc qu'on ne doit pas trouver dans le marbre une opinion qui lui en ait attribué davantage. Je me range au ſentiment de ces deux Savans ſur la correction à faire dans cette époque, ſoit que la faute qui s'y rencontre ſoit venue du Sculpteur, ſoit qu'il ne faille l'attribuer qu'aux éditeurs; & je m'y range avec d'autant moins de ſcrupule, qu'il a été bien aiſé, en gravant ou liſant cinq caractères uniformes de ſuite (ΓIIII), d'en mettre un de plus qu'il ne falloit. Je ne fais donc pas de difficulté de reconnoître qu'il y a ici une faute dans l'inſcription, mais une faute légère, de peu de conſéquence, & déjà reconnue par de ſavans Critiques; enfin dont je ne crois pas qu'on veuille ni qu'on puiſſe tirer aucun avantage contre l'autorité du marbre.

Ce n'eſt point à une faute, mais à la diverſité des opinions ſur le rang de quelques archontats, que j'attribue la

position que le chronographe donne aux archontats d'Euctémon & d'Antigène dans les époques 63 & 64, différente de deux à trois ans de celle qu'ils ont dans le catalogue de Diodore de Sicile. En effet, entre l'archontat d'Antigène & celui de Callias que Diodore de Sicile fait suivre immédiatement, le chronographe laisse la place de deux autres Archontes; & rapportant l'archontat de Callias à la même année que Diodore de Sicile, il met les archontats d'Euctémon & d'Antigène deux ans plus tôt que ne fait cet historien: & ce qui me porte de plus en plus à croire que c'est diversité d'opinion, & que les listes d'Archontes souffroient de la difficulté & de l'incertitude en cet endroit, c'est qu'entre ces deux mêmes archontes, Antigène & Callias, celui qui a inséré les noms des Archontes dans les helléniques de Xénophon, a laissé une année d'intervalle, comme l'a autrefois observé le P. Pétau.

Au reste les archontats d'Euctémon & d'Antigène se suivent immédiatement dans le marbre aussi-bien que dans Diodore de Sicile; car s'il paroît y avoir une année intermédiaire entre les deux, l'un étant rapporté à l'année 147 & l'autre à l'année 146, c'est à cause de la différence des années Athéniennes qui règlent la durée des archontats, & des années Pariennes dont les évènemens sont datés: différence qui fait, comme j'ai déjà dit, que les évènemens d'un même archontat peuvent être datés de deux années Pariennes différentes, & qu'entre les six premiers mois d'un archontat & les six derniers mois de l'archontat suivant, il y a une année Parienne intermédiaire, commune à ces deux archontats, & appartenant à chacun pour six mois.

La manière dont je viens d'expliquer toutes les époques où le chronographe de Paros semble s'écarter des autres écrivains sur l'ordre des Archontes, diminue bien le nombre des prétendus anachronismes qu'on a cru pouvoir lui reprocher, & je n'ai plus qu'à examiner les époques de Gélon & d'Hiéron pour montrer qu'on n'a véritablement droit de lui en reprocher aucun; car ce sont les seules qui puissent faire quelque difficulté.

Suivant un ſcholiaſte de Pindare, Hiéron mourut en la LXXVIII.e Olympiade, dans laquelle il avoit remporté la victoire à la courſe des chevaux. Ce ſcholiaſte s'accorde ſur cette date avec Diodore de Sicile qui raconte la mort de ce Prince ſous l'année où commença la ſeconde de l'Olympiade LXXVIII.e, quatre cens ſoixante-ſept ans avant J. C, & la mort de Thraſybule ſon ſucceſſeur, qui ne régna qu'un an ou onze mois ſous l'année ſuivante.

Sur cette époque de la mort d'Hiéron & de celle de Thraſybule, nous ne trouvons dans ce qui nous reſte des Anciens, aucune autre opinion qui donne lieu de la révoquer en doute. Comme donc la tyrannie de Gélon, d'Hiéron & de Thraſybule à Syracuſe, n'a duré, ſi l'on en croit Ariſtote, que dix-huit ans, il s'enſuit que Gélon avoit commencé à régner à Syracuſe environ la première année de la LXXIV.e Olympiade, quatre ans avant le paſſage de Xerxès en Europe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Hérodote ſuppoſe poſitivement que, lors du paſſage de Xerxès, Gélon régnoit déjà à Syracuſe, puiſque c'eſt dans cette ville que les ambaſſadeurs des Lacédémoniens & des Athéniens viennent le trouver pour lui demander du ſecours contre les Perſes, & qu'ils lui donnent le titre de *roi de Syracuſe*. Suivant Denys d'Halicarnaſſe, Gélon régnoit déjà en Sicile la deuxième année de la LXXII.e Olympiade, quatre cens quatre-vingt-onze ans avant J. C. Pauſanias met auſſi poſitivement en cette année le commencement de ſon règne. Par le récit d'Hérodote, nous voyons qu'avant de régner à Syracuſe il avoit exercé quelque temps la puiſſance ſouveraine à Géla, qu'il laiſſa même cette ville à ſon frère Hiéron en paſſant à Syracuſe; en ſorte qu'il y a lieu de croire que le commencement que Denys d'Halicarnaſſe & Pauſanias donnent à ſon règne de la LXXII.e Olympiade, doit ſe prendre du temps où il fut maître de Géla; au lieu qu'Ariſtote ne le compte certainement que du temps où il domina à Syracuſe, ἐν Συρακούσαις. Une inſcription qui nous a été conſervée par Pauſanias me fournit en effet la preuve qu'en la LXXII.e Olympiade Gélon

ne régnoit encore qu'à Géla. Cette inſcription étoit ſur un char conſacré par Gélon pour une victoire qu'il avoit remportée aux jeux Olympiques en la LXXIIIe Olympiade: l'inſcription portoit qu'il avoit été conſacré par *Gélon fils de Dinomène, de la ville de Géla;* de-là il ſuit que lors des jeux où il remporta cette victoire, c'eſt-à-dire, au commencement de la LXXIIIe Olympiade, Gélon ne régnoit pas encore à Syracuſe: car il n'auroit pas manqué de ſe dire & de faire écrire ſur le char *Gélon de Syracuſe*, titre qu'il prit toûjours depuis qu'il fut maître de cette ville. Auſſi Pauſanias qui ſuppoſe mal-à-propos, ſuivant toute apparence, que Gélon régnoit à Syracuſe dès la LXXIIe Olympiade, veut-il, ſur ce fondement, que ce ne ſoit pas lui qui eût conſacré ce char & remporté la victoire en la LXXIIIe Olympiade, mais quelqu'autre qui auroit eu le même nom, dont le père ſe ſeroit appelé comme le ſien, & enfin qui eût été auſſi de Géla. Mais cette conjecture de Pauſanias eſt trop peu vraiſemblable pour être écoutée, d'autant plus qu'il convient qu'elle eſt contraire au ſentiment de tous ceux qui l'avoient précédé.

Je regarde donc comme une choſe certaine que Gélon commença à régner à Géla la ſeconde année de la LXXIIe Olympiade, quatre cens quatre-vingt-onze ans avant J. C; & à Syracuſe, la première de la LXXIVe Olympiade, ou peu de mois auparavant l'an 484, ou à la fin de l'an 485 avant J. C.

Diodore de Sicile nous apprend que la troiſième année de la LXXVe Olympiade où Timoſthène fut archonte à Athènes, la Sicile jouit d'une grande tranquillité par l'entière défaite & l'expulſion des Carthaginois, & par l'équité de la domination que Gélon exerça ſur les Siciliens, τοῦ δὲ Γέλωνος ἐπιεικῶς προεστηκότος τῶν Σικελιωτῶν. Elien, dans ſes mélanges hiſtoriques, nous a conſervé un fait qui explique pourquoi Diodore dit ſous cette année ſingulièrement, que Gélon exerça en Sicile une domination légitime. Ce fait eſt que quelques mécontens (après la bataille d'Himère qui eſt celle

où Gélon défit les Carthaginois) conspirèrent contre la vie de Gélon ; que Gélon fit assembler les Syracusains, vint à l'assemblée seul & sans armes, leur rappela ses actions & ses bienfaits, se plaignit des complots qu'on formoit contre ses jours, & se remit en leur puissance; que les Syracusains touchés de sa générosité, lui abandonnèrent ses ennemis & lui décernèrent authentiquement la puissance souveraine, ϗ τὴν ἀρχὴν ἔδωκαν.

Il me paroît résulter de ce récit & des expressions de Diodore que j'ai rapportées auparavant, que cette année fut une nouvelle époque dans le règne de Gélon, de laquelle on data l'exercice juste & légitime de la puissance souveraine qu'il n'avoit jusque-là tenue que par usurpation, & qu'il tint alors du vœu & du consentement exprès des Syracusains.

C'est précisément à cette année que les marbres de Paros attachent le règne de Gélon à Syracuse, & en cela on voit que l'histoire même de ce Prince confirme parfaitement cette époque, & concilie naturellement le chronographe avec les écrivains qu'on lui croit les plus contraires : car quand ces écrivains font régner Gélon dès la LXXII.[e] Olympiade, ils parlent du temps où il régnoit à Géla; quand ils font commencer son règne à la LXXIV.[e] Olympiade, ils parlent du temps où il força les Syracusains de se soûmettre à lui. Mais le chronographe, en faisant tomber son règne sous la troisième année de la LXXV.[e] Olympiade, ne veut indiquer ni le temps où il a usurpé la domination à Géla, ni celui où il s'est emparé de Syracuse à force ouverte, mais le temps où les Syracusains lui ont eux-mêmes décerné volontairement la souveraine puissance, ϗ τὴν ἀρχὴν ἔδωκαν : & ce temps est exactement fixé, par les écrivains qu'on veut opposer au chronographe, à la même année à laquelle il est fixé par le chronographe même. On ne peut par conséquent trouver, sur le règne de Gélon, aucune contrariété réelle entre les marbres & les autres monumens de l'antiquité, aucun anachronisme capable de détruire ou d'affoiblir l'autorité de ces marbres; on n'en trouvera pas davantage sur le règne d'Hiéron à Syracuse. Les

ſcholiaſtes de Pindare datent diverſement ce règne ; car dans un endroit il eſt dit qu'Hiéron régna à Syracuſe après la mort de Gélon en la LXXV.ᵉ Olympiade : dans un autre endroit il eſt dit qu'Hiéron fut établi Roi en la LXXVII.ᵉ Olympiade avec laquelle concourut la XXVIII.ᵉ Pythiade. Je ſai qu'on lit dans ce dernier endroit communément, *en la XXVIII.ᵉ Pythiade qui concourut avec la LXXVI.ᵉ Olympiade*, mais c'eſt une faute évidente : car premièrement la XXVIII.ᵉ Pythiade commença bien à la vérité dans la dernière année de la LXXVI.ᵉ Olympiade; mais elle ne peut être dite proprement avoir concouru qu'avec la LXXVII.ᵉ Olympiade dont elle comprend la célébration & trois années entières. Secondement, à la ligne d'enſuite, le ſcholiaſte fait diſertement concourir la XXVII.ᵉ Pythiade avec la LXXVI.ᵉ Olympiade, il a donc dû faire concourir la XXVIII.ᵉ Pythiade avec la LXXVII.ᵉ Olympiade, & non avec la LXXVI.ᵉ

La première de ces dates eſt conforme à ce que nous liſons dans Diodore de Sicile ſous la troiſième année de la LXXV.ᵉ Olympiade (c'eſt celle même où les Syracuſains décernèrent volontairement le pouvoir ſouverain à Gélon), que ce Prince attaqué d'une hydropiſie, & deſeſpérant de vivre plus long-temps, mit Hiéron à ſa place & mourut. Cette date ne doit donc ſouffrir aucune difficulté.

La ſeconde qui ne fait commencer le règne d'Hiéron qu'à la LXXVII.ᵉ Olympiade, répond exactement à celle que nous avons dans les marbres ; car l'année à laquelle le chronographe rapporte ce règne, tombe juſtement à la ſeconde année de la LXXVII.ᵉ Olympiade.

Pour juſtifier cette ſeconde date, il ſuffit que le règne d'Hiéron nous préſente des évènemens qui aient pû donner lieu de le compter de différentes époques. Il a régné ſans doute auſſi-tôt après la mort de Gélon : mais ſi après la mort de Gélon il a d'abord partagé la puiſſance ſouveraine avec un frère, ſi on la lui a diſputée pendant quelque temps, ſi des diſſentions domeſtiques, une guerre civile, &c. ne l'ont laiſſé jouir paiſiblement de la domination qu'après quelques années ;

années; enfin ſi, à ſes premiers États, il a réuni de nouveaux pays, on aura pû quelquefois ne compter ſon règne que du temps où il aura régné ſeul, du temps où il n'aura plus eu de compétiteurs, du temps où il aura poſſédé le trône paiſiblement; du temps enfin où, par de nouvelles acquiſitions, il ſe ſera fait un nouveau Royaume. On trouveroit, à l'ouverture des livres, cent exemples de règnes qui ont à la fois différentes dates par quelques-unes de ces raiſons ou par d'autres ſemblables; & je ne crois pas avoir beſoin de prouver une choſe ſi connue. Gélon, en mourant, laiſſa au moins à Polyzèle ſon ſecond frère, le Généralat des troupes Siciliennes: ſuivant quelques-uns même il fut Roi auſſi-bien qu'Hiéron, Πολύζηλος..... τὴν βασιλείαν... διαδέχεται. La jalouſie qu'Hiéron conçut contre Polyzèle qui avoit gagné l'eſtime & l'amitié des Syracuſains, alluma entre eux beaucoup de diviſions, & enfin la guerre. La fin de cette guerre, ou la réconciliation de Polyzèle avec Hiéron, ou la mort même de Polyzèle, peuvent être le fondement de la ſeconde date du règne d'Hiéron, elle pourroit auſſi s'être comptée de la mort de Thraſydée ſucceſſeur de Théron, & de la réunion de ſes États, en tout ou en partie, à ceux que poſſédoit déjà Hiéron: car tous ces évènemens appartiennent également à la ſeconde année de la LXXVII.e Olympiade, à laquelle cette date eſt attachée. Il n'y a donc encore ici aucune erreur, aucun anachroniſme à reprocher au chronographe de Paros.

Ainſi les époques qu'il donne aux règnes de Gélon & d'Hiéron, ne ſont pas moins faciles à expliquer & à juſtifier que l'ordre & la ſituation qu'il aſſigne aux archontes d'Athènes, dont le prétendu dérangement ne venoit que de l'erreur où les premiers éditeurs des marbres étoient tombés ſur les termes de l'année qui y eſt employée. Ce que j'ai obſervé ſur ces termes a fait diſparoître ce dérangement; & ce que j'ai obſervé ſur les différentes dates, d'où on peut compter les règnes des tyrans de Syracuſe, fait évanouir les anachroniſmes qu'on imputoit aux marbres à ce ſujet.

MÉMOIRE SUR L'ANCIEN SYSTÈME DE LA GRANDE ANNÉE.

Par M. DE LA NAUZE.

13 Juin 1749.

PLUSIEURS écrivains de l'Antiquité ont reconnu une grande année, qu'ils faifoient confifter dans une révolution générale des aftres, ou pluftôt des feules planètes, & qu'ils caractérifoient le plus fouvent par des inondations & par des embrafemens. C'eft ici l'objet de ce Mémoire: mais comme on a fouvent donné à d'autres périodes de temps le même nom de grande année, il eft néceffaire de commencer par éclaircir ces différentes périodes, afin qu'on ne les confonde pas avec celle à qui le titre de grande année a été particulièrement confacré.

Æneid. III, 284.

Somn. Scip. X, 11.

Virgile appelle en un endroit, grande année l'année ordinaire, qui répond à une fimple révolution de foleil: il l'appelle grande, dit Macrobe, en comparaifon d'une révolution lunaire beaucoup plus rapide & plus courte. On fait que le foleil ne fait qu'en trois cens foixante-cinq jours & environ un quart de jour, ce que la lune fait en vingt-fept jours & quelques heures.

De die nat. cap. 18.

Cenforin obferve qu'on nomma quelquefois grande année, non feulement le luftre, qui fe renouvelloit chez les Romains après tous les cinq ans accomplis, mais encore la révolution de quatre ans, qui ramenoit la célébration des jeux Capitolins.

Il remarque de plus que les Grecs, à mefure qu'ils perfectionnèrent leur calendrier en alongeant leurs cycles luni-folaires, donnèrent fucceffivement la dénomination de grande année à leur diétéride ou triétéride de deux ans révolus, à leur tétraétéride ou pentaétéride de quatre, & à leur octaétéride ou ennéaétéride de huit. Plutarque a dit, dans le même

De plac. Phil. II, 32.

ſens, que les uns faiſoient monter la grande année à huit ans, d'autres à dix-neuf & d'autres à cinquante-neuf; Élien écrit que le cycle de dix-neuf ans étoit la grande année de Méton, & le cycle de cinquante-neuf ans la grande année d'Œnopide. Il eſt à croire que la grande année, qui ſervoit de titre à un ouvrage de Démocrite, ſelon Diogène Laërce, déſignoit pareillement quelque cycle luniſolaire: la philoſophie de Démocrite s'oppoſoit au ſyſtème de l'autre grande année.

Var. hiſt. x, 7.

IX, 48.

Il ſemble que les Juifs reconnoiſſoient une grande année qui leur étoit particulière. Josèphe prétend que les Patriarches n'auroient pas eu le temps d'inſtruire leur poſtérité ſur pluſieurs chefs importans, ſi leur vie n'eût été prolongée juſqu'à ſix cens ans; car c'eſt de ce nombre d'années, ajoûte-il, que la grande année eſt compoſée.

Antiq. I, 3, 9.

Les philoſophes Hétruſques avoient auſſi leur grande année. Conſultés ſur un prétendu prodige au temps de Sylla, ils répondirent que le ſigne annonçoit un changement qui ſe faiſoit dans l'ordre de la Nature, que le monde étoit ſujet à huit révolutions conſécutives de ce genre, & que Dieu avoit marqué à chacune le temps de ſa durée, dont la meſure étoit la période de la grande année.

Plut. in Sylla, t. I, p. 235, edit. Par.

Cenſorin rapporte que la grande année des Egyptiens, leur année caniculaire, comprenoit mille quatre cens ſoixante-une de leurs années vagues, qui, pour le nombre de jours, font mille quatre cens ſoixante années Juliennes; après quoi recommençoit le même cours des unes & des autres par rapport au ſoleil & au lever de la canicule. Cette grande année Égyptienne fut quelquefois priſe par erreur, comme nous le dirons plus bas, pour la grande année proprement dite; & de plus elle devint fabuleuſe par l'application qu'on en fit à la vie du Phénix: car Tacite rapporte une opinion qui faiſoit vivre le Phénix mille quatre cens ſoixante-un ans.

Loc. cit.

Annal. VI.

Le Phénix a donné occaſion d'imaginer quelqu'autre eſpèce de grande année, & voici comment. L'opinion la plus commune étoit que le Phénix vivoit environ cinq cens ans: une ſeconde opinion, aſſez commune auſſi ſelon Solin, faiſoit

Thomaſ. in Stoic. Phil. Diſſ. IX, 314.

Cap. XLV.

correſpondre la vie du Phénix à la grande année en général. Ceux qui admettoient les deux opinions reconnoiſſoient en conſéquence une grande année d'environ cinq cens ans; de ce nombre étoit Manilius, auteur peu connu aujourd'hui, mais cité par Pline avec éloge: il fixoit la vie du Phénix à cinq cens quelques années, & prétendoit que le renouvellement du Phénix & celui de la grande année arrivoient en même temps. Il ajoûtoit que la deux cens quinzième année de la révolution répondoit au conſulat de P. Licinius & de Cn. Cornélius: c'étoit l'an quatre-vingt-dix-ſept avant J. C.

Nat. hiſt. x, 2.

De Phœnic.

Jean Gryphiander entreprit dans le dernier ſiècle de débrouiller les erreurs des Anciens ſur la correſpondance de la vie du Phénix avec la durée de la grande année, & de nous donner une nouvelle grande année de ſa façon. Il commence par fixer ſur la foi de quelques Rabbins la durée du monde à ſix mille ans; deux mille ſous la loi de Nature, deux mille ſous la loi écrite, & deux mille ſous la loi de grace: chaque diviſion répond à une grande année & à une vie du Phénix, & chaque grande année ſe diviſe en quatre âges; l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge d'airain, l'âge de fer. Ceux qui ont réduit la vie du Phénix à cinq cens ans ſe ſont trompés, dit l'auteur, en la bornant à un âge, au lieu de la prolonger à tous les quatre; & ceux qui ont terminé la grande année alternativement par un déluge & par un embraſement, ont eu raiſon pour la première grande année & pour la dernière: mais ils ont ignoré, pourſuit Gryphiander, que la fin de la ſeconde, temps de l'avènement du Meſſie, devoit être exempte de ces funeſtes cataſtrophes. Tous ces raiſonnemens & pluſieurs autres, où l'écrivain emploie un détail immenſe d'érudition ſacrée & prophane, ſervent à confirmer ce qu'on a vû ſouvent, que l'eſprit & le ſavoir, deſtinés à faire des écrivains judicieux, ne ſont quelquefois que des viſionnaires.

Enfin quelques modernes ont cru pouvoir qualifier de grande année la révolution des étoiles fixes, ſuivant l'ordre des ſignes, autrement la période de la préceſſion des équinoxes,

& ils ont dit, en ce ſens-là, que la grande année étoit de trente-ſix mille ans[a], ſuivant Ptolémée, de vingt-trois mille ſept cens ſoixante[b] ſelon Albategnius, & de vingt-ſix mille[c] ſelon Copernic. Quelques autres[d] ont donné légèrement le même titre de grande année à des antiquités d'un genre inconnu; par exemple, aux fameux quatre cens ſoixante-dix mille ans des Chaldéens: mais quoique ces antiquités, tant Chaldéennes qu'Egyptiennes, que des auteurs nous préſentent comme hiſtoriques, ne ſoient que des révolutions aſtronomiques ou aſtrologiques, il ne paroît pas que ce ſoit encore là ce qu'on appeloit ſpécialement la grande année.

[a] *Clavius comm. in Sacrob. pag. 56.*

[b] *Padulph. de fin. mund. pag. 154.*

[c] *Gaſſend. Phyſ. ſect. 1, l. 1, 7.*

[d] *Paduan Caten. temp. cap. 6 o.*

Après avoir donc ainſi écarté toutes les notions d'une grande année, ou impropre, ou incertaine, venons préſentement à la véritable grande année des Anciens: pluſieurs d'entre eux en ont parlé; Platon la nomme année parfaite, Macrobe année du monde, les autres grande année; & nous verrons combien étoit intéreſſant pour eux ce dogme de leur philoſophie, quelque frivole qu'il fût en ſoi-même. Pluſieurs modernes ont touché auſſi par occaſion ce point d'antiquité, principalement Jacques Thomaſius dans ſes Diſſertations[e] ſur la philoſophie Stoïcienne, & M. D*** dans l'hiſtoire[f] critique de la Philoſophie. Ni l'un ni l'autre ne s'étant propoſé d'approfondir la matière, nous tâcherons d'expoſer ici la forme aſtronomique dont les Anciens revêtirent la grande année, les caractères phyſiques qu'ils lui aſſignèrent, & les raiſons générales ou particulières qui la leur firent imaginer ou adopter.

[e] *Diſſert. IX.*

[f] *Tome I, l. F, chap. 5.*

Pour ce qui regarde la partie aſtronomique, on ne doit pas s'attendre, après toutes les découvertes faites dans les derniers ſiècles, que l'explication d'un ancien point d'aſtronomie ſoit conforme aux idées que nous avons aujourd'hui de l'arrangement des corps céleſtes. La pluſpart des Anciens ſuppoſoient la terre immobile au centre du monde avec tout ce qui s'enſuit, & ce n'eſt guère que dans quelques Pythagoriciens en petit nombre qu'on aperçoit les ſemences de la doctrine, renouvellée depuis par Copernic, éclaircie par les règles de Képler, & pouſſée, ou peu s'en faut, juſqu'à la

démonſtration par le célèbre Newton. Il faudra donc partir d'après les ſyſtèmes les plus ſurannés, pour aller chercher quelle étoit la nature de la révolution de la grande année, quel en étoit le cours & la durée, quelle en étoit l'ouverture & la fin; trois queſtions relatives à la forme aſtronomique de la période.

La grande année étoit le temps que les aſtres devoient employer pour revenir au même endroit du ciel où ils avoient été auparavant. Quelle que ſimple que paroiſſe la définition, elle laiſſe encore deux difficultés à éclaircir: l'une ſi c'étoit généralement tous les aſtres ou ſeulement les planètes qui devoient revenir au même endroit; l'autre ſi le retour des aſtres au même lieu marque un point fixe du ciel qui dût les réunir tous enſemble, ou différens points, qui redonnaſſent aux aſtres la même poſition reſpective qu'ils avoient eue précédemment.

Il ſemble d'abord que la grande année ne roula jamais que ſur le mouvement des planètes; les étoiles fixes ne pouvoient y avoir place avant la découverte de leur mouvement propre faite par Hipparque: juſque-là on ne leur connoiſſoit que le mouvement diurne & commun du premier mobile. Or comme ce mouvement n'entre pour rien dans la pluſpart des calculs aſtronomiques, parce qu'il n'apporte de ſoi aucun changement à l'état du ciel, il s'enſuit que les fixes ne pouvoient point alors influer dans les calculs de la grande année; c'eſt pourquoi Héſiode, car je crois qu'on peut faire remonter l'antiquité du ſyſtème juſqu'à lui, ne parloit que des planètes. On trouve une petite idylle ſous ſon nom[a], traduite en latin par Auſone, & rapportée en partie par Plutarque[b] avec les vers grecs originaux que Pline[c] & Plutarque attribuent auſſi à Héſiode. Quelques-uns des vers latins diſent que la grande année ſe renouvelle lorſque les étoiles errantes recommencent leur cours dans la même poſition où elles étoient au commencement du monde.

Platon ſemble ajoûter le mouvement des fixes avec celui des planètes pour la révolution de la grande année; mais

[a] *Auſon. idyll. 18.*

[b] *De oracul. defect. tom. II, pag. 415, edit. Par.*

[c] *Nat. hiſt. VII, 48.*

nous allons voir qu'il la réduit aux planètes ſeules. La meſure complète des temps, dit Socrate dans le Timée, doit terminer l'année parfaite, quand les mouvemens combinés de toutes les huit ſphères, s'achevant tous enſemble, ſont prêts à recommencer & à ſuivre la même révolution qu'auparavant. Ces huit ſphères de Platon & des anciens Aſtronomes, étoient les huit grands eſpaces concentriques, avec leſquels on ſe figuroit que la Lune, le Soleil, Vénus, Mercure, Mars, Jupiter, Saturne & le premier mobile, font, à d'inégales diſtances de la terre, tous leurs mouvemens autour de ce centre commun. Dans cette hypothèſe, les ſept ſphères des planètes cauſent, par leur mouvement propre & inégal d'occident en orient, tous les changemens qui arrivent dans le Ciel; pendant que la huitième ſphère, entraînant ſimplement avec ſoi les fixes & les ſphères inférieures d'orient en occident dans l'eſpace de vingt-quatre heures, n'opère pas plus de dérangement parmi les corps céleſtes, que ſi elle demeuroit toûjours immobile. Ainſi elle eſt citée par Platon comme faiſant nombre avec les autres ſphères, & non comme devant avoir part à l'évaluation de leurs mouvemens pour la détermination de la grande année. Auſſi voyons-nous Alcinoüs [a], Apulée [b], Théon [c] & les autres, n'alléguer que le retour des planètes dans ce qu'ils appellent la grande année même de Platon.

Plat. t. III, pag. 39, edit. Serran.

[a] *In Plat. doctrin. cap. 14.*

[b] *De dogm. Plat.*

[c] *In Arat.*

Béroſe qui étoit poſtérieur à Platon, & antérieur à Hipparque, & qui, ſans nommer la grande année, la déſigne par ſes caractères diſtinctifs dans un texte rapporté par Sénèque, n'y met en jeu pareillement que les planètes; & l'on ne pouvoit pas y joindre les fixes, avant qu'Hipparque eût fait connoitre leur mouvement propre.

Nat. quæſt. III, 29.

On ne les y joignit même pas après la découverte d'Hipparque; & ſoit reſpect pour l'ancien ſyſtème, ſoit crainte d'augmenter l'embarras des ſupputations, les planètes demeurèrent ſeules en poſſeſſion de régler la marche de la grande année: il n'y a ſur cela qu'une voix parmi les Grecs & parmi les Latins. A la tête des Grecs on peut placer Ariſtocle;

car c'eſt Ariſtocle & non Ariſtote qu'il faut lire dans Cenſorin [a], ſuivant la remarque judicieuſe de Voſſius [b]. Ariſtocle diſoit donc que la révolution du Soleil, de la Lune & des cinq autres planètes, & leur retour au même endroit du Ciel, formoient la grande année dont l'hiver étoit un déluge, & l'été un embraſement du monde. A la tête des Latins on peut mettre Cicéron. Il déclare que la grande année s'accomplit lorſque le Soleil, la Lune & les cinq autres planètes, après avoir achevé toutes leurs révolutions, reviennent dans leur poſition précédente. Il eſt inutile d'accumuler les témoignages des autres écrivains qui font une mention expreſſe des ſeules planètes pour l'accompliſſement de la grande année. C'en eſt même aſſez pour faire juger que ceux qui ont parlé du retour des aſtres en général, n'ont eu que les planètes en vûe. Macrobe eſt le ſeul qui ſemble dire que le mouvement imperceptible des fixes doit ſervir, auſſi-bien que le mouvement des planètes, à déterminer la grande année. Mais il oublie lui-même les fixes le moment d'après, en réduiſant la durée de la période à quinze mille ans, dans un temps où la ſeule révolution des fixes étoit évaluée à trente-ſix mille ans ſuivant les calculs de Ptolémée. Après quoi il faut conclurre néceſſairement que les planètes ſeules ont conſtamment réglé la grande année des Anciens.

[a] *De die nat. cap. 18.*

[b] *Theſ. Theol. diſput. 18, theſ. 8.*

De nat. Deor. II, 20.

Somn. Scip. II, 11.

Les opinions étoient un peu plus partagées ſur ce qu'on devoit entendre par un retour des planètes dans le même lieu : quelques-uns les faiſoient partir toutes enſemble du même endroit du Ciel au commencement de la grande année, & les y ramenoient à la fin. L'embraſement périodique arrive, diſoit Béroſe, quand les planètes ſe trouvent réunies en ligne droite dans le Cancer; & le déluge, quand elles occupent une ſemblable poſition dans le Capricorne : idée tout-à-fait digne d'un aſtrologue Chaldéen, tel qu'étoit Béroſe qui en impoſa à quelques Grecs. Ariſtocle demanda auſſi un retour des planètes dans le même ſigne où elles avoient été auparavant enſemble; & Alcinoüs exigeoit qu'elles fuſſent toutes ramaſſées dans le même point, & arrangées de façon qu'une ligne

Senec. loc. cit.

Cenſorin. loc. cit.

In Plat. doctrin. cap. 14.

ligne droite tirée de la sphère des fixes perpendiculairement sur le globe de la terre, pût enfiler tous les disques des planètes. Nicétas Choniate marque, pour le lieu de la réunion, le trentième degré de Cancer, ou le premier du Lion; mais ces opinions étoient des visions Chaldéennes. La plupart des partisans de la grande année s'en tinrent à un retour des planètes dans les endroits, soit voisins, soit éloignés, où elles avoient d'abord été. Ils ne demandèrent point l'unité de lieu, ils se réduisirent à l'uniformité de position, *ad eandem inter se comparationem*, dit Cicéron: explication plus tolérable en apparence que la première, sans être mieux fondée. De quelque façon qu'on interprétât un mouvement périodique & combiné des planètes, c'étoit donner dans la chimère. Tous les efforts de l'astronomie moderne, à quelque degré de perfection qu'elle soit parvenue, ne sauroient trouver un cycle simplement lunisolaire, où le même cours des deux astres se suivît à perpétuité; & plus on fait tous les jours de progrès dans la connoissance des corps célestes, plus on découvre que leurs mouvemens respectifs sont incommensurables ou en soi, ou du moins à notre égard. Que penser de l'hypothèse de la grande année, qui supposeroit & la réalité de ces rapports, & même la connoissance exacte de toutes leurs combinaisons?

Thes. Orthod. fid. l. 9.

Loc. cit.

S'il est étonnant qu'on ait imaginé & soûtenu une grande année de cette nature, il l'est encore davantage qu'on ait osé en fixer le cours & la durée. On l'a pourtant fait; mais avec une contrariété de sentimens qui suffiroit seule pour décréditer à jamais un système. Voici la liste de ces différentes opinions où je n'oserois cependant garantir qu'il n'y en ait pas quelqu'une qui appartienne à de grandes années improprement dites, malgré l'attention que j'ai apportée à distinguer toutes celles de la dernière espèce, & à les proposer séparément dès le commencement de ce Mémoire. Au rapport de Censorin, Aristarque faisoit aller la grande année à deux mille quatre cens quatre-vingt-quatre ans, Aretès de Dyrrachium à cinq mille cinq cens cinquante-deux, Héraclite &

Ibid.

Linus à dix mille huit cens, Dion à dix mille huit cens quatre-vingt-quatre, Orphée à cent mille vingt, & Caſſandrus à trois millions ſix cens mille. Quelques-uns, ſelon Plutarque[a], y comptoient ſept mille ſept cens ſoixante-dix-ſept années, Héraclite dix-huit mille, & Diogène ſix millions cinq cens ſoixante-dix mille; Platon y en ſuppoſoit douze mille, ſuivant quelques textes de ce philoſophe[b], rapprochés par un écrivain moderne. Cicéron, dans ſon livre intitulé *Hortenſius*, que nous n'avons plus, fixoit la durée de la grande année à douze mille huit cens cinquante-quatre ans, ſelon un ancien auteur[c], ou pluſtôt à douze mille neuf cens cinquante-quatre ſelon Servius[d]. Solin prétend[e] que ce dernier nombre étoit le plus généralement adopté; ainſi l'on ne peut faire aucun fonds ſur l'opinion de trois mille ans attribuée au même Cicéron[f] par Servius, & à pluſieurs anonymes[g] par Alexander *ab Alexandro*. Sextus l'Empirique[h] parle de ceux qui y comptoient neuf mille neuf cens ſoixante-dix-ſept ans. Firmicus rapporte deux ſentimens, l'un[i] donnoit mille quatre cens ſoixante-un ans, l'autre[k] trois cens mille. Macrobe[l] fait l'évaluation à quinze mille, & Achillès Tatius dit[m] que Saturne revient au même point du ciel après trois cens cinquante mille ſix cens trente-cinq ans, & que c'eſt la grande année. Enfin Nicétas Choniate[n] détermine la période à un million ſept cens cinquante-trois mille deux cens ans.

Quelle idée peut-on ſe former d'un point d'aſtronomie, dont les différens calculs flottent entre mille quatre cens ſoixante-un ans & plus de ſix millions cinq cens mille? On ſeroit tenté de croire que des écrivains qui s'éloignoient juſque-là les uns des autres, n'étoient point partis du même principe ſur la nature de la grande année, que les millions d'années ont pû regarder la grande année attachée à la révolution générale des planètes, & que les mille ou deux mille ans étoient rapportés à quelque grande année d'une autre eſpèce. On le croiroit, ſi Firmicus, en alléguant l'opinion des mille quatre cens ſoixante-un ans, qui font la plus courte durée, n'eût averti qu'il parle de la révolution des planètes.

[a] *De plac. Phil. II. 32.*
[b] *Catmeus epiſt. ad Budaccium.*
[c] *Auct. de cauſ. corr. eloq.*
[d] *Ad Æneid. I & III.*
[e] *Cap. XLV.*
[f] *Ad Æneid. II, 284.*
[g] *Genial. dier. III, 24.*
[h] *Adverſ. mathem. V, in fine.*
[i] *Matheſ. præfat.*
[k] *Ibid. III, 1.*
[l] *Somn. ſcip. II, 11.*
[m] *Iſagog. cap. 18.*
[n] *Theſ. Orthod. fid. I, 9.*

Il paroît donc que les ſentimens étoient réunis ſur la nature de la véritable grande année, quoiqu'ils fuſſent prodigieuſement diviſés pour en déterminer la durée. Il ſeroit fort difficile aujourd'hui de deviner les raiſonnemens & les ſupputations, ſur quoi chaque ſentiment particulier étoit appuyé. On entrevoit pourtant ce qui a pû donner occaſion à quelques-unes de ces opinions; par exemple, celle de mille quatre cens ſoixante-un ans, qui révolte le plus à cauſe de la brièveté de la période, avoit été priſe manifeſtement de la grande année caniculaire des Egyptiens, compoſée de ce même nombre d'années. Par ce mal-entendu on peut, à peu près, juger du fondement de la pluſpart des autres opinions, ſur la durée de la grande année proprement dite, & ſentir qu'elles étoient en général l'effet de l'ignorance & de l'erreur, pluſtôt qu'un réſultat exact de ſupputations aſtronomiques.

Quel que prompt & quel que léger qu'on fût à dire la grande année durera tant; on n'oſoit guère ajoûter: elle a commencé depuis tel temps, & elle finira en tel autre. Cette queſtion de l'ouverture & de la fin de la grande année nous offre deux objets, un temps précis & déterminé où doive finir & recommencer la période, & un aſpect des aſtres déterminé auſſi, qui doive répondre au temps du renouvellement. L'aſpect étoit déterminé dans l'opinion de ceux qui plaçoient le commencement & la fin de la période à telle & telle configuration des planètes: mais en fixant l'aſpect ils ne fixoient pas le temps, & les autres, encore plus ſages, ne prononçoient ni ſur l'un ni ſur l'autre; ainſi nulle méthode pour régler l'ouverture & la fin de la grande année. On convenoit aſſez que les inondations ou les embraſemens la terminoient & la renouvelloient; mais encore un coup on ne ſpécifioit jamais en quel temps précis, & preſque jamais ſous quel aſpect des aſtres arrivoient tous ces évènemens.

Cela n'empêchoit pas, obſerve Macrobe, que chacun ne pût en particulier compter un commencement de durée de la grande année, en quelque temps que ce fût, comme rien ne nous empêche, ajoûte-t-il, de commencer à compter une

Somn. Scip. II, 11.

de nos années ordinaires depuis le jour quelconque de quelque mois que ce ſoit. Il en étoit de même de la grande année; un commencement hypothétique & arbitraire ne laiſſoit pas de lui conſerver la même durée, dont la meſure étoit toûjours également le temps du retour des aſtres ſous le même aſpect. Cicéron imaginant une grande année de cette eſpèce, en place l'ouverture à l'éclipſe, qu'on diſoit être arrivée du temps de la naiſſance de Romulus : il ſuppute que la vingtième partie de la révolution ne s'étoit pas encore écoulée depuis l'éclipſe juſqu'au temps de Maſiniſſa & de Scipion, & que la révolution entière ſe termineroit par une autre éclipſe, qui offriroit préciſément les mêmes phaſes & le même état du ciel. Il ne ſavoit pas qu'on multiplieroit en vain les millions de ſiècles avant que de parvenir à cette exacte uniformité; mais tel étoit le faux préjugé des partiſans de la grande année.

Somn. Scip. cap. 7.

Tout le monde au reſte ne penſoit pas comme eux : il y en avoit, dit Cenſorin, qui reconnoiſſoient qu'une grande année ſeroit allée à l'infini, & qu'on n'auroit jamais pû en atteindre le bout; il n'eſt pas douteux que ce n'ait été là le ſentiment de tous les ſavans aſtronomes de l'antiquité. On ne voit pas que Méton, Hipparque, Ptolémée & les autres, à qui ſur-tout, il auroit appartenu de traiter de la grande année, ſi l'hypothèſe avoit eu quelqu'ombre de réalité, aient ſeulement daigné en dire un mot. Ces grands hommes, qui ont fait de ſi admirables découvertes, & à qui l'on eſt redevable de celles qui ſe font tous les jours, n'étoient pas capables d'enfanter ni d'adopter un ſyſtème tel que celui-ci, rempli d'abſurdités dans ſa forme aſtronomique.

De Die nat. cap. 18.

Le même ſyſtème nous préſente, du côté des caractères phyſiques que l'on y joignoit, un point de vûe qui n'eſt guère plus avantageux; & nous allons voir que les ſentimens n'étoient pas moins partagés ſur ces circonſtances de la grande année, qu'ils l'étoient ſur le temps de ſa durée.

PREMIÈRE CIRCONSTANCE; *les déluges & les embraſemens périodiques.* L'opinion qui paroît la plus générale, étoit que

les embrasemens & les déluges de la grande année se succédoient alternativement; quelques-uns cependant n'admettoient que les inondations, quelques autres que les incendies, & il y en avoit qui nioient également les uns & les autres. L'examen détaillé de ces quatre opinions, & la distinction exacte des auteurs qui les ont suivies, entraîneroient une trop longue discussion; je m'arrêterai à ceux qui, s'accordant ensemble sur le fait de ces catastrophes, ne laissoient pas de se diviser sur l'étendue locale qu'on devoit leur assigner. Les Stoïciens, qui pensoient que les astres sont l'ouvrage de la Divinité, ouvrage fait dans le temps, & sujet à se dégrader & à se corrompre, croyoient que l'Univers entier avoit part à la dissolution & au renouvellement amené par la grande année, & que le monde, en même temps périssable & permanent, retomboit périodiquement dans le chaos pour en ressortir aussi-tôt. D'autres philosophes, qui prenoient les astres pour la Divinité même, ou pour un ouvrage de la Divinité, éternel comme elle, ou du moins pour un ouvrage incorruptible & inaltérable, quoique fait dans le temps, car tous ces différens systèmes ont eu leurs défenseurs, bornoient l'effet des inondations & des incendies de la grande année à la surface, à la croûte, à l'atmosphère de la terre. Dans cette opinion la terre seule étoit le théatre des mutations & des vicissitudes, pendant que les astres en étoient, ou la cause selon les uns, ou le signe selon les autres. Il y en eut même qui n'étendirent pas la dégradation & le renouvellement à la surface entière de la terre; ils en exemptèrent l'Egypte, comme une région favorite, à couvert des altérations du reste du globe. Les principes frivoles d'une telle distinction, allégués sérieusement par Macrobe, étoient que les déluges périodiques arrivent par la supériorité que les parties aqueuses de la terre prennent peu à peu sur les parties ignées, que l'embrasement vient à son tour par une raison contraire, que la température, toûjours égale de l'Egypte, la dérobant à l'inégalité des atteintes du sec & de l'humide, la préserve des accidens du feu & de l'eau, communs à tous les autres pays,

Somn. Scip. II, 10.

& que c'eſt la raiſon pourquoi l'on trouve dans les monumens & dans les livres Egyptiens l'hiſtoire d'un nombre infini de ſiècles. Platon avoit déjà dit dans le Timée quelque choſe d'approchant en faveur de l'Egypte.

T. III, p. 22. edit. Serran.

SECONDE CIRCONSTANCE; *les degrés de force ou d'affoibliſſement de la Nature.* La Nature ſe renouvellant avec la grande année, étoit-elle d'abord dans un état de foibleſſe & d'enfance, d'où elle paſſât par degrés à un état de maturité & de perfection? ou bien ſe trouvoit-elle dès le commencement dans toute ſa force & dans toute ſa vigueur, d'où elle ne fit plus enſuite que décheoir de jour en jour? L'un & l'autre de ces deux ſentimens avoit ſes partiſans, qui s'appuyoient également de divers points oppoſés de mythologie & d'hiſtoire. Le premier ſentiment étoit fondé ſur la vie ſauvage des premiers hommes de chaque révolution; ſur la pauvreté & la groſſièreté de la Nature, qui ne pouvoit leur offrir encore que du gland pour nourriture, des feuilles pour vêtement, des bois ou des antres pour habitation; ſur la reſſemblance de ces hommes primitifs avec les bêtes, ſoit pour les mœurs, ſoit preſque pour l'intelligence; ſur la formation lente & tardive des ſociétés & des établiſſemens politiques; ſur la naiſſance & le progrès viſiblement ſucceſſifs des arts & des ſciences. Dans le ſentiment oppoſé, un commencement de grande année étoit le printemps de la Nature, où elle déployoit toute ſa force & toute ſa magnificence: c'étoit l'âge d'or qui devoit être ſuivi des âges d'argent, d'airain & de fer; langage des Poëtes, qui rendoit exactement, quoique figurément, les idées philoſophiques, dont il eſt parlé dans le politique de Platon. Il y eſt dit, que les premiers hommes de chaque période naiſſent du ſein de la terre avec les qualités héroïques & les vertus ſi vantées dans les Autochthones de l'antiquité: la terre fertile de ſon propre fonds fait alors éclorre d'elle-même toutes ſortes de productions en abondance; & Dieu ſeul, prenant encore ſoin de notre globe, y maintient pendant quelque temps un état de perfection. Mais les défauts & les vices, néceſſairement attachés à la nature des corps terreſtres, gagnant peu à

T. II, p. 271. edit. Serran.

peu, pervertiſſent inſenſiblement & l'ordre phyſique & l'ordre moral. Les Autochthones, provenus par une génération ſpontanée, laiſſent après eux, par les voies de la génération ordinaire, des hommes moins parfaits d'âge en âge. Le méchaniſme des corps s'altère par degrés, les forces de l'ame s'affoibliſſent juſqu'à ne plus ſaiſir les principes de la ſcience & de la ſageſſe ; enfin le deſordre général arrivant à ſon comble, le monde n'échappe à une ruine entière, à une diſſolution ſans retour, qu'en finiſſant pour renaître : c'eſt ce qu'on peut lire plus au long dans Platon, & une foule d'anciens écrivains ont tenu le même langage.

Troisième circonstance ; *l'uniformité ou la diverſité de chaque grande année.* Quelques-uns vouloient qu'elles ſe reſſemblaſſent toutes parfaitement, qu'il n'arrivât rien dans l'une qui ne fût arrivé dans la précédente, & qui ne dût arriver à point nommé dans celles qui ſuivroient. Quoi? diſoit Origène, parce que les aſtres ſe retrouveront dans la même poſition où ils étoient du temps de Socrate, faudra-t-il pour lors que Socrate, revenant au monde, refaſſe les mêmes actions qu'il a faites, qu'il ſubiſſe les mêmes accuſations d'Anytus & de Mélitus, & la même condamnation de la part de ſes juges? C'étoit la doctrine, ſur-tout des aſtrologues, des Stoïciens, & de ceux qui, à leur exemple, nioient le libre arbitre. Les autres partiſans de la grande année ne pouſſoient pas ſi loin l'uniformité de l'une avec l'autre ; ils attribuoient à chacune un même cours des aſtres, une même durée de la période, & un fond de reſſemblance pour les degrés de force & d'affoibliſſement de la Nature : mais ils ne penſoient pas que le renouvellement allât juſqu'à une vraie reproduction des mêmes évènemens, revêtus des mêmes circonſtances ; on peut en juger, puiſque la pluſpart des Anciens enſeignoient, les uns que les ames des gens de bien, après leur mort, jouiſſoient d'un bonheur éternel ; les autres, que l'état d'une ſeconde vie dépendoit de la conduite qu'on avoit jugé à propos de tenir dans la première ; & d'autres encore, qu'une première & une ſeconde vie, ſans dépendre

Contra Celſ. v.

l'une de l'autre, étoient diversifiées par le différent usage qu'on y faisoit de sa liberté. Origène, fort opposé à la grande année Stoïcienne, & partisan de l'autre espèce de grande année, admettoit ces alternatives de l'homme pour le bien & pour le mal, qui le conduisoient successivement en paradis & en enfer. S.t Augustin lui reproche d'avoir suivi ce système d'après d'anciens philosophes, & un moderne l'accuse de l'avoir forgé en faveur du libre arbitre.

De Hæres. cap. 43.

Apud Thomas. in Stoic. Phil. Diss. XIX, 9.

QUATRIÈME CIRCONSTANCE; *la multiplicité des révolutions de la grande année.* Il y avoit sur cela trois opinions; les uns prétendoient que le monde ayant été tiré du chaos, c'est-à-dire, d'une matière informe, y seroit replongé un jour, ou par la même main qui l'avoit produit, ou par l'effort d'une puissance antagoniste, ou par une suite de l'imperfection essentiellement attachée aux corps sensibles. Dans cette idée il y avoit eu une première grande année, & il pouvoit y en avoir une dernière, sans que personne fût en état de dire le nombre des révolutions qui devoient se succéder. Les autres, quoiqu'également persuadés de l'éternité de la matière & de la formation du monde dans le temps, jugeoient que le monde avoit commencé, mais qu'il ne finiroit jamais. Il y auroit donc eu une première grande année, & il n'y en auroit point de dernière. Plusieurs enfin accordant au monde une éternité antérieure & postérieure, pensoient que le cours des astres avoit formé & formeroit des révolutions de grande année qui n'avoient jamais commencé & ne finiroient jamais, comme un soleil éternel produit nécessairement une lumière éternelle.

CINQUIÈME ET DERNIÈRE CIRCONSTANCE; *la vie du Phénix.* Nous avons déjà vû qu'on évaluoit différemment la durée de la vie du Phénix, & qu'on en régloit le cours, tantôt par la grande année Egyptienne de mille quatre cens soixante-un ans, tantôt par une autre grande année de cinq cens & quelques années. On a fait aussi concourir quelquefois la vie du Phénix avec la grande année, proprement dite. C'est une opinion établie, disoit Solin, que la vie du Phénix est égale

Cap. 45.

en

en durée à une révolution de la grande année; & Horus Apollo déclare qu'à la renaissance du Phénix arrive le rétablissement des choses dans leur premier état: c'étoit donc la véritable grande année. L'occasion & l'origine du rapport, qu'on imagina entre la grande année & le Phénix, se retrouvent manifestement dans le même endroit d'Horus Apollo, qui assure que les Egyptiens représentoient le Phénix dans leurs hiéroglyphes pour marquer une longue révolution de siècles; & Synésius atteste aussi que le Phénix servit aux Egyptiens à mesurer des révolutions périodiques de temps. Le Phénix donc, employé d'abord pour symbole de quelque période Egyptienne, & ensuite pour symbole de la grande année en général, en vint avec le temps, par un progrès d'erreur dont l'usage des figures symboliques fournit quantité d'exemples, jusqu'à naître & à mourir avec le commencement & la fin de la grande année. Mais tous ces phénomènes fabuleux, dont on assortissoit à l'envi le système de la grande année, font bien voir qu'il ne pêcha pas moins du côté des caractères physiques qu'on lui assigna, que du côté de la forme astronomique qu'on lui avoit donnée.

Hierogl. II, 57.

In Dion.

Si l'on veut remonter présentement à la source même du système, on la trouvera, je pense, dans la tradition des déluges & des embrasemens, beaucoup plus ancienne & plus généralement répandue que l'opinion de la grande année. Le monde subsistant toûjours malgré le malheur de ces catastrophes, dont l'idée régnoit par-tout, il étoit assez naturel que des Payens en tirassent pour conclusion un renouvellement périodique de la Nature, & une grande année qui se replioit continuellement sur soi-même.

Une autre raison, qui a pû faire adopter la grande année avec une multiplicité de révolutions qui n'avoient point eu de commencement & n'auroient jamais de fin, c'est l'extrême embarras où étoient les philosophes d'expliquer l'origine des choses. Ils voyoient, par exemple, la propagation du genre humain; mais dépourvûs des lumières de la révélation & de la foi, il ne leur étoit pas facile de remonter jusqu'à l'origine de l'homme. Quelques Savans, il est vrai, approchèrent de

la vérité par le seul secours de la raison; ils reconnurent un Dieu qui avoit débrouillé l'ancien chaos, & donné à tout ce qui respire le premier souffle de vie, avec la faculté de le transmettre d'âge en âge: mais plusieurs autres philosophes ne purent saisir cette idée lumineuse; les uns, en admettant la Divinité, lui refusèrent le titre de premier principe, en la subordonnant au destin, ou en lui associant un mauvais génie; les autres, la confondant avec ses propres ouvrages, accordèrent à des corps élémentaires, ou bien au cours fortuit des atomes, le privilège de former les corps composés, & le don de les animer. Les inconvéniens de tous ces systèmes engagèrent d'autres philosophes à nier la réalité de tous les êtres sensibles, & à soûtenir que les objets que la Nature nous présente sont purement fantastiques. La pluspart de ces absurdités sur l'origine des choses disparoissoient ou se trouvoient adoucies dans le système de la grande année multipliée à l'infini, où rien n'existoit pour la première fois, & où tout étoit sans cesse renouvellé. J'avoue que c'étoit éluder des difficultés par des difficultés nouvelles; mais peut-on s'attendre à autre chose qu'à un labyrinthe d'erreurs dans les hypothèses des Payens sur la création?

Le spectacle seul de notre globe, considéré en lui-même, étoit favorable à l'opinion de la grande année; car, suivant les divers préjugés des hommes, ou il offroit à leurs yeux les caractères de nouveauté & de jeunesse, que Macrobe & quelques autres y ont aperçus, ou l'on croyoit y trouver l'air de vieillesse & d'antiquité, dont Pline & tant d'autres ont été frappés. Des gens persuadés, comme l'étoient presque tous les Anciens, de l'éternité du monde, ou du moins de sa longue durée, devoient dire: la terre paroît fraiche & récente, elle a donc été renouvellée depuis peu, ou au contraire la terre paroît dans un état de vétusté, elle sera donc bien-tôt renouvellée. Ces deux raisonnemens, quoiqu'opposés, aboutissoient à la même conséquence en faveur de la réalité d'une grande année; il faut pourtant convenir que l'opinion de la vieillesse du monde, quoique démentie sans cesse par l'expérience & par

Somn. Scip. II, 10.

Nat. hist. VII, 16.

la raiſon, a été dans tous les temps l'opinion dominante. Qui eſt-ce qui ne s'eſt pas plaint autrefois, qui eſt-ce qui ne ſe plaint pas aujourd'hui de la décadence de la Nature? On obſerve, diſoit Pline, que la taille des hommes diminue de jour en jour, & que rarement les enfans deviennent plus grands que leur père, les germes de vie s'altérant par l'action du feu, à meſure que nous approchons du terme périodique de l'embraſement. Les Chrétiens mêmes, dès les premiers ſiècles de l'Egliſe, s'imaginoient toucher de près à l'incendie général de l'Univers; ils croyoient voir les ſignes qui doivent annoncer la fin du monde: & comme il y en avoit pluſieurs parmi eux qui donnoient dans les viſions des Millenaires, on pourroit dire, en quelque ſorte, qu'à l'exemple des Payens ils s'attendoient auſſi à une eſpèce de renouvellement approchant de celui de la grande année.

Loc. cit.

On ſe laiſſe aller volontiers au torrent de ce genre d'opinions qui flattent l'amour propre, & il ſuffit de connoître l'homme pour ſentir qu'un motif d'intérêt perſonnel dut accréditer les palingénéſies de la grande année. On voudroit ne point mourir; or dans l'hypothèſe de la grande année la mort étoit un ſommeil pluſtôt qu'une véritable deſtruction: on devoit ſe réveiller pour recommencer le cours d'une nouvelle vie, qui ſe répéteroit à perpétuité; eſpérance moins flatteuſe à la vérité que celle de pluſieurs nations, même Payennes, qui croyoient l'immortalité de l'ame, & un bonheur éternel deſtiné aux gens de bien; mais du moins expectative plus conſolante que celle des Epicuriens, qui n'avoient rien de mieux à deſirer à la mort qu'une diſſolution entière, où l'ame ſuivît la deſtinée du corps. On voit donc comment l'opinion de la grande année, favoriſant la vanité des hommes & leur attachement à la vie, avoit de quoi ſe faire goûter de ceux qui n'y regardoient pas d'aſſez près.

Cependant ce fameux ſyſtème étoit ſi défectueux dans ſa forme aſtronomique, ſi bizarre dans ſes caractères phyſiques, ſi flottant & ſi vain dans les raiſons générales ou particulières qui pouvoient ſervir à le pallier, qu'on ne doit pas

s'étonner, qu'entre les chimères des anciens philosophes celle-ci ait été regardée comme une des plus ridicules. Le Christianisme lui porta les derniers coups, nos premiers auteurs Ecclésiastiques s'élevèrent avec succès contre une erreur aussi contraire au bon sens qu'à la religion; & si Origène prit un autre parti, il n'eut pas grand nombre de sectateurs.

Quelques anonymes du XIII.e siècle s'avisèrent de vouloir renouveller dans Paris cette folle doctrine, & attirèrent de grands reproches du Pape à l'Université. Dans la longue liste de leurs propositions, condamnées alors par Etienne Tempier, évêque de Paris, & prises généralement toutes des anciens philosophes, on trouve celle-ci: *les corps célestes étant tous de retour au même point après une révolution de trente-six mille ans, le cours des effets naturels commence à redevenir le même.* Ce nombre de trente-six mille ans est célèbre dans l'Antiquité, non pour avoir jamais marqué la grande année, mais pour avoir été la période attribuée par les calculs de Ptolémée au mouvement propre des fixes. Les astronomes postérieurs avoient montré l'erreur de Ptolémée long-temps avant le XIII.e siècle, & ils avoient réduit à environ vingt-cinq mille ans la précession des équinoxes; ainsi nos nouveaux partisans de la grande année étoient aussi mauvais astronomes que mauvais théologiens.

Biblioth. Patr. t. XXV, pag. 439, edit. Lugd.

L'Espagne vit éclorre dans le même siècle parmi les Juifs une grande année à peu près du même genre; elle eut pour auteur Isaac Hazan, chantre de la synagogue de Séville, & elle fut adoptée dans les siècles suivans par ceux de la nation Juive qui s'adonnoient à la cabale. Le Rabin avoit imaginé un mouvement de trépidation des fixes qui s'achevoit en sept mille ans, & qui, répété sept fois, donnoit quarante-neuf mille ans pour le retour des fixes, autrement mille jubilés Judaïques pour le jubilé de la Nature, laquelle recommençoit ensuite un nouveau cours. Tout cela étoit fondé, non sur de vrais principes d'astronomie, mais sur des raisonnemens cabalistiques; j'en parlerai ailleurs: j'ignore les autres progrès que l'ancien système de la grande année peut avoir faits dans les derniers temps.

Riccius de mot. Octav. Sphær.

DÉFENSE D'HÉRODOTE CONTRE LES ACCUSATIONS DE PLUTARQUE.

TROISIÈME MÉMOIRE,

Où l'on expose la méthode & le plan de cet historien.

Par M. l'Abbé GEINOZ.

J'AI développé dans la Dissertation précédente le systême de morale qu'Hérodote a eu dessein d'établir dans son histoire: j'ai tâché par-là de justifier certaines digressions qui lui ont attiré tant de critiques & de reproches de la part de Plutarque; il me reste à rendre compte de sa méthode, & à examiner avec quel art il a sû disposer le nombre prodigieux d'évènemens, d'observations & de connoissances de toute espèce, qu'il vouloit transmettre à la postérité. Cet examen me paroît d'autant plus nécessaire, qu'à la première lecture de cet auteur on n'aperçoit point la beauté de son plan; qu'au contraire la plus grande partie des lecteurs est choquée du desordre qui paroît y régner: je dis plus, il y a eu des Savans qui, après avoir passé un temps considérable à lire & à relire Hérodote, parloient de sa méthode avec le plus grand mépris. Ils comparoient cet historien à un homme ivre, qui ayant acquis par beaucoup de voyages & de lectures une infinité de connoissances historiques, raconte confusément, sans choix & sans suite, tout ce qui lui vient à l'esprit.

Ce jugement n'a rien qui m'étonne; c'est ainsi que doivent penser d'Hérodote tous ceux à qui la Nature n'a point donné de goût pour les beautés de l'art & pour tout ce qui constitue le mérite des ouvrages d'esprit. Plus avides d'érudition que sensibles à l'agrément du style, les Savans, pour la

plusſpart, ne cherchent dans une hiſtoire que des faits & des dates; & par cette raiſon même ils ne connoiſſent point de plan d'hiſtoire préférable à celui qui arrange les faits ſuivant l'ordre des temps.

Mais Hérodote, qui joignoit à l'amour de l'érudition un goût exquis pour tout ce qui eſt du reſſort de la belle Littérature, a penſé bien différemment. Il ſavoit que pour faire un ouvrage durable, & ſur-tout pour plaire à des lecteurs auſſi délicats que l'étoient ſes contemporains, ce n'étoit pas aſſez de remplir l'hiſtoire d'évènemens curieux & intéreſſans, ni même de ſatisfaire l'imagination du lecteur, en racontant ces évènemens avec toutes les graces dont le ſtyle eſt ſuſceptible; mais qu'il falloit encore éviter l'uniformité & la ſéchereſſe de la narration, toûjours inſéparables de l'ordre chronologique, & toûjours ſuivies de l'ennui & du dégoût; qu'il falloit ſoûtenir l'attention du lecteur en l'amuſant par une grande variété d'objets; qu'il falloit en un mot trouver un plan fécond qui produisît cette variété, & dont toutes les parties fuſſent tellement diſpoſées, qu'elles ſe prêtaſſent de l'agrément les unes aux autres, & qu'elles fuſſent cependant liées entre elles de manière qu'elles ne fiſſent qu'un tout parfait & ſans interruption.

Il l'a heureuſement trouvé ce plan fécond & agréable; & c'eſt Homère, ſon modèle en toutes choſes, qui lui en a donné l'idée. Je n'héſite pas à le dire; j'ai pour garant Denys d'Halicarnaſſe, un des plus habiles Critiques de l'antiquité, & un des meilleurs juges en matière d'ouvrages d'eſprit. Hérodote a tranſporté dans l'hiſtoire la méthode du poëme épique: il a non ſeulement imité Homère dans la diction, dans l'art de peindre & de parler à l'imagination; il a encore pris l'Iliade & l'Odyſſée pour modèles en ce qui concerne la diſpoſition des monumens qui compoſent ſon hiſtoire. Ὁμήρου ζηλωτὴς γενόμενος, dit Denys dans ſon épître à Pompée, en parlant de la méthode d'Hérodote; & c'eſt pour cette raiſon que ce Critique n'a pas fait difficulté de donner le nom de *poëſie* à l'ouvrage de notre hiſtorien. Développons cette idée

en faisant le parallèle de l'Iliade & de l'Odyssée avec l'histoire d'Hérodote : cette théorie ne peut être, ce me semble, que très-intéressante pour tous ceux qui aiment les Belles-Lettres; elle pourra même être de quelque utilité à ceux qui entreprendront d'écrire l'histoire.

De tous les plans d'ouvrages qu'on a jamais imaginés, celui de l'Iliade a toûjours passé pour le plus ingénieux, le plus riant à l'imagination, le plus fécond en beautés, en un mot, pour un chef-d'œuvre de l'art. Je crois donc que si je parviens à démontrer qu'Hérodote l'a aussi parfaitement imité, que la différence de l'histoire & de la poësie pouvoit le permettre, j'aurai prouvé qu'il ne manque rien à la beauté & à la perfection de son plan. Hérodote aura même un avantage sur les autres historiens, qu'Homère n'a point eu sur les poëtes qui l'ont suivi. Aucun historien n'a pû, ou du moins ne s'est avisé d'imiter Hérodote dans cette partie, au lieu qu'il s'est trouvé quelques poëtes qui ont imité le plan d'Homère avec assez de succès.

Rien n'est plus simple en lui-même que le sujet de l'Iliade ; rien cependant n'est plus abondant en évènemens & en choses intéressantes que le beau poëme qui a mis en œuvre ce sujet. Je n'entreprendrai pas d'en tracer ici le plan : je parle devant une Compagnie qui le connoît; je me contenterai donc de remarquer qu'Homère, qui d'abord ne s'étoit proposé que de montrer les pernicieux effets de la discorde parmi les chefs d'une armée, & en particulier de raconter les funestes suites de la colère d'Achille, instruit cependant le lecteur par différens épisodes de tout ce qui s'est passé durant la guerre de Troie, & lui rappelle le souvenir de plusieurs actions glorieuses des héros Grecs, qui étoient antérieures à cette fameuse expédition. Voulant décrire la guerre de Troie, il n'en commence point le récit, comme l'a observé Horace, à la naissance des Tyndarides, *nec gemino bellum Trojanum orditur ab ovo*, ni même à l'enlèvement d'Hélène, ni aux grands préparatifs que firent les Grecs pour passer en Asie. Pressé d'arriver au but, il jette tout d'un

coup le lecteur au milieu de cette guerre, comme s'il l'avoit déjà mis au fait de ce qui s'y passe : *semper ad eventum festinat, & in medias res, non secus ac notas, auditorem rapit.* Le récit d'une action particulière, c'est-à-dire, de la colère & de la vengeance d'Achille, lui donne occasion de décrire les combats & de raconter les évènemens qui en ont été les suites, & de rapporter un grand nombre de traits historiques qui étoient antérieurs au mécontentement de son Héros. Telle est en un mot l'adresse du poëte, que dans un sujet si simple, il trouve le moyen de déployer les trésors immenses des connoissances qu'il avoit acquises, & d'étaler toutes les richesses de la plus vaste & de la plus brillante imagination.

Comparons Hérodote à Homère; voyons comment l'historien a imité le poëte, & comment il a sû transporter dans l'histoire la méthode du poëme épique. Hérodote se propose en général de raconter ce qui s'est passé de plus considérable parmi les hommes, & en particulier les démêlés & les grandes actions des Grecs & des Barbares. Cette proposition a deux parties: la première comprend les origines & les antiquités des Nations, les usages & les mœurs de tous les peuples connus, la description géographique des pays qu'ils habitoient, en un mot, l'histoire générale du genre humain; la seconde a pour objet une guerre particulière entre deux nations ennemies de tout temps : c'est une histoire des démêlés des Grecs avec les Perses, qui commence au règne de Cyrus & finit par le récit des célèbres batailles de Platée & de Mycale, où les armées de Xerxès furent défaites; ce qui comprend l'espace d'environ quatre-vingt-dix ans.

Que fait Hérodote pour remplir ces deux objets? Il ne commence point, comme Diodore de Sicile & tous les compilateurs de l'histoire universelle, par le débrouillement du cahos, l'origine des hommes, le règne des Dieux sur la terre, ni par tout ce qui s'est passé dans le premier âge du monde: il débute par une courte exposition des injures réciproques, qui mirent la dissention entre les Grecs & les

Barbares,

Barbares, & qui furent, pour ainsi dire, les semences des grandes guerres, dont il entreprend la narration. Il transporte ensuite tout d'un coup le lecteur au règne de Crésus, roi de Lydie: il raconte la malheureuse entreprise de ce Prince contre Cyrus, fondateur de la monarchie des Perses; de-là il suit Cyrus & les Rois ses successeurs dans leurs différentes expéditions. Comme ces conquérans ont porté successivement leurs armes contre toutes les nations connues, tant de l'Asie que de l'Europe & de l'Afrique, le fil de la narration offre à l'historien des occasions naturelles de décrire les loix, la religion, les mœurs & les antiquités de ces Nations, & de faire connoître les divers monumens & les productions de la Nature, propres à chaque pays. Ainsi l'histoire générale des Nations & la description géographique de l'Univers est insérée par manière d'épisode dans l'histoire particulière des rois de Perse; elle y est distribuée par morceaux en différens endroits. Ces morceaux, placés à de justes distances les uns des autres, sont comme autant de lieux de repos, où l'esprit du lecteur, s'amusant agréablement à contempler tant d'objets divers, prévient la lassitude & le dégoût que n'auroient pas manqué de lui causer un long récit historique & une attention continuelle aux mêmes objets. De ces digressions enfin naît la variété, qui est l'ame & la vie de l'histoire, aussi-bien que de la poësie.

Tel est l'art avec lequel Hérodote a sû imiter le plan de l'Iliade dans l'arrangement des différentes parties de son histoire. Le récit des conquêtes & des différentes entreprises des rois de Perse sert au même usage dans l'histoire d'Hérodote, que le récit des effets de la colère d'Achille dans le poëme de l'Iliade; c'est une chaîne, aux anneaux de laquelle l'historien attache les descriptions les plus intéressantes, les instructions les plus utiles, les observations les plus curieuses, en un mot, tout ce que la vie de l'homme & le spectacle de l'Univers ont de plus agréable & de plus frappant. Si Homère s'étoit borné à décrire simplement les cruels effets de la colère d'Achille; s'il n'avoit pas enrichi son poëme de descriptions

& de peintures continuelles; s'il ne l'avoit pas varié par le récit de plusieurs évènemens particuliers, qui, quoiqu'amenés d'une manière naturelle, peuvent néanmoins, à la rigueur, être regardés comme étrangers à son sujet, il n'auroit pas enlevé les suffrages de toute l'antiquité; il n'exciteroit pas encore aujourd'hui dans les meilleurs esprits cette admiration qui le fait placer au dessus de tous les poëtes; l'Iliade, quelqu'élégante qu'en fût la versification, ne seroit plus qu'un poëme historique, sec & décharné; elle n'auroit rien de tout ce qui fait, je ne dis pas l'agrément, mais l'essence même de la poësie.

Il en eût été de même de l'histoire d'Hérodote, si cet auteur s'étoit contenté de narrer tout de suite les guerres des Perses avec les diverses Nations qu'ils ont tâché de subjuguer. Quelle sécheresse ne régneroit pas dans cet ouvrage, si on en retranchoit les digressions? quelle perte d'ailleurs n'auroit-ce pas été pour la postérité, si elle avoit été privée de la connoissance des antiquités des peuples, qu'Hérodote seul lui a conservée? A quoi cet historien doit-il les noms des Muses, ces titres glorieux, dont on a décoré les frontispices de ses neuf livres? Je suis persuadé qu'il ne les doit qu'au rapport & à la ressemblance que les gens de goût ont remarqués entre la structure & la disposition de son ouvrage, & celle du plus parfait des poëmes.

Le dessein qu'Hérodote a eu d'imiter Homère deviendra encore plus sensible, si l'on compare le plan de son histoire avec celui de l'Odyssée. L'Iliade se passe presque toute en actions & en descriptions de combats; la nature de son plan ne fournit que très-peu d'occasions d'y insérer des épisodes: aussi remarquons-nous que, lorsque pour tempérer l'horreur que les images continuelles de la guerre excitent dans l'esprit du lecteur, Homère veut narrer des évènemens d'une autre espèce, il ne les rapporte point en son propre nom, il les fait raconter aux Héros de son poëme. C'est par les reproches d'Achille à Agamemnon que nous apprenons la plupart des circonstances de la guerre que les Grecs faisoient depuis neuf

ans dans l'Asie mineure. Tantôt Nestor raconte les combats des Centaures & des Lapithes, & plusieurs autres traits d'histoire auxquels il a eu part, ou dont il a été témoin dans sa jeunesse. Tantôt Glaucus rapporte sa généalogie, & entre dans un grand détail sur les aventures de Bellérophon son aïeul. Tantôt Phénix raconte ses propres disgraces, les funestes effets de la colère de son père, sa fuite de la maison paternelle, & les soins qu'il a pris de l'enfance d'Achille son élève, pour tâcher, par ces exemples, de fléchir la colère de cet indomptable Héros.

Tel est l'art auquel Homère a eu recours pour répandre de la variété dans la narration, & pour transmettre à la postérité plusieurs faits intéressans, qui, sans cet expédient, n'auroient pû trouver place dans son poëme. Hérodote a fait usage du même artifice, toutes les fois que la nature & les circonstances de son sujet ne lui offroient point d'autre moyen de faire entrer dans le tissu de l'histoire certains faits écartés, qu'il croyoit propres à l'amusement & à l'instruction de ses lecteurs; & c'est encore un trait d'imitation & un nouveau rapport de l'histoire d'Hérodote avec le poëme de l'Iliade.

J'ai observé, dans le premier de ces Mémoires, que l'historien a fait usage de ce tour pour amener le récit de l'établissement de la tyrannie des Cypselides, & des maux dont Eétion & Périandre accablèrent la ville de Corinthe. Il a mis ce récit dans la bouche de Sosiclès, député par les Corinthiens à l'assemblée convoquée à Sparte, où les Lacédémoniens proposèrent aux villes Grecques de rétablir le tyran Hippias dans Athènes. Il en a usé de même pour rapporter l'histoire de Glaucus Lacédémonien, qui ayant voulu retenir un dépôt qu'on lui avoit confié, attira la vengeance des Dieux sur sa famille. Il l'a fait raconter à Leutychide, roi de Sparte, lorsque ce Prince redemandoit aux Athéniens dix des principaux citoyens d'Egine, qu'il avoit mis en dépôt dans leur ville.

Il faut avouer que ces épisodes ont un air de contrainte; il semble que le poëte & l'historien n'y ont eu recours que

faute d'occasions d'insérer autrement dans leurs ouvrages des faits importans, dont ils desiroient de perpétuer la mémoire. On est obligé du moins de convenir que ces traits épisodiques ne sont pas aussi naturellement amenés que ceux qui se lient avec quelques circonstances de la narration, & que l'auteur peut rapporter en son nom & sans emprunter l'organe des personnages qu'il introduit sur la scène. L'Odyssée a cet avantage sur l'Iliade, qu'elle est plus féconde en évènemens divers, & plus susceptible d'épisodes & de digressions. Je vais tâcher, en la comparant avec l'histoire d'Hérodote, de faire sentir la conformité du plan & de la conduite de ces deux ouvrages; ce qui me sera d'autant plus facile, que ce poëme, consistant presque tout entier en récits, a plus de rapport à l'histoire que n'en a l'Iliade.

Homère se propose de raconter dans l'Odyssée comment Ulysse, après avoir erré en différens pays pendant dix ans, & avoir couru mille dangers sur terre & sur mer, est enfin arrivé à Ithaque, & comment à son retour il a défait les poursuivans de Pénélope, qui s'étant emparés de sa maison, consumoient ses biens & ruinoient ses Etats.

Voilà le principal objet du poëme; les vûes d'Homère s'étendent encore plus loin. Son dessein est de nous apprendre, non seulement toutes les aventures d'Ulysse, mais encore une partie de celles des autres Héros qui avoient été au siège de Troie; il veut de plus nous tracer, dans les voyages & les travaux d'Ulysse, un tableau de la vie humaine, & en représentant la sage conduite de ce Héros au milieu des dangers auxquels il fut exposé, nous montrer de quel courage & de quelle prudence nous avons besoin pour surmonter les obstacles qui s'opposent à notre bonheur, & pour éviter les pièges & les écueils dont nous sommes environnés. C'est ce qui lui a fait imaginer cette multitude d'aventures diverses, qui sont une source féconde d'amusement & d'instructions. Si nous cherchons la vraie cause du plaisir que nous sentons en lisant ce poëme, nous trouverons qu'elle vient autant de la belle disposition des faits que du merveilleux qui les accompagne.

Homère ne commence point l'histoire des voyages d'Ulysse à la prise de Troie: il ne suit pas ce Héros dans toutes les côtes où il a été jeté par la fureur des flots; il le prend dans l'île d'Ogygie chez la nymphe Calypso, lorsqu'il est presque arrivé à la fin de ses voyages; il le conduit de-là dans l'île des Phéaciens, où il lui fait raconter ses aventures. Mais comme l'économie du poëme demandoit que le lecteur fût d'abord instruit de la situation où étoient les affaires à Ithaque, afin qu'il prît plus d'intérêt au retour d'Ulysse, le poëte représente d'abord l'insolence des poursuivans de Pénélope, & l'état d'oppression où cette Princesse & son fils Télémaque se trouvoient en l'absence d'Ulysse. Il fait voir que leurs maux étoient portés à un tel excès, que Télémaque est obligé de partir secrètement d'Ithaque, & d'aller à Pyle & à Lacédémone pour s'informer de la destinée de son père. Les entretiens que Télémaque eut avec Nestor & Ménélas fournissent au poëte des occasions naturelles de raconter quel fut le sort des Héros qui avoient été au siège de Troie, & de rapporter plusieurs autres évènemens, dont les récits produisent une agréable variété dans le poëme. Le voyage d'Ulysse à Ithaque, à le prendre depuis le départ de ce Héros de l'île d'Ogygie jusqu'à la défaite des poursuivans, est, à proprement parler, le sujet du poëme; c'est l'action principale que le poëte a dessein de célébrer. La durée de l'action ne s'étend point au-delà de l'espace de temps que comprend ce voyage; en un mot, c'est le fond sur lequel Homère a bâti l'édifice de l'Odyssée, & qu'il a sû embellir par des digressions amusantes & des récits variés. Tout ce qui étoit arrivé antérieurement à Ulysse y rentre par manière d'épisode; le voyage même de Télémaque n'est qu'un fait accessoire, subordonné à l'action principale, & imaginé par le poëte pour ouvrir heureusement la scène, pour servir d'exposition du sujet, & pour donner au lecteur les connoissances nécessaires à l'intelligence du grand évènement qu'il va raconter. Lorsqu'Ulysse est enfin arrivé à Ithaque, il n'est plus question d'épisodes; le poëte ne s'occupe plus alors qu'à préparer le dénouement de la pièce, &

à montrer avec quelle adresse & quel courage Ulysse, inspiré & fortifié par Minerve, détruit la nombreuse troupe des poursuivans.

Voilà en peu de mots le plan de l'Odyssée; voyons maintenant en quoi le plan de l'histoire d'Hérodote lui ressemble: j'y trouve des traits de ressemblance si marqués, qu'ils ne me permettent pas de douter que l'historien n'ait eu un dessein formel d'imiter le poëte.

Le premier n'est pas différent de celui que j'ai déjà observé en comparant l'histoire d'Hérodote avec l'Iliade; il consiste en ce qu'Hérodote, ayant embrassé dans son plan les antiquités des peuples & l'histoire générale des Nations, ne remonte point d'abord aux temps les plus reculés. Ayant à raconter ce qui s'est passé de plus remarquable depuis environ deux mille ans, il ne commence cependant son histoire qu'au règne de Crésus, c'est-à-dire, environ un siècle avant la défaite des armées de Xerxès aux batailles de Platée & de Mycale, où il termine son ouvrage: il trouve le moyen de rappeller, dans des digressions placées à propos, la mémoire de tout ce qui s'est passé de plus considérable parmi les hommes; il sait en un mot faire entrer l'histoire générale des Nations dans l'histoire des cent dernières années, imitant en ce point Homère, qui ayant à raconter les évènemens de dix années, ne prend le commencement de sa narration qu'au départ d'Ulysse de l'île d'Ogygie, c'est-à-dire, environ au vingtième jour avant le massacre des poursuivans, par où finit l'Odyssée.

2.° Ce n'est pas seulement par le plan & l'arrangement des matières que l'histoire d'Hérodote ressemble à l'Odyssée; c'est par la nature même du sujet, par le contexte de la narration, & par une imitation suivie du début, de la conduite & de la catastrophe du poëme.

Homère chante la gloire d'Ulysse, qui, après dix années d'absence & de travaux, rentre dans ses Etats, délivre sa maison des tyrans qui l'opprimoient, & triomphe de tous ses ennemis par sa valeur & par sa prudence. Hérodote raconte

les grandes actions des Grecs dans la guerre qu'ils eurent à soûtenir pour la défense de leur liberté & la conservation de leur patrie; son principal objet est de montrer par quels progrès dans l'art militaire la Grèce est parvenue à ce haut degré de puissance, qui l'a mise en état de résister à l'invasion des Perses.

Homère rappelle en différens récits les aventures & les travaux d'Ulysse, pour donner une juste étendue à son poëme, pour l'orner & y répandre de l'agrément par le merveilleux des fictions. Les divers monumens historiques qu'Hérodote enchâsse avec tant d'art dans le tissu de sa narration, quoique remplis d'instructions, & tous intéressans par eux-mêmes, ne sont cependant, à proprement parler, que des ornemens épisodiques, adroitement employés pour embellir le fonds de son histoire, & pour en rendre la lecture plus agréable par la grande variété des objets.

Le poëte commence l'Odyssée par l'exposition de l'état malheureux où la maison d'Ulysse étoit réduite; il feint que Télémaque, ne pouvant plus supporter les outrages qu'il recevoit tous les jours de la part des poursuivans, prend la fuite & va chercher son père.

L'historien semble aussi ne commencer son histoire au règne de Crésus, que pour avoir occasion de montrer l'état de foiblesse & d'obscurité où étoient alors les principales républiques de la Grèce. L'alliance que Crésus voulut faire avec Athènes & Lacédémone pour attaquer Cyrus, donne lieu à cette description; le tableau qu'il présente n'a rien qui présage la gloire que ces deux villes devoient acquérir un jour par les armes. Athènes étoit sous la puissance de Pisistrate; Lacédémone, resserrée dans les étroites bornes de la Laconie, n'avoit encore rien entrepris de considérable au dehors pour son agrandissement: on est en peine de savoir comment des Etats si foibles soûtiendront l'effort de la puissance des Perses, qui sous le règne de Cyrus, avoient déjà fait la conquête de l'Asie; on est d'autant plus inquiet du sort de la Grèce, qu'Hérodote a annoncé dans sa proposition qu'il va raconter la guerre qu'elle eut avec les Barbares.

L'Odyssée nous laisse dans une semblable inquiétude jusqu'au retour d'Ulysse, & même après son arrivée à Ithaque: on n'est pas exempt de crainte, lorsqu'on le voit se présenter à la porte de sa maison sous la figure d'un pauvre mendiant, se mêler avec les poursuivans de Pénélope, devenir leur jouet & essuyer leurs mépris; on ne sent naître la confiance que lorsqu'inspirés par Minerve, Ulysse & Télémaque concertent des mesures pour détruire les poursuivans, & préparent les armes pour le combat.

Hérodote a imité la conduite du poëme en cette partie autant que le devoir d'historien & la différence du sujet ont pû le lui permettre. Comme il n'a point créé lui-même son sujet, & qu'il n'avoit point la liberté de changer l'ordre & la suite des faits (ce qu'il n'auroit pû faire sans altérer la vérité de l'histoire), on ne doit pas s'attendre à trouver une parfaite ressemblance entre son ouvrage & l'Odyssée; mais on trouvera du moins, qu'en suivant des routes différentes, Hérodote est parvenu au même but, c'est-à-dire, qu'il excite les mêmes mouvemens dans l'esprit du lecteur, & qu'il y produit le même intérêt.

Le poëte & l'historien ont une égale attention à préparer la catastrophe de leurs ouvrages; ils n'oublient rien l'un & l'autre de ce qui peut la rendre vrai-semblable. Le massacre des poursuivans étoit une action fort au dessus des forces d'Ulysse & de Télémaque; la Grèce paroissoit de même n'être point en état de résister à l'invasion des Perses. Il étoit donc de l'art, & même du devoir de l'historien, aussi-bien que du poëte, de nous apprendre avec quelle adresse ces entreprises ont été conduites, de nous montrer par quels degrés & quels secours leurs Héros sont parvenus à exécuter de si grandes actions, & de nous tenir cependant jusqu'à la fin dans une attente mêlée d'espérance & de crainte. C'est en quoi Hérodote a parfaitement imité Homère; il nous jette d'abord dans une grande inquiétude par le récit de la prise & de l'incendie de Sardes. Cette action hardie excite toute la colère de Darius; ce Prince menace les Athéniens du ravage de leur pays & de

de la destruction de leurs villes. Mais si les projets de vengeance, les préparatifs de guerre, & la descente même des troupes de Darius dans l'Attique causent les plus vives alarmes, on est bien-tôt rassuré par la victoire que les Athéniens remportent dans la plaine de Marathon. On est surpris qu'une poignée de soldats ait vaincu une armée si nombreuse : l'historien prend de là occasion de relever les avantages du gouvernement Démocratique; il fait observer que les Athéniens étoient devenus de nouveaux hommes depuis qu'ils avoient chassé les Pisistratides, & il montre par leur exemple de quelle résolution & de quelle valeur l'homme est capable, quand il s'agit de défendre sa liberté.

La bataille de Marathon n'étoit que le prélude de la guerre dont toute la Grèce étoit menacée. Xerxès, en succédant à l'Empire, hérite de la haine de Darius contre les Grecs: il arme toute l'Asie; il couvre la mer de vaisseaux; il vient en personne pour animer ses troupes par sa présence, & pour jouir du spectacle des Nations vaincues. Comment la Grèce soûtiendra-t-elle l'effort d'une puissance si énorme? quels vaisseaux opposera-t-elle à une flotte aussi nombreuse que celle de Xerxès? Hérodote a pris soin de nous tirer de cette inquiétude; il nous a appris d'avance le progrès que les Athéniens avoient fait depuis quelques années dans l'art militaire, & en particulier dans la marine. Il a dit que la guerre qu'ils avoient eue avec les Eginètes & les autres Insulaires les mit dans l'obligation de construire un grand nombre de vaisseaux, & qu'ils acquirent beaucoup d'expérience pour les combats de mer pendant le cours de cette guerre.

Après ces instructions préliminaires, Hérodote passe au récit de l'expédition de Xerxès; on sent alors que sa plume s'anime & prend une nouvelle vigueur. Il décrit les grands préparatifs de cette guerre; il fait le dénombrement des troupes; il suit la marche des armées de mer & de terre, & il n'oublie aucune des circonstances propres à exciter l'espèce d'émotion qu'on a coûtume de sentir à l'approche des grands évènemens.

Tout occupé de son sujet il ne s'abandonne plus à de

longues digreſſions; il éloigne même avec ſoin tout ce qui pourroit refroidir la chaleur de ſon ſtyle; fidèle imitateur d'Homère dans la conduite du ſujet, il eſt plein du même enthouſiaſme quand il arrive à la cataſtrophe. Il peint avec des traits de feu les combats des Thermopyles & les fameuſes batailles de Salamine & de Platée. La deſcription de ce qui ſe paſſe en ces grandes journées n'eſt pas moins terrible que celle du maſſacre des Princes qui prétendoient au mariage de Pénélope, par où finit l'Odyſſée.

J'aurois pû m'étendre davantage ſur ce parallèle, & montrer dans un plus grand détail la conformité de l'ouvrage d'Hérodote avec l'Odyſſée d'Homère; mais je crois en avoir aſſez dit pour prouver que l'hiſtorien a eu deſſein d'imiter ce poëme dans l'arrangement des divers monumens qui compoſent ſon ouvrage, & qu'il a choiſi par conſéquent la plus excellente & la plus agréable de toutes les méthodes, Ὁμήρου ζηλωτὴς γενόμενος. Il y a encore d'autres traits de reſſemblance entre l'hiſtorien & le poëte: les maximes de morale répandues dans l'hiſtoire d'Hérodote ſont les mêmes que celles qu'Homère enſeigne dans l'Odyſſée; le ſtyle, les tours de phraſes & les expreſſions du poëte ſe retrouvent à chaque page dans les neuf livres de l'hiſtorien. Mais m'étant borné dans cette Diſſertation à ne traiter que de la méthode, je renvoie à une autre occaſion ce qui regarde l'imitation du ſtyle & de la morale; j'obſerverai ſeulement qu'en ſuivant de ſi près ſon modèle, Hérodote ne s'eſt jamais écarté des devoirs d'un bon hiſtorien, & qu'on ne peut pas le ſoupçonner d'avoir ſacrifié la vérité de l'hiſtoire, ni à la gloire de ſa nation, ni aux agrémens du ſtyle: s'il donne des louanges aux différens peuples de la Grèce, ce n'eſt jamais que lorſqu'ils les ont juſtement méritées. Il relève d'ailleurs avec tant de liberté & de franchiſe leurs torts & leurs fautes, leurs incertitudes dans les momens qui demandoient une prompte déciſion, & leur meſintelligence ſur les partis qu'il y avoit à prendre pour le ſalut de la patrie, qu'on eſt forcé d'admirer ſa candeur, ſon impartialité, & ſon amour pour la vérité.

MÉMOIRE SUR LA DIFFÉRENCE DES PÉLASGES ET DES HELLENES.

Par M. DE LA NAUZE.

19 Août 1751.

L'OBJET de ce Mémoire est de montrer que, malgré la dénomination des Grecs, Γραικοὶ, commune aux Pélasges de Thessalie & aux Phthiotes du même pays, depuis appelés Hellènes, les Pélasges & les Hellènes furent deux nations tout-à-fait différentes; que les Pélasges du reste de la Grèce, en s'incorporant avec les Hellènes, cessèrent d'être Pélasges; que l'incorporation étoit déjà consommée dans toute la Grèce dès avant la guerre de Troie; que les Grecs ne prirent cependant le titre d'Hellènes que postérieurement à la même guerre; que les Eoliens, les Ioniens & les Doriens furent les trois branches du corps Hellénique toûjours distinguées de la nation Pélasgique; & que si l'on a quelquefois dit des Eoliens & des Ioniens qu'ils avoient été précédemment Pélasges, c'est uniquement parce qu'ils avoient succédé à des Pélasges dans un même pays. Tous ces articles, relatifs à la différence des Pélasges & des Hellènes, sont comme le fondement de toute l'histoire de l'ancienne Grèce, & c'est ce qui doit faire excuser l'aridité inséparable de ces sortes de recherches, où la décision des points les plus importans tient souvent à des minuties apparentes de chronologie ou de grammaire, comme il sera aisé de le voir dans toute la suite de ce Mémoire.

De tout ce que la Mythologie a débité sur le compte de Prométhée, l'histoire n'en sauroit guère rien conclurre, sinon, qu'au rapport d'Hérodote[a], ce fut un roi des Scythes maltraité par ses sujets, & que, selon Apollonius de Rhode[b], il eut pour fils Deucalion, tige des Hellènes. Ce dernier régna

[a] *Schol. Apollon. Argonaut. II, 1252.*

[b] *Apollon. Argonaut. III, 1086 & alii.*

particulièrement [a] dans la Phthiotide, contrée méridionale de la Thessalie, pendant que le reste de la Thessalie étoit occupé par des Pélasges. Dans la suite, Deucalion leur fit la guerre [b], & les chassa pour la plusspart hors du pays. Une portion de ces Pélasges fugitifs vint en Italie [c], où elle fit connoître [d] aux occidentaux les titres de *Grecs* & de *Grèce*, car c'étoit-là les noms [e] que portoient anciennement les Thessaliens & la Thessalie. Les Phthiotes, par cette raison-là même, outre le nom de Phthiotes qui leur étoit particulier, partageoient avec les Pélasges Thessaliens le nom générique de Grecs; & c'est pourquoi les anciens auteurs disent [f], tantôt qu'Hellen, fils & successeur de Deucalion, fit prendre le nom d'Hellènes aux Grecs ses sujets, & tantôt qu'il le fit prendre aux Phthiotes, en quoi il n'y a nulle contrariété. Au reste, l'expulsion de l'un des peuples Grecs & la nouvelle dénomination donnée à l'autre, abolirent dans tous ces cantons le nom de Grecs & de Grèce; il ne se soûtint plus guère que parmi les écrivains occidentaux, moins encore pour désigner la Thessalie que le pays qu'elle avoit au midi, tant en dehors de l'Isthme que dans la Péninsule.

[a] *Herod. I, 56. Strab. IX, pag. 432 & alii.*

[b] *Dionys. Halic. antiq. Rom. I, 17. Plutarch. in Romulo, tom. I, p. 18, C. edit. Par.*

[c] *Dionys. loc. cit. 18 seq.*

[d] *Prideaux, not. ad marmor. Oxon. chron. epoch. 6 & alii.*

[e] *Plin. hist. nat. IV, 7.*

[f] *Vinding. Hell. in thesaur. antiq. Græc. tom. XI, pag. 322 & 324.*

On sent assez que le titre de Grecs, quoique commun aux Pélasges de la Thessalie & aux Phthiotes, pouvoit être un terme local plustôt que national, un terme qui renfermât dans l'enceinte d'un même pays deux nations très-différentes. Telles furent en effet la nation des Pélasges & celle des Hellènes. Si pour prouver leur différence primitive nous n'avions à citer qu'une opposition de langage & de mœurs dans les derniers temps, la conséquence pourroit n'être pas juste: la langue & les usages d'un peuple peuvent s'altérer peu à peu, jusqu'à devenir méconnoissables; & quelque différence qu'il y eût, par exemple, entre les Allemands & nous, on auroit tort de nier notre origine Germanique: ce seroit raisonner, comme a fait Denys d'Halicarnasse, lorsque, sous de pareils prétextes, il a combattu l'origine Lydienne des Etrusques, contre le témoignage unanime de toute l'Antiquité. Ce n'est donc point parce qu'Hérodote représente le

Dionys. Halic. antiquit. Rom. I, 30.

langage des Pélasges comme barbare de son temps, qu'il faut en conclurre une différence primitive & nationale entre les Pélasges & les Hellènes; mais c'est parce qu'il ajoûte que la langue Hellénique n'avoit point changé depuis son établissement, & parce qu'il suppose la même stabilité dans la langue Pélasgique, en jugeant qu'elle se conservoit dans tout ce qui restoit de villes isolées de Pélasges, telle qu'elle y avoit été apportée. Or la forme permanente des deux langues depuis les premiers temps, jointe à leur opposition totale du temps d'Hérodote, prouve manifestement la différence des deux nations. Le même écrivain assure que les premiers Athéniens étoient Pélasges, & que ce fut par l'oubli de leur langue qu'ils devinrent Hellènes : ils passèrent donc ainsi d'une nation à l'autre.

Herodot. I, 57 seq.

Idem, VIII, 44.

Idem, I, 57.

Il ne faut point qu'on objecte un petit trait d'histoire fort suspect, qui présente un Pélasge disant adieu du haut d'un mur par le terme Hellénique Χαῖρε; quand le fait seroit vrai, on ne seroit pas plus en droit d'en inférer une identité de langage & de nation, que d'établir une identité pareille sur l'adieu d'un François par un terme Turc, le seul peut-être qui lui seroit connu. Il ne faut pas incidenter non plus sur ce que les Pélasges, appelés par Hérodote ἔθνος βάρβαρον, ont été nommés par d'autres γένος Ἑλληνικόν. Les auteurs Grecs se servent également du mot *Hellènes*, tantôt pour qualifier les Grecs en général, tantôt pour désigner les seuls Hellènes en particulier : c'est à un lecteur éclairé à en faire la distinction; il s'apercevra aisément, dans Denys d'Halicarnasse, par exemple, que τὸ τῶν Πελασγῶν γένος Ἑλληνικὸν y marque *la nation Grecque des Pélasges*, & que Παλαίτερα τῶν Ἑλληνικῶν τὰ Ἀργολικὰ signifioit que *les Argiens étoient plus anciens que les Hellènes*. Cet écrivain n'est donc point contraire à Hérodote sur la différence nationale des Hellènes & des Pélasges, & quand il le seroit en ce point-là, comme il l'est dans quelques autres, son autorité ne l'emportera jamais sur celle du père de l'histoire.

Strab. V, pag. 220.

Dionys. Halic. antiq. Rom. I, 17.

Clem. Alexandr. Stromat. I, pag. 320. Eusеb. præpar. evang. X, 12.

Ce qu'Hérodote a dit nommément des Athéniens, qu'étant

Herodot. I, 57. Pélasges ils devinrent Hellènes par l'oubli insensible de leur langue, il l'a dit aussi en général de tous les autres peuples Grecs, en assurant que la Grèce s'appeloit autrefois Pélasgie, & que les Pélasges occupoient le pays de la Grèce quand les Athéniens étoient Pélasges. Les Pélasges de la Grèce s'étant donc fondus peu à peu dans les Hellènes, la domination des Hellènes succéda immédiatement, quoique par degrés, à celle des Pélasges; d'où il suit que les Pélasges de la Grèce étoient les Athéniens, les Argiens, les Lacédémoniens, & les autres peuples des anciens royaumes de la Grèce, considérés dans le temps antérieur à leur incorporation avec les Hellènes. Qu'on n'envisage donc plus ces Pélasges comme un peuple totalement ignoré, à qui l'on ne connoisse, ni villes, ni Princes, ni suite de successions, ni forme de gouvernement; les supposer tels, ce seroit ajoûter gratuitement de sombres ténèbres à l'obscurité déjà assez grande de l'ancienne histoire. Les Hellènes ayant succédé immédiatement dans la Grèce, & aux Pélasges qui l'occupoient, & aux peuples des anciens royaumes, il en résulte que ces peuples & les Pélasges ont été les mêmes: les Pélasges formoient le corps de l'ancienne nation, les peuples particuliers en étoient les différens membres. Les Pélasges, en recevant chez eux les Hellènes, & en adoptant leur langue, disparurent peu à peu; les royaumes subsistèrent, & formèrent insensiblement le corps de la nouvelle nation: elle fut composée d'Éoliens, de Doriens & d'Ioniens, parce qu'Hellen avoit eu pour fils Éolus, Dorus & Xuthus, père d'Ion, qui par eux-mêmes ou par leurs descendans répandirent les trois dénominations par toute la Grèce.

(Idem, II, 56. Idem, VIII, 44. Heraclid. Pont. apud Athen. IV, 5. Conon. narr. 27, apud Phot. CLXXXVI.)

Les Grecs étoient déjà tous devenus Hellènes dès avant la guerre de Troie: car d'un côté Homère fait entrer la Grèce entière, canton par canton, ville par ville, dans la confédération faite contre les Troyens; & d'un autre côté, suivant Thucydide, l'expédition se fit par la première de toutes les confédérations du corps Hellénique. Il n'y avoit donc point alors de peuple de la Grèce qui ne fût déjà Hellène; & s'il

(Homer. Illiad. B. 494 seq. Thucyd. I, 9.)

restoit encore quelques Pélasges Grecs, tels que les aïeuls de ces Pélasges Arcadiens, qui, selon Hérodote, se joignirent dans la suite à la colonie Ionienne d'Asie, ce ne pouvoit être que des Pélasges parsemés çà & là en petit nombre, & attachés, on ne sait pourquoi, à leur ancien nom. Mais quoique tous les peuples Grecs fussent déjà véritablement Hellènes, ils n'en avoient cependant point encore le titre: c'est la remarque de Thucydide; & il fait voir, par le témoignage d'Homère, que le peuple du canton de la Thessalie, où les Hellènes primitifs avoient habité, étoit le seul qui portât, du temps de la guerre de Troie, le même nom d'Hellènes. C'est en ce sens que les Eoliens, les Ioniens & les Doriens, quoiqu'issus des Hellènes, étoient en quelque sorte plus anciens dans la Grèce que les Hellènes mêmes.

Herod. I, 146.

Thucyd. loc. cit.

Les premiers Eoliens ont été les Hellènes Thessaliens; Eolus leur donna son nom d'abord après la mort d'Hellen. Il ne faut point confondre ces Eoliens, tige du corps Hellénique dans la Thessalie, avec les autres Eoliens, une des trois branches qui s'étendirent dans la Grèce. Strabon parle des premiers quand il dit que ce fut sur-tout au voisinage des Eoliens de Thessalie que les Pélasges soûtinrent l'éclat de leur nom, par où il entend les Pélasges d'Epire, toûjours respectés, selon Denys d'Halicarnasse, à cause de l'oracle de Dodone. Le même Strabon fait mention des autres Eoliens répandus dans la Grèce, tant en dehors qu'en dedans de l'Isthme, avant l'arrivée des Ioniens & des Doriens dans le Péloponnèse; & les autres écrivains leur donnent souvent aussi le même titre d'Eoliens. Ce titre donc, comme affecté à l'une des trois branches Helléniques, étoit beaucoup plus ancien que la guerre de Troie & que la dénomination générique d'Hellènes. Je ne dis rien des nouveaux Eoliens qui s'établirent en Asie après la guerre de Troie, & dont l'exemple fut suivi par de nouveaux Ioniens & de nouveaux Doriens.

Apollodor. I, p. 14. Diodor. IV, p. 269.

Strab. V, pag. 220.

Dionys. Halic. antiq. Rom. I, 18.

Strab. VIII, p. 333.

Les premiers Ioniens furent les Athéniens, dont Ion changea le nom pour leur faire prendre le sien. Quand le

Herodot. VIII, 44 & alii.

changement se fit, il y avoit déjà depuis long-temps des Hellènes établis dans l'Attique; Deucalion s'y étoit retiré [a] sur la fin de ses jours, & l'on y voyoit encore son tombeau [b] du temps de Pausanias; Amphictyon, fils de Deucalion y épousa [c] la fille de Cranaüs, & y régna [d] dans la suite après son beau-père; Xuthus, fils d'Hellen, s'y transporta aussi [e], il y épousa une fille du roi Erechthée, & y bâtit les villes d'Œnoë, de Marathon, de Probalinthe & de Tricorythe. Les Hellènes avoient donc considérablement avancé leur établissement dans l'Attique, avant même la naissance d'Ion, fils de Xuthus & petit-fils maternel d'Erechthée. Dès-lors Ion & son peuple étant natifs du pays, quoiqu'originaires de la Phthiotide, on ne pouvoit pas les regarder comme étrangers dans Athènes: c'est pourquoi les Athéniens se vantoient dans le temps de la guerre des Perses, d'être les seuls Grecs inébranlablement attachés à leur pays, où les Pélasges, leurs premiers pères, s'étoient fondus dans les Ioniens, & où ces mêmes Ioniens avoient pris naissance; au lieu que les Eoliens & les Doriens, pères des autres peuples de la Grèce, avoient débuté par des colonies, & que leurs descendans avoient même souvent changé de demeure. Voilà par conséquent jusqu'à l'époque des premiers Ioniens, un progrès de la nation Hellénique, équivalent à celui qu'elle y auroit pû faire par plusieurs colonies en forme. Il ne faut donc point alléguer le prétexte d'un défaut de colonie, pour disputer aux Ioniens la qualité de branche Hellénique, & pour les opposer, comme Pélasges, aux Eoliens, ou aux Doriens comme Hellènes. Cette distinction, imaginée depuis peu pour expliquer certains endroits d'Hérodote, que nous examinerons plus bas, sur une identité entre des Ioniens & des Pélasges, est contredite par tous les témoignages de l'ancienne histoire. Τεία γὰρ γενέσθαι Ἑλλήνων γένη, Δωριεῖς, Αἰολεῖς, Ἴωνας, disoit Héraclide de Pont; *Il y a trois peuples Hellènes, les Doriens, les Eoliens & les Ioniens:* tel est le langage de toute l'antiquité. *Comme de Dorus*, remarquoit Dicéarque, *viennent ceux qui dorisent dans le langage, de même d'Eolus viennent ceux qui éolisent, & d'Ion ceux qui ionisent.* Les

[a] *Marmor. Oxon. chron. epoch.* 4.
[b] *Pausan.* I, 18.
[c] *Idem,* I, 2, I, 8.
[d] *Marmor. Oxon. chron. epoch.* 5 *seq.*
[e] *Strab.* VIII, p. 383.

Herodot. VII, 161.

Athen. XIV, 5.

Dicæarch. Geograph. 14.

Les Ioniens, ainsi caractérisés par un des trois dialectes de la langue Hellénique, étoient conséquemment Hellènes. Je laisse-là plusieurs autres autorités comme superflues dans un fait constant, pour m'arrêter à une réflexion. Ion, général des troupes Athéniennes contre Eumolpe & les Eleusiniens [a], termina si glorieusement la guerre, où cependant Erechthée fut tué [b], que les Athéniens lui déférèrent [c] l'administration de l'Etat pendant l'interrègne [d] & les contestations des fils d'Erechthée. Ion divisa pour lors les Athéniens en quatre tribus [e], donna aux tribus les noms de ses quatre fils [f], & laissa le sien à tout le peuple en général; de sorte que l'incorporation, commencée sous les règnes précédens, paroît avoir été consommée par ce dernier établissement. Enfin si les Athéniens ne sont pas devenus Hellènes en prenant le nom d'Ioniens, & si les Ioniens d'Athènes ont continué à être Pélasges, qu'on nous explique ce qu'Hérodote a prétendu en déclarant que les Athéniens, peuple Pélasgique, devinrent Hellènes par l'oubli de leur langue; n'est-ce pas dire évidemment que les seuls premiers Athéniens ont été Pélasges, & que les Athéniens postérieurs, autrement les Ioniens, ont été Hellènes? Tout ce que nous en conclurrons pour le moment présent, c'est que le titre d'Ioniens, comme désignant un peuple Hellénique, a précédé de beaucoup la guerre de Troie & la dénomination générique d'Hellènes.

[a] *Strab. loc. cit. & alii.*

[b] *Pausan. l. I, 38.*

[c] *Conon. narrat. 27, apud Phot. CLXXXVI. Strab. loc. cit. Vitruv. IV, 1.*

[d] *Pausf. VIII, 1.*

[e] *Conon. loc. cit. Strab. loc. cit.*

[f] *Herod. V, 66.*

Idem, I, 57.

Quant aux Doriens, voici comment Hérodote s'explique sur leurs courses & sur leurs différentes dénominations. Ἐπὶ μὲν γὰρ Δευκαλίωνος βασιλῆος οἴκεε γῆν τὴν Φθιῶτιν· ἐπὶ δὲ Δώρου τοῦ Ἕλληνος τὴν ὑπὸ τὴν Ὄσσην τε καὶ τὸν Οὔλυμπον χώρην, καλεομένην δὲ Ἱστιαιῶτιν. Ἐκ δὲ τῆς Ἱστιαιώτιδος ὡς ἐξανέστη ὑπὸ Καδμείων, οἴκεεν ἐν Πίνδῳ Μακεδνὸν καλεόμενον. Ἐνθεῦτεν δὲ αὖτις ἐς τὴν Δρυοπίδα μετέβη, καὶ ἐκ τῆς Δρυοπίδος οὕτως ἐς Πελοπόννησον ἐλθὸν, Δωρικὸν ἐκλήθη. Ce peuple pris proleptiquement *habita la Phthiotide sous le règne de Deucalion*, c'est-à-dire, qu'il fut originaire de la Phthiotide, en quoi il ne différa pas des Eoliens & des Ioniens. *Sous Dorus, fils d'Hellen, il habita, aux pieds du mont Ossa & du mont Olympe,*

Idem, I, 56.

le pays appelé Histiéotide, portion de la Thessalie au nord & à l'occident de la Phthiotide; alors une partie de la colonie de Dorus se détacha pour passer, avec quelques Pélasges voisins, dans l'île de Crète, où leurs descendans formoient encore, peu après la guerre de Troie, deux peuples distingués sous le nom de Doriens & de Pélasges: d'où il paroît que les Doriens ont été plus anciens en Crète que dans la Grèce. Le reste de la colonie *ayant été chassé de l'Histiéotide par des Cadméens*, sortis apparemment de la Béotie dans le temps des révolutions qui y arrivèrent sous Laïus, *habita dans le Pinde avec le nom de peuple Makednien.* Par Πίνδῳ il faut entendre la montagne, parce que la ville de Pindus étoit dans la Dryopide, où la colonie ne se transporta que dans la suite; & par Μακεδνὸν il faut entendre un peuple plustôt qu'un lieu, tant à cause du Δωρικὸν ἐκλήθη qui suit, qu'à cause du défaut de l'article τὸ devant Μακεδνὸν καλεόμενον. *De-là*, continue Hérodote, *il passa dans la Dryopide jusqu'à deux fois*, αὖτις; la première en arrivant du Pinde, & la seconde en revenant du Péloponnèse: car le roi Egimius*, descendant de Dorus, & chef de la colonie dans la Dryopide, ayant incorporé les Héraclides à son peuple, en adoptant parmi ses enfans Hyllus fils d'Hercule, les deux peuples n'en firent plus qu'un, & marchèrent à la conquête du Péloponnèse. Hyllus tua Eurysthée & s'établit dans le pays; mais la peste l'en fit sortir un an après, & les Héraclides revinrent dans le pays des Doriens. Le peuple de Dorus, qui s'étoit joint aux Héraclides, passa donc dans la Dryopide jusqu'à deux fois, αὖτις. Enfin *il fut appelé Dorien étant passé dans le Péloponnèse de la même façon*, οὕτως, c'est-à-dire aussi deux fois; la première sous Hyllus, où l'établissement ne fut que d'un an, & la seconde dans le temps du retour des Héraclides, quatre-vingts ans après la guerre de Troie, où l'établissement se fit d'une manière décisive & durable. De

Andro apud Stephan. voce Δώριον.

Homer. Odyss. T. 177.

Pausf. VIII, 5.

Apollodor II, p. 82.

Isocrat. Archidam. p. 119.

Thucyd. I, 12.

* *Pindar. Pyth. V, 96. Diodor. IV, pag. 242, 261. Strab. IX, pag. 427.* On lit dans cet endroit de Strabon, Ἐπάλιος pour Ἐγίμιος, ΠΑΛ pour ΓΙΜ, par une erreur des copistes, fort aisée à comprendre.

ces deux expéditions, l'une précéda, l'autre suivit la guerre de Troie, & Hérodote ne dit pas nettement à laquelle il faut rapporter l'époque de la dénomination des Doriens; mais il paroît assez d'ailleurs que c'est à la première. Isocrate avertit que les Héraclides, après la mort d'Eurysthée, habitèrent le pays des Doriens; & les autres anciens écrivains nomment continuellement aussi les Doriens dans l'histoire d'avant la guerre de Troie, preuve qu'ils croyoient la dénomination dès-lors en usage: Hérodote lui-même déclare que la Dryopide, autrement la Doride, étoit la métropole des Doriens du Péloponnèse, & Thucydide se sert des mêmes expressions. L'un & l'autre supposent par conséquent la priorité de la dénomination en faveur de la Dryopide des Doriens; car si la Dryopide eût tiré des Doriens du Péloponnèse le nom de Doride par quelqu'une de leurs colonies, elle auroit eu chez eux sa métropole, bien loin d'avoir été la leur. Les titres de Doride & de Doriens, comme ceux d'Eoliens & d'Ioniens, ont donc précédé la guerre de Troie & la dénomination générique d'Hellènes. On voit aussi, par tout ce qui a été dit, que les Doriens n'ayant pû se fixer dans le Péloponnèse qu'après la guerre de Troie, & quand toute la Grèce hellénisoit déjà depuis long-temps, ils y succédèrent à des Hellènes, à la différence des Ioniens d'Athènes qui avoient succédé à des Pélasges; remarque qui aura plus bas son application.

Isocrat. loc. cit.

Herodot. VIII, 31.

Thucyd. I, 107.

Pour ce qui regarde l'époque précise où les Grecs commencèrent à prendre le titre d'Hellènes pour se distinguer des nations étrangères, il est assez facile d'en juger par quelques témoignages combinés d'Hérodote, de Thucydide & de Strabon. Un corps de Pélasges arrivé d'Italie dans la Thrace, pénétra dans la Grèce pendant la guerre de Troie, & s'établit en Béotie; en ayant été chassés soixante ans après cette guerre, ils trouvèrent un asyle pour quelque temps dans l'Attique. Les Athéniens les traitèrent cependant en étrangers; ils les séquestrèrent dans un coin séparé sous le mont Hymette, & pour se distinguer encore davantage de ces

Strab. IX, page 401.

Thucyd. I, 12.

Herodot. VI, 137.

Strab. loc. cit.

nouveaux hôtes, ils accédèrent dès-lors à la dénomination des Hellènes, jusque-là réduits à un canton de la Thessalie. Ἀθηναίοισι γὰρ δὴ τηνικαῦτα, dit Hérodote, ἐς Ἕλληνας τελέουσι Πελασγοὶ σύνοικοι ἐγένοντο ἐν τῇ χώρῃ. Ὅθεν περ καὶ Ἕλληνες ἤρξαντο νομισθῆναι. Des Pélasges vinrent loger dans le pays avec les Athéniens, qui se mirent pour lors dans la classe des Hellènes, & c'est de-là qu'ils ont commencé à être sur le pied d'Hellènes déclarés. Il s'ensuit de-là que les termes d'Hellènes & de Barbares, comme opposés l'un à l'autre, termes ignorés dans ce sens par Homère, suivant la remarque de Thucydide, n'ont commencé, tout au plus, à être en usage que plus de soixante ans après la guerre de Troie.

Herod. II, 51.
Thucyd. I, 3.

Il s'ensuit encore que la colonie Ionienne, envoyée d'Athènes en Asie quatre générations, autrement cent vingt-sept ans, après la guerre de Troie, fut Hellénique réellement & de nom; & que si les quatre colonies Eoliennes, arrivées en Asie d'une génération à l'autre entre la guerre de Troie & la colonie Ionienne, ne furent pas Helléniques de nom, elles le furent réellement & de fait. Comment donc Hérodote a-t-il dit que les Ioniens Asiatiques, tant ceux des îles que du continent, ayant été une nation Pélasgique, s'étoient depuis appelés Ioniens, τοῦτο Πελασγικὸν ἔθνος, ὕστερον δὲ Ἰωνικὸν ἐκλήθη, & que pareillement les Eoliens Asiatiques étoient précédemment appelés Pélasges, Αἰολέες δὲ τὸ πάλαι καλεόμενοι Πελασγοί! Hérodote parle ainsi relativement à une identité, non de nation, mais de pays; comme quand nous disons, en faisant abstraction de toute identité & de toute diversité de nation, que les François étoient ou s'appeloient anciennement Gaulois: car l'existence des anciens Pélasges Asiatiques auxiliaires de Troie, est connue par les écrits d'Homère, & ils occupoient, selon Ménécrate d'Elée, auteur plus ancien même qu'Hérodote, toute la côte maritime depuis Mycale, c'est-à-dire, précisément les deux contrées depuis appelées l'Ionie & l'Eolide; par où nous verrions que c'est de-là qu'ils furent chassés par les colonies Grecques, quand même Strabon & les autres ne l'auroient pas marqué, comme ils l'ont pourtant fait

Strab. XIII, p. 582.
Philostrat. Heroic. XVIII, 2.
Strab. loc. cit.
Herodot. VII, 95.
Homer. Iliad. B. 840.
Strab. XIII, 621.
Ibidem.

par des témoignages formels. L'idée donc d'Hérodote, quand il annonce que ces Ioniens avoient été Pélaſges, & que ces Eoliens avoient porté le nom de Pélaſges, c'eſt de faire entendre uniquement que les uns & les autres avoient ſuccédé dans le pays à des Pélaſges qui y étoient précédemment établis.

L'hiſtorien Grec, parlant d'un temps plus ancien, déclare au même endroit, & avec le même tour de phraſe, que les Ioniens de l'Egialée s'appeloient auparavant Pélaſges Egialéens, & qu'ils prirent le nom d'Ioniens ſous Ion, fils de Xuthus, Ἴωνες.... ἐκαλέοντο Πελασγοὶ Αἰγιαλέες, ἐπὶ δὲ Ἴωνος τοῦ Ξούθου, Ἴωνες; c'étoit donc dire ſimplement auſſi que les Ioniens avoient ſuccédé aux Pélaſges dans l'Egialée, & rien davantage. Qu'on ne s'arrête point au mot ἐκαλέοντο, pour en conclurre une diverſité ſeule de dénomination, & une identité de nation entre les Pélaſges de l'Egialée & les Ioniens; car s'il y a ἐκαλέοντο pour ceux-ci, il y a au même endroit & avec le même tour de phraſe, ἐκλήθη pour les Ioniens d'Aſie, & καλεόμενοι pour les Eoliens. C'eſt toûjours le même cas, le cas d'une identité de pays pour deux peuples ſucceſſifs, ſans que l'écrivain ait prétendu établir entre eux ni identité ni diverſité de nation.

Herodot. VII, 94.

Il ſe préſente enfin dans le même auteur un autre endroit qui ſemble parallèle aux trois précédens, & ſuſceptible de quelque éclairciſſement par leur moyen. Il s'agit de Créſus, qui trouva les Lacédémoniens & les Athéniens à la tête, les uns du peuple Dorique & les autres du peuple Ionique. Εὕρισκε Λακεδαιμονίους καὶ Ἀθηναίους προέχοντας, τοὺς μὲν τοῦ Δωρικοῦ γένεος, τοὺς δὲ τοῦ Ἰωνικοῦ. Ταῦτα γὰρ ἦν τὰ προκεκριμένα, ἐόντα τὸ ἀρχαῖον τὸ μὲν Πελασγικὸν, τὸ δὲ Ἑλληνικὸν ἔθνος. Καὶ τὸ μὲν οὐδαμῆ κω ἐξεχώρησε, τὸ δὲ πολυπλάνητον κάρτα. De ces trois phraſes d'Hérodote la première eſt aſſez claire; mais on diſpute beaucoup ſur le véritable ſens des deux autres.

Idem, I, 56.

Un premier ſentiment leur donne le ſens qui ſuit. *Les Doriens & les Ioniens étoient alors les plus diſtingués, la nation Pélaſgique & la nation Hellénique ayant été les plus diſtinguées dans l'ancien temps; celle-là ne quitta jamais ſon pays, &*

celle-ci fut extrêmement errante. Cette explication prend les premiers τὸ μὲν & τὸ δὲ pour des articles, comme étant joints ici avec des noms : ces noms-là deviennent le sujet d'ἐόντα, dont l'objet sera le mot répété & sous-entendu τὰ προκεκριμένα ; mais du côté du grammatical, le sens absolu donné u participe ἐόντα ne paroît peut-être pas assez conforme au sty e d'Hérodote, & du côté de l'historique Hérodote sembleroit être en contradiction avec toute l'antiquité, qui représente les Pélasges comme une nation fort vagabonde. Il faut cependant convenir que les migrations attribuées aux Pélasges par les historiens ne regardent pas les Pélasges de la Grèce.

Un second sentiment traduit ainsi : *Les Athéniens & les Lacédémoniens étoient les plus distingués, après avoir été anciennement, ceux-là une nation Pélasgique, & ceux-ci une nation Hellénique ; l'une, la nation Hellénique, ne quitta jamais son pays ; l'autre, la nation Pélasgique, fut extrêmement errante.* Du côté du grammatical le mot ταῦτα, au lieu d'être le pronom de ce qui précède immédiatement, devient un adjectif, dont le substantif seroit sous-entendu avec un rapport éloigné ; le mot γὰρ n'auroit plus la force d'une conjonction causative, & les pronoms τὸ μὲν & τὸ δὲ de la troisième phrase auroient une signification plus étendue que les noms dont ils tiendroient la place. Du côté de l'historique, si les Athéniens ont été Pélasges, comme ils le furent effectivement, selon Hérodote, dans le temps que les Pélasges occupoient la Grèce, Ἀθηναῖοι δὲ, ἐπὶ μὲν Πελασγῶν ἐχόντων τὴν νῦν Ἑλλάδα καλεομένην, ἔσαν Πελασγοί ; la même autorité prouve que les Lacédémoniens, enclavés aussi dans la Grèce, étoient pour lors également Pélasges, & qu'ainsi ils ne peuvent point être mis, comme Hellènes, en opposition avec les Athéniens. De plus, les Pélasges ne sauroient avoir été le peuple errant de la troisième phrase, puisque l'historien ajoute immédiatement après, & même en employant la conjonction γὰρ pour transition, le récit des migrations des Doriens, qui étoient certainement Hellènes.

Herodot. VIII, 44.

Un troisième & dernier sentiment dit : *Le corps Ionique &,*

le corps Dorique étoient les plus distingués, après avoir été anciennement, celui-là un peuple Pélasgique, & celui-ci un peuple Hellénique; le premier ne quitta jamais son pays, & l'autre fut extrêmement errant. Il y a deux inconvéniens dans cette explication; le premier est de parler du corps Ionique comme d'un corps fort distingué dans un temps, où, selon Hérodote, il étoit prodigieusement avili, excepté dans son chef seul, la ville d'Athènes, ὅτι μὴ Ἀθῆναι, & d'en parler comme d'un corps qui n'avoit jamais quitté sa première demeure pendant qu'il étoit transplanté en Asie & ailleurs, & qu'il n'y avoit que son chef seul, le peuple Ionien d'Athènes, qui ne se fût jamais déplacé. Il faut donc conserver au pronom ταῦτα dans la seconde phrase le rapport que le corps Dorique & le corps Ionique ont dans la première, à leurs chefs Λακεδαιμονίους καὶ Ἀθηναίους, & voir conséquemment dans ταῦτα les Ioniens d'Athènes & les Doriens de Lacédémone; on conciliera par ce moyen la célébrité & l'avilissement, la stabilité & les mutations du corps Ionique. Le second inconvénient est de prétendre que les Ioniens, généralement reconnus jusqu'ici pour une des trois branches du corps Hellénique, aient au contraire été Pélasges, ce qui ne s'accorde, ni avec la vérité de l'histoire, ni avec le sens des trois textes parallèles cités, où les Ioniens de l'Egialée, les Ioniens d'Asie & les Eoliens, aussi Asiatiques, ne sont réputés avoir été précédemment Pélasges que par identité de pays, & pour avoir succédé à des Pélasges.

Herodot. l. 1, c. 143.

C'est pareillement à des Pélasges qu'avoient succédé les Ioniens d'Athènes, & c'est à des Hellènes qu'avoient succédé les Doriens de Lacédémone; nous en avons vû les preuves. Voilà donc tout ce que prétendoit Hérodote, en disant que les uns avoient été anciennement Pélasges, & les autres Hellènes. En cet endroit, comme dans les trois endroits parallèles, il fait abstraction de l'identité ou de la diversité des nations, pour n'envisager que la seule identité des lieux. La différence nationale des Hellènes & des Pélasges, & l'identité nationale des Doriens & des Hellènes, étoient deux points trop constans & trop notoires: l'historien

n'en parle point ici, bien persuadé que les Grecs, pour qui il écrivoit, ne prendroient point le change; il observe simplement que les Ioniens d'Athènes y avoient été précédés par des Pélasges, & les Doriens de Lacédémone par des Hellènes. La remarque étoit placée à propos dans un récit qui rouloit uniquement sur les Athéniens & sur les Lacédémoniens; & de plus elle amenoit fort naturellement la digression où l'écrivain vouloit entrer, pour comparer d'abord la langue des Pélasges avec celle des Hellènes, & ensuite la décadence des uns avec les progrès des autres.

Au moyen de cette explication, il n'y a plus de difficulté pour le peuple sédentaire & pour le peuple errant. Les Ioniens d'Athènes ne se déplacèrent jamais, οὐδαμῇ κω, non pas même pour arriver dans l'Attique, où ils étoient nés: au contraire les Doriens de Lacédémone y arrivèrent d'ailleurs avec une colonie qui avoit déjà fait plusieurs migrations; ils avoient donc été extrêmement errans. Après quoi il ne reste plus qu'à terminer ce Mémoire par la traduction du passage d'Hérodote suivant les idées proposées. *Crésus trouva les Lacédémoniens & les Athéniens à la tête, les uns du peuple Dorien, & les autres du peuple Ionien; car ces* Ioniens-là & ces Doriens-là étoient alors les peuples *les plus distingués* dans la Grèce, *après avoir anciennement succédé, celui-là à un peuple Pélasgique, & celui-ci à un peuple Hellénique; le premier ne s'est jamais déplacé, & l'autre avoit été extrêmement errant: car,* ajoûte Hérodote, *il habita* successivement la Phthiotide, l'Histiéotide, le mont Pinde, la Dryopide & le Péloponnèse, où *il fut appelé Dorien.* Quoique l'historien ne parle directement ici que des seuls Doriens de Lacédémone, cependant nous avons appliqué plus haut le détail de ces migrations à la colonie de Dorus en général, dans laquelle ces Doriens particuliers étoient encore renfermés & confondus.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS SUR LES DEUX DÉLUGES OU INONDATIONS D'OGYGÈS ET DE DEUCALION.

Par M. FRÉRET.

4 Juillet 1749.

L'OBJET que je me propose principalement dans ce Mémoire, est d'examiner si ces deux évènemens de l'ancienne histoire Grecque ont quelque réalité, ou s'ils ne sont autre chose qu'une copie défigurée du déluge de Noé, ainsi que l'ont pensé Saumaise, Prideaux & M. Bianchini.

On auroit peine à imaginer, si nous n'en avions pas un très-grand nombre d'exemples, & si ces exemples ne se répétoient pas encore tous les jours, quels sont les efforts qu'ont faits dans les deux derniers siècles des gens de beaucoup d'esprit & de beaucoup d'érudition, pour établir entre les faits de l'ancienne histoire du peuple Juif & les fables des Grecs, des Egyptiens, des Indiens, des Chinois, des Américains même, une ressemblance qu'ils ne peuvent appuyer que sur des conjectures forcées & sur des hypothèses absurdes. Ont-ils cru que la vérité avoit besoin du secours des fictions pour se soûtenir? est-ce une suite de cette affection que le commerce avec les Anciens nous inspire pour eux? Cette affection a-t-elle fait penser à ces Savans que rien de ce qui est véritable n'a dû être tout-à-fait inconnu aux Anciens, & qu'il manqueroit quelque chose à la certitude de l'Histoire Sainte, si on n'en trouvoit pas du moins quelques traces dans leur histoire fabuleuse? C'est-là un problème que je n'entreprendrai pas de résoudre; je me contente de le proposer ici.

Pour traiter avec quelque ordre le point qui fait l'objet de ce Mémoire, je commencerai par donner une histoire abrégée de l'ancienne tradition des déluges d'Ogygès & de

Deucalion: on y verra que cette tradition, très-ſimple dans ſon origine, s'eſt chargée dans la ſuite de circonſtances qui ſont revêtues d'un merveilleux, par où elle eſt devenue incroyable. Je ne m'attacherai qu'aux circonſtances eſſentielles, & j'écarterai même toutes les variétés qui ſe voient dans les écrivains poſtérieurs, parce qu'elles ne ſerviroient qu'à faire perdre de vûe l'objet principal.

J'examinerai enſuite s'il eſt poſſible que les Grecs aient eu quelque connoiſſance de ce qui eſt rapporté dans les livres des Juiſs, & que cette connoiſſance ſoit la ſource de la tradition Grecque.

De-là je paſſerai à la recherche du temps auquel les chronologiſtes anciens ont fixé l'époque des deux déluges d'Ogygès & de Deucalion.

Enfin je ferai voir, par la diſpoſition des lieux où s'eſt paſſée la ſcène de ces inondations, qu'il n'eſt nullement impoſſible que la tradition ait eu un fondement hiſtorique & réel, que les écrivains Grecs auront défiguré en cherchant à l'embellir.

Article I.

Le ſilence que gardent Homère & Héſiode ſur les déluges d'Ogygès & de Deucalion, montre que cette tradition étoit du moins fort obſcure dans ſon origine; le ſilence d'Héſiode, qui écrivoit dans la Béotie & dans le voiſinage des pays ravagés par l'une & l'autre de ces inondations, me ſemble ſur-tout d'une grande force. Si cet évènement n'entroit pas dans le plan de ſa théogonie, il devoit du moins trouver place dans le poëme des travaux ruſtiques, où l'on voit une longue digreſſion ſur l'hiſtoire des cinq âges ou genres d'hommes, qu'il ſuppoſe avoir ſucceſſivement peuplé la terre.

Bibl. l. 1, c. 7.

Apollodore, dans ſa bibliothèque, place le déluge de Deucalion à la fin de l'âge d'airain ou du troiſième âge: les hommes de l'âge de fer furent, ſelon lui, tirés du ſein des rochers par Jupiter, pour remplacer ceux que le déluge de Deucalion avoit fait périr. Héſiode ne ſuppoſe rien de pareil; les hommes de l'âge d'airain, ainſi nommés parce que l'art de travailler le fer étoit encore inconnu, & que les armes

Heſiod. oper. & dieſ. v. 152.

étoient d'airain, se détruisirent eux-mêmes par des guerres domestiques: ils descendirent sans gloire dans le ténébreux séjour du redoutable Pluton, & leurs noms furent ensévelis avec eux sous la terre.

Acusilaüs d'Argos, Hellanicus de Lesbos & Pindare sont, je crois, les plus anciens des écrivains Grecs connus qui aient parlé de ces inondations. Nous savons seulement que les deux premiers avoient mis Ogygès au temps de Phoronée, fils & successeur d'Inachus: Pindare, qui est à peu près contemporain de ces deux écrivains, fait mention du déluge de Deucalion dans une de ses odes. Le fils de Promethée trouva, dit-il, avec sa femme Pyrrha une retraite sur le Parnasse au temps du déluge: il descendit de cette montagne après que Jupiter eut forcé la terre de retirer dans son sein les eaux qui l'avoient inondée; & pour ne pas laisser Deucalion sans sujets, il changea les rochers en hommes: fiction assez froide, qui n'étoit fondée que sur la ressemblance des mots Λᾶας une roche, & Λαὸς un peuple, & dont je ne puis me persuader que Pindare fût l'auteur.

Clem. Alex. Strom. I. Eufeb. præpar. X, 10.

Olymp. IX, v. 60.

Un poëme attribué à Hésiode, & dont Strabon a conservé un fragment, disoit que Jupiter avoit donné pour sujets à Deucalion les *Léléges* qu'il avoit choisis sur la terre, λεκτοὺς ἐκ γαίης; d'où Strabon conclud que le nom des *Léléges* désignoit des gens ramassés de différens endroits. On ne voit point que ce poëme fît aucune mention d'un déluge; d'ailleurs il est fort douteux qu'il fût véritablement d'Hésiode, sous le nom duquel on avoit publié beaucoup d'ouvrages.

Strab. VII, 322.

Hérodote, Thucydide ni Xénophon n'ont parlé d'aucun déluge; évènement qui devoit cependant trouver sa place dans ce que les deux premiers rapportent de l'ancienne histoire & des diverses révolutions des nations Pélasgiques & Helléniques. Hérodote nomme Deucalion, & dit qu'il régna sur la Phthiotide, canton de Thessalie qui fut le premier séjour des Hellènes: si la tradition du déluge dont parle Pindare lui avoit paru une tradition historique, il en auroit sans doute dit quelque chose.

Herod. I, 56.

Platon, Timée p. 1040. Critias, 1099.

Platon suppose la vérité du déluge de Deucalion, & il parle même de deux autres qui l'avoient précédé: mais il suppose en même temps que dans la Grèce & dans les parties septentrionales & occidentales de notre continent, où ils causèrent les plus grands desordres, tous les hommes ne périrent pas; que ceux qui purent gagner le sommet des montagnes y trouvèrent un asyle, & servirent ensuite à repeupler la terre. Platon ajoûte que Solon parlant de ces déluges aux prêtres de Saïs, ils l'assurèrent qu'on en trouvoit le détail dans leurs annales, & lui en apprirent des circonstances qu'il ignoroit: *l'Égypte*, disoient-ils, *n'avoit jamais été exposée à de semblables accidens, à cause qu'il n'y pleut jamais;* les termes que Platon leur met à la bouche sont extrêmement précis, οὔτε τότε οὔτε ἄλλοτε, ni dans ce temps-là ni dans aucun autre.

Au reste, ce que Platon dit de ces déluges & de leurs effets lui étoit nécessaire pour donner quelque apparence à sa fable de l'île Atlantique, de la grandeur & de la puissance d'une ancienne ville d'Athènes, & de la fertilité de l'ancien terrein de l'Attique. Comme rien de tout cela n'avoit lieu de son temps, & qu'il ne restoit pas même de vestige de l'île Atlantique, il falloit se préparer une réponse aux objections qu'on lui pouvoit faire là-dessus; & les altérations causées par les trois déluges qui avoient changé la face de l'Europe, lui fournissoient cette réponse. Si les modernes qui ont voulu trouver l'île Atlantique de Platon dans l'Amérique, avoient fait quelque réflexion au dessein général du Timée & du Critias, ils auroient vû qu'il ne faut regarder tout cela que comme une fiction philosophique.

Aristote, disciple de Platon, parle du déluge de Deucalion dans son traité des météores: il suppose que notre globe est exposé à des révolutions périodiques, semblables à nos étés & à nos hivers, qui par des sécheresses & des inondations alternatives désolent de grandes régions & les rendent inhabitables, tandis que le reste de la surface du globe n'en ressent point les effets. Lorsque ces révolutions rassemblent sur un

canton particulier l'humidité qui devroit être répandue sur une plus grande étendue de pays, ce canton éprouve un déluge : tel fut, dit-il, celui de Deucalion, qui couvrit la partie de la Grèce nommée aujourd'hui *Hellas*, & qu'habitoient alors les *Selli* ou les *Græci*. Ce qu'il ajoûte ensuite montre que le pays dont il veut parler, comprenoit l'Etolie, l'Acarnanie, la Thesprotie & une partie de l'Epire : c'étoit à peu près de ce côté-là que le fragment d'Hésiode, cité par Strabon, plaçoit le royaume de Deucalion. On voit que la tradition d'un déluge commençoit à prendre quelque crédit dans la Grèce, puisqu'un philosophe, aussi peu ami des fictions qu'Aristote, cherchoit sans aucune nécessité à la lier avec son système.

Nous n'avons encore vû aucun détail de ces deux inondations d'Ogygès & de Deucalion, ni du moyen qu'ils avoient employé pour l'éviter; mais peu après Alexandre, on trouva dans l'histoire Chaldéenne de Bérose de quoi embellir la tradition Grecque. Bérose comptoit dans son histoire, qu'à la dixième génération après le premier homme, Bélus, irrité par les crimes de la race humaine, la détruisit par un déluge universel, & qu'il conserva seulement Xisuthrus par le moyen d'un vaisseau fermé de toutes parts, dans lequel il s'embarqua avec sa famille, & dont il ne sortit qu'après s'être assuré, par le retour de quelques oiseaux qu'il avoit lâchés, que les eaux s'étoient retirées de dessus la face de la terre. L'examen de la narration Chaldéenne interromproit la suite de l'histoire de la tradition Grecque*; j'y reviendrai dans la suite.

Les Grecs eurent quelque peine à s'accommoder d'un déluge universel; & Apollodore, qui écrivoit dans le milieu du second siècle avant l'ère Chrétienne, empruntant dans sa bibliothèque la circonstance de l'Arche ou vaisseau fermé de Bérose, supposa que le sommet du Parnasse, celui de l'Olympe & celui des montagnes d'Arcadie qui n'avoient pas été inondés, servirent d'asyle à ceux qui s'y réfugièrent. Comme il

Apollod. biblioth. lib. 1, cap. 7.

* Sa chronique finissoit à l'an 1040 après la prise de Troie, 144 avant Jésus-Christ. *Scymnus de Chio.*

rapporte en même temps le changement des pierres en hommes, on voit que les premiers auteurs de cette fiction n'avoient pas supposé, non plus que lui, l'universalité du déluge.

Nous avons perdu les livres où Diodore parloit sans doute du déluge d'Ogygès & de celui de Deucalion: ainsi nous ignorons de quelles circonstances il en avoit orné le récit. Ce qu'il dit du déluge de Dardanus, causé par le débordement du Pont-Euxin, lorsqu'il s'ouvrit un passage par le Bosphore de Thrace & par le détroit des Dardanelles, ou de celui de l'île de Rhodes, n'a aucun rapport à l'objet que je traite. M. de Tournefort adopte cette tradition du déluge de Dardanus dans son voyage du Levant, & il veut qu'elle soit fondée sur le souvenir d'un ancien évènement; mais je doute qu'il y ait beaucoup de gens qui soient de son sentiment.

Metamorphos.

Senec. quæst. natural.

Ovide & Sénèque le philosophe nous ont donné deux descriptions très-détaillées; le premier, du déluge de Deucalion, le second du déluge qui doit un jour détruire la terre & la préparer au renouvellement annoncé par les Stoïciens. Mais il est visible que l'un & l'autre de ces tableaux sont l'ouvrage de l'imagination de deux écrivains qui se sont égayés à faire une description fleurie de l'évènement le plus terrible; car Sénèque mérite qu'on lui fasse à lui-même le reproche qu'il fait à Ovide: *non est res satis sobria lascivire devorato orbe terrarum.* Plutarque, qui a vécu sous Trajan, & Lucien qui écrivoit encore au temps de Marc-Aurèle, sont, je crois, les premiers qui aient ajoûté, en parlant de Deucalion, la circonstance des oiseaux à celle de l'Arche, ou du vaisseau couvert dans lequel il s'enferma. Ils avoient sans doute pris ce détail dans l'ouvrage de Bérose ou dans ceux d'Abydène, d'Eubolème, d'Alexandre Polyhistor, & des autres copistes de Bérose.

Luc. de Deâ Syrya.

Plut. de solert. animalium.

Il seroit même possible que ces circonstances fussent empruntées des traditions mosaïques, que les Juifs & les Chrétiens pouvoient avoir répandues alors parmi les Grecs; il ne paroît pourtant pas, à la manière dont Plutarque parle des Juifs,

qu'il connût ni leur religion ni leur histoire: le mépris injuste qu'on avoit pour eux empêchoit sans doute qu'on ne lût leurs livres, & on peut assurer que Plutarque & Tacite n'avoient pas même parcouru l'ouvrage de Josèphe, quoique publié de leur temps à Rome, &, pour ainsi dire, sous leurs yeux.

La conformité qui se trouve entre quelques circonstances du déluge de Noé & de celui de Xisuthrus dans l'histoire Chaldéenne de Bérose, n'a rien qui doive nous surprendre, de quelque cause que vienne cette ressemblance. Bérose, né sous Alexandre, dédia son ouvrage au troisième des Séleucides vers l'an 268 avant J. C; par conséquent trois cens quarante ans environ après le transport des Juifs à Babylone par Nabuchodonosor. Malgré la permission que Cyrus leur avoit donnée de retourner à Jérusalem, il en étoit resté un très-grand nombre en Chaldée; ils y conservoient l'exercice libre de leur religion, & avoient leurs livres sacrés écrits dans une langue peu différente de celle des Babyloniens. Il étoit même d'autant plus naturel que Bérose les consultât en travaillant à son histoire de Chaldée, qu'Abraham, dont les Juifs se disoient les descendans, étoit, de leur aveu, originaire de Chaldée; peut-être même la ressemblance entre les traditions Chaldéennes & les traditions mosaïques venoit-elle de ce que ces dernières étoient celles qu'Abraham avoit transmises à ses descendans, & dont les prêtres de Babylone avoient conservé le fond qui étoit encore reconnoissable, malgré les fables poëtiques & philosophiques qu'ils y avoient mêlées.

Si Grotius & les autres défenseurs de l'authenticité des livres Saints, s'étoient contentés d'alléguer la conformité du récit de Bérose & de celui de Moyse pour prouver que les livres de ce dernier sont plus anciens que Bérose, on pourroit le leur passer, quoique ce point n'ait pas besoin de preuve & qu'on ne puisse en douter sans extravagance; mais de leur voir citer Ovide, Plutarque & Lucien, & croire ajoûter par-là un nouveau poids au témoignage de Moyse, c'est une façon de raisonner si singulière, qu'on ne sait comment on la doit qualifier.

Les médailles d'Apamée de Phrygie, frappées sous Pertinax & sous Septime Sévère, au revers desquelles *(a)* on voit Deucalion & Pyrrha dans un coffre flottant sur les eaux avec deux oiseaux, dont l'un tient un rameau dans ses serres; ces Médailles, dis-je, montrent que les circonstances ajoûtées par Plutarque & par Lucien à l'ancienne tradition grecque, étoient adoptées par-tout. Le surnom de *Cibotos* qu'Apamée de Phrygie avoit pris au lieu de celui de *Celænæ* qu'elle avoit porté d'abord, avoit sans doute fait penser le monétaire à l'arche ou au coffre de Deucalion, parce que *Cibotos* signifie un coffre. Une circonstance qui mérite de n'être pas omise, c'est que sur une de ces Médailles on voit trois lettres gravées sur le coffre, qu'Ottavio Falconieri prit pour le nom de *Noé*, ce qu'il regarda comme une preuve de l'identité de Noé & de Deucalion. Mais cette même Médaille, qui se trouvoit dans le cabinet Ottoboni *(b)*, ayant été examiné en 1697 par M. Bianchini, il y lut le mot ΝΕΩ, commencement de Νεωκόρων; & quoiqu'il fût de l'opinion de *Falconieri*, il renonça sans peine à une preuve qui avoit beaucoup touché ce dernier.

Κίβος, Κιβωτὸς Arca.

Plin. V, 29. circumfusa marsya.

Cette identité de Noé avec Deucalion, supposée par Philon, par Justin martyr & par Théophile d'Antioche, n'avoit pas fait une grande fortune chez les autres écrivains ecclésiastiques Grecs & Latins. Les plus savans, comme Tatien, Jule Africain, Clément d'Alexandrie, Eusèbe, Orose, S.t Augustin, &c. distinguent formellement le déluge de Noé des deux inondations d'Ogygès & de Deucalion.

Annius de Viterbe *(c)* est, je crois, le premier des modernes qui ait renouvellé l'opinion de Philon & de Justin martyr: il fait dire à son faux Bérose, que l'ancien Ogygès est le même que Noé; & Dikinson savant Anglois, dans un ouvrage où il veut montrer que Noé est le même que *Janus*,

(a) *Falconieri de nummo Apamensi. Seguin selecta numismata.* in-4.° 1667.

(b) *Bianchini historia universale.* in-4.° 1687, pag. 191.

(c) *Annius Viterb. Xenophon de æquivocis. Berosus hist. Chaldaica, &c.* in-fol. 1512.

& Josué

& Josué le même que Cadmus *(d)*, ne craint pas d'alléguer l'autorité du Xénophon & du Bérose d'Annius, pour prouver que Noé est encore le même qu'Ogygès.

En 1643, Saumaise employa beaucoup d'érudition dans son livre *de linguâ Hellenisticâ*, pour montrer que le déluge de Deucalion & celui d'Ogygès étoient une seule & même chose, & que l'un & l'autre avoient été imaginés par les Grecs sur le modèle de celui de Noé. En 1676, Prideaux adopta l'opinion de Saumaise dans son commentaire sur les marbres d'Arondell, mais, sans le citer, si ce n'est lorsqu'il crut avoir lieu de le réfuter; conduite que les écrivains Anglois tiennent volontiers avec les nôtres. En 1697, M. Bianchini entreprit de renouveler & de défendre le sentiment de Saumaise & de Prideaux, du moins pour Ogygès; mais comme il avoit senti la difficulté de l'ajuster avec la chronologie des écrivains Grecs, il fit remonter l'époque de ce déluge jusqu'à l'an 2376 avant l'ère Chrétienne, selon la chronologie d'Edouard Simson qu'il adopta : c'est celle du déluge de Noé. Tous les anciens chronologistes Grecs avoient mis le déluge d'Ogygès cinq cens quatre-vingts ans plus tard, & seulement l'an 1796 avant J. C.

La seule raison qu'allèguent & que puissent alléguer ces trois écrivains en faveur de l'identité des deux déluges, c'est l'universalité de ceux d'Ogygès & de Deucalion, & la destruction de toute la race humaine, à l'exception d'une seule famille, conservée par une protection particulière du Ciel. Mais cette universalité étoit une idée inconnue avant Ovide, Plutarque & Lucien, & rejetée par Platon, par Aristote, par Apollodore, &c. Tous assurent en termes formels, que les inondations d'Ogygès & de Deucalion ne s'étendirent pas au-delà d'une partie de la Grèce, & que dans les pays mêmes qui en éprouvèrent les plus funestes effets, la desolation ne fut pas universelle. Il ne faudroit que cette seule observation pour renverser tout le système, en lui ôtant le fondement sur lequel il est élevé; mais on peut y en joindre

(d) Edm. Dikenson Delphi Phœnicisantes. appendix. in-12, 1655.

une nouvelle, qui remplira le second article que je me suis proposé de traiter.

ART. II. Les Juifs habitoient assez loin de la mer dont ils étoient séparés par les Phéniciens & par les Philistins: ils ne voyageoient point, ils ne faisoient aucun commerce maritime, & l'observation des pratiques légales leur interdisoit toute société avec les étrangers. De plus, au temps où les Grecs commencèrent de voyager dans l'orient, c'est-à-dire, sur la fin de la puissance des Babyloniens & au commencement de celle des Perses, les Juifs étoient dans un état de captivité, d'oppression & de misère, où ils ne devoient guère attirer l'attention des philosophes Grecs. Dans les temps mêmes les plus brillans du royaume de Juda, les Juifs n'avoient cultivé ni l'Astronomie, ni la Géométrie, ni la Philosophie, ni aucune des sciences qui faisoient l'objet de la curiosité des Grecs, & qui étoient le motif de leurs voyages.

Le dépôt de la tradition & des livres Saints, conservé par la nation Juive, lui donne dans notre esprit une juste considération qui nous empêche de réfléchir sur l'idée que les nations Idolâtres se formoient des Juifs. Il s'en falloit beaucoup qu'elles ne les regardassent du même œil que nous; & Tacite a peint leur situation à l'égard des autres peuples, en disant d'eux: *dum Assyrios penes Medosque & Persas Oriens fuit, despectissima pars servientium.*

La tradition des Juifs sur l'universalité du déluge, n'auroit pû être connue des Grecs qu'autant qu'elle auroit été adoptée par ceux des peuples voisins, chez qui les Grecs alloient puiser les élémens des sciences & des arts, qu'ils perfectionnèrent dans la suite. Ces peuples étoient les Phéniciens & les Egyptiens; or ni les uns ni les autres ne vouloient convenir du déluge universel.

Nous en avons la preuve pour les Phéniciens dans l'extrait de Sanchoniaton, rapporté par Eusèbe: ce fragment contient une cosmogonie ou histoire du monde depuis sa première origine jusqu'au commencement des temps historiques, & jusqu'à la fondation des principales villes de Phénicie. Dans

cette histoire, non plus que dans les citations de Ménandre & des autres écrivains Phéniciens, rapportées par Josèphe, on ne voit pas la plus légère indication d'un déluge; l'objet de Josèphe, en alléguant ces écrivains, étant de confirmer, par le témoignage des écrivains étrangers, ce qui étoit rapporté dans l'histoire de sa Nation, il n'auroit certainement pas négligé de rapporter ce qu'ils auroient dit du déluge.

La preuve est encore plus directe pour les Egyptiens, de qui les Grecs avoient reçû dans les premiers temps leur système religieux, & chez qui leurs plus habiles gens alloient dans la suite puiser les connoissances philosophiques. Platon, qui avoit fait un voyage chez eux, dit formellement, comme je l'ai déjà observé, qu'en même temps qu'ils prétendoient avoir dans leurs annales le détail des trois grandes inondations qui avoient désolé la Grèce, ils assuroient que leur pays n'y avoit jamais été exposé. Cette prétention des prêtres Egyptiens est conforme à tout ce que nous savons de l'histoire Egyptienne, soit par Hérodote, soit par Diodore, soit par Manéthon, soit par l'ancienne chronique. Quoique cette dernière remonte jusqu'à une antiquité fabuleuse, & qu'elle fasse précéder les temps historiques par le règne des Dieux, on n'y voit aucune trace d'un déluge ou inondation qui ait changé la face de la terre.

Οὔτε τότε οὔτε ἄλλοτε.

Je dois examiner dans le troisième article de ce Mémoire, la date du déluge d'Ogygès & de celui de Deucalion, selon les Grecs; cet examen montrera que le déluge d'Ogygès, quoique le plus ancien des deux étoit postérieur à l'arrivée des colonies orientales, & que par conséquent on ne pourroit le faire remonter jusqu'au temps de Noé, sans rejeter en même temps la tradition grecque, par laquelle seule il nous est connu.

ART. III.

Eusèbe nous apprend que ceux qui avoient donné des chroniques Athéniennes, Acusilaüs, Hellanicus, Philochorus, Castor, Thallus, Diodore de Sicile, Alexandre Polyhistor, & même les anciens chronologistes Chrétiens, s'accordoient tous à mettre le déluge d'Ogygès sous le règne de Phoronée, fils & successeur d'Inachus, & mille vingt ans avant la

Præparat. X, cap. 10.

première Olympiade chronologique, c'est-à-dire, l'an 1796 avant J. C. Ceux de nos chronologistes qui ont le plus abrégé les temps, comme Édouard Simson, font répondre cette année à la quarantième de Jacob, & à l'an 552 après le déluge de Noé. Une plus ample discussion de la chronologie Judaïque seroit étrangère à mon objet.

Varro de re Rust. III, c. 1.

Varron, parlant de la fondation de Thèbes par Ogygès, dans son livre sur la vie rustique, dit que cette fondation est antérieure au déluge qui porte le nom de ce même Ogygès, & qu'elle précédoit le temps auquel il écrivoit de deux mille cent ans environ. Dans un autre ouvrage, il disoit que sous le consulat d'Hirtius, c'est-à-dire l'an 43 avant J. C, on comptoit moins de deux mille ans depuis le déluge. L'expression de Varron est trop vague pour lui attribuer un calcul bien différent de celui des anciens chronologistes Grecs; aussi voyons-nous que Paul Orose, qui avoit lû les livres de Varron, compte mille quarante ans depuis le déluge d'Ogygès jusqu'à la fondation de Rome, & met, comme Eusèbe, ce déluge à l'an 1792 avant l'ère Chrétienne; la date de l'an 1020 avant la première Olympiade donne l'an 1796.

Arnob. lib. V.

Paul Oros. I, 7.

Le passage du XXI.e chapitre de Censorin, qui semble remonter à l'an 2376, a été tellement défiguré par les copistes, qu'on n'en peut rien conclurre d'assuré. J'en dirai autant du témoignage de Solin, qui après avoir dit que le déluge d'Ogygès dura neuf mois entiers *(e)*, pendant lesquels il régna une nuit continuelle, *cum diem continua nox inumbrasset*, ajoûte que de ce déluge on compte six cens ans jusqu'à celui de Deucalion; on ne sait en quel temps il plaçoit ce déluge de Deucalion, & d'ailleurs l'autorité personnelle de Solin, qui ne cite aucun auteur, ne peut balancer celle des plus célèbres chronologistes Grecs.

Solin. cap. 17.

A l'égard du déluge de Deucalion, le temps n'en peut être douteux, soit parce que le nombre des descendans de

(e) Dans Platon, l'inondation est l'ouvrage d'une seule nuit: dans Apollodore elle dure neuf jours & neuf nuits; Solin la fait durer neuf mois; le merveilleux va toujours en augmentant.

ce Prince est assuré jusqu'à la guerre de Troie, soit parce qu'il a été contemporain de Cécrops, de Cadmus & de Danaüs. La chronique de Paros met le règne de Deucalion sur le Parnasse dans l'année 1574 avant J. C, & le déluge en 1529; la chronique de Thrasylle en 1524; un ancien chronologiste, cité par Cédrénus, deux cens quarante-huit ans après Ogygès, c'est-à-dire, en 1548; Eusèbe en 1530. Une discussion plus approfondie est inutile: on trouvera toûjours, malgré toutes les variétés, que le déluge de Deucalion a répondu au temps de Moyse, quelques années plus tôt ou quelques années plus tard, & qu'il n'est pas possible de le faire remonter jusqu'au temps de Noé, sans renverser toute la tradition grecque.

ART. IV.

Me voici enfin arrivé à la quatrième & dernière partie de ce Mémoire, dans laquelle je dois examiner si par la disposition de quelques cantons de la Grèce il a pû y avoir dans les premiers temps des inondations assez considérables pour mériter le nom de *cataclysmes* ou de déluges; & si ces cantons sont ceux où la tradition plaçoit les déluges d'Ogygès & de Deucalion: il est visible qu'en ce cas la tradition grecque aura pû être fondée sur le souvenir de quelques évènemens réels, exagérés dans la suite par ceux qui auront entrepris de les décrire; je commence par le déluge d'Ogygès.

Le nom d'*Ogygia*, donné à une des portes de Thèbes, & souvent à la ville même, que Varron dit avoir été bâtie par Ogygès, ne permet pas de placer ailleurs que dans la Béotie le déluge qui porte son nom.

La Béotie est un véritable bassin, enfermé de tous les côtés par des montagnes dont les eaux se rassemblent au fond de la plaine; elle est comme coupée en deux par une chaîne de montagnes qui joint le Cithéron au mont *Ptoon* dans la partie méridionale qui est la moins grande, & où la ville de Thèbes est bâtie. Les eaux forment le lac *Hylica* qui a peu d'étendue, & qui se décharge dans la mer par un canal que l'art a perfectionné. La plaine qui est au nord est beaucoup plus étendue; c'est celle où tombe le

Céphissus, assez grosse rivière qui descend du mont Parnasse, & qui reçoit encore plusieurs ruisseaux ou rivières. Comme cette plaine n'a aucune communication apparente avec la mer, & qu'au temps de la fonte des neiges les rivières & les torrens qui l'arrosent tombent dans le lac *Copaïs*, que forme le Céphissus, elle seroit bien-tôt inondée si la Nature n'avoit pas ménagé un écoulement aux eaux par des conduits soûterrains qui traversent le mont *Ptoon*. Whéler, qui a examiné & décrit ce pays, nous assure qu'il a vû l'entrée & la sortie de plus de vingt de ces canaux qu'il a marqués sur sa carte, & que les gens du pays l'ont assûré qu'il y en avoit environ cinquante. Comme le fond de la plaine est plus élevé que le niveau de la mer, Whéler observa qu'à la sortie des canaux les eaux se précipitent dans la mer avec beaucoup de rapidité. On voit encore en plusieurs endroits de la montagne, des puits ou regards de quatre pieds à chaque face, taillés dans le roc, pour pouvoir descendre dans ces conduits & les nettoyer. Ces regards suffiroient pour nous prouver que l'art est venu au secours de la Nature, & qu'on ne s'est engagé à de pareilles dépenses, que pour remédier aux débordemens du lac & pour prévenir les inondations.

Strab. IX, 406, 407, 408.

Strabon, qui parle de ces décharges soûterraines du lac *Copaïs*, quoique d'une façon assez imparfaite, nous apprend qu'au temps d'Alexandre un homme de Chalcis entreprit, par l'ordre de ce Prince, de nettoyer ces canaux, dont plusieurs s'étoient comblés; il ajoûte que l'ouvrage fut abandonné à cause d'une révolte de ceux du pays, ainsi qu'on l'apprenoit d'une lettre de l'entrepreneur même: le travail, quoiqu'imparfait, fit cependant baisser les eaux du lac assez considérablement pour laisser reparoître des villes qu'il avoit inondées. C'est sans doute à ce temps-là qu'il faut rapporter ce qu'on lit dans E'tienne de Byzance *(f)*, que Cratès ayant saigné le lac Copaïs

(f) Berkelius n'a pas entendu cet endroit d'E'tienne; & si les commentateurs de Strabon y avoient fait attention, ils auroient vû qu'il faut lire Κράτης dans ce géographe au lieu du mot Κρίτης, qui ne fait aucun sens; Cratès étoit probablement le nom de l'entrepreneur de Chalcis.

(διεπέφρευσεν) on découvrit les ruines d'Orchomène & celles d'Athènes & d'Eleusis de Béotie, qui avoient été détruites par une ancienne inondation. *Steph. Ἀθην.*

Un canal de près de deux mille pas, taillé dans le roc, communique du lac Copaïs au lac Hylica; mais il ne peut servir que quand les eaux du premier sont très-hautes. Il semble que Strabon ait parlé de ce canal, mais sa description est trop confuse pour le pouvoir assurer. Ce géographe attribue l'origine des conduits soûterrains à des tremblemens de terre, ce qui n'a aucune apparence; mais d'où il faut cependant conclurre qu'ils étoient un ouvrage ébauché par la Nature, que l'art avoit dans la suite perfectionné. On lit dans Diodore, que, selon l'ancienne tradition, Hercule avoit inondé le pays des Orchoméniens en détournant le cours du Céphissus. La disposition du terrein a fait juger à Whéler, que Diodore n'avoit pas compris la tradition qu'il rapportoit, & qu'on avoit voulu dire tout au plus qu'Hercule avoit comblé les décharges soûterraines du Copaïs; mais en ce cas-là même la tradition seroit fausse, comme presque toutes les autres choses que les Grecs ont débitées de leur Hercule: car la puissance des Orchoméniens subsista long-temps encore après la mort de ce héros. *Diod. l. IV, 158.*

Homère parle dans l'Iliade, des richesses de la ville d'Orchomène, & il les compare à celles de Thèbes d'Egypte. Les Orchoméniens formoient alors un Etat différent de celui des Béotiens: ils avoient fourni trente vaisseaux, & leurs troupes campoient à part. Soixante ans après la prise de Troie ils se joignirent aux Eoliens de la colonie des enfans d'Oreste; & quatre-vingts ans après, plusieurs d'entre eux prirent parti avec les Ioniens conduits par les enfans de Codrus. *Iliad. I, 381. B. 511. Strab. IX, 401. Herod. I, 146. Pausan. IX, 599.*

Ce fut sans doute alors que les Orchoméniens affoiblis par le départ de leur plus florissante jeunesse, se trouvèrent obligés de se soûmettre aux Thébains qui avoient quitté la Thessalie pour revenir dans la Béotie. Ces Thébains qui, par leur situation, n'avoient rien à craindre des débordemens du lac

Copaïs, négligèrent sans doute l'entretien des canaux; & c'est à ce temps-là qu'il faut rapporter l'inondation qui détruisit les villes d'Orchomène, d'Athènes & d'Eleusis, qu'on vit reparoître après que Cratès eut nettoyé une partie des canaux. Plutarque fait mention d'un débordement du lac Copaïs dans l'année qui précéda la défaite des Thébains à Coronée par Agésilaüs, c'est-à-dire, en 395 avant J. C. Les eaux montèrent jusqu'à Haliarte où elles démolirent le tombeau d'Alcmène. Le détail de ce qu'on découvrit dans ce tombeau, mérite d'être lû dans Plutarque, mais il n'a point de rapport à mon objet.

De genio Socrat. p. 577, 578.

Pausanias fait mention d'un monument de la puissance des Orchoméniens; c'étoit un bâtiment construit par Minyas pour y garder ses trésors. Pausanias le compare aux murs de Tirynthe, & il se plaint de ce que les Anciens avoient négligé d'en parler, quoiqu'il méritât autant leur attention que les pyramides d'Egypte, mais peut-être leur silence venoit-il de ce que ce bâtiment étoit couvert de leur temps par les eaux du lac, & qu'il ne reparut qu'après les travaux ordonnés par Alexandre. Au reste, si ce bâtiment étoit semblable aux murs de Tirynthe, il ne devoit être recommandable que par sa solidité; car les murs de Tirynthe qui subsistent encore aujourd'hui, & qui ont été examinés par des voyageurs, ne sont que des quartiers de rocher non taillés, élevés les uns au dessus des autres, & qui se soûtiennent par leur propre masse. Les murs de Tirynthe avoient été construits *(g)* par les Cyclopes venus de Lycie au temps d'Acrisius aïeul de Persée. Le trésor de Minyas, trisaïeul maternel de Jason, étoit l'ouvrage de Trophonius & d'Agamède. Le temps de ces constructions est à peu près le même, & antérieur de près de deux siècles à la prise de Troie.

On conçoit aisément que dans les premiers temps, & avant qu'on eût travaillé aux canaux, c'est-à-dire, lorsque la Béotie étoit habitée par les sauvages Hyantes, Aoniens & Léléges, les débordemens du lac Copaïs devoient être & plus

(g) Les murs de Tirynthe subsistent depuis plus de trois mille ans.

fréquens

fréquens & plus considérables, & que l'état où ils avoient réduit le pays, fit imaginer un déluge qui avoit autrefois inondé toute la plaine: on le plaça au temps de Phoronée, parce que la tradition ne remontoit guère plus haut; on ajoûtoit qu'il se passa cent quatre-vingt-dix ans avant que la Béotie fût habitable. Ces cent quatre-vingt-dix ans comptés de l'an 1796, tombent à l'an 1606, & vingt-quatre ans avant l'arrivée de Cécrops dans l'Attique. Lorsque Cadmus vint dans la Béotie, soixante-dix ans après Cécrops, il trouva le pays occupé par des Sauvages, dont une partie se joignit aux Phéniciens de sa colonie. Si l'on travailla dans les premiers temps à élargir ou à nettoyer l'entrée des canaux soûterrains du Copaïs, ce ne put être qu'après l'établissement de ces Phéniciens de Cadmus qui apportèrent en Grèce la connoissance de plusieurs arts; qui avoient l'usage du fer, & qui ouvrirent des mines de cuivre dans la Béotie.

Déluge de Deucalion.

Les Anciens ne sont pas absolument d'accord entre eux sur le pays dans lequel il faut placer Deucalion, & sur le lieu où arriva l'inondation qui porte son nom. Deucalion étoit extrêmement célèbre dans la Grèce; & ceux même des Anciens qui n'ont fait aucune mention de son déluge, ont presque tous parlé de lui, parce qu'on le regardoit comme la souche de toutes les nations Helléniques. Non que ces nations prétendissent descendre de lui; mais parce qu'elles avoient été rassemblées par les descendans de son fils Hellen, qui s'étant répandus dans la Grèce à la tête de plusieurs troupes d'aventuriers, avoient soûmis les Sauvages des différens cantons, les avoient engagés à quitter leur vie errante, à réunir leurs cabanes pour en former des bourgades, & à les enfermer dans une même enceinte. Le nom d'*Hellènes* qu'Homère ne donne qu'à une partie des peuples de Thessalie, étant devenu celui par lequel les Grecs se distinguoient en général des étrangers ou Barbares, les peuples & les cités qui n'avoient rien de commun avec Deucalion & avec Hellen, voulurent leur tenir par des alliances ou par des généalogies imaginaires: tels furent en particulier les Athéniens & les Ioniens.

Strab. VII, 322.

Le fragment prétendu d'Hésiode, cité par Strabon, donne pour sujets à Deucalion, les Locriens voisins du Parnasse, que Jupiter avoit choisis, dit-il, sur la terre, Λεκτοὺς; ce qui leur avoit fait donner le nom de *Léléges* d'hommes triés & rassemblés de différens endroits. Pindare place de même le royaume de Deucalion dans la Locride, auprès du Parnasse; mais la nécessité de louer *Oponte*, patrie de son héros, lui fait choisir les Locriens orientaux. Aristote, l'auteur de la chronique de Paros, & Apollodore ont mis le séjour de Deucalion sur le Parnasse, ou dans les pays situés à l'occident de cette montagne.

Pind. Olymp. IX, 60.
Arist. meteor. I.
Apollod. I, 7.

D'un autre côté, Hérodote & Strabon placent formellement les Etats de Deucalion dans la partie méridionale de la Thessalie, au pied du mont Pindus, dans la Phthiotide & dans l'Histiéotide, pays occupés en effet par les premiers descendans d'Hellen fils de Deucalion. Il ne s'agit pas d'examiner ici laquelle de ces deux opinions est la mieux fondée, mais seulement si dans l'un & dans l'autre de ces deux pays nous découvrirons une disposition du terrein capable d'occasionner des inondations considérables.

Herod. I, 56.
Strab. IX, 432.

Je commence par le Parnasse. Spon & Whéler nous apprennent dans leur voyage de Grèce, qu'au-delà des deux sommets qu'on découvre des ruines de Delphes, il y a une plaine située à mi-côte, beaucoup plus élevée que celle de Delphes, & dominée encore par d'autres sommets de la même montagne qui a une très-grande étendue. Cette plaine est entourée de rochers & forme une espèce de bassin qui reçoit les eaux des montagnes voisines au temps de la fonte des neiges : une très-grosse source forme au fond de la plaine un lac assez étendu, qui a sa décharge par un canal soûterrain, & va former le fleuve *Plistus* au dessous de Delphes. Au dessus de l'ouverture soûterraine de ce canal, on en découvre une autre par laquelle l'eau doit encore s'écouler lors des crues extraordinaires du lac. Si la Nature n'avoit pas ménagé cette décharge soûterraine, dit Whéler, le lac auroit rempli toute la plaine, & les eaux surmontant les rochers

Whéler, Travels. lib. IV, 317.

qui la bordent, elles se répandroient dans la plaine de Delphes, & tomberoient de-là dans celle de *Crissa* où elles causeroient une espèce de déluge. Si, par quelque accident, le conduit soûterrain venoit à s'engorger, la même chose ne pourroit manquer d'arriver; & peut-être, continue-t-il, un pareil engorgement arrivé dans les premiers temps, fut-il la cause physique du déluge de Deucalion, qui contraignit les habitans de la plaine d'aller chercher une retraite sur les plus hauts sommets de la montagne.

La Thessalie, où le plus grand nombre des Anciens s'accorde à mettre le séjour de Deucalion, & où il est du moins sûr qu'on trouve le premier établissement de ses descendans, est une vaste plaine beaucoup plus grande que la Béotie, mais entourée comme elle de montagnes qui ne laissent qu'une ouverture très-étroite par où le fleuve Penée entre dans la mer. Ce fleuve reçoit les eaux d'un grand nombre de rivières qui descendent des montagnes; & comme il coule dans un pays très-uni, ses débordemens causeroient des inondations considérables. Hérodote nous apprend que Xerxès, considérant l'embouchûre de ce fleuve, dit que les Thessaliens avoient sagement fait de ne pas s'obstiner à défendre contre lui les défilés de l'*Olympe* & du *Pélion*, parce qu'il lui auroit été facile d'inonder leur pays en comblant l'embouchûre du Penée.

Herod. VII, 129, 130.

Hérodote observe à cette occasion, que la Thessalie n'étoit autrefois, à ce qu'on dit, qu'un grand lac, & que le fleuve Penée ne portoit point ses eaux à la mer avant que Neptune eût ouvert le vallon qui est à son embouchûre: opinion qui peut n'être pas destituée de fondement, ajoûte-t-il; car l'ouverture de ce vallon doit être l'effet d'un tremblement de terre, & ce qu'on dit de Neptune qu'il *ébranle la terre*, montre qu'on le regarde comme l'auteur de ces tremblemens.

Τὴν γῆν σείων.

Les poëtes postérieurs qui chargèrent leur Hercule de toutes les grandes entreprises, lorsqu'on eut confondu le fils d'Alcmène avec l'ancien Hercule Phénicien, adoré à Thase, ne manquèrent pas de lui faire honneur de l'ouvrage qu'on

Diod. IV, 158.

attribuoit encore à Neptune ou à un tremblement de terre au temps d'Hérodote.

Il paroît que même en ſuppoſant le fait rapporté par Hérodote, la plaine où couloit le Penée, fut encore inondée pendant pluſieurs ſiècles, & qu'elle n'étoit propre qu'à nourrir des bœufs *(h)*. C'eſt ſans doute ce qu'on a voulu dire en la faiſant habiter par des Centaures ou *Bouviers;* car leur nom ne peut ſignifier autre choſe. Ces Centaures chaſſés par les *Lapithes*, ſe retirèrent dans les montagnes, c'eſt-à-dire, que la plaine ayant été deſſéchée par ceux qui creusèrent des canaux, devint propre au labourage. Le nom des Lapithes eſt manifeſtement dérivé de celui de Λαπίθιον ou Λάπαθον *(i)*, foſſé, canal. Homère & l'auteur du bouclier d'Hercule attribué à Héſiode, ont fait de cet évènement, très-ſimple en lui-même, une guerre entre les Lapithes & les Centaures. J'ai montré ailleurs comment, en ajoûtant de nouvelles fictions aux premières, on avoit changé dans la ſuite les Centaures en des monſtres demi-hommes & demi-chevaux. On voit, pour revenir au déluge de Deucalion, que les Grecs n'avoient pas eu beſoin de ſortir de leur propre pays pour trouver des inondations qui leur donnaſſent occaſion d'imaginer les déluges d'Ogygès & de Deucalion, & qu'on n'a pû ſuppoſer raiſonnablement que l'hiſtoire de ces déluges particuliers étoit une copie défigurée du déluge univerſel de Noé.

(h) Κένταυροι pique-bœufs, *de κεντέω ſtimulo & de ταῦρος.*

(i) De λαπάσσω ou λαπάζω, *excavo, evacuo.*

MEMOIRE SUR LES REVOLUTIONS DU COMMERCE DES ISLES BRITANNIQUES.

TROISIÈME PARTIE,

Où l'on essaie de montrer, par des preuves directes, que les Grecs n'ont point fait le commerce de ces Isles avant l'expédition de Jules César.

Par M. Melot.

Dans la première partie de ce Mémoire sur les révolutions du commerce des îles Britanniques, j'ai formellement exclus les Grecs du nombre des étrangers qui ont fait ce commerce avant l'expédition de Jules César, & j'ai promis d'en donner la preuve. Pour y préparer, j'ai tâché de détruire dans la seconde partie, les conjectures des partisans de l'opinion contraire, en les suivant sur toutes les traces qu'ils prétendent que les colonies Grecques ont laissées dans ces îles. Je dois maintenant expliquer les raisons qui me semblent établir solidement la preuve que j'ai promise.

18 Avril 1749.

Ces raisons se réduisent à deux propositions: la première, que jusqu'au passage de Xerxès en Europe, le commerce des Grecs fut renfermé dans les bornes de la Méditerranée & du Pont-Euxin; la seconde, qu'après la défaite de ce Prince, la Grèce changeant d'esprit & de goût, ne pensa plus, ne fut pas même en état de penser à de nouveaux établissemens pour son commerce: deux propositions assez simples à la vérité; mais dont la preuve dépend d'un grand nombre de faits jetés comme au hasard, & répandus dans tout ce qui nous reste d'anciens monumens.

Pour abréger ce détail qui deviendroit infini par les discussions qu'il entraîne, je me contenterai dans une première section, de suivre les progrès des colonies Grecques & d'en marquer les bornes, parce qu'elles sont aussi celles du commerce de la Nation, ou du moins les seules qui nous soient aujourd'hui connues. Dans une seconde section, je m'attacherai uniquement à développer les suites fâcheuses de la victoire de Salamine pour le commerce de la Grèce, & tous les obstacles qui s'élevèrent bien-tôt au dedans & au dehors, & s'opposèrent toûjours invinciblement dans la suite à tous les projets de commerce & de nouvelles colonies.

Mais pour éviter, s'il se peut, toute idée confuse dans un sujet déjà de lui-même assez embarrassé, il est à propos de lever d'abord la double équivoque du terme général de colonie. Une peuplade envoyée au loin hors de son pays, soit dans un lieu vacant & inhabité, soit dans un lieu cultivé & déjà peuplé, prend indistinctement le nom de colonie parmi les Anciens & parmi les Modernes: de-là vient une espèce d'équivoque qui confond un premier établissement avec un second, l'origine des villes & leurs révolutions. On sait assez quel embarras causent quelquefois les variations de l'ancienne géographie, lorsqu'elle attribue une même colonie à différens peuples qui certainement n'ont point concouru, qui peut-être même n'ont eu aucune part à son premier établissement. Mais l'erreur qui résulte de cette espèce d'équivoque, n'intéressant que l'histoire des villes, peut être négligée dans l'histoire de leur commerce; ainsi je n'ai pas craint, en écrivant ce Mémoire, de placer quelquefois la même colonie sous différentes métropoles, à l'exemple des anciens géographes.

La seconde espèce d'équivoque est ici plus importante à remarquer. Nous donnons indifféremment en françois le nom de *Colonie* à toutes les peuplades anciennes, soit qu'elles aient eu le commerce pour objet, ou la sûreté d'une place, ou le soulagement de la métropole: la langue latine elle-même, aussi pauvre à cet égard que la nôtre qui s'en est formée,

donne encore le nom de *Colonie* à cette troupe de misérables que Darius mit dans les fers après le sac de Milet, & qu'il transporta dans le fond de l'Arabie *(a)*; quatre espèces de colonies cependant, aussi différentes que leur objet, & qu'on doit toûjours distinguer, si l'on veut bien me suivre en ce Mémoire. Je n'embrasse que les établissemens qui ont eu quelque rapport au commerce, & je me propose de montrer que jusqu'au passage de Xerxès en Europe, ils furent tous renfermés dans les bornes de la Méditerranée & du Pont-Euxin, ce qui est ma première proposition.

Darius fils d'Hystaspe.

Dans la question de savoir si les Grecs ont fait le commerce des îles Britanniques avant l'expédition de Jules César, on doit d'abord écarter, ce me semble, les temps héroïques ou fabuleux : ce n'est pas que les Grecs n'eussent acquis dès-lors quelque connoissance dans la marine ; on convient assez généralement aujourd'hui que le bélier de Phrixus & le pégase de Bellérophon étoient de véritables vaisseaux, qui avoient pris le nom des figures qu'ils portoient à leur proue ou à leur pouppe. Thucydide nous apprend que Minos eut une bonne flotte, qu'il soûmit les Cyclades, & nettoya la mer de corsaires pour assurer les revenus de son nouveau domaine. Enfin les historiens, aussi-bien que les poëtes, ont parlé de la guerre de Troie, des mille vaisseaux de la Grèce, de la dispersion de ses chefs à leur retour, & des villes qu'ils ont fondées sur les côtes de l'Espagne & de l'Italie ; cependant il m'a paru que dans la question dont il s'agit, je ne devois pas remonter jusqu'aux temps héroïques.

En effet, outre que les écrivains Anglois, dont j'attaque le préjugé, n'ont jamais placé si haut le prétendu établissement des Grecs aux îles Britanniques, les colonies de ces temps reculés n'eurent jamais le commerce pour objet ; leur origine

(a) Telle fut l'origine de la ville d'Ampé ou Ampelone, que Pline appelle, *l. VI*, une colonie Milésienne ; & que Tzetzès assure avoir été composée des prisonniers que fit Darius à la prise de Milet. Voici les termes de Tzetzès, *chil. VII, v. 993 & suiv.*

Χρόνοις Δαρείου τοῦ πατρὸς τοῦ Ξέρξου τοῦ μεγάλου,
Οἱ ἔσχατοι Μιλήσιοι ἐστρατεύθησαν ἐν Πέρσαις,
Ἐν Ἄμπῃ δὲ κατῴκησαν πόλει τῇ Ἐρυθραίᾳ.

n'eſt ſouvent appuyée que ſur un léger rapport ou reſſemblance de nom *(b)*: enfin tout ce premier âge de la Grèce eſt, pour ainſi dire, une terre inconnue, dont les poëtes ſe ſont emparés, qu'ils ont remplie de leurs fictions, & que j'ai cru devoir leur abandonner pour me renfermer dans les temps hiſtoriques, qui ſont auſſi le ſeul eſpace où la critique des faits puiſſe marcher avec confiance.

Or quand on lit l'ancienne hiſtoire dans le deſſein de ſuivre les progrès du commerce, on diſtingue aiſément dans la Grèce deux ordres de villes commerçantes: les unes ayant connu de bonne heure le véritable avantage de leur poſition, avoient tourné toutes leurs vûes du côté de la mer, s'étoient rendues habiles dans la marine, équipoient de groſſes flottes, capables de porter au loin & ſans obſtacle leur commerce & leurs colonies; les autres villes, ſituées moins avantageuſement ou moins habiles, ou peut-être moins entreprenantes, cultivoient l'alliance des premières, ou même recherchoient la faveur des étrangers puiſſans ſur la mer ou ſur la terre, & à l'ombre de cette protection faiſoient auſſi quelque commerce & fondoient même quelquefois des colonies. L'hiſtoire donne à ces premiers commerçans le faſtueux titre de maîtres de la mer, & ſe plaît de temps en temps à nous faire connoître les progrès de leur marine; mais à l'égard des ſeconds, elle ſe contente de remarquer, en paſſant, les lieux où ils ont fait quelqu'établiſſement.

Je rangerai dans la première de ces deux claſſes les villes ou républiques de la Grèce qui ont eu l'empire de la mer, & dont Caſtor avoit fait le dénombrement, qu'Euſèbe nous a conſervé dans ſa chronique; je renverrai à la ſeconde toutes

(b) La Géographie ancienne fournit mille preuves de ce que j'avance ici; mais je me contente de ce paſſage de Pline *(Hiſt. Nat. liv.* VI, *édit. du P. Hard.): Minæi* (in Arabiâ) *à rege Cretæ Minoe, ut exiſtimant, originem habentes .... Rhadamæi* (vicini Minæis) *& horum origo Rhadamanthus putatur, frater Minois.* Une opinion auſſi étrange que celle qui ſuppoſe que deux petits rois de Crète ont tranſporté ſucceſſivement des colonies de cette île juſqu'en Arabie, n'a viſiblement d'autre fondement que le rapport ou la reſſemblance de nom.

les autres villes de la Grèce, qui sans avoir jamais eu un commerce fort étendu, ont pourtant mérité, par quelque établissement au dehors, le titre de Métropole; & l'on verra sans peine que toutes les colonies de ces villes ou républiques ont toûjours été renfermées dans les bornes de la Méditerranée & du Pont-Euxin *(c)* jusqu'au passage de Xerxès en Europe.

Mais je dois avertir que quand je parle ici de l'empire de la mer, je ne l'entends pas, au sens de quelques jurisconsultes modernes, qui, pour flatter en ces derniers temps l'ambition ou la vanité de leur nation, n'ont pas craint de choquer les premiers principes du droit des gens, & d'avancer qu'on peut acquerir le domaine de la mer aussi-bien que celui d'un champ, ou de quelque autre partie de la terre; proposition que condamne la raison qui dicte à tous les hommes cette vérité, que le vaisseau qui vogue sur les eaux n'y laisse au navigateur qu'un droit passager, comme l'empreinte du sillon qu'il a tracé. D'ailleurs, puisqu'il s'agit ici d'une expression de l'antiquité, c'est aussi, ce me semble, dans l'antiquité qu'il faut en chercher le véritable sens. Or les anciens Jurisconsultes nous disent tous unanimement que la mer est commune *(d)* à tous les hommes, ainsi que l'air & la lumière, qu'elle ne peut faire partie du domaine des Princes ou des particuliers; & l'histoire ancienne, qui parle si souvent de l'empire de la mer, ne désigne visiblement par cette expression qu'une puissance attachée à la supériorité des forces maritimes *(e)*, puissance

(c) M. Huet, dans son histoire du commerce & de la navigation des Anciens, assure que l'empire de la Mer dont parle l'histoire grecque, ne s'étendoit du sud au nord, que depuis les îles de Crète & de Rhode, jusqu'aux îles Cyanées; & que, du côté de l'occident, il étoit borné à la mer Ionienne: on verra dans ce Mémoire que cet Empire a quelquefois eu une plus grande étendue.

(d) *Et quidem naturali jure communia sunt omnium hæc, aër, aqua profluens, mare, &c.* § 1, Inst. de rerum divis. & acq. ips. dom.

(e) Selden, Vossius & deux ou trois autres écrivains du dernier siècle, prétendent que le mot θαλασσοκρατεῖν dans Thucydide, Diodore de Sicile, Strabon & autres anciens auteurs, doit s'entendre de l'occupation, pour me servir du terme des jurisconsultes Romains, laquelle, par le droit des Gens, donne au premier occupant le droit de propriété sur la chose qui n'a point de

qui n'eut jamais de principe ni d'appui que la violence, empire de fait que les Pirates ont exercé, qu'une bataille gagnée ou perdue donnoit ou faisoit perdre. Alcibiade, rappelé de l'exil, défait dans l'Archipel la flotte combinée des Perses & des Lacédémoniens; il retourne à Athènes, le peuple va à sa rencontre, le reçoit à la descente du vaisseau, & l'histoire ajoûte que tout le peuple alors reconnut hautement qu'Alcibiade lui avoit rendu l'empire de la mer, c'est-à-dire, cette supériorité dans la marine, que la malheureuse expédition de Sicile lui avoit fait perdre. Je trouverois dans l'antiquité mille traits pareils pour appuyer cette explication, qui paroît d'ailleurs si raisonnable; mais il me suffit, dans la nécessité où je suis d'employer les termes dont quelques Jurisconsultes modernes ont abusé, d'avoir éloigné le soupçon de penser comme eux.

Dans le dénombrement des peuples qui ont eu anciennement l'empire de la mer, je ne vois que les Pélasges, les Rhodiens, les Milésiens, les Phocéens, les habitans de l'île de Naxe, les Erétriens & les Eginètes qui appartiennent à cette première partie de mon sujet; les autres peuples que Castor avoit nommés, n'étant point Grecs, ou parce qu'ils se perdent dans les fables des temps héroïques, sont étrangers à ce Mémoire.

Les Pélasges, qu'on peut regarder comme les premiers habitans de la Grèce, portèrent leurs colonies dans les îles de l'Archipel, sur les côtes de l'Asie mineure & de l'Italie,

maître. Mais Hérodote & Plutarque qui ont eu soin de fixer le veritable sens du terme θαλασσοκρατεῖν, l'expliquent par ceux-ci, κρατέειν τῆς θαλάσσης εἶναι, κατέχειν πλοίοισι τὴν θάλασσαν, que je n'ai fait que traduire en françois. M. Bianchini réduit à beaucoup moins cette puissance sur la mer, lorsqu'il dit (*Ist. Univers. cap. 31*), *la potenza maritima descritta da Eusebio nel catalogo sopra accennato, è indicio di tale adunamento di navi e di presidi ne' porti & nella marina di alcuno stato, che niuno de' legni forestieri potesse penetrare per forza, ma fosse astretto à conoscere la Sovrana autorità del Signore diretto, con pattuir seco la facoltà di prattticare per quei contorni; e qualunque volta decadeva uno stato dal diritto di questo Imperio, si diceva perdere la Talassocrasia*, Θαλασσοκρατίαν, *che prima otteneva nel proprio mare.*

& jusque dans le fond de la mer Adriatique. Ce fut apparemment sur cette mer & du fort de Spine, qu'ils exercèrent cette espèce d'empire qui leur mérita la place que l'histoire leur donne, & qu'ils ont conservée plus de quatre-vingts ans entre les maîtres de la mer. Quoi qu'il en soit, on doit convenir que la côte de l'Asie mineure à l'orient & celle de l'Italie à l'occident, furent tout à la fois les bornes de leurs courses, de leur commerce & de leurs colonies.

Environ l'an 960 avant J.C.

L'empire de la mer passa des Pélasges aux Thraces, des Grecs aux étrangers; & ce qu'il y a de remarquable, quelque raison qu'on en puisse alléguer, c'est qu'alors, comme dans la suite, les plus anciennes & les plus puissantes Républiques de la Grèce se mirent peu en peine de le recouvrer, tandis que leurs colonies faisoient de temps en temps, quelquefois avec succès, tous leurs efforts pour reprendre sur l'étranger cette espèce d'empire que leurs pères avoient possédé. Les Rhodiens, colonie Dorienne, chassèrent de la mer les Thraces & leurs vaisseaux, & étendirent fort loin leur commerce & leurs colonies: on trouve celles-ci sur les côtes de la Cilicie, de l'Italie, de la Sicile & de l'Espagne. Strabon attribue aux Rhodiens la fondation de Soli dans la Cilicie, de Parthenope *(f)*, aujourd'hui Naples, sur la côte de la Campanie, de Salapia dans l'Apouille, de Chone dans le voisinage de Sybaris, & enfin de Roses sur la côte orientale de l'Espagne, au pied des Pyrénées, place dont les Marseillois s'emparèrent de si bonne heure, que quelques anciens ont cru que Marseille en étoit la Métropole. Strabon ajoûte qu'on a même prétendu que les Rhodiens, au retour de l'expédition de Troie, avoient jeté les premiers habitans dans les îles Baléares. Cette discussion passe les bornes de ce Mémoire, où je me propose uniquement de marquer le terme le plus reculé où l'on puisse porter les colonies Grecques, en s'attachant au témoignage positif de l'histoire.

Dans le IX.e siècle avant J.C.

(f) Parthenope ayant reçû quelque temps après une nouvelle colonie Grecque, fut appelée Néapolis ou la ville neuve, eu égard à la ville de Cume, autre colonie Grecque, plus ancienne sur cette côte.

Ce que dit le même Strabon de la ville de Rhode, capitale de l'île de ce nom, mérite ici plus d'attention, parce que ce géographe renverse l'ordre que j'ai suivi, qu'Eusèbe & Castor semblent avoir fixé dans le dénombrement des anciens peuples qui ont possédé l'empire de la mer. « La ville de Rhode, dit Strabon, l'emporte de beaucoup sur toutes les villes que je connois, soit par la beauté de son port, de ses rues & de ses murailles, soit en général par tout ce qui peut contribuer à l'embellissement des grandes villes: & je n'en vois aucune que l'on puisse à cet égard, je ne dis pas préférer, mais même comparer à la ville de Rhode: cependant ce que l'on en doit le plus admirer, est sa police, son gouvernement & son application à la marine, qui lui acquit & lui conserva long-temps l'empire de la mer, l'amitié des Romains & celle de tous les Rois alliés des Grecs ou des Romains ». Voilà ce que dit Strabon pour relever la gloire de cette ville. Mon dessein n'est pas d'affoiblir cet éloge; j'y ajoûterai même que pour la connoissance des beaux arts & dans le temps de leur plus grande perfection, la ville de Rhode pouvoit le disputer à tout le reste de la Grèce; que son école d'éloquence fut rivale de celle d'Athènes; que, dans la peinture, Protogène ne le cédoit qu'au seul Apelle; que dans l'art de fondre les métaux, le colosse de Rhode, l'ouvrage d'un Rhodien, fut une des sept merveilles du monde. Je sais encore que cette ville ayant été renversée presque toute entière par un tremblement de terre, les Princes & les Rois ses voisins &, presque tous, ses amis s'efforçèrent à l'envi de signaler en cette occasion leur estime & leur amitié pour les Rhodiens; que par les libéralités de ces Princes, Rhode sortit de ses ruines plus belle & plus puissante qu'elle n'étoit auparavant; & qu'enfin la sagesse de ses loix pour la marine les a fait recevoir de toutes les Nations policées; que dès le temps d'Auguste les Romains les adoptèrent, que Justinien les fit insérer dans le digeste, & que Louis XIV les a tirées de ce recueil pour en faire le fond de l'ordonnance qui règle aujourd'hui notre commerce maritime:

L. XIV, pag. 652.

Charès de Linde dans l'île de Rhode.

cependant je ne puis croire, avec Strabon, que cette ville ait jamais eu l'empire de la mer. Ce géographe nous apprend lui-même que Rhode fut bâtie environ le temps de la guerre du Péloponnèse, sur les desseins & sous la direction de Callicrate célèbre Architecte, qui avoit achevé, sous Périclès, les fortifications du Pirée & la longue muraille * de communication entre ce port & la ville d'Athènes. Or depuis cette époque, ni la ville de Rhode en particulier, ni les Rhodiens en général n'ont été les maîtres de la mer. L'île entière trop foible à la naissance de Rhode pour soûtenir la neutralité dans cette fameuse querelle qui avoit partagé toute la Grèce entre Athènes & Lacédémone, se proposa de suivre toûjours celle de ces deux Républiques qui se rendroit la plus puissante sur la mer; mais la fortune ayant souvent changé pendant la guerre, cette mauvaise politique causa la perte des Rhodiens. Athènes ayant l'avantage, vouloit que le peuple fût le maître par-tout; Lacédémone victorieuse relevoit par-tout la faction des Grands. De-là on vit naître dans Rhode deux partis contraires qui, soûtenus tour à tour d'une grande puissance au dehors, mirent le trouble au dedans; & la jalousie des factions ayant enfin épuisé les forces de Rhode, elle tomba sous le joug de petits Princes ses voisins. Tel fut l'état de cette île depuis la fondation de la ville de Rhode jusqu'au temps d'Alexandre. Ce Prince devenu maître de l'Asie, distingua les Rhodiens entre tous les Grecs, & les combla de ses faveurs. Ils se servirent de cette protection pour réparer leurs pertes & rétablir leur marine. Rhode dans la suite, comme si elle eût condamné la conduite qu'elle avoit tenue pendant les troubles de la Grèce, borna sa politique à se faire rechercher des Etats voisins, à se les attacher tous par l'espérance, à éviter les engagemens solennels avec chacun d'eux en particulier, jusque-là, comme le remarque Polybe, que Rhode favorisa le parti des Romains pendant cent quarante ans, sans avoir conclu aucun traité avec Rome ou ses agens: ainsi Rhode occupée desormais du soin de se conserver, ne pensoit guère à l'empire de la mer, lequel passa d'Alexandre à ses successeurs.

* Elle avoit deux lieues communes de France.

& de ses successeurs aux Romains, où il se fixa pour ne plus rentrer dans la Grèce.

Telles sont les raisons qui me semblent combattre l'opinion de Strabon, & qui m'ont déterminé à suivre Castor & Eusèbe, & à placer, comme eux, au second rang, & plusieurs siècles avant la fondation de Rhode, les habitans de cette île, parmi les peuples de la Grèce qui ont possédé l'empire de la mer; & l'on ne doit pas s'étonner de me voir ainsi abandonner Strabon, savant & judicieux écrivain, pour m'attacher au sentiment de Castor & d'Eusèbe *(g)* simples compilateurs, fort au dessous du mérite de Strabon à tous égards. Celui-ci ne parlant des maîtres de la mer que par occasion, a pû négliger les termes ou l'ordre des temps; mais Castor & Eusèbe ayant entrepris l'histoire de l'empire de la mer, si j'ose ainsi parler, ont dû nécessairement y regarder de plus près l'un & l'autre, & s'asservir à la Chronologie. Je reprends le fil de leur histoire.

Dans le IX.e siecle avant J. C.

Les Rhodiens déchus de leur puissance sur la mer, cet empire passa une seconde fois aux étrangers. Les Phrygiens, les Phéniciens, les Egyptiens & d'autres Nations barbares le possédèrent tour à tour pendant l'espace de cent cinquante ans ou environ, jusqu'à ce qu'enfin il fut rendu à la Grèce par les Milesiens.

Sur la fin du VIII.e siecle avant J. C.

Milet, que Pomponius Méla appelle la première ville de l'Ionie pour les exercices de la paix & de la guerre, fut sans contredit la plus considérable de la Grèce par le nombre

(g) Je ne prononce point sur l'ordre qu'Eusebe a suivi dans le dénombrement qu'il a fait des differens peuples qui ont eu tour à tour l'empire de la mer; nous n'avons point de pieces de comparaison pour juger de cet ordre : cependant on peut dire en general qu'il s'y est comporté avec assez de négligence. Car si, dans ce dénombrement, les deux termes extrêmes, dont le premier est lié au regne de Thésée, & le dernier concourt avec l'expedition de Xerxès, nous donnent, avec assez de précision, la durée totale de cet empire de la mer, il faut avouer que les termes intermédiaires qui marquent la durée de cet empire, à l'égard de chaque peuple en particulier, sont assez négligés; puisque la somme de ces durées particulieres ne s'accorde point avec la durée totale fixée par Eusèbe même en la chronologie : mais il faut peut-être mettre cette négligence sur le compte des Copistes.

de ſes colonies. Pline lui en donne plus de quatre-vingts *(h)*. Il eſt du moins certain que Milet avoit fondé preſque toutes les villes anciennes de la Propontide & du Pont-Euxin. On pourroit même ajoûter que les Miléſiens avoient pénétré juſqu'au Tanaïs, ſur les bords duquel les anciens géographes placent une ville Grecque du nom de ce fleuve, & qui fut vrai-ſemblablement une colonie Miléſienne, dont on retrouve peut-être encore aujourd'hui la trace dans les ruines de Tana ſur les bords du Don, à trois lieues au deſſus de ſon embouchûre dans la mer de Zabache.

Quoiqu'il ſemble d'abord que Milet eût porté tout ſon commerce vers le nord, on trouve pourtant encore ſes colonies vers le midi. Les Miléſiens, maîtres de la mer, ouvrirent le commerce de l'Egypte *(i)* aux Grecs, les armes à la main; & remontant le Nil aſſez haut, ils fondèrent la ville de Naucratis ſur ſes bords, & la ville d'Abyde encore plus avant dans les terres; & par-là ils s'établirent dans le ſein même de la baſſe Egypte, juſque-là fermée aux étrangers.

Les Miléſiens, pour le remarquer en paſſant, étoient nés pour le commerce, & leurs colonies, conſervant le même goût, devinrent elles-mêmes dans la ſuite de puiſſantes métropoles. Sinope, par exemple, qui ne fut d'abord qu'une peuplade de Miléſiens, s'accrut tellement par le commerce, qu'elle fonda de grandes villes, & en particulier celle de Trébizonde *(k)*, ſi célèbre dans l'hiſtoire, & qui devint enfin la capitale d'un Empire, ou du moins d'un Etat conſidérable au commencement du XIII.ᵉ ſiècle. Mais ſi les Miléſiens étoient nés commerçans, ils en avoient auſſi les défauts: peu ſenſibles à l'intérêt commun de la Grèce, que l'intérêt

(h) Super octoginta urbium per cuncta maria genitrix. Plin. Hiſt. Nat. lib. V, pag. 278, edit. Hard.

On lit en pluſieurs manuſcrits XC; Sénèque au contraire ne lui en donne que LXXV. *Lib. de Conſol. ad Helviam, cap. 6.*

(i) Suivant Strabon & Etienne de Byzance, Hérodote, qu'a ſuivi M. Huet, paroît d'un ſentiment contraire; mais Hérodote parle d'un fait poſtérieur à la fondation de Naucratis.

(k) Voyez la deſcription de cette ville dans Zoſime.

particulier leur fit lâchement abandonner en plusieurs rencontres, ils ne furent presque jamais occupés que du soin d'augmenter leurs richesses, & perdirent bien-tôt l'empire de la mer que les Cariens leur enlevèrent. Ceux-ci le possédèrent long-temps; mais enfin il leur échappa pour rentrer dans la Grèce, & s'y fixer jusqu'à l'expédition de Xerxès.

Les Lesbiens, qui parvinrent à cet empire environ l'an 660 avant J. C *(l)*, ne firent jamais un commerce fort étendu; au moins ne trouve-t-on leurs colonies que sur les côtes de l'Hellespont, où véritablement elles étoient en grand nombre, & sur la côte méridionale de la Thrace. Les Mityléniens y avoient fondé, ou seulement repeuplé la petite ville d'Ænos *(m)* dans le voisinage de Maronée.

Environ l'an 600 avant J. C.

Mais les Phocéens, qui succédèrent aux Lesbiens, découvrirent aux Grecs des mers qui leur étoient inconnues, du moins c'est ainsi qu'en parle Hérodote. « Les Phocéens, dit-il, » sont les premiers entre les Grecs qui aient entrepris des voyages » de long cours: ils nous ont fait connoître la mer Adriatique, » la Tyrrhénie & l'Espagne; ils ont pénétré jusqu'à la ville de » Tartessus *(n)*, & mérité l'amitié d'Arganthonius, roi des Tartessiens. » Voilà ce que dit Hérodote, & il est d'ailleurs certain que les Phocéens étendirent leur commerce jusque sur les côtes de l'Italie, où ils fondèrent Vélie & Lagaria; sur la côte méridionale des Gaules, où ils bâtirent Marseille, si célèbre elle-même par son commerce & ses colonies; sur la côte d'Espagne, où ils jettèrent les fondemens d'*Artemisium* ou *Dianium*, aujourd'hui *Denia* dans le royaume de Valence. J'avoue cependant que l'origine de cette dernière ville est contestée, & que quelques écrivains en ont donné l'honneur aux Marseillois; mais tous les auteurs anciens conviennent que les Phocéens firent encore le commerce du Pont-Euxin,

(l) Voyez la chronique d'Eusèbe sur l'an 1341 depuis la naissance d'Abraham.

(m) Hérodote se contente de dire qu'Ænos étoit une ville Éolienne; & quelques anciens Géographes attribuent la fondation d'Ænos aux Cuméens d'Asie.

(n) Mais on ne voit pas qu'ils aient fait aucun établissement sur cette côte de l'Espagne.

& qu'ils

& qu'ils fondèrent Lampſaque ſur la route de cette mer, & Amiſus ſur ſes côtes.

Les autres peuples que Caſtor place enſuite dans ſa chronique, ſont plus connus aujourd'hui par le rang qu'il leur a donné entre les maîtres de la mer & par toute autre marque, que par leur commerce & leurs colonies. On ne trouve, par exemple, aucune trace de celles des Naxiens, quoiqu'on ſache d'ailleurs qu'ils ont été très-puiſſans ſur la mer; il faut cependant excepter de cette remarque générale les Erétriens, & ſur-tout les Eginètes qui terminent la chronique de Caſtor, & qui poſſédoient l'empire de la mer lorſque Xerxès paſſa en Europe. Strabon nous apprend que les villes d'Erétrie & de Chalcis d'Eubée avoient établi des colonies dans la Macédoine, qu'Erétrie en particulier avoit fondé les villes Grecques de la preſqu'île de Pallène & des environs du mont Athos; & à l'égard des Eginètes, on ſait que le commerce ſeul les avoit élevés à ce haut degré de puiſſance. Comme le ſol de l'île d'Egine étoit pierreux, & par conſéquent peu propre au labourage *(o)*, les Eginètes cherchèrent dans leur induſtrie les moyens de ſubſiſter. La mercerie *(p)*, les manufactures, la fabrique d'une monnoie d'argent *(q)*, juſque-là

(o) Ἐμπόριον γὰρ γενέσθαι, διὰ τὴν λυπρότητα τῆς χώρας, τῶν ἀνθρώπων θαλαττουργούντων ἐμπορικῶς. *Strab. lib. VIII, pag. 376.*

(p) Ῥῶπον Αἰγιναῖον. *Ibid.*

(q) Ἔφορος δ' ἐν Αἰγίνῃ ἄργυρον πρῶτον κοπῆναί φησιν ὑπὸ Φείδωνος. *Strab. l. VIII, p. 376.* La véritable époque de l'origine de l'art monétaire, paroît être encore aujourd'hui très-incertaine. Suivant la chronique de Paros, Phéidon, premier magiſtrat de la ville d'Argos, fit faire à Egine des monnoies d'argent l'an 894 avant J. C : ἀφ' οὗ Φείδων ὁ Ἀργεῖος ἐδημοσίευσεν ἐν Ἄργει, καὶ νόμισμα ἀργυροῦν ἐν Αἰγίνῃ ἐποίησεν, *&c. voy. la chronique.* Ephore, au rapport de Strabon, *lib. VIII, pag. 376*, diſoit nettement que les premières monnoies d'argent avoient été frappées en l'île d'Egine par Phéidon : Ἔφορος δ' ἐν Αἰγίνῃ ἄργυρον πρῶτον κοπῆναί φησιν ὑπὸ Φείδωνος. Ce ſentiment d'Ephore paroît appuyé par le témoignage de Pline, *lib. XXXIII, cap. 1*, & par le juriſconſulte Paul, *l. 1, ff. de contrah. empt.* qui aſſurent l'un & l'autre, qu'au temps de la guerre de Troie tout le commerce ſe faiſoit par échange : de-là il ſemble naturel de conclurre que Phéidon avoit inventé l'art de frapper des monnoies d'argent.

Mais Pollux a remarqué qu'on plaçoit anciennement au rang des inventeurs de l'art monétaire, non ſeulement Erichthonius qui vivoit 700 ans avant Phéidon, mais encore Démodice fille d'Agamemnon

inconnue dans la Grèce, firent d'abord tout leur commerce: mais leurs richesses s'étant accrûes insensiblement, ils étendirent leur commerce, & s'élevant par degré ils équipèrent des vaisseaux, assemblèrent des flottes, & devinrent enfin les maîtres de la mer. Strabon assure qu'après les Athéniens, les

roi de Cume, & femme de Midas roi de Phrygie. Selon Hérodote l'invention des monnoies étoit dûe aux Lydiens: πρῶτοι ἀνθρώπων, τῶν ἡμεῖς ἴδμεν, νόμισμα χρυσοῦ καὶ ἀργυροῦ κοψάμενοι ἐχρήσαντο. Xénophane dit la même chose dans Pollux, *l. IX, cap. 6*. Aglosthène en faisoit honneur aux Naxiens. Plutarque assure en termes exprès, que Thésée, longtemps avant Phéidon, fit frapper des monnoies à Athènes avec le type d'un bœuf: ἔκοψε δὲ καὶ νόμισμα, βοῦν ἐγχαράξας. Elles en avoient le type & le nom suivant Pollux *(ibid.)* & valoient deux dragmes. Les plus anciens scholiastes d'Homère & de Virgile disent la même chose que Plutarque & Pollux. Il y a plus, on conserve encore aujourd'hui dans les cabinets des curieux, des monnoies de Jérusalem avec les caractères samaritains, qui prouvent, au jugement de quelques Antiquaires, que ces monnoies sont antérieures à la captivité, & peut-être même au schisme des dix Tribus; puisque nous trouvons dans l'Ecriture, dès le temps des Patriarches, l'usage des monnoies établi en Syrie & en Egypte. Ainsi ce n'est plus à Phéidon, ni aux Eginètes, ni peut-être même à la Grèce en général, qu'on doit attribuer l'invention des monnoies; je dis, même des monnoies d'argent.

Dans cette contrariété de monumens assez précis, & certes tous respectables par leur antiquité, je ne vois que deux partis à prendre; le premier seroit de s'arrêter à l'opinion d'Otto Sperlingius qui distingue deux sortes de monnoies qui ont eu cours successivement parmi les Anciens: l'une informe & grossière, coupée par petites pièces ou lames d'argent, d'or ou d'autre métal, sans type, sans légende, ni marque publique, tiroit toute sa valeur de la matière & du poids. Telles étoient, selon Sperlingius, les monnoies anciennes dont parle l'Ecriture, & qui avoient cours en Asie & en Egypte dès le temps d'Abraham; telles étoient encore, au temps de Jules César, les monnoies de la grande Bretagne: l'autre sorte de monnoies anciennes & qui fut substituée à la première, étoit frappée & portoit l'empreinte du coin, comme nous parlons aujourd'hui, c'est-à-dire, que ces monnoies avoient un type, soit une figure, soit une inscription ou quelqu'autre marque de l'autorité publique. Sperlingius prétend qu'on ne vit point cette seconde sorte de monnoies dans la Grèce avant Phéidon, dans la Lydie avant Crésus, dans la Perse avant le premier Darius; ni enfin dans l'Italie & dans Rome avant Servius Tullius.

Mais en reconnoissant la nécessité d'admettre ici la distinction proposée par Sperlingius, j'avoue en même temps que je ne puis approuver l'usage qu'il en a fait; car, pour me borner aux seuls témoignages des écrivains Grecs, pourquoi appliquer celui d'Hérodote & de Plutarque aux anciennes monnoies de la première espèce, & réserver pour la seconde le passage de la chronique de Paros & ceux de Strabon, puisque

Eginètes eurent la meilleure part à la victoire de Salamine; ainsi, quoique l'histoire ne parle de leurs colonies qu'une fois en passant, & peut-être dans le dessein de fixer les bornes de leur commerce dans l'île de Crète à l'orient, & dans l'Ombrie à l'occident, on ne doit pas en conclurre que ce

l'expression κάλλιον νόμισμα, est la même dans Hérodote, dans Plutarque & dans Strabon; & que celle de la chronique est si générale, qu'on lui fera dire tout ce qu'on voudra, sans qu'on en puisse rien conclurre dans la question dont il s'agit! Mais pour mettre ici dans tout son jour la fausse application que Sperlingius a faite d'un principe très-véritable, il suffira de rapporter l'explication qu'il a donnée aux passages de Plutarque & de Pollux, pour plier l'un & l'autre à son sentiment: je commence par le passage de Pollux. Φείδων πρῶτος ὁ Ἀργεῖος ἔγραψε νόμισμα, &c. *pulchrè dixit* ἔγραψε νόμισμα, ajoûte Sperlingius, *inscripsit nummos primus, cum antea usi essent rudibus & non inscriptis.* Je suis étonné qu'un homme aussi habile dans la science des Médailles, ne se soit pas aperçû que le terme ἔγραψε νόμισμα, ou comme celui de *scripsit nummos*, étoient également inconnus l'un & l'autre dans le langage des anciens monétaires; & qu'en particulier le terme ἔγραψε, qui se lit dans toutes les éditions de Pollux, n'est qu'une altération légère & sensible du mot ἔκοψε, aussi familier aux anciens monétaires Grecs, que celui de *ferire* ou *percutere* l'étoit aux anciens monétaires Latins. J'avoue qu'on lit ἔγραψε dans un manuscrit de Pollux de la bibliothèque du Roi, le seul des sept que j'ai consultés, où se trouve le passage en question. Mais Jungerman, dans une note de la dernière édition de Pollux, nous avertit qu'il lisoit bien nettement ἔκοψε dans le manuscrit qu'il avoit sous les yeux: ainsi l'ἔγραψε des éditeurs sera, si l'on veut, une leçon ancienne; mais enfin une leçon vicieuse. Voyons maintenant le passage de Plutarque: ἔκοψε δὲ καὶ νόμισμα, dit cet auteur dans la vie de Thésée, βοῦν ἐγχαράξας, ἢ διὰ τὸν Μαραθώνιον ταῦρον, ἢ διὰ τὸν Μίνω στρατηγὸν, ἢ πρὸς γεωργίαν τοὺς πολίτας παρακαλῶν. Ce que Pollux explique ainsi: τὸ δὲ παλαιὸν τοῦτ' ἦν Ἀθηναίοις νόμισμα, καὶ ἐκαλεῖτο βοῦς, ὅτι βοῦν εἶχεν ἐντετυπωμένον. Je ne sai si l'on pouvoit désigner avec plus de précision les monnoies de la seconde espèce, avec un type ou l'empreinte d'une figure: mais Sperlingius l'entend bien autrement; voici ses termes: *Fallit & fallitur bonus ille Philosophus.... hæc verba Pollucis & Plutarchi conjuncta de hoc nummo* βοῦς *dicto, arguunt utrumque fovisse eum errorem* (scilicet) *hos nummos non solùm nummos fuisse, quod concedimus, sed etiam bove signatos, atque inde nomen hæsisse, quod non video sequi; sed* βοῦν *dictum numisma illud argenteum, quod tantum argenti continebat quo bos emi posset:* explication forcée & qui se trouve formellement démentie par le scholiaste d'Aristophane, dans une de ses notes sur la comédie des oiseaux, où il assure que le bœuf étoit représenté sur le didrachme, monnoie de Thésée, comme le hibou & la tête de Minerve le furent dans la suite sur le tétradrachme: ἦν γὰρ γλαὺξ ἐπίσημον (τοῦ τετραδράχμου) καὶ πρόσωπον Ἀθηνᾶς, τοῦ προτέρου διδράχμου, ὄντων ἐπίσημον τι βοῦν ἐχόντων. Or nous avons encore un grand nombre,

commerce fût peu de chose: car outre qu'il fut a cause & le nerf de la grande puissance des Eginètes sur la mer, comme nous venons de le dire, l'histoire même remarque qu'un simple habitant de l'île d'Egine étoit devenu, par le commerce & dans un seul voyage, le plus riche particulier

de ces tétradrachmes, & par-là nous sommes en état de juger de la forme du didrachme, monnoie de Thésée, & de l'explication de Sperlingius.

L'autre parti que je propose, est de distinguer deux sortes de monnoies, même parmi les anciennes qui ont eu un type. La première & la plus ancienne, plustôt moulée que frappée, peut être comparée à ces monnoies Romaines que l'on voit encore aujourd'hui dans le cabinet du Roi, avec la figure d'un de ces animaux compris sous l'espèce appelée en latin *pecus,* d'où vint apparemment le mot *pecunia.* Telles étoient, à peu de chose près, les monnoies que Thésée fit frapper à Athènes. La seconde sorte de monnoie étoit frappée & d'une forme plus élégante, approchant de celle des belles monnoies Grecques & Romaines par le volume & le contour de la pièce, & non par la beauté du coin; ce qu'on ne doit pas présumer de ces temps reculés: & c'est peut-être de cette dernière sorte de monnoie que parlent Strabon & Pollux, & dont ils attribuent l'invention à Phéidon; car, pour le remarquer en passant, ils sont les seuls qui lui fassent cet honneur, le terme vague dont se sert la chronique, & les passages des autres auteurs, ne disant rien de positif à cet égard.

Au reste je ne prétends pas décider la question, & même dans la crainte de m'y engager, & pour ne pas faire entrer une Dissertation incidente dans la Dissertation principale, je me suis contenté d'insérer en ce troisième Mémoire que l'an 894 avant J. C, on vit paroître dans la Grèce une nouvelle sorte de monnoie d'argent, fort estimée, fort recherchée, & qui fut d'un grand profit pour l'île d'Egine, où Phéidon en avoit établi la première fabrique.

A la lecture de cette remarque & à l'endroit où je dis que, suivant Hérodote & Xénophane, l'invention de la monnoie étoit dûe aux Lydiens, on m'a objecté que je faisois un écrivain Grec de ce même Xénophane qui, au jugement de M. Spanheim, étoit Lydien & l'inventeur de l'art monétaire parmi les Lydiens. Voici les termes de ce savant Antiquaire *(de præst. & usu numismatum, tom. I, pag. 9). Neque de primæva signati æris, argenti, aurive vetustate nobis hic sermo, ac proinde an .... primum ejus inventum tribui apud Græcos debeat .... Itono, &c. an Lydis ac inter eos Xenophani.* Je l'avoue, je rougis d'abord de la méprise, & je la crus toute entière de mon côté. Le nom Ξενοφάνης purement grec, assez commun dans la Grèce, fort connu par quelques Poëtes, Philosophes & autres écrivains Grecs qui l'ont porté ; tout cela ne put me rassurer: je condamnois même déjà ces réflexions générales, comme des notions vagues qui entraînent dans la chaleur de la composition lorsque l'esprit fortement attaché à son objet principal, n'est point assez en garde dans les détails contre les surprises du préjugé. Cependant je ne pouvois me dissimuler à moi-même que tout ce que j'ai avancé dans ce

de la Grèce *(r)*, pour les temps que nous avons compris dans la première partie de ce Mémoire.

Je ne dois pas dissimuler qu'Hérodote semble renverser d'un seul trait tout ce que je m'efforce ici d'établir en faveur du commerce des Eginètes. Cet historien raconte que Pausanias, *Liv. IX.*

Mémoire & dans les notes, je l'avois puisé dans les sources, en consultant même les manuscrits au besoin. C'est pourquoi ayant recherché depuis avec soin sur quel fondement j'avois pû citer Xénophane comme un écrivain Grec qui auroit parlé de l'invention des monnoies parmi les Lydiens, je me suis souvenu d'avoir lû dans Pollux, ces termes exprès, τάχα δ' ἂν τις φιλότιμον εἶναι νομίζοι καὶ τὸ ἐπὶ τῷ νομίσματι λόγον ἐπιζητεῖν, εἴτε Φείδων πρῶτος ὁ Ἀργεῖος ἔκοψε νόμισμα, εἴτε Δημοδίκη (*Heracl. Pont.* Ἑρμοδίκη) ἡ Κυμαία συνοικήσασα Μίδᾳ τῷ Φρυγὶ, παῖς δ' ἦν Ἀγαμέμνονος Κυμαίων βασιλέως, εἴτε Ἀθηναίοις Ἐριχθόνιος καὶ Λύκος, εἴτε Λυδοὶ καθά φησι Ξενοφάνης. Ce que je traduis ainsi en françois : » Ce » seroit peut-être une curiosité louable que de rechercher l'origine de » l'art monétaire ; si Phéidon est le » premier qui ait fait frapper des » monnoies, ou si cette gloire est » dûe à Démodice fille d'Agamemnon roi de Cume, & femme de » Midas roi de Phrygie ; ou enfin » si cette invention doit être attribuée à Erichthonius & à Lycus » dans Athènes, ou aux Lydiens, » comme l'assure Xénophane ». Il est vrai que je donne ici le texte de Pollux avec les corrections qu'on y a faites ; mais outre qu'elles sont toutes autorisées par les manuscrits, aucun de ces changemens n'intéresse le passage en question, puisque les éditions, comme les manuscrits, portent également & sans variation, εἴτε Λυδοὶ καθά φησι Ξενοφάνης, & que je n'ai besoin que de ces deux ou trois mots pour la preuve de ma proposition. Il y a plus, Hérodote & Pollux sont les seuls anciens auteurs qui parlent de l'art monétaire comme d'une découverte des Lydiens ; mais leur récit est différent. Hérodote assure le fait & ne cite aucun garant. Pollux rapporte le même fait sur la foi de Xénophane, nom purement grec qui ne peut être appliqué à un Lydien sans un témoignage positif de l'antiquité. Or quelques recherches que j'aie pû faire, je ne trouve parmi les Anciens, ni même parmi les Modernes, excepté M. Spanheim & ceux qui l'ont copié, aucun écrivain bon ou mauvais, qui ait parlé d'un Xénophane Lydien, ou même d'un Xénophane inventeur de la monnoie en Lydie. Voilà ce qui m'a fait dire & ce qui me fait répéter ici que, suivant Hérodote & Xénophane, l'invention de l'art monétaire étoit dûe aux Lydiens en général, & non à un Lydien en particulier nommé *Xénophane*. Au reste, si la présomption agit encore en faveur de M. Spanheim, ou plustôt en faveur de son nom, car il ne cite aucun garant de son opinion ; on ne pourra du moins m'accuser de négligence, ou d'avoir donné imprudemment dans une bévûe ridicule.

(r) Hérodote parlant des grandes richesses que Coléus de Samos rapporta de Tartessus, ajoûte : οἱ ἀπονοστήσαντες οὗτοι ὀπίσω, μέγιστα δὴ Ἑλλήνων πάντων, τῶν ἡμεῖς ἀτρεκείην ἴδμεν, ἐκ φορτίων ἐκέρδησαν, μετά γε Σώστρατον τὸν Λαοδάμαντος, Αἰγινήτην. τούτῳ γὰρ οὐκ οἷά τε ἐστὶ ἐρίσαι ἄλλον.

après sa victoire, fit défendre dans toute l'armée de toucher au butin, qu'il ordonna aux Hilotes de le ramasser, & que ceux-ci, au nombre de trente-cinq mille, rassemblèrent tout ce qui se trouva de plus précieux dans le camp des Perses & sur le champ de bataille, qu'ils dérobèrent les bracelets, les colliers & les autres bijoux d'or qui se purent aisément cacher, & qu'ils les vendirent aux Eginètes pour du cuivre: voilà, continue Hérodote, l'origine & la première cause des grandes richesses de l'île d'Egine.

Mais outre que ces dernières paroles, prises à la lettre, seroient démenties par tout ce que nous lisons dans l'histoire sur le commerce, les richesses & la grande puissance des Eginètes, dans les temps antérieurs à la bataille de Platée, de laquelle Hérodote parle en cet endroit, il est visible que l'historien n'a eu en vûe que le temps où il vivoit, bien éloigné de celui dont il s'agit, & même postérieur au passage de Xerxès en Europe.

C'est à cette dernière époque que finit le dénombrement de Castor dans la chronique d'Eusèbe: mais parce qu'il y a visiblement quelques lacunes dans la chronique à cet égard, & que d'un côté Thucydide place les Corinthiens entre les maîtres de la mer, que de l'autre Hérodote assure que Polycrate, tyran de Samos, affecta cet empire; que d'ailleurs Selden prétend que si la chronique de Castor fût parvenue jusqu'à nous, on y verroit aussi les Lacédémoniens & les Athéniens; & qu'enfin les Corinthiens sur-tout doivent être placés dans cette première classe des commerçans de la Grèce; voyons seulement jusqu'où ces différens peuples ont porté leur commerce & leurs colonies: car de chercher à remplir en ce Mémoire les lacunes de la chronique d'Eusèbe, ou de remuer ici toute l'ancienne chronologie pour déterminer le temps précis où les Corinthiens en particulier, & en général tous les autres peuples dont j'ai parlé, ont eu chacun à leur tour l'empire de la mer, & combien de temps ils l'ont possédé, ce seroit un travail déplacé; on doit se souvenir que je ne fais pas une histoire, je cherche une preuve qui dépend

d'un grand nombre de faits que je rappelle au besoin, & que je puis arranger comme il me semble à propos: & si j'ai suivi la chronique d'Eusèbe dans le dénombrement de ces peuples, si j'ai rapproché toutes les colonies des temps où il nous dit que leurs métropoles ont eu l'empire de la mer, ce n'est pas que l'ordre d'Eusèbe m'ait paru le meilleur, ou que j'aie prétendu fixer l'époque de ces différens établissemens; j'ai voulu seulement en cela éviter la confusion qui se glisse insensiblement dans les longs détails. Je reviens aux Corinthiens.

Corinthe située dans l'Isthme qui lie ensemble toutes les parties du continent de la Grèce, & qui sépare ses deux mers, connut de bonne heure tout l'avantage de sa position, s'appliqua à la marine & la perfectionna. C'est, dit-on, en cette ville que furent inventées deux nouvelles espèces de bâtimens fort connus dans l'histoire ancienne, je parle des vaisseaux longs & des galères à trois rangs de rames. Si l'on doit juger de la marine d'une métropole par celle de ses colonies, Corinthe l'emporte à cet égard sur toutes les villes dont j'ai parlé jusqu'ici. Lorsque Xerxès arma contre la Grèce, & dans le plus grand danger qu'une nation toute entière puisse jamais courir, Syracuse, colonie de Corinthe, équipa seule en cette occasion, une flotte presque aussi nombreuse que celle que toute la Grèce avoit pû assembler. Cependant le commerce des Corinthiens ne fut jamais fort étendu par mer, du moins à en juger par la position de leurs colonies, je parle de celles que nous connoissons encore aujourd'hui, & qui se trouvent bornées au septentrion par la côte de l'Illyrie où ils avoient Apollonia; à l'occident, par la côte orientale de la Sicile où ils avoient Syracuse; à l'orient, par la côte occidentale de la presqu'île de Pallène où ils avoient Potidée. Je passe sous silence les autres colonies de Corinthe, parce qu'étant presque toutes dans le voisinage de la métropole, je crois ce détail étranger à la preuve de ma première proposition.

A l'égard de Polycrate, tyran de Samos, outre que je ne vois pas bien nettement la pensée d'Hérodote, lorsqu'il assure

Liv. III, chap. 122.

qu'après Minos, Polycrate *(s)* aspira, le premier des Grecs, à l'empire de la mer, nous ne connoissons aujourd'hui ni le commerce de Samos, ni ses colonies, à la réserve peut-être de celle qui s'établit à Pouzzoles, & de ces différentes troupes de Samiens qui se bannirent volontairement de leur patrie pour chercher en Crète *(t)*, en Sicile *(u)* ou dans la haute Égypte *(x)*, un asyle contre la tyrannie.

Mais l'opinion de Selden mérite qu'on s'y arrête un peu davantage. Ce Critique a avancé que Castor avoit continué sa chronique jusqu'au règne d'Auguste sous lequel il a vécu; & que si elle fût parvenue jusqu'à nous, on y verroit aussi les Athéniens & les Lacédémoniens posséder tour à tour l'empire de la mer.

Quoique ce sentiment me semble peu réfléchi par rapport à l'étendue que donne ici Selden à la chronique, puisqu'Eusèbe qui l'avoit entière & sous les yeux, & qui laisse entrevoir un dessein marqué d'en parer son ouvrage, n'a porté le dénombrement des maîtres de la mer, que jusqu'à l'expédition de Xerxès; toutefois je reconnois volontiers, avec Selden, que les Lacédémoniens & les Athéniens ont mérité, dans les temps postérieurs, d'avoir place en cette chronique. Lorsque la Grèce se vit menacée par les armes de Xerxès, elle rassembla toutes ses forces maritimes, & en déféra le commandement aux Lacédémoniens: & l'on peut dire en quelque sorte, qu'ils eurent alors l'empire de la mer; quoiqu'à y regarder de plus près, ce fut plustôt-là une commission ou une puissance précaire, que cette espèce d'empire dont nous parlons, & que les Lacédémoniens n'ont possédé véritablement qu'après la victoire d'Aiguepotames & la prise d'Athènes qui en fut la suite:

(s) Strabon, *lib. XIV, pag. 945*, assure que Polycrate posséda en effet cet Empire: ἦν δ' ὁμοῦ καὶ τύχῃ καὶ δυνάμει λαμπρὸς, ὥστε καὶ θαλαττοκρατῆσαι.

(t) Ἐπικαλεσαμένων (Λακεδαιμονίους) τῶν μετὰ ταῦτα Κυδωνίην τὴν ἐν Κρήτῃ κτισάντων Σαμίων. *Herod. lib. III, cap. 44.*

(u) Ὁ δὲ Κάδμος οὗτος ..... οἴχετο ἐς Σικελίην, ἔνθα μετὰ Σαμίων ἔσχε τε καὶ κατοίκησε πόλιν Ζάγκλην τὴν ἐς Μεσσήνην μεταβαλοῦσαν τοὔνομα. *Herodot. lib. VII, cap. 164.*

(x) Ἀπικόμενοι μὲν φανεροί εἰσι ἐς Ὄασιν πόλιν, τὴν ἔχουσι μὲν Σάμιοι τῆς Αἰσχριωνίης φυλῆς λεγόμενοι εἶναι. *Herod. lib. III, cap. 26.*

évènement

évènement postérieur de près de quatre-vingts ans au passage de Xerxès en Europe.

Mais si Lacédémone eut alors l'empire de la mer, toutes ses colonies sont antérieures à cette époque: la côte de Pamphylie à l'orient, celle de l'Italie à l'occident, en furent les bornes; & ce qu'il est important de remarquer, le commerce n'en fut jamais le motif *(y)*; Lacédémone ne se proposa jamais dans ces peuplades, que de prévenir l'extrême misère de ses habitans, effet naturel du partage qu'avoit fait Lycurgue *(z)*, ou de se débarrasser d'une multitude peu affectionnée, & qui donnoit de l'inquiétude. C'est dans la première vûe que furent fondées les colonies de Crète & de Carie; mais pour se défaire de toute cette jeunesse que la première guerre de Messène avoit vû naître, & qui étoit tout à la fois la honte & la terreur de Sparte, on l'envoya sur les côtes d'Italie où elle fonda Tarente, & s'empara bien-tôt après de la ville de Brindes.

(y) Depuis le retour des Héraclides, Lacédémone avoit toûjours eu les armes à la main, dans le dessein d'asservir le Péloponnèse, & de commander au reste de la Grèce. La réforme de Lycurgue affermit les Lacédémoniens dans ce projet ambitieux & dans le mépris qu'ils avoient toûjours eu pour l'agriculture, pour les arts & les sciences; & pour le commerce en particulier, il fut défendu par une loi expresse de ce Législateur, & il devenoit impraticable par la nouvelle constitution de l'État. *Voy. Isoc. in Panath. Plut. in Lycurgo.*

(z) Lycurgue ayant divisé toutes les terres de la Laconie en trente-neuf mille portions égales, il répartit entre les habitans de Sparte, les neuf mille portions qui se trouvoient dans le voisinage de cette ville. *Διένειμε τὴν μὲν ἄλλην τοῖς περιοίκοις Λακωνικὴν, τρισμυρίους κλήρους, τὴν δὲ εἰς τὸ ἄστυ τὴν Σπάρτην συντελοῦσαν, ἐννακισχιλίους· τοσοῦτοι γὰρ ἐγένοντο κλῆροι Σπαρτιατῶν. Plut. in Lycurg.* Le Législateur défendit en même temps aux pères de famille d'augmenter, de diminuer ou de vendre les terres qu'il avoit assignées à chacun d'eux pour l'entretien de leur famille; ainsi chaque portion étant assez modique dans son origine, & les moyens de l'augmenter & d'acquérir étant interdits, lorsqu'une famille devenoit nombreuse, elle tomboit dans la pauvreté. Ajoûtez à cela que chacune de ces portions diminuoit nécessairement avec le temps, s'il est vrai, comme quelques Anciens l'ont prétendu, que les affranchis & même les étrangers qui vouloient s'établir à Sparte & vivre sous sa discipline, étoient admis au partage des terres: *ἔνιοι δὲ ἔφασαν ὅτι καὶ τῶν ξένων ὃς ἂν ὑπομείνῃ ταύτην τὴν ἄσκησιν τῆς πολιτείας, κατὰ τὸ βούλημα τοῦ Λυκούργου μετεῖχε τῆς ἀρχῆθεν διατεταγμένης μοίρας. Plut. ibid.*

Les Athéniens semblent d'abord venir ici plus naturellement; car outre qu'ils succédèrent aux Lacédémoniens dans le commandement de toutes les forces maritimes de la Grèce, & que dans la suite, en différens temps, ils ont été véritablement les maîtres de la mer *(a)*, on trouve de très-bonne heure les colonies Athéniennes dans la plusspart des îles de l'Archipel, dans la Thrace, sur la côte occidentale de l'Asie mineure, dans l'île de Chypre, en Sicile & en Italie *(b)*. Toutefois je ne crains point d'avancer que les Athéniens n'ont point eu l'empire de la mer avant le passage de Xerxès en Europe.

En effet, quand je considère que la ville d'Athènes située dans les terres à deux lieues de la mer *(c)*, n'avoit alors qu'un assez mauvais port & très-petit; qu'elle donnoit toute son attention aux armées de terre; qu'avant la guerre avec les Eginètes elle n'eut point en mer de flotte considérable; que pour le secours promis à Aristagore, elle eut peine à rassembler vingt vaisseaux; qu'elle en emprunta de ses voisins pour le transport de ses colonies; que la comédie ancienne blâme Thémistocle d'avoir ôté la lance & le bouclier aux Athéniens, pour leur mettre en main la rame ou l'aviron; que ce grand homme forma leur marine; que cent ans après Thémistocle, Isocrate reproche aux Athéniens l'ambition de dominer sur la mer comme une passion nouvelle & la cause de tous les maux de la Grèce; qu'enfin, dans les temps antérieurs à la guerre des Perses, les Barbares, les Rhodiens, les villes d'Eolie & d'Ionie, les Eginètes mêmes, voisins & ennemis des Athéniens, ont eu successivement & tour à tour de très-grosses flottes, je ne puis croire qu'Athènes fût alors

(a) Pausanias, *in Att.* remarque que Philippe de Macédoine enleva aux Athéniens l'empire de la mer pendant la paix qui suivit la bataille de Chéronée.

(b) Meursius compte jusqu'à quarante colonies Athéniennes; mais outre qu'il n'a en vûe que de grossir le nombre de ces colonies en rassemblant indifféremment tout ce qui a porté le nom de colonies Athéniennes dans l'antiquité, il ne distingue ni le temps ni l'objet de leur fondation.

(c) Quelques auteurs ne comptent que trente-cinq stades; d'autres en donnent quarante à cette distance.

en état de donner la loi sur la mer par la supériorité de ses forces maritimes : je suis même persuadé, malgré le préjugé commun, que cette ville n'a fait aucun commerce, ni par terre, ni par mer, pendant tout l'intervalle de temps qui s'est écoulé depuis sa fondation jusqu'à l'arrivée des Perses dans la Grèce. L'Attique, pays maigre & montueux, d'une terre légère & de peu de rapport, n'avoit alors que ses oliviers, ses laines, du sel, du miel & quelques mines d'argent peut-être assez riches, mais certes si mal exploitées dans ces premiers temps, que sous le règne d'Auguste & cinq cens ans après la défaite des Perses, on travailloit encore les scories de ces mines avec quelque profit. Les habitans de l'Attique *(d)* portés à la douceur *(e)*, à la joie, aux plaisirs de l'esprit, peu touchés des richesses, mais passionnés pour la justice & pour la gloire, donnoient alors tous leurs soins aux arts qui étendent les commodités de la vie & ses agrémens *(f)*, ou à la police & aux armes qui en assurent la jouissance *(g)*. Thésée, Dracon & Solon partagèrent l'un après l'autre toute cette multitude en différentes classes, & je ne vois, dans les résultats de ces

(d) Je considère ici les habitans de l'Attique dans la pureté de leur naturel, & non dans l'état de corruption où les Comiques & Parrhasius ont peint dans la suite le peuple d'Athènes, si toutefois ce portrait de Parrhasius a jamais existé tel que Pline nous l'a décrit, *Hist. Nat. lib. XXXV, pag. 693. edit. Hard.* Voici les termes de Pline : *Parrhasius pinxit demon Atheniensium argumento quoque ingenioso ; volebat namque varium, iracundum, inconstantem, eundem exorabilem, clementem, misericordem, excelsum, gloriosum, humilem, ferocem, fugacemque.* Carlo Dati, en rapportant ce passage dans ses vies des anciens Peintres, avoue ingénument qu'il n'a jamais pû concevoir par quel rare secret Parrhasius, avec le seul secours du dessein & de la couleur, avoit pû mettre dans une seule figure l'expression fine & délicate de tant de qualités opposées, que l'esprit même a de la peine à démêler & à saisir.

(e) Φιλάνθρωπος ἄχρι τῶν πολεμίων (δῆμος Ἀθηναίων). *Plut. de administ. rep. lib. 1.*

(f) Πρώτη γὰρ (ἡ πόλις τῶν Ἀθηναίων) νόμους ἔθετο καὶ πολιτείαν κατεστήσατο.., καὶ μὲν δὴ καὶ τῶν τεχνῶν τάς τε πρὸς τὰ ἀναγκαῖα τοῦ βίου χρησίμας, καὶ τὰς πρὸς ἡδονὴν μεμηχανημένας, τὰς μὲν εὑροῦσα, τὰς δὲ δοκιμάσασα, &c. *Isoc. in Paneg.*

(g) Πολλῶν μὲν καὶ ἄλλων ἡ πόλις ἥδε μήτηρ καὶ τροφὸς εὐμενὴς τεχνῶν γέγονε, τὰς μὲν εὑραμένη καὶ ἀναφήνασα πρώτη, ταῖς δὲ δύναμιν προσθεῖσα καὶ τιμὴν καὶ αὔξησιν. *Plut. bello ne, an pace, clariores fuerunt Athenienses.*

distributions, ni corps de marchands *(h)*, ni classes de matelots : la ville d'Athènes elle-même, pauvre alors & honorant la pauvreté, n'étoit bâtie que de terre & de bois *(i)*, quoiqu'elle eût de la pierre & du marbre à sa porte, & dans son sein des artistes les meilleurs peut-être qui fussent au reste du monde ; enfin, pour tout dire en deux mots, on ne trouvera dans l'Attique en ces temps reculés, ni les moyens qui soûtiennent le commerce, ni la cupidité qui en est l'ame, ni cet air d'opulence & de magnificence qui en est le fruit. Toutes ces colonies dont j'ai parlé & qui fondent le préjugé commun, ne prouvent rien ; elles eurent toutes un motif plus noble que celui de l'intérêt & du commerce : « Nos ancêtres *(k)*, dit Isocrate en parlant aux Athéniens, » nos ancêtres instruits de bonne heure dans la pratique de » toutes les vertus, goûtoient dans le repos les fruits d'un » sage gouvernement, tandis que les autres villes de la Grèce » agitées de troubles domestiques, éprouvoient toutes les fureurs » des guerres civiles. Touchés de tant de maux, ils se firent » un crime de la tranquillité où ils vivoient sans la partager » avec le reste de la nation ; envisageant d'ailleurs, en ce » desordre, la ruine prochaine de tous les Grecs, ils résolurent

(h) Ce qu'on lit dans Démosthène & ses commentateurs au sujet des droits & privilèges du corps des marchands d'Athènes, doit s'entendre du siècle où vivoit cet Orateur.

(i) La citadelle d'Athènes n'opposa à Xerxès qu'une enceinte de bois. Cimon, dans la suite, fit bâtir de pierres les murailles de cette citadelle : au temps même de Démosthène, la plupart des maisons de cette ville étoient encore faites de terre ; ce qui lui fit dire : *ὑμεῖς δέ, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, μὴ θαυμάζετε τοὺς γινώσκοντας κλέπτας, ὅπου τοὺς μὲν κλέπτας χαλκοῦς, τοὺς δὲ τοίχους πηλίνους ἔχομεν.* Plutarque a trouvé un bon mot dans ce passage, je ne le donne ici que comme une preuve. Dicéarque (il avoit été disciple d'Aristote) dans un fragment qui nous reste de sa description de la Grèce, dit en parlant de la ville d'Athènes : *αἱ μὲν πολλαὶ τῶν οἰκιῶν εὐτελεῖς, ὀλίγαι δὲ χρήσιμαι. ἀπιστηθείη δ' ἂν ἐξαίφνης ὑπὸ τῶν ξένων θεωρουμένη, εἰ αὐτή ἐστιν ἡ προσαγορευομένη τῶν Ἀθηναίων πόλις.* Enfin les Athéniens, & sur-tout les anciens Comiques donnoient le nom de *τοιχωρύκτης*, *τοιχωρύχος* aux voleurs de nuit, parce qu'anciennement ils perçoient ces murs de terre & de bois pour entrer & voler dans les maisons.

(k) *Ἐκεῖνοι γὰρ ἦσαν (οἱ βασιλεῖς) οἱ παιδεύσαντες τὸ πλῆθος ἐν ἀρετῇ καὶ δικαιοσύνῃ καὶ σωφροσύνῃ*, & le reste de cet endroit d'Isocrate dans le Panath.

de la prévenir, & envoyèrent leurs ambaſſadeurs dans toutes « les villes où la diſcorde s'étoit gliſſée. Des hommes choiſis « dans Athènes furent écoutés, & eurent bien-tôt concilié les « intérêts divers & pacifié tous les différends; mais pour aſſurer « la durée d'un calme ſi néceſſaire au ſalut de tous, ils prati- « quèrent adroitement la populace indigente & ſéditieuſe, l'en- « rôlèrent ſous nos étendards, & ſe chargèrent du ſoin de la « faire ſubſiſter. La République toûjours conſtante en ſon aver- « ſion pour les Barbares, envoya contre eux cette nouvelle « armée, les chaſſa des Cyclades & de quelques villes du con- « tinent; & pour éloigner tout ſoupçon d'avarice ou d'ambition, « elle abandonna ſa conquête à cette multitude, & à tout ce « qu'il y avoit alors de néceſſiteux dans la Grèce, les établit « dans les îles & dans le continent, leur donna des loix & « régla la forme de leur gouvernement ». Tels ſont les différens traits que j'ai recueillis du diſcours d'Iſocrate, & qui prouvent bien, ce me ſemble, que le commerce & les vûes d'intérêt n'eurent point de part à l'établiſſement des colonies Athéniennes. Toutefois ſi quelqu'un s'obſtine encore dans le préjugé commun, je n'en diſputerai point avec lui, s'il reconnoît du moins que la côte de l'Aſie mineure à l'orient, celles de la Sicile & de l'Italie à l'occident, furent les bornes de ces colonies; & que celles-ci, comme celles des autres villes qui ont eu en différens temps l'empire de la mer, ont toutes été renfermées dans les bornes de la mer Méditerranée & du Pont-Euxin, juſqu'au paſſage de Xerxès en Europe. Je viens au ſecond ordre des villes commerçantes de la Grèce; mais je réſerve ce détail pour une autre ſéance.

OBSERVATIONS
SUR LES ORACLES RENDUS PAR LES AMES DES MORTS.

Par M. FRÉRET.

17 Janvier 1749.

COMME ces sortes d'Oracles avoient perdu peu à peu leur crédit par l'établissement des *Oracles parlans* d'Apollon à Delphes & en plusieurs autres lieux de la Grèce, & peut-être aussi parce qu'ils demandoient un certain appareil de machines dont le jeu devoit manquer souvent, ce genre de divination avoit été abandonné à ceux qui exerçoient l'art odieux & méprisé de la *Goëtie* ou *Magie noire.* C'est sans doute par cette raison que les Critiques modernes ont négligé d'en parler, du moins avec un certain détail. Il m'a paru cependant que cette divination avoit joui, dans les premiers temps, d'une plus grande considération; & que, comme elle étoit en quelque façon liée avec le fonds de l'ancien système religieux des Grecs, elle pouvoit mériter l'attention de ceux qui veulent connoître cette ancienne Religion.

Il est sûr, par les ouvrages d'Homère & d'Hésiode & par les plus anciennes fables des Grecs rapportées dans le poëme des travaux rustiques, que le dogme de l'immortalité de l'ame & de son existence après qu'elle est séparée du corps, avoit été de tout temps une opinion populaire chez les Grecs, & qu'on ne s'étoit point avisé d'en douter avant l'établissement de cette philosophie qui trouva l'art de disputer de tout & de tout réduire en problème.

Dans Hésiode les hommes de l'âge d'or deviennent, après leur mort, des génies conseillers du Souverain des Dieux, qui observent les actions des hommes, & qui veillent d'une façon invisible à leur conservation; ceux de l'âge d'argent ou du second âge devinrent les génies terrestres: pour ceux

de l'âge d'airain, ayant irrité les Dieux par leur injustice, ils descendirent sans gloire dans le ténébreux séjour de Pluton, & ne jouirent d'aucuns honneurs. Ceux de l'âge héroïque, qu'Hésiode compte pour le quatrième, devinrent des *Héros*, & furent transportés après leur mort dans les Isles fortunées au milieu de l'océan, où ils mènent une vie exempte de soins & de travail, parce que la terre y produit d'elle-même trois riches moissons dans le cours de chaque année.

Il étoit naturel que des gens qui croyoient l'existence des ames séparées du corps, qui supposoient que ces ames conservoient des sentimens, des goûts & des passions analogues à ce qu'elles avoient éprouvé pendant leur vie, se persuadassent aussi qu'elles s'intéressoient encore à ceux qu'elles avoient laissés sur la terre, & que s'il étoit possible de les interroger, elles ne refuseroient pas de les aider de leurs conseils. Mais comme ce raisonnement prouve tout au plus une simple possibilité, je passe aux preuves de fait, qui l'emporteront toûjours sur les preuves de raisonnement, & qui montreront que la superstition avoit tiré cette conséquence du principe, & qu'elle s'en étoit servi pour établir un genre de divination, dans lequel on croyoit avoir des moyens assurés de forcer les ames des morts à venir répondre aux questions qu'on vouloit leur faire.

Périandre, tyran de Corinthe, c'est Hérodote qui parle, ayant frappé dans un emportement de colère sa femme Mélisse fille de Proclès tyran d'Epidaure, pour laquelle il avoit cependant un amour très-violent, elle mourut des suites de ce coup. Quelque temps après un hôte de Périandre vint pour retirer un dépôt dont il avoit confié la garde à Mélisse : on ignoroit où elle l'avoit mis, & on le chercha inutilement. Périandre crut devoir interroger là-dessus Mélisse elle-même, & il envoya consulter l'Oracle des morts, Νεκυομαντήϊον, établi dans la Thesprotie sur les bords du fleuve *Acheron :* l'existence de ce fleuve est certaine, & l'on sait même assez exactement où étoit son embouchûre.

Herod. V, 93.

Thucyd. I, 47. Strab. VII, 324.

L'ombre de Mélisse déclara qu'elle ne pouvoit répondre, parce qu'elle étoit accablée de froid ; les vêtemens qu'on a

enterrés avec moi, dit-elle, ne me peuvent servir, parce qu'on ne les a pas brûlés; & pour convaincre Périandre de la vérité de ma plainte, qu'il se rappelle, ajoûta-t-elle, ce qui s'est passé après ma mort. Périandre qui aimoit sa femme avec fureur, avoit voulu lui donner après sa mort, dit Hérodote, les mêmes témoignages de son amour, que si elle eût encore été vivante (ce ne sont pas là tout-à-fait les termes de l'historien Grec). La réponse des députés frappa Périandre; & pour faire cesser les plaintes de Mélisse, il ordonna à toutes les femmes de Corinthe, esclaves & libres, de se rendre au temple de Junon, parées comme pour un jour de fête. Lorsqu'elles y furent, ses Gardes s'emparèrent des portes & les obligèrent de quitter tous leurs vêtemens. Ces habits furent portés sur la fosse de Mélisse, & brûlés avec les cérémonies religieuses observées dans les funérailles. On envoya de nouveaux députés à l'Oracle, & l'ombre de Mélisse ne fit plus de difficulté de déclarer où étoit le dépôt.

Il ne s'agit pas d'examiner ce qu'il y avoit de vrai dans cette histoire, ni de quels moyens les Prêtres s'étoient servis, soit pour faire paroître l'ombre de Mélisse, soit pour être en état de répondre juste à la question de Périandre: il me suffit que la narration d'Hérodote suppose l'existence de l'Oracle & l'usage de le consulter; car il n'y a rien dans ses expressions qui puisse faire penser que l'Oracle ne subsistât plus au temps où il écrivoit, c'est-à-dire, environ un siècle après Périandre. Thucydide parle de cet *Acheron* de la Thesprotie & du marais *Acherusia* qu'il traversoit. Pausanias ajoûte que le Cocyte, ainsi nommé parce que ses eaux étoient mauvaises, tomboit dans ce marais; mais Strabon n'en fait aucune mention. Pausanias suppose encore que, dès le temps d'Orphée, cet Oracle, dont parle Hérodote, subsistoit sur les bords de l'Acheron, que le chantre de Thrace alla y évoquer l'ombre d'Eurydice; mais que n'ayant pû l'obliger à revenir avec lui, il mourut de douleur. Je ne rapporte cette idée de Pausanias que pour ne rien omettre: car la fable d'Eurydice étoit une fiction assez nouvelle; & il n'étoit pas même trop sûr qu'il y eût

Thucyd. I, 47.
Strab. VII, 324.
Pausan. I, 40.
Ibid. IX, 769.

y eût jamais eu un Orphée: du moins Aristote, cité par Cicéron, le croyoit-il un personnage imaginaire; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Homère & Hésiode ne l'ont point connu.

Cicer. de nat. Deorum, l. 1, 38.

Pausanias ajoûte que l'oracle de la Thesprotie avoit donné à Homère l'idée de la Nécyomantie de l'Odyssée, & que c'étoit de-là qu'il avoit pris les noms des fleuves infernaux. D'autres vouloient qu'il fallût les chercher dans le pays de Cume d'Italie, dans les sources d'eau brûlantes, dans les cavernes empoisonnées, dans les *soufrières*, &c. qu'on voit encore au voisinage de cette ville: il y avoit même en cet endroit, à ce que pensoit Ephorus, un Phlégéthon, un Cocyte & un Oracle des morts où l'on n'arrivoit que par des chemins soûterrains inaccessibles à la lumière, comme la caverne de l'Oracle, & comme celles que les Prêtres habitoient. Mais cet Oracle & ces Prêtres n'ont été connus que d'Ephorus écrivain ami du merveilleux, & dont la bonne foi n'étoit pas trop bien établie, au jugement de Diodore *(a)* & de Sénèque. Il est du moins sûr, par le témoignage de Strabon, qu'on ne trouvoit dans ce canton aucuns vestiges, ni de ces Prêtres des morts, ni de cet Oracle, ni de ces anciennes routes soûterraines; & il est fort probable que tout cela avoit été imaginé par les colonies Grecques de la côte voisine de l'Averne. Je ne m'étends pas sur cet article sur lequel Cluvier a rassemblé presque tout ce qu'en ont dit les Anciens; j'observerai seulement que si Homère avoit eu quelque pays en vûe dans les voyages d'Ulysse vers l'occident de l'Europe, ce seroit vers les côtes de l'Italie & aux environs de Naples & de Pouzzoles qu'il faudroit le chercher. Mais on s'en doit tenir à cette proposition générale; car Homère connoissoit si peu ces pays, que, suivant la remarque d'Eratosthène, lorsqu'on veut suivre le détail de la route d'Ulysse, il n'est pas possible de se reconnoître. Homère, si clair & si exact dans ses descriptions géographiques, lorsqu'il s'agit de la Grèce, n'est plus intelligible lorsqu'il parle des

Strab. l. 26, v. 243, 244.

Cluvier, Italia antiq.

(a) Diod. 1. Senec. quæst. nat. VII. Non religiosissimæ fidei; sæpe decipit, sæpe decipitur.

pays situés vers l'occident. Je ne dois pas omettre qu'il y avoit encore une ville d'*Acherusia* & un fleuve *Acheron* dans la Lucanie, célèbres par la défaite & par la mort d'Alexandre roi d'Epire; mais on ne voit pas qu'il y eût d'oracles des morts. Au reste il n'étoit pas étonnant de trouver ces noms d'Acheron, de Cocyte, de Phlégéthon, de Styx dans les pays habités par les Grecs; comme ces noms sont significatifs dans leur langue, il est très-possible qu'ils les aient imposés à des rivières dont les eaux ou le cours leur parurent avoir quelque rapport avec ces noms.

Je reviens aux exemples des consultations ou évocations des ames des morts, qu'on suppose avoir été faites avec une certaine authenticité: Plutarque m'en a fourni quatre, mais tous d'un temps éloigné du sien; & il n'accompagne ce qu'il en dit d'aucune réflexion qui fasse présumer que l'usage subsistoit encore lorsqu'il écrivoit.

Plut. de sera numinis vindicta. pag. 560.

Voici le premier de ces exemples. Callondas, qui avoit tué le poëte Archiloque dans une bataille, se présentant pour consulter l'oracle de Delphes, la Pythie refusa de lui répondre parce qu'il étoit coupable du meurtre d'un favori des Muses; après beaucoup d'instances elle lui ordonna d'appaiser les manes d'Archiloque: Callondas se rendit au cap Ténare, où étoit un temple des morts, & là il trouva des Prêtres dont la fonction étoit d'évoquer & d'appaiser les manes. Plutarque nomme ce lieu ψυχοπομπεῖον; Homère donne à Mercure le titre de ψυχομπεος, conducteur des ames, celui qui règle leur marche. Au cap Ténare on montroit une caverne par où Hercule avoit, disoit-on, amené des enfers le chien Cerbère; & cette caverne étoit aussi un des passages par où les ames descendoient dans le séjour des morts. C'est une chose que presque tous les poëtes postérieurs ont supposée, & de laquelle on trouve les preuves par-tout. Archiloque étoit contemporain de Gygès, & antérieur à Périandre de plus d'un siècle.

Plut. vita Cim. Idem. de sera numinis vindicta. p. 555.

Le second exemple est d'un temps moins éloigné, & Plutarque le rapporte en deux endroits, dans la vie de

Cimon, & dans un de ſes traités de morale. Pauſanias, roi de Sparte, celui-là même qui avoit battu les Perſes à Platée, étant à Byzance, vit Cléonice, jeune fille de condition libre, fut touché de ſa beauté, & ordonna qu'on la lui amenât la nuit ſuivante: il fallut obéir, parce que tous les alliés trembloient devant les Lacédémoniens; tout ce que Cléonice put obtenir fut que la chambre ſeroit ſans lumière. Au bruit qu'elle fit en entrant, Pauſanias ſe réveillant en ſurſaut, crut qu'on venoit l'aſſaſſiner, ſe jeta ſur ſon poignard & en frappa cette jeune fille, qui mourut de ſa bleſſure. Pauſanias pénétré de douleur, ne goûta plus de repos depuis cette aventure: toutes les nuits l'ombre de Cléonice ſe préſentoit à lui dans ſon ſommeil, & lui annonçoit la vengeance divine: il crut pouvoir l'appaiſer par des cérémonies religieuſes, & pour cela il ſe rendit à Héraclée; c'eſt celle du Pont où l'on montroit une caverne par où Hercule étoit deſcendu aux enfers, & où il y avoit un fleuve & un lac d'Acheron. Plutarque nomme dans un endroit le temple des morts de la ville d'Héraclée, ψυχοπομπεῖον, & dans l'autre ψυχομαντεῖον, ce qui prouve que chez lui ces deux termes ſont ſynonymes. Les Prêtres évoquèrent l'ombre de Cléonice qui déclara que Pauſanias ne trouveroit du repos qu'à Sparte: ce Prince s'y rendit, mais on y étoit informé de ſes intelligences avec le roi de Perſe, & on ſe préparoit à l'arrêter; il l'apprit & ſe réfugia dans un temple de Minerve. Comme on n'oſoit pas l'arracher de cet aſyle, on en mura la porte, on l'y laiſſa mourir de faim, & on l'en retira ſeulement quelques momens avant qu'il expirât, pour que ſa mort ne ſouillât pas la ſainteté du lieu.

Quelque temps après on ſe reprocha d'avoir fait mourir, ſans aucune formalité, un homme à qui la Grèce devoit en partie ſon ſalut. On crut devoir appaiſer ſes manes, & on envoya, dit Plutarque, chercher en Italie des *Pſychagogues* ou prêtres des ames, pour évoquer & pour conjurer l'ombre de Pauſanias. Cet exemple, qui eſt le troiſième de ceux que me fournit Plutarque, eſt la ſeule occaſion où j'aie trouvé qu'on parloit des prêtres des morts d'Italie.

De ſera num. vindict. p. 560.

Ψυχαγωγὸς, eductor animarum.

Plut. de consolat. ad Apoll. pag. 109. B.

Voici le quatrième & dernier exemple. Elysius de *Terina* en Italie, ayant perdu son fils Euthynoüs, soupçonna qu'il avoit été empoisonné, & crut qu'un moyen sûr de s'en éclaircir, c'étoit d'interroger l'ombre même de son fils. Dans cette vûe il se rendit à l'oracle des morts; Plutarque ne marque point où il étoit situé, & là, après les sacrifices ordinaires, il s'endormit dans le temple, & il vit en songe l'ame de son père accompagnée d'un spectre qui avoit de l'air de son fils: ce spectre, qui étoit le génie du jeune Euthynoüs, lui mit entre les mains des tablettes, qu'il trouva en s'éveillant, & dans lesquelles il lut trois vers, par lesquels son fils l'avertissoit de ne point pleurer sa mort, qu'elle étoit une faveur des Dieux, & qu'elle lui avoit procuré le sort le plus agréable.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de répéter ici ce que j'ai déjà dit du jugement qu'on doit porter de ces sortes d'histoires: tout ce que j'en veux conclurre, c'est que Plutarque ne doutoit point de l'existence de ces anciens temples des morts; l'opinion qu'il pouvoit avoir de la réalité de ces apparitions nous est fort indifférente, & nous sommes dispensés de régler notre croyance sur la sienne. J'observerai seulement que le dernier exemple, dont il ne marque point le temps, mais qu'il nomme une narration ancienne, peut nous faire penser que la difficulté d'exécuter les apparitions réelles avoit fait recourir à la voie des songes, dans laquelle l'imagination des consultans, échauffée & préparée, suppléoit aux prestiges qu'on avoit employés autrefois. Mais comme on ne commande point à l'imagination, & encore moins dans le sommeil que dans la veille, cette espèce de divination perdit peu à peu tout son crédit dans des siècles où la lumière philosophique commençoit à luire; car il est sûr que cette lumière agit jusqu'à un certain point sur les esprits de ceux mêmes qu'elle n'éclaire point encore.

On ne peut douter que les évocations des ombres n'eussent un rite & des cérémonies religieuses qui leur étoient propres. Les Anciens ne les ont point décrites; mais il est probable

qu'elles reſſembloient à celles qu'Ulyſſe emploie dans la Nécyomantie de l'Odyſſée. Homère, ſi attentif à ſe conformer aux uſages anciens, n'aura pas violé le *coſtume* dans cette ſeule occaſion. On peut encore ſuppoſer que les cérémonies uſitées dans ces évocations, reſſembloient à celles qui s'obſervoient aux ſacrifices funèbres, & dans ceux qui étoient deſtinés à honorer les héros : car les uns & les autres étoient déſignés par un même mot, on les nommoit ἐναγίσματα, terme qui répondoit à ceux d'*inferiæ* & de *parentatio* chez les Romains; ἐναγίζειν ou *parentare* avoient le même ſens. Les Grammairiens dérivent ἐναγίζειν du verbe ἁγιάζειν expliqué dans Héſychius par ἅγια ποιεῖν, *vénérer, rendre des honneurs.* Au temps d'Hérodote, de Platon, &c. le culte héroïque étoit abſolument différent du culte d'adoration qu'on rendoit aux Dieux ; on honoroit les premiers & on invoquoit les ſeconds. Le culte établi pour les Héros n'étoit, à proprement parler, qu'un renouvellement des honneurs funèbres : on célébroit le bonheur dont ils jouiſſoient & la part qu'ils prenoient aux banquets des immortels; mais on ne leur demandoit rien, parce qu'ils ne partageoient point avec les Dieux l'adminiſtration de l'Univers. Dans la ſuite on confondit les honneurs divins & les honneurs héroïques ; les mots ἐναγίζειν & θύειν s'employèrent indifféremment, ou pluſtôt on ne ſe ſervit plus que de ce dernier, & la ſuperſtition dont le propre eſt d'aller toûjours en ſe fortifiant, fit peu à peu oublier l'ancien ſyſtème religieux.

Plutarque nous a conſervé dans la vie d'Ariſtide, un détail très-circonſtancié de ce qui s'obſervoit tous les ans à l'anniverſaire du ſacrifice funèbre *(b)* inſtitué en l'honneur des Grecs morts à la bataille de Platée. Ce détail, qui eſt unique, mérite l'attention de ceux qui veulent connoître l'ancienne religion Grecque, & il montrera combien les cérémonies

(b) Thucydide, liv. II, pag. 102, § 37, parle des funérailles faites par la République à ceux qui étoient morts au commencement de la guerre du Péloponnèſe; mais il n'entre dans aucun détail touchant les ſacrifices, ſans doute parce qu'il ne s'y étoit rien paſſé de particulier.

qui précèdent dans l'Odyssée l'évocation des ombres par Ulysse, ressemblent à ce qui s'observoit dans les funérailles. Le seizième du mois nommé *Mémactérion* par les Athéniens (c'est la troisième lune après l'équinoxe d'automne) étoit destiné à cet anniversaire. Dès la pointe du jour, dit Plutarque, la procession se met en marche, précédée par un trompette qui sonne la charge & par plusieurs chariots remplis de couronnes & de branches de myrte. On voit ensuite un taureau tout noir qu'accompagnent des jeunes gens de condition libre, portant les cruches pleines de lait & de vin, destinées aux libations, ainsi que des fioles d'huile & de parfums; après eux marche l'Archonte tout seul & suivi du reste des citoyens. Cet Archonte qui, dans le reste de l'année, ne porte que des habits blancs, & à qui il n'est pas même permis de rien toucher où il entre du fer, paroît ce jour-là revêtu d'une robe de pourpre, ceint d'un baudrier & armé d'une épée; il porte dans ses mains l'urne sacrée qu'il a été prendre dans le lieu où l'on dépose les actes publics.

C'est dans cet équipage qu'il se rend aux tombeaux; là il puise de l'eau dans une fontaine voisine & en lave les colonnes sépulcrales, après quoi il les oint & il les parfume. Il égorge ensuite la victime, en fait couler le sang dans une fosse: & tandis qu'on met la victime sur un bûcher construit exprès, il invoque Jupiter & le Mercure infernal; & appelant à haute voix les braves gens qui sont morts pour leurs compatriotes, il les invite à prendre part à ce banquet & à venir s'y rassasier du sang qu'on vient d'épancher; après quoi remplissant une coupe de vin, il la verse dans la fosse, tandis qu'on y verse aussi les cruches de lait, en disant: *à la santé des vaillans hommes qui se sont immolés pour la liberté des Grecs.*

J'ai été contraint de paraphraser le mot αἱμακουρία, terme Dorien ou Béotien, qui se trouve aussi dans Pindare, pour exprimer les honneurs funèbres rendus aux Héros. Les Grammairiens anciens l'expliquent par ἐνάγισμα, & le dérivent des mots αἷμα, *sanguis*, & κορέω, κορεννύω, *saturo*; αἱμακουρία

Olymp. 1, 146.

c'est proprement *sanguinis saturatio;* la nécyomantie de l'Odyssée va nous prouver la justesse de cette étymologie.

Homère dit qu'Ulysse s'étant embarqué dès le matin sur la côte de l'île de Circé, arriva le soir à l'extrémité du Pont & à l'entrée de l'Océan. Il débarqua dans le pays des Cimmériens que le soleil n'éclaire jamais, & que la nuit couvre sans cesse de ses aîles ténébreuses; s'étant avancé dans les terres avec les victimes & les offrandes qu'il avoit préparées, il creusa avec son épée, & suivant le conseil de Circé, une fosse large d'une coudée en tout sens, y versa du vin préparé avec du miel, du vin ordinaire & de l'eau; il y répandit ensuite de la farine & mêla toutes ces choses: après quoi invoquant les divinités infernales, il promit de leur sacrifier, à son retour dans Ithaque, une vache qui n'auroit point encore porté; il promit aussi à Tirésias une brebis noire, la plus belle de ses troupeaux. Alors faisant approcher les victimes préparées, un bélier noir & une brebis noire, il les égorge & fait couler leur sang dans la fosse. Aussi-tôt il voit les ombres voltigeantes accourir en foule & s'empresser pour venir boire le sang; mais il les écarte avec son épée, & ne les laisse approcher qu'après que Tirésias a étanché sa soif, & qu'il lui a prédit le sort qu'il doit éprouver.

Odyss. lib. XI.

Le détail de la conversation d'Ulysse avec les ombres, est indifférent à mon objet: j'observerai seulement que toutes, jusqu'à Tirésias lui-même, sont effrayées par la vûe de l'épée nue d'Ulysse, & qu'il est obligé de la remettre au fourreau pour laisser boire ce devin. On peut encore observer que la pluspart de ces ames sont dans une espèce d'éblouissement qui les empêche de reconnoître Ulysse, jusqu'à ce qu'elles aient goûté du sang des victimes. Je pourrois ajoûter à ce qu'on vient de voir, beaucoup de passages des Poëtes latins, & même des Poëtes grecs postérieurs; mais comme la pluspart écrivoient d'imagination & ne s'assujétissoient guère au costume, ces passages n'auroient fait qu'alonger ce Mémoire, sans nous instruire.

Il seroit très-possible que les premiers habitans de la Grèce

eussent imaginé l'espèce de divination dans laquelle on évoquoit les ames des morts; car on la trouve établie chez diverses nations sauvages de l'Afrique: cependant je croirois volontiers qu'elle avoit été portée dans la Grèce par les mêmes colonies orientales qui établirent dans ce pays le dogme du partage de l'administration de l'Univers entre différentes divinités à qui l'on donnoit des attributs distingués, & qu'on invoquoit en particulier par un culte & par des cérémonies différentes. Herodote nous apprend qu'avant l'arrivée des colonies orientales, ce partage n'avoit point lieu dans la religion des anciens Pelasges: ils reconnoissoient à la vérité plusieurs divinités qu'ils nommoient Θεοὺς, ou auteurs de l'arrangement de l'Univers; mais ils les adoroient & les invoquoient toutes à la fois & sans les séparer.

Κόσμῳ θέντες.

Ce qui me fait croire que les colonies orientales ont porté dans la Grèce la pratique de l'évocation des morts, c'est que je la vois établie dans la Phénicie, & peut-être même dans l'Égypte au temps du passage des colonies de Cadmus & de Danaüs. Nous voyons dans le Deutéronome que cette pratique étoit alors ordinaire chez les Chananéens. « Lorsque » vous serez entrés dans le pays que le Seigneur votre Dieu » vous donnera, dit Moyse aux Hebreux, gardez-vous d'imiter » les abominations du peuple qui l'habite: qu'il ne se trouve » parmi vous personne qui fasse passer son fils ou sa fille par » le feu, qui consulte les Devins, qui observe les songes & » les présages, qui use de malefices ou d'enchantemens, qui » consulte les *Oboth* ou *qui interroge les morts:* toutes ces choses » sont en abomination à votre Dieu; & c'est à cause de ces » pratiques qu'il détruira ces Nations pour vous donner le pays » qu'elles occupent. » On voit dans le Lévitique qu'il y avoit peine de mort prononcée contre les Devins en général, & en particulier contre ceux qui exerçoient l'espèce de divination nommée *Ob,* terme sur lequel les Critiques sont partagés, & que je croirois d'autant plus facilement être un mot Égyptien, qui désignoit en général un Devin *(c)*, qu'encore

Deut. XVIII, 10, 11, &c.

Levit. XX, 27.

(c) *Vide Kirker, Glossar. Copticum, vocibus* Nioueb & Pioueb.

aujourd'hui

aujourd'hui dans la langue Copte *Oueb* signifie également un Prêtre & un Devin. Il semble cependant que dans la suite la signification de ce mot fut restrainte à ceux qui évoquoient les ames des morts; car nous voyons dans l'histoire de la devineresse d'Endor, que Saül voulant évoquer l'ombre de Samuel, fait chercher une femme qui devine par l'*ob*, & que lorsqu'il lui parle il lui dit, consultez l'*ob* & faites-moi venir Samuel. On voit encore dans Isaïe, qu'on appeloit ainsi de son temps ceux qui évoquoient les morts: *lorsqu'on vous dira, consultez les* Oboth *& les Devins*, répondez: *le peuple n'a-t il pas son Dieu, l'abandonnera-t-il pour interroger les morts sur la destinée des vivans!*

Reg. I, 28, 7.

Isaïe, VIII, 19.

L'histoire de Saül & le passage d'Isaïe sont, je crois, le meilleur commentaire qu'on puisse donner de la défense que Moyse fait aux Hébreux de consulter les morts, & font voir que les termes doivent se prendre à la lettre d'une évocation des ombres. J'ai toûjours été surpris de voir les commentateurs, ou ne faire aucune attention au passage du Deutéronome, ou l'expliquer allégoriquement d'une défense de l'Idolâtrie, dont il ne s'agit point en cet endroit, où il est seulement question de pratiques superstitieuses qui peuvent subsister avec la croyance de l'unité & de la spiritualité de Dieu. Ce qui augmente ma surprise, c'est de voir que la plusspart de ces commentateurs se plaignent de ne trouver dans l'Ecriture aucune preuve claire que les Juifs, au temps de Moyse, crussent l'immortalité de l'ame. Comment n'ont-ils pas vû que la pratique interdite aux Juifs & commune chez les Cananéens, suppose que l'existence des ames, séparées du corps par la mort, étoit alors une opinion générale & populaire? car il seroit absurde de penser qu'on interrogeât ce qu'on croyoit ne pas exister.

Les Rabins, cités dans la dissertation de David Mil sur les *Oboth*, disent que dans ces évocations il n'y avoit que le Devin qui voyoit quelque chose, & que le consultant entendoit seulement une voix: c'est en effet ce que nous voyons arriver dans l'apparition de Samuel, qui ne fut visible que

David Millii, Dissert. Selectæ. in-12, 1724, Diss. VII.

Reg. VIII, 28, 7.

pour la Devineresse. Les commentateurs Chrétiens & les Pères sont partagés sur cette apparition. Eustathe, évêque d'Antioche, l'un de ceux qui assistèrent au concile de Nicée en 323, a même composé un écrit extrêmement bien fait, où il avance qu'il n'y eut rien de réel dans cette apparition, que Saül ne vit rien, mais qu'effrayé par les cris de la Pythonisse, il se jeta par terre pour adorer; que la Devineresse, par la description du spectre qu'elle disoit voir, persuada Saül que c'étoit l'ombre de Samuel qui apparoissoit, & que son imagination frappée fit tout le reste. Eustathe observe même que la prédiction de Samuel se trouva fausse, ou du moins peu exacte; S.t Grégoire de Nysse, S.t Jérôme & Méthodius adoptèrent l'opinion d'Eustathe: mais il faut reconnoître que ce n'est pas le sentiment du plus grand nombre des Pères. Pour toutes les autres évocations, Abarbanel, cité par le même David Mil, est persuadé qu'il n'y avoit rien de réel, & que ces apparitions prétendues étoient une pure fourberie des Prêtres & des Devins. L'histoire de Saül fait une classe à part, & même, en supposant l'apparition réelle & surnaturelle de Samuel, la frayeur de la Devineresse prouveroit qu'elle ne s'attendoit point à ce qui arriva.

Eustath. Antioc. opera. in-4.° Lugduni 1629.

Dupin, bibl. Eccles. IV.e siècle p. 80 & 90.

OBSERVATIONS
SUR LES
RECUEILS DE PREDICTIONS ECRITES,
Qui portoient le nom de Musée, de Bacis & de la Sibylle.

Par M. FRÉRET.

Janvier 1749.

DANS tous les siècles & dans tous les pays les hommes ont été également avides de connoître l'avenir; & cette curiosité doit être regardée comme le principe de presque toutes les pratiques superstitieuses qui ont défiguré la Religion primitive chez les peuples policés aussi-bien que chez les nations sauvages.

Les différentes espèces de divination que le hasard avoit fait imaginer, & qu'adopta la superstition, consistoient d'abord dans une interprétation conjecturale de certains évènemens qui, par eux-mêmes, ne méritoient le plus souvent aucune attention; mais qu'on étoit convenu de prendre pour autant de signes de la volonté des Dieux. On commença probablement par l'observation des phénomènes célestes dont les hommes furent toûjours très-vivement frappés; mais la rareté de ces phénomènes fit chercher d'autres signes qui se présentassent plus fréquemment, ou même que l'on pût faire paroître au besoin. Ces signes furent le chant & le vol de certains oiseaux, l'éclat & le mouvement de la flamme qui consumoit les choses offertes aux Dieux, l'état où se trouvoient les entrailles des victimes, les paroles prononcées sans dessein, que le hasard faisoit entendre; enfin les objets qui se présentoient dans le sommeil à ceux qui, par certains sacrifices ou par d'autres cérémonies, s'étoient préparés à recevoir ces songes prophétiques.

Les Grecs furent pendant plusieurs siècles sans connoître

d'autres moyens que ceux-là de s'instruire de la volonté des Dieux; & chez les Romains, si l'on en excepte quelques cas singuliers, cette divination conjecturale fut toûjours la seule que le Gouvernement autorisat: on en avoit même fait un art qui avoit ses règles & ses principes.

Dans les occasions importantes, c'étoit par ces règles que se conduisoient les hommes les plus sensés & les plus courageux; la Raison, subjuguée dès l'enfance par le préjugé religieux (a), ne se croyoit point en droit d'examiner un systême adopté par le corps de la Nation. Si quelquefois, séduite par cette nouvelle philosophie, dont Tite-Live fait gloire de s'être garanti, elle entreprenoit de se révolter, bien-tôt la force de l'exemple & le respect pour les anciennes opinions la contraignoient de rentrer sous le joug.

Je me contenterai d'en citer un seul exemple. On ne peut accuser Jules César ni de petitesse d'esprit ni de manque de courage, & on ne le soupçonnera pas d'avoir été superstitieux; cependant ce même Jules César ayant une fois versé en voiture, n'y montoit plus sans reciter trois fois de suite certaines paroles qu'on croyoit avoir la vertu de prévenir cette espèce d'accident. Pline, qui nous rapporte le fait, assure que de son temps presque tout le monde se servoit de cette même formule, & il en appelle la conscience de ses lecteurs à témoin.

Plin. XXVIII, cap. 2.

Cette créance aux prodiges de toute espèce fut sans doute extrèmement affoiblie par l'établissement du Christianisme; cependant il faut reconnoître que la Religion & les raisonnemens philosophiques les plus lumineux n'ont pû la déraciner tout à-fait. La superstition est une maladie presque incurable de l'esprit humain: elle ne fait presque jamais que changer d'objet, ou même que déguiser, sous une forme nouvelle, les anciens objets qu'on veut lui arracher; & on peut appliquer à cette occasion les paroles de Pline que j'ai indiquées plus

(a) Livius XLIII, 13. *Vetustas res scribenti, nescio quo pacto, antiquus fit animus, & quædam Religio tenet, quæ illi prudentissimi viri publice suscipienda censuerint, ea pro dignis habere quæ in meos annales referam.*

haut: *licet hanc in partem singulorum quoque conscientiam redarguere.* C'est ce qui me fait croire que des recherches sur l'histoire des erreurs qui semblent les plus décriées, peuvent encore ne pas être aujourd'hui des recherches de pure curiosité.

Les ouvrages d'Homère & d'Hésiode nous montrent que de leur temps la divination conjecturale étoit encore la seule qui fût en usage chez les Grecs: ces deux poëtes, qui vivoient dans le IX.e siècle avant l'ère Chrétienne, sont les uniques témoins qui puissent nous instruire des opinions & des coûtumes religieuses de l'ancienne Grèce, où leurs ouvrages étoient regardés, suivant Hérodote, comme le fondement de toute la théologie.

Les Oracles, dont l'un & l'autre font mention, sont toûjours rendus par des Devins, qui d'après certaines observations, conjecturoient quelle étoit la volonté des Dieux. On ne connoissoit point encore les *Oracles parlans*, ou du moins ils avoient fort peu de célébrité: j'appelle *Oracles parlans* ceux où l'on prétendoit que la Divinité, consultée de vive voix, répondoit de la même manière par l'organe d'un Prêtre ou d'une Prêtresse qu'elle inspiroit.

Le plus fameux & le plus ancien de ces Oracles étoit celui de Delphes; car dans celui de Dodone, contemporain, disoit-on, des premières colonies Egyptiennes & Phéniciennes, on se fondoit uniquement sur l'interprétation conjecturale des sons que rendoient certains vases d'airain suspendus aux chênes de l'enceinte sacrée, selon que le vent ou l'industrie des ministres du temple les avoit agités. Les *Péléiades* ou prêtresses de cet Oracle régloient leurs réponses sur la nature & sur la variété de ces sons; dans la suite elles supposèrent que ces réponses étoient l'effet d'un enthousiasme divin qui les saisissoit, c'est pour cela que leurs réponses commençoient toûjours par ces mots: Τάδε λέγει ὁ Ζεύς; *Voici ce que dit Jupiter.*

La légende de l'oracle de Delphes, suivie par Diodore & par Plutarque, & rapportée très au long par Pausanias, faisoit

remonter jusqu'aux siècles fabuleux l'origine de l'Oracle parlant établi sur le Parnasse; mais cette antiquité prétendue est détruite par la théogonie d'Hésiode, dans laquelle on voit que Delphes, qui portoit encore de son temps le nom de Pytho, tiroit toute sa célébrité de la pierre que Saturne avoit engloutie en croyant dévorer son fils. *Jupiter*, dit Hésiode *(b)*, *attacha cette pierre sur le Parnasse, pour y être à l'avenir un monument de cette aventure, & l'objet de l'admiration des hommes.*

On ne voit pas dans la Théogonie, non plus que dans l'Iliade, qu'Apollon se mêlât de prédire l'avenir, encore moins de rendre des oracles de vive voix. S'il avoit eu, au temps d'Hésiode, un temple & un Oracle à Delphes, seroit-il possible que ce Poëte, qui demeuroit au bourg d'Ascra, c'est-à-dire, à quelques lieues de Pytho ou de Delphes, n'eût fait mention ni du temple ni de l'Oracle *(c)*!

L'origine des oracles parlans de la Grèce, & en particulier de celui de Delphes, n'est pas encore suffisamment éclaircie, & cependant elle mériteroit de l'être; mais comme cette discussion m'écarteroit beaucoup, je me contente d'avoir fait observer ici que leur établissement est postérieur au temps d'Homère & d'Hésiode, ou que du moins il étoit alors très-nouveau. L'oracle de Delphes ne répondoit qu'un seul jour dans l'année, le 7 du mois *Busios*; usage qui subsista même assez long-temps: ainsi on imagina, pour la commodité de ceux qui vouloient connoître l'avenir, de dresser des recueils d'oracles ou prédictions écrites, que pouvoient

Plut. Quæst. Græc. ex Callisthene & Anaxandride.

(b) *Hesiod. Theog. v. 500.* Πυθοῖ ἐν ἠγαθέῃ .... Σῆμ' ἔμεν ἐξοπίσω θαῦμα θνητοῖσι βροτοῖσι.

(c) Je ne parle ici que de l'Iliade & de la Théogonie, parce qu'il est fait mention dans l'Odyssée d'un oracle rendu à Pytho sur le Parnasse par Apollon: il est encore parlé de cet oracle du Parnasse dans l'hymne d'Apollon attribué à Homère; mais la difficulté de concilier tout cela avec le silence d'Hésiode & avec ce qu'il dit de Pytho, m'a déterminé à regarder l'établissement, ou du moins la célébrité de l'oracle parlant de Delphes, comme d'un temps postérieur à ce poëte: on sait que le siècle auquel il vivoit est déterminé avec certitude, par ce qu'il nous dit du lever *Héliaque, d'Arcturus*, & de quelques autres étoiles.

consulter les curieux qui n'avoient pas le loisir d'attendre. Ces prédictions, conçues en termes vagues & ambigus, comme ceux des oracles parlans, étoient expliquées par des Devins particuliers qu'on nommoit *Chresmologues* ou interprètes d'Oracles. On trouve dans les anciens écrivains trois différens recueils de cette espèce, celui de Musée, celui de Bacis & celui de la Sibylle.

Un fait rapporté par Hérodote, nous apprend que la collection des oracles de Musée devoit exister dès le temps de Solon & de Pisistrate, & qu'il y avoit alors des *Chresmologues* en titre dont le métier étoit de les interpréter. Onomacrite (celui-là même qu'on croit avoir été l'auteur de la pluspart des poëmes publiés sous le nom d'Orphée, quoique ceux de ces ouvrages que nous avons, soient visiblement d'un temps postérieur) étoit un de ces *Chresmologues*. Lasus d'Hermioné l'ayant convaincu d'avoir inséré un faux oracle parmi ceux de Musée, il fut banni d'Athènes par Hipparque fils & successeur de Pisistrate. Quelques Critiques ont avancé qu'Onomacrite étoit lui-même l'auteur des autres oracles de Musée; mais l'accusation d'en avoir supposé un, montre que le recueil avoit déjà quelque célébrité, & qu'il y en avoit des copies plus anciennes qui servirent à prouver la falsification dont il fut convaincu.

Herod. l. VII, 6.

Hippias frère d'Hipparque, chassé par les Athéniens, se racommoda avec Onomacrite & le conduisit à la Cour de Perse. Ce Devin y porta son recueil d'oracles; & montrant, dit Hérodote, ceux qui annonçoient des malheurs aux Grecs, tandis qu'il cachoit ceux qui leur étoient favorables, il acheva de déterminer Xerxès à porter la guerre en Europe. On supposoit que le Musée, auteur prétendu de ces oracles, étoit le même que le disciple d'Orphée, ou que le fils du second Eumolpe; mais il suffit de jeter l'œil sur ceux que les Anciens ont cités, pour s'apercevoir que leur auteur a vécu depuis le siècle d'Homère & d'Hésiode.

Philochorus Schol. Aristoph. in Ranis.

On suivoit sans doute certaines règles dans la manière de consulter ce recueil & de choisir l'oracle qu'on croyoit

contenir la réponse demandée; mais je n'ai rien trouvé là-dessus dans les Anciens.

Pausan. l. IV, p. 344. IX, 744. X, 828.

Le second recueil étoit regardé comme l'ouvrage d'un Béotien nommé *Bacis*, que l'on prétendoit avoir été inspiré par les Nymphes *(d)*; mais c'est tout ce que j'en sais, & son siècle m'est inconnu. On ne peut douter que ce recueil ne fût déjà célèbre au temps d'Hérodote, puisque cet historien en rapporte quelques oracles qu'il applique à des évènemens de la guerre de Xerxès. Je ne crois pourtant pas qu'il fût beaucoup plus ancien, puisqu'on y voit le nom des Perses qui n'a pû être connu des Grecs que depuis la conquête de la Lydie par Cyrus, & dont Eschyle, contemporain de Darius, est probablement le premier qui se soit servi. Sa tragédie est postérieure à l'an 510 & à la bataille de Marathon.

Herod. VIII, 20, 77, 96.

Le troisième recueil de prédictions portoit le nom de la *Sibylle*; & quoiqu'il ait été beaucoup plus célèbre chez les Romains que chez les Grecs, on voit par les ouvrages de ces derniers, qu'ils ne laissoient pas d'en faire usage. Il falloit même que ces prédictions fussent très-connues aux Athéniens, puisque le poëte Aristophane[a] en fait le sujet de ses plaisanteries dans deux des comédies qui nous restent de lui.

Platon[b] fait aussi mention de la Sibylle dans ses dialogues: il la joint à la Pythie, aux prêtresses de Dodone & aux Devins qu'on supposoit agités d'une fureur divine dans laquelle la divinité se communiquoit à eux. Aristote[c] examinant, dans ses problèmes, en quoi consiste l'enthousiasme qui saisissoit les Devins inspirés, nomme Bacis & la Sibylle, & range cet enthousiasme parmi les genres du délire ou de la folie.

Varron *(e)*, cité par Lactance, dérivoit le nom de la Sibylle de deux termes Eoliens ou Doriens: il le croyoit

[a] *Aristoph. Pax, v. 1095 & 1116. Equites, v. 61.*

[b] *Plat. in Theage & in Phædro.*

[c] *Aristot. Probl. XXX, n. 1.*

(d) Les Nymphes avoient un oracle dans la Béotie; c'étoit le canton de la Grèce où il y en avoit le plus.

(e) Σιὸς pour Θεός, & Βουλὰν pour Βουλήν. *Lact. I, 6. adde Servium, Æneid. VI.* Dans Reinésius, *inscrip. class. VII, n.° 26;* dans le traité entre deux peuples de l'île de Crète, on voit [illegible] pour Θεός.

synonyme

synonyme du mot *Théoboulé*, *conseil divin.* Cette étymologie est confirmée par la signification que plusieurs écrivains Grecs donnent au mot *sibylla.* Diodore [a] qui l'explique par enthousiaste [b], dit que le mot σιβυλλαίνειν, *sibylliser*, signifie à la lettre [c] la même chose que ἐνθεάζειν, *être saisi par l'esprit divin.* Strabon rend aussi le mot de *sibylla* par celui d'ἐνθους; & Arrien, cité par Eustathe, assuroit que les Sibylles avoient reçû ce nom, parce qu'elles [d] *portoient un Dieu au dedans d'elles-mêmes.* Les descriptions que Virgile & Ovide font de la Sibylle de Cume rendant ses oracles, nous apprennent ce qu'on entendoit par cette *théophorie.*

[a] *Diod. l. IV.*

[b] Ἐνθεαζούση.

[c] Κατὰ γλῶσσαν.

[d] Διὰ τὴν θεοφορίαν.

Les Anciens ne s'accordent ni sur le nombre, ni sur la patrie, ni sur le nom des différentes Sibylles. Le problème n'étoit pas encore résolu au temps de Tacite ; & tout ce que les Critiques ont débité à ce sujet n'en a pas rendu la solution plus aisée. En donnant, comme faisoit Héraclite cité par Plutarque *(f)*, une durée de mille ans à la vie de la Sibylle, on pouvoit concilier les différentes opinions ; & c'étoit probablement le parti qu'avoit pris Ovide. Il suppose qu'au temps d'Énée la Sibylle de Cume avoit déjà vécu sept cens ans, & qu'elle devoit encore vivre pendant trois siècles. Dans cette supposition la Sibylle ayant pû habiter successivement divers pays & se rendre célèbre dans différentes générations, elle avoit pû porter les différens noms de Daphné, d'Érophile, de Démophile, &c. Au reste, comme la Sibylle ne nous peut intéresser qu'autant que son histoire se trouvera liée avec celle de l'esprit humain en général, ou avec celle d'une nation particulière, la discussion de ces détails nous doit être assez indifférente : il nous suffit de savoir que, par le nom de *Sibylles*, on désignoit des femmes qui, sans être Prêtresses & sans être attachées à aucun oracle particulier, annonçoient l'avenir & se disoient inspirées. Différens pays & différens siècles avoient eu leurs Sibylles : on conservoit

Annal. IV. Sibylla una, seu plures fuere.

Ovid. metam. l. XIV.

(f) Plutar. de Pyth. oraculis, pag. 397. Cet Héraclite n'est pas le philosophe Éphésien surnommé le *Ténébreux*, mais un autre Héraclite dont nous avons un recueil de narrations fabuleuses.

les prédictions qui portoient leur nom, & l'on en formoit des recueils.

La ville d'*Erythrées* en Ionie semble avoir été celle qui les gardoit avec le plus de soin, & où elles étoient le plus accréditées. Strabon nous apprend que cette ville prétendoit avoir produit deux Sibylles differentes, l'une au temps d'Alexandre, nommée *Athenaïs*, & l'autre beaucoup plus ancienne, qui pourroit être l'Érophile ou l'Ériphile de Plutarque & de Pausanias. On ne peut cependant donner à cette Ériphile une antiquité plus grande que celle de la ville même d'Erythrées qui avoit pour fondateur un fils de Codrus : ainsi elle ne remonte guère au-delà du dixième siècle avant J. C ; mais cette discussion est encore peu importante. Nous devons seulement observer qu'après la perte du premier recueil des vers Sibyllins par l'incendie du capitole au temps de Marius, ce fut à la ville d'Erythrées que les Romains eurent recours pour réparer cette perte.

Varr. apud Dionys. Halic. lib. 4. apud Lactant. lib. 1, cap. 6.

Plin. XIII, 13.

Aul. Gell. I, 19.

La collection des oracles de la Sibylle, conservée à Rome avec le plus grand soin, & consultée avec appareil dans les occasions importantes, est devenue extrêmement célèbre : cependant les écrivains de cette ville ne sont d'accord ni sur le nombre des livres qui composoient ce recueil, ni sur le Roi auquel il fut présenté. Ils s'accordent seulement à dire que Tarquin, soit le premier, soit le second de ceux qui ont porté ce nom, fit enfermer ce recueil dans un coffre de pierre, qu'il le déposa dans un soûterrain du temple de Junon au capitole, & qu'il commit, à la garde de ces vers qu'on prétendit contenir le destin de Rome, deux Magistrats sous le titre de *Duumviri sacris faciundis*, auxquels il étoit défendu de les communiquer, & à qui même il n'étoit permis de les consulter que par l'ordre du Roi, & dans la suite par celui du Sénat. Cette charge étoit une espèce de sacerdoce ou de magistrature sacrée qui jouissoit de plusieurs exemptions, & qui duroit autant que la vie.

Tit. Liv. VI, 37. & X, n.° 8. L'an 366 avant J. C.

Quand les Plebeiens eurent été admis à partager les emplois avec les Patriciens, on augmenta le nombre de ces

interprètes des destinées de la Nation, comme les appelle P. Décius dans Tite-Live, *fatorum populi Romani interpretes*. On le porta jusqu'à dix, dont cinq seulement étoient Patriciens, & alors on les nomma *Decemviri:* dans la suite ce nombre fut encore accru de cinq personnes, & on les appela *Quindecimviri*. L'époque précise de ce dernier changement n'est pas connue; mais comme une lettre de Célius à Cicéron nous apprend que le *Quindécimvirat* est plus ancien que la dictature de J. César, on peut conjecturer que le changement s'étoit fait sous Sylla.

Epist. famil. l. VIII, 4.

Ces Magistrats que Cicéron nomme tantôt *Sibyllinorum interpretes*, tantôt *Sibyllini sacerdotes*, ne pouvoient, comme je l'ai déjà dit, consulter les livres Sibyllins sans un ordre *(g)* exprès du Sénat; & de-là vient l'expression si souvent répétée dans Tite-Live, *libros adire jussi sunt*. Ces Quindécimvirs étant les seuls à qui la lecture de ces livres fût permise, leur rapport étoit reçû sans examen *(h)*, & le Sénat ordonnoit en conséquence ce qu'il croyoit convenable de faire. Cette consultation ne se faisoit que lorsqu'il s'agissoit de rassurer les esprits alarmés par la nouvelle de quelque présage fâcheux ou par la vûe d'un danger dont la République sembloit être menacée: *ad deponendas potius quàm ad suscipiendas Religiones*, dit Cicéron; & afin de connoître ce qu'on devoit faire pour appaiser les Dieux irrités, & pour détourner l'effet de leurs menaces, comme l'observent Varron *(i)* & Tite-Live *(k)*.

Cicero de Harusp. respon. 26. De Divinat. II.

La réponse des livres Sibyllins étoit communément, que pour se rendre la Divinité favorable, il falloit instituer une nouvelle fête, ajoûter de nouvelles cérémonies aux anciennes, immoler telles ou telles victimes, &c. Quelquefois même les

(g) Proditum est à majoribus injussu Senatûs ne legantur quidem.

(h) C'est par cette raison qu'ils sont nommés dans Aul. Gell. IV, I, *interpretes & arbitri Sibyllæ oraculorum.*

(i) Varro de re rusticâ, lib. I. *Ad cujus libros publicè solemus redire, cùm desideramus quid faciendum sit nobis ex aliquo portento.*

(k) Livius, lib. XXII, 9. *Non fermè decernitur nisi quum tetra prodigia nunciata sunt.*

prêtres Sibyllins jugeoient qu'on ne pouvoit détourner l'effet du courroux céleſte que par des ſacrifices barbares, & en immolant des victimes humaines. Nous en trouvons un exemple dans les deux premières guerres Puniques, les années 227 & 217 avant J. C.

Les Decemvirs ayant vû dans les livres Sibyllins, que des Gaulois & des Grecs s'empareroient de la ville, *urbem occupaturos*, on imagina que, pour detourner l'effet de cette prédiction, il falloit enterrer vifs dans la place publique un homme & une femme de chacune de ces deux Nations, & leur faire prendre ainſi poſſeſſion de la ville. Toute puérile qu'étoit cette interprétation, un très-grand nombre d'exemples nous montre que les principes de l'art divinatoire admettoient ces ſortes d'accommodemens avec la deſtinée.

Tite-Live *(l)* nomme ce barbare ſacrifice *ſacrum minimè Romanum* : cependant il ſe répéta ſouvent dans la ſuite. Pline *(m)* aſſure que l'uſage d'immoler des victimes humaines au nom du public, ſubſiſta juſqu'à l'an 95 avant J. C, dans lequel il fut aboli par un Senatus conſulte; mais on a des preuves qu'il continua dans les ſacrifices particuliers de quelques divinités : les édits renouvelés en différens temps par les Empereurs, ne purent mettre un frein à cette fureur ſuperſtitieuſe; & à l'égard de cette eſpèce de ſacrifice humain établi en conſequence des vers Sibyllins, Pline *(n)* avoue qu'il ſubſiſtoit toûjours, & aſſure qu'on en avoit vû de ſon temps des exemples, *etiam noſtra ætas vidit*.

Le recueil des vers Sibyllins dépoſé par l'un des Tarquins dans le Capitole, périt, comme on l'a vû, au temps de la

(l) Livius, lib. XXII, 57, anno 217. *Sub terram vivi demiſſi ſunt in locum ſaxo conſeptum, jam ante hoſtiis humanis, minimè Romano ſacro, imbutum.*

(m) Plin. hiſt. 30. *U. C. anno 657 S. C. factum ne homo immolaretur, palamque in tempus illud ſacra prodigiosa celebrata.*

(n) Ibid. XXVIII, 2. *Boario vero in foro Græcum Græcamque defoſſos, aut aliarum gentium, cum quibus tùm res eſſet, etiam noſtra ætas vidit : cujus ſacri precationem quæ ſolet præire Quindecimvirûm collegii magiſter, ſi quis legat, profectò vim carminum fateatur, ea omnia approbantibus octingentorum triginta annorum eventibus.*

guerre ſociale dans l'embraſement de ce temple. Mais on ſe hâta de remédier *(o)* à la perte qu'on venoit de faire ; & dès l'an 76 avant J. C, le Sénat, ſur la propoſition des conſuls Octavius & Curion, chargea trois députés d'aller chercher, dans la ville d'*Erythrées,* ce qu'on y conſervoit des anciennes prédictions de la Sibylle. Varron & Féneſtella cités par Lactance, ne parlent que d'*Erythrées;* mais Denys d'Halicarnaſſe & Tacite ajoûtent les villes grecques de la Sicile & de l'Italie.

Dionyſ. l. IV.

Tacite *(p)* qui devoit être inſtruit de l'hiſtoire des livres Sibyllins, puiſqu'il étoit du corps des *Quindécimvirs,* dit qu'après le rétour des députés on chargea les Prêtres (ſans doute les prêtres Sibyllins) de faire l'examen des différens morceaux qu'on avoit rapportés ; & Varron aſſuroit, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, que la règle qu'ils avoient ſuivie étoit de rejeter comme faux tous ceux qui n'étoient pas aſſujétis à la *méthode acroſtiche.* J'expliquerai dans un moment quelle étoit cette méthode.

Auguſte étant devenu ſouverain Pontiſe après la mort de Lépidus, ordonna une recherche de tous les écrits *(q)* prophétiques, ſoit grecs, ſoit latins, qui ſe trouvoient entre les mains des particuliers, & dont les mécontens pouvoient abuſer pour troubler ſa nouvelle domination. Ces livres remis au Préteur montoient à deux mille volumes qui furent brûlés ; & l'on ne conſerva que les vers Sibyllins dont on fit même une nouvelle réviſion.

Comme l'exemplaire écrit au temps de Sylla commençoit

(o) Lactant. 1, 6. *Feneſtella de Quindecimviris dicens, ait, ... reſtituto Capitolio retuliſſe ad Senatum C. Curionem Conſulem ut legati Erythras mitterentur qui carmina Sibyllæ conquiſita Romam deportarent : itaque miſſos eſſe.... qui deſcriptos à privatis circà verſus mille reportarunt.* Féneſtella dit la même choſe dans Lactance, *de irâ Dei, cap. 22.*

(p) Tacit. Annal. VI, 12 ; *Dato Sacerdotibus negotio quantùm humanâ ope potuiſſent vera diſcernere.*

(q) Suet. Aug. 31. *Quidquid fatidicorum librorum græci latinique generis, nullis vel parùm idoneis auctoribus vulgo ferebatur, ſupra duo millia contracta undique cremavit, ac ſolos retinuit Sibyllinos, hos quoque delectu habito; condiditque duobus forulis auratis ſub Palatini Apollinis baſi.* Adde Tacit. VI, 12.

à s'altérer, Augufte chargea encore les Quindécimvirs d'en faire une copie de leurs propres mains, & fans laiffer voir ce livre à ceux qui n'étoient pas de leur corps. On croit que, pour donner un air plus antique & plus vénérable à leur copie, ils l'écrivirent fur ces toiles *(r)* préparées qui compofoient les anciens *libri lintei* avant qu'on connût dans l'occident l'ufage du papier d'Egypte, & avant qu'on eût découvert à Pergame l'art de préparer le parchemin, *carta Pergamena*.

Cet exemplaire des vers Sibyllins fut enfermé dans deux coffrets dorés, & placé dans la bafe de la ftatue d'Apollon Palatin, pour n'en être tiré que dans les cas extraordinaires.

Je ne m'engagerai pas à fuivre les différentes confultations de ces livres, marquées dans l'hiftoire Romaine. Je crois cependant me devoir arrêter fur celle qui fe fit par l'ordre d'Aurélien au mois de décembre de l'an 270 de J. C, parce que le récit en eft extrêmement circonftancié dans Vopifque.

Vopifc. Aurel.

Les Marcomans ayant traverfé le Danube & forcé les paffages des Alpes, étoient entrés dans l'Italie, ravageoient les pays fitués au nord du Pô, & menaçoient même la ville de Rome, dont un mouvement mal entendu de l'armée Romaine leur avoit ouvert le chemin. A la vûe du péril où fe trouvoit l'Empire, Aurélien, naturellement fuperftitieux, écrivit aux Pontifes pour leur ordonner de confulter les livres Sibyllins. Il falloit pour la forme un decret du Sénat; ainfi le Préteur propofa dans l'affemblée le réquifitoire des Pontifes, & rendit compte de la lettre du Prince. Vopifque nous donne un précis de la délibération, qu'il commence en ces termes: *Prætor Urbanus dixit: referimus ad vos, Patres confcripti, Pontificum fuggeftionem & Principis litteras quibus jubetur ut infpiciantur fatales libri, &c.* Le decret du Sénat rapporté enfuite, ordonne aux Pontifes *(f)* de fe purifier, de fe revêtir

(r) Claud. de bello Get. v. 232. *Fati hic cuftos Romani carbafus ævi.* Adde Symmachum, epift. IV, 34.

(f) On donnoit auffi ce nom aux Quindécimvirs, ou *Sibyllini facerdotes*, comme les appelle Ciceron.

des habits sacrés, de monter au Temple, d'en renouveler les branches de laurier, d'ouvrir les livres avec des mains sanctifiées, d'y chercher la destinée de l'Empire, & d'exécuter ce que ces livres ordonneront. Voici les termes dans lesquels Vopisque rapporte l'exécution du decret: *Itum est ad Templum, inspecti libri, proditi versus, lustrata urbs, cantata carmina, amburbium celebratum, ambarvalia promissa, atque ita solemnitas quæ jubebatur expleta est.*

La lettre de l'Empereur aux Pontifes qu'il appelle *Patres sancti*, finit par des offres de contribuer aux frais des sacrifices, & de fournir les victimes que les Dieux demanderont, même, s'il le faut, des captifs de toutes les Nations, *cujuslibet gentis captivos, quælibet animalia regia.* Cette offre montre que, malgré les édits des Empereurs, on croyoit, comme je l'ai dit, les sacrifices humains permis dans les occasions extraordinaires, & qu'Aurélien ne pensoit pas que les Dieux se contenteroient de cantiques & de processions. Sa lettre aux Pontifes commence d'une façon singulière: il marque qu'il est surpris qu'on balance si long-temps à consulter les livres Sibyllins. Il semble, ajoute-t-il, que vous ayez cru délibérer dans une église de Chrétiens & non dans le temple de tous les Dieux: *Perinde quasi in Christianorum ecclesia, non in templo Deorum omnium tractaretis.* Ce qui augmente la singularité de l'expression de l'Empereur, c'est qu'il est prouvé par les ouvrages de S.t Justin, de Théophile d'Antioche, de Clément d'Alexandrie & d'Origène, que depuis près de six vingts ans les Chrétiens citoient, au temps d'Aurélien, les ouvrages de la Sibylle, & que quelques-uns d'entre eux la traitoient de Prophéteste.

Les livres Sibyllins ne furent point ôtés du temple d'Apollon Palatin par les premiers Empereurs Chrétiens. Ils y étoient encore au temps de Julien qui les fit consulter en 363 *(t)* sur son expédition contre les Perses; mais au mois de mars de cette année, le feu ayant consumé le temple d'Apollon, on eut beaucoup de peine à sauver ces livres, qu'on plaça

Amm. Marcell. lib. XXIII.

(t) Cumana carmina consumpsisset magnitudo flammæ, ni, &c.

Claud. de bello Getico, v. 232. sans doute dans quelqu'autre lieu religieux : car Claudien *(u)* nous apprend qu'on les consulta quarante ans après sous Honorius, lors de la première invasion de l'Italie par Alaric, en 403. Ce Poëte parle encore de ces vers dans son poëme sur le second consulat de Stilicon en 405.

Rutil. Num. II. Il faut conclurre de-là que si, comme le dit Rutilius Numatianus *(x)*, Stilicon fit jeter ces livres au feu, ce fut au plus tôt dans les années 406 ou 407. Au reste, comme ce Poëte, zélateur ardent de l'ancienne Religion, accuse en même temps Stilicon d'avoir appelé les Barbares, & d'avoir détruit les vers Sibyllins dans la vûe de causer la ruine de l'Empire en lui enlevant le *gage de sa durée éternelle ;* peut-être la seconde de ces deux accusations n'est-elle pas mieux fondée que la première.

Après avoir donné cette espèce d'histoire des livres Sibyllins, qui contient tout ce qu'on en sait d'assuré, je passe à l'examen de ce qu'ils contenoient. Ce que Tite-Live & Denys d'Halicarnasse nous racontent touchant les diverses consultations qu'on en faisoit, donne lieu de penser qu'on ne publioit point le texte même des prédictions, mais seulement la substance de ce qu'on prétendoit y avoir trouvé, c'est-à-dire, le detail des nouvelles pratiques religieuses ordonnées par la Sibylle pour appaiser les Dieux. Comme il ne nous reste aucun des historiens antérieurs à la perte du premier recueil des vers Sibyllins, il faut nous contenter de ce qu'en disent Denys & Tite-Live; & nous devons même regarder comme supposé le long fragment des vers Sibyllins rapporté par Zosime *(y)*, à l'occasion des jeux séculaires.

(u) *Quid carmine poscat*
Fatidico custos Romani carbasus ævi.

(x) *Proditor arcani qui fuit imperii*
Romano generi dum nititur esse superstes, &c.
Ante Sibyllinæ fata cremavit opis, &c.
At Stilicho æterni fatalia pignora regni,
Et plenas voluit præcipitare colus.

(y) *Lib. II.* Ces vers qui devoient être tirés de l'ancien recueil, ne

Le

Le ſecond recueil compilé ſous Sylla nous eſt un peu mieux connu, & je vais rapporter ce que les Anciens nous en apprennent. 1.° Varron, cité par Lactance, aſſure que ce recueil contenoit d'abord mille vers au plus; & comme Auguſte ordonna une ſeconde réviſion qui en fit encore rejeter quelques-uns, ce nombre fut probablement diminué.

2.° Ce que diſoit Varron, cité par Denys d'Halicarnaſſe, qu'on avoit regardé comme ſuppoſés tous les vers qui interrompoient la ſuite des acroſtiches, montre que cette forme régnoit d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

3.° Cicéron nous explique en quoi conſiſtoit cette forme. Le recueil étoit partagé en diverſes ſections, & dans chacune les lettres qui formoient le premier vers ſe trouvoient répétées dans le même ordre au commencement des vers ſuivans; en ſorte que l'aſſemblage de ces lettres initiales devenoit auſſi la répétition du premier vers de la ſection: *Acroſtichis dicitur, cùm deinceps ex primis verſûs litteris aliquid connectitur.... In Sibyllinis ex primo verſu cujuſque ſententiæ, primis litteris illius ſententiæ carmen omne prætexitur* (z).

Cicero de Divin. II, n.° 54.

4.° Les prédictions contenues dans ce recueil étoient toutes conçûes en termes vagues & généraux, ſans aucune déſignation de temps ou de lieu; en ſorte, dit Cicéron, qu'au moyen de l'obſcurité dans laquelle l'auteur s'eſt habilement enveloppé, on peut appliquer la même prédiction à des évènemens différens: *Callidè, qui illa compoſuit, perfecit ut, quodcumque accidiſſet, prædictum videretur, hominum & temporum definitione ſublatâ. Adhibuit etiam latebram obſcuritatis ut iidem verſus aliàs in aliam rem poſſe accommodari viderentur.*

Dans le dialogue où Plutarque recherche pourquoi la

ſont point dans la forme acroſtiche; ils contiennent les noms de Rome, du Tibre, de l'Italie, &c. & preſcrivent les cérémonies qui devoient accompagner les jeux ſéculaires dans un détail qui démontre la ſuppoſition.

(z) Cicéron dit qu'Ennius avoit fait des acroſtiches de cette eſpèce. Nous en avons quelques-uns dans le poëme d'Optatianus Porphyrius à la louange de Conſtantin, & il a été un temps que ces laborieuſes bagatelles étoient à la mode parmi les gens de Lettres.

Pythie ne répondoit plus en vers, Boëthus, un des interlocuteurs qui attaque vivement le surnaturel des oracles, observe dans les prédictions de Musée, de Bacis & de la Sibylle, les mêmes défauts que Cicéron avoit reprochés aux vers Sibyllins. « Ces auteurs de prédictions, dit Boëthus,
» ayant mêlé au hasard des mots & des phrases qui convien-
» nent à des évènemens de toute espèce, les ont, pour ainsi
» dire, versés dans la mer d'un temps indéterminé : ainsi lors
» même que l'évènement semble vérifier leurs prophéties, elles
» ne cessent pas d'être fausses, parce que c'est au hasard seul qu'elles doivent leur accomplissement ». Plutarque nous a conservé, dans la vie de Démosthène, un de ces oracles qui couroient dans la Grèce sous le nom de la Sibylle; c'est à l'occasion de la défaite des Athéniens près de Chéronée. On étoit, dit Plutarque, dans une grande inquiétude avant la bataille, à cause d'un oracle dont tout le monde s'entretenoit: *Puissais-je*, disoit-il, *m'éloigner de la bataille du Thermodon (a), & devenir un aigle pour contempler du haut des nues ce combat où le vaincu pleurera & où le vainqueur trouvera sa perte.*

L'historien Duris *(b)* rapportoit ce même oracle dans les termes suivans: *Oiseau noir, attends la bataille de Thermodon, les cadavres amoncelés t'y fourniront une ample pâture.*

Pour appliquer ces deux oracles à la défaite de Chéronée, il falloit trouver un Thermodon auprès du champ de bataille; & Plutarque qui étoit de Chéronée même, avoue qu'il n'a pû découvrir, dans les environs de cette ville, ni ruisseau ni torrent de ce nom. Aussi l'historien Duris qui se trouvoit dans le même cas, vouloit-il que la Sibylle eût désigné ainsi

Diod. Sic. lib. XV. Schol. Apollonii, lib. IV.

(a) Τῆς ἐπὶ Θερμώδοντι μάχης ἀπάνευθε γενοίμην,
Α'ιετὸς ἐν νεφέεσσι ϗ ἠέρι θηήσασθαι.
Κλαίει ὁ νικηθεὶς, ὁ δὲ νικήσας ἀπόλωλε.

(b) Τὴν ἐπὶ Θερμώδοντι μάχην μένε παμμέλαν ὄρνι
Τηνεὶ τοι κρέα πολλὰ παρέσσεται ἀνθρώποισι.

Duris, contemporain des deux premiers Ptolémées, avoit écrit une histoire de Macédoine, qui commençoit à Philippe père d'Alexandre : elle contenoit au moins quinze livres.

la bataille, parce que les soldats, en dressant leurs tentes quelques jours avant, devoient trouver une petite statue avec une inscription où seroit le nom de *Thermodon.* Mais les termes ἐπὶ Θερμώδοντι μάχῃ désignent manifestement un nom de lieu: aussi Plutarque aime-t-il mieux soupçonner que le ruisseau qui passe à Chéronée avoit quitté depuis la bataille le nom de *Thermodon* pour prendre celui d'*Hémon* ou de *Sanglant ;* conjecture que M. Dacier juge très-probable, quoiqu'il se persuade que le Thermodon de l'oracle est celui dont parle Pausanias. Il auroit pû y joindre Hérodote *(c)* qui, rapportant un oracle de Bacis où il étoit parlé d'une défaite des Mèdes par les Grecs assemblés sur les bords de l'Asopus & du Thermodon, l'applique à la bataille de Platée. Mais il ajoûte que ce Thermodon passe entre Tanagra & Glisas, par conséquent au midi de Thèbes & assez loin de Chéronée.

Pausan. lib. IX, p. 747.

Herod. IX, 42. ἐπὶ Θερμώδοντι καὶ Ἀσωπῷ.

L'oracle rapporté par Plutarque contient une circonstance qu'il n'est pas aisé d'appliquer à la bataille de Chéronée. C'est la mort du vainqueur, ὁ δὲ Νικήσας ἀπόλωλε. La défaite des Athéniens fut complète; les Macédoniens perdirent peu de monde, & Philippe ne fut pas même blessé dans le combat: mais Plutarque, toûjours zélé pour la gloire des Devins, applique ces mots à la mort de Philippe, postérieure de deux ans au moins à la bataille.

Lorsqu'on examinera les prédictions des oracles les plus accrédités, celles de la Pythie, de Musée, de Bacis, de la Sibylle, &c. rapportées dans les Anciens, on trouvera toûjours que Cicéron a raison de dire que celles qui n'ont pas été faites après coup étoient obscures & équivoques, & que si quelques-unes n'avoient pas été démenties par l'évènement, c'étoit au hasard qu'elles le devoient. *Oraculis partim falsis, partim casu veris, ut fit in omni oratione sæpissimè, partim flexiloquis & obscuris ut interpres egeat interprete, & sors ipsa ad sortes*

De Divinat. II, n.° 56.

(c) Hérodote assure qu'on trouvoit de semblables oracles dans Musée: peut-être celui que Plutarque & Duris attribuent à la Sibylle avoit-il été fait pour la bataille de Platée donnée véritablement auprès d'un Thermodon.

referenda sit, partim ambiguis, & quæ ad dialecticum deferenda sint.

Quelque absurdes que fussent les conséquences que les partisans du surnaturel de la divination se trouvoient obligés de soûtenir dans les controverses philosophiques, ils étoient excusables jusqu'à un certain point. Le principe qu'ils défendoient, faisoit chez eux une partie essentielle de la Religion commune : ce principe une fois admis, l'absurdité des conséquences ne devoit point arrêter des hommes religieux; & peut-être Cicéron n'avoit-il pas raison de parler d'eux comme il fait dans ses livres de la divination, en disant : *Nescio quomodò isti Philosophi superstitiosi, & pænè fanatici quidvis malle videntur quàm . . . . ea quæ non sunt credenda, non credere.*

De Divinat. n.° 57.

Ce qui cause mon étonnement, c'est que la question du surnaturel des oracles ait encore besoin d'être traitée sérieusement, & qu'une opinion contredite par les faits mêmes sur lesquels on la fondoit, ait trouvé de nos jours & dans le sein du Christianisme des défenseurs très-zélés.

Quoique j'aie écarté à dessein les détails dont j'aurois pû grossir ce Mémoire, je crois y avoir rassemblé tout ce que les Anciens nous apprennent d'important au sujet de ces recueils de prédictions qu'on attribuoit à Musée, à Bacis & à l'ancienne Sibylle. Je n'aurois pas cependant rempli toute l'étendue de mon objet, si je ne parlois point ici de la collection des vers Sibyllins, divisée en huit livres, imprimée pour la première fois en 1545 sur des manuscrits, & publiée plusieurs fois depuis avec d'amples commentaires surchargés d'une érudition souvent triviale, & presque toûjours étrangère au texte que ces commentaires éclaircissent rarement. Les ouvrages composés pour & contre l'authenticité de ces livres Sibyllins, sont en très-grand nombre, & quelques-uns même très-savans; mais il y règne si peu d'ordre & de critique, & leurs auteurs étoient tellement dénués de tout esprit philosophique, qu'il ne resteroit à ceux qui auroient eu le courage de les lire, que l'ennui & la fatigue de cette lecture.

Le savant Fabricius, dans le premier livre de sa bibliothèque grecque, donne une espèce d'analyse de ces différens ouvrages, à laquelle il joint une notice assez détaillée des huit livres Sibyllins. On peut y avoir recours, & je me contenterai de rapporter à quelques articles généraux les observations que j'ai faites en lisant les huit livres Sibyllins modernes.

Fabric. bibl. Græc. l. 1, cap. 29—33.

1.° Il est visible qu'ils ne sont autre chose qu'une compilation assez informe de divers morceaux détachés, les uns dogmatiques, les autres supposés prophétiques, & ceux-ci toûjours écrits depuis les évènemens, & le plus souvent chargés de détails fabuleux ou du moins peu assurés.

2.° Il est encore certain que tous ces morceaux sont écrits dans une vûe absolument différente de celle que s'étoient proposée les auteurs des vers qui composoient le premier & le second des deux recueils gardés à Rome. Les anciens vers Sibyllins prescrivoient les sacrifices, les cérémonies & les fêtes par lesquelles les Romains pouvoient appaiser le courroux des Dieux qu'ils adoroient. Le recueil moderne est au contraire rempli de déclamations très-vives contre le Polythéisme & contre l'Idolâtrie; & par-tout on y établit, ou du moins on y suppose l'unité de Dieu. Presque aucun de ces morceaux n'a pû sortir de la plume d'un payen: quelques-uns peuvent avoir été faits par des Juifs, mais le plus grand nombre respire le Christianisme; il suffit de les lire pour s'en convaincre.

3.° Les prédictions des vers Sibyllins conservées à Rome, & celles qui étoient répandues dans la Grèce dès le temps d'Aristophane & de Platon, étoient, comme l'observent Cicéron & Boéthus, des prédictions vagues applicables à tous les temps & à tous les lieux; elles se pouvoient ajuster avec des évènemens opposés: *Ut iidem versus aliàs in aliam rem posse accommodari viderentur . . . . ut, quodcumque accidisset, prædictum videretur.* Au contraire, dans la nouvelle collection, tout est si bien circonstancié, qu'on ne peut se méprendre aux faits que l'auteur avoit en vûe. S'il ne nomme pas toûjours les villes, les pays & les peuples dont il veut parler,

il les désigne si clairement qu'on ne sauroit les méconnoître, & le plus souvent il indique le temps où ces choses sont arrivées d'une maniere qui n'est point susceptible d'équivoque.

4.° Les anciens oracles Sibyllins gardés à Rome, étoient écrits de telle sorte qu'en réunissant les lettres initiales des vers qui composoient chaque article, on y retrouvoit le premier vers de ce même article. Le nouveau recueil n'offre aucun exemple de cette méthode; car l'acrostiche inséré dans le huitième livre, & qui est emprunté d'un discours *(d)* de l'empereur Constantin, est d'une espèce différente. Il consiste en trente-quatre vers dont les lettres initiales forment les mots, ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΩΤΗΡ ΣΤΑΥΡΟΣ, mais ces mots ne se trouvent point dans le premier vers.

[illegible] p. 391.

5.° Les nouveaux vers Sibyllins contiennent des choses qui n'ont pu être écrites que par un homme instruit des dogmes du Christianisme & des details de l'histoire de Jesus-Christ, rapportés par les Evangélistes. L'auteur se dit même dans un endroit, *enfant du Christ:* ailleurs il assure que ce Christ est le fils du Très-Haut, & il désigne son nom par le nombre 888, valeur numérale des lettres du mot Ἰησοῦς dans l'alphabet grec.

6.° Quoique les morceaux qui forment ce recueil puissent avoir été composés en différens temps, celui auquel on a mis la dernière main à la compilation, se trouve clairement indiqué dans le cinquième & dans le huitième livre. On fait dire à la Sibylle, que l'empire Romain aura quinze Rois: les quatorze premiers sont désignés par la valeur numérale de la premiere lettre de leur nom dans l'alphabet grec. Elle ajoûte que le quinzième qui sera, dit-on, un homme à *tête blanche* *, portera le nom d'une mer voisine de Rome: le quinzième des empereurs Romains est Hadrien, & le golfe Hadriatique est la mer dont il porte le nom. De ce Prince,

* Πολιόκρανος Ἀδριακόν.

(d) Ce discours nous a été conservé par Eusèbe, & S.t Augustin parle de cet acrostiche dont il rapporte une traduction latine; *De C. Dei, XVIII, 23.*

continue la Sibylle, il en sortira trois autres qui régiront l'Empire en même temps; mais à la fin un seul d'entre eux en restera possesseur. Ces trois rejetons, Κλάδοι, comme la Sibylle les appelle, sont Antonin, Marc-Aurèle & Lucius Vérus, & elle fait allusion aux adoptions & aux associations qui les unissent. Marc-Aurèle se trouva seul maître de l'Empire à la mort de L. Vérus arrivée au commencement de l'an 169, & il le gouverna sans collègue jusqu'à l'an 177 qu'il associa son fils Commode. Comme il n'y a rien qui puisse avoir quelque rapport avec ce nouveau collègue de Marc-Aurèle, il est visible que la compilation doit avoir été faite entre les années 169 & 177 de J. C.

On trouve encore un autre caractère chronologique, mais moins précis dans le huitième livre. Il y est dit que la ville de Rome, Ῥώμη, subsistera pendant neuf cens quarante-huit ans seulement, suivant la valeur des lettres numérales de son nom; après quoi elle deviendra une ruine, ῥύμη. Cette destruction de Rome est annoncée dans presque tous les livres du recueil; mais sa date n'est marquée qu'en ce seul endroit. Nous lisons dans l'histoire de Dion, qu'au temps de Tibère, il courut, sur la durée de Rome, une prédiction attribuée à la Sibylle, où cette durée étoit fixée à neuf cens ans. Cet oracle attira l'attention de Tibère & occasionna une nouvelle recherche des vers Sibyllins conservés par les particuliers: cependant on ne comptoit alors que l'an 772 de la fondation de Rome, & on ne devoit pas être fort alarmé. Cette réflexion de l'historien *(e)* nous montre que l'addition de quarante-huit ans avoit été faite à dessein par quelqu'un qui écrivoit après l'an 900 de Rome, 148 de J. C; mais avant l'an 196: la valeur numérale des lettres du mot Ῥώμη étoit sans doute ce qui l'avoit déterminé à préférer le nombre de 948.

Lib. II, ἔσαι Ῥώμη ῥύμη.

Dion, LVI, pag. 615.

Τρὶς δὲ τριηκοσίων ἐνιαυτῶν.

Josèphe, dans ses antiquités Judaïques, composées depuis les livres de la guerre des Juifs & vers la treizième année

Joseph. Antiquit. I, 4.

(e) L'historien Dion fut Consul avec l'empereur Alexandre l'an 229 de J. C, 981 de Rome.

Joseph. l. xx, cap. 10.

de Domitien, l'an 93 de l'ère vulgaire, cite un ouvrage de la Sibylle où l'on parloit de la tour de Babel & de la confusion des langues, à peu près comme dans la Genèse. Si, dans le temps auquel écrivoit Josèphe, cet ouvrage de la Sibylle n'eût pas déjà passé pour ancien, s'il n'eût pas été dans les mains des Grecs, l'historien Juif ne l'auroit pas cité en confirmation du récit de Moyse. Il résulte de-là que les Chrétiens ne sont pas les premiers auteurs de la supposition des livres Sibyllins. Josèphe ne rapportant pas les paroles mêmes de la Sibylle, nous ne sommes plus en état de vérifier si ce qui est dit de ce même évènement dans notre collection, étoit tiré de l'ouvrage que cite Josèphe; mais on est sûr que plusieurs des vers attribués à la Sibylle dans l'exhortation qui se trouve parmi les œuvres de S.t Justin, dans l'ouvrage de Théophile d'Antioche, dans Clément d'Alexandrie & dans quelques autres Pères, ne se lisent point dans notre recueil; & comme la pluspart de ces vers ne portent aucun caractère de Christianisme, il seroit possible qu'ils fussent l'ouvrage de quelque juif Platonisant.

Lorsqu'on acheva, sous M. Aurèle, la compilation des vers Sibyllins, il y avoit déjà quelque temps que les Sibylles avoient acquis un certain crédit parmi les Chrétiens. Nous en avons la preuve dans deux passages de Celse & dans les réponses que lui fait Origène. Celse qui écrivoit sous Hadrien & sous ses successeurs, parlant des différentes sectes qui partageoient les Chrétiens, supposoit une secte de *Sibyllistes*: sur quoi Origène observe qu'à la vérité ceux d'entre les Chrétiens qui ne vouloient pas regarder la Sibylle comme une *Prophéteſſe*, désignoient par ce nom les partisans de l'opinion contraire; mais qu'on n'avoit jamais connu de secte particulière des *Sibyllistes*. Celse reproche aux Chrétiens, dans le second passage, d'avoir corrompu le texte des vers Sibyllins, « desquels, leur dit-il, *quelques-uns* d'entre vous » emploient les témoignages, ἧ χρῶνταί τινες ὑμῶν; & vous les avez corrompus, ajoute-t-il, pour y mettre des blasphèmes ». Il entendoit par là, sans doute, les invectives contre le Polythéisme

Orig. lib. 1.

Ibid. lib. v, pag. 272.

Polythéïsme & contre l'Idolâtrie. Origène se contente de répondre au reproche en défiant Celse de produire d'anciens exemplaires non altérés.

Lib. VII, pagg. 368 & 369.

Ces passages de Celse & d'Origène me semblent prouver deux choses; 1.° que l'authenticité de ces prédictions n'étoit point alors mise en question, & qu'elle étoit également supposée par les Payens & par les Chrétiens; 2.° que parmi ces derniers il y en avoit seulement *quelques-uns*, τινὲς, qui regardoient les Sibylles comme des Prophéteſſes, & que les autres Chrétiens blâmant la simplicité de ces hommes crédules, leur donnoient l'épithète de *Sibyllistes*. Plutarque qui vivoit presque dans le même temps, appelle ainsi, dans la vie de Marius, les interprètes des prédictions de la Sibylle ou les *chresmologues*. Ceux qui ont avancé que les Payens donnoient à tous les Chrétiens le nom de *Sibyllistes*, n'ont compris le vrai sens ni du reproche de Celse, ni de la réponse d'Origène.

Plutarr. vie de Marius.

L'opinion favorable aux Sibylles qui, de l'aveu de Celse, étoit d'abord celle d'un assez petit nombre de Chrétiens, devint peu à peu l'opinion commune. Les vers Sibyllins paroissant favorables au Christianisme, on les employoit dans les ouvrages de controverse avec d'autant plus de confiance que les Payens eux-mêmes qui reconnoissoient les Sibylles pour des femmes inspirées, se retranchoient à dire que les Chrétiens avoient falsifié leurs écrits; question de fait qui ne pouvoit être décidée que par une comparaison des différens manuscrits que très-peu de gens étoient en état de faire.

Les règles de la critique & même celles de la saine logique étoient alors peu connues, ou du moins très-négligées: à cet égard les plus célèbres philosophes du Paganisme n'avoient aucun avantage sur le commun des auteurs Chrétiens. Je n'en citerai d'autre exemple que les dialogues & les traités dogmatiques de Plutarque qui, malgré ce grand sens dont on le loue, ne paroît jamais occupé que de la crainte d'omettre quelque chose de tout ce qu'on peut dire de vrai & de faux sur le sujet qu'il traite. Ce même défaut règne dans les

ouvrages de ceux qui ſont venus après lui, Celſe, Pauſanias, Philoſtrate, Porphyre, l'empereur Julien; en un mot tous les auteurs Payens n'ont ni plus de critique, ni plus de méthode que Plutarque. On les voit tous citer, ſous le nom d'Orphée, de Muſée, d'Eumolpe & des autres Poëtes antérieurs à Homère, des ouvrages fabriqués par les nouveaux Platoniciens, & donner comme authentiques des oracles ſuppoſés par ces mêmes Philoſophes, ou pluſtôt par les ſectateurs du nouveau Pythagoriſme ou de la ſecte Orphique qui joignoit les dogmes Egyptiens & Chaldéens à quelques points de l'ancienne doctrine de Pythagore.

Comme les auteurs de ces oracles & de ces vers philoſophiques ſuppoſoient la ſpiritualité, l'infinité, la toute-puiſſance du Dieu ſuprême; que pluſieurs blâmoient le culte des intelligences inférieures, condamnoient les ſacrifices, & faiſoient quelquefois alluſion à la Trinité Platonicienne, parlant d'un Père, d'un Fils & d'un Eſprit, les Chrétiens crurent qu'il leur étoit permis d'employer ces autorités dans la controverſe avec les Payens, pour les battre par leurs propres armes.

Tant que le Paganiſme fut la religion de l'Empire, l'objet immédiat de tous les écrits publiés en faveur du Chriſtianiſme, étoit d'obtenir une ſimple tolérance en faiſant voir que la doctrine des Chrétiens ne contenoit rien que d'avantageux à la ſociété, rien que de conforme aux idées de la ſaine philoſophie.

Le reproche de nouveauté étant celui ſur lequel les Payens inſiſtoient plus volontiers, parce que cette eſpèce d'argument eſt à la portée du peuple, c'eſt auſſi un des points que les défenſeurs de la religion Chrétienne traitent avec le plus d'étendue dans leurs ouvrages polémiques; & c'eſt pour détruire ce reproche de nouveauté qu'ils allèguent non ſeulement de longs morceaux du faux Orphée, du faux Muſée & des oracles de la Sibylle, mais encore des endroits d'Homère, d'Héſiode & même des poëtes Dramatiques, quand ils croient y découvrir des traits d'une doctrine ſemblable en quelques points à celle des Chrétiens. L'uſage que les

Philoſophes faiſoient alors de ces mêmes autorités, rendoit cette façon de raiſonner tout-à-fait populaire, & par conſéquent très-utile dans les diſputes.

Lorſque le Chriſtianiſme fut devenu la Religion dominante, on ceſſa bien-tôt d'employer ces ſortes de preuves, ou du moins on ne les employa plus que par une ſorte d'égard pour ceux des Chrétiens qui n'en étoient pas encore déſabuſés, & pour ne point paroître abandonner tout d'un coup la méthode qu'avoient ſuivie les premiers apologiſtes du Chriſtianiſme.

Eusèbe, dans ſa préparation Evangélique, ouvrage rempli d'une très-grande érudition, ne cite le témoignage de la Sibylle que d'après Josèphe. Il ne fait aucun uſage de longs morceaux cités par S.t Juſtin & par Théophile; & lorſqu'il allègue quelques oracles favorables aux dogmes du Chriſtianiſme, il les emprunte toûjours de Porphyre, ennemi déclaré de la religion Chrétienne.

La manière dont S.t Auguſtin parle dans deux différens ouvrages de cette méthode de combattre le Paganiſme, nous montre quel jugement en portoient les gens ſenſés, quoiqu'ils n'oſaſſent la condamner ouvertement. Voici ce qu'il dit dans ſon ouvrage contre Fauſte. « Ces ſortes de témoignages qu'on prétend avoir été rendus à la vérité par la Sibylle, par « Orphée & par tous les autres ſages du Paganiſme qu'on veut « avoir parlé du fils de Dieu & de Dieu le Père, peuvent « avoir quelque force pour confondre l'orgueil des Payens; « mais ils n'en ont pas aſſez pour donner quelqu'autorité à ceux « de qui ils portent le nom ». *Valet quidem aliquid ad Paganorum vanitatem revincendam, non tamen ad iſtorum auctoritatem amplectendam.* Dans ſes livres de la cité de Dieu, il convient que toutes ces prédictions attribuées aux Payens, peuvent à la rigueur être regardées comme l'ouvrage des Chrétiens, *poſſunt putari à Chriſtianis eſſe conficta;* & il conclud que ceux qui veulent raiſonner juſte, *qui rectè ſapuerint*, doivent s'en tenir aux prophéties tirées des livres conſervés par les Juifs nos ennemis.

Adverſ. Fauſt. lib. XV, 15.

De Civitate Dei, XVIII, 47.

Les controverſes agitées dans les deux derniers ſiècles ſur

l'autorité de la tradition, ont jeté les Critiques dans deux extrémités opposées. Les uns, dans la vûe de détruire la force du témoignage que les anciens écrivains portent de la croyance de leur siècle, ont extrêmement appuyé sur les défauts de leur manière de raisonner, & sur la foiblesse, ou même sur la fausseté de quelques-unes des preuves qu'ils emploient : les autres se sont persuadés que l'autorité des Pères, lorsqu'ils déposent de ce qu'on croyoit de leur temps, ne pouvoit subsister si on les abandonnoit dans la manière dont ils avoient traité des questions indifférentes & étrangères même au fond de la Religion. Dans cette vûe, ils ont cru devoir défendre, avec le zèle le plus ardent, des opinions dont il paroît que les Pères eux-mêmes n'étoient pas trop persuadés, mais dont ils pensoient se pouvoir servir avec avantage dans les disputes contre les défenseurs du Paganisme qui étoient convaincus de la vérité de ces opinions; telle étoit, par exemple, celle du surnaturel des oracles. Dans ce que j'ai dit des vers Sibyllins, j'ai tâché de tenir le milieu entre ces deux excès.

DISSERTATION
SUR LA
PIERRE DE LA MERE DES DIEUX.

Par M. FALCONET.

21 Avril 1750.

EN 1722 je lûs une Dissertation sur les Bétyles, où, à l'occasion de ces pierres, je fis mention de plusieurs autres d'une forme singulière, parmi lesquelles je me contentai d'indiquer la grandeur & la configuration de la pierre de la mère des Dieux; j'entends cette pierre regardée comme le simulacre de la Déesse que les Romains firent venir de Pessinonte, ville de Galatie *(a)*, sur ce que les livres Sibyllins consultés avoient déclaré que l'arrivée de cette pierre à Rome opèreroit l'expulsion d'Annibal & des Carthaginois hors de l'Italie.

Comme le fond de ce fait historique appartient à la mythologie, M. l'abbé Banier, très-versé dans cette partie de la Littérature, crut devoir me faire quelques objections sur la petitesse que j'attribuois à cette pierre, & lut même ensuite à l'Académie quelques remarques, où il tâchoit d'établir un sentiment contraire au mien. M. de Boze donna l'extrait de ces remarques dans l'histoire de l'Académie; peu de temps après je lûs un Mémoire, où à mon tour je tâchai de confirmer, par de nouvelles preuves, ce que je n'avois dit qu'en passant, dans ma Dissertation sur les Bétyles: je ne donnai point alors ce Mémoire à nos registres, comptant d'y ajoûter de nouveaux éclaircissemens concernant la mère des Dieux; qu'il me soit permis de présenter aujourd'hui ce même Mémoire comme neuf, du moins en meilleur

Tome V.

(a) Cicéron, que je cite plus bas, dit, *sacra ex Phrygia ascita.* Strabon, *liv. XII*, dit qu'une partie de la Galatie est comprise sous le nom de Phrygie.

état qu'il n'étoit d'abord. Il ne reste au plus que sept ou huit Académiciens du temps où j'en fis la lecture (c'étoit en 1722), je souhaite que mes nouveaux Confrères, qui n'en ont aucune connoissance, ne le jugent pas tout-à-fait indigne de leur curiosité.

La translation de la pierre de la mère des Dieux de Pessinonte à Rome, l'an de Rome 548, est un fait historique dont plusieurs auteurs ont fait mention; Ovide, Tite-Live, Silius Italicus, Appien, Hérodien, parmi un grand nombre d'autres *(b)*, sont ceux qui en parlent avec plus de détail: mais la narration de la pluspart n'a point pour objet de nous représenter ni la grandeur ni la figure de la pierre de la mère des Dieux. Pour ce qui regarde la grandeur, Tite-Live est celui qui nous donne le plus précisément à entendre que la pierre ne devoit être ni d'une grandeur ni d'un poids fort considérable, lorsqu'il dit que Scipion Nasica, l'ayant reçûe de dessus le vaisseau qui l'avoit apportée, la remit entre les mains des dames Romaines, qui successivement la portèrent jusqu'au temple de la victoire: *In terram elatam tradidit (Scipio Nasica) ferendam Matronis..... eæ per manus, succedentes aliæ aliis..... in ædem Victoriæ pertulere.* On trouve dans Silius Italicus à peu près la même chose, *feminea tum deinde manus subiere*, & nous rapporterons plus bas un passage d'Arnobe, où il est dit que la pierre de la mère des Dieux étoit si petite, que son poids ne se faisoit pas sentir à la main; ainsi quand les dames Romaines se la donnèrent successivement à porter, comme dit Tite-Live, ce n'étoit pas pour se soulager d'un poids trop pesant, comme l'a cru M. l'abbé Banier, c'étoit pour partager entre elles l'honneur de porter la mère des Dieux. Cicéron *(c)* ne fait mention que de

Liv. XVII, v. 16.

Orat. de Harusp. respons. § 13.

(b) Denys d'Halicarnasse n'est point de ce nombre, ainsi que l'a cru M. l'abbé Banier, *Hist. de l'Acad. tome V, page 242.* Ce que nous avons des antiquités Romaines de cet historien, finit à l'an de Rome 312; s'il avoit eu dessein de faire mention de ce fait, il l'auroit sans doute rapporté dans l'endroit où il parle de l'introduction des mystères de Cybèle à Rome, *l. II.*

(c) Cicéron dit, Orat. de Haruspic. responsis, *sacra ista ex Phrygiâ ascita Romæ collocaverunt,*

Q. Claudia pour cette honorable fonction, Tite-Live la nomme parmi les autres Dames, & quelques auteurs font de Claudia une vestale; j'indique dans une note la cause de leur erreur *(d)*. Ovide ajoûte le miracle qu'à l'arrivée du vaisseau à l'embouchûre du Tibre opéra cette matrone, dont jusqu'alors la chasteté avoit été suspecte. Claudia ayant imploré le secours de la mère des Dieux pour sa justification, attacha sa ceinture au vaisseau & le dégagea sans effort de la vase du Tibre, d'où aucune force n'avoit pû le tirer. Silius Italicus, Pline, Suétone, Hérodien & beaucoup d'autres *(e)* ont répété cette dernière histoire, mais elle est étrangère à notre sujet; il nous suffit que cette pierre, que des modernes ont cru avoir besoin d'une paire de boeufs pour être remuée, ainsi que nous verrons bien-tôt, se trouve ici portée à la main par une seule femme.

Fastor. l. IV.

Ovide cependant rapporte que la Déesse, c'est-à-dire sa pierre, entra à Rome par la porte Capène sur un char traîné par des genisses: mais je crains qu'Ovide n'ait confondu la cérémonie de la lavation de la mère des Dieux, avec

Ibid.

quæ is (Scipio) accepit.... femina autem Q. Claudia, &c. Je ne rapporte le passage que pour faire remarquer que Cicéron, par le mot *sacra,* désigne la pierre de la Déesse; Ovide se sert du même mot, *Fastor. l. IV, vers. 340, Dominam sacraque lavit aquis*, & Diodore, *extract. ex lib. XXXIV*, dit en grec τὰ ἱερά. Au reste cet historien est le seul qui, au même endroit, appelle *Valeria* celle que tous les autres nomment *Claudia.*

(d) Hérodien, *liv. I, c. 11*, fait de *Claudia* une vestale, ἱερὰν τῆς Ἑστίας ἦν, il la confond avec *Claudia* vestale qui monta hardiment sur le char de triomphe de son frère. *V. Suetone Tiber. c. 2. Cartari imagin. pag. 179*, a suivi avec d'autres l'erreur d'Hérodien. Des miracles de cette espèce, opérés par quelques vestales, ont sans doute donné lieu à faire croire que Claudia étoit vestale aussi. Denys d'Halicarnasse, *liv. II*, parle des vestales *Æmilia* & *Tuccia*, toutes deux soupçonnées, qui se justifièrent, l'une en rallumant le feu sacré éteint, par un morceau de sa robe de lin qu'elle y jeta, l'autre en portant de l'eau dans un crible. Plusieurs auteurs ont parlé de cette dernière, *Valère-Maxime, liv. VIII, chap. 1, § 5, Pline, liv. XXVIII, c. 2, Florus Epitom. liv. XX, Tertul. Apologet. c. 22, S. August.* de civitate Dei, *l. X, c. 16.* Je remarquerai à cette occasion une faute de Pline; il met le fait de Tuccia à l'an de Rome 609, Merula, *p. 77, commentar. ad Ennium*, le met en 519 sur un passage de l'épitome de Florus: le passage est décisif, quelqu'effort que fasse le P. Hardouin pour défendre Pline.

(e) Cingulo duxit navem, dit S. Jerôme, l. I, *contra Jovinianum.*

celle de la première entrée de la Déesse à Rome sous la forme d'une pierre. Je ne sais même, si l'on doit croire, avec ce Poëte, que la Déesse, en arrivant, fut d'abord lavée dans le fleuve Almon : Tite Live dit qu'elle fut portée immédiatement au temple de la Victoire. La cérémonie de la lavation ne fut sans doute célebrée que dans la suite. Les Prêtres, pour engager plus fortement le peuple dans la superstition introduisirent bien-tôt la coûtume de baigner la statue de la Déesse, & ne firent en cela qu'imiter la pratique religieuse des Grecs. Ezechiel Spanheim a donné là-dessus une note curieuse dans ses observations sur Callimaque. J'ajoûte à cette note que les nations septentrionales pratiquoient dans leur Religion une semblable cérémonie pour la même divinité. Tacite dit que les Germains voisins de la mer Baltique, qui adoroient la déesse de la Terre sous le nom de *Herthus* ou *Herta*, la baignoient dans un lac le jour de sa fête : *Numen ipsum secreto lacu abluitur; servi ministrant quos statim idem lacus haurit.*

In lavacrum Palladis.

De moribus Germanorum, c. 40.

Vid. Erd terra Hacker Chif. Germanic.

Revenons à Ovide : quand il seroit plus digne de foi que Cicéron & Tite-Live, on ne peut point conclurre de la voiture du char, pour la grosseur de la pierre, ce qui se conclud, pour sa petitesse, de la facilité que les femmes avoient à la porter ; un gros fardeau ne peut se porter à la main, & un très-petit peut être mis sur un très-grand char, sur-tout si une cérémonie n'en devient que plus auguste. C'est sur un pareil char que dans la suite, pour faire honneur à la Déesse, on voituroit en grande pompe la pierre, ou plustôt la statue où la pierre étoit enchâssée, comme nous verrons bien-tôt, pour la laver dans le fleuve Almon tous les ans, au jour nommé *lavatio* dans le calendrier Romain *(f)*. J'ajoûterai ce qui, je crois, a échappé à nos mythologistes modernes. Il y eut un cas particulier où le fleuve Almon ne

(f) Sur la fin de mars, *VI calend. aprilis. Vibius Sequester de fluminibus*, au mot *Almon, Romæ ubi mater Deûm VI calend. aprilis lavatur.* Pareille fête fut placée sur la fin de février dans le même calendrier sous le nom de *Lotio* pour la déesse Pallas. *Voy. Ezéch. Spanheim ci-dessus.*

paroissant

paroissant pas suffisant pour calmer la Déesse qui avoit donné des marques de sa colère, il fallut la porter à la mer. Dion rapporte ce fait à l'an de Rome 716. On avoit porté la Déesse à la mer pour pareille cause plus de soixante ans auparavant, l'an de Rome 651 *(g)*.

L. XLVIII de son histoire.

Vincent Cartari, dans son livre des images des Dieux *(h)*, a sans doute pris de la cérémonie dont nous venons de parler, l'idée qu'il a eue de la figure de la pierre de la mère des Dieux, & la représentation qu'il en a donnée : *Il simulacro*, dit-il, *di questa Dea portato all' hora della Frigia fa un grand pietra nigra, &c.* & il la représente comme un grand cone tronqué, élevé sur un char traîné par des bœufs. Pignoria, savant Antiquaire, se contente dans ses notes d'alléguer Hérodien, Arnobe & d'autres auteurs, sans marquer le moindre soupçon sur l'erreur de Cartari : mais ce qui doit étonner beaucoup davantage, c'est que Réinésius, Critique exact, d'une profonde érudition, ait non seulement adopté l'imagination de Cartari, mais encore ait cru l'autoriser en nous donnant, pour l'idole de la mère des Dieux, une masse de pierre tirée du mont *Agdus;* voici l'histoire qui a donné lieu à la confusion des idées de ce savant homme. Arnobe voulant expliquer l'origine des mystères de la mère des Dieux, dit que, selon Timothée *(i)*, théologien Payen de réputation, il y avoit en Phrygie un rocher d'une vaste grandeur, appelé *Agdus;* que ce fut de-là que Deucalion & Pyrrha prirent les pierres dont ils réparèrent le genre humain; que la mère des Dieux elle-même fut formée d'une de ces pierres; que sur ce même rocher ensuite Jupiter ayant voulu forcer Cybèle, mais inutilement, le rocher Agdus reçut le

Pag. 179.

Ibid. p. 483, 4.

Variar. lection. lib. III, c. 17. p. 637.

Adversus Gentes. l. V.

(g) Voyez l'histoire de Battacès ou Batabacès, prêtre de Cybèle, dans Plutarque *in Mario* & dans les extraits de Photius *ex lib. XXXVI Diodori.*

(h) Seconda editione delle imagini de Gli Dei. Padua, 1626, in-4.°

(i) Alb. Fabricius, bibl. Grecq. ni aucun autre auteur ne m'apprend quel est ce Timothée, entre tant d'autres qui ont porté le même nom; seroit-ce le Milésien dont Grotius rapporte un vers grec sur la pudeur? *Excerpta ex Tragœd.* 1626, in-4.° *pag.* 456.

principe de la fécondation, d'où il conçut & mit au jour un enfant monstrueux appelé *Agdestis (k)*, dont les aventures se trouvent ensuite mêlées avec celles d'Attis. Je ne puis m'empêcher de dire en passant qu'une bonne partie de cette narration fabuleuse pourroit bien ne devoir son origine qu'à une mauvaise traduction qu'aura faite Arnobe du texte grec de ce Timothée. J'en conçois une forte présomption sur les vers latins qu'il nous rapporte au sujet de Cérès : on y voit une version obscure & infidèle des vers grecs du prétendu Orphée, que nous a conservés Clément Alexandrin. Au reste, cette histoire d'*Agdus* & d'*Agdestis* est rapportée assez différemment dans Pausanias : on en trouve aussi quelques vestiges qui la défigurent encore davantage dans le Plutarque *de fluminibus*, à l'article d'*Araxès ;* Mithras y est nommé au lieu de Jupiter, & Diorphus au lieu d'Agdestis. Les premiers Pères de l'Eglise *(l)* ont encore changé les personnages de cette fable ; c'est Mithras même qui, selon eux, est né de la pierre Θεὸς ἐκ πέτρας, *invictus de petra Deus.* Ce seroit abuser de son temps que de chercher à concilier tant de monstrueuses absurdités : il est bien plus important de remarquer, en finissant cet article, que cette pierre du rocher *Agdus*, transformée réellement, selon Timothée, en Cybèle vivante & animée, ne peut avoir rien de commun avec la pierre de la mère des Dieux qui demeura toûjours pierre.

Achaïcorum, c. 17.

Réinésius s'est donc trompé. On n'en sauroit douter. C'est ainsi qu'on trouve en défaut, avec Réinésius, les Scaligers, les Saumaises, &c. quand on veut approfondir en particulier certains points qu'ils n'ont traités qu'incidemment dans de grands ouvrages. Ces Savans qui passent pour être du premier

(k) On trouve la mère des Dieux nommée elle-même Ἀγγδίστις Ἀγδίστις (terminaison plus convenable au sèxe féminin) dans Strabon & dans Hésychius. *Voy. les notes sur ces deux auteurs des éditions données dans ce siècle-ci, ce qui est confirmé par une inscription,* pag. 97, Miscellan. erudit. Antiquit. à J. Sponio, 1685, *fol.*

(l) S. Justin *adversf. Tryphonem*, Jul. Firmic. Matern. *de errore profanar. religion.* S. Jerôme, *l. 1, adversf. Jovinianum*, & d'après eux Commodien, *instruction 13.*

ordre, parce qu'ils embrassent toutes les parties de la Littérature, regardent comme un temps dérobé à l'acquisition de nouvelles connoissances, celui qu'ils employeroient à vérifier les faits & à citer exactement les auteurs. Il seroit même souvent à souhaiter qu'ils s'en tinssent à cette négligence, & qu'ils n'allassent pas jusqu'à altérer les textes par l'extrème envie qu'ils ont de les accommoder à leurs opinions singulières.

Pour confirmer ce que nous avons dit sur le peu de volume de la pierre de la mère des Dieux, examinons sa figure & l'usage qui fut fait de cette pierre, nous verrons que l'un & l'autre conviennent parfaitement à la petitesse que nous lui avons assignée. Il est singulier qu'aucun des auteurs que nous avons cités, à l'exception d'un seul, ne spécifie la figure de la pierre de la Déesse: c'est la mère des Dieux, disent simplement Ovide, Tite-Live, Sil. Italicus, &c. dans Cicéron encore plus vaguement, *sacra ista ex Phrygia ascita Romæ, &c. (m)*: Diodore dit de même, τὰ ἱερά: Tite-Live l'appelle *sacrum lapidem;* dans Claudien c'est *relligiosa silex*, dans Hérodien, ἄγαλμα; avant lui Strabon avoit dit ἀφίδρυμα, Appien, βρέτας; & d'après eux Amm. Marcellin, *simulacrum*. Remarquons en passant, qu'Appien, Hérodien & Amm. Marcellin sont les seuls qui disent que le simulacre étoit tombé du Ciel: Hérodien ajoûte qu'on en ignoroit la matière aussi bien que l'ouvrier.

De raptu Proserpinæ, l. 1, vers. 202.

L. 1, c. 11.

L. XII.

Il sembleroit que le mot de *simulacre* indiqueroit quelque ressemblance à la chose représentée; mais on se tromperoit: tout ce qui faisoit l'objet de l'Idolâtrie dans ces premiers temps où elle devança la sculpture, quelque figure qu'il eût, portoit le nom de *simulacre*, comme si ç'avoient été des statues. Les Celtes adoroient Jupiter sous la forme d'un chêne: une souche, un tronc coupé à Thespies, & une planche *(n)* à Samos furent les premières idoles de Junon;

Maxim. Tyr. Dissert. 38.

Ibid. & Clem. Alexandr. Prot. c. 4.

(m) Voyez ci-dessus la note sur Cicéron & Diodore.

(n) Clem. Alexandr. *Prot. c. 4,* où σανίς est mal rendu, *stipes* par le traducteur, *pluteus* mieux dans Arnobe, *l. VI;* le fait est pris de Callimaque. *Voy. fragment 105 & la note de Bentley.*

Pausan. liv. VIII, c. 32.

Athenée, l. 14, c. 1.

Clem. Alexand. Protrept. c. 4.

Pausan. Lacon. l. III, c. 20.

Minerve, *inter Deos ergatas*, Ἀθήνη ἐργάνη, & Apollon, ἀγυιεὺς, étoient repréfentés par des pierres carrées; Latone à Délos, Diane à Icare étoient des morceaux de bois informes; la ftatue d'Apollon *(o)* à Delphes étoit une colonne; & fept colonnes dans la Laconie repréfentoient les fept planètes: Caftor & Pollux à Sparte étoient figurés par deux poutres paralleles, traverfées près de leurs extrémités par deux autres. Selon Plutarque *(p)* qui décrit cette figure, Δόκανα étoit leur nom; les Gémeaux font ainfi défignés par les Aftronomes, & cette figure a paffé dans nos almanachs: une pierre pyramidale étoit la Vénus de Paphos *(q)* (on la voit fur les médailles); de fimples pierres *(r)*, fans aucune figure particulière, étoient les idoles de l'Amour *(f)* à Thefpies, & d'Hercule à Hyète: une pierre carrée *(t)* fervoit également & d'idole & d'autel aux Arabes; ainfi que chez les Dymatiens *(u)* de la même nation, un autel tenoit lieu de ftatue. Je poufferois cette énumération bien plus loin; mais il me fuffit de remarquer que les auteurs qui rapportent tous ces faits, emploient des mots de la même valeur que celui de *fimulacre*, pour exprimer ces objets repréfentatifs d'une divinité avec laquelle ils n'avoient aucune reffemblance. Il femble que les premiers

(o) Clem. Alexandr. Stromat. *liv. I, chap. 24*, voyez auffi Paufanias Corinth. *liv. II, chap. 9 & 29*, & Harpocration au mot Ἀγυιᾶς.

(p) Plut. initio libri περὶ Φιλαδελφίας. M. Huet traduit δόκανα par *trabalia. Animadverf. in Manil. pag. 82*, le P. Calmet *in Genef. c. 28*, lit mal δοκάνα.

(q) Tacite, *hiftoriar. l. II, c. 2, & Maxim. Tyr. Differt. 38. Vide Cuper. in Lactant. de mortib. perfecutor. pag. 158, edit. de Bauldri.* Sous la même forme pyramidale étoient adorés le Soleil à Emèfe, *Hérodien, liv. V, chap. 3*, Jupiter Milichius à Sicyone, *Paufan. Corinthiac. lib. II, cap. 9*, & Apollon Carinus à Mégare, *Pauf. Atticor. l. I, c. 44.*

(r) Tertullian. apologet. c. 16, Ceres Pharia quæ.... rudi palo & informi ligno proftat.

(f) Paufan. Bœoticor. lib. IX, c. 24 & 27, il parle auffi, *Achaïcor. l. VII, c. 22*, de trente pierres carrées adorées comme autant de Dieux à Pharès.

(t) Pocock fpecimen hiftoriæ Arabum, pag. 114, 121, 122, & Bochart Phaleg. l. II, c. 19.

(u) Χρῶνται Δουμαθηνοὶ εἰς ξοάνῳ, *&c. Porphyr. de abftinentia carn. l. II, c. 56, v.* Δούμαθα *dans Steph. Doumata Igiandal*, ainfi nommé aujourd'hui, lieu de l'Arabie déferte, qui fépare la Syrie de l'ancienne Chaldée. *Voy. Laroque, defcription de l'Arabie.*

hommes regardoient comme impossible *(x)* de représenter des Dieux qui étoient invisibles *(y)*. C'est peut-être par cette raison que Clément Alexandrin dit qu'on se servoit de colonnes, non comme d'une image, mais simplement comme d'un signe *(z)*. Nous n'avons donc rien à conclurre sur la figure de la pierre de la mère des Dieux, des mots *ἄγαλμα, ἀφίδρυμα, βρέτας, ξόανον, simulacrum*, dont on s'est servi pour la désigner.

Arnobe, de tous les auteurs anciens qui sont parvenus jusqu'à nous, est le premier qui ait décrit cette pierre d'une manière à nous donner l'idée de sa figure, aussi-bien que de sa grandeur: la voici telle qu'on la voyoit de son temps & qu'il l'a vûe lui-même *(a)*. *Allatum ex Phrygiâ nihil quidem aliud.... nisi lapis quidam non magnus, ferri manu hominis sine ullâ impressione qui posset, coloris furvi atque atri, angellis prominentibus inæqualis, & quem omnes hodie ipso illo videmus in signo oris loco positum, indolatum & asperum, & simulacro faciem minus expressam simulatione præbentem.* On voit dans cette description une petite pierre qui peut être portée à la main sans faire sentir son poids, *ferri manu sine ullâ impressione qui posset:* cette pierre est noire, raboteuse, irrégulière par ses angles; mais au milieu de cette irrégularité, elle montre une apparence de bouche; & cette ressemblance, quoiqu'imparfaite, donne l'idée d'enchâsser la pierre dans le visage d'une statue pour y tenir lieu de bouche: j'ajoûte & par-là cette statue devient celle de la divinité que l'on croit cachée sous la figure de la pierre. Tel est le sens que présente très-clairement, & sans équivoque, le texte d'Arnobe. Prudence, s'il étoit nécessaire, confirmeroit cette interprétation dans deux vers qui eux-mêmes ont besoin du passage d'Arnobe pour être entendus.

(x) *Clem. Alexandr.* τὸ ἄνευ κόνιων τοῦ θεοῦ. *Stromat. l. 1, c. 24.*

(y) Ἀόρατοι, ἀμόρφωτοι, ἀτύπωτοι. *v. Ezech. Spanh. in lavacr. Pallad. pag. 595.*

(z) Ce qu'il dit des colonnes, Justin le dit des lances, *ab origine rerum pro Diis immortalibus hastas coluere*, lib. XLIII, cap. 3, *vide Cuper. Apotheos. Homer. p. 22.*

(a) *Arnob. adversf. Gentes*, lib. VII, pag. 253, edit. Batav. in-4.°

Hymn. X, περὶ στεφάνων, verſ. 156—7.

Lapis nigellus evehendus eſſedo,
Muliebris oris clauſus argento ſedet.

Les interprètes *(b)* de ce Poëte ne diſent rien de raiſonnable ſur ce paſſage : le ſavant Cuper *(c)* lui-même paroît fort embarraſſé de ces mots *muliebris oris*, parce qu'aucun d'eux n'a recours au paſſage d'Arnobe. Prudence nous apprend de plus qu'on avoit enchâſſé la pierre dans de l'argent, ſans doute pour la rendre plus remarquable : il indique auſſi la cérémonie où la Déeſſe étoit portée ſur un char, par ces mots *evehendus eſſedo*.

C'eſt donc ſur une pareille configuration dépeinte avec tant de préciſion, que, dans ma Diſſertation ſur les Bétyles, j'oſai affirmer ce que j'affirme encore à préſent, que nous avions ſous nos yeux aujourd'hui la pierre de la mère des Dieux ; ſur quoi j'avançai que cette pierre étoit de l'eſpèce de ces petites pierres noires dont les bords ſont anguleux & inégaux, au milieu deſquels ſe voit un ſillon bien marqué, & que les Naturaliſtes de ces derniers ſiècles ont nommées *hyſtérolithes*, par rapport à une reſſemblance qui n'eſt guère éloignée de celle d'une bouche. Je conjecturai de plus que ce fut cette reſſemblance regardée comme un grand myſtère, qui donna occaſion au culte de la pierre, & qu'il fut aiſé à la ſuperſtition de ſe perſuader que, ſous une ſemblable figure, ſe préſentoit elle-même aux mortels une Déeſſe qui, ſelon les Poëtes, étoit la mère des Dieux & des hommes ; & ſelon les Philoſophes, étoit la Nature même, ſource unique de tout ce qui paroît dans l'Univers.

C'eſt dans ce même ſens qu'il faut prendre le mot *Hyſtera* que S.t Irénée *(d)* emploie comme le nom qu'on avoit donné

(b) Iſo Magiſter, moine de ſaint Gal du IX.e ſiècle, explique *lapis nigellus* par *gagates*, c'eſt, à ce que l'on croit, le piſſaſphalte ou le bitume pétrifié ; Carol. Néapolis dit ſans balancer, *magnis vere creditus Anaptyxis. in Ovid. Faſtor. l. IV, v. 340.*

(c) In Lactant. de mortib. perſecutor. p. 157 de l'édit de Bauldri.

(d) Lib. I, contra hæreſes, c. 35 de Caianis (qui & Caini, Cainiani) jam autem & collegi eorum conſcriptiones, in quibus diſſolvere opera hyſteræ adhortantur; hyſteram autem

au fabricateur du Ciel & de la Terre, dont les ouvrages avoient été attaqués par certains hérétiques. S.t Épiphane *(e)* copie S.t Irénée à l'article des Caïniens, qu'il dit s'être déclarés les ennemis de ce fabricateur (ποιητὴς), nommé *Hyſtera.* Le P. Pétau n'a pas jugé à propos de s'engager dans aucune explication de ce paſſage: tout obſcur qu'il paroît, on voit cependant que la conjecture de ceux *(f)* qui voudroient ſubſtituer *Aſtarte* à *Hyſtera*, ne ſauroit être admiſe. Saint

fabricatorem cœli & terræ vocant: ce premier livre n'eſt qu'en latin depuis le chap. 22 juſqu'au 31 incluſivement. On croit cette traduction latine, pleine de grécismes, faite du temps de la vulgate. *Voy. Billius obſervat. l. 1, c. 33.* S. Irénée, *c. 17,* en grec du même livre, avoit déjà dit que les Marcoſiens, diſciples de Marcus le Valentinien, enſeignoient que le fabricateur avoit opéré la création, ſans le ſavoir lui-même, par le miniſtère de la mère, τὴν κτίσιν ὑπὸ τοῦ Δημιουργοῦ, ὡς ἀγνοοῦντος αὐτοῦ κατασκευάσθαι διὰ τῆς Μητρὸς λέγουσι. Par ce paſſage on voit manifeſtement que l'*hyſtera* du chapitre 31 eſt ici appelé *mater.* De tout cela on peut conjecturer avec grande raiſon que ces hérétiques, tels qu'on nous les donne, les plus grands viſionnaires qu'il y ait jamais eus, avoient emprunté de la mythologie l'idée que l'on y avoit de la mère des Dieux, ce qui me paroît plus vrai-ſemblable que l'explication du mot *hyſtera*, donnée par D. Maſſuet, *in Irenæum Diſſert. 1, § 157.* Ajoûtons encore, que comme chez les Païens, Cybèle avoit pluſieurs noms, Γῆ, Θέμις, Γαῖα, &c. de même chez ces hérétiques la mère étoit appelée Ὀγδοὰς, Σοφία, Γῆ, où l'on voit le mot Γῆ de part & d'autre; ſur quoi il y a encore à remarquer, à l'occaſion de cette Ὀγδοὰς, ce que dit Nicomachus Geraſenus, ἡ Ὀκτὰς, στερεότητος ἐνεργείᾳ κύβος, étoit regardée par les Pythagoriciens comme Rhéa, Cybèle, &c. *voy. Photius, Cod. 187,* & ſelon eux ſans doute le nom de Κυβέλη venoit de κύβος.

(e) Panarii ſive adverſus Hæreſes, l. 1, c. 3, où après avoir parlé de l'évangile de Judas (c'eſt l'Iſchariote, qui, ſelon ces hérétiques, étoit de leur ſecte) il ajoûte: καὶ ἄλλα τινὰ συγγράμματα ὡσαύτως πλάττονται κατὰ τῆς ὑστέρας· ἣν ὑστέραν τὸν ποιητὴν τοῦ reſtitués παιδὸς πύλου τοῦ κύκλου οὐρανοῦ καὶ τῆς γῆς καλοῦσι, paſſage qui doit être regardé comme le texte grec original de S. Irénée, dont nous avons rapporté la traduction latine dans la note précédente. S. Épiphane, au commencement de cet article, avoit mis les Sodomites avec Caïn, Éſaü, Coré, comme tous de la même ſecte, & avoit remarqué que, ſelon ces hérétiques, Ève ayant eu affaire avec deux puiſſances, eut Caïn de la plus forte & Abel de la plus foible, &c.

(f) Theodor. Haſæus de Saxonum idolo Oſtera, Bibl. Bremenſ. t. XV, p. 496—7, où de plus il ſe trompe quand il dit *hyſteram à Caianis fuiſſe cultam*, c'eſt préciſément le contraire. Au reſte, Rhenferdius, qu'il cite comme étant de ſon ſentiment, peut avoir raiſon en ce qu'il croit qu'il n'y a point eu d'hérétiques Caïnites, & que par ce mot on ne doit entendre que les impies oppoſés aux deſcendans d'Abel & de Seth.

Epiphane, au même endroit, oppose manifestement Caïn, Esaü, Coré & les Sodomites, comme tous d'une même secte, aux partisans du fabricateur *Hystera*.

Rien ne convenoit donc mieux à une divinité regardée comme la Nature même, que le titre de mère des Dieux; aussi le voit-on communément sur les médailles & dans les inscriptions, quelquefois *magna mater (g), mater magna (h),* sans addition: bien plus *Ma (i),* chez les Lydiens, étoit le nom de *Rhea,* comme Mère par excellence; sur quoi il est assez curieux d'observer que tous les mots employés pour dire mère *(k)* chez presque tous les peuples du monde entier, ont la lettre *m* pour radicale, comme une labiale que les enfans prononcent dès qu'ils commencent à balbutier.

Je trouve dans un monument rapporté par Pausanias, une épithète très-convenable à la qualité de mère. Cet *(l)* auteur dit que, sur le mont Sipyle, il y avoit un temple de la mère Plastène: je rendrois volontiers ce mot par le *fabricator* de S.t Irénée, ou le ποιητὴς de S.t Epiphane. Kuhnius, dernier éditeur de Pausanias, ne fait aucune remarque sur ce mot oublié par tous les lexicographes: rien de plus naturel que sa formation, πλαστήνη de πλαστὴς, comme ποθήνη de ποθὸς, &c.

A l'occasion du mont Sipyle *(m),* nom que portoit aussi la ville voisine, je me contenterai de dire que c'étoit sur

(g) Au dessous de la statue de la Déesse. *Boissard, l. VI, pl. 37.*

(h) Inscrip. Gruter. p. 1065, 8, & M. Gudii, p. 20—1.

(i) Stephan. de urbibus voce Μάσταυρα.

(k) M. de la Condamine, dans sa relation de la rivière des Amazones, *p. 56,* observe que les mots *Abba* ou *Papa* & *Mama* sont communs à un grand nombre de nations d'Amérique, quoique leur langage soit d'ailleurs très-différent.

(l) L. V, c. 13, ἐν τῇ κορυφῇ τοῦ ὄρους (Σιπύλου) τῆς Πλαστήνης Μητρός τὸ ἱερόν.

(m) Tantalis, Sipyle & trois autres villes bâties successivement au même lieu, toutes cinq abîmées par des tremblemens de terre. *Voy. Pline, liv. V, chap. 29.* Magnésie, qui prit ensuite leur place, fut très-fort endommagée par les tremblemens suivans. Le mont Sipyle & Magnésie sont près de Smyrne vers l'embouchûre de l'Hermus; Cellarius, *geograph. antiq.* se méprend très-fort quand il les place presque à la source de ce fleuve dans sa carte de l'Asie mineure.

cette

cette montagne où le même Pausanias dit ailleurs, qu'on voyoit la plus ancienne statue de la Déesse, celle apparemment du temple dont je viens de parler d'après lui, quoiqu'il ne le dise pas. J'ajoûterai un fait du nombre des faits merveilleux qui sont la matière d'un traité attribué à Aristote *(n)*. Près du mont Sipyle il se forme une pierre qui donne la piété & l'amour des fils pour leur père à ceux qui, l'ayant trouvée, la portent au temple de la Déesse; je soupçonnerois que ce seroit un hystérolithe, si le texte, peut-être corrompu, ne lui donnoit une figure cylindrique.

L. III, c. 22.

Le mont Dindyme me fourniroit aussi une assez ample matière : il me suffira de remarquer que, selon Ptolémée *(o)*, toutes les montagnes qui s'étendent presque depuis la source du fleuve Sagaris jusqu'à la Propontide, portent le nom de *Dindyme ;* que Pessinonte est au pied de la partie orientale; qu'à l'occidentale, sur une des deux collines appelées *Arctos* & *Lobrinus*, qui ne sont que des croupes du Dindyme près de Cyzique, est un temple de la Déesse bâti par les Argonautes; & que dans le sein de la colline Arctos, il y a des antres où se célébroient les mystères de Cybèle & d'Attis, des Tauroboles même, selon l'interprétation que donne Isaac Vossius *(p)* d'un endroit de Properce.

Strab. l. XII, pag. 862, edit. Bat.

Nicand. initio Alexipharmacon.

Que ne pourrois-je point ajoûter sur Bérécynte *(q)*, sur

(n) Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων, *p. 135 de l'edit. de H. Etienne, 1557, in-8.° Fabric. bibl. Gr. t. I, p. 145*, croit ce traité de Palæphatus Abydenus, ami d'Aristote.

(o) Dans Ptolémée, *l. V, c. 2*, cette chaine de montagnes est appelée Δίδυμος; il en place la partie orientale à soixante-un degrés de longitude, & l'occidentale à plus de cinquante-sept & demi : il pouvoit dire cinquante-six où il met Cyzique, puisque cette ville avoit dans son voisinage les colines Arctos & Lobrinus, qui, comme je le dis dans le texte, appartenoient au mont Dindyme. *Apollonius Argonaut. l. I, v. 985*, met le Dindyme sur le bord de la mer.

(p) In Catulli Attin. p. 160, edit. in-4.° où il explique le passage de Nicandre que le scholiaste Grec n'a pas entendu.

(q) Βερέκυντος dans Stephanus ville de Phrygie; *Servius in Æn. l. VI, v. 785*, en fait un château, *castellum juxta Sangarium*, & ailleurs, *in l. IX, v. 82*, une montagne, ainsi que Vibius Sequester, *de montibus*. Quoi qu'il en soit, la mère des Dieux en tiroit l'épithète de *Berecyntia* (mal écrit *Berecynthia*), & une certaine étendue de pays en prenoit le nom de *Berecyntius*

Métropolis *(r)*, sur Cybèle, sur les fleuves Sangarius *(s)* & Gallus *(t)*, & sur beaucoup d'autres lieux de la Phrygie qui toute entière, comme dit le scholiaste d'Apollonius *(u)*, étoit consacrée à la mère des Dieux ! Mais je ne puis omettre que Cybèle, montagne *(x)* sur laquelle on trouve, dans les marbres d'Arondel, que la statue où les mystères de la mère des Dieux *(y)* ont commencé à paroître, a donné à la Déesse

Tractus, dans Pline, *l. V, c. 29 & l. XVI, c. 16*, τιμὰς Βερεκύντας, dans *Callimaq. Hymn. in Dian. v. 246.* Le nom du peuple pourroit bien être le nom primitif, Βερεκύνται, peuple Phrygien, dit Hésychius, peut être le même nom que celui de Φρύγες; dans Hérodote Βρίγες *l. VII, c. 73* & Βρύγοι *c. 185*, peuples de Thrace, qui après avoir passé en Asie furent nommés Φρύγες. *V. Holsten. in Steph. voce* Βρίγες *& Wachter præfat. in Glossar. Germ. § 19. Is. Vossius in Catul. p. 228*, dit Βρύγες, Βρίγες, Βρίκες, Βέρεκες, &c. Strabon, *l. XIII*, dit πολλαὶ ὁμωνυμίαι Θρᾳξὶ καὶ Τρωσὶ, & *l. X*, que les Phrygiens qui habitent près du mont Ida sont appelés Bérécyntes : c'est peut-être de-là, comme lieu plus voisin de la Thrace, qu'ils se répandirent dans le *Tractus Berecyntius.* Dans le même Strabon on lit sur la fin du XII.ᵉ livre qu'on ne trouvoit plus de Bérécyntes en Phrygie, sans doute parce que l'appellation *Phryges*, foncièrement la même, avoit prévalu.

(r) Ville bâtie par la mère des Dieux, selon Stéphanus; ville de la mère, & non mère des villes. *Voy. Holst. sur ce mot.* Cette ville étoit dans le voisinage des sources du Méandre.

(s) Voyez ci-dessous ce que je dis sur ce fleuve.

(t) Rivière dont l'eau rendoit fous ceux qui en buvoient, au point de se mutiler eux-mêmes, ainsi qu'avoit fait Gallus, compagnon d'Attis, d'où la rivière appelée Tyras avoit pris le nom de Gallus, & les prêtres de Cybèle celui de Galli. *V. Ovid. Fastor. l. IV, v. 361—6, & Stephan. au mot* Γάλλος. Saint Jérôme, *comment. in Oseam, c. 4*, donne à ce mot une origine assez extraordinaire ; Gervasius Tilberiensis, qui dans ses *Otia Imperialia*, renchérit sur saint Jérôme, la rend tout-à-fait ridicule; celle que donne Is. Vossius, *in Catul. Galliambum*, n'est guère plus raisonnable.

(u) In Apollon. Argonautica, l. I, v. 985.

(x) Stephan. à Κυβέλεια *dit* ἔστι καὶ Κύβελα ὄρη Φρυγίας *(sub.* ὄρη*) mieux* Κύβελα, selon Holstenius, καὶ Κυβέλης ἱερόν, ou plustôt ὄρος : dans Vibius Sequester, *de montibus, Cybelus Phrygiæ*, Ovide dit *viridem Cybelem, Fastor. l. IV, v. 363*, parlant *de la montagne.*

(y) Marm. I, epoch. 19..... σεν Μητρὸς ἰδαίη ἐν Κυβέλοις, sans contestation Θεῶν pour le premier mot; mais il y a deux opinions pour le mot précédent à suppléer, dont Μητρὸς est le régime. Palmerius, *pag. 205, Marmor. Arundel. II, edit. 1732*, pense que ce mot est εἶδος ou ἄγαλμα, Marsham, *page 298*, est pour ce dernier; Prideaux, *p. 396*, prétend même que cet ἄγαλμα est la pierre transférée ensuite à Pessinonte; mais Selden, *p. 134*, & Lydiat, *p. 241*, substituent ἱερὰ ou μυστήρια. Ce dernier sentiment auroit en sa faveur deux vers d'une épigramme

le nom (z) sous lequel elle est plus souvent désignée. Selon l'analogie il faudroit l'appeler *Cybélène*, comme *Dindymène*, *Sipylène* (a): on trouve même Κυϐελήνη dans un ancien manuscrit de Strabon, à la bibliothèque du Roi & encore ailleurs; mais le primitif *Cybèle* a prévalu sur le possessif, comme dans beaucoup d'autres dénominations semblables (b).

Enfin le mont Ida m'occuperoit encore plus long-temps: c'est dans ce lieu si célèbre que Dardanus, si l'on en croit Diodore, porta de Samothrace les mystères de la Déesse (c), & où son fils Idæus, selon Denys d'Halicarnasse, lui bâtit un temple. Cette époque de Dardanus pour le mont Ida, seroit-elle plus ancienne que celle des marbres d'Arondel pour le mont Cybèle? Il y auroit quelque raison (d) de le croire; mais je n'oserois le décider. Il est bien plus de notre sujet d'observer, que dans le temple du mont Ida, la Déesse étoit

L. v, c. 48-9.

Antiq. l. 1, p. 49.

anecdote de Dioscoride, poëte qui vivoit cent ans avant J. C, qu'Holsten *in Steph.* Κυϐέλεια rapporte

> Αὐλοὶ τοῦ Φρυγὸς ἔργον Ὑάγνιδος, ἡνίκα Μήτηρ
> Ἱερὰ τὰν Κυϐέλοις πρῶτ' ἀνέδειξε Θεῶν.

(z) dans Stephan. Κυϐέλη comme Κυϐεληγενής & Κυϐελίς; ce dernier possessif est employé par Nonnus *Dionysiac. lib. XLVIII*, où on lit Κυϐεληίδος αὔρας & Κυϐελίδος πόλις. Ovide a appelé la Déesse *Cybeleia*, *Fastor. l. IV, v. 191*. Dans Diodore, *l. V, c. 49*, ce nom a une origine bien différente: Cybèle, femme d'Iasion, avec son fils Corybas, & Dardanus (son beau-frère) passa en Phrygie & y porta les mystères de la Déesse, à laquelle elle donna son nom; j'ajoûte, & à la montagne aussi.

(a) *Dindymène* dans Strabon, *l. XII, p. 862, edit. Bat. Sipylène* dans les marbres d'Arondel, *marmor. lig. 61*, & sur les médailles: on pourroit dire aussi *Lobrine* de la coline Lobrinus dont j'ai fait mention. Ῥεία Λοϐρίνη, *Nicand. Alexipharm. vers. 7—8.*

(b) Ainsi Βερεκύντης Βρόμος, *id est*, αὐλός, pour Βερεκυντικός dans Hesych. *Voy. les notes sur ce mot & sur* Αἰγύπτιον ὄμμα, *mais voyez surtout la note de Nic. Heins.* in Fastor. l. IV, v. 362.

(c) Dardanus porta aussi de Samothrace en Phrygie les Dieux Pénates, selon Denys d'Halicarn. *lib. 1, pag. 55, edit. Francof.* & selon Varron, *vid. Macrob. Saturn. lib. III, cap. 4.*

(d) Atlas & Prométhée, tous deux fils de Japet, Dardanus, petit-fils d'Atlas par Electra sa mère, & Deucalion, fils de Prométhée; ainsi Dardanus & Deucalion étoient presque contemporains: or l'époque de Deucalion dans le premier marbre, *ligne 4*, est antérieure à celle de la mère des Dieux, *ligne 19*.

adorée ſous la figure d'un hyſtérolithe (il eſt déſigné aſſez clairement par Claudien qui l'appelle *relligioſa ſilex*), & que, ſelon toutes les apparences, la pierre étoit tombée du Ciel comme celle de Peſſinonte.

De raptu Proſerp. lib. 1, verſ. 201.

Rien de moins ſurprenant qu'un pareil miracle pour la Phrygie entièrement fanatique ſur le culte de la mère des Dieux, puiſqu'on a cru le même phénomène arrivé en Grèce: voici un fait ignoré de nos mythologiſtes modernes. Ariſtodème *(e)*, cité par le ſcholiaſte Grec de Pindare, nous apprend que la pierre de la mère des Dieux *(f)* étoit tombée environnée de feu, ſur une montagne aux pieds de Pindare. J'obſerverai que le feu accompagnoit de même la chûte des Bétyles; mais je parlerai plus au long de cette circonſtance ſingulière dans la ſeconde partie de ma Diſſertation ſur ces pierres. Si tous les ouvrages mythologiques des Anciens étoient venus juſqu'à nous, la ſuperſtition Payenne nous feroit peut-être voir pluſieurs autres aventures de la même eſpèce que celle de Pindare; puiſque la pierre qui en fait le ſujet, ſe trouve répandue en pluſieurs endroits de la terre, quoiqu'elle ne ſoit pas commune. On en voit pourtant cinq ou ſix dans le cabinet du jardin du Roi; mais on n'en peut rien conclurre: il n'y a guère que ce tréſor, un des plus riches de l'Europe, où tout ce que l'hiſtoire Naturelle fournit de plus rare ſe trouve raſſemblé.

In Pyth. Od. III, v. 137.

Voici encore un fait nouveau: cette pierre, en différens lieux, a dû, ſelon leur ſituation, être entraînée par les torrens dans l'eau des rivières. Il eſt facile de reconnoître un véritable hyſtérolithe dans la pierre, que le Plutarque, auteur du livre des fleuves, dit ſe trouver dans le fleuve *Sagaris:*

(e) Cet Ariſtodème, car il y en a pluſieurs, eſt celui dont Athénée, *l. 11, c. 13*, cite le troiſième livre ſur Pindare, & pluſieurs fois ailleurs un livre de facéties. Le Scholiaſte qui le cite en d'autres endroits, le dit diſciple d'Ariſtarque, *in Nem. Od. VII, v. 1.*

(f) Je ne balance point à interpréter ainſi le λίθινον ἄγαλμα de ce texte, Μητρὸς Θεῶν ἄγαλμα λίθινον τοῖς ποσὶν ἐμπεχόμενον; Hérodien s'eſt ſervi du mot ἄγαλμα dans le même ſens. *Voyez ci-deſſus ce que j'ai dit ſur ἄγαλμα.*

Il naît, dit-il, *dans ce fleuve, une pierre sculptée naturellement qui porte la ressemblance de la mère des Dieux (g).* Cette ressemblance ne peut être expliquée que par une configuration telle que celle que nous avons décrite: au reste ce fleuve *Sagaris* se trouve fort mêlé dans tout ce qui regarde la mère des Dieux *(h)*.

Je ne dirai rien que d'assez commun, quand j'observerai que, pour marquer la fécondité de la mère des Dieux, on la dépeignoit avec des têtes de pavot à la main, comme on la voit représentée dans un grand nombre de monumens & sur plusieurs médailles, ainsi que d'autres divinités, ou des Princesses sous leurs noms, pour marquer la fertilité & l'abondance dont on croyoit leur être redevable *(i)*: mais cette observation me donnera lieu de corriger un passage du mythologiste Phurnutus *(k)*. On lit, dans le texte grec, que le cœur est consacré à la déesse Rhéa, pour marquer qu'elle est la cause de la fécondité des animaux. Le savant G. Vossius *(l)* a de la peine à expliquer ce passage: Thomas Gale, à qui nous devons une belle édition de Phurnutus, ne s'est point aperçû de la difficulté; elle disparoît entièrement, si au lieu

C. 6, de Rhea.

(g) Γεννᾶται δ' ἐν αὐτῷ λίθος αὐτόγλυφος (sculptée d'elle-même) εὑρίσκεται γὰρ τετυπωμένην ἔχων τὴν Μητέρα τῶν Θεῶν.

(h) Ovide, Pline, &c. disent *Sagaris*, mais plus communément Σαγγάριος, Sangarius chez les auteurs Grecs d'après Homère; il tient son nom de l'impie Sangas, que Rhéa métamorphosa en ses eaux, selon le scholiaste d'Apollonius *in l. II, v. 724*. La nymphe appelée *Sagaritis* par Ovide, *Fastor. lib. IV, v. 239* (la *Sangaride* de notre Opéra) étoit sa fille. Arnobe, *l. V, p. 164, edit. Bat.* nomme cette fille *Nana*, & en fait la mère d'Attis, au lieu qu'Ovide en fait son amante: il est vrai-semblable que dans Stace. *Sylv. l. III, IV, v 41*, Sangarius *puer est Attis*, plustôt que Ganymède. Quelques auteurs dans Apollodore, *l. III, c. 11, § 5*, donnent aussi pour fille de Sangarius Hécube, femme du roi Priam. Au reste, Tite-Live est mauvais géographe, quand au lieu du Pont Euxin, où se jette ce fleuve, il met son embouchûre dans la Propontide, *liv. XXXVIII, chap. 18*.

(i) Voy. Μηκωνοπαίγνιον. M. F. Lochneri, *Noriberg. in-4.° secunda Papavera*, Ovid. Metam. liv. XI, vers. 605.

(k) Ou plustôt A. Cornutus, selon T. Gal. *Præfat. in opuscula mytholog. physic. & ethica gr-lat. (ubi Phurnut. de nat. Deorum)*, Amstel. 1688, in-8.°

(l) De idololatria, l. II, c. 54 sub finem.

de χαρδίαν qui eſt dans le texte imprimé, on lit κωδίαν ou κώδειαν, tête de pavot.

Pour ne rien oublier de ce qu'il y a de plus curieux à dire & de moins connu ſur la pierre de la mère des Dieux, je finirai par rapporter, du commentateur Servius, un endroit ſur lequel je ne vois pas que l'on ait fait l'attention qu'il mérite, & je tenterai encore d'y faire une correction. Servius, je crois, eſt le ſeul des auteurs connus aujourd'hui, qui ait fait le dénombrement des ſept choſes fatales gardées à Rome, comme celles dont dépendoit la conſervation de l'Empire. *Septem fuerunt paria (m) quæ imperium Romanum tenerent, acus matris Deûm, quadriga fictilis Veiorum, cineres Oreſtis, ſceptrum Priami, velum Ilionæ, palladium, ancilia.* Je ſuis perſuadé qu'au lieu d'*acus matris Deûm*, il faut lire *caus*, même mot que *cautes (n)*, & d'où s'eſt formé le mot *cos*, nom ſpécial de la pierre à aiguiſer, *lapis naxius*. Si nous liſons *acus*, cette prétendue aiguille ſera-t-elle une aiguille *(o)* de tête telle que celles dont les femmes ſe ſont ſervies de tous les temps pour arranger leurs cheveux ? Ce ſera encore moins l'aiguille aimantée en laquelle M. Frid. Hervart *(p)* a transformé la pierre de la mère des Dieux, ſuivant l'idée ſingulière qu'il avoit de rapporter à l'aimant les ſymboles de la table Iſiaque, & preſque tous les objets de l'Idolâtrie. C'eſt donc la pierre

In Æneid. lib. VII, v. 188.

(m) Paria eſt ici pour pluſieurs choſes ſimples, ſelon la déciſion de Trébatius : *digeſt. l. XXXII, leg. 30*, où *pocula obeagina, paria duo ſunt unum par*, à la différence de *bina paria* ou de *poculorum paria duo*, deux couples; ce qui n'a point été obſervé par les auteurs de la baſſe latinité, qui ont dit *par literarum* pour une ſeule lettre, comme autrefois en françois une paire de lettres dans Monſtrelet & ailleurs. *V. du Cange Gloſſ.* où dans les additions à la nouvelle édition l'on a omis la diſtinction que j'ai rapportée du digeſte : elle méritoit d'avoir place dans l'excellent tréſor de la langue Latine que M. J. M. Geſner vient de donner.

(n) Dans Gruter, *Inſcript. 89, 4, Deo caute, caus cos, comme caudex codex, caupo caupa, copo copa, aula olla, &c.*

(o) Acus comatoria, crinalis, diſcriminalis. Voy. la note de Weitz. in c. 21, Petron.

(p) Admiranda Ethnic. theologiæ myſteria; Monach. 1626, in-4.° c. 42, p. 171. Nous avons dit plus haut, dans une note ſur les vers de Prudence, que Carol. Neapolis a regardé la pierre de la mère des Dieux comme un aimant.

même de la mère des Dieux dont Servius fait mention, & dont le nom *caus*, au lieu d'*acus*, doit être restitué; c'est elle & non une aiguille, qui méritoit d'être mise au même rang que le palladium & les anciles, puisque les Romains se croyoient redevables à son arrivée en Italie de l'expulsion d'Annibal. La correction que je viens de faire me paroît autorisée par un passage de Lampridius. Cet historien, dans la vie d'Elagabale, dit que ce Prince ayant fait bâtir un temple au Dieu dont il portoit le nom, y fit transporter la représentation de la mère des Dieux, *Matris Typum*, le feu de Vesta, le palladium, & enleva tout ce qui étoit en plus grande vénération chez les Romains, afin que son Dieu fût l'unique objet de leur culte. *Matris Typus*, dans ce passage, est évidemment, ainsi que remarque Casaubon, la pierre apportée de Pessinonte, ἄγαλμα διοπετὲς d'Hérodien; ce qui est appelé *caus* dans Servius. Avant que de quitter cet auteur, tâchons d'éclaircir le reste de son texte dont il n'y a guère que le Palladium & les anciles qui soient suffisamment connus. *Quadriga fictilis Veiorum* n'est autre chose que ce char de terre que le dernier Tarquin avoit fait faire par un potier de Veïes: une ancienne tradition portoit qu'il s'étoit enflé si excessivement pendant la cuite, qu'il avoit fallu rompre le fourneau pour l'en tirer; que les Veïens regardant ce prodige comme le présage de la grandeur du peuple qui seroit possesseur de ce char, avoient refusé de le livrer aux Romains; & qu'ensuite frappés d'un évènement qu'ils prirent pour un nouveau prodige, ils le leur avoient rendu. Ces détails sont tirés de Plutarque, vie de Publicola. Festus, au mot *ratumina*, rapporte le fait à peu près de même: Pline en avoit déjà touché quelque chose dans son histoire. Pour ce qui regarde les cendres d'Oreste, seroient-ce ses os, par laps de temps réduits en poudre? Hérodote dit que les Lacédémoniens ne purent se rendre maîtres de Tégée qu'après en avoir enlevé les os d'Oreste, qui servoient, pour ainsi dire, de talisman à cette ville: c'est ce que Pausanias répète, ajoûtant que les Athéniens de même ne purent se rendre maîtres

L. XXVIII, c. 2.

L. I, c. 68—91.

L. III, c. 3.

de l'île de Scyros qu'après s'être emparés des os de Thésée. Mais en quel temps les cendres ou les os d'Oreste vinrent-ils à Rome & y acquirent la même prérogative que le palladium *(q)* formé des os de Pélops? Je l'ignore parfaitement. Le sceptre de Priam, avec plus de vrai-semblance, pouvoit avoir passé à Rome & y être conservé: Virgile fait présenter à Latinus, de la part d'Enée, le sceptre & le diadème de Priam. Pour le voile d'Ilione, il est difficile d'en rendre aucune raison. Dans Virgile, Ilione est l'aînée des filles de Priam, & c'est le sceptre, le collier & la couronne de cette Princesse qu'Enée fait offrir à Didon avec le voile d'Helène. Servius auroit-il, par mégarde, attribué ce voile à Ilione! Mais si c'est le voile d'Helène, comment pouvoit-il être mis au nombre des choses fatales pour la conservation de Rome, venant d'une femme qui avoit causé la ruine de Troie? Les scholiastes nous ont conservé bien des choses curieuses tirées d'anciens auteurs que nous n'avons plus, mais souvent très-altérées par eux-mêmes ou par leurs copistes: le texte de Servius est dans ce cas; & malgré le grand nombre de manuscrits qu'on en a découverts en différens temps, les Savans n'ont pû remédier aux confusions qui se trouvent dans beaucoup d'endroits de ce commentateur *(r)*.

Æneid. l. VII, vers. 246 & 252.

Ibid. l. I, vers. 657—659.

Ibid. v. 653, &c.

En voilà beaucoup plus que je n'avois dessein de donner, & sur l'historique & sur le mythologique, quoique j'aie évité de rapporter la plus grande partie de ce qui n'est déjà que trop connu : mais il me reste à faire une discussion assez longue dans un genre bien différent; c'est ce qui concerne la pierre de la mère des Dieux, non comme un objet de l'idolâtrie, mais envisagée du côté de l'Histoire Naturelle. On ne peut nous disputer le droit que nous avons de traiter l'historique de cette partie de la physique, ainsi que toute autre espèce d'histoire: c'est pourquoi après avoir démontré que

(q) *Clem. Alexandr. Protreptic.* suivi par Arnob. *advers. Gent. l. IV.* Méziriac, commentaire sur l'épître de Pénélope à Ulysse, a rassemblé tout ce qui a été dit du Palladium.

(r) Voyez la préface sur l'édit. de Virg. de P. Burman, *Amster. 1736, 4, in-4.°*

la

la pierre de la mère des Dieux étoit un véritable hystérolithe, il s'agit à présent d'examiner l'origine & les différences des pierres figurées, pour pouvoir assigner aux hystérolithes la classe à laquelle ils doivent être rapportés.

Pierres figurées, ἰδιόμορφοι, sont ainsi appelées toutes celles qui ont une figure singulière qui les fait ressembler à différens végétaux ou animaux, soit à leur tout, soit à quelqu'une de leurs parties. Ces pierres se trouvent répandues sur la terre dans les plaines, sur les plus hautes montagnes, & presque toûjours en plus grand nombre enfermées dans leur sein en des lieux très-éloignés des végétaux & des animaux dont elles portent la ressemblance.

Tous les raisonnemens que font les Naturalistes sur ces pierres merveilleuses, m'écarteroient du principal objet des recherches de cette Académie; mais en indiquant, comme historien, les divers sentimens des auteurs sur cette matière, qu'il me soit permis de les discuter seulement à un certain point. Je laisse l'opinion de ceux qui, pour se dispenser de raisonner, attribuent la formation de ces pierres à des vertus astrales ou cabalistiques, comme Gaffarel qui n'a eu pour guides que les Rabbins; aussi-bien que celle où l'on a recours à des volontés particulières de Dieu qui se plaît à manifester ainsi sa toute-puissance *(s)*: c'est à peu près l'équivalent de ce qu'on appelle communément *jeux de la Nature*.

Curiosités inouïes, c. 5.

D'autres auteurs qui, dans ces derniers siècles, ont cru raisonner, supposent des puissances répandues par toute la terre, chargées, pour ainsi dire, du soin d'administrer les formes aux parties de la matière, disposées à les recevoir; & cela plus ou moins parfaitement, suivant la qualité ou la quantité des matériaux qui doivent servir à la formation: c'est ce que l'on peut entrevoir dans le prétendu raisonnement de Goropius Becanus *(t)*. *Ainsi*, dit-il, parlant des

(s) On a soupçonné M. Rai d'avoir cette opinion, j'ignore où en est la preuve.

(t) *In Niloscopio. Ubicumque humor invenitur ad testaceorum vitam idoneus, viva testacea generantur; ubi vero ..... vivo pisciculo non potest præstari, fiet ut testa duntaxat, non pisciculus generetur.*

Testacées, *si la puissance ne trouve pas la liqueur propre à former l'animal vivant, il ne s'en forme que la coquille.* Aldrovandus suit exactement de pareils principes; & Guillandin *(u)*, avant lui, avoit pensé à peu près de même.

Musei metallici, l. IV, c. 62.

Il est étonnant que, depuis que la raison semble devoir être plus éclairée, les Physiciens de la fin du dernier siècle n'aient guère été plus loin. Deux fameux naturalistes Anglois n'ont fait que fixer le domicile de ces puissances fictices; Plot, dans les sels de chaque corps *(x)*; Luid dans leurs semences *(y)*, ainsi que Lister & beaucoup d'autres. Langius qui nous a donné un traité curieux sur les pierres figurées de la Suisse *(z)*, après avoir discuté l'opinion de ceux qui rapportent la dispersion des pierres de cette espèce au déluge universel, & l'avoir comparée avec celle de Luid, se détermine à conclurre en faveur de cette dernière. Tous ces Naturalistes se sont crus sans doute autorisés par M. Cudwoorth. Ce savant Anglois *(a)*, il y a plus de soixante-dix ans, renouvela d'après quelques Philosophes de l'antiquité, le système des vertus plastiques; & avec l'appareil de l'érudition la plus vaste & la plus recherchée, crut les établir pour les vrais ministres de la Nature dans la formation des corps organisés: mais du moins il restraignit l'opération de chacun de ces êtres plastiques à sa seule & vraie matrice, hors de laquelle il ne peut y avoir de formation ni de propagation. Le règne des fictions n'est point encore passé: aujourd'hui même une physique des plus singulières nous reproduit, sous de nouveaux noms, de semblables êtres, & les substitue aux anciens.

(u) De Papyro membr. 1, où il appelle ces testacées *terræ fœtus, κυήματα.*

(x) Dans l'épître de Luid, citée ci-après.

(y) Epistola VI, Eduard, Luid ad Raium, ubi dico suspicari me, qui ex mari feruntur vapores & forma pluviæ terra strata pervadunt & in penetralia devehuntur, testaceorum & multorum piscium seminio impraegnari atque exinde, &c. Cette épître avec d'autres est à la fin de son lithophylacium Britannicum, *Londini, in-8.°*

(z) Car. Nic. Langius Lucernens. derniers chapitres de son traité *de origine lapidum figuratorum,* Lucernæ, 1709, in-4.°

(a) Radulse Cudwoorth donna en 1678 son systême intellectuel en Anglois; la traduction latine de Jean Laur. Mosheim en a paru en 1733, deux volumes *in-fol.*

Le grand Newton ſemble avoir ouvert la porte à la licence philoſophique. Ceux qui ſe croient ſes diſciples ont ſaiſi le mot d'*attraction* dont vrai-ſemblablement il ne s'eſt d'abord ſervi que pour s'exprimer ſans périphraſe, & en ont fait un être réel, ainſi que de la peſanteur. Dès-lors la phyſique que Deſcartes avoit ramenée à des idées claires, eſt redevenue comme autrefois, une eſpèce de magie, ou, pour mieux dire, on l'a érigée en ſyſtème de religion, & on nous en a donné les principes comme autant de myſtères incompréhenſibles. En effet, peut-on croire, ſans une foi aveugle, que la gravitation ſoit à la matière auſſi eſſentielle que la maſſe; que les corps, en vertu de l'attraction, agiſſent mutuellement les uns ſur les autres, ſans ſe toucher ni par eux-mêmes, ni par aucuns autres corps intermédiaires, d'où les plus grands phénomènes qui ſe préſentent à nos yeux ſoient dépendans; enfin que cette attraction ſoit eſſentiellement créatrice dans le corps où elle réſide, d'un mouvement qu'il n'a point par lui-même? C'eſt donc ainſi que, ſelon les nouveaux Phyſiciens, l'impulſion qu'ils ne peuvent nier, & l'attraction qu'ils imaginent, deux êtres réellement contradictoires & incompatibles, exiſtent néanmoins enſemble dans la Nature, & partagent, pour ainſi dire, l'empire de l'Univers: ſyſtème le plus monſtrueux que puiſſe enfanter l'eſprit humain, lorſqu'il abandonne les notions primitives qui doivent ſervir de baſe à tous ſes jugemens.

J'ai une trop grande opinion de Newton, pour me laiſſer perſuader qu'en nous donnant ſes principes, il ait eu en vûe les conſéquences que ceux qui ſe diſent ſes ſectateurs lui attribuent. N'altérons point la gloire immortelle qu'il s'eſt acquiſe en ſoûmettant au calcul, par l'effort le plus ſublime de la géométrie, les mouvemens des cieux & les plus grands phénomènes de la Nature. Cependant Newton n'a fait que porter la géométrie dans la phyſique: mais Deſcartes, en renouvelant (j'oſe le dire) la face de l'eſprit humain, avoit porté la philoſophie & dans la phyſique & dans la géométrie. C'eſt de cette philoſophie ſupérieure à l'une & à l'autre que

découlent, comme de leur vraie source, les connoissances qui méritent seules le nom de *science*. Elle fait son unique étude de rapporter, autant que l'esprit humain en est capable, tous les effets, dont nous avons les perceptions, à leurs vraies & légitimes causes; & de rejeter celles que la paresse ou la prévention fait témérairement adopter au commun des hommes. Occupée entièrement à examiner, avec la plus scrupuleuse attention, les rapports des sens, & à les comparer entre eux avec la réflexion la plus profonde, elle fait tous ses efforts pour fixer les sensations à leur juste valeur; mais sur-tout elle se tient continuellement en garde contre les illusions d'une imagination toûjours portée à forger des êtres fantastiques, dès que, par un jugement précipité, les sensibles & les réels paroissent insuffisans. C'est avec ces secours que le vrai Philosophe n'admet de principes que ceux qu'il tire des notions claires, évidentes, incontestables, sur lesquelles les sens & la réflexion se trouvent d'accord, & qu'il ne s'en départ jamais, quelqu'embarrassé qu'il soit dans l'explication de certains phénomènes: alors, sans cesser de reconnoître ces principes, il reconnoît en même temps la difficulté qu'il y a d'y rapporter tous les effets avec une égale évidence, par l'ignorance d'une infinité de combinaisons qui se dérobent à nos sens, mais dont il se croit en droit de présumer les mêmes effets que ceux dont ces mêmes sens nous rendent témoignage. Ce sont là ces procédés secrets qui font les bornes de nos connoissances, & où la Nature se cache, pendant qu'elle se manifeste (disons le hardiment) dans les causes générales auxquelles tout ce qui s'opère de physique dans l'Univers doit se rapporter. L'amour de la vérité m'emporte trop loin.

Revenons enfin à la cause des ressemblances des pierres figurées: voici le seul sentiment que les faits & la raison puissent nous faire adopter. Toutes ces pierres figurées qui portent des ressemblances, ont été réellement animaux ou végétaux, & telles qu'on les trouve, se sont conservées en entier ou altérées dans les lieux où les eaux de la mer ont

autrefois séjourné. C'est ce qu'ont pensé presque tous les Anciens, Pythagore dans Ovide, Hérodote, Aristote, Xénophane dans les *Philosophumena* du prétendu Origène, Xanthus Lydius, Straton, Eratosthène dans Strabon, Plutarque, Pausanias, &c. Fracastor *(b)*, parmi les Modernes, est peut-être le premier qui ait renouvelé ce sentiment: Césalpin vint ensuite; mais avant lui Palissi *(c)*, François, sans autre étude que ses propres observations, avoit eu les mêmes idées, quand Fabius Colonna *(d)*, cet illustre restaurateur de l'Histoire Naturelle, appuya ce sentiment de nouveaux faits & des plus forts raisonnemens physiques. Les auteurs du *museum calceolavianum*, Moscardo *(e)* & beaucoup d'autres Italiens suivirent Fracastor & Colonna; entre autres Agostino Scilla, peintre Italien, qui s'étoit fait un objet singulier de ces recherches curieuses, propose ce problème: *Ces corps ont-ils été transportés dans les lieux où on les trouve, par les inondations de la mer! Ou ont-ils été formés dans le lieu même autrefois occupé par la mer ou par quelque (f) lac d'eau salée!* Palissi avoit déjà reconnu ces deux causes, & faisoit usage de l'une ou de l'autre, selon la nature des corps & des lieux où on les trouvoit.

De Metallicis Norib. 1602, in-4.°

Deux savans Naturalistes, M. Woodward, Anglois *(g)*, & M. Scheuchzer, Suisse *(h)*, ne rapportent la dispersion

(b) Dans une lettre en réponse à Torellus Saraina, de laquelle on rapporte l'extrait, *p. 407—9, mus. Calceolav.* Veronæ, 1622, in-fol. & *pag. 173, mus. Moscardo*, Padoa, 1656, in-fol.

(c) Discours admirables, &c. Paris, 1580, réimprimés en 1636 sous le titre de *seconde partie du moyen de devenir riche, in-8.°*

(d) Dissertat. de Glossopet. à la fin du traité *de Purpura.* Romæ, 1616, in-4.°

(e) Déjà cité à la note sur Fracastor. Il est singulier que dans le *mus. Cospiano*, imprimé postérieurement en 1677 *in Bologna, in-fol.* on retient, *l. 11, c. 27*, l'opinion d'Aldrovandus.

(f) Ces lacs étoient appelés par les anciens λιμνοθάλασσαι, λίμναι θαλασσώδεις. *Voy. sur ces lacs ou lacunes Gassendi Phys. sect. 111, membr. 1, l. 111, c. 3.*

(g) Geograph. phys. traduite en latin par S. J. Scheuchzer, *Tiguri 1704, in-8.°*

(h) Museum Diluvian. Herbar. Diluvian. homo testis Diluvii, Lithographia Helvetica, & autres livres cités dans le catalogue des ouvrages de cet auteur, à la fin des *itinera Alpina* du même Luid. *Batauv. 1723, in-4.°*

de toutes ces pierres qu'à l'inondation causée par le déluge universel : s'il ne faut que des autorités, ils en trouvent abondamment, Tertullien *(i)*, Orose [a], Cedrenus *(k)*, Glycas [b], &c. & presque tous les anciens auteurs Chrétiens, en parlant de ce phénomène, l'ont regardé comme une preuve démonstrative du déluge universel, laquelle subsisteroit dans tous les siècles.

[a] *Historiar. l. 1, c. 3.*
[b] *Annal. l. 11.*

Cependant l'illustre M. de Léibnitz, par les mêmes raisons què Palissi & Agostino Scilla, outre le déluge universel que nous admettons tous, a cru qu'il étoit nécessaire d'avoir recours aux changemens arrivés à la surface de la Terre en différens siècles par différentes causes : les curieuses recherches qui donnent la preuve de ces changemens, se voient dans sa Protogée qui parut manuscrite il y a trente ou quarante ans, & qui vient d'être imprimée. Le fameux Sténon avoit déjà indiqué ces différentes causes dans un petit ouvrage qu'on ne sauroit trop estimer *(l)*.

Que de témoignages épars, dans les écrits des Anciens, ne pourroit-on point recueillir sur les changemens arrivés à la Terre, qui la rendroient méconnoissable à ses premiers habitans *(m)*! Et que de sujets de Dissertations dont la matière ne seroit point étrangère à cette Académie ! C'est une géographie physique véritablement dans sa cause : mais les effets de cette cause peuvent répandre de grandes lumières sur l'histoire de tous les âges ; & je regarde comme le moindre avantage qu'on puisse en retirer, l'éclaircissement de beaucoup de faits mythologiques qui passent pour être purement fabuleux, & dont on trouveroit les fondemens dans l'Histoire

(i) De Pallio, c. 2, adhuc maris conchæ & buccinæ peregrinantur in montibus, &c.

(k) Historiar. compend. p. 5, edit. Regiæ.

(l) De solido intra solidum, imprimé d'abord Florent. 1669, in-4.°, &c.

(m) Voy. sur cette matière les discussions de trois auteurs assez nouveaux, *Ant. Vallisnieri de' corpori marini, t. II de ses œuvres en trois volumes in-fol. in Venezia, 1733; Ant. Lazzaro Moro de' crostacei,* Venezia, 1740, in-4.° derniers chapitres du premier livre, & *Hen. Frider. Delius, rudera terræ mutationum ..... pro diluvii universalis testibus non habenda, &c.* Lips. 1747, in-4.°

Naturelle : par-là j'éclaircirois l'origine des Bétyles, celle de Jupiter Ammon, celle des Anciles & de beaucoup d'autres pierres dont les figures singulières ont donné occasion aux fictions du Paganisme, de la même manière que je fais voir ici que la pierre de la mère des Dieux n'étoit autre chose qu'un hystérolithe.

Revenons à cette pierre, & finissons en faisant voir quelle en est l'origine, suivant les principes généraux que nous venons d'exposer. Il est nécessaire de dire auparavant qu'on distingue les pétrifications des corps végétaux ou animaux en deux espèces, celle où le corps subsiste, quoiqu'altéré, & celle où il ne reste qu'une pierre moulée sur le corps détruit. On pourroit ajoûter les impressions que laissent ces corps sur des matières molles, ensuite pétrifiées : je ne dois parler ici que des coquillages; les pierres qui nous les représentent, *typolithi* justement appelées, sont de cette seconde espèce, & leur nom s'emprunte & se forme de celui du coquillage qui leur a servi de moule. Ainsi, selon l'usage reçû, *balanites*, *buccinites*, *cochlites*, *conchites*, *echinites*, *nautilites*, *niritites*, *ostracites*, *&c.* sont les pierres formées & moulées dans la cavité du coquillage du nom primitif. On méconnoît quelquefois le coquillage, sur-tout lorsque le corps en a été totalement détruit; & alors, par des ressemblances qu'on croit entrevoir, on donne à la pierre un nom tiré de la chose à laquelle elle paroît ressembler. C'est-là l'origine du nom d'un grand nombre d'autres pierres, telles que *bucardites*, *bélemnites*, *chirites*, *priapolithes*, *orchites*, *&c.* c'est ainsi que le *nautilites*, formé dans la cavité d'une espèce de *nautilus* que les Anciens n'avoient point reconnu, a pris chez eux le nom de *cornu ammonis:* de même les dents du *carcharias*, chien marin, ou du *galeas piscis*, ont été appelées *glossopètres*, par rapport à leur ressemblance à une langue.

Un homme de beaucoup d'esprit, qui par la facilité qu'il a d'écrire, se croit en droit de traiter toute sorte de matières avec les plus légères connoissances, regarde l'origine des glossopètres comme une fable : on diroit même, à la manière dont

il en parle, que les Naturaliſtes les ont cru, avec le peuple, formées de la langue du *peſce cane*, & non de ſes dents *(n)*. Rien ne doit étonner de la part d'un auteur qui, parlant d'un ſyſtème que les Sténons, les Léibnitz & les plus ſavans hommes de ce ſiècle ont regardé comme inconteſtable, croit le réfuter ſuffiſamment, en nous diſant que les coquillages répandus ſur la terre ſont tout ſimplement ceux que les pélerins y ont laiſſés; que les poiſſons pétrifiés trouvés dans la Heſſe & ſur le ſommet des Alpes, ſont les reſtes d'un repas fait dans le voiſinage *(o)*. A-t-il eu d'autre intention que de divertir ſes Lecteurs? Pourroit-on croire ſérieuſement qu'il ait voulu les inſtruire?

Les hyſtérolithes ſe ſont trouvés dans le même cas que le *cornu ammonis* & la gloſſopètre : ils ont pris leur nom d'une fauſſe reſſemblance. Ces pierres n'ont point été connues avant G. Agricola, ſavant Allemand, un des premiers Modernes qui aient écrit ſur la métallique *(p)*: il les découvrit dans le diocèſe de Trèves, & crut que c'étoit la pierre appelée *diphyes* par Pline, en quoi il ſe trompa. Cardan enſuite, le premier, donna le nom d'*hyſterapetra* à cette nouvelle pierre. Geſner trouva l'appellation impropre; *neque enim*, dit-il, ὑστέρα τὸ γυναικεῖον μόριον, c'eſt-à-dire, la partie extérieure du ſexe: cependant Boot, en dernier lieu, nous a fixé au mot *hyſterolithus*. Les premières repréſentations de la pierre ſe voient dans le *muſeum Wormianum*, mais avec quelque altération pour la faire reſſembler au *diphyes* de Pline, ſuivant l'opinion d'Agricola. On en trouve, dans beaucoup d'autres livres, des figures plus fidèles, parfaitement conformes à la pierre, telle qu'Arnobe l'a décrite, & que nous l'avons ici dépeinte *(q)*.

L. XXXVII, c. 10.

De ſubtilitate ſub finem, l. VII.

De lapidum fig. c. 12, f. v. 147.

De lapidib. lib. II, cap. 225.

C. XIII, p. 83.

(n) Dans le petit livre intitulé, *Saggio intorno ai cambiamenti ſu'l globo della terra*. In Pharigi, 1746, in-12.

(o) On trouve en pluſieurs endroits des poiſſons pétrifiés, même dans le ſein de la terre; ainſi l'on ne pourroit s'autoriſer de Strabon, qui dit, *l. XVII*, que près des pyramides dans des monceaux de pierres briſées on en trouve de petites comme des lentilles, φακοειδῆ, que l'on croyoit être le reſte des repas des ouvriers.

(p) De natura foſſil. l. V, pag. 263, edit. Baſil. 1546, in-fol.

(q) Voyez ſur-tout la planche *p. 221, Ephemerid. natur. curioſ. centur. III, obſervat. 88.*

Il

Il me resteroit la partie la plus difficile à discuter; savoir, à quelle espèce de coquillage on doit rapporter l'hystérolithe: mais j'abrégerai en finissant. J. J. Scheuchzer avoue qu'il ignore le coquillage où l'hystérolithe s'est formé. M. Klein dit qu'on n'en a point encore trouvé le moule, *cujus prototypum adhuc desideratur (r):* d'autres prétendent que c'est l'ortie marine; quelques-uns le confondent avec les bucardites dont il est fort différent. Je laisse toutes les autres opinions, & je crois devoir m'en tenir au sentiment de Woodward *(s)*. Selon lui l'hystérolithe vient d'une coquille bivalve; il la met dans la classe des *conchæ anomiis sulcatis affines*, & il appelle la pierre, avec Rosin naturaliste Allemand, *Hysterolithus alatus, sive ostreopectinitæ nucleus.....* Qu'il me soit permis d'ajoûter qu'il y a encore un autre coquillage, mais de l'espèce des univalves, appelé *concha veneris*, dont le sillon a assez de rapport à celui de l'hystérolithe, mais dans le reste très-différent. Nous nommons *porcelaine (t)* ce coquillage assez commun: la conque hérissée de pointes autour du sillon, en est sans doute une espèce, mais très-rare. Olearius & Rumphius nous en ont donné la figure *(u)*.

(r) Jac. Theod. Klein, lapid. figurator. nomenclator, &c. Gedani, 1740, in-4.°

(s) Hist. des fossiles d'Angleterre en Anglois, *Londres, 1729, in-8.°*

(t) Porca, d'où vient le mot de porcelaine, ainsi que le mot grec χοῖρος, servent dans les deux langues à désigner le modèle vivant du sillon de ce coquillage, *v. Ménage, origin. françoises à l'article de Porcelaine.* Ajoûtons à la porcelaine les *cunnalithes*, que M. Barrère, savant naturaliste, croit être des pétrifications d'ossemens, *p. 3—7. Observations sur les pierres figurées*, Paris, 1746, in-8.°

(u) V. Museum Besler. de l'édit. de Michaël Frid. *Lochner, 1716, in-fol.* où ce coquillage est représenté *planche XXI, n.° 11.* Dans l'explication il est dit: *è numero rarissimarum concharum vulva marina oculis subjecta..... aculeis instar pubis horrida. Depinxit illam Rumphius in mus. Amboin.* (on pouvoit ajoûter *& in thesauro testaceor.*) *& ante illum Olear. in museo Gottdorfiano.*

RECHERCHES
SUR LE
CULTE DE BACCHUS PARMI LES GRECS.

Par M. Fréret.

1749.

Ce point de mythologie m'a paru mériter d'autant mieux d'être traité séparément, que le culte de Bacchus, après avoir surmonté les oppositions qu'il rencontra lors de son premier établissement, fut reçû dans toute la Grèce & dans l'Italie, mais avec des changemens considérables dans le dogme théologique; ce qui peut nous donner une idée des variations considérables arrivées dans le fonds de l'idolâtrie Grecque.

Je dois avertir qu'on ne trouvera ici aucune de ces explications historiques imaginées par les partisans modernes de l'Evhémérisme, qui supposent que toutes les divinités du Paganisme, sans exception, ont été des hommes élevés par l'apothéose au rang des Dieux supérieurs, & qui veulent que toutes les fables soient des évènemens d'une ancienne histoire qu'ils placent comme ils peuvent, soit pour le temps, soit pour le lieu. J'ai beaucoup étudié ce système; & cet examen m'a convaincu de sa fausseté absolue: peut-être traiterai-je cette question dans un Mémoire à part. Je dois encore avertir que j'ai écarté toutes les fictions de détail dont il a plû aux Poëtes postérieurs de charger la première fable théologique. L'autorité de ces Poëtes est médiocre dans ces matières; car outre qu'ils n'étoient guère mieux instruits du fonds des dogmes que le simple peuple, ils s'abandonnoient à leur imagination lorsqu'ils en parloient, & s'embarrassoient peu si les ornemens qu'elle leur prêtoit ne contredisoient point l'essence du dogme. Ceux qui seroient curieux de voir ces détails poëtiques, les trouveront rassemblés dans les ouvrages des mythologistes modernes, de *Natalis comes*, de *Lilio Giraldi* & de M. l'abbé *Banier*.

Le culte de Bacchus n'eut pas d'abord la célébrité qu'il acquit dans la suite. Hésiode se contente de dire dans sa théogonie, qu'il est le fils immortel de Jupiter & d'une femme mortelle, ou de Sémélé fille de Cadmus, qui fut mise au nombre des Dieux. Il ajoûte que Bacchus, *qui inspire la joie*, épousa dans la suite Ariadne fille de Minos, à qui Jupiter accorda l'immortalité avec une perpétuelle jeunesse. Le même Hésiode, dans son poëme de la vie rustique, nomme le raisin un présent de Bacchus: voilà tout ce qu'il en dit.

Theogon. 910, 947. Πολυγηθής.

Homère parle de Bacchus dans ses deux poëmes : dans l'Odyssée, il contredit formellement Hésiode au sujet de l'immortalité d'Ariadne, puisqu'Ulysse trouve l'ombre de cette Princesse dans les enfers *(a)*. Dans l'Iliade, Diomède raconte comment Lycurgue, roi de Nysa, ayant maltraité les nourrices de Bacchus, le Dieu eut une telle frayeur de ce Prince, qu'il s'alla refugier dans la mer, où Thétis le cacha dans son sein. Tout cela ne prouve pas que, dans le pays & dans le siècle de ces deux Poëtes, le culte de Bacchus eût acquis un grand crédit.

Odyss. Λ. 320. *Iliad.* Z. 130.

Il n'est guère parlé de Bacchus dans ce qui nous reste de Pindare : on voit cependant que, de son temps, la fable de Sémélé étoit reçûe. *Elle mourut*, dit-il, *effrayée par le bruit du tonnerre de Jupiter; mais ce Dieu lui redonna la vie & la plaça sur l'Olympe avec les immortels.*

Pind. Olymp. II, 40. *Pyth.* XI, 1, &c.

Hérodote est entré dans un très-grand détail au sujet de Bacchus & de l'origine de son culte dont il nous donne l'histoire. Il adopte dans cette histoire le principe des prêtres Egyptiens au sujet des Dieux étrangers introduits dans la religion Grecque. Mais pour rendre ce principe plus sensible, il sera bon d'exposer ici le système entier d'Hérodote sur l'origine & sur les changemens arrivés dans la religion des Grecs.

(a) Le passage d'Homère contient une difficulté qui embarrasse les commentateurs & les traducteurs; mais elle ne touche point à ce qui mérite le plus d'attention, qui est l'opposition entre les sentimens des deux poëtes sur le sort d'Ariadne après sa mort.

Herod. II, 52.

Ces peuples ne furent jamais sans un systême religieux. Lors même qu'ils étoient encore sauvages, & avant leur mélange avec les colonies orientales, ils reconnoissoient des Dieux auteurs de l'arrangement des parties de l'Univers, & qui veilloient pour en maintenir l'ordre. C'étoit par cette raison qu'ils les avoient nommés *Dieux*, Θεοί : ils ne les distinguoient par aucuns noms, ni par aucuns titres, les invoquoient collectivement, & leur présentoient indistinctement toute sorte d'offrandes.

Ὅτι κόσμῳ θέντες τὰ πάντα πρήγματα.

Cette Religion subsista assez long-temps; mais enfin le mélange des Pélasges *(b)* avec les colonies orientales en altéra la simplicité, & introduisit l'usage de partager l'administration de l'Univers entre des divinités distinguées par leurs noms, par leurs attributs & par les différens rites observés dans leur culte. Il s'étoit passé un *temps considérable* avant cette altération; & le culte de Bacchus ne s'établit que *long-temps* encore après qu'on eut admis la nouvelle Religion. Le plus grand nombre des nouveaux Dieux venoit des colonies Égyptiennes d'Inachus, de Cécrops & de Danaüs; mais il y en avoit que les Pélasges avoient imaginés ou qu'ils avoient empruntés d'un autre pays. Hérodote dit que le culte de Neptune ou *Poséidon*, inconnu aux Égyptiens, venoit de Libye où il avoit été très-honoré de tout temps; ce qui a d'autant plus de probabilité, que ce Dieu étoit particulièrement adoré par les

(b) Les prêtres Égyptiens font, au sujet de l'introduction du culte de ces différentes Divinités dans la Grèce, une observation importante; c'est que les Grecs ont placé la naissance de ces Divinités à peu près dans le temps où leur culte commença d'être connu dans leur pays, & cela sans avoir aucun égard à l'ordre d'ancienneté dans lequel les Égyptiens plaçoient ces mêmes Dieux.

Par exemple, *Pan* étoit en Égypte un des plus anciens Dieux de la première classe; mais dans la Grèce, comme son culte n'avoit été reçû que vers le temps de la guerre de Troie, ou même un peu après, ce fut dans ce siècle-là qu'on mit la date de sa naissance. La nouveauté du culte de Pan est prouvée par le silence d'Homère & d'Hésiode qui n'en font aucune mention.

D'un autre côté le culte d'Osiris ayant été porté dans la Grèce du temps de Cadmus, & ce Dieu ayant été adoré sous le nom de Dionysus, on mit sa naissance au temps de Cadmus, six ou sept générations avant celle du Dieu Pan.

écuyers & par ceux qui avoient ſoin de nourrir & de dreſſer des chevaux. Cet animal, étranger dans la Grèce où il a toûjours été aſſez rare, y avoit été tranſporté d'Afrique.

Hérodote met Junon au rang des divinités d'origine Pélaſgique, de même que les anciens *Dioſcures* ou fils de Jupiter, honorés à Athènes, Veſta, Thémis, les Graces, les Néréides & quelques anciens Héros dont le culte étoit pélaſgique & abſolument inconnu aux Egyptiens. A l'égard de Junon ou *Hera*, comme le centre de ſon culte étoit établi dans la ville d'Argos où elle avoit un temple avec des Prêtreſſes *(c)*, dont le ſacerdoce ſervit à régler la chronologie de l'ancienne hiſtoire, je la croirois pluſtôt une divinité étrangère venue d'orient, & la même que l'*Aſtarté* ou la *Baltis* de Phénicie, & que la reine du Ciel ou la Déeſſe céleſte de Carthage, que les Romains reconnoiſſoient pour être la même que la *Junon Reine* ou la Junon d'Argos. Il ſemble que le nom de *Hera* qui doit venir de la même racine que *Heros (d)* étoit un ancien ſynonyme de *Deſpoina*, *Dame* ou *Maîtreſſe ;* titre d'honneur de pluſieurs divinités Grecques.

Herod. II, 51.

On ne doit pas être ſurpris de voir que, contre la méthode de preſque tous les mythologiſtes Modernes, je ſuppoſe que les noms donnés par les Grecs aux Dieux qu'ils adoroient, avoient tous une origine grecque, quoique le culte de ces mêmes Dieux eût été emprunté des étrangers. Il eſt certain que ces noms & ces ſurnoms, comme les nomme Hérodote, devoient exprimer leurs attributs, & cela, dans une langue que les Pélaſges puſſent entendre : or ces Pélaſges ne parloient ni phénicien ni égyptien. Nous pouvons juger par quelques exemples de la conduite qu'on tenoit au ſujet de celles de ces divinités étrangères dont nous connoiſſons les noms orientaux. Il n'eſt pas douteux que le *Cronos* des Grecs & le Saturne des Latins ne fût la principale divinité des

(c) La première de ces Prêtreſſes, fille du cinquième deſcendant d'Inachus, étoit nommée *Io, Ægypt. Luna,* & ſon titre de ſacerdoce étoit *Callirhoé Callithya* ou *Callithyeſſa.*

(d) Herus, maître ou ſeigneur dans la langue latine, pouvoit avoir la même origine.

Phéniciens & des Carthaginois qui la nommoiennt *Ilos* ou *Belos*, noms qui n'ont aucun rapport à ceux que lui donnoient les Grecs & les Latins. Si ces noms grecs & romains étoient ceux sous lesquels les colonies Phéniciennes adoroient Saturne, d'où étoit-il arrivé que ces colonies eussent quitté l'ancien nom pour lui en donner un nouveau ? Une seconde réflexion qui a, ce me semble, quelque force, c'est que presque tous les Dieux de la Grèce venoient de l'Egypte, comme Hérodote s'en étoit assuré par les recherches les plus exactes. Si les noms de ces Dieux n'étoient pas grecs, ils devoient être égyptiens & non phéniciens: mais nos mythologistes n'avoient pas la plus légère teinture du cophte; ils savoient de l'hébreu, du syriaque & de l'arabe, & ils en ont voulu faire usage: ils ont voulu dériver de ces langues tous les noms des divinités adorées dans la Grèce, ceux mêmes qui étoient purement Grecs *(e)*, sans s'embarrasser si les Phéniciens qui navigeoient pour leur commerce dans les îles de la mer Egée, & qui y avoient quelques comptoirs, ont fait d'autre établissement dans les terres que celui de Thèbes qui étoit peu considérable, & où le phénicien fut tellement étouffé par la langue des sauvages Grecs de la Béotie, que Bochart, malgré toute sa sagacité étymologique, y a beaucoup moins trouvé de mots phéniciens, qu'il n'a cru en découvrir dans la langue des anciens Gaulois, chez qui les Phéniciens n'ont jamais pénétré. Je finis cette digression & je reviens à l'histoire de la religion Grecque.

Peu après l'introduction du culte de Bacchus dans la Grèce, les Pélasges, zélateurs de l'ancienne Religion, eurent quelque scrupule au sujet de ce polythéisme pratique, qui morcelloit, pour ainsi dire, l'idée de la divinité, & ils allèrent consulter l'oracle de Dodone, le plus ancien de tous ceux de la Grèce, & fondé par une prêtresse de Thèbes d'Egypte que des Phéniciens avoient enlevée & vendue aux Pélasges de Thesprotie. Comme les prêtres de cet Oracle avoient conservé les principes fondamentaux du système égyptien, ils approuvèrent

(e) On peut voir là-dessus Bochart, Leclerc, &c.

la nouvelle Religion qui n'en différoit guère; & depuis cette décision, il n'y eut plus de difficulté: on reçut par-tout le nouveau culte, & on y ajusta, comme on put, l'ancienne croyance religieuse.

Il ne s'agit, dans ce Mémoire, que du culte de Bacchus. Hérodote croit que ce fut Cadmus qui l'apporta avec lui dans la Grèce & qui l'établit dans sa nouvelle ville; mais il suppose en même temps que ce Dieu n'étoit pas différent de l'*Osiris* des Egyptiens: c'est ce qu'il répète par-tout dans son second livre, & ce qu'il assure de la manière la plus formelle. Les Orphiques, secte dévouée singulièrement au culte de Bacchus, & dont je parlerai dans la suite, rapportoient dans leurs livres, au sujet de l'établissement du culte de Bacchus, une histoire ou une fable que Diodore nous a conservée, & qui mérite de trouver ici sa place.

Diod. lib. 1, pag. 14.

Sémélé, fille de Cadmus, étant devenue grosse d'une intrigue obscure, accoucha à sept mois par la frayeur que lui causa le bruit d'un violent orage. L'enfant ne put vivre; & Cadmus, pour sauver l'honneur de sa Maison, déclara que cet évènement lui avoit été prédit par un oracle, que l'enfant avoit été conçû d'une manière surnaturelle, & que sa naissance étoit une épiphanie d'Osiris qui avoit voulu se remontrer aux hommes pour quelques momens; après quoi, ajoûte Diodore, Cadmus, pour se conformer à l'usage de son pays, enferma le corps de l'enfant dans une statue dorée, & il en fit une idole pour laquelle il établit un culte. Il ne faut point douter que ce culte ne se soit perpétué: car on trouve encore, sur les monumens anciens, des représentations de ce Bacchus enfant. Mais une singularité qui mérite plus d'attention, c'est que la cérémonie de cette consécration de l'enfant de Sémélé par Cadmus, que les Orphiques disoient être une coûtume de ses ancêtres, est précisément celle qui est décrite dans les Rabbins cités par Selden au sujet des Théraphim ou des Dieux domestiques des Syriens & des Phéniciens. Il n'y a pas grande apparence que ces Rabbins connussent les Orphiques. . . . . . .

Selden. de Dii Syris Syntagma, 1, cap. 2.

Diodore ajoûte que, dans la ſuite, Orphée paſſant à Thèbes en venant de Thrace, & ayant été bien reçû par les deſcendans de Cadmus, adopta, par reconnoiſſance, la tradition de leur famille, & fit entrer l'épiphanie d'Oſiris & la groſſeſſe ſurnaturelle de Sémélé dans le dogme ſecret qu'on ne reveloit qu'aux initiés. Comme il eſt du moins très-douteux qu'il y ait jamais eu un Orphée; & que quand même on ſuppoſeroit un homme de ce nom, il faudroit le placer au plus tôt dans le ſiècle avant la priſe de Troie, & qu'il ſeroit poſtérieur de près d'un ſiècle à l'établiſſement du culte de Bacchus dans le Péloponnèſe, cette dernière partie du récit de Diodore pourroit bien n'être pas trop aſſurée, & il vaut mieux en revenir à Hérodote.

Herod. II, 47, 48.

Le devin Mélampus fils d'Amythaon, eſt, dit-il, celui qui répandit le culte & les myſtères de Bacchus dans la Grèce: c'eſt lui qui en a réglé les cérémonies, ſemblables en beaucoup de points à celles des fêtes d'Oſiris. Ce n'eſt pas lui cependant, ajoûte-t-il, qui eſt l'auteur de la fable myſtique, telle qu'on la débite maintenant: cette fable a reçû pluſieurs additions & pluſieurs changemens par des *Savans* poſtérieurs; mais c'eſt lui qui a ſubſtitué le Phallus qu'on porte dans les proceſſions de Bacchus au lieu de la ſtatue *Itiphallique* des Egyptiens. C'eſt encore lui, dit Hérodote, qui donna le nom de *Dionyſos* au Dieu Oſiris, dont il connut le culte à Thèbes de Béotie.

Σοφισταί.

Ce Mélampus fils d'Amythaon, eſt un perſonnage hiſtorique dont la généalogie ſe trouve détaillée dans l'Odyſſée: Alcméon & Amphilochus, contemporains des Héros de la guerre de Troie, étoient ſes quatrièmes deſcendans. Ainſi la naiſſance de Mélampus doit remonter vers l'an 166 ou 170 avant la priſe de Troie; ce qui quadre avec la date de l'an 157 avant cet évènement, que le fragment de la chronique d'Apollodore dans Clément Alexandrin, marque pour l'apothéoſe de Bacchus, c'eſt-à-dire, pour la réception de ſon culte dans toute la Grèce, & pour la fin des oppoſitions que ce culte eſſuya, ſur-tout dans le Péloponnèſe.

Perſonne

Personne n'ignore la fable de Penthée petit-fils de Cadmus & neveu de Sémélé; elle fait le sujet d'une tragédie d'Euripide, intitulée, *les Bacchantes.* Mais dans cette Tragédie où le Poëte, suivant la remarque de Strabon, confond les cérémonies des mystères Phrygiens avec celles des fêtes de Bacchus, il n'y a rien qui puisse nous instruire, soit des circonstances du culte de Bacchus, soit des attributs de ce Dieu, soit de la fable théologique qu'on débitoit à ce sujet. Ce sont, de la part de Penthée, des soupçons assez bien fondés sur les inconvéniens politiques & moraux du nouveau culte, & de l'autre part, des déclamations vagues sur le respect dû aux Dieux, qui sont débitées par Tirésias, par Cadmus & par Bacchus lui-même qui paroît sous la figure d'un Prêtre, & qui conduit le pauvre Penthée dans le piège où il doit périr.

Les Bacchantes. *Strab. XI.*

Une idylle de Théocrite sur le même sujet, nous apprend que dans les thiasies ou courses des Bacchantes, on élevoit douze autels, neuf à Bacchus & trois à Sémélé sa mère, & que ces autels n'étoient que des monceaux de feuilles fraîchement cueillies: nous y voyons encore que les enfans mâles au-dessus de neuf à dix ans, ne pouvoient être témoins de ce qui se passoit dans ces fêtes.

Idyll. 26, Baccha.

On se souvient de ce que dit Homère de la frayeur que Lycurgue causa à Bacchus: presque tous les mythologistes font ce Lycurgue roi de Thrace; mais il ne faut jamais perdre de vûe, dans l'histoire héroïque, la remarque de Thucydide qui nous apprend que la Thrace dont il y est fait mention, n'est pas la Thrace boréale, mais le pays situé entre la Béotie & le Parnasse qui comprenoit le Cithéron & l'Hélicon, où il y avoit un canton nommé *Libéthroé,* & qui descendoit au midi jusqu'auprès d'Eleusis.

Thucyd. lib. II, pag. 118.

Il paroît que le culte de Bacchus fut reçû sans opposition dans l'Attique, sans doute à cause de son origine Egyptienne. Pausanias marque son établissement sous Amphictyon; mais sans autre raison que celle d'avoir vû, dans un temple, plusieurs petites figures de terre, rangées autour d'une table,

& repréſentant un feſtin qu'Amphictyon donne aux Dieux; parmi leſquels on reconnoît Bacchus.

Quoi qu'il en ſoit de l'époque du culte de Bacchus dans l'Attique, il y a grande apparence que, malgré les trois grandes fètes établies en l'honneur de ce Dieu, on n'avoit pas une extrême conſidération pour lui dans Athènes: j'en juge ainſi par la comédie des grenouilles d'Ariſtophane, où pendant les deux tiers de la pièce, il fait le perſonnage du Gille de nos parades.

Pauſan. II, pag. 155, 160, 164.

Le nouveau culte eſſuya beaucoup d'oppoſition de la part des Princes lorſqu'on le voulut introduire dans le Péloponnèſe. Perſée régnoit alors à Mycènes; la tradition ſuppoſoit qu'il avoit marché à la rencontre du prêtre de Bacchus & des Ménades: pluſieurs de celles-ci avoient été tuées; on montroit encore leurs tombeaux au temps de Pauſanias. Le poëte *Decharnus*, cité par Eusèbe, parloit de cette guerre, & diſoit même que Bacchus avoit été mourir de ſes bleſſures à Delphes, où l'on montroit ſon tombeau; & ce qui eſt plus fort encore, pour appuyer la tradition, que le témoignage d'un poëte inconnu, c'eſt que Plutarque, dans un traité adreſſé à Cléa, grande prêtreſſe de Bacchus, & qui avoit été lui-même pontife d'Apollon, aſſure qu'on montroit à Delphes les reſtes du corps de Bacchus, λείψανα, auprès de l'oracle, & que les Thyades venoient y ſacrifier. On attribua viſiblement au Dieu l'aventure de celui qui voulut établir ſon culte. Pauſanias ſuppoſe que Perſée & Bacchus ſe réconcilièrent; il ne parle point de la mort de ce dernier; & l'on voit que tout cela ſe diſoit pour mettre l'honneur du Dieu à couvert.

Euſeb. chronic. lib. II.

Plut. de Iſide & Oſiride, pag. 365.

Un évènement ſingulier ouvrit l'entrée de l'Argolide au culte de Bacchus ſous le règne d'Anaxagore, fils de Mégapenthe, auquel Perſée avoit cédé la ville d'Argos en échange de celle de Mycènes. Les femmes Argiennes furent attaquées d'une maladie qui les rendoit furieuſes, & qui leur faiſoit abandonner leurs maiſons pour ſe répandre dans les campagnes, où elles commettoient beaucoup de violence: on crut que cette maladie, qui dura pendant pluſieurs années &

Diod. IV. 188.

Pherecyd. ap. Didym. Odyſſ. O. 224.

qui résista à tous les remèdes, étoit surnaturelle. Mélampus, fils d'Amythaon, établi à Pyle, fut consulté: il promit de calmer ces fureurs par les cérémonies de l'expiation; mais sous la condition qu'on lui donneroit, & à son frère Bias, deux des Princesses en mariage avec une portion des états d'Argos s'il accomplissoit sa promesse. Anaxagore y consentit & le marché s'exécuta. Sthénelus, quatrième descendant d'Anaxagore, servit à la guerre de Troie avec Amphilochus, qui étoit aussi le quatrième descendant de Mélampus. C'est au temps de l'association de Mélampus & de Bias que tombe la date de l'apothéose de Bacchus, rapportée plus haut.

S'il y a jamais eu un Orphée, c'est vers le temps des Argonautes qu'il le faut placer, vers l'an 90 avant la prise de Troie, & soixante-trois ans après l'apothéose de Bacchus, selon Apollodore. Quoique l'existence de cet Orphée ait paru si certaine dans la suite, qu'on n'a pas craint de lui attribuer un grand nombre d'écrits, & qu'il se soit même formé une secte de gens qui prirent son nom, nous voyons dans Cicéron, qu'Aristote nioit qu'il y eût jamais eu un Orphée: il n'en étoit fait mention ni dans Homère ni dans Hésiode; & dans les Argonautiques de Phérécyde ce n'étoit pas Orphée qui étoit le chantre ou le devin des héros Grecs, mais Philammon père de Thamyris. Phérécyde étoit certainement plus ancien que tous les philologues Grecs qui ont parlé d'Orphée.

De nat. Deorum. I, 108. Docet nunquam fuisse.

Apoll. Schol. lib. I.

Quoi qu'il en soit de cet Orphée & des fables absurdes qui forment le tissu de son histoire, on supposoit qu'il avoit fait un changement considérable dans le culte de Bacchus, ou pour mieux dire, qu'il avoit établi un nouveau culte & de nouveaux mystères, qu'on nomma Orphiques de son nom, & dont les femmes étoient bannies, de même que les hommes l'étoient des anciens mystères Dionysiaques. Euripide dans ses Bacchantes, & Théocrite dans sa vingt-sixième Idylle, supposent que les mystères célébrés par les filles de Cadmus étoient pour les femmes seules; & Plutarque nous montre que de son temps les *Thyades* ou Bacchantes formoient

un corps séparé, soumis à une Prêtresse, & où les hommes n'étoient pas reçûs. La mort d'Orphée fut, selon Conon, une suite du chagrin que le nouvel établissement inspira aux femmes Thraciennes.

Conon narrat. 45.

Le plaidoyé de Démosthène contre *Néera* nous apprend que dans la fête des grandes ou anciennes Bacchanales, les sacrifices secrets & les mystères qui se célébroient le douzième de la seconde lune après le solstice d'hiver étoient confiés à quatorze femmes nommées *Geraræ*, qui étoient choisies par l'archonte Roi, & qui avoient à leur tête la femme de cet Archonte, à laquelle on donnoit le titre de *Reine*. Le temple de Bacchus où elles s'assembloient étoit fermé pendant toute l'année & ne s'ouvroit qu'au jour de la fête; les femmes seules y entroient, & elles étoient même obligées de s'y préparer par des purifications & par une continence de plusieurs jours; on exigeoit d'elles à ce sujet un serment solennel. On voit par ce serment que le culte de Bacchus avoit deux parties, la commémoration de sa naissance divine, Θεογόνια, & les processions accompagnées de chants de triomphes, Ἰοβάκχεια: cette fête du douze anthéstérion se nommoit les anciennes Bacchanales ou les grandes.

Demosth. in Neæram.
Hesych. p. 873. γεραιραί.
Thucyd. lib. II.
Γεραίρω, honoribus afficio, colo.

A l'égard des petites Bacchanales, celles des champs se célébroient tous les ans au mois posidéon ou dans la lune du solstice d'hiver; celles de la ville, τὰ ἐν ἄστει, se célébroient dans le mois élaphébolion ou dans la lune de l'équinoxe du printemps. Outre ces trois fêtes annuelles il y en avoit une quatrième qui étoit triétérique, ou qui revenoit de deux en deux ans; elle se célébroit, ἐν τοῖς Λήναις, auprès des pressoirs, lieu d'Athènes ainsi nommé, après les vendanges & à la fin de l'automne. Cette fête avoit été très-simple dans son origine: une branche de vigne, une cruche de vin, un panier de figues, un bouc qu'on conduisoit à l'autel pour le sacrifier, & un homme qui portoit le phallus en faisoient toute la pompe; mais dans la suite la dépense en devint très-considérable, & elle étoit fournie par toutes les tribus

Theophr. caract. cap. de Garrulit.
Hesych.
Argum. Orat. Demosth. in Midiam, 602.
Schol. Aristoph. in Acharn.
Plut. de amore divit. p. 527.

Athéniennes : on y voyoit des chœurs nombreux de musiciens & de danseurs qui représentoient des satyres, des silènes, des ménades, &c. C'étoit dans cette même fête qu'on donnoit au peuple des pièces tragiques, comiques & satyriques, qui étoient regardées comme faisant partie du culte. Dans aucune de ces fêtes de Bacchus je ne vois point qu'il soit fait mention de veille religieuse; peut-être cependant la femme de l'archonte Roi passoit-elle la nuit avec les quatorze prêtresses *Geraræ* dans le temple, occupées aux sacrifices secrets. Démosthène emploie une expression singulière en parlant d'elle, il la nomme Ἐξεδόθη τῷ Διονύσῳ Γυνὴ *elocata Baccho uxor*, & peut-être est-ce à ces cérémonies nocturnes qu'il faut rapporter la formule qui se lit dans Firmicus : χαῖρε Νύμφιε, χαῖρε Νέον φῶς, *salve sponse, salve novum lumen.*

Si les mystères orphiques étoient tels que les suppose Conon, & que les femmes en fussent bannies, ils ne ressembloient point du tout à ceux de Bacchus, où les femmes seules étoient admises; aussi semble-t-il que Cicéron ait distingué les fêtes *orphiques* des *Sabasia* & des *Trieterides*.

De nat Deorum, III, 23.

On ne peut douter que, malgré les attentions qu'apportoit le magistrat pour empêcher le desordre de ces fêtes nocturnes, il ne s'y en soit glissé en bien des occasions. La loi de Diagondas *(f)*, dont parle Cicéron, qui fut obligé d'abolir toutes ces assemblées nocturnes, prouve ce qui étoit arrivé dans la Béotie. Tite-Live nous apprend à quel point dégénérèrent les mystères de Bacchus lorsqu'on les eut établis à Rome. D'abord les femmes seules y furent admises : mais dans la suite on y reçut les hommes; & bien-tôt le desordre y devint si affreux, que la débauche la plus effrénée & les corruptions de toute espèce étoient peut-être ce qui se passoit de moins criminel dans ces assemblées : elles furent aussi bien-tôt abolies dans Rome & dans l'Italie. Je ne puis m'empêcher d'inviter à cette occasion le lecteur à réfléchir sur les imputations odieuses de débauche & de corruption que se font mutuellement

Tit. Liv. l. 39.

(f) De Legib. II, 25. *Diagondas Thebanus omnia nocturna sacra lege perpetua sustulit.*

dans des disputes théologiques les partisans des religions opposées. Je veux croire qu'il s'est trouvé quelques conjonctures où les assemblées secrètes & nocturnes ont occasionné des desordres: mais ces desordres étoient opposés aux principes de la secte, parce qu'il n'y a jamais eu de religion qui ne se soit proposée de contribuer à une plus parfaite observation des loix morales, en ajoûtant les motifs religieux aux motifs politiques de la crainte des loix.

Le Bacchus de Thèbes n'étoit pas la seule copie d'Osiris dont le culte eût été porté dans la Grèce, ou dans les pays voisins que Sésostris avoit soûmis à son empire, & dans lesquels il subsistoit, au temps d'Hérodote, des monumens des conquêtes de ce Prince: monumens dont l'origine Égyptienne ne pouvoit être révoquée en doute, soit par le goût de la sculpture, soit par les attributs qui les accompagnoient, soit par les caractères hiéroglyphiques dont ils étoient chargés. Nous ignorons s'il étoit parlé de Bacchus dans les mystères Phrygiens: on sait seulement qu'il y avoit beaucoup de rapport entre les mystères de Bacchus & ceux de la déesse de Phrygie. Euripide, dans ses Bacchantes, suppose que Bacchus vient de Lydie, & qu'il conduit avec lui une troupe de femmes Lydiennes consacrées à cette Déesse. Dans Apollodore, on assure que Bacchus fut instruit en Phrygie du rite des mystères qu'il vint établir dans la Grèce.

Apollod. III, 5.

Nous ne pouvons douter que les Égyptiens n'eussent établi le culte d'Osiris ou de Bacchus dans la Thrace proprement dite, où ce Dieu portoit le nom de *Sabasius*, & où il étoit représenté avec des cornes de taureau; ce qui étoit, disoit-on, le symbole du labourage dont il étoit l'inventeur. Quelques-uns le faisoient fils de Jupiter & de Cérès; mais le plus grand nombre le supposoit fils de Jupiter & de sa fille Proserpine. On contoit que cette jeune Déesse se refusant aux empressemens de son père, il prit la figure d'un dragon monstrueux qui, se jetant sur elle, l'effraya si fort qu'elle se trouva hors d'état de lui résister. Cette fable qui étoit rapportée dans les poësies Orphiques, & qu'on peut lire dans

Diod. III, 137.

Clem. Protrept. pag. 9 & 10.

Clément Alexandrin qui le nomme *Sabasius* & *Bassares*, avoit donné lieu à une des cérémonies de l'initiation que les anciens décrivent, & à laquelle Démosthène semble faire allusion dans son discours contre Ctésiphon. On glissoit dans le sein des initiés, la représentation d'un serpent, & on l'en retiroit par dessous leurs habits.

Demosth. de Coronâ.

Ce Sabasius étoit, suivant Diodore, le Bacchus en l'honneur duquel on avoit institué les mystères nocturnes, pour cacher, dit-il, dans l'ombre de la nuit, l'infamie de l'évènement qui y étoit représenté. Il paroît que ces mystères n'étoient que tolérés dans Athènes, & qu'on méprisoit beaucoup ceux qui en étoient les Ministres ; car Démosthène reproche sérieusement à Eschine d'avoir fait ce métier dans sa jeunesse.

Diod. IV, 148.

Ceux qui faisoient Bacchus fils de Jupiter & de Cérès, débitoient à son occasion la fable suivante. « Les Titans, ennemis de Jupiter, animés par Junon, tuèrent le jeune « Bacchus, mirent son corps en pièces, & même ils le firent « cuire ; mais Cérès en ayant réuni les membres séparés, lui « donna une nouvelle vie ». Tel est le récit de Diodore, qui ressemble fort à ce que Clément d'Alexandrie & Arnobe disent du Bacchus Cabire dont ils content à peu près la même fable, quoiqu'avec quelques variétés ; car il n'y a peut-être aucun point de mythologie sur lequel les Anciens soient si peu d'accord entre eux, que celui qui regarde l'histoire de Bacchus.

Ibid. 137.

Protrept pag. 9. 10.

Je ne m'arrêterai pas à rapporter, & encore moins à examiner ce qu'on trouve dans Diodore & dans le poëte Nonnus au sujet des guerres de Bacchus dans l'Inde, & de la conquête qu'il fit du monde connu. Tout cela étoit tiré du recueil des traditions Libyennes ou Atlantiques, roman composé sur le modèle de celui d'Evhémère, & dont les fictions n'avoient pas plus de fondement historique que celles de la fable des Amadis. Cette idée des conquêtes de Bacchus dans les Indes, n'étoit pas, je crois, plus ancienne que l'expédition d'Alexandre, dont les troupes étonnées de trouver une

Strab. XIV, 686, 687.

montagne sur laquelle ils virent du lierre & des vignes, plantes inconnues dans les pays qu'ils avoient traversés jusque-là, prirent cela pour une preuve que Bacchus étoit né en cet endroit.

Pausan. I. On voit que, dans les fêtes de Cérès, on la supposoit accompagnée d'un jeune enfant qu'on nommoit *Iacchus*, & qui étoit représenté tenant un flambeau à la main. Il y avoit *Herod. VIII.* même un jour de la fête qui portoit son nom, & dans lequel on faisoit une procession en chantant un cantique dont le refrein étoit ἴακχε, ἴακχε, mot dont on avoit formé celui de ἰακχάζειν. Hésychius dit que quelques-uns le croyoient le même que Bacchus, & presque tous les mythologistes modernes ont adopté cette opinion : mais j'aurois beaucoup de peine à les imiter; parce que dans la comédie des Grenouilles *Ranæ act. I, scen. 7.* d'Aristophane, Bacchus rencontre le chœur des femmes initiées aux mystères de Cérès, qui chantent le cantique nommé *Iacchus*, dans lequel il n'y a rien qui ait le moindre rapport avec ce Dieu, & qu'il écoute tranquillement sans y prendre aucune part. On n'y parle que de sa couronne de myrthe, de son flambeau & de la légèreté avec laquelle il conduit les danses. Il y a beaucoup d'apparence que ce nom *Homer. passim.* de *Iacchus* étoit proprement celui du cantique formé sur le *Hesiod. Θεογ. 69, &c.* verbe ἰάχω, *clamo*, *vociferor*, qu'on trouve par-tout dans Homère & dans Hésiode. De plus, dans la XLe des hymnes Orphiques, on dit qu'Antéa termina ses courses & son deuil à Eleusis où elle apprit la nouvelle de l'union de sa fille Perséphone avec Pluton, & où elle trouva un jeune enfant qui lui servit de guide pour descendre aux enfers : cet enfant est *Iacchus*.

La manière dont Hérodote parle de l'établissement du culte de Bacchus par Mélampus, nous donne lieu de penser que sa fable étoit d'abord aussi simple que son culte. Osiris étoit en Egypte la puissance Démiourgique considérée comme la cause & le principe actif de toutes les productions & de toutes les générations, tandis qu'Isis en étoit le principe passif, c'est-à-dire, la matière susceptible des formes & des arrangemens qu'elle

qu'elle recevoit de la puissance Démiourgique. C'est la signification que Plutarque donne aux noms d'Osiris & d'Isis; en quoi il est conforme aux écrits qui portent le nom d'*Hermès*, & qui sont au moins du temps où il vivoit. Dans ces écrits, Osiris est nommé, *Dominus omnium conformator, gubernator & effector*. On dit qu'Isis est *receptaculum omniformium specierum*. Ces explications sont d'autant moins douteuses, qu'encore aujourd'hui, dans la langue cophte, *Os-iri* signifie à la lettre *Dominus fabricator*; & I-si, *primum* ou *commune receptaculum*. Le nom grec d'Isis ou de Cérès, étoit Δηὼ ou Δαὼ, & il signifioit proprement *la Terre*; on le voit par le nom de Neptune, Ποσειδάων, qui signifioit simplement le *Mari de la Terre*, celui qui l'embrasse. Lorsque Mélampus voulut faire recevoir le culte d'Osiris dans la Grèce, il lui donna un nom grec. Hérodote dit, comme on a vû, qu'il est auteur du nom de *Dionysos* que Bacchus porte dans la langue grecque. Les mythologistes *(f)* anciens & modernes ont imaginé différentes étymologies de ce nom *(g)*; mais dont aucune ne lui donne une signification *(h)* d'où ceux, pour qui ce nom avoit été fait, pussent se former une idée du Dieu nouveau dont on leur proposoit le culte. Il me semble qu'il y en avoit une toute simple & toute naturelle qui devoit se présenter aux Critiques. *Nossos* dans le dialecte commun & *nyssos* dans le dialecte Eolien, signifie le *petit d'un oiseau*; mais on a des exemples qu'il se prend pour un enfant, *puer*, de même que le *pullus* des Latins. Διόνοσσος, ou à l'Eolienne Διόνυσσος sera *Jovis pullus*, le fils bien-aimé de *Jupiter*. Dans la mythologie grecque, Bacchus est le dernier des enfans de Jupiter qui aient été Dieux dès leur naissance.

Au temps de Mélampus, & même au temps de Cadmus, le corps de la Religion étoit formé, & tous les emplois étoient partagés entre les Dieux dont le culte étoit reçû: ainsi on ne put donner au nouveau Dieu un département bien

(f) ὄνομα, *æolice* ὔνυμα, ὅμοιον, ὔμοιον. ὀμφαλὸς, μύζις. *Corinthus gramm.*

(g) Mélampus étoit E'olien, ou descendu d'E'olus.

(h) Hésiode écrit ce nom Διώνυσος.

important. Comme ce fut alors qu'on porta le plan de la vigne dans la Grèce, ou du moins qu'on apprit aux Grecs à la cultiver & à la multiplier en la provignant (car on prétend qu'elle croît naturellement dans ce pays-là), on se détermina sans doute à donner au nouveau Dieu l'intendance des vignes & de l'art de faire du vin. Par la même raison le culte de Cérès ayant été apporté d'Egypte dans l'Attique avec l'orge & le blé qu'on ne connoissoit point auparavant, & tous les emplois importans ayant été distribués depuis long-temps, on ne lui put donner que l'intendance du labourage, des semailles & des moissons, ainsi que des loix établies pour le partage des terres, qui devinrent nécessaires pour assurer aux particuliers la propriété des terres qu'ils avoient cultivées, & dont on s'étoit passé tant qu'elles n'avoient été que de simples pâturages ou communes.

Je soupçonnerois même que l'ancienne & première fable de Bacchus, n'étoit proprement qu'une allégorie relative à la culture & à la propagation de la vigne, ainsi qu'à l'art de faire du vin: allégorie simple & grossière; mais par cela même à la portée des Sauvages pour qui elle avoit été imaginée; car très-certainement ils n'eussent rien compris aux allégories philosophiques des Egyptiens, ou à celles des mythologistes postérieurs.

On donnoit au fils de Jupiter le nom de Βάκχος que nos Critiques ont été chercher jusque dans le fond de l'Arabie, & qu'il est plus naturel de tirer du mot éolien βακχόα, βότρυς, *une grappe de raisin.* Il naquit avant terme pendant un tonnerre violent; on sait que ce sont les orages qui font tourner le raisin. Mais pour achever de le mûrir, il a besoin d'être grossi par les pluies; ce sont les Hyades ou Nymphes pluvieuses qu'on donne pour nourrices à Bacchus. La double naissance de ce Dieu a sans doute rapport à l'art de provigner la vigne: on couche & on enterre les jets auxquels on veut faire prendre racine avant que de les couper & de les replanter; car alors ces branches ont, pour ainsi dire, deux mères, dont l'une est le sep d'où elles sont sorties, & l'autre est la

terre où elles ont pris racine avant que d'être détachées du sep. L'équivoque du mot *μηρὸς* qu'Hésychius explique par *τόμος ἀμπέλου*, & *τῆς καλάμης κῶλον*, *segmentum* ou *sarmentum vitis*, *calami internodium*; mais qui plus ordinairement signifie la *cuisse*, a fait dire aux mythologistes que Bacchus étant né avant terme, Jupiter l'avoit enfermé dans sa cuisse: fiction qui n'est peut-être pas fort ancienne. Le nom de *Sémélé* ne paroît pas avoir d'origine grecque; cependant il peut venir de la même racine que le mot argien, & par conséquent dorien, Σεμαλία, expliqué dans Hésychius par *ῥάχιν* ou *ῥάχα*, mot employé dans Théophraste pour marquer les jets ou pousses qu'on conserve en taillant la vigne, & qui doivent porter des grappes, *βακχέαι*. En proposant ces étymologies, je n'ai eu d'autre dessein que de donner un échantillon de ce que le petit nombre de mots de l'ancienne langue grecque, qui nous sont connus, peut fournir à ceux qui se donneront la peine de chercher dans Hésychius & dans quelques autres Grammairiens, l'origine des noms imposés aux Dieux de la Grèce. Encore un mot sur l'allégorie tirée de la manière de faire le vin dans la Grèce: on doit se souvenir qu'il s'agit d'une allégorie imaginée pour des Sauvages. Bacchus poursuivi par Lycurgue est saisi de frayeur & va chercher un asyle dans la mer. Seroit-il impossible que les premiers auteurs de cette fable eussent voulu faire allusion à l'usage où étoient les Grecs de mêler de l'eau de mer avec le vin sortant de la cuve, pour le rendre de garde & l'empêcher de perdre sa force? Nous voyons dans Columelle & dans Pline, combien cet usage étoit commun dans la Grèce. On y voit encore que l'art de faire le vin qui est assez simple en France, étoit une chose très-compliquée dans la Grèce & dans l'Italie.

Columell. XII, 21.
Plin. XIV, 20.

Lorsque le culte de Bacchus eut été admis dans toute la Grèce, sa fable reçut plusieurs augmentations, soit par les fictions dont les Poëtes la voulurent embellir, soit par le mélange des traditions Phrygiennes & Thraciennes que les prêtres & les dévots de Bacchus adoptèrent en plusieurs

endroits. Mais les plus grands changemens se firent par ceux de la secte des Orphiques ou Bacchiques dont parle Hérodote; & il faut remarquer que cette secte fit des progrès incroyables dans les premiers siècles du Christianisme, & que tous les défenseurs du Paganisme, soi-disans Pythagoriciens & Platoniciens, n'étoient au fond que de véritables Orphiques.

Voici de quelle manière Hérodote parle d'eux. Après avoir dit que les Egyptiens n'entrent jamais dans les temples, & n'enterrent point les morts avec des habits de laine, mais avec des vêtemens de toile, il ajoûte: « La même coûtume » s'observe par ceux que nous appelons *Orphiques* ou *Bacchiques*, » & qui suivent les dogmes des Egyptiens & des Pythagori- » ciens; car ils pensent que ce seroit une impiété d'enterrer dans des vêtemens de laine, ceux qui sont initiés à leurs Orgies ».

Herodot. l. II, 81.

Ce passage d'Hérodote, quelque court qu'il soit, nous apprend des choses très-importantes; savoir, que les Orphiques étoient singulièrement dévoués au culte de Bacchus; qu'ils formoient une branche de la secte Pythagoricienne; qu'ils avoient adopté plusieurs pratiques Egyptiennes; enfin qu'ils formoient un corps de gens unis par des pratiques religieuses, & par la participation aux mêmes mystères.

L'école de Pythagore ayant été détruite dans une sédition des Crotoniates, ceux d'entre les disciples de ce philosophe qui purent échapper se répandirent dans toute la Grèce; mais parmi ceux-là il y en avoit beaucoup qui, ne connoissant que la doctrine extérieure, ignoroient le fonds du dogme, qui ne se découvroit qu'après de longues épreuves. Cette doctrine extérieure, remplie de symboles, de mystagogies & d'allégories sur les propriétés des nombres dont on voit des échantillons dans le Timée de Platon, n'étoit nullement propre à éclairer ceux qui en étoient instruits sur la métaphysique ni sur la religion commune, pour laquelle on leur inspiroit beaucoup de respect. C'étoit en Egypte que Pythagore avoit pris son opinion de la métempsychose & de la purgation des ames, inconnue avant lui dans la Grèce. Il est assez probable que c'étoit aussi dans le même pays qu'il avoit puisé presque

Herod. II, 123.

tout le reste de son système; ainsi quoique ses sectateurs ne convinssent pas volontiers du fait, il étoit naturel qu'ils eussent une affection secrète pour la doctrine Egyptienne.

L'école de Pythagore avoit composé sous ce philosophe une véritable société ou communauté philosophique, qui étoit devenue suspecte au gouvernement civil; & c'étoit-là ce qui avoit causé sa dispersion. Ceux qui se réfugièrent dans la Grèce, voulant rétablir cette même communauté, crurent lui devoir donner l'apparence d'une association purement religieuse, qui ne paroissant occupée que de pratiques religieuses & des spéculations d'une espèce de philosophie théologique, ne causeroit aucune inquiétude au gouvernement. Pour être plus aisément tolérés, il falloit qu'ils s'attachassent à une religion établie & reçûe par-tout; mais il étoit nécessaire que cette religion eût une doctrine secrète, & que ceux qui s'y étoient dévoués formassent déjà entre eux une espèce de corps ou d'association religieuse.

Il y en avoit deux de cette espèce dans la Grèce, celle de Cérès & celle de Bacchus. Quoique la première fût établie en plusieurs endroits, c'étoit proprement dans Athènes qu'il en falloit chercher le centre: mais comme elle y étoit aussi la religion de l'Etat, le gouvernement avoit une singulière attention à prévenir toutes les innovations qu'on y auroit voulu introduire.

Il n'en étoit pas de même de la religion de Bacchus: elle n'avoit point de centre commun, on n'observoit point les mêmes cérémonies par-tout, & on avoit même des opinions différentes sur le fonds du dogme religieux & sur la nature du Dieu. Le nom de Bacchiques qu'Hérodote donne à ces Pythagoriciens, montre qu'ils se dévouèrent singulièrement au culte de ce Dieu; mais ils enseignèrent une nouvelle doctrine, & assujétirent les *Télètes* ou parfaits à l'observation des pratiques ordonnées aux prêtres Egyptiens, c'est-à-dire, à ne vivre que de fruits & de plantes, & à s'abstenir des sacrifices sanglans, au moyen de quoi ils formoient un corps séparé du reste de la société. C'est-là ce que Platon appelle *la vie Orphique;*

Plat. de legib. VI, 875.

ce qui l'avoit fait nommer ainsi, c'est que les Pythagoriciens, devenus Bacchiques, pour faire recevoir plus aisément leur nouvelle religion, cherchèrent à lui donner une origine grecque en l'attribuant à un Orphée, sous le nom duquel ils publièrent divers ouvrages, de même que sous le nom de son fils Musée. J'ai déjà observé qu'Aristote croyoit cet Orphée un personnage imaginaire; Pindare est le plus ancien écrivain qui en ait parlé: il étoit, dit-il, fils d'Apollon & de la muse Calliope, & il accompagna les Argonautes. On à donné depuis une origine moins relevée à ce poëte musicien, puisqu'on l'a fait fils d'Œagrius, souverain de la Thrace méridionale; mais par cette généalogie il ne peut avoir été un des Argonautes.

Pind. Isthmior. IV, 62. Aule Apoll. Argon I, v. 24 & Schol.

Diod. I.

Platon parle des ouvrages d'Orphée en plusieurs endroits de ses dialogues; il fait mention de ses hymnes, de sa théogonie & du recueil d'Oracles qui portoit son nom: mais je crois que pour juger du cas qu'il faisoit des Orphiques & de ces prétendus écrits d'Orphée, il suffit de voir ce qu'il en dit au second livre des loix; il les dépeint comme des charlatans, ἀγύρται, qui vont, chargés de leurs livres attribués à Orphée & à Musée, frapper à la porte des Grands pour leur offrir de les purifier des crimes dont eux ou leurs ancêtres pouvoient être souillés, ou même de faire tomber le courroux des Dieux sur leurs ennemis, & le tout au moyen de quelques sacrifices & de quelques cérémonies religieuses. Platon ajoûte que ce n'étoient pas seulement les particuliers qui ajoûtoient foi à leurs promesses, mais que souvent ils venoient à bout de séduire les villes & les Républiques.

Cratyl. p. 375, 376, Protag. 221. de legib. VI, 875, II.

Théophraste, disciple d'Aristote, parle de ces charlatans dans le caractère du superstitieux, qui ne manque jamais, dit-il, d'aller tous les mois se faire expier chez les *Orphéotélestes*, & d'y conduire sa femme, & même ses enfans entre les bras de leur nourrice. Plutarque rapporte qu'un de ces Orphiques voulant exciter la libéralité d'un Lacédémonien, lui vantoit le bonheur destiné, dans l'autre vie, aux Prêtres & aux initiés de sa secte; sur quoi le Lacédémonien lui

Theophrast. charact. 17.

Plut. apophtheg. Lacon.

répondit : *Que ne te hâtes-tu de mourir pour en aller jouir.*

L'existence de cette secte, & l'intérêt qu'elle avoit de répandre ses dogmes sous le nom d'Orphée & de Musée, nous montrent pourquoi on avoit attribué tant d'ouvrages différens à ces deux Poëtes. Fabricius a ramassé les titres de près de cinquante écrits, dont quelques-uns étoient même assez étendus. On nommoit les vrais auteurs de plusieurs de ces écrits; & là-dessus, on peut consulter l'ouvrage de ce judicieux Critique. Nous avons un grand nombre de fragmens de ces différens ouvrages, qui sont ramassés dans l'Epigène d'Eschenbach, & pour la plupart éclaircis par des commentaires qui cependant ne contiennent guère que des réflexions mystagogiques, d'où il y a très-peu de profit à tirer.

Fabr. bibl. Graec.

Eschenbach Epigenes, 4.° 1702, Noriberg.

A mesure que les sectes philosophiques se multiplièrent, & qu'elles acquirent une certaine célébrité, on pensa au moyen de reconcilier la religion populaire avec la philosophie, & cela, en diminuant, par des explications allégoriques, l'absurdité & l'indécence des fables théologiques & poëtiques. Le peuple y étoit aisément trompé; parce que les sectes les moins religieuses, comme celle des Stoïciens qui n'étoient que des Matérialistes déguisés, montroient le zèle le plus ardent pour les pratiques les plus superstitieuses. Les Platoniciens prirent une autre route, & ils cherchèrent à expliquer la Religion par le moyen des principes Pythagoriciens, sur les différens ordres d'intelligences ou de génies subordonnés les uns aux autres, dont Platon avoit parlé en quelques endroits de ses dialogues. Ce fut-là sans doute ce qui fournit aux Orphiques le moyen de se joindre aux Platoniciens, & de substituer les dogmes de leur secte à ceux de l'ancien Platonisme, quoiqu'ils voulussent toûjours être regardés comme Platoniciens. Apollonius de Tyane, Maxime de Tyr, Plotin, Porphyre, Jamblique, Proclus & les plus célèbres Philosophes des derniers siècles étoient de véritables Orphiques. Proclus, dans son commentaire sur le Timée, & dans sa théologie Platonicienne, entreprit même de montrer que la doctrine de Platon étoit précisément la même que celle des Orphiques,

Il a prétendu encore que Pythagore tenoit son système, non des Egyptiens, mais d'un Aglaophème, prêtre & ministre des Orgies de Bacchus.

En rapprochant & en comparant plusieurs fragmens des poësies Orphiques, on peut se former une espèce d'idée du système religieux de leurs auteurs; mais il y a là-dessus plusieurs choses à observer.

1.° Quelques-uns de ces fragmens ont été du moins interpolés par des Juifs & par des Chrétiens; c'est le jugement qu'il faut porter, par exemple, de la fameuse palinodie d'Orphée, qui n'est rapportée que par des écrivains Chrétiens. Ces sortes de fragmens nous doivent toûjours être très-suspects.

2.° Quelques-uns de ces fragmens, pris à part, présentent un sens opposé à ce qu'on sait avoir été le système théologique des Orphiques & des autres philosophes du Paganisme: c'est à quoi les défenseurs de l'orthodoxie de Platon & des Anciens ne font pas toûjours assez d'attention. Mais c'est-là une discussion où je ne me dois pas engager: mon objet présent est d'examiner l'idée que les Orphiques avoient ou devoient avoir de Bacchus.

On a vû que ce Dieu, nommé *Osiris* dans l'Egypte, y étoit regardé comme la puissance Démiourgique de l'Univers, l'auteur de l'ordre qui y règne, & le principe actif de toutes les générations ou productions qui le renouvellent & le perpétuent. On se souvient encore que dans la Grèce & sous le nom de Bacchus, il avoit été réduit au seul emploi de présider *(i)* à la vigne & aux vendanges. Les Orphiques devenus Bacchiques & attachés aux dogmes Egyptiens, ne durent voir qu'avec douleur, qu'Osiris fût ainsi dégradé dans la religion Grecque; & si, dans leur doctrine secrète, ils ne le rétablirent pas dans tous ses droits, il est du moins sûr qu'on disoit, dans les poësies Orphiques, qu'il étoit le même

(i) Orph. apud Justin. Cohortat. Εἷς Ζεὺς, εἷς Ἀΐδης, εἷς Ἥλιος, εἷς Διόνυσος, Εἷς Θεὸς, ἐν πάντεσσι.

(k) Macrobe Saturnal. 1, 23. Ἄγλαε Ζεῦ Διόνυσε πάτερ πόντου πάτερ αἴης, Ἥλιε παγγενέτορ.

que

que Jupiter, que Pluton & que le Soleil; qu'il étoit encore le même que Neptune & que la Terre, & que c'étoit lui qu'on adoroit sous ces noms différens.

Ces sortes d'interprétations qui attaquoient le fonds de la religion Grecque, étoient admises, parce qu'elles en laissoient subsister le culte extérieur, qui est ordinairement la seule partie de la religion à laquelle le peuple s'intéresse.

Un autre point de la doctrine des Orphiques, c'est que le règne de Jupiter sur les Dieux & sur les hommes devoit cesser un jour, & qu'alors ce seroit Bacchus qui régneroit à sa place sur tout l'Univers.

Ces révolutions & ces successions à l'empire du monde étoient une idée reçûe depuis long-temps dans la religion Grecque. On voit dans la théogonie d'Hésiode que le Ciel & la Terre en ont été les premiers Souverains, que Saturne ou Cronos ayant mutilé son père, Uranus le chassa du trône; mais qu'il en fut précipité à son tour par Jupiter, qui régna à sa place. Le poëte Apollonius fait dire la même chose à Orphée, si ce n'est qu'à la place du Ciel & de la Terre, il nomme *Ophion* & sa femme *Eurynomé* pour les premiers Souverains du monde. Lycophron leur donne ces mêmes noms.

Apoll. Argonaut. 503.

Lycophr. Cassan. 1192, & ibi Scholiast.

Un fragment des Orphiques cité par Proclus, rapporte cette succession un peu différemment: « Le sceptre de l'Univers fut, dit-il, d'abord entre les mains de Phanès qui le « remit à sa fille la Nuit; après elle régna Ouranus, ou le « Ciel. Saturne l'usurpa, par violence, sur son père: son fils « Jupiter le lui enleva à son tour, & il en est aujourd'hui en « possession; mais un jour il sera forcé de le remettre à Bac- « chus qui sera ainsi le sixième Souverain du monde ». Il faut observer que, selon Diodore, Phanès étoit un des noms que les Orphiques donnoient à Bacchus: ainsi lorsqu'on dit, dans le fragment rapporté par Proclus, que Bacchus régnera après Jupiter, c'est dire que Phanès, sous le nom de Bacchus, viendra reprendre l'empire du monde, & qu'il en sera le dernier Souverain, comme il en a été le premier.

Proclus, l. V in Timæum.

Diodor. 1, p. 7.

On entrevoit dans Hésiode que, dans le systême commun,

l'empire de Jupiter pouvoit ne pas durer toûjours, quoique le Poëte ait cherché à écarter cette idée au moyen de l'allégorie qu'il y joint: « Jupiter, devenu souverain des Dieux,
» épousa, dit-il, *Métis* ou la Prudence, qu'il rendit mère de
» Minerve; mais les destinées ayant annoncé que le fils qu'elle
» mettroit ensuite au monde seroit le souverain des Dieux &
» des hommes, Jupiter la renferma au dedans de lui-même pour prévenir cet accident ». Eschyle est beaucoup moins réservé qu'Hésiode. Prométhée attaché au rocher par Vulcain & prêt d'être livré au griffon qui doit le déchirer, parlant à Mercure qui vient lui faire un message de la part de Jupiter, lui dit: « Vous autres ministres des nouveaux Dieux, enivrés
» de la gloire de servir votre tyran, vous croyez qu'il est assis
» sur un trône inébranlable, j'ai déjà vû deux tyrans qui en ont été chassés, & bien-tôt j'en verrai tomber le troisième ». Dans cette pièce & dans celle des Euménides, on parle avec très peu de respect de Jupiter & des nouveaux Dieux qui gouvernent l'Univers avec lui. Le poëte Eschyle passoit pour un Pythagoricien, à ce que nous dit Cicéron; ce que j'entendrois de ces pythagoriciens Orphiques & Bacchiques dont parle Hérodote: car nous pouvons juger qu'il étoit attaché singulièrement au culte de Bacchus, sur un fait que Pausanias rapporte. Eschyle disoit, selon lui, dans un de ses ouvrages, qu'étant encore jeune, il s'endormit en gardant les vignes de son père; que Bacchus lui apparut & lui ordonna de s'appliquer à composer des tragédies. A son réveil il essaya d'exécuter les ordres du Dieu, & se trouva un talent dont il ne s'étoit jamais douté. On voit par-là qu'Eschyle se vantoit d'être en quelque façon inspiré par Bacchus. Nous savons encore par Hérodote, que dans une de ses tragédies, il avoit osé abandonner la croyance commune des Grecs au sujet de Diane, pour la faire fille de Cérès; ce qui étoit un dogme particulier aux Egyptiens. Eschyle n'ayant point voyagé en Egypte, ne pouvoit l'avoir appris que par son commerce avec les Orphiques, dont la doctrine étoit semblable en beaucoup de points à celle des Egyptiens.

Tuscul. II, 23.

Pausan. Attic.

Herodot. II, 156.

On soupçonne, avec assez d'apparence, que c'étoit-là un des articles de la doctrine secrète des mystères de Cérès, qu'Eschyle fut accusé d'avoir révélé dans ses tragédies : accusation dont il ne se sauva, selon Aristote, qu'en prouvant qu'il n'étoit point initié, & qu'il ignoroit que ce fût-là une chose sur laquelle il fallût garder le secret. Eustratius, dans son commentaire sur les morales d'Aristote, nomme les pièces d'Eschyle qui avoient causé le scandale : elles sont du nombre de celles que nous avons perdues ; & l'on doit conclurre de-là que ce qui avoit causé le scandale des Athéniens, n'étoit pas la manière peu respectueuse dont Prométhée, le chœur des Nymphes & les Euménides parlent de l'administration de Jupiter & des nouveaux Dieux de son parti. On en doit encore conclurre que ces sentimens ne faisoient point partie de la doctrine des mystères de Cérès qu'on révéloit au commun des initiés.

Moral. ad Nicomach. III, cap. 2. Adde Clement. Alexand. Stromat. II.

Hérodote & Pausanias qui rapportent l'opinion d'Eschyle au sujet de Diane, n'en parlent que comme d'un dogme Egyptien ; parce qu'en disant que c'étoit-là un des articles de la doctrine secrète des mystères, ils auroient violé le secret & se seroient rendus coupables.

L'attente dans laquelle étoient les Orphiques de voir Bacchus reprendre le gouvernement de l'Univers, & rétablir l'ancienne félicité dont il avoit joui sous ses premiers Souverains, s'accordoit assez avec l'idée que le Poëte nous donne du règne tyrannique de Jupiter ; mais comme cette attente alloit à détruire la religion établie, il y a beaucoup d'apparence qu'on n'en parloit que d'une manière énigmatique qu'on pouvoit concilier avec cette religion par des explications allégoriques dont le peuple se contentoit. Je soupçonnerois même, car les Anciens parlent de tout cela d'une façon si énigmatique, que c'est tout ce qu'on peut faire que de former des soupçons, que dans la doctrine la plus secrète des mystères de Cérès, on donnoit aux *Époptes*, à ceux des initiés pour qui il n'y avoit rien de caché, la même idée de cette Déesse, que celle qu'on avoit d'Isis en Egypte, où elle étoit la reine

de l'Univers ſenſible, Oſiris & Orus lui en ayant abandonné le ſoin pour ſe retirer dans le monde des intelligences. Le commun des initiés n'étoit pas admis à ce ſecret : on leur découvroit quelques dogmes particuliers ſur les générations des Dieux, ſur l'état des ames ſéparées, ſur les différens degrés de purgation, ſur leur circulation dans les différens corps qu'elles étoient contraintes de venir habiter; mais pour le dogme de l'empire de Cérès ſur l'Univers, on devoit être plus réſervé, parce qu'il ne pouvoit s'accorder avec le ſyſtème commun des Grecs.

Il eſt ſûr que la théologie Egyptienne admettoit une ſucceſſion de Dieux dans le gouvernement de l'Univers, & même des eſpèces de claſſes ou d'ordres différens entre eux. Nous voyons dans Hérodote, que les Dieux de la première claſſe étoient au nombre de huit, que ceux de la ſeconde, qui régnèrent enſuite, furent au nombre de douze. Il parle d'une troiſième ſucceſſion ; mais ſans marquer de combien de Dieux elle étoit compoſée : il ſe contente de nous dire qu'Oſiris & Orus furent les derniers; que Typhon, divinité mal-faiſante, uſurpa l'empire du monde ſenſible ; mais qu'il fut vaincu par Oſiris & par Orus, par Bacchus & par Apollon qui remirent Iſis ou Cérès ſur le trône de l'Univers.

Quoique ces Dieux fuſſent en quelque façon ſubordonnés à Iſis, au moins depuis ſon élévation ſur le trône de l'Univers, il n'en étoit pas en Egypte comme dans la Grèce, où les anciens Souverains de l'Univers avoient été tellement dégradés en perdant le pouvoir ſuprême, qu'il ne leur étoit reſté ni culte ni autels; c'eſt ce qui étoit arrivé à Cœlus & à Saturne: en Egypte, les Dieux de toutes les trois ſucceſſions avoient conſervé leur ancien culte.

Le Polythéiſme faiſoit une partie eſſentielle du dogme Egyptien & du dogme Pythagoricien ; & les Orphiques employoient tout leur eſprit pour le concilier avec la philoſophie. Les Orphiques zélés qui, comme Porphyre, condamnoient les ſacrifices ſanglans, & ceux qui, comme Jamblique, en juſtifioient la pratique, s'accordoient entre

eux à conſerver le culte des Dieux de l'ordre même ſubalterne. On voit la même choſe dans Platon, & nulle raiſon ne peut faire ſoupçonner que Pythagore fût d'un autre ſentiment.

Cette obſervation montre combien les partiſans anciens & modernes de l'orthodoxie de Platon & de Pythagore, ſur le dogme de l'unité de Dieu, ſe ſont abuſés, lorſqu'ils ont cru que pour établir cette orthodoxie il ſuffiſoit de produire certains paſſages détachés, où il eſt parlé du Dieu ſuprême ou de l'Intelligence, principe de tous les êtres, d'une manière ſublime: ils ſe cachent à eux-mêmes que ce Dieu ſuprême, tout brillant d'une lumière inacceſſible aux Intelligences inférieures, eſt inviſible pour elles dans le temps même qu'il les éclaire. Pour nous autres hommes, qui compoſons le dernier ordre des Intelligences, tout ce que nous pouvons faire, c'eſt de ſoupçonner ſon exiſtence: nous ne pouvons même nous adreſſer qu'aux divinités des claſſes inférieures; & pour nous en faire écouter, il faut nous être rendus favorables les divers ordres de génies, de Démons & de Héros qui ſont placés entre elles & nous, & qui forment une eſpèce de chaîne, avec laquelle nous pouvons, pour ainſi dire, attirer les Dieux ſupérieurs & les forcer de s'approcher de nous, parce que nous ne pouvons nous élever juſqu'à eux. Ce principe, qui eſt le fondement de toute la théologie des nouveaux Orphiques, eſt appuyé dans leurs livres ſur un grand nombre de paſſages des livres d'Orphée & de Muſée; & quand on examine de près le Timée de Platon & quelques endroits de ſes dialogues, on voit qu'il ne s'éloignoit guère de cette opinion, quoiqu'il évitât de s'en expliquer nettement. Les Platoniciens, ou pour parler plus juſte, les Orphiques des ſiècles poſtérieurs, ont développé ce ſyſtème, & l'ont employé de leur mieux pour juſtifier, non ſeulement le Polythéiſme ou le culte de pluſieurs Dieux différens, mais encore toutes les pratiques ſuperſtitieuſes de la religion populaire; l'adoration des Idoles ſuppoſées, l'habitation d'une Divinité, & même la vertu des formules magiques qu'on croyoit capables d'effrayer les génies, & de

les contraindre d'obéir aux ordres de ceux qui faisoient les conjurations. Comme ces formules avoient fait partie de l'ancienne religion, nous ne pouvons guère douter qu'on ne les fondât à peu près sur les mêmes dogmes religieux, si nous n'en voyons rien dans ceux des anciens écrits qui nous restent, c'est que nous n'avons aucuns des ouvrages théologiques des Grecs & des Romains, & que, ni les poëtes, ni les historiens, ni même les philosophes dont les livres subsistent, n'avoient point d'occasion d'entrer dans ces détails. Peut-être même ne leur eût-il pas été permis de le faire, parce que tout cela pouvoit faire partie de la doctrine des mystères qu'on ne pouvoit divulguer sans crime. Il y a du moins beaucoup d'apparence que c'étoit-là sur quoi rouloit la théologie mystique des anciens Orphiques ou Bacchiques, égyptianisans & pythagorisans, comme les appelle Hérodote.

RECHERCHES SUR L'HISTOIRE ET L'ESCLAVAGE DES HILOTES.

Par M. CAPPERONNIER.

QUOIQUE je connusse les ouvrages de Nicolas Cragius, d'Ubo Emmius, & de Jean Meursius sur cette matière, je n'ai pas cru qu'ils dussent m'empêcher de la traiter. Meursius a compilé des passages, & il en a bien autant oubliés qu'il en a rapportés. Emmius a fait une histoire de Lacédémone, où l'objet de ces recherches n'est pas même effleuré. Je conviens que j'ai des obligations à Cragius, & qu'au moins pour le détail de l'esclavage des Hilotes, car la partie historique n'entroit pas dans son plan, il m'a été de quelque secours: cependant je me flatte qu'on trouvera beaucoup de différence entre son travail & le mien.

15 Avril 1749.

De repub. Lacedæmon.

Miscell. Lacon.

Ce Mémoire est divisé en deux parties: dans la première, je rassemble, sous un même point de vûe, l'histoire des Hilotes; la seconde contient les particularités de leur esclavage.

PREMIÈRE PARTIE.

On sait assez peu de chose de l'origine de la ville d'Hélos. Strabon, Pausanias & Eustathe s'accordent à dire qu'elle fut fondée par Hélius le plus jeune des fils de Persée. Étienne de Byzance prétend qu'elle tiroit son nom de sa situation dans un endroit marécageux.

Strab. lib. VIII, pag. 363.

Pauf. in Lacon. pag. 201.

Eustat. in Hom. pag. 295.

In voce ἕλος.

Dès le temps de Strabon on n'étoit déjà plus certain de sa position. Cet auteur rapporte que les uns entendoient par Hélos un certain pays vers l'Alphée; d'autres une ville de la Laconie, & quelques-uns enfin un Hélos vers l'Halorium où étoit un temple de Diane Eléenne, dont les Arcadiens

Lib. VIII, pag. 350.

étoient les Prêtres: cependant le même Strabon s'explique plus clairement dans un autre endroit où il décrit le cours de l'Eurotas. « Quand ce fleuve, dit-il, s'est remontré à » l'entrée de la contrée Bleminatis, qu'il a coulé le long de » Sparte, & qu'il a parcouru une petite vallée auprès d'Hélos, » il se jette dans la mer entre Gythium, l'arsenal de Sparte & les Acrées ». Pausanias confirme ce récit & fixe en même temps d'une manière certaine la position de ce lieu. Il s'exprime en ces termes: « On trouve à la gauche de Gythium, » quand on a marché trente stades, les murs de Trinasus; & » environ à quatre-vingts stades au-delà, on voit encore des ruines d'Hélos ».

Lib. VIII, pag. 343.

In Lacon. pag. 205.

Quand il ne résulteroit pas de ce que nous venons de dire, qu'Hélos étoit bâtie sur le bord de la mer, nous l'apprendrions des mêmes auteurs. Cette ville faisoit partie du Royaume de Ménélas au temps de la guerre de Troie: *Ménélas*, dit Homère, *avoit soixante vaisseaux, & commandoit ceux de Lacédémone, d'Amyclée & d'Hélos ville maritime.*

Iliad. II, vers. 584.

On appeloit ses habitans *Hilotes*, *E'léens* ou *E'léates*, mais plus communément *Hilotes*. Leurs commencemens sont absolument ignorés; il paroît seulement que c'étoit une colonie d'Achéens qui vint s'établir dans la Laconie, & qui avoit ses loix & son gouvernement particulier, quoiqu'elle fût peut-être sous la protection des rois de Lacédémone: du moins c'est ce qu'il est naturel de conclurre de ce que les Hilotes accompagnent Ménélas au siège de Troie.

Il n'y a pas moins d'apparence qu'ils possédèrent paisiblement leur pays jusqu'au temps où les Héraclides, sous la conduite des Doriens, rentrèrent dans le Péloponnèse, c'est-à-dire, environ quatre-vingts ans après la prise de Troie, & s'emparèrent des royaumes de Lacédémone, de Messène & d'Argos. Tisaménés, fils d'Oreste qui régnoit à Lacédémone, fut immolé à leur sûreté: c'étoit le signal qui sembloit annoncer aux anciens habitans du pays le sort dont ils étoient menacés. En effet, Isocrate nous apprend que les Héraclides, à leur arrivée dans le Péloponnèse, se saisirent de la plus grande & de

Thucyd. lib. I.

In Panathen.

& de la meilleure partie des terres, qu'ils laiſsèrent à l'ancien peuple les plus mauvaiſes, dont il retiroit à peine, & à force de travail, de quoi ſe nourrir, qu'ils le dépouillèrent de toute autorité, & qu'ils ne s'en ſervirent que dans les occaſions où ils pouvoient le faire périr, en l'expoſant aux plus grands dangers.

On pourroit croire que l'orateur, dans cette deſcription, a ſuivi la prévention qu'il avoit contre les Lacédémoniens: mais ſon récit s'accorde avec la conduite que ces nouveaux conquerans tinrent bien-tôt après; & Strabon remarque que les peuples du Péloponnèſe, qui juſque-là avoient été de pair avec les Lacédémoniens, ceſsèrent de jouir de cette égalité ſous le règne d'Agis, fils d'Euryſthène. Ce roi de Sparte, jaloux d'accroître ſa puiſſance, forma le deſſein de ſubjuguer les peuples qui l'environnoient: il trouva peu de difficulté dans l'exécution, la pluſpart ſe ſoûmirent ſans aucune réſiſtance; Agis leur ôta leurs privilèges, qui conſiſtoient dans l'aſſociation aux affaires & aux charges publiques, & leur impoſa un tribut. Les habitans d'Hélos ſe crurent en état de s'oppoſer au torrent, mais ils furent emportés d'emblée & réduits à l'eſclavage; le vainqueur y mit la condition qu'il ne ſeroit permis, à ceux à qui ils étoient échus, ni de leur rendre la liberté, ni de les vendre hors du pays, condition qui eut des exceptions dans la ſuite. Cette guerre fut nommée la guerre des Hilotes, & Agis doit être regardé comme l'auteur de cet eſclavage. Pauſanias à la vérité place cet évènement ſous le règne d'Alcaménès, plus de trois cens ans après; mais Plutarque & Strabon qui le rapportent au règne d'Agis, m'ont décidé pour leur opinion.

Lib. VIII, p. 364, 365.

Plut. in Lycurg. pag. 40.

In Lacon. pag. 162.

Bien loin que Lycurgue, qui établit à Sparte un ſi ſage gouvernement, diminuât rien de la dureté de ſes concitoyens à l'égard des Hilotes, les Lacédémoniens au contraire ne ſongèrent qu'à en augmenter le nombre. Dans cette vûe ils firent la guerre aux Meſſéniens leurs voiſins, qui avoient tué Téléclus roi de Lacédémone, lorſqu'il alloit ſacrifier à Meſſène. L'envie que les Lacédémoniens avoient d'étendre leur

Strab. l. VIII, p. 278, 279.

domination, bien plus que le généreux projet de venger la mort de leur Roi, leur fit jurer de ne point retourner chez eux qu'ils n'eussent détruit la ville de Messène, & qu'ils n'en eussent fait mourir tous les habitans. Cette guerre fut plus longue que les Lacédémoniens ne comptoient, & ils étoient sur le point de voir périr leurs familles & leur ville, destituée de citoyens, quand ils renvoyèrent à Sparte, sur les représentations de leurs femmes, ceux qui étoient trop jeunes lors de l'expédition contre Messène, pour s'être liés par le serment dont je viens de parler. Ils leur abandonnèrent leurs filles, & les enfans qui vinrent de ce commerce illégitime furent nommés Parthéniens : les Messéniens se soûmirent enfin après une guerre de vingt années.

Les Lacédémoniens, de retour en leur patrie, ne marquèrent pas aux Parthéniens la même tendresse qu'à leurs enfans; les Parthéniens, que la préférence outrageoit, se liguèrent avec les Hilotes. La conspiration fut découverte par la foiblesse de ces derniers : les Lacédémoniens ne crurent pas qu'il en fallût venir aux extrémités contre des gens qui se regardoient tous comme frères, & dont l'union intime pouvoit causer à l'Etat de très-grands malheurs; ils leur firent connoître qu'ils étoient instruits de leurs menées secrètes, & les engagèrent à fonder une colonie. Les Parthéniens passèrent en effet en Italie, & y jetèrent les fondemens de Tarente.

Pausan. pag. 230.

Les Lacédémoniens, peu satisfaits d'avoir affoiblis les Messéniens, vouloient en faire des esclaves comme les Hilotes; ils s'engagèrent dans une seconde guerre qui dura quatorze ans, & qui finit par la destruction de Messène. Tous les Messéniens qui furent pris furent réduits au sort & à l'état des Hilotes, avec qui ils ne firent plus qu'un seul & même corps.

Athen. pag. 271.

Les Lacédémoniens durant cette guerre, craignant que leurs ennemis ne s'aperçussent des pertes qu'ils avoient faites, remplacèrent par des Hilotes, à qui ils accordèrent la qualité de citoyens, ceux qu'ils avoient perdus dans les diverses rencontres.

Le joug des Hilotes s'appesantissoit de plus en plus, lorsqu'il se présenta une occasion favorable de recouvrer leur liberté. Pausanias, tuteur du jeune roi Plistarque, trop fier de la victoire remportée à Platée sur les Perses, oublia qu'il étoit né Spartiate, c'est-à-dire, obligé d'obéir à des loix dures & austères; il se mit à vivre à la manière des Asiatiques, & passa bien-tôt du luxe le plus outré au dessein d'asservir sa patrie & la Grèce entière: il fondoit ses espérances sur l'amitié de Xerxès & sur le secours des Hilotes, à qui il promit la liberté & le droit de bourgeoisie, s'ils se révoltoient en sa faveur, & qu'ils le défendissent contre ses concitoyens; ce projet échoua par la dénonciation que l'esclave Argilius en alla faire aux Ephores, & Pausanias fut puni.

Thucyd. l. 1, cap. 132. Corn. Nepos in vitâ Pausan.

Quelque temps après, des Hilotes furent condamnés à mort, sans qu'on sache pour quel crime. Ils se réfugièrent à Ténare, promontoire de la Laconie, où Neptune avoit un temple: les Ephores les en arrachèrent & les firent traîner au supplice. On crut, suivant l'esprit du temps, que le tremblement de terre qui arriva pour lors, le plus terrible dont on eût encore entendu parler, étoit l'effet du ressentiment de Neptune contre les Spartiates qui n'avoient pas craint de violer l'asyle de Ténare. Il s'ouvrit des abîmes dans toute la Laconie: le mont Taygète fut ébranlé jusque dans ses fondemens; plusieurs parties de son sommet s'écroulèrent, & il ne resta à Sparte que cinq maisons sur pied; une grande partie des citoyens fut engloutie. Dans l'épouvante générale que cet accident causa, Archidamus fils de Zeuxidamus, qui voyoit les Spartiates occupés à sauver ce qu'ils avoient de plus précieux, fit sonner la trompette, comme si les ennemis eussent été aux portes de la ville. Chacun courut aux armes, & jamais les Lacédémoniens n'eurent besoin de plus de fermeté & de courage; car les Hilotes & les Messéniens esclaves, n'avoient pas manqué cette occasion de se remettre en liberté. Sparte leur sembloit une proie assurée; mais Archidamus, à la tête des siens, se présenta à leur rencontre, & sa bonne contenance les obligea de retourner sur leurs pas.

Thucyd. l. 1, cap. 128. Pausan. pag. 262, 263.

Plutarch. in Cimone.

Diodor. Sic. p. 48.

Ils se retirèrent sur le mont Ithome, d'où ils faisoient des courses continuelles sur le territoire de Sparte.

Les Lacédémoniens les y assiégèrent; mais trop foibles pour se promettre seuls un heureux succès, ils députèrent vers leurs alliés, & envoyèrent Périclidas à Athènes solliciter du secours. Les sentimens furent partagés; quelques-uns prétendoient que c'étoit-là le moment de rabaisser la hauteur des Spartiates, & qu'il ne falloit pas qu'ils relevassent eux-mêmes leurs rivaux : mais Cimon les ramena à son avis, en leur représentant qu'il étoit honteux * *de laisser la Grèce boiteuse & Athènes sans contre-poids*. Il préféra, dans cette occasion, l'utilité de Lacédémone à l'intérêt politique de sa patrie. Les troupes que commandoit Cimon, donnèrent d'abord beaucoup d'avantage aux Lacédémoniens; mais bien-tôt ceux-ci soupçonnant que les Athéniens vouloient abandonner leur parti & se joindre aux Hilotes, ils ne manquèrent pas de prétextes pour les renvoyer.

Plutarch. ubi suprà.

Les Lacédémoniens, avec ce qui leur étoit resté d'alliés, continuèrent le siège d'Ithome & combattirent pendant dix ans avec différens succès, sans pouvoir soûmettre les rebelles: enfin les Hilotes se rendirent sous la condition expresse de sortir du Péloponnèse & de n'y jamais rentrer. La force du lieu & les menaces de la Pythie valurent cette capitulation aux supplians de Jupiter d'Ithome.

Pausan. pag. 262 & seq.

Les Athéniens sensibles à l'affront qu'ils avoient reçû devant Ithome même, profitèrent de ces conjonctures pour satisfaire leur ressentiment, en établissant à Naupacte cette partie des Hilotes.

Thucyd. l. 1, cap. 103.

Ceux qui étoient restés dans la Laconie, payèrent bien cher la résistance qu'ils avoient faite à Ithome. Les Lacédémoniens punirent de mort les auteurs de la révolte, & redoublèrent de cruautés à l'égard de ceux à qui ils firent grace de la vie.

Cependant les Hilotes traités avec tant de sévérité, marchèrent volontiers au secours de leurs maîtres, dans l'espérance

* Παρακαλῶν μήτε τὴν Ἑλλάδα χωλὴν, μήτε τὴν πόλιν ἑτερόζυγα περιιδεῖν γεγενημένην.

de la liberté. Les Athéniens, sous la conduite du Général Démosthène, s'étoient rendus maîtres de Pylos, ville éloignée de Messène de quatre cens stades. Les Lacédémoniens, à cette nouvelle, cherchèrent à rendre inutiles les fortifications que Démosthène y avoit élevées. Vis-à-vis de Pylos étoit la petite île de Sphactérie, dont la situation pouvoit fermer l'entrée du port aux ennemis. Les Lacédémoniens y firent passer leurs meilleures troupes, & crurent par-là avoir beaucoup avancé le siège; mais ayant été battus par les Athéniens dans un combat naval, ceux qui étoient dans l'île de Sphactérie s'y trouvèrent bloqués sans pouvoir en sortir, ni recevoir de vivres.

Diodor. Sic. p. 113, 114.

Thucyd. l. IV.

Malgré les efforts des Lacédémoniens pour les défendre, quoique les Hilotes risquassent tout pour leur porter des vivres, allant échouer sans ménagement sur la côte, & que des plongeurs même y abordassent, tirant après eux des outres remplies de pavots détrempés dans du miel, & de graine de lin pilée, Cléon, qui avoit succédé à Démosthène, pénétra dans l'île & les força de se rendre à discrétion; ils étoient un peu moins de trois cens. Ils furent chargés de fers & envoyés à Athènes, où le peuple résolut de les garder prisonniers jusqu'à ce qu'on fût convenu de quelque accommodement, & de les faire mourir tous, sans exception, si les Lacédémoniens entroient auparavant dans l'Attique.

Cléon confia la garde de Pylos aux Hilotes de Naupacte, dont la haine pour les Spartiates lui garantissoit la fidélité. La garnison de Pylos pilla & ravagea les terres des Lacédémoniens; & comme elle parloit d'ailleurs la langue du pays, elle s'aboucha avec les anciens Hilotes dont un grand nombre déserta. Les Lacédémoniens, qui craignoient de plus grands soûlèvemens, députèrent inutilement à Athènes pour engager les Athéniens à leur rendre Pylos avec les prisonniers de Sphactérie. Tant de mauvais succès firent recourir les Lacédémoniens au plus horrible de tous les expédiens, pour arrêter la désertion des Hilotes, qui devenoit de jour en jour plus considérable. Sous prétexte de récompenser ces malheureux,

on fit publier un édit qui ordonnoit aux Hilotes qui avoient rendu quelque ſervice à l'Etat, de venir s'inſcrire dans les regiſtres publics pour être remis en liberté. Deux mille ſe préſentèrent qu'on couronna de fleurs, & auxquels on fit faire le tour des temples, comme ſi l'on eût voulu les délivrer de la ſervitude; mais bien-tôt après on n'en entendit plus parler, & perſonne ne ſut de quelle façon ils étoient morts. Diodore de Sicile ajoûte que l'Etat chargea de cette affreuſe exécution, les perſonnes les plus diſtinguées chez qui les Hilotes s'étoient retirés.

Pag. 117.

La cruauté des Lacédémoniens n'étoit pas encore aſſouvie: Braſidas qui s'étoit déjà ſignalé au ſiège de Pylos, ayant été envoyé en Thrace pour obliger les Athéniens à quitter le territoire de la Laconie, les Ephores joignirent à ſes troupes mille Hilotes des plus entreprenans, dans l'attente qu'ils périroient dans cette occaſion. Le Général des Lacédémoniens marcha droit à Amphipolis colonie d'Athènes: Les Athéniens y envoyèrent des ſecours qui ne purent arriver avant que la ville fut priſe. Ils en firent donc le ſiège; & Braſidas enfermé dans la place, ſut ſi bien, en ne paroiſſant pas ſur les remparts, & affectant une crainte qu'il n'avoit pas, exciter la confiance & entretenir la vanité de Cléon, Général des Athéniens, qu'ayant fait une ſortie inopinée, il s'engagea un combat ſous les murs mêmes d'Amphipolis. Le choc fut rude & la victoire long-temps diſputée: enfin les deux Généraux ayant été tués, elle ſe déclara pour les Lacédémoniens.

Thucyd. l. V, c. 14 & ſeq.

Cet avantage détermina les Athéniens à la paix: elle fut concluë pour cinquante ans; & l'un des articles étoit de ſe rendre réciproquement les villes & les priſonniers. Ce traité fut ſuivi d'une ligue offenſive & défenſive entre les deux peuples, qui alarma juſtement les plus puiſſantes républiques de la Grèce dont cette alliance ſembloit préſager la ruine. Argos, Thèbes, Corinthe & Hélis s'unirent enſemble, & les trois dernières déférèrent le commandement à Argos.

Diod. p. 124.

Les Lacédémoniens n'oublièrent rien dans ces conjonctures pour ſe garantir du danger, ou ſe mettre en état de le repouſſer

par la force. D'abord ils rendirent la liberté aux Hilotes qui avoient servi sous Brasidas, & les établirent à Léprée sur les confins de la Laconie & de l'Elide: ensuite ils relevèrent de l'infamie les prisonniers de Sphactérie qu'ils avoient déclarés incapables de parvenir aux charges; enfin ils proposèrent des prix à la bravoure, & mirent tout en œuvre pour ramener les esprits aliénés.

Thucyd. ibid. cap. 34.

Ces précautions n'empêchoient pas qu'ils ne fussent encore insultés par la garnison de Pylos: c'est pourquoi ils députèrent à Athènes, & obtinrent que les Athéniens garderoient la ville par eux-mêmes, & feroient passer à Cranies dans la Céphallénie, les Hilotes de Naupacte, & ceux de la Laconie qui avoient suivi leur parti.

Les Hilotes n'y restèrent pas long-temps: les conditions du traité de paix dont j'ai parlé, n'avoient été parfaitement accomplies ni de part ni d'autre; & quoique les Athéniens & les Lacédémoniens ne fussent pas encore en guerre ouverte, chacun songeoit à sa sûreté, & se faisoit le plus d'alliés qu'il pouvoit. Alcibiade étoit à la tête de la république d'Athènes; il fit rompre le traité, & engagea les Argiens dans l'alliance des Athéniens. Ces nouveaux alliés se plaignirent au peuple de l'infraction des traités; ce qui suffit pour rappeler les Hilotes à Pylos.

Thucyd. ubi suprà, cap. 35 & 36.

Les Argiens n'étoient entrés dans l'alliance des Athéniens que pour se venger, par leur secours, des insultes des Tégéates. Ces derniers étoient soûtenus par les Lacédémoniens: les deux armées se rencontrèrent auprès de Mantinée, & la victoire demeura aux Tégéates.

Cet évènement ralluma la guerre plus vivement que jamais, & les Lacédémoniens saisirent le moment où la plus grande partie des forces d'Athènes faisoit le siège de Byzance, pour attaquer Pylos par terre & par mer. Anytus, fils d'Anthémion, y fut envoyé avec trente vaisseaux; mais n'ayant pû doubler le cap Malée, il s'en retourna à Athènes, où le peuple l'accusa de trahison & lui fit son procès: ses richesses le sauvèrent. Cependant la garnison se défendoit toûjours dans l'attente d'un

Diod. ubi suprà.

ſecours qui n'arriva pas, & les Lacédémoniens redoublant la vivacité de leurs attaques, une partie des aſſiégés étant déjà morts de leurs bleſſures, les autres qui craignoient avec raiſon de périr par la faim, firent leur capitulation. Les Lacédémoniens rentrèrent ainſi dans Pylos quinze ans après que le Général Démoſthène s'en fut emparé.

Les évènemens de la guerre de Sicile, ſi malheureuſe pour les Athéniens, leur défaite près d'Egos Potamos, la priſe de Naupacte dont elle fut ſuivie, Athènes envahie par Lyſandre, la tyrannie des Trente, le rétabliſſement de la Démocratie par Thraſybule, ſont étrangers à mon objet, & leur importance a tellement occupé les hiſtoriens, qu'ils gardent un profond ſilence au ſujet des Hilotes: il paroît ſeulement, par Xénophon, qu'il y avoit eu quelque ſédition parmi eux, & que les Lacédémoniens pardonnèrent à ceux qui s'étoient ſauvés de Malée à Coryphaſium.

Hellenic. l. I, p. 435.

A peu près dans ce même temps, Agéſilas l'ayant emporté ſur Léotychide qui lui diſputoit la royauté, offroit aux Dieux des ſacrifices pour la proſpérité de l'Etat. Les victimes conſultées ſembloient indiquer qu'on étoit au milieu des ennemis. On apprit, cinq jours après, qu'un certain Cinadon, qui n'étoit pas des meilleures familles de Sparte, tramoit la perte de la République, & qu'il avoit fortifié ſon parti des Hilotes & des affranchis. Le danger parut ſi preſſant aux Ephores, que ſans convoquer d'aſſemblée ordinaire, ils réſolurent, avec le ſénat des Anciens, d'envoyer Cinadon à Aulon ville de la Laconie, ſous prétexte d'en ramener une femme dont la beauté troubloit l'ordre de l'Etat. On lui donna une eſcorte pour le garder à vûe. La commiſſion fut fidèlement exécutée; & dès que Cinadon fut arrêté & qu'il eut déclaré ſes complices, on les fit fuſtiger par la ville & conduire au ſupplice.

Ibid. lib. II, p. 494.

Tant d'efforts impuiſſans devoient avoir ôté aux Hilotes tout eſpoir de recouvrer leur liberté: il eſt néanmoins vraiſemblable que tous ceux qui purent déſerter, paſsèrent à Meſsène, quand Epaminondas, après la bataille de Leuctres, eut

Diod. p. 378.

eut relevé les murs de cette ville pour l'oppoſer aux Lacédémoniens.

Nous ne trouvons plus rien touchant les Hilotes juſqu'au règne de Cléomène qui, ſe voyant reſſerré dans la ſeule Laconie lorſqu'Antigonus eut ſurpris Tégée & pillé Orchomène & Mantinée, donna la liberté aux Hilotes qui purent payer cinq mines attiques, d'où il retira cinq cens talens.

Plutarch. in vit. Ag. & Cleomen. p. 815.

Lacédémone enſuite eſt abandonnée à des tyrans qui ne maltraitèrent pas moins les Hilotes. Tite-Live rapporte que Nabis, ſur le ſimple ſoupçon que quelques-uns vouloient paſſer dans les troupes Romaines, les fit expirer ſous les coups: enfin la belliqueuſe Sparte qui s'étoit ſoûtenue glorieuſement pendant près de huit cens ans, paſſa, ainſi que le reſte de la Grèce, ſous la domination des Romains.

Lib. XXXIV, cap. 47.

Voyons maintenant le détail de l'eſclavage des Hilotes.

Seconde Partie.

Les différens Etats de la Grèce avoient chacun leurs eſclaves; les Theſſaliens leurs Péneſtes, les Crétois leurs Clarotes, les Héracléotes leurs Dorophores, les Argiens leurs Gymnètes, les Sicyoniens leurs Corynéphores, les Syracuſains leurs Arottes, & les Lacédémoniens leurs Hilotes.

Jul. Pollux, lib. III, c. 8.

Euſtath. pag. 295.

Les Hilotes, comme la pluſpart des autres, étoient des peuples ſubjugués. *Les Hilotes,* diſoit Hellanicus cité par Harpocration, *ne ſont pas originairement eſclaves des Lacédémoniens; mais c'étoient des habitans d'Hélos, les premiers dont ils aient fait la conquête.*

In voce εἱλωτεύειν.

Les Meſſéniens leur furent agrégés dans la ſuite, & l'uſage prévalut de les appeler tous du nom commun d'*Hilotes.*

Pauſan. in Lacon.

Les Lacédémoniens mettoient une différence entre les Hilotes & leurs eſclaves domeſtiques nommés οἰκέται: quoiqu'ils euſſent tous deux une origine commune, les derniers étoient tombés dans un tel aviliſſement qu'ils n'avoient aucune ſorte de conſidération; de-là vient que Pollux dit que les Hilotes tenoient le milieu entre les gens libres & les eſclaves. Les eſclaves domeſtiques avoient un rapport plus particulier

au maître, & n'étoient employés qu'aux choses du ménage, comme leur nom même l'exprime. C'étoient eux que les Lacédémoniens forçoient de boire jusqu'à s'enivrer, & qu'ils offroient dans cet état aux yeux des jeunes gens pour leur inspirer l'horreur d'un vice qui dégrade l'humanité : peut-être excusera-t-on la conduite des Lacédémoniens par l'attention particulière qu'ils donnoient à l'éducation de leurs enfans. Mais comment justifier la cruauté qu'ils avoient de les obliger à recevoir tous les ans un certain nombre de coups sans les avoir mérités, seulement afin qu'ils ne desapprissent pas à servir. C'étoit encore à leur égard qu'on pratiquoit cet autre usage. Si quelque domestique sembloit, par la bonne mine ou l'élégance de sa taille, s'élever au-dessus de la condition dans laquelle il étoit né, il étoit puni de mort & son maître mis à l'amende, afin qu'il empêchât par ses mauvais traitemens, que ceux qui lui restoient ne pussent un jour, par leurs avantages extérieurs, blesser les yeux des Spartiates. Un bonnet & un habit de peau de chien étoit tout leur habillement, soit que par-là les Lacédémoniens voulussent les humilier davantage, soit qu'ils n'eussent d'autre dessein que de les distinguer de leurs citoyens. On pouvoit les punir pour la moindre insolence, sans qu'ils pussent réclamer l'autorité des loix, de quelque façon qu'ils fussent traités : enfin l'excès de leur malheur étoit tel qu'ils étoient en même temps esclaves des particuliers & du public, en sorte que, suivant Aristote, on se les prêtoit les uns aux autres.

Plutarch. in Lycurg. p. 56.

Athenæus, p. 657.

In Polit.

Les Hilotes au contraire n'étoient pas renfermés dans l'enceinte des villes, ils vivoient à la campagne, *Castellani*, dit Tite-Live, *agreste genus*.

Lib. XXXIV.

Plutarque observe que le plus grand bonheur dont les Lacédémoniens fussent redevables aux loix de Lycurgue, étoit le profond loisir dont ils jouissoient. Il leur étoit défendu d'exercer aucun art méchanique & entièrement occupés de la guerre dont leurs exercices, même en temps de paix, étoient des images si ressemblantes, il falloit nécessairement qu'ils commissent à d'autres le soin de cultiver leurs terres. Les

In vitâ Lycurg. p. 54.

Hilotes en étoient chargés sous la condition d'un certain tribut déterminé qu'on ne pouvoit ni augmenter ni diminuer, le Législateur ayant pensé qu'un juste gain étoit propre à adoucir l'esclavage des Hilotes, & que les maîtres deviendroient meilleurs citoyens en se bornant à ce que la coûtume leur permettoit d'avoir. Il suit de-là que les Hilotes étoient au moins propriétaires en partie; & ce qui lève tous les doutes sur cette question, c'est ce qu'on lit dans Athénée, qu'il y avoit des Pénettes plus riches que leurs maîtres; & dans Plutarque, que Cléomène donna la liberté aux Hilotes qui purent payer cinq mines attiques.

Plutarch. in Lacon. p. 239.

Pag. 264.

N'est-il pas vrai-semblable que, conséquemment à la défense de Lycurgue, les Hilotes étoient Forgerons, Charpentiers, Charrons, & de tous les métiers enfin dont un peuple guerrier peut retirer de l'utilité?

Les Hilotes assistoient aux funérailles des rois de Lacédémone; c'étoit sans doute une marque de leur dépendance: & dans cette cérémonie, ils se frappoient la poitrine, poussoient de longs gémissemens & crioient, conformément à l'usage, que c'étoit le meilleur Roi qu'il y eût encore eu.

Herodot. lib. VI, cap. 58.

Si les Lacédémoniens n'avoient pas pour eux autant de mépris que pour leurs esclaves domestiques, au moins les traitoient-ils avec beaucoup de hauteur. Athénée rapporte qu'Agésilas menant des troupes au secours des Thasiens, ceux-ci lui envoyèrent, à son arrivée dans le pays, toutes sortes de rafraîchissemens pour son armée. Agésilas ne prit que des moutons & des bœufs; il auroit pû satisfaire son goût par des alimens plus délicats, que le luxe, dans tous les temps, a rendu trop communs: mais il les fit remporter par la raison qu'il ne leur étoit pas permis d'user de ces mets-là; & comme les Thasiens insistoient: *Portez-les*, leur dit-il, *à ces gens-là, en montrant les Hilotes; il vaut mieux qu'ils se gâtent que moi & les Spartiates qui m'accompagnent.*

Les vainqueurs ont, sans contredit, des droits sur les vaincus; mais ont-ils celui d'être barbares? Les Lacédémoniens l'étoient à l'égard des Hilotes, si ce qu'on appeloit *la*

In Lycurg. p. 56.

Cryptie eſt vrai : voici le fait. Ariſtote, cité par Plutarque, dit que les Ephores, en entrant en charge, déclaroient la guerre aux Hilotes, afin qu'il fût permis de les tuer impunément. On envoyoit en conſéquence, dans de certains temps, à la campagne les jeunes Lacédémoniens les plus adroits & les plus braves, avec des poignards, quelques proviſions & rien autre choſe. Ils paſſoient le jour dans des lieux couverts où ils ſe tenoient cachés ; & la nuit, ſe répandant ſur les grands chemins, ils poignardoient tous les Hilotes qu'ils pouvoient ſurprendre. Plutarque appuie ſon récit de l'exemple des deux mille Hilotes à qui on fit faire le tour des temples, & qui diſparurent enſuite. Mais j'avoue 1.° que je ne trouve point le fait dans Ariſtote ; 2.° quand Thucydide parle de ces deux mille Hilotes, il ne prétend pas que leur mort fût une ſuite de la cryptie. On a vû que les Lacédémoniens ne ſe portèrent à cet excès que parce que, dans les conjonctures où ils ſe trouvoient, la moindre ſédition étoit de la plus dangereuſe conſéquence. Ainſi je conclus, avec Plutarque, que ſi la cryptie a eu lieu, on ne doit pas en attribuer l'établiſſement à Lycurgue le plus ſage des Légiſlateurs, recommandable par la douceur de ſes mœurs, par ſon équité qui lui fit remettre la royauté à ſon neveu Charilaüs, & par ſon exil volontaire ; cet homme enfin qu'Apollon ne ſait s'il doit nommer un mortel ou un Dieu. Le défaut de preuves m'empêche, malgré la férocité connue des Lacédémoniens, de rien décider ſur l'uſage de la cryptie.

Mais ce dont on ne ſauroit douter, c'eſt que les Hilotes donnoient beaucoup d'inquiétude aux Lacédémoniens par leur grand nombre : ils étoient trente-cinq mille ſur cinq mille Spartiates à la journée de Platée. Plutarque, cité par Cragius, dit que les Etoliens en emmenèrent une fois cinquante mille de la Laconie ; & Thucydide, parlant des habitans de Chio, aſſure qu'il n'y avoit nulle part plus d'eſclaves, excepté à Lacédémone.

Lib. VIII, cap. 40.

C'eſt pour cette raiſon que les Lacédémoniens les employoient dans leurs armées. On les voit rarement ſe mettre

en campagne ſans eux; la politique l'exigeoit: que n'auroient-ils pas eu à craindre ſi, les contenant à peine lorſqu'ils étoient chez eux, ils les y euſſent laiſſés ſeuls en leur abſence?

C'étoit pendant la guerre ſur-tout que les Hilotes pouvoient mériter d'être délivrés de la ſervitude, ou par des actions de bravoure, ou par des ſervices d'un autre genre: ainſi les ſoldats de Braſidas & ceux qui avoient ſecouru les Spartiates enfermés dans l'île de Sphactérie, furent remis en liberté.

Les cérémonies de l'affranchiſſement étoient très-ſimples; elles conſiſtoient à être couronnés de fleurs & à faire le tour des temples.

Les affranchis étoient libres de ſe retirer où bon leur ſembloit; mais plus ordinairement ils étoient envoyés en colonie avec un Harmoſte ou un Gouverneur pour les commander: ce qui me fait penſer que dès-lors ils étoient citoyens; car l'Harmoſte ne commandoit qu'à des citoyens. Je n'oſerois pourtant aſſurer qu'ils euſſent tous les droits de cité; on ſait que les Lacédémoniens en étoient trop jaloux pour les y admettre ſans réſerve. Les Hilotes alors étoient appelés Νεοδαμώδεις, *nouveaux citoyens;* Ἀφέται, *renvoyés;* Δεσποσιοναῦται, *...ens de mer*, parce qu'ils ſervoient dans les armées navales; ...πομείονες, *d'une condition inférieure;* & Περίοικοι, parce que l... qu'ils reſtoient dans le pays, ils habitoient dans les environs de Sparte. On lit dans Héſychius, qu'on donnoit le nom d'A...giens à ceux qui ſe diſtinguoient par leur fidélité.

Athen. ubi ſuprà.

In voce Ἀργεῖοι.

Politic. lib. II.

...minons ce Mémoire par un paſſage d'Ariſtote, qui eſt com... le réſultat de tout ce que j'ai dit: « Les Hilotes (ce ... ſes termes) ſont autant d'ennemis que les Lacédé- « monie... nourriſſent dans leur ſein, toûjours à l'affût des « malheu... our ſe révolter. Ce n'eſt pas un médiocre embarras « de les fa...r gouverner: ſi on leur laiſſe trop de liberté, ils « en abuſen... s'égalent à leurs maîtres; ſi on les traite trop « durement, ... s'en fait haïr & on les porte à la rébellion ».

DE L'ARCHITECTURE ANCIENNE.

Par M. le Comte DE CAYLUS.

7 Janvier 1749.

L'ARCHITECTURE m'a toûjours paru le chef-d'œuvre & le comble de l'eſprit humain, ſoit que je l'aie regardée en général, ſoit que je l'aie conſidérée dans ſes détails. Dans les autres Arts qui dépendent également du génie, tels que la Peinture & la Sculpture, les formes & les couleurs ſont indiquées par la Nature, & l'imitation naturelle à tous les hommes fournit ſeule un moyen de leur plaire. Auſſi l'on a vû dans tous les temps, que la plus légère indication de ces Arts paroît un ſujet d'admiration à ceux qui n'ont eu aucun objet de comparaiſon; & l'applaudiſſement donné aux premiers imitateurs de la Nature en ce genre, a dû conduire tout ſimplement à leur perfection. Mais ſur quoi l'art de l'Architecture (j'entends toûjours celui de ſes belles proportions) ſur quoi, dis-je, a-t-il pû s'établir? Que préſente la Nature à ſon égard? Un arbre droit, une poutre traverſante, la voûte d'une grotte ou d'une caverne.

Il faut convenir que ces moyens véritables ne ſont pas fort étendus pour former & faire éclorre un goût qu'il a fallu tirer du néant, & l'amener cependant au point de donner des règles qui ont été ſuivies, & avec ſcrupule, depuis tant de ſiècles.

On a trop ſouvent écrit ſur la première invention de cet art pour en parler; on a même voulu trouver dans la Nature les modèles de ſes plus petites parties. Ces préjugés ont de la vrai-ſemblance, je ne les contredis point; mais il eſt conſtant que ſes commencemens, quels qu'aient été, n'ont point été ſolides, & que l'amour propre & la vanité des hommes, dans le deſſein de conſerver leur nom à la poſtérité, n'ont pas été long-temps ſans y employer les corps de la plus grande réſiſtance. Ce ne ſont point les commencemens

de cet art qui m'étonnent; de quelque façon que ce soit, ils sont faciles à concevoir: ce sont ses progrès, sur-tout quand je considère l'état dans lequel les Grecs l'ont reçû, & celui dans lequel il est sorti de leurs mains. C'est un point sur lequel je vais rapporter tout ce que j'ai pû rassembler des passages des auteurs anciens; mais qu'il me soit permis de communiquer auparavant quelques réflexions générales sur ce grand art.

Quel mérite n'a point eu le premier Grec qui a inventé les proportions que nous admirons tous les jours? Quelle sagesse & quel goût faut-il reconnoître dans un peuple qui leur a donné son approbation? Enfin quelle respectable soûmission faut-il admettre dans les grands artistes Grecs qui ont suivi de si près les inventeurs, eux qui, sans contredit, auroient été capables au moins de proposer des innovations, & de chercher par ce moyen une distinction, ainsi que quelques Modernes l'ont prétendu? Quoi qu'il en soit, l'invention me paroît encore plus facile à comprendre que cette modération & cette équité qui engagent les gens du même art à convenir du point de perfection, qui les rendent capables de s'y arrêter, dès qu'ils l'ont senti, d'y soûmettre leur génie & de travailler en conséquence.

L'admiration que cet art peut inspirer & que la réflexion augmente sans cesse, m'a seule engagé à traiter cette matière intéressante; car enfin, sans parler de la totalité d'un morceau d'Architecture qui indique sa destination & qui prévient le spectateur convenablement à son objet, la plus belle colonne est un cylindre, un arbre, une quille, que sais-je, je ne dis pas pour le vulgaire, mais pour une infinité de gens qui sont même les plus forts en décisions, tandis que dans sa proportion, son renflement, sa diminution, sa base & son chapiteau, toutes choses qui paroissent absolument arbitraires, & qui l'ont été sans doute pendant long-temps, cette colonne, dis-je, est une des plus belles productions pour un homme doué de génie & rempli des connoissances & du sentiment des arts. L'Architecture a donc eu besoin, non d'un génie différent

des autres arts, car il eſt par-tout le même, mais d'un ſentiment plus fin pour être conduite à ſa perfection, d'autant que ſon expreſſion eſt uniquement & abſolument émanée de l'eſprit, de la juſteſſe des rapports & du goût le plus pur. Auſſi nous voyons que cet applaudiſſement & cette convention de tant de ſiècles ont produit aux artiſtes qui ont voulu s'en éloigner, la même chûte qu'à ceux qui, en d'autres genres, ont voulu ſe ſouſtraire à l'imitation générale de ces mêmes Grecs; enfin il faut convenir que tous ceux qui les ont pris pour guides, qui en ont fait en quelque ſorte leur nourriture, ont réuſſi, & que tous les autres au contraire ont échoué. Tous les ſiècles qui ont ſuivi ces beaux ſiècles de la Grèce, ſemblent avoir concouru pour nous donner cette preuve de leur excellence.

Je paſſe aux faits hiſtoriques; ils me paroiſſent néceſſaires pour faire plus aiſément recevoir mes conjectures.

Si l'on veut examiner l'Architecture des temps les plus reculés, on ne peut guère remonter avec certitude dans les hiſtoires anciennes, plus haut que celles qui traitent de l'Egypte: ce n'eſt pas qu'on ne trouve des choſes qui ont rapport à cet art dans pluſieurs auteurs très-authentiques, & qui ont écrit ce qui concerne quelques peuples que l'on dit plus anciens. Ils ont dit la vérité; car tous les hommes civiliſés ont plus ou moins bâti, quand ils n'auroient eu pour objet que de ſe garantir des injures de l'air, de ſe défendre contre les animaux ou pluſtôt contre l'injuſtice de leurs voiſins: mais on juge mal d'un art ſur les choſes écrites; deux Lecteurs même éclairés auront des idées abſolument oppoſées d'un bâtiment qu'ils n'auront connu que ſur les deſcriptions. Ce que je pourrois rapporter ſur de telles autorités, ne ſerviroit donc qu'à augmenter mes conjectures, & je ne me trouve malheureuſement que trop obligé d'y avoir recours pour traiter cette matière. L'Egypte au contraire ne préſente pas les mêmes inconvéniens: on peut joindre les monumens qu'elle nous conſerve encore aujourd'hui, aux rapports que les auteurs nous en font, & ce moyen nous met en état de juger

juger sainement, non seulement de ce qui subsiste, mais encore de ce qui n'existe plus.

Si nous avions besoin d'un témoignage sur l'antiquité des Egyptiens & sur la grandeur de leurs idées, nous ne pourrions en avoir un plus authentique que celui d'Hérodote. Ce qu'il en dit, est de la plus grande force, d'autant qu'il a jugé par lui-même; voici ses paroles en parlant du labyrinthe: *Il est plus grand que sa renommée, & l'on ne concevra jamais rien qui réponde au travail & à la dépense de ce bâtiment, quand on voudroit mettre ensemble tous les édifices & tous les ouvrages de la Grèce.* Ce qu'il dit des Pyramides est conforme à la grande idée que nous en avons; mais comme elles ne sont que des amas prodigieux de pierres, & qu'elles n'ont aucune espèce d'architecture, je me contenterai de renvoyer à ce qu'il en a écrit, ainsi que pour le lac Méris & les deux Chapelles d'une seule pierre que l'on voyoit, l'une dans la ville de Bute & l'autre dans celle de Saïs. Tout nous apprend que les Egyptiens ont été, de tous les peuples, les plus grands amateurs de l'immortalité, & les plus constans dans l'exécution des choses qui pouvoient la procurer. En effet, nous ne pourrions, sans injustice, leur refuser les plus grandes entreprises & les plus grands moyens que les hommes aient employés; & quand Hérodote ne nous donneroit pas un détail clair & exact de la façon dont ils ont bâti les pyramides, leur seul aspect en feroit admirer l'exécution. Les Egyptiens n'ont donc rien négligé pour se rendre recommandables & pour étonner la postérité: c'est en les regardant sous ce point de vûe qu'on ne tarit point d'admiration, & qu'on peut leur accorder un mérite qu'aucun peuple ne leur disputera jamais. Cette vérité posée, je crois pouvoir avancer que la conservation d'un plus grand nombre de leurs monumens, ne nous auroit jamais donné des preuves de finesse, de graces & de légèreté dans cette grande partie des arts, pour laquelle il ne paroît point qu'ils aient été astraints à aucune des servitudes que les ordres ont depuis exigées; je crois même que si les Egyptiens avoient pû voir un bâtiment

Liv. II.

dans le goût des Grecs leurs successeurs, ils auroient été peu sensibles à leurs graces, que leur légèreté leur auroit paru ridicule, & qu'ils auroient été principalement étonnés du papillotage, comme on le dit en Peinture quand plusieurs clairs se disputent; ils auroient, dis-je, été surpris de voir plusieurs ordres élevés les uns sur les autres. Je sais tous les exemples & toutes les raisons de nécessité qu'on peut alléguer, sur-tout aujourd'hui, pour les placer ainsi; mais je n'en dirai pas moins que non seulement ces sortes d'alliances sont toûjours au détriment de chaque partie, mais qu'elles sont tort à l'objet général de ce grand art, dont une des premières intentions est sans doute la solidité. Cette idée lui est si essentielle que le premier coup d'œil veut en être frappé, qu'il ne faut jamais le blesser, & qu'on ne doit jamais oublier que le bon sens sera toûjours la première règle des arts. Pour donner un exemple de cette vérité, la façade de M. Perrault que l'on voit tous les jours avec une nouvelle admiration, & qui est exécutée selon les principes & les finesses inventées par les Grecs, n'est aussi parfaite & ne nous plaît autant que parce qu'elle flatte & le premier coup d'œil & celui de réflexion, en ne nous présentant qu'un seul ordre dont on jouit sans aucune distraction.

Au reste, je ne décrirai ni ce qu'on appelle depuis si long-temps le labyrinthe, ni les figures colossales dont les ruines de ce beau pays sont encore remplies, sur-tout dans la haute Egypte; car on connoît les descriptions des auteurs anciens, & on les a comparées aux relations des voyageurs modernes; leur conformité a mis au fait du goût de ces bâtimens. Ainsi, sans retomber dans une répétition qui ne pourroit qu'ennuyer, on conviendra sans peine que les monumens de l'Egypte suffisent pour étonner l'esprit & le conduire à une admiration d'autant plus véritable qu'elle est fondée sur la grandeur des idées, sur les prodiges de l'exécution & sur l'immensité des entreprises.

Il est constant que l'intime liaison que les arts ont entre eux sert à retrouver sur l'un ce qu'on peut avoir perdu de

connoiſſances ſur l'autre; par conſéquent leurs rapports exactement obſervés, doivent donner les plus juſtes déciſions, & déterminer en même temps ce qu'on appelle le goût d'une nation. Pour être plus ſûrement inſtruit de ce qu'on peut ignorer dans un art pratiqué dans un pays, on peut donc tirer des comparaiſons & des indications très-juſtes d'un autre art. Ainſi comparant l'architecture des Égyptiens à leur ſculpture, on y verra le même objet de ſolidité, & ces mêmes projets pour la poſtérité joints à une idée du grand & à une certaine rudeſſe dans les détails: en un mot on y reconnoîtra qu'ils n'ont eu en vûe que les grandes maſſes & les grands effets; & quand Diodore de Sicile, en parlant de l'Apollon Pythien, ne diroit pas que les Égyptiens ne ſéparoient jamais les jambes de leurs ſtatues, nous ſerions convaincus par la quantité d'exemples tirés même de leurs plus petites figures, de cette ſolidité qu'ils comptoient y ajoûter, en ne ſéparant jamais ni les jambes ni les bras. Ce principe étoit ſi fort & ſi général en eux, que ſi nous voyons des ſtatues Égyptiennes autrement conſtruites, on peut avancer hardiment qu'il faut les attribuer à des peuples qui avoient admis leur culte, ou bien à une eſpèce de reſtitution que leur ont faite les Grecs, auxquels ils avoient communiqué leurs connoiſſances, long-temps avant que ces peuples fuſſent en état de perfectionner les arts qu'ils avoient reçûs des Égyptiens. Je ſuis perſuadé que bien auparavant le règne de Darius fils d'Hyſtaſpe, les Égyptiens avoient communiqué leur goût de ſculpture aux anciens Perſes; car indépendamment de ce que le commerce d'une nation inſpire à l'autre, il n'eſt pas douteux qu'il y en avoit entre ces deux peuples dès le temps de Cyrus dont le fils Cambyſe ſe rendit maître de l'Égypte: non que j'ignore que tout ce qu'on ne peut prouver par des témoignages précis doit être mis au rang des conjectures; mais il eſt véritable auſſi qu'elles ont différens degrés de probabilité. Voyons les raiſons que je puis préſenter ſur un article qui remonte à des temps ſi reculés.

Liv. I.

Si nous pouvions connoître les caractères écrits ſur les

monumens d'Egypte & de Perse, il paroit d'abord que ce feroit une grande avance pour éclaircir ma proposition. Cependant tout ne feroit pas fait : nous ferions encore obligés de discuter les époques, de sentir leurs rapports & de les expliquer : éclaircissemens que l'éloignement rend toûjours très-difficiles ; & pour soûtenir ce que je viens d'avancer, j'apporterois en preuve la conformité du dessein, celle du ciseau, celle de la bâtisse, celle du motif & de l'objet que je pourrois supposer aux bâtimens ; enfin toutes les raisons sur lesquelles les véritables Antiquaires se trompent rarement, & décident avec une certitude presque physique, & je devrois être écouté. Nous pouvons, je crois, nous détacher de l'explication de ces différens caractères ; mais ce qu'on appelle le goût d'un temps, cette comparaison qui nous apprend à connoître avec précision sous quel Empereur de simples constructions romaines ont été faites ; ce goût, dis-je, nous demeure ici dans son entier pour établir ma proposition : enfin, sauf un meilleur avis, je suis convaincu que les Egyptiens ont servi de modèle aux Perses, & je suis d'autant plus porté à l'avancer, que je vois dans Thévenot, dans Chardin & dans Corneille le Bruyn, un rapport des plus marqués entre les ruines de Persépolis, quelques autres monumens de l'ancienne Perse & ceux de l'Egypte ; car malgré les différentes façons dont ces trois voyageurs ont vû & se sont énoncés, rien ne s'oppose en général à mon opinion. Je renvoie aux descriptions qu'ils ont données de ces magnifiques ruines, où l'on verra que le goût ne peut être plus conforme, soit pour la façon de bâtir & la ressemblance des ornemens, soit pour la distribution ou la façon d'arranger les colonnes, soit enfin pour leur forme ou le genre de leurs cannelures & de leurs chapiteaux. Je conviens que celles des Perses ont souvent des bases, & que celles des Egyptiens, peut-être aujourd'hui trop enterrées, en sont rarement ornées ; mais j'appuyerai sur la façon commune à ces deux peuples d'employer des pierres d'une prodigieuse étendue, & de les appareiller avec le plus grand soin. Quels plus grands rapports de solidité & de goût

pour la postérité pourrois-je présenter? Cependant ceux-ci ne sont pas les seuls, l'exacte conformité de ces processions représentées en bas relief dans l'un & dans l'autre pays, peut encore me servir de preuve; car la conformité des Religions a facilité de tous les temps les communications, & produit les plus grandes imitations. Je mènerai avec Chardin (car il est celui des trois qui me paroît avoir le mieux vû cette partie); je mènerai, dis-je, à deux lieues de Persépolis, sur la montagne des sépulcres, nommée en persan *Kubruston-gauron*: c'est-là qu'on trouvera un même esprit & un même goût que celui des Egyptiens pour construire & décorer extérieurement, & la même conduite pour cacher l'ouverture des tombeaux, dans le dessein de procurer aux morts ce repos auquel ils attachoient tant d'idées; enfin tout indique la plus grande imitation, jusqu'à la grandeur du volume qu'ils ont donné aux cercueils pour rendre inconcevable la façon dont ils avoient été introduits par les petites ouvertures qu'ils ont laissé apparentes. Les cercueils de Persépolis sont en ce point semblables à celui de Porphyre qu'on voit dans la grande pyramide auprès du Caire, & qui ne peut avoir été introduit que dans le temps qu'on la bâtissoit. Je conviens que les bas reliefs qui représentent des figures, parmi lesquelles il y en a de colossales, & qui sont travaillées sur la montagne même ou sur les rochers qui renferment ces tombeaux, me paroissent d'un goût & d'une composition peut-être plus barbares que les ouvrages qui subsistent en Egypte: mais la description que Strabon nous a laissée des temples des Egyptiens, détermine trop à mon sens ces rapports pour ne la pas rappeler; car malgré les différentes opinions que les ruines de Persépolis fournissent, les uns voulant que ce fût un palais, les autres que ce fût un temple, tout me semble indiquer & autoriser le dernier avis: voici donc le passage de Strabon exactement traduit.

Liv. XVII.

Tel est le plan qu'on suit assez généralement dans la construction des temples en Egypte: l'avenue qui conduit au temple est pavée, large d'un plèthre ou arpent, quelquefois moins; la longueur est ordinairement de trois ou quatre de ces plèthres, & quelquefois

davantage: cette avenue s'appelle Dromos *ou le* Cours, *selon l'expression de Callimaque. Dans toute la longueur de cette avenue, sont placés sur les côtés des sphinx de marbre, à vingt coudées ou plus de distance l'un de l'autre, en sorte qu'il y a un rang de sphinx à droite & un rang de sphinx à gauche. Après les sphinx on rencontre un premier vestibule, puis un second, un troisième & ainsi de suite, mais leur nombre n'est point fixe & varie comme celui des sphinx. La longueur & la largeur des avenues n'est pas plus déterminée: au-delà de ces vestibules est placé le temple, ayant un portique grand & remarquable, avec un sanctuaire proportionné, où l'on ne voit aucune sculpture, ou pour mieux dire, aucune statue, mais seulement quelques figures d'animaux; à droite & à gauche sont deux murailles appelées* les aîles. *Ces murailles aussi exhaussées que le temple même, sont d'abord un peu plus éloignées l'une de l'autre que la façade du temple n'est large; mais à mesure qu'on avance, elles se rapprochent insensiblement à un intervalle de cinquante ou soixante coudées, suivant deux lignes ou deux plans inclinés. Sur ces murs il y avoit de grandes figures en bas relief, semblables à celles qu'on trouve sur les monumens des Étrusques & des anciens Grecs.*

Ce passage établit & soûtient plusieurs de mes conjectures, en même temps qu'il me fournit plusieurs réflexions. Je ne puis m'empêcher d'admirer les soins & la dépense de ces bâtimens immenses; mais après une admiration que de tels ouvrages doivent nécessairement causer, je conviens que les ruines de Persépolis n'ont plus de rapport avec les temples d'Egypte, quant à la distribution intérieure: je conviens encore qu'il ne paroît aucune trace de ces superbes avenues, mais on en trouve à peine dans la haute Egypte. J'ai cependant vû les desseins d'une de ces avenues, qui paroissoient exacts, & que M. de Jonville aujourd'hui Consul à Salonique, avoit fait dessiner sur les lieux *. On y remarquoit des sphinx à droite & à gauche, alternativement placés avec des chevaux couchés: ce n'est pas tout, Strabon a raison de

* Il les avoit dessinés dans le voyage qu'il fit dans la haute Egypte, à la suite de M. Pignon consul du Caire, il y a une vingtaine d'années.

dire que la description qu'il donne est assez généralement suivie dans la construction des temples d'Egypte; car ce qu'on lit de ces deux aîles qui vont en se rétrécissant, est en lui-même fort singulier, & présente un autre sens que celui que j'ai vû parmi les desseins dont je viens de parler. Il représentoit la façade d'un temple qui n'étoit autre chose qu'une muraille toute unie & fort élevée, percée seulement d'une porte & de quelques fenêtres étroites; cette muraille étoit flanquée de chaque côté par deux aîles ou corps-de-logis qui alloient toûjours en diminuant depuis le pied jusqu'au sommet, faisant à peu près l'effet d'une tente. J'aurois pû faire revenir ces curieux desseins; mais le beau voyage de la haute Egypte de M. Norden, qu'on imprime actuellement en Danemarck, nous donnera sans doute des éclaircissemens plus étendus & plus sûrs: ainsi j'insisterai toûjours sur la conformité générale du goût, sur la solidité, sur les ornemens; enfin sur tout ce qui prouve une communication qu'on ne peut attribuer dans les arts au pur effet du hasard. Et, sans recourir à la révolution de tant de siècles, qui a pû déguiser les conformités & les ressemblances, que de raisons peuvent autoriser cette différence sans détruire celles qui ont appuyé mes conjectures! Je sais qu'elles pourroient servir à ceux qui ne seront pas de mon avis, & qu'ils seront en droit de me demander pourquoi ces rapports ne prouvent pas aussi-bien que les Perses, ou les auteurs de ces monumens, tels qu'ils soient (car on l'ignore absolument) n'ont pas précédé ceux des Egyptiens. A cela je répondrai que les monumens de Persépolis & de quelques autres endroits de la Perse, sont en petit nombre; qu'ils n'ont été fabriqués que dans la capitale, vrai-semblablement par la magnificence de quelques Rois; & que, quoiqu'ils aient été plusieurs siècles à construire, ils ne paroissent point un usage constant du pays où ils se trouvent: j'ajoûte que s'ils surpassent en une sorte de magnificence ceux que l'on voit en Egypte, & peut-être ceux qu'on y voyoit du temps de sa splendeur, les grandes pyramides sont des bâtimens, quoique d'un goût différent, qui

donneront toûjours une idée d'un peuple supérieur à tout ce qu'on peut voir dans le reste du monde, & qu'en même temps mille choses indiquent en petit que le goût distinctif que nous connoissons à l'Egypte, étoit général & répandu dans ce peuple: preuve qui, dans ce genre, me paroît incontestable & difficile à détruire. Au reste, j'ai promis des conjectures, & j'en présente: je n'ignore cependant point que celles-ci m'étoient inutiles pour prouver que le goût des Egyptiens a passé dans la suite des temps aux Grecs; je sais que cette communication est fort indépendante, & qu'elle auroit pû se faire sans celle des Perses: mais si l'on ne veut pas regarder mon idée comme une preuve indirecte de la considération que les Egyptiens ont méritée dans ces temps si reculés, on conviendra au moins que les grands ouvrages de ces hommes rares, de quelque côté que nous les puissions regarder, doivent d'autant plus élever nos idées par rapport aux arts, que nous sommes plus éloignés de les imiter.

Au reste, si je n'ai rien dit du temple de Salomon, & des secours que ce Prince a tirés de l'Egypte, ce n'est pas que cette preuve ne soit une des plus fortes de l'étendue du goût Egyptien, & dont on reconnoît des traces bien évidentes dans les descriptions de ce superbe édifice; mais je n'ai voulu parler dans ce Mémoire, que des monumens dont les ruines subsistent encore aujourd'hui, & dont nous avons quelques notions.

Passons à ce peuple célèbre par toutes les parties de l'esprit & du goût: voyons d'abord la première obligation qu'il peut avoir aux Egyptiens. Hérodote dit: *J'oserois presque assurer que les Grecs ont emprunté des Egyptiens le casque & le bouclier.* Un peuple que la Nature a doué d'esprit, est encore bien grossier quand il est réduit à faire de pareils emprunts; & quand il les fait, il ne s'en tient ordinairement pas là. Aussi nous voyons, dans Pausanias, le respect pour les bœufs & la défense de les tuer, établis dans les temps les plus reculés de la Grèce: nous y voyons encore le procès fait en conséquence aux instrumens qui avoient servi à les immoler;

Liv. IV.

Liv. I.

immoler ; on ne peut nier que ces uſages ne fuſſent une partie eſſentielle du culte des Egyptiens. Un autre paſſage d'Hérodote prouve des emprunts d'une autre nature, en même temps qu'il établit ſon opinion ſur l'antiquité des Egyptiens. Il dit donc qu'*ils ont trouvé les premiers les noms des douze Dieux, & que les Grecs les tiennent des Egyptiens ; que même ils ſont les premiers qui ont fait aux Dieux des autels, des ſimulacres & des temples, & qui ont gravé ſur la pierre des reſſemblances d'animaux, comme ils en montrent de grands témoignages.* Cependant avant que d'entrer dans le détail de ce qui regarde les Grecs qui nous conduiront naturellement aux Romains, je crois devoir parler d'une autre branche de communication que l'Egypte a eue avec l'Etrurie, dont on ne peut encore que conjecturer la date, mais qui cependant ne peut précéder celle des Grecs à cauſe du peu d'éloignement du pays de ces derniers, & ſur-tout de la facilité de faire le voyage par terre, dont l'hiſtoire rapporte un grand nombre d'exemples; indépendamment des voyages que les particuliers y ont faits, ſoit par mer, ſoit par terre, la communication immédiate des Egyptiens avec les Grecs eſt très-connue & très-ancienne. On place en l'année 1857 avant l'ère Chrétienne, le paſſage des colonies Egyptiennes dans la Grèce, ſous la conduite d'Inachus qui fonda le royaume d'Argos & ſe rendit maître de tout le Péloponnèſe. Environ trois cens ans après Inachus, une autre colonie Egyptienne fut conduite en Grèce par Danaüs qui s'empara du royaume d'Argos.

Hérod. liv. II.

A peu près dans ce même temps, Cécrops quitta la ville de Saïs & l'Egypte pour paſſer dans l'Attique ; il y entra vrai-ſemblablement avec une ſuite nombreuſe, puiſqu'il ſe rendit maître du pays dont il renferma tous les habitans dans douze villes qu'il fit bâtir, & dont Strabon nous a conſervé les noms. Thucydide ne donne à ces villes que le nom de *bourgs ;* mais il eſt certain que c'étoit autant de lieux fortifiés, puiſque le motif ou, ſi l'on veut, le prétexte dont ſe ſervit Cécrops pour engager les habitans de l'Attique à ſe

renfermer dans leurs murailles, fut de les défendre des insultes des Cariens & des Béotiens. Environ six cens soixante-dix ans avant l'ère Chrétienne, Psammétichus, en reconnoissance des services qu'il avoit reçûs des Ioniens, leur donna des terres en Egypte auprès de l'embouchûre bolbitinienne du Nil, où ils bâtirent un fort qu'on nomma dans la suite la *muraille des Milésiens ;* ceux-ci, peu de temps après, fondèrent la ville de Naucratis, &c. Sans pousser plus loin les indications de ce passage, je reviens à l'Etrurie, & supposé que les grandes connoissances dans les arts, que nous sommes obligés d'accorder aux Etrusques, ne leur fussent pas venues immédiatement des Egyptiens, chez lesquels le centre du commerce se trouvoit établi, & chez lesquels il est bien naturel de penser que les Etrusques alloient par mer, eux qui suivoient constamment ce même commerce; supposé, dis-je, comme on le peut aussi soûtenir, qu'ils en aient eu l'obligation aux Grecs, les Egyptiens seront toûjours la source & le principe des monumens qu'ils nous ont laissés. Quoi qu'il en soit, les découvertes que l'on fait tous les jours sur les coûtumes des Etrusques, pourront peut-être nous instruire dans la suite plus particulièrement que nous ne le pouvons être jusqu'ici. Demster, le senateur Buonarotti, le célèbre M. Gori & l'Académie de Cortone ont commencé à jeter quelques lumières sur une matière aussi obscure; mais quoique les caractères de cette ancienne langue commencent à se lire, on n'a point, ce me semble, trouvé d'époque sur laquelle on puisse fixer aucun temps. Pline, après avoir parlé du labyrinthe de Crète & de celui de Lemnos, parle de celui d'Etrurie dont il attribue la construction au roi Porsenna pour y placer son tombeau. Ce dernier ne subsistoit plus au temps de Pline, qui ne fait que rapporter ce qu'en avoit écrit Varron: mais ce passage me paroît suffire pour autoriser mes premières conjectures sur la communication immédiate de ce pays avec l'Egypte; d'autant que, dans la décoration extérieure de ce tombeau, il est fait mention de plusieurs pyramides, bâtiment que les Egyptiens ont seuls exécuté. Que

Liv. XXXVI, chap. 13.

ces pyramides ſoient rapportées ſi ridiculement, & d'une façon ſi peu praticable, ce n'eſt pas mon affaire; il me ſuffit de trouver, en Etrurie, une imitation ſenſible du goût des Egyptiens. On trouve d'ailleurs à Volterra, à Arezzo & dans quelques autres endroits de la Toſcane, des reſtes d'anciens bâtimens & de tombeaux qui prouvent la ſolidité de leur conſtruction; mais j'ai plus d'avantage encore à m'appuyer ſur le témoignage de l'Académie de Cortone & des autres auteurs dont j'ai parlé, puiſqu'ils prouvent manifeſtement le culte d'Iſis & de Sérapis dans l'ancienne Etrurie. Je dois cependant convenir que le goût de leur ſculpture & celui de leur peinture, à en juger par les monumens de l'une & de l'autre qui nous reſtent, & ſingulièrement par ce grand nombre de vaſes de terre cuite & de forme très-élégante dont nos cabinets ſont ornés, que ce goût, dis-je, eſt différent de celui des Egyptiens. Les figures Etruſques ſont repréſentées dans une plus grande action; elles ont enfin les bras & les jambes détachés & ſéparés du corps: mais ces objections ne ſont pas ſuffiſantes, ce me ſemble, pour détruire les preuves de leur communication avec les Egyptiens, & celles de leurs connoiſſances dans les arts. Ces peuples paroiſſent les avoir cultivés avec ſoin & très-anciennement: on ne peut dire en quel temps ils ont commencé à s'y attacher; mais on ne peut leur diſputer l'honneur d'avoir inventé & conſtamment exécuté ſans mélange, un ordre d'Architecture que nous avons adopté à l'exemple des Romains, & dont j'aurai dans la ſuite occaſion de parler.

Avant que de quitter ces temps ſi reculés, l'ignorance où nous ſommes ſur le temps de la fondation de la ville de Palmyre, ne m'empêchera cependant point d'en parler.

Selon la deſcription que Corneille le Bruyn nous a donnée des ruines de cette ville, il paroît qu'on y diſtingue des antiquités & des bâtimens conſidérables qui ſont d'un temps beaucoup plus ancien que celui des inſcriptions grecques qu'on y voyoit de tous les côtés, & que ces antiquités pourroient même remonter plus haut que le temps auquel cette

ville paroît dans l'hiſtoire. Je puis ajoûter à cette réflexion, que le goût des colonnes & la façon dont on entrevoit qu'elles étoient placées & diſpoſées, ont aſſez de rapport avec l'Egypte pour admettre une communication dont je ne puis déterminer le temps, quoiqu'il y ait une grande différence dans les tombeaux, & qu'on n'y trouve aucun reſte de ſphinx.

Revenons à ces Grecs auxquels il faut attribuer toutes les fineſſes & les proportions que nous admirons dans leurs ouvrages d'Architecture, & qu'ils ont tirées du ſentiment juſte & délicat qu'ils ont porté dans tous les arts & dans toutes les ſciences. L'Architecture & la Sculpture nous en fourniſſent des preuves éclatantes dont tous les livres anciens & modernes ſe trouvent remplis, indépendamment des reſtes précieux qui ont échappé à la fureur des temps; leur détail ſeroit donc inutile. Mais je crois ne devoir pas ſéparer ces deux arts & me ſervir toûjours de l'un & de l'autre dans le cours de ce Mémoire, comme j'ai fait par rapport à l'Egypte: ainſi je continuerai à les faire marcher enſemble, préférant cependant l'Architecture. Cet arrangement me paroît d'autant plus juſte, que ces deux arts que nous avons vûs traités d'une façon plus brute, mais toûjours grande, par les *Egyptiens*, ont ſucceſſivement acquis, & en portion égale, entre les mains des Grecs: ils les ont conduits l'un & l'autre au dernier degré du ſublime par le goût, la délicateſſe, le ſentiment & la légèreté qu'ils y ont ajoûtés; mais avant que de préſenter mes idées ſur cette matière, on verra combien je ſuis convaincu (après un ſévère examen) qu'il ne faut pas toûjours prendre à la lettre, ou que du moins il ne faut pas faire un cas égal de tout ce que les auteurs anciens ont rapporté. Ils nous prouvent qu'il y a bien des articles ſur leſquels les plus grands hommes & les plus éclairés ont quelquefois ſuivi un préjugé vulgaire, & l'ont tranſmis à la poſtérité ſans prendre la peine de l'approfondir, ſans même réfléchir ſur l'impoſſibilité ou ſur la puérilité. Quoique leur exemple n'ait pas corrigé abſolument les hommes d'aujourd'hui, nous ne nous récrions cependant point comme on a fait autrefois ſur des effets de

perſpective qui nous ont réellement trompés nous-mêmes, ſur des oiſeaux qui ſe ſont caſſés la tête contre des ciels ſuppoſés, ſur des bas reliefs de peinture que le touché ou le poids nous ont ſeuls empêché de croire, ou de marbre, ou de bronze; enfin ce qui m'eſt arrivé, il y a deux ou trois ans, auroit tenu une belle place dans les anciennes hiſtoires: il me paroît ſi ſemblable en pluſieurs circonſtances, que je ne puis m'empêcher de le rapporter.

Dans le nombre des ſtatues de marbre dont le jardin des Thuilleries eſt orné, il y en a une auprès de la porte du pont Royal; elle eſt de la main de Couſtou l'aîné, & repréſente un chaſſeur traité à l'antique & groupé avec un chien qui aboie, & dont l'attitude eſt par conſéquent vive & animée. Un jour, en me promenant ſeul, je fus frappé à la vûe d'un petit chien, il aboyoit & paroiſſoit en colère: je m'arrêtai pour démêler le ſujet de ſon agitation; & après avoir examiné la direction de ſes regards, je fus convaincu qu'il n'avoit point d'autre objet que le chien de cette ſtatue: je le chaſſai pluſieurs fois, il étoit irrité, il revint toûjours & ne me laiſſa aucun doute ſur la vérité de ſon impreſſion. Ce chien eſt fort bien traité & du plus beau travail; mais toûjours eſt-ce du marbre, & l'illuſion n'eſt pas moins ſurprenante: je regardai même avec attention ſi le ſoleil dont il étoit éclairé pendant cette petite ſcène, n'ajoûtoit rien aux maſſes & à la vérité de ſon imitation, je n'y trouvai aucune différence d'avec ce qu'il m'avoit toûjours paru.

Il faut convenir que ce fait auroit ſuffi pour faire autrefois la fortune de cette ſtatue & celle de ſon auteur; mais ce n'eût jamais été dans l'eſprit des Artiſtes qui, ne regardant que les beautés de l'art, ſentiront tout le mérite de la ſtatue, & compareront les ſingularités du petit chien, s'ils en ſont inſtruits, à la folie de l'Eſpagnol qui devint amoureux d'une des ſtatues qu'on voit au tombeau du pape Paul III dans S.t Pierre de Rome *. Notre ſculpture moderne produiſant les mêmes

* Les figures de ce tombeau ſont de Guillaume Della Porta, & ont été exécutées ſous la direction de Michel Ange.

effets que l'ancienne, il en faudroit conclurre qu'elle est aussi parfaite que cette dernière ; ce qui n'est assurément pas vrai, quoique nous ayons de très-belles statues modernes : ainsi cette réflexion nous doit engager à ne voir ces sortes de faits que dans leur véritable point de vûe, & à ne les croire qu'avec beaucoup de réserve quand on les trouve dans les auteurs, à moins qu'on ne les rapporte, comme je fais, pour délasser ceux qui veulent bien m'écouter.

Je demande pardon d'une digression que j'ai cru nécessaire pour la façon dont nous devons ajoûter foi aux Anciens lorsqu'ils nous ont rapporté des faits semblables. Ces mêmes Grecs étoient des hommes, leurs historiens n'étoient pas initiés dans les arts, leur mérite est d'ailleurs établi avec tant de solidité & sur tant d'autres parties, qu'on leur donnera toûjours de grands éloges sans être obligés de recourir à l'hyperbole. Quoi qu'il en soit, les arts étant établis en Egypte depuis un temps immémorial, & dans l'état que je viens de parcourir succinctement, les Grecs qui commencèrent, comme tant d'autres peuples, par adorer des pierres brutes, ainsi que nous en assure Strabon, profitèrent du commerce des Egyptiens par une communication dont je vais encore donner quelque preuve.

Liv. VII.

Pausanias dit *que les Lacédémoniens étoient, de tous les Grecs, ceux qui recouroient le plus à l'oracle de la Libye ou de Jupiter Ammon.* Et pour prouver que cette communication, qui avoit rapport à la Religion, étant une fois établie, ne s'est point interrompue, voici ce que Pausanias dit : *Mais que Diane soit fille de Cérès, c'est une tradition Egyptienne que le poëte Eschyle, fils d'Euphorion, a répandue parmi les Grecs.*

Voy. de la Lac. ch. 18.

Voy. de l'Arc. ch. 37.

Pour ne point quitter le premier de ces deux passages, les Grecs ne pouvoient avoir entendu parler de cet oracle de Jupiter Ammon, sans communiquer avec les Egyptiens ; ils traversoient l'Egypte pour aller le consulter : ainsi, par une suite naturelle des progrès de l'esprit humain, ils cherchèrent à imiter ce qu'ils avoient vû de beau, & furent sur-tout frappés de ce qui étoit accompagné du culte religieux. En effet, ils

élevèrent, dans plusieurs de leurs villes, des temples qu'ils consacrèrent à Isis & à Sérapis; Pausanias l'assure en plusieurs endroits. Il est vrai-semblable qu'ils partirent, autant qu'il leur fut possible, du point où se trouvoient les arts en Egypte; ce qu'il y a de certain, c'est que, semblables aux Egyptiens pendant long-temps (même après être arrivés à la perfection) comme eux, ils ne mettoient point de bases à leurs colonnes. Mais ne pouvant les imiter dans leurs parties de grandeur & de solidité, & la séparation d'un si grand nombre de Républiques & de petits Etats ne leur permettant pas d'exécuter d'aussi grandes entreprises, ils se renfermèrent sagement dans leurs moyens; & c'est à cette nécessité que j'attribuerois la différence de leurs opérations. Avec de l'opulence, je crois qu'ils auroient fait comme les Perses, c'est-à-dire, qu'ils auroient imité leurs modèles sans aucune restriction; car une grande masse de bâtiment imprime toûjours; elle est comme une figure colossale de laquelle on n'exige point de finesses, & que la dépense ou la multiplication des forces suffisent pour rendre recommandable aux yeux des hommes. Cependant quelque goût que les peuples aient préféré, chaque pays reçoit de la nature du climat, une instruction pour ses propres bâtimens: ceux des Egyptiens, par exemple, étoient peu ouverts, & les murailles étoient fort épaisses; & cela, pour se garantir de l'ardeur du soleil: d'ailleurs la dureté des pierres dont le grain est toûjours plus compacte dans les pays chauds, le sable plus sec, l'air plus égal & parfaitement exempt d'humidité, ont beaucoup contribué au genre de construction, ainsi qu'à la durée des édifices dont ils ont orné leur pays.

Les bâtimens des premiers Grecs étant proportionnés à leur opulence, leur petitesse exigea des recherches qui, dans la suite, devinrent un moyen de perfection, d'autant mieux que tout se réunit en eux pour y parvenir; la religion, les exercices, le genre de spectacles &, qui plus est, l'honneur de chaque ville qui se piquoit & n'étoit occupée que des moyens de l'emporter sur les autres villes de la Grèce, en excitant ses citoyens à se distinguer par quelque partie des

arts, ou par quelque vertu : car l'un & l'autre marchoit d'un pas assez égal dans l'esprit de ce peuple. Ces idées, qui devinrent le fonds de leur caractère, les engagèrent d'abord à considérer leurs Artistes, ensuite à les illustrer par des monumens après leur mort, & par des égards pendant leur vie. Des moyens si efficaces ne furent pas les seuls garans de leurs succès: l'amour de la gloire, général & particulier, qui s'étendit sur toutes les bonnes choses, a produit & a dû produire chez les Grecs cette foule d'hommes célèbres qui rendront la postérité plus jalouse de leur mérite, que ne feront jamais tous les monumens les plus étendus de l'Égypte; mais suivons les Grecs dans leurs progrès.

L'Architecture avoit eu sans doute un commencement des plus grossiers dans la Grèce; car il faut bien des moyens & par conséquent bien des connoissances différentes dans les arts: il faut un grand nombre d'hommes pour construire avec solidité, pour tirer des carrières, pour conduire & élever de grands blocs de marbre ou de pierre. Leurs premiers temples de bois ou de bâtisse légère, se sont abattus d'eux-mêmes, ou ont été détruits pour faire place à ceux dont un meilleur goût inspiroit l'exécution ; & c'est ici que le parallèle de la Sculpture me sera d'un grand secours pour donner une idée du premier état de cette Architecture. Voici donc ce que Pausanias rapporte en différens endroits de ses voyages, sur des statues que la superstition avoit d'autant plus aisément conservées, qu'elles étoient dans des niches ou dans des temples à l'abri des injures de l'air, car ils n'étoient pas tous découverts. Il dit donc: *Je crois que dans des temps si anciens, toutes les statues étoient de bois, particulièrement celles que faisoient les Égyptiens.* On voit par-là que ceux-ci en vendoient quelquefois aux Grecs. Le même auteur dit encore *qu'on les nommoit* Dédalés, *du nom du premier Sculpteur que les Grecs aient eu. On voit aussi*, selon Pausanias, *deux statues, l'une de Jupiter Mélichius ou le Bon, l'autre de Diane Patroa ou Tutélaire, toutes les deux fort grossières & sans art: la première est faite en forme de pyramide, & l'autre est taillée comme une colonne.*

Voy. de Corinth. ch. 19.

Voy. de Béot. ch. 3.

Corinth. IX.

colonne. Ce n'eſt pas tout; Pauſanias, après avoir parlé d'un monument, dit *qu'il eſt de Danaüs, auſſi-bien que deux colonnes de bois que l'on voit auprès, & qui ſont taillées en façon de ſtatues pour figurer Jupiter & Diane.* Qui ne voit, par ces paſſages, l'enfance des arts dans la Grèce, & les impreſſions qu'ils avoient reçûes de leurs voiſins? cependant comme ils avoient vû de tout dans l'Egypte, ils eſſayoient à faire de tout; *la ſtatue de Jupiter, faite de pluſieurs pièces de bronze attachées avec des clous,* dont parle Pauſanias, leur tenoit lieu d'ouvrage de fonte dont ils ignoroient encore la méchanique: mais la preuve de l'encouragement que, dès leurs plus foibles commencemens, ils cherchoient à donner aux arts, ſe trouve marquée par le ſouvenir du nom de Léarque de Rhégium auteur de cet ouvrage; ils nous l'ont conſervé, & même celui de ſon maître. Les Grecs avoient vû des coloſſes en Egypte, ils en voulurent exécuter. Pauſanias ne parle-t-il pas d'*une autre ſtatue de bronze de trente coudées de haut; à la réſerve du viſage, des mains, & du bout des pieds, elle étoit formée en colonne.* Cette preuve ſuffiroit ſeule pour indiquer le goût Egyptien; mais voici encore un paſſage plus poſitif du même Pauſanias: *Dans la place publique de Phigalie,* dit-il, *on voit une ſtatue d'Arrachion célèbre pancratiaſte; c'eſt une ſtatue de marbre fort ancienne, comme il paroît ſur-tout à ſon attitude; les pieds ſont preſque joints & les mains pendantes juſqu'aux cuiſſes.* Pauſanias dit encore: *La ſtatue d'Hercule à Erythres n'eſt ni dans le goût de celles d'Egine, ni même dans le goût de l'ancienne école d'Athènes; ſi elle reſſemble à quelque choſe, c'eſt aux ſtatues Egyptiennes travaillées avec art.* Voilà donc un goût qui ſe développe; voilà un goût mêlé de celui que les Grecs avoient imité, & de celui que leurs réflexions leur avoient inſpiré: ne doutons point que l'Architecture n'ait exactement éprouvé les mêmes révolutions. Enfin Pauſanias dit poſitivement qu'*il y avoit dans le lieu d'exercice à Ithome, des ſtatues d'Hercule & de Théſée, faites par des Egyptiens.* Une autre preuve de leur imitation, quand la forme & le goût ne nous l'auroient pas démontrée,

Voy. de Corinth. ch. 19.

Voy. de la Lac. ch. 17.

Voy. de la Lac. ch. 19.

L'Arc. ch. 40.

Voy. de l'Ach.

Voy. de Meſſen. ch. 32.

eſt tirée des Termes ſous la figure deſquels on voit un Mercure, un Jupiter Ammon, une Muſe & un Apollon dont le même Pauſanias parle. Plutarque fait auſſi mention de quelques figures de ce genre. Les Grecs nous ont donc tranſmis ces Termes; & vrai-ſemblablement, après les avoir gardés quelque temps comme ils les avoient reçûs, ils en ont ſupprimé, avec raiſon, les pieds que les Egyptiens faiſoient paroître; ils ont ſubſtitué à leur place un ſocle avec des moulures, qui ſe raccordant avec la gaine, les rendent plus agréables à l'œil.

Voy. de l'Art, ch. 32.

Après avoir tracé un léger crayon du commencement des arts dans la Grèce, & avoir indiqué ce que j'ai pû imaginer de plauſible par rapport au progrès conſtant qu'ils ont eu, je dirai, d'après Vitruve, qu'Hermogène, Carien, eſt celui à qui l'Architecture a l'obligation de s'être perfectionnée chez les Grecs. *Hermogène*, dit-il en ſubſtance, *eſt le père de la belle Architecture qui lui eſt redevable, non ſeulement de l'invention du pſeudodiptère, mais de la pluſpart des autres diſpoſitions par leſquelles la rudeſſe & la ſimplicité qu'elle avoit à ſa naiſſance, a été polie & enrichie.* Non content de donner un tel éloge à ce Carien (car il faut tout dire, ce peuple étoit regardé comme le plus ſauvage & le moins éclairé de l'ancienne Grèce) le même Vitruve ajoûte que *cet Hermogène eſt la ſource où la poſtérité a puiſé les meilleurs principes d'Architecture.* Je voudrois qu'il me fût poſſible de donner un détail plus étendu de ce progrès; en conſéquence des talens d'Hermogène, je puis dire ſeulement que la plus ancienne Grèce ne donnoit aucun ornement à ſon Architecture. Cette ſimplicité, mais plus épurée, eſt encore une preuve de la ſource Egyptienne, les colonnes étoient également ſans baſes, tandis que la ſolidité, la grandeur & la pureté du trait brilloient à l'envi dans l'enſemble. Ces grandes parties n'ont pas été employées en pure perte; produites par les plus grandes réflexions, elles ſe font ſentir même dans les deſſeins & dans les vûes que les voyageurs modernes nous en ont rapportés. On ſait ce que peut être

L. III. c. 2.

un deſſein par rapport à l'exécution; cependant l'on peut jeter les yeux ſur celui d'un petit temple dorique qui ſubſiſte encore dans ſon entier en Sicile auprès de Syracuſe, à Agrigente; on le trouvera gravé fort exactement dans la relation d'un voyage écrit en anglois, & fait en Europe par Breval: on y pourra voir une ample deſcription & le deſſein de ce temple; mais après avoir indiqué cet exemple de la première ſimplicité de l'architecture Grecque, telle qu'Hermogène l'a déterminée, & qu'on trouvera toûjours noble & toûjours grande, on conviendra, je crois, qu'elle ſatisfait l'eſprit & qu'elle plaît à l'œil: en mettant même à part toute idée d'antiquité, qui, j'en conviens, peut donner une ſorte de prévention favorable; je penſe qu'on doit regarder, comme le comble de la magnificence de l'architecture Grecque, non le temple de Minerve à Athènes, parce qu'il a été réparé par l'empereur Hadrien, mais celui de Théſée dans la même ville, bâti ſur les mêmes proportions, & tel en général qu'il étoit autrefois, ſelon le rapport de Spon: l'un & l'autre étoient des hécatompèdes ou temples à cent pieds, ainſi que Pauſanias les décrit. Une ſeconde raiſon pour laquelle je renvoie à ce temple de Théſée, eſt que depuis le voyage de Spon, nous avons perdu celui de Minerve dans la dernière guerre que les Turcs ont faite aux Vénitiens: j'ignore cependant ſi la bombe qui tomba deſſus, & qui mit le feu aux poudres qu'on y avoit renfermées, n'en a pas laiſſé ſubſiſter une grande partie. Quoi qu'il en ſoit, voici les raiſons qu'un peu de réflexion me fournit de ces progrès conſtans des Grecs dans les arts.

Breval's trav. in-fol. Londres, 1738, vol. I, p. 35.

Voy. d'Athènes, page 189.

Je crois pouvoir dire que leur eſprit naturellement fin & délié, conçut la néceſſité des rapports, & l'élégance que demandoit le deſſein, la baſe de tous les arts; & convenant qu'il ne falloit jamais s'en départir, il les ſentit, ainſi que toutes les autres parties du goût qu'il rendit inſéparables de ce feu, de ce génie raiſonnable & raiſonné, ſans lequel on ne voit en tous les genres que des productions languiſſantes. Ces fineſſes de goût & de réflexion s'étendirent

d'autant plus sur l'Architecture, qu'elle avoit moins de secours du côté de la Nature. Ces difficultés les irritèrent; ils s'en occupèrent, persuadés, avec vérité, que tout a une raison, & que, par le bon sens ou les rapports, il n'y a rien qu'on ne trouve & dont on ne puisse rendre compte avec de l'esprit. L'exécution suivit les réflexions.

Je n'entrerai point dans le détail des trois ordres inventés & traités par les Grecs. Ils pratiquèrent constamment le dorique & l'ionique; cependant ils admirent le corinthien qui ne parut que long-temps après les autres, & qui brilla dans les magnificences de la ville de Corinthe pour laquelle il fut inventé. Ce détail me conduiroit à un traité d'Architecture qui n'est nullement mon objet, & qui ne seroit pas convenable dans cette Académie: je continuerai donc mes réflexions sans pouvoir dire comment ces ordres ont été inventés, & sans vouloir même rapporter ce que Vitruve dit de cette invention. Son sentiment ne m'instruit point & me satisfait encore moins: il me suffit que les ordres aient été inventés & acceptés, le reste me paroît inutile; mais ce qui ne l'est point au sujet que je traite, ce sont les réflexions qui se trouvent liées à l'historique de l'art.

Liv. IV, ch. 1.

Malgré l'admiration que les Grecs peuvent m'inspirer, les hommes sont faits de telle sorte que les plus capables tombent dans une espèce d'abus; c'est en effet ce qui leur arriva, ils prodiguèrent leurs ornemens. Pausanias rapporte *que Scopas, Sculpteur, mais très-bon Architecte, rebâtit à Tégée le temple de Diane Aléa, qu'Aléus, roi d'Arcadie, avoit autrefois fait construire, & qui passoit pour le plus somptueux qui fût dans le Péloponnèse; il étoit composé de trois ordres d'Architecture.* Nous voyons-là que tous les avantages sont à peu près compensés dans la Nature, & que l'Architecture qui a sans doute acquis, entre les mains des Grecs, du côté du sublime & de l'élégance, a perdu nécessairement du côté de la solidité réelle & apparente avec laquelle les Egyptiens l'avoient conçue & traitée; aussi j'ai dit plus haut l'impression que je crois qu'ils auroient reçûe de l'Architecture des Grecs. Au reste,

Voy. de l'Arc. liv. VIII.

je ne dois point finir cet article ſans dire que les Grecs n'ont point inventé l'attique, quoique cette eſpèce de petit ordre qui ſurmonte & couronne les autres, porte un nom grec qui ſemble leur en accorder l'invention. Les monumens Egyptiens & Perſes nous préſentent encore aujourd'hui des preuves de la connoiſſance que ces anciens peuples en avoient; mais les Grecs, après lui avoir donné une meilleure proportion, & l'avoir orné de pilaſtres dont les dimenſions ſont arbitraires, y joignirent les cariatides, en mémoire de la priſe & de la ruine de la ville de Carie dans la Laconie, & cet ornement rendit ce petit ordre d'une grande richeſſe. Les Grecs ſurent d'ailleurs ſi bien allier la Sculpture avec l'Architecture par la diſtribution des places qu'ils lui donnèrent, qu'ils ſurpaſsèrent encore en ce point les Egyptiens qui ſemblent n'avoir introduit la ſculpture dans leurs bâtimens, que pour conſerver la mémoire de quelques cérémonies religieuſes, ou pour expliquer & accompagner les hiéroglyphes qui leur tenoient lieu d'inſcriptions.

Voilà donc l'Architecture non ſeulement paſſée dans la Grèce, mais la voilà perfectionnée au point d'être devenue un art; la voilà ſi bien arrêtée qu'on auroit eu peut-être plus de peine à altérer d'un module le dorique & l'ionique, qu'on n'en eut à ajoûter une corde à la lyre. Alors toute la Grèce ſe remplit de ſages & de nombreuſes magnificences; ce beau feu, ce beau génie brille de tous les côtés, éclate en tous les genres: car ſans parler de la Peinture, dont malheureuſement il ne nous reſte rien, & dont les auteurs anciens ont fait de ſi belles deſcriptions, la Sculpture n'avoit pas fait de moindres progrès. Ces belles proportions qui (s'il étoit permis de le dire) corrigent la Nature & ſervent à rendre ſon expreſſion plus élégante, cette belle facilité, ce beau travail, cette belle compoſition, ce beau choix de la Nature, cet heureux balancement, cet agréable contraſte caché avec tant d'art, cette belle ſimplicité qui ſeule conduit au ſublime, cette variété ſi préciſe dans la nobleſſe des paſſions, cette convenance dans l'expreſſion des muſcles & de la chair, toûjours

d'accord avec l'âge & l'état des perſonnages ; enfin la divinité repréſentée devinrent la manière & la façon d'opérer preſque générale des ſculpteurs Grecs. Les morceaux que les Romains nous ont heureuſement conſervés, nous ſervent tous les jours de règles & d'étude ; mais ſont encore plus le ſujet de notre admiration.

Quel charme pour l'imagination, quand elle ſe tranſporte dans ce pays des arts & de l'eſprit, dans le ſiècle de Périclès, temps que je regarde comme le plus bel inſtant de la Grèce ! Avec quelle admiration je voyage au milieu d'un peuple de ſtatues de marbre & de bronze, élevées par les plus célèbres Artiſtes à l'honneur des héros ou des vainqueurs des jeux ! Les marbres & la fonte ont perdu leur dureté, ils ſont la chair, ils ſont l'élégance même ; quelle variété ! quelle grandeur ! quelle clarté dans la ſimplicité de leurs attitudes ! Les temples, les portiques, les théatres, les gymnaſes, les Académies, tout attire mes regards, & tout m'indique, même en les voyant de loin, le nom du Dieu qu'on y révère, & la deſtination particulière de chacun de ces bâtimens : ils ſe diſputent à l'envi mon attention, & ſont ornés d'une architecture d'autant plus belle qu'elle eſt convenable. Ce n'eſt point Athènes ſeule qui paroît ſi magnifique à mes yeux ; ce ſont toutes les villes qui travaillent avec ardeur pour l'emporter par la plus noble des émulations ſur les autres villes de la Grèce. Pour y parvenir, elles ſe rempliſſent de monumens érigés à l'honneur des morts, dans la vûe d'inſpirer à la jeuneſſe qu'elles élèvent, le deſir de s'immortaliſer avec elles par quelque vertu ou par quelque talent. Les chemins qui ſervent à parcourir ce beau pays, loin de m'ennuyer, m'ont inſtruit ; ils ont élevé mon courage par les trophées & les tombeaux dont les inſcriptions courtes m'apprennent, avec facilité & avec élégance, l'hiſtoire du pays, & me font admirer à chaque pas un évènement intéreſſant, une belle action, ou bien un trait qui flatte indifféremment l'un ou l'autre ſexe. De telles idées qui ne s'écartent point de la réalité, ſemblent repréſenter les pays des Fées, mais des Fées héroïques.

Je passe aux détails des arts par rapport à Périclès, & les faits s'écarteront peu de mon enthousiasme.

Rappelons-nous ce que dit Plutarque dans la vie de ce grand homme, & nous aurons une idée de la magnificence, ainsi que du nombre des temples & des édifices publics qu'il fit bâtir à Athènes. On sait qu'il y en avoit quelques-uns dont la dépense montoit à mille talens qui font quatre millions cinq cens mille livres de notre monnoie : quelle somme, sur-tout pour le peu d'étendue que la religion Payenne exigeoit dans son culte ! On est étonné, avec moi, de voir un si grand nombre d'ouvrages entrepris par un seul homme, & de les voir achevés & terminés sous ses yeux ; & dans quel temps ? Dans celui où ces Grecs, dont le goût étoit si délicat & si juste, convenoient eux-mêmes que tous les arts étoient arrivés à leur dernière perfection. Au reste, je ne pousse point mon goût pour les bâtimens au-delà des justes bornes qu'il doit avoir, & j'entre beaucoup* dans la plaisanterie du musicien Stratonicus qui, selon Athénée, se trouvant dans Mylessa ville de Carie, où il aperçut beaucoup de temples & d'édifices publics, & fort peu d'habitans, s'écria, avant que de chanter dans la place, *temples, écoutez-moi.* Mais sans entrer dans le détail du bon ou du mauvais emploi que Périclès faisoit des fonds de la Grèce entière, il n'est pas douteux que cet emploi ne fût du goût des Athéniens, dont l'amour pour les arts & l'idée de la postérité étoient si vivement imprimés dans leur tête, que Périclès ayant demandé au peuple assemblé qui lui avoit reproché la dissipation des finances, *s'il trouvoit qu'il eût trop dépensé ; & le peuple ayant répondu, beaucoup trop, eh bien,* répartit Périclès, *ce sera donc à mes dépens & non pas aux vôtres ; mais je serai le seul qui mettrai mon nom à la dédicace des ouvrages dont vous vous plaignez : & le peuple lui ordonna de prendre au trésor, sans rien épargner, tous les frais nécessaires.*

Liv. VIII, c. 9.

Plut. vie de Périclès.

Je finirai cet article de Périclès & de l'Architecture dans la Grèce, par deux traits qui regardent Phidias, ce grand Artiste que l'envie fit succomber. Plutarque dit *que ce grand*

Ibid.

homme fut choisi pour avoir l'intendance de tous les édifices, quoique les Athéniens eussent alors de grands Architectes & de très-habiles ouvriers : en effet, Callicratès & Ictinus firent le parthénon à cent pieds, c'est-à-dire, le temple de Pallas, qui avoit cent pieds en tout sens. Corèbus commença la chapelle des mystères & des initiations à Eleusis, posa le premier rang de colonnes, qui est à rez de chaussée, & les joignit à leurs architraves ; après sa mort, Métagène, du bourg de Xypette, mit le cordon & plaça les colonnes qui sont au dessus; & Xénoclès, du bourg de Cholargue, acheva le dôme, la lanterne qui est au dessus du sanctuaire. En supposant la traduction de M. Dacier exacte; car, sans faire tort à leur mérite, les Savans de tous les pays également me sont toûjours suspects dans ce qu'ils rapportent des arts, je dirai que ces deux ordres élevés dans cette forme carrée, me paroissent peu agréables; ils font plus, ils m'étonnent, mais moins encore que la singularité de la lanterne ou du dôme, dont il me semble que nous avons peu d'exemples dans l'Architecture ancienne: ainsi je n'ai pas voulu les passer sous silence; car ils peuvent fournir des critiques ou des éclaircissemens. D'ailleurs le choix que Périclès fit de Phidias pour exécuter ses grandes entreprises d'Architecture, lui qui n'étoit connu que pour exceller dans la Sculpture, me paroît mériter quelque considération; ce fait confirme l'opinion que j'ai communiquée sur le génie des arts, ce feu général qui les conduit & les domine tous: en conséquence je crois donc que l'Architecture étant une fois inventée & les règles incontestablement arrêtées, un Peintre & un Sculpteur peuvent être bons Architectes, & que ce même génie des arts ne rendra pas un Architecte capable de peindre une action, ni d'exécuter une figure en marbre ou en fonte. Cette opinion ne fait point de tort à l'esprit; elle ne regarde que la main & la pratique.

Le second passage que j'ai promis de rapporter, me fournit une critique contre Plutarque en particulier, ainsi qu'en général contre tous ceux qui, voulant écrire sur les arts, ne les savent point, ou ne daignent pas consulter ceux qui les

les savent. Cet auteur, si respectable d'ailleurs, dit donc, avec surprise, que ce même Phidias accusé de vol, c'est-à-dire, de n'avoir point employé toute la matière qu'on lui avoit donnée, eut la possibilité d'ôter, pour sa justification, l'or de la statue de Minerve. Assurément une draperie de métal attaché sur une statue de quelque matière qu'elle soit; ne tenant, comme elle ne peut faire autrement, qu'avec des vis & des écrous perdus dans les plis, s'enlève à volonté; comment un homme d'esprit peut-il donner place dans son histoire à un pareil étonnement, sur-tout quand il fait entendre que Phidias avoit prévû cette accusation ? Laissons les Grecs continuer leur goût pour les arts, les pratiquer avec tant de supériorité, ouvrir leurs écoles aux étrangers qui abordoient de tous côtés pour s'instruire, & fournir en même temps des Artistes aux trois parties qui composoient le monde alors; & passons aux Romains.

La fondation de ce peuple & les guerres continuelles qu'il a soûtenues, rendent son éloignement pour les arts, &, si l'on veut, sa barbarie en ce genre très-excusable, pendant le temps que la République a subsisté. Cependant les égoûts bâtis au commencement de la fondation de Rome avec une grandeur, une solidité & une justesse de niveau également admirables, me causent autant de surprise par réflexion, que leur vûe m'a causé d'admiration. Il est à présumer que les Etrusques ont fourni aux Romains les moyens de cette exécution; & quoique ces égoûts aient été réparés un grand nombre de fois, & qu'il n'y ait peut-être plus rien aujourd'hui de leur première bâtisse, il est constant qu'ils ont été construits sous le règne de Tarquin l'ancien, dans la forme & dans la disposition où nous les voyons, & dans laquelle ils subsisteront long-temps. Tarquin le Superbe fit bâtir le temple de Jupiter Capitolin; cette entreprise & la montagne qu'il vouloit mettre de niveau, indiquent des idées de grandeur & de magnificence qui se seroient sans doute perpétuées à Rome, si le même gouvernement y avoit subsisté. Les statues des premiers Rois, dont parle Pline, celle de l'augure

Navius élevée sous le règne de Tarquin l'ancien; enfin celles de Clélie & d'Horatius Coclès, sont des ouvrages que, selon mes conjectures, j'attribuerois aux Etrusques: mais le char de terre cuite qui devoit être posé sur le haut du temple de Jupiter Capitolin, & que l'on continua de travailler en Etrurie sous les premiers consuls, m'engage à parler avec certitude de la communication des Romains avec les Etrusques, & des secours qu'ils en tiroient par rapport aux arts; au reste, tous ces faits sont tirés de Pline & autorisés par Tite-Live.

Liv. I.

On entrevoit encore quelques traces de la culture des arts dans les commencemens de la République, puisqu'après l'expulsion des Tarquins par Brutus, les Romains érigèrent à leur libérateur, une statue qui, dans la suite, suivant le témoignage de Dion, fit place à celle de Jules César. Mais il faut convenir que ces traces n'ont pas fait de grandes impressions ni jeté de profondes racines: en effet, que produisirent alors les arts, à la réserve de quelques bâtimens solides, mais dépourvûs de toute architecture & de tout ornement, tels que le trésor public bâti de grandes pierres, le mur de brique qui soûtient cette fameuse tribune aux harangues, dont la forme n'a rien que de très-commun, & enfin la prison bâtie au pied du Capitole, sur laquelle on a élevé l'église de S.t Joseph, monument très-peu considérable, qui ne consiste qu'en un caveau, dans la consstruction duquel on a employé de très-gros quartiers de pierre? Ces bâtimens, comme on en peut juger par le simple récit, donnent une médiocre idée du goût des anciens Romains: ils ne pouvoient en avoir davantage; le peuple & le Sénat étoient esclaves de leur liberté, ils n'avoient aucune autre idée, ils ne commerçoient ni ne communiquoient avec aucun peuple. Ennemis de tous leurs voisins, ils ne pensoient qu'à la guerre, ils vouloient étendre leurs conquêtes, entretenir leur valeur, occuper leurs citoyens, les détourner de toute espèce de révolte; ils aimoient mieux un soldat que dix ouvriers que leur pays même ne pouvoit produire; enfin ils avoient soûmis l'Etrurie, & ce peuple avoit embrassé la façon

Liv. XLIII.

de penser de ses vainqueurs. Ajoutez à de si fortes raisons, qu'ils étoient pauvres, & la magnificence, de quelque nature qu'elle soit, est incompatible avec la pauvreté. Il ne faut donc citer les Romains pour avoir pratiqué l'Architecture & la Sculpture que sur les fins de la République, c'est-à-dire, quelque temps avant Jules César; mais principalement sous le règne d'Auguste. Ce fut alors que les dépouilles de la Grèce qui, long-temps auparavant, avoient décoré la ville de Rome, furent imitées: ce fut alors qu'elles arrivèrent en plus grand nombre, & que les Grecs, artistes en tous les genres, suivirent en foule leurs vainqueurs. Par conséquent on ne peut guère séparer le goût des Grecs de celui des Romains; il est vrai que ceux-ci ont conservé l'ordre toscan qui sans doute avoit régné constamment dans l'Italie, malgré la révolution arrivée en Etrurie: quoi qu'il en soit, ils associèrent cet ordre aux trois autres qu'on leur apporta de Grèce; il est encore vrai qu'ils inventèrent, ou qu'on inventa chez eux, l'ordre composite qui n'est, comme on le sait, qu'un mélange de l'ionique avec le corinthien, & dont on peut aisément se passer: cependant l'Architecture a depuis ce temps-là conservé ces cinq ordres.

Les architectes Grecs commencèrent donc à travailler à Rome & à seconder le luxe & la magnificence des Empereurs & des particuliers: il paroît, si l'on s'en rapporte à Vitruve, que les Romains en avoient produit quelques-uns; mais indépendamment du peu de talent qu'il semble que la Nature leur ait accordé du côté des arts, ce qu'ils ont produit en sculpture est peu satisfaisant: leurs figures sont courtes, elles sont lourdes, sans élégance & sans aucun sentiment; ainsi ne me séparant jamais de ces rapports d'un art à l'autre, j'ajoûterai, pour confirmer le peu d'opinion que j'ai de leur mérite, que presque tous les architectes Romains, dont on nous a rapporté les inscriptions trouvées sur les tombeaux ou ailleurs, portent le titre d'*affranchis*, & ce n'est pas sans raison qu'on a attribué à l'esclavage de tous les Artistes, le peu de progrès que les Romains ont fait dans les arts.

Au reste, la quantité d'auteurs que Rome a produits pour écrire sur les architectes Grecs, & dont nous avons malheureusement perdu les ouvrages, prouve très-solidement qu'ils ne pouvoient séparer leurs idées, & qu'en pensant à l'Architecture, ils avoient toûjours la Grèce présente à l'esprit; mais les plus beaux ouvrages de Rome sont une plus forte preuve que leurs auteurs, soit Romains, soit Grecs, l'avoient encore davantage dans l'idée, en quoi ils ne sont point à blâmer, bien au contraire. Par la même raison, Vitruve à qui nous avons l'obligation d'un très-bon traité d'Architecture, nous a conservé plusieurs usages des Romains & plusieurs traits de leur histoire; car on voit qu'il vouloit passer pour savant, & que c'est à cette ambition que nous devons un ouvrage que son peu d'occupation dans son art lui laissoit le temps de faire. Vitruve, dis-je, qui me paroît un meilleur bâtisseur qu'un Architecte de génie, nous aura conservé dans son ouvrage beaucoup d'idées & de façons de penser des Grecs, générales & particulières. Je crois même en avoir démêlé quelques-unes; mais avant que de les rapporter, je dois représenter les différences que le goût ou les besoins de chaque nation ont pû apporter dans leurs bâtimens publics. Premièrement, il me paroît que les Grecs ont toûjours été constans dans la forme du carré long qu'ils ont donnée à leurs temples, au lieu que les Romains les ont construits de forme circulaire, carrée, &c. Secondement, la différence des spectacles a engagé ceux-ci à bâtir des amphithéatres, & l'affluence des spectateurs a obligé de les faire d'une étendue immense. Troisièmement, il y a eu des différences par rapport aux théatres, soit pour les plans, soit pour les élévations. Mais si les Romains ont construit des masses de bâtimens aussi considérables que le colisée & le théatre de Marcellus, dont, par parenthèse, les colonnes n'ont point de bases, ce qui prouve que les Romains ont imité les Grecs en tout; s'ils ont construit des aquéducs d'une si grande étendue, & des chemins si magnifiques, je ne vois en eux que des moyens plus grands, auxquels ils ont proportionné leur

exécution. D'ailleurs ils étoient les maîtres du monde, accoûtumés de plus à mettre toûjours la guerre à profit, ils employoient des milliers d'esclaves, ou plustôt tous les peuples qu'ils avoient soûmis, aux constructions qu'ils avoient envie de faire, non seulement dans les provinces conquises, mais dans Rome même; au lieu que les Grecs tiroient tout, hommes & argent de leur propre fonds & de leur petit pays. Aussi l'on peut dire, avec assurance, que les Romains, à la place & dans la situation des Grecs, n'auroient ni laissé le moindre monument, ni fait un pas pour la culture & le progrès des arts; il semble en un mot qu'ils n'ont travaillé ou plustôt fait travailler en ce genre, que par l'idée d'autrui, & parce qu'on leur a dit que ces sortes de choses étoient belles & convenables à de grands & de puissans peuples. Cependant le luxe & la magnificence des Empereurs ont encore produit à Rome des bâtimens d'un genre qu'il ne paroît pas que les Grecs aient jamais exécuté; ce sont les thermes ou les bains, tels que celui de Dioclétien, dont on peut voir la description & l'élévation tirées de ses ruines qui subsistent encore, & qui ont été gravées avec beaucoup de soin par Jérome Coke, sur les desseins très-détaillés d'un architecte Flamand nommé *Sébastien de Oya* *. La différence des nations en a également apporté dans les places publiques, dont il me paroît convenable de dire un mot. Ce que je vais en rapporter est tiré de Vitruve, de la traduction de M. Perrault, à laquelle on ne sauroit donner trop d'éloges; voici ce qu'il en dit: *Les places publiques, chez les Grecs, sont carrées, & ont tout à l'entour de doubles & amples portiques dont les colonnes sont serrées les unes contre les autres, & soûtiennent des architraves de pierre ou de marbre avec des galeries par haut; mais cela ne se doit point pratiquer ainsi dans les villes d'Italie, parce que l'ancienne coûtume étant de faire*

Liv. V, ch. 1.

* Tous les Architectes qui ont traité des antiquités, ont donné le plan de ces thermes, mais celui-ci a poussé l'exactitude plus loin; il vivoit au milieu du XVI.e siècle, & ce fut le cardinal de Granvelle qui, par ses libéralités, le mit en état d'exécuter cette entreprise. Le recueil de ces desseins gravés à Anvers, est d'une excessive rareté.

voir au peuple les combats de gladiateurs dans les places, il faut, pour de tels ſpectacles, qu'elles aient autour des entre-colonnemens plus larges, & que ſous les portiques, les boutiques des changeurs & les galeries au deſſus, aient l'eſpace néceſſaire pour faire le trafic & pour la recette des deniers publics. Ce paſſage donne tout à la fois une deſcription générale des places publiques d'Italie & de Grèce: nous pouvons, ce me ſemble, rapporter celles d'Egypte à cette dernière; car, à la réſerve du temps des Empereurs dans Rome & un peu auparavant, dans aucun pays de l'antiquité, les maiſons des particuliers n'ont été ni auſſi magnifiques, ni auſſi étendues que les nôtres: ainſi ces colonnades, ou ces portiques, produiſoient un coup d'œil ſuperbe, en même temps qu'ils cachoient les maiſons des particuliers, auxquelles on a demandé depuis, non ſeulement un extérieur magnifique, mais qu'on a ſoûmiſes à une ſymmétrie exacte.

Voici encore quelques paſſages de ce même Vitruve, qui ont trop de rapport à mon ſujet pour être négligés. Il dit: *Si on a égard à chaque choſe, on ne fera point de toit au temple de Jupiter Foudroyant, ni à celui du Ciel, non plus qu'à celui du Soleil ou de la Lune; mais ils ſeront découverts, parce que ces divinités ſe font connoître en plein jour & par toute l'étendue de l'Univers: par une ſemblable raiſon les temples de Minerve, de Mars & d'Hercule ſeront d'ordre dorique, parce que la vertu de ces divinités a une gravité qui répugne à la délicateſſe des autres ordres; au lieu que Vénus, Flore, Proſerpine & les Nymphes des Fontaines en doivent avoir d'ordre corinthien, d'autant que la gentilleſſe des fleurs, des feuillages & des volutes dont cet ordre eſt embelli, paroît fort convenable à la délicateſſe de ces Déeſſes, & cela ſemble contribuer beaucoup à la bienſéance, comme auſſi de faire les temples de Junon, de Diane, de Bacchus & des autres Dieux de cette eſpèce, d'ordre ionique, parce que le milieu que cet ordre tient entre la ſévérité du dorique & la délicateſſe du corinthien, repréſente aſſez bien la nature particulière de ces divinités.* Que de fineſſe dans ces réflexions! Voilà les idées dont je parlois

Liv. 1.

il y a quelques momens, & que je ne puis m'empêcher de regarder comme une tradition des Grecs. Il faut avoir non ſeulement ſenti, mais inventé les rapports des ordres pour les voir avec cette délicateſſe, & les appliquer auſſi convenablement aux divinités, ou pluſtôt aux paſſions que ces peuples adoroient. Je finirai ce Mémoire, déjà trop long pour ſon peu de ſolidité, par cet autre paſſage que j'ai trouvé dans l'avant-propos du premier livre de Vitruve.

Il avoit appris, dit-il, *de ſes maîtres qu'il faut qu'un Architecte attende qu'on le prie de prendre la conduite d'un ouvrage, & qu'il ne peut, ſans rougir, faire une demande qui le fait paroître intéreſſé, puiſqu'on ſait qu'on ne ſollicite pas les gens pour leur faire du bien, mais pour en recevoir ; car que peut-on croire que penſe celui que l'on prie de donner ſon bien pour être employé à une grande dépenſe, ſinon que celui qui le demande eſpère y faire un grand profit au préjudice de celui à qui il le demande : c'eſt pourquoi on prenoit garde autrefois, avant que d'employer un Architecte, quelle étoit ſa naiſſance, & s'il avoit été honnêtement élevé ; on ſe fioit davantage à celui dans lequel on reconnoiſſoit de la modeſtie, qu'à ceux qui vouloient paroître fort capables. La coûtume auſſi de ce temps-là, étoit que les Architectes n'inſtruiſoient que leurs enfans & leurs parens, ou ceux qu'ils croyoient capables des grandes connoiſſances qui ſont requiſes en un Architecte, & de la fidélité duquel ils pouvoient répondre.*

Les Romains ſe conduiſoient ſi différemment dans les arts, en ne les faiſant exercer que par des eſclaves ou des affranchis, qu'on ne peut ſe diſpenſer d'attribuer ces idées aux Grecs, & de conclurre, puiſque Vitruve parle *de ſes Maîtres*, qu'il avoit étudié ſa profeſſion en Grèce ou ſous des Grecs établis à Rome, qui lui avoient répété ce qu'on diſoit & ce qu'on pratiquoit chez les Grecs.

DE LA PERSPECTIVE DES ANCIENS.

Par M. le Comte DE CAYLUS.

12 Août 1749.

JE ne regarde ce que je vais avancer sur la perspective des Anciens, que comme un supplément à l'excellent morceau imprimé dans le VIII.e volume de nos Mémoires, que M. l'abbé Sallier a donné sur la même matière : je ne puis mieux faire que d'y renvoyer pour les citations des auteurs qui prouvent notre sentiment; & si j'en rapporte quelques-unes, c'est qu'il ne les aura pas employées. Ce n'est donc que dans la vûe de compléter ce sujet, & de parler en Artiste d'une chose dont il a parlé en homme de Lettres des plus éclairés: au reste je ne donnerois pas ce Mémoire, s'il ne l'avoit vû & approuvé.

ARTICLE I.

Il est constant que l'imitation est non seulement la première règle de la Peinture, mais qu'elle est son principe, sa source, enfin ce qui lui a donné la naissance; il est constant encore qu'il ne faut pas avoir eu une connoissance & une pratique bien étendues dans ce même art, pour avoir exprimé ou indiqué, dès le premier instant qu'il a été exercé, le fuyant, la diminution & la dégradation que la Nature présente & dessine de tous les côtés: c'est ce qu'on appelle *perspective*, c'est-à-dire, le changement & la diminution que l'air pour la couleur, & la distance pour le trait, apportent sur les objets exposés à notre vûe.

La perspective de la couleur a peut-être été plus long-temps à s'établir: les Peintres auront été plus long-temps retenus par le défaut des moyens; & quand la pratique & l'usage leur ont fourni ces mêmes moyens, je crois qu'ils ont vû quelque temps cette diminution de la couleur, & même les dégradations du trait les plus compliquées & les moins naturelles, sans oser les exprimer, dans la crainte de n'être point entendus.

En

En effet, quelle devoit être à cet égard la réserve des anciens Peintres, puisque même encore aujourd'hui l'on est obligé d'éviter des figures telles que la perspective peut les donner, parce qu'elles ne sont point heureuses? N'entend-t-on pas tous les gens du monde dire, en voyant un raccourci, *il n'y a jamais eu de bras ou de jambe faits de cette façon;* ou s'écrier, en considérant le fonds d'un tableau, *mais ce n'est point là tel bâtiment, je n'en ai point vû de cette couleur, jamais il n'y a eu de si petites maisons, &c!* Car ces mêmes gens, qui d'ailleurs ont de l'esprit & des connoissances, mais qui n'ont jamais réfléchi sur la Nature, & moins encore sur l'imitation, ne reconnoîtront pas leur ami dessiné de profil ou des trois quarts, parce qu'ils n'en ont jamais été frappés qu'en face. Mais laissons ce public & même ces gens du monde qui sont le malheur des arts & de toutes les connoissances qu'ils n'ont pas, & revenons à la perspective, après être convenus que les premiers Peintres ont été long-temps sans oser exprimer celle de la couleur, & peut-être celle du trait.

Il faut remarquer que la perspective s'étend sur tous les objets les plus voisins de l'œil, & que le monde en général ne connoît que celles qui, représentant des bâtimens & des architectures sur des plans dégradés, en portent le nom par excellence. J'espère faire sentir plus en détail cette partie de l'art, & qui lui est si nécessaire.

Pour se convaincre de la facilité avec laquelle tous les hommes ont pû remarquer la perspective, & par conséquent l'exprimer, il suffit de regarder par l'angle un bâtiment un peu élevé & de quelqu'étendue dans sa longueur : on sera frappé de l'abaissement proportionnel de son trait dans toutes ses parties, ainsi que de la dégradation de sa couleur; & dès-lors on concevra que tout Peintre, sans être obligé de passer par les règles, a dû nécessairement exprimer ce qu'il voyoit aussi clairement & aussi constamment.

L'imitation seule, un raisonnement des plus simples, enfin l'art lui-même nous prouvent donc incontestablement, que

tous les peuples qui ont connu le dessein, ont dû avoir une idée plus ou moins juste & plus ou moins étendue, mais toûjours constante de la perspective. Cependant on a voulu en refuser la connoissance aux Grecs, les peuples de la terre qui ont poussé plus loin la connoissance, le sentiment, la finesse & l'exécution des arts. S'ils n'eussent point connu la perspective, auroient-ils conduit l'imitation jusqu'à tromper les hommes mêmes ? Auroient-ils élevé ces superbes scènes, & décoré ces immenses théatres d'Athènes avec tant de grandeur & tant de dépense ? Un peuple si fin & si délié en toutes choses, auroit-il soûtenu la vûe d'un amas confus d'arbres, de bâtimens, enfin celle d'un spectacle de desordre, tel qu'il auroit été nécessairement sans ce premier principe, dont la Nature fournit à chaque instant des exemples si faciles à comparer ?

M. Perrault, dans son parallèle des Anciens & des Modernes, est un de ceux que j'attaquerai le plus dans ce Mémoire. Cet homme, peu philosophe, dans quelque sens qu'on veuille prendre ce mot, est, à mon avis, un modèle parfait de la prévention, puisqu'il a voulu tout soûmettre indifféremment à son siècle : il se peut aussi que l'espérance de se faire un nom, l'ait engagé à soûtenir d'aussi mauvaises thèses ; mais il n'a pas eu plus de succès que tous ceux qui ont couru la même carrière, c'est-à-dire, qui ont attaqué les Anciens & les ont voulu trop dégrader : car il est permis d'attaquer l'Antique & les Anciens ; les hommes peuvent-ils être exempts de tout défaut ? Quoi qu'il en soit, je puis répondre des erreurs de M. Perrault dans ce qui regarde les arts, & je vais faire mes efforts pour en donner la preuve. Je me tairai sur les autres articles que le célèbre M. Huet a relevés ; trop heureux de pouvoir du moins, sur une si petite partie, penser comme un homme si savant : ce qu'on en peut lire dans son *Huetiana*, en est une preuve ; & l'on sait que cet *Ana* n'est point comme les autres, puisqu'il est composé de différentes Dissertations ou de morceaux qui n'avoient point encore paru, & que l'on ne peut trouver que dans ce recueil.

La peinture ancienne, au moins la plus parfaite & la plus terminée, n'exiſte plus pour nous convaincre du degré auquel les Anciens ont porté la perſpective; il eſt certain qu'au ſiècle même d'Auguſte les tableaux de Zeuxis & d'Apelle, de Protogène & des autres grands peintres du bon temps de la Grèce ſe diſtinguoient à peine, tant la peinture en étoit évaporée, effacée, & le bois vermoulu; car les tableaux portatifs n'étoient peints ſur aucune autre matière, du moins nous ne l'apprenons d'aucun hiſtorien. Que nous reſte-t-il aujourd'hui pour établir notre jugement, ſoit pour attaquer, ſoit pour défendre? Quelques peintures ſur la muraille que nous ſommes trop heureux d'avoir, mais que notre goût pour l'antique ne doit pas nous faire admirer également. Toutes belles qu'elles puiſſent être à de certains égards, il eſt certain qu'on ne peut les comparer à ces ſuperbes tableaux dont les auteurs anciens ont fait de ſi grands éloges, dont ils parloient à ceux mêmes qui les admiroient avec eux, à ceux qui ſentoient tout le mérite des chefs-d'œuvres de ſculpture, ſur leſquels on ne peut ſoupçonner ces auteurs de prévention, puiſque nous en jugeons, & que nous les admirons tous les jours, & qu'enfin nous ſavons qu'ils étoient également employés à la décoration des temples & des autres lieux publics. Ces arts ſe ſuivent; je le dirai ſans ceſſe, & j'ajoûterai qu'il eſt phyſiquement impoſſible que l'un fût élégant & ſublime, tandis que l'autre auroit été réduit à un point de platitude & d'imperfection, telle que ſeroit en effet une peinture ſans relief, ſans dégradation, enfin ſans ce qu'on appelle l'intelligence & l'harmonie, parties de l'art, qui toutes, quoiqu'elles ne paroiſſent pas appartenir directement à notre objet, doivent cependant être compriſes ſous le nom de la perſpective dont elles ſont partie.

Dans le nombre prodigieux des peintures qu'on dit que le roi de Naples a fait retirer des ruines d'Herculanum, ſi l'on pouvoit raiſonner ſur ce qu'on n'a point vû, j'inſiſterois beaucoup ſur un ſujet de compoſition dont on nous parle depuis long-temps, & qui repréſente, dit-on, une ſcène parée de ſes chœurs. La perſpective du trait doit au moins s'y faire

ſentir, ſuppoſé, comme il y a beaucoup d'apparence, que la couleur ait ſouffert. Si ce fait eſt vrai, cet exemple devroit abſolument détruire la prévention qui règne encore dans l'eſprit de quelques Savans, qui croient ſur la foi d'autrui, que les Anciens ne connoiſſoient point la perſpective. On ne ſauroit trop comprendre la profondeur des racines que cette prévention a jetées, & par conſéquent la difficulté que l'on trouve à les arracher. Je me flatte encore que les deſſeins gravés que le roi de Naples fait eſpérer depuis long-temps à toute l'Europe, ſerviront à confirmer, & peut-être à faire paſſer un ſentiment dont l'art ſeul me paroît donner des preuves claires & ſuffiſantes. C'eſt en conſéquence de cette idée que j'en parle aujourd'hui : car, en vérité, toutes ces peintures d'Herculanum me paroiſſent bien ſuſpectes ; & j'avoue que j'ai toutes les peines du monde à me perſuader qu'une ville de province, telle qu'Herculanum, pût offrir ſur ſes murailles une ſi grande quantité de peintures, & qui, s'il en faut croire ceux qui en parlent, ſont de toute beauté. Cependant, quelqu'opinion qu'on puiſſe en avoir, il faut convenir que ces ouvrages n'ont point été faits par des Grecs, ou du moins dans le temps que les arts floriſſoient dans la Grèce : ils ne peuvent avoir été faits que par des Italiens, ou des Grecs du ſecond ordre, bien des ſiècles après la mort d'Apelle ; & pour les juger ſainement, il faudroit encore pouvoir les comparer avec les morceaux que nous ne ſaurions jamais avoir.

J'ai vû bien des gens prétendre que les couleurs dont les Anciens ſe ſervoient, ne leur permettoient pas d'arriver aux mêmes tons que les nôtres. Cependant ils employoient des terres & des préparations chymiques pareilles à celles que nous employons ; la ſeule différence, c'eſt que les nôtres ſont broyées avec de l'huile, & que les leurs ne l'étoient qu'avec des blancs d'œuf, de la gomme, & d'autres drogues propres à les lier & à leur donner de la conſiſtance. La préparation des Anciens étoit enfin telle que notre guaſſe, dont les couleurs ſont en effet également hautes & tout autant éclatantes

que notre peinture à l'huile. J'ai vû des morceaux de ce genre, exécutés par Rubens, par Tintoret & quelques autres grands maîtres, qui égaloient leurs plus beaux tableaux du côté de la force. Si, sans avoir la même expérience que les Anciens, nous avons fait de si belles choses en détrempe, que n'ont-ils pas dû produire, eux qui pratiquoient sans cesse cette espèce de peinture, & qui n'en connoissoient point d'autre? En un mot, notre couleur à l'huile n'a d'autre avantage que de résister plus long-temps à l'humidité, & de pouvoir souffrir qu'en la lavant simplement on enlève la crasse & la poussière qui peuvent s'être amassées dessus. Ils avoient donc tous les moyens d'exprimer la perspective aërienne, puisque tout peintre peut faire sentir, avec le simple crayon, la rondeur des corps, simple apparence qui n'est produite que par la place des ombres. Ainsi tout ce qu'on peut dire en général, c'est qu'il paroît que si nous avons gagné du côté des noirs & que nous ayons perdu du côté des clairs, ce n'est point la faute de leurs couleurs: les Anciens, autant que j'en puis juger, aimoient à promener leurs yeux dans toutes les parties de leurs tableaux, imitant en cela la Nature qui ne redoute rien; & l'on n'ignore pas qu'il en est de l'harmonie d'un tableau comme d'un concert, dont il est libre de monter le ton plus ou moins haut. Aussi, généralement parlant, on peut dire que nous cherchons souvent par paresse & par négligence des oppositions trop fortes, d'autant plus à redouter, que notre préparation à l'huile fait pousser les couleurs & ne les noircit que trop, inconvéniens que les Anciens n'étoient pas à portée d'éprouver, puisque leurs ouvrages subsistoient beaucoup plus long-temps, & sans aucune altération, par la nature de leur pratique.

Quant aux règles de la perspective, elles ne sont que des pratiques que la connoissance de l'optique présente naturellement à l'esprit du peintre, & dont elle démontre la vérité & même la nécessité dans les productions de son art.

Il est certain que les Anciens ont connu l'optique dans toute l'étendue que demande la perspective; du moins il est

aiſé de s'en convaincre par la lecture de l'ouvrage d'Euclide, traduit en différentes langues, tantôt ſous le nom de traité d'optique, tantôt même ſous celui de traité de perſpective *(a)*. On ſait d'ailleurs que cet auteur vivoit près de trois cens ans avant J. C, & qu'il n'a guère fait autre choſe dans tous ſes ouvrages, que de rédiger dans la forme géométrique, les découvertes mathématiques des ſiècles qui l'avoient précédé. Auſſi nous liſons dans l'hiſtoire de la peinture, que Pamphile, qui vivoit quatre-vingts ans avant Euclide, & qui fut le maître d'Apelle, avoit étudié avec ſoin la géométrie & l'optique dans la vûe de porter ſon art à la perfection, & qu'il réuſſit. D'ailleurs les ouvrages d'Apelle & de Protogène, cités dans le Catalogue de Junius, étoient proprement des cours de peinture, dans leſquels il ne faut pas douter que la perſpective ne fût traitée à fond.

De picturâ Veterum, p. 55.

Mais, dira-t-on, ſi les Anciens ont connu les pratiques de la perſpective, pourquoi n'en trouve-t-on aujourd'hui aucune trace dans les livres qui ont échappé aux injures du temps & à la fureur des Barbares? Je réponds à cela qu'il eſt certain que les meilleurs peintres de l'antiquité avoient publié les ſecrets de leur art dans des traités de la peinture en général, ou de quelqu'une de ſes parties; la liſte de ces ouvrages, dont les auteurs nous ſont encore aujourd'hui connus, ſeroit longue & ennuyeuſe. Tous ces ouvrages de l'antiquité ont péri, tandis qu'un grand nombre d'autres, même aſſez frivoles, ſe ſont conſervés; & il n'y a rien en cela qui doive étonner ceux qui ont quelque connoiſſance des manuſcrits anciens qui renferment & qui exigent des deſſeins ou des miniatures. Pour remplir les bibliothèques des livres des poëtes, des orateurs, des hiſtoriens & des autres écrits de ce genre, il ſuffiſoit d'avoir des gens qui ſuſſent écrire: mais il falloit trouver, pour les livres de ces grands maîtres de la peinture, des copiſtes bons deſſinateurs & intelligens dans la matière qu'ils tranſcrivoient; c'eſt ce qui ſemble

(a) La perſpective de Chantelou ſieur de Chambrai, n'eſt que la traduction françoiſe de l'optique d'Euclide.

ne s'être point rencontré depuis treize ou quatorze cens ans, temps le plus éloigné où remontent les anciens manuſcrits *(b)*. L'auteur qui a traduit en françois le traité de Léonard de Vinci ſur la peinture, avoue qu'il lui eût été impoſſible de publier cette traduction, ſans l'avantage que ſon ſiècle a eu par-deſſus les Anciens, d'avoir trouvé la gravûre & l'imprimerie.

Enfin pour achever de mettre cette réflexion dans tout ſon jour, il eſt à propos de remarquer que de tous les écrits de l'antiquité ſur l'architecture, il ne nous en reſte plus aucun autre que celui de Vitruve; encore avons-nous perdu la partie qui contenoit ſes profils & ſes démonſtrations linéaires, dont l'auteur avoit fait un livre particulier & le couronnement de tout ce bel ouvrage. Ainſi, comme les écrits des Anciens ſur les règles de la perſpective demandoient auſſi dans les copiſtes de l'intelligence & du deſſein, il ne faut pas s'étonner que ces écrits ſe ſoient perdus.

Si d'auſſi fortes probabilités & autant d'autorités ne ſubſiſtoient pas, je ne ſerois pas moins perſuadé que ces ſortes d'ouvrages ont exiſté; il ne faut pas avoir pouſſé la connoiſſance des mathématiques auſſi loin que les Grecs pour trouver les règles de cette eſpèce de géométrie pratique, dont les corps préſentent ſans ceſſe une étude qui ne peut jamais varier.

Il n'eſt que trop prouvé que nous n'avons plus, & que nous ne pouvons jamais avoir les véritables morceaux de comparaiſon. Ceux qui nous reſtent (je parle toûjours avant la découverte d'Herculanum) repréſentent en général des figures ſeules exécutées ſur des fonds vagues *(c)* & d'une ſeule couleur: dans le nombre nous avons même très-peu de ſujets composés de pluſieurs figures; les uns & les autres

(b) Chantelou de Chambrai, dans ſon traité de la perfection de la Peinture.

(c) Voyez le traité de l'origine & de la décadence de la Peinture chez les Grecs & chez les Romains, par George Turnbult, *Londres, 1740*; & le livre de Peintures antiques gravées par Pietro-Santo Bartoli, & publié à Rome en 1706, *in-fol.*

ſont peints à freſque de la même manière que nous peignons aujourd'hui. Je crois qu'il eſt néceſſaire de rendre compte de la façon dont elle ſe pratique. On prépare la quantité d'enduit que le peintre a réſolu de peindre dans ſa journée, & il ne peut y retoucher lorſque l'enduit eſt ſec; ce qui arrive à la fin de cette même journée: par conſéquent il faut une grande pratique & une grande facilité pour ce genre de peinture, puiſqu'il faut abattre l'enduit, en refaire un autre & recommencer, ce qui ſouvent fait des coutures ou des ſéparations dans l'ouvrage. Pour éviter ces inconvéniens, il faut avoir l'accord de la machine ou de la compoſition entière toûjours préſent à l'eſprit; en même temps que l'on termine chaque partie au degré néceſſaire. On ſent qu'on eſt plus à ſon aiſe & qu'on a plus de liberté d'eſprit quand on peint un tableau à détrempe ou à l'huile, ſur lequel on peut revenir auſſi ſouvent qu'on le juge convenable.

Toutes les manières de peindre des anciens ſe réduiſent donc à trois: l'encauſtique avec de la cire fondue dont j'ai rendu compte; la détrempe dont nous ne jugerons jamais, & la freſque, qui eſt la ſeule dont nous pouvons encore juger. La nôce Aldobrandine eſt un des plus grands morceaux qui nous ſoit reſté des peintures de l'ancienne Rome; la ſimplicité & la nobleſſe de ſon ordonnance mériteront toûjours qu'on en faſſe mention, juſqu'à ce que d'autres peintures antiques paroiſſent avec aſſez de mérite pour obſcurcir celui qu'elle a ſans doute à nos yeux. Sa couleur eſt comme celle de toutes les freſques qui n'ont jamais autant de brillant que nos peintures à l'huile, quoique le Corrège, le Lanfranc & quelques autres aient fait des choſes prodigieuſes en ce genre: mais la touche en eſt libre & pleine d'eſprit, les ombres y ſont exprimées par des hachures, à peu près comme Raphaël a fait dans ſon grand tableau de l'école d'Athènes; & ſi l'on ne ſavoit que la nôce Aldobrandine n'a jamais été vûe par ce prince des Modernes, on pourroit croire qu'il l'auroit priſe pour modèle de ſa façon de peindre à freſque; tant il eſt vrai que les habiles gens ſe rencontrent toûjours, & n'ont qu'un ſeul & même procédé,

procédé. Ce n'est point pour employer simplement un terme d'art que je viens de me servir de celui de *hachures:* ces tailles ou ces traits ne sont point arbitraires; ce n'est point une chose de convention, comme j'ai vû bien des gens se le figurer; elles servent à exprimer les sinuosités des corps dont les hachures doivent tracer les élévations & les creux. Je n'ai donc insisté sur les hachures qu'en les regardant comme une suite de la perspective qui exprime les ombres dans la nôce Aldobrandine, & qui fait voir en même temps que son auteur n'ignoroit point cette partie de l'art. Ce n'est pas tout, le sujet traité dans un intérieur de maison, représente dix figures sur le même plan; elles sont posées simplement & naturellement, sans aucune attitude forcée, & sans la recherche ni l'affectation d'aucun contraste. Si, d'un côté, elles ne sont point obligées d'avoir aucune diminution de trait ou de couleur, le Peintre n'en a pas moins indiqué la perspective dans toutes les parties où elle étoit nécessaire, non seulement par la rondeur des corps & par le sentiment de l'intervalle qui les sépare du fond, mais par la juste dégradation des corps que son sujet lui demandoit, tels que l'autel, le lit, le plancher, &c. Je ne parlerai point ici de la manière sage & élégante dont ces figures sont dessinées, & je ne vanterai point leur concours à l'objet de la composition; cet examen n'est pas celui qui m'occupe: mais si toutes les parties que je viens de rapporter fidèlement, ne sont pas de la perspective aux yeux d'un homme d'art, je ne sais où il en faut chercher, aujourd'hui même que cette science est assûrément plus connue qu'elle ne l'a jamais été. Cependant je puis dire, avec vérité, que plusieurs portraits des grands maîtres, dont le fond est sacrifié à l'effet de la tête, & plusieurs compositions traitées avec de fortes oppositions, en présentent souvent en beaucoup moindre quantité; il y a même plusieurs tableaux, célèbres d'ailleurs, où l'on croit trouver beaucoup de perspective, parce qu'on est séduit par un grand fracas de fabriques. Ce sont de fausses richesses auxquelles je préférerois, sans contredit, la belle simplicité de la perspective qu'on remarque

dans cette peinture antique. Le genre outré en tout n'eſt que trop commun ; on le rencontre fréquemment dans les ouvrages de pluſieurs grands maîtres modernes de France & d'Italie: on y voit des choſes qui bleſſent celui dont l'œil eſt éclairé, & ſouvent celui qui même ne connoît point l'art. Il eſt vrai que ce dernier ne peut dire ce qui lui déplaît ; mais il ſent, par l'indication ſourde de la Nature, qu'il n'eſt pas ſatiſfait. En effet, il ne peut l'être, quand il voit dans l'égliſe de S.t Martin-des-Champs, un chien poſé ſur les marches d'un eſcalier, qui, meſure priſe, auroit ſix ou ſept pieds d'une jambe à l'autre. On remarque de ſemblables fautes dans les ouvrages du Tintoret, de Jordane de Naples & de pluſieurs autres Peintres qui ont montré un génie ſi fécond, où l'on voit des figures qui ne furent jamais ſur leur plan. Je ne finirois point ſi je voulois rapporter des critiques juſtes en ce genre; mais elles ſeroient inutiles, ſur-tout ſi l'on veut bien examiner pluſieurs peintures antiques du tombeau des Naſoni, & principalement une chaſſe de cerf qu'on trouvera à la planche XXX deſſinée, ainſi que tout le recueil, par Pietro-Santo Bartoli; on ſera frappé des progrès que les Anciens avoient faits dans la perſpective.

Edit. de Rome, 1680.

Après avoir parlé en général & avoir donné une idée des peintures anciennes & de leur perſpective, il me reſte à dire un mot des arabeſques: j'en ai vû quelques-uns dans des tombeaux auprès de Naples; mais c'étoit peu de choſe en comparaiſon de ceux qu'on peut voir dans les ouvrages de ce même Pietro-Santo. En y joignant toutes les peintures en ce genre, qui nous ont été conſervées par Raphaël, Jean de Udine & les autres élèves de ce grand homme, je me flatte qu'on ſera de mon ſentiment; ces anciennes groteſques ont été gravées d'après les études qu'ils en avoient faites, ainſi l'on en peut juger très-aiſément. Il me paroît que Raphaël n'a réuſſi en ce genre qu'autant qu'il les a bien imitées; c'eſt en donner un aſſez grande idée : j'ajoûterai, à l'opinion que j'en ai, le caractère & l'uſage de cet ancien genre de peinture. Ces ornemens fantaſtiques inventés avec génie, paroiſſent, à bien des gens,

n'exiger que peu ou point de parties de la perſpective, puiſque les figures ſeules, enlacées & liées à des ornemens légers & délicats, ſont ordinairement peintes ſur le fond de la muraille, ou ſur une couleur qui la ſuppoſe. Cependant il y a un grand nombre de ces groteſques où l'on voit des compoſitions d'Architecture dans leſquelles il entre par conſéquent des colonnes, des entablemens & d'autres membres d'Architecture; toutes ces parties tendent à un point de vûe donné avec autant d'exactitude que pourroit faire le Peintre le plus au fait de la perſpective: ainſi l'on doit en conclurre que ſi, dans des ſujets où le deſordre ſemble permis, les Anciens ont été ſi réguliers obſervateurs de la perſpective, on ne peut, ſans injuſtice, leur refuſer la même connoiſſance & la même attention dans des ouvrages plus réfléchis.

Au reſte, je ne puis finir cet article ſans dire que ces ſortes d'ouvrages ſervoient à couvrir à peu de frais, & cependant avec goût, des murailles nues, telles qu'on les voyoit dans l'intérieur des maiſons de ce temps; car les logemens particuliers des Anciens ne nous laiſſent pas une grande idée de leurs ameublemens. Pline le jeune cite à peine ſes meubles dans la deſcription de ſes maiſons; & s'ils avoient mérité quelque conſidération, un homme auſſi vain ne nous en auroit pas laiſſé ignorer le détail. Il eſt vrai que les Romains faiſoient conſiſter la magnificence de leurs meubles dans des ornemens plus ſolides & conſidérablement plus couteux que nos étoffes & nos tapiſſeries: en effet, les lits des feſtins, les vaſes, les coupes & les buffets étoient ſouvent d'un prix beaucoup plus conſidérable que tout ce que nous pouvons employer aujourd'hui. Mais ſans ſoûmettre tout aux idées de ſon ſiècle, comme a fait M. Perrault & tous ceux qui, comme lui, ont critiqué les Anciens ſans les connoître, la deſcription de la maiſon de Laurentum, conſidérable en elle-même, quoique donnée comme ſimple, préſente des idées ſi éloignées des nôtres, & nous offre une diſtribution ſi ſingulière par la ſéparation des pièces & des appartemens, que j'avois réſolu d'en donner un plan; mais je me ſuis trouvé prévenu par le

Scamozzi & par M. le Pelletier, dont les idées sont celles qui ont été suivies par M. Félibien des Avaux dans un petit volume in-12, imprimé à Paris chez Delaulne, 1699. Il faut convenir que la description de cette maison donne une grande idée de la profusion des Romains & de la magnificence dont ils étoient dans leur domestique; mais il n'est pas moins véritable que les maisons particulières des Grecs, sans être plus richement remplies de ce que nous entendons par le terme de meuble, étoient encore plus médiocres & d'une beaucoup moindre étendue à la ville comme à la campagne que celles des Romains, & que la décoration des édifices publics, étoit le seul objet des soins & de la dépense des premiers.

ART. II. Je vais à présent répondre à quelques sentimens particuliers de M. Perrault: il fonde une de ses critiques ou une de ses preuves de l'ignorance des Anciens, sur les bas reliefs de la colonne Trajane, où toutes les règles de la perspective sont, dit-il, violées. Il a certainement raison de ne point approuver ce monument; mais il me paroît que son plus grand tort est de ne pas distinguer la différence des siècles de l'antiquité. C'est une chose si nécessaire dans ce genre d'examen, que j'avancerai hardiment qu'il seroit plus aisé de nous comparer aujourd'hui au Gothique, que de trouver du rapport aux Romains de ce temps avec les Grecs dans le plus grand éclat de leurs arts. Mais sans répéter les critiques que j'ai déjà faites de ces maîtres du monde sur leur peu de disposition pour les arts, je représenterai d'abord que Pline se plaint déjà que de son temps la peinture avoit beaucoup dégénéré; & comme il n'entre dans aucun détail, ne seroit-il pas permis d'attribuer ce reproche à la partie des arts dont je parle, qui s'étend sur toutes les autres, & dont l'ignorance a donné dans la suite une aussi forte preuve que la colonne Trajane? Mais pourquoi recourir à des probabilités quand on a des faits incontestables à rapporter? Le recueil de Rossi, qui a pour titre: *Admiranda veteris sculpturæ vestigia*, nous présente plusieurs bas reliefs, & principalement trois qui

Liv. xxxv.

ſont une preuve évidente de la connoiſſance des Anciens dans la perſpective. Le premier eſt à la page 43 : il eſt connu ſous le nom du repas de Trimalcion; ſans doute un Grec l'a exécuté à Rome: la perſpective des bâtimens s'y découvre avec la plus grande clarté; on ne feroit pas mieux aujourd'hui. A la page 11 de ce même recueil eſt encore un bas relief où ſont repréſentés deux victimaires conduiſant un taureau, dont le marbre eſt à Rome dans la vigne de Médicis. Enfin, celui qui ſe trouve à la page 78, ſous le titre de *luctus funebris*, & que l'on conſerve à Rome dans le palais Barberin, eſt peut-être la preuve la plus complète que je pouvois deſirer; non ſeulement on y voit un édifice dégradé & fuyant dans la plus exacte perſpective, mais auſſi des intérieurs de voûte.

Au reſte, ma critique ſur la colonne Trajane n'eſt cependant pas générale; ce qui pourroit, avec raiſon, la rendre ſuſpecte: je trouve ce monument recommandable pour quelques uſages qu'il nous a conſervés & pour quelques parties de l'art. Ainſi l'Artiſte & l'homme de Lettres doivent également l'étudier par le profit qu'ils en peuvent retirer; & quoiqu'une partie des bas reliefs dont elle eſt ornée, quoique ceux de la colonne Antonine & mille autres ſoient abſolument dans le même goût, quand je ne ſerois pas appuyé ſur le paſſage de Pline, que j'ai cité, je n'en dirois pas moins que la totalité de la colonne Trajane, ſon ordonnance, & même ſon exécution ſont en général contre l'art & le goût, puiſqu'elle a été conçûe & exécutée d'une façon oppoſée à la Nature. En effet, on n'y trouve aucune dégradation, ni générale, ni particulière; ainſi je crois que M. Perrault a bien prouvé ſur ce point quel eſt le danger de parler hardiment de ce qu'on ignore. Ce même partiſan des Modernes fait un autre reproche aux Anciens, & donne leurs médailles pour preuve de leur ignorance dans la perſpective; il aſſure même que l'on n'en connoît aucune trace ſur ces monnoies: voici mon ſentiment ſur cet article.

Par une ſuite néceſſaire & dépendante de l'ignorance du plus bas peuple, qu'il importoit cependant de ménager, il a

fallu repréſenter la façade des temples ou des autres monumens telle qu'on la voyoit en y entrant, pour mettre ce même peuple à portée de les reconnoître; ce qu'il n'auroit pas fait ſi on les lui avoit préſentés par l'angle, ou dans un lointain dont ſes yeux n'auroient point été frappés. Si le peuple exigeoit encore le même ménagement & les mêmes égards, ne faudroit-il pas ſe conduire de la même façon, aujourd'hui même que nos connoiſſances nous paroiſſent ſi fort étendues? Il ſe pourroit auſſi que la grande ſimplicité que les Anciens cherchoient en toutes choſes, contribuât beaucoup à cette façon de traiter les fonds. Quoi qu'il en ſoit, après être convenu que la plus grande partie des médailles anciennes eſt dépourvûe de cette partie d'autant plus néceſſaire à tous les bas reliefs, qu'ils tiennent plus à la peinture que toute autre eſpèce de ſculpture, j'avancerai hardiment qu'il y a pluſieurs médailles, & ſur-tout des médaillons dans leſquels on fait plus que d'entrevoir la perſpective, & dans leſquels elle eſt entièrement prononcée. M. de Boze, qui ſe fait un plaiſir de communiquer aux curieux les tréſors du Roi en ce genre, m'a laiſſé la liberté de chercher des preuves de mon ſentiment, & voici la liſte de quelques-unes de celles que j'ai trouvées; car la totalité nous mèneroit trop loin. Il eſt bien vrai qu'il faut regarder ces monumens avec les yeux de l'art; ce que n'ont point fait, ni les Savans qui les ont fait graver pour en donner l'explication, ni ceux qui les ont deſſinés, l'objet des uns & des autres n'étant point le mien: ils n'ont en général voulu que faire connoître toutes les parties; plus ils les ont prononcées, mieux ils ont cru faire, & dans un ſens ils ne ſont point à blâmer. Les médailles Grecques, dont les revers ſont plus ſimples, n'ont preſque jamais eu beſoin de dégradation: cependant on ſent non ſeulement que les grands artiſtes qui les ont fabriquées ne l'ignoroient pas, mais elle s'y trouve juſque dans les plus petites parties qui en ont beſoin. Tel eſt un médaillon de Séleucus I.er roi de Syrie, repréſentant d'un côté la tête de Jupiter, & au revers Pallas dans un char tiré par quatre éléphans, lançant

Voy. la Planche n.° 1.

d'une main un javelot, de l'autre tenant un bouclier; cette Pallas eſt dégradée avec toute l'intelligence néceſſaire, les éléphans ſe diſtinguent ſans confuſion, & la roue du char eſt vûe de côté, même avec une grande fineſſe de perſpective, ce qu'il faut voir ſur le médaillon: car tous ceux qui l'ont gravé, n'ayant point été ſenſibles à cette partie, ne l'ont pas fait ſentir; au reſte, ce médaillon qui eſt du cabinet du Roi, ſe trouve gravé dans l'hiſtoire des rois de Syrie par M. Vaillant, dans les annales de Syrie du P. Frœlich, & dans plusieurs autres recueils d'antiquité. *Page 37.*

Sans entrer dans un détail plus étendu & qui ſeroit inutile, je me contenterai de citer encore deux médaillons de bronze de la ſuite du Roi. Le premier eſt de Fauſtine mère: d'un côté la tête de cette Princeſſe, de l'autre l'enlèvement des Sabines; ce revers repréſente pluſieurs femmes dans le trouble naturel à leur ſituation, mais grouppées avec tout l'art du deſſein & de la perſpective. Le ſecond eſt de Lucius Vérus; le revers repréſente Marc Aurèle & ce Prince dans un char tiré par quatre chevaux, & précédé par pluſieurs ſoldats poſés ſur différens plans avec les dégradations convenables à leur éloignement.* *N.° 4.* *N.° 6.*

A ces exemples ne pourrois-je pas ajoûter une conjecture? elle eſt fondée ſur l'idée de la poſtérité, idée naturelle à tous les hommes, & dont les Anciens ont été dominés à l'excès. Plus leurs médailles avoient de relief dans leurs fonds, plus ces ouvrages étoient ſimples, plus elles étoient en état d'affronter les injures du temps. Les belles médailles de Louis XIV & celles du Roi, compoſées par l'Académie, offrent des fonds enrichis de toutes les fineſſes de l'art; mais ne pourroit-on pas craindre que dans la ſuite des temps il ne fût plus difficile de juger de la beauté de leurs accompagnemens? Ne pourroit-on pas imaginer que le moindre frottement ou la rouille elle-même détruiront ces ouvrages, dont la légèreté exprimée ſelon les règles les plus auſtères, ne pourra réſiſter, & les fera méconnoître à la poſtérité?

* On doit d'auſſi grands éloges aux Médailles dont j'ai fait graver les revers ſur la même planche, ſous les n.° 2, 5, 7, 8.

Je ferai usage de ce même raisonnement pour répondre à la même objection qu'on peut faire aux pierres gravées: ne pouvant les défendre par les raisons publiques & particulières que j'ai rapportées pour les médailles, je dirai à leur égard que celles-ci ayant donné le ton, les yeux étoient accoutumés à de pareilles fautes; & j'ajoûterai que les graveurs, tout habiles qu'ils étoient, avoient peu de génie & ne faisoient en général que copier les médailles, les statues, ou quelques parties des bas reliefs les plus célèbres & les plus goûtés. Il suffisoit d'ailleurs à ces artistes d'avoir exprimé l'action principale, d'avoir fait sentir autant de grandes parties dans de si petits espaces, pour se contenter de marquer un temple tel qu'il étoit réellement, en le supposant dans une distance assez éloignée du sujet pour être distingué dans son entier, sans le dégrader par la touche; il leur suffisoit encore de faire connoître par quelqu'indication légère que la scène se passoit auprès d'une ville ou de quelques maisons, toutes choses qu'ils évitoient cependant le plus qu'il leur étoit possible, & qu'ils ne pouvoient s'empêcher de regarder comme une épisode assez peu importante pour être étudiée & faite avec autant de soin que le reste de l'ouvrage. Je soupçonnerois même que cette façon de traiter les fonds est un reste de souvenir du commerce des premiers Grecs avec les Egyptiens. Nous n'avons aucun monument pareil pour nous servir de comparaison; aussi je ne le donne que comme un soupçon qui peut-être se vérifiera dans la suite: mais le goût de l'ouvrage & la façon dont il est traité, m'en ont si souvent donné l'idée, que je n'ai pû m'empêcher de la communiquer à la Compagnie. Nous avons un médaillon de bronze d'Antonin le Pieux, ayant d'un côté sa tête couverte de lauriers, & dont le revers représente l'arrivée du serpent d'Epidaure à Rome. On y voit une galère sous un pont vû de côté, & composé de deux arcades qui sont en perspective: on aperçoit à travers une des arcades, deux petites figures qui paroissent posées sur la partie de la galère qui n'a pas encore passé le pont; mais les maisons qui sont dans le lointain sont du plus mauvais goût,

N.° 3.

goût, & dans celui qui me rappelle les Egyptiens, & qu'on ne voit que trop dans les fonds des pierres gravées. Ce médaillon est dans le cabinet du Roi, & est gravé dans l'ouvrage de M. Spanheim. Cependant je dois convenir que la perspective dans les fonds est plus rare dans les pierres gravées que dans les médailles; la raison en est bien simple, nous avons moins de sujets de comparaison, & l'un ne se multiplie pas comme l'autre. Néanmoins si l'on regarde, dans le recueil des pierres gravées du Roi, que M. Mariette a donné au public avec tant de soin, les numeros 95, 102 & 112, l'on verra que les Anciens ne l'ignoroient pas.

Page 217.

J'ai voulu donner des exemples frappans dans tous les genres de monumens pour ne laisser aucun doute. Si je n'avois voulu que ceux qui présentent des figures bien sur leur plan, des autels, des marchepieds, des figures dégradées entre elles, j'aurois pû citer des exemples par milliers, soit en pierres, soit en médailles; & je suis persuadé d'ailleurs, comme le dit M. Mariette, que les deux professions de Graveur & de Monétaire, étoient réunies dans la même personne, dont on n'exigeoit assurément pas plus dans ce temps-là que dans celui-ci, autant de connoissance & de savoir, que pour la Peinture & les autres grands ouvrages. Enfin, pour ôter toutes les idées qu'on pourroit avoir de ma prévention pour les Anciens, je dirai que je condamne ces mêmes ouvriers que je viens de défendre dans tous les cas, sur plusieurs articles que je vais rapporter, d'avoir pris trop souvent la partie pour le tout, & quelquefois aussi le tout pour la partie, n'ayant eu en cela aucun ménagement pour le coup d'œil & pour l'intelligence du spectateur. Je leur reproche les corps d'Architecture qu'ils ont représentés sur le même plan de leurs figures: en effet, on en voit de très-élégamment dessinées, grandement pensées, savamment exécutées, sortir d'une porte qu'elles remplissent presque en entier; cependant cette porte est celle d'une ville: cette faute est très-sensible dans une des pierres gravées du Roi. Ces défauts considérables ne sont pas les seuls; on en voit encore de plus grossiers,

N.° 86.

comme de faire voir en même temps l'intérieur & l'extérieur d'un cirque ou d'un autre bâtiment. On sent bien que je n'approuve point (en quelqu'endroit que je les trouve & de quelques mains qu'elles soient sorties) des choses si contraires à la Nature & au goût: j'ai voulu prouver que les Anciens avoient connu la perspective, & m'étonner de ce qu'ils l'avoient si souvent négligée. Je passe à quelques autres observations.

M. Perrault reproche encore aux Anciens de n'avoir pas connu l'Anatomie. Ce reproche ne mériteroit aucune sorte de réponse; les passages des Anciens, toutes les blessures des héros d'Homère contredisent manifestement ce qu'il avance: mais le mérite des belles statues, dont je puis parler à plus juste titre, n'auroit jamais existé, & n'auroit jamais causé une admiration si générale & si fondée, sans une connoissance parfaite des os, de leur emboîtement, des muscles & de leur jeu, enfin sans un sentiment de chair supérieur à tout ce que nous savons aujourd'hui, puisqu'il nous est impossible de l'exécuter au même degré de perfection, & que les Anciens, loin d'avoir été surpassés, comme le prétend M. Perrault, n'ont pas été seulement égalés.

Tome I, page 196.

Le même auteur du parallèle dit que les bas reliefs des Anciens n'ont point de vérité; & pour prouver ce qu'il avance, il parle d'un bas relief qui représente des danseuses, & il assure que ce sont des figures sciées en deux: il entend par-là sans doute, que, trop attachées à leur fond, elles n'ont ni graces ni mouvement, &, pour me servir d'un terme de l'art, qu'on ne tourne point autour des figures. Cet ouvrage n'est point à Paris, comme il le dit; mais je sais & je m'en rapporte à tous les Peintres & Sculpteurs, ils diront qu'aucun bas relief antique & d'un bon temps, ne peut avoir ce défaut: ce que je sais encore mieux, c'est que celui-ci est certainement exempt d'une pareille imperfection, si, comme le Critique le dit lui-même, c'est le Poussin qui l'a apporté à Paris. Mais il entendoit si peu les arts, & il voyoit si mal, qu'il est à présumer qu'il a pris

pour le marbre un plâtre d'après ce bel ouvrage Grec, connu en effet sous le nom *des Danseuses*, & que l'on conserve avec tant de soin dans la vigne Borghèse, qu'il n'est jamais sorti de Rome.

M. Perrault voudroit encore nous persuader que nous devons au règne de Louis XIV la connoissance & l'art des eaux jaillissantes; ce règne est assez paré de ses propres beautés sans lui en attribuer qu'il n'a point: ainsi, sans m'arrêter à ce que dit Pline à ce sujet dans ses lettres & à trois endroits, les connoissances de l'hydraulique dont les Anciens nous parlent dans tous leurs ouvrages, & les différens usages auxquels ils l'employoient sont en si grand nombre, qu'on ne conçoit pas qu'on puisse avancer de pareilles critiques. Le passage de Manilius que je vais rapporter me servira de réponse.

Lettre XVII à Gallus, l. II.
— à Apollinaris, lettre VI, l. V.

Liv. IV, vers. 259.

Ille quoque inflexâ fontem qui projicit urnâ,
Cognatas tribuit juvenilis Aquarius artes;
Cernere sub terris undas, inducere terris,
Ipsaque conversis aspergere fluctibus astra.

En voici la traduction: « Le verseau, ce signe qui, panché sur son urne, en fait sortir des torrens impétueux, influe sur « les avantages que nous procure la conduite des eaux: c'est à « lui que nous devons l'art de connoître les sources cachées « dans le sein de la terre, & c'est lui qui nous apprend à les « élever à sa surface, & à les élancer vers les cieux où elles « semblent se mêler avec les astres ».

Après cette espèce de digression, qu'on me permette encore celle que me fournit un passage de Claudien sur les feux d'artifice: tout ce qui prouve le mérite & l'étendue des connoissances des Anciens, est de notre ressort, & se lie, quoiqu'indirectement, au sujet que je viens de traiter.

Le Poëte fait mention de ces flammes dont les tourbillons paroissent sur le théatre, & se voyoient non seulement dans toutes les parties de la décoration sans les brûler, mais sembloient au contraire se jouer avec toutes les Peintures.

Inque chori ſpeciem ſpargentes ardua flammas
Scena rotet: varios effingat mulciber orbes
Per tabulas impunè vagus, pictæque citato
Ludant igne trabes, & non permiſſa morari
Fida per innocuas errent incendia turres.

De Mallii Theod. conſul. verſ. 325.

Je ne puis finir ſans rapporter l'extrait d'une lettre écrite à M. l'abbé Sallier ſur ſon Mémoire, par M. Jallabert, de Genève : elle eſt curieuſe en elle-même, & elle ſervira à faire reſſouvenir que c'eſt de la perſpective des Anciens que j'ai parlé ; car j'ai fait un peu de digreſſions.

» Un de mes amis m'ayant engagé dans quelques recher- » ches au ſujet des ruines d'Herculanum, découvertes à Portici, » j'ai lu, à cette occaſion, deux Mémoires de l'Académie des » Inſcriptions, qui y ont du rapport, celui de M. l'abbé Banier » ſur les embraſemens du Véſuve, & votre belle Diſſertation » ſur la perſpective ; ils m'ont conduit à quelques remarques » que je prends la liberté de vous communiquer. Je ne ſaurois » exprimer le plaiſir que m'a cauſé la lecture de votre Mé- » moire. Je ne pouvois concevoir que les Anciens, Parrhazius, » par exemple, euſſent excellé à dégrader la lumière & à faire » fuir les contours, comme ſi l'on voyoit d'une figure ce qui » en eſt caché, & qu'ils euſſent négligé la partie bien plus » aiſée, qui ne conſiſte qu'à diminuer les figures, & pour » laquelle on avoit des règles, au lieu qu'on ne ſauroit en » donner pour la diminution des couleurs ; mais vous mettez » les choſes dans un ſi grand jour, que la découverte des » tableaux anciens où la perſpective ſoit obſervée, ne feroit » qu'illuſtrer la queſtion ſans augmenter l'évidence. Les paſſages » que vous citez de Platon, de Vitruve, ſont déciſifs ; mais je » ne ſaurois m'accommoder de la manière dont Perrault a traduit » le paſſage de la préface du livre VII. Il fait dire à Vitruve, » qu'*Agatharque fut inſtruit par Eſchyle à Athènes, de la manière* » *dont il faut faire les décorations de théatre pour les comédies*,



1.
SELEUCUS I.



ÆR.

2.
TRAJAN



ÆI.

3.
ANTONIN.



Æ. M.

4.
FAUSTINE MERE



Æ. M.

5.
LUCIUS VERUS



Æ. M

6.
LUCIUS VERUS



Æ. M.

7.
COMMODE.



Æ. M.

8.
ALEXANDRE SEVERE



AV.

E CIMELIO REGIO.

Eſt-il vrai-ſemblable que le poëte ait enſeigné au mathématicien les règles de la perſpective? Une virgule après *docente*, & qui devroit être après *tragœdiam*, a trompé M. Perrault, & l'a porté à ſéparer ces deux mots au lieu de les joindre enſemble: il a même ſi bien ſenti que la phraſe ponctuée à ſa manière, étoit louche, que, dans ſa note, au lieu de *tragœdiam*, il voudroit qu'on lût *tragicam ſcenam fecit.* D'ailleurs, διδάσκειν τραγῳδίαν, δρᾶμα, & dans les bons auteurs Latins, *docere tragœdiam, fabulam*, a toûjours ſignifié jouer une pièce de théatre, la donner au public, & non pas enſeigner. Je rendrois donc ainſi le commencement de ce paſſage: *Agatharque, au temps qu'Eſchyle repréſentoit les tragédies à Athènes, fut le premier à faire les décorations du théatre, primùm ſcenam fecit.* Un autre endroit de ce paſſage, qui me paroît plus obſcur, eſt, *uti de incertâ re certæ imagines, &c.* M. Perrault traduit *de incertâ re* comme s'il s'agiſſoit d'une choſe qui fut parfaitement inconnue, ce qui lui fait ſoupçonner, dans ſa note, que Vitruve avoit en vûe la manière dont l'ame aperçoit les objets, myſtère commun à toutes nos autres ſenſations. S'il étoit permis de retrancher *ad* devant *aciem*, cela aideroit à l'intelligence de toute la phraſe; mais ne connoiſſant aucune variante qui autoriſe cette licence, je ſuppoſerai cet *ad* régi par *centro conſtituto*, & je traduirois: *à ſon exemple*, ſavoir, d'Agatharque, *Démocrite & Anaxagore écrivirent ſur ce ſujet, comment ayant mis un point en certain lieu par rapport à l'œil & aux rayons viſuels, on y fait répondre certaines lignes proportionnelles aux diſtances naturelles, en ſorte que, d'une choſe cachée ou qu'on auroit peine à deviner, il en réſulte des images reſſemblantes aux objets, telles, par exemple, qu'elles repréſentent des édifices ſur le théatre, leſquelles, quoique peintes ſur une ſurface platte, paroiſſent avancer en des endroits.* L'artifice ne ſeroit ici que pour le ſpectateur, la diſpoſition des lignes & de l'effet qu'elles doivent produire, étant parfaitement connue de l'auteur ».

DES VASES
DONT LES ANCIENS FAISOIENT USAGE
DANS LES FESTINS.

Par M. le Comte DE CAYLUS.

12 Décemb. 1749.

ON ne peut mettre en doute que les premiers hommes n'aient commencé par faire usage des cornes de certains animaux, principalement de celles de bœuf, pour leur tenir lieu de vases à boire ou de coupes, dont le nom étoit aussi général que celui de verre peut l'être aujourd'hui parmi nous; & je suis très-persuadé que si nous avions tous les auteurs qui ont écrit l'histoire des différens pays, ils nous diroient, chacun en particulier, des pays dont ils ont parlé, ce qu'on lit dans Jules César, que les Germains buvoient dans des cornes de bœuf. Nous voyons que cette espèce de vase étoit encore en usage sous Trajan, puisque la corne qu'il trouva dans les dépouilles de Décébale, à la vérité roi d'un peuple Barbare, fut consacrée par ce grand Prince à Jupiter Césius lorsqu'il alloit combattre les Parthes & qu'il traversa la Syrie: il me paroît que c'est la dernière fois que l'histoire ancienne nous parle de cette sorte de vase. Si l'usage que les premiers hommes de chaque pays ont fait des cornes d'animaux pour boire, avoit besoin de plus grandes preuves, on seroit convaincu du moins de l'impression qu'ils ont reçûe de leur utilité & de la grande habitude où ils étoient d'en faire usage, par la façon dont on voit qu'il les ont employées, soit entières, soit coupées, & données pour attribut à un grand nombre de figures seules ou grouppées avec plusieurs autres.

Liv. VI.

D'ailleurs pendant combien de siècles cette mode a-t-elle subsisté; c'est une des premières dont nous trouvons des traces que nous puissions remarquer dans l'histoire: le premier livre des Rois nous en fournit un exemple. Samuël

Chap. XVI.

ayant fait choix de David pour régner sur les Israëlites, prit une corne remplie d'huile pour le sacrer. Athénée nous a conservé plusieurs choses sur cette matière, qu'il avoit examinée à fonds, en parlant des vases qui avoient conservé la forme dont il s'agit; il dit donc que les vases à boire, qu'on appeloit ὅλμοι, avoient une coudée de haut & qu'ils étoient faits en forme de corne. Le même Athénée rapporte encore, & dans le même endroit, que le ῥυτὸν étoit une sorte de vase semblable à une corne, mais percé par le bas; apparemment que la main ou le doigt, retenant la liqueur, obligeoit le convive à ne rien laisser. Cette invention a été attribuée à Ptolémée Philadelphe: ce Prince paroît en avoir été infiniment flatté; ainsi nous voyons clairement que ces mêmes Anciens conservèrent cette forme, lors même qu'ils commencèrent à employer d'autres matières à ce même usage. Nous allons voir qu'ils l'ont ensuite altérée, mais sans la rendre méconnoissable: c'est la voie générale de la Nature; les idées des hommes ne vont jamais que de proche en proche, sur-tout dans les arts.

Le temps de ce changement ne peut être fixé ni calculé, d'autant que ces différentes pratiques se sont perpétuées plus ou moins, selon le degré de culture & de politesse que les peuples ont reçû plus ou moins, & plus tôt ou plus tard. Les deux vases de marbre qui sont placés sur le perron de la vigne Borghèse à Rome, sont constamment des imitations de coupes dont les Anciens se servoient pour boire: ce sont des cornes terminées par des têtes de bœuf; leur grandeur & la beauté de leur travail me persuadent qu'ils ont été consacrés à quelqu'ancien temple de Bacchus. On en pourra voir un à peu près de même forme dessiné à la page 101 d'un recueil de desseins de vases que l'on conserve parmi les estampes du Roi, & dont je donnerai dans la suite de ce Mémoire une plus grande indication. Ce vase étoit fait pour l'usage, & peut aussi avoir été destiné pour servir aux sacrifices; il est d'une grande élégance, & terminé par une tête de jeune cerf, de très-bon goût & parfaitement accordée avec le reste du vase dont elle fait partie, à en juger par

le deſſein. Il n'eſt que de terre, ainſi que les deux que j'ai chez moi : ils ſuffiroient ſeuls pour la preuve de ce fait ; ils ſont étruſques : une de leurs extrémités eſt terminée par une tête de cochon, animal chéri & révéré chez cette ancienne nation ; l'autre extrémité ſert tout à la fois d'ouverture & de pied au vaſe. Par ce moyen, en conſervant une forme qui tient en général de la corne par ſa rondeur, ſa diminution & ſa direction, toutes choſes que l'on a pris ſoin d'orner différemment, ſelon les pays & les temps, on lui conſervoit auſſi une utilité qui n'étoit pas indifférente aux Anciens. Les convives ſe trouvoient dans la néceſſité de boire tout ce qu'on leur avoit ſervi, puiſqu'ils étoient dans l'impoſſibilité de poſer leurs coupes avant que de les avoir exactement vuidées ; car les hommes attachent depuis long-temps une grande vanité à boire & à faire boire : uſage qui, pour être ancien, n'en eſt pas moins ridicule.

On trouvera un vaſe de forme abſolument ſemblable à celui qui eſt orné de la tête du jeune cerf, dans le *muſeum Romanum* de la Chauſſe à la planche 5 de la V.e Section ; il ſe peut que l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, celui du recueil & celui-ci, ſoient deſſinés d'après le même original. Quoi qu'il en ſoit, il faut convenir qu'il eſt quelquefois difficile de décider dans le nombre de ces vaſes s'ils ont été deſtinés pour la table ou pour le culte que l'on rendoit aux Dieux, par la même raiſon qu'il ſeroit difficile de décider ſi dans le Paganiſme les ſacrifices d'animaux ont donné la naiſſance aux feſtins, ou ſi les feſtins ont produit ces ſortes de ſacrifices. Mais ſans m'arrêter à des diſcuſſions impoſſibles à réſoudre, il n'eſt pas douteux que les uns ou les autres n'aient été les premiers liens de la ſociété : ainſi ne pouvant déterminer combien de temps les hommes ont fait uſage des cornes d'animaux, il eſt conſtant que ces premiers vaſes, indiqués & donnés par la Nature, auſſi-bien que ceux qui furent formés à leur imitation, furent dans la ſuite remplacés par d'autres, dont les formes nous ſont rapportées avec une grande variété. Tout ce que je viens d'avancer

eſt

avancer est prouvé par ce même livre XI d'Athénée. La conversation qui s'y trouve rapportée roule presque toute sur les vases des Anciens : il en compte plus de soixante-douze espèces différentes; mais il est visible que dans le dessein d'augmenter ces espèces, il a mis dans ce nombre plusieurs sortes de vases qui servoient à d'autres usages que celui que je traite. Son énumération est si étendue, qu'il l'a poussée jusqu'au χάδος ou χάνδος, espèce de tonneau. Ces formes se perfectionnèrent dans la suite au point que ces monumens nous donnent aujourd'hui la plus grande idée de l'élégance du trait, de la beauté du travail & de la recherche des matières.

Les vases connus sous le nom de coupes sont l'objet qui m'engage à en parler; d'autant que les Anciens paroissent n'avoir rien négligé pendant la durée de plusieurs siècles, pour satisfaire un luxe qui peut-être a été long-temps le seul auquel ils fussent véritablement attachés. On pourroit même assurer que c'est à ce même luxe qu'ils ont été redevables d'un grand nombre de découvertes dans les arts, & de la recherche des belles matières que la Nature pouvoit leur fournir; il est prouvé que leur curiosité a été aussi grande en ce genre que leur attention à les faire valoir par le travail le plus exact, le plus couteux & le plus difficile à exécuter. On voit donc que, ne comptant point m'étendre sur tous les vases que les Anciens employoient aux sacrifices, non plus qu'à tous les autres usages généraux & particuliers, je me renfermerai dans ceux qui me paroissent n'avoir été destinés qu'à leurs tables & à l'ornement de leurs buffets. Je ne les regarderai, & ne les présenterai que du côté de leur forme, de leur matière & de leur travail; je suis bien éloigné d'oublier que la partie des arts est la seule qu'il m'appartienne de traiter ici.

On peut avancer hardiment que l'ancienne forme des vases a changé de très-bonne heure dans la Grèce, puisqu'Homère parle de deux coupes dans son Iliade, & que l'une & l'autre sont très-éloignées de cette forme. Celle que Vulcain présente aux Dieux pour les reconcilier, & dont le Poëte ne

Liv. I.

Liv. XI. fait pas une description suffisante, & l'autre, qu'il donne à Nestor, nous prouvent que les formes avoient déjà fait bien du progrès. Eustathe, dans ses commentaires, nous parle de l'une & de l'autre d'une façon qui mérite d'être rapportée: voici ses termes.

« Il est à propos d'avertir que le vase qu'Homère appelle » ἀμφικύπελλον, & qu'il met dans les mains de Vulcain, étoit, » au jugement d'Aristote, d'une forme singulière; ce qui mérite » d'être expliqué par un interprète. Ce philosophe, en parlant » du travail des abeilles, dit que les cellules où elles déposent » leur miel ont deux ouvertures, ἀμφίστομοι; l'une par dehors, » l'autre en dedans, & toutes deux sur un fond commun, » comme celles des coupes appelées ἀμφικύπελλα. Aristote » sans doute a eu recours à des vases connus alors de tout le » monde, pour donner une idée sensible des cellules de miel » qu'il vouloit décrire; mais aujourd'hui nous devons examiner » ces mêmes cellules, si nous voulons avoir une idée juste de » cette sorte de coupe qui n'est plus en usage. On doit donc » conclurre de ces paroles d'Aristote, ajoûte Eustathe, que le mot » ἀμφικύπελλον signifie la même chose que le mot δικύπελλον, & » qu'il nous représente deux vases appliqués sur une base com- » mune en sens contraire, l'un dessus, l'autre dessous, comme le sont les cellules opposées où les abeilles déposent leur miel. »

Voilà ce que dit Eustathe, & ce que M.[de] Dacier semble n'avoir pas assez examiné, lorsque dans ses notes sur le premier livre de l'Iliade, elle dit, en parlant de la coupe de Vulcain, que le mot grec ἀμφικύπελλον signifie une double coupe, c'est-à-dire, une coupe à deux fonds, dont l'un sert de base à l'autre. M.[de] Dacier a sans doute confondu cette pre- *Ibid.* mière espèce de coupes avec la seconde espèce dont Homère parle. Ce Poëte donne à Nestor une coupe piquée de clous d'or avec quatre anses, accompagnées chacune de deux colombes. Cette coupe étoit à deux fonds & fort pesante lorsqu'elle étoit remplie: tout autre que Nestor, un jeune homme même, l'eût à peine levée de dessus la table; mais le bon vieillard la levoit encore & la vuidoit sans peine.

Voilà ce que dit Homère; & l'on avoit fait dès les premiers temps des livres entiers sur ces paroles, pour expliquer le beau travail de cette coupe de Nestor: aussi Athénée ajoûte-t-il qu'on cherchoit depuis long-temps ce que c'est qu'une coupe piquée de clous d'or, & si cette coupe de Nestor avoit véritablement quatre anses: car les coupes anciennes, suivant le témoignage d'Asclépiade de Myrlée, très-ancien Critique, n'en avoient que deux. D'ailleurs, continue le même Asclépiade, comment imaginer ces colombes paissantes autour de chaque anse, & sur-tout ce double fonds dans un même vase?

Athénée répond fort au long à toutes ces questions, & semble ne s'être point défié de l'imagination du Poëte, & n'avoir eu aucun scrupule sur l'existence de cette sorte de coupe dans les temps héroïques; & même un des interlocuteurs de ce onzième livre avance qu'il a vû à Capoue dans la Campanie une coupe avec une inscription qui faisoit croire au peuple que c'étoit la même que celle de Nestor: mais Athénée a négligé de donner une description exacte de cette coupe de Capoue.

Ce précis d'Athénée & d'Eustathe aura paru peut-être trop alongé; mais plusieurs raisons m'ont engagé à l'étendre: il est certain que plus on prouve de connoissances dans les temps reculés, plus on augmente les preuves de leur progrès dans les siècles qui les ont suivis. Cette proposition est incontestable, sur-tout lorsqu'il s'agit des arts, & qu'il est question d'un pays où ils ont été successivement cultivés. Si donc du temps d'Homère, l'auteur le plus ancien que nous puissions citer, il y avoit de tels ouvrages, il s'ensuit que les arts ont toûjours produit au moins les mêmes choses dans la Grèce, il n'importe dans laquelle de ses parties. Qu'Homère n'ait point décrit d'après nature la coupe qu'il donne à Nestor, ou qu'il l'ait rapportée d'imagination, cette imagination a toûjours eu pour fondement des objets réels & reçûs pour l'usage en ce genre. Quand le bouclier d'Achille, qui prouve une si grande étendue de connoissances dans le dessein,

& par conséquent dans les arts, ne rendroit pas l'ouvrage & la forme de ces coupes très-faciles à croire; examinons ce qu'il y a de si difficile à concevoir dans ce qu'Homère nous en dit. Je ne veux point rappeler ici le reproche que j'ai déjà fait aux Savans sur la façon dont ils ont parlé des arts qu'ils n'entendoient pas: je ne dirai pas un mot des excessifs commentaires que l'on trouve faits depuis long-temps sur les plus grandes minuties; je communiquerai seulement mes idées.

Quant à ce qui regarde la forme de la coupe de Vulcain, elle me paroît démontrée par la comparaison d'Aristote; & n'en déplaise à Asclépiade de Myrlée, la coupe de Nestor aura quatre anses, elles pourront se placer sans obstacle sur la même coupe, soit pour la rendre plus facile à prendre en présentant plus de faces, soit pour en augmenter la richesse & non le goût; car je conviens qu'avec deux anses, elle auroit eu plus d'élégance: cependant, pour en bien décider, il faudroit l'avoir vûe. A l'égard des colombes, quoiqu'en dise Asclépiade, il me semble que l'ornement est susceptible de toutes les attitudes possibles, & qu'un artiste habile y fait toûjours entrer tout ce que son génie lui peut dicter. L'action de paître donnée à ces colombes, a embarrassé l'interprète, indépendamment de ce que le terme ἀμφινεμέθοντο employé par Homère, est un peu général: mais ces colombes mangeront, boiront, se caresseront, tout est égal, elles auront de l'action, cela suffit pour m'indiquer un artiste intelligent. Au reste le fait est peu important: il suffit, pour le sujet que je traite, que cette coupe fût ornée & le fût du temps d'Homère. D'ailleurs, combien de vases dont les anses sont ornées de figures d'animaux? Pour ce qui regarde les clous d'or dont on veut encore être surpris, voici ce que j'en pense. En premier lieu, la couleur de ce métal faisant une opposition avec le fond, quel qu'il fût, produisoit une richesse: secondement, il faut convenir que l'artiste avoit eu du mérite, soit à les attacher, soit à les incruster, soit enfin à les river; & troisièmement ces têtes de clou produisoient un ornement par leur distribution & leur arrangement. Ce que j'avance est

d'autant plus poſſible que les têtes de clou ont été de tout temps ſuſceptibles d'ornement ; nous en avons même de ſi grandes preuves & ſi variées dans pluſieurs genres d'ouvrages antiques : les belles & magnifiques portes de bronze du Panthéon ont-elles d'autre ornement ? Je ne pouſſerai donc pas plus loin l'examen de ces clous qui pouvoient orner la coupe de Neſtor avec autant d'art que de richeſſe, & peut-être avec goût.

Au reſte, Athénée prouve, par l'examen détaillé qu'il fait de ces coupes, l'eſtime & la conſidération où elles étoient dans le temps d'Homère & dans le ſien ; enfin la coupe de Neſtor que l'on ſe vantoit de conſerver à Capoue, me montre que non ſeulement des particuliers, mais des villes & des peuples entiers ont toûjours attaché de l'opinion aux choſes antiques, & que cette opinion a conſtamment ajoûté au mérite réel. La raiſon de ce préjugé ne viendroit-elle pas de ce que l'eſprit, flatté d'embraſſer pluſieurs idées, ſe trouve non ſeulement touché de l'objet en lui-même, mais qu'il aime à ſe trouver étendu par les idées des hommes & des temps qui l'ont précédé ? A l'égard du double fond, ne pourroit-il point s'expliquer par ces fonds que l'on ôte ou que l'on insère encore aujourd'hui en Allemagne, & ſans qu'on s'en aperçoive, pour tromper ceux que l'on veut faire boire davantage ?

Le ſujet de ce Mémoire pourra paroître frivole à quelques lecteurs ; il ſemble tel au premier abord ; & j'aurois dû peut-être commencer par cette réflexion : j'eſpère cependant que les paſſages que je vais encore rapporter, en feront juger plus favorablement, & juſtifieront le choix que j'en ai fait.

Un fragment d'Athénée que l'on trouve dans les notes de Caſaubon, fait mention d'une coupe ſur laquelle la priſe de Troie étoit gravée avec beaucoup d'art. Je ne mets point en doute que l'on ne doive prendre ici le terme de graver pour ornement en relief. Quoi qu'il en ſoit, la ſimplicité des premiers âges dans leſquels la plus grande partie des hommes avoit beſoin de ſecours pour comprendre les ſujets repréſentés,

avoit fait écrire, *je représente la prise de Troie.* On y lisoit le nom de l'ouvrier, je n'en suis point étonné, c'étoit un usage raisonnable chez les Anciens: celui-ci se nommoit *Mus;* mais le nom de Parhasius auteur de l'inscription, qui s'y lisoit aussi, prouve que ce Parhasius, dont ce trait décèle la vanité, comptoit vivre dans les temps à venir, en s'associant à un ouvrage estimé; & cette réflexion n'est pas indifférente dans le sujet que je traite. Ce même fragment nous apprend encore que Parménion mandoit à Alexandre qu'il s'étoit trouvé parmi les dépouilles de Darius pour soixante-treize talens *(a)* Babyloniens & douze mines de vases d'or, & pour cinquante-six talens trente-six mines de vases enrichis de pierreries. Quelqu'étonnante que soit une pareille somme qui doit monter à un peu plus de sept cens mille francs de notre monnoie, on ne seroit point étonné que cette somme fût plus forte, avec les idées que l'on a des richesses & du luxe des rois de Perse. Mais il en résulte toûjours une preuve de la considération que l'on avoit pour ce genre d'ouvrage: car il n'est pas douteux que les Princes n'ont jamais fait rassembler que les choses qui peuvent flatter leur vanité & faire impression tout à la fois sur leurs peuples & sur leurs voisins.

Anacréon, ce poëte délicieux, à qui sa coupe a le plus souvent servi de lyre, nous prouve, par ses odes XVII & XVIII, que de son temps on faisoit représenter tout ce que l'on vouloit sur les coupes des festins, & que les artistes étoient en état de satisfaire la volonté des particuliers, quant aux compositions & à la dépense.

Hérodote parle trois ou quatre fois de différens vases, c'en est assez pour prouver leur usage & l'estime qu'on en faisoit; mais il n'entre dans aucun détail, ainsi je ne m'arrêterai pas plus long-temps à cet historien.

(a) Les mesures, & sur-tout les poids Babyloniens, étoient d'un cinquième plus forts que ceux de l'Attique; ainsi le talent Attique étant de quatre mille cinq cens livres de notre monnoie ou environ, le talent Babylonien devoit être de cinq mille quatre cens livres.

Cicéron, dans la VI.e oraison contre Verrès, dit qu'un des fils d'Antiochus, dixième roi de Syrie, aborda en Sicile, & que Verrès, qui en étoit préteur, trouva moyen de lui dérober plusieurs vases d'or enrichis de pierres précieuses, dont les Rois, & principalement ceux de Syrie, étoient dans l'habitude de se servir; mais, selon le même auteur, on en distinguoit un qui étoit d'une seule pierre & qui avoit une anse d'or. Le faste de ces Rois & les reproches de Cicéron sont également en faveur de mon sentiment; il y a cependant un détail dans ce fait, qui me paroît amusant; Verrès n'étoit point connoisseur, mais il s'en rapportoit, pour voler ce qu'il y avoit de meilleur, au choix d'un homme qui s'y connoissoit.

Virgile, dans sa III.e éclogue, introduit deux bergers qui se disputent le prix du chant & se font un défi. Damétas propose une genisse; Ménalque, n'osant rien engager de son troupeau, lui offre quelque chose de plus précieux: ce sont deux coupes de bois de hêtre, travaillées par le célèbre Alcimédon. « On voit en relief sur ces vases, continue-t-il, un sep de vigne chargé de raisins, entrelassé d'un lierre orné de « feuilles; Conon est représenté dans le fond d'une de ces « coupes, & dans l'autre, un Astronome dont il a oublié le « nom, & qui, par des lignes, a décrit les contrées qu'habi- « tent les peuples sur le globe de la Terre, qui a marqué le « temps du labourage & celui de la récolte. Je ne me suis point « encore servi de ces deux coupes, continue le berger, & je « les conserve avec soin. J'ai aussi deux coupes du même Al- « cimédon, répond Damétas; leurs anses sont enlacées de bran- « ches d'acanthe; on voit dans le fond un Orphée entraînant « les arbres par le son mélodieux de sa lyre: ces coupes ne « m'ont point servi, continue-t-il, je les conserve comme elles « méritent de l'être; cependant les tiennes ne valent pas la « genisse que je t'ai proposée, &c. ».

Ce n'est point ici le lieu de demander comment il se peut que des bergers aient tant de curiosité, & assez de richesses pour posséder chacun deux vases de la main d'un artiste aussi

célèbre que Virgile suppose Alcimédon. Je sais que l'on m'objectera la sagesse du poëte qui en fait mention ; & je pourrois n'être pas convaincu de cette réponse dans le cas dont il s'agit. Mais ne prenant de ce passage que ce qui me convient, il me semble d'abord que le nom d'Alcimédon sert de preuve à tout ce que j'ai si souvent avancé, que les Romains ont presque toûjours, & dans tous les genres, employé des ouvriers Grecs: ensuite il me paroît que la considération générale & particulière est prouvée sur le fait des vases dans le siècle d'Auguste. Cependant, quels que soient les éloges donnés à l'artiste & au travail de ces coupes, on doit remarquer qu'elles paroissent en quelque sorte pareilles entre elles, ce qui n'indique pas une grande fécondité de génie de la part de l'ouvrier. Ce n'est pas tout; ces ouvrages donnés avec un si grand appareil, sont mis en balance pour leur valeur, peut-être même à leur desavantage, avec une genisse dont le prix, dans tous les temps & dans tous les pays, n'a jamais été considérable: tant s'en faut qu'il soit en proportion avec l'idée que la description du poëte nous donne de ces vases.

Chap. 47.

Suétone, dans la vie de Néron, dit que ce Prince renversa la table sur laquelle il mangeoit, lorsqu'il apprit la révolte de ses armées, & qu'il brisa deux belles coupes sur lesquelles on avoit gravé des vers d'Homère. Pline dit que ces deux coupes étoient de crystal. Si les hommes n'eussent point été frappés du mérite de ces coupes, un historien n'auroit pas cité leur perte comme une preuve de l'impression que ce Prince, tout insensé qu'il étoit, reçut d'une nouvelle qui lui annonçoit ses malheurs.

Liv. XXXVII, ch. 6.

Ibid. ch. 2.

Quand Pline ne nous apprendroit pas en quel temps le goût des vases & des pierres précieuses s'accrédita dans Rome, je ne crois pas qu'on eût été feuilleter les auteurs pour trouver des curiosités de ce genre dans le temps de la République. Pline nous apprend donc que les victoires de Pompée dans l'Orient introduisirent à Rome le goût des pierres précieuses. Dans le nombre des richesses dont ce grand homme orna son troisième triomphe, on voyoit des vases d'or enrichis de

de pierres en aſſez grande quantité pour en garnir neuf buffets *(b)*.

Les Romains abusèrent des formes qu'ils donnèrent à leurs vaſes : je me contenterai de renvoyer au vers 95 de la ſeconde ſatyre de Juvénal. Pline, dans le livre XIV, *chap. 22*, ainſi que dans l'avant-propos du livre XXIII, s'élève vivement contre l'uſage où l'on étoit de ſon temps d'employer ces vaſes obſcènes, ce qu'il appelle *per obſcenitates bibere*.

Je ne parlerai point des vaſes Murrhins que ce même Pompée conſacra à Jupiter Capitolin, ni du prix exceſſif auquel ils montèrent dans la ſuite des temps à Rome ; je les regarde comme diſtingués de mon objet. On peut voir tout ce qu'en dit M. Mariette, *page 218 & ſuivantes de ſon recueil des pierres gravées du cabinet du Roi ;* il prouve qu'ils étoient de porcelaine & qu'ils venoient de l'Inde. J'avoue que ſes preuves m'ont convaincu ; & je ſuis perſuadé, avec Pline qui en a fait une deſcription circonſtanciée, que ſi l'on devoit être touché de la beauté de la matière qui y étoit employée, & qui avoit un éclat ſurprenant, on ne devoit pas regarder, avec moins d'admiration, ces vaſes par rapport aux belles formes qui leur avoient été données.

Voilà une partie des paſſages qui prouvent l'eſtime que les Anciens ont eue pour ces ſortes d'ouvrages. Je vais à préſent rapporter des faits qui, je crois, ne changeront rien aux idées que les auteurs ont dû nous donner.

Le tréſor de l'abbaye de S.t Denys qui mérite notre admiration à certains égards, me fournira des preuves de ce que j'ai dit juſqu'ici.

Dans le nombre des vaſes antiques, on en conſerve trois d'agate orientale, qui ſont dignes de toute notre attention. Le premier eſt une coupe ronde en forme de gobelet, évidée avec

(b) Pline dit *abacorum novem*. Le P. Hardouin traduit le mot *abacus* par celui de guéridon ; mais il ſignifie plus particulièrement une petite table ſur laquelle on mettoit les vaſes. Une conformité d'uſages peut ſeule faciliter ces ſortes de traductions ; ſans cela, elles demeurent toûjours obſcures & douteuſes comme celle-ci.

la plus grande exactitude, mais dont la cannelure qui fait l'ornement extérieur, est exactement partagée & travaillée avec un soin qui fait admirer, malgré son apparente simplicité, la justesse & la précision de l'ouvrier.

Le second forme une coupe ovale dont les bords sont très-peu relevés & qui peut avoir sept à huit pouces dans sa longueur; elle est admirable par le rapport que les cannelures tenues fort larges & d'un bon goût dans leur proportion, ont de l'extérieur à l'intérieur: la dureté de la matière, les outils que l'on peut employer, enfin la difficulté du travail donnent un prix inestimable à de pareils morceaux.

Mais le plus beau de tous, & peut-être un des plus singuliers qu'il y ait en Europe, est le troisième, remarquable sur-tout par le temps qu'il a fallu pour exécuter ses anses & la quantité de ses ornemens en relief; car la matière est plus recommandable pour son volume que pour sa beauté. Elle se trouve assez généralement d'une même couleur, sans aucun accident dont on ait pû chercher à profiter: elle est même dépourvûe d'un certain degré d'orient, & par conséquent de ce choix, de cette perfection que les Anciens aimoient à voir dans les pierres qu'ils employoient. Cette réflexion est une preuve de la rareté dont les morceaux d'agate, d'une certaine étendue, ont été dans tous les temps; car il est à présumer que, pour faire une dépense aussi grande & véritablement royale, on a cherché la plus belle matière qu'il fût possible de trouver dans le pays où elle a été travaillée. Je ne sais trop pourquoi il passe pour constant que cette coupe a été faite en Egypte: car je n'y ai rien vû qui m'ait rappelé le goût Egyptien; quoiqu'à dire le vrai, le travail ne soit pas en général sans reproche, & qu'on puisse l'accuser d'être plustôt lourd que svelte & en tout un peu mou: le goût Egyptien, au contraire, est prononcé; mais en même temps qu'il est austère & sec, il est précis & terminé. Quoi qu'il en soit, les tables, les vases, les coupes, les dieux Pénates ou autres divinités mystérieuses, la chèvre, la panthère, qui entrent dans la composition, ont entre eux un rapport de grandeur

& de proportion qui me paroît convenable; mais les masques scéniques ou les têtes des divinités répandues dans la composition, quoiqu'assez bien placées, sont d'une taille gigantesque en comparaison de toutes les autres figures. Avant que de donner aux Egyptiens tout ce qu'on ne peut expliquer, comme ont fait bien des Antiquaires, je crois qu'il est bon de faire une réflexion. Ces masques & ces têtes sont placés dans le même goût que tous ceux ou celles dont plusieurs patères de bronze ou d'argent que je connois, sont ornées, & ces patères sont constamment d'ouvrage Grec ou des Grecs travaillans chez les Romains. On peut en examiner plusieurs aux pages 82, 85 & 87 du recueil des desseins du Roi, dont j'ai déjà parlé; on les trouvera rendus avec la plus grande exactitude & dans le plus parfait rapport de caractère & de proportion. Le motif de cette disproportion si constante & de la grandeur donnée aux masques, ou bien aux têtes qui paroissent si fréquemment au milieu de ce genre d'ornement, seroit une recherche convenable & curieuse. Car ce défaut est certainement affecté: il paroît consacré: il ne vient nullement de l'ignorance de l'ouvrier; toutes les autres parties sont des garans trop sûrs de son savoir pour l'accuser. Les Anciens auroient-ils voulu conserver une idée de la taille énorme que l'on donnoit aux acteurs de la scène pour remplir l'immense étendue de leurs théatres? Ou bien ont-ils imaginé d'exprimer, par ce moyen, la force & la supériorité qu'ils attribuoient à leurs Dieux, demi-dieux ou héros? Ou bien enfin cette ordonnance a-t-elle quelque rapport avec les mystères?

Je reviens à ce beau monument. Les pampres & les seps de vigne qui renferment tout l'ouvrage, ne laissent rien à desirer: il en est de même du rideau attaché à ces mêmes pampres; il est absolument formé, suspendu & travaillé dans un goût pareil à celui de la belle bacchanale du Roi; & c'est encore une observation à faire, par rapport au sentiment où je suis, que cette coupe n'a point été faite en Egypte. J'ai déjà exposé les preuves que je tire du goût du travail: en

second lieu, les divinités placées sur les tables sont habillées, &, qui plus est, leurs draperies sont à la romaine. Enfin, quoiqu'obligé de convenir que les serpens, qui forment les anses, sont exécutés dans le caractère égyptien, cette partie est si peu considérable par rapport à sa totalité, que je persiste à croire que cet ouvrage est d'un Grec qui, ayant perdu le bon goût de son pays, exécutoit dans le goût que nous présentent si fréquemment les meilleures pierres gravées, constamment faites à Rome. Au reste, tous les détails du sujet indiquent que ce beau monument n'a jamais eu d'autre destination que celle de servir aux festins, & prouvent en même temps que les Anciens suivoient un culte religieux qui les obligeoit à présenter toûjours de certains objets & à peu près de la même façon. Par conséquent nous devons moins attribuer à l'ignorance, ou bien à la stérilité du génie, qu'à l'habitude, ou même au culte, les rapports & la répétition fréquente que nous remarquons dans leurs compositions. Contens d'exécuter avec élégance, ils ont d'ailleurs été moins curieux que nous de ce que nous appelons *grand contraste, mouvement ou fracas ;* ils ont été peu sensibles à l'extrême variété que nous recherchons & que nous exigeons dans les mêmes sujets: car il faut convenir que la fécondité des Modernes depuis les deux derniers siècles, est surprenante, tandis que dans la vérité les Anciens ont presque toûjours répété dans tous les genres. Cela est d'autant plus étonnant qu'ils font voir un grand nombre de parties qui dépendent absolument du génie; on en trouvera des preuves dans ce chef-d'œuvre de l'antiquité.

Cette belle coupe de S.t Denys présente non seulement un assez beau travail, mais plus encore, un soin & une dépense dignes du plus grand Prince. En effet, le temps que la dureté de la matière a exigé pour donner un aussi grand relief & dégradé, à toutes les figures & à tous les corps qui font partie de la composition, ainsi que pour former les anses & les séparer du corps de la coupe, ce temps, dis-je, est inconcevable. Ce n'est pas tout: ces anses composées chacune de deux serpens

ſont encore ſéparées entre elles, & de façon qu'elles pourroient peut-être ſervir d'explication aux quatre anſes données à la coupe d'Homère. Ce beau morceau eſt rapporté avec ſes dimenſions dans Triſtan qui en donne une aſſez mauvaiſe & trop longue explication; mais il eſt un peu plus fidèlement repréſenté dans l'hiſtoire de S.t Denys par D. Félibien.

Ce ſeroit ſans doute ici le lieu où je devrois placer les exemples ſans nombre que peuvent fournir les ouvrages magnifiques que le Roi poſsède en ce genre. Je ſais que tout n'eſt pas antique: car lors du renouvellement des arts, les princes de l'Europe placèrent une partie de leur luxe à faire décorer les vaſes échappés à la fureur des temps & des Barbares, ou bien à en faire travailler de nouveaux. Auſſi les graveurs en pierres fines, tant François qu'Italiens, en ont-ils exécuté & reſtauré un très-grand nombre pendant le cours des deux derniers ſiècles; les habiles orfèvres de ce temps-là les ont montés avec tant d'élégance que la plus grande partie fait admirer leur goût, leur adreſſe & leur ſavoir: le nombre ſuffira pour donner du moins une idée des tréſors que nos Rois ont ſucceſſivement raſſemblés.

Il y en a plus de huit cens, de pierres précieuſes ou de cryſtal de roche, tous richement montés en or, le plus ſouvent émaillés avec une grande intelligence. Le plus grand nombre de ces vaſes a été raſſemblé par Monſeigneur grand-père du Roi; quelques-uns ſont décrits ou indiqués dans la deſcription de Paris de Piganiol de la Force.

J'avouerai que mon premier deſſein avoit été d'en donner une deſcription raiſonnée à la ſuite de ce Mémoire: mais quand j'aurois parlé de la proportion de morceaux d'agate orientale, onyces & autres, des jaſpes, des primes d'émeraude, & d'amétiſtes; quand j'aurois dit qu'il y en a ſur leſquels on voit des grandes oves en creux à l'extérieur, qui ſont en relief dans l'intérieur, travail qui rend merveilleux ces morceaux déjà beaux par eux-mêmes; quand j'aurois ajoûté qu'il y en a un de marbre gris qui a appartenu au cardinal Mazarin, qui ſe diſtingue dans le nombre, que le bas relief d'un travail

aſſez plat, circule autour du corps de ce beau vaſe, qu'il repréſente des tritons, des chevaux ou monſtres marins ſur une mer agitée, avec quelques oiſeaux dans le Ciel, & que la plus grande ſingularité du travail vient de ce que pluſieurs parties de ces figures ſont exprimées par le moyen d'incruſtations d'or & d'argent qui n'ont pû être exécutées que pour rendre l'ouvrage plus riche & plus diſtingué, ce ſeroit inutilement que j'ajoûterois que cet ouvrage eſt très-beau & d'une antiquité certaine, je ne le ferois que médiocrement ſentir: le grand nombre me feroit tomber dans une répétition ennuyeuſe & monotone, ſans qu'il me fût poſſible de fixer les idées du lecteur. Pour réparer de tels inconvéniens, une ſemblable deſcription auroit abſolument beſoin d'être accompagnée de gravûres pour faire juger de la forme & faire ſentir, par une courte explication, le mérite de la matière, ainſi que le talent de l'ouvrier ancien ou moderne; le Roi ſeul ſeroit en état de faire la dépenſe d'une ſi grande entrepriſe, principalement pour la partie que l'on a ſi bien arrangée dans le garde-meuble, que l'on fait voir avec tant de politeſſe, & dont le nombre que l'on conſerve en cet endroit-là ſeul, eſt d'environ ſix cens pièces. Ne pouvant ſatisfaire les curieux d'une façon plus préciſe, je ſuis bien aiſe au moins d'avoir profité de cette occaſion pour célébrer la magnificence de nos Rois; plus on l'examine, & plus elle fournit les moyens d'admirer & d'étudier en tous les genres.

Les réflexions ſur les grandes dépenſes que les Anciens ont faites avec tant de profuſion pour les coupes qui ſervoient à leurs feſtins, me conduiſent naturellement à l'examen de quelques faits qui feront la ſeconde partie de ce Mémoire.

Le luxe, cet ennemi de la durée des empires, & qui n'a pour excuſe que la perfection des arts dont il eſt un abus, le luxe, dis-je, ne s'étend que par la ſéduction qu'il cauſe dans l'eſprit des particuliers, & par l'imitation des Princes & des gens riches à laquelle il les fait engager. Cette imitation, quoiqu'en petit, va preſque toûjours par-delà leurs fortunes; malheureuſement encore l'engagement que l'uſage

leur fait prendre, devient successivement général, & par conséquent nécessaire : enfin cette nécessité conduit au dérangement effectif des fortunes, en faisant préférer des choses frivoles qui flattent la vanité, à de plus nécessaires qui demeurent cachées. Ainsi, pour satisfaire à ces prétendus besoins, l'Art a cherché les moyens d'imiter la Nature, afin de remplacer, avec une moindre dépense, ce qu'elle ne pouvoit fournir au desir trop étendu des peuples policés. Les Anciens n'ont pas été plus sages que nous, & les hommes ont fait & feront toûjours les mêmes choses. Si l'on peut placer cette réflexion générale sur un objet particulier, c'est assurément sur les vases de composition dont il me reste à parler, & dont l'invention n'a eu d'autre objet que de suppléer aux morceaux de pierres fines qui sont rarement d'une assez grande étendue, & plus rarement encore disposés par la Nature, c'est-à-dire, littés pour former des coupes de la grandeur dont elles devoient être pour l'usage & la décoration, & encore plus pour les orner de reliefs d'une couleur différente.

Quelques connoissances qu'on veuille attribuer aux Anciens sur les mines & les carrières que l'on prétend qui nous sont inconnues aujourd'hui ; elles le sont, il est vrai, mais par la seule raison que les pays qui les renferment sont incultes & déserts. D'ailleurs cette objection est peu convaincante sur le fait dont il s'agit ; car on sait que les Anciens tiroient les belles matières dont leurs coupes étoient formées, de l'Inde qui les a toûjours produites. Nous pourrions faire la même chose ; aucune raison n'empêche d'apporter en Europe ces belles productions de la Nature : aujourd'hui même que le commerce se fait avec plus de facilité, le hasard, plusieurs raisons de circulation rendroient ces matières communes dans nos pays, si elles l'étoient en effet, & si même elles l'avoient jamais été. Il étoit donc, physiquement parlant, difficile de trouver ces morceaux dans le volume nécessaire, & impossible de satisfaire à la quantité dont on avoit besoin. Les Princes étoient seuls en état de payer ces sortes de phénomènes, quand le hasard secondant les recherches, les faisoit trouver

dans les entrailles de la terre : alors il a fallu que l'art ait cherché les moyens de suppléer ; c'est ce qui me reste à détailler.

Avant que d'aller plus loin, je crois devoir parler d'un autre trésor que j'ai déjà cité, & dont je serai obligé de parler encore par les secours que j'en ai tirés pour l'éclaircissement de cette matière.

C'est un grand in-folio de deux cens vingt pages, conservé dans le cabinet des estampes du Roi. Je crois que la plus grande partie des desseins dont il est composé, ont été faits par M. de Peiresc, ce fameux Antiquaire dont la mémoire nous doit être si chère. Quelques mots écrits à la main, que j'ai pû comparer avec une de ses lettres, me l'ont persuadé ; car ce beau recueil n'est malheureusement accompagné d'aucune sorte d'explication. On y voit d'abord douze vases de marbre dessinés d'après l'antique par Errard peintre du Roi, & qui ont été gravés sur ces desseins par Tournier. On y trouve ensuite les desseins de plusieurs autres monumens antiques, principalement des vases de métal de formes singulières, qui paroissent avoir servi dans les sacrifices, & qui sont en général dessinés avec une telle intelligence & une telle vérité, qu'il n'est pas possible de mieux rendre un objet, en faisant même sentir à l'œil la matière dont il est formé. Pour donner une plus juste idée de la forme & des ornemens de ces morceaux rares, on les a non seulement représentés dans plusieurs aspects différens ; mais les figures ou les ornemens qui en font la richesse, sont le plus souvent dessinés séparément & plus en grand : & quant aux vases qui se trouvent d'agate ou d'autres matières précieuses, on les a coloriés avec une grande précision pour en donner une idée plus exacte. De ce nombre, sont plusieurs vases qui se conservent au trésor de S.t Denys : le fameux monument d'agate dont j'ai parlé, s'y trouve beaucoup mieux rendu de toutes les façons que dans les deux auteurs qui l'ont donné au public ; & la comparaison de ces copies avec leurs originaux, augmente & confirme la confiance que la vérité de la touche

la touche & l'exécution peuvent donner à un connoiſſeur ſur les morceaux qu'il ne connoît pas ou qui n'exiſtent plus. Ces deſſeins ſont entre-mêlés d'autres deſſeins faits par d'excellens artiſtes du XVI.ᵉ ſiècle, la plus grande partie faite pour des ouvrages d'orfévrerie que l'on exécutoit alors avec autant de goût & de fineſſe que de magnificence pour la décoration des tables & des buffets; auſſi l'on avoit grand ſoin de choiſir pour les exécuter, les hommes les plus habiles & les plus célèbres dans l'orfévrerie: ainſi l'on peut aſſurer qu'elle nous a conſervé & ramené le deſſein & la ſculpture. Quelques-uns de ces deſſeins ſont d'après Polidor; mais je ne puis paſſer ſous ſilence ceux d'un orfèvre François nommé *maître E'tienne Delaulne:* ils ſont d'une fermeté de touche merveilleuſe. Je dois auſſi parler des études qui ont été faites par un autre habile homme que je ne connois pas, & qui a fait des recherches fort utiles d'après les monumens antiques, & découvert différens vaſes & différens inſtrumens en uſage chez les Anciens; toutes choſes qui peuvent beaucoup ſervir à ceux qui font leur étude de l'antique, & que je crois par conſéquent devoir indiquer pour recourir dans le beſoin à une ſource auſſi exacte qu'abondante. Ce recueil eſt encore enrichi de pluſieurs vaſes E'truſques, de patères d'argent dont les ornemens ſont développés & rendus avec la plus grande préciſion, & dans leſquels on trouve ces mêmes maſques ſcéniques & diſpoſés de la même manière & dans la même proportion que ſur la belle coupe de S.ᵗ Denys. Mais ce qui m'intéreſſe le plus, parce qu'il me ramène à mon objet, ce ſont quelques vaſes qui conſtamment me paroiſſent de verre & de la même matière pour les ornemens que celui du palais Barberin, dont M. de la Chauſſe & Pietro-Santo Bartoli ont donné le deſſein, le premier dans ſon cabinet romain, & le ſecond dans les recueils des ſépulcres antiques; vaſe qui ſe trouve auſſi deſſiné dans le recueil du Roi dont j'ai comme ébauché la notice.

Pagg. 201 & 202.

M. Mariette, en rapportant ce que M. de la Chauſſe penſoit de ce vaſe ſingulier, a très-bien prouvé que c'étoit pour le

fond un ouvrage de verre transparent de couleur d'amétiste, & que les figures qui y étoient appliquées & qui rendoient l'effet de ce qu'on nomme un *camée*, étoient d'une autre matière blanche & opaque qui est la véritable porcelaine. Je ne répéterai point tout ce qu'il a dit sur ce sujet, & qu'on peut lire à la page 282 & 283 de son Traité des pierres gravées; je me contenterai de faire observer avec lui, que ces figures, après avoir été modelées ou avoir été jetées en moule & rapportées sur la surface du verre, ont été cuites au même fourneau que le verre, amalgamées & soudées ensemble au feu, & qu'ensuite on a travaillé & réparé ces figures avec soin au touret sur le verre qui lui-même a été évidé & a reçû une forme régulière. Mais ce qui confirme notre sentiment à M. Mariette & à moi, c'est que le même sujet, à quelques différences près qui ne sont pas considérables, qui ne changent rien à la composition, & que le même homme auroit faites s'il avoit retouché les deux morceaux, le même sujet, dis-je, est encore exactement représenté dans le recueil sur une coupe de forme ronde & sans anses. La répétition ne feroit pas une preuve absolument convaincante pour toutes les raisons que j'ai déjà rapportées. Mais la grandeur du vase, celle de la coupe, le dessous du pied qui, dans l'un & dans l'autre, offre une demi-figure presque la même, le même fond de couleur, la même disposition de figures blanches, & qui voudroit imiter celle des deux lits qui se rencontrent assez fréquemment dans les agates onyces, sont des preuves d'autant plus favorables à notre sentiment, que ces pierres ne sont jamais telles qu'on les voit dans ces deux vases; puisqu'il est difficile, en premier lieu, que la Nature produise un pareil jeu deux fois de suite; & secondement, qu'il est contre la nature de l'agate d'être littée en sens contraire, comme il le faudroit, pour trouver dans le même morceau des ornemens d'une couleur différente du fond, sous le pied du vase & à son extérieur. Ce sont-là, ce me semble, des raisons plus fortes les unes que les autres pour prouver que ces beaux ouvrages ne sont & ne peuvent

Pag. 43 & 44.

être que des compositions. Cependant quand on attaque une opinion reçûe sur des choses qui n'ont point encore été traitées, & que l'on pourroit regarder comme des conjectures, on ne sauroit apporter trop d'exemples; ainsi je me crois obligé d'en présenter encore un qui me paroît plus convaincant.

C'est une petite burette ou vase de forme très-alongée; elle est à la page 113 du même recueil des estampes du Roi: sa hauteur est d'un peu moins de six pouces, & sa plus grande largeur d'un peu plus d'un pouce. On y voit trois femmes debout qui portent des fruits, des épis, du gibier, & d'autres présens qui ne peuvent convenir qu'à un sacrifice ou une offrande à Cérès. Elles sont représentées en bas relief blanc sur un fond violet; & les ornemens appliqués sur le pied & sur le col du vase sont de même exécution; en un mot, les figures & les ornemens suivent le contour du vase sans s'en écarter le moins du monde, cependant il est tantôt plus étroit, tantôt plus large. Si c'étoit une agate, la Nature auroit donc commencé par faire un noyau d'une couleur violette ou d'ametiste foncée, de la forme dont l'artiste avoit besoin, pour faire un vase régulier, tel que celui-ci, & elle auroit de plus recouvert ce noyau d'une couche de matière blanche égale par-tout, étendue comme la peau sur un fruit, sans que l'artiste eût eu ensuite d'autre peine que celle d'évider, de tailler ses figures, de réserver ses moulures, & de leur chercher un fonds. Il faut avouer que si la Nature avoit fait une telle chose, ce seroit une merveille à mettre au dessus de toutes celles qu'on a célébrées: mais on sent bien que la chose est impossible, & dès ce moment il faut avoir recours aux procédés de l'art, & convenir que ce vase en est une production, ainsi que ceux de même espèce qu'on pourra découvrir.

J'ai poussé l'examen de cette façon de travailler peut-être plus loin qu'il n'eût fallu; mais tout ce qui prouve les connoissances des Anciens est de notre ressort & nous appartient de droit. Quelques auteurs modernes, convaincus de

l'impoſſibilité ou des difficultés que je viens de rapporter, ont avancé, ſans aucun examen à la vérité, & ſans pouvoir les réſoudre, ont avancé, dis-je, pour ſe tirer d'affaire, que les Anciens avoient le ſecret d'appliquer des émaux ou des matières pareilles ſur un lit d'agate; ce qui eſt phyſiquement impoſſible : car la chaleur néceſſaire pour amalgamer cette matière doit ſans aucun doute calciner ou vitrifier l'agate. Je croirai bien pluſtôt Pline quand il dit que les Anciens colloient ſi parfaitement trois agates de différentes couleurs, qu'ils en faiſoient des morceaux dont les accidens étoient admirables, je croirai, dis-je, cette opération, parce qu'elle ne s'oppoſe point à la Nature, & que Pline eſt plein de bon ſens & de jugement dans tout ce qu'il rapporte; & je n'en parle ici que pour regréter un tel ſecret : car c'en eſt un que de pouvoir coller des corps de cette dureté à froid & d'une façon ſolide. Depuis que j'ai été frappé de ce paſſage, je regarde tous les camées antiques avec cette curioſité de plus; mais je n'en ai jamais vû qui ne fût collé d'une façon légère, & telle que le peut faire aujourd'hui l'ouvrier le plus commun.

L. XXXVII, chap. 12.

Au reſte, deux raiſons m'ont engagé à m'étendre ſur ce recueil; premièrement ſa beauté, jointe aux preuves que j'en pouvois tirer; ſecondement c'eſt qu'il appartient au Roi, & je ſuis perſuadé qu'il eſt de notre devoir de célébrer dans toutes les occaſions, & de faire connoître à toute l'Europe les tréſors que nos Rois ont ſucceſſivement raſſemblés. Les ſecours qu'on en peut retirer en tous les genres d'études ne ſont refuſés à perſonne; la communication en eſt plus facile que dans aucun autre pays; elle eſt offerte à tous les gens de Lettres, françois comme étrangers; la France prouve enfin aujourd'hui que l'étude & la curioſité ſont des pays dans leſquels tout le monde eſt reçû, ſans faire acception de perſonne.

On conçoit aiſément que je ne puis déterminer en quel temps ni dans quel pays cette imitation des agates a commencé, ni rendre compte des différens progrès qui l'ont conduite à

la plus grande perfection; mais je vais prouver qu'elle indique de profondes connoissances dans les arts, ainsi que des procédés très-délicats, je ne dis pas seulement dans la chymie, mais dans plusieurs manœuvres dépendantes de la sculpture.

Ce genre d'ouvrage est en premier lieu moulé sur un morceau arrêté & terminé, il n'importe sur quelle matière, ce qui me fait dire qu'ils ne doivent en général être regardés que comme des copies. Quand les figures sont moulées, il faut les appliquer avec une extrême délicatesse sur le verre qui doit leur servir de fonds: cette opération finie, celle du feu, dont il faut connoître le degré, devient absolument nécessaire; la matière se trouvant ensuite bien amalgamée, n'ayant point coulé & ne s'étant point démentie, l'ouvrage est remis entre les mains de celui qui a résolu de lui donner au touret le dernier degré de finesse & de correction. Que de détails il a fallu pour arriver à la perfection! combien de siècles ont travaillé à un si grand nombre d'opérations! Nos yeux, accoûtumés à voir, ne nous laissent pas ordinairement le temps de réfléchir sur toutes les parties & sur le temps nécessaire pour acquérir toutes les connoissances qui concourent à la production d'un très-petit ouvrage. Nous sommes dans l'injuste habitude de regarder souvent comme des bagatelles plusieurs choses dont le mérite, à certains égards, est cependant d'une combinaison très-étendue, & dont on pourroit souvent faire l'application à des choses plus importantes; c'est l'objet philosophique que doivent avoir tous ceux qui suivent & qui étudient les arts & les antiquités.

Je finis par un exemple réel.

C'est un fragment d'antiquité que j'ai donné au cabinet du Roi & dont je joins ici la gravûre: cet exemple sert de preuve à tout ce que j'ai avancé, & que je n'aurois pû donner que comme des conjectures, si ce morceau n'étoit pas tombé dans mes mains. Quoi qu'il en soit, ce fragment est celui d'un vase, & il mérite d'être considéré par la finesse, le caractère, la beauté & l'élégance d'un travail qui ne peut

Voyez la page suivante.

être ſorti que d'une main grecque; & cependant cet ouvrage, comme je l'ai déjà dit, ne peut être qu'une copie.



Plan de ce fragment de Vase sur sa largeur.

Dessiné par Ed. Bouchardon — *Gravé par C.*

Quel degré de beauté avoit donc l'original? Quels hommes que ces Grecs! Ce qui nous reſte de ce vaſe ſuffit au moins pour apprendre qu'il repréſentoit un Perſée qui tient derrière lui la tête de Méduſe, apparemment pour ne point expoſer Andromède au danger de ſes regards : cette poſition eſt reſſemblante à celle d'un autre Perſée qui ſe trouve dans deux bas reliefs antiques du recueil que Pietro-Santo Bartoli a donné ſous le titre d'*admiranda romanarum Antiquitatum veſtigia*, & plus préciſément encore à celle que l'on voit à ce même héros & dans le même inſtant ſur une cornaline gravée du cabinet de Crozat, qui appartient aujourd'hui à M. le duc d'Orléans, & qui ſe trouve au numero 697.

Planche XXX & XXXIV.

Après avoir regretté les parties qui manquent à ce beau fragment, & dont il est inutile de pousser plus loin l'examen, je dois dire que la portion de cercle auquel les figures sont extérieurement attachées, donne un diamètre d'un peu plus de trois pouces: les figures avoient deux pouces sept lignes de hauteur; le champ qu'elles pouvoient laisser en haut & en bas, devoit être au moins de sept ou huit lignes; le pied & le couvercle, s'il en avoit un, doivent avoir, généralement parlant, un tiers de sa totalité, quoiqu'à dire le vrai, ces parties aient toûjours été d'une proportion très-arbitraire. Ainsi, par un à peu près qui doit différer fort peu de la vérité, toutes ces mesures réunies nous donneront un vase de quatre pouces & demi ou cinq pouces de hauteur; ce qui nous prouve que ce vase étoit à l'usage de la table, & qu'il ne peut avoir eu aucune autre destination.

Tout ce que je puis ajoûter en faveur de ce morceau, ainsi qu'à tout ce que j'ai dit sur la manière de travailler en ce genre, est exactement prouvé quand on l'examine avec soin: il donne seulement encore une plus grande idée de l'adresse du mouleur, & de la dureté de cette espèce de porcelaine, en ce que la figure du Persée est non seulement du plus grand relief, mais que le bras droit de cette même figure est absolument de ronde bosse & dégradé convenablement avec le bras droit de la figure d'Andromède; ce qui prouve encore la dégradation des corps ou la perspective connue & exprimée chez les Anciens que j'ai soûtenue ailleurs. Il me paroît inutile de parler des camées pour bagues & autres ornemens pour lesquels les Anciens ont employé la même matière: qui fait le plus, est maître de faire le moins. Nous avons encore une autre obligation à ce fragment, & je ne dois pas le laisser ignorer. Nos doutes & nos recherches sur la matière dont il étoit composé, ont engagé M. de Montami, premier maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, à faire des études qui lui ont parfaitement réussi; ainsi notre curiosité est pleinement satisfaite, & l'on pourroit très-aisément exécuter de semblables ouvrages, si la mode en venoit jamais en France.

Au reſte, ce recueil de deſſeins dont j'ai parlé, ainſi que tous ceux qu'on nous a donnés depuis le renouvellement des arts, m'obligent à communiquer mes chagrins; ils ſont fondés ſur la perte que nous faiſons tous les jours d'un nombre infini de tréſors: car enfin, que de monumens ont été détruits ou enterrés de nouveau? En vérité, c'eſt bien à tort que l'Europe fait des reproches aux Barbares: ils ignoroient le mérite de ce qu'ils détruiſoient; ils n'avoient jamais entendu faire l'éloge de ce qu'ils ſacrifioient à leur fureur, l'inimitié contre les perſonnes les animoit contre tout ce qui leur appartenoit. Mais je le dis, avec autant de douleur que d'étonnement, des peuples policés laiſſent détruire & négligent ce que tant de ſiècles nous ont conſervé au milieu d'un ſi grand nombre de révolutions; car je puis aſſurer que la quantité des morceaux cités & qu'on ne trouve plus, eſt une preuve affligeante que nous avons perdu autant de monumens depuis deux ſiècles, que nous pouvons en avoir conſervé. Cependant on trouve encore à glaner; & quoique nous ſoyons privés en France du prodigieux ſecours qui ſe préſente continuellement en Italie par la comparaiſon des différens morceaux d'antiquités, & par ce coup d'œil lumineux dont on eſt ſouvent frappé à la vûe des beautés dont les cabinets de cet heureux pays ſont ornés, je ſens le bonheur que j'ai de pouvoir appuyer mon ſentiment ſur des exemples qui ſont auſſi faciles à vérifier, & qui ne peuvent laiſſer aucun doute. Le vaſe de S.t Denys prouve la magnificence des Anciens en ce genre, & le fragment de compoſition du cabinet du Roi, doit convaincre de leur ſagacité dans les arts.

DU

DU THEATRE DE C. SCRIBONIUS CURION.

Par M. le Comte DE CAYLUS.

LES Anciens ont eu plusieurs connoissances que nous n'avons pas, & ils ont poussé beaucoup plus loin que nous quelques-unes de celles dont nous faisons usage. Les moyens qu'ils employoient pour remuer des masses d'un poids énorme sont de ce nombre, & doivent nous causer d'autant plus d'admiration que nous ne savons comment ils sont parvenus à exécuter des choses qui nous paroissent aujourd'hui tenir du prodige. Nous en sommes étonnés avec raison, dans le temps même que nous croyons être arrivés à une grande profondeur dans les mathématiques, & que nous nous flattons de laisser les Anciens fort loin derrière nous dans plusieurs parties de cette science. Cependant, loin de chercher à nous instruire des moyens qu'ils ont employés, nous nous contentons de savoir qu'ils sont parvenus à l'exécution, & nous ne travaillons point à les égaler. La lecture des anciens auteurs a joint en moi un autre motif d'étonnement à ces réflexions. J'ai été surpris, je l'avoue, de leur voir allier une si grande simplicité aux plus grands efforts de la méchanique; ils attachoient même si peu de mérite à ces sortes d'opérations, que leurs historiens & leurs poëtes, ce qui est plus fort encore, n'en paroissent nullement occupés. Nous devons, ce me semble, inférer de cette indifférence dans leurs récits, que les moyens leur coûtoient trop peu pour leur paroître dignes d'être relevés: car non seulement la modestie des peuples n'a jamais été une vertu ordinaire; mais il semble que le motif qui engage à louer sa nation, a toûjours excusé l'exagération. L'étalage pompeux que les Modernes ont fait de l'élévation des corps qui leur ont paru considérables, indique absolument le contraire; tels sont le livre in-folio de Fontana, sur l'obélisque

que Sixte V fit relever dans Rome, & la planche gravée par Leclerc pour célébrer la pose des pierres du fronton du Louvre: tout le monde conviendra que ce livre & cette gravûre, faits pour être conservés à la postérité, prouvent incontestablement la médiocrité des Modernes en comparaison des Anciens.

Le seul Moderne qui paroisse en être un peu sorti, étoit un Italien, homme simple, qui ne savoit ni lire ni écrire, & qui de manœuvre commun, est devenu premier machiniste de S.t Pierre de Rome, sans jamais vouloir sortir de son premier état, ni quitter son ancienne façon de vivre & de s'habiller. Je le regarde, par la simplicité des machines & des forces qu'il a employées, comme un de ceux qui ont le plus approché du génie que nous ne pouvons refuser aux Anciens pour les méchaniques. Il se nommoit *Zabaglia*, & il est mort depuis très-peu de temps. Je crois donc que l'on ne sauroit trop rechercher & trop étudier ce qu'il a fait; on en a rassemblé une partie dans un livre qui a pour titre: *Castelli e Ponti di M. Nicolo Zabaglia. Roma, 1743, in-fol.* Les réflexions sur cet ouvrage ne peuvent que nous donner un peu plus d'élévation & nous dégrossir sur une matière qui n'est pas fort avancée. Mon objet ne regarde point les Modernes; je reviens donc aux Anciens.

Je ne parlerai point des bâtimens: quelque considérables qu'ils aient été, ils ne sont que l'assemblage de plusieurs quartiers de pierre, dont on élève mille comme on en a élevé un; mais pour remonter aussi haut qu'il est possible, je rappellerai les idées qu'ont données les sphinx, les statues prodigieuses & les aiguilles ou obélisques dont l'Egypte étoit, pour ainsi dire, couverte dans le temps de sa plus grande splendeur. Les Grecs ont moins donné dans ces excès; cependant le colosse de Rhodes & quelques autres que Pausanias a cités dans son voyage, n'ont pas été faciles à mettre en place. Les quatre-vingt-huit statues colossales de marbre ou de bronze, dont Publius Victor parle comme ayant existé dans Rome, le colosse que, selon Spartien, Adrien fit transporter debout; ce qui augmente considérablement la difficulté des points

d'appui, & par conséquent celle du transport; les obélisques que les Romains ont conduits d'Egypte, & placés pour l'ornement de leur capitale, la façon de poser sur des cordages les voiles qui couvroient les plus grands amphitéatres; tous ces exemples que l'histoire nous fournit, sont trop présens au lecteur, pour que je l'ennuie de leur détail. Il me suffit de rappeler en général des idées aussi vraies que les objets en sont surprenans: mais je répéterai toûjours que les anciens historiens ne disant pas un mot de la peine que l'on a eue pour mettre ces poids énormes en place, ce silence me paroît une des plus fortes preuves de la simplicité & de la facilité de leur méchanique; on ne daignoit seulement pas en parler, c'est tout dire.

Il y a long-temps que je suis occupé de ces réflexions; mais il falloit une occasion pour les proposer. Elle s'est présentée par les études & les recherches où le théatre de C. Curion m'a engagé; je les ai tirées de Pline. Cette machine qui renferme une partie de ce que je viens de dire à l'avantage des Anciens dans la méchanique, m'a paru digne d'être expliquée, d'autant que la matière, curieuse en elle-même, peut être regardée comme absolument neuve; car on n'a jamais fait mention de ce théatre qu'en général, & ce qu'on en a dit en particulier n'est ni étendu ni capable de satisfaire. Voici les noms du petit nombre des auteurs qui en ont parlé, & le précis de ce qu'ils en ont dit.

Liv. XXXVI, chap. 15.

Daniel Barbaro, dans son commentaire sur Vitruve, donne une espèce d'explication fort abrégée de cette machine; il témoigne une grande reconnoissance pour Francesco Marcolini qui lui a fait présent de cet éclaircissement. Malgré l'esprit profond qu'il accorde à cet ami, & les grandes connoissances qu'il lui attribue, je défie tout homme d'art de rien comprendre au dessein qu'il en a donné & au discours dont il est accompagné. Barbaro cite même & copie ce que Cardan en avoit écrit avant lui dans son livre *de subtilitate*; mais des calculs d'angles & des divisions de cercles ne peuvent expliquer seuls une machine, sur-tout quand elle est de la nature de celle-ci.

Page 845.

Le Marquis Maffei qui ne hait pas à donner des explications, se contente, dans sa *Verona illustrata*, de reprocher à Pline le peu de détail dans lequel il est entré sur cet article, & dit seulement que ceux qui ont traduit cet auteur avoient un beau champ pour se faire valoir par l'explication de ce passage. Je ne me flatte point d'avoir réussi dans une entreprise si difficile; mais je crois apporter quelques réflexions fondées sur les loix du mouvement qui ne sauroient varier. Pour en être plus assuré, je les ai communiquées à ceux qui me paroissent les plus capables d'en juger, tels entre autres que M. Camus, de l'Académie des Sciences; ainsi j'espère avoir approché de la vérité. Le texte m'a conduit au dessein de la machine, & le dessein à l'explication du passage: cet essai servira du moins à donner quelques lumières sur la véritable méchanique de cet ouvrage de Curion.

P. 15. v. 15.

On va juger à quel degré je m'en suis approché, après que j'aurai donné une idée de C. Curion; je dois le nommer si souvent, que l'éclaircissement me paroît nécessaire.

Cicéron, dans ses lettres à Atticus, Dion Cass. *liv. LX*, Velléius Paterc. *liv. II*, Valere Max. *liv. IX*, *chap. 21*, nous apprennent en général que Scribonius Curion étoit Patricien; cependant Vaillant, *famil. Roman. in Scribonia*, parle ainsi: *Scriboniam gentem Plebeiam fuisse inter veteres scriptores satis constat.* Ils rapportent que son père avoit été Consul & avoit eu les honneurs du triomphe: Cicéron le nomme, *lett. XIV, liv. I*, *filiola Curionis;* Velléius, *liv. II*, *chap. 48*, dit de lui: *vir nobilis, eloquens, audax, suæ alienæque & fortunæ & pudicitiæ prodigus; homo ingeniosissime nequam, & facundus malo publico.* Tous ces auteurs disent positivement qu'il trompa Pompée, qui le croyoit de ses amis; du reste ils sont d'accord avec tout ce que Plutarque en dit dans les vies d'Antoine, de Pompée, de Caton d'Utique, de César & de Brutus: je vais rapporter un passage de la première d'après la traduction de Dacier.

» Antoine étant devenu parfaitement beau dans sa jeu-
» nesse, on dit que le commerce & la familiarité de Curion
» furent pour lui une peste très-dangereuse; car ce Curion, qui

étoit un homme très-débauché & effréné dans la recherche « des voluptés les plus infames, pour rendre Antoine plus « dépendant de ses volontés, le jeta dans la débauche du vin « & des femmes, & le plongea dans des dépenses si excessives « & si folles, qu'en très-peu de temps il se trouva endetté de « sommes bien plus fortes que son âge ne comportoit: car il « devoit jusqu'à deux cens cinquante talens, ce qui revient à « un million cent vingt-cinq livres de notre monnoie. «

Alors Rome étoit divisée en deux factions: ceux qui « tenoient pour le Sénat favorisoient Pompée, qui étoit alors « dans la ville; & ceux qui étoient pour le peuple rappeloient « César des Gaules, où il étoit en armes. Curion, qui avoit « changé de parti & qui portoit alors César, gagna Antoine « dont il étoit ami, l'attira dans la ligue, & fit tant par son « éloquence, qui le rendoit agréable au peuple, & par les « grandes largesses qu'il faisoit des deniers que César lui four- « nissoit, qu'il le fit élire Tribun du peuple. »

Je passe au précis de tout ce que ce même auteur en dit ailleurs. Il eut différens succès dans les brigues qu'il fit pour César: il fut un jour couronné de fleurs comme un Athlète qui a remporté le prix; cependant le consul Lentulus le chassa honteusement du Sénat avec Antoine, & ils furent obligés de sortir de Rome déguisés en esclaves dans des voitures de louage. Mais le service qu'il avoit rendu à César long-temps auparavant étoit du nombre de ceux qu'un homme généreux ne sauroit oublier: il couvrit César de sa robe, & l'empêcha d'être tué par les jeunes gens armés qui suivoient Cicéron. On sait quel étoit le crédit de ce grand orateur dans le temps de la conjuration de Catilina, & César venoit de parler dans le Sénat en faveur de Lentulus & de Céthégus.

Les trois ou quatre autres passages de Plutarque, dans lesquels il est encore mention de Curion, ne sont que des répétitions de ceux-ci; je crois avoir suffisamment rappelé ce que cet auteur nous a laissé de Curion.

Il est mention de Curion dans vingt lettres de Cicéron à

Atticus. Il avoit ſuivi cet homme d'eſprit dans ſa jeuneſſe pour ſe former à l'éloquence : il paroît même qu'il avoit beaucoup de talent ; & cette raiſon engageoit Cicéron à l'aimer dans ce temps-là. Il fut Queſteur l'an de Rome 698, & propoſa des loix contre le luxe des équipages & pour l'entretien des grands chemins : Céſar dans la guerre civile lui donna le gouvernement de la Sicile. On ſait qu'il fut tué l'an de Rome 706 dans la guerre d'Afrique.

Des calculs dont la preuve dépendroit de diſcuſſions étrangères à mon objet, me font croire que Curion fut Édile l'an de Rome 703, avec Favonius; & vrai-ſemblablement ce fut comme Édile qu'il donna les jeux où parut cette étonnante machine. On doit le regarder comme un de ces fameux débauchés, dont les grandes villes ne fourniſſent que trop d'exemples, qui ſont nobles & généreux aux dépens des autres, qui ne s'embarraſſent point de leurs créanciers, & qui deſirent une révolution, ou pour acquerir des richeſſes, ou pour obtenir l'impunité de leurs crimes, ou pluſtôt enfin l'acquit de leurs dettes. Pline convient de toutes ces choſes en général en d'autres termes, car il finit la deſcription des fêtes que Curion donna, en diſant : *nec fuit Rex Curio aut Gentium imperator, non opibus inſignis, ut qui nihil in cenſu habuerit.* Cependant Curion ne fut pas Roi, il ne commandoit à aucune nation, il n'avoit rien au monde. *Nihil in cenſu habere* eſt une expreſſion qui ſignifie n'avoir aucun bien, ni fonds, ni rente, ni patrimoine, ni biens acquis.

Curion ſe ſoûtint donc dans ſes emplois, & en obtint de plus conſidérables par le crédit de Céſar contre les loix & les uſages; Pline le dit encore poſitivement en finiſſant cet article par ces mots : *præter diſcordiam Principum*, c'eſt-à-dire, qu'il n'avoit d'autre fond pour ſe ſoûtenir que la meſintelligence des chefs de la République, *Céſar & Pompée.*

Ce que je viens de rapporter ſur la façon dont il ſe vendit à Céſar, me perſuade que le Théatre qui fait l'objet de ce Mémoire, n'a été conſtruit que dans l'intention d'attirer des amis à Céſar, de plaire au peuple, & que par conſéquent

l'argent des Gaules y fut employé, quoique Pline ne le dise point. Je crois encore que ces jeux ont dû paroître neuf ans après l'édilité de Scaurus, fils du vieux Scaurus prince du Sénat, c'est-à-dire, l'an de Rome 703. Je rapporterai plus bas les raisons de cette date.

Le peuple Romain étoit dans cette fermentation de César & de Pompée, qui, à la suite de celle de Sylla & de plusieurs autres, faisoit aisément prévoir la perte de la liberté & la fin de la République, dont la forme ne pouvoit plus subsister. Les Citoyens considérables cherchoient à l'envi à captiver le peuple Romain; les spectacles de tous les genres étoient le moyen le plus assuré pour y parvenir: aussi les voyons-nous très-souvent décrits & cités dans l'histoire Romaine avant & après le temps dont je parle.

Les grands cortèges d'espèces les plus variées, les bûchers magnifiques, quand on eut adopté l'usage de brûler les corps, enfin toutes les pompes se présentent à l'esprit comme une suite de la vanité. Mais on a peine à concevoir la raison qui avoit engagé les Etrusques en premier lieu à regarder des masques, des mimes, des pièces de théatre, enfin des combats de gladiateurs, comme des choses convenables aux derniers devoirs que l'on rend à ses parens. Cependant un nombre infini de monumens que l'on peut voir dans Demster & dans le *Museum Etruscum*, nous assurent que cet ancien peuple pratiquoit ces usages. Nous savons que les Romains regardoient les spectacles qu'ils joignoient aux funérailles comme des expiations: il est donc à présumer que cette idée étoit celle des Etrusques; quoi qu'il en soit, les Romains en abusèrent.

Je dois encore convenir qu'il est fort étonnant que les auteurs que j'ai cités comme ayant parlé de Curion, n'aient rien dit qui puisse avoir rapport à la singularité du spectacle qu'il donna, & que Pline soit le seul à qui nous sommes redevables de la connoissance que nous avons de cette machine; mais ce fait n'est pas le seul que nous devions uniquement à ce grand auteur. Il faut cependant convenir

qu'il paroît, par la deuxième lettre de Célius à Cicéron, que Curion donna des jeux & fit construire un théatre sous le consulat de Claudius Marcellus & de Cornélius Lentulus.

Je crois nécessaire de rapporter ce que Pline nous a conservé du magnifique spectacle de Scaurus, avant que de parler en détail de celui de Curion. Voici la traduction du passage où il parle de cette grande magnificence.

« Je ne sais si l'édilité de Scaurus ne contribua pas plus » que toute autre chose à corrompre les mœurs, & si les » proscriptions de Sylla ont fait autant de mal à la République » que les richesses immenses de son beau-fils. Ce dernier étant » Édile, fit bâtir un Théatre auquel on ne peut comparer au- » cuns des ouvrages qui aient jamais été faits, non seulement » pour une durée de quelques jours, mais pour les siècles à » venir. Cette scène, composée de trois ordres, étoit soûtenue » par trois cens soixante colonnes, & cela dans une ville où » l'on avoit fait un crime à un citoyen des plus recomman- » dables, d'avoir placé dans sa maison six colonnes tirées du » mont Hymette. Le premier ordre étoit de marbre ; celui » du milieu étoit de verre, espèce de luxe que l'on n'a pas » renouvellé depuis; & l'ordre le plus élevé étoit de bois doré. » Nous avons déjà dit que les colonnes du premier ordre » avoient trente-huit pieds de haut, & que les statues de bronze » distribuées dans les intervalles des colonnes, étoient au nom- » bre de trois mille: nous ajoûterons que le Théatre pouvoit » contenir quatre-vingt mille personnes; tandis que celui de » Pompée, qui n'en contient que quarante mille, suffit à un » peuple beaucoup plus nombreux, par les diverses augmenta- » tions que la ville de Rome a reçûes depuis Scaurus. Si l'on » veut avoir une juste idée des tapisseries superbes, des tableaux » précieux, en un mot des décorations en tout genre dont » le premier de ces Théatres fut orné, il suffira de remarquer » que Scaurus, après la célébration de ses Jeux, ayant fait porter » à sa maison de Tusculum ce qu'il avoit de trop pour l'em- » ployer à différens usages, ses Esclaves y mirent le feu par » méchanceté, & l'on estima le dommage de cet incendie cent

millions

millions de sesterces; environ douze millions de notre monnoie. »

Ce passage étoit assez connu, il auroit même été inutile de le rapporter: mais les idées de ces magnificences sont à tel point éloignées des nôtres, qu'on ne sauroit trop les rapprocher; d'autant que j'ai besoin d'employer un nombre infini de bras & de machines pour exécuter celle dont j'ai entrepris de rendre compte, & qui cause un peu plus d'étonnement que cette dernière, mais dans un autre genre.

C. Curion, tel que je l'ai représenté, voulut donner des spectacles au peuple Romain, sous un prétexte pareil à celui de Scaurus, c'est-à-dire pour les funérailles de son père, mort l'an 701. Mais ne pouvant égaler la magnificence de Scaurus, ni rien faire voir qui ne parût pauvre & misérable en comparaison, il voulut, sinon le faire oublier, du moins se distinguer. Pour y parvenir il eut recours à l'imagination & à la nouveauté. Voici le passage de Pline tel que M. Capperonnier m'a fait l'amitié de me le donner, corrigé sur les manuscrits du Roi, & sur la première édition de 1469. Après avoir lû le texte & la traduction que j'en ai faite, je reprendrai tous les articles en particulier, je les expliquerai séparément, & je me ferai plus aisément entendre.

Aufert animum, & à destinato itinere digredi cogit contemplatio tam prodigæ mentis, aliamque connecti majorem insaniam è ligno. C. Curio qui bello civili in Cæsarianis partibus obiit, funebri patris munere, cùm opibus apparatuque non posset superare Scaurum (undè enim illi vitricus Sylla & Metella mater, proscriptionum sectrix! undè M. Scaurus pater, toties princeps civitatis & Marianis sodalitiis rapinarum provincialium sinus)! Cùm jam ne ipse quidem comparari sibi posse Scaurus pronunciaverit, quando hoc certè incendii illius præmium habuit, convectis ex orbe terrarum rebus, ut nemo posteà par esset insaniæ illi; ingenio utendum erat suo Curioni. Operæ pretium est scire quid invenerit, & gaudere moribus nostris, ac nostro modo nos vocare majores. Theatra duo juxta fecit amplissima è ligno, cardinum singulorum versatili suspensa libramento, in quibus utrisque antemeridiano

ludorum ſpectaculo edito inter ſeſe averſis, ne invicem obſtreperent ſcenæ, repente circumactis ut contra ſtarent, poſtremo jam die, diſcedentibus aliquibus tabulis, & cornibus inter ſe coeuntibus, faciebat amphitheatrum, & gladiatorum ſpectacula edebat, ipſum magiſtratum & populum Romanum circumferens. Quid enim miretur quiſque in hoc primum! inventorem, an inventum! artificem an auctorem! auſum aliquem hoc excogitare, an ſuſcipere! parere an jubere! ſuper omnia erit populi furor ſedere auſi tam infidâ inſtabilique ſede. En hic eſt ille, terrarum victor & totius domitor orbis, qui gentes & regna diribet, jura externis mittit, Deorum quædam immortalium generi humano portio, in machina pendens & ad periculum ſuum plaudens! Quæ vilitas animarum iſta! aut quæ querela de Cannis! Quantum mali potuit accidere! Hauriri urbes terræ hiatibus, publicus mortalium dolor eſt. Ecce populus Romanus univerſus velut duobus navigiis impoſitus, binis cardinibus ſuſtinetur, & ſeipſum depugnantem ſpectat periturus momento aliquo, luxatis machinis. Et per hoc quæritur in tribuniciis concionibus gratia apud penſiles tribus! Qualis hic in roſtris! Quid non auſurus apud eos, quibus hoc perſuaſerit! Vera namque confitentibus populus Romanus funebri munere ad tumulum patris ejus depugnavit univerſus.

Variavit hanc ſuam magnificentiam feſſis turbatiſque cardinibus; & amphitheatri forma cuſtodita, noviſſimo die, diverſis duabus per medium ſcenis Athletas edidit; raptiſque è contrario repente pulpitis, eodem die, victores è gladiatoribus ſuis produxit.

Voici la traduction de ce paſſage. « L'idée d'une profuſion » ſi extraordinaire emporte mon eſprit, & le force à s'éloigner » de ſon objet pour s'occuper d'une autre folie plus grande » encore, & dans laquelle on n'employa que le bois. C. Curion, » qui mourut dans les guerres civiles, attaché au parti de » Céſar, voulant donner des jeux pour les funérailles de ſon » père, comprit bien-tôt qu'il n'étoit pas aſſez riche pour ſur» paſſer la magnificence de Scaurus. En effet, il n'avoit pas » comme lui un Sylla pour beau-père, & pour mère une » Métella, cette femme avide de s'enrichir des dépouilles des

proſcrits; il n'étoit pas fils de ce M. Scaurus qui fut tant « de fois à la tête de la République, & qui, aſſocié à toutes « les rapines des partiſans de Marius, fit de ſa maiſon un « gouffre où s'engloutit le pillage d'un ſi grand nombre de « provinces : cependant Scaurus avouoit, après l'incendie de « ſa maiſon, qu'il ne pouvoit faire une ſeconde dépenſe « pareille à la première. Ainſi les flammes, en détruiſant des « richeſſes raſſemblées de tous les coins du monde, lui laiſsèrent « du moins l'avantage de ne pouvoir être imité dans ſa « folie. «

Curion fut donc obligé de ſuppléer au luxe par l'eſprit, & « de chercher une nouvelle route pour ſe diſtinguer: voyons « le parti qu'il prit, applaudiſſons-nous de la perfection de nos « mœurs & de cette ſupériorité que nous aimons ſi fort à « nous attribuer. «

Curion fit conſtruire deux très-grands théatres de bois « aſſez près l'un de l'autre; ils étoient ſi également ſuſpendus « chacun ſur ſon pivot, qu'on pouvoit les faire tourner. On « repréſentoit le matin des pièces ſur la ſcène de chacun de ces « théatres; alors ils étoient adoſſés pour empêcher que le bruit « de l'un ne fût entendu de l'autre; & l'après midi, quelques « planches étant retirées, on faiſoit tourner ſubitement les « theatres, & leurs quatre extrémités réunies formoient un am- « phithéatre où ſe donnoient des combats de gladiateurs, « Curion faiſant ainſi mouvoir tout à la fois & la ſcène & « les Magiſtrats & le peuple Romain. Que doit-on ici admirer « le plus, l'inventeur ou la choſe inventée? celui qui fut aſſez « hardi pour former le projet, ou celui qui fut aſſez téméraire « pour l'exécuter? Ce qu'il y a de plus étonnant c'eſt l'extra- « vagance du peuple Romain; elle a été aſſez grande pour « l'engager à s'aſſeoir ſur une machine ſi mobile & ſi peu « ſolide. Ce peuple, vainqueur & maître de toute la terre; ce « peuple qui, à l'exemple des Dieux dont il eſt l'image, diſ- « poſe des Royaumes & des Nations, le voilà ſuſpendu dans « une machine, applaudiſſant au danger dont il eſt menacé. « Pourquoi faire ſi peu de cas de la vie des hommes? pourquoi «

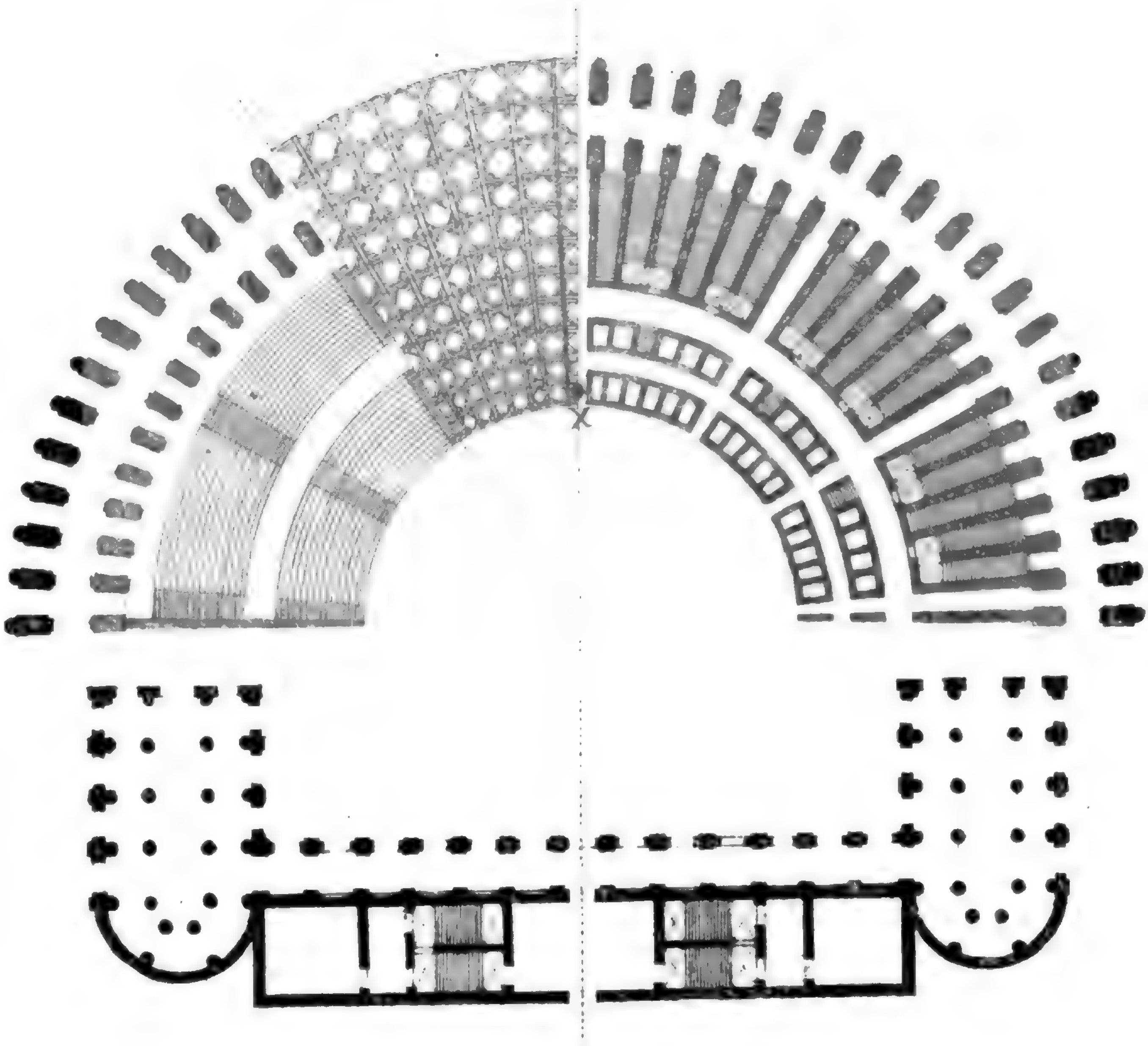
» se plaindre des pertes que nous avons faites à Cannes? Une
» ville abîmée dans un gouffre de la terre entre-ouverte, rem-
» plit l'Univers de deuil & d'effroi; & voilà tout le peuple
» Romain renfermé, pour ainsi dire, en deux vaisseaux, &
» qui soûtenu seulement par deux pivots, regarde, tranquille
» spectateur, le combat qu'il livre lui-même, en danger de
» périr au premier effort qui dérangera quelques pièces de
» ces vastes machines. Est-ce donc en élevant les tribus dans
» les airs qu'on vient à bout de leur plaire & de mériter leur
» faveur? Que ne fera pas dans la tribune aux harangues, que
» n'osera entreprendre sur un peuple celui qui avoit pû lui
» persuader de s'exposer à un danger pareil? Il le faut avouer;
» ce fut le peuple tout entier qui combattit sur le tombeau du
» père de Curion dans la pompe de ses funérailles.
» Curion changea l'ordre de sa fête magnifique: car les pivots
» se trouvant fatigués & dérangés, il conserva le dernier jour la
» forme de l'amphithéatre, & ayant placé & adossé les scènes
» (c'est-à-dire ce que nous nommons aujourd'hui théatres)
» dans tout le diamètre de ce même amphithéatre, il donna
» des combats d'Athlètes; enfin il fit enlever tout d'un coup
» ces mêmes scènes, & fit paroître dans l'arène tous ceux
» de ses gladiateurs qui avoient été couronnés les jours pré-
cédens. »

Je vais examiner à présent ce passage en détail quant à la construction & aux mouvemens de ces théatres, laissant, comme on peut le croire, toutes les réflexions auxquelles Pline s'est abandonné dans cette occasion.

Theatra duo juxta fecit amplissima. « Il fit construire deux très-grands théatres de bois assez près l'un de l'autre. »

Ces théatres que Pline fait construire à Curion étoient les portions circulaires ou gradins, sur lesquels le peuple étoit assis; les Anciens ne donnoient point d'autre nom à cette partie. Il n'est pas douteux qu'il n'y eût deux scènes, comme ils les nommoient encore, où les acteurs représentoient, & qui devoient se démonter & se déplacer pour

I



laiſſer le paſſage au théatre dans ſon mouvement circulaire, comme nous allons le voir dans le moment.

On ſait que ces portions circulaires ſe terminoient dans tous les théatres au *proſcenium*, qui faiſoit la baſe du demi-cercle, en même temps qu'il formoit un des côtés du quarré long deſtiné pour la ſcène & les décorations. *Voyez la planche première.*

Les théatres de bois, auſſi ſouvent répétés que nous le voyons dans l'hiſtoire Romaine, puiſque celui de Pompée fut le premier qui fut conſtruit en pierre à Rome, & qu'il n'empêcha pas qu'on n'en élevât dans la ſuite quelques autres de bois; ces ſortes de conſtructions, dis-je, rendirent l'exécution de ceux de Curion plus facile, & donnèrent ſans doute la hardieſſe de les entreprendre: car en aucun genre, on ne commence par le compoſé ou pluſtôt le compliqué. Au reſte, Pline parle de ces théatres comme étant très-grands; mais ne pouvant rien déterminer ſur une grandeur qui ne ſubſiſte plus, je me contenterai de prendre les meſures de celui de Marcellus d'après le Serlio, quoique le plus petit des théatres qui ſe voient encore aujourd'hui à Rome, parce qu'en effet ceux de Curion, donnés pour fort étendus, ne pouvoient au moins être plus petits, & je ne rapporte celui-ci que comme un point duquel on pourra partir pour augmenter les dimenſions, ſelon l'idée qu'on en aura.

Le diamètre intérieur du demi-cercle de celui de Marcellus étoit de cent quatre-vingt-quatorze pieds antiques, & le diamètre extérieur de quatre cens dix-ſept; il contenoit, dit-on, vingt-deux mille perſonnes. Sans entrer dans le détail de l'augmentation des proportions, ſuppoſons que ceux de Curion puſſent en contenir chacun trente mille; les deux portions de gradins réunies & formant l'amphithéatre, auront contenu ſoixante mille ſpectateurs: c'en eſt aſſez pour autoriſer le diſcours de Pline, qui regarde ces mêmes ſpectateurs comme le peuple Romain tout entier. Je reviens au texte: il n'eſt pas étonnant que ces deux théatres, devant former un amphithéatre, fuſſent près l'un de l'autre; Pline ne diſant

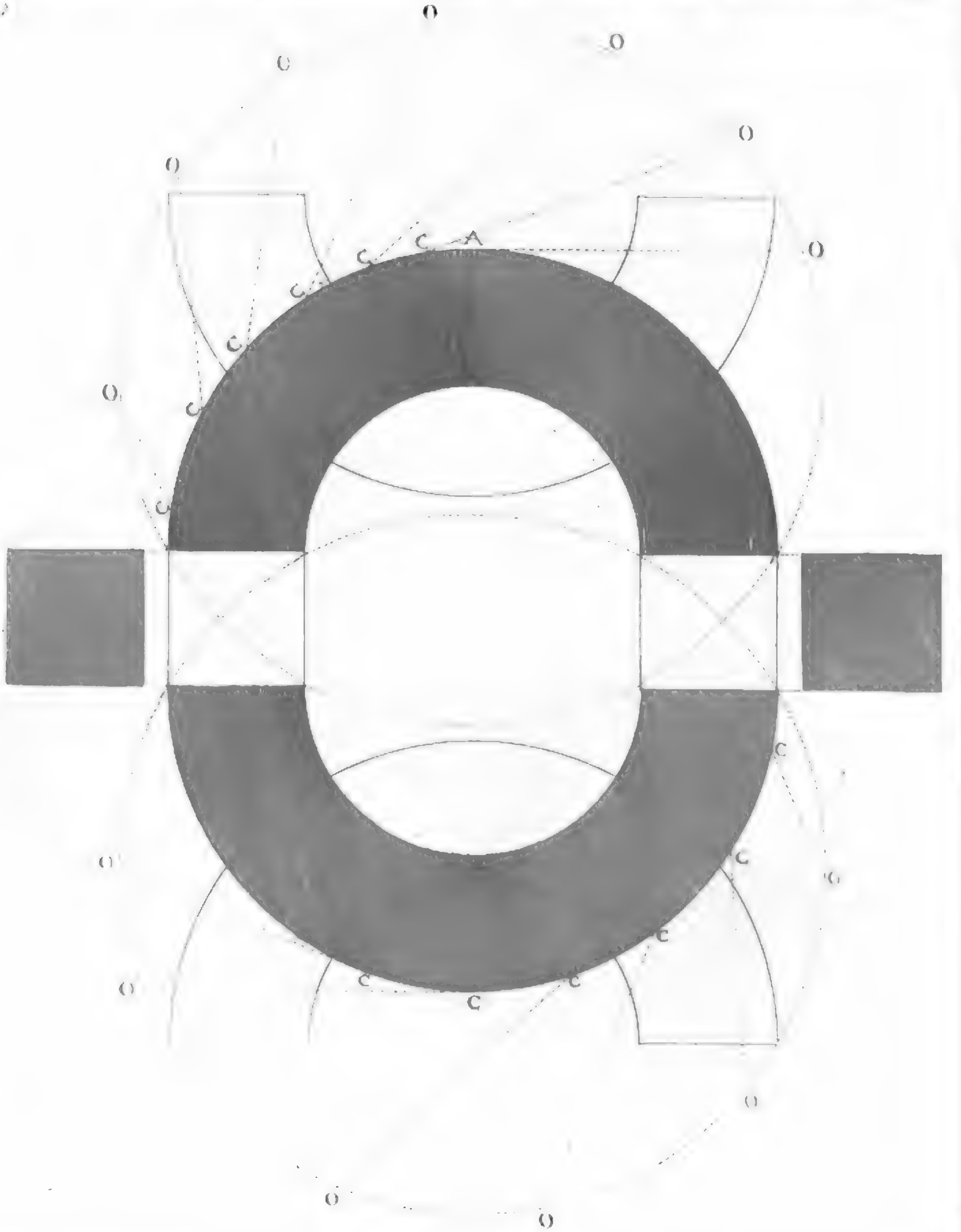
point à quelle distance ils étoient placés, je ne puis rien déterminer sur cet éloignement: mais on verra dans quelques momens qu'ils ne pouvoient être aussi près que quelques endroits du passage sembleroient l'indiquer.

Cardinum singulorum versatili suspensa libramento. « Ils étoient » si également suspendus chacun sur son pivot, qu'on pouvoit les faire tourner. »

Mais avant que d'aller plus loin, il faut établir une fondation extrêmement solide & bien de niveau, sur laquelle on puisse tracer les mouvemens que doivent faire les machines.

Ce massif ou cette fondation est d'autant plus nécessaire, qu'il doit porter un poids des plus considérables, & que les plus petites irrégularités de plan auroient interrompu les mouvemens. Il faut ensuite examiner l'éloignement qui doit être entre les deux théatres pour tracer le plan sur ce solide.

Ces deux portions de cercles doivent, en se trouvant vis-à-vis l'une de l'autre, former un ovale nécessaire à tout amphithéatre: il faut donc les rapprocher, en faisant en sorte cependant qu'elles ne puissent se rencontrer en tournant. Le moyen d'y parvenir, comme il est marqué dans la *planche seconde*, est de laisser entre les deux théatres un espace parfaitement quarré, dont les côtés auront pour longueur l'épaisseur ou le rayon de la charpente du théatre qu'il s'agit de construire, & l'on verra qu'en faisant tourner les demi-cercles l'un après l'autre, ils ne pourront se rencontrer. Ces deux quarrés marqués *A*, qui auront été mobiles & d'une charpente beaucoup plus légère, auront formé absolument l'ovale qu'il a fallu donner pour avoir un amphithéatre, & auront laissé des ouvertures de chaque côté pour faire entrer dans l'arène les Gladiateurs, les scènes qui y furent introduites le dernier jour, enfin toutes les autres choses nécessaires au service de ce même amphithéatre. La *planche première* fait voir le théatre préparé pour la scène, que l'on sent aisément qu'il a fallu démonter ou reculer pour le service & le mouvement de la machine.


A
C
C
C
C
C
C
C
C
C
C
C
C

C'eſt donc ſur le plan indiqué dans la *planche ſeconde*, & marqué *CCC*, qu'il a fallu élever la charpente qui doit repréſenter un théatre que je ſuppoſe toûjours au moins conforme, tant pour la grandeur que pour les diſtributions, à celui de Marcellus qui ſubſiſte à Rome. Mais avant que d'entrer dans de nouveaux détails, il eſt à propos de déterminer la place des deux pivots ſur leſquels les demi-cercles ont dû tourner.

Il paroît d'abord qu'un pareil point doit être placé dans le milieu de la machine qui doit tourner; je ne ſortirai point non plus de ce principe de la Nature: mais en conſidérant la ligne qui coupe le demi-cercle par la moitié, il faut chercher la ſituation la plus avantageuſe que l'on puiſſe donner, dans la conduite des forces mouvantes qu'il faut y employer.

Cette ligne eſt diviſée en trois points *(voy. la planche ſeconde, A, B, X)* j'ai d'abord été perſuadé que le pivot devoit être au point *A* pour faire approcher l'ovale davantage du cercle. Mais étant obligé d'employer la force des cabeſtans pour le mouvement circulaire, il faut profiter en ce cas des léviers qui ſe rencontrent intérieurement dans la machine, & qui ſont plus ou moins longs, ſelon que le demi-cercle le permet: c'eſt pour cela que je me ſuis déterminé à placer le pivot au point *X*, préférablement au point *B*; parce que le lévier étant plus long, fournit un double avantage pour les forces. J'entends par ces léviers une ligne imaginaire *CC*, qui part du centre du pivot pour aller rendre à l'extérieur du demi-cercle, & qui plus elle ſera longue, plus elle donnera de facilité pour faire tourner la machine. Je placerois les cabeſtans aux points *OO* de diſtance en diſtance ſur la ligne du cercle que décriroit le théatre en tournant, & on leur feroit prendre ſucceſſivement des places avantageuſes à meſure que le théatre tourneroit; ou ſi l'on veut, pour faire aller la machine ſans aucune interruption, &, pour ainſi dire, au coup de ſifflet, on peut placer des hommes autant qu'il ſera néceſſaire qui pouſſeront en même temps la machine, & qui ſeront placés dans l'intérieur, ſous les gradins & à chacun des

rayons des chaſſis dont je vais parler. La forme du théatre & les forces qu'il faut employer étant établies, je vais examiner la conſtruction de la machine, qui doit être propre aux mouvemens que l'on a voulu lui donner.

Ce qui me paroît le plus ſage & le plus ſolide, c'eſt de conſtruire un plancher ſur lequel on puiſſe élever en bois un théatre ſans que les mouvemens puiſſent l'ébranler. Les *planches I & III*, feront ſuffiſamment entendre de quelle façon j'en imagine la conſtruction : voici les détails & les raiſons qui m'ont déterminé à ſuppoſer cette fabrique.

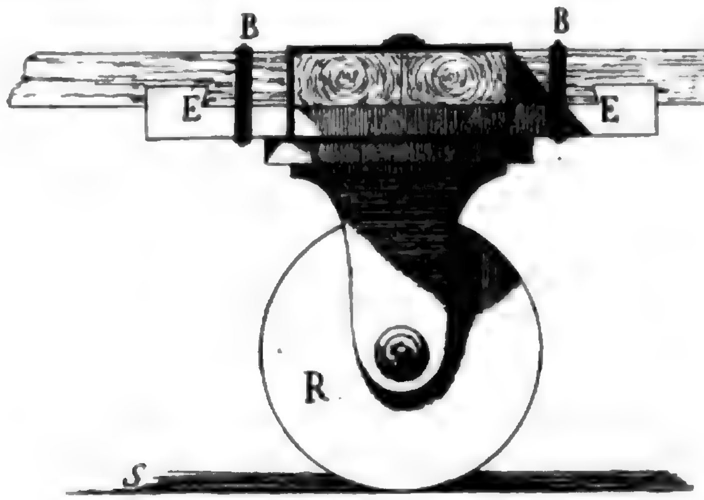
Ne pouvant trouver des bois d'une aſſez grande portée pour embraſſer la longueur d'un rayon, je crois que pour y ſuppléer les Romains ſe ſont ſervis des aſſemblages pareils à ceux qui ſont rapportés dans la *planche III*, de façon que réunis & bien liés, ils n'auront fait qu'un même corps.

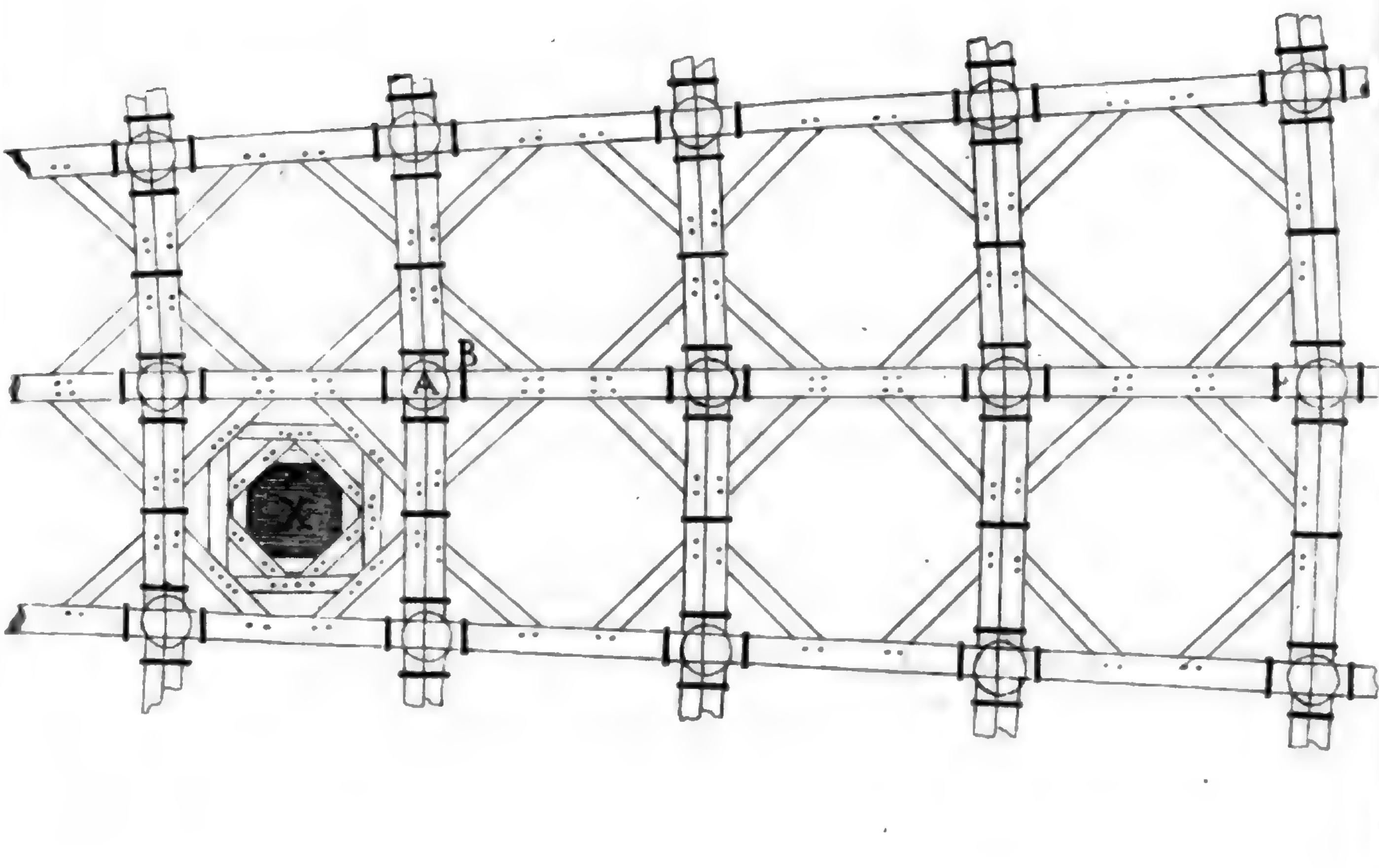
Voici de quelle manière je conçois ces aſſemblages.

Toute la difficulté de ce plancher conſiſtant dans la parfaite jonction des parties qui le compoſent, pour ne point ébranler le théatre qu'il a fallu élever, il me paroît qu'il fut néceſſaire de faire un nombre ſuffiſant de chaſſis pour occuper tout le plan du théatre, & de les faire aller en diminuant vers le centre du demi-ovale, comme on peut le voir dans les *planches III & I*; ces chaſſis auront été à chaque rang bien liés à ceux qui ſont à leurs côtés. En examinant le deſſein, on verra la choſe ſe préſenter avec d'autant plus de ſûreté & de facilité, que les deux côtés oppoſés d'un ſeul chaſſis ſe ſont trouvés communs à trois en même temps. Je crois qu'on avoit enſuite aſſemblé chacun de ces rangs, dont la totalité formoit un demi-cercle, en diminuant de diamètre à meſure qu'ils approchoient du centre, & qu'on les avoit fixés par des liens de bronze ; car les Romains n'employoient que ce métal, & l'on voit ces liens marqués dans la *planche III*.

Ce plancher me paroiſſant conſtruit d'une façon aſſez ſolide pour ne ſouffrir aucune difficulté (car il eſt à préſumer qu'on y avoit employé les meilleurs bois & les plus forts) on peut encore

3





encore être aſſuré que l'on n'avoit pas épargné les liens de bronze, qui y ſont abſolument néceſſaires. Il a fallu enſuite élever le plancher, le mettre ſur ſon pivot, & marquer des points d'appui. Pour y parvenir je croirois qu'il y avoit des pièces de bronze, *EAB*, qui faiſant toutes une croix par leurs plans, étoient placées à tous les angles des chaſſis, en ſorte que chaque branche de cette croix étoit aſſemblée dans deux chaſſis en même temps *(voyez la planche III)*. Ces mêmes pièces de bronze auront porté des eſſieux du même métal, auxquels on aura attaché des roues ou rouleaux marqués *R*, pour donner les points d'appui néceſſaires, & ſoulager le poids de cette énorme machine, en même temps qu'ils auront facilité ſes mouvemens *(voyez la planche III)*; le deſſein d'une de ces pièces de bronze & d'un rouleau s'y trouvent exprimés. A l'égard du pivot, je ne crois pas qu'il ait pû être compoſé autrement que d'une forte colonne de bronze bien fondue, bien retenue & bien fondée dans le maſſif, que j'ai ſuppoſé d'abord bâti dans la totalité. Cette colonne n'a point dû ſurpaſſer de beaucoup en hauteur le plancher expliqué ci-deſſus: car il ne falloit pas que rien poſât ſur elle; d'autant qu'elle ne devoit ſervir que de centre aux cercles que les roues devoient décrire. Le chaſſis au milieu duquel cette colonne étoit poſée, devoit être des plus ſolides, & reſſerré de façon qu'il n'y eût de jour que le paſſage du pivot. Pour cet effet il aura fallu doubler les liens juſqu'à ce qu'ils aient touché de par-tout à l'extérieur de la colonne: il aura fallu de plus graver bien exactement ſur le maſſif le ſillon que chaque roue ou rouleau a dû décrire, pour empêcher les roues de prendre un autre chemin dans le cas auquel la machine auroit ſouffert quelque dérangement. Ces ſillons ou bandeaux, légèrement creuſés, auront ſervi, pour ainſi dire, de rênes ou de guides à toute la machine, en même temps qu'ils auront empêché l'écartement qui auroit pû s'y introduire.

Je n'entrerai point dans le détail de la charpente du théatre; tout le monde eſt en état de l'imaginer: d'ailleurs

ces théatres sont dessinés dans plusieurs livres de l'antiquité; & M. Boindin les a très-bien décrits dans nos Mémoires quant à la forme. Cependant pour rappeler l'idée de leur élévation *(voyez la planche IV)* il me suffit ici d'avoir établi un plan solide, & de l'avoir mis en état de résister aux mouvemens qu'il falloit lui donner, selon le passage de Pline.

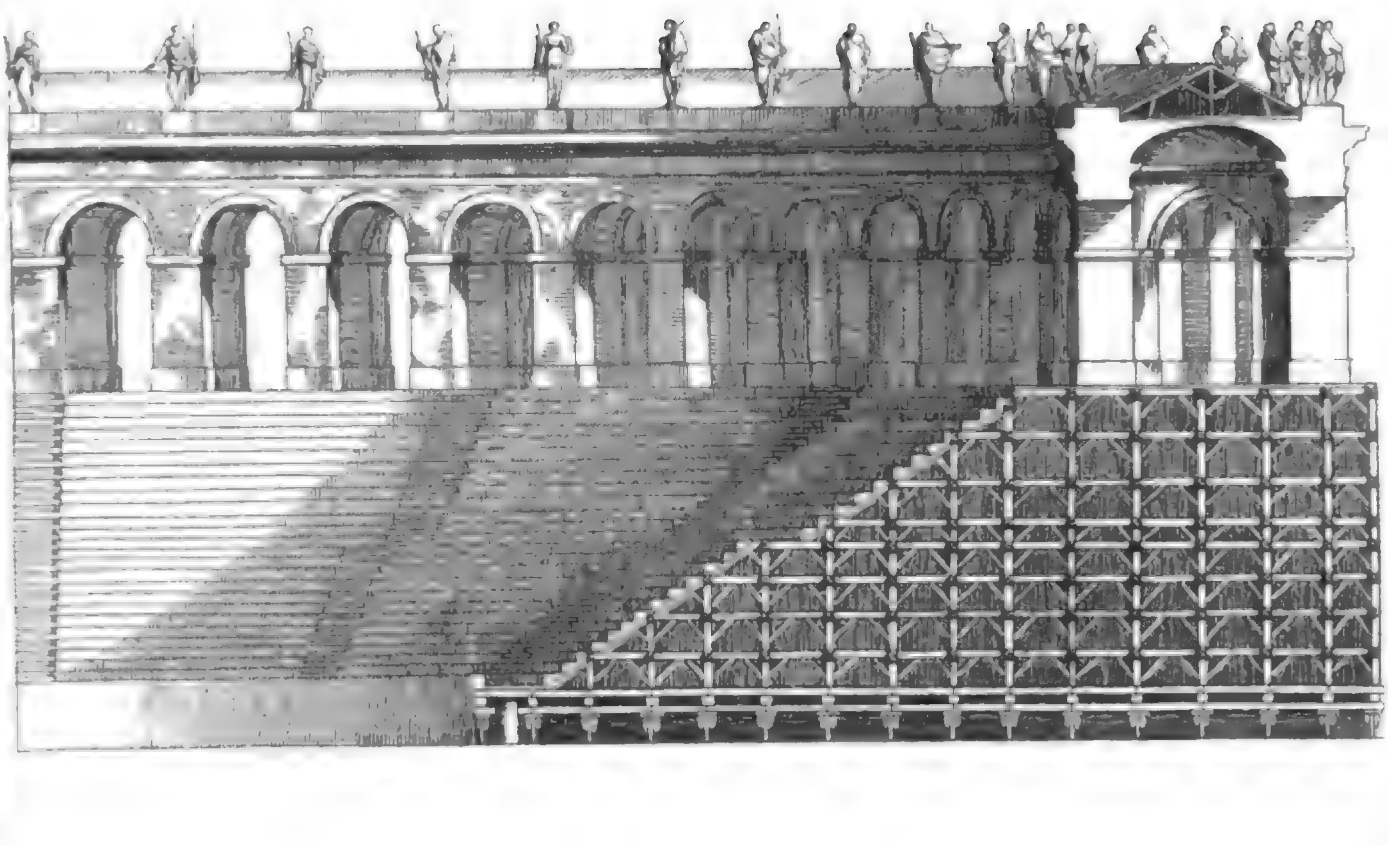
In quibus utrisque antemeridiano ludorum spectaculo edito inter sese aversis ne invicem obstreperent scenæ. « On représentoit » le matin des pièces sur les théatres; alors ils étoient adossés » pour empêcher que le bruit qui se faisoit d'un côté ne fût entendu de l'autre. »

Le mouvement & les machines une fois établis, ce n'est plus qu'une attention de la part de Curion pour donner au peuple Romain un plaisir plus complet: nous voyons par-là que les Romains étoient aussi bruyans que nous dans les spectacles, & peut-être encore davantage. Ce n'est pas que cette attention ne fût un objet considérable; car trente pieds de plus ou de moins d'espace à parcourir pour une pareille machine étoient considérables dans l'exécution, soit pour les préparations, soit pour la dépense.

Repente circumactis ut contra starent. « On les faisoit tourner subitement pour les mettre vis-à-vis l'un de l'autre. »

Je suis persuadé, quoique Pline ne le dise pas, que le peuple sortoit des théatres après les spectacles du matin; pourquoi en effet seroit-il demeuré. Indépendamment de l'augmentation du poids & du malheur que l'écroulement de quelques parties de la charpente auroit pû causer, malheur auquel ces sortes de fabriques sont d'autant plus sujettes, qu'elles sont fort composées, & malheur dont les Romains avoient des exemples, quoique les constructions ne fussent pas mobiles; le peuple, dis-je, ne pouvoit avoir d'autre objet, en demeurant en place, que le plaisir bien médiocre de se voir tourner. D'ailleurs quelque prompte que cette opération ait pû être pour donner le mouvement à une semblable

4.



machine, & pour préparer tantôt le théatre & tantôt l'amphithéatre, elle étoit longue pour des gens qui n'avoient rien à faire. Le *repente* de Pline tombera donc ſur la diligence & la promptitude avec laquelle on ſe mettoit en état de ſervir les machines, ainſi que je vais l'expliquer, après être convenu cependant que le peuple Romain pouvoit demeurer ſur les théatres pendant le temps de leur mouvement. Il eſt même aſſez vrai-ſemblable que la plus grande partie ne les avoit point abandonnés: mais il ne peut en avoir été de même du Sénat, des chevaliers Romains, des Veſtales, des Prêtres, enfin de tous les gens conſidérables dans l'Etat, dont les places étoient marquées, & qui les occupoient avec autant d'aſſiduité que les tribus. Ceux-là donc étoient indiſpenſablement obligés de ſortir de leur place, puiſqu'elle n'étoit pas la même aux théatres qu'aux amphithéatres. On ſait que dans les premiers ils occupoient l'orcheſtre, & que cette partie étoit celle qui ſe trouvoit environnée des portions circulaires que les gradins occupoient, & qui étoit terminée par la ſcène ou le *proſcenium;* au lieu que dans les amphithéatres cette place n'auroit eu, non ſeulement aucun avantage pour la vûe, puiſqu'elle auroit été ſur le même plan que l'arêne: mais elle eût été dangereuſe par les combats, les chaſſes d'animaux & autres ſpectacles, auxquels ces lieux étoient deſtinés, & principalement impraticable pour les Naumachies que l'on y a très-ſouvent données. Cette même compagnie étoit donc élevée pour toutes ces raiſons; & ſa place étoit alors une grande tribune quarrée, auſſi haute que le premier gradin, ſaillante & placée dans les foyers de l'ellipſe. Il falloit néceſſairement que Curion, après avoir fait emporter les planchers, les bans & les chaiſes qui avoient rempli l'orcheſtre, auquel, pour le dire en paſſant, les Romains donnoient avec raiſon une pente, au contraire des Grecs qui en laiſſoient le plan horizontal, il falloit, dis-je, que Curion fît encore élever ces tribunes quarrées avec des charpentes préparées pour être miſes en place dès que les théatres avoient tourné, & qu'ils étoient arrivés vis-à-vis l'un de

l'autre pour former l'amphithéatre. Si le Sénat ne s'en étoit point allé, que seroit-il devenu pendant cette préparation, pour laquelle assurément quelques heures n'étoient pas de trop pour tout ce que l'on avoit à faire? Il étoit encore absolument nécessaire de recouvrir de sable l'intervalle des deux théatres qui devenoit l'arène; il falloit combler les sillons ou rénures que j'ai prouvé nécessaires pour le chemin des roues ou des rouleaux. Ce sable étoit absolument indispensable pour les combats & les mouvemens des gladiateurs; enfin toutes ces opérations demandoient beaucoup de temps malgré la quantité d'hommes que l'on y avoit destinés, & que l'on avoit sans doute arrangés & distribués avec beaucoup d'ordre.

Postremo jam die, discedentibus aliquibus tabulis & cornibus inter se coeuntibus, faciebat amphitheatrum & gladiatorum spectacula edebat. « Sur la fin du jour les scènes étant ôtées,
» & les extrémités des deux demi-cercles étant rapprochées &
» réunies, l'amphithéatre étoit formé & l'on donnoit les combats des gladiateurs. »

La machine étant une fois susceptible de mouvement, on sent aisément que les scènes devoient être enlevées pour laisser le passage aux théatres. Il n'est pas douteux que celles-ci ne fussent plus légères de bois que celles qu'on établissoit ordinairement à demeure: car même dans les théatres de pierre elles étoient toûjours de bois; & quand nous ne le saurions pas avec autant de certitude, les bois qu'on vient de trouver à Herculanum dans cette partie d'un théatre de pierre, ne nous auroient pas permis d'en douter.

Ce passage ne présente d'autre difficulté que celle de la réunion des quatre extrémités des théatres, qui n'ont jamais pû être aussi serrées & aussi exactement jointes que Pline semble l'indiquer. Premièrement par la raison que ce point de rencontre si exact est physiquement impossible pour des corps tournans; il auroit fallu pour cet effet que les théatres se fussent aussi touchés lorsqu'ils étoient adossés & qu'ils formoient les scènes. Secondement par une autre raison

d'uſage; c'eſt que l'enceinte de l'amphithéatre devant être ovale, exigeoit une diſtance entre ces deux théatres pour la ſoûmettre à la même forme. Mais il faut ſe ſouvenir des phaſes de Pline dans cette deſcription, & ne pas oublier qu'il n'écrit ici que ſur la parole d'autrui, bien différent en cette occaſion de ce qu'il eſt lui-même ailleurs & dans tout le reſte de ſon ouvrage, où il décrit & détaille toutes choſes avec tant de juſteſſe & de clarté. Je ſuis donc perſuadé, comme je l'ai déjà dit, que les deux théatres ou les deux portions de cercle laiſſoient entre elles des diſtances qui donnoient à l'amphithéatre la forme de cercle alongé qu'il devoit avoir. On verra même, par les propres paroles de Pline, lorſqu'il décrit le troiſième jour, que les lieux ne peuvent avoir eu d'autres diſpoſitions, l'eſpace qui ſe trouvoit vuide entre chaque extrémité des théatres étant rempli par les corps quarrés, indiqués dans la *planche II*, & qui, placés ſur des rouleaux, étoient faciles à mettre & à ôter de place. Ces corps formoient donc l'enceinte, ſimuloient, ſi l'on veut, des portiques qui ſe raccordoient aux gradins; mais conſtamment ils laiſſoient des paſſages qui ſervoient pour l'entrée des gladiateurs dans l'arêne & les autres choſes néceſſaires à ce ſpectacle. Une des plus eſſentielles étoit le ſable dont j'ai parlé pour recouvrir tout l'eſpace deſtiné pour l'arêne, & dont il étoit impoſſible de ne ſe pas ſervir.

Au reſte, on peut ſe donner carrière ſur quelques-uns des détails de cette belle machine; il ſuffit de croire le fait & c'en eſt bien aſſez: car Pline ne parle lui-même que ſur des ouï-dire, il n'a point vû cette machine, & ſes exclamations mêmes nous avertiſſent qu'on ne doit pas pouſſer trop loin les ſcrupules ſur le texte. Pline n'a point vû ce théatre; il écrivoit cent trente ans * ou environ après que le ſpectacle avoit

* La publication de l'ouvrage de Pline peut bien être de l'an 80 de l'ère Chrétienne: mais pour trouver le véritable intervalle de temps qui s'eſt écoulé depuis le ſpectacle de Curion juſqu'au moment où l'ouvrage de Pline a paru, il faut y joindre les cinquante ou cinquante-un ans qui ſe ſont écoulés depuis l'an de Rome 703 juſqu'en 754 que commence l'ère Chrétienne; ainſi j'ai mis environ cent trente ans.

été donné au peuple Romain; il ne lui a pas même été possible de consulter des témoins oculaires, qui sont toûjours douteux & fautifs après un certain intervalle de temps, & qui le seroient encore plus sur un point autant susceptible, dans quelque pays que ce fût, d'amplification & d'altération dans le récit, que le paroît celui-ci. Il semble même que cette machine s'étoit encore plus tournée dans les esprits à jeter un ridicule sur le peuple Romain, qu'à la gloire & à la réputation de Curion; d'ailleurs Pline étoit occupé du malheur arrivé à Fidènes: voici ce que Tacite en rapporte. « Sous le règne de Tibère & le consulat de Marcus Licinius » Crassus, & de Lucius Calpurnius Piso, un certain Attilius, » de race d'Affranchi, s'avisa de donner un spectacle de Gladia- » teur à Fidènes, ville peu éloignée de Rome. Tous les habitans » coururent en foule, non seulement à cause de la proximité, » mais encore parce que Tibère n'avoit donné aucun de ces » spectacles au peuple pendant tout son règne, déjà fort avancé; » & quoique l'amphithéatre fût de pierre, il se trouva si chargé » qu'il fondit & écrasa ou blessa cinquante mille personnes ». Suétone dit qu'il en périt réellement vingt mille. « A cette » nouvelle, continue-t-il, les grands de Rome ouvrirent les portes » de leurs maisons, pour recevoir & soulager les blessés qu'on en » rapportoit, comme ils faisoient autrefois après les grandes batailles ». Tacite ajoûte qu'Attilius fut envoyé en exil, & qu'à cette occasion il y eut un decret du Sénat, qui défendoit aux particuliers de donner à l'avenir aucun spectacle au peuple, qu'il n'eût fait preuve de quatre cens mille sesterces de bien, pour répondre du dommage. Ces blessés secourus, l'agitation où la Ville se trouva, toutes ces choses autorisent la comparaison de la bataille de Cannes.

Ann. cap. 62. — *Vie de Tibère cap. 40.* — *Ann. c. 63.*

Je reviens au texte de Pline; après avoir dit que l'on donnoit des combats de Gladiateurs, il ajoûte:

Ipsum magistratum & populum Romanum circumferens, « faisant ainsi tourner les magistrats & le peuple Romain ». L'auteur emploie le mot de *circumferens*, qui ne s'entend ordinairement que par ces mots, *porter en tournant*, ce qui sembleroit

autoriser le sentiment de ceux qui ont imaginé que tous les spectateurs tournoient à la fois & dans un moment. Cependant les raisons que j'ai rapportées pour le sentiment contraire, me paroissent assez fortes pour n'en rien diminuer, & pour renvoyer ce fait à la prévention de Pline, qui auroit perdu les plus grandes images de sa critique, s'il n'avoit pas employé le mot de *circumferens*.

Variavit hanc suam magnificentiam fessis turbatisque cardinibus; & amphitheatri forma custodita novissimo die diversis duabus per medium scenis Athletas edidit. « Curion changea l'ordre de la magnificence que l'on avoit vû les jours précédens; car les pivots se trouvans fatigués & dérangés, il fut obligé de conserver la forme d'amphithéatre, & ayant placé le dernier jour & adossé des scènes dans tout le diamètre de l'amphithéatre, il y fit paroître des combats d'Athlètes. »

Ce qui prouve que les scènes se montoient & se démontoient à volonté, puisque Curion les place selon ses besoins: cet endroit du texte prouve encore que les théatres étoient éloignés l'un de l'autre; car on ne dérangea rien pour cette opération.

Raptisque è contrario repente pulpitis. « Il fit ensuite enlever, lorsqu'on s'y attendoit le moins, ces mêmes scènes qui avoient paru adossées. » Ce mouvement est encore une confirmation de ce que je viens de dire. Au reste, les scènes étoient alors adossées pour être vûes également de tous les gradins; & il paroît même, par le mot de *pulpitum* que Pline emploie pour désigner ce que Curion fit enlever, qu'il laissa les décorations dans leur place, & que le spectacle des gladiateurs se trouva renfermé pour chacun des théatres, quoiqu'ils fussent dans la situation où ils formoient l'amphithéatre.

Eodem die victores è gladiatoribus suis produxit. « Et fit paroître & combattre ce même jour ceux de ses propres gladiateurs qui avoient été couronnés les jours précédens. »

Il avoit fait enlever les scènes pour mettre les gladiateurs: cette précaution étoit nécessaire, puisqu'ils ne combattoient que sur l'arêne.

Je finis par un passage de Plutarque tiré de la vie de Caton; il est trop singulier en lui-même pour n'être pas rapporté, indépendamment des liaisons qu'il peut avoir avec les faits & les réflexions que je viens de communiquer.

Trad. de Dacier. « Favonius ayant été fait Edile par le crédit de Caton » son intime ami, celui-ci l'aida à se bien acquitter des fonc- » tions de sa charge, & régla toute la dépense des jeux qu'il » devoit donner au peuple. Car au lieu des couronnes d'or que » les autres donnoient aux acteurs, aux musiciens & aux joueurs » d'instrumens, &c. il leur donna des branches d'olivier, comme » on faisoit dans les jeux Olympiques; & au lieu de riches » présens que les autres distribuoient au peuple, il fit donner » aux Grecs quantité de poireaux, de laitues, de raves & de » céleri, & aux Romains des pots de vin, de la chair de » pourceau, des figues, des concombres & des brassées de » bois. Les uns se moquoient de ces présens; les autres en » étoient charmés: car ils voyoient avec grand plaisir que » l'austérité & la sévérité de Caton se relâchoient, & qu'il se » prêtoit à ces jeux & à ces passe-temps. Enfin Favonius lui- » même, se mettant au milieu du peuple, alla s'asseoir parmi les » spectateurs, où il battit le premier des mains en applaudissant » à Caton, & en lui criant qu'il donnât aux acteurs qui faisoient » bien, qu'il les recompensât honorablement, & demandant en » même temps pour les spectateurs, comme ayant donné à Caton un pouvoir sans bornes, & l'ayant laissé maître de tout. »

Ces petits détails nous apprennent en partie la façon dont on se conduisoit dans ces jeux; si l'on y voit le caractère de Caton fort à découvert, on y voit aussi que Favonius rejetoit habilement sur son ami tout ce qu'il pouvoit y avoir de singulier & peut-être de ridicule dans une fête donnée au peuple Romain, en un temps où le luxe avoit fait d'aussi grands progrès.

« Pendant que cela se passoit dans ce théatre de Favonius, » poursuit Plutarque, Curion l'autre Edile * donnoit dans un autre théatre des jeux magnifiques. »

* Curion ne donna ses jeux que pour la mort de son père, comme

Nous

Nous apprenons par-là que l'on donnoit des fêtes en même temps & peut-être dans des lieux ſéparés: mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que Plutarque ſoit ſi éloigné de l'enthouſiaſme de Pline à l'égard des ſpectacles de Curion, & qu'il ſe contente de dire en ce cas, des jeux magnifiques. Il me ſemble que le caractère de Curion & ces jeux funéraires méritoient au moins quelqu'épithète qui donnât une idée de l'un & de l'autre: quoi qu'il en ſoit, Plutarque ajoûte que le peuple quitta les jeux de Curion pour venir à ceux de Favonius.

Je l'ai dit plus haut ſur les autorités de Pline & de Cicéron dans pluſieurs de ſes lettres; le détail de ces paſſages auroit été d'une longue diſcuſſion, peu importante en elle-même, & peu néceſſaire d'ailleurs dans un Mémoire qui n'a que le théatre & ſes mouvemens pour objet.

REMARQUES

Sur une inscription Grecque, trouvée par M. l'abbé Fourmont dans le temple d'Apollon Amycléen, & contenant une liste des prêtresses de ce Dieu.

Par M. l'Abbé BARTHÉLEMY.

LES Grecs étoient dans l'usage de graver sur le marbre & sur l'airain, les traités d'alliances ou de paix qui unissoient les Nations entre elles, & les loix qui assuroient la tranquillité des citoyens. Ils conservoient de la même manière le souvenir des grands évènemens auxquels ils avoient eu part, & la succession des Princes qui les avoient gouvernés. Des éloges magnifiques, exprimés simplement sur la base d'une statue ou sur un tombeau, consacroient la mémoire de ceux qui avoient défendu leur patrie par leur valeur, qui l'avoient illustrée par leurs talens, ou qui l'avoient enrichie par leurs bienfaits. Par ce moyen la Grèce se trouva remplie de monumens en tout genre, & présenta de tous côtés une image touchante du zèle que les particuliers avoient eu pour sa gloire, & de la reconnoissance dont elle avoit payé leurs efforts.

La plus grande partie de ces monumens est maintenant ensevelie dans les ruines de ce pays célèbre; & nous devons le petit nombre de ceux que nous connoissons à des voyageurs souvent peu exacts, & plus souvent obligés de les conquérir sur une Nation, qui en les détruisant, semble reconnoître qu'elle n'est pas digne de les posséder.

Parmi les Inscriptions que leurs travaux nous ont procurées, on en voit bien peu qui remontent au-delà de quelques siècles avant l'ère vulgaire; non toutefois que les Grecs n'en eussent de très-anciennes, puisque Hérodote en a rapporté qui sont antérieures à la guerre de Troie: mais parce que celles

Liv. V, c. 59.

d'un temps poſtérieur ont dû ſe mieux conſerver, & s'offrir en plus grand nombre aux recherches des Curieux. Auſſi fut-on frappé, dans le dernier ſiècle, de la découverte que M. Galland fit d'une Inſcription, conſervée aujourd'hui dans le cabinet de l'Académie, & connue ſous le nom de marbre de Nointel. Cette Inſcription, qui eſt d'environ l'an 450 * avant l'ère vulgaire, étoit regardée comme le plus ancien monument en ce genre, lorſque des Anglois, en viſitant les ruines de Sigée, en découvrirent un que Chishull publia avec un ample commentaire. Cependant cette Inſcription, ſuivant Chishull lui-même, n'eſt guère antérieure que d'un ſiècle au marbre de Nointel; & de combien de ſiècles ſe trouve-t-elle poſtérieure à quelques Inſcriptions que M. l'abbé Fourmont a rapportées de ſon voyage du Levant? Cet Académicien en a fait graver qui ont ſept à huit cens ans avant J. C; & dans ſa collection, que M. l'abbé Sallier & M. Melot ont bien voulu me permettre de parcourir, j'en ai trouvé qui remontent à des temps encore plus éloignés. Telle eſt entre autres celle que les auteurs du nouveau traité de Diplomatique viennent de donner, & dont M. l'abbé Fourmont déterra les fragmens dans le temple d'Apollon Amycléen, en Laconie. Elle eſt en bouſtrophédon, c'eſt-à-dire que les lignes vont alternativement de droite à gauche, & de gauche à droite. J'en joins ici la copie, que M. le comte de Caylus a eu la bonté de faire graver *(voyez la planche II)*.

Montf. Palæog. Græc. lib. II, cap. 4.

Antiquit. Aſiat.

Mémoires de l'Acad. t. XV.

Nouv. traité de Dipl. p. 615.

A la première lecture que je fis de cette Inſcription, je crus y reconnoître cette ſuite de prêtreſſes d'Apollon Amycléen, dont M. l'abbé Fourmont avoit parlé dans la relation de ſon voyage, & ſur laquelle l'hiſtorien de l'Académie a remarqué que ce qui relève le mérite de cette Inſcription, n'eſt pas de ce qu'elle eſt écrite en bouſtrophédon de différentes eſpèces, ſelon l'écriture uſitée dans les différens âges; mais c'eſt de ce que les années du ſacerdoce des Prêtreſſes d'Apollon y ſont marquées depuis la fondation du temple

Mémoires de l'Acad. t. VII, Hiſt. p. 358.

* Diſſertation de M. de la Baſtie dans le recueil des Inſcriptions de M. Muratori. *Tome I, page 43.*

de ce Dieu, par Amyclas roi de Lacédémone, jusqu'au temps où les Romains conquirent ce pays-là. M. Fréret dit la même chose dans son Mémoire sur l'art de l'équitation parmi les Grecs.

Mémoires de l'Acad. t. VII, p. 297.

Comme les RR. PP. Bénédictins n'ont pas fait attention à ces passages, & qu'ils ont présenté l'inscription sous un point de vue bien différent, j'ai cru devoir l'examiner de nouveau, non pour attaquer des Auteurs aussi respectables par leur érudition que par leur modestie; mais uniquement pour tâcher de fixer nos idées sur un des plus précieux monumens qui soient venus jusqu'à nous.

Je commence par exposer la manière dont les RR. PP. Bénédictins lisent l'Inscription.

ΜΗΕΝΑΛΙΑ ΤΟ ΑΜΟΚΕΛ.... ΤΕΕΡ ΕΚΑΛΙΠΑΚΣ.... ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟΣ ΜΑΤΕΕΡ ΝΓΚΙΑ ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ.... ΜΑΤΕΕΡ Κ ΚΑΡΑΔΕΡΙΣ ΤΟ ΚΑΔΡΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΑ ΑΜΟΜΟΝΑ ΤΟ ΔΕΡΟΣΕΟ ΜΑΤΕΕΡ ΝΚΑΜΑΜΟΝΑ ΤΟ...... ΛΙΓΟ ΜΑΤΕΕΡ Μ.. ΝΗΕΓΟΟΙΑ ΤΟ ΑΡΙΣΕ-ΤΑΝΔΕΡ.. Κ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ ΛΑΜΑΚΑΙΣ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ ΕΡΓΑΙΑ ΤΟ ΚΑΙ ΑΚΕ-ΡΑΤΟ ΚΟΡΑ. ΝΑΓΜΟΜΟΝΑ ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΚΟΡΑ ΛΑ-ΜΟΜΟΝΑ ΤΟ ΣΕΚΕΠΑΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ ΣΑΛΑΜΙΣ ΤΟ ΣΕΚΕΠΑΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΑ ΣΕΚΟΛΑ ΤΟ ΣΕΚΙΛΟ ΜΑΤΕΕΡ Ν ΒΣΕΚΕ ΝΟΜΟ ΤΟ ΑΛΚΙΔΟΚΟ ΜΑΤΕΕΡ ΑΠΕΣΟΠΙΣ ΤΟ ΑΓΚΙΔΑΜΟ ΜΑΤΕΕΡ, &c.

Les auteurs de la Diplomatique, qui dans des *Scholies* particulières ont tâché d'expliquer les noms contenus dans l'Inscription, avouent qu'ils ne se flattent pas de les avoir tous lûs parfaitement. Ils ajoûtent, dans le corps de leur ouvrage, que l'Inscription ne sauroit nous instruire *sur le temps auquel & le sujet pour lequel elle fut gravée;* qu'à l'égard du but général que l'on s'étoit proposé, on pouvoit croire que ce monument avoit été consacré à la gloire de quelques Dames qui avoient pris les armes pour la défense de leur Patrie, ou qui, par un motif de Religion, avoient fait des

préſens au Dieu que les Amycléens adoroient. Enfin ils obſervent, dans une note, que ſi l'on veut que ce ſoit une ſuite de Prêtreſſes qui ſe ſoient ſuccédées, le ſeul changement de l'ο en ου, depuis la vingtième ligne, peut favoriſer cette opinion.

Ils ne ſe ſeroient peut-être pas expliqués avec tant d'incertitude, s'ils avoient fait une remarque qui ſeule peut faciliter la lecture & l'intelligence de l'Inſcription ; c'eſt que les mots ΜΑΤΕΕΡ & ΚΟΡΑ ſont toûjours ſuivis d'une ou de deux lettres numérales, qui déſignent les années que les perſonnes mentionnées dans l'Inſcription ont paſſées dans quelque emploi. Les RR. PP. Bénédictins ont joint ces lettres avec le mot ſuivant, & en ont fait des noms dont la prononciation eſt quelquefois barbare, ainſi qu'ils en conviennent eux-mêmes; mais pour ſe convaincre s'il faut détacher ces lettres, on n'a qu'à parcourir l'Inſcription, & la lire de cette façon.

... ΕΝΑΙΑ ΤΟ ΑΜΟΚΕΛ.... ΜΑΤΕΕΡ Ε ΚΑΛΙΠΑΚΣ.... ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Ν ou ΝΓ ΠΑΧΙΑ ou ſimplement ΑΧΙΑ ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ ΚΑΡΑΔΕΡΙΣ ΤΟ ΚΑΡΑΔΕΡΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΔ, &c.

Ainſi la première de ces femmes avoit été revêtue de ſa dignité pendant cinq ans, la ſeconde pendant cinquante ou cinquante-trois ans, la troiſième pendant vingt ans, la quatrième pendant vingt-quatre ans, & ainſi des autres. J'ai rendu le premier mot par ΕΝΑΛΙΑ & non par ΜΗΕΝΑΛΙΑ, j'en dirai la raiſon après que j'aurai juſtifié la manière dont je propoſe de lire l'Inſcription.

La ligne vingt-troiſième contient ces mots, ΜΑΓΠΕΖΑ ΤΟΥ ΠΙΖΑΝΔΡΟΥ ΚΟΡΑ Β, & la ligne vingt-quatrième commence par celui-ci, ΜΕΛΑΝΙΠΠΑ, &c. N'eſt-il pas plus naturel de dire que cette Marpeſſa avoit exercé pendant deux ans les fonctions dont elle avoit été chargée, que de joindre le Β avec le mot ſuivant & en compoſer celui-ci, ΒΜΕΛΑΝΙΠΠΑ? Il eſt ſi clair que ce Β eſt une lettre numérale, que les PP. Bénédictins n'ont pas pû ſe diſpenſer de ſoupçonner

qu'elle pouvoit ſignifier que Marpeſſa étoit la ſeconde fille de Piſandre; conjecture qui tombera d'elle-même, ſi j'achève de prouver que l'Inſcription renferme autant d'époques que de noms principaux.

Dans les Inſcriptions qui contiennent de longues liſtes de Magiſtrats ou d'autres perſonnes, les mêmes noms reviennent aſſez ſouvent, & ſont ordinairement écrits de la même manière: s'ils paroiſſent défigurés, on ne peut les rétablir qu'en les dépouillant de ce qui les rend méconnoiſſables aux yeux; ainſi, puiſque dans la treizième ligne nous liſons diſtinctement le nom de Salamis, nous devons, en le retrouvant dans la vingt-unième, conclurre que la lettre A qui le précède lui eſt étrangère. Je dis la même choſe du mot AMOMONA qui ſe trouve en quatre endroits de l'*Inſcription*, & dont on ſera obligé de faire autant de noms différens, ſi l'on n'a ſoin d'écarter les lettres numérales qui le précèdent.

Une autre remarque fortifiera l'opinion que je défends, & répandra un grand jour ſur l'Inſcription. Elle roule ſur une lettre qui paroît 1.° à la fin de la vingt-quatrième ligne, où elle eſt repréſentée ſous la forme d'un quarré diviſé en quatre parties par deux lignes qui ſe coupent perpendiculairement; 2.° au commencement de la première ligne, où elle ſe trouve avec quelque différence; 3.° à la ſeptième ligne, où un accident arrivé au marbre permet à peine de la diſtinguer. Les RR. PP. Bénédictins l'ont priſe pour un H, & *lui* ont même donné ce rang dans leur alphabet des anciennes lettres grecques, fondés uniquement ſur ce qu'elle a beaucoup de reſſemblance avec le Heth Samaritain, & qu'elle ne diffère aucunement du Heth des Etruſques. Il eſt vrai que le Heth Samaritain a quelque rapport avec la lettre dont il eſt queſtion; mais il en a bien plus avec le Θ, tel qu'il eſt figuré dans une des Inſcriptions que M. l'abbé Fourmont avoit trouvée dans la ville d'Amyclæ, & qu'il a publiée dans le quinzième volume de nos Mémoires. Ainſi tout ce qu'on peut conclurre de ce parallèle, c'eſt que les Grecs, en empruntant leurs lettres des Phéniciens, donnoient à

leur Theta la même forme que ceux-ci donnoient à leur Heth.

A l'égard des Etrusques, les Savans qui se sont exercés sur la langue de cette nation, n'ont point inséré dans les différens alphabets qu'ils ont publiés, la lettre que nous examinons; j'en excepte M. Bourguet, professeur de Neufchâtel, qui lui donne effectivement la valeur de l'héta: j'ignore sur quoi il peut s'être fondé; car, de tous les monumens Etrusques recueillis par Gruter, Fontanini, Dempster, Buonarroti, Gori, Maffei, &c. je n'en trouve qu'un qui présente cette lettre. C'est une espèce d'alphabet qui étoit tracé avec d'autres Inscriptions dans une grotte déterrée en 1698 auprès de la ville de Sienne, & qui, conjointement avec ces Inscriptions, fut gravé par Jean Bartoli, & inséré dans le supplément que François Bartoli son fils ajoûta au livre intitulé: *Antiche Pitture.* M. Buonarroti en a de même fait usage dans son supplément au Dempster. La lettre en question paroît dans cet alphabet entre l'N & l'O, comme pour tenir lieu du Ξ grec, & se trouve par-là distinguée de l'héta qui paroît en son rang sous une autre forme.

Cependant comme l'autorité de M. Bourguet suffit pour balancer toutes ces raisons, je veux supposer que la lettre dont il s'agit faisoit la fonction de l'héta parmi les Etrusques; s'ensuit-il qu'elle eût la même valeur parmi les Grecs? Non sans doute, & les monumens qui nous restent de ces derniers, montrent évidemment qu'ils la regardoient comme un Θ. Dans l'inscription de Sigée, dans celle d'un Athlète vainqueur aux jeux Néméens, expliquée par M. de la Bastie, dans celles de Délos & d'Hérode Atticus, enfin sur une médaille d'Athènes, publiée dans le V.e volume du Journal intitulé: *Osservazioni Litterarie*, le Θ ne diffère de la lettre dont il est question qu'en ce qu'il est rond, au lieu que celle-ci est quarrée. Mais cette légère différence ne doit pas nous arrêter; les lettres grecques qui sont aujourd'hui arrondies, telles que le B, l'O, le P, ont été originairement angulaires: d'ailleurs le Θ est quarré dans une des Inscriptions que

Murat. Nov. thes. Inscrip. ant. t. I, p. 35.

M. l'abbé Fourmont a publiées; & parmi celles qui ne l'ont pas encore été, il s'en trouve une où le nom d'Athamas est écrit avec un théta parfaitement semblable à la lettre qui termine la vingt-quatrième ligne de l'Inscription.

Voy. la planche III.

Il suit de-là que le commencement de l'Inscription a disparu, & que les deux premières lettres qu'on y voit, loin de se joindre au mot suivant, doivent être regardées comme une époque qui désigne la quarante-neuvième année, & se rapporter au nom qui les précédoit. Les RR. PP. Bénédictins pensent au contraire que c'est l'extrémité inférieure de l'Inscription qui n'est pas venue jusqu'à nous; ils s'appuient sur ce que les deux dernières lettres sont un Κ & un Α, qu'ils prennent toûjours pour une abbréviation de la conjonction καὶ. Mais puisque ces deux lettres désignent l'année, on ne pourra plus dire qu'elles suspendent le sens de l'Inscription.

Voici donc la manière dont je pense qu'il faut la lire.

Planche II.

Lignes 1 & 2. ΜΘ, époque qui désigne l'année 49, & qui se lioit avec le nom qui a disparu: ΕΝΑΛΙΑ ΤΟ ΑΜΟΚΕΛ..Ε; l'article ΤΟ est mis pour ΤΟΥ. L'Inscription est en dialecte Dorique, & les Doriens, dans les premiers temps sur-tout, formoient le génitif de l'article avec un Τ & un Ω: or comme l'Ω long n'étoit pas encore introduit dans leur alphabet, on employoit l'omicron à sa place. ΑΜΟΚΕΛ.. est pour ΑΜΥΚΛΑ ou ΑΜΥΚΛΑΙΟ, l'omicron est à la place de l'upsilon; l'epsilon qui est entre le cappa & le lambda répond au *scheva* des Hébreux, & les premiers Doriens l'ajoûtoient volontiers pour éviter, à ce qu'il paroît, la rencontre de deux consonnes dans une même syllabe: les deux ΕΕ dans le mot ΜΑΤΕΕΡ font la fonction de l'héta, l'epsilon qui suit ce mot désigne l'année cinquième.

Lignes 2 & 3. ΚΑΛΛΙΠΑΚΣ... ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Ν ou ΝΓ. Le premier mot n'est pas entier, & il seroit difficile de le restituer. Les lettres numérales désignent l'année 50 ou 53.

Lignes 3 & 4. ΑΧΙΑ ou ΠΑΧΙΑ ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ. Peut-être que le premier mot n'est pas entier, & qu'il faut lire ΑΚΡΑΙΑ. Le Κ signifie 20.

Lignes

Lignes 4 & 5. ΚΑΡΑΔΕΡΙΣ ΤΟ ΚΑΡΑΔΕΡΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΔ: c'est-à-dire Χαράδρις τοῦ Χαράδρου μάτηρ, 24.

Lignes 5 & 6. ΑΜΟΜΟΝΑ, c'est-à-dire ΑΜΥΜΩΝΗ. L'upsilon est formé de la même manière que l'omicron, & de là vient que les Doriens ont dit ΑΜΟΜΩΝ au lieu d'ΑΜΥΜΩΝ. ΤΟ ΔΕΡΟΣΕΟ, c'est-à-dire ΔΡΟΣΕΟ, ou ΔΡΥΣΕΟ, venant de ΔΡΟΣΗΣ ou ΔΡΥΣΗΣ, dont le génitif a pû se terminer en ΕΩ, suivant le dialecte en usage dans le Péloponnèse. ΜΑΤΕΕΡ ΝΕ, c'est-à-dire 55.

Lignes 6 & 7. ΑΜΟΜΟΝΑ ΤΟ... ΛΙΠΟ ΜΑΤΕΕΡ Μ... c'est-à-dire 40 ou environ. Les deux lettres qui manquent au second mot doivent être un Φ & un Ι, ou un Κ & un Λ, & former, avec celles qui restent, le nom de Philippe ou celui de Callippe, écrits l'un ou l'autre avec un seul Π, comme nous avons vû plus haut le nom de Callimaque, & comme nous verrons plus bas celui de Callicratès, écrit avec un seul lambda. Le nom dont il reste des traces à la fin de la septième ligne, n'est plus lisible, parce que le marbre étoit cassé en cet endroit.

Lignes 8 & 9. ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΑΝΔΕΡ Ϗ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ. Il faut observer ici que le cappa, mis après le nom d'Aristandré, est l'abrégé de la conjonction Καὶ, & qu'il est renversé, afin qu'on ne le prenne pas pour une lettre numérale.

Lignes 9 & 10. Après le mot ΜΑΤΕΕΡ est une fracture qui semble avoir détruit une époque, car les deux lettres ΛΑ appartiennent, selon toutes les apparences, au mot suivant, & font le commencement du mot ΛΑΜΑΚΑΙΣ, formé de ΛΑΜΑΧΟΣ, nom très-commun aux anciens habitans de la Laconie. Mais on pourroit aussi diviser ce mot, en regardant les deux premières lettres comme numérales, & l'on auroit alors ΛΑ (31), époque relative aux mots précédens, & le mot ΜΑΧΑΙΣ, qui commenceroit la phrase suivante. ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΜΑΧΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΕ (25), il faut lire ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ, c'est une faute du graveur ou du copiste.

Voyez le recueil de M. l'abbé Fourmont.

Lignes 10 & 11. ΑΠΑΙΑ, c'est-à-dire ΑΦΑΙΑ, nom de

L. II, c. 30, pag. 180, édit. de Kuhnius. Déesse dans Pausanias: le Π est pour le Φ, parce que cette dernière lettre n'étoit pas encore introduite dans l'alphabet. ΤΟ ΚΑΛΙΚΕΡΑΤΟ, c'est-à-dire ΤΟΥ ΚΑΛΙΚΡΑΤΟΥ ΚΟΡΑ ΝΑ (51).

Lignes 11 & 12. ΑΜΟΜΟΝΑ ἀμυμώνη ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ τῦ Καλλιμάχου ΚΟΡΑ Λ (30). ΑΜΟΜΟΝΑ ΤΟ ΣΕΚΕΠΡΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ (20). ΣΕΚΕΠΡΟ est pour ΣΚΕΦΡΟ, le premier Ε ajoûté, le Π pour le Φ. Pausanias parle de Scéphrus fils de Tégéate. L. VIII, c. 53, pag. 706.

Ligne 13. ΣΑΛΑΜΙΣ ΤΟ ΣΕΚΕΠΡΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΑ (21).

Ligne 14. ΣΕΚΟΛΑ, c'est-à-dire ΣΚΥΛΛΑ, Scylla: l'Ε ajoûté, l'Υ figuré comme l'Ο, un Λ retranché, parce que les anciens Doriens n'admettoient pas les lettres doubles. ΤΟ ΣΕΚΙΛΟ: je pense qu'il faut lire ΣΕΚΟΛΟ, c'est-à-dire ΣΚΥΛΟ, qui vient de ΣΚΥΛΗΣ; c'est le nom que Clément d'Alexandrie donne à un ancien sculpteur de Crète, que Pausanias & Pline nomment Scyllis. ΜΑΤΕΕΡ ΝΒ (52). In Prot. p. 31. Pauf. liv. II, c. 15, p. 143. Pl. l. XXXVI, chap. 4.

Ligne 15. ΣΕΚΕΝΟΜΑ, peut-être pour ΣΚΕΝΟΜΑ. Je n'ai pas trouvé ce nom dans les anciens Auteurs; mais il n'est pas plus extraordinaire que celui de ΣΚΟΣΤΟΚΟΣ, qu'on trouve sur des Médaillons d'argent de Lysimachus. ΤΟ ΑΛΚΙΔΟΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Α (1). In Muf. Reg.

Ligne 16. ΠΕΣΟΠΙΣ, c'est-à-dire ΠΣΩΦΙΣ, nom de femme dans Pausanias. Un Ε ajoûté, l'Ω figuré comme l'Ο, le Π pour le Φ. ΤΟ ΑΓΚΙΔΑΜΟ, ou plustôt ΑΡΧΙΔΑΜΟ ΜΑΤΕΕΡ Γ (3). L. VIII, c. 24, p. 644.

Ligne 17. ΠΕΡΟΜΕΝΑ, c'est-à-dire ΠΡΩΜΝΗ, nom de femme dans Pausanias. Les deux Ε ajoûtés, la terminaison de l'Η en Α, suivant le dialecte Dorique. ΤΟ ΣΕΑΜΕΒΟ; il manque après le premier Ε deux lettres que la fracture du marbre a fait disparoître. En supposant que c'est un Ε & un Ρ, on aura ΣΕΕΡΑΜΕΒΟ, c'est-à-dire, ΣΗΡΑΜΒΟ: Serambus est un nom d'homme dans Pausanias & dans Maxime de Tyr, ΜΑΤΕΕΡ ΚΔ (24). Ibid. c. 14, p. 629. L. VI, c. 10, p. 477. Max. Tyr. Diff. IV.

Ligne 18. ΠΟΛΟΚΣΟ, c'est-à-dire, ΠΟΛΥΞΩ, nom de

femme dans Pausanias, le second omicron pour un Υ, le K & le Σ pour un Ξ, le dernier omicron pour un oméga, τῶ Πισάνδρου μάτηρ ΚΔ (24). L. III, c. 19, p. 259.

Lignes 19 & 20. ΠΟΛΥΒΟΙΑ ΤΟΥ ΑΡΙΣΤΑΝΔΡΟΥ ΚΟΥΡΑ Κ (20).

Lignes 20 & 21. ΜΕΛΑΝΙΠΠΑ ΤΟΥ ΜΝΑΣΟΝΟΣ ΚΟΡΑ Α (1).

Lignes 21 & 22. ΣΑΛΑΜΙΣ ΤΟΥ ΑΡΙΣΤΟΜΑΚΟΥ ΚΟΡΑ Κ (20).

Ligne 22. ΜΕΛΑΝΙΠΠΑ ΤΟΥ ΜΕΛΑΝΙΠΠΟΥ ΚΟΡΑ Κ (20).

Ligne 23. ΜΑΡΠΕΖΑ (c'est-à-dire ΜΑΡΠΕΣΣΑ) ΤΟΥ ΠΙΣΑΝΔΡΟΥ ΚΟΡΑ Β (2).

Ligne 24. ΜΕΛΑΝΙΠΠΑ ΤΟΥ ΠΙΣΑΝΔΡΟΥ ΚΟΡΑ Θ (9).

Ligne 25. ΜΕΕΔΕΣΙΚΑΣΤΑ ΤΟΥ ΜΕΛΑΝΙΠΠΟΥ ΚΟΡΑ Β (2).

Ligne 26. ΑΠΑΙΑ (c'est-à-dire ΑΦΑΙΑ) ΤΟΥ ΛΥΣΙΣΤΡΑΤΟΥ ΚΟΡΑ ΚΑ (21).

Les époques distribuées dans cette Inscription, donnent au moins la somme de six cens deux années, pendant lesquelles un certain nombre de personnes ont été successivement revêtues de la même dignité. Il reste à examiner si cette dignité étoit effectivement le sacerdoce d'Apollon Amycléen; c'est ce que je tâcherai de prouver, après quelques éclaircissemens préliminaires que l'histoire nous fournira.

La ville d'Amyclæ, en Laconie, étoit située au midi de Lacédémone, dont elle n'étoit éloignée que d'environ vingt stades. Elle avoit été fondée par Amyclas fils de Lacédémon, environ deux cens ans avant la guerre de Troie. Il paroît qu'elle reçut à peu près dans le même temps le culte d'Apollon, & qu'elle lui consacra un temple qui devint bien-tôt célèbre. Eustathe nous apprend qu'Hercule s'y rendit pour y offrir un sacrifice; & ce témoignage se trouve confirmé par quelques Auteurs, qui regardent le temple d'Apollon Amycléen comme le plus ancien de la Laconie, & même de toute la Grèce.

Polyb. l. V, p. 367. edit. Casaub.

Pausf. liv. III, p. 204.

Iliad. B. p. 293, edit. Rom.

Polyb. Ibid. Philost. de vitâ Apoll. lib. III, c. 14.

Dans la suite la ville d'Amyclæ essuya différentes révolutions; mais il suffira de remarquer que les Lacédémoniens l'ayant prise du temps de Taléclus leur Roi, la saccagèrent, & que depuis elle fut réduite en une espèce de bourg. Malgré ce changement, le culte d'Apollon s'y maintint toûjours, & y subsistoit encore dans tout son éclat au temps de Pausanias, qui ayant visité le Temple, nous en a laissé une assez longue description. Mais ni cet Auteur, ni Polybe, qui en parlent avec les mêmes éloges, ne nous ont rien dit sur les Ministres à qui la garde en étoit confiée: les Inscriptions seules nous apprennent qu'il étoit desservi par des Prêtresses. C'est du moins ce que je crois pouvoir conclurre de quelques monumens en ce genre que M. l'abbé Fourmont avoit trouvés dans les ruines d'Amyclæ, ou tout auprès de cette ville. Sur l'un on lisoit ΔΑΜΟΝΑΚΑ ΔΑΜΟΝΑΚΟ ΙΕΡΕΙΑ : Damonaca fille de Damonax, Prêtresse. Sur un autre, qui n'est plus qu'un fragment, ΜΑΤΡΙΑ , c'est-à-dire ΔΑΜΑΤΡΙΑ ΜΟΛΟ ΙΕΡΕΙΑ, Démétria fille de Molus, Prêtresse. Enfin on lisoit dans une troisième Inscription, tracée en caractères fort anciens, ΙΚΤΕΟΚΡΑΤΕΕΣ ΘΕΟ ΑΠΟΛΛΟΝΙ ΔΑΜΑΤΡΙΑ ΔΑΜΑΤΡΙΟ ΙΕΡΕΙΑ. M. l'abbé Fourmont a déjà observé, d'après Hésychius, que le nom d'Ictéocrates désigne les anciens habitans de la Laconie, & l'Inscription nous apprend que ce peuple avoit fait une offrande à Apollon. Or, soit que le nom de Démétria marque seulement qu'elle avoit reçû le vœu de la Nation, soit qu'il serve à en constater le temps, il en résultera toûjours qu'elle étoit attachée au service du Temple; &, par une conséquence nécessaire, que les personnes mentionnées dans les deux autres Inscriptions que je viens de rapporter, avoient exercé les mêmes fonctions. Le nom de Prêtresses ne paroît pas dans l'Inscription qui fait l'objet de ces recherches; mais il a dû se trouver dans cette partie du monument qui n'est pas venue jusqu'à nous. En effet, les Inscriptions anciennes qui contiennent des listes de noms, commencent ordinairement par exprimer les titres, les qualités ou les actions des personnes

Pausf. liv. III, pag. 208 & 258.

Mémoires de l'Acad. t. XV, p. 403.

dont elles conſervent le ſouvenir : on en trouvera des exemples ſans nombre dans les recueils de Gruter, de Spon & des autres Antiquaires. Fondés ſur un uſage ſi conſtant, nous oſons aſſurer que l'Inſcription d'Amyclæ commençoit par expoſer le ſujet pour lequel on l'avoit faite. Nous avons vû qu'elle contient les noms de pluſieurs femmes qui ont paſſé un certain nombre d'années dans un miniſtère public ; & ſi malgré nos efforts, il reſtoit encore quelque doute ſur la nature de leurs fonctions, ne ſeroit-il pas diſſipé par ces deux réflexions réunies : la première, que l'Inſcription a été trouvée dans le temple même d'Apollon, parmi pluſieurs autres monumens ſemblables, qui avoient été conſacrés par des Prêtreſſes ; la ſeconde, que l'écriture n'en eſt pas uniforme, que les lettres s'y préſentent avec ces différences que l'intervalle de quelques ſiècles doit produire, & qui par elles-mêmes ſuffiſent pour indiquer une ſucceſſion ?

J'avois déjà fait toutes ces remarques, lorſqu'en continuant de parcourir la collection de M. l'abbé Fourmont, j'ai trouvé l'Inſcription repréſentée dans la première planche. Rien n'indiquoit le lieu où cet Académicien l'avoit découverte ; mais perſuadé, par des raiſons que je rapporterai bien-tôt, qu'elle avoit été tirée de la Laconie, il m'a paru qu'on pourroit la regarder comme le commencement de l'Inſcription que j'ai entrepris d'expliquer. En voici d'abord le titre.

ΜΑΤΕΡΕΣ ΚΑΙ ΚΟΥΡΑΙ ΤΟΥ ΑΠΟΛΛΟΝΟΣ ΚΑΙ ΕΤ...... ΡΟΝ. Il y a ici une lacune que je crois devoir remplir de cette façon, ΕΤΕΑ ΜΑΤΕΡΟΝ. *Planche I.*

Les mères & les vierges attachées au ſervice d'Apollon, avec les années du ſacerdoce des mères.

Viennent enſuite les noms de ces Prêtreſſes, rangés ſuivant cet ordre.

ΑΚΑΚΑΛΙΣ ΑΚΡΑΤΟΥ ΜΑΤΕΕΡ Δ (c'eſt-à-dire 10) ΑΕΕΡΟΠΑ ΟΧΥΛΟΥ ΚΟΥΡΑ.

ΑΜΥΜΟΝΕΕ ΔΙΑΛΚΕΟΣ ΜΑΤΕΕΡ ΔIII (13) ΓΝΑΘΟ ΛΑΣΙΟΥ ΚΟΥΡΑ.

ΛΑΟΔΑΜΕΕΑ ΑΜΥΚΛΑ ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΜΑΤΕΕΡ ΙΙΙΙ (4) ΓΝΑΘΟ ΛΑΣΙΟΥ ΚΟΥΡΑ.

Α.... ΣΑ ΛΔΣΑ.... ΜΑΤΕΕΡ ∇Δ∇ΙΙ (32) ΙΑΣΙΣ ΙΑΣΟΥ ΚΑΙ Π.. ΟΕΕ ΑΚΑΣΤΟΥ ΚΟΥΡΑΙ.

ΛΑΟΔΑΜΕΕΑ ΑΡΓΑΛΟΥ ΜΑΤΕΕΡ ΔΙΙ (12) ΚΑΛΙΣΤΟ ΘΕΟΠΟΜΠΟΥ ΚΟΥΡΑ.

.... ΕΑ ΑΡΧΕΔΑΜΟΥ ΜΑΤΕΕΡ Π (5) ΚΛΙΟ ΑΡΙΟΝΟΣ ΚΟΥΡΑ.

ΚΑΛΛΙΡΟΕΕ ΑΔΡΑΣΤΟΥ ΜΑΤΕΕΡ ∇∇∇ (30) ΑΚΑΚΑΛΛΙΣ ΘΕΟΚΛΕΟΣ ΚΟΥΡΑ.

ΔΑΜΟΝΑΣΣΑ ΑΣΤΕΡΙΟΝΟΣ ΜΑΤΕΕΡ ∇∇∇∇ΠΙΙΙΙ (49) ΑΝΑΤΟ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ ΚΟΥΡΑ.

ΧΘΟΝ... ΠΟΛΥΔΟΡΟΥ ΜΑΤΕΕΡ ∇∇∇∇ΠΙΙ (47) ΠΡΟΚΡΙΣ ΠΟΛΥΜΕΣΤΟΡΟΣ ΚΟΥΡΑ.

ΑΣΙΑ ΠΟΛΕΜΑΡΧΟΥ ΜΑΤΕΕΡ ∇∇∇ΙΙ (32) ΠΟΛΥΔΟΡΑ.....

Il ſemble d'abord qu'il faut rapporter les mots ΜΑΤΕΕΡ & ΚΟΥΡΑ aux noms qui les précèdent, & traduire tout naturellement Acacallis mère d'Acratès, Aheropa fille d'Oxylus, & ainſi des autres : mais je crois pluſtôt que ces mots ſont des noms de dignité, qu'on donnoit en certains endroits aux Prêtreſſes, & telle eſt l'idée qu'en préſente le titre. Il annonce une ſuite de mères & de filles attachées au culte d'Apollon, ΜΑΤΕΡΕΣ ΚΑΙ ΚΟΥΡΑΙ ΤΟΥ ΑΠΟΛΛΟΝΟΣ, & tout concourt à confirmer cette idée. Les Anciens n'avoient pas coûtume de déſigner quelqu'un par le nom de ſon fils, mais par celui de ſon père. Qu'on parcoure les monumens qu'ils nous ont laiſſés, qu'on jette les yeux ſur les Inſcriptions trouvées en Laconie même, & publiées par M. l'abbé Fourmont, on y verra Alcamène fils de Taléclus, Polydore fils d'Alcamène, Théopompe fils de Nicandre, &c. Pourquoi voudroit-on que dans celle que nous examinons, l'on ſe fût écarté d'un uſage ſi conſtamment ſuivi ; & qu'au lieu de

dire Acacallis fille d'Acratès, on eût dit Acacallis mère d'Acratès? Ce n'est pas tout : dans la quatrième ligne de la seconde planche on lit, ΧΑΡΑΔΕΡΙΣ ΤΟ ΧΑΡΑΔΕΡΟ ΜΑΤΕΕΡ. Si l'on traduit Charadris mère de Charadrus, il s'ensuivra que parmi les habitans de la Laconie, le fils portoit quelquefois le nom de la mère; or Hérodote nous apprend que cet usage étoit particulier aux Lyciens : « Ils ont, dit-il, une coûtume qui ne leur est commune avec « aucune autre Nation; parmi eux ce sont les mères & non les « pères qui donnent leur nom aux enfans. » Plutarque remarque la même chose des habitans de Xanthus, dans la Lycie; & nous voyons que par-tout ailleurs ce sont les noms des pères qui se transmettent le plus souvent aux filles : ainsi Antiochus III, roi de Syrie, en avoit une qui s'appeloit Antiochis; ainsi Pythodoris, reine du Pont, étoit fille de Pythodorus; ainsi, dans des Inscriptions trouvées en Laconie même, & rapportées plus haut, nous voyons une Démétria fille de Démétrius, une Damonaca fille de Damonax. Ces exemples sont plus que suffisans pour nous persuader que la Prêtresse, nommée Charadris dans l'Inscription, étoit fille & non mère de Charadrus.

Herod. l. I, c. 173.

Plut. de virtut. mulier. tom. II, p. 248, édit. de Paris, 1624.

App. de bellis Syr. 88.

Strab. l. XII, p. 555.

J'ajoûte, pour une plus grande conviction, que si le mot ΜΑΤΕΕΡ étoit le régime du génitif après lequel il est placé, le mot ΚΟΥΡΑ devroit se lier de même au nom qui le précède, & devenir synonyme du mot θυγάτηρ. Or, je demande si lorsque les auteurs Grecs ont employé le premier dans cette acception, ils n'ont pas toûjours sous-entendu le second; & s'il est vrai-semblable qu'on eût mis l'une de ces expressions pour l'autre, sur des monumens où l'on a toûjours affecté de parler le langage le plus simple & le plus clair.

Enfin, ce qui lève tous les doutes, c'est que Pausanias dit qu'Amyclas, roi de Lacédémone, avoit une fille qui s'appeloit Laodaméia, & c'est ainsi qu'elle est nommée dans la septième ligne de l'Inscription de la première planche.

Liv. X, pag. 819.

On peut m'opposer que dans la seconde planche, ligne 8, on voit, après un nom de Prêtresse qui se trouve effacé, ces

mots, TO ΑΡΙΣΕΤΑΝΔΕΡ Ӿ. TO ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ; ce qui paroît signifier que cette Prêtresse inconnue étoit la mère & non la fille d'Aristandre & d'Aristomaque. Quelque spécieuse que soit cette objection, je crois qu'on peut y répondre, en supposant que la Prêtresse dont il s'agit étoit la véritable fille d'Aristandre ou d'Aristomaque, mais qu'elle avoit été adoptée par l'un ou par l'autre, & qu'on avoit cru devoir joindre dans le monument, le nom des deux pères auxquels elle appartenoit à différens titres. C'est ainsi que, dans une Inscription rapportée par Spon, un Grec nommé Philon se dit fils adoptif d'Aglaüs, & fils naturel de Nicon.

Miscell. pag. 338.

L'adoption étoit en usage parmi les Grecs depuis les temps les plus reculés. Au rapport de Pausanias, Sélinüs, roi des Egialiens, donna sa fille unique en mariage à Ion fils de Xuthus, & l'adopta dans la vûe d'en faire son successeur : καὶ αὐτὸν Ἴωνα ἐπὶ τῇ ἀρχῇ παῖδα ποιούμενος. Si l'on veut un exemple qui se rapporte plus directement aux Lacédémoniens, nous ferons observer que, suivant l'auteur d'une Chronique que Scaliger a publiée, ce fut par la voie de l'adoption que Soüs monta sur le trône de Lacédémone. Σόος, dit cet auteur, Προκλέους παῖς θετός.

L. VII, pag. 522.

Thesaur. tempor. p. 365.

On peut résoudre d'une autre manière la difficulté proposée, en disant qu'il s'est glissé une faute dans la copie que M. l'abbé Fourmont nous a donnée de l'Inscription, & qu'au lieu du cappa renversé qui paroît entre le nom d'Aristandre & celui d'Aristomaque, il faut y placer un omicron : alors nous aurions TO ΑΡΙΣΕΤΑΝΔΕΡΟ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ, & nous dirions que la Prêtresse étoit fille d'Aristandre, & petite-fille d'Aristomaque ; comme dans une autre Inscription, rapportée par M. l'abbé Fourmont, on lit : ΤΑΛΕΚΛΟΣ ΤΟ ΑΡΧΕΛΑΟ ΤΟ ΑΓΕΣΙΛΑΟ ΤΟ ΔΟΡΥΣΣΟ, &c. Taléclus fils d'Archélaüs, petit-fils d'Agésilas, arrière-petit-fils de Dorussus, &c. Après tout, quelque parti que l'on prenne, on sera toûjours arrêté par le passage que nous examinons : si le mot ΜΑΤΕΕΡ se rapporte aux mots qui le précèdent, d'où vient qu'on nomme ici les deux enfans de la Prêtresse,

&

& qu'on n'en donne jamais qu'un aux autres? Il faudroit donc qu'on eût eu des raisons particulières pour s'écarter de la règle générale. Supposons-en de même qui aient engagé à joindre le nom de l'aïeul à celui du père de la Prêtresse, & l'objection ne sera pas plus forte contre notre système, qu'elle pourroit l'être contre tous les autres.

Je conclus, de ce que je viens de dire, que les noms de Mère & de Vierge, n'étoient que des titres sous lesquels on avoit voulu désigner les Prêtresses d'Apollon.

C'est ainsi que Saumaise a cru voir dans deux passages, l'un de S.t Jérôme & l'autre d'Eunapius, qu'on donnoit le nom de père au prêtre de Mythras; & pour citer un exemple plus frappant & moins équivoque, je vais produire un fragment d'Inscription que M. l'abbé Fourmont avoit déterré dans les ruines d'un Temple auprès de l'ancienne Phlius, & qui contenoit la liste de quelques ministres sacrés, dont le chef s'appeloit le père. Je l'accompagnerai de quelques notes, pour en faciliter la lecture; un plus grand détail m'éloigneroit trop de mon objet.

Salm. in Lampr. p. 117.

Cette Inscription, qui est de la plus haute antiquité, est en dialecte Dorique; on y voit plusieurs lettres jointes ensemble en forme de monogrammes, & il me paroît qu'on doit la lire de cette manière. *(Voy. la planche III).*

ΑΘΑΜΑΣ Ο ΕΥΛΑΟ. Les deux premières lettres de ce dernier nom sont en monogramme, & pour les joindre ainsi l'on s'est contenté de tirer un trait sur un des côtés du triangle qui formoit l'upsilon. ΠΑΤΕΕΡ pour ΠΑΤΗΡ: il sera desormais inutile d'avertir que les deux EE sont pour H.

ΑΝΑΚΕΟΝΤΟΣ. Ce mot est très-difficile à expliquer: Plutarque observe qu'ἀνακῶς ἔχειν signifie avoir soin de quelque chose, & cette expression se trouve plus d'une fois dans les auteurs Grecs. Suivant l'analogie, le mot que nous examinons pourroit être traduit par *gardien*, & désigneroit une dignité inférieure à celle de père, & spécialement chargée du soin de veiller sur les détails des sacrifices, ou sur d'autres objets qui intéressoient le ministère. Après le mot TEEMENO

Plut. in Thes.

il manque deux lettres, qui doivent être un Υ & un Σ. ΠΕΛΕΟ pour ΠΕΛΕΟΣ. Les Doriens du Péloponnèse, dans ces anciens temps, terminoient en ΕΩ les génitifs de la troisième des déclinaisons, que les Grammairiens appellent contractes.

3.ᵉ & 4.ᵉ lignes. ΚΑΛΙΚΕΡΑΤΕΕΣ pour ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΗΣ. ΜΕΝΕΜΟΟΝΟΣ pour ΜΝΗΜΩΝΟΣ. Le premier Ε ajoûté à cause des deux consonnes ΜΝ, les deux omicrons pour un oméga.

ΕΥΚΕΡΑΤΟ pour ΕΥΚΡΑΤΟΥΣ: l'Ε & l'Υ joints ensemble de même que l'Ε & le Ρ.

5.ᵉ & 6.ᵉ lignes. ΓΕΕΜΑΤΕΡΙΟΣ. Ce nom paroît barbare au premier aspect; mais avec un peu d'attention on trouvera qu'il est très-connu. Nous avons dit qu'au lieu de l'Η on employoit deux ΕΕ, ainsi ΓΕΕΜΑΤΕΡΙΟΣ est la même chose que ΓΗΜΑΤΕΡΙΟΣ ou ΓΗΜΗΤΗΡΙΟΣ, qui est formé de ΓΗΜΗΤΗΡ. Ce dernier nom, suivant l'*Etymologicum magnum*, Eustathe & Suidas, est la même chose que ΔΗΜΗΤΗΡ. ΓΗΜΗΤΗΡΙΟΣ ne doit donc pas être distingué de ΔΗΜΗΤΗΡΙΟΣ ou ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ.

Etym. mag. in voce Δημήτηρ. Eust. in hom. p. 765. Suid. in voce Δημήτηρ.

ΛΕΠΕΡΕΟ pour ΛΕΠΡΕΟΥ. Pausanias fait mention d'un Lépréus, fondateur de la ville de Lépréos dans l'Elide.

L. v, p. 385.

Après le mot ΑΝΑΚΕΟΝΤΟΣ est un nom qui présente un monogramme fort composé, mais on y distingue nettement ces cinq lettres: Α. Λ. Ι. Κ. Ε. qui, jointes avec les autres, forment ce nom, ΚΑΛΙΚΕΛΕΟ, c'est-à-dire ΚΑΛΛΙΚΛΕΟ; car nous avons dit que dans ces premiers temps, les Doriens supprimoient les lettres doubles, & tâchoient, par le moyen d'un Ε, d'éviter la rencontre de deux consonnes dans une même syllabe. Or ΚΑΛΛΙΚΛΕΟ est la même chose que ΚΑΛΛΙΚΛΕΟΥΣ, parce que les mêmes Doriens terminoient en ΕΩ les génitifs de la déclinaison des contractes en ΗΣ; & c'est ainsi que dans les Inscriptions que M. l'abbé Fourmont a publiées, dans le XV.ᵉ volume de nos Mémoires, on lit ΚΛΕΟΜΕΝΕΩ, ΑΛΚΑΜΕΝΕΩ, ΚΑΛΛΙΚΛΕΩ. Les deux derniers noms de la sixième ligne

ne font aucune difficulté: ΤΟ ΕΥΣΤΕΓΑΝΟ, ΤΟ ΕΥΚΡΑΤΟ, pour ΤΟΥ ΕΥΣΤΕΓΑΝΟΥ ΤΟΥ ΕΥΚΡΑΤΟΥΣ.

7.e *lig.* ΛΑΠΑΕΕΣ, c'est-à-dire ΛΑΦΑΗΣ, nom d'homme qu'on trouve dans Pausanias. ΑΠΕΡΑΤΟ, je pense qu'il faut lire Ο ΠΕΡΑΤΟ: la ressemblance entre l'Α & l'Ο autorise cette correction; &, outre qu'il n'est pas vrai-semblable qu'on eût oublié l'article qui régit le génitif, Pausanias parle d'un fils de Neptune nommé Pératus.

L. II, p. 159.

L. II, p. 123.

ΚΟΡΟΣ. Ce mot désigne en général un enfant, un jeune homme. Ce doit être ici le nom d'un ministre qui, dans certains endroits, étoit chargé des mêmes fonctions dont la vierge Κόρη s'acquittoit ailleurs, & peut-être est-ce de ce mot que venoit originairement le nom de Néocore.

Après cette analyse, je traduis ainsi l'Inscription: Athamas fils d'Eulaus Père, Téménus fils de Pélée étant Anaconte. Callicratès fils de Mnémon Père, Eucratès fils de Téménus étant Anaconte. Démétrius fils de Lépréus Père, Calliclès fils d'Eustéganus, petit-fils d'Eucratès étant Anaconte. Laphaès fils de Pératus étant le ΚΟΡΟΣ.

On voit par là que le nom de père étoit un nom de dignité, de même que ceux de mère & de fille qui paroissent dans les deux premières Inscriptions. Peut-être que la différence de ces titres supposoit celle des rangs, & qu'on ne donnoit aux unes le nom de mères que pour marquer la prééminence de leur dignité, ou des fonctions dont elles étoient chargées.

Peut-être aussi que cette distinction de mères & de filles désignoit seulement que les premières étoient engagées dans les liens du mariage, & que les autres avoient conservé leur virginité. La discipline que les Grecs observoient dans le choix des Prêtresses n'étoit pas uniforme; en certains endroits on prenoit de jeunes personnes qui n'avoient contracté aucun engagement: telles étoient entre autres la Prêtresse du temple de Neptune, dans l'île Calauria[a]; celle du temple de Diane, à Egire en Achaïe[b]; celle de Minerve, à Tégée, en Arcadie[c]: ailleurs, comme dans le temple de Junon en Messénie[d], on

[a] *Pausan. l. II, c. 33.*
[b] *Id. l. VII, c. 26.*
[c] *Id. l. VIII, c. 47.*
[d] *Id. l. IV, c. 12.*

revêtoit du sacerdoce des personnes mariées. Dans un temple de Lucine, situé auprès du mont Cronius en Elide, outre la Prêtresse principale, on voyoit des femmes & des filles attachées au service du Temple, & occupées tantôt à chanter les louanges du Génie tutélaire de l'Elide, & tantôt à brûler des parfums en son honneur. Denys d'Halicarnasse observe aussi que les temples de Junon, dans la ville de Falère en Italie & dans le territoire d'Argos, étoient desservis par des Prêtresses proprement dites, par une vierge nommée Κανηφόρος, Cistophore, qui faisoit les premières cérémonies des sacrifices, & par des chœurs de femmes qui chantoient des hymnes en l'honneur de cette Déesse. Je ne rappellerai pas tout ce qui s'est dit au sujet de ces Cistophores; mais je présume que la Prêtresse nommée Κόρα dans l'Inscription, est la même qu'en d'autres endroits on nommoit Κανηφόρος, & que l'ordre des Prêtresses d'Apollon Amycléen étoit formé sur le même plan que celui des Prêtresses de Junon à Falère & à Argos. C'étoit une espèce de société, où les fonctions du ministère se trouvoient partagées entre plusieurs personnes. Celle qui étoit à la tête des autres prenoit le titre de Mère, elle en avoit une sous ses ordres à qui on donnoit celui de Fille ou de Vierge, & après celle-ci venoient peut-être toutes ces Prêtresses subalternes, dont les noms isolés paroissent dans quelques Inscriptions que j'ai rapportées, & ne se trouvent pas dans les deux listes que j'examine.

Pausf. l. VI, c. 20.

Denys d'Halic. Antiq. Rom. l. I, pag. 17, éd. d'Oxford.

J'ai supposé que ces listes avoient le même objet, & se rapportoient également aux prêtresses d'Apollon Amycléen. On n'en douteroit point si l'on étoit assuré que celle de la première planche eût été trouvée dans le temple de ce Dieu; mais l'incertitude où nous sommes à cet égard, nous oblige de recourir à d'autres preuves. Observons d'abord que la pluspart des noms qui paroissent dans l'Inscription, étoient communs parmi les habitans de la Laconie; tels sont ceux d'Argalus, de Théopompe, de Polydore, &c. Mais observons plus particulièrement que la troisième des Prêtresses mentionnées dans l'Inscription étoit fille du roi Amyclas, &

que l'on ne connoît de Prince de ce nom que le roi de Lacédémone, fondateur de la ville d'Amyclæ. Amyclas ne régna que dans la Laconie, & ce seroit se livrer gratuitement à de pures suppositions, que de prétendre que sa fille avoit passé en des pays étrangers, pour s'y consacrer au service d'un Temple. Nous avons vû plus haut que la fondation de celui d'Amyclæ étoit antérieure à l'arrivée d'Hercule dans le Péloponnèse, & l'on ne sauroit prouver que les autres Temples, élevés dans la Laconie en l'honneur de ce Dieu, fussent si anciens. Il est vrai que Pausanias observe qu'avant la dernière expédition des Héraclides, & dans le temps que les Achéens étoient maîtres de Sparte, ils honoroient d'un culte particulier Apollon Carnéus, plus connu sous le nom d'Apollon Domestique. Mais, à proprement parler, Apollon Carnéus n'avoit point encore de Temple: il étoit adoré dans la maison du devin Crius, & c'est de là qu'il avoit reçû le nom d'Οἰκέτης, Domestique. Ainsi, loin de conclurre que la fille du roi Amyclas, & les autres personnes mentionnées dans l'Inscription, étoient les ministres d'Apollon Carnéus, ne craignons pas d'avancer qu'elles avoient été attachées au temple d'Apollon Amycléen; & pour le mieux prouver, faisons sentir par un court parallèle, que ce fragment d'Inscription se lie tout naturellement avec celui que j'ai d'abord expliqué. Ce dernier n'a point de commencement; l'autre manque de son extrémité inférieure: & si en les rapprochant ils ne se suivent pas immédiatement, tout ce qu'on peut en inférer, c'est que l'Inscription n'est pas entière; mais les deux parties qui nous en restent ont entre elles les rapports les plus intimes. L'une & l'autre contient une suite de Prêtresses d'Apollon, & marque les années de leur sacerdoce: toutes deux donnent à ces Prêtresses le nom de mère ou de fille; l'une a été trouvée dans le temple même d'Apollon Amycléen; l'autre a dû se découvrir dans le même endroit ou aux environs, puisqu'elle fait mention d'un roi de Lacédémone qui n'a régné que dans la Laconie. Ajoûtons que M. l'abbé Fourmont, en donnant une idée de

L. III, cap. 13. p. 238.

l'Inscription déterrée dans les ruines d'Amyclæ, assuroit que la liste des Prêtresses dont elle contenoit les noms, remontoit à la fondation du Temple par Amyclas. Or, auroit-il avancé cette proposition, s'il n'avoit eu en vûe le fragment où l'on trouve la fille de ce Prince au nombre des Prêtresses?

On m'opposera peut-être que dans l'Inscription de la première planche, on a joint au nom de la Prêtresse principale, le nom d'une Prêtresse subalterne, qui partageoit avec la première les fonctions du ministère; & que dans celle de la seconde planche, on ne fait mention que d'une Prêtresse sous chaque époque. Doit-on s'attendre à une exacte conformité d'usages dans un monument qui embrasse plusieurs siècles? & cette variété n'est-elle pas plustôt une preuve que l'Inscription a été faite en différens temps? D'ailleurs, quoique le fragment que j'ai d'abord rapporté, ne fasse mention que d'une Prêtresse sous chaque époque, il n'est pas moins certain que dans le temple d'Apollon, il y en avoit une qui portoit le nom de ΚΟΡΗ. Qu'on jette les yeux sur les lignes 11, 12, 19, 21, 22, &c. l'on y trouvera plusieurs Prêtresses ainsi désignées; & en réunissant les deux parties d[e] l'Inscription, l'on aura un tableau raccourci des changemen[s] arrivés dans l'administration du temple d'Apollon. On vo[it] par la première, qu'il fut d'abord desservi par deux Prêtre[ss]es principales, dont on associa, pendant plus de deux cens [an]s, les noms sur les monumens: par la seconde, il paroît q[u']on avoit cessé d'y faire mention des Prêtresses subalternes, mais que dans la suite celles-ci ayant entrepris sur l'autor[it]é des mères, & s'étant peut-être opposées à leur élection, étoient revêtues de la première dignité du Temple; & de[là] vient qu'on a marqué les années de leur sacerdoce dans [le]s lignes 11 & 12 de l'Inscription. Cette forme d'administration ne subsista pas long-temps: les mères reparoissent [d]ans cette ligne 12, & occupent le premier rang jusqu'[à] ce qu'elles en soient exclues de nouveau par les vierges, [do]nt les noms remplissent les huit dernières lignes de l'Inscri[pti]on.

On peut m'opposer, en second lieu, que l[es] deux Inscrip-

tions semblent annoncer deux dialectes différens; que dans la première les noms féminins sont toûjours terminés en H, & que dans la seconde ils finissent toûjours en A. Le nom d'Amymone, par exemple, se trouve dans l'une & dans l'autre; mais avec les différences que je viens d'indiquer. A cette objection on peut en joindre une seconde: c'est que dans l'une des Inscriptions, les époques sont marquées par des lettres initiales; ainsi la lettre Δ signifie dix, & la lettre Π cinq, &c: dans l'autre, au contraire, ces époques sont désignées par des lettres numérales; le Δ signifie quatre, le K vingt, &c.

Pour répondre à ces difficultés, il faut observer que cette partie de la Laconie où se trouvoit le temple d'Apollon Amycléen, n'a pas toûjours été soûmise au même peuple. Elle fut d'abord habitée par les Léléges, qui outre le nom d'Iktéocrates & de Lacons, qu'ils reçurent en différens temps, prirent celui d'Achéens lorsqu'Achéus, petit-fils d'Hellen, ou ses deux fils Architèles & Arcander, allèrent s'établir parmi eux. Quatre-vingts ans après la guerre de Troie, les Achéens ayant été chassés par les Doriens des pays qu'ils habitoient, tombèrent sur les Ioniens, & se fixèrent dans cette partie du Péloponnèse qui porta depuis le nom d'Achaïe.

Pausf. l. III, c. 1.

Strab. l. VIII, p. 383.

Pausf. l. VII, c. 1.

Tant de révolutions ont dû nécessairement occasionner du changement dans la langue qu'on parloit en Laconie, & nous obligent à considérer cette langue sous trois époques différentes: 1.° avant qu'on eût reçû en Laconie aucune colonie étrangère; 2.° après que les habitans eurent pris le nom d'Achéens; 3.° après que les Héraclides s'en furent rendus les maîtres. Ce troisième article ne fait aucune difficulté: les Héraclides amenèrent les Doriens dans le Péloponnèse, & introduisirent le dialecte Dorique dans tous les pays qu'ils conquirent. A l'égard du second article, Strabon nous apprend que les Achéens étoient Phtiotides ou Eoliens d'origine, mais il n'a voulu parler que d'une partie de ce peuple: car les Phtiotides n'entrèrent point dans l'Argolide

Strab. l. VIII, pag. 333 & 365.

& la Laconie comme des conquérans qui détruisent tout; ou comme une colonie destinée à peupler un pays inhabité; ils y trouvèrent une nation avec laquelle ils s'allièrent & se confondirent. Nous ignorons jusqu'à quel point le dialecte Éolique, que parloient les Phtiotides, s'altéra dans ce mélange, parce que nous ignorons quel étoit, avant leur arrivée, le dialecte usité dans la Laconie. Nous pouvons seulement supposer que ce dernier avoit des inflexions particulières, & terminoit quelquefois les noms féminins comme les Attiques ou les Ioniens terminoient les leurs. De là il suit, 1.° que les noms de la seconde Inscription doivent être terminés en Α, parce qu'elle se rapporte au temps où les Doriens étoient maîtres de la ville d'Amyclæ. 2.° Qu'il ne faut pas être surpris que la première présente quelque différence dans la terminaison des noms, puisque ceux qui l'ont dressée n'étoient pas Doriens.

A l'égard de la différente manière dont les époques sont marquées dans les deux fragmens, je crois qu'elle serviroit plustôt à prouver mon sentiment qu'à le détruire; & quoique les Auteurs ne nous donnent presque aucune lumière sur les notes numérales usitées dans les plus anciens temps, il paroît cependant qu'on désigne d'abord les nombres par des lettres initiales, auxquelles on substitua dans la suite les lettres numérales. Les premiers n'étant, pour ainsi dire, que les abrégés des noms de nombre, on a dû s'en servir avant que de donner aux lettres de l'alphabet une valeur dépendante, non seulement du rang qu'elles y tiennent, mais encore d'une convention arbitraire qui est sensible, dans la façon d'exprimer les unités, les dixaines, &c. Cette seconde opération est bien plus compliquée que la première, & n'a dû s'introduire que lorsqu'on a reçû des Phéniciens les *épisémons*, qui paroissent être venus plus tard en Grèce que la plupart des autres lettres. Du temps d'Hérodien, la première façon de compter se trouvoit encore dans les loix de Solon & sur d'anciennes colonnes. Elle se perpétua chez les Athéniens; mais comme elle avoit été insensiblement abandonnée

ΗΡΩΔ. περὶ τῶν ἀριθμῶν.

par

par les autres villes de la Grèce, de là vient que des Grammairiens, tels que Térentius Scaurus & Priscien, n'en parlent que comme d'un usage particulier aux Athéniens: mais il est clair que dans les commencemens il a dû être commun à tous les Grecs, & qu'on doit en trouver la preuve dans le premier fragment. Le second prouve aussi que l'autre façon de compter s'étoit introduite de bonne heure dans le Péloponnèse.

Scaur. de Orth. p. 2258, édit. de Puts.
Prisc. de fig. num. p. 1345.

Dans l'état où se trouve à présent l'Inscription, elle ne peut fournir aucune lumière pour la chronologie; 1.° parce que les deux fragmens ne se suivent pas immédiatement; 2.°, parce que dans le second, il y a quelques époques que des accidens arrivés au marbre ont fait disparoître. En général il est aisé de fixer, à peu près, le temps où le catalogue des Prêtresses commençoit. La troisième Prêtresse, nommée dans le premier fragment, étoit fille du roi Amyclas, qui régnoit environ deux siècles avant la guerre de Troie; & comme on ne sauroit prouver que ce Prince ait fondé le temple d'Apollon, & qu'on voit, au contraire, que sa fille avoit succédé dans le sacerdoce à deux Prêtresses, qui avoient rempli cette place pendant trente-trois ans, je crois que l'Inscription peut remonter jusqu'au règne de Lacédémon, père d'Amyclas. M. l'abbé Fourmont a prétendu qu'elle descendoit jusqu'au temps où les Romains se rendirent maîtres de la Laconie; évènement qui n'est que de l'an 146 avant l'ère vulgaire, & qui ne peut servir de borne au catalogue des Prêtresses d'Amyclæ, dont les époques réunies ne donnent que huit cens & tant d'années. Quoi qu'il en soit, je ne crains pas d'assurer que les dernières lignes de l'Inscription sont d'un temps bien antérieur au temps où les Romains vinrent en Laconie. Je renvoie ceux qui auroient envie de s'en convaincre au recueil manuscrit de M. l'abbé Fourmont; ils y trouveront des Inscriptions qui sont constamment du IV.e siècle avant J. C, & dont les lettres sont tout-à-fait différentes de celles que présentent les dernières lignes de l'Inscription dont il s'agit; je n'en citerai qu'une qui vient d'être publiée dans le XVI.e volume de nos Mémoires: elle étoit sur une espèce

Page 101.

de bouclier déterré dans le temple d'Apollon Amycléen, où il avoit été consacré du temps d'Archidamus, roi de Lacédémone, qui vivoit vers l'an 380. Sur ce bouclier est représentée une massue, autour de laquelle on lit ces deux mots: ΑΡΧΙΔΑΜΟΣ ΑΓΕΣΙΛΑΟΥ; autour du bouclier on lit: ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΟΝ. Presque toutes les lettres de cette Inscription se trouvent dans les dernières lignes de celle que nous examinons, mais elles diffèrent tellement entre elles sur ces deux monumens, qu'on peut avancer que l'un est postérieur à l'autre au moins de deux ou trois siècles.

Cette conséquence se trouve confirmée par un autre monument également publié dans le XVI.e volume de nos Mémoires: il est du temps d'Anaxidamus, roi de Lacédémone, qui, conjointement avec Anaxandre, fut chargé de la seconde guerre Messéniaque, & la termina heureusement vers l'an 668 avant l'ère vulgaire; & c'est encore une espèce de bouclier, sur lequel on voit un serpent debout élevant sa tête entre deux renards qui sont dans un sens contraire. Sur le bouclier on lit: ΑΝΑΞΙΔΑΜΟΣ ΔΕΥΞΙΔΑΜΟ ΒΑΓΟΣ, & sur la base qui soûtient le bouclier: ΑΝΑΞΙΔΑΜΟΣ ΔΕΥΞΙΔΑΜΟ ΤΟ ΑΝΑΞΑΝΔΡΟ ΤΟ ΕΥΡΙΚΡΑΤΕΟ ΒΑΓΟΣ. La forme des lettres qui accompagnent ces symboles singuliers a tant de rapports avec celles qu'on voit dans les dernières lignes de l'Inscription, que je ne craindrois pas de faire concourir les dernières époques de cette Inscription avec le temps de la seconde guerre de Messénie, ou, tout au plus, avec le commencement du sixième siècle avant l'ère vulgaire. Je ne crois pas qu'on puisse lui donner une moindre antiquité & la rapprocher du temps où l'Inscription d'Archidamus a été faite; la différence qu'on aperçoit entre ces deux monumens est si frappante, ainsi que je l'ai dit, que deux siècles d'intervalle suffiroient à peine pour en occasionner une semblable.

C'est en suivant les progrès de l'Ecriture que j'ose avancer encore que l'Inscription de la première planche n'est pas du temps auquel elle semble se rapporter; mais que le marbre

ſur lequel on l'avoit tracée ayant été détruit, ou du moins fort endommagé dans une de ces révolutions que la ville d'Amyclæ avoit eſſuyées, on en fit une copie, où l'on s'écarta en certains endroits de l'original. Le monument de Sigée nous offre un exemple bien frappant d'un pareil uſage; mais il nous faut ici d'autres preuves, & la comparaiſon que l'on peut faire des deux parties de l'Inſcription en fournit ſurabondamment.

On peut remarquer d'abord que dans la première les génitifs des noms en ΟΣ ſont terminés en ΟΥ, & que dans la ſeconde cette terminaiſon ne commence à s'introduire qu'à la dix-neuvième ligne. 2.° Que dans la première l'écriture n'éprouve aucun changement, que dans la deuxième au contraire, elle laiſſe entrevoir des progrès ſucceſſifs, & conſerve en partie les traits originaux qu'elle a reçûs de différentes mains. 3.° Enfin que la première offre la lettre X, au lieu que dans la ſeconde cette lettre eſt toûjours remplacée par la lettre K, ce qui marque une plus haute antiquité.

A ces preuves j'en ajoûte deux autres; l'une concernant l'omicron, qu'on confondoit dans ces temps reculés avec l'oméga; & l'autre concernant l'upſilon.

Dans le ſecond fragment l'O eſt d'abord triangulaire, il commence à s'arrondir vers le milieu, & ſur la fin il paroît indifféremment ſous l'une & l'autre forme. Dans le premier fragment l'O eſt toûjours rond; il s'agit de ſavoir ſi dans les temps les plus reculés il étoit figuré de cette manière. Or, dans les plus anciennes Inſcriptions que M. l'abbé Fourmont a rapportées du Péloponnèſe, cette lettre conſerve conſtamment la forme triangulaire: J'en citerai deux, dont l'autorité me paroît d'autant plus déciſive, qu'elles ont été toutes deux trouvées dans les ruines d'Amyclæ ou aux environs, & que l'une eſt antérieure au temps où il ſemble d'abord qu'il faudroit rapporter le premier de nos fragmens, & l'autre lui eſt poſtérieure. La première eſt une Inſcription qu'Eurotas, roi de Lacédémone, fit mettre ſur le frontiſpice du temple de la déeſſe Onga; dans le mot ΔΓΑΙ l'omicron eſt figuré

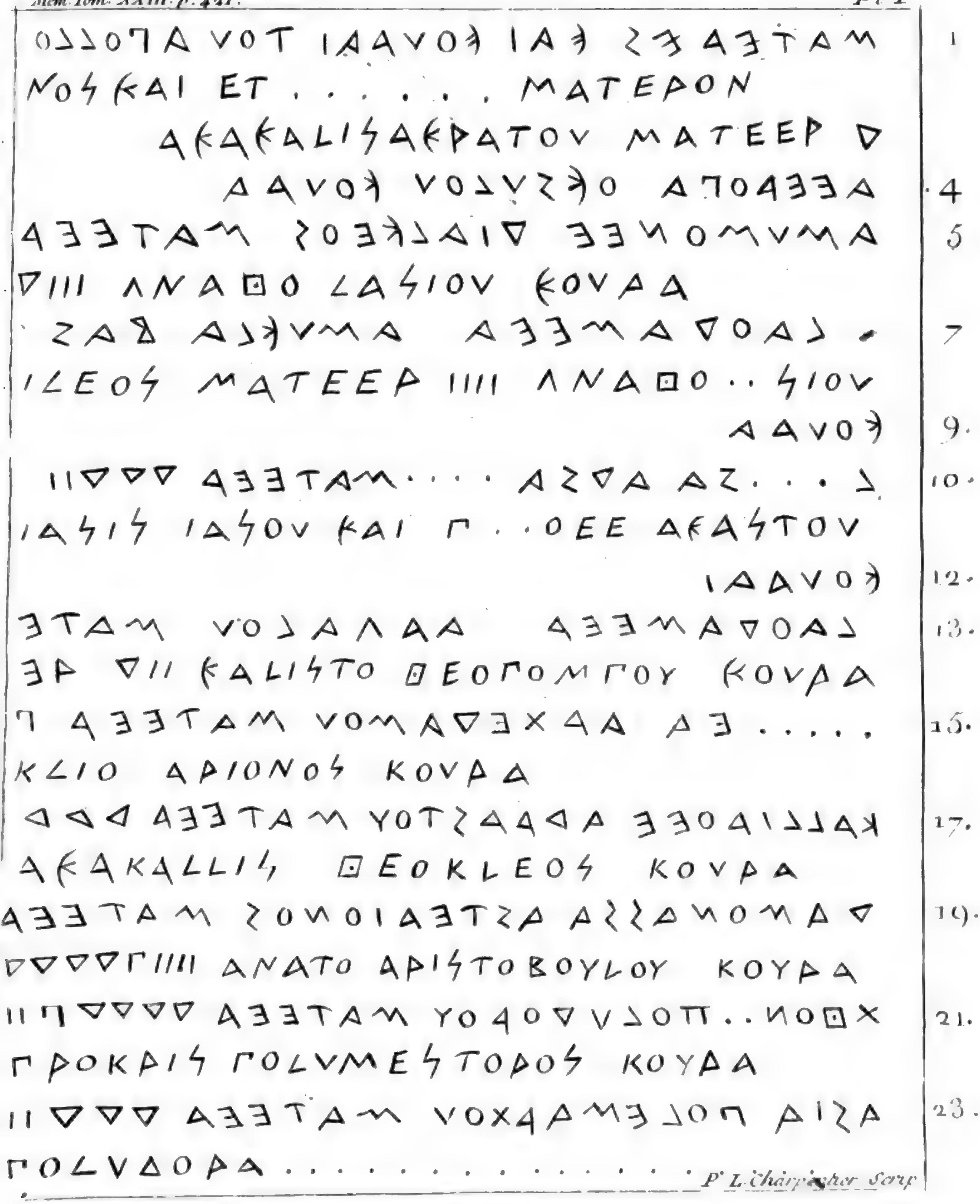
Mem. de l'Acad. t. XV, pag. 403.

comme un triangle. La seconde Inscription est du temps d'Echestrate & de Soüs; les noms de ces deux Princes y sont écrits avec des omicrons qui conservent la même forme. Je crois pouvoir conclurre de-là que cette lettre ne s'étoit point encore arrondie dans l'intervalle de temps écoulé entre Eurotas & Echestrate; & par une conséquence nécessaire que le premier fragment, tel que nous l'avons aujourd'hui, n'a point été fait dans cet intervalle.

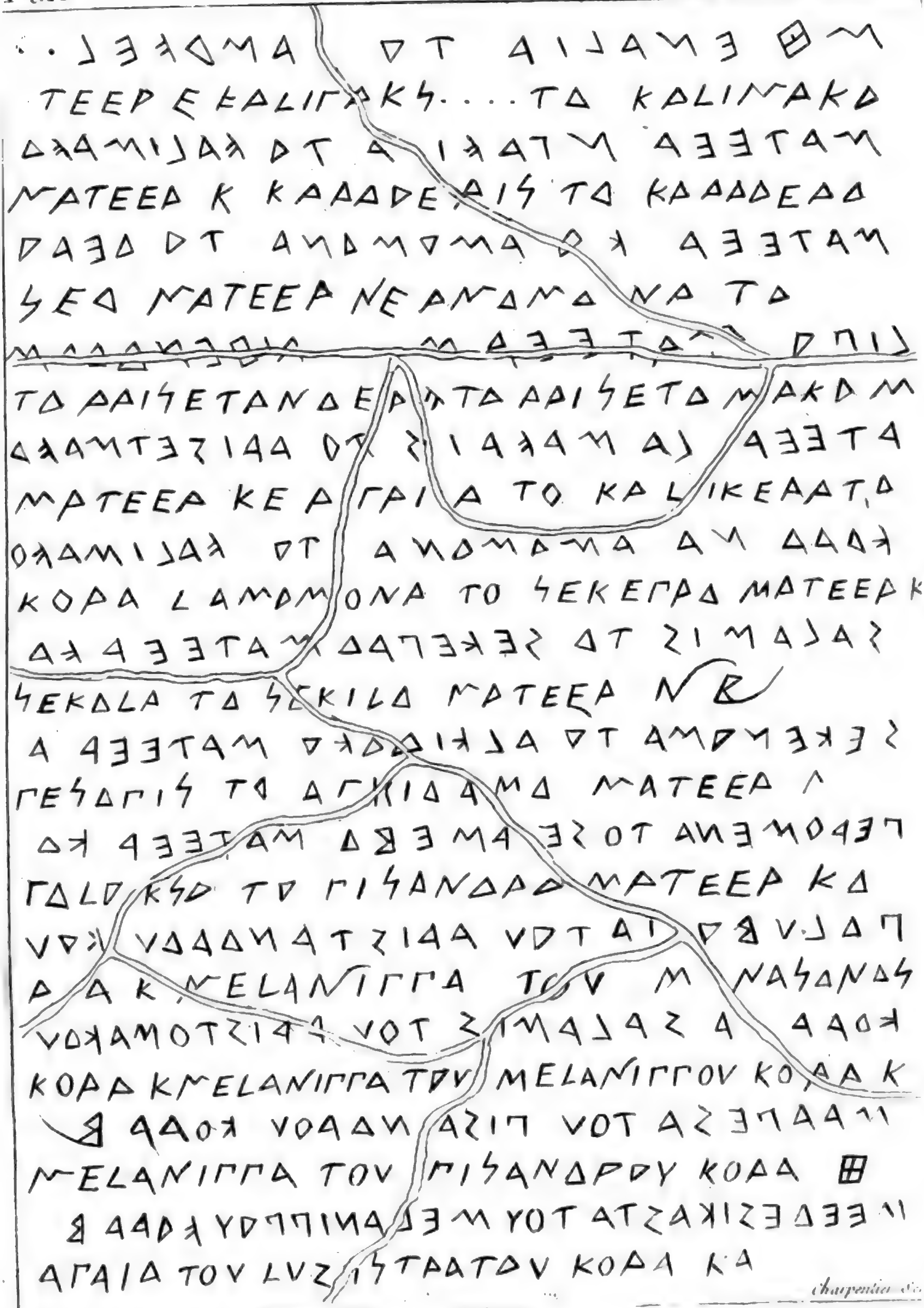
Recueil de M. l'Ab. Fourmont.

J'établis la même conséquence sur la lettre upsilon, qui se trouve fréquemment dans la première partie de l'Inscription; mais qui dans la seconde, après avoir été confondue avec l'O aux mots ΑΜΟΚΕΛ.... ligne première, ΣΕΚΟΛΑ ligne quatorze, ΠΟΛΥΞΩ ligne dix-huit, ne commence à paroître sous sa véritable forme qu'à la ligne dix-neuf. Ce changement me paroît prouver évidemment que dans les premiers temps l'upsilon n'étoit pas distingué de l'omicron, & c'est ce qu'on observe aussi dans plusieurs Inscriptions très-anciennes du recueil de M. l'abbé Fourmont; je ne les rapporterai pas, & je dirai seulement qu'en les comparant avec le premier de nos fragmens, on ne pourra guère s'empêcher de reconnoître que ce fragment n'est qu'une copie d'un autre beaucoup plus ancien.

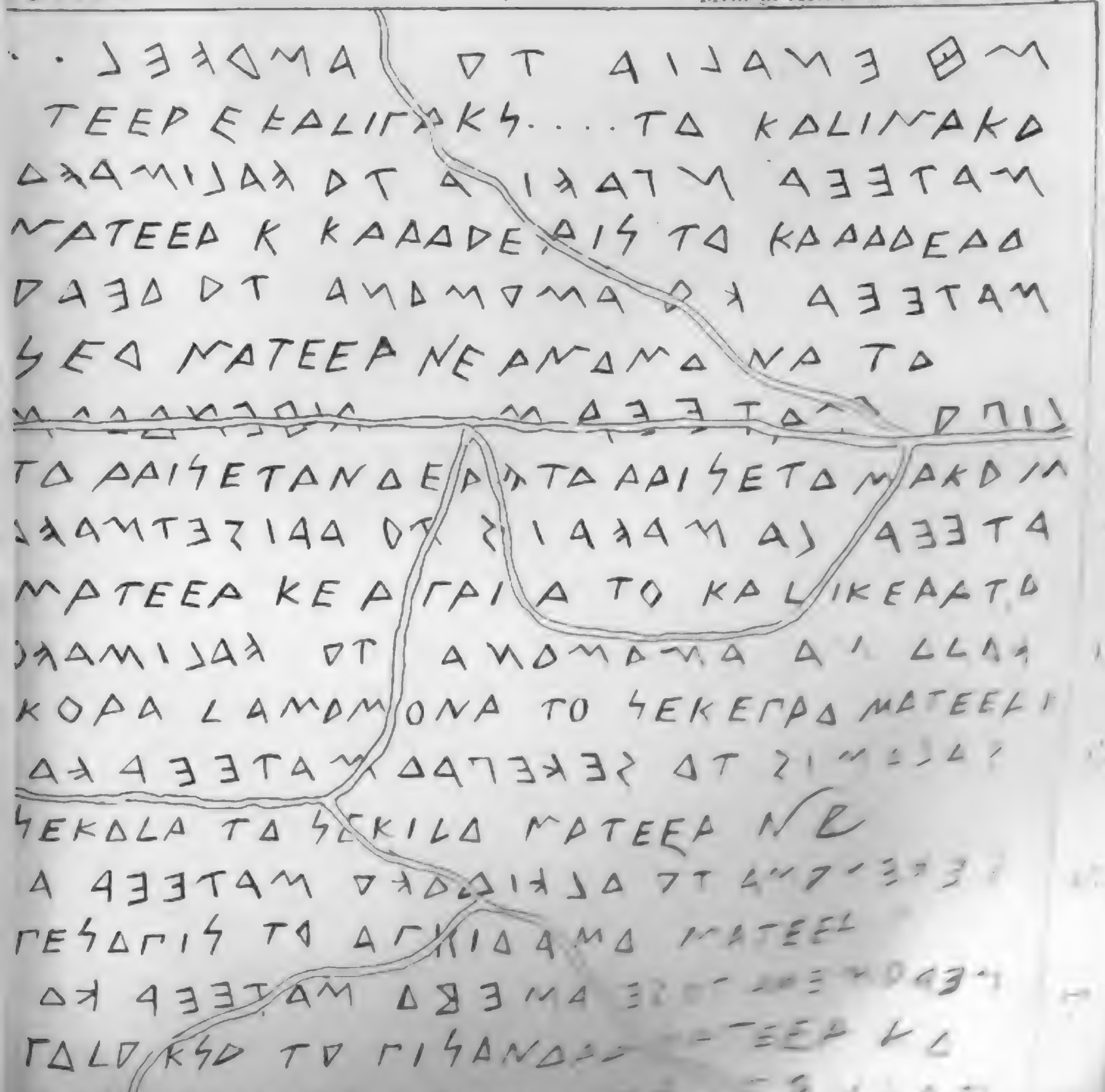
La ressemblance qui se trouve entre l'omicron & l'upsilon peut nous conduire insensiblement à l'origine de cette dernière lettre. On sait que l'ancien alphabet des Grecs, comme celui des Phéniciens, se terminoit au tau, & que dans la suite on y ajoûta l'upsilon, le phi, le psi, &c. on a supposé que de simples particuliers avoient eu le crédit d'y introduire successivement ces lettres; mais la diversité des sentimens sur ces prétendus inventeurs prouve assez combien tout ce qu'on disoit de leur découverte étoit incertain, & que c'est l'usage seul qui a pû enrichir l'alphabet Grec des caractères dont il avoit besoin: il faut même observer que quelques-uns de ces nouveaux caractères ne paroissent être que des modifications d'autres lettres plus anciennes; par exemple, il est à présumer que la lettre cappa, comme le caph des Hébreux, se prononçoit quelquefois avec aspiration, & quelquefois sans aspiration,

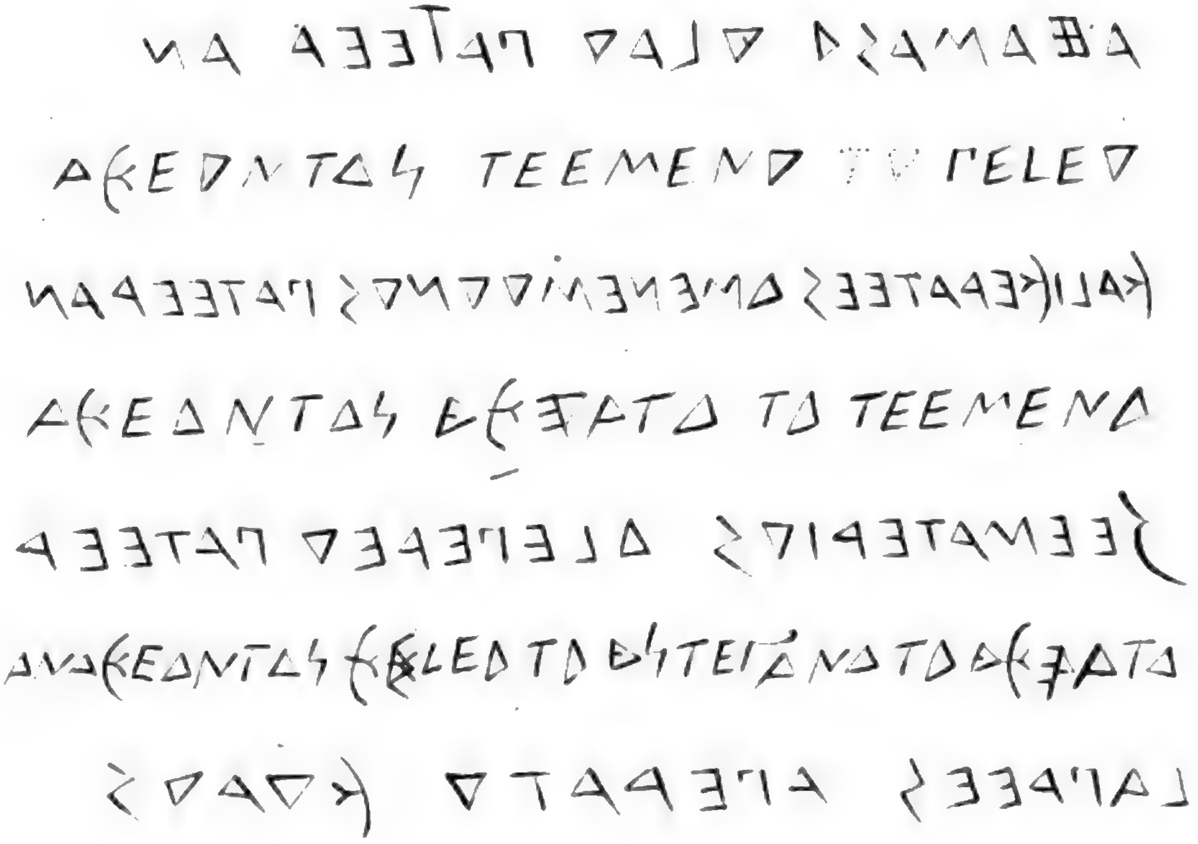


P. L. Charpentier Sculp.

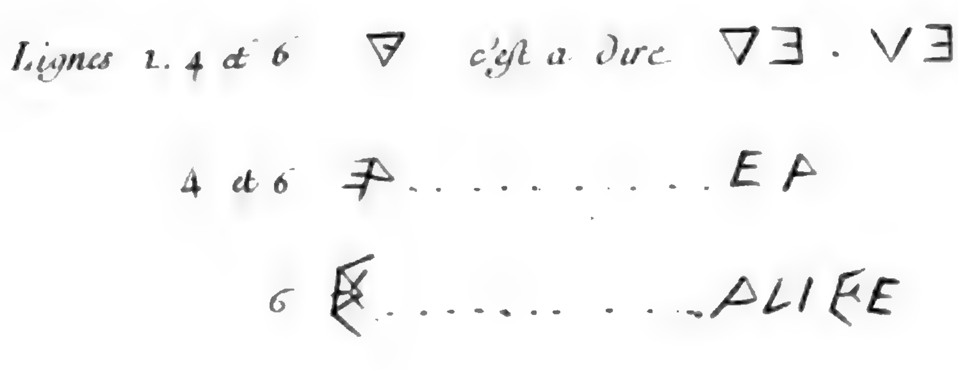


Charpentier Sc.





Monogrammes



P. L. Charpentier

& que les copiſtes, pour marquer cette différence, ſe contentèrent d'écarter les jambages du cappa & en formèrent un X. L'on peut dire la même choſe par rapport à l'upſilon: nous avons vû que dans l'écriture, & peut-être auſſi dans la façon de le prononcer, il fut d'abord confondu avec l'omicron; mais dans la ſuite, en retranchant la ligne tranſverſale, qui en le fermant ſupérieurement le rendoit ſemblable à un triangle, on en forma l'upſilon, tel qu'il eſt figuré dans les dernières lignes de la ſeconde Inſcription, où il paroît ſans queue, & parfaitement ſemblable à l'V conſonne des Latins.

Je pourrois ajoûter ici pluſieurs autres réflexions ſur la forme des anciennes lettres grecques; mais j'aime mieux les ſupprimer que de ſuivre l'exemple de quelques antiquaires, qui, ſur un petit nombre d'Inſcriptions, ont avancé des opinions & établi des règles que la découverte du moindre monument détruit tous les jours. Et d'ailleurs, pour faire ſervir à la philologie l'Inſcription que j'ai tâché d'expliquer, il faudroit, ſur l'original même, diſtinguer ces traits déliés qui caractériſent différentes mains, & ſuivre ces changemens ſucceſſifs que l'écriture doit éprouver dans une longue ſuite d'années. Nous ſommes réduits à de ſimples copies, où l'on n'a pû faire paſſer ces nuances délicates, & il ne nous reſte que le regret de penſer que ces monumens reſpectables, & tant d'autres peut-être plus précieux encore, ſont enſevelis dans un pays où règne la plus profonde ignorance, au milieu des objets les plus capables de la diſſiper.

Fin du Tome vingt-troiſième.